This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

38

Per. 3975 e. 49/31

38

Per. 3945 e. 79/31

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXI.

PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

JUILLET 1826.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

BIBLIOTHECA BODLEIANA

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

SUR L'ÉTABLISSEMENT DU JURY A L'ILE DE CEYLAN.

Nous avons sous les yeux une lettre adressée, le 26 mai 1826, à M. Wynn, président du bureau de contrôle des affaires de l'Inde à Londres, par M. *Alexandre* Johnston, premier juge de la cour de justice à l'île de Ceylan (1). Ce magis-

(1) La pièce intéressante que nous publions ici, comme propre à fortifier par une preuve solennelle l'opinion favorable que tous les hommes éclairés se sont déjà formée de l'institution du jury et de son influence sur les progrès des lumières et de la moralité, dans tous les pays où elle est introduite, nous a été communiquée par M. le duc de D....., ami de l'honorable M. Johnston, et qui est lui-même l'un des plus fermes défenseurs de nos libertés constitutionnelles et l'un des fondateurs et des membres les plus zélés de ce Comité grec, qui, suivant les expressions de M. le duc de Choiseul, dans un discours prononcé depuis peu à la Chambre des Pairs (voy. le

trat, dont les lumières paraissent égaler le zèle philantropique, rend compte de l'introduction de la procédure par jury dans cette colonie anglaise, et des heureux effets qu'a déjà produits cette admirable institution. Rien n'étant plus propre à en faire ressortir tous les avantages que l'exposé même des faits racontés avec simplicité, nous avons cru, en communiquant cet exposé à nos lecteurs, remplir l'un des devoirs que nous nous sommes imposés, celui de faire connaître peu à peu les progrès de la civilisation sur tous les points du globe, et d'indiquer en même tems la possibilité de faire participer à des progrès semblables des contrées éloignées où le besoin s'en fait sentir.

Londres, 26 mai 1826.

MONSIEUR,

« Vous m'avez témoigné le désir de connaître le plan que j'ai adopté, lorsque je remplissais les fonctions de chef de justice et de premier membre du conseil de S. M. B. à Ceylan, pour l'introduction du jugement par jury dans cette île. Je m'empresse de vous satisfaire; je vous indiquerai en même tems comment je m'y suis pris pour faire participer à la faculté de siéger parmi les jurés, les naturels de demi-caste, aussi bien que tous les habitans nés dans le pays, de toute caste et de toute religion. Je vous exposerai les motifs qui me déterminèrent à proposer ce plan, la manière dont il a été exécuté, et les résultats qu'on a obtenus.

« On reprochait à l'ancien système judiciaire en vigueur dans l'île, ses lenteurs, les frais considérables qu'il

---

Journal des Débats, n° du 5 juillet 1826) « est une des gloires de notre patrie, en devenant le centre de tous les sentimens, de tous les dons européens pour soutenir cette cause héroïque et pour en soulager les honorables victimes. » M. A. J.

entraînait, et son impopularité. Les défauts essentiels de ce système pouvaient être attribués au peu d'importance que les naturels attachaient à la réputation de véracité, à ce qu'ils ne prenaient aucun intérêt à un mode d'administration de la justice auquel ils restaient totalement étrangers, à la difficulté pour des juges européens, chargés à la fois de prononcer sur les faits et d'appliquer la loi, de se fixer sur le degré de confiance que pouvait mériter le témoignage des indigènes; enfin, aux lenteurs de la procédure, dont le double inconvénient était de retenir long-tems les témoins pendant les sessions, et de causer de grandes dépenses au gouvernement qui les défrayait. Plusieurs moyens s'offraient pour remédier à ces vices dans l'administration de la justice. Il fallait d'abord y intéresser directement les indigènes, en leur y donnant une part considérable; 2° leur rendre la véracité respectable, en les accoutumant à regarder le respect pour la vérité comme un titre essentiel pour mériter l'estime de leurs compatriotes, et obtenir quelque avancement dans les emplois publics; 3° appeler les indigènes eux-mêmes aux fonctions de *juges du fait*, puisque la connaissance qu'ils avaient du caractère de leurs compatriotes les rendait plus que des étrangers capables d'apprécier le mérite de leurs témoignages. Ainsi, l'on abrégeait la durée des procès; on affranchissait les témoins d'un trop long séjour auprès des cours de justice, et l'on diminuait les frais à la charge du gouvernement. L'introduction du jury à Ceylan, et l'extension de la capacité de faire partie des jurys à tous les indigènes, sauf quelques restrictions, me parurent la meilleure méthode à suivre pour arriver au but. Je consultai les principaux ministres du culte de Boudha, pour ce qui concernait les intérêts des

Chingulais dans la partie méridionale de l'île, et les Bramines de Remissuram, de Maduré et de Jafna, dans l'intérêt des Hindous qui habitent le Nord. Je soumis ensuite mon plan, pour l'introduction du jury à Ceylan, au gouverneur et au conseil de l'île. Sir T. Maitland, alors gouverneur, et les autres membres du conseil regardaient l'adoption de ce plan comme un objet d'une grande importance pour la prospérité de l'île; mais ils craignaient que la nouveauté de la mesure proposée ne fît naître des objections en Angleterre, puisque l'on n'avait encore accordé à aucun des naturels de l'Inde les droits dont je demandais la concession aux indigènes de Ceylan. Je reçus en conséquence une mission officielle pour l'Angleterre, en ma qualité de premier membre du conseil de l'île, avec plein pouvoir de presser l'adoption de cette mesure, sauf les modifications que jugeraient à propos d'y apporter les ministres de S. M., après m'avoir entendu. La question ayant été mûrement examinée à Londres, une charte scellée du grand sceau accorda aux naturels de Ceylan le droit d'être appelés à prononcer comme jurés dans les causes criminelles, conformément au mode que j'avais proposé, et à mon retour à Ceylan, en 1811, les mesures furent prises pour mettre cette charte à exécution.

« Pour vous donner une idée de la manière dont le jugement par jury a été introduit parmi les naturels et les individus de demi-caste à Ceylan, je dois vous faire connaître : 1° les conditions auxquelles un natif peut faire partie d'un jury; 2° comment les jurés sont convoqués à chaque session; 3° comment ils sont choisis pour chaque jugement à rendre; 4° comment ils forment leur conviction et prononcent leur *verdict*. Tout natif de

Ceylan, homme libre, ayant atteint l'âge de vingt et un ans, et domicilié dans l'île, est apte à remplir les fonctions de juré. Dès que l'époque des assises est fixée dans une province, le fiscal ou le schérif convoque un grand nombre de jurés de chaque caste; il a le plus grand soin de ne pas convoquer un juré hors de son tour, de ne point choisir un moment qui l'enlèverait à des travaux urgens d'agriculture ou de fabrique, ou à quelque cérémonie religieuse qui réclamerait la présence des hommes de sa caste. A l'ouverture de la session, on proclame les noms de tous les jurés convoqués. Tous ces jurés, avec tous les magistrats et les officiers de police, entrent en séance, et écoutent la lecture de l'acte d'accusation dressé par le juge. C'est alors que l'on fait comparaître les prévenus. Chacun d'eux a le droit d'être jugé par treize jurés de sa caste, à moins que l'avocat du fisc, qui remplit à Ceylan à peu près les mêmes fonctions que celles du lord-avocat en Écosse, ne fasse valoir des motifs pour empêcher que l'accusé ne soit jugé par un jury de sa caste, et que la cour n'adopte ses conclusions, ou que l'accusé lui-même, craignant des préventions de la part de sa caste, ne demande un jury pris dans une autre caste, ou composé soit d'individus de demi-caste, soit d'Européens. Dès que la caste qui doit fournir le jury est définitivement désignée, le greffier de la cour dépose dans une urne placée de manière à être vue de tout le monde, un très-grand nombre de noms de jurés de cette caste, parmi lesquels le jury doit être pris. L'accusé a le droit d'en récuser cinq, sans déduire aucun motif, et d'en récuser un nombre indéterminé, en déduisant ses motifs, jusqu'à ce qu'il soit sorti de l'urne treize noms de jurés qu'il n'ait point récusés. Ceux-ci prêtent alors serment, cha-

cun dans les formes prescrites par sa religion, de juger le fait d'après sa conviction, et sans partialité. Ensuite l'avocat fiscal explique les faits au juge (par interprète, s'il y a lieu), et procède à l'appel de tous les témoins, pour l'instruction de l'affaire. Le juge reçoit leurs dépositions (toujours au besoin, à l'aide d'un interprète), en présence du jury. Les jurés ont le droit d'examiner, et l'accusé de contre-examiner les dépositions, en questionnant les témoins. Quand l'affaire est instruite, l'accusé parle pour sa défense et fait comparaître ses témoins, dont les dépositions sont également reçues par le juge, le jury exerçant à leur égard le droit d'examen, et l'avocat fiscal celui de contre-examen. Rarement et presque jamais, à moins de circonstances extraordinaires, il est permis à l'avocat fiscal de répliquer ou de faire entendre de nouveau des témoins. La procédure terminée pour l'instruction et pour la défense, le juge (toujours au besoin, à l'aide d'un interprète), récapitule, d'après ses notes, pour le jury, les résultats des dépositions, ajoutant à ce résumé les observations qui lui paraissent utiles. Le jury, après avoir délibéré, soit dans son banc, soit s'il veut délibérer à part, dans une chambre où les juges n'ont point accès, délivre son verdict, que le chef du jury prononce en plein tribunal. Ce verdict est formé par l'opinion de la majorité. On prend les précautions les plus scrupuleuses pour que les jurés ne se séparent point, et ne communiquent avec qui que ce soit, depuis l'instant où ils ont prêté serment jusqu'à ce que leur verdict ait été prononcé et enregistré publiquement par le greffier.

« Le nombre des naturels de toute caste aptes à être jurés est si grand, et il y a tant d'incertitude sur les

noms de ceux qui composeront un jury, qu'il est presque impossible que qui que ce soit, et quel que soit son crédit, parvienne à l'influencer ou à le corrompre. Le nombre des jurés convoqués par le fiscal ou le schérif, à chaque session, l'impartialité du tirage au sort, le droit de récusation exercé par l'accusé et le fiscal, le scrupule que met le tribunal à prévenir, après le serment prêté, toute communication des jurés entre eux, ou avec d'autres personnes, donnent un grand poids à leur décision.

« Comme les naturels sont maintenant juges du fait, les juges européens n'ayant plus d'autre fonction que celle d'appliquer la loi, il suffit d'un seul magistrat parmi ces derniers, tandis qu'il en fallait deux ou trois, lorsque le tribunal cumulait les deux attributions. Les jurés indigènes, sachant à quoi s'en tenir sur le degré de confiance dû aux témoins, décident les questions de fait bien plus promptement que ne pourraient le faire les Européens. Aussi, depuis l'introduction du jury, un jour suffit pour le jugement d'une affaire, et la session ne se prolonge guère au delà de huit ou dix jours au plus, tandis qu'auparavant un procès durait quelquefois six semaines ou deux mois, et une session, souvent trois mois. Tous les naturels appelés aux tribunaux comme jurés se familiarisent si bien, pendant la durée de leurs fonctions, avec les formes de la procédure et les règles de l'instruction, que, depuis l'établissement du jury, le gouvernement a pu choisir, parmi les indigènes et les individus de demi-caste, appelés comme jurés, quelques-uns des magistrats naturels du pays, les plus capables et les plus estimés. Placés sous l'inspection de la cour suprême, ils rendent la justice à leurs compatriotes, en matière de délits peu graves,

sans frais ou à très-peu de frais pour le gouvernement. On doit à l'introduction des jurys indigènes le triple avantage d'avoir augmenté l'utilité et la considération des cours de justice, d'avoir affranchi les accusés et les témoins des inconvéniens graves qu'entraînait pour eux la longue durée des sessions, et d'avoir mis le gouvernement à portée d'effectuer sur l'administration de la justice, une économie de 10,000 l. st. par an, comme le prouve mon rapport, cité page 8 du recueil imprimé de documens envoyés à Londres. Aucun homme d'une probité ou d'une véracité suspectes n'étant inscrit sur la liste des jurés, cette inscription est le témoignage d'un caractère à l'abri du reproche. On l'invoque pour se défendre en cas d'attaque devant un tribunal, ou pour appuyer une demande d'emploi à la nomination du gouvernement. Les rôles des jurés, revisés à chaque session par la cour suprême, exercent sur le peuple de ce pays l'influence la plus puissante, et deviennent pour tous les habitans un motif qui leur fait attacher à la véracité beaucoup plus d'importance qu'ils n'étaient accoutumés à le faire. Le droit de siéger parmi les jurés a relevé le caractère des naturels de Ceylan, et leur a fait faire des progrès très-remarquables, sous le rapport des idées morales. Tous les indigènes inscrits sur les rôles des jurés se regardent comme ayant autant de part que les juges européens eux-mêmes, au gouvernement de leur patrie; aussi, depuis l'établissement des jurys indigènes, prennent-ils au maintien du gouvernement britannique un intérêt qui leur était autrefois étranger. On peut juger du changement qui s'est opéré dans leurs dispositions par la différence de leur conduite pendant la guerre de Kandy en 1803, et pendant celle de 1816. Celle de 1803 était antérieure à l'établissement du jury :

à cette époque, les habitans indigènes des établissemens britanniques étaient la plupart en état de révolte. En 1816, cinq ans après l'établissement du jury, loin de montrer le plus léger symptôme de mécontentement, ils saisirent, au fort de la guerre, l'occasion de mon retour en Angleterre, pour me rendre l'organe de leur reconnaissance envers le gouvernement britannique, et remercier Sa Majesté de leur avoir accordé l'importante prérogative du jury. C'est ce qu'atteste l'adresse insérée pages 16 — 50 du Recueil que j'ai cité. Le rapport de mon successeur, comme chef de justice de l'île, en 1820, offre de nouvelles et de très-fortes preuves des effets bienfaisans de l'introduction du jury à Ceylan. On peut le consulter, pages 289 et 290 du 10e volume de *l'Asiatic-Journal*. Chaque juré indigène, quelles que soient sa caste et sa religion, quelque partie de l'île qu'il habite, paraît devant la cour de justice, au moins une fois en deux ans; à l'ouverture de chaque session, le juge qui la préside adresse une allocution aux jurés en exercice. L'introduction du jury est donc non-seulement un moyen de leur donner part à l'administration de la justice, mais une occasion d'entendre les observations que les juges leur communiquent sur cet objet et sur l'état de la société et des mœurs particulières et publiques. La différence de la conduite des propriétaires d'esclaves à Ceylan, en 1806, avant l'introduction du jury, et en 1816, cinq ans après cette introduction, est une forte preuve du changement que peuvent opérer dans l'opinion publique des juges qui mettent à profit l'ouverture des sessions pour inculquer dans l'esprit des indigènes des idées utiles aux progrès des diverses classes de la société. Le droit de conserver leurs esclaves ayant été garanti aux propriétaires par la capitu-

lation qui avait transféré aux Anglais, en 1795, cette colonie hollandaise, le gouvernement britannique ne se croyait pas autorisé à abolir l'esclavage, quelque désirable que fût cette mesure. Cependant en 1806, avant l'introduction du jury, je fis aux propriétaires d'esclaves la proposition d'adopter d'eux-mêmes quelque plan pour une abolition graduelle. Cette proposition fut alors rejetée d'une voix unanime. Le jury pour les indigènes ayant été institué en 1811, je saisis depuis lors toutes les occasions que m'offraient mes allocutions annuelles aux jurés, la plupart grands propriétaires d'esclaves, pour leur faire connaître ce qui se faisait en Angleterre relativement à l'abolition de l'esclavage. J'ajoutais à ces renseignemens des observations sur les difficultés qu'ils ne pouvaient manquer d'éprouver souvent, lorsqu'ils avaient à remplir leurs devoirs de jurés, dans des affaires où des esclaves étaient parties intéressées. Peu à peu il me fut facile de remarquer en eux un changement sensible dans leur opinion sur l'esclavage; enfin, en 1816, les propriétaires d'esclaves de toutes castes et de toute religion m'adressèrent, pour être publiée et enregistrée à la cour suprême, une résolution unanime, qui déclarait libres tous les enfans d'esclaves nés après le 12 août 1816, mesure qui, dans peu d'années, doit mettre un terme à l'esclavage qui a pesé sur l'île de Ceylan, pendant plus de trois siècles. »

Ces résultats de la sage philantropie et du zèle d'un magistrat dont les lumières et l'expérience avaient su prévoir les heureux effets d'une belle innovation, sont une excellente réponse à tous ces argumens que ne cessent d'opposer aux améliorations la prévention et la cupidité. Il est remarquable que les indigènes de Ceylan aient été amenés par les bienfaits du jury à délivrer

eux-mêmes leur pays du fléau de l'esclavage, tandis que les Anglais et les créoles des colonies britanniques aux Indes occidentales opposent à tout projet favorable aux malheureux esclaves une résistance opiniâtre, et trouvent des apologistes parmi des écrivains qui se prétendent éclairés. Les résultats obtenus à Ceylan honorent le gouvernement anglais; ils font regretter que les malheureux habitans de l'Inde, au lieu d'être placés sous sa tutèle directe, soient encore condamnés à gémir sous le joug d'une compagnie de marchands, qui, tant qu'elle exploitera cette belle et vaste contrée, ne lui donnera sûrement pas le jury, et y laissera l'esclave dans les fers (1).

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Quelques généralités sur les eaux minérales.

Dans son ouvrage intitulé: *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine, suivi de quelques renseignemens sur les eaux minérales exotiques* (2), M. le docteur Alibert a réuni toutes les notions que l'expérience, la pratique journalière et les essais chimiques les plus récens nous ont mis à même de recueillir sur cet important sujet. Son livre est

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 635, et t. XXX, p. 344, les deux articles de M. de Sismondi sur l'état actuel de l'administration et de la civilisation dans l'Inde anglaise. N. d. R.

(2) Paris, 1826; Béchet jeune, libraire de l'Académie royale de médecine, place de l'École de médecine, n° 4. 1 vol. in-8° de 636 pages; prix, 5 fr. — Cet ouvrage forme, en outre, la plus grande partie du tome troisième des *Élémens de thérapeutique et de matière médicale*, du même auteur, dont la cinquième édition vient de paraître aussi chez Béchet. 3 vol. in-8°; prix, 24 fr.

un résumé bien pensé et bien écrit de ce que l'on sait sur les eaux minérales, et un aperçu de ce qui reste à faire pour en compléter l'histoire, pour en déterminer la nature, pour en éclairer l'emploi. Fixer ainsi l'état d'une science, c'est lui rendre un important service, puisque c'est indiquer à ceux qui sont appelés à s'en occuper, ce que leurs devanciers ont fait, et ce qu'ils peuvent ajouter à leurs travaux, puisque c'est leur montrer de quel point ils doivent partir pour augmenter la masse des faits qui lui appartiennent. Riche d'une longue expérience acquise dans la pratique et dans l'enseignement, entouré d'hommes instruits qui sont venus à l'envi lui porter le tribut de leurs connaissances particulières, M. Alibert était plus que tout autre capable de remplir cette tâche difficile, et l'on doit dire qu'il s'en est acquitté avec la supériorité qui caractérise ses autres écrits. Présenter, sous la forme d'*aphorismes*, tous les grands préceptes sur l'emploi et l'utilité des eaux minérales; diviser en cinq classes et d'après leur composition toutes les sources le plus en usage; indiquer, pour chacune d'elles, les propriétés chimiques, physiques, médicinales qui la distinguent, et le mode d'administration qui lui est propre; joindre à ces descriptions des détails sur l'histoire de ces eaux et sur le pays qui les entoure, des notes précieuses pour en rendre l'usage plus commode et plus efficace; grouper enfin, dans un petit nombre de pages, ce que l'on sait sur les sources minérales étrangères, même les plus éloignées, comme celles de la Chine, du Japon, de l'Inde, des deux Amériques, etc. : telle est la marche suivie par l'auteur, et qui lui a permis d'éviter les répétitions, et de dire beaucoup en peu de mots.

Avec des connaissances aussi étendues que celles qui distinguent M. le professeur Alibert, il lui était impossible de ne pas apercevoir, dans les sources minérales, beaucoup plus que ce qu'on y a vu généralement jusqu'à ce jour; de ne pas y reconnaître, outre un puissant moyen pour combattre les maladies, un élément de richesses et de prospérité pour le pays où elles sont situées. Quelques-unes de ses réflexions et plusieurs de ses

conseils prouvent assez combien cette vérité lui paraît féconde. Son vingt-sixième aphorisme la consacre tout entière; le voici : « Les eaux minérales sont des propriétés qui restent souvent stériles entre les mains de possesseurs inhabiles et inexpérimentés; elles pourraient verser dans nos départemens des produits considérables, si elles étaient convenablement exploitées. Ainsi, les sources de la santé pourraient devenir celles de la richesse. » On doit regretter que la nature de ses travaux habituels, que les bornes du cadre dans lequel il était forcé de se renfermer ne lui aient pas permis de se livrer à des développemens qui auraient offert un grand intérêt. Avec une infériorité trop réelle, mais avec la conviction intime de l'importance de cette question encore nouvelle, je vais essayer, non de la résoudre complétement, mais d'indiquer avec rapidité les objets qui s'y rattachent, et de montrer quel rôle les sources minérales jouent dans l'économie politique, quel rang elles occupent parmi les richesses nationales.

L'utilité des eaux minérales, comme moyen thérapeutique, est aujourd'hui hors de toute espèce de doute ; et, si quelques gens riches et ennuyés vont y chercher seulement du mouvement et de la distraction, on ne saurait nier qu'un grand nombre de malades y trouvent chaque année un soulagement marqué, ou une complète guérison. Ainsi considérés, les établissemens thermaux mériteraient déjà les encouragemens et la protection spéciale de l'administration; mais ils en sont dignes encore à bien d'autres titres. Si, comme on l'a dit souvent, et comme on le reconnaît chaque jour, la centralisation est une faute grave, en économie aussi bien qu'en politique; si les avantages qui en résultent pour le point *central*, ou la capitale, sont, et bien au-delà, contrebalancés par la dépendance, l'asservissement et l'état de gêne où l'on tient les départemens, on reconnaîtra sans peine que les sources minérales sont au moins une richesse que l'on ne peut leur enlever, et au moyen de laquelle une assez forte partie du numéraire, absorbé par les grandes villes, retourne chaque année, pendant la belle saison, dans des campagnes éloignées, en échange des

produits du sol et de l'industrie locale. Et qu'on n'aille pas croire que cette somme ainsi répartie est peu considérable, que c'est un de ces avantages minimes qu'une administration peut négliger sans encourir de reproches; on serait dans l'erreur. L'argent qui chaque année est dépensé dans le voisinage des sources minérales, ou le long des chemins qui y conduisent, s'élève au moins, en ce moment, à un total de quinze millions. En effet, si l'on fait un relevé exact des sources minérales qui couvrent le territoire français, on verra que sur *deux cent quarante* et plus qui pourraient être exploitées, *cent cinquante-une* seulement sont en état de recevoir des malades, et que, dans ce nombre encore, il n'en est guère que *soixante-dix-neuf* qui soient visitées par des *buveurs* éloignés, tandis que les autres sont presque exclusivement fréquentées par des malades des environs. Or, si l'on s'en rapporte aux sommes indiquées par les médecins-inspecteurs des eaux, sommes qui, pour le dire en passant, sont toutes au-dessous de la vérité, on trouvera que l'argent dépensé, pendant une saison, à sept sources qui jouissent de la vogue à des degrés très-différens, forme un total de 467,959 fr.; ce qui donne une moyenne proportionnelle de 66,851 fr. pour chacune, et pour les soixante-dix-neuf sources assez bien exploitées pour y attirer les malades éloignés, un total de . . . . . 5,281,229 fr.

Mais, il reste soixante-douze autres sources, fréquentées aussi, quoique par un moins grand nombre d'individus, et dont on peut cependant évaluer le *revenu* annuel à la *moyenne* de trente mille fr., ce qui fait encore . . . . . 2,160,000 fr.

En tout . . . 7,441,229 fr.

Maintenant, si l'on fait entrer en ligne de compte l'argent dépensé par les gens riches en superfluités, en achats de fantaisies, ce qui est nécessaire pour approcher de la vérité; si l'on comprend aussi l'argent dépensé le long des routes, pendant les voyages, argent qui profite aux propriétaires d'hôtelle-

ries, aux maîtres de poste, aux entrepreneurs de diligences, et par suite, à une foule d'ouvriers et de journaliers, ce ne sera pas trop faire que de doubler ce premier total et de porter à quinze millions la somme qui, tous les ans, reste dans nos départemens, à la suite de la saison des eaux.

Il suffit d'avoir visité quelques - uns de nos établissemens thermaux pour être convaincu de l'heureuse influence que cet argent exerce dans les départemens. Il y favorise l'agriculture en général, et surtout le jardinage, parce qu'à l'époque de la saison des eaux, le cultivateur sait qu'il pourra facilement vendre les fruits et les légumes de son jardin; il alimente et soutient seul plusieurs fabriques, plusieurs manufactures dont les produits sont destinés aux baigneurs et achetés par eux; seul il fait vivre un grand nombre d'aubergistes, de marchands de détail, d'artisans utiles, d'ouvriers, de journaliers, de garçons de bains, et il contribue puissamment à répandre le goût du travail avec tous les avantages qui en sont la suite et la conséquence nécessaire. Plus d'une fois, les sources minérales ont donné naissance à des constructions d'un intérêt général; des routes commodes et bien entretenues, des promenades saines et agréables, quelques salles de spectacle, des hôpitaux militaires ou civils, des lavoirs n'ont dû leur création qu'à l'exploitation bien entendue d'une source minérale.

L'utilité des routes est bien reconnue; assez de voix se sont élevées, en France, pour en demander de nouvelles, pour en signaler l'indispensable nécessité; assez souvent, on a démontré que les moyens de communication peuvent seuls faciliter et amener les échanges, sans lesquels il n'y a ni agriculture, ni commerce, ni industrie; il serait superflu de revenir sur ces vérités. Les sources minérales ont donc rendu un grand service, puisqu'elles sont la cause première de l'établissement de plusieurs routes, créées depuis un demi-siècle, et puisque ces routes, parmi lesquelles on doit citer celles d'Ax, de Bonnes, de Bagnoles, de Bagnères-de-Luchon, etc., offrent aujourd'hui des débouchés d'un avantage réel.

Dans une ville populeuse, partout où des hommes occupés

sont réunis en grand nombre, une promenade agréable, ombragée, devient nécessaire, et contribue autant à la santé qu'au délassement des individus; dans plus d'une source, l'administration prévoyante a fait tracer et planter des promenades; et, quoique destinées d'abord aux baigneurs, ces promenades n'en sont pas moins utiles à toute la population.

On sait combien de gens vivent du produit des représentations théâtrales, combien ce genre d'amusement, si digne d'un peuple civilisé, peut, en exerçant une influence heureuse sur l'esprit et sur les mœurs, répandre d'aisance jusque dans les classes les moins favorisées de la société. Si, comme plusieurs exemples l'attestent, les réunions de malades autour d'une eau minérale fournissent les moyens de soutenir plus d'une entreprise théâtrale, les sources ont encore rendu un service important.

Il est inutile d'insister sur les avantages des hôpitaux situés près des eaux minérales, de ces asiles où les guerriers vont chercher la guérison des maux causés par les fatigues ou par les accidens de la guerre, où les pauvres trouvent les secours que l'homme riche paraît seul pouvoir se procurer. Il serait seulement à désirer que ces fondations utiles fussent en plus grand nombre, et que, par une mesure aussi sage que juste, l'administration pût les entretenir au moins en partie, en prélevant un droit modique sur l'exploitation générale des eaux.

Dans plusieurs pays, les sources chaudes sont employées avec succès à des usages domestiques; on a même trouvé depuis peu le moyen de les faire servir au blanchiment et au dégraissage des laines; et, partout où de telles eaux existent et où elles ne sont pas exclusivement réservées au traitement des maladies, il serait avantageux que des lavoirs convenables et solidement construits en rendissent, comme à Chaudes-Aigues, l'usage commode pour tous, et pussent ainsi contribuer à étendre et à populariser cette nouvelle branche d'économie domestique.

A ces considérations rapidement exposées, mais dont il est facile de sentir toute l'importance, on peut encore en joindre d'autres d'une application moins directe sans doute, mais qui n'en sont pas moins dignes d'un intérêt particulier. Les per-

sonnes qui fréquentent les eaux minérales appartiennent presque toutes à la classe aisée, et possèdent pour la plupart l'instruction et les lumières que la fortune permet d'acquérir. Leur séjour prolongé au milieu d'une population souvent peu éclairée doit naturellement y faire naître le désir d'apprendre, le besoin de s'instruire. Plus d'un artiste distingué, plus d'un homme remarquable a dû la révélation de ce dont il était capable à la rencontre fortuite d'un étranger, et les exemples ne manqueraient pas pour prouver que plus d'une fois ce sont des baigneurs qui ont arraché à la solitude des campagnes, et aux plus humbles emplois, des hommes faits pour briller par les plus hautes conceptions de l'intelligence. De tels faits sont rares sans doute; il suffit pourtant qu'ils se soient présentés quelquefois, pour les mentionner ici. Mais, ce qui est général, ce qui se rencontre partout aux sources et dans les lieux qui les entourent, c'est un ton d'urbanité plus habituel, une politesse plus affectueuse, un langage plus épuré, des manières moins agrestes que dans les lieux qui ne sont point, chaque année, fréquentés par une population étrangère et qui, isolés en quelque sorte du reste du monde, se trouvent privés des avantages de l'exemple et de l'émulation.

Voilà certainement bien des motifs pour que le gouvernement, les administrations locales et tous ceux qui, par leurs lumières, leur rang ou leur fortune, peuvent exercer une influence utile, entretiennent, embellissent, augmentent encore les établissemens thermaux. De toutes les sources minérales qui existent en France et dont beaucoup sont encore inconnues, un relevé, fait avec exactitude d'après les meilleurs ouvrages publiés sur ce sujet, prouve que *vingt-deux* seulement sont exploitées avec un succès complet; que *quarante-cinq* sont fréquentées encore par un grand nombre de malades; mais que plusieurs manquent de bâtimens thermaux, et que dans la plupart les étrangers ont de la peine à se procurer des vivres et un logement; que *douze*, qui jadis étaient en grande vogue, sont aujourd'hui presque entièrement abandonnées, sans qu'on puisse attribuer ce changement à autre chose qu'à leur mau-

vaise administration et à l'incurie des propriétaires (1); que *soixante - douze* sont presque exclusivement visitées par les malades du voisinage, parce que rien n'y est disposé pour recevoir des étrangers; enfin, que *quatre-vingt-neuf* sont entièrement négligées et mentionnées seulement par les auteurs comme pouvant être utiles. D'après cet aperçu, on voit combien il reste à faire pour porter ce genre d'industrie au point de perfection auquel il doit arriver un jour, et quels avantages résulteront pour la France de l'exploitation bien entendue de deux cents sources minérales : c'est surtout dans les provinces sans débouchés, où les habitans n'ont presque aucun moyen de vendre les produits de leur sol, où l'industrie n'a point pénétré, qu'il faut chercher si quelque source minérale ne pourrait pas devenir à la fois un moyen de guérison pour les malades et une source de richesses pour le pays. Cette vérité a été bien sentie par M. Alibert, et il l'a mise dans tout son jour, (page 440 de son ouvrage déjà cité): « Dans ce moment, dit-il, on afflue dans le département de l'Aveyron pour procéder à la recherche des mines; il faudrait aller dans celui de la Lozère, pour y faire prospérer les eaux de Bagnoles, *qui sont une richesse inactive*, dans un pays sauvage qu'on croirait livré aux vautours et aux bêtes fauves, et qui, sous le point de vue industriel, peuvent certainement rivaliser avec celles des Pyrénées. » Oui, sans doute, une source minérale convenablement exploitée est, pour le pays qui la possède, une richesse plus grande, plus générale, mieux répartie, que la mine la plus productive; et, ce que ne saurait faire une mine, la source l'opère constamment; elle contribue à ré-

(1) Quand le propriétaire d'une eau minérale est dans une situation à pouvoir opérer le bien, il doit vivre en quelque sorte de celui qu'il fait à ses semblables; il n'est pas permis de négliger ses intérêts matériels, quand ils touchent de si près au bonheur des autres. C'est comme si un homme refusait d'ensemencer son champ, sous le vain prétexte qu'il est assez riche pour subsister par d'autres moyens. (ALIBERT, *Précis sur les eaux minérales*, p. 101.)

pandre les lumières, à faire marcher la civilisation. Les Romains semblent avoir mieux senti ces vérités que les autres peuples. Leurs nombreux établissemens thermaux, dont les ruines se retrouvent encore aujourd'hui sur tant de points de la France, sont là pour l'attester. L'économie politique, comme science, n'existait certainement pas pour eux; mais quelques-uns des grands principes qu'elle proclame ne leur étaient pas entièrement inconnus, et il me sera peut-être facile de prouver ailleurs que, pour ce peuple-roi, chez lequel toutes les lumières du globe semblaient s'être réfugiées, et qui domina long-tems le monde par l'ascendant de la civilisation, bien plus que par la force des armes, une source minérale était plus qu'un simple établissement sanitaire; c'était une ressource politique; c'était un moyen assuré de porter dans un pays les lois, les mœurs, les usages des peuples policés, de les coloniser au milieu des barbares et dans les lieux même qui les avaient repoussés jusqu'alors. En effet, quand l'Italie renfermait tant d'eaux minérales salutaires, les Romains ne seraient probablement pas venus en chercher, en embellir, en créer, pour ainsi dire, dans les forêts des Gaules et de la Germanie, s'ils n'avaient pas su d'avance qu'autour d'un de ces thermes construits à de si grands frais, il devait bientôt s'élever un bourg; puis, une ville dont les habitans s'éclaireraient, se civiliseraient en peu d'années, par la fréquentation continuelle des riches citoyens de Rome que l'espoir de recouvrer la santé, ou l'amour du changement conduirait au milieu d'eux. La ville de *Luxeuil*, dans la Haute-Saône, celle de *Bourbonne-les-Bains*, dans la Haute-Marne, celle de *Bagnères - Bigorre*, dans les Hautes-Pyrénées, celle de *Néris* dans l'Allier, n'ont peut-être pas une autre origine, et l'histoire peut dire combien ces premières fondations ont influé sur la prospérité de plusieurs autres parties de la France.

Ce que les Romains ont fait avec tant de bonheur, ce qui a produit de si précieux résultats dans les provinces soumises à leur empire, nous serions bien coupables de ne pas l'imiter, dans l'intérêt de nos départemens les moins favorisés; aujour-

d'hui que, vieillis par une longue expérience, nous connaissons le prix des lumières et les avantages de l'industrie, une pareille tâche présente sans doute bien des difficultés, mais elle est loin d'être impossible. Déjà même, depuis quelques années, de nombreuses améliorations ont été apportées dans le régime et l'exploitation des eaux minérales. Quelques hommes, aussi éminens par leurs lumières que par leur zèle pour le bien public, se livrent avec ardeur à des recherches, à des essais qui ne peuvent manquer d'amener les plus heureux résultats. Que rien ne ralentisse leurs généreuses investigations; que le gouvernement, éclairé sur ses vrais intérêts qui sont inséparables de l'intérêt de tous, seconde leurs efforts; et bientôt on verra les sources minérales de la France atteindre le double but qui leur est assigné par la nature et par les lois sociales. Il reste beaucoup à faire, puisque l'on compte à peine en France vingt sources qui soient exploitées avec succès, et qu'il n'en est pas une encore où l'on ne puisse opérer d'utiles changemens; mais qu'on se persuade bien que les sources minérales sont de véritables richesses nationales; qu'on perde l'habitude de les considérer exclusivement comme une des ressources de l'art de guérir; et bientôt, on verra une noble émulation s'établir de ville à ville, de département à département, et cette émulation, en tournant à l'avantage des malades, tournera immanquablement à l'avantage des habitans. Il faut que les chimistes continuent à rechercher, à déterminer la nature des eaux, la proportion de leurs principes minéralisateurs; que les médecins les appliquent avec prudence, avec discernement au traitement des maladies; qu'ils recueillent avec un soin scrupuleux tous les faits qui peuvent contribuer à en faire connaître les propriétés médicinales; il faut enfin que, partout où une source aura été trouvée digne d'être exploitée, les administrations, soit après avoir acquis le terrain, soit en secondant et en éclairant le propriétaire, se hâtent de la faire entourer de constructions utiles et commodes, d'en rendre l'abord facile, d'y rassembler tous les objets d'utilité et d'agrément que les malades peuvent désirer. De sem-

blables tentatives pourront quelquefois être infructueuses; mais, le plus souvent, elles seront couronnées du plus heureux succès, et la certitude d'avoir rendu à leur pays un service important, sera la plus douce récompense de ceux qui les auront accomplies avec persévérance. G. T. DOIN, D. M. P.

N. B. Le point de vue économique et d'utilité générale, sous lequel on envisage ici les eaux minérales et leur importance pour les localités qui les possèdent, nous paraît devoir disposer ceux de nos lecteurs que cette question pourra spécialement intéresser, à consulter tous les articles de la *Revue Encyclopédique* dans lesquels on a fait mention de *bains* et d'*établissemens thermaux*. Pour leur éviter des recherches longues et pénibles, nous indiquerons ici sommairement ces articles et les numéros des volumes et des pages où ils se trouvent. — 1. Baignoires ambulantes de M. Valette et bains à domicile, t. III, p. 378, 592. — 2. Bains à vapeur établis à Madrid, par M. Eimery, médecin français, t. V, p. 201. — 3. Bains à vapeur établis sur le terrain de la Solfatara, près Naples, par le docteur Assalini, t. V. p. 386. — 4. *Essais sur les eaux minérales de Pozzuoli;* par *Fr.* LANCELLOTTI, professeur de chimie à Naples. Naples, 1819. t. VI, p. 165. — 5. Établissement pour prendre des *bains de mer*, formé auprès de Marseille par M. Vailhen, t. VII, p. 623. — 6. *Recherches médicales sur les bains à vapeur*, par le docteur *Paul* ASSALINI. Naples, 1820. t. VIII, p. 125. — 7. *Notice sur l'eau minérale de Linthal*, canton de Glaris, en Suisse; par le docteur HEGETSCHWEILER. t. VIII, p. 629. — 8. Établissement de bains de mer chauds et froids et de douches, formé à Boulogne-sur-Mer par M. Quettier, t. IX, p. 200 et t. XXIV, p. 528. — 9. Bains de mer à Dieppe, t. X. p. 652; t. XIX, p. 490. — 10. Bains d'eau sulfureuse d'Enghien, vallée de Montmorency, près Paris, t. X, p. 653. — 11. Eaux minérales de Cambo, près Bayonne (Basses-Pyrénées). t. XIII, p. 236. — 12. Notice de M. *Edouard* LAFFON DE LADÉBAT, sur les *établissemens thermaux du département des Hautes-Pyrénées*, situés à *Cauterets*, *Barèges*, *Saint-Sauveur*, *Bagnères-sur-Adour;* t. XXIII, p. 268-289. — 13. *Mémoire sur les eaux minérales de Fuen-Santa, dans la province de la Manche, en Espagne*, par don *Jos.* TORRÈS. Madrid, 1822, t. XV, p. 564. — 14. *Des bains propres à la santé*, par P. PAGANINI. Turin, 1822, t. XVI. p. 340. — 15. *Les bains de Kiel*, décrits et comparés avec d'autres *bains de mer de la Baltique* et *de la mer du Nord*, par PRAFF. Kiel, 1822. t. XVII, p. 116. — 16. Eaux minérales de Montlignon,

(vallée de Montmorency); *Ibid.* p. 421. — 17. *Hydrologie minérale*, ou histoire de toutes les sources d'*eaux minérales* connues jusqu'ici dans les *états du roi de Sardaigne*, par don *Bern.* Bertini. Turin, 1821. *Ibid*, p.595.—18. *Eaux thermales d'Aix*, (Bouches-du-Rhône,) observées par M. Gimbernat, naturaliste, et par M. le docteur Despine, directeur des bains, t. xviii, p. 456. — 19. Eaux minérales de Sainte Madelaine de Flourens (Haute-Garonne), t. xix, p. 489. — 20. Fontaine minérale d'eau salée à Santenai (Côte-d'Or), t. xx, p. 231. — 21. *Bains de mer de l'île de Norderney* (*Hanovre*), par le docteur de Halem. Hanovre, 1822. t. xx, p. 93. — 22. *Carte des eaux minérales de la France*, par M. Bréon, D. M., conforme à la division adoptée par la commission des eaux minérales. Paris, 1823, t. xxi, p. 399-401. — 23. Nouvelle source d'eau minérale froide, récemment découverte, à Chamouni (Savoie), analysée par M. Gimbernat, t. xxiii, p. 241-242. — 24. *Eaux minérales de Dinan* (Côtes du Nord), par M. Bigeon, D. M. Dinan, 1824. *Ibid.* p. 423.—25. Eaux minérales aux environs de Moscou, *ibid.* p. 746.—26. Établissement de bains à Bex, canton de Vaud (Suisse); sources sulfureuses analysées par M. *Mercanton. Ibid.* p. 754.—27. Bains gazeux de Baden, canton d'Argovie (Suisse), améliorés par M. *Gimbernat*, t. xxiv, p. 516.—28. Établissement balnéo-médical du docteur Paganini, à *Oleggio* (Piémont). *Ibid.* p. 518.— 29. *Recherches sur les eaux publiques de Paris*, par M. Girard, t. xxvi, p. 47-55. — 30. Bains de mer de Boulogne, établissement formé par M. Versial, *ibid.* p. 183.—31. Bains d'Aix en Savoie, *ibid.* p. 290.—32. *Notice sur les mêmes bains*, avec un *plan lithographié*, par M. Francoeur. *Ibid.* p. 313-332.—33. Eaux minérales de Bagnoles (Orne), *Ibid.* p. 599. — 34. Bains de mer à la Teste (Gironde), t. xxvii, p. 594. — 35. Fondation d'un hospice thermal au Mont-d'Or (Puy-de-Dôme), *Ibid.* p. 922.—36. *Manuel d'analyse chimique des eaux minérales médicinales, etc.*, par MM. Henry, père et fils. Paris, 1825, t. xxviii, p. 201. — 37. *Sur les eaux minérales acidules de Vals*, par M. Tailhaud, D. M. Valence, 1825. t. xxviii, p. 521. — 38. Établissemens thermaux de Bade et d'Yverdun, en Suisse, visités et améliorés par M. Gimbernat. *Ibid*, p. 622. — 39. Même sujet, t. xxix, p. 318. — 40. Eaux minérales du Caucase, observées par le docteur Conrad; t. xxx, p. 127. — 41. *Hydrologie minérale*, par Bertini. *Ibid.* 140. — 42. *Hygie des bains*, par Franceschi. *Ibid.* 141.—43. *Recherches sur les bains à vapeur et les fumigations. Ibid. ibid.* (*Voy.* ci-dessus, n° 6.) — 44. Nouvelles eaux minérales découvertes en Russie. *Ibid.* p. 238. M. A. J.

TABLEAU STATISTIQUE

DU COMMERCE DE LA FRANCE, EN 1824;

Lu à l'Académie royale des sciences de l'Institut, dans sa Séance du 3 avril 1826.

Les termes numériques qui expriment le commerce des peuples modernes sont comme les hiéroglyphes de l'antique Égypte, où les leçons de l'histoire, les préceptes de la sagesse et les secrets de l'avenir étaient cachés sous des caractères mystérieux. On peut y découvrir l'accroissement de la puissance des empires, les progrès des arts et de la civilisation et la marche ascendante ou rétrograde des sociétés européennes.

En restreignant à la France les données que nous allons présenter sur ce vaste sujet, nous y joindrons cependant celles qui permettront de comparer le présent au passé, et notre commerce à celui des grandes puissances maritimes et continentales des deux hémisphères. Nous montrerons d'abord, d'après les documens officiels, quelles ont été, pendant 1824, les quantités et la valeur des importations et des exportations; nous établirons ensuite, sur une période de plusieurs années, des termes moyens propres à fixer les idées sur l'état de cette branche principale de la richesse publique.

Exportation.	En 1823.	En 1824.	Différence.
Produits naturels. . . .	163,492,000 —	163,056,000 —	446,000 f.
—— manufacturés..	227,262,000 —	277,486,000 —	50,224,000
Totaux. . .	390,754,000 —	440,542,000 —	49,778,000 f.

Ainsi, la valeur de l'exportation des produits du sol de la France ne s'est élevée en 1824, qu'au même degré que l'année précédente, et même elle a été moindre d'un 326e; conséquemment, l'agriculture n'a pas trouvé de débouchés plus larges ou plus nombreux pour ses productions; mais il en a été tout autrement de l'industrie. Les produits de nos manufactures ont obtenu une vente plus considérable de 50 millions, et plus grande d'un cinquième que l'année précédente. C'est

cet accroissement qui constitue les progrès de notre commerce d'exportation, dont la prospérité est due au perfectionnement rapide de notre industrie et à l'extension de nos établissemens manufacturiers.

L'exportation a été effectuée :

	En 1823.		En 1824.	Différence.
Par	3,488 nav. franç.	— Par	3,955 nav. franç.	. . 467 navires.
	6,117 nav. étrang.	—	6,338 nav. étrang.	. 221
Tot. . .	9,605		10,293	688

Le tonnage de l'exportation a été :

	En 1823.		En 1824.	Différence.
Nav. français	240,048 tonn.	— Nav. français	325,698 tonn.	— 85,650
étrang.	396,310	— étrang.	415,241	— 18,931
Totaux. . .	636,358	—	740,939	— 104,581

La valeur de l'exportation a été distribuée ainsi qu'il suit :

	En 1823.		En 1824.
Exportat. marit.	229,902,200 fr.	— Exportat. marit.	271,019,000 fr.
par terre	160,852,000 fr.	— par terre	169,523,000 fr.
Totaux. . .	390,754,200 fr.	—	440,542,000 fr.

L'exportation maritime a été :

	En 1823.		En 1824.
Par nav. franç. de	87,704,000 fr.	— Par nav. franç. de	136,932,000 fr.
étrang.	142,198,000 fr.	— étrang.	134,087,000 fr.
Totaux. . . .	229,902,000 fr.	—	271,019,000 fr.

Accroissement de la valeur de l'exportation franç. par mer.	49,228,000 fr.
Diminution de la valeur de l'exportation étrang. par mer.	8,111,000
Accroissement absolu de la valeur de l'export. maritime.	41,117,000
—— de l'exportation par terre.	8,671,000
—— total de l'exportation.	49,788,000

Voici les résultats de ces termes numériques :

1° La navigation a gagné d'une année à l'autre, par l'accroissement de l'exportation de nos produits agricoles et industriels, une augmentation de près de 700 bâtimens, jaugeant ensemble 104,000 tonneaux. La navigation nationale forme les cinq sixièmes de l'accroissement du nombre des navires et de l'augmentation du tonnage;

2° L'urgence de cette amélioration était très-grande, puisqu'en 1823 le nombre des navires français qui concoururent à l'exportation ne s'élevait guères qu'à moitié de celui des navires étrangers; en 1824, il en a presque égalé les deux tiers;

3° La flotte de 10,000 navires, sortis de nos ports, chargés des productions indigènes de la France, était formée en 1824, de près de 4,000 navires français, chacun du port moyen de 82 tonneaux, et de plus de 6,000 navires étrangers, jaugeant ensemble chacun 68 tonneaux par un terme moyen; ce qui, comparativement à ces derniers, élève d'un sixième le tonnage de nos bâtimens du commerce au-dessus du terme moyen que présente le leur;

4° La masse des produits agricoles et industriels exportés par mer et vendus à l'étranger dans le cours de cette seule année, était du poids de près de 1500 millions de livres, et du volume de 30 millions et demi de pieds cubes;

5° Si le poids et le volume des produits exportés par terre correspondent, dans la même proportion de la valeur, à ceux exportés par mer, on peut porter approximativement la masse totale des marchandises sortant du royaume chaque année à 2 milliards et demi de livres pesant, et à plus de 51 millions de pieds cubes;

6° Les tonneaux d'encombrement ayant à peu près un volume d'un mètre cube et demi, si tous ceux formant l'exportation annuelle de la France, étaient rangés sur une seule ligne, ils occuperaient une étendue de 1830 kilomètres, et il faudrait 67 journées de marche de 7 lieues chaque pour en parcourir toute la longueur, ce qui ferait un voyage de 469 lieues, comme celui de Paris à Pétersbourg;

7° La valeur de l'exportation maritime faite par les navires français a excédé de 3 millions celle de l'exportation faite par les navires étrangers, quoique ceux-ci fussent plus nombreux dans la proportion de 21 à 13; les cargaisons de nos 4,000 navires valant plus de 136 millions, c'est pour chaque 34,000 f. par un terme moyen; tandis que celles des 6,300 navires étrangers valant seulement 134 millions, la valeur de chacune n'est guère que de 21,000 fr., d'où il suit que les cargaisons de nos bâtimens du commerce sont plus riches d'un tiers, et qu'il est fait une exportation plus considérable par nos navires que par ceux des étrangers, qui cependant en emploient 2,383 au-delà du nombre de nos armemens;

8° L'accroissement de l'exportation effectuée par nos navires s'est élevée, en 1824, à 49 millions; mais celle des navires étrangers ayant éprouvé une diminution de 8 millions, l'accroissement absolu de l'exportation maritime est de 41 millions; plus, l'avantage d'avoir substitué, pour un huitième de cette somme, le commerce national au commerce étranger;

9° L'exportation par terre n'étant que de 169 millions et demi, est encore loin de s'élever aux deux tiers de l'exportation maritime, nonobstant le développement de nos frontières, les besoins urgens et multipliés des états limitrophes, et les lignes de transit, singulièrement favorables, que permet d'ouvrir notre situation géographique, et dont les avantages réciproques sont étouffés par l'esprit de défiance et d'hostilité commerciale des puissances du Continent;

10° Ces causes n'ont laissé en 1824, à l'exportation par terre, qu'un accroissement de 8 millions et demi, tandis que l'exportation maritime en a obtenu un cinq fois aussi grand; d'où il suit que les débouchés offerts à notre commerce par les expéditions d'outre-mer se sont élargis, dans le cours d'une seule année, cinq fois autant que ceux qui ont été donnés par le transit de nos frontières;

11° L'exportation de nos produits, en 1824, a été de 50 millions de francs plus considérable que l'année précédente; ou,

en d'autres termes, elle s'est augmentée d'un huitième de sa valeur en 1823;

12° Ce grand accroissement commercial est dû tout entier aux progrès de notre industrie, dont les produits perfectionnés trouvent dans les marchés étrangers une concurrence moins puissante que celle qui limite l'exportation de nos produits agricoles, et l'empêche d'obtenir la même prospérité.

Il est curieux et important de connaître sur quels objets s'est portée la faveur du choix dans les marchés étrangers, et quelle part est due à telle fabrication ou manufacture dans cette exportation, qui n'est surpassée par celle d'aucun autre pays du monde, excepté l'Angleterre.

Grandes manufactures.	Exporté en 1823.	En 1824.	Différence.
Tissus de chanvre et de lin.	30,360,000—	37,379,000—	7,019,000 f.
Id. de laine.	19,013,000—	20,040,000—	1,027,000
Id. de soie.	84,925,000—	99,486,000—	14,561,000
Id. de coton.	24,464,000—	35,024,000—	10,560,000
Totaux.	158,762,000—	191,929,000—	33,167,000 f.

Arts et Métiers.	Exporté en 1823.	En 1824.	Différence.
Papier.	3,495,000—	6,379,000—	2,884,000 f.
Merceries.	7,345,000—	9,653,000—	2,308,000
Porcelaine.	3,816,000—	4,503,000—	687,000
Verreries.	3,127,000—	3,643,000—	516,000
Bijouterie.	2,699,000—	3,041,000—	342,000
Livres.	2,863,000—	3,171,000—	308,000
Gravures et lithographies. .	1,126,000—	1,727,000—	601,000
Modes.	2,779,000—	3,004,000—	225,000
Chapeaux.	2,854,000—	3,077,000—	273,000
Meubles.	927,000—	1,224,000—	227,000
Effets d'habillement.	2,415,000—	3,809,000—	1,394,000
Peaux ouvrées et préparées.	11,588,000—	16,091,000—	4,503,000
Totaux.	45,034,000—	59,322,000—	14,288,000 f.

Il sort de ces chiffres des considérations commerciales d'une haute importance pour la prospérité publique :

1° Nos quatre espèces de grandes manufactures fournissent à l'exportation annuelle pour près de 200 millions de francs de tissus; elles ont trouvé en 1824 une vente plus considérable de 33 millions, ou d'un sixième, que l'année précédente;

2° Les soieries forment seules la moitié de ce riche commerce; les trois autres espèces de manufactures se partagent la valeur de 100 millions constituant l'autre moitié. Les draps sont la fabrication qui possède les moindres débouchés; ils ont cependant gagné une augmentation de vente d'un million. Les toiles en ont obtenu une plus grande, de 7 millions, et les soieries une de 14. Les cotons sont, après les tissus de soie, les objets les plus favorisés par les progrès de leur vente; on en a exporté en 1824 pour 10 millions et demi de plus qu'en 1823;

3° Ces quatre branches principales de l'industrie française ont procuré à notre exportation beaucoup au-delà des trois cinquièmes de son accroissement. Si les succès de nos lainages avaient égalé dans les marchés étrangers ceux de nos toiles, de nos cotons et surtout de nos soieries, ces manufactures auraient fourni à l'exportation la moitié de sa valeur totale;

4° Parmi les arts et métiers les plus productifs et dont la réussite est la plus grande à l'extérieur, sont ceux qui fournissent au commerce les peaux ouvrées et préparées. La valeur des objets qu'ils ont donnés à l'exportation en 1824 s'est élevée à 16 millions; elle a surpassé de beaucoup plus d'un quart celle de l'année précédente, ce qui est un accroissement immense. Les fabriques de papier ont trouvé aux objets de leurs travaux un débouché plus large, qui leur a permis d'en placer pour un excédant de près de 3 millions; la vente de nos merceries s'est augmentée de deux millions, et celle des effets d'habillement neufs ou portés, d'environ 1,400,000 fr.

5° Il y a eu pareillement des progrès satisfaisans, faits par la bijouterie, la gravure et la lithographie, la typographie, la verrerie commune et surtout les cristaux, la chapellerie et les modes, ainsi que l'envoi des meubles d'appartemens dans les pays étrangers. Cette dernière branche s'est étendue d'un quart, dans son développement d'une année à l'autre.

6° En masse, 12 espèces d'industrie, qui en 1823 n'avaient donné à l'exportation qu'une valeur de 45 millions de produits, en ont fourni pour 60 en 1824, et conséquemment ont accru leur vente extérieure d'un quart dans l'espace d'une seule année; ce qu'elles ont obtenu par les progrès des connaissances commerciales, le perfectionnement des opérations industrielles et l'amélioration de nos habitudes nationales, trop long-tems étrangères à tout ce qu'exigent de tels succès.

7° Ces douze espèces d'industrie et nos quatre espèces de grandes manufactures ont augmenté d'une cinquantaine de millions, dans le cours d'un an, l'exportation de leurs produits, et suffisent pour alimenter les marchés étrangers, d'objets d'une valeur de plus de 250 millions, ce qui crée, par les retours, un commerce montant beaucoup au delà d'un demi milliard.

8° Enfin, l'on peut prévoir, en découvrant quels prodigieux succès notre industrie obtient d'une année à l'autre, la prospérité qu'elle doit atteindre, par la continuation de la paix et l'ouverture d'une multitude de débouchés favorables, demeurés fermés jusqu'à ce jour. Dans la seule fabrication des cotons, la vente des toiles teintes et imprimées s'est élevée de 11 millions et demi à 15, outre 2 millions de toiles blanches. Les calicots imprimés sont montés à 5 millions; l'exportation des tulles a doublé, ainsi que celle des schals et des mouchoirs; et les étoffes dites printanières ou nankinets, s'étant élevées de 800,000 fr. à 3,900,000, leur vente a presque quintuplé dans l'espace d'un an.

Importation.	En 1823.	En 1824.	Différence.
Matières nécess. à l'industr.	221,554,000—	272,873,000—	51,319,000 f.
Objets de consom. naturels.	88,579,000—	121,957,000—	33,378,000
— fabriqués.	51,694,000—	60,030,000—	8,336,000
Totaux.	361,827,000—	454,860,000—	93,033,000 f.

Ainsi la valeur des objets importés en France pendant 1824

a excédé celle de l'importation de 1823 de beaucoup plus du quart de son montant à cette dernière époque. La moitié de cet accroissement est formée de l'acquisition des matières premières qui alimentent nos manufactures. Un tiers ou davantage résulte de la consommation plus grande maintenant des objets naturels exotiques, principalement des denrées coloniales. Un douzième seulement provient de l'accroissement de notre consommation en objets étrangers fabriqués. En divisant en douze parties égales l'augmentation éprouvée en 1824 par notre importation, on reconnaît qu'une seule a eu pour destination les jouissances du luxe; quatre sont entrées dans la consommation domestique, et ont ajouté aux progrès de l'aisance de toutes les classes sociales; six et demie ont contribué essentiellement à l'extension de notre industrie et de notre commerce intérieur et extérieur.

L'importation a été effectuée :

	En 1823.		En 1824.		Différence.
	Par 2,738 nav. franç.	—	Par 3,387 nav. franç.	. .	649 navires.
	3,984 nav. étran.	—	4,183 nav. étran.	. .	199
Totaux. .	6,722		7,570		848 navires.

Le tonnage de l'importation a été :

	En 1823.		En 1824.		Différence.
Nav. français.	247,540 ton.	—	Nav. franç. 316,480 ton.	—	68,940 ton.
étrang. .	421,233	—	étran. 438,005	—	16,772
Totaux. . . .	668,773		754,485		85,712 ton.

La valeur de l'importation a été distribuée ainsi qu'il suit :

	En 1823.		En 1824.
Importat. marit.	232,194,000 fr.	—	Importat. marit. 297,932,000 fr.
par terre.	129,634,000	—	par terre. 156,929,000
Totaux.	361,828,000 fr.		454,861,000 fr.

L'importation maritime a été :

En 1823.			En 1824.	
Par nav. franç. de.	133,543,000 fr.	—	Par nav. franç. de.	189,535,000 f.
nav. étran. de.	98,651,000	—	nav. étran. de.	108,397,000
Totaux.	232,194,000 fr.			297,932,000 f.

Accroissement de la valeur de l'importat. franç. par mer.	55,992,000 fr.
Accroissement de la valeur de l'importat. étrang. par mer.	9,746,000
Accroissement absolu de la valeur de l'impôt maritime. .	65,738,000
Accroissement absolu de l'importation par terre.	27,295,000
Accroissement total de l'importation.	93,033,000
Accroissement total de l'exportation.	49,788,000
Différence de leur accroissement en 1824.	43,245,000
Différence absolue entre le montant de l'une et de l'autre.	14,319,000

Voici les résultats de ces termes numériques :

1° Il est entré dans les ports de France, en 1824, 7,570 navires, chacun, par un terme moyen, du port d'environ 100 tonneaux. C'est 848 ou un dixième de plus que l'année précédente;

2° La navigation nationale forme les deux tiers de cet accroissement; et cette amélioration était d'autant plus urgente qu'en 1823 les trois cinquièmes de l'importation furent opérés par les navires étrangers. Si ces progrès ne se sont pas ralentis, le nombre de ces navires est égalé maintenant par celui des nôtres;

3° L'augmentation du tonnage a été de près de 86,000 tonneaux, dont les quatre cinquièmes appartiennent au commerce français;

4° La masse des produits exotiques importés par mer pour la consommation du royaume est de 754,000 tonneaux; jointe à celle de l'importation par terre, elle est de 1,130,000; leur volume total est d'environ 47 millions et demi de pieds cubes;

5° On peut porter, par approximation, le poids des marchandises importées et exportées annuellement à 4 milliards 700 millions de livres, et leur volume à 3 millions et demi de mètres cubes; leur transport par mer exigerait une flotte de 23,500 navires, ayant chacun une cargaison de 100 tonneaux. Si tous

ces tonneaux, qui forment un encombrement chacun d'un mètre cube et demi, étaient rangés sur une seule ligne, ils occuperaient une étendue de 3,526 kilomètres ou 904 lieues de 2,000 toises, ce qui équivaut à peu près à la circonférence entière du territoire de la France;

6° La valeur de l'importation maritime faite par les navires français a excédé de plus de 81 millions celle qui a été faite par les étrangers, et de 56 millions celle que notre navigation avait effectuée l'année précédente; cependant, l'affluence des étrangers dans nos ports a été plus grande en 1824 qu'en 1823, et ils y ont apporté un excédant de marchandises d'environ 10 millions de francs. Si nos progrès ne se sont pas arrêtés, notre commerce maritime fournit aujourd'hui à l'importation une valeur double de celle qui constitue l'importation faite par les navires étrangers;

7° Notre importation par mer s'est augmentée de 65 millions, ce qui excède l'accroissement de notre transit, par les frontières autres que le littoral, de plus de 38 millions. On ne peut guère porter qu'à la moitié de la valeur de l'importation maritime celle des produits importés par terre, tandis que l'exportation est proportionnellement plus considérable;

8° Nous avons reçu, en 1824, pour 93 millions de produits étrangers de plus que l'année précédente, ou, en d'autres termes, cette branche de notre commerce s'est accrue du quart de sa valeur à cette dernière époque;

9° Il y a un excédant de 14 millions entre la valeur des objets exotiques achetés pour la consommation individuelle jointe à celle de nos fabriques et la valeur des produits agricoles et industriels exportés en 1824; mais aucune balance ne peut être établie que sur une série de termes donnés par une période de plusieurs années;

10° L'ensemble des exportations et des importations effectuées, en 1824, constitue un commerce d'environ 2,400,000 tonneaux de marchandises, évaluées approximativement à 895 millions et demi.

Recherchons le plus brièvement possible sur quels objets

s'est porté l'accroissement de la consommation, et quelle part ont obtenu dans cet accroissement les matériaux qu'emploie notre industrie, les objets naturels consommés par la population et ceux qui sont fabriqués à l'étranger, qu'on admet avec des restrictions plus ou moins sévères.

Matières nécessaires à l'industrie.

	1823.	1824.	Différence.
Coton	48,019,000	64,124,000	16,105,000 fr.
Soies	26,250,000	37,149,000	10,899,000
Laines	12,820,000	9,542,000	3,278,000
Fils de chanv. ou de lin.	5,357,000	6,901,000	1,544,000
Peaux brutes	8,506,000	8,151,000	345,000
Huiles de fabrique	27,625,000	35,000,000	7,375,000
Noix de galle	1,247,000	2,092,000	845,000
Cochenille	1,098,000	2,066,000	968,000
Indigo	8,660,000	9,086,000	426,000
Potasse	2,495,000	4,355,000	1,860,000
Soufre	115,000	1,530,000	1,415,000
Pierres gemmes brutes.	350,000	1,000,000	650,000
Fer forgé	965,000	1,132,000	167,000
Cuivre coulé	7,482,000	12,081,000	4,599,000
Plomb	3,698,000	5,000,000	1,302,000
Étain brut	1,592,000	1,865,000	273,000

Objets de consommation naturels.

	1823.	1824.	Différence.
Sucres	27,860,000	39,709,000	11,849,000 fr.
Café	17,613,000	22,010,000	4,387,000
Poivre	2,479,000	2,620,000	141,000
Tabac	5,804,000	6,042,000	228,000
Huile comestible	6,581,000	15,272,000	8,691,000
Fromages	3,964,000	3,636,000	328,000
Citrons et oranges	2,001,000	2,511,000	510,000
Chanvre	5,500,000	4,437,000	1,063,000
Houille	5,222,000	7,369,000	2,147,000
Chèvres, bétail, moutons.	18,092,000	20,309,000	2,217,000
Bois de construction	10,000,000	12,000,000	2,000,000
Merrains	6,120,000	8,339,000	2,219,000

Objets fabriqués ou de luxe.

	1823.	1824.	Différence.
Toiles de toutes espèces.	19,350,000—	41,573,000—	22,223,000 fr.
Pierres gemmes taillées.	1,000,000—	2,000,000—	1,000,000
Perles fines.	1,000,000—	1,100,000—	100,000
Chapeaux de paille. . .	1,196,000—	1,714,000—	518,000
Merceries.	1,530,000—	1,795,000—	265,000

L'examen de ces nombres présente une série de résultats qui doivent occuper une place éminente dans l'histoire de la richesse publique :

1° De tous les objets qu'embrasse le commerce d'importation, celui qui a la valeur la plus grande et qui alimente l'industrie la plus vaste et la plus productive, est le coton en laine des deux Amériques et du Levant; nous en avons acheté en 1824 pour 64 millions de francs, ce qui, comparativement à l'année précédente, offre un accroissement de 16 millions ou d'un tiers.

2° La plus riche de nos quatre espèces de grandes manufactures, celle qui fournit annuellement au commerce extérieur une vente de cent millions, la fabrication des soieries, s'est approvisionnée au dehors d'une quantité de matières premières plus considérable par sa valeur d'au-delà des deux cinquièmes; les achats ont été portés de 26 millions à 37.

3° Nos fabriques de toiles ont acquis des fils de chanvre et de lin pour un quart en sus de leur approvisionnement précédent à l'étranger; ce qui manifeste un accroissement de besoins dont pourraient profiter nos départemens de l'ouest, en donnant plus d'extension à la culture des plantes textiles et à leur préparation.

4° Les soins plus grands et mieux entendus donnés aux troupeaux ayant augmenté la production des laines indigènes, et aussi sans doute l'augmentation du droit de douanes, ainsi que les limites étroites de l'exportation des draps, atténuant la progression des succès de leurs manufactures, les achats de

laines exotiques ont diminué d'un quart, et ont été réduits de 12 millions à 9.

5° Quoique notre exportation de peaux ouvrées et préparées ait acquis, dans l'année, une valeur de 16 millions, et se soit augmentée du quart au tiers, nos achats de peaux brutes ont été moindres qu'en 1823, et n'ont pas dépassé la moitié du prix de la vente à l'étranger.

6° L'une des plus fortes dépenses qu'exigent les travaux de nos fabriques est l'achat des huiles exotiques; nous en avons importé, en 1824, pour 35 millions; c'est une augmentation d'un cinquième d'une année à l'autre; l'extension des fabrications, dans lesquelles entre ce produit, a sans doute été proportionnelle.

7° Il y a eu pareillement un accroissement notable dans l'emploi des matières tinctoriales; l'importation de la cochenille et de la noix de galle a presque doublé; celle de l'indigo monte à 9 millions de francs.

8° Notre consommation en soude et en potasse a été, en 1824, deux fois celle de l'année précédente; nous avons également acheté des quantités beaucoup plus considérables de métaux bruts ou préparés, notamment pour 17 millions au lieu de 11, de cuivre coulé et de plomb.

9° En masse, les douze principaux articles de notre importation en objets nécessaires à notre industrie, ont éprouvé, en 1824, une augmentation formant au moins 41 millions de francs de plus que l'année précédente.

10° Un accroissement considérable a eu lieu pareillement dans l'exportation des objets naturels qui entrent immédiatement dans la consommation individuelle; les denrées coloniales en forment les articles les plus riches. Nous avons reçu pour près de 40 millions de sucre; c'est une augmentation de 12 millions, qui en suppose une de 18, dans le revenu annuel de nos raffineries; leur fabrication excède maintenant 100 millions de francs.

11° L'importation du café s'est accrue d'un quart, et la consommation de chaque individu en poivre, oranges, citrons et

tabac, a pris aussi plus d'extension. Nous avons acheté, en 1824, pour 15 millions d'huile comestible au lieu de six et demi; nous avons importé de plus qu'en 1823 un quart de la valeur des houilles et des merrains, que nous recevions alors, un neuvième du montant des chevaux et du bétail, et un sixième du bois de construction. Les chanvres sont le seul article important qui ait baissé; nous n'en avons acquis que 4 millions et demi au lieu de 5 et demi.

12° En masse, une douzaine d'objets naturels, introduits pour la consommation, ont formé une valeur de 30 millions, en sus de leur montant en 1823. En consultant les besoins qui ont provoqué leur importation, on trouve que la destruction de nos forêts nous oblige à acheter annuellement des bois pour 20 millions de francs; que les limites trop étroites de l'exploitation de nos houillères nous font importer de l'étranger pour 7 à 8 millions de charbon de terre; qu'il manque à nos provinces méridionales une culture de l'olivier assez étendue et suffisamment productive pour nous fournir des huiles jusqu'à la valeur de 15 millions; et qu'enfin les bornes de notre industrie agricole nous forcent à demander à nos voisins, chaque année, pour plus de 20 millions de chevaux, de bétail et de moutons.

13° Au demeurant, les objets de consommation que nous achetons de l'étranger jusqu'au montant de 80 millions de francs, et quoique notre industrie agricole pût nous les fournir, sont soldés en produits de nos manufactures, et donnent lieu à un commerce d'échange plus ou moins avantageux.

14° Parmi les effets fabriqués ou de luxe, il y en a cinq ou six qui ont éprouvé un accroissement d'importation montant à 24 millions; mais cette somme a été réduite des deux tiers par la diminution d'autres articles.

15° Au nombre de ces objets on en compte plusieurs que notre industrie met à profit, quoiqu'ils aient déjà acquis un premier prix par l'action de l'industrie étrangère. Telles sont les pierres gemmes taillées, qui sont montées avec avantage par nos bijoutiers; telles encore les merceries grossières, les

toiles écrues. Ce dernier objet a monté, en 1824, à 22 millions de plus qu'en 1823; mais nous en avons exporté une valeur excédant de 7 millions celle de l'année précédente. Nous en avons acheté en tout de l'étranger pour 41 millions; nous en avons vendu au dehors pour 37; la différence, qui est encore de 4 millions au moins, suppose que la fabrication des toileries peut s'étendre avec avantage.

Si de ces détails nous nous élevons à des considérations générales sur la richesse actuelle du commerce de la France, nous parviendrons peut-être mieux par des termes relatifs que par des nombres absolus, à fixer les idées sur son étendue.

Quand, pour comparer l'état de nos transactions commerciales avec l'époque antérieure de notre histoire la plus prospère, on recherche quelle était la valeur de nos exportations et de nos importations pendant la période de paix qui suivit, il y a quarante ans, la guerre d'Amérique, on arrive aux résultats ci-après :

De 1785 à 1787, la valeur des exportations fut de	526 m^{ons}.
En 1824, elle s'est élevée à	440
La différence est de	86

Conséquemment, il s'en faut de beaucoup moins d'un cinquième que la valeur de nos exportations ne soit la même que lorsque nous possédions d'immenses colonies, et que nous disputions encore à l'Angleterre la prépondérance maritime. Il ne faut plus à la France que dix-huit mois de progrès aussi rapides que ceux qu'elle a faits pendant 1824, pour effacer complétement les traces qu'ont laissées jusqu'à ce jour, dans la principale branche de notre fortune commerciale, trente années de révolutions, de guerres, de triomphes et de malheurs.

De 1785 à 1787, par un terme moyen, l'importation en France, monta à la valeur de	603 m^{ons}.
En 1824, elle a été de	454
La différence est de	149

Il s'en faut donc presque du tiers de la valeur des objets

tirés de l'étranger maintenant, que notre importation n'égale celle d'autrefois; et cette différence s'explique aisément, quand on se rappelle qu'alors nous étions obligés d'acheter les blés nécessaires au complément de notre consommation, tous les tissus de coton, et une multitude d'objets que notre industrie nous fournit aujourd'hui abondamment.

En masse, le commerce de la France n'excédait pas 1100 millions, à son époque la plus brillante, si l'on déduit de ses transactions les piastres espagnoles, comprises dans les états de marchandises. Sa valeur s'élève maintenant à environ 900 millions; il est du quart au dessous de sa prospérité, telle que l'expriment ces nombres; mais la différence est infiniment moins grande quand on examine les avantages qui résultent de la nature de ses élémens et d'opérations mieux balancées.

L'étendue des ressources nationales et la supériorité de la richesse publique étant, dans l'ordre actuel des sociétés, les plus sûrs garans de l'indépendance des états et de leur prépondérance politique, il importe surtout de connaître comparativement quelle prospérité chaque peuple obtient de son commerce extérieur pour résoudre cette grande question.

Voici un tableau qui présente les termes de la comparaison de notre commerce avec celui des grandes puissances maritimes; ses données sont pour la Grande-Bretagne et les États-Unis des valeurs moyennes fournies par les documens officiels des années les plus récentes.

Exportations.	Grande-Bretagne.	France.	États-Unis.
Produits natur. indigèn.	75,725,000	163,056,000	248,955,000 fr.
— industr. indig.	810,850,000	277,486,000	13,036,000
— étrangers. . .	253,875,000	95,055,000	142,000,000
Totaux. . . .	1,140,450,000	535,597,000	403,991,000

Importations.	Grande-Bretagne.	France.	États-Unis.
Produits étrangers. . .	411,825,000	404,738,000	246,000,000 fr.
— coloniaux. . .	342,175,000	50,323,000	137,000,000
— entreposés. .	»	173,771,000	»
Totaux. . . .	754,000,000	628,832,000	383,000,000 fr.

Ce tableau présente des données importantes sur la situation actuelle du monde commercial.

1° Les produits naturels exportés par la France sont d'une valeur double de ceux qu'exporte l'Angleterre; ils sont moindres de moitié que ceux des États-Unis; notre supériorité à cet égard sur le premier de ces pays tient à la vente de nos vins et eaux-de-vie, qui s'est élevée en 1824 à 64 millions de francs. La supériorité des États-Unis résulte de l'exportation des produits provenant de leurs forêts et de leurs pêcheries, et principalement du haut prix des denrées tropicales indigènes des états les plus méridionaux de l'Union.

2° Les produits industriels exportés par la France ne sont guères que du tiers de la valeur de ceux exportés par l'Angleterre; ils sont 21 à 22 fois aussi riches que ceux des États-Unis. La supériorité de l'Angleterre résulte principalement de la vente des tissus de coton de ses fabriques.

3° Quoique notre réexportation des produits étrangers entreposés se soit augmentée, dans ces derniers tems, de près de moitié, celle de l'Angleterre vaut plus de deux fois et demie le montant actuel de la nôtre. Celle des États-Unis ne l'excède que de la moitié de sa valeur. Ainsi l'exportation de la France l'emporte sur celle de l'Angleterre, par la valeur supérieure des produits naturels, et sur celle des États-Unis, par la valeur bien autrement grande de ses produits industriels; mais elle est inférieure à ce dernier égard aux Iles-Britanniques; et elle l'est aussi à l'Union américaine, quant à la valeur des produits naturels exportés. Son commerce d'entrepôt est pareillement d'une moindre richesse que celui de ces deux puissances maritimes, et son accroissement doit exciter vivement la sollicitude du gouvernement.

4° En masse, il s'en faut de 69 millions que notre exportation totale n'atteigne la moitié de celle de la Grande-Bretagne; mais cette dernière ne la vaut exactement que deux fois, lorsqu'on compare seulement les produits indigènes exportés fournis par le sol et par l'industrie. Il s'en faut de plus de 130 millions que l'exportation américaine puisse égaler la nôtre; c'est

une différence d'un quart, qui s'élève à moitié, quand on déduit le commerce de réexportation.

5° L'importation des produits étrangers est à peu près la même en France et en Angleterre; elle est presque double de celle des États-Unis. La grande différence qui existe entre les deux premières de ces puissances se forme de celle des produits coloniaux importés. L'Angleterre en reçoit près de sept fois autant que nous, et les États-Unis deux fois et demie; mais dans cette évaluation, il ne se trouve compris, quant à la France, que les produits introduits pour la consommation; et si l'on y joint les produits entreposés, la balance rétablit son équilibre.

6° En masse, il s'en faut de 126 millions, ou du 5me au 6me, que notre importation totale n'égale celle de la Grande-Bretagne; et elle tend vers le double de celle des États-Unis; mais, il y a exagération dans le terme numérique qu'elle présente, et qui s'enfle par la valeur des marchandises demeurées dans les entrepôts, sans qu'il y ait aucune garantie de vente pour l'année suivante. Si 1825 n'a offert que les mêmes débouchés ouverts en 1824, l'importation des produits entreposés aura excédé l'exportation d'environ 78 millions, et la valeur des marchandises importées utilement soit pour la consommation, le transit, ou la réexportation par mer, aura monté à 550 millions.

7° Dans cette hypothèse, la balance entre l'exportation et l'importation totale serait contre la France d'environ 14 millions; elle est en faveur de l'Angleterre de 386 millions, dont les marchandises exportées excèdent celles qui sont introduites dans les Iles Britanniques; aux État-Unis, il y a une singulière variation dans la valeur des objets achetés ou vendus. Dans ces derniers tems l'Union américaine a obtenu une balance favorable d'environ 20 millions.

8° Les produits naturels exportés par les trois grandes puissances maritimes montent à 488 millions, et leurs produits industriels à 1100 millions; conséquemment, leur agriculture et leurs mines fournissent moitié moins que leur industrie au commerce extérieur.

9° Les produits coloniaux qu'elles reçoivent valent 530 millions, non compris ceux qui demeurent dans les entrepôts de la France; conséquemment, leur commerce agit sur une valeur plus grande de denrées coloniales que de produits agricoles indigènes.

10° Elles reçoivent tant pour leur consommation que pour leurs entrepôts une masse de produits étrangers valant 1235 millions; elles en réexportent pour environ un demi milliard en y comprenant les denrées coloniales. Leur importation totale étant de 1765 millions, leur consommation en produits coloniaux et étrangers s'élève à 12 ou 1300 millions.

11° En 1822, la valeur des exportations de la Russie a été de 201,400,00 fr., et celle de ses importations de 188,150,000; ce qui porte la masse totale de son commerce à 389,550,000 fr.

Celle des États-Unis s'élève à 787 millions.
Celle de la France . . . . à 1164
Celle de l'Angleterre . . . à 1894

Ainsi le commerce extérieur des quatre grandes puissances du monde civilisé monte annuellement à 4 milliards 234 millions de francs.

12° Leur participation dans cette somme est proportionnellement comme il suit: la Russie 1; les États-Unis 2; la France 3; l'Angleterre 5. Mais, si l'on compare à leur population la masse de leur commerce, cette proportion est modifiée de la manière suivante.

Un commerce d'exportation et d'importation de 1900 millions, réparti entre les 22 millions d'habitans des Iles-Britanniques, donne 87 fr. pour la participation de chacun d'eux.

Un commerce de 790 millions donne 79 fr. pour chacun des 10 millions d'habitans des États-Unis.

Un commerce de 1164 millions donne moins de 40 fr. pour chacun des 30 millions d'habitans de la France.

Enfin un commerce de 390 millions fait par les 50 millions de sujets de la Russie, n'élève pas à 8 fr. le contingent de chacun d'eux.

D'où il suit que proportionnellement à la population, le

commerce extérieur de la France est quintuple de celui de la Russie, mais moitié moindre que celui des États-Unis et de l'Angleterre.

L'examen du commerce intérieur, formé par la consommation, nous fournirait des données moins défavorables, et qui montreraient les progrès étonnans de la production agricole et industrielle, et l'aisance que le travail répand, depuis vingt-cinq ans surtout, dans toutes les classes de la population; mais, la multiplicité des élémens dont se compose nécessairement un tel tableau, ne permet pas de les exposer sommairement, et exige le cadre étendu d'un ouvrage spécial, tel que celui que nous avons offert à l'Académie des sciences (1). Il suffit à l'objet que nous nous proposions ici, d'avoir fait connaître l'état actuel du commerce de la France à l'extérieur, ses principaux objets d'exportation et d'importation, leur valeur, les progrès de nos transactions d'une année à l'autre et le degré d'extension dont chacune d'elles est susceptible, pendant une aussi courte période.

Outre ces élémens de la richesse publique, que nous avons exprimés, par des termes numériques, nous avons montré en nous servant du même moyen de conviction, qu'excepté la Grande-Bretagne, aucune des premières puissances de l'Europe n'égale la France par l'étendue et la richesse de son commerce; et que notre agriculture et notre industrie possèdent de telles ressources qu'en dix années, avec des débouchés suffisans et sans progrès plus rapides que ceux d'aujourd'hui, la masse de nos produits indigènes exportés peut doubler de valeur, surpassant alors en richesse ceux de l'Angleterre dont la prospérité commerciale est cependant sans exemple dans l'histoire et sans rivale dans le monde. A. MOREAU DE JONNÈS.

---

(1) *Le Commerce au XIXe siècle*, état de ses transactions dans les principales contrées des deux hémisphères, causes et effets de son agrandissement et de sa décadence, et moyens d'accroître et de consolider la prospérité agricole, industrielle, coloniale et commerciale de la France; ouvrage couronné par l'Académie de Marseille. 2 vol. in-8°.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ESSAI SUR LES CRYPTOGAMES DES ÉCORCES EXOTIQUES OFFICINALES, précédé d'une *Méthode lichénographique, etc.*; par *A.-L.-A.* FÉE (1).

Beaucoup de personnes qui jugent de l'importance d'un livre sur son titre, et sur les éloges qu'en font les journaux quotidiens, concevront difficilement que celui-ci, dont aucune feuille n'a fait mention, et que l'auteur intitule modestement *Essai*, puisse être excellent et fort utile. Le mot *cryptogames*, surtout, ne lui sera pas un puissant motif de recommandation auprès des hommes superficiels. Les cryptogames sont de fort petites choses sans doute : elles n'en méritent pas moins qu'on les étudie. En composant son système sexuel d'un usage si commode, et que l'emploi des familles naturelles n'a pas encore rendu inutile, Linnée ne dédaigna pas ces êtres singuliers, et forma, pour les y comprendre, une vingt-quatrième classe, dont les caractères consistaient dans le mystère de leurs amours, c'est-à-dire dans l'absence de toute fleur distincte. Depuis ce grand homme, les botanistes à réputation négligent ces végétaux clandestins, qui n'offrent pas une multitude d'organes générateurs auxquels on puisse donner des noms nouveaux ; noms dont la multitude surpassera bientôt le nombre des végétaux existans. On se borne ordinairement, dans les grands ouvrages à planches, où le dessinateur et le graveur ont les huit

(1) Paris, 1826 ; Didot, rue Jacob, n° 24. Grand in-4°, avec 34 planches représentant en couleurs plus de 250 espèces dans près de 600 figures ; prix, 42 fr.

dixièmes du mérite, à donner des descriptions faites sur le sec, souvent d'après d'exécrables échantillons, tout-à-fait méconnaissables, mais rapportés de loin, et dont on peut faire un titre d'immortalité pour quelque amateur vivant de botanique, lequel ne manque point par reconnaissance d'envoyer à l'auteur du genre nouveau, bon ou mauvais, qui porte son nom, les raretés de son herbier. On commence néanmoins à sentir le ridicule de cette manière de demander une sorte d'aumône; les bons esprits reconnaissent que les plus magnifiques végétaux ne jouent pas dans la nature un rôle plus important que les plus petits; il est même des philosophes qui croient que la connaissance de ces derniers peut produire d'immenses résultats pour l'avancement de l'histoire naturelle, et nous sommes du nombre des humbles qui n'affectent pas un surperbe dédain pour les cryptogames. Aussi, trouvons-nous que M. Fée a dit fort à propos : « L'étude des moindres objets en botanique a détruit plus d'erreurs que les découvertes faites dans les autres branches de nos connaissances n'ont amené de résultats ». En effet, cette étude a fait disparaître les divisions des règnes et prouvé que, tout tranchés qu'on supposait ceux-ci, leur séparation n'était pas moins arbitraire que tant d'autres dont on a surchargé la science sans nécessité. M. Fée, par ses recherches patientes et minutieuses, a surtout prouvé, contre l'autorité des noms les plus imposans, la vanité de l'arithmétique introduite dans les sciences naturelles, puisque l'une des unités botaniques des Adansons modernes, le *lichen scriptus*, L. est devenue pour lui une famille entière des *graphidées* composée de sept genres des mieux circonscrits, contenant plus de cent espèces certaines. N'est-ce rien que d'avoir ainsi signalé une route d'erreur aux savans qui eussent pu dépenser beaucoup de tems pour supputer, d'après des flores plus ou moins incomplètes, dans quelles proportions rigoureuses sont, à la surface du globe, les plantes de telle ou telle famille aux plantes de telle ou telle autre?

« Non, sans doute, les cryptogames ne sont pas sans importance, ajoute judicieusement M. Fée; elles paraissent destinées

à couvrir de terreau les surfaces qui en sont privées, et préparent ainsi une couche d'humus qui reçoit plus tard les germes des grands végétaux. Le roc se charge d'abord de lichens crustacés, puis de lichens foliacés... Cependant, quelques auteurs, et après eux plusieurs personnes étrangères à la botanique, ont qualifié ces plantes d'imparfaites. Mais ici le mot d'imperfection ne sert-il pas de voile à l'ignorance? Nul être imparfait n'a pu sortir des mains du Créateur; et, si cela eût été possible, aucun principe de reproduction n'eût accompagné cette œuvre ébauchée. » Les recherches de l'auteur confirment pleinement tout ce qu'il dit au sujet de l'utilité des cryptogames, de la singularité de leur reproduction, de la variété avec laquelle nous les trouvons répandues dans la nature, où, malgré les lois qu'ont prétendu établir dans la distribution des êtres quelques écrivains, qui n'avaient pas suffisamment observé les objets sur lesquels ils écrivaient, beaucoup d'espèces sont communes à toutes les contrées de l'univers. Il en est, néanmoins, qui, cosmopolites relativement aux climats où la température leur permettait de vivre, ont pour patrie telle ou telle écorce; et de là, M. Fée a imaginé un nouveau moyen de signaler les écorces officinales, de sorte que, par les cryptogames qui la couvrent, on pourrait distinguer une espèce de quinquina de toute autre; cette observation correspond, en botanique, à celle des entomologistes qui ont constaté que le pou de l'Éthiopien n'était pas celui de l'Européen, d'espèce japétique, et qu'ainsi le blanc et le nègre, comme on les appelle vulgairement, n'appartiennent pas à la même espèce du genre *homme*. Cette manière d'étudier les choses les plus méprisables en apparence, pour atteindre aux vérités de l'ordre le plus élevé, vaut bien celle de ces botanistes dont les longues recherches sur l'insertion d'un filet ou sur la disposition d'une bractée, finissent par décider, par exemple, que tel arbuste est plutôt une ternstræmiacée qu'une onagraire? Quoi qu'il en soit, M. Fée qui n'annonçait qu'un essai sur les cryptogames des écorces officinales, a donné beaucoup plus qu'il ne promit, et la

méthode lichénographique dont il fait précéder son beau travail, est certainement préférable à celle d'Acharius, si souvent modifiée par son auteur, et qui rompait encore bien des rapports naturels, même après avoir subi ses derniers changemens. Nous pourrions cependant adresser quelques observations critiques à l'auteur, au sujet de plusieurs de ses groupes et de ses genres, qui nous paraissent être un peu trop nombreux, et quelquefois basés sur des différences offertes par des échantillons d'herbier, plutôt que par des plantes étudiées en profusion dans l'état de fraîcheur. Un savant allemand qui s'occupe de la même famille de plantes que M. Fée, simplifie aujourd'hui singulièrement la méthode lichénographique, et il a raison. Il y a plus de vingt ans que nous soupçonnions l'existence d'une seule espèce, depuis le *L. pixidatus* le plus simple, jusqu'au *L. rangiferinus* le plus compliqué. Or, nous ne saurions adopter tout au plus que comme sous-genre les *cladonia*, *scyphiphorus*, et *pycnotelia*. Peut-être aussi, l'auteur n'a-t-il pas assez remonté aux sources où puisa quelquefois Acharius, c'est-à-dire aux ouvrages dans lesquels on s'est occupé de lichens avant le classificateur suédois. Il eût vu, par exemple, dans l'un des nôtres, publié il y a plus de vingt ans, un *lichen unguigerus*, reproduit par Acharius sous le nom de *nephroma unguigera*, et ne l'eût pas donné comme nouveau et découvert par un autre voyageur, sous le nom de genre *erioderma*, nom qui doit être rejeté, parce que la plante en question que nous n'avons pas étudiée seulement d'après quelques mauvais échantillons mal préparés, mais sur place à Mascareigne, est un véritable *nephroma*, et qu'il était absolument inutile de l'extraire d'une coupe où est suffisamment bien placé notre lichen.

Après avoir parfaitement caractérisé les lichens, et de manière à ce qu'il soit désormais impossible de les confondre avec quelque autre classe de végétaux que ce soit, M. Fée en forme dix-huit groupes ou familles, et les dispose, dans la planche IV, comme il serait curieux de disposer les familles et les genres des autres classes, c'est-à-dire, en cercle d'où partent des raccords vers les points d'affinité des classes et familles voisines. Main-

tenant qu'il est bien démontré que toute disposition rectiligne, en histoire naturelle, ne peut tout au plus équivaloir, par rapport aux convenances naturelles, qu'au système sexuel qui ne rompait guère plus d'affinités, les naturalistes devraient s'appliquer, ainsi que l'avaient déjà tenté M. Gallesio pour le genre *citrus*, M. Cassini pour les synanthérées, et le premier pour les lichens, notre modeste et savant ami le chef de bataillon Delise, les naturalistes devraient, disons-nous, s'appliquer à composer des cartes, où, suivant le vœu de Linné, les productions de la nature se trouveraient disposées comme les empires le sont sur les cartes de géographie.

Soixante genres qu'il serait trop long de mentionner ici, deux cent quatre-vingt-huit espèces, dont plus de la moitié sont parfaitement figurées, remplissent l'excellent ouvrage que nous recommandons aux naturalistes, et auquel sa magnifique exécution assure une place distinguée jusque dans les bibliothèques, même de luxe.

Nous saisirons cette occasion; et, puisqu'il est question de parasites des écorces, pour déplorer l'interruption d'un ouvrage qui pouvait former le complément de celui que M. Fée a terminé avec une si prodigieuse célérité; nous voulons parler des *fascicules* du docteur Chevalier, auxquels M. Firmin Didot prêtait aussi le secours de ses beaux caractères. Les dix planches qui en ont déjà paru sont de véritables chefs-d'œuvre, où les figures équivalent presque aux objets représentés pour les personnes qui veulent reconnaître une espèce du premier coup d'œil, sans perdre un tems précieux à comparer de longues et minutieuses descriptions, souvent insuffisantes pour faire reconnaître les cryptogames. Le docteur Chevalier faisait à peu près, pour les espèces indigènes, ce que le savant dont l'ouvrage vient de nous occuper, a fait pour les espèces exotiques; et il serait plus important qu'on ne pense en histoire naturelle de fixer l'existence de tous ces avortons de la création par lesquels cette puissance semble avoir commencé et terminé l'exécution de ses plans merveilleux.

Bory de Saint-Vincent.

GÉOMÉTRIE ET MÉCANIQUE DES ARTS ET MÉTIERS ET DES BEAUX-ARTS; COURS NORMAL *à l'usage des ouvriers et des artistes, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures;* professé au Conservatoire des arts et métiers, par le baron *Charles* DUPIN, de l'Académie des sciences, etc. (1).

Nous n'avons pu annoncer encore que le premier volume de cet ouvrage vraiment national (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXIX, pag. 203), dont l'heureuse influence, secondée par les professeurs qui le prennent pour matière de leur enseignement, va placer la classe industrieuse de la France au premier rang, ou pour mieux dire, hors de rang, quant à l'instruction. Si l'on compare, même en Angleterre, les écoles d'ouvriers à celles qui se forment dans presque toutes nos villes, on sera convaincu que la métropole de l'industrie ne pourra conserver la supériorité qu'elle avait acquise, et qu'on ne lui contestait plus; que le génie français, aidé par le savoir, va la suivre à grands pas dans la carrière, l'atteindre, et enfin la dépasser. Lorsque nous compterons par milliers, dans presque toutes nos provinces, les ouvriers pourvus des connaissances renfermées dans les trois volumes de ce cours normal, il sera bien difficile qu'un fait instructif échappe à l'observation, que les perfectionnemens n'arrivent point en foule, et qu'appréciés avec justesse ils ne se répandent partout, sans retard et sans obstacle. De fausses vues, de stériles essais ne feront pas perdre un tems précieux : l'homme habile trouvera partout d'autres hommes capables de le seconder, le charlatan fera peu de dupes, et celles qu'il pourra séduire encore inspireront moins d'intérêt et de regrets : ces résultats de l'instruction ne sont-ils pas un perfectionnement moral, et de la plus haute importance? Ferait-on plus, ou mieux, par quelque autre moyen?

---

(1) Paris, 1826; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. 3 vol. in-8°, avec beaucoup de planches gravées; prix, 6 fr. chaque vol.

La nature et le but de cet ouvrage et de l'enseignement qu'il est destiné à propager méritent la plus sérieuse attention, non-seulement des professeurs, mais de tous les hommes qui pensent; et les *hommes du monde* ne refuseront pas d'être compris dans ce nombre. Peut-être même conviendrait-il de leur recommander plus particulièrement les observations suivantes auxquelles on est conduit par la lecture de l'ouvrage de M. Dupin.

L'instruction littéraire peut être morcelée, partielle, réduite à un petit nombre d'objets, sans rien perdre de ses charmes, de son utilité, de son mérite. Cette propriété remarquable a dû lui concilier beaucoup de suffrages, et décider en sa faveur des préférences de goût, que l'on attribue volontiers à l'estime, soit qu'on les accorde, soit qu'on en profite. Fortes de cette prédilection générale, les lettres ont imposé, sans le vouloir, aux autres divisions des connaissances humaines quelques-unes de leurs opinions, quelques maximes ou règles qui ne convenaient qu'à elles seules. C'est ainsi qu'on a cru dire une chose sensée, en conseillant de ne prendre que *la fleur* de ces connaissances, de se tenir à la *superficie* et de ne rien *approfondir*. Montesquieu, que les lettres ne désavouent point, était loin de partager, à cet égard, l'opinion commune : *dans une science*, disait-il, *on ne tient rien, si l'on ne tient toute la chaîne*. Cette pensée, reproduite fréquemment, et sous des formes diverses, est demeurée dans les écrits, sans devenir une vérité pratique; destinée qui lui est commune avec beaucoup d'autres résultats de l'expérience et de l'observation. Presque toujours, les ouvrages dont le but est l'instruction de la classe laborieuse sont regardés comme élémentaires, parce qu'ils commencent effectivement au point de départ, et qu'ils ne vont pas loin : c'est à peu près comme si l'on affirmait qu'un voyageur est arrivé, parce qu'il s'est mis en route, et qu'il a fait quelques pas. Rien de plus inutile que ces prétendus ouvrages élémentaires : malheureusement, plusieurs sont couronnés et répandus par des Sociétés philantropiques. Avec cette direction, la bienfaisance ne peut atteindre son but, et

la profusion des livres n'est point une source de lumières. Pour que l'enseignement soit profitable, il faut qu'il embrasse dans toute son étendue un objet spécial ; si cet objet n'était montré qu'en partie, autant aurait valu le laisser entièrement caché. Mais l'intelligence qui aperçoit les limites réelles d'un objet compris dans le domaine des arts ou des sciences, et l'esprit d'analyse qui trace ces limites avec clarté et précision, sont des facultés assez rares ; elles constituent le talent capable de composer de bons ouvrages élémentaires : on les cherche souvent, là où elles ne peuvent être, dans la médiocrité.

Nous ignorons si les champs de l'imagination sont plus vastes que ceux dont se compose le domaine des sciences et des arts : mais nous voyons clairement que l'imagination forme des groupes et les détruit, combine et bouleverse au gré de ses fantaisies plus ou moins raisonnables ; au lieu que les sciences mettent tout en ordre, et que les arts dont les produits doivent être durables, suivent également des procédés indiqués par la nature des choses. On sait aussi que l'effet ordinaire de la régularité et de la symétrie est de diminuer la grandeur apparente d'un ensemble d'objets : c'est peut-être une illusion de cette espèce qui livre l'immensité à l'imagination, et renferme les sciences et les arts entre des bornes que l'on ne peut voir, mais dont on admet l'existence, sur la foi du raisonnement. Quel que soit le nombre des objets qui remplissent cet espace, ils y forment des groupes *naturels*, dont les parties ne peuvent être connues indépendamment de la place qu'elles occupent, dont chacun peut être le sujet d'un traité, d'un ouvrage *élémentaire*, pourvu que rien n'y soit omis, que l'ordre des analogies soit rigoureusement observé et que l'on n'y remarque point de lacunes. Un ouvrage ne peut être instructif, s'il ne satisfait à toutes ces conditions.

On ne sera donc point surpris que M. Dupin ait consacré trois gros volumes à un *Cours normal de géométrie et de mécanique pour les ouvriers*. Le savant professeur n'a certainement rien mis dans son ouvrage qui puisse être considéré comme un luxe de savoir ; il connaît trop bien le prix du tems

pour ne pas épargner celui de ses élèves, de ses nombreux collaborateurs dans toute la France, et le sien propre. Si donc il a fallu trois volumes de 500 pages au moins pour enseigner aux ouvriers la géométrie et la mécanique usuelles, quels fruits aurait-on pu recueillir d'un pareil nombre d'opuscules réduits, suivant l'usage, à trois ou quatre feuilles d'impression, et décorés du titre d'ouvrages *élémentaires?* Loin que M. Dupin ait mis dans son ouvrage rien dont il eût pu se passer, il est aisé de prévoir que chaque réimpression s'accroîtra de quelques faits, de préceptes ou de données générales dont l'expérience de l'enseignement ou des ateliers auront fait sentir le besoin. Le premier volume, consacré à la *géométrie*, n'est guère susceptible de varier dans son étendue; le second, où les *théories mécaniques* sont exposées, peut aussi atteindre très-promptement la forme et les développemens que comportent le nombre limité et la nature des élémens dont il est composé. Mais le troisième volume, destiné à la description de l'*art des machines*, de ses ressources et de ses procédés, cette partie de l'ouvrage ne peut avoir de limites que celles de la durée de l'enseignement: elle doit renfermer tout ce qu'il est possible d'y mettre; son utilité sera proportionnelle à son étendue: le tems approche peut-être où l'on sentira la nécessité d'y ajouter un autre volume.

Ce cours devait être spécial; il s'agissait d'enseigner la géométrie des arts, et la mécanique des machinistes. Mais, est-il possible de considérer ces deux sciences sous un aspect différent, et de les traiter diversement, suivant les applications qu'on veut en faire? Ne sont-elles pas l'une et l'autre un ensemble de vérités disposées dans un ordre invariable, et dont l'expression peut être ramenée au dernier degré de justesse et de concision? Les sciences n'ont-elles pas, en général, un caractère de simplicicité qui semble imposer la nécessité de les présenter constamment sous la même forme, quel que soit l'usage qu'on veut en faire? Pour répondre à ces questions, examinons si la *géométrie des arts* n'est pas effectivement un peu différente de la géométrie considérée dans toute sa généralité,

et si la *mécanique du machiniste* est exactement la même que celle de l'astronome.

Le but des arts dits *mécaniques* et de ceux des beaux-arts qui emploient le dessin est d'exécuter des formes déterminées, ou de trouver ces formes d'après certaines conditions. Les méthodes de calcul y sont très-souvent nécessaires; mais on y fait un usage continuel des méthodes auxquelles on applique la dénomination très-exacte de *géométrie descriptive*, parce qu'elle donne effectivement les moyens de déterminer les formes et les situations, et par conséquent de les décrire. Or, c'est un fait très-remarquable, et bien digne de trouver place dans l'histoire des sciences, que cette partie essentielle de la géométrie, aussi ancienne que les arts et que toute autre application des sciences, n'a commencé à prendre la forme scientifique que dans le XVIIIme siècle. Ce serait en vain que l'on en rechercherait quelques vestiges dans les écrits des anciens géomètres, ni dans les ouvrages de mathématiques, rédigés suivant l'ancienne méthode classique. On n'aurait pu l'introduire dans l'enseignement, si l'on avait conservé l'échafaudage des théorèmes, corollaires, scolies, etc., ainsi que les fatigantes et presque toujours inutiles démonstrations des propositions inverses. Les Anglais qui ont persisté avec une sorte d'obstination dans les vieilles habitudes d'instruction mathématique, n'ont point rédigé la *géométrie des arts*, quoiqu'elle fût répandue dans leurs ateliers et leurs chantiers. Les ouvriers l'y apprenaient, et continuent encore à l'apprendre, non comme une science, mais comme un art, avec plus de tems et de peines, et moins bien.

Cependant, la géométrie descriptive n'est pas toute la *géométrie des arts*, quoiqu'elle en forme la partie essentielle et caractéristique. Comme son but n'est que de déterminer et de décrire des formes, elle ne s'occupe point des mesures, ni des méthodes de calcul dont les arts ne peuvent se passer. Il a donc fallu prendre ces connaissances dans les dépôts qui les renferment, dans les meilleurs élémens de géométrie. On ne reprochera point à M. Dupin un fastueux étalage d'un savoir

inutile aux arts; il s'est réduit scrupuleusement à ce que les artistes ne peuvent ignorer sans inconvéniens.

Une *machine* a pour objet d'appliquer une force motrice à la matière sur laquelle cette force doit agir, d'imprimer et de diriger le mouvement. La route que le mobile doit parcourir est déterminée, il n'est jamais *libre*. Les mouvemens des corps célestes s'accomplissent d'une autre manière, et ne sont point soumis aux mêmes conditions; ils sont *libres*; les forces dont ils éprouvent l'action ne sont soumises qu'à une seule loi : la *mécanique céleste* a donc à résoudre des problèmes fort différens de ceux qui occupent le machiniste. L'étude du système du monde suppose la connaissance de la théorie du mouvement des corps libres; pour les applications aux arts, il ne s'agit que des mouvemens qui s'accomplissent suivant des lignes ou sur des surfaces déterminées. Ainsi, la mécanique générale, telle qu'elle est devenue par les travaux de D'Alembert, d'Euler, de Lagrange, etc., va plus loin que ne l'exigent les besoins du machiniste. Il fallait rédiger une *mécanique des arts*. Voyons comment M. Dupin a conçu l'ensemble et la distribution de son *Cours de géométrie et de mécanique*.

Le *Traité de géométrie* est divisé en *seize leçons* où les applications, toujours à la suite de la théorie, servent en même tems à la faire mieux comprendre et à la fixer dans la mémoire. Huit leçons de géométrie descriptive font parcourir aux élèves tous les principes et toutes les méthodes de cette science, et quelques-uns de ses usages. L'auteur y a traité des *cylindres*, des surfaces *coniques*, *développables*, *gauches*, *de révolution*, *spirales*; tous ces genres de surfaces d'un emploi si multiplié n'étaient connus que très-imparfaitement, et quelques-unes de leurs propriétés les plus remarquables n'avaient été révélées qu'aux géomètres, sans que les arts en eussent profité. Les méthodes générales pour tracer l'*intersection* des surfaces dont la situation, la forme et les dimensions sont données géométriquement, fournissent la solution d'une multitude de problèmes. L'auteur passe aux considérations importantes des tangentes aux courbes et des plans tangens aux surfaces, no-

tions beaucoup trop restreintes dans les élémens ordinaires de géométrie. La mesure de la *courbure* des lignes et des surfaces est un autre ordre de connaissances qui manquait totalement à la classe industrieuse, et qui donnera plus de précision à quelques procédés, plus de justesse au coup d'œil, et surtout l'habitude de la correction, sans laquelle les arts ne se perfectionneraient point. La seizième leçon est l'*exposition faite à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale sur les progrès du nouvel enseignement de géométrie et de mécanique*. L'ordre des tems assignait à cet exposé la place qu'il occupe aujourd'hui, il ne serait pas moins bien placé au commencement, en forme d'introduction.

L'enseignement des *théories mécaniques* comprend *quinze leçons*, où les applications trouvent aussi leur place, immédiatement à la suite des vérités qu'elles éclaircissent et développent. Dans la première leçon, l'auteur expose notre système métrique, et il en fait sentir les avantages. L'abondance de la matière l'oblige à continuer le même sujet dans la leçon suivante, où il expose aussi les premières lois du mouvement. Dans cette première partie de son traité de mécanique, il a dû suivre la route frayée par ses prédécesseurs : sa méthode d'exposition ne pouvait différer de celle des anciens auteurs que par un langage plus simple, un peu différent des formes ordinaires de la science, par des exemples plus multipliés, plus familiers et non moins utiles et instructifs. Il ne lui était donc pas possible d'être aussi court sur chaque sujet : il fallait renoncer au laconisme habituel de la langue des sciences, et prendre de tems en tems le ton de la conversation, toujours un peu verbeuse. Il faut avoir lu ce traité de mécanique, pour bien juger des difficultés que l'auteur avait à surmonter. Un livre, tel que celui-ci, suppose plus que du savoir : si l'on n'y trouvait que ce qui convient à l'étude de la science, de bons élémens; si l'auteur n'y montrait point, à chaque page, le fruit des observations qu'il a faites en enseignant, il serait encore loin du but; nos ouvriers n'auraient qu'une instruction plus apparente que réelle, *superficielle* dans le sens le plus raisonnable de ce mot,

qu'ils ne conserveraient pas long-tems, et qui, dans la pratique, ne serait pas un guide assez digne de confiance. Ne craignons point de le répéter : l'auteur se serait exposé à n'avoir fait qu'un travail d'une utilité restreinte et peu certaine, si son livre était plus court.

M. Dupin n'a point conservé la division ordinaire des traités de mécanique ; il n'expose pas séparément les conditions de l'équilibre et les résultats du mouvement. Comme à toutes les époques de notre vie, et principalement dans notre jeunesse, les faits de mouvement nous sont beaucoup mieux connus que ceux d'équilibre, rien de plus conforme aux habitudes de notre intelligence et aux règles de la logique, que de partir de ce que nous savons le mieux, pour procéder à de nouvelles recherches. La troisième leçon sur les *forces parallèles*, la *pesanteur* et les *centres de gravité* eût été moins instructive, et cependant plus longue, si elle avait commencé par les notions de statique sur lesquelles le professeur a le plus insisté. On doit bien s'attendre à quelque partage d'avis, au sujet des applications qu'il fait des théories mécaniques aux beaux-arts : dès que l'on entre dans le domaine du goût, on a quitté celui des démonstrations, et le raisonnement n'est plus un moyen de conviction.

La quatrième leçon est consacrée à l'exposition des propriétés des centres de gravité aux méthodes pour les déterminer, à la théorie et aux usages des *momens*. Après avoir montré comment les centres de gravité peuvent servir à trouver le volume de certains corps, M. Dupin fait l'observation suivante : « Il est essentiel d'appeler l'attention des élèves sur ces relations intimes des propriétés de la géométrie et de la mécanique. La mécanique sans géométrie est une routine sans théorie, une étude sans lumière, ou plutôt, une étude *impossible*. A son tour, la mécanique rend à la géométrie d'importans services ; elle lui fournit des instrumens variés pour exécuter avec une extrême précision, et pourtant avec facilité, des opérations très-délicates. Efforçons-nous donc de montrer de plus en plus les rapports indispensables de ces deux belles sciences, pour

les appliquer de concert à l'industrie. » La mécanique rend-elle en effet quelques services à la géométrie ? La science de l'étendue peut subsister isolée, absolument indépendante de celle du mouvement, tirant d'elle seule toutes ses ressources et toutes ses méthodes, y compris celle des centres *de gravité*, dénomination contre laquelle on a souvent réclamé. La science du mouvement ne peut se passer des notions de lieu, de distance, de figure, de tout ce qui est du ressort de la géométrie, et la plupart du tems, on n'a fait que de la géométrie, en s'occupant de mécanique. Mais, lorsque les notions de mouvement ont été introduites dans des recherches purement géométriques, il est très-douteux qu'elles les aient secondées. La manière mécanique dont Roberval avait conçu les tangentes aux courbes ne pouvait mener aussi loin que la méthode de Fermat, qui est toute géométrique. On peut objecter que la forme des surfaces est très-bien décrite et conçue par la forme et le mouvement des lignes génératrices; mais, dans ce cas, l'idée de mouvement n'est point nécessaire, et disparaît tout-à-fait, après avoir prêté à l'imagination un secours momentané, et qui n'était pas indispensable. Nous insistons sur cette remarque, dans l'intérêt d'une vérité générale, trop souvent méconnue, et qu'on ne peut cependant négliger impunément; c'est que l'analyse qui distingue et différencie est toujours d'une utilité non contestée, au lieu que l'analogie qui rapproche est quelquefois sur le point de confondre, que son langage manque de correction, et qu'il ne peut être sans influence sur la justesse des idées : il a nécessairement quelques uns des inconvéniens du langage figuré. On le remarque jusque dans le tracé des courbes qui servent à représenter des résultats d'observations; ce mode d'expression a déjà propagé des notions fausses, et fait faire de mauvais raisonnemens. M. Dupin a choisi l'exemple de deux sciences dont l'une est nécessaire à l'autre, et qui semblent en effet, se prêter un secours mutuel : mais, lorsque la mécanique prétend aider la géométrie, elle ne fait que restituer ce qui ne lui appartient point; la géométrie ne lui doit point de reconnaissance.

Dans la cinquième leçon, l'auteur a traité de la composition et de la décomposition des forces, et il termine ainsi l'instruction sur les lois générales du mouvement. Passant ensuite aux machines simples, il commence, dans la sixième leçon par les cordes, les ponts suspendus, les traits et les harnais d'attelage, le gréement des vaisseaux, etc. Le même sujet est continué dans la leçon suivante, où l'application des cordes à la production du mouvement circulaire amène les considérations relatives à ce mouvement, et ensuite, la théorie du pendule.

Les leviers et les poulies sont le sujet des deux leçons suivantes. La somme des connaissances renfermées dans les 56 pages consacrées à ces deux sortes de machines aurait pu fournir la matière d'un volume. Il a fallu parler des différentes sortes de balances, du gouvernail des vaisseaux, des expériences de Coulomb sur la raideur des cordes, des procédés de MM. Brunel et Hubert pour fabriquer les rouets, etc. Le *treuil* et les *roues dentées* qui viennent ensuite exigeaient aussi des développemens fort étendus, comme élémens nécessaires d'une multitude de machines composées.

Dans la leçon sur le *plan incliné* (la onzième), M. Dupin a fait l'application de la théorie de cette machine à la recherche des conditions d'équilibre de plusieurs formes diverses posées sur des plans, à celle des *métacentres*, à la stabilité des voitures en repos ou en mouvement, aux routes ou ornières en fer, et il décrit l'une de ces routes destinée au transport du charbon, et qui s'étend sur un espace de 10 kilomètres, depuis la mine jusqu'au lieu d'embarquement, près de Sunderland.

A mesure que l'on avance, les objets dont on s'occupe deviennent plus complexes, et les applications plus variées. La vis et le coin, les torsions et leur effet sur les cordages, les instrumens des arts dérivés de la vis et du coin sont une partie essentielle des connaissances dont l'ouvrier doit être pourvu. Ici, il a déjà fallu tenir compte, non-seulement de la forme et des dimensions, mais aussi des propriétés particulières des corps employés dans la construction des machines. L'importante théorie des frottemens, si remarquable par la simplicité

de ses lois et par le génie qui l'a créée ; celle des pressions, des tensions, de l'élasticité ; enfin, les lois du choc des corps, et quelques-unes de leurs applications les plus instructives sont les sujets des quatre dernières leçons. Nous n'avons pu insérer ici qu'une table des matières très abrégée; mais cette notice imparfaite servira tout au moins à justifier ce que nous avons dit sur la nécessité de traiter ces matières plus longuement et plus *à fond* qu'on ne l'a fait jusqu'ici. On en tirera aussi cette conséquence, qui n'est pas sans intérêt : lorsque les ouvriers posséderont les connaissances que renferment les trois volumes de M. Dupin et celles qui les accompagnent ou qui en dérivent, leur savoir vaudra bien celui que la jeunesse acquiert dans les colléges, par un travail de quelques années.

Les deux volumes dont nous venons de parler sont déjà répandus dans toute la France, et enseignés dans les principales villes des départemens. Le troisième est sous presse, et paraîtra peut-être en même tems que cette notice, ou fort peu de tems après; et, comme il est publié par leçons, ainsi que l'ont été les deux autres, nous pouvons déjà donner une idée sommaire des leçons que le professeur vient de livrer à l'ardeur studieuse de ses élèves.

Le *troisième volume* traitera *des forces motrices, et de la manière de les employer.* Le nombre des forces dont l'homme peut disposer pour aider son industrie est certainement limité ; mais on ne peut pas dire qu'il soit connu. Long-tems dans l'état de barbarie, l'homme ne put employer que sa propre force qui, secondée par son intelligence et par quelques machines, lui soumit toute la nature vivante. La conquête et la soumission du cheval et du bœuf amenèrent un développement extraordinaire de ses arts et de son commerce. Ses premiers essais de navigation lui donnèrent quelque notion du parti qu'il pourrait tirer du mouvement des eaux ; l'invention des voiles vint sans doute peu de tems après celle des canots et des barques, et prépara celle des machines mues par le vent. L'industrie se borna long-tems à l'emploi de ces quatre forces motrices; elles suffisaient pour assurer son empire sur toute la nature. Un

autre moyen d'action fut découvert : mais terrible, indomptable, ne pouvant se soumettre à la direction continue de l'intelligence créatrice, il fut regardé comme un agent de destruction; la guerre s'en empara. Les arts de la paix n'en firent usage que pour perfectionner les armes de l'homme contre les animaux, et pour renverser des obstacles, en imitant les procédés de l'art de la guerre. Enfin, un autre agent vint s'offrir, et c'était le plus puissant, celui dont les services étaient le mieux assurés, qui permettait à l'industrie de s'établir dans tous les lieux qui lui offriraient les avantages qu'elle recherche. Comme l'industrie elle-même est créatrice de cet agent, la quantité de travail qu'elle pourra produire ne connaît plus de limites, et l'homme, en s'environnant ainsi de ces immenses richesses produites par le travail, aura cependant accru le tems de ses loisirs en même tems que les moyens d'en jouir. Est-il probable que nous soyons au terme des découvertes possibles, et que nous n'ayons plus à parcourir que la carrière des perfectionnemens? Quoi qu'il en soit, nous pourrons attendre assez tranquillement les découvertes ultérieures, si nous savons profiter habilement de celles qui sont faites.

M. Dupin fait voir que l'homme fournit une plus grande somme de force physique par ses jambes que par ses bras, et que, lorsqu'on lui fait exécuter des travaux où son intelligence n'a point de part, ce ne sont pas ses bras qu'il faut exercer. On voit par cela seul qu'une multitude d'opérations usuelles consomment encore plus de forces qu'elles n'en exigent réellement. Le professeur compare ensuite la force des chevaux à celle de l'homme, et rectifie quelques erreurs que l'on a commises jusqu'à présent dans l'évaluation de ces deux sortes de moteurs.

L'emploi de l'eau, comme force motrice, est traité avec le soin qu'il mérite. M. Dupin met ses lecteurs au courant des connaissances acquises sur cette partie essentielle des machines hydrauliques, encore si imparfaite dans presque toute la France. En traitant des pompes, il a dû faire un choix parmi celles qui sont le plus généralement enployées et qui méritent

d'être préférées; la nomenclature et la description de toutes les formes connues de ces machines eussent rempli seules un très-gros volume. Il a fallu réduire aussi le nombre des exemples d'emplois de la force du vent pour faire mouvoir des machines; mais, notre auteur choisit toujours les plus instructifs, et ceux qui offrent les meilleurs modèles que l'on puisse imiter.

Nous avons dit que l'ouvrage de M. Dupin est national : il ne peut cesser de l'être par son origine; mais sa destinée est d'appartenir un jour à toutes les nations instruites. Chacune des traductions que l'on en fera peut être recommandable par quelques perfectionnemens, si ce travail est confié à des savans qui le comprennent dans toute son étendue. Pour un bon ouvrage de science, ou de raisonnement, une traduction doit être une révision, et dans l'intérêt des lecteurs, il est très permis d'y substituer ce que l'auteur devait dire à ce qu'il a dit réellement. Si le livre de M. Dupin, traduit par des hommes de mérite, n'éprouve aucun changement en passant dans une autre langue, ce sera le plus bel éloge qu'on puisse en faire : s'il a reçu quelques additions ou corrections, elles seront au profit de tous, et principalement de l'auteur.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Théorie du Beau et du Sublime, ou *Loi de la reproduction, par les arts, de l'homme* organique, intellectuel, social *et* moral, *et de ses rapports*, pour faire suite au livre intitulé : *Rapports de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature*, par le baron Massias (1).

M. Massias ne divise pas le monde en deux grandes portions : la *raison* et la *matière*, l'une *belle* et l'autre *laide* (2). La matière, pour lui, n'existe presque pas. « Elle ne peut être, dit-il (p. 19), perçue que par l'intelligence... La statue que vous croyez voir dans ses parties matérielles, vous ne la voyez que dans ses formes ; » et il regarde la forme et les modifications comme des accidens immatériels. Ainsi, tout ce que l'intelligence connaît de l'univers est immatériel. Mais le *beau*, suivant notre auteur, n'est pas tout ce qui est *rationnel ;* c'est seulement tout ce qui est soumis à l'ordre universel : l'*universalité* lui paraît être le fondement unique du beau. L'ordre universel a fait l'homme *organique*, *intelligent*, *social* et *moral ;* l'homme, sous ces quatre faces, est empreint de beauté ; pour produire une belle œuvre, il suffit que les arts reproduisent l'homme sous une de ces quatre propriétés universelles. « Le poëte, dit-il (p. 273), n'a pu réussir à nous émouvoir qu'en devinant

---

(1) Paris, 1824 ; Firmin Didot père et fils. 1 vol. in-8° de 372 p. ; prix, 6 fr.

(2) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 601, les *Observations sur le beau*, qui renferment les idées préliminaires propres à faire mieux comprendre le système exposé dans cette analyse, et développé dans l'ouvrage de M. Massias.

les lois éternelles qui ont fondé notre espèce, et qu'il trouve empreintes dans son propre cœur. Tout ce qui, dans son ouvrage, nous touche profondément, porte le *type auquel est marquée l'humanité*, et a une analogie nécessaire avec nos *facultés constitutives.* »

S'occupant de la poésie plus spécialement que des autres arts, M. Massias nous la montre produisant le *beau*, seulement lorsqu'elle retrace une des quatre *propriétés générales* de notre espèce; et d'abord, pour nous la faire voir représentant l'homme *organique* ou *sensible*, il cherche « quels sont les principaux sentimens, communs aux hommes de tous les tems et de tous les pays (p. 303) »; et il cite de nombreux passages poétiques qui lui paraissent tirer leur beauté de ce qu'ils ont exprimé ces sentimens *universels* (sect. VI, ch. II, p. 273-303).

Passant ensuite à l'homme *intellectuel*, il donne d'autres exemples (sect. VI, ch. III, p. 303-309) qu'il appelle *beaux*, parce qu'ils contiennent des pensées *communes* à tous les hommes. Il arrive à l'homme *social*, et cherche à prouver par de nouvelles citations (sect. VI, ch. IV, p. 310-313), que la poésie, en retraçant l'homme sous cet aspect, ne fait encore que reproduire les sentimens naturels et *universels* de l'*espèce humaine*. Il termine par l'homme *moral* (sect. VI, ch. V, p. 314-321); et ce point de vue lui semble beau, parce que c'est le côté qui « affecte le plus vivement et le plus *universellement* le cœur des hommes. »

Ainsi, la *sensibilité*, ou l'organisme, l'*intelligence*, la *sociabilité* et la *moralité*, telles sont les quatre propriétés communes à tous les hommes. Elles sont belles, parce qu'elles tiennent à l'ordre universel; retracées par les arts, elles forment les chefs-d'œuvre. D'après ce système, tout ce qui est *commun* à l'espèce est *beau;* il n'y aura de *laideur* que ce qui formera *exception*. Dans tous les objets, ainsi que dans l'homme, la beauté sera la possession de ces qualités communes qui constituent une espèce. « On nomme *beau*, dit l'auteur (sect. Ire, ch. II, p. 17), le moindre des objets, lorsque, possédant *toutes*

ses qualités *constitutives*, il représente, pour ainsi dire, l'*espèce*, dont il montre le type. Sa petitesse n'exclut point la beauté, parce que toute grandeur matérielle n'est que relative, et que la plus véritable est celle qui provient du nombre et du complément des *propriétés*. Ainsi, l'on dit que telle fleur, telle feuille, tel fruit, telle mouche, tel insecte, sont beaux. »

Telle est la doctrine du livre que nous avons sous les yeux. Certes, on ne peut nier que l'ordre universel ne soit beau, et qu'un objet soumis à cette loi n'ait de la beauté, si on le considère dans ses relations avec elle. L'*ordre* est une portion de l'immatériel, une parcelle de cette raison qui doit dominer la matière. Mais, ce n'est là qu'une face du *rationnel*, et on n'a pas vu *tout ce qui est beau*, quand on a contemplé *l'ordre qui constitue chaque espèce et lui donne des propriétés communes*. L'*Apollon du Belvédère* vous paraît-il n'avoir réellement que les *qualités communes à tous les hommes*, les *qualités constitutives de l'espèce?* N'est-il pas, au contraire, une magnifique exception? — Non, direz-vous, son attitude, son regard, ses formes expriment des idées de proportion, d'harmonie, de générosité, de grandeur, idées qui sont communes à tous les hommes, ou du moins à la généralité. — Je vous accorde que ces idées et ces vertus existent dans le cœur de tous les hommes; au moins, serez-vous obligé de convenir que ce n'est pas une propriété *commune*, de les exprimer à la manière de l'Apollon; de sorte que, si c'est une loi constitutive de notre espèce de concevoir ces idées, ce n'en est pas une de les exprimer. J'ajoute d'autres exemples pour me faire mieux comprendre : Régulus pense qu'il faut tenir son serment, malgré les tortures de Carthage. — Cette *pensée* est commune à tous les hommes. — Je le veux bien. Mais il la met à exécution, et marche au supplice. Or, les *actions* de ce genre sont peu communes; son action ne sera donc pas belle, puisqu'elle sortira de *l'ordre commun*. Socrate, qu'on aime à citer, enseigne qu'il faut préférer l'austérité aux jouissances. — Tout le monde est de son avis. — Voilà donc une belle leçon. Mais il s'avise de pratiquer cette morale. Ce n'est pas en vertu d'une *loi universelle* qu'il

agit ainsi; car nous voyons qu'une propriété commune de *l'espèce* est de courir à ses plaisirs.—Voilà donc une conduite qui ne serait pas réputée belle.

M. Massias cite (p. 72) comme de beaux ouvrages de peinture, « Jupiter foudroyant l'audace des Titans, que Junon lui désigne avec calme; le dernier jour du monde et le genre humain appelé devant son juge; le fils de Marie succombant sous le poids de sa croix; son corps divin éclairant un tableau où sont manifestés les passions de la terre et les ravissemens du ciel; la paix religieuse des fils de Bruno; l'ame de sainte Cécile dans son regard extatique; la vertu souriant au milieu des tourmens et triomphant de la tyrannie. » — Il est douteux que l'admirateur songe à voir dans tout cela les propriétés constitutives de l'espèce humaine, et qu'il soit conduit par là à méditer sur *l'ordre universel* qui a constitué cette race. Tous ces tableaux représentent une pensée morale dominant la matière; mais, encore une fois, ce qui est beau, ce n'est pas seulement la pensée, peut-être commune à tous; c'est encore le dévouement rare qui l'accomplit (1).

On pourrait dire que la matière soumise à la raison produit l'ordre, et que, par conséquent, soit dans l'espèce, soit dans l'individu, le *beau* n'est autre chose que *l'ordre même;* mais telle n'est pas la thèse de M. Massias. Il n'a vu le *beau* que dans cette conformité de certains êtres les uns avec les autres, de laquelle résulte une espèce. Ce rapport est bien une sorte d'ordre, et il a son genre de beauté; mais il est loin d'être le beau tout entier, en d'autres termes, tout l'immatériel, tout *l'ordre*, si nous voulons entendre par ce mot tout ce qui plie

(1) Il nous semble que M. Massias ne considère point les actions sublimes des hommes vertueux et les chefs-d'œuvre des grands maîtres comme des exceptions, mais comme offrant le type de ce qu'il y a de plus beau dans la nature humaine; et ce beau n'existe pour nous qu'autant qu'il est exprimé par des actions ou par des ouvrages de l'art. M. A. J.

la matière à la raison dans un individu, comme dans l'espèce (1).

Le beau n'est donc pas seulement la possession, ou la représentation des qualités qui constituent chaque espèce. Mais, en admettant comme vraie cette opinion, il restait beaucoup à faire à l'auteur, pour compléter son système. Il ne devait pas se contenter de dire qu'un objet était beau « lorsqu'il possédait *toutes* ses qualités constitutives (p. 17) », et que c'était pour cela qu'on disait « telle fleur, telle feuille, tel fruit, telle mouche, tel insecte, sont beaux (*ibid.*) ». Il fallait démontrer qu'une belle feuille, un beau fruit, une belle mouche, un bel insecte, réunissaient *toutes* les qualités de leur espèce, et pour nous le prouver, dresser la liste de *toutes* leurs propriétés (2).

D'après le système de l'auteur, un livre d'histoire naturelle était le seul monument de beauté qu'il pût offrir à nos yeux. Là, nous aurions admiré des propriétés communes. Mais il a négligé cet appui, et pas un des exemples qu'il a cités ne contient le genre de beauté qu'il a cru le seul dans l'univers, savoir, la possession des qualités communes.

Nous avons déjà dit qu'en peinture l'auteur avait cru voir représenter des qualités constitutives de l'espèce, lorsqu'au contraire on ne représentait que des exceptions. Son erreur me paraît être la même pour le *beau* dans la danse. Il le définit « le mouvement mesuré et rhythmique de l'organisation. » Or, à coup sûr, ce mouvement rhythmique n'est pas une loi constitutive de notre espèce. Car la grande majorité danse mal ou ne danse pas. Si nous passons à la musique, l'auteur nous dit

---

(1) Nous croyons nécessaire de rappeler ici que M. Massias, considérant le beau dans ses rapports avec l'humanité, l'a présenté sous le point de vue le plus général possible, puisque le beau qui n'aurait aucun rapport avec l'homme serait pour lui comme s'il n'existait point. N. d. R.

(2) Un semblable travail ne pourrait appartenir qu'à l'intelligence suprême qui embrasse dans sa pensée l'ensemble et les détails de tous les êtres créés. N. d. R.

qu'elle est la langue du genre humain, et cependant ceux qui la parlent bien font justement exception.

Quel que soit, au reste, le jugement qu'on doive porter sur le système qui nous occupe, il est impossible de ne pas louer la manière dont l'auteur a développé son sujet. Il a compris toute l'étendue de la question et l'a traitée sous toutes les faces.

Il commence par rechercher (sect. 1re, ch. 1er) l'origine du beau et du sublime. Toutefois, il eût été plus logique d'en examiner d'abord la nature : car on ne peut clairement chercher l'origine d'un objet, qu'après l'avoir bien défini ; par conséquent, le second chapitre, qui expose la nature du beau, aurait dû précéder celui qui traite de son origine. Ce n'est donc qu'après nous avoir dit que le beau descendait d'un Dieu créateur, que l'auteur nous définit le beau (sect. 1re, cha. 11.). Il cherche à le distinguer du sublime : leur point de ressemblance, comme il le dit ailleurs (p. 26), est d'être « l'un et l'autre ordre, ensemble et hiérarchie de tous les rapports. » Ce qui les distingue, c'est que le sublime est l'ordre absolu, « celui dont la divinité seule peut avoir la compréhension, et qui échappe à l'analyse » (p. 15, 16). Le beau, c'est la portion de l'ordre aperçu par l'homme, et qui peut être analysée. Cette distinction se rapporte à peu près à celle que l'on fait entre la *raison objective* et la *raison subjective* ; mais, je ne crois pas qu'elle puisse s'appliquer au beau et au sublime, comme on a pu le voir d'après le premier article.

L'auteur reconnaît dans le beau trois caractères, savoir : la *vérité*, l'*utilité* et la *grandeur*. Il est certain que la vérité et la grandeur sont deux faces du beau, quoiqu'elles ne soient pas les seules ; mais, quant à l'*utilité*, si elle ne tient qu'à l'intérêt privé, elle ne peut par elle-même être empreinte de beauté. Le tableau que Buffon trace de l'utilité des élémens est beau, parce qu'il nous les présente comme servant l'intérêt général, comme exprimant la bienveillance et la providence de Dieu. Ainsi, ce qu'il y a de beau dans l'utilité, ce n'est pas le profit, mais le bienfait. Or, la bienfaisance, comme notion et comme acte, rentre dans le domaine de la *raison*.

M. Massias s'occupe ensuite de l'être susceptible de percevoir le beau; il démontre que c'est l'intelligence, et la subdivise en sensibilité, réflexion, conscience et imagination. Nous n'entrerons point dans des discussions qui nous entraîneraient trop loin, et qui, d'ailleurs, s'appliquant à la marche ordinaire de l'intelligence, sortiraient de l'objet spécial de notre examen. Nous ferons seulement remarquer que l'auteur, n'ayant vu dans le beau que l'ordre universel qui constitue chaque espèce, n'a pu voir dans l'imagination que la faculté de grouper les objets fournis par la vue. Les procédés qu'il lui attribue sont l'analyse et la synthèse, c'est-à-dire, les procédés de l'observation. Elle puise dans la nature, dans l'homme et dans leurs rapports, et le beau idéal est, pour notre auteur « l'ensemble des perfections disséminées sur les individus. » Ainsi, dans ce système, l'art n'aura qu'à recueillir les différentes propriétés constitutives de chaque espèce. Il ne faudra que des yeux, et il est étonnant, d'après cela, que les artistes soient si rares.

M. Massias, après avoir tracé (sect. III, ch. VII), une esquisse rapide de chacun des beaux-arts, montre leur rapport, établit que, puisqu'ils sont l'expression de notre être, comme tels ils sont frères, et passe à la littérature qu'il traite dans toutes ses parties, et qui occupe la dernière moitié de son livre (sect. IV, V et VI). Il m'est impossible de le suivre dans le développement de ses opinions littéraires, qu'on peut ne point partager, mais dans lesquelles il a montré quelquefois le plus grand talent, comme écrivain et comme penseur.

L'ouvrage est terminé par un chapitre vraiment admirable sur le développement du *moi humain*, depuis la plus obscure des affections, jusqu'à la perception et la production du sublime. Ce chapitre, plein de précision et de logique, est évidemment le plus beau de tout le volume, et semble dicté par le génie méthodique de Blair.

Il me reste à parler du style : l'expression est souvent hardie et pittoresque. Une singulière aversion pour les adjectifs *un* et *le*, et l'usage fréquent de substantifs jouant le rôle d'at-

tributs, donnent un air étrange à plusieurs phrases. Mais on trouve un grand nombre de pages pleines d'images et de chaleur. Quelques personnes qu'on ne peut accuser ni d'ignorance, ni de *légèreté*, quoi qu'en dise l'auteur dans sa préface, ont trouvé de l'obscurité dans la première partie du volume : mais il ne faut pas oublier que la théorie du beau et du sublime est la suite du livre sur le rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature. Ce livre doit sans doute rendre plus facile l'intelligence du nouvel ouvrage que M. Massias nous a donné et qui le place dans un rang honorable parmi les philosophes (1).

Adolphe GARNIER.

---

(1) M. Massias dit que le *beau*, dans chaque objet, est *la possession de tous ses rapports*. D'après sa doctrine, depuis le brin d'herbe et l'insecte jusqu'à l'homme, tout être qui a développé ses facultés dans toute leur plénitude, et qui, par conséquent, atteint la perfection de tous ses rapports, ou celle qui est propre à sa nature, est justement appelé beau. On regrettera peut-être, que l'auteur de cette analyse, d'ailleurs fort remarquable, ne se soit pas attaché à discuter cette doctrine pour l'approuver ou la réfuter (*a*). Selon M. Massias, les rapports de l'homme sont *organiques* ou *physiques*, *intellectuels*, *sociaux et moraux*, et la beauté pour l'homme consiste à les réunir dans une parfaite harmonie. Cette division paraît d'autant mieux former la base d'un système complet de philosophie générale, que toutes les sciences, qui sont à la fois le produit de l'intelligence humaine, et qui viennent ensuite se rapporter à l'homme et aux moyens d'améliorer sa nature ou sa condition, rentrent directement ou indirectement dans ces quatre branches et les embrassent nécessairement.

M. A. J.

(*a*) Je crois avoir exposé que le *beau*, pour un être quelconque, ne consiste pas *à développer ses facultés dans toute leur plénitude*, mais à porter l'empreinte de quelque idée rationnelle. C'est ce que j'ai tenté de prouver dans mes deux articles.

Adolphe GARNIER.

TRAITÉ DE LÉGISLATION, ou *Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent, ou restent stationnaires*, par *Charles* COMTE, avocat à la Cour royale de Paris, professeur honoraire de droit à l'Académie de Lausanne, auteur du *Censeur Européen* (1).

Il a été un tems, qui n'est pas encore bien éloigné, où non-seulement les sciences n'avaient presque rien de commun entre elles, mais où, dans la même science, la théorie et la pratique restaient souvent étrangères l'une à l'autre. Un homme qui imaginait un système de lois aurait cru qu'il ne pouvait, sans renoncer à sa dignité, s'abaisser jusqu'à connaître les détails de la jurisprudence; mais aussi un praticien se serait perdu dans l'esprit de ses confrères, si, dans une discussion judiciaire, il s'était livré à la moindre considération philosophique.

Il s'est déjà opéré, à cet égard, une révolution remarquable chez plusieurs nations. Un écrivain qui voudrait aujourd'hui exposer un système de lois sans consulter ce qui se passe dans la société, ne pourrait espérer de trouver des lecteurs. S'il veut être lu, il faut qu'il descende dans la vie réelle, qu'il observe comment les choses s'y passent, et qu'en exposant ce qui est, il montre comment on y est arrivé et comment on pourrait être mieux; il faut, en un mot, que les idées qu'il présente dans la théorie soient susceptibles d'être appliquées dans la pratique. De leur côté, les hommes qui se vouent à la pratique de la jurisprudence sont devenus un peu moins étrangers à la théorie: il est beaucoup de jeunes gens destinés à la magistrature ou au barreau qui ne se bornent plus à étudier le texte des lois ou les commentaires destinés à en faciliter l'intelligence; ils désirent connaître, en général, quelles ont été les causes des

(1) Paris, 1826; Sautelet et comp., libraires, place de la Bourse. In-8° de 541 pages; prix, 8 fr. — Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 338.

dispositions des lois, et quels sont les effets qu'elles produisent. On peut même observer que ceux d'entre eux qui sont les plus remarquables par leurs talens, sont ceux qui sont restés le moins étrangers aux autres branches des sciences morales, et qu'il n'est plus possible de négliger ce genre de connaissances, à moins de se condamner à ne jamais sortir de la médiocrité.

Non-seulement on observe que deux branches de la même science, qui jadis étaient séparées, cherchent à s'unir et à se confondre; mais on remarque, de plus, que des sciences qui semblaient autrefois n'avoir rien de commun, tendent à se rapprocher et à se prêter mutuellement des secours. La morale, l'économie politique, l'histoire et même la géographie, deviennent une partie essentielle de la science des lois; il n'est pas possible de bien la connaître, si l'on ignore quelle est l'influence que les choses exercent sur les hommes, celle que les hommes exercent à leur tour sur les choses, et celle qu'ils exercent les uns sur les autres, soit individuellement, soit collectivement.

Si l'on veut se donner la peine de rechercher la cause du rapprochement qui tend à s'opérer entre les sciences, on la trouvera dans le but qu'elles se proposent toutes, le perfectionnement et le bien-être du genre humain. Il est évident, en effet, que, du moment qu'elles ont un but commun, plus elles avancent et plus elles se trouvent rapprochées.

Mais, quoique, dans la législation, la théorie ne puisse plus être séparée de la pratique, quoiqu'on tende généralement dans cette science à mettre à profit les découvertes et les progrès faits dans les autres branches de nos connaissances, les jeunes gens qui aspirent à la posséder sont loin de trouver dans les ouvrages qui existent les secours dont ils auraient besoin.

Si nous calculons, par le nombre des années, l'intervalle qui nous sépare du tems où vivait le plus célèbre de nos publicistes, Montesquieu, nous ne le trouverons pas très-grand; mais, si nous le calculons par les révolutions que le monde a éprouvées, par les progrès que toutes les sciences ont faits, et par les changemens qui se sont opérés dans les idées et

dans les habitudes, nous nous convaincrons qu'il y a plus de distance de lui à nous, que de Platon à lui. Nous admirons encore ses écrits, et sans doute il en est quelques parties qui sont admirables; mais, si l'on nous menace de nous donner quelqu'une des institutions qu'il a le plus vantées, nous nous sentons aussitôt saisis d'effroi. L'*Esprit des Lois* est toujours à nos yeux un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain; cependant, s'il était question de le réduire en pratique, il n'y a peut-être pas dix pages que nous voulussions nous appliquer.

Il existe donc dans la théorie de la législation et de la morale une immense lacune, depuis Montesquieu jusqu'à nous; car on ne peut pas considérer l'ouvrage de Filangieri comme ayant fait faire des progrès à l'esprit humain. Ceux qui douteraient encore de cette vérité après l'avoir lu, peuvent s'en convaincre par l'excellent commentaire qu'en a fait M. Benjamin-Constant. Comment cette lacune sera-t-elle remplie? par les progrès qu'ont faits toutes les branches des sciences morales, par l'expérience que les révolutions nous ont donnée, par la multitude des faits nouveaux que les savans ont constatés. Tels sont les matériaux qu'il s'agit aujourd'hui de recueillir et de mettre en œuvre; tel est l'ouvrage que l'auteur du *Traité de Législation* a osé tenter.

Ramenant la science de la législation à la simple observation des faits, et écartant tout esprit de système, l'auteur porte alternativement son attention sur les hommes, et sur les choses au milieu desquelles ils sont placés. Il considère les hommes dans leurs facultés physiques, dans leurs facultés intellectuelles et dans leurs facultés morales; il expose l'action qu'ils exercent les uns sur les autres, soit comme individus, soit comme agrégation d'individus; il fait connaître les causes et les effets de cette action. Il considère, dans les choses, l'influence qu'elles exercent sur les hommes, sur leurs idées, sur leurs passions, sur leurs besoins; il détermine l'influence qu'exercent sur la civilisation, la nature et l'exposition du sol, le cours des eaux, la température de l'atmosphère, et d'autres circonstances qu'on a désignées sous la vague dénomination de climat. Ces dernières considérations ne sont qu'indiquées dans le volume que

l'auteur vient de publier; mais le développement en est annoncé pour la suite de l'ouvrage.

Dans la première partie du volume qui vient de paraître, l'auteur expose quelle est l'influence de la méthode d'observation appliquée à l'étude des sciences morales; il fait voir quelles sont les conséquences qui résultent d'une bonne et d'une mauvaise méthode, et il examine les divers systèmes sur lesquels on a cherché à faire reposer la morale et les lois. Il expose, dans la seconde partie, quelle est la nature des lois, quels sont les divers élémens de force dont elles se composent, et comment quelques-uns de ses élémens se forment et se détruisent. On remarque dans cette dernière partie une manière tout-à-fait nouvelle de considérer la législation et la morale; et cela ne pouvait être autrement, puisque l'auteur, écartant les livres et les systèmes, ne considère que les hommes et les choses, et qu'il ne voit dans les codes que de simples descriptions, plus ou moins incomplètes et souvent mensongères. Autant l'auteur met de scrupule à subordonner ses opinions à l'observation des phénomènes de la nature, autant il se montre indépendant des systèmes des écrivains. Il traite les maximes de quelques philosophes, et particulièrement celles de Rousseau, avec beaucoup de sévérité, et les admirateurs du *Contrat social* seront probablement peu satisfaits de la manière dont il le juge.

Dans presque tous les pays où les lois sont enseignées, on a pensé qu'il était impossible de bien les entendre et d'en faire une juste application, si l'on ne commençait par en rechercher les fondemens, et par étudier ce qu'on a appelé le *droit naturel;* mais les livres qui servent à cet égard de base à l'enseignement sont de beaucoup en arrière des connaissances actuelles. Un immense intervalle nous sépare du tems où vivait Grotius; et cependant, cet écrivain est encore un des oracles de l'école. Comment est-il arrivé que l'enseignement de la morale et de la législation n'a point fait les mêmes progrès que l'enseignement de toutes les autres sciences?

Un grand nombre de causes peuvent rendre raison de ce

phénomène; mais il en est une que nous devons exposer, parce qu'elle exerce une grande influence. Dans presque tous les états de l'Europe, l'enseignement public est dans les mains, ou du moins sous l'influence des gouvernemens. Pour parvenir à la place de professeur, ou pour y rester quand on y est arrivé, il est donc nécessaire d'enseigner, non pas précisément ce qui est juste et vrai, mais ce qui convient à l'autorité qui donne ou retire les emplois. Or, en fait de législation, de morale et de politique, les gouvernemens sont peu progressifs : ils préfèrent, et probablement ils préfèreront encore long-tems un écrivain pensionnaire de Louis XIV, tel que Grotius, à des écrivains qui aspireront à mettre les sciences des lois et de la morale au niveau de toutes les autres.

L'auteur du *Traité de Législation* est lui-même une preuve de l'observation que nous faisons ici. Lorsqu'il a été appelé à professer le droit naturel dans l'Académie de Lausanne, comment a-t-il considéré son sujet? Il nous le dit lui-même : il a dégagé les sciences de la législation et de la morale des croyances particulières à chaque religion. Il n'a vu dans ces sciences que la description des actions et des institutions humaines, des causes physiques et morales qui les produisent, et des effets qui en résultent relativement au bien-être des hommes. « C'est uniquement sous ce point de vue, dit-il, que je me suis proposé de les considérer; je ne veux ni établir un système, ni présenter sous de nouvelles formes un système imaginé par d'autres; mon unique but est, en ramenant, s'il est possible, les sciences de la législation et de la morale à la simple observation, de faire considérer ces deux branches de nos connaissances *comme une partie de l'histoire naturelle de l'homme.* »

Il est clair, d'après cela, que l'auteur s'est complétement écarté de la méthode suivie par les écrivains qui l'ont précédé dans l'étude des mêmes sciences. Et ce n'est pas seulement en théorie qu'il s'en est écarté, c'est surtout dans l'application; il suffit, pour s'en convaincre, de voir la manière dont il examine les systèmes des écrivains qui l'ont précédé, et surtout la manière dont il décompose les lois. Mais, en s'ouvrant une

n'est moins nécessaire que la science, rien n'est plus utile que l'art de réciter les formules des opinions officielles. Les maximes des moines n'ont point péri avec les couvens : sous les monarchies constitutionnelles ou inconstitutionnelles, comme dans les monastères, le meilleur moyen d'arriver à la fortune a été et sera long-tems encore de laisser aller le monde tellement quellement, et de dire toujours du bien de monsieur le prieur.

En faisant ces observations, je n'ai, en aucune manière, l'intention de faire la critique de ce qui est. Toutes les fois que l'on considère les choses sous un point de vue scientifique, on est peu disposé à se plaindre. Les événemens qui ne sont pas bons en eux-mêmes, sont bons du moins, comme leçons ou comme expériences. Et, puisqu'en définitive il n'y a que les expériences qui instruisent les hommes, il n'y a pas de raison pour qu'elles se fassent sur d'autres plutôt que sur nous. Tâchons seulement qu'elles ne soient pas perdues pour nos enfans. Ce que je voulais expliquer, c'est l'état stationnaire dans lequel l'enseignement tient, dans presque toute l'Europe, les sciences morales et politiques. La première cause de cet état, c'est le monopole de l'instruction, ou des influences qui sont l'équivalent d'un monopole. La seconde cause, c'est la difficulté dans laquelle se trouve toute personne qui ne professe pas les doctrines officielles, de se créer une carrière indépendante.

Mais, si les écoles n'avancent point, le monde avance malgré elles et les laisse en arrière. Sous l'ancienne monarchie, un homme recevait ordinairement trois sortes d'éducations, qui n'avaient entre elles presque rien de commun : l'éducation du collége, celle de sa famille et celle du monde. Aujourd'hui, c'est exactement la même chose; mais, la différence qui existe entre l'éducation des écoles et l'éducation du monde, est bien plus grande qu'elle ne l'était jadis. Car, tandis que la plupart des professeurs officiels sont obligés, pour ne pas être destitués, de reporter les esprits de leurs élèves en arrière de plusieurs siècles, les idées des nations font des progrès rapides. Il

résulte de là que les jeunes gens qui ne veulent pas rester étrangers aux progrès de l'esprit humain, sont obligés de faire deux genres d'études diamétralement opposées : il faut qu'ils sachent au besoin réciter les opinions du tems passé comme si elles leur appartenaient réellement; il faut, de plus, qu'ils connaissent les idées de leur âge, s'ils ne veulent pas que, dans le monde, on les prenne pour des niais.

Cette nécessité d'avoir une double doctrine, celle qui fait réussir auprès des gouvernemens, et celle qui fait réussir auprès des nations, n'est pas ce qu'il y a de plus favorable aux progrès de la morale et de la vérité; mais elle est certainement la circonstance la plus favorable aux ambitieux. Qu'un jeune homme, sortant du collége, aille prendre pour argent comptant les doctrines de tel ou tel professeur; qu'il réduise ces doctrines en formules, et en fasse le symbole d'une croyance sincère; qu'il éprouve même une pieuse aversion pour toute idée nouvelle, et qu'il repousse loin de lui les écrits dans lesquels elles auront été consignées, il pourra faire son chemin, aussi long-tems que tels ministres resteront en place. Mais, s'il arrive une révolution ministérielle, le voilà un homme perdu : les formules d'opinions qu'il aura apprises ne lui seront plus bonnes à rien; quelle que soit sa souplesse, il sera remplacé comme un sot, avant d'avoir eu le tems d'apprendre les formules nouvelles.

L'observation que nous faisons ici n'est pas une vaine supposition : elle est fondée sur des expériences qui durent depuis un demi-siècle, et qui se renouvellent sans cesse. Depuis le commencement de notre révolution jusqu'à ce jour en effet les hommes qui n'ont eu qu'une doctrine et qu'un langage, ont toujours été froissés par les événemens quel que soit le parti auquel ils se sont attachés. Ceux, au contraire, qui ont eu dans l'esprit deux ou trois espèces de formules d'opinions différentes, non-seulement sont toujours restés debout; mais ont fait rapidement leur chemin. Cela était dans la nature des choses : un homme qui possède une épée ou une langue à plusieurs tranchans, et qui peut, selon les circonstances, frapper

à droite, à gauche, au centre, est toujours préféré à celui qui ne peut frapper que d'un côté. Un tel homme n'est jamais pris au dépourvu par les événemens : il est fait pour être l'ami, le compagnon, le collègue de tous les ministres présens et à venir.

Les ambitieux sont donc aussi intéressés à se tenir au courant des progrès des sciences morales et politiques, que les hommes consciencieux, de quelque parti qu'ils soient : c'est même le seul moyen qu'ils aient d'écarter toujours ces derniers de leur chemin; car ce serait une imprudence excessive de s'imaginer que les mêmes formules d'opinion pourront servir pendant la durée ordinaire de la vie d'un homme. Ayant donné cet avis charitable aux hommes qui croiraient trouver, dans leurs préjugés et dans leur ignorance, des auxiliaires de leur ambition, revenons au traité de législation.

Le mot *législation* a plusieurs significations. Quelquefois on l'emploie pour désigner les lois de tel ou tel peuple, ou seulement une des principales parties de ces lois; d'autres fois, on l'emploie pour désigner l'art de donner des lois à une nation; c'est dans ce sens que M. Bentham en a fait usage. Enfin, il sert à désigner la science des lois, c'est-à-dire la connaissance de leur nature, de leurs causes et de leurs effets; c'est dans ce sens qu'il est pris dans l'ouvrage qui sert de titre à cet article.

Lorsque l'on considère la législation comme la connaissance des lois de tel ou tel pays, ou comme l'art d'appliquer l'action du gouvernement à des faits déterminés, elle se trouve séparée d'une grande partie de la morale : la puissance des mœurs s'étend beaucoup plus loin que l'autorité des lois. Ce sont, a dit le savant auteur qui a mis en ordre et publié les écrits de M. Bentham (M. Dumont, *de Genève*), deux sciences qui ont le même centre, mais qui n'ont pas la même circonférence. Lorsque l'on considère les lois dans leur nature, dans leurs causes et dans leurs effets, il n'est plus possible de séparer la morale de la législation; les mœurs des peuples se montrent alors, tantôt comme élémens de la puissance des lois, tantôt comme étant au nombre des causes qui les produisent, et tan-

tôt comme étant au nombre des effets qui en résultent. Aussi, l'auteur du traité de législation n'a-t-il point séparé ces deux branches des sciences morales.

Ayant dégagé la science de la législation et de la morale des croyances particulières à chaque religion, il a été nécessairement conduit à considérer les mœurs sous un rapport purement scientifique. Il les a étudiées dans leur nature, dans les causes qui les produisent, et dans les effets qui en résultent; il a particulièrement cherché à déterminer quels sont les services que peut rendre à l'humanité la science de la morale, considérée sous ce point de vue. Ces services lui ont paru très-grands; et peut-être les personnes qui liront son ouvrage seront-elles du même avis que lui.

De toutes les connaissances, il n'en est aucune qui soit plus importante et qui ait besoin d'être plus universelle que celle de la morale. Un magistrat, un jurisconsulte, peuvent sans qu'il en résulte de graves inconvéniens, rester étrangers aux mathématiques, à l'astronomie, à la physique; un medécin peut, sans danger pour ses malades, ne pas connaître les lois du pays dans lequel il vit; un négociant peut, sans péril pour ses pratiques, ignorer les règles de la jurisprudence; un militaire peut, sans danger pour sa nation, ne pas connaître l'histoire naturelle. Mais, quelle est la profession, quel est l'art, le métier, qui puissent, sans danger pour la société, être exercés par des hommes étrangers à la morale? Quelle confiance pourrait-on avoir dans des magistrats et des jurisconsultes qui seraient très-versés dans la connaissance des lois de leur pays, mais qui n'auraient point de mœurs? Quelle confiance inspireraient aux malades et à leurs familles les médecins qui seraient les plus habiles dans l'art de guérir, mais qui n'auraient que des mœurs corrompues? Les connaissances de tous les genres accroissent la puissance de l'homme : mais cette puissance peut être employée à faire le mal comme à faire le bien; il n'y a que la morale qui en garantisse le bon emploi.

Chaque profession, chaque art exige des connaissances spéciales; mais la morale est nécessaire dans tous : elle ne doit pas être séparée de la qualité d'homme. Ne serait-ce point

parce qu'elle est indispensable à toutes les conditions, qu'elle n'est enseignée dans aucune? On serait tenté de le penser : nul ne se croit obligé d'être plus honnête homme qu'un autre; et quand on voit qu'il est possible de parvenir aux fonctions les plus importantes sans être un grand moraliste, on croirait faire un métier de dupe, si on allait mettre des scrupules dans l'exercice des plus humbles professions.

Mais, la morale n'est-elle pas suffisamment enseignée par la religion? Ayant un tel appui, est-il nécessaire de lui en chercher d'autres? Certes, si l'on jugeait de l'appui que les mœurs reçoivent de la religion, par le nombre et par la vivacité des discussions religieuses dont nous sommes témoins, il faudrait être bien difficile pour ne pas être satisfait. Mais, quels sont les objets de ces vives et nombreuses disputes? La probité, la sincérité, la modestie, la simplicité, l'économie, la chasteté, la tempérance, sont-elles mises en question? Non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Les prêtres auront-ils une dotation permanente, ou leurs appointemens seront-ils portés, chaque année, sur le budget? Monseigneur sera-t-il condamné à la simplicité évangélique, ou bien aura-t-il une table somptueuse pour l'édification des fidèles et la consolation des indigens? Aura-t-il une simple maison, ou lui bâtira-t-on un palais? La part du budget que s'attribue l'université royale, sera-t-elle prise par des jésuites, ou par des gallicans? Les emplois publics seront-ils à la disposition des premiers ou des seconds? La puissance royale est-elle une émanation immédiate du droit divin, comme le croyait Bossuet; ou n'émane-t-elle de la divinité que par l'intermédiaire du pape, ainsi que le pense M. de La Mennais? Voilà les grandes questions qui agitent l'église et une partie du public; et, à vrai dire, nous ne voyons pas ce qu'elles peuvent avoir de commun avec la morale.

Si nous passons des questions qui occupent les esprits, à ce qui se pratique dans le monde, nous ne trouverons pas que la religion exerce sur la morale une influence très-étendue. Cette influence ne pourrait avoir lieu que de deux manières: par la prédication ou par la lecture. Or, on n'observe pas que ces multitudes de jeunes

gens qui habitent les grandes villes et qui étudient les sciences, les arts, ou le commerce, soient très-assidus au sermon de leur paroisse ou se ruinent en livres de dévotion. Qu'on nous dise si les étudians en médecine passent en général pour très-dévots, et si les étudians en droit fréquentent beaucoup les églises, à moins qu'ils n'aspirent à être procureurs du roi? Enfin, est-il bien prouvé que les jeunes gens qui se destinent au commerce préfèrent le prône à une partie de plaisir? C'est un mal sans doute; mais il sera difficile d'y porter remède, aussi long-tems que les cultes seront libres, et qu'on ne fera pas usage des commissaires de police pour amener les gens à l'église; et, si jamais nous en venons là, il y aura autre chose à discuter que de la morale.

Puisque les grandes questions qui s'agitent, et qu'on dit religieuses, sont étrangères à la morale, et que d'ailleurs les lieux où l'on dit qu'on l'enseigne sont ceux que les jeunes gens fréquentent le moins, n'y aurait-il pas un moyen d'en rendre l'enseignement profitable, en le rattachant aux études spéciales nécessaires à l'exercice de chaque profession? Dans toutes les écoles, on apprend à lire, à écrire, à compter, parce que dans toutes les positions de la vie on a besoin de lire, d'écrire, de calculer; pourquoi donc la morale ne serait-elle pas enseignée dans toutes, puisqu'il n'est aucune position dans laquelle il ne soit nécessaire d'avoir de bonnes mœurs?

Il est vrai que, dans la plupart des écoles élémentaires, on donne quelques élemens de morale aux enfans; mais tous les enseignemens ne sont pas propres à tous les âges. Exposer la nature, les causes et les effets des passions et des habitudes à des enfans chez lesquels aucune passion ne s'est encore développée, et leur expliquer les rapports qui existent entre les individus de même espèce, avant qu'ils aient acquis aucune notion sur rien, c'est tout au moins perdre son tems; ce qu'on peut espérer de mieux en pareil cas, c'est souvent de ne pas être compris. L'enseignement raisonné de la morale ne commence à être véritablement profitable qu'au moment où toutes les facultés humaines se développent, et où chacun peut com-

prendre le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'ordre social; c'est au moment où chacun se livre aux études spéciales qui déterminent la profession qu'il doit embrasser.

L'idée d'enseigner la morale comme une science propre à toutes les conditions et à toutes les croyances religieuses, est sujette à une objection grave. Si la morale ne doit pas être basée sur telle ou telle croyance religieuse, qu'importe, dira-t-on, que des incrédules aient de bonnes ou de mauvaises mœurs? Leur perte étant décidée, ne vaut-il pas mieux que leur malheur commence dans ce monde, que s'il ne commençait que dans l'autre? Leur exemple ne servira-t-il pas à rendre religieux les hommes qui se sentiraient quelques penchans vers l'incrédulité? Si des hommes sans foi se distinguaient jamais par leur franchise, par leur probité, par leur humanité, par leur tempérance et par d'autres vertus, ne serait-il pas à craindre que la religion ne fût compromise?

Ces objections sont graves assurément; aussi serions-nous d'avis de laisser les incrédules s'engager dans la carrière du vice, si le mal que le vice produit se concentrait tout entier sur l'individu qui en est infecté. Mais, prenons-y garde; les vices ne sont pas seulement funestes aux incrédules qui les ont contractés, ils le sont aussi aux croyans que la foi en a garantis: un magistrat corrompu ne se fera pas plus de scrupule de commettre une injustice contre un dévot que contre un infidèle; un médecin sans mœurs abusera de la confiance d'une sainte, comme il abuserait de la confiance d'une danseuse de l'Opéra; l'argent d'un saint homme n'aura pas moins d'attraits pour un marchand fripon, que n'en aura l'argent d'un vaurien; un général sans honneur se vendra aussi facilement à un usurpateur qu'à un roi légitime.

Convertissons les incrédules si nous en avons le moyen; mais, si nous ne le pouvons pas, tâchons au moins d'en faire des honnêtes gens; si ce n'est pas dans leur intérêt, que ce soit du moins dans celui des croyans. S'il était possible de les enchaîner ou de les mettre en cage, ce serait assurément le meilleur parti à prendre; mais, puisque cela ne se peut, il est

bon qu'on les apprivoise; et il n'y a que la morale qui puisse produire un tel effet.

La morale se lie à tout dans la société, et il est des sciences dont elle est même une partie essentielle. Il est un grand nombre de passions ou de vices qui affectent les hommes dans leur constitution physique. Or, comment est-il possible de connaître et de traiter certaines maladies, si l'on n'étudie pas les causes qui les ont produites? La morale ne serait-elle pas la partie la plus importante de l'hygiène? Cette question n'est point de notre compétence; mais nous pouvons la soumettre du moins à l'Académie de médecine. Il ne serait pas difficile de prouver que la science de la morale est aussi essentielle au magistrat, au jurisconsulte, à l'administrateur, au négociant, que la connaissance des lois, ou du calcul.

Mais, la morale a-t-elle besoin d'être enseignée? Peut-on même dire que c'est une science susceptible de démonstration? Chacun ne trouve-t-il pas dans sa propre conscience tout ce qu'il a besoin de savoir?

Et quels sont les faits qui pourraient nous faire penser que la morale n'a pas besoin d'être enseignée? Serait-ce le spectacle de ce qui se passe journellement sous nos yeux? la probité, le désintéressement, la bonne foi, la candeur des diplomates, des ministres, des administrateurs, des députés, des électeurs, et enfin de tous les hommes qui participent d'une manière plus ou moins directe au gouvernement? Serait-ce la modération, l'humilité, la bonne foi, le désintéressement des membres du clergé? Serait-ce la candeur, la probité, la simplicité des gens d'affaires de toutes les espèces? L'impulsion donnée par les hautes classes aux autres parties de la population serait-elle tellement salutaire, que l'enseignement de la morale deviendrait superflu? Enfin, en supposant que les mœurs de toutes les classes de la société, depuis les plus hauts fonctionnaires jusqu'aux simples artisans, sont tellement pures, qu'elles n'ont plus rien à gagner, il faudrait encore enseigner la morale, ne fût-ce que pour conserver cette pureté.

Mais, ici, une autre objection se présente: la morale peut-

elle former une science? En général les moralistes ne l'ont guère envisagée que comme un art, et c'est peut-être une des causes du peu de progrès qu'elle a fait. Mais, pourquoi ne serait-elle pas susceptible de former une science aussi bien que la connaissance de telle ou telle autre partie de l'homme? Serait-il plus difficile de soumettre à l'observation les actions et les habitudes humaines, les causes diverses qui les produisent et les effets qu'elles engendrent, que d'y soumettre la nature, les causes et les effets des maladies du corps humain?

Il est vrai que les causes et les effets d'une passion sont souvent plus nombreux et plus étendus que les causes et les effets d'une maladie. La goutte qui enchaîne un prince sur son fauteuil, a des conséquences moins étendues que l'ambition qui le traîne sur des champs de bataille. Il faut convenir aussi qu'il est moins dangereux d'exposer les caractères d'une maladie physique, que d'exposer les caractères d'une maladie morale. Le médecin qui guérirait un prince d'une indigestion, en serait récompensé par des honneurs et des richesses. Le moraliste qui tenterait de le guérir de sa gloutonnerie ou de sa duplicité, pourrait en être récompensé par des amendes et par la prison. Mais, ces différences ne changent rien à la nature des choses; si elles ne donnent pas à la science du médecin plus de certitude, elles ne sauraient rendre incertaine la science du moraliste.

Il est des personnes qui s'imaginent que la science de la morale a été révélée à l'homme, et que chacun apporte en venant au monde toutes les notions dont il a besoin pour bien se conduire. L'auteur du traité de législation observe que cette opinion se trouve démentie par les faits; il reconnaît qu'il existe dans l'homme un sentiment qui lui fait approuver ce qui est bien, et condamner ce qui est mal; il reconnaît que ce sentiment est inhérent à notre nature, qu'il est pour les hommes un principe d'action, et que, s'il n'existait pas, il n'y aurait pas de progrès possible pour le genre humain. Mais il observe en même tems que l'intelligence est aussi nécessaire à la direction de ce sentiment, que ce sentiment est nécessaire à

l'intelligence, pour qu'elle soit profitable. « Si ce sentiment, dit-il, est un fait incontestable, il est un autre fait qui ne me paraît pas moins évident; c'est que l'intelligence, qui est propre à l'homme, lui est aussi nécessaire pour se bien conduire, que le principe même qui le met en mouvement. Privez-le de son principe d'action, ses connaissances lui seront inutiles: vous n'aurez qu'un être passif. Privez-le de ses connaissances, son principe d'action ne lui sera pas moins inutile, si même il ne lui est pas funeste. Pour marcher avec sûreté, il ne suffit pas d'en avoir le désir et de posséder des jambes; il faut de plus avoir des yeux pour se conduire. »

« Des hommes qui considèrent comme une science, ajoute l'auteur, des sentimens communs à tous les individus dont se compose le genre humain, et qui cependant reconnaissent la nécessité d'écrire et d'enseigner cette science, affirment une véritable contradiction. Si l'écrivain, le professeur ou le prédicateur, n'importe le nom, ne peut dire à ses lecteurs ou à ses auditeurs que ce qu'ils sentent comme lui, il n'a rien à leur apprendre; ils sont tout aussi savans que lui-même. S'il a des sentimens qui lui sont particuliers et qu'il se propose de leur communiquer, il doit reconnaître que le sens moral ou la conscience ne parle pas également à tout le monde. Il faut alors rechercher quelles sont les causes de la différence, et trouver, sans le secours de l'intelligence, des raisons qui soient capables de faire parler des consciences qui se taisent. Ou bien, il faut déterminer des hommes à se laisser diriger par un sens moral qui n'est pas le leur, après leur avoir persuadé qu'ils ne peuvent pas trouver de guide plus sûr que leur propre conscience. Il faut leur prouver que le sentiment moral, inhérent à la nature humaine, ne recevant aucune direction de l'intelligence, a toujours bien dirigé les hommes, et que cependant le christianisme a changé les mœurs d'une partie des nations qui l'ont adopté, tandis que des nations qui ne sont pas chrétiennes, se livrent, par principes de conscience, à des actions que notre sens moral reprouve. »

Il semble à l'auteur que la plupart des personnes qui excluent

l'application de l'intelligence de l'étude de la morale, n'ont pas d'autre but que de mettre leur raison à la place de celle des autres. « Qu'on y regarde de près, dit-il; qu'on suive la conduite de la plupart de ces hommes, et l'on verra que leurs effets continuels ne tendent qu'à former les consciences selon leur propre entendement. Ils veulent que chacun obéisse à sa conscience; mais, c'est sous la condition que ce seront eux qui lui apprendront à parler, et qui seuls, formeront son langage. »

Mais, comment empêcher que quelques individus ne substituent leur entendement à l'entendement du public? Par la simple exposition de la nature des hommes et des choses, par la science qui ne donne aucun emploi, qui ne vit d'aucun abus, qui ne profite d'aucune erreur, qui n'a aucun orgueil à défendre, aucun pouvoir à conserver. La question est de savoir comment la morale et la législation peuvent devenir des sciences? C'est une des questions dont la solution doit déterminer la base de l'ordre social; elle est d'une importance si élevée, qu'il ne serait pas possible de la traiter dans un article de quelques pages; à plus forte raison, ne peut-on pas la traiter sur la fin d'un article. Nous nous bornerons à renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient s'éclairer sur la manière de traiter cette question, à la lecture de l'ouvrage que nous annonçons; car on y traite au moins autant de la morale que de la législation.

L'auteur, ayant considéré les lois dans leur nature, dans leurs causes et dans leurs effets, a dû être nécessairement conduit à parler des mœurs, puisqu'il est impossible que les mœurs n'entrent point dans les lois, comme causes, comme parties constitutives, ou comme résultats. Il doit donc se trouver une certaine analogie entre le *Traité de législation*, et l'ouvrage qu'a publié récemment un de nos meilleurs moralistes; nous voulons parler des *Applications de la morale à la politique par M. Droz.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 655) La principale différence qui existe entre ces deux ouvrages consiste dans la méthode. Dans le premier, la morale est traitée comme une

science; dans le second, elle est traitée comme un art. Dans l'un, l'auteur a suivi la méthode d'exposition; dans l'autre, l'auteur a donné des préceptes ou des conseils. Celui-ci persuade par la douceur de ses leçons; celui-là cherche surtout à convaincre par ses raisonnemens; mais dans tous les deux le résultat est à peu près le même. On observe, dans l'un et dans l'autre, la même absence d'esprit de parti, et la même aversion pour l'oppression et l'hypocrisie. L. C. F.

Histoire des expéditions maritimes des Normands, et de leur établissement en France au dixième siècle; par *G.-B.* Depping. Ouvrage couronné en 1822 par l'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres* (1).

Le choix des questions mises au concours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis un certain nombre d'années, nous révèle l'embarras de ce corps savant. On lui a fait renoncer au titre qu'il portait dans l'Institut, de *classe des sciences politiques et morales*; c'était un avertissement de ne plus s'occuper de l'encouragement de ces sciences. Sous l'ancien régime, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait eu l'ambition de s'élever au-dessus de son titre; elle s'était proposé pour objet de ses recherches, non point le champ étroit des inscriptions, mais l'histoire; elle avait entrevu que le but de l'histoire c'est de recueillir les expériences de la vie sociale, qui peuvent éclairer les hommes sur les moyens de devenir meilleurs et plus heureux; elle avait éclairé l'histoire universelle, et même l'histoire nationale de quelques rayons philosophiques, et elle élevait les savans français vers la découverte des sciences politiques et morales.

Mais en supprimant le nom honorable de la classe de l'Institut, il paraît, qu'on lui a donné avec une désiguation insignifiante un devoir négatif; qu'en lui permettant l'histoire, on y a mis

---

(1) Paris, 1826; Ponthieu. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

pour condition qu'elle en repousserait soigneusement le poison de la philosophie, de la morale et de la politique. On ne pouvait empêcher une Académie de décerner des prix, de recueillir, de faire imprimer des mémoires, de laisser parler ses membres dans une séance publique. Fâcheuse nécessité, car il vaudrait mieux que tout le monde se tût. Un organe du pouvoir, en présidant la Société royale d'Agriculture, l'a bien fait sentir à ces académiciens, il leur a bien enseigné que comme le plus beau perfectionnement qu'on demandât aux agriculteurs était le retour aux usages de leurs pères, le plus bel exemple que les savans pussent donner à leurs élèves était celui du silence. Mais ce sont là des choses qu'on dit rarement aux Académies, et qu'elles-mêmes ne disent jamais au public. La tâche de celle qui avait dû renoncer aux sciences politiques et morales comprend donc en même tems l'obligation de provoquer des mémoires savans, et de fermer la porte à cette fatale philosophie; de faire étudier, et toutefois d'empêcher qu'on ne pense.

Le sujet proposé pour le concours de 1820 a paru sans doute réunir assez bien ces deux conditions. Les concurrens ont dû « développer d'après les monumens historiques, surtout du nord, les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom de Normands, et faire l'histoire abrégée de leurs établissemens en France. » Il y a à peine dans l'histoire du moyen âge un événement plus étrange, plus important dans ses conséquences, et cependant plus mal connu, que l'invasion de tout l'occident de l'Europe par des brigands qui arrivent dans de petits bateaux, au travers des mers les plus orageuses, qui détruisent toute civilisation et toute industrie, dans la plus grande partie de la France, dans les Iles Britanniques, la Belgique, la basse Allemagne, les côtes d'Espagne, et qui après y avoir presque anéanti la population ancienne, y fondent de nouveau de grandes nations.

La comparaison des chroniques des pays dévastés par les pirates, avec les monumens historiques et surtout les chants guerriers des vainqueurs, demandait une vaste érudition et la

connaissance de langues négligées par la plupart des savans ; et en même tems le sujet était si éloigné de nos tems, de nos mœurs, des questions que nous débattons, des dangers que nous courons, qu'il semblait impossible d'y faire intervenir les questions de politique et de morale dont on redoute l'application : que peut-il y avoir de commun entre les rois de mer qui commandaient ces expéditions dévastatrices, et la représentation nationale, entre la vente des esclaves enlevés en France et le jury, entre l'incendie de toutes les villes situées jusqu'à cent lieues des côtes et les usurpations du clergé ? La question semblait faite pour provoquer un bon ouvrage sans alarmer ceux qui nous reprochent sans cesse notre indiscrétion de vouloir nous mêler de nos affaires.

L'ouvrage couronné doit en effet avoir répondu doublement aux vues de l'Académie, et par l'étendue de l'érudition, la recherche consciencieuse de tous les anciens monumens du nord, de tous les travaux postérieurs des érudits scandinaves, de toutes les chroniques latines et françaises, en vers et en prose de la France, et par la circonspection avec laquelle l'auteur s'est abstenu de tout résultat politique. En effet, malgré l'heureux choix de la question proposée, dans un âge où l'on veut toujours considérer l'histoire comme un recueil d'expériences politiques et morales, on pouvait encore craindre que l'auteur ne se demandât comment il arrivait que la France ne fût plus au xe siècle que le patrimoine de prélats et de moines incapables de la défendre, car les institutions du pays vaincu eurent plus de part encore que celles du pays vainqueur à ces grands événemens. Si M. Depping s'était égaré sur cette voie, il n'aurait probablement pas été couronné, et nous y aurions perdu un bon ouvrage. Un ouvrage qui excite et soutient la curiosité, par des détails piquans et neufs, sur un sujet dont on s'était toujours détourné avec dégoût ; un ouvrage qui contient un tableau complet de cette grande révolution, de ses causes dans l'organisation sociale des peuples scandinaves, et de ses effets dans la désolation de la France, depuis la première apparition des vaisseaux normands sur ses côtes, jusqu'à l'éta-

blissement après un siècle et demi de désastres d'une colonie de brigands qui se changèrent en citoyens utiles, dans le pays même qu'ils avaient désolé.

L'ouvrage de M. Depping se divise en douze chapitres, outre un appendice qui contient des éclaircissemens et des pièces justificatives. Les trois premiers chapitres formant ensemble 80 pages sont destinés à peindre l'état social de la Scandinavie, à l'époque où ce pays pauvre, barbare et presque désert entreprit la conquête de l'Europe. La Norvége, le Danemark et la Suède contenaient alors des centaines de petits états indépendans les uns des autres : leur seule industrie était une chétive agriculture, la pêche et la guerre; les deux premières leur fournissaient à peine une misérable subsistance, la guerre étant le seul moyen d'acquérir des richesses, tout étranger était ennemi, toute propriété étrangère était de bonne prise, la piraterie et le brigandage étaient les seules carrières ouvertes aux hommes avides de gloire, et toutes les institutions nationales encourageaient, non pas la valeur seulement mais la fureur guerrière.

Les rois, et ce nom était donné non-seulement aux chefs des états, mais aux chefs des bandes errantes ou aux chefs de pirates, ne devaient les distinctions qu'on leur accordait, ou l'autorité limitée dont ils étaient revêtus qu'à leur valeur personnelle, et à celle des champions ou des braves qui s'étaient dévoués à eux. Ces champions qui devaient donner au reste des combattans l'exemple du dévoûment et de la valeur, étaient des hommes en qui les passions guerrières avaient été poussées au dernier degré d'exaltation. « L'histoire et les Sagas nous enseignent, dit M. Depping, qu'il prenait à ces héros de tems à autre, des accès de frénésie, provenant probablement de l'exaltation de leur courage, et peut-être aussi de l'usage de quelque boisson qui portait à la fureur. Dans ces accès ils écumaient, ils ne distinguaient plus rien autour d'eux, leur tête, comme saisie d'un vertige, ne dirigeait plus leurs actions, leur glaive frappait indistinctement amis et ennemis, les êtres vivans, les arbres et les pierres; ils détruisaient leurs pro-

effets, et s'entouraient quelquefois de victimes de leur férocité. La langue du Nord avait un terme particulier pour diriger les champions sujets à ces transports au cerveau, c'est celui de *Berserker* (1). Ce mot revient si fréquemment dans les Sagas que l'on doit regarder l'état de frénésie qu'il désigne comme étant devenu presque habituel aux pirates qui passaient leur vie à croiser en mer et à se battre en duel. Il est dit de Sivald, nommé par acclamation roi de Suède, que ses cinq fils étaient *Berserker*. Dans leurs accès de rage ils avalaient des charbons ardens, et se précipitaient dans le feu. Ce Sivald fut détrôné et tué avec ses cinq fils par l'ancien roi Halfdan qui reprit sa place, et qui eut ensuite à lutter contre un autre *Berserke* nommé *Hartben*, qu'accompagnaient douze champions. C'était un pirate redoutable : durant ses accès de fureur ses compagnons avaient de la peine à l'empêcher de tout dévaster autour de lui. Le roi Halfdan s'offrit à combattre contre toute la troupe. A cette offre la fierté du pirate fut tellement offensée qu'il tomba dans un accès pendant lequel il tua six de ses compagnons fidèles. Il marcha avec les six autres contre Halfdan, qui les repoussa l'un après l'autre à coups de marteau.— Les Sagas assurent également des fils d'Arngrim, roi d'Helgeland, que dans leurs courses sur mer ils étaient emportés quelquefois par la rage; qu'alors ils tuaient leurs gens et détruisaient leurs bateaux, ou bien ils débarquaient dans quelques lieux déserts et exerçaient leur fureur aveugle contre les rochers et les bois. Après leur rage ils éprouvaient un long épuisement de leurs forces(2). »

Les brigands du Nord après s'être pillés réciproquement attaquèrent bientôt les peuples plus méridionaux chez lesquels ils espéraient trouver plus de richesses et moins de résistance. Dans le quatrième chapitre et les deux suivans M. Depping

---

(1) Peringskiold, dans sa traduction du *Heimskringla* de Snorro, explique le terme de Berserke par *pugil rabiosus*. Voyez aussi *Ihre Glossar. Sveo-Goth.* Ramelius de *Berserkis*, et Lysholm de *Furore gigant. Septentr. Berserker-gangu dicto.* (Note de l'auteur.)

(2) T. I, p. 46.

raconte leur première apparition sur les côtes de la monarchie des Mérovingiens, puis de celle de Charlemagne. Il les montre ensuite s'enhardissant pendant les règnes de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, lorsque la France ne contenait presque plus de population militaire. Il les montre remontant plusieurs fois par année le Rhin, la Meuse, la Somme, la Seine, la Loire, la Garonne, aussi loin que ces rivières portent des bateaux, et pillant à plusieurs reprises Paris et toutes les villes sur leurs bords. Dans le 7me chapitre il raconte le siége que les Parisiens soutinrent en 885 contre les Normands. Dans le 8me, il fait voir l'influence de ces émigrations sur la Scandinavie, la réunion des petits états en monarchies absolues, et la fondation de la république d'Islande par les émigrés. Les deux chapitres suivans sont surtout consacrés aux expéditions de Rollon en France, et à la cession qui lui fut faite en 912 de la Normandie : les deux derniers chapitres de l'ouvrage font connaître l'histoire abrégée des ducs normands et la fusion des peuples dans la nation française.

Les expéditions des Normands sont presque inexplicables, par les obstacles seuls que devait leur opposer la nature, même en comptant pour rien ceux qu'ils auraient pu attendre des hommes. On nous dit bien qu'ils avaient un camp retranché dans quelque île à l'embouchure de la Seine et à celle de la Loire; mais il n'y paraît point qu'ils y laissassent leurs gros vaisseaux pour remonter les rivières avec de moindres bateaux; les mêmes navires qui étaient partis des côtes de Norvége remontaient la Seine jusqu'à Paris; bien plus les Normands les traînaient sur terre pendant plusieurs milles, pour les remettre à flot dans la Seine, la Marne ou l'Oise, au-dessus des obstacles par lesquels les Parisiens avaient cru les arrêter.

Ces bateaux devaient donc être bien légers, bien petits, contenir bien peu d'hommes et point de chevaux. M. Depping estime avec raison que chacun ne devait pas porter plus de vingt hommes (1). Les chroniques n'attribuent je crois à au-

(1) Tome I, p. 98.

cune flotte normande plus de deux cent cinquante bateaux. C'est donc environ cinq mille hommes pour leurs plus fortes armées, et cinq mille hommes sans supériorité d'armes, sans autre cavalerie que les chevaux qu'ils volaient aux paysans. Il ne faut pas en effet s'arrêter aux exagérations des vaincus sur le nombre de leurs vainqueurs, ou au nombre des morts indiqués dans quelques légendes; qui ne sait combien aujourd'hui même avec nos contrôles réguliers, notre expérience militaire et nos gazettes, nous sommes sans cesse trompés sur la force des armées par les exagérations populaires. Ainsi donc la France entière était hors d'état d'opposer une résistance efficace à des bandes de quelques milliers de brigands, qui s'enfermaient elles-mêmes dans ses rivières.

J'ai dit dans l'histoire des Français que cette audace des Normands ne pouvait s'expliquer que par l'extinction presque absolue de la population rurale, et que celle-ci avait dû être la conséquence de l'esclavage auquel la conquête des Francs Carlovingiens avait réduit les paysans. M. Depping remarque que je n'ai point cité de témoignages historiques de cette extinction de la population (1). Je pourrais m'en tenir à ceux qu'il cite lui-même, l'abbé *Aigo de Vavres*, et la chronique de *Benoît de Saint-Maur*. « La plus grande désolation, dit-il d'après eux, régnait dans toute la contrée; les villes étaient ruinées, les églises et monastères pillés et dévastés; des arbres touffus croissaient au-dessus des murs qui restaient encore debout. Les païens avaient dispersé les habitans, et, s'ils avaient épargné leur vie, ce n'avait été que dans l'espoir d'une forte rançon. De ceux qui avaient habité les campagnes, les uns s'étaient expatriés pour s'établir dans l'est, d'autres avaient mieux aimé attendre tous les dangers que de quitter le sol paternel; d'autres encore, rompant les nœuds les plus sacrés, s'étaient précipités au devant de ces ennemis étrangers, et pour gagner leur confiance, ils les surpassaient en cruauté, en trempant leurs

(1) Chap. VI, p. 244.

mains dans le sang de leurs amis et de leurs parens. Du côté de la mer la terre restait inculte ; les hommes s'étant tous jetés dans des lieux bien fortifiés : le reste du pays offrait à peine aux regards un être humain. Il en était de même dans le nord et le centre de la France » (1).

Mais au reste je ne crois point que les fluctuations de la population aient jamais été assez bien observées par les historiens, pour qu'on puisse les établir par leur témoignage direct. Il faut combiner leur récit avec les notions que nous donne l'économie politique, sur les causes de l'augmentation ou de la diminution de la population : il faut d'autre part juger du nombre des hommes par les choses qu'on leur voit faire. S'il y avait eu dans les campagnes de France un homme seulement pour vingt qu'on en voit aujourd'hui, les paysans se seraient défendus contre les Normands. Ceux-ci ne se contentèrent pas de brûler leurs granges, d'enlever leurs bestiaux, leurs femmes et leurs enfans, le plus souvent ils se faisaient un divertissement de les tuer. Les Normands à pied, combattant avec la hache ou l'épée, sans armures défensives, massacraient des paysans robustes qui avaient sous la main des faux, des haches ou des massues. Le soldat d'un despote peut faire trembler des centaines de paysans, parce qu'ils savent que tout le poids d'un gouvernement sans pitié l'appuiera ou le vengera : mais le Normand était un brigand isolé, et le gouvernement quelque faible qu'il fût, était du côté du paysan. Nous voyons deux cents Normands séparés de leurs compagnons d'armes, s'avancer jusqu'auprès de Paris, pour ravager ses alentours (2). C'est à mes yeux une preuve suffisante qu'ils ne risquaient pas d'y rencontrer un attroupement de deux mille paysans.

L'immense étendue de pays que les Normands devaient parcourir avant d'avoir rempli de butin cinquante ou soixante mauvais bateaux, est encore une preuve de la dépopulation universelle du pays. Quand on songe qu'ils entraînaient le plus

(1) Chap. v, p. 160. — (2) Chap. vi, p. 197.

souvent hommes, chevaux et bétail (1), et qu'ils se chargeaient en même tems de vivres, il semble que les dépouilles d'un seul village auraient suffi pour remplir leurs bateaux, et l'on voit au contraire qu'ils parcouraient souvent quatre cents lieues carrées, avant que leur chargement fût accompli, et que dans ces expéditions au sein de la France, ils souffraient souvent de la faim. Quant aux prisonniers et au bétail, il est vrai qu'on doit supposer que ce qu'ils avaient acheté dans un lieu ils cherchaient à le revendre dans un autre. Les prélats auxquels appartenait le sol presque entier de la France, quand ils avaient perdu leurs laboureurs en rachetaient d'autres pour ne pas perdre tout revenu.

M. Depping accuse à plusieurs reprises la noblesse féodale de l'état de faiblesse où se trouvait la France. Cette accusation n'est peut-être pas très-méritée : la noblesse n'est nullement en évidence pendant les règnes des Carlovingiens ; la partie militaire de la nation avait été entraînée par Charlemagne vers la frontière septentrionale et orientale de son immense empire : les terres du centre avaient presque toutes été données aux églises. Durant les règnes de ses successeurs, nous voyons beaucoup de guerres entre les princes du sang, aucune entre les nobles : nous voyons que les Normands dans leurs invasions ne rencontrent jamais d'autres lieux forts que les églises et les couvens ; nous voyons que les plus grands seigneurs de France étaient le grand abbé Hugues, puis d'autres évêques et d'autres abbés : nous voyons enfin qu'au XIIIe siècle seulement les terres immenses, ou plutôt les provinces que possédaient les églises, passèrent sous des titres divers à la noblesse, qu'alors celle-ci commença à bâtir des châteaux, et que dès que la terre fut hérissée de forteresses féodales, les invasions des Normands devinrent impossibles.

Les chroniques des IXe et Xe siècles ont été écrites par des

(1) Chap. VI, p. 231.

moines, qui la plupart, à l'approche des Normands, s'enfuyaient avec leurs reliques vers quelques provinces reculées: la plupart sont interrompues à cette époque, les archives furent incendiées, l'histoire devint silencieuse, et les vastes déserts rendent seuls témoignage de ce que la race humaine eut à souffrir à cette époque. Les moines en petit nombre qui continuèrent leurs chroniques, n'observaient jamais, ne comparaient jamais, et ne pouvaient rien peindre. Il ne faut pas suppléer à leur silence par les romans et les chroniques en vers français, qui ont été écrits au moins trois siècles plus tard, quand l'état de la société avait absolument changé. Ces chroniques nous font sentir que la France était morte au commencement du xe siècle. On n'y voit ni noblesse fière et turbulente, ni soldats pour repousser des poignées de brigands, ni paysans pour fermer par quelques pilotis l'embouchure des fleuves; ni butin de quoi enrichir, même de quoi nourrir quelques milliers de barbares. C'est à l'économie politique à nous apprendre avec quelle rapidité l'esclavage et la misère font disparaître la population, avec quelle rapidité la demande de travail et la sécurité la font renaître. L'histoire vient ensuite confirmer la théorie. Elle nous apprend qu'après la peste de 1348, qui enleva à l'Europe la moitié de sa population, il ne fallut pas vingt ans pour que le vide fût comblé. Il est probable que cette peste fit périr en France trois ou quatre fois plus d'habitans que le pays n'en contenait au tems des Normands: il est également probable que le repos qui suivit la cessation de leurs invasions, et l'amélioration de la condition du peuple aux xe et xie siècles, multiplièrent rapidement le nombre des habitans; car bientôt après la France se montra vivante, active, et énergique dans toutes ses parties.

Nous ne pousserons pas plus loin nos observations et nous renverrons nos lecteurs à l'ouvrage même de M. Depping, pour y chercher les traits piquans, les détails neufs et caractéristiques qu'il a su emprunter tour à tour aux Sagas du nord, aux lais, romans et poëmes de l'ancienne France. Une érudition con-

sciencieuse, et une étude intelligente de tous les monumens des tems passés, justifient le choix que l'Académie a fait de son mémoire pour lui decerner le prix. En même tems cette lecture fera réfléchir sur les tems de barbarie, et le public qui s'attache aujourd'hui à l'étude des sciences politiques et morales, non à celle des inscriptions et belles-lettres, trouvera que la question qu'a traitée M. Depping méritait en effet d'être traitée, quelqu'éloignée qu'elle parût à la première vue de toute application à l'utilité sociale.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, en un seul volume (1).

Cette nouvelle édition doit plaire aux nombreux amis du philosophe de Genève, en leur offrant sous une forme portative et très-commode, dans un seul volume imprimé par un de nos habiles typographes (M. *Fournier*), avec des caractères d'une netteté remarquable, la totalité des ouvrages de ce grand écrivain.

On trouve d'abord ses *Discours philosophiques* qui commencèrent sa réputation et qui lui révélèrent à lui-même le secret de son talent d'écrire et de son génie; puis, son *Émile* qui devint le manuel des mères de famille, et qui, les rappelant au premier comme au plus saint des devoirs, produisit une sorte de révolution douce et bienfaisante dans les mœurs domestiques, introduisit parmi les femmes des classes riches l'usage presque tombé en désuétude d'allaiter leurs enfans, et par cela seul les rendit doublement mères, à la fois nourrices et institutrices des innocentes créatures, dont elles se débarrassaient auparavant comme d'un fardeau, en les envoyant loin

(1) Paris, 1826. Sautelet, place de la Bourse; Verdière, quai des Augustins; A. Dupont et Roret, rue Vivienne. Gr. in-8° de 1708 p., avec *deux tables*; l'une *des matières*, l'autre *des correspondans de J.-J. Rousseau*. Prix, 50 fr.

N. B. On souscrit, aux mêmes adresses, pour les *Œuvres complètes de* Voltaire, mêmes format, papier et caractères que les *Œuvres de* J.-J. Rousseau. 2 vol. in-8°, paraissant en 60 livraisons, de 2 fr. 50 c. chacune. La publication de cet ouvrage sera achevée dans l'année 1826.

d'elles, après leur avoir donné la vie, pour les confier à des mains étrangères et mercenaires, dans lesquelles ces victimes d'une coutume barbare trouvaient souvent la mort.

Après l'*Émile*, vient le *Discours sur l'économie politique*, où des erreurs graves, qui tiennent à l'ignorance générale et aux préjugés de l'époque sur les questions compliquées que cette science embrasse, n'empêchent point que Rousseau n'ait eu le mérite d'appeler l'attention des hommes du monde sur une branche importante du savoir humain, alors dédaignée, ou réservée à quelques adeptes, et n'ait ainsi été, en France, l'un des précurseurs de notre grand économiste (M. J. B. Say), qui, par ses ouvrages, devenus classiques, a rendu la connaissance de l'économie politique populaire en Europe, et dont nous réclamons les travaux et la gloire, comme étant du domaine de la gloire nationale, quoiqu'il soit aussi né citoyen de Genève.

Les écrits sur la *politique* proprement dite succèdent à ceux qui traitent de l'*économie politique*: tel est l'ordre naturel et logique des idées: il faut assurer à la société des moyens d'existence et d'aisance, des richesses et du bien-être, avant de songer à perfectionner son organisation. Et néanmoins, une première organisation, bien qu'ébauchée et très-imparfaite, est une condition nécessaire pour que la société puisse trouver dans le travail de ses membres la source des richesses particulières et publiques. Ainsi, les sciences économiques et politiques sont étroitement unies les unes aux autres, et se prêtent un mutuel secours. Nous ne pouvons nous dispenser de signaler ici l'affligeante lacune que présentent, sous ce rapport, notre législation sur l'éducation et notre système universitaire, qui n'admettent pas encore l'économie politique au nombre des sciences enseignées dans les cours publics de nos colléges et de nos écoles spéciales, où l'on forme des philologues, des mathématiciens, des médecins, des jurisconsultes, des théologiens, sans prendre aucun soin pour former des administrateurs.

Le discours sur l'*Économie politique*, « considérée comme le sage et légitime gouvernement de la grande famille, qui est

l'État, pour le bien commun de toute la famille, » est immédiatement suivi du *Contrat social*, ouvrage d'une dialectique invincible, si la légitimité du titre n'est point contestée. Cet exposé hardi des *principes du droit politique*, qui a rendu aux Français la conscience de leurs droits, comme l'*Émile* avait rendu aux mères le sentiment de leurs devoirs, renferme, au milieu de plusieurs vues incomplètes ou fausses, quelques hautes et profondes vérités, long-tems étouffées, et mises peut-être alors pour la première fois à la portée d'un grand nombre d'esprits, par la plume éloquente et indépendante d'un homme libre.

Les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, et les *Lettres sur la législation de la Corse*, quoique inférieures aux autres productions du même auteur, dont l'esprit, habitué à généraliser ses pensées, n'était peut-être guère propre aux applications spéciales, sont néanmoins deux germes féconds, qui, sous l'influence d'une raison supérieure associée à une sage politique, produiront un jour leurs fruits en faveur d'une grande et généreuse nation, destinée à reparaître sur la scène politique, et d'une autre contrée remarquable par le caractère national de ses habitans, et digne, comme la Pologne, des recherches du voyageur, des méditations du philosophe, des soins éclairés du législateur, des vœux bienveillans de l'ami de l'humanité.

L'extrait du *Projet de paix perpétuelle*, rêve philantropique de l'abbé de Saint-Pierre, nous rappelle involontairement cette alliance de rois, qui, suivant les expressions récemment employées par un jeune académicien, dans une cérémonie solennelle (M. Guiraud, *Discours de réception à l'Académie française*, 18 juillet 1826), « aurait pu être nommée *sainte*, si elle n'avait pas oublié qu'il existe aussi des chrétiens dans l'Orient; » et (nous devons ajouter pour compléter cette pensée et pour devancer le jugement de l'histoire), si elle avait su comprendre son siècle et accomplir sa destination; si, égarée par des craintes pusillanimes, par des conseillers aveugles ou pervers, entraînée dans de fausses conséquences par un prin-

cipe chimérique, par des prétentions surannées, au lieu d'obéir aux premières et nobles inspirations de ses principaux chefs, et surtout du monarque bien intentionné, vertueux, mais d'un caractère faible et mobile, qui en fut le fondateur, elle n'avait pas mis en opposition, avec une maladresse déplorable, les intérêts des gouvernemens et ceux des nations.

On relit encore avec un vif intérêt, dans la collection qui nous occupe, les *Lettres polémiques*, et surtout celle qui est adressée à l'archevêque de Paris, chef-d'œuvre de dialectique et de style, aux yeux même de ceux qui ne partagent point les opinions de l'auteur (1), et les *Lettres écrites de la Montagne*; puis, les *Lettres élémentaires sur la botanique* et diverses *lettres* sur cette aimable science, toujours chère aux amis de la nature, et qui, comme la mythologie ancienne, rend, pour ainsi dire, la solitude des champs vivante et animée; enfin, ce roman écrit sous l'inspiration brûlante de l'amour, la *Nouvelle Hé-*

---

(1) Je trouve ce prodigieux mérite de dialectique et de style et l'éloquence entraînante de J.-J. Rousseau caractérisés avec autant de précision que de nouveauté dans le passage suivant du *Tableau littéraire du XVIIIe siècle*, par M. *Victorin* Fabre, ouvrage qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la *Classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut*, dans sa séance du 4 avril 1810. « Qui jamais posséda comme lui cette logique des passions humaines, cette éloquence pénétrante où le raisonnement, revêtu d'images, devient, en quelque sorte, palpable à nos sens, où la morale animée et fondue en sentiment porte la persuasion par torrens dans l'esprit et dans le cœur? Ses tours, ses mouvemens libres, hardis, pressés, éclatans, se précipitent l'un sur l'autre, et devancent l'imagination qu'ils laissent long-tems ébranlée. Dans ce tourbillon d'éloquence, il circonvient le cœur de toutes parts, il le saisit, il l'enlève, et l'entraîne à volonté dans toutes les émotions qui l'agitent. Il passionne l'idée, l'image, la parole. Son style est l'éloquence elle-même définie par Cicéron; *c'est le mouvement continu de l'âme.* » — Les amis des lettres réclament avec instance une nouvelle édition de ce *Tableau littéraire du* XVIIIe *siècle*, et de quelques autres écrits de M. Victorin Fabre, également couronnés par la *Classe de l'Institut* qui représentait alors l'*Académie française*.

loïse, qui a fait couler tant de larmes et dont la séduisante lecture n'est pas sans danger, quoique toutes les émotions qu'elle excite soient favorables à la vertu, mais qui contient tant de pages admirables où respirent la morale la plus pure et les sentimens les plus élevés.

La suite de ce volume, si riche et si varié, nous offre les *Mélanges en prose*, où l'on remarque la *Réfutation du livre de l'Esprit*, et les *Essais de traduction*, par lesquels Rousseau, luttant corps à corps avec le plus grand historien de l'antiquité, s'exerçait à devenir lui-même l'un des plus grands écrivains modernes; les *Poésies diverses*; le *Théâtre* où sont reproduites des ébauches informes d'un génie qui essayait ses forces et ne les connaissait pas encore, et parmi lesquelles la scène lyrique de *Pygmalion* et le *Devin du village* sont les seules pièces qui soient encore quelquefois représentées; les *Lettres et fragmens sur la musique*, et le *Dictionnaire de musique*, toujours consulté avec fruit par les artistes et les amateurs; enfin, les *Confessions*, où Rousseau eut le tort grave, en avouant ses propres fautes, de compromettre des personnes long-tems admises dans son intimité, et dont les lois sévères de la sainte amitié lui ordonnaient de respecter la mémoire, mais qui n'en restent pas moins l'ouvrage le plus parfait, comme narration pittoresque, toujours naturelle, attachante et variée, comme étude curieuse et instructive du cœur humain, comme monument de cette grandeur et de cette faiblesse inhérentes à notre nature, qui nous étaient déjà révélées avec tant d'abandon et de naïveté, quelquefois avec plus de cynisme d'expression, dans les *Essais* de Montaigne.

Les *Lettres à M. de Malesherbes*, ce modèle des magistrats et des ministres, qui aurait pu sauver la monarchie et la rendre populaire, en la fondant sur sa véritable base, le *bonheur public*, si les prétentions d'une vieille aristocratie, orgueilleuse, insolente et avide, n'avaient pas entraîné le trône dans le même gouffre qui devait aussi l'engloutir; les *Rêveries du promeneur solitaire*, les trois *Dialogues*, ou *Rousseau juge de Jean-Jacques*, production dans laquelle on

entrevoit encore les vestiges d'un grand talent au milieu même des désordres d'une imagination égarée; la *Correspondance*, où l'on aime à étudier le caractère, les penchans, la susceptibilité ombrageuse, les défiances, les faiblesses de l'homme dont on vient d'admirer le génie dans ses précédens écrits; ces *Lettres*, trop nombreuses peut-être, où souvent l'âme s'épanche en liberté, sans prévoir que ces épanchemens secrets seront produits au grand jour, achèvent de mettre à nu cet homme extraordinaire, tour à tour sage et insensé; composé bizarre, digne d'affection, d'admiration et de pitié; qui sonda les profondeurs du cœur humain et ne sut point se connaître ni se dompter lui-même; qui peignit les passions et fut en proie à leurs plus violens orages; qui dicta des leçons aux princes et aux peuples, et ne fut point capable de régler sa propre conduite; qui fit le meilleur ouvrage sur l'éducation que l'on eût publié jusqu'alors, et qui, par les suites funestes d'une éducation incomplète et vicieuse, fut lui-même un homme incomplet, presque vicieux, toujours différent dans ses actions et dans ses relations avec les hommes de ce qu'il était dans ses ouvrages; aussi infidèle à ses devoirs de père, aussi mauvais instituteur qu'il fut moraliste sublime; qui écrivit des pages que l'Amour semble avoir empreintes d'une céleste flamme, et qui livra son cœur et sa destinée à deux femmes indignes de lui, et dont aucune ne pouvait inspirer ce véritable et pur amour qu'exprimait dans un style enflammé l'amant de Julie; qui se fait aimer, malgré ses torts, et quoiqu'il ait éloigné de lui pendant sa vie tous ceux qui furent ses amis; dans lequel, enfin, on respecte le grand homme, le penseur profond, l'écrivain qui entraîne par son éloquence vive, pittoresque, animée, et l'on déplore l'homme capricieux, injuste, passionné, sauvage, victime de son imagination, de son caractère, de ses faiblesses : contraste étonnant, où l'on retrouve l'un des types à la fois honorables et affligeans de la nature humaine, mêlée de grandeur et de petitesse, de vertus et de vices, de bien et de mal, de force et de fragilité, de parties nobles et presque divines qui nous font pressentir notre existence future, et de parties basses, terres-

très et fangeuses qui humilient notre orgueil et nous font presque descendre au-dessous de l'humanité.

Les OEuvres que nous venons de passer rapidement en revue deviendront, dans ce recueil, le sujet d'un examen approfondi. Un de nos collaborateurs, dont le tact fin et délicat a souvent mérité les plus honorables suffrages, se propose de rechercher d'abord le genre d'influence que le philosophe de Genève a exercé sur ses contemporains et continue d'exercer encore; puis, comparant Rousseau avec Voltaire, il tâchera d'apprécier le mérite respectif et les doctrines philosophiques et littéraires de chacun de ces deux illustres rivaux, de réduire à leur juste valeur les reproches et les accusations qui leur ont été adressés, et de faire sortir de leurs ouvrages et de leurs caractères, ainsi rapprochés, comparés et observés, des leçons utiles pour leurs nombreux lecteurs et pour les écrivains appelés à marcher sur leurs traces dans les routes variées qu'ils leur ont ouvertes, et dans lesquelles leurs successeurs pourront se diriger d'un pas plus sûr vers un but mieux déterminé (1).

M.-A. Jullien, *de Paris.*

---

(1) Nous saisissons cette occasion pour rappeler à nos lecteurs l'intéressant ouvrage de M. *V.-D.* Musset-Pathay, qui a pour titre : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (Paris, 1821. 2 vol. in-8°. J.-J. Paschoud), et qui forme le complément indispensable des œuvres de ce grand écrivain : nous en avons rendu compte avec soin et étendue dans deux articles, l'un de M. Depping, l'autre, de M. *Léon* Thiessé. (*Rev. Enc.*, t. XI, juillet 1821, p. 102-125.)

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Report of the committee on laws etc.* — Rapport du comité des lois au corps municipal de New-York au sujet des inhumations dans les lieux très-peuplés; lu et adopté dans l'assemblée tenue pour cet objet, le 9 juin 1825 : publié par ordre de la municipalité. New-York, 1825; imprimerie de Mahonday. In-8° de 75 pages.

Ce Rapport contient la matière d'un traité sur les sépultures; il en présente une analyse, pleine d'érudition et de discussions judicieuses. Mais, pour que ce traité fût un ouvrage complet, aussi philosophique et aussi instructif qu'il pourrait l'être, ce n'est pas dans le Nouveau-Monde qu'il faudrait l'écrire; les besoins y sont moins nombreux, moins divers et moins pressans que dans notre Europe : en composant cet ouvrage, un citoyen des États-Unis ne penserait qu'à son pays, et perdrait de vue la question générale, pour ne s'occuper que d'un cas très-particulier. En traitant la question générale, les sépultures seraient considérées dans les intérêts de la santé publique, de la morale, de la saine politique, de la religion : sous ce dernier aspect, on examinerait si la religion ne doit pas demeurer étrangère à un acte qui appartient, sous tous les rapports, aux choses d'ici-bas, qui n'a lieu qu'à une époque où l'être intellectuel, religieux et moral n'est plus sur la terre, et n'y a laissé que son enveloppe matérielle. On se déciderait, sans doute, pour l'affirmative. En traitant la question morale, on aurait à passer en revue des sujets d'un très-haut intérêt, et la politique n'y serait autre chose que la morale

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

des sociétés. On ferait voir que, si un homme mérita l'estime et les regrets de ses concitoyens, l'expression publique de ces sentimens est un devoir, au moment où cet homme est enlevé à la patrie : que, s'il rendit des services éminens, soit par un génie extraordinaire, soit par la conduite qu'inspire une ame grande et forte, dans les circonstances où l'état a besoin de cette énergie, il faut que ses funérailles ressemblent à la pompe touchante qui accompagna le général Foy jusqu'à son tombeau : que la douleur publique, exprimée sans faste, avec l'éloquence du sentiment, laisse une impression profonde et de longs souvenirs; que la sépulture du grand citoyen ne soit pas sans monument; qu'elle soit sous les yeux de ses concitoyens, dans un lieu où la pensée se recueille et rassemble ses forces; que la reconnaissance publique ne soit point exposée à s'égarer; qu'en jouissant du bienfait, elle ne puisse pas oublier que le bienfaiteur n'est plus, et qu'elle ne l'identifie pas avec sa lignée, superstition qui a causé tant de maux, et dont l'influence, quoique moins funeste aujourd'hui, prépare encore au genre humain une longue suite de calamités.

Les causes qui ont donné lieu à ce rapport méritent aussi beaucoup d'attention, et peuvent éclairer, dans tous les pays, les magistrats qui ont la louable ambition d'administrer dans l'intérêt des peuples. A New-York, des lois prudentes avaient restreint le droit de sépulture, et prescrit des précautions nécessaires pour la salubrité des quartiers populeux et des lieux de réunions nombreuses. Quelques sociétés religieuses ont refusé de se conformer à ces mesures; elles ont attaqué devant les tribunaux les magistrats qui les avaient suivies, et qui avaient ainsi rempli leurs devoirs; enfin, elles ont demandé plusieurs modifications à ces lois qui leur paraissent contraires à leurs droits et à leurs croyances religieuses. Aux États-Unis, où le gouvernement représentatif est bien compris, on ne repousse pas les vœux des citoyens par un ordre du jour prononcé avec une insultante légèreté; on examine sérieusement, avec maturité; la délibération est attentive, et l'on ne prononce point, sans être bien informé. Tous les moyens de conviction sont réunis dans ce rapport, pour le maintien des lois : le but du comité était d'éclairer l'opinion publique; ce qui exige une variété de preuves appropriées à la portée et à la forme particulière de chaque intelligence; et en effet, toutes pourront y trouver ce qui leur convient. Nous ferons cependant une observation, au sujet des sépultures dans les temples. En convenant que cet ancien usage doit être généralement aboli, il semble que l'on ne peut refuser d'admettre quelques rares

exceptions, et ce rapport même nous en offre un exemple. On y lit qu'en 1707, le célèbre et respectable Christophe Wren, architecte de Saint-Paul de Londres, alors octogénaire, consulté sur ces inhumations, les désapprouva formellement, et exprima par écrit le vœu qu'elles fussent interdites à l'avenir. Cependant, on sait gré à la ville de Londres de ce qu'elle ne suivit point, relativement à la sépulture de cet homme d'un ordre supérieur, les maximes qu'il avait professées durant sa vie : on se plaît à lire son épitaphe dans ce temple qui atteste la grandeur de ses conceptions. Dans tout autre lieu, cette inscription d'une admirable simplicité n'aurait pu être terminée par cette phrase remarquable : *Lector, si monumentum requiris, circumspice.* Quelquefois, et peut-être plus souvent, les convenances bien senties feraient placer les sépultures des grands hommes hors des lieux consacrés aux croyances religieuses. Ces convenances prescrivaient, sans doute, que le tombeau de Maurice de Saxe ne fût pas séparé de ceux de Turenne, de Villars, de Catinat, etc. Il ne fallait pas le reléguer dans un temple protestant, à l'extrémité de la France, parce que le vainqueur de Fontenoy fut protestant.

En éliminant de ce rapport ce qui est tout-à-fait local, et ne concerne que la ville de New-York, on en ferait un ouvrage utile pour l'Europe. L'économie publique et la morale y trouveraient des documens préparés avec soin, et de nombreuses indications pour en chercher d'autres. La table des matières mérite que nous en disions un mot, parce qu'elle donne une notion très-juste, non-seulement du nombre et de l'étendue relative des sujets traités dans l'ouvrage, mais aussi de la rédaction, de l'ordre et de la liaison des idées. Mais il est peut-être plus aisé d'obtenir cette sorte de perfection dans la table d'un petit ouvrage ; à mesure que les objets s'agrandissent, la nécessité de former des groupes plus volumineux contraint quelquefois à adopter des divisions moins clairement indiquées par les analogies. F.

Ouvrages périodiques.

3.— * *The north-american medical and surgical Journal, etc.* — Journal de médecine et de chirurgie de l'Amérique du nord. N° 2 (avril 1826). Philadelphie. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 459).

Ce journal donne lieu à une observation que nous ne devons pas omettre, quoiqu'elle convienne moins à un journal français qu'à un recueil étranger, où elle paraîtrait plus im-

partiale; car elle est en faveur des médecins de notre nation. Les Allemands font profession d'estimer peu les doctrines médicales des Français : cette disposition, dont la cause est très-difficile à démêler, finira par jeter les médecins allemands hors de la bonne voie, si les Français y sont entrés et ne s'en écartent pas : car il ne suffirait point aux Allemands de laisser les Français derrière eux; ils changeraient de direction, s'ils les voyaient à leur suite; il leur faut des sciences et une littérature à part. L'orgueil anglais est d'un autre caractère; il se plaît à contempler la foule qui le suit dans la carrière; il veut être chef, ou se persuader qu'il l'est. En fait de sciences, le Français s'occupe plus des choses que de lui-même, et reçoit volontiers ce qui lui paraît bon, de quelque part qu'il vienne; il traite les vérités, comme un cosmopolite accueillerait les hommes de toutes les nations. Cette sorte d'équité intellectuelle n'est peut-être pas aussi favorable à l'esprit de découverte, que certaines passions qui excitent la hardiesse de la pensée; mais elle n'arrête point l'essor du vrai génie des sciences, et surtout, elle multiplie les professeurs habiles, et fait composer de bons ouvrages. Hors de l'Europe, où l'on juge sans rivalités nationales, la part que l'on nous fait est assez honorable pour que nous en soyons satisfaits, et nos médecins peuvent se faire honneur de celle qu'on leur assigne. Ce sont leurs ouvrages que l'on cite, leurs doctrines que l'on suit et que l'on propage. Les pertes que l'enseignement de la médecine éprouve ici sont ressenties presque aussi vivement en Amérique qu'en France; la mémoire de Béclard y fut recommandée à la vénération de tous ceux qui cultivent les sciences médicales dans le nouveau continent, comme elle sera conservée par les élèves que ce professeur a formés.

Parmi les mémoires insérés dans le cahier que nous annonçons, on remarquera celui de M. Trenor, médecin, de New-York sur le *tic douloureux*, maladie qui produit quelquefois des effets extraordinaires, dont il rapporte quelques exemples. M. le docteur Wood, de Philadelphie, professeur de chimie au collége de pharmacie, publie des observations sur l'usage de l'essence de térébenthine dans certaines fièvres. — M. le docteur Reynell expose les maladies que peut causer l'abus de la saignée, et les remèdes qu'il faut y appliquer. — M. Huntt, de Washington, a fait des recherches sur les effets que produit le changement de climat, et sur ce que les malades attaqués de consomption pulmonaire peuvent en espérer. Ses observations ne sont point rassurantes; on en conclurait qu'un grand nombre d'habitans des États-Unis devraient ou s'expatrier annuel-

lement, ou renoncer à l'espoir de guérir. On a calculé, dit-il, que, parmi les causes de mortalité dans les principales villes de cette contrée, la consomption pulmonaire est pour un sixième à Boston; à New-York, pour un cinquième; à Philadelphie et à Baltimore, pour un septième; à Washington, un huitième; à Charleston (Caroline du sud), un sixième. Aux États-Unis, comme ailleurs, quelques lieux de garnison sont très-insalubres, et causent annuellement des pertes notables. — *M.* le docteur WILTBANK a fait des observations et des expériences sur l'action du cœur, en opérant sur des chats; ses résultats sont d'accord avec les observations de MM. LEGALLOIS, BELL et MAGENDIE. — M. BACHE, l'un des rédacteurs de ce recueil, a fait un mémoire sur l'*acupuncture :* il paraît que, si ce nouveau moyen de guérison perdait son procès en Europe, il pourrait en appeler, en Amérique, du jugement prononcé par nos médecins.

Le reste du cahier est consacré à des analyses d'ouvrages et au résumé des observations les plus récentes, et des connaissances dont la médecine s'est enrichie. L'essai de M. MONGELLAZ *sur les irritations intermittentes, etc.*; l'*Anatomie pathologique*, dernier cours de BICHAT; le *Traité de chimie* de THOMPSON; le tome XIII de l'ouvrage anglais intitulé : *Medico-chirurgical transactions;* l'*Histoire naturelle et médicale des sangsues, etc.*, par M. DERHEIMS; une exposition des doctrines physiologiques et pathologiques de BORDEU; l'*Éloge de Béclard, etc.*; toutes ces matières renfermées dans un même cahier prouvent qu'il ne manque ni d'abondance, ni d'intérêt; nos médecins le rechercheront pour s'instruire, et les érudits qui recueillent des matériaux pour l'histoire des sciences, auront soin de le consulter. Y.

ASIE.

— 3.* *Bydragen, etc.* — Fragmens pour la composition de la Flore de l'Inde neerlandaise; par M. BLUME, D. M. 6me, 7me, 8me, 9me, 10me, 11me et 12me cahiers. Batavia, 1825; imprimerie du gouvernement. In-8°.

M. Blume continue avec ardeur à publier ce recueil, qui mérite de recevoir un accueil favorable. Les cinq premiers cahiers, que nous avons annoncés (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX p. 459) ont déjà été suivis de plusieurs autres, dans lesquels l'auteur décrit et fait connaître au delà de sept cents plantes de l'île de Java appartenant aux familles des orchidées, urticées, polygonées, chenopodées, amaranthacées, hernandiées, laurinées,

myristicées et euphorbiacées. Parmi ces plantes, il s'en trouve plusieurs qui étaient inconnues avant M. Blume.

Le 6me cahier, consacré aux *orchidées*, est surtout curieux, attendu qu'il renferme sur cette importante famille des observations entièrement neuves, qui appartiennent à l'auteur. Ce cahier est accompagné de cinq planches gravées, destinées à donner une idée des orchidées de Java et à faire reconnaître promptement leurs genres. Selon M. Blume, la plupart de ces orchidées diffèrent beaucoup de celles d'autres pays, et principalement de celles qui ont été découvertes par M. de Humboldt, dans l'Amérique méridionale. DE KIRCKHOFF.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

4. — * *Catecismas de ciencias y artes, etc.* — Catéchismes des sciences et des arts. Les livraisons qui sont déjà publiées, comprennent : les catéchismes de *chimie*, de *géographie*, d'*agriculture*, d'*astronomie*, d'*arithmétique*, de *géométrie*, d'*économie rurale*, d'*économie politique*, de *morale*, *etc.* Londres, 1825-1826; R. Ackermann. Chaque catéchisme forme un vol. in-18, d'environ 120 pages; prix, 2 sh.

Cette collection de livres élémentaires, publiés en espagnol, et destinés à l'éducation publique des nouvelles républiques américaines, a mérité l'approbation de l'illustre Lancaster et celle du gouvernement de Colombie, qui l'a fait distribuer dans toutes les écoles. Les rédacteurs de ces petits ouvrages, qui sont imprimés avec beaucoup de soin et de goût, ont eu le bon esprit d'adopter les productions d'un mérite non contesté, pour les abréger et les mettre ainsi à la portée de la jeunesse américaine. Ils ont suivi pour la chimie le grand ouvrage de *Parkes*; pour l'économie politique, les traités de *Mill* et de *Ricardo*, et ainsi du reste. On remarque surtout le catéchisme de morale, écrit par l'émigré espagnol *Villanueva*; ce petit livre est déjà populaire dans toutes les républiques de l'Amérique du sud. *J. J.* M.

5. — * *The narrative of a tour through Hawaii, etc.* — Récit d'un voyage à Hawaii ou Owhyhée, avec des remarques sur la religion, les mœurs, l'histoire, les coutumes, le langage, etc., des habitans des îles Sandwich, et des observations géologiques, agronomiques, etc., sur cet archipel; par W. Ellis, missionnaire de la Société des îles Sandwich. Londres, 1826; H. Fisher. 1 vol. in-8° avec carte et sept gravu-

res; prix, 12 sh. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 396, l'annonce d'un autre voyage aux mêmes îles.)

Le caractère, commun à toutes les sectes, est de vouloir faire des prosélytes; ce qui les distingue, est le mode qu'elles emploient pour propager leur croyance. Que, suivant les préceptes du fondateur du christianisme, elles portent les paroles de l'évangile et les bienfaits des lumières chez des peuplades superstitieuses et ignorantes, elles auront servi l'humanité et la morale. Mais, qu'en opposition à ses saintes maximes, elles prêchent le fanatisme et l'intolérance à des populations éclairées et paisibles; qu'au lieu de faire entendre le langage de la raison et de la vérité, elles appellent la force et le mensonge au secours de leurs argumens, elles deviendront un fléau de la société.

Les différentes sectes chrétiennes ont leurs missionnaires, et le nombre en est immense. Mais, tandis que ceux d'une église vont à travers mille dangers répandre leurs doctrines et porter les lumières sur des plages lointaines et au milieu de hordes à demi sauvages, ceux d'une communion rivale parcourent nos villes et nos campagnes, enflammant les passions et semant partout les haines et les discordes. Des rixes, des insurrections, des condamnations et du sang marquent bien souvent le passage de ceux-ci; l'abolition de l'idolâtrie, la culture des arts utiles, et une augmentation de bien-être signalent presque toujours la présence de ceux-là. Les premiers inondent le midi de l'Europe de cantiques immoraux et de légendes ridicules; les seconds portent la bible à des nations sauvages, et se délassent des périlleux travaux de leur ministère par la composition d'ouvrages utiles.

Le livre du révérend W. Ellis offre ce dernier caractère. *Pontife établi pour le service des hommes*, ce missionnaire sait, suivant le précepte de Saint-Paul, *compatir à l'ignorance, se plier à la faiblesse et éclairer l'erreur.* Apôtre de l'évangile, il en fait entendre le langage, mais sans jamais forcer le sanctuaire des consciences; il en proclame les vérités, mais sans jamais porter l'épouvante et la douleur dans ces âmes incultes dont il faut plaindre et non condamner les erreurs et le penchant à l'incrédulité. Philantrope éclairé, il parle avec indulgence du peuple idolâtre auquel il apporte le culte d'un seul Dieu; observateur judicieux, il peint avec vérité les qualités et les vices de cette nation à demi barbare, sur laquelle ses compagnons et lui viennent répandre les bienfaits de la civilisation.

C'est seulement chez des peuplades semblables à celles qui

habitent les îles *Sandwich*, qu'il convient d'aller tenter des conversions. Les missions qui, chez les peuples civilisés, ne font souvent qu'échauffer les passions, troubler la paix, attrister les fidèles, soulever et non convaincre les dissidens, adoucissent, au contraire, les mœurs des sauvages, les disposent au travail, à la sociabilité, et améliorent ainsi leur malheureuse condition.

Au tems de la découverte des îles Sandwich, par le capitaine Cook, en 1778, la loi du *tabou*, si injurieuse à la plus belle moitié de notre espèce, et la coutume barbare d'immoler des victimes humaines à des dieux fantastiques existaient dans toute leur force. Éclairé par les missionnaires anglais et américains, le peuple de cet archipel a détruit ces pratiques. Plus éclairé, il proscrira sans doute aussi l'usage monstrueux qu'ont les mères de détruire leurs propres enfans; enfin, aidé des Européens, on peut espérer que le tems n'est pas éloigné où il présentera lui-même le tableau d'une nation industrieuse et policée.

Situées dans l'Océan Pacifique, immédiatement au-dessous du tropique du cancer, entre les 150e et 160e degrés de longitude, méridien de Paris, et à plus de cent lieues des côtes du Mexique, les dix îles Sandwich gagneraient beaucoup par l'ouverture de l'isthme de Panama. Elles deviendraient un point favorable de station, dans la traversée d'Europe à la Chine; leur sol, inhabité sur plusieurs points, se couvrirait de nombreux établissemens agricoles et industriels où l'on pourrait cultiver les cannes à sucre, le café, les bananes, et exploiter les mines; et leur population, aujourd'hui réduite à 85,000 âmes, serait doublée en quelques années par les émigrations européennes et par la répression du crime affreux d'infanticide, si commun dans ce pays. Toujours soigneux des intérêts de son commerce, le gouvernement anglais s'est déclaré le protecteur des îles Sandwich; et déjà plusieurs compagnies ont été formées à Londres, dans le but d'exploiter ces nouvelles contrées. *Frédéric* DEGEORGE.

6. — * *Della forza nelle cose politiche.* — De la force en politique, par M. *Louis* ANGELONI. Londres, 1826. 2 vol. in-8°.

L'auteur de ce nouvel ouvrage est déjà bien connu, surtout en Italie et en France, par diverses publications antérieures, entre autres par un ouvrage *sur l'Italie*, qu'il a fait paraître à Paris, où il a résidé plus de vingt ans.

L'idée mère de son nouveau livre est que, *tout est force dans l'univers, et que rien ne peut exister que par la force.*

Ce principe posé, l'auteur se renferme dans la sphère des forces politiques, sujet de son travail. On se tromperait beaucoup toutefois, si l'on croyait, sur cet aperçu, trouver dans l'auteur, un disciple de Hobbes. Il ne s'agit nullement, dans son livre, de poser, comme dans le Léviathan, les bases d'un despotisme perpétuel et absolu. L'ouvrage de M. Angeloni a un but tout-à-fait opposé, et c'est la liberté dans toute sa franchise, avec toute son étendue.

D'après cet auteur, la force en politique, est celle des hommes qui constituent, dans son langage, *la matière de la société*. Il faut donc bien connaître les hommes, les ressorts qui les font agir, sous l'impulsion de qualités organiques et de forces intellectuelles très-diverses. Appuyé sur la physiologie, M. Angeloni signale ces différences et celle des tendances différentes qu'elles déterminent. Il en résulte que le *bien* cherché par un individu, lui est spécial, et peut être le *mal* pour un autre. Comme tout prouve que les hommes sont faits pour vivre en société, et que chaque homme cherche son *bien* propre, la société ne peut avoir un autre fondement. Mais, pour qu'elle existe, il faut une mesure commune à tous, et qui convienne au plus grand nombre. M. Angeloni appelle *gouvernement de force naturelle*, celui qui est fondé sur ce principe, et *gouvernement de force artificielle*, celui qui n'a pour objet que le *bien* d'un nombre plus ou moins circonscrit d'individus. Il ne lui est pas difficile de montrer les avantages du premier, les vices et les funestes effets du second. L'auteur regarde comme des illusions les idées du juste et de l'injuste, du droit, etc., considérées d'une manière abstraite.

Nous ne nous permettrons pour le moment aucune réflexion sur les idées de M. Angeloni, dont nous pourrons peut-être examiner plus amplement l'ouvrage. Il contient beaucoup de faits importans, surtout, à l'égard des dernières révolutions qui ont eu lieu en Italie. C'est à ses compatriotes que l'auteur a dédié son livre, comme celui qu'il a publié en 1818. A. DE V.

7.— *Misapprehension of the*.....—Méprises du très-rév. P. *Curtius* et du très-rév. G. *Doyle*, docteurs, concernant le serment que les évêques d'Irlande prêtent au pontife romain; par le rév. *J.-L.* VILLANUEVA, Dr, chanoine de Cuenca et membre de l'Académie royale d'Espagne. Londres, 1825; in-8° de 72 pages.

8.— *Observations on the answers*, *etc.*—Observations sur les réponses du très-rév. Dr G. *Doyle*, évêque de Kildare et Leighlin au comité de la Chambre des communes, par le Dr *J.-L.* VILLANUEVA. Londres. In-8° de 43 pages.

9. — * *Vida literaria, etc.* — Vie littéraire de don *Joachim-Laurent* VILLANUEVA, ou Mémoires concernant ses écrits, ses opinions ecclésiastiques et politiques et divers événemens notables de son tems, avec un *appendix* contenant plusieurs documens relatifs à l'histoire du concile de Trente; le tout écrit par lui-même. Londres, 1825. 2 vol. in-8°; t. Ier de 432 p., t. II, 470 p.

M. le Dr J.-L. Villanueva, né en 1757, à Jativa, l'ancienne Setabis, ville fondée par les Phéniciens, a été l'un des écrivains espagnols les plus distingués et les plus savans de notre époque. Membre des Cortès de 1813, puis de 1820, il y brilla par l'étendue de son érudition et la sagesse de ses opinions. Nommé ensuite plénipotentiaire d'Espagne près la cour de Rome, cette cour ne voulut point le recevoir, parce qu'elle redoutait ses lumières et son intrépidité à combattre le *curialisme*. Il a publié sur cette exclusion un poëme moins remarquable par la beauté des vers que par la singularité et la variété des notes très-érudites qu'il y a jointes (1). Citons-en quelques fragmens.

« Saint Antonin, de Florence, attribue au pape une telle puissance sur le purgatoire et sur l'enfer, que, par ses indulgences, on peut en délivrer autant d'ames qu'il lui plaît et les envoyer au séjour des bienheureux. Cette opinion ouvre la porte à des discussions scholastiques où l'on examinait si le pape pourrait supprimer en entier le purgatoire; si le pape est plus clément que Jésus-Christ, dont il n'est pas dit qu'il eût délivré aucune ame du purgatoire. — Le décrétaliste Felino déclare que, s'il plaisait au pape de jeter beaucoup d'ames en enfer (*catervas animarum*), personne n'aurait droit de lui dire : Pourquoi faites-vous cela? — Une controverse qui a été agitée dans les écoles eut pour objet d'examiner si le pape peut commander aux anges. D'autres adulateurs ont discuté si le pape est simplement homme, ou s'il est dieu. La glose dit qu'il n'est ni l'un ni l'autre, mais un être intermédiaire. — Louis Gomès assure que le pape peut changer en juste ce qui est injuste. — Balde dit que le pape peut tout, *supra jus*, *extra jus*; il peut même arrondir ce qui est carré. D'après cela, doit-on s'étonner si, au concile de Trente, les *curialistes* traitaient de schismatiques et d'ennemis de la religion les évêques qui soutenaient la divine origine de l'épiscopat? »

---

(1) *Mi dispedida de la curia romana.* — Mon exclusion de la cour de Rome. Barcelonne, 1823. In-4°. de 54 pages.

Dans l'écrit qui concerne les *Méprises* de M. Curtius, archevêque d'Armagh, et de M. Doyle, évêque de Kildare, notre auteur reconnaît et révère dans le pape la principauté d'honneur et de juridiction; mais, autant il est ferme à soutenir ce dogme, autant il l'est à combattre les invasions de la puissance papale qui a franchi toutes les limites.

En 1814, don Pedro Gravina, nonce en Espagne, soutenait que le serment des évêques au pape fait partie du rit de la consécration approuvé par l'église. Cette assertion offre une preuve nouvelle de la fourberie qui affecte d'identifier à l'essence du rit sacramentel une chose étrangère et inconnue à l'antiquité. Dans les premiers siècles, les évêques, élus par le clergé et le peuple, consacrés, institués par le métropolitain, se bornaient à envoyer au chef de l'église leur profession de foi. Saint Boniface, de Mayence, fut l'introducteur d'un serment dont, sans doute, il n'avait pas prévu toutes les conséquences. Des évêques il fait des vassaux, des feudataires du pape. M. Villanueva accumule les preuves de la résistance que déployèrent en divers pays les évêques contre la prestation de ce serment, qu'il faudrait supprimer totalement, en se bornant, comme dans l'antique église, et comme l'exigeait la constitution civile du clergé, à l'envoi au pape, par chaque évêque, de sa profession de foi. Cet écrit, et plus encore, le second intitulé: *Observations, etc*, peuvent être considérés comme des apologies irréfragables des réformes opérées par l'Assemblée constituante de France.

L'auteur y dévoile les intrigues employées dans les bas siècles pour identifier les abus avec les droits réels. Ceux-ci sont la tige sur laquelle sont greffés les autres. Il nous montre la simonie à Rome qui, malgré les décisions du concile de Bâle, perçoit des annates; qui, malgré le concile de Trente, en perçoit pour les dispenses que jadis on ne demandait pas à Rome.

A l'abus des indulgences, des dispenses, joignez celui des interdits arbitraires et des excommunications; par exemple, celle par laquelle le pape excommuniait autrefois quiconque achèterait de l'alun chez les Florentins dont il était mécontent, et cent autres vexations du même genre. Pour détruire ces abus, n'attendez aucun succès des demi-mesures et des concordats, stipulations anti-chrétiennes, fléaux déguisés sous d'autres noms. Les désordres sont des plantes très-vivaces qui ont leurs racines dans la cupidité, l'ambition, la vanité. Le seul moyen de les extirper est un abatis général dans la forêt des abus pour revenir aux formes sacrées de la hiérarchie,

telle qu'elle était dans la primitive église, d'après la tradition apostolique et les canons des conciles.

Nous regrettons d'être obligés, par les bornes qui nous sont prescrites, de mutiler la recension des ouvrages que l'on vient de citer, ouvrages dans lesquels l'auteur déploie une érudition immense, bien digérée, et qui vient toujours à l'appui de ses raisonnemens. On doit porter le même jugement de son grand ouvrage en 2 vol. in-8°, où les détails de sa vie amènent une foule d'anecdotes piquantes sur l'état littéraire, ecclésiastique et politique de l'Espagne.

M. Villanueva fut lié avec tous les contemporains les plus distingués de cette contrée : *Jovellanos*, *Climent*, *Olavides Campomanès*, *Iriasti*, *Llorente*, *Urquijo*, *Yeregui*, *Amat*, *Sola*, *Scio*, *Palafox*, *Cuesta*, *Centero*, *Lorenzana*, *Tavira*, la pieuse et célèbre comtesse de *Montijo*, persécutée entre autres motifs à cause de sa correspondance avec M. *Grégoire*, évêque de Blois.

L'ouvrage de cet évêque (M. Grégoire) contre l'inquisition avait forcé ce tribunal à faire ce qui ne lui arrivait jamais, à tenter de le réfuter. Quatre écrits furent publiés contre le sien ; et de ces quatre, celui qui, pour le soutien d'une mauvaise cause, était le plus spécieux, le plus modéré, le mieux rédigé, était celui de M. Villanueva, sous le pseudonyme *Lorenzo Astingo*. M. Villanueva, dans sa *Vie littéraire*, exprime ses regrets d'avoir combattu l'ouvrage de l'évêque de Blois. Il les exprime avec une franchise, une loyauté qui honore son esprit et son cœur. Lui-même devint ensuite un des antagonistes les plus redoutables de l'inquisition. Il la peint sous les traits hideux qui doivent la caractériser. Il en montre à nu les iniquités et lui imprime encore le sceau du ridicule, lorsque alternativement elle approuve, puis elle condamne les écrits de Nicole.

L'ouvrage dont nous parlons offre un tableau vigoureusement tracé de faits extrêmement curieux, et peut-être introuvables partout ailleurs, non-seulement sur les effets du synode de Pistoie, qui furent en Espagne : le rejet, puis, l'acceptation de la fameuse bulle *auctorem fidei*, laquelle censure nos quatre articles de 1682; mais encore sur les libertés des églises de la péninsule ; sur la cour de Rome, ses intrigues, ses exactions; sur Pie VI qui décerna au prince de la Paix le titre de *colonne de la foi*... au prince de la Paix!

Mais, dans cet ouvrage, on trouve surtout des renseignemens précieux concernant l'Espagne sous le régime des jésuites; puis sur son état politique sous Charles IV, et depuis lors jusqu'à notre époque.

L'auteur, deux fois membre des Cortès par le choix libre de ses concitoyens, revêtu des plus honorables fonctions publiques, a eu la facilité de connaître la marche des événemens, leurs causes et leurs résultats, ainsi que les hommes qui ont figuré sur la scène, etc. Comme tant d'Espagnols estimables, victimes des réactions de la Péninsule, il a trouvé un asile en Angleterre où, pendant son séjour, il a composé et publié les trois ouvrages dont on vient de voir une courte mention, et qui ajouteront de nouveaux titres à sa réputation littéraire. Un de ses amis, ancien membre des Cortès, le digne ecclésiastique, auteur d'écrits annoncés dans nos cahiers précédens, M. Bernabeu, est mort en Angleterre, ainsi qu'un frère de M. Villanueva, auteur d'un *Voyage littéraire en Espagne*. Un autre de ses frères s'occupe aussi de travaux littéraires. Jouets infortunés de l'injustice et ballotés par les vicissitudes humaines, il est un bien que jamais on ne pourra leur ravir, c'est l'estime due aux vertus et aux talens. G.

10. — *A practical grammar, etc.* — Grammaire pratique de la langue française éclaircie par de nombreux exemples et par des exercices choisis dans les meilleurs écrivains français, à l'usage des écoles et des étudians; par J. Rowbotham. Londres, 1826; l'auteur; Baldwin, Cradock et Joy; in-12 de XII et 332 pages.

Cette grammaire se divise en deux parties: la première traite des mots isolés, la seconde de la syntaxe. Le plan de l'auteur, ni ses définitions n'ont rien qui lui soit propre; il a suivi en général tous ceux qui ont traité des mêmes matières; aussi, a-t-il reproduit quelques erreurs qu'il eût été facile de faire disparaître. J'en donnerai un ou deux exemples: nous avons renoncé depuis long-tems à toute idée de cas dans nos substantifs: pourquoi M. Rowbotham conserve-t-il un nominatif, un génitif et un datif? Sans doute, on dit l'enfant, de l'enfant, à l'enfant; mais on dit aussi pour l'enfant, contre l'enfant, avec ou sans l'enfant, par l'enfant, etc.; faudra-t-il faire autant de cas de toutes ces prépositions? Il en est de même de ces expressions composées qu'il nomme adverbes, prépositions ou conjonctions, et dont il remplit vingt-sept pages. Le fait est que nous avons en français vingt prépositions et onze conjonctions à peu près: mais, si l'on donne ce nom à toutes les combinaisons qu'elles peuvent former, il faut alors un dictionnaire. Sous le rapport de l'analyse, la grammaire de M. Rowbotham laisse donc, selon nous, quelque chose à désirer. Quant à la pratique, il est difficile de rien voir de plus clair et de plus complet. Chaque règle est suivie d'un grand nombre d'exemples,

où l'écolier peut appliquer les principes qu'il vient d'apprendre, et saisir facilement les différences des deux idiomes. L'auteur fait un égal usage de la traduction de l'anglais en français et du français en anglais; et en cela, il prouve son bon esprit, puisque ses élèves sont destinés à parler comme à traduire les deux langues.

Nous recommandons cette grammaire aux Anglais qui aiment notre littérature, en désirant toutefois que l'auteur, si cela se peut, donne plus au raisonnement et moins à la mémoire, qu'il vaut mieux enrichir de beaux exemples que charger d'une multitude de mots et de règles. B. J.

11. — * *Tales of the O'Hara family, etc.* — Contes de la famille O'Hara. Londres, 1825; Simpkin et Marshall. 3 vol. in-8°; prix, 1 L. 11 sh. 6 p.

12. — * *The Boyne Water, etc.* — La *Boyne-Water;* par la famille O'Hara. Londres, 1826; Simpkin et Marshall. 3 vol. in-8°; prix, 1 L. 11 sh. 6 p.

Le premier de ces deux ouvrages a été publié, il y a près d'une année; le second vient de paraître. L'un et l'autre sont d'un grand intérêt; ils contiennent des peintures de mœurs et de caractères que peu d'auteurs contemporains, excepté Walter Scott, étaient capables de tracer.

On compte maintenant en Europe, ou au moins en Angleterre, deux écoles de romans. L'une et l'autre ont une origine moderne, et l'une et l'autre ont atteint une étonnante perfection. La première, la plus riche et la plus brillante, a produit des ouvrages comparables aux plus beaux chefs-d'œuvre du règne d'Élisabeth, c'est l'école de *Waverley*. La seconde, d'une origine encore plus récente, est l'école de *Mathilde* et de *Vivian Grey*. Celle-ci a plus d'analogie avec les écrits du siècle passé, et tout ce qui la distingue des ouvrages de Mme d'Arblay (Miss Burnett), par exemple, est moins la supériorité du talent, qu'une grande différence dans les mœurs qui s'y trouvent représentées. Il n'y a presque aucune ressemblance entre la société d'aujourd'hui et celle de la fin du XVIIIe siècle. Il doit donc n'y avoir que peu de rapports entre les romans de cette époque et ceux de nos jours.

Les ouvrages de l'auteur ou des auteurs de la famille O'Hara, appartiennent à la première de ces deux écoles, à cette classe de romans qui a produit les *Puritains d'Écosse* et *la Fiancée de Lammermoor*. Quoique mêlés de dissertations politiques, les deux contes de la famille O'Hara sont très-intéressans. On y trouve de l'impartialité sans indifférence, et du libéralisme sans exagération. La *Boyne-Water* est encore plus remar-

quable. L'esprit en est excellent, le style plus fleuri, et l'on y trouve des tableaux plus poétiques et plus animés. Mais l'auteur est-il toujours exact dans ses détails historiques? Son portrait de Guillaume est ressemblant; mais celui de Jacques n'est-il pas trop flatté? Quoique favorables en tous points à l'émancipation des catholiques d'Irlande, nous ne sommes nullement disposés à accréditer des assertions mensongères, telles que celle-ci : le dernier prince de la dynastie des Stuarts n'avait en vue, dans sa conduite religieuse, que d'assurer à tous la liberté de conscience, et dans sa conduite politique, que la conservation des seules prérogatives que lui accordait la constitution. L'auteur ne se rappelle donc pas, lorsqu'il nous parle des droits du trône, droits qui ne furent point contestés, si ce n'est par les révolutionnaires du tems de Charles Ier, que le renversement des Stuarts ne fut point le résultat d'une telle contestation? N'a-t-il pas été prouvé, spécialement par M. Brodie, que la grande lutte d'Elliot et de Hampden contre Strafford et Laud, des partisans de la constitution contre la tyrannie des gens de loi, de la nation anglaise contre Charles Ier, n'était que la conséquence de plusieurs siècles de tyrannie. Et d'ailleurs, quelles qu'aient été les prérogatives conférées à Jacques par les statuts, devait-il s'en prévaloir pour établir le pouvoir absolu? Quelle puissance humaine avait pu accorder à un roi la faculté de régir, selon son bon plaisir, la nation confiée à sa garde, et lui donner le pouvoir d'anéantir les droits les plus sacrés, ceux sur lesquels reposent les bases de la société civile?

Quoique nous différions d'opinion, sur plusieurs points, avec l'auteur de *Boyne-Water*, il n'est personne que nous soyons moins disposés à critiquer. On trouverait difficilement dans un écrivain plus de tolérance et de candeur; et l'on quitte avec plaisir les écrits fanatiques de bigots intolérans ou les pamphlets de radicaux incendiaires, pour des ouvrages semblables à ceux de la *Famille O'Hara*.

Nous avons longuement parlé des principes politiques manifestés dans *Boyne-Water;* on se tromperait beaucoup néanmoins, si l'on croyait que la politique, matière peu intéressante pour les lecteurs de romans, a envahi toutes les pages de celui-ci. Quelques-unes des descriptions sont un peu longues; quelques portraits de personnages secondaires manquent de vérité, et plusieurs incidens placés dans le premier volume pourraient être retranchés sans inconvénient. Mais, à part ces légères taches, combien de tableaux et de récits dignes d'admiration. Les principaux caractères sont peints avec talent, le génie du

narrrateur croît avec l'importance de son sujet, et il serait difficile de trouver des descriptions plus animées et plus intéressantes que celles de la bataille de la *Boyne*, et de la sortie de Limerick : elles ressemblent à celles qu'on doit à la plume de l'auteur de Waverley. R. K., *de l'Université de Cambridge.*

REVUE SOMMAIRE *des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne.* — Neuvième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 767-770, t. XXVIII, p. 149-156, 799-804; t. XXIX, p. 141-148, 463-468 et 747-756, et XXX, p. 121-126, et p. 419-424.)

JOURNAUX HEBDOMADAIRES.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs les cent et quelques recueils, *mensuels* et *trimestriels*, qui se publient dans la capitale des trois royaumes. Arrivés aux journaux hebdomadaires, nous avons fourni la moitié de notre carrière, non la plus difficile, mais la plus longue et la plus brillante. On ne trouvera, dans les *feuilles quotidiennes* et dans les *recueils hebdomadaires*, ni cette instruction solide que l'on puise dans les deux ouvrages périodiques : *le Journal des sciences*, publié par l'*Institution royale de la Grande-Bretagne*, et *le Magasin philosophique* de *Richard* TAYLOR ; ni cette profondeur de vues, cette justesse de critique que l'on admire dans la *Revue d'Édimbourg* et dans la *Revue mensuelle ;* ni même cette variété de sujets jointe à cette élégance de style, que l'on aime dans *le Magasin trimestriel métropolitain*, et dans le *Nouveau Magasin mensuel.* Les feuilles quotidiennes n'ont rien de commun avec ces différens ouvrages : c'est un autre genre et un autre plan. Les recueils hebdomadaires, différens par le fonds, leur ressemblent par la forme et par les résultats qu'ils produisent ; mais toutes ces sortes de journaux, quel que soit le talent de leurs rédacteurs, ont chacune leur utilité particulière. « Maintenant, (pour nous servir des expressions de M. Brougham) que, d'un bout de l'Angleterre à l'autre, artisans, charretiers et même garçons de charrue, tout le monde sait lire et écrire, que des milliers d'entre eux suivent des cours, et que des centaines de milliers lisent les gazettes, » il serait absurde de proscrire, avec la *Revue d'Édimbourg*, la masse tout entière des journaux hebdomadaires, et injuste de répéter, avec la dédaigneuse Écossaise, que « ces *roturiers de la presse périodique ne constituent qu'une classe insignifiante, un catalogue incomplet d'ouvrages, un tas d'insectes littéraires qui*

meurent inaperçus, étouffés par des écrits plus importans » (1). Car les journaux à *trois pence* (six sous de France), sont aussi utiles et aussi nécessaires aux artisans et aux pauvres laboureurs, que les recueils à *six shellings* (sept francs et plus) le sont aux savans et aux riches citadins.

On trouve, en Angleterre, comme en France, plusieurs de ces hommes que peint fidèlement la *Revue d'Edimbourg*, « semblables aux chouettes et aux autres animaux de nuit et de rapine, nés seulement pour les ténèbres et qui, sachant qu'avec la clarté du jour finiront leur domination et leur brigandage » (2) voudraient refuser l'instruction aux artisans et les réduire à l'état de la machine aveugle qui sert à bêcher ou à ramer, ou de la bête de somme, stupidement courbée sous le poids de son fardeau. Ce sont eux qui se récrient contre l'établissement de la nouvelle université de Londres (3); ce sont eux qui poursuivent de leurs outrages les philantropes qui veulent relever par l'instruction l'intelligence humaine, si long-tems abâtardie par l'ignorance, les préjugés et le fanatisme (4); ce sont eux enfin que l'on voit au premier rang parmi les adversaires de l'affranchissement des noirs et de l'émancipation des catholiques d'Irlande (5).

Cris impuissans, fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

LEFRANC DE POMPIGNAN.

Les ouvrages, tels que ceux auxquels nous consacrons cet article, (les journaux hebdomadaires qui traitent des sciences et des arts) ne sont pas un objet de spéculation. Les ouvriers forment entre eux des réunions studieuses, où le tems du repos est employé à les lire : on les médite, on les commente, on les étudie. Loin que ces réunions excitent aucune défiance de la part de l'autorité, elles sont encouragées partout; ce n'est

(1) *Revue d'Édimbourg*, N° 76, p. 369.
(2) *Revue d'Édimbourg*, N° 86, p. 316.
(3) *The Quarterly Review*, N° 65.
(4) *Lettre à M. Brougham*, montrant combien il est inutile, absurde et impolitique d'enseigner aux artisans et aux laboureurs les sciences chimiques et mathématiques, par le révérend *G.* WRIGHT. Londres, 1826. Brochure in-8°.
(5) *Blackwood Magasine*, N° d'octobre 1825. — John Bull.

pas de leur sein que sortent les briseurs de machines et les hommes turbulens qu'il faut contenir par la force. Malheureusement, la nation anglaise est peut-être la seule qui puisse mettre en pratique cet excellent moyen d'enseignement. La classe laborieuse y est préparée par une instruction plus étendue et plus générale, qu'on ne lui a pas refusée. Sur le continent européen, quelques parties de l'Allemagne formeraient aussi avec succès des associations pour les progrès intellectuels des ouvriers, et les savans de ces pays sont exercés depuis long-tems à rédiger des ouvrages élémentaires de technologie. En France, le secours des écoles publiques d'arts et métiers, aux frais du gouvernement, nous est indispensable, si nous ne voulons pas rester en arrière de l'industrie européenne. Depuis quelque tems, les sciences industrielles y reçoivent de puissans encouragemens. Les savans se sont enfin occupés de la classe ouvrière. M. Charles Dupin et ses émules ont fait naturaliser dans les principales villes ces institutions d'artisans qui, sous le nom de *Mechanics' Institutions*, produisent en Angleterre de si heureux résultats. Mais trop peu de tems s'est écoulé depuis que la France est entrée dans la voie des perfectionnemens industriels, pour qu'on puisse juger des progrès que ce système a fait faire à la classe laborieuse de la nation.

Sciences et Arts.

13. — * *The scientific Gazette, etc.* — Gazette des sciences, n° 2. Londres, 9 juillet 1825. Thomas Boys. In-4°, 2 feuilles d'impression, avec pl. et grav.; prix, 8 pence (4 décimes).

Rédigée par plusieurs membres de la *Société des ingénieurs civils* de Londres et sous la direction de M. *C. F.* Partington, auteur d'un grand nombre d'ouvrages estimés sur les sciences mécaniques, la *Gazette des sciences* était le journal hebdomadaire le plus important et le mieux écrit qui se publiât en Angleterre. « Notre intention, disaient les rédacteurs, est d'offrir le tableau de l'état présent et progressif de la science, chez nous et dans les pays étrangers. Nous avons pris, à cet effet, des arrangemens avec différens professeurs distingués, allemands, français et nationaux; et nous espérons qu'on trouvera réunis dans notre gazette tous les faits, toutes les inventions, toutes les découvertes qui peuvent intéresser les sciences et les arts. » Ces promesses ont été remplies; composé sur le plan du *Journal des sciences* de l'institution royale de la Grande-Bretagne, mais paraissant à des époques beaucoup plus rapprochées, le recueil de M. Partington était, comme l'annonçait son second titre, une *bibliothèque* complète *de chimie*, *de*

mathématiques, de géographie et de mécanique, dans laquelle les découvertes les plus nouvelles étaient toujours décrites avec soin, et qui ne présentait pas, comme le journal rédigé par M. Brande, ces préventions nationales, aussi contraires aux progrès de la science qu'elles le sont à la justice et à la liberté. Aussi, tandis que le numéro de juillet de ce dernier journal (V. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 768) contenait une critique aussi amère que mal fondée des principaux écrits de M. de Humboldt, le numéro de juillet de la Gazette des sciences donnait des éloges mérités aux travaux de cet illustre voyageur.—Pourquoi depuis quelques mois la publication de cette excellente feuille a-t-elle été discontinuée? Le prix en était trop élevé et le format trop peu portatif pour devenir le *vade mecum* de l'artisan.—Nous la mentionnons cependant, parce que nous avons lieu de croire qu'elle reparaîtra bientôt sous une forme plus convenable et à un prix plus modéré.

14.—**The London mechanics' register, etc.*—Le Registre des artisans de Londres, n° 83. Londres, 22 avril 1826; Gifford. In-8° d'une feuille imprimée sur deux colonnes, avec gravures et planches; prix, 3 pence (3 décimes).

15.—* *The Mechanics' magazine, etc.* — Le Magasin des artisans, n° 135. Londres, 25 mars 1826; Knight et Lacey. In-8° d'une feuille, imprimée sur deux colonnes, avec gravures et planches; prix, 3 pence.

16.—* *Register of the arts and sciences, etc.* — Registre des arts et des sciences, n° 69. Londres, 22 avril 1826; Cowre. In-8° d'une feuille avec gravures et planches; prix, 4 pence.

Ces trois recueils se ressemblent et par la forme de leurs cahiers et par les matières dont ils traitent. Ils sont principalement destinés à la classe ouvrière: le mode de leur publication, la modicité de leur prix, la clarté des définitions et des explications que l'on y donne, et jusqu'à cette espèce de correspondance entretenue entre leurs éditeurs et le public, au moyen de laquelle sont demandées et résolues mille questions relatives aux arts et aux sciences, tout a contribué à rendre ces feuilles excessivement populaires. « Le tems est arrivé, dit le *London mechanics' register*, dans la préface placée en tête de son troisième volume, où il est aussi superflu de vouloir prouver les avantages résultant de la diffusion des connaissances scientifiques parmi les classes productives de la société, que de s'efforcer de montrer la supériorité d'un pays cultivé et fertile sur des contrées incultes et barbares. L'expérience des deux ou trois dernières années, ajoute-t-il, a établi d'une manière convaincante les bienfaits de l'instruction, et

cette foule qui remplit chaque jour l'amphithéâtre de l'institution des artisans de Londres (*the London mechanics' institution*) et qu'on y voit rechercher les nombreux écrits périodiques publiés sur les arts et les sciences, prouve l'heureuse impulsion donnée aux esprits et les progrès intellectuels des classes ouvrières de cette capitale. »

Le *London mechanics' register* doit être placé à la tête de ces journaux, *à bon marché*, qui ont si puissamment contribué à faire aimer et cultiver les sciences par les artisans. Depuis son établissement, il a offert à ses lecteurs des analyses instructives de plusieurs cours de mécanique, de chimie, de physique, de géographie, etc., faits à l'institution des artisans de Londres. Le second volume de ce recueil contient une histoire complète des machines à vapeur, dans laquelle M. Partington décrit et applique, à l'aide de planches, ce merveilleux agent dû au génie de Watt. Le 83e numéro, que nous avons sous les yeux, et qui termine le troisième volume de la collection, contient l'analyse de la seconde séance du cours d'astronomie fait par M. Wallis à l'institution de Londres; le rapport de la découverte faite par le capitaine Henry Kater, d'apparences de volcans sur la surface de la lune; une lettre sur l'utilité de la botanique, et divers autres articles et renseignemens.

Le *Mechanics' magazine* est plus ancien que le précédent; il a près de trois ans d'existence, et c'est à lui qu'appartient la gloire d'avoir le premier appelé l'attention des artisans de Londres sur l'importance de l'étude des sciences et des arts. C'est par lui et par le *Mechanics' magazine*, publié à Glasgow, que les notions scientifiques ont été disséminées et propagées parmi les individus de la population laborieuse des trois royaumes. Comme le *London mechanics' register*, le *Mechanics' magazine* est rempli de détails intéressans sur les nouvelles inventions, de discussions sur l'avantage des méthodes nouvelles et des perfectionnemens en tout genre. C'est une espèce de bureau de consultation où l'on répond à toutes les demandes qui peuvent intéresser différentes branches de l'industrie. Il consacre moins d'espace que le *London mechanics' register*, aux travaux des sociétés savantes; et, s'il a le mérite d'être venu le premier, son rival a l'avantage de montrer plus de talent et d'avoir pour patron et pour collaborateur l'illustre Dr Birkbeck. Les deux principaux articles du 135e numéro du *Mechanics' magazine* sont la description, avec gravure, d'un nouvel échafaudage pour servir à réparer l'intérieur des dômes et quelques nouvelles idées sur les constructions des bâtimens de mer.

Le *Register of arts and sciences* est rédigé sur le même plan que la *Gazette scientifique*, mais sur une plus petite échelle. A la différence des deux feuilles précédentes, il s'occupe plutôt de décrire les nouvelles découvertes, que de discuter et d'approfondir les principes théoriques des arts. Trois planches, gravées sur bois avec assez de netteté, sont jointes à son 69e numéro. L'une représente un nouvel appareil pour la distillation et l'évaporation des liquides; et la seconde, une nouvelle machine à vapeur, *new gaz power engine*. On y donne aussi l'analyse de la troisième leçon du cours d'astronomie de M. Wallis et quelques nouvelles scientifiques, puisées dans les journaux anglais et étrangers.

17.— * *Essays and Gleanings on naval architecture, etc.*— Essais sur l'architecture navale et *l'économie nautique*. N° 9; Londres, avril 1826; Sherwood. In-8° d'une feuille avec planches et gravures; prix, 6 pence.

Les rédacteurs ont pris pour épigraphe cet axiome de sir Walter Raleigh : « Quiconque est maître de la mer, est le maître du commerce : quiconque est maître du commerce du monde, est le maître des richesses du monde, et, par conséquent, du monde lui-même. » Ce recueil est spécialement consacré, comme son titre l'indique, à tout ce qui concerne la science de la navigation. Ses précédens cahiers contenaient des instructions sur la construction, l'armement, le gréement des vaisseaux et des données sur la force navale des grandes puissances de l'Europe. On y traduisait un morceau de M. De Pradt, sur les possessions maritimes de l'Angleterre, avec un chapitre (continué dans ce 9e cahier) de l'ouvrage de M. Charles Dupin, et dans lequel notre savant collaborateur décrit les différens arsenaux de l'Angleterre. Nous avons extrait le tableau suivant du 9e numéro, page 132.

NOMS DES ARSENAUX.	SURFACE EN HECTARES	OUVRIERS.	CHANTIERS.	BASSINS.
Deptford.	12	1,500	5	3
Woolwich.	14 ½	2,060	5	3
Chatham.	36	2,050	5	4
Sheerness.	20	800	»	3
Portsmouth.	48	4,000	6	8
Plymouth.	38	3,000	5	4
Pembroke.	24	500	12	2
TOTAUX. . .	192 ½	13,910	38	27

On peut se former une idée de l'immensité du commerce anglais, lorsque l'on considère que celui de Londres seul emploie plus de 3,500 navires et que le nombre de bâtimens, qui entrent annuellement dans le port, s'élève à plus de 13,500. On peut calculer qu'il y a communément dans la Tamise 1,100 navires et 8,419 barques employées pour charger ou décharger ces navires; 2,288 bâtimens employés au commerce de l'intérieur, et 3,000 petits bateaux pour le transport des passagers. A l'activité de cette scène que présente le port de Londres, il faut ajouter environ 8,000 bateliers pour la navigation des petits esquifs; 4,000 ouvriers occupés au chargement et au déchargement des vaisseaux; 1,200 employés appartenant aux douanes, etc.; enfin, l'équipage des nombreux vaisseaux en station dans la rivière. Cette scène remplit un espace de six milles, à commencer de deux milles au-dessus jusqu'à quatre milles au-dessous du pont de Londres, c'est-à-dire, depuis le pont de Wetsminster jusqu'à Lime-House. Ce recueil paraît tous les quinze jours.

18. *The Lancet, etc.* — La Lancette, N° 138. Londres, avril 1826. Strand, N° 210. In-8° de deux feuilles, imprimées sur deux colonnes; prix, 8 pence.

19.—*The medical Adviser, etc.*—Le Conseiller médical, N° 43. Londres, 22 avril 1826. John Williams. In 8° de deux feuilles, imprimées sur deux colonnes, avec gravure; prix, 6 pence.

Dès l'apparition du premier de ces recueils, un cri d'indignation s'éleva contre lui. Rédigé avec talent, démasquant avec courage le charlatanisme des praticiens anglais de la vieille école, il souleva contre lui presque toute la gent médicale, médecins, chirurgiens, apothicaires; ce fut un déchaînement général. Il résista, et soutenu par des collaborateurs habiles, il triompha des attaques que lui livraient les défenseurs des préjugés et de la routine. On doit applaudir aux améliorations que la *Lancette* veut apporter dans la médecine; mais on doit blâmer les personnalités qu'elle se permet dans sa polémique médicale. Pourquoi ses violentes attaques contre le célèbre Abernethy, savant chirurgien anglais? Pourquoi surtout ses injures contre la plupart des professeurs dont elle sténographie les cours? La *Lancette* s'est formé une nombreuse clientelle. Nous louerions sans restriction ce recueil, s'il ressemblait un peu moins, par la grossièreté de son langage, au fameux *Blackwood Magazine*.

C'est aux gens qui s'occupent, par profession, de médecine, qu'était destiné le recueil précédent; c'est aux personnes qui ne s'occupent de médecine que pour leur propre usage que le *Medical advertiser* est adressé. C'est un abrégé de

la médecine domestique de Buchan; c'est un *vade mecum* hebdomadaire, qui traite des différens maux qui peuvent affliger l'espèce humaine et qui donne pour tous des indications de traitemens et des recettes. Ce Journal coûte six décimes par cahier, et la possession d'un cahier confère à l'acheteur le droit d'obtenir, sur toutes les espèces de maladies, des consultations gratuites du comité de rédaction de ce journal.

« Nos souscripteurs, est-il dit sur la couverture, pourront recevoir des avis gratis, soit par réponse insérée dans le journal même, soit par correspondance particulière, et cela, en s'adressant à l'éditeur par lettre cachetée, et par l'intermédiaire du libraire qui a fait l'abonnement. » Le *Journal philomatique* (the philomatic Journal, cahier de janvier 1826, page 219) représente ce recueil comme propre à tromper le peuple, et comme une œuvre de charlatanisme. Cette opinion nous paraît beaucoup trop sévère. *Frédéric* DEGEORGE.

(Cette *Revue des journaux anglais* sera continuée).

RUSSIE.

20. — *Description des ponts en chaînes exécutés à Saint-Pétersbourg*, en 1824, sous la direction de S. A. R. le duc *Alexandre* de WURTEMBERG, par *G.* DE TRAITTEUR, colonel du corps des ingénieurs des voies de communication, chevalier de plusieurs ordres. Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie des voies de communication. In-4° de VII et 74 p. avec atlas.

Cette description offre un grand nombre de détails intéressans sur la construction de deux ponts suspendus en chaînes, achevés l'année dernière et situés, l'un sur la *Fontanka*, l'autre sur la *Moïka*, canaux qui font passer par la nouvelle ville une partie des eaux de la Néva. Ces ponts sont aussi solides qu'élégans, et les frais de construction n'ont pas été très-considérables, puisque le grand pont établi sur la Fontanka, qui a 124 pieds d'ouverture et 35 de largeur, n'a coûté que 160,000 fr., et celui des piétons sur la Moïka, environ 15,000 fr. Le colonel de Traitteur donne, à cette occasion, des renseignemens curieux sur le mode pratiqué en Russie pour ces sortes de constructions, sur les matériaux à employer et les mesures préalables nécessitées par le terrain ou d'autres circonstances locales. L'atlas qui accompagne cette brochure se compose de neuf planches lithographiées. Parmi les plans qu'elles représentent, nous avons remarqué le *sidéromètre*, machine destinée à faire connaître la force des fers.

21. — *Recueil de voyages chez les Tatars et autres peuples*

de l'Orient, dans les XIIIe XIVe et XVe siècles. 1° PLAN-CARPIN. 2° ASSELIN. Saint-Pétersbourg, 1825; imprimerie du Département de l'instruction publique. In-8°.

L'éditeur de cette collection de voyages dans l'Asie centrale est M. IASIKOF, qui en publie en même tems une traduction russe, faite avec beaucoup de soin. Les relations qu'il donne sont toutes connues; mais ce modeste et laborieux savant a jugé utile de les répandre davantage en Russie, où elles peuvent contribuer à débrouiller l'histoire nationale pendant la domination des Mongols, qui ont si long-tems occupé l'empire moscovite, et dont l'histoire se trouve par conséquent étroitement liée à celle du Nord. Il commence par les relations des moines PLAN-CARPIN et ASSELIN. Tous deux membres d'une même mission envoyée, en 1246, par Innocent IV, auprès du khan des Mongols, et qui ont laissé par écrit les résultats de leurs observations. Il leur fera succéder celles de RUBRIQUIS, de MARC-PAUL, de KAITON, de MANDEVILLE, d'ODERIQUE, de SCHILBERGER, de CLARIGO, de BARDARO et de CONTARINI.

22. — * *Voïennoïe krasnorètchïe, osnovannoïe na obchikh natchalakh slovesnosti.* — Rhétorique militaire, basée sur les élémens généraux de la littérature, avec un Recueil d'exemples de différens genres. Par M. *Jacques* TOLMATCHEF, professeur ordinaire à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg; ouvrage publié aux frais du gouvernement et dédié à S. M. l'empereur NICOLAS PAVLOVITCH. Saint-Pétersbourg, 1826; Smirdine. Trois parties in-8°, dont la 1re de 170 p., la 2e de 120 p. et la 3e de 162 p.; prix, 10 roubles.

L'instruction publique dans les écoles possède depuis quelques années un assez grand nombre de bons livres élémentaires en langue russe, et ce nombre augmente journellement. Celui que nous annonçons mérite d'occuper parmi eux une place très-distinguée, et son utilité est déjà reconnue. Il est destiné spécialement aux jeunes militaires qui reçoivent leur éducation à l'École des enseignes de la garde, et l'auteur a rendu à cet établissement et à tous les autres du même genre un véritable service, en publiant sa Rhétorique militaire. On sait que la littérature russe, en général, possédait depuis plusieurs années un ouvrage très-estimable dû aux soins de M. Gretch et qui offre, en quatre volumes, un aperçu complet de la littérature russe, depuis son origine jusqu'à nos jours. Mais cet ouvrage était composé sur un plan peu élémentaire; celui de M. Tolmatchef est beaucoup plus resserré, et convient mieux par conséquent à la destination qu'il a voulu lui donner.

23. — *Apologui.* — Recueil d'Apologues en quatrains, par M. J. D. Moscou, 1826. In-16 de IV et 121 p. Se trouve à Saint-Pétersbourg, chez Smirdine.

Il n'est pas difficile de reconnaître sous ces initiales le nom de M. Dmitrief, du célèbre chantre de Iermak, qui, au grand regret des amis de la littérature nationale, a laissé si long-tems reposer sa lyre. Tout le monde sait que ce poëte ingénieux occupe une des premières places sur le Parnasse russe, et que ses aimables et élégantes productions en ont fait en quelque sorte l'idole de la nation. Un hommage éclatant vient, tout récemment encore, de lui être rendu ; la noblesse du gouvernement de Simbirsk, où il est né, rassemblée pour élire de nouveaux maréchaux qui la représentent, a résolu de placer dans la salle des séances de sa députation le portrait de M. Dmitrief, conseiller privé actuel, et celui de l'historiographe Karamzine, conseiller d'état actuel, qui appartient également à ce gouvernement, mais dont la santé, malheureusement très-délabrée, le force d'interrompre les travaux historiques auxquels il se livrait exclusivement depuis plusieurs années (1).

Les quatrains de M. Dmitrief ne sont pas indignes de sa haute réputation : la tâche de renfermer dans quatre vers une fable et sa morale n'était point facile. Il ne s'est point borné toutefois à soumettre ses idées à cette forme restreinte : ses apologues sont aussi élégans que variés ; il y règne une poésie brillante, une précision parfaite, et surtout une clarté étonnante avec autant de brièveté (2). Son recueil est divisé en deux parties, dont chacune offre 28 apologues, qui pour la plupart cependant ne sont pas de son invention ; l'auteur avoue lui-même en avoir emprunté le sujet à M. Mollevaut

---

(1) M. Karamzine vient d'être enlevé à la Russie par une mort prématurée : nous consacrons à ce grand écrivain, si justement célèbre, une notice nécrologique qui fait partie de notre quatrième section, celle des *Nouvelles scientifiques et littéraires.*

(2) Nous voulons bien nous en rapporter ici à notre correspondant. Cependant, nous serions portés à douter que les lettres initiales J. D. cachent ici le nom d'un des premiers poëtes modernes de la Russie, jusqu'à ce que la chose soit bien constatée. Nous avons peine à croire qu'un homme d'autant d'esprit et de goût que l'heureux traducteur de La Fontaine, ait pu compromettre son talent dans une entreprise ingrate, qui ne doit être considérée que comme un jeu de l'esprit. On peut bien faire une ou deux fables de quatre vers chacune ; mais, comment concevoir qu'il soit possible d'en faire un grand nombre qui supportent l'examen ? Ce ne serait tout au plus que des quatrains moraux comme ceux de Pibrac, et non des fables. N. d. R.

dont les quatrains lui ont peut-être suggéré jusqu'à l'idée des siens.

M. Dmitrief a un neveu qui fait d'heureux efforts pour se rendre digne du beau nom qu'il porte, et pour y ajouter, s'il est possible, une nouvelle illustration. Son *ode sur la mort de l'empereur Alexandre* s'est fait distinguer parmi les nombreuses productions que cette grande catastrophe a fait éclore. M. *Michel* Dmitrief y rapproche d'une manière naturelle et ingénieuse la mort de trois hommes qui ont exercé une grande influence sur les événemens des 25 dernières années : *Napoléon*, *Alexandre* et *Louis XVIII*. Ce morceau lyrique mérite de fixer l'attention. J. H. S—n.

Ouvrages périodiques.

24. — *Journal imperatorskavo tchélovékolioubivavo Obchtchéstva.* — Journal de la Société impériale philantropique de Saint-Pétersbourg. 1825.

Ce journal est doublement important, par son but et par son contenu; il serait à désirer qu'il pût se répandre dans toutes les parties du vaste empire de Russie, où les lecteurs sont encore en si petit nombre : il y serait certainement d'une grande utilité. Les trois cahiers, publiés récemment, offrent une foule de données statistiques, de notices et de renseignemens relatifs à la vie pratique, et classés sous les quatre divisions suivantes : 1° Écrits sur la bienfaisance et sur les mœurs; 2° Établissemens de bienfaisance et découvertes d'une utilité générale; 3° Médecine générale et populaire; 4° Nouvelles officielles et autres sur l'exercice de la bienfaisance. Les travaux d'une société philantropique doivent être immenses en Russie : car, à l'exception de quelques villes où se trouve concentrée toute la civilisation, le reste de la nation est encore dans un état assez voisin de la barbarie. Avant de publier des journaux, il faudrait mettre à la portée du peuple les moyens d'apprendre à lire et à écrire, il faudrait détruire le malheureux penchant qu'il montre pour les boissons fortes, aviser aux mesures qui peuvent préparer dans la servitude même un avenir de liberté (1). J. H. S—n.

(1) Tel a été le but visible de plusieurs institutions libérales, créées par l'empereur Alexandre, au commencement de son règne. Ces institutions seraient-elles tombées en défaveur depuis quelques années! La Russie craindrait-elle les progrès de la civilisation, et pourrait-elle consentir à revenir sur ses pas dans une aussi belle carrière, où elle semblait promettre d'atteindre bientôt les autres nations? Ce serait une

DANEMARK.

25. — * *Phrænologien.* — La Phrénologie, d'après le système de MM. *Gall* et *Spurzheim*; par M. C. Otto, docteur en médecine et membre de plusieurs sociétés savantes. Copenhague, 1825. In-8° de XVI et 408 pages, avec deux planches.

C'est à tort, ce me semble, que l'on a substitué au mot *cranioscopie* celui de *phrénologie*. Si le premier est peu noble, comme on le prétend, le second est certainement trop expressif: car, le mot grec φρὴν (entendement ou esprit) signifie quelque chose d'immatériel, où la science ne prétend arriver qu'à l'aide de quelques organes matériels. Ainsi, le terme de *cranioscopie*, composé de κρανίον (crâne) et σκοπεῖν (examiner) nous paraît expliquer bien mieux l'objet de cette science qui juge des penchans de l'homme d'après l'organisation du cerveau et du crâne, et d'après les traces d'impression que le premier laisse sur l'autre. Quoiqu'il en soit, M. Otto a traité son sujet avec la lucidité d'un écrivain qui veut répandre l'instruction, et avec la profondeur d'un savant médecin et physiologiste. Après avoir suivi, à Paris, les cours de MM. Gall et Spurzheim, et recueilli, pendant son séjour en Angleterre, toutes les expériences, par lesquelles les savans de ce pays ont confirmé leur système, M. Otto, de retour dans sa patrie, y a trouvé de fréquentes occasions de se convaincre encore davantage de l'existence de cette nouvelle branche de la physiologie par des observations publiées dans l'ouvrage que nous annonçons, et qui, si elles ne font pas encore de la *phrénologie* une science démontrée, lui assurent du moins un haut degré de probabilité. Nous ne nous étendrons pas sur cette première partie, qui offre les résultats des recherches faites par les étrangers et par l'auteur lui-même; mais nous parlerons de la seconde, qui lui appartient tout entière. Il y examine les crânes de sept malfaiteurs exécutés à Copenhague, le 3 octobre 1817, pour avoir incendié la maison de force où ils étaient détenus, comme coupables avec récidive. Les deux planches représentent les crânes de ces sept criminels, conservés dans le cabinet d'anatomie de l'Université de Copenhague. D'après l'examen

---

grande faute politique que de chercher à la faire rétrograder, et même que d'essayer d'arrêter son essor. L'excès de civilisation est un paradoxe; il n'y a point d'excès à redouter dans le bien; les demi-lumières, une demi-civilisation sont seules dangereuses; elles produisent des erreurs et des mal-entendus en morale, comme le demi-savoir en produit dans la marche des connaissances humaines. N. d. R.

approfondi de M. Otto, l'histoire de la vie criminelle des individus à qui ont appartenu ces crânes, et les autres détails qui s'y rattachent, il nous semble que, du moins dans cette circonstance, la doctrine de MM. Gall et Spurzheim se trouve pleinement confirmée. M. Otto combat avec sagesse les conclusions erronées que certains esprits, animés cependant des meilleures intentions, ont voulu tirer de la *phrénologie* en faveur du fatalisme.

26. — * *De Orientis commercio cum Rassia et Scandinavia, medio ævo.* — Du commerce de l'Orient avec la Russie et la Scandinavie au moyen âge; par M. le docteur *Jean* Lassen Rasmussen. Copenhague, 1825. In-4° de 60 pages.

Le savant orientaliste, auteur de cet opuscule, est déjà connu des lecteurs de notre *revue* par deux autres ouvrages que nous avons annoncés (voy. t. xxvii, p. 444 et t. xxviii, p. 815). Cette dissertation porte un double titre, puisqu'elle sert de programme d'invitation à la fête que l'Université de Copenhague célèbre, chaque année, en mémoire de la réformation de Luther. Quant à sa manière de traiter le sujet qu'il avait choisi, l'auteur a fait preuve d'une vaste érudition et de profondes connaissances dans les langues orientales; mais, ce sujet est tellement éloigné de l'étroite sphère de nos études, que nous sommes obligés de nous borner à une simple annonce, qui suffira peut-être pour éveiller la curiosité des savans qui s'intéressent particulièrement à cette branche des connaissances humaines. Nous ne pouvons cependant nous abstenir de faire une remarque sur la diction latine de l'auteur; il nous a paru choisir très-souvent entre deux expressions équivalentes, la plus surannée et par conséquent la moins claire, ce qui rend la lecture de certaines phrases un peu fatigante. Nous devons ajouter avec douleur à ce court article que M. Rasmussen, qui professait les langues orientales depuis 1815, et qui, en 1811, a suivi à Paris les savantes leçons de M. de Sacy, vient de mourir, âgé seulement de quarante ans.

Heiberg.

ALLEMAGNE.

27. — * *Karte von Afrika.* — Carte d'Afrique, d'après les relations et les découvertes les plus récentes, et surtout d'après les travaux géographiques de M. *Charles* Ritter, projetée et dessinée, en 1824, par M. *Henri* Berghaus, gravée par M. *Henri* Brose. Stuttgart, 1826; Cotta. Se trouve à Paris, chez Picquet.

Cette carte fera époque en géographie. Elle présente, pour

la première fois, l'ensemble des découvertes faites en Afrique, jusqu'en 1824; en même tems, elle est habilement disposée pour recevoir toutes les additions qu'ont déjà procurées ou que procureront à la science les nouveaux voyages entrepris dans cette contrée, si intéressante et si peu connue sous tant de rapports. Nous ne connaissons point de carte où l'aspect du terrain soit rendu avec plus de soin et d'exactitude, où l'on ait su mieux distinguer les notions bien avérées de celles qui ne paraissaient que plus ou moins vraisemblables, où l'on se soit moins abandonné aux conjectures hasardées, enfin où les sources aient été plus judicieusement consultées et plus scrupuleusement indiquées. Nous y trouvons la hauteur des montagnes, partout où il a été possible de la déterminer; nous y reconnaissons les îles d'origine volcanique; nous pouvons y suivre les routes de commerce, et les traces des différens voyageurs, en dernier lieu celles d'*Oudney*, de *Clapperton* et de *Denham*; et, malgré la multiplicité de ces indications, la carte conserve la plus grande netteté.

Tout en s'attachant à retracer par le dessin les résultats des habiles et savantes recherches consignées par M. Charles Ritter dans son excellent ouvrage sur l'Afrique, M. Berghans n'a point négligé de s'emparer des données que lui offraient des découvertes plus récentes. Puisse le succès de ce premier travail l'engager à prendre les mêmes soins, et à consulter les mêmes sources pour dresser, dans le même esprit de critique, une carte d'Asie, telle que l'Allemagne l'attend encore.

M. Charles Ritter, professeur à l'Université de Berlin, a ouvert une nouvelle route aux études géographiques par la publication de l'ouvrage, auquel nous devons déjà la carte d'Afrique, et qui est intitulé : *Connaissance de la terre par rapport à la nature et à l'histoire de l'homme*, ou *Géographie générale comparée*, considérée comme la base la plus sûre des études dans les sciences physiques et historiques; (*Erdkunde im Verhaeltniss zur Natur und zur Geschichte des Menschen, oder allgemeine vergleichende Geographie, als sichere Grundlage des Studiums und Unterrichts in physikalischen und historischen Wissenschaften*). Les deux volumes consacrés à l'Afrique et à l'Asie, ont paru. L'auteur se prononce avec force contre les compilations routinières et dénuées de critique, qui, dans un siècle où des parties accessoires de la géographie se sont élevées au rang des sciences, semblent devoir l'empêcher d'y parvenir elle-même. Cet ouvrage deviendra classique, et il faut espérer qu'un habile traducteur permettra bientôt au public

français de le lire et de l'apprécier. M. Ritter ne peut pas manquer non plus de publier bientôt ses recherches sur l'Europe, où il se présentera lui-même comme voyageur.

La carte que nous avons annoncée a environ trois pieds de largeur; elle est parfaitement exécutée, et contient déjà quelques détails sur l'Arabie et sur la Perse. D.—r.

28. —* *Beyträge zur Kenntniss, etc.* — Instructions nouvelles sur l'intérieur de la Russie, par M. *J. F.* Erdmann, D. M. Deuxième Partie. Leipzig, 1825 et 1826; Kummer. 2 vol. in-8° formant 718 pages, avec douze planches lithographiées de minéralogie, des cartes géographiques, topographiques, des tableaux de statistique, et plusieurs airs de chant, avec les paroles dans l'idiome du pays.

Dans cette seconde partie, M. Erdmann décrit les gouvernemens et les cercles, de Kasan, de Saratow, d'Astracan, de Wjatka, de Permie et de Sibérie. Il nous offre, sur toutes les parties de la géographie et de la statistique de ces régions peu connues les détails les plus curieux et les plus nouveaux. L'auteur se distingue par l'étendue et la variété de ses connaissances, et par son caractère philantropique. Il a plusieurs fois visité la capitale de la France; il s'y est fait des amis qui s'intéressent à ses travaux et à ses succès. L.

29. — *Ueber allein seligmachende, etc.* — De l'église qui seule prétend que hors d'elle il n'y a point de salut; par M. Carové. Francfort-sur-Mein, 1826; Hermann. In-8° de 612 pages.

L'église chrétienne enseigne la voie du salut; elle croit qu'il n'y a point d'autre voie de salut qui nous soit connue. C'est là un dogme aussi ancien que le christianisme, dogme commun non-seulement aux catholiques, mais encore aux réformés. Car, il ne serait pas juste de confondre avec ceux-ci les purs philosophes, qui, sous un nom quelconque, et avec plus ou moins d'estime pour l'évangile, s'efforcent maintenant de réduire la religion chrétienne à cette science ou sagesse naturelle que l'apôtre appelle *folie devant Dieu*, science prétendue commune à tous les hommes de tous les tems et de tous les lieux, et déterminée arbitrairement par chaque individu. M. Carové appartient sans doute à cette dernière classe de philosophes, puisque, d'une part, il s'efforce de détruire les fondemens de la foi chrétienne, comme les dogmes de la trinité, de l'incarnation, de la rédemption, les sacremens, l'autorité de l'église, la chute des anges, l'enfer, etc., etc., et que, d'autre part, sous prétexte de nous conduire au parfait *amour de l'absolu*, à

l'union avec Dieu, *union*, dit-il, *objective* et *subjective*, *substantielle*, *complète*, *sentie*, *vérifiée*, *etc.*, il soutient que Dieu et le salut sont révélés *à tous les hommes dans la nature*, s'entend, *et dans leur cœur*. Il ajoute que Dieu leur a *parlé* par des *génies*; qu'il *s'est fait voir à eux*, *quand il les a trouvés assez mûrs*, *qu'il leur a fait entendre sa voix*, sur le mont *Merou*, *sur le Caucase*, *à Saïs*, *à Meroé*, *à Dodone et à Delphes*, comme *sur le mont Sinaï et à Jérusalem*. Quant à Jésus, c'était, dit l'auteur, *un homme qui se sentit appelé à publier le précepte de la charité et de la conformité à la volonté de Dieu*, et *à corroborer cette doctrine par le sacrifice de sa vie*.

Telles sont, littéralement, les bases très-larges du système de M. Carové. Il a donc aussi le sentiment religieux, ou la religiosité; mais, dominé par ses idées particulières sur *l'union à Dieu*, et soulevé par le spectacle du moderne pharisaïsme, il dépeint vivement les scandales dont notre siècle est témoin; il s'indigne contre l'orgueil et l'avarice, contre la domination politique, les réactions, les congrégations, les folles prétentions, les influences odieuses et anarchiques de certains membres du clergé de nos jours; il s'en fait des motifs d'une vive guerre contre tout le catholicisme, affectant de le confondre avec de graves désordres que l'évangile et le catholicisme condamnent également. Il ne faut pas se le dissimuler: cette exaspération fait des progrès en Europe; elle y prend un caractère d'emportement; elle menace d'une contre-réaction violente, difficile à éviter, à moins que les prêtres et les laïques coupables ne rentrent d'eux mêmes dans les justes bornes, ou n'y soient repoussés et contenus par de sages lois qui dorment aujourd'hui, et par des juges naturels et inamovibles. Quelles que soient ses aberrations, l'auteur montre une grande connaissance des faits et des textes; il est un raisonneur subtil, un controversiste ardent, un écrivain fécond, enfin un ennemi très-digne d'être combattu par ceux qui enseignent, ou font enseigner ce qu'ils nomment *les hautes sciences*, c'est-à-dire, en style plus apostolique, la bonne nouvelle, la science des pauvres et des humbles, la science de la foi et du salut. Les *conférences* de M. l'évêque d'Hermopolis sont fréquemment et vivement critiquées dans ce volume, et il semble que ce n'est pas toujours mal à propos. Au reste, cet ouvrage a passé à la censure, dans la ville libre de Francfort, sous les yeux de la diète germanique. Il doit avoir été suivi déjà d'un second volume, contenant de nouveaux développemens; et dès 1824, l'auteur avait mis au jour un traité préliminaire contre l'autorité du clergé sur les questions relatives au salut. Ces trois tomes sont un vaste arse-

nal d'objections anti-catholiques et anti-évangéliques. C'est surtout aux professeurs et aux plus forts élèves de la nouvelle Sorbonne qu'il convient de réfuter ces doctrines. Mais tout cela est écrit en bas allemand, chargé d'ailleurs de périodes énormes, hérissé de citations grecques, latines ou allemandes, et de longs mots abstraits inventés nouvellement, ou même fabriqués par l'auteur; on sent bien, d'ailleurs, que la réfutation la seule efficace et la plus prompte serait de se corriger, de renoncer de bonne foi aux vices, aux passions, aux prétentions, aux perturbations, aux hypocrisies qui affligent les fidèles, et qui encouragent, qui soulèvent les non-conformistes. Ce qu'il fallait, disait si bien Bossuet, relativement aux entreprises de Luther et de Calvin, c'était de *se réformer; qui peut en douter?* De même ce qu'il faut aujourd'hui, pour désarmer les incrédules et les anti-catholiques, c'est encore de se réformer; qui peut en douter? Qui aura le bonheur d'en donner le salutaire exemple? LANJUINAIS, *de l'Institut.*

30. — * *Das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung.* — Le droit de succession, considéré dans son développement chez tous les peuples; traité faisant partie de l'histoire du droit en général; par M. *Edouard* GANS. Berlin, 1er vol. 1824, 2e vol. 1826.

Lorsqu'on étudie, dans les annales humaines, les faits nombreux qu'elles renferment; lorsqu'on se contente de les classer par époques; quand on va même jusqu'à les enchaîner et les coordonner, on ne connaît encore, pour ainsi dire, que l'extérieur de l'histoire. Si l'on veut pénétrer plus avant, si l'on parvient à se rendre compte de la marche des peuples, depuis leur naissance et leur adolescence, jusqu'à l'âge viril et la caducité, on possède alors, non un vain étalage d'érudition, mais un ensemble de vues et de réflexions qui forment la science de l'histoire. C'est de cette manière que l'immortel Montesquieu observait la vie des nations : placé au-dessus de toutes ces révolutions qui changèrent si souvent la face du monde, il considérait d'un œil scrutateur la mobilité des siècles : il voyait un peuple nourrissant, à son origine, le germe qui devait produire sa gloire, et dans sa gloire les fautes qui devaient amener sa chute.

Cette voie tracée à l'historien philosophe est, d'après M. Gans, la seule qui puisse conduire à la vraie science du droit. Ce n'est point uniquement dans les compilations du droit romain qu'on doit chercher la législation romaine. Un jurisconsulte, qui chargerait sa mémoire des diverses décisions données sur les différens points de droit, pourrait posséder la

connaissance du droit; mais il n'en aurait pas encore atteint la science. Pour y arriver, il faudrait qu'il ne s'arrêtât point aux débris nombreux qui nous restent de la jurisprudence romaine; il devrait s'élever à un degré d'où son esprit pût, non-seulement embrasser les phases différentes du droit romain, mais encore reconnaître, dans sa naissance, l'effet d'une exigence antérieure, dans ses progrès, le développement de ses élémens, et, dans sa décadence, le terme où devaient arriver ces élémens développés.

Pénétré de toutes ces considérations, M. Gans prétend qu'il ne suffit point encore, pour saisir l'esprit de la jurisprudence romaine, de porter ses regards sur la scène où elle a brillé; il veut qu'on la compare d'abord avec la jurisprudence antérieure, et ensuite avec celle qui s'est établie parmi les peuples modernes.

L'élévation sur laquelle s'est placé ce savant auteur, c'est le Capitole. D'un côté, ses yeux contemplent le berceau de Rome, la Grèce et l'Orient; ce n'est qu'après avoir examiné d'un œil impartial la famille et l'ordre de succession dans l'Orient, qu'il considère, d'un autre côté, chez les Romains, le droit de succession qui est l'objet de son ouvrage, et qu'il l'observe enfin chez les autres peuples de l'Europe.

Les deux premiers volumes nous offrent l'histoire du droit des successions chez les Indiens, les Chinois, les Perses, les Juifs, les Musulmans, les Athéniens et les Romains. D'après le système adopté par M. Gans, on ne doit point s'attendre à ne trouver ici que l'exposé muet des dispositions légales relatives à la succession; ces dispositions reçoivent un grand jour des lumières philosophiques dont il sait les éclairer. Il va chercher la raison de ce qui a d'abord une apparence bizarre, dans l'esprit des différens peuples. Dans l'Inde, on voit l'homme en proie aux folies de l'imagination; dans la Chine, il est restreint dans les limites d'une froide nature; dans la Perse, il s'élève à un monde spirituel; dans la Judée, la législation sort des mains de Dieu, mais n'est pas Dieu lui-même comme dans l'Inde. Cependant, chez les Juifs, les dons de Dieu sont, pour ainsi dire, circonscrits dans un coin de la terre: c'est pour briser ces bornes, que le Christianisme et le Mahométisme ont paru: le premier veut communiquer à tous les mortels les bienfaits divins; le second, au contraire, est indifférent au sort du reste de l'univers; loin de chercher à le gagner à sa doctrine, il l'exterminerait, s'il était en sa puissance de le faire; l'un est le prosélytisme, l'autre, le fanatisme constitué.

Le principe qui domine dans l'Asie est un principe de per-

manence. L'histoire y est stationnaire; elle s'étend dans l'espace, mais elle n'a point de siècles. En nous transportant à Athènes, nous trouvons un sol tout-à-fait nouveau; la mobilité en est le principal caractère; ce qui distingue l'Europe de l'Asie, c'est l'*individualité*. A Athènes, surtout, l'*individu*, la *personne* se présente à nos yeux, exerçant un empire presque sans bornes.

Mais, à Rome, la jurisprudence philosophique trouve une ample matière à la réflexion. Ici, le principe asiatique se trouve aux prises avec le principe grec : la *stabilité* est sans cesse attaquée par la *mobilité*, qui, d'abord luttant avec peine, finit par triompher. Le principe de *stabilité* était défendu par les patriciens; les plébeiens, au contraire, étaient dirigés par le principe de la mobilité. Cette idée féconde rentre dans le système de M. Niebuhr sur la naissance de Rome : il dit, en effet, que Rome dut son origine à une colonie d'Étruriens, dont les mœurs et les coutumes sacerdotales furent le fondement des institutions de Rome (1).

De l'examen approfondi de cette lutte continuelle, M. Gans tire un grand nombre d'observations qui expliquent certaines dispositions du droit de succession chez les Romains, que l'on n'avait encore interprétées que par le rapprochement des textes.

Si je ne craignais d'être long, j'entrerais à ce sujet dans des détails qui feraient connaître et l'intention de l'auteur et les heureux résultats qu'il a obtenus. J'engage, au reste, ceux qui connaissent la langue allemande à consulter l'ouvrage lui-même; quant aux personnes qui l'ignorent, j'ai tâché de leur faire reconnaître par ce court exposé sous quel immense point de vue la jurisprudence peut être envisagée. L. ÉTIENNE.

31. — *Geschichte der Stadt Hameln.* — Histoire de la ville de Hameln, par *Fr.* SPRENGER. Hanovre, 1826. In 8° de 500 pag.

Favorisé par les autorités et par les dépositaires des documens publics, M. Sprenger a pu faire avec beaucoup de soin des recherches qui jusqu'ici étaient restées fort incomplètes. On ne sait pas bien à quelle époque Hameln est devenue une ville : son nom vient probablement de la petite rivière de

---

(1) M. de GOLBÉRY prépare la traduction de la seconde édition de l'*Histoire romaine* de M. Niebuhr. L'auteur de cet article avait eu dessein d'entreprendre le même travail : mais d'autres occupations, et surtout la certitude que deux traductions en concurrence se nuiraient mutuellement, l'empêchent de mettre son projet à exécution.

Hamel, et, selon toute apparence, c'est à l'existence d'un établissement religieux que se rattache la formation, dans ce lieu, d'une ville, dont il est, pour la première fois, fait mention dans le cours du XIe siècle. Hameln s'accrut très-rapidement, tant par son accession à la ligne anséatique qu'à la faveur des querelles qui divisaient les princes voisins. Mais, depuis le milieu du XVIIe siècle, cette ville vit décliner la prospérité dont elle avait joui jusqu'alors; toutefois, en 1688, des changemens d'administration intérieure, et l'arrivée d'une colonie française semblèrent lui communiquer une nouvelle vie: la guerre de sept ans fit renaître les malheurs qu'elle avait éprouvés déjà pendant la guerre de trente ans; et les derniers événemens ont encore contribué à sa décadence. L'histoire de Hameln est ici divisée en cinq périodes: 1°, de l'an 1000 à 1279, époque de la mort du duc Albert; 2°, de 1279 à la réformation en 1540; 3° de la réformation à la guerre de trente ans, en 1618; 4°, de cette guerre à celle de sept ans, en 1755; 5° enfin, de 1755 jusqu'au 1er septembre 1824, jour où la ville reçut une autre organisation. Plusieurs appendices sont consacrés à des détails de statistique et de topographie; on y trouve aussi des listes de magistrats qui remontent, avec autant d'exactitude que le permettaient le temps, jusqu'à l'an 1235.

32. — * *Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis commentarii ad Homeri Odysseam.* — Commentaires d'Eustathe, archevêque de Thessalonique sur l'Odyssée d'Homère. T. II. première livraison. Leipzig, 1826. In-4°.

Eustathe est, pour tout homme qui veut étudier Homère, un auteur indispensable. Il a vécu sous les empereurs Manuel, Alexis et Andronic Comnène. D'abord moine, il enseigna la rhétorique dans un couvent, puis il fut archevêque de Constantinople. Il y a, dans son commentaire de l'Iliade et de l'Odyssée, une immense érudition: remarques grammaticales, traditions historiques, rapprochemens ingénieux, tout y abonde, et l'on peut dire que le principal défaut du livre, c'est qu'il est trop plein de choses. Cependant, comme il est plus fait pour l'étude que pour une simple lecture, il est à désirer qu'il soit plus connu, et plus souvent tiré des bibliothèques où la cherté de ses éditions le tient renfermé. Il n'en existait jusqu'ici que deux, publiées dans un espace de moins de 20 ans (de 1542 à 1560), l'une à Rome, l'autre à Bâle. Ces éditions ne furent suivies d'aucune autre; car, je ne tiens pas compte de l'entreprise abandonnée au commencement du siècle dernier par M. Salvini. M. Heinrich, professeur à Bonn, avait annoncé, il y a quelques années, qu'il donnerait Eusta-

the au public, et nous nous étions hâtés d'annoncer cette bonne nouvelle; mais cette espérance fut encore décue, lorsqu'enfin en 1825 parurent plusieurs cahiers séparés, et qui déjà forment deux volumes, et renferment l'Odyssée commentée par Eustathe. Cette réimpression est faite sur l'édition la plus estimée, celle de Rome. On n'en a pas même changé la ponctuation: on l'a reproduite avec une fidélité qui tient de la rigueur d'un *fac simile*. On n'a point réimprimé le texte d'Homère; il est plus commode, en effet, de se servir pour la lecture d'Eustathe d'un exemplaire séparé, que de retourner trop souvent les pages pour chercher un texte dont la prolixité des notes vous a déjà éloigné. On a eu soin pour la commodité des citations, de marquer en marge, à droite, la pagination de l'édition romaine, à gauche celle de l'édition de Bâle. Nous regardons la publication de ce livre comme l'un des plus grands services rendus aux bonnes études, et nous regrettons de ne voir sur le titre aucun nom auquel puisse s'adresser notre reconnaissance. Toutefois, M. Weigel, qui a fait les frais de l'entreprise, mérite nos éloges; grâces à lui, nous posséderons, pour moins de quatre-vingts francs, un livre précieux: car il était devenu très-difficile de se procurer l'édition de Rome; quant à l'édition de Bâle, elle était pleine de fautes, et toutes deux se vendaient à un prix fort élevé.

33. — * *M. Tullii Ciceronis de Republica libri, etc.* — La République de Cicéron. *Nouvelle édition* de *G. H.* Moser, avec des *notes* par M. Creutzer. Francfort, 1826. In-8°.

L'infatigable et ingénieux professeur Creutzer continue ses travaux sur différens traités de Cicéron. Déjà on lui doit une édition de celui *de Natura Deorum*, une autre du traité *de Legibus:* voici celle qu'il a promise de la *République*, et bientôt, nous pouvons l'assurer, l'ouvrage intitulé *de Divinatione* se trouvera entre les mains du public. Le volume dont il s'agit aujourd'hui est de la plus haute importance, non que l'on manque d'éditions de ce traité: depuis que les recherches de l'abbé *Maï* nous en ont rendu des fragmens si nombreux et si importans, l'Allemagne les a vu réimprimer successivement par les soins de MM. *Heinrich*, *Steinacker*, *Lebner* et *Schütz:* et même en ce moment, le premier s'occupe encore d'une édition in-quarto, contenant des remarques fort étendues. M. Moser, dont le livre est maintenant sous nos yeux, élève du célèbre Creutzer, se montre toujours digne de son maître, et il travaille si bien sous sa direction qu'il est permis de croire que l'ouvrage de l'un est souvent celui de l'autre. La base de cette édition est toujours *le Palimpseste* de l'abbé Maï. Tout en rendant hommage au

mérite du docte Italien, M. Moser qui, depuis plusieurs années, se consacre plus spécialement à l'étude des traités philosophiques de Cicéron, a pensé que ses travaux pourraient produire de bons résultats, quant à la restitution et à l'interprétation de certains passages. Il a donc soumis ses essais en ce genre à M. Creutzer qui a tout revu, ou, pour mieux nous exprimer, qui a coopéré à tout. Comme le but de ces nouveaux éditeurs était de donner des choses neuves, ils se sont attachés à ne point reproduire ce que d'autres ont publié pendant la durée de leur travail; d'ailleurs, ce travail porte un cachet tout particulier, et se distingue par ces grandes vues, qui ont attiré sur le savant professeur les regards de notre Académie des inscriptions dont il est devenu associé étranger : digne et noble récompense des nombreux et importans services qu'il rend à la science de l'antiquité. Rien n'est plus satisfaisant sans doute que le chapitre intitulé *Index librorum ;* on y voit avec plaisir l'énumération de tous les travaux dont ce traité de Cicéron a déjà été l'objet. C'est ici surtout que l'on s'aperçoit que les limites des états ne sont plus celles de la science, et qu'il s'est établi entre les peuples un tel commerce de lumières qu'un sujet traité chez une nation profite à toutes les autres. Il ne manque ici ni la préface de M. Maï, ni le fac-simile du palimpseste. A la fin du volume, on trouve aussi l'index que M. Niebuhr avait fait pour la première édition. Pendant l'impression, M. Moser a fait encore des additions qu'on lit à la fin, et qu'il faut comparer avec les notes, ce qui n'est pas toujours fort commode, mais ce qui n'a pu être fait autrement. Quant aux *excursus*, on en a été fort sobre, et d'ailleurs, ils sont d'une haute importance. Nous citerons plus spécialement celui qui a pour objet la répartition du peuple en centuries par Servius Tullius. Cet endroit du livre II est à peu près le seul de tout l'ouvrage dont un historien puisse tirer parti; encore le texte est-il tellement altéré qu'on ne peut s'en rendre compte qu'en restituant les mots, ce qui ouvre un champ bien vaste à la controverse. M. Moser s'est fait ici simple rapporteur : il a analysé les opinions de M. *Niebuhr*, celles de *Steinacker*, de *Franck*, de *Burckhard*, de *Reisig*, de *Hermann*. Il ne s'agit de rien moins que de concilier Tite-Live avec Denis d'Halycarnasse sur le nombre des centuries, sur leur division, et de trouver place pour les centuries de chevaliers. Dernièrement ce point a été examiné, dans un article très-profond de l'*Hermès* (cahier de mai). Nous ne craignons pas d'annoncer ici que la question recevra bientôt la solution la plus satisfaisante, de celui qui l'a soulevée le premier, c'est-à-dire, de M. Niebuhr lui-même.

Car la seconde édition du premier volume de son *Histoire de Rome* est sous presse, et j'ai sujet de penser que sa réponse laissera peu de prise à une réplique. Pour en revenir à M. Moser et à M. Creutzer, nous ne pouvons plus que conseiller à nos lecteurs de lire les notes, et ils nous sauront gré de ce conseil, après l'avoir suivi. P. de Golbéry.

SUISSE.

34. — * *La Scandinavie et les Alpes*, par *Ch.-Victor* de Bonstetten, auteur de l'*Homme du midi et l'Homme du nord*, des *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination*, des *Études de l'homme*, du *Voyage dans le Latium*, etc. Genève, 1826; Paschoud. Paris, même maison, rue de Seine, n° 48. Brochure in-8° de xxx et 189 pages; prix, 6 fr.

Ce n'est ici ni un voyage, ni un traité, ni une dissertation; c'est un recueil de souvenirs, qui présente, d'une manière un peu vague, un peu confuse, mais en même tems animée et pittoresque, les observations que l'auteur a faites pendant son séjour dans les contrées situées au-delà de la mer Baltique. Le climat, les révolutions du sol, les scènes de la nature, les événemens historiques, les mœurs, la littérature, sont tour à tour l'objet de ses remarques et de ses tableaux. Dans une première partie intitulée : *Fragmens sur l'Islande*, l'auteur exprime ainsi l'impression qu'il éprouva en arrivant dans les régions septentrionales. « Quand j'eus passé la Baltique, je me sentis dans un pays nouveau. Le ciel, la terre, les hommes, leur langage, n'étaient plus les mêmes pour moi. Les décorations de mes idées étaient changées; un monde nouveau se déroulait à mes regards. » Toutefois, M. de Bonstetten n'est pas du nombre de ces philosophes qui, exagérant l'influence du climat, le regardent, à l'exemple de Montesquieu, comme la cause principale et presque unique des institutions et des qualités morales des peuples. « On parle, dit-il, du climat, comme d'une quantité constante, et il n'y en a pas de plus mobile. Chaque invention dans les arts semble rapprocher le nord du midi, et chaque mauvaise loi nous rend un peu Lapons. » Ailleurs, il fait ces remarques judicieuses sur l'effet que produisit en Islande l'introduction de la langue latine qui fut bientôt la seule langue écrite : « Comme on n'écrit jamais dans une langue morte que pour un petit nombre de lecteurs, il arriva en Islande que l'usage du latin, en séparant le gros de la nation de sa partie pensante, la rendit étrangère aux progrès des lumières. On vit alors chez les peuples du nord ce qu'on a vu chez toutes les

nations cultivées de l'Europe : des savans négliger la langue de leur pays, et des nations séparées des lumières de leurs penseurs. De là l'ignorance et la barbarie des peuples du moyen âge, avant la véritable renaissance des lettres par l'usage de la langue vulgaire. Il y a une correspondance si intime entre la pensée et le langage, que les progrès de la pensée sont toujours proportionnés aux progrès du langage, comme les progrès du langage le sont aux progrès de la pensée. C'est toujours le reflet des lumières de quelques hommes sur la totalité de la nation, qui donne de la vie à la pensée. » Dans la seconde partie de son livre, M. de Bonstetten s'attache à faire ressortir les différences géologiques qui existent entre les montagnes de la Scandinavie et les Alpes; les premières, arrondies au sommet en forme de plateaux, sont crevassées seulement à leurs bases, tandis que c'est à la cime des autres que se trouvent les crevasses et les rocs escarpés. Cette remarque fournit à l'auteur plus d'une conjecture ingénieuse sur les révolutions qu'a dû éprouver le globe terrestre. Les grands tableaux, les traits de sentimens, les observations ingénieuses ou profondes, se présentent fréquemment dans l'ouvrage de M. de Bonstetten. Son style, à la fois naturel et brillant, offre de tems en tems quelques formes étrangères, qui ne sont toutefois dépourvues ni d'originalité, ni de grâce. Mais l'ordre et la méthode sont absolument exclus de cet écrit, et il me paraîtrait impossible d'en faire une analyse quelconque. Tel est en général le caractère distinctif de l'école germanique. En France, l'auteur songe sans cesse au public qui exige un livre bien fait. En Allemagne, il semble le plus souvent n'avoir pris la plume que pour satisfaire le besoin d'exprimer ce qu'il a senti. Cette manière de composer n'est pas sans charme pour le lecteur qui ne cherche qu'un amusement; mais veut-il recueillir quelque fruit de sa lecture, il s'aperçoit aussitôt que l'auteur lui a laissé le soin de coordonner ses pensées et d'en faire, s'il se peut, un ouvrage.

CH.

ITALIE.

35. — * *Memorie sulla storia e notomia degli animali senza vertebre.* — Mémoires sur l'histoire et l'anatomie des animaux sans vertèbres du royaume de Naples; par *E.* DELLE CHIAJE. Naples, 1823-1825. In-4° avec planches. 5 livraisons ont déjà paru.

M. Delle Chiaje, élève du savant Poli, marche sur les traces de son digne maître. Les mémoires qu'il publie offrent aux naturalistes les descriptions de plusieurs espèces entièrement

nouvelles dans la classe des animaux sans vertèbres. Nous citerons entre autres une *méduse* à laquelle il a donné le nom de *cassiopea borbonica*, décrite dans la première livraison.

E. G.

36. — *Il Botanico italiano, ossia discussioni sulla Flora italiana, etc.* — Le Botaniste italien, ou Discussions sur la Flore italienne, du professeur *Joseph* Moretti. N° Ier. Pavie, 1826; Insila. In-4°.

M. Moretti, qui nous a déjà promis l'édition de sa *Flore italienne* à laquelle il travaille depuis 16 ans, a senti la nécessité de la faire précéder par son *Botaniste italien*. Il a vu combien il serait difficile d'assigner à chaque espèce les dénominations diverses que leur ont appliquées tous ceux qui en ont traité auparavant. Pour éviter toute erreur, il s'est proposé de publier d'avance les plantes qu'il croit être nouvelles, et d'indiquer celles qui, bien que décrites par des étrangers, n'ont pas encore été indiquées comme indigènes de l'Italie. Il soumet ainsi au jugement des plus habiles botanistes diverses plantes et quelques autres dont l'origine est encore incertaine; il s'engage à publier, avec des annotations, les mémoires qui lui seront adressés, relativement à chacune de ces plantes. Nous espérons que les amis de la science s'empresseront de s'associer à l'utile entreprise de M. Moretti.

F. Salfi.

37. — *Riflessioni sopra l'origine delle Malattie, etc.* — Réflexions sur l'origine des maladies et leurs remèdes spécifiqnes, modifiés d'après la théorie du docteur Le Roy. Naples, 1826; P. Tizzano. In 8°; prix, 3 Carlins (1 f. 32 c.).

Cet ouvrage est une des nombreuses brochures que fait naître la vogue du spécifique composé par Le Roy qui, malgré les défenses du gouvernement des Deux-Siciles et les attaques dont il est l'objet dans les chaires de l'Université et sur les théâtres de cette capitale, trouve chaque jour, en Italie, un grand nombre de partisans. L'auteur de la brochure que nous annonçons, s'élevant contre le système du docteur Broussais, soutient que les drastiques violens sont préférables à la saignée, dans les pays chauds. Cet ouvrage, qui contient quelques observations assez justes, est d'ailleurs faiblement conçu et faiblement écrit.

E. G.

38. — * *Della storia Bresciana, etc.* — Discours sur l'histoire de Brescia, par *Joseph* Nicolini. Brescia, 1825; N. Bettoni. In 4°.

M. Bettoni, célèbre typographe italien, ayant formé le projet de publier à la fois les vies et les portraits des hommes de lettres les plus illustres de Brescia, après avoir confié l'exécution

d'un si intéressant travail à des écrivains et à des artistes que cette ville s'honore de posséder aujourd'hui, a compris qu'il importait de joindre à ce recueil biographique et iconographique un discours préliminaire qui offrît un tableau abrégé de l'histoire civile de Brescia. M. Nicolini, déjà connu par d'autres productions littéraires, a rempli cette tâche avec succès. On ne trouve rien à reprendre dans le plan, ni dans les détails de son précis historique, divisé en trois périodes, dont la première s'étend depuis la fondation de Brescia jusqu'au règne d'Othon Ier de Saxe; la seconde s'arrête à la moitié du XIVe siècle; et la troisième ne dépasse pas le XVIe. L'auteur distingue les tems où Brescia était constituée en république, de ceux où elle tomba sous les lois d'un maître, et il peint le caractère du peuple sous l'une et l'autre forme de gouvernement. Le style de cet essai est élégant, et ne manque pas de dignité. Nous conseillons à M. Nicolini de se livrer encore à des travaux de ce genre et tels que l'Italie doit en attendre de son patriotisme et de son talent.

39.—*La Georgica de' fiori, poema, etc.*—La Géorgique des fleurs, poëme d'*Ange* Ricci, etc. Pise, 1825; Nistri. In-18.

M. Ricci s'est déjà fait connaître par plusieurs autres poëmes de divers genres, surtout par ceux de l'*Italiade* et de *St. Benoît*. Celui que nous annonçons est du genre didactique; il contient vingt-quatre chants, composés en *terza rima*. Après avoir exposé les règles générales à suivre pour la formation d'un jardin, et tracé un calendrier de Flore, propre à déterminer les travaux convenables à chaque saison et à chaque mois, l'auteur entremêle ses leçons sur le jardinage de tableaux poétiques, où il peint avec variété les métamorphoses mythologiques de la plupart des fleurs. Il embellit ces descriptions empruntées à la fable par des traits que lui fournit sa brillante imagination, et par des épisodes dont l'objet est de plaire aux lecteurs, en les instruisant. On trouve, à la fin de chaque chant, des notes d'une brièveté qui ne nuit pas à la science.

40. — * *Canzoni, etc.* — Odes de *Jacques* Leopardi. Bologne, 1824; Nobili. In-8°.

La plupart de ces odes sont de véritables chants patriotiques. Admirateur des premiers poëtes de sa nation, du Dante et de Pétrarque, M. Leopardi, tout en imitant leur beau style, n'exprime que des pensées qui lui appartiennent à lui-même. Dans la première ode, il oppose à l'abaissement de l'Italie moderne le souvenir de sa grandeur passée, et s'indigne contre les vices qui ont produit et qui perpétuent sa triste décadence. A la vue de cette chère patrie, abandonnée par ses propres enfans, il

demande des armes, et veut combattre et mourir seul pour elle, en s'écriant : « O ciel, accorde-moi que mon sang répandu devienne un feu qui embrase le cœur de tous mes concitoyens ! (1) » Les deux *Canzoni* suivans célèbrent l'érection d'un monument à la mémoire du Dante par la ville de Florence, et la découverte des livres de *la république* de Cicéron, faite par l'abbé Maï. Ennemi de toute servitude politique, l'auteur s'élève aussi contre la servitude littéraire ; il méprise justement cette foule d'esprits médiocres qui, loin d'imiter la liberté de penser des étrangers, ne font que répéter des maximes vulgaires, la plupart décréditées. La quatrième ode est un chant nuptial en l'honneur de Paoline, sœur du poëte ; cette pièce renferme de sages et nobles conseils qu'il adresse aux mères italiennes sur l'éducation de leurs enfans, et qu'il termine en leur rappelant le sacrifice de la fille de Virginius. Dans la cinquième, il exhorte un jeune athlète, qui vient de remporter le prix au jeu du ballon, à cueillir des palmes encore plus honorables. La sixième offre un commentaire énergique des dernières paroles du second Brutus, avant de se donner la mort ; l'auteur s'efforce de démontrer la justesse de cette terrible apostrophe à la vertu, par le tableau des malheurs de son pays. La septième, adressée au printems, vante les charmes de l'ancienne mythologie, dont la perte a changé la nature en une muette solitude. Cette ode est suivie du *dernier chant* de *Sapho*, et d'un *hymne aux patriarches*. Le poëte a dédié la dernière à sa *dame*. Il s'est montré fidèle, dans ces différentes pièces, aux mêmes sentimens et aux mêmes pensées. Son style devient parfois un peu obscur par l'emploi de quelques latinismes, qui n'ôtent rien, d'ailleurs, à la dignité de son élocution.

41. — *Un Sogno della vita ed il Lamento di Dante.* — Un Songe de la vie et la Lamentation du Dante ; par *Ange* Brofferio. Milan, 1825 ; A.-F. Stella. In-8°.

L'auteur de ces vers mérite d'être distingué dans la foule de ses rivaux par sa jeunesse et par la sensibilité dont ses poésies sont empreintes. L'éditeur en loue la clarté, dans son avis au public. Mais il me semble que le jeune poëte ne doit pas fonder uniquement son mérite sur cette qualité indispensable à

---

(1) L'armi, qua l'armi ; io solo
Combatterò ; procomberò sol io
Dammi, o Ciel, che siafoco
Agl' italici petti il sangue mio.

tout écrivain. Nous trouvons, d'ailleurs, dans ses premières productions, un caractère touchant, une teinte de mélancolie, qui sont d'un heureux augure pour son talent à venir. Ses odes sur le *Tombeau de Juliette et de Roméo*, sur *le Cimetière*, et surtout la *Lamentation du Dante* justifient ces présages. Dans la dernière, l'auteur fait répéter au Dante des phrases extraites presque littéralement de ses œuvres. Quoique cet artifice puisse paraître peu original, et même puéril, on avouera du moins que le jeune poëte l'a employé avec beaucoup d'adresse et de naturel. Cela prouve, au reste, combien il s'est appliqué à s'enrichir des couleurs de ce grand poëte, pour en revêtir ses propres pensées.

42. — *Tragedie, etc.* — Tragédies d'*Édouard* de Fabbri, de Cesène. Rimini, 1821, 1822, etc. In 8°.

M. Fabbri est l'un des auteurs dramatiques de l'Italie qui, depuis le commencement de notre siècle, ont souvent mérité les suffrages du public. Jeune encore, il s'était fait remarquer par l'expression énergique des sentimens et des pensées qu'il croyait convenir le mieux aux circonstances Son premier essai fut la tragédie de *Thrasybule*, jouée, en 1802, aux applaudissemens de tous les spectateurs, mais proscrite aussitôt par le gouvernement. Loin d'être découragé par cette rigueur, il composa plusieurs autres pièces, toujours dans le même esprit. Il a publié depuis une *Iphigénie en Aulide*, une *Sophonisbe* et une *Mariamne*. Mais, s'étant aperçu que de pareils sujets commençaient à vieillir, il en puisa d'autres dans l'histoire moderne, et s'attacha surtout à celui de *Françoise* de *Rimini*, déjà traité par tant d'auteurs. Il entreprit à la fois, comme poëte, de faire couler de nouvelles larmes sur cette funeste aventure, et, comme historien, de justifier la Romagne de l'horrible barbarie dont plusieurs étrangers ont accusé cette province, en cherchant surtout à réfuter les assertions de M. de Sismondi, dans l'Histoire des républiques italiennes du moyen âge. Mais il n'est parvenu qu'à prouver l'ardeur de son patriotisme, par cette réfutation et par sa tragédie; l'héroïne, amenée par lui sur la scène, nous émeut beaucoup moins que dans le récit du Dante. On trouve ce défaut dans toutes les pièces qu'on a essayé de faire sur le même sujet, parmi lesquelles nous avons signalé les plus remarquables. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, pag. 404.) Est-ce la faute des auteurs, ou n'est-ce pas plutôt celle du sujet, qui, après avoir fourni au Dante un touchant épisode, ne se prête pas au plan d'une bonne tragédie?

43. — *Novelle de, etc.* — Contes de *Xavier* Scrofani. Palerme, 1824; Solli. In-8°.

L'éditeur annonce que ce recueil contiendra douze nouvelles, dont la première avait déjà été imprimée sous le titre de *Fête de Vénus*. Il rappelle les éloges que M. Scrofani obtint de Cesarotti, au sujet de cet essai. L'auteur est, en effet, avantageusement connu dans la république des lettres par diverses productions dignes d'être remarquées. Mais nous partageons ici l'opinion de l'*Anthologie* de Florence, qui n'a pas trouvé dans cette nouvelle tout l'intérêt qu'aurait pu y répandre le talent de M. Scrofani. Nous espérons qu'il se relèvera dans celles dont il promet la publication, et qu'il aura su donner plus d'importance à ses sujets, en les rattachant aux intérêts de son siècle et de sa nation.

44. — * *Illustrazione dell' Arco d'Augusto in Rimini, etc.* — Éclaircissemens sur l'Arc d'Auguste à Rimini, avec huit planches; par *Maurice* Brighenti, ancien professeur de l'Université de Bologne. Rimini, 1825. In-8°.

L'Arc d'Auguste, situé près de la porte orientale de Rimini, a souvent occupé l'attention des artistes et des antiquaires, et tous l'ont regardé comme l'un des monumens qui prouvent le mieux la magnificence des anciens Romains. Ceux-ci l'avaient élevé en l'honneur d'Auguste, au sujet de la restauration des grandes routes de l'Italie. M. Brighenti s'est appliqué à déterminer l'année où fut érigé ce monument, à reconnaître les médailles qui le représentent, et à compléter l'inscription qui se trouve fort altérée. C'est le sujet de la première partie de cette dissertation. La seconde contient une description exacte de tout ce qui reste de ce grand monument, d'autant plus précieuse qu'elle l'offre en même tems tel qu'il était avant sa destruction, c'est-à-dire, qu'elle en indique le site, les fondemens, le soubassement, les colonnes, les ornemens et les débris des statues dont il était décoré. Sept planches forment un atlas séparé du livre, et peuvent figurer aussi dans le cabinet d'un amateur. L'exécution en est parfaite. L'auteur promet de publier un travail semblable sur le *Pont* de Rimini et le *Temple* de Malatesta.—L'atlas et le texte se trouvent à Paris, chez Treuttel et Würtz. F. S.

PAYS-BAS.

45. —* *Verhandeling over de dampkringslucht, etc.* — Dissertation sur l'air atmosphérique et son influence sur l'économie animale; par le chevalier *J.-R.-L.* de Kirckhoff; traduite du français sur la *troisième édition*, par MM. Swaan et Jorritsma, Dr M. Hoorn, 1826; imprimerie de Vermanden. 1 vol. in-8°.

46. — * *Almanak ten dienste der zeelieden.* — Almanach à l'usage des marins, pour 1826 et 1827. La Haie, 1825; imprimerie de l'état. 2 vol. in 8°.

Cet ouvrage qui est, pour le royaume des Pays-Bas, ce que la *Connaissance des tems* est pour la France, existe depuis 1788; et il en paraît annuellement un volume. Il est rédigé par une Commission chargée de l'examen des officiers de marine, de la révision de cartes hydrographiques, et généralement de tout ce qui concerne la détermination des longitudes en mer. On y trouve, comme dans les autres recueils de même nature, l'ascension droite et la déclinaison du soleil et de la lune pour les différens jours du mois; les diamètres apparens de ces astres; la distance de la lune aux principales étoiles; les lieux de Vénus, de Mars, de Saturne, de Jupiter; les configurations des satellites de Jupiter; les époques des éclipses de ces satellites. Des avis et des mémoires fort intéressans servent encore à compléter les documens utiles que renferme cet ouvrage. On doit au zèle infatigable de M. Schroder, professeur à l'Université d'Utrecht et président de la Commission, toute la partie supplémentaire qui a paru dans les volumes de 1826 et 1827. Ce sont des tables très-étendues des déclinaisons de l'aiguille aimantée hors des tropiques, dont les données ont été puisées dans un grand nombre d'ouvrages; des avis sur les fanaux placés autour de la rade de Batavia, ainsi que le long des côtes de la Hollande, de la Zélande et de la Flandre occidentale; des tables des courans et des déclinaisons de l'aiguille observés pendant un voyage à Batavia; des analyses des recherches de Davy et de Barlow sur les actions chimiques des métaux et sur l'isolement de l'aiguille aimantée. On trouve encore dans cet ouvrage des recherches très-intéressantes sur les relevés hydrographiques du golfe de Mexique, de la Terre ferme et des îles des Indes occidentales dus aux officiers espagnols, et des rapprochemens avec les observations de M. A. de Humboldt pour la détermination des longitudes et latitudes de différens points situés dans ces régions; ainsi que des renseignemens sur la méthode d'après laquelle la carte hydrographique des passes des bouches de l'Escaut, etc. a été levée, en 1823 et 1824, par le capitaine-lieutenant *J.-C.* Ryk. Le volume pour 1827 se termine par une table des élémens de la grande triangulation faite en Belgique par le général Krayenhof. Nous n'avons pu donner qu'une indication des principaux articles qui recommandent ce recueil, digne sous tous les rapports d'être connu à l'extérieur bien plus qu'il ne l'est généralement. Nous ne craignons pas même de dire que les sa-

vans de toutes les classes pourront le consulter avec fruit et liront avec intérêt la partie supplémentaire. A. QUETELET.

47. — * *Handboek voor staatsmannen*, *etc.* — Manuel de l'administrateur, du manufacturier et du négociant; par M. de CLOET; traduit sur la *seconde édition*, et dédié à M. le chevalier de *Kirckhoff*, par M. *P.* VAN GRITHUIZEN. Utrecht, 1826; Alter. 1 vol. in-8° de XXVIII-270 pages;

Nous avons rendu, dans le tems, un compte favorable du Manuel de M. de Cloet (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 388). Cet écrivain n'aurait pu avoir, en Hollande, un meilleur interprète que M. Van Grithuizen, auquel la langue hollandaise est très-familière; et l'on doit le féliciter d'avoir eu pour traducteur un homme aussi versé dans la connaissance de l'économie politique et des affaires commerciales. La traduction de M. Van Grithuizen est très-bien écrite et faite avec exactitude, et il l'a enrichie de 191 pages de notes et de remarques, qui ajoutent au mérite de l'ouvrage original.

48. — *Les malheurs de la Grèce*, scène lyrique; par *Ph.* L. Bruxelles, 1826.

49. — *Cantate sur la destruction de Missolonghi*; par *Ph.* L. Bruxelles, 1826.

50. — *Missolonghi*, *etc.* — Missolonghi, par *E.-W.* VANDAM-VAN-ISSELT. Tiel, 1826; Campaghe. In-8°.

Ces différentes compositions ont pour but de ramener l'attention de l'ami de l'humanité sur les malheurs de la Grèce; les deux premières ont été vivement applaudies à Bruxelles, dans deux concerts qui ont été donnés successivement au bénéfice des malheureux Hellènes; la troisième, écrite en hollandais, est également conçue et exécutée sous l'inspiration de la douleur et d'une généreuse indignation. Nous regrettons de ne pouvoir en faire connaître, par une traduction, des fragmens à nos lecteurs; mais, nous croyons les dédommager, en citant les vers suivans, tirés de la scène lyrique sur les malheurs de la Grèce.

O mes concitoyens! si de la gloire antique
Vous gardez en vos cœurs le noble souvenir,
Que vos pieuses mains arrachent la Belgique
Aux reproches de l'avenir.
Un peu d'or sauverait ces peuples magnanimes
Que le besoin poursuit au milieu des combats;
Un peu d'or donnerait du fer à leurs soldats,
Du pain aux enfans des victimes.
Prêtres, pour eux aussi mourut le Rédempteur;
Fils d'Egmont, aîdez-les à briser leurs entraves.
Vous, femmes, donnez au malheur;
Soldats belges, donnez aux braves.

Ces généreux accens ont été entendus de tous les Belges qui s'empressent de payer, comme les autres nations, leur tribut à la vertu malheureuse.

51. — *Catalogus der bibliotheek van Teyler's stichting.*—Catalogue de la bibliothèque Teylérienne à Harlem. Harlem, 1826; Loosjes. In-8° de 128 pages.

Ce catalogue est publié par M. *Van Marum* directeur du musée de la fondation Teylérienne et premier bibliothécaire. Ce savant dont la réputation est généralement répandue en Europe, a puissamment contribué par ses travaux à répandre de l'éclat sur l'établissement dont l'organisation lui fut confiée dès l'année 1784. En nous fesant connaître aujourd'hui les ouvrages précieux que renferme la bibliothèque, il rend un nouveau service aux sciences. Les amateurs des belles éditions, y trouveront une riche collection des auteurs grecs et latins, et des documens nombreux sur l'histoire naturelle, la géographie et les voyages. La bibliothèque renferme encore une des collections des mémoires académiques les plus complètes que présente notre pays. C'est surtout dans les établissemens publics que l'on doit trouver les ouvrages souvent très-dispendieux qui ne sont point à la portée des fortunes particulières; on doit donc savoir gré au discernement de M. Van Marum qui en les réunissant, a consulté les intérêts du plus grand nombre de lecteurs. A. Q.

Ouvrages périodiques.

52. — * *Annales universelles de l'industrie, des sciences, de la littérature et des beaux-arts*, ou choix d'articles extraits et traduits des meilleurs ouvrages publiés dans les deux hémisphères. Bruxelles, 1826; Imprimerie des *Annales universelles*, grande place, n° 1189. In-8°. Prix de l'abonnement par an, 36 fr; par mois, 4 fr.—Ce journal paraîtra tous les mois, par cahier de 150 à 200 pages environ; il doit se composer de trois parties distinctes, subdivisées elles-mêmes en différentes sections. La première comprendra les *arts industriels*; le deuxième les *sciences*; la troisième la *littérature* et les *beaux-arts*.

Ce nouveau journal, dont le premier cahier vient de paraître, ne sera, d'après l'annonce de l'éditeur, qu'un choix de ce que les autres journaux renferment de *meilleur*. Son étendue permettra même d'y comprendre tout ce que ceux-ci ont de *bon*. C'est promettre beaucoup. Du reste, si, dès le premier numéro, l'éditeur a rempli ses engagemens, la *Revue Encyclopédique* n'a pas à se plaindre puisqu'elle a fourni incon-

testablement plus que tous les recueils dans lesquels on a puisé des matériaux. Le cahier que nous avons sous les yeux contient, parmi les articles principaux, un *coup-d'œil sur l'état actuel des sciences et des arts et sur les progrès des peuples, depuis le commencement du XIXe siècle*, extrait en partie des articles que MM. SISMONDI, *Benjamin* CONSTANT et JULLIEN ont insérés dans la *Revue Encyclopédique*; des fragmens du beau *rapport fait à l'Institut sur les paratonnerres*, des notices *sur les bateaux à vapeur, sur l'art d'incruster le verre, sur les machines à vapeur, sur l'éducation des classes inférieures et supérieures, etc.* Nous nous réservons de revenir plus tard sur ce journal, quand il comptera plusieurs mois d'existence.

A. Q.

53. — * *Revue bibliographique des Pays-Bas et de l'étranger*, ou *Indicateur général de l'imprimerie et de la librairie, des cartes géographiques, gravures, lithographies et œuvres de musique.* Bruxelles, P.-J. Demat, libraire, Grande Place, n° 1188. Il paraît chaque mois un cahier de 32 pages in-8°. Prix de l'abonnement annuel avec les tables, 12 fr. et 15 fr. pour la France et l'Angleterre.

L'origine de cet utile recueil, que nous avons déjà annoncé, remonte à 1814. La paix, conclue cette année, fit naître le désir d'augmenter les débouchés des produits de la librairie et d'établir une correspondance mensuelle entre les éditeurs de tous les pays. Peut-être un des motifs qui contribuèrent à la création de la *Revue bibliographique* fut aussi l'animosité que montrait, à cette époque, le gouvernement français contre la presse : on espéra que les Pays-Bas allaient redevenir la ressource des écrivains persécutés. Quoi qu'il en soit, la guerre qui ne tarda pas à se déclarer, en 1815, ne laissa pas à la typographie les moyens de devenir florissante, le journal fut donc suspendu. En 1822, des fonderies et des papeteries mettaient la Belgique en état de lutter avec la France; des ouvriers s'étaient formés, le gouvernement avait encouragé ces diverses industries : la *Revue* reparut. Elle est maintenant à sa cinquième année et a subi différens changemens. Nous ne pouvons approuver celui que l'éditeur a cru devoir introduire, et qui consiste à ne point donner l'adresse des éditeurs qui ne déposeront pas les ouvrages qu'ils publient : l'excellent journal de M. Beuchot ne commet pas une semblable faute : il donne sur un ouvrage tous les renseignemens désirables, sans exiger de dépôt. Une véritable amélioration consiste dans les notices qui sont quelquefois placées à la suite du titre des ouvrages annoncés; on obtient ces annonces détaillées; en adressant à

l'éditeur deux exemplaires de l'ouvrage dont on désire qu'il soit rendu compte. Les notices qui ont paru jusqu'à ce jour sont en général fort louangeuses et ne font pas assez la part de la critique. Ainsi, l'on y voit les *Mémoires d'Henriette Wilson* portés aux nues, sans que l'on dise un mot des calomnies dont est remplie cette scandaleuse publication. Quoi qu'il en soit, ce recueil, qui tend à se perfectionner, est précieux et même indispensable pour tous les amateurs de livres et pour ceux qui aiment à comparer les produits de la presse dans les principales contrées de l'Europe. J. A. L.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

54. — * *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, par une *Société* de *naturalistes*, dirigé par M. Bory de Saint-Vincent. Tome x. MAC-MN. Paris, 1826; Rey et Gravier; Baudouin. 1 vol. in-8° de 642 pages avec une livraison de planches; prix, 12 f. en noir, et 15 f. en couleur (v. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 782).

Ce X^e^ volume, qui n'a pas attendu pour paraître plus de quatre mois après le IXe, est cependant le plus fort de la collection, qui n'en aura que quinze; et loin que la plupart des collaborateurs se lassent à mesure qu'ils avancent dans la carrière, ce volume est, s'il est possible, encore plus consciencieusement fait que les précédens. Il n'est guère d'articles qui ne contiennent quelques vues neuves; une ou deux parties de la science y sont peut-être un peu négligées, ou trop servilement et même maladroitement calquées sur d'autres ouvrages antérieurs; mais, comme les sources où puisèrent les rédacteurs qui signent ces articles son excellentes, la partie la moins neuve du Dictionnaire n'en est pas moins encore très-recommandable. L'importance des mots que le hasard de l'ordre alphabétique appelait dans la série M, rend au reste ce volume si remarquable, qu'on pourrait bien lui passer quelques imperfections. Les articles *mammalogie*, *mammifères*, *mersopiaux*, *marte* et *migrations* de M. Geoffroy-Saint-Hilaire fils, *marais*, *mer*, *métamorphoses*, *matière* et *microscópiques* de M. Bory de Saint-Vincent, (v. ci-après, p. 158), *méthode* de M. *A.* Richard, *marées* et *marne* de M. *Constant* Prévost, *magnétisme*, *météores*, *météorites* et *mines* de M. Guillemin, enfin, *minéralogie* de M. Delafosse, sont tous également curieux par le fonds et par la forme. La manière dont les faits y sont, pour ainsi dire, entassés et pressés, ne nuit jamais à la clarté, ni même, quelquefois, à une certaine beauté de style. La plus

part de ces articles importans sont comme les charpentes de grands ouvrages qui pourraient, avec un peu plus de développemens, mériter qu'on les tirât à part pour les répandre le plus possible dans le monde savant. L'importance de ces articles leur méritera successivement un examen particulier dans notre *Revue*. Il nous suffit pour le moment de les signaler. On remarque, dans la liste des collaborateurs qui se trouve en tête du *Dictionnaire* dont il est question, quelques noms dont on cherche vainement une seule fois l'initiale, dans le cours du meilleur de ses volumes. MM. V. Audouin, Dumas et d'Audebard de Férussac, par exemple, auraient-ils cessé d'y travailler? leurs nombreuses occupations appelleraient-elles ailleurs la sollicitude de ces auteurs? L'histoire naturelle y perdrait sans doute quelques bons articles: mais le zèle du reste des rédacteurs répond au public de la bonne rédaction de la fin de l'ouvrage, tant que les Brongniart, les Bory, les Jussieu, les Richard, les Constant Prévost, les Deshayes, les Delongchamps, les Delafosse, les Geoffroy-Saint-Hilaire et les Guillemin continueront à y donner leurs soins. Y.

55. — * *De la matière*, par le colonel Bory-de-Saint-Vincent, de l'Académie des sciences, etc. Paris; 1826. Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55. In-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 5 un *mémoire* du même auteur sur le même sujet.)

« On ne doit pas s'attendre, dit l'auteur, à nous voir traiter *de la matière* sous le point de vue métaphysique, ni, comme on l'envisagea long-tems, dans un esprit de système qui n'est pas celui de la véritable philosophie; nous l'examinerons en naturaliste. » En effet, M. Bory-de-Saint-Vincent ne s'abandonne à aucune idée spéculative. Soigneux de s'affranchir du funeste esprit de système, indépendant dans sa marche où il suit pas à pas la nature, il décompose les corps de la manière la plus simple, il interroge l'eau qu'il trouve la source de toute vie et de toute organisation, parce qu'elle en contient les causes et les principes en dissolution; le microscope à la main, il suit d'un coup d'œil exercé l'effet des décompositions et des recompositions, démontre la nécessité de générations spontanées, et comment ensuite la toute-puissance créatrice dut arriver de complications en complications, par l'addition d'organes divers, aux êtres qui nous paraissent jouer le rôle le plus important dans la nature. Ce ne sont point des hypothèses qui servent de base aux résultats obtenus par M. Bory de Saint-Vincent qui met ses lecteurs en état de répéter ses expériences par la manière claire et parfaite dont il les expose. Dans un sujet aussi abstrait, il est bien certains passages qu'on doit relire

pour le comprendre parfaitement ; mais, en général, l'auteur a le secret de rendre attachantes des choses qui sont ennuyeuses chez ses devanciers. Il est vrai que sa manière d'écrire sur les points les plus ardus de la science est dégagée de pédantisme et de prétentions; il n'accumule pas les mots inintelligibles, il se met à la portée de toutes les classes de lecteurs; il suffit d'un peu de bon sens pour s'entendre avec lui. Sur les traces du grand Bacon, il n'admet que ce qu'il a vu, et nous engage à faire comme lui, n'exigeant pas que nous le croyons sur parole. Selon lui, de l'eau de puits, de fontaine, de pluie, de rivière, même distillée et surtout de l'eau de mer, et celle qui est dans les huîtres, mise dans des vases de verre, exposée au contact de l'air et de la lumière, où l'on prend toutes les précautions possibles pour qu'il ne s'introduise ni corps étrangers, ni poussière atmosphérique, ne tarde pas à dégager une matière *muqueuse*, que pénètrent bientôt des gaz sous la forme *vésiculaire*, une troisième combinaison azotique qu'il appelle matière *agissante*, une quatrième colorante qui est la *végétative*, enfin deux autres séries de molécules inertes qu'il qualifie de *cristalisable* et de *terreuse*. « La chimie, dit-il, avait déjà entrevu par ses propriétés la première de ces formes que nous regardons comme primitives; quelques physiciens avaient distingué la seconde, sans s'occuper des conséquences qu'on pouvait tirer de son développement; Buffon avait deviné la troisième; Priestley, découvert la quatrième; Linné, Romé de Lille et Haüy avaient indiqué ou saisi les lois en vertu desquelle se juxtaposent les molécules de la cinquième; l'antiquité, enfin, avait supposé l'existence de la dernière. On en conclura probablement que rien n'est nouveau dans notre écrit. » M. Bory se trompe; son ouvrage est nouveau d'un bout à l'autre, soit par l'importance des faits qui s'y trouvent accumulés, soit par les conséquences qui en jaillissent. Si de tels travaux eussent précédé les écrits de ces philosophes qui déraisonnèrent depuis trois mille ans sur la matière, nous aurions bien des volumes de moins; mais la vérité ne serait pas écrasée sous une multitude de préjugés funestes. Le chapitre de la matière agissante est des plus curieux, et renverse bien des idées. Aussi M. Bory de Saint-Vincent qui avait, il y a quelques années, lancé dans le monde un premier essai sur le même sujet (Voyez le mémoire déjà cité), a reçu beaucoup d'objections qui l'ont déterminé à revoir un travail de vingt ans avec une nouvelle ardeur. Il signale lui-même quelques erreurs où il s'était d'abord laissé entraîner, et sa bonne foi à cet égard commande la plus entière confiance sur tout le reste. Nul ne peut plus lui contester

le titre de premier *micrographe* de l'époque : il est en même tems un de nos profonds philosophes. Passant de l'étude de l'homme à celle des infiniment petits, examinant avec sagacité les deux extrêmes de la chaîne des êtres, il applique aux progrès de la raison humaine des observations qui, pour la plupart des naturalistes, sont de simples objets de curiosité. Il termine ainsi son important travail : « Quelques personnes auraient désiré que, pour ajouter à nos expériences un degré de certitude irréfragable, nous en eussions fait quelques-unes dans le vide, et que nous eussions chaque fois acquis préalablement la conviction que l'eau dans laquelle se produisaient nos six formes primitives, ne contenait rigoureusement que de l'eau. Nous répondrons que nous n'avons pas entendu prouver, par ce qui vient d'être exposé, qu'on pût faire quoique ce soit de rien. Convaincus, comme nous le sommes, que la sagesse admirable, par qui furent établies les lois organisatrices de la création, n'employa pas le *néant* comme base de ses innombrables œuvres, nous n'avons pas prétendu, plus que cette sagesse même, trouver le *néant* fécond; nous avons soumis à nos recherches seulement des corps très-simples, parce que nous avions la conscience qu'au fond de leur simplicité même existaient d'inépuisables sources de merveilles, mais rien qui fût impossible. » G. S. H.

56. — * *Histoire naturelle des races humaines du nord-est de l'Europe, de l'Asie boréale et orientale, et de l'Afrique australe*, d'après des recherches spéciales d'antiquités, de physiologie, d'anatomie et de zoologie; appliquée à la recherche des origines des anciens peuples, à la science étymologique, à la critique de l'histoire, etc., suivie d'un mémoire lu, en 1823, à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* de l'Institut; par *A.* Desmoulins, D. M., auteur de l'*Anatomie du système nerveux*. Paris, 1826. Méquignon-Marvis, rue du Jardinet, n° 13. In-8° de 392 pages, avec un *tableau général des races humaines*, et 6 figures lithographiées; prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

Nous nous abstiendrons de parler d'une *lettre* insérée dans cet ouvrage, en forme de *préface*, parce qu'elle renferme des personnalités qui auraient dû être bannies d'un ouvrage consacré à des recherches scientifiques.

L'auteur débute par une exposition et une division du sujet qu'il a traité; c'est une analyse de son livre. En considérant quelques conformités assez remarquables entre les peuplades à peau jaune du nord de l'Asie, et les hordes de la même couleur au sud de l'Afrique, plusieurs écrivains ont pensé que ces

peuples devaient avoir une origine commune; et, suivant les ressources ordinaires de l'esprit de système, ils ont trouvé, dans l'histoire, les langues et les usages de ces peuples, les traces des émigrations successives d'une même race jusqu'aux extrémités les plus éloignées de l'ancien continent. Il s'agissait donc à la fois d'examiner des questions purement historiques, de discuter la possibilité de ces émigrations des peuples, d'apprécier leur degré de probabilité, et de caractériser avec plus de précision ces races que l'on veut confondre, de les étudier en naturaliste, avec toutes les lumières de l'anatomie comparée. Telle est la tâche que M. Desmoulins s'est imposée. Son ouvrage est divisé en deux livres: dans le premier, il détermine quels sont les peuples connus des anciens sous les noms de *Scythes*, de *Huns*, de *Turcs*, d'*Alains*, *etc.*, d'après les caractères physiques que les historiens leur assignent: c'est l'ensemble des notions que l'antiquité et le moyen âge nous ont transmises sur ces peuples. Le second livre, beaucoup plus étendu que le premier, est intitulé: Histoire des espèces humaines du nord et de l'orient de l'Asie et de l'Afrique australe. Au lieu du mot *espèces*, on eût préféré celui de *races*, qui est plus exact. Mais l'auteur l'emploie comme une subdivision des espèces distinctes dont il reconnaît l'existence; ce qui peut être contesté. Dans ce livre, loin d'interroger l'antiquité, ce sont les documens les plus récens qui sont les plus instructifs, et tout prouve que M. Desmoulins les a recueillis soigneusement. Mais les observations d'histoire naturelle ne sont pas les seules dont il fasse usage: il recueille tout ce qui peut faire connaître l'état physique et moral des peuples dont il parle, et s'attache à montrer l'action mutuelle que les diverses facultés de l'homme exercent les unes sur les autres, à mesure qu'elles sont plus développées. On lira avec intérêt le dernier chapitre intitulé: *Applications de quelques résultats de cet ouvrage à la science étymologique, à quelques règles de critique historique, etc.* Citons l'une de ces applications.

« D'après des principes qui passent pour certains en étymologie, on a réuni en une même famille les langues des Indiens, des Persans, des Afgans, des Kourdes, des Mèdes, des Ossètes, des Arméniens, des Slaves, des Allemands, et de tous les peuples de l'Europe latine: or, 1° les Afgans, les Mèdes, les Ossètes, les Slaves, les Allemands, les Danois, les Normands et les Anglais, par leurs yeux bleus, leurs cheveux blonds ou roux, leur teint semé de taches de rousseur, etc., constituent cette race indo-germanique, dont le type est également inaltérable, *par* le climat de l'Islande et *par* les plaines où coule

le Gange. 2° les Arméniens et les Kourdes sont des peuples de race caucasienne, aux yeux et aux cheveux noirs, au visage qu'on peut dire académique, pour la forme. 3° Les Persans sont de cette race arabe ou sémitique à la tête plus petite, aux yeux plus grands que ceux de la race caucasienne. 4° Une partie des Espagnols et des peuples qui parlent anglais sont de cette race celtique, aussi différente de la race indo-germanique, que les Kouriliens le sont des Tongouses, etc. 5° Enfin, les Indous proprement dits, dont le sanskrit est un des plus anciens dialectes, sont également différens des Caucasiens et des sémitiques; mais, comme nous n'avons pas parlé des races de l'Inde, nous n'insisterons pas sur ce dernier point. »

A la fin de ces recherches sur une partie des races humaines, M. Desmoulins a placé un *mémoire sur la patrie du chameau à une bosse*, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et auquel M. Saint-Martin, membre de l'Institut, a joint plusieurs notes. J.

57 — * *Considérations sur les mammifères*, par M. *Isidore* Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, 1826. Imprimerie de Tastu. In-18.

Ce petit volume contient plus de faits parfaitement exposés que n'en renferment beaucoup de longs traités in-4°, où le pompeux appareil de phrases vaines déguise la stérilité du fond. L'auteur, digne fils de l'un de nos savans les plus illustres, nous apprend, dans un avertissement empreint de modestie, que son ouvrage est formé de deux articles qu'il a composés pour le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (*voy.* ci-dessus, p. 157, l'annonce du x° volume). Ces articles sont *mammalogie* et *mammifère*. Ce dernier, très-bien écrit, véritable chef-d'œuvre d'analyse, sera consulté souvent par les naturalistes de profession; les gens du monde le liront avec intérêt : ils y puiseront des idées justes sur des choses qui touchent de près notre orgueilleuse espèce. Ce coup d'essai fait le plus grand honneur à la plume du jeune auteur; M. de Blainville, l'un des zoologistes les plus savans de notre époque, en a rendu compte avec éloge à l'Académie des sciences, et nous devons signaler, au sujet d'un travail qu'on serait tenté de croire celui d'un homme dès long-tems marquant dans les sciences, un caractère d'impartialité généreuse, attribut précieux de la candeur du jeune âge; des écrivains acerbes qui se signalèrent en essayant de blesser au cœur M. Geoffroy Saint-Hilaire fils, dans la personne de son respectable père, n'en sont pas moins cités par lui avec une sorte de complaisance, quand il trouve l'occasion de le faire d'une manière flatteuse.

B. D. S. V.

58. — * *Plantes cryptogames du nord de la France*; par *J.-B.-H.-J.* Desmazières, membre de plusieurs Sociétés savantes. 3e fascicule. Lille, 1826; imprimerie de Leleux. Paris, Treuttel et Würtz. In-4° avec 50 échantillons; prix, 8 fr.

Ce recueil scientifique dont nous avons déjà annoncé les deux premiers fascicules (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 158 et t. xxvi, p. 800), se continue avec soin et persévérance. Le 3e fascicule renferme des aperçus fort curieux sur ces pellicules qui se forment à la surface de la bière, du vin et d'autres liquides fermentés, exposés à l'air ou dans des vases en vidange. Ces productions appelées vulgairement *fleurs* ou *matous* de la bière et du vin, considérées jusqu'alors comme des productions végétales et rapportées à la famille des champignons par Persoon, sous le nom de *mycodermes*, viennent d'être reconnues par M. Desmazières pour des agrégations pelliculaires d'*animalcules microscopiques* qu'il n'hésite pas à ranger dans la classe des êtres désignés par M. Gaillon sous le nom de *nématoaires*. Voici comment il rend compte de sa découverte. « Observée au microscope, cette pellicule est d'abord composée de corpuscules monadaires très-simples, hyalins, gélatineux, prodigieusement petits, libres et doués d'une loco-mobilité très-sensible dans la plupart des espèces. Mais, bientôt comme si ces petits êtres (qu'il évalue à 1/1120me millimètre en longueur sur 1/200me de millimètre en largeur) éprouvaient une sorte de besoin d'association, ils se réunissent bout à bout en séries linéaires, soit en conservant leurs dimensions premières, soit après avoir subi une élongation plus ou moins considérable. Par cette agrégation, ils constituent des filamens hyalins, quelquefois granulés intérieurement, très-nombreux, rameux, moniliformes ou paraissant cloisonnés à des intervalles plus ou moins grands, et presque toujours couchés sur le liquide où ils s'entrecroisent, se feutrent pour ainsi dire, et donnent plus de consistance à la pellicule qui, par le développement de nouveaux corpuscules soumis aux mêmes destinées, augmente continuellement d'épaisseur. »

M. Gaillon en donne trois espèces, celle de la bière, *mycoderma cervisiæ*, celle de la drêche de genièvre, *mycoderma malti-juniperini*, et celle du vin, *mycoderma vini*. Dans toutes, la faculté locomotive des animalcules ne s'aperçoit facilement qu'avant leur agrégation filamenteuse. L'auteur de cette découverte n'hésite pas à considérer, comme de la même nature, « ces peaux molles, visqueuses qui se développent souvent en masse arrondie, convexe, homogène, charnue et compacte, que l'on remarque, dans nos celliers ou caves, à l'extérieur des pièces

la Faculté de médecine de Paris m'a fait un rapport favorable; mais la modicité des fonds dont je puis disposer, et le prix très-élevé des exemplaires coloriés, c'est-à-dire de ceux qui peuvent rendre le plus de service à l'art, ne me permettent pas de souscrire à cet ouvrage. Je vous prie, Monsieur, d'en recevoir tous mes regrets. Le ministre, secrétaire d'état de l'intérieur, CORBIÈRE. » B.

62. — * *Traité élémentaire de diagnostic, de pronostic, d'indications thérapeutiques, ou Cours de médecine clinique;* par M. ROSTAN, médecin, de l'hospice de la Salpêtrière, professeur de médecine clinique, etc. Tome Ier. Paris, 1826; Béchet jeune. In-8°; prix, 7 fr. Le second volume paraîtra vers la fin d'août.

Ce volume est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur expose des considérations générales sur la médecine : la seconde est un traité de séméiologie. Suivant M. Rostan : 1° Il n'y a dans l'homme vivant ni principe, ni propriétés vitales; les organes en exercice constituent la vie. 2° Lorsque ces organes sont sains, les fonctions sont saines. Si les organes sont altérés, leurs mouvemens sont irréguliers; les fonctions sont dans un état pathologique. 3° Ne croyant pas qu'il puisse exister de maladies sans siége, l'auteur rejette l'existence des fièvres essentielles. 4° Tous les organes peuvent être primitivement malades, indépendamment les uns des autres. 5° Les fluides peuvent être primitivement altérés, pécher par excès, par défaut et être pervertis dans leur composition. 6° Il est impossible qu'il n'y ait qu'une seule et même maladie : les affections auxquelles l'espèce humaine est exposée varient autant par leur nature que par leur siège. 7°. Un certain degré de force est nécessaire pour opérer la résolution des maladies. 8° Un même traitement ne peut pas convenir dans toutes les circonstances : il devra non-seulement varier du plus au moins, mais être quelquefois opposé. Tels sont les principes que développe l'auteur, et qui sont comme la base du système qu'il a adopté.

M. Rostan expose ensuite quelques idées générales sur l'observation en médecine, sur l'utilité de la médecine clinique et des recherches cadavériques, et termine cette première partie par des considérations sur les indications thérapeutiques, tirées des causes des maladies, de leur nature, de leur marche, de leur durée, de l'état des forces, des âges, des constitutions, des sexes, des habitudes.

Dans la seconde partie, ou la séméiotique, l'auteur passe en revue les changemens morbides qui peuvent survenir dans

ment ces localités pour les besoins de la société. C'est cette tâche que l'auteur s'est proposée, et qu'il a remplie avec cette haute sagacité et ce rare talent d'observation qu'il a déployés dans ses travaux géographiques, en France, en Égypte et en Turquie. Il paraît que ce mémoire a été détaché d'un grand ouvrage *sur les inégalités de la surface de la terre* étudiées sous divers rapports, et accompagné de cartes et de coupes géologiques. La publication de cet important travail serait un nouveau service que l'auteur rendrait aux sciences; et l'intérêt qu'il exciterait est garanti par l'accueil que viennent de faire à l'un des chapitres de cet ouvrage les premiers géologues de l'Europe et les Académies les plus célèbres. A. MORREAU DE JONNÈS.

60. — * *Essai géologique sur la montagne de Boulade*, près d'Issoire, département du Puy-de-Dôme; avec la description et les figures lithographiées des ossemens fossiles qui y ont été recueillis; par MM. DEVÈZE-DE-CHABRIOL et *J.-B.* BOUILLET. Clermont-Ferrand, 1826; Thibaud-Landriot, imprimeur typographe et lithographe, chargé de l'impression des planches et du texte. Quatrième livraison. Petit in-folio, sur papier raisin-vélin fin d'Annonay. Le texte paraîtra avec la dernière livraison, dont il fera partie. Prix de l'ouvrage entier, pour les souscripteurs, 15 fr.; pour les non-souscripteurs, 18 fr. — On souscrit à Paris, chez Treuttel et Würtz (Voy. *Rev. Enc.*, T. XXVIII, p. 194).

61. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles; par le Dr *F.* ANTOMMARCHI, publiées par *C.* de LASTEYRIE, éditeur, avec cette dédicace : « Au tombeau de Sainte-Hélène. Puisse cet ouvrage durer aussi long-tems que le souvenir du grand homme que tu renfermes! *F.* ANTOMMARCHI. » XVe livraison. Paris, 1826; imprimerie lithographique de R. Brégeaut, rue Saint-Marc, n° 8. Prix de chaque livraison en noir, 25 fr., coloriée sur papier vélin, 70 fr.

L'auteur a cru devoir joindre à cette livraison sous le titre d'*Appendice* un choix d'articles extraits de différens journaux périodiques où ce grand ouvrage a été annoncé, parmi lesquels trois appartiennent à la *Revue Encyclopédique* (T. XVIII, p. 383 et 501; T. XXIV, p. 415.) et deux lettres relatives au même sujet, dont nous nous bornons à citer la première sans ajouter aucune réflexion. « Ministère de l'intérieur. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, *au docteur* ANTOMMARCHI. Paris, le 21 juin 1823. Monsieur, vous m'avez invité à souscrire pour quelques exemplaires de l'ouvrage que vous publiez sur l'Anatomie humaine. J'aurais voulu pouvoir encourager une entreprise, sur laquelle

le diagnostic des maladies des organes de la tête, de la poitrine et de l'abdomen; combien d'assertions vagues, obscures, fausses et souvent ridicules sur la valeur des symptômes, ont été remplacées par des connaissances positives, claires et d'une application facile au lit du malade.

L'ouvrage que nous annonçons manquait à la science, et personne n'était plus à même que M. Rostan de donner un excellent travail en ce genre. C'est un manuel indispensable aux élèves qui s'adonnent à l'étude de la médecine clinique. Nous n'avons pas besoin de le recommander aux nombreux élèves qui suivent les cours de l'auteur, et qui ont déjà su en apprécier le mérite, puisque c'est ici le résumé des leçons de médecine clinique faite depuis dix ans avec tant de succès à l'hospice de la Salpétrière (1). Nous devons néanmoins indiquer à l'attention du savant professeur un défaut réel dans la rédaction de son livre. Souvent il combat des assertions émises par différens auteurs, et il ne cite ni leurs noms, ni leurs ouvrages, et ne rapporte pas toujours textuellement leurs opinions. Cependant, on serait curieux de connaître ces mêmes opinions, de voir comment elles sont présentées, soutenues, développées par leurs auteurs; ce qu'il est très-difficile et quelquefois impossible de faire par le défaut d'indications.

GEORGET, D. M.

63. — * *Histoire anatomique des inflammations*, par *A.-N.* GENDRIN, D. M. Tome Ier. Paris, 1826; Gabon et compagnie; Béchet jeune. 1 vol. in-8°; prix, 8 fr.

Décrire les tissus enflammés dans tous les états d'altération qu'ils peuvent éprouver par la présence des phlegmasies; tel est l'objet principal de l'ouvrage de M. Gendrin. Pour parvenir à ce but, l'auteur, considérant successivement les différens systèmes, a donné d'abord les caractères anatomiques qui appartiennent à leur état sain. En prenant la connaissance de ces caractères pour point de départ, il a indiqué les modifications que l'inflammation produit dans les tissus. Ces modifications sont sujettes à des variations nombreuses que l'auteur a rapportées aux différentes espèces de phlegmasies,

(1) N'est-ce pas une chose digne d'observation, qu'un *cours de clinique*, fait pendant l'hiver, à une lieue du centre de la ville, sans annonce, par un médecin qui n'est excité que par son zèle, soit cependant suivi régulièrement par plus de 300 élèves, tandis que plusieurs cours du même genre, richement payés, annoncés officiellement deux fois l'année, et faits dans le quartier même habité par les élèves, ne sont suivis que par 15 ou 20 auditeurs?

sans s'attacher à déterminer les causes de ces différentes espèces, il distingue les inflammations en aiguës, chroniques, phagédéniques et gangréneuses, et tient seulement compte des désordres que produisent spécialement dans les tissus ces différentes phlegmasies.

Dans ce premier volume, l'auteur a réuni l'histoire complète des caractères anatomiques des inflammations dans les tissus, dans les membranes, dans les os.

Le second volume, qui doit compléter l'histoire anatomique des tissus enflammés, contiendra une histoire des phlegmasies adhésives, l'anatomie pathologique des différens désordres que l'inflammation produit dans les tissus, et enfin, une comparaison des caractères anatomiques des désordres morbides produits dans les organes par d'autres maladies que les phlegmasies, avec ceux qui appartiennent exclusivement à ces dernières affections.

L'ouvrage de M. Gendrin est un ouvrage de faits. C'est une histoire graphique des tissus enflammés. Il n'a donc pu entrer dans le plan de l'auteur de se livrer à aucune discussion de doctrine ou de théorie; il s'en est tenu à l'exposition rigoureuse des faits et à leurs conséquences immédiates. G.

64. — * *Manuel d'obstétrique*, ou Précis de la science et de l'art des accouchemens; suivi de l'*exposition des principales maladies des femmes et des enfans nouveau-nés* et contenant un *précis de la saignée et de la vaccination*; par *Ant.* Ducès, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Paris, 1826. Gabon. In-18 de 450 p., avec 44 figures lithographiées; prix, 6 fr., et 7 fr. par la poste.

Ce manuel est supérieur à tous ceux qui ont déjà paru sur le même sujet; il est divisé en cinq parties: dans la 1re, l'auteur décrit de la manière la plus succincte et la plus exacte tout ce qui concerne l'anatomie des parties qui servent à la génération. Dans la 2e, on apprend les fonctions de ces parties et tout ce qui a rapport à la conception et à la grossesse. La 3e partie est consacrée à faire connaître les soins relatifs à la nubilité, à la conception, à la grossesse, au travail pendant et après l'accouchement. Dans la 4e partie, on trace rapidement l'histoire de toutes les maladies, dites chirurgicales, qui peuvent se développer dans les organes génitaux ou leurs annexes, pendant la nubilité, la conception, la grossesse, l'accouchement et ses suites, et on indique les moyens les plus propres pour les combattre; c'est dans cette partie qu'on a placé le précis sur la saignée et la vaccination. La 5e et dernière partie est consacrée aux maladies de la femme et de l'enfant nouveau-

né. Cet ouvrage, auquel on a ajouté 24 planches lithographiées représentant 44 figures différentes, est remarquable par sa précision et sa clarté, et ne peut manquer d'avoir un succès durable. D.

65. — *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen;* par M. Hellis. Paris, 1826; Gabon. In-8°; prix, 4 fr. 50 c.

M. Hellis, persuadé que l'observation seule peut conduire à des résultats positifs en médecine pratique, a remarqué, comme il le dit (*introd.* p. 33), que nous sommes arrivés à une époque où tout en médecine semble devoir être remis en question; où le tems et les noms ne nous paraissent plus des autorités suffisantes; il importe donc, plus que jamais, de recourir à l'observation pour consacrer ce qu'il y a d'exact dans les travaux de nos devanciers, et pour savoir les concessions que l'on doit faire aux doctrines modernes.

D'après ces principes, l'auteur a pensé qu'il devait se montrer aussi avare de réflexions que libéral de faits. Dans un avant-propos très-court, il a donné un aperçu topographique de la ville où il a pratiqué.

La période de tems parcourue par M. Hellis s'étend depuis l'automne de 1823 jusqu'à la fin de l'automne de 1824; voici la marche qu'il a suivie avec régularité, dans tout le cours de son ouvrage. Il a d'abord tracé un aperçu rapide de la constitution de l'automne de 1823, et il a cité une observation à l'appui des généralités qu'il avait énoncées sur les maladies qui régnèrent à Rouen dans cette saison. Il passe ensuite à l'hiver de 1824, il parcourt successivement les mois de janvier, février et mars, et cite les observations qui ont fixé la constitution de cette période de l'année. Des réflexions générales sur cette saison suivent les faits particuliers qu'il a énoncés; de nouvelles observations viennent confirmer la justesse de ces réflexions: il suit la même marche pour le printems, pour l'été et l'automne de 1824, jusqu'à la fin de décembre. Il joint à cette dernière période des réflexions pratiques judicieuses sur la variole. L'ouvrage est terminé par des tableaux fort exacts et fort clairs qui présentent le résumé général de la pratique de l'Hôtel-Dieu de Rouen: les entrées de malades, les diverses espèces de maladies, et leurs différentes issues.

M. Hellis a cherché à mettre dans ses observations une grande précision; et, comme il écrit spécialement pour des médecins, il a concentré, pour ainsi dire, dans ses récits l'essence des maladies qu'il décrivait.

En nous résumant, nous regardons cet ouvrage comme celui d'un jeune praticien exact et consciencieux. Nous pensons

qu'il peut être infiniment utile à tous ceux qui préfèrent la vérité à des théories brillantes et souvent trompeuses. Ce travail prouve que M. Hellis possède un grand fonds de médecine pratique, et nous avons cru remarquer qu'il est assez doué de jugement et de philosophie pour aimer mieux être un praticien utile qu'un médecin célèbre. JULIA-FONTENELLE.

66. — * *Élémens d'arithmétique complémentaire*, ou méthode nouvelle par laquelle, à l'aide des complémens arithmétiques, on exécute toutes les opérations de calculs; par M. BERTHEVIN. *Nouvelle édition*. Paris, 1826. Imprimerie royale; Bachelier. In-8° de 240 pages; prix, 5 fr.

Le plus utile et le plus ingénieux des procédés d'arithmétique consiste dans l'emploi des logarithmes, nombres qu'on substitue à ceux qui sont proposés, et à l'aide desquels les calculs deviennent d'une extrême simplicité. Mais l'art de remplacer ainsi des nombres par d'autres pour donner lieu à des opérations faciles, est susceptible d'une multitude d'applications. Quelques essais plus ou moins incomplets avaient déjà été tentés en ce genre, lorsque M. Berthevin s'est livré à ces recherches; l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui est le fruit de ses méditations. On verra, dans cet intéressant écrit, comment sans le secours de tables, des calculs pénibles, se transforment en d'autres qui n'exigent plus que quelques additions et soustractions. Il faut avouer cependant que l'auteur, pour mieux montrer combien ses procédés sont expéditifs, a soin de choisir ses exemples, de manière à tomber dans les cas qui leur sont favorables : car, pour un autre choix de nombres, il se pourrait que la nouvelle méthode n'eût pas les avantages qu'on lui trouve. Ce n'est pas qu'elle ne soit très-générale, et par conséquent applicable à tous les cas : mais les simplifications perdent souvent leur mérite, et l'on n'obtient plus une aussi rapide exécution. L'auteur fait alors prendre au procédé diverses formes qui se prêtent mieux au but qu'il a en vue dans ces cas rebelles et fort nombreux. Sa méthode est d'une grande fécondité; mais cette fécondité même pourra bien être un obstacle à son adoption, parce qu'il est souvent embarrassant de choisir celle des formes qui convient au calcul qu'on veut faire. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Berthevin est digne d'être étudié, non-seulement par les élèves, mais aussi par les maîtres; les uns et les autres y trouveront des combinaisons adroites qui donneront à l'esprit calculateur plus d'invention et de ressources. La partie des fractions décimales périodiques est surtout fort bien traitée, et présente diverses idées neuves, particulièrement aux pages 127, 144 et 225.

L'auteur peut se glorifier d'avoir perfectionné ce genre de recherches, même après les travaux des *Bernouilli*, *d'Alembert* et *Gauss* sur le même sujet. FRANCOEUR.

67. — * *Manuel de physique*, ou *élémens abrégés de cette science*, mis à *la portée des gens du monde et des étudians*, contenant l'exposé complet et méthodique des propriétés générales des corps solides, liquides et aériformes, ainsi que des phénomènes du son, suivi de la nouvelle théorie de la lumière dans le système des ondulations et de celle de l'électricité et du magnétisme réunis; par M. BAILLY. *Troisième édition.* Paris, 1826; Roret. 1 vol. in-18 de 270 pages et 3 planches; prix, 2 fr. 50 c.

68. — * *Manuel de perspective, du dessinateur et du peintre*, contenant les élémens de géometrie indispensables au tracé de la perspective linéaire et aërienne, et à l'étude du dessin et de la peinture, spécialement appliquée au paysage; par *A. D.* VERGNAUD, capitaine d'artillerie, etc. *Deuxième édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1826; le même. In-18 de 260 pages et 8 planches; prix, 3 fr.

69. — * *Manuel du pêcheur français*, ou *traité général de toutes sortes de pêches*, contenant l'histoire naturelle des poissons, la manière de pêcher chaque espèce en particulier, l'art de fabriquer les filets, un traité sur les étangs, un précis des lois, ordonnances et règlemens sur la pêche, un modèle des procès-verbaux qui doivent être dressés par les gardes-pêche, etc., par M. PESSON-MAISON-NEUVE. Paris, 1826; le même. In-18 de 248 pages, avec une planche; prix, 3 fr.

70. — * *Manuel du sommelier*, ou *instruction pratique sur la manière de soigner les vins*, contenant la théorie de la dégustation, de la clarification, du collage et de la fermentation *secondaire* des vins, les moyens de prévenir leur altération, etc.; suivi du *Tarif des droits* de *mouvement* d'*entrée*, d'*octroi*, de *vente en détail*, *etc.*; par M. JULLIEN, marchand de vins en gros, auteur de la *Topographie de tous les vignobles connus*; inventeur des *poudres pour clarifier le vin*, des *cannelles aérifères*, et de plusieurs autres instrumens. *Quatrième édition*, corrigée et augmentée d'un chapitre sur la litharge. Paris, 1826; l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 91; Mme Huzard, rue de l'Éperon. In-12 de 340 pages, avec trois planches; prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

Les deux premiers et le dernier de ces quatre ouvrages doivent être considérés comme ayant subi l'épreuve du temps et de l'usage; ils se maintiendront à la place qu'ils occupent, jusqu'à ce que des concurrens munis de plus de titres aient

pu montrer une supériorité réelle : la lice est toujours ouverte, et les juges attentifs, éclairés, incorruptibles, ne manqueront point. On ne persuadera pas à un manufacturier qu'un ouvrage sur son art est bon, si la lecture n'en est point instructive, si la description des procédés est inexacte, si l'on y remarque des omissions essentielles. Comme un *manuel* est fait pour ceux qui travaillent, à mesure qu'un art s'enrichit, il faut que le manuel suive l'ordre de ses acquisitions; le mouvement imprimé à l'industrie sera ressenti par tous les écrits publiés pour provoquer et entretenir ce mouvement, ou qui en ont suivi le cours, et l'art de faire des manuels se perfectionnera comme tous les autres. Il faudra donc de nouvelles éditions ; et, plus il en paraîtra, plus le public aura lieu d'être satisfait; mais, à côté, et en concurrence de ces anciens ouvrages rajeunis et améliorés, il faut aussi que l'on voie paraître des compositions nouvelles, où la vigueur de la jeunesse se manifeste par la plénitude du savoir, le pressentiment des découvertes, une sage hardiesse de pensées qui caractérise l'esprit de recherches. Quand nous en serons venus là, les ouvrages sur les sciences et les arts, y compris les *manuels*, seront jugés avec plus de sévérité; on aura le droit d'être exigeant, et l'on ne manquera pas d'en user.

Nous sommes donc encore dans le tems d'indulgence : le *Manuel du pêcheur français* ne sera pas traité avec rigueur, d'autant plus que l'auteur a pris soin d'éviter les reproches que pourrait faire une critique superficielle, et qu'il faut de l'attention pour apercevoir quelques légères inexactitudes dans son ouvrage. Il y en a sans doute : on voudrait, par exemple, qu'il eût dit un mot des fameuses carpes du Rhin, natives, pour la plupart, de l'étang de Lindres, et qui obtiennent assez facilement leur naturalisation dans ce fleuve. On désirerait aussi qu'il eût fait mention de l'espèce de carpe importée en France vers le milieu du siècle dernier, et dont l'accroissement est, dit-on, encore plus rapide que celui de l'espèce commune. On regrette aussi qu'il n'ait pas distingué les deux espèces de truites qui diffèrent l'une de l'autre par la taille, la couleur et la qualité de la chair, et par les eaux où elles vivent. Il n'a pas indiqué non plus toutes les sortes de pêches, même celles d'eaux douces auxquelles il s'est borné. On cherchera vainement, dans ce manuel, la meilleure construction des déversoirs des étangs, etc. Ainsi, on se plaindra plutôt de ne pas trouver dans cet ouvrage tout ce que l'on y cherchera que de la manière dont l'auteur a traité les sujets qu'il y a fait entrer. Une nouvelle édition pourra remplir les lacunes que l'on y remarque,

et en faire un ouvrage non-seulement agréable, mais d'une utilité réelle.

Quoique le *Manuel du sommelier* soit à sa quatrième édition, disons quelque chose des additions que l'auteur y a faites. C'est à l'article des *vins sophistiqués* que M. Jullien ajoute un supplément. Il y discute principalement le moyen d'*adoucir* les vins avec la litharge, et donne les moyens de reconnaître cette combinaison dangereuse. Mais, quelques-unes de celles qu'il regarde comme *innocentes* le sont-elles réellement? de ce que les médecins prescrivent quelquefois l'emploi du *tartrate acidule de potasse*, le marchand de vin est-il en droit d'en faire prendre à ceux auxquels il débite son vin? Il semble que l'auteur est un peu trop indulgent, et que les consommateurs et même les magistrats doivent être plus attentifs et plus sévères. Le tems viendra sans doute où la chimie saura composer des vins, et de bons vins : mais, pour une découverte de cette importance, il ne faut rien moins que le concours d'habiles chimistes et de gourmets d'un certain mérite, la coopération de la science et d'un talent dont il paraît que la nature n'est pas prodigue. Les Chinois qui ont fait tant de progrès dans presque tous les arts, ne méritent aucune mention honorable pour leurs liqueurs fermentées; les Anglais, ces fabricans universels, ont établi de grandes manufactures de vins. C'est là que l'on trouverait un commencement d'instruction; mais on ne s'en tiendrait point à cette ébauche : l'art ne pourrait être perfectionné, *achevé* qu'en France. Mais, qu'on n'espère point qu'il s'élève jamais bien haut, s'il n'est pratiqué que par les marchands de vins. Malgré ces observations critiques, les additions que M. Jullien a faites à son ouvrage le rendent de plus en plus utile; et, si l'on s'occupe sérieusement de la composition des vins artificiels, on n'aura rien de mieux à faire que de recourir à ses lumières.

71. — * *Moyen de rendre les croisées absolument impénétrables à l'eau pluviale;* par Saint-Amand, architecte, membre de la *Société d'encouragement*, demeurant au Thuit-Signol, près d'Elbœuf (Eure). Paris, 1826; Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41, et l'auteur, au Thuit-Signol. In-8° de 8 pages, avec une planche gravée; prix, 2 fr.

M. Saint-Amand a pris un brevet d'invention pour son procédé qui peut être appliqué à toutes les croisées, pourvu que le bois n'en soit pas entièrement pourri. Nous devons donc nous abstenir d'en donner une description; d'ailleurs, il serait fort difficile de le faire comprendre, sans le secours du dessin. Les propriétaires sentiront assez combien l'invention de

M. Saint-Amand peut leur être utile, et s'empresseront de se procurer sa brochure, où ils trouveront, non-seulement une notice claire et suffisante sur cette disposition des croisées, mais les propositions de l'auteur pour les appliquer dans le département de la Seine. On ne peut douter que ce qu'il propose ne soit réellement utile. F.

72. — * *Bibliomappe*, ou *Livre-cartes;* leçons méthodiques de géographie et de chronologie, rédigées d'après les plans de M. B. (J.-Ch.); par MM. Daunou, Eyriès, Année, Albert-Montémont, Vivien, Perrot, ingénieur-géographe, etc. *Troisième degré*, N° 9. Paris, 1826; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. Un cahier in-4° oblong; prix du cahier, 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 172 et 493).

Notre *Revue*, dans son cahier d'avril dernier, a rendu compte des livraisons du *Bibliomappe*, jusques et compris le 7me cahier. Les 8me et 9me, que nous avons sous les yeux, renferment six cartes comprenant la *Bavière*, les *Pays-Bas*, la *Suisse*, la *France*, l'*Italie supérieure* et l'*Italie inférieure*. Le soin de l'éditeur, M. Baillieul, éclate surtout dans la distinction et le tracé des lignes de faîte et de partage des eaux, dans l'énoncé des accidens naturels formant limites entre les états ou leur étant communs.

Nous avons déja fait remarquer que ce grand ouvrage, qui contiendra plus de cent cartes réparties dans 17 ou 18 livraisons de texte analytique et raisonné, est divisé en *trois degrés d'enseignement*. Il nous paraît utile de les indiquer d'une manière nette et positive à nos lecteurs. Le *premier degré* présente les grandes divisions des terres et des mers, sans aucune indication de partages politiques; dans le *deuxième*, on voit les cinq parties du monde, avec leurs grandes divisions distinguées par les accidens naturels, fleuves, montagnes, mers, etc., communs à plusieurs de ces grandes divisions, ou servant de limites entre elles; et dans le *troisième et dernier degré*, figurent les divisions par états (royaumes ou républiques), les subdivisions politiques et les accidens naturels qui les séparent ou qui leur sont communs. Dans le premier cas, on ne voit que les plus grandes généralités comme les continens; on retrouve, dans le second, les continens divisés en grands états politiques; et dans le troisième, les petits états, sans arriver encore à la topographie. Ce vaste plan, suivi avec persévérance, et à l'exécution duquel sont venus concourir plusieurs hommes distingués, doit fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent d'éducation et d'instruction, surtout à une époque où l'importance des études géographiques, rattachées

à l'enseignement de l'histoire, est plus vivement sentie qu'elle ne l'a jamais été. J.

73. — * *Géographie universelle*, ou *Description générale de la terre*, considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique; par *E.* Cortambert, professeur de géographie. Paris, 1826; Kilian et Picquet. In-8° de 502 pages; prix, 7 fr.

Peut-être ce titre n'indique-t-il pas suffisamment que c'est un livre élémentaire que M. Cortambert présente au public. Ainsi que dans d'autres abrégés, on commence, dans celui-ci, par des notions de géographie mathématique et physique; ensuite on passe à la géographie des diverses parties du monde. L'auteur n'admet que trois races principales de l'espèce humaine, la *blanche* ou *caucasique*, la *jaune* ou *mongolique*, et la *nègre*; il pense que le teint cuivré des indigènes de l'Amérique n'est pas un caractère suffisant pour en faire une race particulière; toutefois, il convient qu'ils ne peuvent non plus être *rattachés clairement* aux races mongolique et caucasique.

Dans la description des diverses contrées du globe, l'auteur fait connaître, dans des chapitres ou paragraphes séparés, les limites, l'aspect général, les divisions, les montagnes, les fleuves, les lacs, les golfes, les caps, etc. de chaque pays; puis, il fait l'énumération des principales villes, indique la nature du gouvernement et du culte, et termine par une notice historique. — La multitude de ces utiles indications ne laisse pas à l'auteur beaucoup de place pour faire connaître ce que les villes renferment de remarquable; aussi les articles qui les concernent sont très-courts. Au sujet de la ville de Londres, l'auteur dit simplement qu'elle est la capitale de la Grande-Bretagne et la plus grande ville de l'Europe, qu'elle est située sur la Tamise, et qu'elle renferme 1,050,000 âmes. C'est une question de savoir si, dans une géographie élémentaire, il convient de s'étendre davantage sur les particularités du sol, ou de décrire plus en détail les villes. Comme l'auteur de cet article a cru devoir suivre la dernière de ces méthodes, dans un ouvrage élémentaire sur la géographie, il ne lui appartient pas de décider la question. Il serait sans doute à désirer que l'on pût également bien faire connaître tout ce qui rend un pays remarquable; mais, dans des bornes aussi étroites, l'auteur est toujours gêné par le peu d'espace qui lui reste.

L'ouvrage de M. Cortambert, rédigé d'une manière claire et méthodique, sera très-utile pour l'enseignement de la géographie. On pourrait faire des observations sur quelques détails; mais il faut avoir travaillé à de pareils ouvrages pour

savoir combien il est difficile de vérifier tous les renseignemens fournis par les voyageurs et les topographes. D—c.

74. — * *Atlas géographique et statistique des départemens de la France;* Cartes des départemens de la *Sarthe* et de la *Haute-Marne.* Paris, 1826; Baudouin. Prix de chaque carte enluminée, 1 fr. 80 c. prise séparément, et 1 fr. 25 c. pour les souscripteurs à l'Atlas entier (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 757).

Cette grande et importante entreprise, dont l'utilité ne saurait être contestée, malgré les imperfections de détails qu'une critique sévère peut y signaler, est continuée avec un zèle et une persévérance dignes d'éloges: elle mérite les encouragemens des amis de la géographie, et de tous ceux qui voient avec plaisir se multiplier les moyens de rendre plus populaires les notions géographiques et statistiques, et surtout de mieux faire connaître la France à la classe nombreuse des hommes les plus capables d'augmenter, par leurs travaux en tout genre, ses moyens de prospérité. J.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

75. — * *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, par *Auguste* PORTALIS, avocat à la Cour royale de Paris; avec cette épigraphe, *Posteri, posteri, vestra res agitur.* Paris, 1826; imprimerie de Guyot. In-8° de 48 pages. (Ne se vend pas.)

L'auteur de ce mémoire est proche parent du célèbre rapporteur de la loi sur le concordat de 1801, et du noble pair qui fit rejeter, il y a deux ans, la loi pour la répression des délits commis dans les églises, loi qui depuis a été reproduite avec l'expression sacramentelle de *sacrilége.* Il n'est donc pas étonnant qu'un membre de cette honorable famille ait élevé la voix en faveur de la liberté des cultes, c'est-à dire de l'une des principales garanties que nous offre la Charte constitutionnelle. On sait à quelle occasion ce discours a été composé. Feu M. Lambrechts ayant chargé M. d'Outrepont, son légataire universel, de prier l'Institut de donner pour sujet de prix *la liberté des cultes*, l'autorisation nécessaire à ce sujet fut refusée par M. le ministre de l'intérieur. M. d'Outrepont crut devoir inviter la *Société de la morale chrétienne* à proposer et à décerner ce prix. Le mémoire que nous annonçons, inscrit sous le n° 15, a obtenu une mention honorable. L'auteur suppose que, la 355e année avant l'ère chrétienne, époque de la guerre des Phocéens, connue sous le nom de *guerre sacrée*, le philosophe grec Callisthène est consulté par ses concitoyens sur la question de savoir si les Phocéens avaient le droit de ne pas croire

aux dieux de la Grèce, ou de croire à d'autres dieux. Dans un discours éloquent, le philosophe s'élève contre la prétention d'imposer des croyances religieuses aux autres hommes. Ce simple aperçu suffit pour montrer le vice radical du discours; ici nous laisserons parler M. Guizot, rapporteur de la commission d'examen des ouvrages envoyés au concours : « par cette fiction, l'auteur s'est privé des plus précieuses richesses de son sujet; car c'est à l'Europe moderne qu'appartient vraiment la question de la liberté des cultes; c'est là que s'en sont développés les principes, et qu'elle a puissamment agité l'esprit et la destinée des hommes : elle n'avait apparu que confusément à la pensée des peuples anciens, et portée sur la place publique d'Athènes, elle y semble embarrassée et froide, comme une étrangère. L'auteur lui-même n'a pu s'empêcher de le sentir; aussi, a-t-il ajouté au discours de Callisthène un supplément où, parlant en son propre nom, il s'efforce de rattacher à l'histoire et aux idées de l'Europe chrétienne les raisonnemens du philosophe grec. Mais ce supplément indique la lacune, au lieu de la remplir. » Nous croyons que tout lecteur impartial adoptera ce jugement; mais, sous un autre rapport, le mémoire de M. Auguste Portalis mérite beaucoup d'éloges, et nous allons encore emprunter les propres paroles de l'excellent juge que nous avons cité plus haut. « En revanche, ce mémoire se distingue par une étendue et une fermeté d'idées peu communes, par un style noble, élégant, qui s'élève même quelquefois à l'éloquence; et, dans plus d'un passage, entre autres dans le début du discours de Callisthène, règne un sentiment vif et vrai du tour d'esprit et de langage des orateurs philosophes de l'antiquité. » Y.

76. — * *Principes d'anthropologie*, ou des lois de la nature considérées dans l'homme, par de Joannis. Paris, 1826. Delaunay, Béchet jeune. In - 8° de VIII et 69 p.; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

L'auteur a voulu, dans cet ouvrage, allier la métaphysique à la physiologie; mais, malgré ses efforts, quels que soient les emprunts plus ou moins heureux qu'il ait faits aux sciences naturelles, il est resté purement métaphysicien; et, s'il nous est permis de donner nos conjectures sur la manière dont il l'a composé, nous sommes portés à croire que ses conclusions étaient prises, avant qu'il cherchât à les appuyer par des preuves tirées du monde physique. Il renouvelle une opinion qui date de bien des siècles, et suivant laquelle l'homme serait formé d'un corps, d'une âme et d'un esprit; le corps, l'âme, ne le distingueraient pas du reste des animaux; mais par l'esprit qu'il possède à lui seul, il forme dans la création une

classe à part à laquelle rien dans la nature ne peut être comparé.

C'est sous forme d'aphorismes que cette brochure est écrite; cent dix-neuf paragraphes donnent la série des propositions de l'auteur qui, présentées de cette manière, ne pourraient être discutées sans des développemens bien plus étendus que l'ouvrage lui-même. M. de Joannis cependant appelle les objections; essayons de le satisfaire. Il nous semble qu'après avoir exposé quelle est l'opinion des physiologistes modernes sur le point fondamental de la question, savoir, en quoi l'homme diffère des animaux, quant à ses facultés intellectuelles, il suffira d'une simple comparaison pour mettre à même de juger l'ouvrage dont nous rendons compte. La plupart des naturalistes, suivant à peu près les principes d'idéologie de l'école de Condillac, admettent :

1° Qu'il existe une faculté, nommée *instinct*, qui dirige exclusivement, souvent avec une perfection remarquable, et avant toute expérience, les actions des animaux des classes inférieures, des insectes, par exemple. Chez les autres animaux et chez l'homme lui-même, l'instinct est aussi la source de beaucoup de déterminations.

2° Que les animaux qui se rapprochent de nous joignent à l'instinct une intelligence dirigée par d'autres causes : on admet chez eux *perception*, *attention*, *association* et *combinaison d'idées*, *jugement*, *mémoire* non-seulement des perceptions, mais des jugemens portés, *habitudes*, *etc.*, toutes facultés que l'homme possède aussi, et auxquelles il semble borné pendant la durée de son enfance.

3° Que l'homme a sur les animaux une prééminence incontestable qu'il s'agit de préciser. Dira-t-on qu'il est doué de raison? Mais qu'est-ce que la raison? Ce n'est pas la définir, que de la regarder comme un degré supérieur d'intelligence. Suivant M. Frédéric Cuvier, l'homme n'aurait de plus que l'orang que la volonté avec connaissance, ou plutôt la faculté de connaître. Ce naturaliste dit ailleurs que l'homme doit sa supériorité à la réflexion, qu'il jouit seul d'une véritable liberté; et cependant, il avait reconnu que les quadrumanes et les carnassiers sont en quelque sorte des animaux libres en comparaison des insectes. Peut-on, du reste, refuser aux bêtes la réflexion, quand « elles sentent même leur subordination, qu'elles semblent connaître que l'être qui les punit est libre de ne pas le faire, puisqu'elles prennent devant lui l'air de suppliantes lorsqu'elles se sentent coupables ou qu'elles le voient fâché. » (*George* Cuvier.)

La distinction ne reposerait-elle donc que sur le degré des facultés intellectuelles, et non sur leur espèce? Enfin, on peut se demander encore si la différence entre l'âme de l'homme et celle des animaux tient seulement à la différence des organes, instrumens regardés comme nécessaires à la manifestation de la pensée.

Ces questions long-tems débattues trouvent leur solution dans un autre système philosophique, celui qu'a fondé le Dr Gall. Cet habile observateur, abandonnant la route suivie par les idéologues, envisageant sous un point de vue nouveau nos facultés intellectuelles, regardant celles qui avaient été admises jusqu'à lui comme des abstractions, des attributs communs de tous nos penchans, de toutes nos aptitudes, a déterminé, avec plus de précision qu'on n'avait pu le faire, ce que nous avons de commun avec les animaux les plus parfaits et ce qui nous en distingue, comme êtres moraux et pensans.

Voilà où nous en étions sur ce sujet, lorsque M. de Joannis s'en est occupé de nouveau. Il existe, suivant lui, un *principe animique*, commun à l'homme et aux animaux qui ne se manifeste que par l'instinct, et auquel il reconnaît quinze modalités ou penchans, qui ne sont autres qu'une partie des facultés ou forces fondamentales établies par le Dr Gall. M. de Joannis admet ensuite que l'homme ou *la nature hominale* se compose, en outre, d'un principe rationnel ou volitif doué de la faculté de connaître et du libre arbitre. Il se trouve ainsi employer les mêmes expressions que M. Frédéric Cuvier; mais il diffère de ce savant, en ce qu'il refuse aux animaux ce que celui-ci leur accorde de plus que l'instinct. On peut remarquer, du reste, que Condillac, dans son *Traité des animaux*, avait de même nommé *instinct* l'intelligence des bêtes, et *raison* celle de l'homme. M. de Joannis a donc emprunté tour à tour des matériaux à deux doctrines absolument opposées, et qui ne peuvent être vraies à la fois l'une et l'autre. Il résulte de ce mélange un tout incohérent, peu propre à satisfaire les naturalistes et les métaphysiciens, mais qui a le mérite de donner à penser aux personnes dont l'opinion n'est pas arrêtée sur ces questions intéressantes.

L'auteur a ajouté à ses aphorismes deux appendices: l'un sur l'amour dans l'homme, l'autre sur les principes et les causes de la sociabilité. Il y fait preuve d'une grande indépendance dans les idées; mais cette hardiesse de pensée se porte sur ces sujets si élevés, si difficiles, si au-dessus de la portée de notre investigation; le positif, le probable, l'inconnu sont tellement confondus, que nous ne savons quel jugement en porter.

Ricollot fils, D. M.

77. — * *Atlas constitutionnel*, ou *Tableaux chronologiques, généalogiques et bibliographiques*, pour servir à l'histoire de la monarchie représentative en France depuis le retour des Bourbons, sur le plan de l'*Atlas de A. Lesage* (M. de Las Cases); par *A.-J.* DE MANCY, auteur de l'*Atlas historique des littératures, des sciences et des beaux-arts* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 548.) 1re livraison. Paris, 1826; Mme de Bréville, rue de l'Odéon, n° 32. Une planche in-folio; prix, 4 fr.

Le titre que nous venons de transcrire énonce avec précision le but que l'auteur s'est proposé. Il a eu l'heureuse idée d'ouvrir son ouvrage par une carte, où notre Charte constitutionnelle est comparée aux constitutions des autres peuples d'Europe et d'Amérique. Celle de la Grande-Bretagne occupe la première place, comme type primitif de toutes les chartes monarchiques ou républicaines qui existent aujourd'hui : on n'a pu en donner le texte beaucoup trop long, mais l'analyse en est bien faite. On peut en dire autant des autres constitutions, soit européennes, soit américaines. A la suite de ce vaste tableau, M. de Mancy en a placé un fort étroit qui présente les monarchies absolues de l'Europe : l'analyse de leur organisation intérieure est si simple qu'il suffit de peu de phrases pour l'indiquer. Voulez-vous, par exemple, connaître *les voies et moyens administratifs* du grand seigneur? Il vous suffira de lire ces mots: *le cordon, le pal et le sabre*. Voulez-vous savoir les résultats ordinaires de ce régime? Vous vous contenterez de ces lignes: « Révoltes des pachas, insurrections militaires, sanglantes révolutions du sérail, fréquens incendies de Constantinople. Tel est le joug affreux que la population héroïque de la Grèce s'efforce de briser. » Cette réflexion, glissée dans un ouvrage analytique, atteste l'intérêt si vif que ne cesse d'inspirer aux Français les braves et malheureux Hellènes. Puisse M. Mancy, dans la seconde édition de son tableau, avoir à comprendre un nouvel état et une nouvelle constitution!

N. B. Nous signalerons à M. de Mancy une erreur qui dépare son tableau. Il termine ainsi l'article de la Suisse : *Un* 23me *canton, celui de Neufchâtel, appartient au roi de Prusse*. L'ancienne principauté de Neufchâtel forme aujourd'hui l'un des 22 cantons de la Suisse, et n'appartient point à la Prusse. Il a son gouvernement particulier, ses députés à la diète helvétique, mais il est placé sous la protection du gouvernement prussien auquel il fournit quelques compagnies de chasseurs.

CRUSSOLLE-LAMI.

78. — * *Des assemblées nationales en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en* 1614; par M. le président

Henrion de Pansey. Paris, 1826: Théophile Barrois, père. In-8° de 382 pages; prix, 7 fr.

Les états-généraux et, avant eux, les anciennes assemblées nationales forment sans contredit la partie la plus intéressante de notre histoire. C'est là seulement que l'on voit le peuple faisant entendre sa voix et prenant part aux affaires du pays. De vastes compilations renferment toutes les pièces qui sont relatives à ces diètes générales; les historiens nous ont aussi entretenu quelquefois des importantes discussions qui y avaient lieu; mais, jusqu'ici, aucun ouvrage n'était consacré à traiter *ex professo* de cette partie de nos annales. Cette lacune cependant était d'autant plus extraordinaire qu'une histoire des états généraux devenait l'introduction indispensable à notre nouvelle forme de gouvernement. Ce qu'aucun historien n'avait encore tenté de faire, un vénérable magistrat vient de l'exécuter. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est un nouveau service rendu à la science par M. le président Henrion de Pansey. Cet illustre jurisconsulte a présenté dans un seul volume l'analyse complète des discussions qui se sont élevées dans les dix-huit assemblées d'états-généraux qui ont été réunies depuis 1285 jusqu'en 1614. Les profondes connaissances de l'auteur dans l'ancienne législation de la France l'ont mis à même d'éclairer quelques points difficiles de notre histoire par les lumières de la jurisprudence. Son style est toujours pur, élégant et souvent élevé. Ce nouvel ouvrage est en tout digne de la haute réputation de M. Henrion de Pansey qui, parvenu à l'âge où le repos paraît être le premier besoin de l'homme, n'en continue pas moins ses laborieuses recherches et puise des forces nouvelles dans l'heureuse habitude du travail et dans l'immensité de ses connaissances, en conservant cette fraîcheur d'idées qui semble cependant l'apanage exclusif de la jeunesse et de l'âge mur. L'importance de cet ouvrage nous fera un devoir d'en entretenir plus longuement nos lecteurs.

A. T.

79. — *Considérations sur l'autorité royale et sur l'administration locale*, par M. D'Aubuisson de Voisins, conseiller municipal. Toulouse, 1826; Douladoure: Paris, Ponthieu. In-8°; prix, 4 fr.

Cet ouvrage a été distribué aux Chambres: l'auteur y professe de singulières doctrines; laissons-le parler lui-même.

« Par la nature de ce livre, dit il, comme d'après mes principes, il ne pouvait être *publié;* j'en extrais les faits et leurs causes et je développe ce qui est relatif aux administrations locales.—I. Faits et causes. En 1814, il fallait aux Français repos,

stabilité, justice, et liberté (civile), *qui est toute la vraie liberté*... La liberté de la presse, considérée par rapport aux livres, seulement, vient au secours des *prolétaires* contre les *propriétaires;* elle sert aux gouvernés contre les gouvernans; elle est au désavantage de ceux-ci; *mais* c'est une *nécessité* qu'il leur faut subir; ils ont, *en compensation, la poudre à canon*, avec la législation réprimante et *préventive à un certain point.* Quant aux *journaux*, on cherche vainement le bien qu'ils peuvent produire. Mais notre législation actuelle donne *à peu près* les garanties nécessaires contre les journaux. S'ils vont encore trop loin, le *législateur rapprochera les bornes.* Il serait, dit l'auteur, vraiment dérisoire de chercher des garanties contre le despotisme des Bourbons; mais il ne suppose pas celui de leurs ministres. Les 98 centièmes de la population, à l'en croire, sont *entièrement indifférens* à la forme et au chef du gouvernement; seulement, la démocratie, lors même qu'elle n'est pas dans *tous* les cœurs et dans *tous* les intérêts, est dans *toutes* les têtes. *La religion* est maintenant *de nul effet*, en France, si ce n'est dans quelques petites communes rurales, et dans quelques-unes de celles où sont deux religions dissidentes. Les constitutions de 1789-1814 ne furent que des *rapsodies*, des actes d'*ineptie* et d'imbécillité. Les autres n'ont guère mieux valu; depuis 1814, nos assemblées n'ont eu guère plus de sagesse, ni d'habileté... Il n'y a que les opinions religieuses qu'il faille satisfaire, et qui donnent un moyen de gouverner les peuples. Avec un roi qui excite les sentimens d'*honneur* et de *gloire*, les doctrines des constitutionnels ne seraient, finalement, qu'*un objet de risée* et de mépris. La Charte doit être observée; il ne faut *la changer* qu'après l'expérience. Elle est vicieuse, selon notre auteur, soi-disant organe des bons royalistes: 1° en ce qu'elle établit le *vote annuel* de l'impôt; 2° en ce qu'elle n'a pas réservé au Roi *seul la disposition de l'impôt;* 3° en ce que, dans le cas de dissolution de la Chambre élective, les députés sortant sont rééligibles; 4° en ce qu'elle établit la publicité des discussions dans l'une des Chambres. Les changemens qu'on a faits à la Charte sont tous au préjudice du pouvoir royal. En 1815, le ministère, en esprit de méfiance et presque d'hostilité, exigea des députés le serment d'obéissance à la Charte... La loi qui laisse à l'ancienneté une partie des grades militaires inférieurs, est une loi *très-mauvaise; elle n'a fait que du mal; elle sera rapportée.* — II. *Administrations communales et départementales.* Si on les rétablissait, on verrait la France *couverte de jacobinières.* Ce qui existe à cet égard est à peu près *fort bien*, et peut être

sanctionné, amélioré *par une loi*, quant au régime des communes, et par des *ordonnances*, pour les autres administrations locales. »

Il y a, dans ce livre, beaucoup d'autres assertions bizarres ou remarquables, concernant les choses et les personnes; mais il serait très-inutile d'en faire la critique, ni de chercher à concilier l'auteur avec lui-même. L.

80. — * *Traité élémentaire des successions ab intestat;* par M. Malpel, avocat à la cour royale et professeur à l'École de droit de Toulouse. Toulouse, 1826; J.-M. Corne, imprimeur. Paris, Ch. Béchet. In-8°; prix, 8 francs, et 10 francs par la poste.

Cet ouvrage est du petit nombre de ceux qu'on peut signaler comme bons à toutes les classes de lecteurs, et nous pouvons affirmer que nous l'avons lu avec intérêt et avec fruit.

L'auteur a divisé son livre en douze leçons. Il a suivi dans la distribution de ses matières l'ordre adopté par les rédacteurs du Code civil, qui a le mérite de ne pas contrarier des idées antérieurement conçues. Cela convenait surtout dans un traité élémentaire, essentiellement destiné à l'instruction des jeunes gens. Ils y trouveront analysées avec autant de clarté que de précision les dispositions du titre 1er, liv. 3, du Code civil, dont l'habile professeur s'est appliqué à leur rendre l'intelligence facile par des explications qu'il puise le plus souvent dans les motifs du législateur. Après avoir établi les principes et déduit les conséquences, il met en comparaison les opinions des meilleurs auteurs qui ont traité avant lui des successions; il se livre à un examen très-judicieux de leur doctrine; il relève avec beaucoup de justesse et combat avec mesure les erreurs qui peuvent leur être échappées; il appuie le jugement qu'il porte sur les questions controversées entre ces derniers, de l'autorité des arrêts qui les ont résolues. Les résultats de cette partie de son travail offrent particulièrement un haut degré d'utilité.

On lira avec fruit ce qu'il dit au sujet de la *viabilité* des enfans de naissance : il donne les indications propres à éclairer cette question de médecine légale, dont la solution intéresse non-seulement la fortune des individus, mais encore et trop souvent l'honneur et la vie même de la mère. On ne sera pas moins satisfait de ce qu'il dit pour établir la *légitimité* d'un enfant né prématurément ou après la mort de son père, et son aptitude à succéder soit à celui-ci, soit à ses parens collatéraux.

Il présente les causes d'*indignité* de manière à fixer les in-

certitudes que les circonstances, ou même la combinaison des différens textes des lois, peuvent faire naître à cet égard.

La cinquième leçon contient une esquisse rapide des systèmes de succession qui étaient suivies en France dans les provinces régies par le droit écrit, dans celles qui étaient soumises à l'empire des coutumes; des changemens qui y furent apportés par l'assemblée constituante, puis par la convention nationale; enfin, le tableau raisonné et comparé de la législation qui nous régit aujourd'hui. L'auteur donne des notions fort justes sur la parenté, les lignes, les degrés, la famille et la représentation, et sur les divers ordres de succession établis par la loi. Les détails particuliers dans lesquels il entre sur les droits des enfans naturels, des enfans adultérins et incestueux, dans les biens de leur père et mère, sont propres à jeter un grand jour sur cette matière et à dissiper bien des doutes qu'elle avait fait naître.

Nous avons lu avec le plus grand intérêt la dissertation à laquelle il se livre relativement aux effets que doivent produire à l'égard des tiers les ventes des biens d'une succession consenties par un parent du défunt qui l'avait recueillie, et qui en est ensuite dépouillé par un parent plus proche en degré qui se serait présenté plus tard. Tout ce qui concerne le partage de ces biens, l'envoi en possession des héritiers, la renonciation aux successions, la vacance de l'hérédité et la déshérence fait l'objet des dernières leçons.

On pourra ne point partager quelquefois les doctrines de l'auteur; mais on y puisera toujours d'abondantes lumières : c'est du moins ce que nous avons éprouvé dans la lecture de son livre. Nous nous sommes appliqués à donner du plan qu'il a suivi et de la manière dont il l'a exécuté, une idée suffisante pour en faire ressortir l'utilité : elle sera plus particulièrement appréciée par cette classe de jeunes adeptes de la science du droit auxquels son travail est destiné. Les jurisconsultes eux-mêmes ne le liront pas sans fruit. CRIVELLI, *avocat.*

81. — *Essai sur les principes de législation pénale, en matière de tentative de crime et de délit*, par M. DALIGNY, président de chambre à la cour royale de Corse, présidant la cour de justice criminelle de l'île. Paris, 1826; B. Warée. In-8° de 30 pages; prix, 1 fr.

Cette courte brochure a pour but de prouver que la tentative de crime ne devrait pas être assimilée au crime même, et devrait être punie de peines moins rigoureuses. On voit, en la lisant, que l'auteur a une longue expérience des affaires criminelles, et qu'il sait bien saisir les nuances qui séparent

les actions coupables reprimées par la loi. Il serait à désirer qu'il continuât ainsi l'examen de toutes les parties de notre code pénal. Ce n'est pas que nous adoptions toutes ses opinions; mais du moins, on ne saurait lui refuser la justice qu'elles sont présentées avec une grande bonne foi et une intime conviction. Si M. Daligny est dans l'intention d'achever le tableau qu'il n'a fait qu'esquisser, nous l'inviterons à châtier un peu plus son style, où l'on pourrait signaler plusieurs locutions vicieuses, telles que la *casualité* des événemens, la *somme* des démarches, l'*immobilité* à laisser suivre l'action, etc. Mais, sans nous arrêter à ces légères critiques, nous aimons à reconnaître le mérite de la dissertation en elle-même, qui ne fait pas moins d'honneur aux sentimens qu'aux lumières de son auteur. A. T.

82. — * *Des modes actuels de remplacement et de rengagement, de leurs inconvéniens et des moyens d'y remédier;* par *E.* Tarré Des Sablons, officier aux chasseurs de la garde. Paris, 1826; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 64 pages; prix, 1 fr. 25 c.

Cet écrit est très-remarquable, en ce qu'il fait voir combien de choses essentielles ont été omises ou mal conçues et mal faites dans l'organisation actuelle de l'armée. Et cependant, ces défauts sont tellement sensibles, que l'on s'étonnerait qu'on ne les ait pas évités, s'ils n'étaient une conséquence nécessaire de notre état social, mélange inconciliable de l'ancien régime et de la révolution. Les maximes nouvelles exigeaient que nul ne fût exempt du service militaire, que toute la jeunesse française pût être appelée sous les drapeaux de l'état; celles d'autrefois voulaient des priviléges, des distinctions, ou des exemptions : la faculté de se faire remplacer est une sorte de composition entre ces prétentions contradictoires. Mais, comme il y a chez les Français quelque sentiment des convenances, quelques notions du véritable honneur, les remplaçans ont été mal reçus, et le seront toujours, à moins que l'esprit militaire français ne fasse place à celui des Mameluks, et qu'on ne dise un jour dans nos armées : un tel *est un homme comme il faut; il a été acheté.* M. Des Sablons ne cherche point de remèdes directs au mal que les remplacemens font à l'armée; c'est dans les rengagemens qu'il espère les trouver. Mais, dans l'état actuel des lois et de l'administration militaires, les rengagemens sont presque nuls pour les troupes de ligne; et dans la garde royale même on ne parvient guère à conserver, parmi les soldats, que ceux qui ne peuvent faire autre chose que de continuer à servir. C'est donc à de nouvelles dispositions qu'il faut recou-

rir; que les soldats puissent trouver dans le service militaire l'équivalent du sort qu'ils se seraient assuré par leur travail; qu'ils n'aient pas, comme aujourd'hui, pour unique perspective, d'achever leur carrière aux Invalides ou dans la misère dont les retraites qu'on leur promet ne peuvent les tirer. L'auteur de cet écrit a résolu en militaire la question qu'il s'était proposée : un législateur aurait à la considérer sous un autre point de vue. Il sentirait que l'organisation de l'armée ne peut pécher dans quelques parties essentielles, sans être défectueuse dans son ensemble, et que, pour une Société mal constituée, il ne peut y avoir une bonne organisation, si ce n'est de quelques divisions peu importantes des services publics. L'effet des moyens proposés par M. Des Sablons serait de détacher tout-à-fait l'armée de la nation; elle n'y tiendrait plus que par un très-faible recrutement annuel : l'auteur prévoit même le cas où l'on voudrait augmenter le nombre des soldats étrangers employés en France. Ce qu'il propose est peut-être le mieux, dans l'état où nous sommes, si toutefois il est possible d'améliorer notre situation, sans la changer entièrement. Il fait cesser les abus des spéculations sur les remplacemens; mais c'est en augmentant l'inégalité déjà extrême du plus pesant et du plus mal réparti de tous les impôts, celui de la milice. Ce que l'on perdrait par l'adoption de son projet est certain; ce que l'on gagnerait ne l'est pas : dans une pareille incertitude, on se décide volontiers à rester dans l'état où l'on est. N.

83. — * *Nouvelles idées sur la population* avec des *remarques sur les théories de Malthus et de Godwin*; par *Al. H.* Everett, ancien chargé d'affaires des États-Unis dans les Pays-Bas et ambassadeur de la même puissance en Espagne; ouvrage traduit sur l'édition anglaise publiée à Boston, en 1823, avec une *nouvelle préface de l'auteur*; par *C. J.* Ferry, l'un des rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*. Paris, 1826; J. Renouard et Santelet. In-8° de 127 pages; prix, 3 fr.

M. Godwin attribue, comme Rousseau, aux institutions politiques tous les maux de l'humanité. M. Malthus voit la cause principale de ces maux dans un excès de population. M. Everett, combattant à la fois ces deux économistes dans un livre beaucoup plus court que les leurs, n'a pu éviter quelque embarras et quelque obscurité dans la marche et dans le développement de ses idées. Du reste, il s'est peu appesanti sur le système de M. Godwin, qui en effet ne supporte pas l'examen. Mais il s'attache à prouver, contre M. Malthus, que l'accroissement de population est une cause d'abondance, et non de disette; que cet accroissement augmente les produits du

travail, en même tems que le besoin de ces produits; qu'il détermine le perfectionnement de l'industrie et rend le travail plus productif, et il appuie ces diverses propositions d'exemples analogues que lui fournit l'histoire de la civilisation. Il combat surtout cette assertion de M. Malthus, que la population tend continuellement à croître plus rapidement que les moyens de subsistance; il affirme, au contraire, et prétend démontrer par des calculs que, dans un pays où la population croîtrait comme les nombres 1, 2, 4, 8, etc., l'accroissement des moyens de subsistance serait représenté par les nombres 1, 10, 100, 1000, etc. Il réfute victorieusement cette autre assertion de M. Malthus, que toute population est bornée pour sa subsistance aux produits du sol qu'elle occupe. Après s'être livré à des considérations générales sur les causes qui favorisent ou arrêtent les progrès de la population, M. Everett consacre plusieurs chapitres à l'examen des opinions de M. Malthus sur les institutions en faveur des pauvres et sur les encouragemens donnés au mariage. M. Malthus condamne ces institutions et ces encouragemens; M. Everett approuve les premières et regarde les derniers comme absolument sans effet. Enfin, il consacre un chapitre à traiter des salaires dans leurs rapports avec les produits.

Tel est le plan et l'ensemble de l'ouvrage de M. Everett. Les propositions qu'il tend à démontrer sont consolantes pour l'humanité. Cependant, l'opinion de M. Malthus, sur les inconvéniens que produit un excès de population a été admise par nos plus savans économistes, MM. Say et de Sismondi. Où se trouve la vérité? Peut-être au milieu de toutes ces opinions divergentes. Il semble, d'abord, que, tant que l'espèce humaine ne sera pas devenue assez nombreuse pour absorber tous les produits nutritifs du globe, il n'y aura pas, à proprement parler, excès de population, les pays surchargés ayant toujours la ressource des échanges et des colonies. Mais, longtems avant que cette limite soit atteinte, beaucoup de pays pourront souffrir de la mauvaise répartition de la population. Ainsi, toutes les fois que, par l'effet des guerres, des institutions, des découvertes, des mouvemens du commerce, etc., une classe nombreuse se trouve exercer une industrie dont le produit est insuffisant pour ses besoins, il y a malaise social, jusqu'à ce qu'une meilleure répartition ait fait disparaître cet excédant partiel. On ne peut pas dire, comme M. Everett, que cet excédant soit toujours un bien. Cet excédant est un mal, qui provient, non de l'accroissement, mais de la mauvaise répartition de la population. Que l'équilibre se rétablisse entre

les différentes classes de consommateurs et de producteurs, soit dans le même pays, soit d'un pays à l'autre, et aussitôt le mal cessera.

M. Mathus regarde la taxe des pauvres comme un impôt désastreux. M. Everett soutient, au contraire, qu'« une taxe pour le soulagement des vieillards, des infirmes et des pauvres, ne peut nuire aux intérêts de la société, et que l'humanité la réclame, lorsque la société est nombreuse et civilisée. » Les vieillards et les infirmes sont ici hors de la question; mais, quant aux pauvres valides, toute taxe, tout sacrifice en leur faveur n'est qu'un palliatif de la mauvaise répartition de la population et des propriétés. C'est ce qu'on voit en Angleterre, où un petit nombre de propriétaires fonciers, maîtres de tout le sol, après avoir démesurément renchéri les céréales par des lois prohibitives, est obligé de faire l'aumône au peuple, pour qu'il ne renverse pas violemment un ordre de choses où il ne peut vivre de son travail.

L'ouvrage de M. Everett discute en peu de pages de grandes questions et les envisage sous des aspects nouveaux. Il mérite l'attention des économistes et des philantropes. Le style du traducteur a toutes les qualités convenables à un écrit de cette nature. CH.

84. — *Des postes en général* et particulièrement en France, par *Charles* BERNÈDE. Paris, 1826; Raynal. In-8° de 177 pages; prix, 3 fr. 50 c.

L'usage des postes, l'un des premiers besoins des sociétés modernes, se retrouve, sous des formes plus ou moins imparfaites, chez tous les peuples qui ont marqué dans l'antiquité, ou qui figurent encore parmi les nations civilisées. Avant de nous faire connaître les facilités de correspondre ou de voyager qu'elles procurent avec des moyens divers, en Chine, au Japon, à Siam, en Tartarie, ainsi qu'en Europe et dans le Nouveau-Monde, l'auteur prend en Égypte cette précieuse institution à sa naissance; il suit ses perfectionnemens chez les Grecs et les Romains; il la voit, après des siècles de barbarie, reparaître sous Charlemagne, et nous la montre enfin définitivement régularisée, dans l'intérêt d'une politique inquiète et jalouse, par l'ombrageux Louis XI. A l'aide de cette belle invention et de celle de l'écriture plus merveilleuse encore, puisque avec quelques signes de convention l'on est parvenu à représenter toutes les modifications de la parole, les nations entières peuvent assister simultanément aux méditations des savans et des philosophes, aux harangues des orateurs, aux discussions des hommes d'état et à toutes les sciences de la vie sociale qui

intéressent l'homme éclairé. A peine une région sauvage est couverte de quelques habitans, qu'il s'établit aussitôt, par des communications périodiques, mille relations nouvelles pour rattacher ces hommes isolés aux populations agglomérées des métropoles, et la pensée circule incessamment sur tous les points du globe.

Pour que les moyens de correspondre avec rapidité à de grandes distances puissent recevoir tout leur développement, il est nécessaire que les postes étendent leurs utiles ramifications au travers de toutes les mers, par un système en grand de bâteaux à vapeur que n'arrêtent dans leur marche constante, ni les courans, ni les vents contraires; il faut encore que les lignes télégraphiques, multipliées à l'infini, ouvrent à l'industrie, comme l'Angleterre nous en offrira bientôt l'exemple, leurs modes expéditifs de transmettre les courts avis, ou les dépêches de peu d'étendue. Alors, à une production et à une consommation plus abondante viendront se joindre les bienfaits non moins importans d'une communication instantanée entre les villes qui voient s'effectuer le plus de transactions commerciales; et les rayons émanés de ces foyers principaux de l'activité humaine resserreront de jour en jour davantage les liens qui doivent finir par réunir tous les hommes dans une grande et même association.

M. Bernède s'est proposé dans cet ouvrage, qu'il a divisé en quatre parties, 1° de découvrir l'origine des postes dans l'antiquité; 2° d'indiquer l'époque de leur introduction chez les modernes et particulièrement en France; 3° d'exposer les diverses modifications qu'elles ont subies chez tous les peuples; 4° enfin, de chercher à en rendre la pratique plus utile, par la connaissance des règles générales auxquelles elles sont assujéties. On désirerait peut-être qu'au lieu d'étaler en certains endroits le luxe d'une érudition souvent inutile et minutieuse, il eût indiqué des vues neuves et quelques améliorations qui ont échappé à son attention. A ces légères imperfections près, il nous paraît avoir atteint son but. *Ad.* Gondinet.

85. — * *Manuel du publiciste et de l'homme d'état*, contenant les chartes et lois fondamentales; les traités, conventions, et notes diplomatiques; les proclamations, actes publics et autres documens officiels relatifs à la constitution politique et aux intérêts généraux des états de l'ancien et du nouveau monde, avec *tables chronologiques et alphabétiques des matières;* par M. Isambert, avocat au conseil-d'état et à la cour de cassation. Paris, 1826; Brissot-Thivars. 4 vol. in-8°; prix, 6 fr. le vol.

Les deux premières livraisons de cette collection ont été

annoncées dans notre *Revue* (t. xv, p. 157); et l'on en a fait connaître l'importance. On la sent mieux encore, à mesure que l'ouvrage avance; il manquait à la bibliothèque des hommes qui, par goût ou par devoir, s'occupent des affaires publiques. C'est un vaste dépôt où l'on trouve sans peine des pièces et des documens disséminés çà et là, et qu'on ne se procurerait quelquefois qu'après de longues recherches. « Nous avons eu l'idée, dit l'auteur, d'ouvrir des annales où seront, chaque année, recueillis et classés tous les documens officiels de quelqu'importance, publiés soit en France, soit à l'étranger. » Après la publication des volumes promis par l'éditeur et qui compléteront son recueil jusqu'à l'époque où nous sommes, un demi volume environ suffira, chaque année, pour continuer la collection entière des actes et des pièces nécessaires à la connaissance de la situation politique des divers états.

Depuis surtout que l'ouvrage de M. Martens est interrompu, un recueil, tel que celui que nous annonçons, est devenu indispensable; et, comme on le dit dans l'avertissement, il appartenait peut-être plus particulièrement à des Français de se charger d'une telle publication, puisque leur langue est celle de la diplomatie, est qu'elle est devenue ainsi le lien commun de toutes les nations civilisées. Personne d'ailleurs n'était plus capable que M. Isambert d'apporter dans ce grand travail le soin et la science nécessaires pour en garantir la perfection et le succès. M. A.

86. — *Opinion de* M. *Stanislas* Girardin, député de la Seine-Inférieure, *contre le projet de loi destiné à rétablir les substitutions*. Paris, 1826; L'Huillier. In-8° de 54 p.; prix, 25 c.

M. Girardin a remporté bien des couronnes civiques; il a donné des preuves honorables du plus vif et du plus généreux attachement pour sa patrie et pour la monarchie constitutionnelle. Aucun député n'a défendu avec plus de force, avec plus d'esprit et de talent nos libertés publiques. Mais il est permis de penser que son discours contre les substitutions est son plus beau titre de gloire. On ne sait pas ce qu'il faut y admirer davantage, ou les raisonnemens profonds de la logique la plus exacte, la plus rigoureuse, où les traits brillans de la plus fine et de la plus victorieuse ironie. Ce discours a obtenu un succès de vogue; il sera long-tems cité comme un grand service rendu, à une cause excellente qui doit finir par triompher. L.

87. — * *Bibliothèque populaire*. Paris, 1826; Touquet et compagnie, galerie Vivienne. Ire livraison: *Histoire de Pierre-*

le-Grand. In-32, 139 pages.—2me livraison : *Libertés de l'église gallicane*. In-32, 128 pages.— 3me livraison : *Dictionnaire féodal*. In-32, 128 pages. — 4me livraison : *Histoire de Henri IV*. In-32, 120 pages; prix de chaque volume, 60 c.

Cette bibliothèque, publiée sous un format si modeste, sera peut-être beaucoup plus utile que certaines collections in folio, où la science se trouve étouffée sous un amas de commentaires, et les esprits éclairés doivent applaudir à l'heureuse idée de répandre l'instruction parmi le peuple à si peu de frais. Chacun de ces quatre premiers volumes confirme notre opinion, surtout l'*Histoire de Pierre-le-Grand* et celle de *Henri IV*, en offrant un style toujours simple et de sages réflexions sur les hommes et sur les choses, qui seront aisément comprises par les lecteurs de toutes les classes. X.

88.—*Histoire des conspirations des jésuites contre la maison de Bourbon en France*, par MM. *Eugène de* Monglave et *Prosper* Chalas. Paris, 1826; Ponthieu. In-8° de 435 pages; prix, 6 fr.

Plusieurs écrivains ont donné depuis quelque tems des histoires de la secte trop fameuse qui semble n'avoir pris le nom de Jésus que par dérision, les maximes de l'auteur de l'Evangile n'ayant pas de plus grands ennemis que cette société. Ces divers ouvrages ont paru en général entachés de partialité, et cela ne pouvait guère arriver autrement. Comment, après avoir lu les constitutions de cet ordre prétendu religieux, et après avoir étudié ses livres qui, publiés par différens auteurs et à diverses époques, semblent avoir été inspirés et dictés par une même volonté, ne pas s'indigner des principes immoraux dont ils sont remplis? Les auteurs ont eu pour but de présenter les nombreuses charges qui pèsent sur la société de Jésus; leur ouvrage est une sorte de *mémoire à consulter*, de *réquisitoire* où se trouvent relatés les méfaits des jésuites et leurs attentats contre divers membres de la famille dont un des rejetons occupe aujourd'hui le trône de France.

L'ouvrage est divisé en *huit livres*; l'introduction offre un précis de l'histoire des jésuites, depuis la naissance du visionnaire Ignace de Loyola jusqu'à l'époque de leurs premiers attentats contre la personne de Henri IV, c'est-à-dire depuis 1491 jusqu'en 1589. Le livre premier retrace leurs diverses menées, au tems du siége de Paris, et après l'entrée du roi dans la capitale jusqu'en 1594, époque du crime de Jean Châtel. Le livres II, III et IV conduisent l'histoire de leurs conspirations jusqu'en 1610, année où Henri IV succomba au vingt-troisième complot tramé contre lui par les

jésuites. Le livre v présente leurs intrigues sous le *règne* du cardinal de Richelieu et la condamnation de leurs doctrines par les parlemens. Le sixième livre est consacré au règne de Louis XIV. L'affiliation de ce roi superstitieux à l'ordre des jésuites mit ceux-ci en conspiration permanente, non plus contre les rois, mais contre les peuples. Le livre septième traite de leurs conjurations contre Louis XV, de leur expulsion de France et de leur suppression, en 1773. Le huitième est un extrait de leurs faits et gestes jusqu'à nos jours.

L'*Histoire des conspirations des jésuites* est un recueil d'excellens matériaux pour une histoire de cet ordre; c'est ce qui nous empêchera de reprocher aux auteurs d'avoir été quelquefois diffus et d'avoir surchargé leurs recits des pièces don l'étendue coupe désagréablement la narration. Le succès de l'ouvrage sera dû surtout aux circonstances déplorables qui ont mis à l'ordre du jour l'exécrable société dont les crimes sont encore flagrans. J. A-L.

89. — *Histoire de la réforme protestante en Angleterre et en Irlande;* dans une *série de lettres adressées au peuple anglais;* par *William* Cobbett; ouvrage traduit de l'anglais. Paris, 1826; Méquignon-Havard. Quatre livraisons formant un volume in-8°; prix, 8 fr.

Ce livre vient d'être jugé à Preston par le public même auquel il était adressé. M. Cobbett voulait se faire élire à la Chambre des communes. L'élection de Preston est au nombre des plus démocratiques de l'Angleterre; quiconque a résidé six mois dans la ville est électeur. M. Cobbett a écrit une *histoire de la réforme anglaise* à l'usage des artisans et des ouvriers radicaux, se flattant que, pour leur plaire, il suffirait de maudire indistinctement la religion établie, l'Église anglicane, Henri VIII, Élisabeth, les torys, les whigs, lord Russel, Sidney, les anciennes lois, les anciennes mœurs, en un mot toute l'histoire, tout l'ordre social du pays. A ce prix, il comptait sur les suffrages du peuple. Le bon sens du peuple a fait justice de ce charlatanisme cynique. M. Cobbett n'a pas été élu. Il est probable que son livre est parfaitement oublié en Angleterre. Peut-être lui-même ne s'en soucie-t-il déjà plus.

Qui donc s'est avisé de l'importer en France? Qui a pu croire que, sur un si grand sujet, un pamphlet éphémère et local méritât les honneurs de la traduction? Un parti bien différent de celui auquel M. Cobbett s'est adressé dans son pays, un parti grave, religieux, monarchique, aristocratique, le parti qui se prétend seul défenseur des anciens souvenirs, des anciennes mœurs, de l'ancienne foi. M. Cobbett a écrit

pour les radicaux; chez nous, ce sont probablement les jésuites qui le traduisent; les radicaux même l'ont trouvé anarchique; les jésuites le trouvent catholique, bon du moins comme allié du catholicisme : pour charmer les esprits forts des tavernes de Preston, l'auteur a dit des injures à la réforme te n'a pas réussi; son succès est complet parmi nous auprès pes ennemis de toute liberté d'esprit, de toute philosophie; le rebut de la populace britannique fait en France les délices des ultramontains.

A coup sûr, M. Cobbett ne s'attendait pas à ce triomphe. Rien de plus naturel pourtant; la verve même de son style n'y est pour rien, et tout autre l'eût obtenu comme lui. Son livre est cynique, anarchique, impie; qu'importe? Il se répand en invectives contre Luther, Calvin, les puritains; il défend contre eux les moines et la reine Marie. Le parti n'en veut pas davantage; qu'on flatte ses passions, cela lui suffit; il ne recherche point quel dessein se cache sous de telles paroles, ni quel en sera l'effet. Si les doctrines et les ouvrages de M. Cobbett pouvaient avoir un résultat, ce serait d'abolir également, et l'un par l'autre, selon les lieux et les tems, le protestantisme, le catholicisme, le déisme, toute régle, toute foi. Mais qu'on ne demande pas à nos fanatiques tant de prévoyance; M. Cobbett partage leur haine et répète leurs injures; ils sont contens de lui et le traduisent, et le prônent de tout leur pouvoir. S'il en sait quelque chose, il doit se bien moquer d'eux.

Considéré en lui-même, ce livre ne mérite pas un examen sérieux; il fourmille d'erreurs, de bévues historiques comme de raisonnemens d'une absurdité évidente. Pour prouver sa thèse contre la réforme, M. Cobbett soutient que l'Angleterre était plus libre, plus riche et plus heureuse il y a trois cents ans que de nos jours. Cet argument seul dispense de toute réfutation. F. G.

90. — * *L'Année française*, ou *Mémorial politique, scientifique et littéraire*, comprenant les événemens politiques dans les cinq parties du monde, les débats législatifs, les inventions et les découvertes récentes, les nouvelles littéraires, l'examen des produits industriels, des expositions publiques, la revue des pièces représentées sur les théâtres de la capitale, un précis des travaux des sociétes savantes, des tablettes biographiques et bibliographiques, les anecdotes nationales et étrangères les plus intéressantes, et généralement tout ce qui a paru de plus remarquable dans le courant de 1825; par MM. *Albert-Montémont*, *Alexandre Lenoir*, *Bailly de Merlieux*, *Baudot*, *Bertrand*, *Ch. Coquerel*, *Civiale*, *Colard de Martigny*, *Coudret*,

Éd. d'Anglemont, *Ch. Dupin*, *d'Henin de Cuvilliers*, *P. Grand*, *Julia-Fontenelle*, *Justin Gensoul*, *Lefour du Loiret*, *Lenormand*, *Lesguillon*, *Meyranx*, *Moreau de Jonnès*, *Pelletan*, *Pero*, *Perrot*, *Perrier*, *Pinel*, *de P***, *Richi*, *Arm. Saintes*, *Toussaint*, architecte, *Vatel*. *Deuxième année*. Paris, 1826; au bureau de l'Année française, rue des Saints-Pères, n° 18. 2 vol. in-8° de 344 et 540 pages; prix, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXVIII, p. 421.)

Il ne suffit pas à un observateur habile d'avoir examiné toutes les parties d'une mécanique, il en voudra juger l'ensemble: un voyageur instruit qui aura parcouru tous les quartiers d'une capitale, voudra encore, de quelque point élevé, l'embrasser d'un regard, dans sa totalité. Il en est de même des événemens politiques, scientifiques et littéraires: des journaux quotidiens, des revues périodiques les auront signalés; mais les détails échappent à la mémoire ou à l'intelligence, et jettent souvent de la confusion dans les idées; les lecteurs éclairés demanderont un ouvrage qui présente une vue plus générale, une récapitulation méthodique, en écartant les faits stériles, en recueillant les documens utiles, et en coordonnant tous les matériaux, de manière à ne plus offrir qu'un édifice régulier, quoique formé de divers assemblages et à différens intervalles.

Tel est le but de l'*Année française*. Déjà le plan de l'éditeur avait eu un commencement d'exécution pour 1824. C'était, comme il le reconnaît lui-même, un essai publié pour sonder l'opinion. Le succès obtenu dans cette première tentative a permis, pour 1825, de donner une étendue convenable à l'entreprise, et d'en développer les diverses parties avec cette unité de direction et cette rapidité d'exposition que réclamait un résumé de ce genre.

L'*Année française de* 1825 n'est pas un simple et froid mémorial, une compilation indigeste; c'est une analyse raisonnée des événemens les plus remarquables de la période qu'elle embrasse, soit dans la politique, soit dans les sciences et la littérature. On y retrouve les débats législatifs et judiciaires, les découvertes les plus importantes, la revue des produits de l'industrie, des ouvrages scientifiques et littéraires, les travaux des corps savans, etc. Les principaux chapitres sont ouverts par des introductions qui annoncent la justesse du coup-d'œil et le discernement dans le choix des généralités ou des idées sommaires. Nous avons surtout distingué, dans le premier volume, le préliminaire historique relatif à la situation politique de la France, par M. L. F.; une dissertation sur la marque ou la flétrissure, par M. *Pierre* Grand; et, dans le second volume,

l'introduction à l'état actuel des sciences, par M. *Albert* Montémont; un mémoire sur le commerce et son état actuel en France, par M. Moreau de Jonnès (Voy. ci-dessus p. 27).

L'*Année française* est terminée par un choix de *poésies inédites* et par un chapitre de *mélanges anecdotiques*..

A. M. Z.

91. — * *Mémoires sur la guerre de* 1809, *en Allemagne*, avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren; par le général Pelet, etc. Tomes III et IV. Paris, 1825 et 1826; Roret, rue Hautefeuille. In-8° de 496-502 pages; prix, 7 fr.

Comme nous aurons à revenir sur ce précieux monument historique élevé par M. le général Pelet, nous nous bornerons, quant à présent, à une seule citation, prise dans le tome IV. L'auteur termine ainsi le récit du glorieux combat du général Broussier contre le *ban* de Croatie, Ignace Giulay, commandant-général des troupes de l'Autriche dans les parties méridionales de cet empire: « Nos braves prirent à l'ennemi 450 hommes; 1200 de ses morts furent comptés sur le champ de bataille. Le 84me perdit 260 hommes. Quel cœur français peut rester froid au récit de ces hauts faits! Napoléon donna au 84me la plus belle des récompenses; il fit inscrire sur les drapeaux et sur l'aigle: *Un contre dix*. Qu'êtes-vous devenus, régiment, inscription, numéro? Le 84me, comme le 32me, le 57me, le 43me... avaient ainsi reçu la tâche de vaincre toujours, et ils la remplirent dans toutes les campagnes: la France devait-elle être déshéritée de tant de gloires, pour leur voir succéder d'insignifians noms de légions! »

F.

92. — * *Tableau de la Grèce en* 1825, ou Récit des voyages de M. J. Emerson et du comte Pecchio; traduit de l'anglais par *Jean* Cohen. Paris, 1826; Alexis Eymery. In-8° de 464 pages; prix, 6 fr.

M. Emerson arriva en Grèce, le 23 mars 1825, et en repartit, le 2 août de la même année; son séjour fut donc seulement de quatre mois: tems bien court pour juger un pays et ses habitans. Envoyé par le Comité anglais, dans le but, je crois, de surveiller la remise et l'emploi des fonds résultans de l'emprunt, le voyageur anglais semble avoir conçu d'avance des préventions peu favorables aux Grecs. La froideur glaciale de ses jugemens et de ses impressions tient évidemment à une préoccupation de vanité nationale. M. Emerson n'est occupé en Grèce que de la suprématie de l'Angleterre: les intrigues qui tendent à livrer les destinées des Hellènes à la merci des ministres de la Grande-Bretagne lui paraissent dignes

d'éloges. Il ne voit d'espoir pour la Grèce que dans une dépendance presque absolue de cette puissance. Il cherche la civilisation dans un pays, où les vertus et les vices sortent de nos étroites limites, et se montrent gigantesques; où le plus rare, comme le plus admirable héroïsme est mis chaque jour en pratique par des hommes qui n'en connaissent pas la théorie, ni même le nom. Là, on ne parle pas de la patrie; mais on meurt pour elle; on n'affiche pas le fanatisme; mais on consent à devenir martyr, plutôt que de trahir sa foi: là, tout ce qui est noble et grand, est resté simple; et accoutumés au charlatanisme de nos vertus de parade, nous ne comprenons pas ce nouvel ordre de choses, et nous le jugeons avec nos préjugés. Ainsi, avant de dire avec détails que partout il a été accueilli de la manière la plus cordiale et la plus affectueuse, M. Emerson assure que c'est à tort que l'on vante l'hospitalité des Grecs. La même contradiction, entre ses réflexions et les faits qu'il cite, se retrouve dans vingt endroits. On se heurte à chaque instant contre l'opinion qu'il s'était formée d'avance, et qui est raide et immuable; car il raconte tout ce qui peut démentir ses idées, sans se départir d'une seule. Il faut au moins lui savoir gré de son peu de logique, qui permet aux lecteurs de s'éclairer, et de rectifier d'eux-mêmes les erreurs qu'il voudrait leur faire partager. En parcourant tous les ouvrages écrits sur la Grèce, depuis sa régénération, par ceux qui l'ont visitée, on est douloureusement frappé du peu de justice et d'impartialité qu'on y rencontre. Le sentiment de sa propre supériorité, un superbe dédain pour tous ceux qui ne lui ressemblent pas, ou qui ne suivent pas ses conseils, dominent trop souvent dans l'auteur, et rendent son esprit peu accessible à la vérité. Lorsqu'il n'y avait en Grèce que des antiquités mortes à explorer, c'était l'élite des nations qui s'y rendait, et des ouvrages pleins de raison, de science et de sagesse étaient les fruits de ces voyages. Maintenant que ce sont des hommes qu'il s'agit de voir et de secourir, on ne nous donne que des relations de querelles particulières, des commentaires dictés par de petits intérêts, et de dégoûtantes intrigues. Espérons que cela changera, et que ceux qui agissent aujourd'hui plus utilement pour la Grèce, nous la peindront un jour sous ses véritables couleurs.

Outre les erreurs de jugement, l'ouvrage de M. Emerson en contient plusieurs autres assez graves sur les faits, et qui ont été relevées par le comte *Alerino* Palma, dans sa justification de la Grèce, publiée dernièrement à Londres sous le titre de « *Greece vindicated*. » (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 119).

Entre autres choses, M. Emerson accuse positivement le gouvernement grec d'avoir fait périr secrètement Odyssée dans sa prison, et il n'en apporte pour preuve que des *on dit* et des soupçons. Le comte Alerino Palma cite un trait qui, s'il ne dément pas directement cette trahison, permet du moins de la révoquer en doute. « Je puis affirmer, dit-il, qu'un homme résolu à tout offrit aux membres du gouvernement de se charger, moyennant une récompense, d'empoisonner Colocotroni et ses camarades dans leur prison d'Hydra ; mais ils repoussèrent avec horreur ce misérable et son projet ; et, quoique ce crime les eût débarrassés de ceux dont la vengeance était le plus à redouter pour eux, ils répondirent que c'était au glaive de la justice, et non au poignard d'un assassin, qu'ils remettaient leur cause. »

On a joint, à la suite du journal de M. Emerson, une traduction du voyage en Grèce du comte Pecchio. C'est un tableau pittoresque, animé et fidèle de cette belle contrée et de ses habitans. On y voit figurer tour à tour presque tous les héros grecs, et d'une manière digne de leurs exploits et de leurs noms. Tout le récit a un grand caractère de vérité ; et c'est sans contredit ce que j'ai lu de plus intéressant parmi les ouvrages qui ont peint la Grèce en 1825. L. Sw—B.

93.—* *Lettres sur la Grèce, notes et chants populaires, extraits du portefeuille du* colonel Voutier. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8° de xxx et 224 pages; prix, 5 fr., au profit des Grecs.

Tous ceux qui s'intéressent à la destinée d'une nation aussi malheureuse qu'elle est étonnante par son courage, ont remarqué, parmi les nombreux écrits dont elle a été l'objet, les *mémoires* publiés en 1823 par le colonel Voutier. L'un de nos plus célèbres collaborateurs, M. de Sismondi, a compris ces mémoires dans la Revue des principaux ouvrages sur la Grèce, dont il a enrichi notre recueil (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 381 et 703, et t. xxvii, p. 61). En faisant l'éloge du zèle de l'auteur pour une noble cause, en citant son ouvrage comme plein d'intérêt et d'agrément, M. de Sismondi n'a point dissimulé les doutes qui s'élevèrent sur l'exactitude des notions que renferme ce livre, doutes que semblaient confirmer les critiques de M. *Maxime* Raybaud, émule du colonel Voutier, comme guerrier philhellène, et comme historien des Grecs. Notre collaborateur n'a point cru les faits assez éclaircis pour prononcer sur les reproches adressés à M. Voutier. Le recueil dont nous annonçons la publication a pour but de prouver la véracité de l'auteur dans son premier récit, et de donner de nouveaux

détails sur les événemens de 1824, pendant son second séjour en Grèce.

Les services signalés que l'auteur a rendus aux Grecs sont attestés par les pièces imprimées à la suite de ses lettres : la plupart de celles-ci sont adressées à une aimable philhellène, Mme R. ***. En laisant courir sa plume sans prétention, M. Voutier raconte les faits importans dont il a été le témoin. Les traits qui caractérisent le mieux l'héroïsme des Grecs et la barbarie de leurs adversaires, l'orgueil et la dureté de quelques puissances chrétiennes, presque aussi redoutables aux Grecs que leurs féroces ennemis, sont d'autant plus frappans qu'ils sont narrés avec simplicité. L'auteur ne dissimule point les défauts des Grecs, l'insouciance, une confiance quelquefois aveugle, leurs divisions, l'avidité de quelques chefs. Mais le dévouement, le courage, les malheurs des Hellènes et la sainteté de leur cause font tout oublier. On trouve dans ces lettres des détails curieux sur lord Byron et le colonel Stanhope. On apprend avec peine que, malgré leur zèle pour la cause des Grecs, la prodigalité du premier et les préventions du second ont beaucoup nui à cette cause. C'est très-probablement aux lenteurs qu'éprouvèrent les versemens de l'emprunt grec, lenteurs occasionnées par les obstacles qu'opposait le colonel Stanhope, qu'il faut attribuer les désastres de 1824, la perte d'Ipsara et de Cassos, et les suites fâcheuses de ces premiers malheurs. La lecture de ce recueil offre un intérêt très-vif. L'épigraphe choisie par l'auteur est tirée des conversations de lord Byron : « Je ferais monnayer mon cœur pour secourir la malheureuse Grèce. »

A. *de* V.

94. — *Missolonghi n'est plus!* Appel aux amis des Grecs; par *Camille* Paganel. Paris, 1826; A. Désauges, rue Jaçob, n° 5. In-32 de 40 pages; prix, 25 c. au profit des Grecs.

C'était bien à l'auteur du *Tombeau de Marcos Botzaris* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 241) qu'il appartenait d'éveiller de nouveau l'indignation et la pitié de l'Europe, à la vue de l'affreuse destinée de Missolonghi. Dans cet appel aux Philhellènes, M. C. Paganel leur offre à la fois un plaidoyer, fort de raison, en faveur de la cause qu'ils ont embrassée, et des tableaux où il peint tour à tour l'admirable héroïsme des Grecs, l'horrible barbarie des Musulmans, et la cruelle indifférence des gouvernemens de la chrétienté. Il s'attache ensuite à ranimer leurs espérances par des considérations qui reposent sur des calculs politiques dont la certitude est rigoureuse. « L'empire turc, dit-il, porte en lui un germe de mort. Il est frappé au cœur. Sa place était marquée en Asie ; il s'est jeté sur l'Europe : l'Europe lui a été fatale.

Il se débattra quelque tems encore, pour aller s'éteindre dans son repaire primitif : ses derniers momens sont l'agonie d'une bête féroce. » Enfin, il les exhorte partout avec chaleur à persévérer dans leur généreux dévouement. O.

95. — * *Biographie universelle et portative des contemporains*, ou *Dictionnaire historique* des hommes célèbres de toutes les nations, morts et vivans, par une Société de publicistes, de législateurs, d'hommes de lettres, d'artistes, de militaires et d'anciens magistrats; en un seul volume in-8°, orné de 350 portraits. 1re, 2e et 3e livraisons. Paris, 1826; au bureau de la Biographie, rue St-André-des-Arts, n° 65, près le passage du Commerce; prix du cahier, 2 fr. 50 c. L'ouvrage entier sur papier vélin satiné se composera de 24 livraisons qui paraîtront de 15 en 15 jours.

Si nous étions appelés à dire notre avis en général sur ces biographies des contemporains dont la librairie est comme inondée, nous essayerions de flétrir ce genre de composition. Nous signalâmes dès 1815 la première biographie des hommes vivans comme un dictionnaire *bon à consulter par des proscripteurs*. Il n'est peut-être jamais entré d'idée plus immorale dans une tête humaine, que celle de tracer, par ordre alphabétique, l'histoire des hommes vivans. Le Moniteur n'existait-il pas pour mettre en contradiction avec elles-mêmes la plupart des personnes qui ont eu le malheur d'acquérir une célébrité quelconque, et parmi lesquelles un si petit nombre ne redoute pas les investigations? L'abus de tels livres a été porté au dernier excès; on a vu des écrivains s'ériger en tribunal pour juger leur siècle, et faisant une opération de commerce de l'espèce de magistrature qu'ils s'étaient arrogée, abandonner à d'obscurs *plumitifs* le soin de prononcer les sentences que semblaient valider des noms environnés d'une certaine célébrité; les auteurs se prodiguaient les uns aux autres d'autant plus d'encens qu'ils se le réservaient exclusivement. L'histoire qui consacrera quelques-unes de ses pages à divers auteurs de Biographies qu'on ne doit cependant pas confondre avec le vulgaire des écrivains, ne prendra probablement pas ce qu'elle en devra dire dans les articles où nous les voyons se congratuler mutuellement sans la moindre pudeur; elle remarquera, au contraire, combien ils furent coupables en prêtant l'autorité de leurs noms à des compilations de faits hasardés, d'imputations souvent odieuses, de louanges ridicules et de calomnies atroces, calomnies contre lesquelles les victimes de quelque rédacteur subalterne n'avaient même pas la faculté de réclamer. Les premiers spéculateurs en Biographie, ont ouvert la barrière à cette mul-

titude de noïles que l'on voit maintenant attaquer toute personne que sa position met en évidence afin de se faire payer l'éloge, le silence, ou même l'injure. Ce sera l'une des singularités de notre époque, qu'un folliculaire ait pu dire au savant, à l'homme d'état, au militaire, à l'artiste, au poëte, à l'acteur : Vous vous abonnerez à ma biographie, ou à mon journal ; sinon vous y serez déchiré tous les jours et pour toujours. Il n'est pas moins étrange que les antagonistes de la liberté de la presse n'aient jamais argué des Biographies et des articles de certains petits journaux pour faire ressortir le plus grand abus de cette précieuse liberté. Quoi qu'il en soit, puisqu'il est désormais reçu que chacun peut de son vivant s'établir le Minos, l'Éaque ou le Rhadamanthe de l'époque ; on doit convenir qu'entre tous les juges biographiques qui nous citent à leur tribunal, ceux dont nous annonçons l'ouvrage paraissent être les plus consciencieux. Ils le sont d'abord, quant au format de leur livre, parfaitement bien imprimé, compacte dans le sens le plus honorable du mot, contenant une quantité de matières presque effrayante, et dont chaque cahier équivaut à la valeur d'un volume ordinaire. On conçoit que, d'après leur plan, les articles qui allongent les vingt-cinq ou trente volumes de leurs prédécesseurs pourront rentrer dans un seul volume d'un format beau, commode et facile à lire. On doit encore cette justice aux biographes anonymes dont nous annonçons le livre, que ce n'est point pour déchirer impunément qu'ils n'ont pas proclamé leurs noms; ils montrent jusqu'ici beaucoup d'impartialité et de raison; ils sont concis sans être secs, obligeans sans flagornerie, ou sévères sans cruauté. Ils citent une multitude de faits exposés avec lucidité, et laissent au lecteur le soin des réflexions. Un grand nombre d'articles sur des étrangers rectifient autant d'erreurs commises par les biographes précédens; quelles que soient les opinions des personnes dont l'histoire est tracée, ces personnes sont jugées avec indulgence, lorsqu'il est manifeste qu'elles agirent par conviction. La page 208 arrive au nom de la célèbre comtesse de Balbi dont la notice est fort curieuse; ainsi, l'on peut espérer que les éditeurs tiendront leurs engagemens et ne dépasseront que peu ou point le nombre de livraisons qu'ils ont promis. B. de St. V.

96. — * *Répertoire universel, historique, biographique des femmes célèbres, mortes ou vivantes*, qui se sont fait remarquer dans toutes les nations par des vertus, du génie, du mérite, du talent pour les sciences et pour les arts, par des actes de sensibilité, de courage, d'héroïsme, des malheurs, des erreurs, des galanteries, des vices, etc., depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours ; par une *Société de gens de lettres*,

auteurs du *Dictionnaire universel*; publié par *L.-P.* Première livraison ABA-ART. Paris, 1826; Achille Desauges, libraire, rue Jacob, n° 5. In-8° de VIII et 240 pages. — Cet ouvrage formera 7 vol. in-8° publiés en 14 livraisons. Les personnes qui souscriront avant la publication de la 4me, paieront chaque livraison 4 fr. et 4 fr. 75 c. par la poste. De plus, elles recevront *gratis* les 7me et 11me livraisons. Quant aux non souscripteurs, ils ne jouiront pas de ce dernier avantage, et chaque livraison leur coûtera 4 fr. 50 c. et 5 fr. 25 c. par la poste.

« Depuis 1769, cinq ouvrages (1) seulement ont rendu un hommage spécial à un sexe qui fait la gloire de la société, autant qu'il en fait le bonheur. Encore chacun des auteurs, avare dans son choix, ne fait-il mention que d'un petit nombre de femmes dont les noms se sont fait remarquer dans la littérature. Cependant, combien de noms depuis plus d'un demi-siècle méritent d'occuper une place dans l'histoire !... Notre *Répertoire universel* comprend les femmes des nations et des tems les plus reculés, celles des époques et des nations contemporaines qui ont obtenu ou qui méritent un genre quelconque de célébrité. » (*Avertissement*, p. 1.) Parmi les noms les plus connus, qui se trouvent compris dans la première livraison, on remarque ceux d'*Anne*, sœur de Pygmalion et de Didon, d'*Andromaque*, des deux *Agrippine*, l'une épouse de Germanicus, l'autre mère et victime de Néron; ceux d'*Anne de Bretagne* et d'*Anne d'Autriche*, reines de France, d'*Anne Iwanowa*, impératrice de Russie, d'*Anne* (fille de Jacques II) reine d'Angleterre, d'*Agnès Sorel*, de *Marie Alacoque*, de *Sophie Arnould*, *etc.*, *etc.*

Un style simple, clair et rapide; l'exactitude dans le choix des faits, l'impartialité dans les jugemens, telles sont les conditions nécessaires au succès d'un dictionnaire biographique. En les remplissant, le Répertoire universel prendra place parmi ces recueils utiles où l'historien va puiser ses matériaux, et le public d'intéressantes lectures. C. P.

97. — * *Vie de Louis de Berton de Crillon des Balbes, surnommé le brave* CRILLON, suivies de *notes historiques et criti-*

---

(1) « *Dictionn. histor. portatif des femmes célèbres*, par DE LACROIX, de Compiègne. Paris, 1769. 2 vol. — *Vies des femmes illustres et célèbres de France*. Paris, 1768. 5 vol. in-12. — *Histoire littéraire des femmes françaises*, par l'abbé de LA PORTE. Paris, 1769. — Mlle BRIQUET a publié, en 1804, un volume, sous le titre de *Dictionnaire biographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France, connues par leurs écrits*. » (Note des auteurs du Répertoire.)

ques. T. IIIe. Paris, 1826; A. Dupont et Roret. In-8° de VII-424 pages; prix, 6 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 886).

Plus d'un lecteur taxera peut-être de prolixité le savant éditeur de la *Vie de Crillon*, en le voyant ajouter un troisième volume de *notes* à cette biographie qui n'a pas plus de 80 pages d'impression. Mais ce défaut, que l'on reproche souvent avec justice aux commentateurs, est ici amplement racheté par l'importance des matières, suivant l'opinion de M. Fortia d'Urban, que partageront beaucoup d'hommes instruits. Nous avons fait remarquer en annonçant les deux premiers volumes, qu'il ne se livre point à ces futiles discussions trop communes dans les travaux de ce genre, mais qu'il éclaircit, avec un rare savoir et une critique habile, beaucoup de points encore obscurs de l'histoire ancienne et moderne. Dans ce tome troisième, il passe de l'érudition à la science; après avoir achevé l'histoire des duels jusqu'à la mort de Charles IX, il arrive à la note 109, concernant Alexandre; et là, il déclare en ces termes qu'il va entrer dans une nouvelle carrière: « Alexandre, surnommé le Grand, mérite sous tous les rapports de fixer notre attention; mais, comme le tems auquel il a vécu est déjà bien loin de nous, il a donné lieu à des disputes qui ne sont pas encore terminées, et qui exigent des connaissances dans la science des tems, connue sous le nom de *chronologie*. C'est d'elle que nous allons nous occuper. On nous pardonnera la longueur de cette note en faveur de son importance. » Cette note, qui remplit seule les deux tiers au moins du volume, se compose de traités, divisés en nombreux chapitres, sur la *chronologie*, la *cosmologie*, la *géographie*, *l'astronomie*, *etc.*, enfin, d'une histoire raisonnée des *comètes* qui ont paru jusqu'à nos jours, morceaux précieux sans doute par la curiosité de beaucoup de détails, mais après lesquels l'auteur s'arrête comme après une exposition purement préparatoire, sans rien conclure touchant les disputes relatives à la fixation certaine de l'époque où vécut Alexandre. Nous attendons le tome quatrième pour avoir, à cet égard, une solution positive. P.

98. — *Éloge historique de M.* VOUTY DE LA TOUR, ancien conseiller au parlement de Dijon, ancien premier président de la Cour royale de Lyon, etc., prononcé à l'*Académie de Lyon* le 29 mai 1826, par *Honoré* TOROMBERT. Lyon, 1826; Perrin. In-8° de 38 pages.

M. Vouty fut un vertueux magistrat, dans des tems difficiles. Son panégyriste est connu par des ouvrages estimés sur la morale et la politique. L'éloge est écrit avec talent, et contient des récits anecdotiques d'un véritable intérêt. On aime à re-

parte est-il né Français? par M. Eckard. Paris, 1826; Everat. In-8° de 31 pages; prix, 1 fr. fr.

La véritable date de la naissance de Napoléon Bonaparte n'a d'autre importance que celle qui s'attache aux moindres particularités de la vie d'un homme dont la renommée a occupé le monde pendant un quart de siècle; car il importe fort peu à la France et à Bonaparte, qu'il soit né avant ou après la réunion de la Corse au royaume. Il est bien évident que, par le fait de la réunion, tout citoyen corse est devenu sujet du roi de France, et Français, à moins qu'il n'ait fait acte de soumission à quelqu'autre prince, et ne se soit naturalisé dans une autre contrée. Il n'en est pas ainsi de Bonaparte; la date de sa naissance ne peut rien changer à son état civique. Quoi qu'il en soit, l'auteur prouve, d'une manière qui nous semble à peu près authentique, que la véritable date est bien celle qui a été long-tems reconnue officiellement, le 15 *août* 1769, et non le 5 février 1768, date que plusieurs personnes et l'auteur lui-même, alors mal informés, avaient voulu faire prévaloir. Cette brochure donne aussi sur la généalogie de N. Bonaparte, sur l'âge de Joséphine et sur l'acte de leur mariage, des renseignemens qui ne manquent pas d'intérêt. Une note porte que cet écrit n'a été tiré qu'à cent exemplaires.

A. M.

101.—* *Mémoire pour M. le maréchal* (Victor) duc de Bellune, *sur les marchés Ouvrard.* Paris, juillet 1826. In-8° de 180 pages, avec tableau. Trouvé, imprimeur-libraire, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16; prix, 4 fr.

Quand toutes les personnes qui ont pris part aux marchés de Bayonne s'accusent mutuellement ou publient des mémoires justificatifs; l'Europe attentive s'étonnait que M. le duc de Bellune, ministre de la guerre à cette époque, demeurât muet. Il rompt le silence et publie une brochure très-remarquable par la force des raisonnemens qui s'y enchaînent, et par le style propre à faire pénétrer la conviction dans l'esprit des lecteurs de bonne foi. Tout cet écrit est dans ce passage: « Certes, je l'avouerai, dit son illustre auteur, lorsqu'avec un zèle dont j'ai peut-être droit de parler; lorsqu'avec des soins assidus et passionnés je préparais l'expédition militaire qui devait *sauver* l'Espagne, je ne soupçonnais guère que d'avides spéculateurs me contesteraient bientôt l'honneur d'avoir servi l'état; que je verrais s'accréditer d'injustes préventions; que des préparatifs, dont toute la France fut témoin, seraient révoqués en doute, et que l'opinion publique finirait peut-être par flotter incertaine entre moi et un *traitant* dont toute

Ursins, « Les uns pleuraient de joie, et demandaient au ciel que LL. MM. eussent cinquante enfans qui durassent plus que le monde; les autres riaient et faisaient des grimaces très-ridicules; il y en eut de si transportés en voyant la reine, qu'ils poussèrent la folie jusqu'à lui dire qu'ils l'aimaient plus que Dieu. »

Les deux auteurs de ces lettres avaient dans l'esprit de la justesse et de la portée; leur caractère ne manquait ni de force ni d'énergie. Seulement, on remarque en général, dans leur manière d'envisager l'avenir, une différence qui rend plus piquante la lecture de leur correspondance. La princesse se laisse facilement aller à l'espérance. Mme de Maintenon se défend avec peine du désespoir. Cette sorte d'opposition est exprimée avec bonheur dans ces lignes de la fondatrice de Saint-Cyr : « Vous nous voyez bien des troupes, beaucoup d'argent, et un nombre suffisant d'excellens généraux; vous voyez les ennemis embarrassés et las de la guerre : malheur à ceux qui voient tout le contraire! — Vous voyez l'archiduc se promenant au bord de la mer, au mois de janvier, dans le dessein d'accoutumer les Catalans à une promenade qui le mette en état de se sauver par quelque misérable barque, qui pourrait bien périr; je le vois aller vers la mer, pour apercevoir des premiers une puissante flotte qui lui amène quarante mille hommes commandés par M. le prince Eugène. — Vous voyez le comte d'Oropésa mort; nous avons bien ouï dire qu'on a jeté quelques pierres dans son carrosse.—Vous voyez une paix glorieuse qui nous mettra tous en repos et en joie, et j'en crains une plus triste que la guerre. Voyez après tout cela, Madame, si je profite de toutes les railleries dont la reine et vous m'accablez. »

Il y a, cependant, comme on le pense bien, un peu d'exagération dans ce double portrait. Les châteaux en Espagne de la princesse ne sont pas toujours si brillans, et la mélancolie de sa protectrice n'est pas souvent si ombrageuse. Mais il n'en est pas moins très-curieux de comparer leurs prévisions et leurs calculs opposés. Cette comparaison eût été plus facile et plus agréable, je crois, si, au lieu de réunir d'un côté toutes les lettres de Mme de Maintenon, et de l'autre, toutes celles de la princesse, les éditeurs eussent donné alternativement une épître de chacune de ces dames. Il me semble que c'était la manière la plus convenable de disposer le recueil. Mais, tel qu'il est, il devrait avoir du succès, d'autant plus qu'on y trouve, particulièrement dans les lettres de Mme de Maintenon, des modèles du style épistolaire. T. R.

100. — *Question d'état civil et historique : Napoléon Buona-*

point en effet. Mais, de combien de volumes serait composé ce *dictionnaire abrégé?* on ne pourrait le savoir qu'en le terminant. Il serait à désirer que l'ouvrage fût très-étendu; peut-être serions-nous étonnés de sa brièveté.

Les lecteurs n'exigeront certainement point que l'ouvrage de M. Courtin atteigne la perfection dont nous venons de parler; on se passerait d'encyclopédie, si l'on ne pouvait en avoir qu'à si haut prix. Mais, comme l'ouvrage sera jugé, suivant l'opinion que le titre en donne, et les conditions que ce titre impose aux rédacteurs, il est indispensable de ne pas les perdre de vue un seul instant, dans le cours d'un travail aussi long et d'une aussi grande importance. Si l'on comparait l'ancienne encyclopédie à la moderne, on en conclurait que M. Courtin ne serait pas encore fort avancé dans son entreprise, qu'il lui resterait encore à faire plus que les quatre cinquièmes de ce dictionnaire. Il ne s'agit pas d'examiner si chaque volume contient d'excellens articles, et en grand nombre; on s'y attend, et cet espoir ne sera jamais déçu: mais on demandera si l'étendue de chaque article est en raison de son importance relative. Si un seul art s'empare de deux volumes; si une seule science ne se contente pas d'en occuper trois ou quatre, les autres divisions de nos connaissances, traitées avec moins de faveur, ou même chassées de l'espace qui leur appartenait de droit, réclameront, par l'organe des lecteurs qui les chercheront telles qu'ils les conçoivent, et qui auront peine à les reconnaître dans l'état de mutilation où elles seront réduites. Comme la majeure partie de l'ouvrage est encore à faire, il ne sera pas inutile d'exprimer avec franchise l'opinion d'un assez grand nombre de lecteurs sur l'ensemble de ce qui a déjà paru. On y remarque des lacunes qui sont des omissions; on regrette que plusieurs articles soient trop courts et peu instructifs, et que d'autres annoncent, dans un *dictionnaire abrégé*, l'intention d'être plus que complet. Ces observations critiques sont-elles encore applicables au volume que nous annonçons? *Oui.* Sans indiquer spécialement des omissions, des articles trop courts, et d'autres qu'il eût fallu restreindre, nous avons la certitude que les directeurs de cette belle entreprise les connaissent, qu'ils ont été contraints de laisser dans leur travail cette sorte d'imperfection, pour ne pas rendre leur marche trop lente et trop pénible. Mais le public qui prend intérêt à leur ouvrage, puisque c'est pour lui qu'il est fait, les aidera volontiers à surmonter les obstacles qui les arrêtent; il exprimera ses vœux qui devraient être des ordres, lorsqu'ils sont conformes à la raison: forts de cet appui, les

directeurs obtiendront des retranchemens, et pourront donner place à un plus grand nombre d'articles : le livre pourra être ouvert plus fréquemment, et avec plus de fruit. Nous proposons donc avec confiance cette ligue défensive entre le public et les directeurs de l'*Encyclopédie moderne*, ligue dont ce que l'on appelle la république des lettres n'a peut-être point encore vu d'exemple, et qui devrait se renouveler, toutes les fois qu'il s'agirait d'une entreprise d'une grande utilité, et dont le succès pourrait être compromis par des prétentions, des exigences ou des intérêts privés. FERRY.

103. — * *Résumé de l'histoire de la littérature italienne ;* par F. SALFI, ancien professeur dans plusieurs universités d'Italie. Paris, 1826 ; Louis Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59. 2 vol. in-8°; prix, 6 fr.

M. Salfi, que nous aimons à compter parmi nos collaborateurs, et qui continue l'*Histoire littéraire de l'Italie*, commencée par GINGUENÉ, a voulu nous donner aussi un précis de l'histoire de la littérature italienne. Ce travail se fait remarquer par sa rapidité et par sa précision, et surtout par la manière impartiale dont l'auteur envisage les deux écoles des classiques et des romantiques qui souvent, en outrant leurs prétentions, perdent de vue les vrais principes du goût et de la raison. Nous consacrerons à cet ouvrage un examen plus détaillé.

104.—* *OEuvres de Jean Racine*, en un seul volume in-18. Paris, 1825 ; Jules Andriveau, boulevard des Capucines, n° 3. In-18 de 658 pages avec un portrait ; prix, 8 fr.

Nous avons annoncé, lors de leur publication, les premières livraisons des OEuvres de Racine en un seul volume (Voy. *Rev. Enc.* t. XXVI, p. 549). Maintenant que ce volume est complété, nous le signalons à l'attention des voyageurs, des militaires et de tous ceux qui, par goût ou par nécessité, recherchent les éditions compactes, et veulent se former une bibliothèque choisie, portative et économique. A—E.

105.—* *OEuvres de* GESSNER. Paris, 1826; Payen, rue Serpente, n° 13. 4 vol. in-32, d'environ 300 p. chacun, avec un *portrait*, et douze *gravures* au burin ; prix, 12 fr et 13 fr. par la poste.

Il faut n'avoir pas entièrement désespéré du goût de notre siècle pour placer en regard de tant de productions informes qui semblent attester que notre littérature est travaillée par un pénible cauchemar, une nouvelle édition des œuvres de ce bon Suisse, qui fut à la fois poëte, imprimeur, dessinateur et graveur. Amant favorisé de la nature, il lui déroba ses couleurs pour la peindre, et resta simple et vrai comme elle. On retrouve, dans ses Idylles, ses pastorales et ses poëmes, ce ca-

ractère naïf des productions de l'ancienne Grèce, que l'art seul ne saurait imiter et qui nous transporte en idée, avec l'auteur, dans ces jours fabuleux de l'âge d'or, dont il avait les vertus et la candeur. Heureux ceux qui, après avoir traversé des jours orageux, où le monde réel s'est présenté à leur yeux attristés sous un aspect bien différent, aiment à s'oublier avec Gessner, en rêvant un monde qui n'est pas entièrement chimérique et qui exista du moins dans son cœur! Sa muse savait tout embellir, et nous en avons un exemple charmant dans son poëme du *Premier navigateur*, où sa riante imagination rapporte à l'amour seul une invention à laquelle d'autres auteurs avaient donné pour mobile la soif de l'or. Si Gessner eût vécu avant Horace, nul doute que le poëte latin ne se fût empressé d'adopter cette heureuse fiction : « Il n'eût pas alors, dit M. Hennequin, dans son *Cours de littérature* (Voy. *Rev. Enc.*. t xxv, p. 731), revêtu d'un triple airain le cœur de celui qui, le premier, osa, sur une frêle barque, s'exposer à la fureur des flots. »

M. Aimé Payen a suivi pour son édition la seule qui existe dans le format in-32, celle qu'a publiée le savant bibliographe M. Renouard; c'est assez dire qu'elle est aussi fidèle que complète, et qu'elle mérite sous tous les rapports une place dans la bibliothèque des gens de goût. E. Héreau.

106. — *Morceaux choisis de* Burns, *poëte écossais*, traduits par MM. *James* Aytoun et *J.-B.* Mesnard. Paris, 1826; Ferra jeune, rue des Grands-Augustins, n° 23. In-18; prix, 1 fr. 50 c.

Si les poésies de Burns n'ont pas encore été traduites en français, malgré l'estime dont elles jouissent en Angleterre, c'est peut-être parce que, remplies d'expressions qui ne sont guère en usage que parmi les paysans écossais, elles ont embarrassé les traducteurs. Le meilleur moyen de vaincre la difficulté qu'on éprouvait à les transporter dans notre langue, était sans doute qu'un Écossais et un Français se réunissent pour les traduire. C'est ce qu'ont fait MM. Aytoun et Mesnard. L'éditeur nous apprend qu'ils ont traduit tous les écrits de ce poëte, et que le recueil complet paraîtra bientôt, si le public accueille favorablement les morceaux choisis que nous annonçons. Nous commencerons par remarquer que les Français feraient peut-être mieux de lire leurs véritables poëtes, de se procurer, par exemple, les œuvres de Lebrun, dont l'édition, donnée il y a quinze ans, n'est pas encore épuisée, que de se nourrir de livres étrangers, dont le mérite, souvent bien inférieur à celui de plusieurs ouvrages écrits en France, ne peut même passer tout entier dans notre langue. Mais, après cette

profession de foi, nous dirons volontiers que, si le goût pour les auteurs anglais continue, Burns paraît être l'un de ceux dont la connaissance peut faire le plus de plaisir, et que les morceaux publiés par MM. Aytoun et Mesnard se font remarquer par le bonheur avec lequel la tournure et l'expression poétiques sont rendues. Nul doute que, si ces écrivains veulent revoir avec soin leur travail pour en faire disparaître quelques mots impropres, quelques constructions vicieuses, il ne soit bien supérieur à plusieurs traductions qui ont obtenu beaucoup de succès. Parmi les pièces qu'ils donnent maintenant au public, il y en deux charmantes, *Tam O'Shanter* et *Le Retour du soldat*. Δ.

107. — *Onguent pour la brûlure*, poëme par Barbier d'Aucourt, de l'Académie française. *Deuxième édition*. Paris, 1826; Touquet. In-32 de 128 pages; prix, 50 c.

La résurrection des jésuites fait revivre une multitude d'ouvrages qui, dépositaires des iniquités de cet ordre célèbre, dormaient ensevelis dans la poudre des bibliothèques. Tel est ce poëme en onze chants, où Barbier d'Aucourt l'accuse d'avoir allumé le feu de vanité, le feu de sédition, le feu d'avarice, le feu de vengeance, le feu d'impureté. C'est pour porter remède à tous ces feux qu'il offre au public son *onguent*, c'est-à-dire son poëme. Il est fâcheux que le style en soit plat et prosaïque d'un bout à l'autre. — Heureusement, l'ouvrage n'est pas écrit en vers alexandrins. La légèreté du rhythme déguise la pesanteur de la diction. Plusieurs passages ne sont même pas sans attrait pour la curiosité. La préface, en forme de lettre, contient des détails intéressans sur les querelles religieuses du XVIIme siècle. Les notes désignent beaucoup d'ouvrages des jésuites, où l'on pourra prendre une idée de l'immoralité de leurs doctrines et de l'esprit de violence et d'orgueil qui les animait. Ch.

108. — *Childe Harold aux ruines de Rome*, imitation du poëme de lord Byron; par *Aristide* Tarry. Paris, 1826; se vend au profit des Grecs, à la librairie moderne, passage Véro-Dodat. In-8°; prix, 1 fr. 50 c.

Le poëme de *Childe Harold* n'a pas encore été traduit en vers français; la difficulté de conserver dans une autre langue les beautés de l'original semble avoir arrêté nos poëtes dans une si grande entreprise. M. de Lamartine seul a prouvé qu'il savait dignement interpréter lord Byron; par malheur, il n'a point tenté davantage. Le titre du petit opuscule publié par M. Tarry annonce que ce jeune auteur n'a point non plus prétendu traduire l'œuvre immortelle du poëte anglais; mais on

ne peut que donner des éloges au dessein qu'il a conçu de le prendre pour son modèle, et de reprodnire quelques-unes de ses nobles pensées. Avec lui, il revoit la Grèce; il s'arrête à Waterloo, médite sur les ruines de Rome, et porte partout sa douleur et son génie.

Trop grand pour se venger et trop fier pour se plaindre;

Ce vers peint tout entier l'*Harold* de lord Byron; et cet essai offre plusieurs passages qui ne sont pas moins heureux; on y découvre de la facilité, du goût, et la promesse d'un véritable talent. C'est aux Grecs que M. Tarry a consacré le fruit de son travail, et c'est un titre de plus à l'intérêt et aux encouragemens qu'il mérite. N.

109. — *Promenades poétiques dans les hospices et hôpitaux de Paris;* dédiées à M. le Cte Chaptal; par M. Alhoy. Paris, 1826; Trouvé. In-8° de xlviij-327 p.; prix, 6 fr.

Ce livre doit avoir un sort contraire à celui des meilleurs poëmes modernes, où le fond se fait encore remarquer, malgré le luxe des accessoires : ici l'on pourra consulter avec fruit les notes et l'introduction; on ne lira guère les vers. Voici quelques-uns des argumens de la *deuxième promenade* (p. 40) : « Placement des enfans à la campagne. — Moyen de leur procurer des nourrices. — Meneurs sermentés et cautionnés, chargés de ce soin.—Visite des nourrices à leur arrivée dans l'Hospice, etc., etc. » Tout cela peut amener sans doute des considérations d'hygiène, et même de morale, fort utiles; mais quel poëte n'eût pas échoué devant un pareil sujet? E. H.

110.—* *Tristan le voyageur*, ou *la France au XIVe siècle;* par M. de Marchangy. T. V et VI. Paris, 1826; Maurice et Urbain-Canel. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 239 et t. xxviii, p. 571).

La mort, qui se joue également de nos projets et de nos espérances, est venue surprendre l'auteur de *Tristan*, avant la publication des deux derniers volumes de cet ouvrage. On pouvait craindre qu'il n'eût pas eu le tems de le terminer, et qu'il ne restât incomplet; car qui eût osé entreprendre de nous en donner la suite? M. de Marchangy était du petit nombre des auteurs modernes qui, comme MM. de Châteaubriant, Béranger et ce Paul-Louis Courier, mort si malheureusement, ont imprimé à leurs productions un cachet original que l'art ne saurait imiter. En essayant de marcher sur leurs traces, on risquera de reproduire et d'exagérer leurs défauts, sans jamais atteindre leurs qualités. C'est donc avec un vrai sentiment de

satisfaction que les amis des lettres nationales ont accueilli, au commencement de l'année, l'annonce de la prochaine publication de ces derniers volumes. Leur lecture ne laisse pas douter que l'auteur n'y ait mis la dernière main. Toutefois, quelques lignes de points tiennent la place de la fin du chapitre CVIII, probablement le dernier de l'ouvrage. « L'inutilité des recherches qui ont été faites pour trouver la fin de ce chapitre, qui devait être celle de l'ouvrage (disent les éditeurs), semble prouver que la subite maladie dont l'auteur a été atteint est la seule cause de cette interruption; et, quoique son intention sur la nature du dénoûment ne puisse être douteuse, nous ne regrettons pas moins de n'en avoir pu recueillir les grâces naïves et originales... Au surplus, en comparant ensemble les derniers chapitres et le sixième volume avec les précédens, il est aisé de se convaincre que cette lacune suppose deux ou trois pages au plus de texte dont nous sommes privés. »

Aujourd'hui que l'auteur de *Tristan* et de la *Gaule poétique* est entré dans cet asile où toutes les passions viennent s'éteindre, et devant lequel les inimitiés doivent cesser, l'opinion peut encore s'asseoir sur sa tombe et demander compte à l'homme public de l'emploi qu'il a fait de son pouvoir; mais peut-être sera-t-il permis à la critique littéraire de ne plus voir en lui que l'écrivain dont les travaux ont honoré sa patrie, et de lui départir l'éloge ou le blâme, en raison seulement des beautés ou des défauts qui se rencontrent dans ses productions. C'est ce que nous essaierons de faire avec impartialité, dans une *analyse* consacrée à l'examen des deux ouvrages dont nous venons de rappeler les titres, et qui sont liés étroitement par leur sujet et par leur but. E. Hérbau.

111. — * *La Bonne Ville*, ou *le Maire et le Jésuite*; par *Isidore* Lebrun. Paris, 1826; Ponthieu. 2 vol. in-12 formant ensemble VIII et 616 pages; prix, 6 fr.

Le goût du public pour tout ce qui présente des idées positives, a mis à la mode parmi nous un genre d'ouvrages pour lequel il faudra bientôt un nouveau nom : je veux parler de ce roman politique, tel que l'ont conçu et exécuté MM. *Picard*, *Lamothe-Langon* et les auteurs du *Figaro de la Révolution* et du *Ministre des finances*, qui consiste à représenter, sans sortir de la sphère de la vie commune, des événemens presque toujours liés à nos institutions, quelquefois même amenés par elles, mais en général peu influens hors du cercle qui les voit naître. J'ai signalé, en rendant compte du *Gilblas de la Révolution* (V. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 491.), le défaut capital de ce genre, le manque d'intérêt. En effet, le but même que se proposent les

auteurs, les réduit presque à faire de leur narration une espèce d'optique où viennent se peindre nos lois et nos coutumes avec leurs résultats bons ou mauvais, et leur ouvrage devient, pour ainsi dire, une pièce à tiroir où chaque chose, bonne en soi, tient à peine aux autres parties.

Nous en avons une nouvelle preuve dans *la Bonne Ville*, à laquelle je n'ai, d'ailleurs, aucun autre reproche à faire. M. Isidore Lebrun s'était déjà exercé contre les deux ordres envahisseurs que l'on comble aujourd'hui d'honneurs et de biens, dans ses brochures *sur le Sacrilége*, et *sur l'Émigration indemnisée par l'ancien régime*. Aujourd'hui, il rentre en lice pour combattre les mêmes ennemis; mais il a pris un champ plus large : tous les troubles que peuvent introduire au sein d'une ville populeuse la coterie jésuitique et la faction aristocratique naissent comme d'eux-mêmes dans la Bonne Ville : on destitue les plus honnêtes gens, les meilleurs citoyens; on poursuit des plaisanteries innocentes, comme des actes punissables; on cherche à fausser l'esprit public; on prodigue les revenus publics pour des dépenses onéreuses et inutiles au peuple : toutes choses que nous voyons arriver journellement, mais qui, réunies dans un même cadre, appuyées de l'érudition de l'auteur, qui lui fournit une grande quantité d'anecdotes peu connues, et soutenues par un style toujours correct, rapide et spirituel, ont une force que leur ferait perdre leur isolement. Je n'hésite pas à le dire : de tous les romans politiques (je me sers de ce mot jusqu'à ce que l'usage en ait indiqué un autre), que j'ai lu jusqu'à ce jour, la Bonne Ville m'a paru le plus approcher du but : je ne rétracte point ce que j'ai dit plus haut sur le manque d'intérêt; mais, ce défaut excepté, et je le crois inhérent au genre, et non à l'ouvrage, il me paraît difficile de faire mieux que M. Lebrun, malgré un certain nombre d'invraisemblances, répandues surtout dans les délibérations, où il nous présente tous ses orateurs comme étant aussi instruits que lui sur nos lois et sur la chronique scandaleuse des derniers règnes. B. J.

112.—* *Alaïs* ou *la vierge de Ténédos*, par Mme *Adèle* Daminois. Paris, 1826; Pigoreau, place St-Germain-l'Auxerrois, n° 21. In-8°. Se vend au profit des Grecs; prix, 3 fr.

Non loin de l'Hellespont est une petite île qui tire son nom du roi *Tenès*, mais dont l'ancienneté se perd dans la nuit des tems; la sûreté de son port l'avait rendue fameuse, et Virgile, dans son Énéide, en a immortalisé l'existence. C'est là que l'auteur a placé les scènes de la *nouvelle* qu'il met aujourd'hui sous les yeux du public. Alaïs, jeune grecque de Ténédos, en est

l'héroïne; elle appartient à la Grèce moderne, et par ses malheurs, son courage et ses vertus, elle peut être revendiquée, comme faisant partie de ses enfans. Le caractère naïf de la jeune vierge forme une heureuse opposition avec l'austérité du caloyer (religieux grec) Athanase, et la fougeuse témérité d'Aristide, avec la douleur morne et silencieuse de Zagoria, père d'Alaïs : un musulman, le voluptueux et cruel Sélim offre en raccourci les traits distinctifs des hommes de sa nation, et ces principaux personnages parlent et agissent de manière à captiver l'intérêt des lecteurs. Mme Daminois, déjà connue par de nombreux ouvrages, a mis dans celui-ci toute la grâce qui pouvait faire ressortir le sujet qu'elle a choisi; elle a d'ailleurs consacré le produit de cette nouvelle aux malheureux Grecs, et cette pensée, qui semble lui avoir servi d'inspiration, a donné encore plus d'éclat à son talent, et assure une grande vogue à son ouvrage. J.

113. — *Les Époux malheureux*, ou *le Voyage à Moscou*, par Mme Ducloz. Paris, 1826; l'auteur, rue de Cléry, n° 72. 2 vol. in-12, ensemble 426 p.; prix, 5 fr.

Une note nous annonce, dès la première page, que la plupart des personnes dont il est question dans ce livre existent encore, et que l'auteur a seulement changé leurs noms; ce qui ferait supposer que ce n'est point ici un roman, mais un récit d'aventures et de calamités réelles, et non fictives. Cependant, les situations et les incidens, qui se succèdent avec rapidité, sont plutôt bizarres, extraordinaires, invraisemblables, que simples, naturels et touchans. On lit avec intérêt la narration, moins par un sentiment d'affection et de sympathie pour les deux époux, victimes d'une longue suite d'infortunes, que par un mouvement de curiosité.

La manière dont Charles fait la connaissance ou plutôt la rencontre de Julie, et, près de mourir d'amour pour elle, finit par obtenir son cœur et sa main; la conduite peu délicate d'un jeune homme, appelé *Emile*, camarade d'études et ami de Charles, qui devient son rival et fait à Julie la déclaration très-inconvenante de la tendresse qu'elle lui a inspirée; le voyage des deux époux qui s'arrêtent dans quelques villes d'Allemagne, en allant rejoindre l'armée française en Russie; la déplorable catastrophe qui livre Julie à la brutalité d'un cosaque, que Charles tue entre ses bras; la singulière délivrance d'Émile, fait prisonnier par les Russes, puis, reçu dans un château où sont des amazones masquées, condamné à être fusillé, atteint d'une balle, sauvé par la jeune et belle châtelaine qui lui raconte sa propre histoire, aussi dénuée de vraisemblance que

toutes celles des autres personnages du roman, et qui lui offre inutilement sa fortune et sa main; beaucoup d'autres singulières vicissitudes qui se rattachent au terrible drame de l'incendie de Moscou et de la retraite des Français, dont plusieurs milliers meurent à la fois par le froid et par la faim; la conservation miraculeusement prolongée de Julie, de sa vie et de sa beauté, au milieu des plus cruelles épreuves et de tous les genres de souffrances; enfin, la mort de cette héroïne, et l'envoi en France du cercueil qui renferme ses restes, la circonstance fatale qui fait que Charles se trouve voyager dans la même voiture dans laquelle est transporté le corps de son épouse; la mort volontaire de cet infortuné jeune homme, à peine âgé de 21 ans,... tels sont quelques-uns des événemens et tel est le dénouement tragique de cette lamentable histoire, écrite d'un style rapide, mais très-négligé, même incorrect, sans aucune réflexion ni pensée morale, qui ne mérite ni des éloges (car c'est la production d'une imagination malade et d'une plume fort peu exercée), ni une critique sévère : car c'est l'ouvrage d'une dame. Peut-être, en mêlant des fictions à des vérités, elle a voulu consacrer le souvenir de personnes qui lui furent chères : peut-être a-t-elle en effet connu deux jeunes époux éprouvés par de grands malheurs et moissonnés par une mort cruelle, à la fleur de leur âge, dans cette campagne désastreuse qui ouvrit le gouffre ensanglanté dans lequel fut précipitée cette nation si courageuse et si fière, naguère triomphante, qui s'était avancée avec confiance, sur la foi d'un chef aventureux, sous une longue avenue de lauriers. M. A. J.

114. — *La Religieuse d'Arrouca.* Paris, 1826; Baudouin frères. In-12 de 156 pages; prix, 3 fr.

Édouard Pembroke, attaché à l'état-major de l'armée anglaise, voyageait dans la partie du Portugal qui est située entre le Mondego et le Douro. Dans le cours de son voyage, il alla visiter le couvent d'Arrouca. Il y rencontra une jeune novice, Catherine, qui, peu de temps après, lui consacra les plus tendres soins, lorsque, défendant les approches du couvent contre un parti Français, il eut été dangereusement blessé. Chez lui, la reconnaissance; chez la jeune portugaise, l'intérêt et la pitié, devinrent l'origine d'un amour passionné. Bientôt, Catherine, entraînée, consent à renoncer à sa pieuse vocation; mais pour obtenir l'annulation de ses vœux, l'appui de son oncle, grand inquisiteur à Coïmbre, lui est nécessaire. Édouard la suit dans cette ville, où il attend avec anxiété le résultat de sa visite. Depuis cet instant, la destinée des deux amans est enveloppée

d'une sorte de mystère : Catherine ne fait point connaître la décision de son oncle à Pembroke, que le désespoir conduit à l'armée, où il s'expose aux plus grands dangers, indifférent à la conservation d'une vie désormais sans charmes pour lui. Plus tard, il ne retrouve celle qu'il aime que pour la voir mourir entre ses bras. Telle est l'analyse du roman que nous venons de lire; comme on le voit, les incidens y sont peu nombreux ; le style, ordinairement simple, devient quelquefois prétentieux et même obscur, lorsque l'auteur, qui d'ailleurs rencontre souvent des pensées fines et vraies, cède au désir de paraître profond. L'histoire de la religieuse d'Arrouca paraît avoir été inspirée par la nouvelle de Mme de Duras : on trouve entre ces deux ouvrages plus d'un rapport ; et les éditeurs du dernier, en adoptant le même format et la même impression, ont semblé manifester le désir de le voir placé à côté d'*Ourika*. A—E.

Beaux-arts, archéologie, numismatique.

115. — * *Œuvres complètes de Palladio, nouvelle édition* contenant les quatre livres, avec les planches du grand ouvrage d'*Octave* Scamozzi et *le traité des termes;* le tout rectifié et complété d'après des notes et des documens fournis par les premiers architectes de l'école française; par Chapuy, ex-officier du génie maritime, ancien élève de l'École polytechnique, et *Amédée* Beugnot, architecte de Paris. Paris, 1826; Corréard, rue Traversière Saint-Honoré, n° 33. L'ouvrage se composera de *trente livraisons in-folio*, composées chacune de dix planches et d'environ deux feuilles et demie de texte. Il en a déjà paru dix. Prix de chaque livraison, 6 fr.

L'architecture, fille de la nécessité et du génie, porte dans tous ses ouvrages l'empreinte de cette origine : humble avec les humbles, à la voix des puissans de la terre, elle bâtit des palais somptueux et élève des temples à la divinité.

Toutes les nations anciennes ont eu un caractère d'architecture qui leur était propre ; les Égyptiens, les Indiens, les Grecs, les Arabes, et même les nations de l'Europe occidentale, dans le moyen âge, ont laissé des monumens qui offrent, entre eux, la différence qui existait entre les usages religieux et civils de ces nations, le climat qu'elles habitaient et les matériaux que fournissait le sol. L'Europe moderne seule, si fière de sa civilisation et de ses lumières, a tout emprunté aux tems anciens : l'éclat dont elle brille n'est que le reflet de celui de l'antiquité; mais, ainsi qu'il arrive souvent

aux imitateurs, on a fait, en Europe, un usage maladroit d'une architecture créée pour d'autres besoins et pour un autre climat. N'est-il pas étrange, par exemple, de voir sur les bords de la Sprée et de la Néva, sous un climat rigoureux où l'hiver amoncèle les neiges, des monumens empruntés au ciel toujours pur de la Grèce?

Après la barbarie du moyen âge, lorsque le commerce devint une source de puissance et de richesse, on vit, en Italie, un grand nombre de petites républiques rivaliser d'efforts et de gloire; Venise, la première, peut-être, appela les arts dans son sein. Fondée par de malheureux fugitifs, échappés au fer des barbares qui finirent par renverser l'empire romain, Venise, soutenue par le courage que fait naître le besoin de l'indépendance, était devenue une puissance redoutable, et il est digne de remarque que cette république fut détruite, au nom d'un grand peuple qui appelait les autres nations à la liberté. Bâtie au milieu des lagunes, ses palais baignés par la mer et par les canaux qui lui servent de rues, offraient des difficultés d'exécution qui tournèrent au profit de l'art : partout le génie de l'homme sort vainqueur des obstacles; aussi, il n'existe peut-être pas de pays qui ait produit un aussi grand nombre d'architectes habiles que Venise; cette ville, maintenant déchue de toute puissance politique, et dont les flots de la mer finiront peut-être par reconquérir le sol qu'elle leur avait ravi, vivra éternellement dans les productions des arts qu'elle a si libéralement protégés. Titien, l'émule de Raphaël, Le Tintoret, Paul Véronèse, Schiarone et beaucoup d'autres, ont illustré l'école vénitienne; Sansorino, Bartolomeo Bregno, Scarpagnino, Bergamasco, Palladio, da Ponte, deux fois vainqueur de Palladio (1), Scamozzi, etc. servent encore de modèles; et, parmi les sculpteurs que la république de Venise s'honorait d'avoir produits, il en est un, Canova, dont la perte récente a fait naître des regrets qui ne sont pas encore calmés.

Dans le nombre des architectes que je viens de nommer, il en est un dont les travaux et les écrits sont devenus l'objet d'une étude constante et d'une admiration bien méritée. Palladio est celui qui a su le mieux appliquer l'architecture grecque

(1) En 1577 et en 1589, lorsqu'il fut question de restaurer le palais ducal et de bâtir le pont de Rialto en pierre. (Cicognara; *le Fabbriche più cospicue di Venezia.*)

à nos édifices et à nos besoins modernes. Son génie plane encore sur Venise; Vicence lui doit ses plus beaux édifices, et les habitans se félicitent encore de posséder des *délices palladiennes;* car c'est ainsi qu'ils appellent les palais construits par Palladio. Fort de son génie, fort de ses études, ce célèbre architecte a laissé des traités dont MM. Chapuy et Beugnot publient une édition nouvelle, avec les augmentations que le titre indique. Les planches jointes à ces traités en sont une partie très-importante; M. Chapuy s'est servi, pour les reproduire, de la lithographie, cet art encore nouveau et qui, déjà, satisfait à tant de besoins; ce travail est fait avec une netteté et une précision, telles qu'on peut l'exiger, lorsqu'il s'agit d'une étude que le compas dirige.

Je ne doute pas que cette nouvelle édition, pour laquelle MM. Chapuy et Beugnot ont invoqué le secours des architectes de Paris les plus célèbres, ainsi qu'ils l'on fait connaître par l'avertissement placé en tête de l'ouvrage, n'obtienne le succès qu'elle mérite; elle me semble propre à lever beaucoup d'incertitudes que les premières éditions avaient laissé subsister, et à remplacer, dans les mains de ceux qui étudient l'architecture, plusieurs traités dont la rareté et le défaut de concordance rendaient l'usage difficile, et la possession très-dispendieuse.

116.—* *Cathédrales françaises*, dessinées et lithographiées par Chapuy, ex-officier du génie, ancien élève de l'École Polytechnique; avec un *texte historique et descriptif*, par *J.* de Jolimont, membre de plusieurs académies, auteur de plusieurs ouvrages sur les mœurs et les antiquités du moyen âge; publiées par Engelmann, imprimeur-lithographe, à Paris. L'ouvrage entier contiendra, en trente-six livraisons, la description d'environ vingt-cinq cathédrales. Chaque livraison, composée de cinq planches et d'une feuille de texte, format grand Jésus in-4°, coûte 6 fr. avec les épreuves sur papier blanc vélin, et 10 fr. avec les épreuves sur papier de Chine.

J'ai déjà rendu un compte particulier de cette entreprise (*Rev. Enc.*, t. xx, p. 403), à l'occasion des deux premières livraisons relatives à la cathédrale de Paris; depuis, il en a paru quatre autres qui comprennent les cathédrales d'Amiens et d'Orléans. Ces dernières livraisons méritent, à tous égards, les éloges que j'ai donnés aux deux premières, et le soin que M. Chapuy met dans son travail est un sûr garant que, jusqu'à la fin, il sera digne de l'attention des artistes. Cet ouvrage a éprouvé un peu de lenteur dans sa marche; pour mon compte, je ne m'en plains pas; j'ai toujours présent à la pensée cet adage du poëte:

Sat citò qui sat benè ; ce que notre bon La Fontaine a exprimé à sa manière, en disant :

Le tems ne fait rien à l'affaire.

Mais, en général, le public aime à jouir vite, et M. Chapuy, qui avait voulu tout à la fois faire les dessins, surveiller l'exécution, et se livrer aux soins matériels de la publication de l'ouvrage, avait pris une tâche au-dessus de ses forces; de là, le retard des troisième et quatrième livraisons. M. Engelmann s'étant chargé de toute la partie commerciale de l'entreprise, M. Chapuy a pu se livrer entièrement à ses travaux d'artiste, et les cinquième et sixième livraisons ne se sont pas fait attendre. La *cathédrale de Reims*, l'un des monumens les plus importans de l'architecture à ogive, fera l'objet des septième, huitième et neuvième livraisons qui doivent bientôt paraître ; les différentes cérémonies du sacre et les décors qui ont été composés à cette occasion fourniront des dessins extrêmement curieux, et qui auront un double intérêt historique. Ces livraisons, devant contenir un plus grand nombre de planches, coûteront 24 fr. Au reste, chaque cathédrale peut être acquise séparément; mais alors le prix en est porté à 8 fr. et à 12 fr. pour chaque livraison.

En consacrant son tems et son talent à reproduire toutes les principales églises de France, dans un même format, de manière à en former un corps d'ouvrage, M. Chapuy a rendu un véritable service aux arts comme à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des monumens, et je suis persuadé que cette entreprise aura tout le succès qu'elle mérite. J'ai déjà parlé du texte à l'occasion des deux premières livraisons : celui des quatre suivantes offre le même intérêt; il contient, outre la description exacte de chaque monument, les détails historiques qui s'y rattachent et qui méritaient d'être rappelés. Il y a donc de l'accord dans cet ouvrage, ce qui finit toujours par être remarqué.

P. A.

117. — *Essai sur les médailles antiques de* Cunobelinus, roi de la Grande-Bretagne, et *Description* d'une médaille inédite de ce prince, par M. le Mis *Roger de* La Goy. Aix, 1826; imprimerie d'Aug. Pontier. In-4° de 20 p., avec une planche gravée au trait.

Les amis de la numismatique liront avec intérêt ce petit traité dans lequel M. de La Goy cherche à prouver que l'on a eu tort de penser jusqu'ici, d'après l'autorité d'Eckhel, que les Bretons n'avaient point eu de monnaie particulière jusqu'au tems où ils furent soumis par les Romains. Plusieurs passages

de César, de Polydore-Virgile, et de divers historiens de la Grande-Bretagne, prouvent, au contraire, que les Bretons se servaient, sous leurs anciens rois, de pièces de bronze et de cylindres de fer. M. de La Goy décrit plusieurs médailles de bronze qui portent des types divers et qui ont pour légende, le mot CVNO et CVNOBILIN. Il les attribue, avec une grande apparence de raison, au roi CUNOBELINUS, dont les fils *Cataractacus* et *Togódumnus*, selon Dion Cassius, furent contemporains de l'empereur Claude. Ce Cunobelinus, fameux dans les annales bretonnes, est celui dont Shakespeare a fait le héros de sa tragédie de *Cymbeline*. Toutes les médailles connues avec ce nom sont citées dans les ouvrages de numismatistes anglais, et aucune d'elles n'a été découverte en France : cette particularité appuie encore l'opinion de M. de La Goy, et sa découverte remplit une lacune dans nos médaillers, en y plaçant des monnaies de la Grande-Bretagne dont ils avaient été privés jusqu'à présent. Ce premier ouvrage de l'auteur doit l'encourager à continuer ses travaux numismatiques. DUMERSAN.

118.— *La Grèce*, scène lyrique, chantée par Mlle Frémont au concert du 9 mai donné au Vauxhall par messieurs les amateurs; paroles de M. A., musique de *J.-A.* DELAIRE, réduite avec accompagnement de piano par l'auteur : Mme Dorval, rue de la paix, n° 9. 18 planches in-folio; prix, 7 fr. 50 c.

Cette scène, parfaitement disposée pour la musique, ne pouvait manquer d'inspirer des chants heureux. Ceux qui l'ont entendue ont pu s'apercevoir que M. Delaire a une grande connaissance des effets d'orchestre, et fait des divers instrumens un emploi extrêmement judicieux. Bien que ce morceau perde à être réduit au piano, on y trouvera toujours des formes de chant larges et régulières. Les chœurs à trois parties qui reprennent les motifs executés d'abord à voix seule, sont d'un effet agréable, mais un peu monotone. La partie de la cantate où M. Delaire a le mieux réussi est, à mon avis, la cavatine à trois tems : *Remplissez un sort glorieux*. L'*agitato* qui suit retombe un peu dans les tournures ordinaires à ce genre de mouvement : on y rencontre une imitation à l'octave qui n'est pas neuve, mais qui produit toujours une forte impression. Au demeurant, cette *scène lyrique* sera sans doute recherchée, non-seulement de tous les amis des Grecs, mais encore de tous les amateurs de la bonne musique.

Puisque nous avons eu l'occasion de parler de M. Delaire, nous dirons un mot d'un *stabat* de sa composition, exécuté à Paris il y a quelque tems, et qui a été entendu avec le plus grand plaisir par les connaisseurs. Cet ouvrage se compose de

quatorze morceaux dont la réunion forme un ensemble fort satisfaisant. L'introduction consiste dans un contrepoint à quatre parties, écrit avec une grande correction et qui annonce bien la gravité du sujet. Le duo avec chœur *quæ mœrebat et dolebat* est plein de grâce. La fugue à deux sujets *quis posset non contristari* m'a semblé mal adaptée aux paroles; peut-être cela ne tient-il qu'à l'habitude vicieuse que l'on a prise d'exécuter les morceaux de ce genre par saccades et d'une manière tout-à-fait dépourvue de grâce et d'expression. Je suis forcé de passer sur beaucoup de morceaux de cet ouvrage qui me fourniraient des remarques de quelque intérêt; mais je ne puis m'empêcher de faire au moins mention de trois versets qui offrent des mélodies charmantes, le *solo* de tenore *vidit suum*, le chœur des dessus *tui nati* et le chœur *a due*, *virgo virginum*; l'accompagnement de violoncelle employé fort à propos dans ce dernier morceau rappelle l'air charmant de *Joseph : hélas quand la mort trop cruelle*. Je dirai aussi un mot d'un autre numéro, mais ce ne sera pas pour lui donner des éloges : l'auteur y a reproduit le chant ecclésiastique du *stabat*, en lui imposant un rhythme qui lui ôte tout son charme; il n'est pas plus heureux lorsqu'il représente ce même chant avec un accompagnement plaqué : dans ce genre d'harmonie qui n'est autre chose que du contrepoint de première espèce, on doit surtout éviter les accords *blancs*, c'est-à-dire qui ne portent que l'octave ou la quinte, et c'est ce que M. Delaire n'a point fait. Son contrepoint fleuri sur un plain-chant idéal est dur et peu chantant. La fugue finale offre une entrée vicieuse, celle de la basse succédant au soprano; on doit éviter cette forme qui écarte trop l'harmonie. En général, bien que M. Delaire soit un fort bon harmoniste, c'est toujours dans les morceaux simples et gracieux que son talent se montre avec plus d'avantage, et nous croyons pouvoir annoncer que c'est sous ce rapport que ses compositions obtiendront du succès.

J. A. L.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

119. — * *Compte rendu des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, pendant le second semestre de* 1825; par M. *C.* Breghot du Lut, président. Lyon, 1826; imprimerie de G.-M. Barret. In-8° de 44 pages.

On remarque, dans cette courte notice, des détails intéressans sur la formation de l'*école d'arts et métiers* dont le major général Martin a doté la ville de Lyon, lieu de sa naissance.

L'Académie, consultée sur l'organisation de cette école, a pris les meilleurs moyens de recueillir tout ce que l'on sait sur ces établissemens, et de connaître ce que l'on fait avec le plus de succès. Elle ne s'est pas bornée à consulter les livres; l'un de ses membres a été chargé de visiter les écoles actuelles et d'interroger les plus habiles professeurs, et surtout M. Ch. Dupin. On veut que cette *école de La Martinière* contribue efficacement aux progrès de l'industrie lyonnaise, qu'elle soit dans tous les tems *un rempart contre les dispositions hostiles des Anglais*. Il semble que de long-tems nos industrieux compatriotes n'auront rien à craindre de ces dispositions, et qu'ils sont beaucoup trop avancés dans la carrière pour que leurs rivaux de la Grande-Bretagne les atteignent promptement, même avec les immenses ressources de leurs capitaux, de leurs machines et de leur industrie; mais l'émulation des Lyonnais n'en sera ni moins utile à la prospérité de leurs fabriques, ni moins honorable pour l'industrie française, ni moins avantageuse pour tout le monde commercial. Lorsque la nouvelle école sera complétement organisée et en pleine activité, l'instruction qu'elle répandra ne sera pas confinée dans les ateliers de Lyon, quoiqu'elle soit dirigée spécialement vers les besoins de la capitale des manufactures françaises : tous les arts mécaniques et chimiques en profiteront. C'est en secondant ainsi les vues d'une administration bienfaisante et éclairée que les sociétés savantes rendent le plus de services, et méritent le mieux la reconnaissance publique.

A la fin de ce *compte rendu*, M. le président proteste contre la centralisation qui prétend rassembler à Paris tous les talens aux dépens des provinces, auxquelles on ne laisserait d'autre emploi que celui de fournir au département de la Seine des vivres et des matières premières, y compris les hommes et leurs facultés. Tous les vrais amis de la France partagent son opinion et ses regrets : ils ne peuvent voir sans inquiétude l'accroissement prodigieux d'une ville unique, où l'on établit chaque jour encore plus de fabriques nouvelles que de couvens dans les provinces; où l'activité, toujours stimulée, s'empare peu à peu du commerce de toute la France, et ne porte ses regards sur le territoire français que pour y chercher de nouveaux alimens pour ses fabriques. L'intérêt général, d'accord avec l'équité, sollicite un partage plus égal des biens de la société et des maux que l'on ne peut en séparer. Rien ne fait présumer que ce grand changement soit préparé; il semble, au contraire, que la centralisation fasse de jour en jour de nouveaux progrès, et que les provinces soient encore menacées de nouvelles pertes. F.

Ouvrages périodiques.

120. — * *Le Spectateur militaire*, ouvrage périodique. Paris; avril, mai et juin, 1826. Anselin et Pochard; bureau du Spectateur militaire, rue Neuve-Saint-Roch, n° 24; prix de l'abonnement, 30 fr. par an; 18 fr. pour six mois; 10 fr. pour trois mois.

Il est aujourd'hui peu de sciences qui n'aient plusieurs journaux spécialement consacrés à leurs progrès. Celle de la guerre n'en comptait guère que deux en France, et l'un de ces recueils était publié avec l'approbation du ministre. On avait inscrit sur la couverture les noms de beaucoup d'officiers et d'administrateurs très-distingués, dont l'influence ministérielle a sans doute alarmé l'indépendance, puisque pas un d'eux n'y a fait imprimer une ligne. Voici quelques officiers-généraux ou supérieurs, qui, sans prospectus, sans annonces emphatiques, sans liste de rédacteurs préalables, lancent dans le monde un nouveau journal militaire. Jusqu'ici, l'on n'y trouve aucun article de remplissage, et, si l'entreprise se soutient dans la même ligne, il est impossible qu'elle n'obtienne pas un grand succès. — Les mémoires que nous trouvons dans les trois premiers cahiers, sont: 1° de l'emplacement et de la population des capitales, considérées sous le rapport militaire, par le lieutenant-général Lamarque; 2° observations sur l'éducation militaire, par le général Fririon; 3° observations sur les siéges de Saragosse et de Burgos, appliquées à la défense des places en général, par le général Valazé; 4° des principales opérations de la campagne de 1813, par le général Pelet; 5° de la nécessité d'organiser un corps d'hospitaliers militaires, par M. D.; 6° sur l'histoire de Napoléon et de la grande armée en Russie, par le colonel Marbot; 7° de l'importance des places fortes, notes de Napoléon sur un écrit du lieutenant-général Sainte-Suzanne; 8° historique des travaux de la 32e demi-brigade; 9° notice nécrologique sur le maréchal Suchet, *duc d'*Albuféra, par le général Lamarque; 10° mémoire sur les guerres de 1809, par le général Pelet; 11° Examen d'un ouvrage du général Andréossy, par le colonel Bory de Saint-Vincent; 12° des principales opérations de la campagne de 1813, par le général Pelet; 13° sur un écrit du capitaine de génie Villeneuve, au sujet de l'armement des places, par le général Valazé; 14° sur les modes actuels de remplacement et de rengagement, ouvrage de M. Tarbé des Sablons, par M. A.-A. C.; 15° Annonces de divers ouvrages. Tous ces morceaux sont saillans par les faits et par le style. Nous signalerons

particulièrement l'examen des ouvrages de MM. de *Ségur* et *Gourgaud* qui ont fait tant de bruit. M. Marbot, dans cet important article, n'a eu d'autre but que la recherche de la vérité historique, et l'on est forcé, après l'avoir lu, de la trouver chez le général Gourgaud, plutôt que chez M. de Ségur, dont les tableaux sont fort dramatiques et annoncent un grand talent d'écrire, mais paraissent trop souvent manquer d'exactitude. On est d'autant plus surpris que M. de Ségur ait fait quelques emprunts à M. *Labaume*, « auteur d'une relation justement critiquée, qui lui-même emprunta de telles horreurs à un écrivain allemand qui les avait probablement inventées pour donner le cauchemar aux bonnes femmes de la Germanie. » Le colonel Marbot, militaire consommé, écrivain pur et correct, critique spirituel, avait autrefois écrasé de sa logique pressante une production du général Rogniat, dont les plans ne tendaient qu'à bouleverser les principes de l'art, ainsi que l'organisation de l'armée; il combat aujourd'hui ce genre de style romantique qui voudrait envahir le domaine de l'histoire, en s'introduisant dans la manière d'écrire sur les combats et sur les grandes opérations stratégiques. C. N.

121. — * *Revue américaine*, journal mensuel. N° 1. (Juillet 1826.) Ce journal est publié à Paris, par cahier de 8 à 10 feuilles et plus, in-8°. On s'abonne chez Sautelet, rue de la Bourse; prix de l'abonnement, 40 fr. pour l'année, à Paris; 46 fr. pour les départemens; 54 fr. pour l'étranger.

Ce nouvel ouvrage périodique vient, comme la *Revue britannique*, la *Bibliothèque allemande* (voy. ci-après, p. 231), et quelques autres recueils du même genre, servir de supplément et de complément à notre *Revue Encyclopédique*, qui, par cela même qu'elle embrasse dans son plan toutes les nations rapprochées et comparées, ne peut point faire connaître avec les développemens convenables, tous les travaux et les progrès importans qui caractérisent l'activité intellectuelle de chacune d'elles. Nous devons nécessairement nous borner à un aperçu très-sommaire sur chaque pays; et ce coup-d'œil général peut suffire à l'homme du monde et au philosophe. Mais les hommes qui s'occupent d'études spéciales sur une branche de nos connaissances, ou sur une nation en particulier, ont besoin de documens plus circonstanciés et plus complets. La situation actuelle du vaste continent de l'Amérique, l'accroissement de la population et de l'industrie dans les États-Unis du nord, l'organisation définitive des républiques du sud, l'entier affranchissement de ces colonies espagnoles, si long-tems assujéties à la plus dure dépendance, l'établissement du régime représentatif et constitu-

tionnel au Brésil dont l'Empereur a donné à sa nation et adopté, pour le Portugal, une charte calquée sur notre charte française, et perfectionnée dans plusieurs de ses dispositions, rendaient plus nécessaire que jamais un journal uniquement consacré à cette jeune Amérique, qui donne déjà d'utiles et importantes leçons à la vieille Europe. Il nous reste à parler du premier cahier de la *Revue américaine*, établie sous le plus noble patronage, et qui fait bien augurer de ce recueil.

La table des matières présente cette division : *histoire; documens officiels; sciences physiques, politiques et morales; applications des arts à l'industrie, et commerce; mélanges.* La littérature est une division naturelle des connaissances humaines, qui n'est pas négligée en Amérique, et qui ne sera point omise dans la *Revue américaine*, quoiqu'elle ne paraisse point dans ce cahier; car elle ne peut se contenter de la place qu'on lui assignerait dans la section des *mélanges*, où les rédacteurs annoncent qu'ils publieront des extraits « qui auront pour objet de faire connaître les mœurs, la littérature et les beaux-arts en Amérique. Nous désirons que bientôt les républiques du Sud puissent nous intéresser sous ce dernier rapport. Nécessairement, elles fournissent peu jusqu'à présent; mais nous nous empresserons de recueillir leurs premiers essais. » Dans les circonstances actuelles, ce qu'il importe le plus de connaître, c'est le point de départ de ces républiques, et le chemin qu'elles ont déjà fait. Elles ne pouvaient être sans littérature indigène; et cette littérature, peu estimable sans doute en elle-même, doit cependant être étudiée, non pour l'utilité des lettres, mais pour l'histoire de l'esprit humain. La *Revue américaine* nous ferait encore mieux connaître l'Amérique du sud, si elle offrait des extraits des livres qu'on y lit, si elle citait des chants nationaux, des contes populaires; si elle entrait dans quelques détails sur l'éloquence de la chaire et du barreau, etc. A ces recherches sur l'histoire de la littérature se joindront naturellement celles qui concernent les beaux-arts.

Il ne suffit pas non plus de suivre les progrès de l'industrie, dans les nouvelles républiques; un journal consacré spécialement à l'Amérique, une *revue* contracte l'engagement de nous apprendre ce qu'*était* l'industrie avant l'établissement des républiques; car elle n'était pas absolument nulle. Il importe de savoir quels travaux, quelles exploitations réussissaient alors dans ces régions immenses, quels arts y étaient exercés avec quelque succès; car partout où des villes considérables se sont élevées, avec le luxe des édifices publics, civils et religieux, il y a nécessairement des arts.

Ce cahier présente un bon résumé de ce que les ouvrages périodiques ont publié sur l'Amérique. L'esquisse historique, qu'on lit au commencement, n'est pas suffisante, sans doute; mais elle ne pouvait être plus étendue. Le *Journal d'un jeune américain retenu au Chili pendant le cours des événemens révolutionnaires* est instructif et plein d'intérêt; mais l'instruction qu'il donne est incomplète, et quelquefois inexacte. L'*Esquisse historique sur Buénos-Ayres* paraît trop courte : cette république a offert au monde un spectacle si nouveau, si remarquable à tous égards, que l'on ne peut entamer son histoire, sans être entraîné par la nature des événemens, sans les développer autant qu'il est nécessaire pour en donner une idée assez complète. La section des *documens officiels* est ici la plus importante; mais, à cause de son importance, les journaux quotidiens ont déjà publié tous ceux que l'on trouve dans ce cahier, et cet ordre de publication sera maintenu dans tous les tems. On lit, dans une note sur les effets de la liberté du commerce, quelques observations dont la justesse peut être contestée. On ne peut douter que la liberté illimitée des importations ne retarde l'établissement des manufactures dans un pays, et qu'il n'y ait des arts dont une nation ne peut se passer, si elle veut être et demeurer indépendante. Si elle était dans la nécessité de se procurer par la voie du commerce extérieur ce qui est nécessaire à sa défense, elle aurait manqué de prudence et de sagesse. Les besoins de la guerre la plus juste sont nombreux, variés, immenses; que chacune des nouvelles républiques prenne les moyens les plus prompts et les plus sûrs pour naturaliser sur son territoire tous les arts qui concourent à repousser les agressions extérieures. Lorsqu'un état n'a plus rien à redouter au dehors, lorsque son indépendance ne peut plus être menacée, il est tems d'y ouvrir les ports à un commerce libre, à tous les produits des fabriques étrangères.

Notre littérature périodique va s'enrichir d'un bon journal de plus. Le tems viendra peut-être où les rédacteurs s'apercevront que les publications mensuelles reviennent trop souvent, qu'un coup d'œil jeté sur un plus grand nombre d'objets, à de plus longs intervalles, satisferait encore mieux la curiosité et l'esprit de recherche, et qu'une *revue trimestrielle* présenterait aux lecteurs un tableau tout aussi complet et encore plus instructif des progrès du Nouveau-Monde dans la civilisation, les arts et les améliorations morales.

122. —* *La France Chrétienne*, journal religieux, politique et littéraire. Paris, 1826. — Ce journal paraît, depuis le mois

d'avril 1826, le samedi de chaque semaine, par livraisons de trois à quatre feuilles; prix de la souscription, 60 fr. pour l'année; 33 fr. pour six mois; 17 fr. pour trois mois; on s'abonne au bureau du JOURNAL, rue d'Artois, n°. 24.

Ce Recueil continue de mériter l'estime qu'il inspira, dès la publication de son premier cahier, aux amis d'une sage liberté, en leur faisant connaître, dans un article préliminaire, écrit avec une énergique franchise, les intentions de ses rédacteurs. Il nous suffira de reproduire ici quelques traits de ce tableau, remarquable sous plus d'un rapport, pour mettre nos lecteurs à portée d'apprécier cette nouvelle publication périodique. « Notre première et sévère attention se fixera sur l'état religieux et moral de l'Europe. Cette Europe est chrétienne : *quatre-vingt-dix millions* de *catholiques*, *quarante-six millions* de *Grecs*, *quarante millions de protestans* peuplent ses divers états; et cependant, sa plus belle province, cet Orient que le ciel a favorisé d'un climat si doux, d'une terre si fertile; cette Grèce, mère des lettres, des sciences, des arts, de la civilisation de l'univers qu'elle remplit d'un impérissable souvenir, est livrée depuis six ans à toutes les vengeances d'une stupide et cruelle tyrannie... Dans cette lutte des martyrs contre les bourreaux, de la liberté contre la barbarie, la politique stationnaire de l'Europe laisse, impassible et muette, égorger la population, pour ne pas se disputer le territoire : l'Angleterre craint que la Russie, maîtresse du Bosphore, ne s'ouvre vers l'Indostan une route plus facile et plus prompte; la Russie prévoit que l'Angleterre, après avoir porté son trident sur la Méditerranée, abandonnera le chemin si long du cap de Bonne-Espérance pour envahir sur la mer Noire le commerce de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie; l'Autriche voit sa perte dans l'agrandissement des nations rivales, et tous tremblent que la Grèce victorieuse et indépendante ne prenne place parmi les peuples civilisés, et n'organise, au profit du patriotisme et de la liberté, ce beau pays que l'ambition européenne convoite, ces îles qu'elle se partage en idée, ce commerce et cette route que chacun désire et que personne n'ose conquérir. Les Turcs laissent le champ libre à toutes les espérances; les Hellènes ferment la porte à toutes les ambitions de l'Occident : voilà la source de cette homicide neutralité qui doit lasser à la longue le patriotisme des fils de Miltiade et de Léonidas, livrer le courage au nombre, l'indépendance à la servitude, le christianisme à l'infidélité... Est-on neutre ou complice, en restant impassible entre les victimes et les bourreaux? n'est-ce pas plutôt l'intérêt éphémère et personnel de quelques ministres

qui l'emporte sur l'intérêt immuable de l'honneur, du christianisme et de l'humanité? » Après avoir démasqué la conduite d'une secte ambitieuse et formidable « qui ne cessa jamais de dénaturer la religion, » et de l'exploiter à son profit, et après avoir tracé un tableau frappant de vérité, de l'état politique actuel de l'Europe et des deux Amériques, l'auteur s'arrête à la France, et présente une rapide esquisse de la position où elle se trouve aujourd'hui. Les cahiers suivans renferment des articles d'une dialectique vigoureuse, principalement dans les deux sections générales, *littérature* et *politique;* mais dont la première ne se borne pas à rendre compte d'ouvrages purement littéraires, puisqu'elle offre, par exemple, une analyse raisonnée du célèbre *Mémoire* de M. de *Montlosier*, du *Mémorial catholique*, du *Mémoire* pour M. *Ouvrard*, d'une brochure intitulée : *Napoléon devant ses contemporains*, etc., et contient, en outre des *épîtres d'un chrétien à un catholique romain.* On y remarque aussi des articles pleins d'érudition et de goût, notamment deux analyses des œuvres complètes de MM. Jouy et Châteaubriand. Dans la section *politique*, on trouve d'abord les *sessions des Chambres;* le compte rendu de chaque séance est impartial, mais sévère, et souvent accompagné d'importantes réflexions. Il en est de même pour les *Tribunaux.* Un rédacteur, homme d'esprit, sous le nom de *Semainier*, donne, dans une piquante chronique hebdomadaire, des détails sur tout ce qui a le plus excité l'attention du public pendant les huit derniers jours écoulés.

123. — * *Documens relatifs à l'état présent de la Grèce*, publiés d'après les communications du Comité philhellénique de Paris. Premier numéro. Paris, juin 1826; F. Didot père et fils. In-8° de 64 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Ce recueil peut être considéré comme une continuation des *Chroniques du Levant*, que publiaient les mêmes éditeurs (v. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 229), et doit inspirer autant d'intérêt et de confiance aux partisans de la cause des Hellènes. Les auteurs se proposent d'y consigner, sous la forme la plus simple, les derniers événemens militaires de la Grèce, le détail de ses forces et de ses besoins, les actes publics de son gouvernement, et d'une autre part, les divers témoignages de l'opinion française et européenne, les formations de Sociétés philantropiques, les souscriptions, les secours; enfin, tous ces actes qui sont comme la protestation permanente des nations civilisées en faveur de la nation grecque. « De simples détails, disent-ils, des faits recueillis sur les lieux, sans intention et sans système, deviendront souvent la plus puissante réfutation de ces calomnies

odieuses, de ces sophismes meurtriers contre un peuple, dont il suffit bien de protéger le massacre, sans insulter à son martyre. » — Ce premier numéro contient, suivant la division que nous venons d'indiquer, trois sections : — 1° *Faits et événemens militaires ;* — 2° *Actes du gouvernement ;* — 3° *Témoignages de l'opinion publique en faveur des Grecs.* — Parmi les nombreux documens insérés dans la 1re section sur les derniers momens de Missolonghi, nous croyons devoir citer des extraits d'une lettre particulière écrite de Zante, à la date du 15 mai : « Missolonghi vient de succomber en vue du pavillon britannique, qui pouvait sauver cette ville et sa population héroïque. Quoique nous ne connaissions encore qu'imparfaitement les détails de la prise et du sac de cette ville, dont les approches sont sévèrement défendues aux caboteurs ioniens, nous savons que le sanguinaire Ibrahim - Pacha y a fait une moisson de quatre à cinq mille têtes, qui sont journellement envoyées à Constantinople. On assure que le corps de l'évêque de Rogous, Joseph, a été salé pour être envoyé en entier au Sultan. Quant aux femmes et aux jeunes filles, après avoir été livrées à la brutalité des Turcs, Ibrahim en a fait des lots qu'il a distribués à ses capitaines et à ses soldats, pour en disposer comme ils l'entendront. Les églises ont été détruites, à l'exception d'une seule que les infidèles font réparer pour la transformer en mosquée... Ibrahim ne s'est retiré à Patras qu'après avoir fait la part de la vengeance, en laissant massacrer sous ses yeux tous les individus qui étaient capables de porter les armes, et en ordonnant de circoncire quelques centaines d'enfans. Jamais on ne pourra s'imaginer les excès de férocité auxquels se sont portés les Égyptiens et les renégats enrôlés sous leurs drapeaux... Il n'est pas de tourmens qu'on n'ait fait endurer à plusieurs malheureux, pour les forcer à révéler les lieux où l'on supposait que les chrétiens avaient enfoui des trésors. On passait les uns aux aiguilles, en leur enfonçant des roseaux aigus sous les ongles ; ceux-ci étaient tenaillés à rouge ; on arrachait les dents aux autres ; et, quoiqu'on ait proposé à chacun d'eux le moyen de l'apostasie pour se racheter de tant de douleurs, pas un de ces nobles martyrs n'a renié la divinité du Christ... Nous sommes informés que les légations chrétiennes de Constantinople ont eu la satisfaction de recevoir la nouvelle officielle de la prise de Missolonghi, et que leurs drogmans ont exprimé à ce sujet à la Sublime-Porte le plaisir que cet événement causait à leurs cours respectives. MM. les drogmans, en remplissant cette commission, ont passé au milieu des trophées composés de têtes, et sous les guirlandes de nez et d'oreilles qui déco-

raient l'entrée du palais des Sultans. » — La 2me section offre, entre autres articles remarquables, un compte-rendu des séances de l'assemblée nationale; et la 3me est consacrée à l'intéressante relation des efforts que font sur divers points de l'Europe les Sociétés philhelléniques, dans l'espoir d'accomplir enfin la glorieuse et pénible tâche que leur a imposée un sublime dévoûment à la cause de la justice et de l'humanité.

124. — * *Bibliothèque allemande*, journal de littérature, rédigé par une Société de gens de lettres et publié par MM. Barthélemy et G. Silbermann, avocats. Strasbourg, 1826; au bureau de la *Bibliothèque allemande*, place Saint-Thomas, n° 3. Ce journal paraît, le 15 de chaque mois, depuis le 15 novembre 1825, par cahiers de quatre feuilles d'impression au moins. Prix de l'abonnement : pour Strasbourg, 12 fr par an; 7 fr. pour 6 mois; pour Paris et les départemens (franc de port) 15 fr. par an, 8 fr. pour six mois; pour l'étranger (franc de port) 18 fr. par an; 10 fr. pour six mois. On s'abonne à Paris chez Treuttel et Würtz.

Les rédacteurs de la *Bibliothèque allemande*, encouragés par le succès qu'a obtenu, en Allemagne et surtout en France, le premier volume de ce recueil, viennent de publier un nouveau prospectus, contenant l'exposition détaillée du plan qu'ils se proposent de suivre. « Nous classerons, disent-ils, les publications de notre Bibliothèque en deux séries, qui peuvent offrir un égal intérêt. La *première* sera consacrée à une suite de tableaux rapides, mais fidèles, des anciens âges de la littérature allemande; la *seconde* devra présenter le miroir des tems actuels. Il est certain que l'on ne saurait donner une idée juste des travaux littéraires d'une nation, lorsqu'on se borne à une seule époque, cette époque fût-elle la plus belle et la plus originale de toutes. Il est également vrai que ce n'est plus le moment actuel seulement que l'homme instruit veut connaître. Notre vue porte plus loin; on ne veut plus de voiles, plus de ténèbres dans la vie intellectuelle des peuples; on veut la voir se développer dans des tems divers, afin de pouvoir comparer ce que produisent les diverses positions sociales où se trouvent tour à tour les nations. C'est pour répondre à ces besoins que nous présenterons, dans chacun de nos cahiers, l'histoire d'une époque déterminée des lettres germaniques; c'est ainsi que nous ferons passer successivement sous les yeux de nos lecteurs, tout ce que le génie allemand a produit de bon et de beau, depuis l'époque la plus reculée jusqu'au dernier jour qu'atteindra notre recueil. Dans la seconde série de nos tableaux, dans ceux qui sont consacrés aux ouvrages con-

temporains, nous avons pris pour point de vue principal d'être complets; mais, pour n'être pas réduits à la sécheresse, nous rejetterons tout ce qui ne porte pas en soi la garantie d'une existence de quelques lustres au moins. Nous faisons connaître ces travaux par des *traductions*, des *analyses* ou des *rapports resserrés*. Comme la vie intellectuelle des peuples est aujourd'hui tout-à-fait dans les journaux, et que l'esprit de ces feuilles présente l'ensemble de nos idées, de nos sentimens, de nos préventions, enfin de tout ce qui nous caractérise, mieux qu'aucun ouvrage isolé, quel qu'il soit, nous donnerons souvent des articles spéciaux sur l'esprit des feuilles littéraires. Notre expérience nous ayant convaincus que notre cadre n'est ni trop étendu, ni trop borné, nous continuerons à nous attacher à ce que l'Allemagne appelle la *littérature*, c'est-à-dire, à la poésie, à l'éloquence et aux études philologiques, philosophiques et historiques. Ce n'est pas pour avoir quelques chances de succès de plus que nous nous sommes prescrit ces limites; c'est l'intérêt des sciences elles-mêmes qui nous a déterminés à les poser. Par la même raison, nous ouvrirons nos pages à des analyses sur les productions des beaux-arts, les inventions de l'industrie, les découvertes des sciences exactes, toutes les fois que ces progrès se rattacheront au sujet habituel de nos travaux. » Après cet exposé de la marche qu'ils doivent suivre, les rédacteurs se félicitent de l'accueil favorable que plusieurs journaux français ont fait à leur BIBLIOTHÈQUE, ainsi que des témoignages d'intérêt et d'approbation, des conseils et des promesses qu'ils ont reçus de plusieurs savans de France, d'Allemagne et d'Italie. Cette concordance de suffrages leur donne l'espoir « qu'après plusieurs tentatives aussi généreuses que passagères, la *France allemande* ou l'Alsace pourra faire enfin ce qui était attendu d'elle depuis trop long-tems. » La lecture attentive de ce que renferment les cinq numéros du premier volume, nous porte à joindre aussi notre suffrage à cette opinion presque unanime sur le mérite du nouveau journal. Nous n'avons point cru devoir l'annoncer avant qu'un certain nombre de livraisons nous eût mis à même de l'apprécier complétement; nous y puiserons quelquefois des renseignemens sur l'état et les progrès de la littérature et des sciences en Allemagne, et nous saisirons ainsi l'occasion de rappeler cette utile entreprise à l'attention de nos lecteurs. B—u.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

125. — * *Élémens de langue anglaise*, ou Méthode pratique

pour apprendre facilement cette langue, par SIRET. *Nouvelle édition*, considérablement augmentée par M. POPPLETON; revue, corrigée et annotée par *Alex.* BONIFACE. Paris, 1825. Baudry. In-8° de VIII et 210 pages; prix

126. — * *English grammar.* — Grammaire anglaise adaptée aux différentes classes d'étudians, par *Lindley* MURRAY. *Trente-neuvième édition.* Paris, 1825. Baudry, rue du Coq, n° 9. In-12 de 348 pages; prix

La grammaire de Siret est connue depuis long-tems de tous ceux qui apprennent la langue anglaise. Il est inutile de dire combien les augmentations de M. Poppleton et les annotations de M. Boniface ont amélioré cette grammaire : les soins qu'on a pris de plus pour en assurer la parfaite correction, semblent l'avoir portée au point de perfection qu'elle peut atteindre. Nous nous contenterons donc d'indiquer les principales divisions : la prononciation des voyelles, des diphthongues et des consonnes est traitée avec tout le soin qu'elle mérite dans une introduction très-détaillée. Le reste se divise en trois livres : il est question, dans le premier, des espèces de mots et de leurs formes grammaticales; dans le second, de la syntaxe; dans le troisième, des idiotismes français et anglais. Le tout est suivi d'exercices, de dialogues familiers dans les deux langues, de modèles de lettres, et d'une table alphabétique très-étendue des verbes anglais avec les prépositions qui les suivent.

Nous avons regretté que les nouveaux éditeurs n'aient pas toujours cherché à corriger, par des définitions plus rigoureuses, celles que Siret avait données, et que les progrès de l'analyse grammaticale ne permettent pas de conserver; il nous a semblé aussi que l'on aurait pu présenter les verbes sous une forme plus favorable à la mémoire, en distinguant avec soin, comme l'a fait Joseph Priestley, les tems simples qui constituent proprement le verbe des tems composés d'un ou de deux auxiliaires, dont la combinaison appartient moins à la lexicologie (*etymology*) qu'à la syntaxe. N'aurait-on pas dû ensuite supprimer les déclinaisons dans les noms anglais, comme on les a depuis long-tems bannies des grammaires françaises; et de même, fallait-il laisser subsister ces prétendus adjectifs possessifs : *my, thy, his, etc.* dont M. Siret fait des mots particuliers?

C'est une erreur dans laquelle n'est point tombé M. Lindley Murray, auteur du second ouvrage annoncé en tête de cet article. Il a fort bien vu que ces mots étaient seulement la forme possessive des pronoms personnels, et, en les remettant à leur

place, il a fait disparaître une des difficultés de la langue anglaise.

Nous n'avons qu'un mot à dire de la grammaire de M. Murray. Parvenue à sa 39e édition, elle n'a aucun besoin de nos éloges. Mais plusieurs de nos lecteurs peuvent ne point la connaître encore; ils nous sauront gré d'en indiquer le plan. Elle est divisée en quatre parties : la première, sous le nom d'*orthographe*, traite des lettres, des syllables et des mots : la seconde, l'*étymologie*, indique les diverses sortes de mots, et les formes qu'ils peuvent prendre. La *syntaxe* et la *prosodie* forment les deux dernières parties de cet ouvrage : celle-ci comprend la prononciation et la versification; l'auteur a ajouté un *appendice*, sur les qualités du style et les figures de grammaire. B. J.

127.—* *Popular Ballads and Songs from tradition manuscripts, and scarce editions.*—Ballades et chants populaires, tirés de manuscrits et d'éditions rares. Paris 1825; J. Renouard. In-8° de IV et 92 p.; prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

En annonçant l'élégante traduction des Ballades populaires, due à la plume de M. Loève Weimars (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 859), nous avons essayé de donner une idée de de la composition de son recueil. Les personnes qui connaissent l'anglais pourront lire maintenant le texte original, imprimé dans le même format. C'est un volume que l'on peut encore ajouter aux jolies éditions anglaises des *Amours des Anges* et des *Voyages de Gulliver*, publiés par le même libraire. A—R.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.—MASSACHUSSETTS. — *Éducation.* — On évalue à environ 1500, le nombre des instituteurs employés dans cet état, et à plusieurs milliers, celui des institutrices. Un message du gouverneur a recommandé à la législature l'établissement d'une *École normale* pour l'éducation des maîtres d'école.

— CONNECTICUT. — *Législation.—Fondation d'un hospice.* — La législature de cet état, dans sa dernière session, a prohibé l'emprisonnement des femmes pour dettes. Elle a en même tems autorisé une *Société pour la fondation d'un hôpital général,* et l'érection de cet hospice. Elle a enfin adhéré au projet décrété par la législature de Vermont, pour perfectionner la navigation de la rivière Connecticut.

—RALVEIGH—.*Affranchissement et colonisation des esclaves de couleur.* — Nous trouvons dans le journal de New-York, *Daily-Advertiser,* du 10 juin 1826, une nouvelle preuve des progrès de l'émancipation des esclaves dans cet état. La *Société des amis*, dans sa dernière séance annuelle, a adopté la résolution généreuse d'affranchir les esclaves possédés par ses membres, et d'envoyer ceux d'entre eux qui voudraient quitter le pays, soit à Haïti, soit à Liberia, soit enfin dans l'un des états d'Ohio ou d'Indiana, où l'esclavage est aboli. 120 de ces affranchis ont choisi le séjour d'Haïti; 316, celui de la colonie africaine de Liberia; et 100, les états d'Ohio ou d'Indiana. La Société a pourvu à leur transport, à leurs besoins et aux frais de leur établissement. Elle avait déjà auparavant envoyé à ses frais 64 colons dans l'état d'Ohio, et 60 en Afrique, outre une contribution de 800 dollars donnés par elle à la société pour la colonisation dans cette partie du monde. A. V.

— NEW-YORK. — Le *Lycée d'histoire naturelle*, connu par ses importans travaux (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 397), vient de s'associer comme membres correspondans MM. le baron de GOETHE, président de la Société de minéralogie d'Iéna, et le chevalier KIRCKHOFF, vice-président honoraire de la même Société, l'un de nos collaborateurs dans les Pays-Bas. *

AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala. — *Publication ordonnée par le gouvernement, de l'ouvrage sur les libertés de l'Église gallicane.* — Le congrès de la république du centre de l'Amérique, séant à Guatemala, a ordonné de traduire en langue nationale l'ouvrage de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, sur les *libertés de l'Église gallicane et des autres églises de la catholicité.* Le décret rédigé dans les termes les plus honorables a été expédié, le 26 février 1826, par M. le président *Mariane* Galvez à M. *Marcial* Zebadua, envoyé de cette république auprès du gouvernement britannique pour être transmis à l'auteur de l'ouvrage. Z.

ANTILLES.

Martinique. — *Tremblement de terre.* — *Froids extraordinaires.* — Un tremblement de terre s'est fait sentir dans cette île, dans la nuit du 1er au 2 mai dernier, à minuit 35 minutes. Il n'y a eu qu'une seule secousse, dont la durée a été d'une longueur remarquable, et dont la force a été assez grande pour réveiller toute la population des villes.

Des vents de nord, très-violens, qui ont commencé à souffler en janvier, et dont la domination a duré, sans interruption, plus de deux mois et demi, ont tellement abaissé la température ordinaire des Antilles, que l'hiver y a été beaucoup plus rigoureux que depuis un grand nombre d'années. Il en est résulté une affection épidémique, inflammatoire, et d'un type étranger aux maladies de la Zône - Torride. Quoiqu'on lui ait attribué la mort d'une assez grande quantité d'individus, il paraît que la saignée et les sangsues l'ont combattue efficacement, et en ont fait disparaître les symptômes, notamment la fièvre, la céphalalgie et le point-de-côté. Mais il reste constamment, après la maladie, une singulière faiblesse, et une funeste disposition à une rechute plus grave encore. M. de J.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Brésil. — *Instruction élémentaire.* — Le baron de Pedra-Branca vient de fonder, sur ses terres au Brésil, une école d'enseignement mutuel entièrement à ses frais. Ainsi cette méthode simplifiée, que voudraient proscrire en Europe les ennemis de l'instruction populaire, trouve un refuge en Amérique. Puissent tous les citoyens riches et influens du Brésil

imiter le noble exemple donné par leur compatriote! L'instruction primaire bien organisée, et mise à la portée de toutes les classes de citoyens, est à la fois le premier devoir de tout gouvernement, et surtout d'un gouvernement constitutionnel, le plus grand bienfait pour le peuple, et la source la plus féconde de tous les moyens de richesse et de prospérité pour l'état. J.

AFRIQUE.

Égypte. — *Indication des principaux établissemens industriels, fondés en Égypte par ordre du pacha* Mohamed - Ali. — *Filatures de coton :* 3 à Boulaq; 1 au Grand-Caire; 1 à Gaillouph, à trois heures du Caire; 1 à Rosette; 1 à Mehallet-el-Kébir; 1 à Fouah; 1 à Mansourah; 1 à Souah; total, 10. — Des ateliers de tissage se trouvent joints à toutes ces filatures. — *Fonderies de cuivre :* 1 à Boulaq; 1 au Caire. — On reçoit le cuivre d'Europe en pain, et on le fond pour le transformer en objets nécessaires aux fabriques, principalement à celles de coton. — *Fabrique d'armes :* 1 au Caire. — On y travaille peu. — *Imprimerie :* 1 à Boulaq. — *Fabrique d'indiennes imprimées au rouleau :* 1 à Boulaq. — *Verrerie :* 1 à Alexandrie. — *Fabriques de salpêtre :* 1 au Vieux-Caire; 1 à Médinet-el-Sayoum. — *Ateliers de menuiserie et de serrurerie pour les besoins des fabriques*, à Boulaq, fondés par M. Jumel. Beaucoup d'ouvriers européens y sont employés. — *Fabriques de soieries :* 1 au Caire; 1 à Embabeh, vis-à-vis le Caire, sur la rive opposée du Nil. — 1 *fabrique de terpouches*, ou *bonnets de Tunis*, à Souah, au confluent du canal d'Alexandrie avec le Nil. — Des détails circonstanciés sur les actes du gouvernement du vice-roi d'Égypte, qui nous sont transmis d'Alexandrie, et dont nous différons la publication, jusqu'à ce que nous ayons pu en vérifier l'exactitude, font craindre que ce gouvernement ne manque le but qu'il paraît se proposer, d'encourager l'industrie, faute de bien comprendre que le respect de la propriété et de la liberté individuelle est le premier des encouragemens dont elle a besoin. D.

Cap de Bonne - Espérance. — *Fondation d'un musée.* — Le gouvernement a établi, depuis peu, dans la ville du Cap un musée d'objets d'art et d'histoire naturelle, sous la direction de M. le Dr Smith. Une lettre, datée du 9 mars dernier, annonce que ce musée prend un accroissement considérable. de K.

ASIE.

Batavia.—*Société des sciences et arts.* — Le 13 janvier der-

au *New-Monthly-Magazine* (cahier de *juillet*, p. 309), les détails statistiques suivans, résultant de recherches faites avec soin dans les comtés d'Argyle, d'Inverness, de Nairn, de Ross, de Cromarty, de Sutherland, de Caithness, dans les îles Orkney et Shetland, et dans les districts galliques des comtés de Moray et de Perth. Cette partie montueuse de l'Écosse contient, d'après le recensement de 1821, 416,000 habitans, répartis dans 171 paroisses. Sur le nombre de ceux qui ont dépassé l'âge de huit ans, la moitié environ ne sait pas lire. On peut du reste établir les proportions suivantes : dans les Hébrides, et dans la partie occidentale d'Inverness et de Ross, il y a, sur 100 habitans, 70 qui n'ont point appris à lire; dans les autres districts d'Inverness et de Ross, dans Nairn, dans les montagnes de Moray, dans Cromarty et Sutherland, dans la partie intérieure de Caithness, 40 sur 100; dans Argyle et les montagnes de Perth, 30 sur 100; dans Orkney et Shetland, 12 seulement sur 100.— Plus d'un tiers de la population totale est à la distance de deux milles, et plusieurs milliers, à cinq milles des écoles les plus rapprochées. — Dans les parties occidentales d'Inverness et de Ross, il y a, en répartissant également toutes les Bibles qu'on a pu y trouver, un exemplaire des Saintes-Écritures pour 8 personnes, âgées de plus de huit ans; dans les autres parties des montagnes et des îles, on peut compter un exemplaire pour 3 personnes. Il reste encore un quart de la population, ou 100,000 habitans privés de bibles. — L'idiome gallique est la langue de 300,000, ou des trois quarts des habitans de ces comtés. C'est la seule langue parlée dans les Hébrides; elle domine dans les autres parties, excepté dans Orkney, Shetland et sur la côte de Caithness, où l'on ne parle que la langue anglaise. A—E.

Manchester. — *Institut pour les sourds-muets des classes indigentes.* — Cette école a été fondée, en 1824, et ouverte pour la réception des élèves, au mois de février 1825. — M. *W.* Vaughan, directeur de cet établissement, commença ses leçons avec 14 élèves, dont 6 garçons et 8 filles. L'âge des candidats est fixé pour l'admission à 9 ans, et ne peut dépasser 14 ans; la durée de leurs études est de 5 ans. — L'instruction que l'on donne aux élèves comprend un langage écrit et articulé, des notions sur les saintes Ecritures et des leçons d'arithmétique, en proportion des facultés particulières de chaque élève. Pendant leur séjour à l'école, ils sont logés, nourris, blanchis et soignés, aux frais de l'établissement. On admet dans la même école des pensionnaires, moyennant une certaine somme à payer chaque année, et dont le montant est fixé par le conseil d'administration de l'établissement. Cette

la sagacité dont il avait fait preuve, dans cette circonstance, non à son éducation, qui ne différait point de celle des autres membres de sa caste, mais à l'étude d'un ouvrage qu'il s'était procuré dans son voyage à la péninsule de l'Inde, ouvrage qu'il consultait souvent, comme ayant plus que tout autre développé son intelligence. C'était un abregé de la dialectique d'Aristote traduit de l'Arabe en sanscrit, et copié sur quelques feuilles de palmier en caractère de wanagari. Cette circonstance, et plusieurs autres, dont sir A. Johnston eut connaissance pendant son séjour à Ceylan, lui persuadèrent qu'un traité de logique, adapté à l'intelligence et à l'éducation des habitans, trouverait des lecteurs et développerait leurs facultés. Afin de déterminer quelle méthode, de celle de Condillac ou de Dugald Stewart, devait être préférée, il présenta aux indigènes les plus instruits des extraits de l'un et de l'autre ouvrage; la méthode de Stewart l'emporta; et l'intention de sir A. Johnston, s'il fût resté à Ceylan, aurait été d'engager les bramines et les prêtres de Bouddha à traduire, dans leurs langues, les parties de la *philosophie de l'esprit humain* le plus en harmonie avec l'intelligence des indigènes, et à en faire circuler des copies parmi les habitans qui montreraient quelque goût pour les études de ce genre. — Sans doute, ce projet d'un philantrope éclairé recevra plus tard son exécution, et nous faisons, en le déposant dans notre recueil, un appel aux hommes qui veulent contribuer aux progrès de la civilisation et des lumières dans l'Inde. D.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Nouvelle expédition maritime. — Le capitaine Parry est à la veille de faire un nouveau voyage au pôle arctique. Il s'agira cette fois, non de trouver un passage vers l'océan Pacifique, mais de reconnaître les côtes situées à l'est du Spitzberg, et de tâcher de s'approcher ensuite du pôle nord. Des barques d'une construction particulière doivent être transportées à bord de l'*Hécla;* elles serviront au capitaine Parry et à sa suite, pour cette seconde entreprise, et l'*Hecla* sera laissé dans les environs du Spitzberg. Cette expédition a été ordonnée par le bureau de l'amirauté sur la demande de la Société royale; elle confirmera peut-être les conjectures du capitaine Weddell, que les pôles ne sont point couverts de glaces. F. D.

Haute-Écosse. — *État de l'éducation.* — Nous empruntons

data sunt latera una cum quolibet puncto cunctatus, par le professeur Fuss; le 1er juin : De l'accroissement des diamètres apparens du soleil et de la lune, causé par la réfraction (en français), par le professeur Schubert; le 8 juin : Des fleurs minérales (en russe), par le professeur Séveraguine; le 22 juin : Des effets d'un papier monnaie déprécié, dont la valeur se relève (en français), par le professeur Storch; le 2 juillet : Novæ observationes anatomicæ de arteriarum varietate.

M. Kalaidovitch, littérateur distingué, a été admis au nombre des membres correspondans de l'Académie.

(Extr. des *Feuilles bibliographiques*, 25 oct. 1825.)

E. H.

Nécrologie. — Karamzine (*Nicolas.*) — La mort vient de frapper, au milieu de ses honorables travaux, M. Karamzine, historiographe de l'empire de Russie, conseiller-d'état actuel, grand-cordon de l'ordre de Sainte-Anne, chevalier de Saint-Vladimir, membre de l'Académie russe, etc.—Cet homme célèbre, également estimable par ses vertus et par ses talens, a été enlevé à sa famille, à ses amis et à sa patrie, le 22 mai (3 juin) 1826. Sa perte est d'autant plus déplorable, qu'il n'avait pas encore terminé son *Histoire de Russie*, dont les onze premiers volumes ont été traduits en français et dans presque toutes les langues de l'Europe. Né, le 1er décembre 1765, d'une famille noble, dans le gouvernement de Simbirsk, il fit d'excellentes études et débuta, jeune encore, avec succès dans la carrière des lettres, par des poésies qui annonçaient une imagination vive et brillante. A l'âge de 24 ans, il entreprit un voyage en Allemagne, en Suisse, en France et en Angleterre. Il se trouvait à Paris, au commencement de la Révolution, et y fréquenta les littérateurs les plus distingués de cette époque. L'Allemagne, qui jouissait alors d'une situation douce et tranquille, lui offrit aussi des hommes dont la société lui fut profitable pour augmenter son instruction et développer ses talens. En Suisse, il vit souvent le célèbre Bonnet, auteur de la *Palingénésie*, *de la Contemplation de la nature* et de plusieurs autres ouvrages philosophiques et d'histoire naturelle que Karamzine se proposait de traduire. A son retour en Russie, il publia les *Lettres d'un voyageur russe*, en 4 volumes, ouvrage que le public accueillit avec enthousiasme; ces Lettres eurent plusieurs éditions et furent aussitôt traduites en allemand. Ses *Souvenirs historiques sur le chemin de Moscou à Troitza* (1), sa

(1) Ancien monastère aux environs de Moscou.

Marthe, la possadnitza (2), *ou la Soumission de Novgorod*, nouvelle historique, *Nathalie, fille d'un Boyard* et une foule d'autres productions du premier ordre, prouvèrent qu'il avait su perfectionner la prose russe et lui donner un charme que l'on ne trouve dans aucun des écrivains qui le précédèrent. Rédacteur de plusieurs journaux (le *Courrier de l'Europe*, dont il fut le fondateur, et que rédige aujourd'hui M. Katchenovsky, les *Aonides*, *Aglaé*, *etc.*), il semblait s'être voué tout entier à la littérature. Cependant, il fut bientôt obligé de renoncer aux ouvrages d'imagination, pour s'occuper d'un travail plus sérieux. L'empereur Alexandre le nomma historiographe de l'empire et le chargea d'écrire l'histoire de la Russie. Après plus de quatorze années de recherches et de travaux assidus, Karamzine fit paraître les huit premiers volumes de son excellente histoire qui produisirent la plus vive sensation, non-seulement en Russie, mais dans toute l'Europe. Trois mille exemplaires de la première édition furent vendus dans l'espace de 28 jours : l'empereur avait fait imprimer cet ouvrage à ses frais et accorda, de plus, à l'auteur les titres mentionnés dans les premières lignes de cet article, avec une dotation de 50 mille roubles. Son histoire ne laisse rien à désirer sous le rapport du style et des détails; elle doit prendre place à côté des chefs-d'œuvre des meilleurs historiens modernes. Il n'appartenait qu'à un talent aussi élevé d'appeler par l'habile disposition des événemens, autant que par le charme du style, l'attention des lecteurs sur une histoire que jusqu'alors ils avaient dédaignée comme aride et sans intérêt. Cet illustre écrivain jouissait de toute la confiance d'Alexandre, et avait accès à toute heure auprès de ce prince, qui le visitait lui-même quelquefois, pour recourir à ses lumières. Sage et modéré dans une si belle position, Karamzine refusa constamment toutes les places que lui offrait l'empereur; celle de ministre de l'instruction publique ne le tenta pas non plus : son intention étant de consacrer toute sa vie à terminer son important ouvrage. L'empereur Nicolas le combla également de ses faveurs; mais il n'a pu en profiter long-tems. Un abcès s'était formé dans sa poitrine; espérant trouver quelque soulagement sous un ciel plus doux, il était sur le point de s'embarquer; mais il devait mourir dans sa patrie. Ce fut le 22 mai qu'il expira, et le 13 de ce même mois, il avait reçu de la part de Nicolas un rescrit

(2) *Possadnitza* veut dire *femme du possadnik*, premier magistrat de la république de Novgorod.

très-flatteur, accompagné d'un ukase, dans lequel S. M. accorde à Karamzine une pension annuelle de cinq mille roubles (5000 fr.), reversible à sa femme, et, après elle, à ses enfans. — Karamsine avait écrit, il y a quelques années, au fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique* une lettre contenant les témoignages du vif intérêt qu'il portait à une entreprise aussi utile, destinée à rapprocher par des communications mutuelles et périodiques les hommes éclairés de tous les pays. T.

POLOGNE.

Monnaie polonaise. — L'empereur Nicolas a décidé que la monnaie de Pologne conserverait toujours l'effigie de l'empereur Alexandre, à qui ce royaume est redevable de sa réédification : grand et important ouvrage qu'il avait l'intention de compléter quand les circonstances générales de l'Europe seraient plus favorables : l'exécution de cette noble pensée reste confiée à son successeur, qui s'est montré jaloux d'observer avec un sentiment religieux ses volontés les plus intimes. — Les pièces d'or et d'argent présenteront d'un côté l'effigie de feu l'empereur et roi, avec une couronne de laurier sur la tête, et cette exergue en langue polonaise : *Alexandre Ier, empereur de Russie, restaurateur du royaume de Pologne* (1815); de l'autre côté, au milieu d'une couronne de chêne, l'inscription de la valeur de la pièce; au-dessous de la couronne, ces mots : *Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies, roi régnant de Pologne.* La monnaie de cuivre n'éprouvera aucun changement. J.

ALLEMAGNE.

Goettingue. — *Société des sciences.* — *Lecture d'un Mémoire sur l'histoire de Perse.* — La Gazette littéraire de Goettingue (*Gelehrte Anzeigen*) rend compte d'un *Mémoire* fort important lu à la *Société royale des sciences* par M. Tychsen, où ce savant recherche quelles sont les sources de l'histoire de Perse, et quel degré de confiance on peut leur accorder. Les Arabes maltraitèrent beaucoup plus les Perses que les autres peuples subjugués par eux; car ils les regardaient comme des idolâtres, et d'un autre côté, ils comprenaient combien il serait difficile de contenir une nation aussi étendue, aussi unie par la langue et par la religion, tant que l'ordre des mages subsisterait. Les temples furent donc détruits, et les livres, brûlés. L'islam fut enseigné par la force; toutes les places furent le domaine exclusif des Arabes, et dans les affaires publiques, il fallut se servir

de leur langue. Cependant, les mages cherchèrent à maintenir leur religion, et plusieurs livres zend paraissent avoir été écrits à cette époque. L'excessive sévérité de cette domination étrangère s'adoucit sous les Abbassides, et les Perses, surtout ceux du Khorasan, adoptèrent la civilisation arabe, tandis que les Arabes prirent pour eux l'histoire, les récits et les préceptes des Perses. En 731, Hescham II fit traduire en arabe une histoire des Sassanides, et au xe siècle, Massudi en vit un magnifique exemplaire. Sous le second Abbasside Almansur, un Persan, nommé Mokaffa, fit de nombreuses traductions. Bientôt les Persans se mirent à écrire en arabe, et enrichirent de beaucoup de productions la littérature de cette nation. Parmi les historiens, on cite Behram qui écrivit sur Moïse et Jésus; puis, Chosru, Hescham, Cassim d'Ispahan, auteur d'une histoire de la guerre des Parthes et de quelques biographies. Lorsqu'à la fin du xe siècle les Samanides régnèrent sur la Perse orientale, Mansur, fils de Nuh, chargea son visir Abu-Mansur de réunir tous les matériaux d'une histoire de la Perse. Aidé de quelques savans, celui-ci mit au jour le Schah-Nameh, ou Livre des rois : toutefois, on est fondé à penser, d'après la préface de l'auteur même, que ce travail a été fait sans discernement. L'auteur paraît avoir tout accueilli, sans distinguer les contes romanesques et les fictions des récits vraiment historiques. Les premiers cependant avaient subi de grandes altérations par le cours des siècles; ils étaient originaires du Khorasan et de la Perse orientale, et c'est pourquoi le Shah-Nameh contient les nouveaux noms de villes, de pays. Il y est beaucoup parlé de la guerre contre Turan; à peine y fait-on mention de ce qui concerne l'occident. Il n'y est pas non plus question de chronologie; car il n'y en a jamais dans les récits héroïques. On n'y songea que lorsqu'il fallut coordonner les traditions; et comme on trouva 3000 ans à distribuer entre 20 rois, on les fit régner pendant des siècles, et le seul Rustem obtint 600 ans pour sa part. Au surplus, c'est une manie commune à plusieurs peuples que de prolonger les anciens règnes. Quelque défectueux qu'ait pu être ce livre, nous serions encore heureux de l'avoir; au lieu de cela, il ne nous reste que le Schah-Nameh de Ferdusi : c'est un poëme dans lequel l'imagination a trop souvent obscurci la vérité. Dès le règne des Samanides, on avait conçu la singulière pensée de transformer en poëme l'histoire d'un grand peuple, et Dekiki l'avait entrepris; mais ce fut sous Mahmud le *Ghasnevid* que Ferdusi l'acheva. Assedi, le maître de Ferdusi, y ajouta la conquête de la Perse par les Arabes. Mahmud lui-même avait réuni des matériaux pour une his-

toire de Perse, et l'on dit que Ferdusi apporta à Ghasna une histoire des rois et la compara avec le Basitan-Nameh et avec d'autres ouvrages historiques. Les chroniques ont suivi le poëme de Ferdusi; et il est difficile, peut-être même impossible d'y faire la distinction du vrai et du faux. Il faudrait avoir recours aux auteurs arabes, tels qu'Abu Gafar-al-Thabar, qui vivait 50 ans avant la rédaction du Schah-Nameh historique; Massudi qui vivait vers le milieu du 10e siècle et qui aura fait usage du Basitan-Nameh; enfin, Hamzeh, d'Ispahan, qui écrivit long-tems avant Ferdusi, et mit un grand soin à étudier l'histoire ancienne de Perse. Il y a un beau manuscrit de son ouvrage à la bibliothèque de Leyde, et l'on espère qu'en le décrivant dans son catalogue, M. Hamaker en donnera des extraits.

Halle. — *Littérature orientale.* — On dit que M. Frazeh travaille à la rédaction d'un catalogue de manuscrits orientaux, qui existent en effet, mais que l'on n'a pas encore pu découvrir. Ce catalogue doit être distribué aux ambassadeurs, aux consuls, et aux voyageurs qui se proposent de visiter l'Afrique ou l'Asie, et il sera d'un grand secours pour les guider dans leurs recherches. Ph. G.

SUISSE.

Canton de Vaud. — *École pour les sourds-muets à* Yverdon. — *Détails statistiques sur les sourds-muets.* — L'Institut qu'avait fondé et qu'a dirigé long-tems le respectable Pestalozzi, a donné quelque célébrité à la petite ville d'Yverdon, située à l'une des extrémités du lac de Neuchâtel. Le choix de Pestalozzi semblait avoir décidé l'établissement, dans le même lieu, de plusieurs maisons d'éducation, qui existèrent concurremment avec la sienne, mais, qui, depuis la chute de cette dernière, ont en partie disparu. On y trouve encore deux institutions; l'une, pour les jeunes personnes, est dirigée par M. Niederer, autrefois l'ami et le collaborateur de Pestalozzi, et par sa femme; l'autre, pour les sourds-muets, a été fondée par M. Naeff, qui lui consacre avec un zèle constant, des soins éclairés, et des connaissances mûries par une longue expérience. Son école, qui compte plus de dix années d'existence, a été visitée dernièrement par une commission du *Conseil académique* de Lausanne. Nous ne pouvons la faire mieux connaître qu'en citant le rapport de cette commission. — « L'Institut des sourds-muets n'est pas placé sous l'inspection immédiate du Conseil académique; mais il offre une trop haute

importance pour ne pas mériter votre attention. Nous avons fait deux visites à M. Naeff; nous avons vu ses élèves au milieu de leurs jeux, qui étaient des exercices gymnastiques; nous les avons vus à leurs repas, où ils trouvaient dans cet instituteur et dans son épouse l'affection et les soins de parens pour leurs enfans; nous les avons vus enfin dans leurs leçons. Quelques heures ne suffisaient pas, sans doute, pour suivre, dans son ensemble et dans ses détails, la marche d'une instruction qui doit durer plusieurs années; mais les points particuliers, sur lesquels le hasard a porté notre attention, nous ont paru remplir toutes les espérances que l'on peut concevoir d'une éducation semblable... Nous avons été, entre autres, très satisfaits de l'écriture et de l'orthographe des élèves; nous avons particulièrement observé, avec beaucoup d'intérêt, un exercice propre à donner la mesure du développement intellectuel et moral que peut recevoir un jeune sourd-muet. C'était la lecture par signes d'un récit, écrit sur la grande table noire et tiré de l'Histoire sainte (la mort de Sisera, *liv. des Juges*), dans lequel on trouvait une réunion de notions sensibles, d'idées abstraites et de sentimens. Le jeune élève a exprimé les uns et les autres, au moyen du jeu de sa physionomie, de son attitude et de ses gestes, avec une vérité, une force et même une délicatesse qui avaient quelque chose de touchant. Cette lecture nous a prouvé que le sourd-muet est susceptible de recevoir toute l'éducation de l'enfant le mieux organisé. On nous a fait lire aussi un des journaux que les élèves de M. Naeff sont accoutumés à composer, et une lettre qu'un de ces jeunes gens écrivait à son père; il aurait été difficile de rien trouver dans ces productions enfantines, qui annonçât que l'auteur n'était pas semblable aux autres écoliers de son âge. M. Naeff, toujours animé du désir de remédier aux défauts de l'organisation physique de ses élèves, parvient quelquefois, à force de peines et de patience, à leur apprendre à prononcer à haute voix, c'est-à-dire à exprimer, par des émissions de sons articulés, les syllabes et les mots écrits; nous avons entendu une lecture de ce genre; elle était intelligible, mais pénible. M. Naeff a, dans ce moment, dix élèves, tous fort jeunes; il pourrait en avoir un beaucoup plus grand nombre. Sa maison est vaste; la salle d'étude et celle du réfectoire sont grandes et commodes; derrière la maison est un jardin agréable. Il est impossible, lorsqu'on visite cette institution, de ne pas désirer vivement qu'elle reçoive des garanties publiques d'existence et de développement. »

Nous ajoutons ici quelques détails extraits d'une *Note statistique sur les sourds-muets qui se trouvent dans le canton*

de Vaud, lue à la *Société cantonale d'utilité publique* (Voyez *Rev. Enc*, t. XXIX, p. 879), par M. le professeur GINDROZ. Ces faits sont puisés dans les renseignemens officiels, fournis par 122 pasteurs. Dans 67 paroisses, il n'y a point de sourds-muets; les 55 autres en comptent 152. En portant la population du canton à 155,000 âmes, on trouve qu'il y a environ *un sourd-muet sur* 1000 *habitans*. Le district de Moudon, sur une population de 6,602 habitans, a 43 sourds-muets; celui de Payerne, 25 sur 6,095 habitans; celui d'Aubonne, 20 sur 6,638; enfin, celui de la Vallée, 12 sur 3,938. Il serait curieux de rechercher à quelles causes physiques on doit attribuer ces disproportions bien marquées. En considérant ces 152 sourds-muets sous le rapport de leur aptitude à recevoir les secours de l'éducation, on peut les classer de la manière suivante: 66 sont très-susceptibles d'éducation, 70 ne paraissent propres à recevoir aucune espèce de culture intellectuelle, à cause de leur âge, ou de leur état maladif, ou d'une imbecillité voisine du *crétinisme*; 16, enfin, forment une classe intermédiaire avec laquelle on pourrait essayer quelque instruction: mais le succès serait douteux. La plupart de ces infortunés appartiennent à des familles peu aisées, ou même qui se trouvent dans l'indigence. Sur les 82 qui feraient espérer quelques résultats des soins que l'on donnerait à leur éducation, 26 seulement pourraient contribuer aux frais nécessaires. M. Gindroz exprime le vœu, et laisse concevoir l'espérance que le gouvernement de son pays s'occupera enfin d'améliorer le sort de ces infortunés, et profitera des ressources et des lumières que lui offrent déjà l'établissement et l'expérience de M. Naeff.

FRIBOURG. — *Société d'antiquaires*. — Le canton de Fribourg comme plusieurs autres parties de la Suisse, où les Romains avaient des établissemens considérables, est riche en antiquités précieuses, que l'insouciance a laissées jusqu'à présent enfouies et ignorées. La découverte, due au hasard de plusieurs monumens tumulaires, de mosaïques précieuses, et de divers débris des tems antiques, vient de réveiller le zèle de quelques amis des sciences et des arts. Ils se sont réunis et ont fait un appel à ceux de leurs compatriotes qui voudraient encourager une entreprise utile, et honorable pour leur pays. Les citoyens les plus distingués du canton forment le noyau de cette société; ils ont publié un prospectus où ils indiquent ainsi le but qu'ils se proposent: « 1° faire faire des fouilles dans les endroits où des découvertes antérieures, ou bien les indications de personnes instruites pourraient faire concevoir quelque espoir de succès; 2° recueillir les divers objets curieux

déjà découverts, qu'on tâcherait d'obtenir gratuitement, ou en les payant, des personnes qui les possèdent; 3° réunir dans un même local et posséder en commun tous les objets qui seraient découverts, achetés ou donnés. A cet effet, tout sociétaire s'engage à contribuer pour sa part aux frais faits pendant l'année, dans le but indiqué. Dès que le nombre des sociétaires aura atteint celui de 20, ils seront invités à se réunir pour nommer la commission directrice qui aura son président et son secrétaire, et sera chargée de rédiger un projet de règlement, afin de donner plus de stabilité à l'association et d'encourager les dons volontaires. » Depuis la publication de ce prospectus, le nombre des sociétaires s'est augmenté rapidement et a déjà dépassé le terme fixé pour l'établissement définitif de la société. A—E.

ITALIE.

Propagation de la vaccine en Savoie *et à* Raguse. — Tandis que l'expérience vient chaque jour confirmer de plus en plus l'efficacité de l'inoculation du vaccin, il est affligeant de voir des peuples, aveuglés par l'ignorance et par la superstition, s'obstiner à ne pas accepter ce bienfait de la science, et l'on doit rendre grâces aux gouvernemens éclairés et aux hommes généreux qui s'efforcent, en luttant contre de funestes préventions, de propager la vaccine. Nous apprenons que, dans la Savoie, le nombre des vaccinations, pendant l'année 1824, s'est élevé jusqu'à 4,252, tandis qu'en 1823 il n'avait été que de 1,311. Cet avantage est dû au zèle de la Commission établie pour la propagation de la vaccine, et aux soins des hommes de l'art qu'elle a chargés de vacciner gratuitement dans toutes les communes. Nous nous empressons de rendre ici justice à M. *Luc* Stulli, membre de la Commission de santé et médecin en chef de l'hôpital civil de Raguse. Ce médecin philosophe a préservé cette contrée des ravages périodiques de la variole auxquels elle était exposée. Après avoir étudié à Bologne et à Padoue la philosophie et la médecine, surtout sous le célèbre Galvani, il connut à Florence l'anatomiste Félix Fontana; à Naples, l'infortuné Cirillo, et le respectable Cotugno; puis, il rapporta dans sa patrie l'instruction qu'il avait puisée dans la société de ces illustres savans. Nommé l'un des quatre médecins de Raguse, à l'époque où le pays était organisé en république, M. Stulli voulut rivaliser de zèle avec son gouvernement; il se proposa d'introduire la vaccine parmi ses concitoyens, et triompha de tous les obstacles que lui opposaient l'inexpé-

rience et l'erreur. Il publia un catéchisme dans les deux langues italienne et illyrique, pour enseigner cette méthode, et le fit distribuer *gratis* dans toute la république. Il célébra en même tems la découverte de Jenner, dans un poëme qu'il fit imprimer, en 1804, à Pesto. Depuis, il n'a jamais cessé d'envoyer à ses dépens dans les campagnes des hommes habiles qui, comme autant d'apôtres de la santé, détruisaient les germes de cette fatale maladie. C'est pendant douze années que M. Stulli s'est acquitté de cette noble mission, sans avoir ni reçu, ni sollicité aucune récompense de son gouvernement; il n'a été inspiré que par l'intérêt de sa patrie, à laquelle il a donné encore d'autres preuves de dévoûment; en s'occupant, par exemple, d'arrêter la peste qui s'était introduite à Raguse, vers la fin de 1816. Nous avons jugé convenable de signaler un homme qui ne se lasse point de répandre les lumières uniquement au profit de l'humanité.

Littérature classique.—Publication prochaine. — M. *Joseph* Pomba s'est fait un nom célèbre dans la république des lettres, par la belle collection des *Classiques latins*, qu'il continue de publier avec une louable exactitude. L'accueil favorable qu'a obtenu cette entreprise, l'engage à en commencer une autre, non moins précieuse, à laquelle il donnera les mêmes soins, celle des *Classiques grecs*. Il annonce qu'elle doit contenir les historiens, les orateurs et les poëtes. Le format et le papier seront les mêmes que ceux de la collection des classiques latins. Un choix de la meilleure version latine de chaque auteur, et des meilleures notes que renferment les commentaires les plus estimés, rendra surtout cette édition fort recommandable. On y trouvera, par exemple, les orateurs de *Reiske*, l'Hérodote de *Schweighæuser*, le Thucydide de *Gottleber* et de *Bavero*, l'Homère de *Heyne*, etc., puis, tous les morceaux inédits, récemment découverts, et que n'offre aucune édition précédente. Le premier volume qui paraîtra est l'Isocrate du respectable *Coray*, avec les notes de ce savant, traduites en latin, et la version latine du texte, par *Auger*. Cette édition d'Isocrate sera, en outre, enrichie de diverses notes de M. *Mustoxidi*, de variantes que cet érudit a puisées dans un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne à Milan, enfin, d'un vie de l'orateur athénien, dont il a dû la découverte à ses doctes recherches.

Dès que l'éditeur aura donné les deux premiers volumes de cette grande collection, il en publiera un, chaque mois, dont le prix sera de 32 centimes la feuille. Il y aura un certain nombre d'exemplaires imprimés sur un papier magnifique. F. S.

GRÈCE.

Duel de deux Souliotes. — Le fait suivant, dont nous lisons la relation dans un journal imprimé en Grece, nous a paru fournir un exemple digne d'être imité par les militaires de tous les pays. — « Deux jeunes Souliotes de la garnison de Missolonghi, se trouvant un jour à table, prirent querelle, et étaient prêts à s'aller battre. — Frère, dit le plus jeune, si tu es un brave, nous n'avons pas besoin de nous battre l'un contre l'autre, et de nous exposer ainsi à mourir avec ignominie. Mais, marchons à l'ennemi ; et là, nous verrons quel est le plus brave de nous deux. — A la bonne heure, répondit l'autre. — Aussitôt, ils tirèrent leurs sabres et coururent vers le camp des Turcs : le plus âgé, après avoir tué cinq des soldats ennemis, tomba lui-même atteint d'une balle : mais le plus jeune, qui en avait déjà tué dix, voyant son compagnon étendu par terre, se dirige vers lui, l'emporte sur ses épaules, et gagne les retranchemens, n'ayant été que blessé d'un coup de pistolet dans sa retraite. »

(Extrait du journal intitulé : *L'Ami de la loi*, janvier 1826. N° 176.)

ESPAGNE.

Introduction de la cochenille. — Vers à soie dits de la Chine. — On travaille avec beaucoup d'activité, dans plusieurs villes des provinces méridionales de l'Espagne à *l'acclimatation* de la cochenille. La *Société économique de Cadix* a réussi dans cette utile entreprise, au delà de ses espérances. A Murcie et à Carthagène, on a fait des essais qui ont présenté les plus heureux résultats. On sait que ce précieux insecte se nourrit des feuilles d'une espèce particulière de *cactus*, qui, depuis des siècles, prospère en Andalousie, et sert à former des haies impénétrables autour des vignes et des bois d'oliviers.

On a introduit aussi à Murcie les vers à soie de la Chine, ou vers à soie blanche, dont les produits sont supérieurs en qualité et en quantité à ceux des vers ordinaires. Cette importante amélioration est due au zèle de D. *Thomas Serrano* qui, après une vie consacrée au bonheur de sa patrie, a été forcé de chercher à Gibraltar un asile contre les persécutions de la faction servile. M. Serrano, qui a rétabli en Espagne l'ancien usage des *silos*, se propose d'adresser à M. Ternaux un mémoire sur cette branche de l'industrie rurale.

Ce patriote éclairé est aussi l'auteur d'une préparation ingénieuse, au moyen de laquelle la pomme d'amour, (*tomate*)

conserve pour un tems indéfini son parfum et ses qualités, et peut, sous un petit volume, être transportée à de grandes distances. Ce procédé consiste à pulvériser le fruit, après l'avoir fait sécher au soleil et au four. Pour conserver la poudre qui en résulte, il suffit de ne point la laisser exposée au contact de l'air.

Procédés de la censure. — La censure de Barcelonne a refusé la permission d'imprimer une traduction espagnole d'*Ourika*. Les censeurs de Valence n'ont pas été moins rigoureux envers cette intéressante victime de l'amour. Le décret de ce dernier tribunal est conçu en ces termes : « Il n'est pas convenable que l'on imprime ce roman, *écrit par une duchesse*. La lecture pourrait faire croire qu'il y a des personnes qui embrassent l'état religieux par suite d'une contrainte morale. Signé *Fr. Antonio* Diago. »

J.-J. de Mora.

PAYS-BAS.

Utrecht. — *Culture des fleurs.* — *Expositions publiques.* — Chaque année il y a dans la partie septentrionale du royaume des Pays-Bas, deux expositions de plantes : l'une à Harlem, dans les premiers jours de juin; l'autre à Utrecht, vers la fin du même mois. Toutes les deux ont été fort brillantes cette année. Des prix ont été distribués pour les plantes les plus belles et les plus rares. C'est une institution digne d'un pays où les plantes rares et les fleurs ont toujours été cultivées avec tant de soins et de succès.

Bateaux à vapeur. — L'usage de ces bateaux se multiplie de plus en plus dans la partie septentrionale du royaume. La ville de Rotterdam où se trouve établie la *Société nationale des bateaux à vapeur*, est le centre de cette navigation. Outre le bateau qui part pour Londres, il y en a un qui remonte le Rhin jusqu'à Cologne, un qui fait journellement la route d'Anvers, et un troisième qui va jusqu'à Middelbourg. Il existe pareillement à Amsterdam, une société qui fait partir régulièrement des bateaux pour Hambourg. La navigation par la vapeur a été établie aussi pour des trajets d'une moindre importance : entre Rotterdam et Dordrecht, Amsterdam et Harlingen, Amsterdam et Sardam, etc. Un énorme bâtiment à vapeur a été construit, aux frais du gouvernement, près de Rotterdam; il est destiné pour le voyage des Grandes-Indes.

Utrecht. — La *Société des arts et des sciences* de cette ville a tenu sa séance générale annuelle, le 23 juin dernier. M. le professeur de Fremens, président, après avoir payé un juste

tribut de reconnaissance à la mémoire des membres morts dans le courant de l'année, a distribué les médailles adjugées l'année précédente à MM. Bennet, Van Wyk Rz et J. Lenting, dont les mémoires avaient été jugés dignes des prix proposés.

Les questions mises au concours sont en trop grand nombre et trop détaillées pour que nous puissions les transcrire ici textuellement. La plupart des questions de physique ont rapport aux provinces septentrionales des Pays-Bas; parmi celles qui sont d'un intérêt européen, nous signalerons une question sur la convenance et les avantages de l'enseignement en langue latine, tombé en désuétude ailleurs, mais conservé dans les Pays-Bas; d'autres, sur Ossian, considéré comme le père et le fondateur de la littérature germanique; sur l'influence de la confédération anséatique; sur le commerce des Pays-Bas; sur la distinction des puissances législative, exécutrice et judiciaire, dans un état; sur le vrai but de la société civile; sur les principes du droit criminel, etc.

Les réponses devront être envoyées, *franches de port*, avant le 1er octobre 1827, à M. le professeur Schroeder, à Utrecht.

Amsterdam. — *Concert au profit des Grecs.* — Le 15 juin, on a exécuté dans cette ville au profit des Grecs l'Oratorio, *das Weltgericht* (le jugement dernier) de M. *Frédéric* Schneider, compositeur allemand. Plus de 250 personnes ont concouru à l'exécution de cette magnifique composition musicale qui a obtenu tous les suffrages. X.

FRANCE.

Ile de la Camargue (*Bouches-du-Rhône*). — *Assainissement et fertilisation* (par un nouveau mode de culture) *de cette île.* — L'île de la Camargue, située aux bouches du Rhône qui paraît l'avoir formée par atterrissemens, est un bassin triangulaire de 74,200 hectares de superficie. 31,300 hectares sont en pâturages naturels, ou en terrains vagues; 19,900 en étangs et en bas-fonds salés; 12,600 seulement se trouvent en état de culture, et il y en a 10,400 en marais. Ces marais, foyer d'infection, produisent parmi les animaux de nombreuses épizooties; chez les hommes, des fièvres intermittentes qui se renouvellent chaque année, des fièvres bilieuses et putrides dont la fréquence égale le danger, enfin *des épidémies qui achèvent la ruine des malheureux habitans.* Tel est, presque mot pour mot, le témoignage de M. Poule, ingénieur de l'arrondissement d'Arles, dans lequel la Camargue est située, et celui de M. Garella, ingénieur en chef du dé-

partement des Bouches-du-Rhône (1). Leurs prédécesseurs les plus habiles avaient tenu le même langage, fruit des mêmes observations. On pourrait citer, entre autres, MM. *Gorsse*, *Carrier* et *Grognard*. Mais il existe un témoignage plus décisif encore et plus effrayant, celui des registres de l'état civil dans les villes qui ont le malheur d'avoisiner la Camargue. Terme moyen, la mortalité n'est, en France, que du *quarantième* de la population. Elle est d'un *vingtième* à Saint Gilles, et, à quelque différence près, dans Arles et à Bellegarde. Enfin, M. Poule assure qu'à Sainte-Marie, située en Camargue même, elle s'élève, certaines années, jusqu'à *un huitième*. Croirait-on, en lisant de pareils faits, qu'il s'agit d'une vaste contrée placée sous le plus beau ciel de la France?

Certainement, assainir un tel pays, sans songer même à le féconder, serait déjà un immense service. Mais trouver et déterminer les moyens de l'assainir, en décuplant par degrés toutes ses récoltes, est le problème que M. de Rivière, maire de Saint-Gilles, n'a pas craint de se proposer, qui fait depuis quelques années l'objet de ses méditations, le sujet de ses écrits, de ses démarches, et qu'il semble enfin être parvenu à résoudre dans un ouvrage dont la publication récente a produit, parmi les hommes accoutumés à considérer en grand l'économie et l'industrie agricole, une vive sensation (2).

Frappés du vaste plan d'améliorations qu'il développe avec autant de sagesse que d'intérêt, nous aurions voulu pouvoir en donner à nos lecteurs au moins une idée sommaire. Mais nous

---

(1) Leurs *Mémoires* manuscrits sont déposés à la direction des ponts et chaussées, où l'auteur d'un livre dont nous parlerons tout-à-l'heure, et qui nous fournit ces renseignemens, a été à portée de les consulter.

(2) *Mémoire sur la Camargue*, par M. de Rivière, maire de Saint-Gilles, correspondant de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1826; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. In-8° de 215 p. — Sous ce titre modeste de *Mémoire*, l'auteur donne, non-seulement la statistique la plus complète de l'île, les notions les plus utiles, et souvent aussi les plus curieuses, sur les mœurs, les habitudes, les circonstances locales, etc.; mais, ce qui mérite particulièrement l'attention de tous les lecteurs éclairés, il trace le tableau le plus neuf et le plus frappant de l'*emploi des eaux* dans l'agriculture des divers pays civilisés. Il passe ensuite à l'examen des *systèmes d'amélioration* proposés jusqu'à ce jour; et c'est après les avoir tous caractérisés, qu'il expose son propre *système*, et ses *moyens d'exécution*. Tout cela, présenté sans la moindre apparence d'exagération ou d'emphase, et avec une marche très-philosophique, nous a paru remarquable et convaincant. M. de Rivière y fait preuve d'une grande variété de connaissances, toujours ramenées à des vues de bien public.

nous sommes aperçus qu'il leur faudrait, pour en saisir l'ensemble, ou connaître les localités, ou, comme nous, avoir sous les yeux le *plan du Delta du Rhône* qui précède une autre brochure sur le même sujet, publiée l'année dernière par l'auteur. Nous nous bornerons donc à observer que son *système* est, à plusieurs égards, celui de l'ancienne Égypte. Il ne doute nullement qu'on ne puisse faire, à l'aide du Rhône, ce que les Égyptiens fesaient, à l'aide du Nil, et renouveler ainsi dans notre *Delta* la merveilleuse fécondité qu'ils avaient su donner au leur. En lisant cette assertion, on éprouve étonnement et défiance: quand on a bien lu le *Mémoire*, on ne peut se refuser à la croire démontrée.

C'est la première fois qu'une tentative de ce genre a été proposée en Europe; et cependant elle est développée dans tous ses détails avec tant de justesse et de clarté, elle présente évidemment de telles chances de succès et de profit, que tout s'empresse d'y concourir. Déjà la *compagnie* qui doit l'exécuter est formée: elle renferme dans son sein les hommes les plus distingués par leur considération personnelle, leur fortune, ou leur position sociale. Cette promptitude à réunir les moyens d'exécution exigés pour une telle entreprise est un des traits caractéristiques de notre époque. L'agriculture a long-tems manqué en France d'un élément de prospérité, qui a fait des prodiges en Hollande et en Angleterre; nous voulons dire, l'esprit d'association, la facilité pour l'agriculteur de faire concourir le capitaliste à des spéculations qui, embrassant de vastes surfaces, doivent nécessairement entraîner des déboursés considérables. Si nous sommes, à cet égard, trop loin encore de nos voisins, nous fesons du moins, chaque jour, quelques pas nouveaux pour les atteindre: et c'en est un grand, à notre avis, que l'entreprise conçue il y a quelques années par M. de Rivière, et dès à présent adoptée par une *société* capable de la mettre à exécution. Chose étrange, mais ordinaire! quand tout s'empresse de favoriser ses vues généreuses, il semble prévoir des obstacles dans les *préjugés locaux*, c'est-à-dire, dans ceux même de ses concitoyens qui doivent le plus gagner à ses projets d'amélioration! Qu'importe? il n'ignore point qu'on n'a jamais fait du bien aux hommes sans que des hommes aient tenté de s'y opposer. D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de quelques propriétaires de la Camargue, la pernicieuse influence de leurs *foyers d'infection* se fait plus ou moins sentir dans une grande partie des départemens du Gard et des Bouches-du-Rhône. Enfin, ces départemens même ne sont pas seul intéressés dans cette *vaste* et *nécessaire* entreprise. C'est évidemment,

au contraire, un objet, et un grand objet d'utilité publique pour la France entière, puisque des médecins habiles et dignes de toute confiance, ont vu, déja deux fois, disent-ils, la *fièvre jaune* se montrer aux bords des marais du Plan-du-Bourg. Que M. de Rivière achève donc ce qu'il a si dignement et si heureusement commencé. Il ne trouvera plus alors que des bénédictions chez ceux même qui aujourd'hui lui font craindre des résistances; et il aura mérité d'obtenir une place dans le trop petit nombre des magistrats en qui le zèle et l'amour du bien ont eu la science pour auxiliaire, et dont les noms, de bon exemple, restent gravés par la reconnaissance dans la mémoire de leurs concitoyens. N. X.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*). — *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* — Cette Académie a tenu, le 26 mai, sa séance publique annuelle. M. Guilhe, président, a prononcé un discours sur les bienfaits que l'humanité doit à la culture des sciences et des arts. M. Blanc-Dutrouilh, secrétaire, a fait un rapport sur les travaux de l'Académie, depuis sa dernière séance publique. Ce rapport a été suivi d'un compte rendu à l'Académie, au nom de sa commission d'agriculture, par M. Laterrade. Après la lecture du programme, faite par M. Bourges, M. Lacour a lu, au nom de M. Jouannet, une *notice sur les sablières de Terre-Nègre.* L'auteur a su lier aux discussions géologiques et aux découvertes qu'il doit aux fouilles qui ont été faites depuis peu, des recherches historiques sur la population de Bordeaux au IIe siècle de l'ère chrétienne, et sur l'état politique et moral de cette ville, à la même époque. L'assemblée a ensuite entendu avec plaisir une charmante pièce de poésie de M. Guilhe, intitulée le *clair de lune*, et l'*éloge de Bordeaux*, du poëte Ausone, traduit en vers élégans par M. Jouannet. — Voici les sujets des prix proposés dans le programme : *Agriculture :* « 1°. Quel sont les perfectionnemens que réclament la construction des charrues et celle des instrumens d'agriculture, usités dans le département de la Gironde? Quels sont les moyens mécaniques qui pourraient être introduits avec avantage dans les diverses cultures de ce département? » La valeur du prix sera une médaille d'or de 400 f. 2°. L'Académie rappelle qu'elle a proposé, en 1825, pour sujet d'un prix d'agriculture à décerner dans la séance publique de 1827, « la culture d'un demi-hectare de fiorin (*agrostis stolonifera*), dans le département de la Gironde. » Les con-

currens devront faire connaître, avant le 1er mars 1827, les succès qu'ils auront obtenus, et en fournir les preuves : le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. 3° Un prix de 300 fr. pour l'auteur du meilleur *manuel d'agriculture*, approprié au département de la Gironde. 4° Une couronne et une médaille de la valeur de 50 fr. pour celui des propriétaires ou des fonctionnaires publics de chacun des six arrondissemens de sous-préfecture du département qui aura le plus contribué, par ses soins, à la réparation des chemins vicinaux de la commune. 5° « Quel serait le meilleur système d'assolement que l'on pourrait adopter pour les divers points du département de la Gironde ? » Le prix, de la valeur de 300 fr., sera décerné dans la séance publique de 1828. — *Navigation et arts industriels.* « Comparer les avantages et les inconvéniens respectifs des enduits, feutres et métaux, particulièrement du cuivre et du zinc, employés à la conservation de la carène des navires ; préciser le degré d'utilité des armatures, d'après le mode proposé par le chimiste Davy, et faire connaître dans quel cas il convient d'y avoir recours. » — « Déterminer, par des expériences comparatives, la qualité des houilles d'Angleterre, de France, et notamment de celles des bassins de la Dordogne et de la Garonne. Déterminer dans quel cas la bûche du pin maritime, soit par ses qualités, soit par sa valeur vénale actuelle, doit être préférée à la houille, pour le chauffage des chaudières, des machines à vapeur, pour la fusion des métaux, pour l'évaporation des liquides, etc. » — « Déduire d'une série d'observations et d'expériences, la résistance du bois de pin (*pinus maritima*), employé, soit à l'état de pin gemmé, soit à l'état de pin non gemmé. Examiner dans lequel de ces deux états cette essence a le plus de durée, soit dans les ouvrages sous l'eau, soit dans les constructions à l'air. Indiquer les divers genres d'altération provenant, soit de pourriture, soit de piqûres d'insectes auxquelles il est exposé. Enfin, comparer la résistance et la durée de ce bois à celles du bois de chêne. » Chacun de ces trois prix, de la valeur de 300 fr., sera décerné dans la séance publique de 1828. — L'Académie propose encore des prix pour la solution des questions suivantes : 1° « Pour la recherche et la découverte, dans le département de la Gironde, d'un gisement d'argile très-réfractaire, propre à la fabrication des creusets, des enveloppes de fourneaux, des briques composant les fours à réverbères, etc. » Prix de 300 fr. — 2° Pour la recherche et la découverte, dans chacun des arrondissemens de la Gironde, d'une carrière de pierre calcaire, propre à la fabrication de la chaux hydraulique. » Prix

de 300 fr.—3°. « Pour des essais présentant des résultats décisifs sur le mélange des fontes françaises, et notamment de celles du Périgord et des Landes, afin de parvenir à obtenir une fonte de seconde fusion propre à être limée, forée et alésée. » Prix de 200 fr. Ces trois prix seront décernés dans la séance publique de 1827. — *Belles-Lettres.* — L'Académie décernera, dans la même séance, une médaille d'or, de la valeur de 200 fr., à la meilleure pièce de vers qui lui aura été adressée. Le genre et le sujet en sont laissés au choix des auteurs. Les morceaux présentés ne devront pas contenir plus de 200 vers, ni moins de 150. Elle propose enfin, pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., la question suivante: « Déterminer l'influence qu'eut Charlemagne sur le progrès des lumières; déterminer de même quelle fut celle de François Ier. »

Lyon (*Rhône*). — *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* — *Séance publique du* 30 *mai.* — Cette séance était spécialement consacrée à la réception de M. Bredin. Le nouvel académicien avait choisi pour sujet de son discours la *dignité de l'homme*, question d'un haut intérêt, mais qu'avait déjà traitée avec beaucoup de talent M. Torombert, lors de sa réception à l'Académie. Le souvenir du premier discours n'a pas contribué à faire accueillir favorablement le second par ceux des assistans qui les avaient entendus l'un et l'autre; ils ont blâmé, dans le dernier, des longueurs et le manque d'unité et de liaison. Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Dumas, a lu un éloge historique de M. de Verninac, premier préfet du Rhône, dont l'administration paternelle a laissé dans le cœur des Lyonnais de profonds et durables souvenirs. — M. Torombert a prononcé l'éloge de M. Vouty-de-la-Tour, ancien premier président de la Cour royale de Lyon, mort il y a peu de tems. (*Voy.* ci-dessus, p. 203.) On sait que M. Torombert est l'un des hommes dont le talent fait le plus d'honneur à la ville de Lyon. M. de Trélis a terminé la séance par la lecture de deux apologues pleins de finesse et de sel, auxquels tout l'auditoire a vivement applaudi. B.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* juin 1826. — *Séance publique annuelle du* 5 *juin.* — *Présidence de M.* Poisson. — *Prix et récompenses décernés.* — 1° *Prix de Physiologie expérimentale*, fondé par M. de Montyon. L'Académie a décidé qu'il n'y a pas lieu, cette année, à décerner ce prix. Mais, parmi les ouvrages soumis à son examen, elle a distingué celui de M. le docteur Brachet, de Lyon, qui a pour

titre : *Recherches expérimentales sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire*. Ce mémoire contient un grand nombre d'expériences sur plusieurs des questions les plus importantes de la physiologie. Sans le peu d'ordre de la rédaction et ses lacunes fréquentes, l'Académie n'aurait point balancé à couronner cet ouvrage. Elle se borne à accorder à M. Brachet, à titre d'encouragement, le montant de la somme de 895 fr., en l'engageant à terminer et à perfectionner son travail, avant de le livrer au public. — Un autre ouvrage a fixé l'attention de l'Académie; c'est celui qu'a envoyé d'Italie M. le docteur *Régulus* Lippi. Cet ouvrage, intitulé : *Illustrations anatomico-comparées du système lymphatique-chylifère*, est remarquable sous le rapport des faits qu'il annonce et de l'exécution des planches qui l'accompagnent. Mais les commissaires de l'Académie, n'ayant pu vérifier d'une manière satisfaisante les faits principaux qui y sont annoncés, ont jugé convenable de renvoyer le jugement définitif à l'année prochaine, en réservant à M. Lippi le droit de concourir. — 2° Prix de M. de Montyon pour le *perfectionnement de l'art de guérir*. L'examen de l'Académie n'a compris que les faits publiés depuis le mois de juillet 1821 jusqu'à la fin de l'année 1825. D'après l'avis unanime de sa commission, l'Académie a décidé qu'il ne serait pas décerné de grands prix pour l'année 1825, et que, sur la somme destinée à ce double emploi, il en serait prélevé une de 16,000 fr. pour être distribuée à titre d'encouragement de la manière suivante : *Pour la médecine*, à M. Louis, auteur d'un ouvrage intitulé : *Recherches anatomico-pathologiques sur la phtisie*, 2,000 fr. — L'Académie cite avec éloge le zèle et le dévouement de M. le docteur Bailly, qui a fait des recherches sur les fièvres pernicieuses des environs de Rome, et MM. Audouard et Lassis, pour les travaux qu'ils ont entrepris sur l'examen des causes de la fièvre jaune et des maladies contagieuses. — *Pour la chirurgie :* à M. Civiale qui a publié plusieurs mémoires importans sur la *lithotritie*, ou sur les moyens de broyer les calculs dans la vessie, et qui a fait avec succès un grand nombre d'opérations, une somme de 6,000 fr.; — une somme de 2,000 fr. à chacun des trois médecins dont les noms suivent : à M. Amussat, auteur d'un mémoire très-remarquable *sur la structure du canal de l'urètre*; à M. Heurteloup, auteur d'un mémoire sur l'extraction des calculs par l'urètre, et qui a très-ingénieusement perfectionné les instrumens adaptés à cette opération; à M. *James* Leroy (d'Étiolles) qui a publié, en 1825, un ouvrage sur le même sujet, et qui a, le premier, en 1822, fait connaître les instru-

mens qu'il avait inventés et qu'il a depuis essayé de perfectionner; — enfin, l'Académie décerne une pareille somme de 2,000 fr. à M. le docteur DELEAU, auteur de différens mémoires, pour avoir principalement perfectionné le *cathétérisme de la trompe d'Eustache*, et pour avoir guéri, par ce moyen, quelques individus affectés de cette cause rare de surdité. — 3° Prix de M. de Montyon, *en faveur de celui qui aura découvert le moyen de rendre un art ou un métier moins insalubre.* Aucun travail n'a paru à l'Académie digne de ce prix. — 3° *Le prix d'astronomie*, fondé par M. Delalande, a été décerné à l'ouvrage qu'a publié récemment le capitaine SABINE, sous ce titre : *Account of experiments to determine the figure of the earth by mean of the pendulum vibrating seconds in different latitudes.* Londres, 1825; et qui renferme les résultats des nombreuses observations du pendule qu'il a faites dans l'hémisphère boréal, depuis le Spitsberg jusqu'à l'île portugaise de Saint-Thomas.

Prix proposés. 1° *Prix de physique* pour 1827 : présenter *l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la naissance et à différens âges;* une médaille d'or de 3,000 fr. — 2° *Prix de mathématiques pour* 1827 : *Méthode pour le calcul des perturbations du mouvement elliptique des comètes, appliquée à la détermination du prochain retour de la comète de* 1759 *et au mouvement de celle qui a été observée en* 1805, 1819 *et* 1822. Une médaille d'or de 3,000 fr. — 3° *Prix de mathématiques*, proposé en 1822, et remis pour 1827. 1° *Déterminer par des expériences multipliées la densité qu'acquièrent les liquides, et spécialement le mercure, l'eau, l'alcool et l'éther sulfurique, par des compressions équivalentes au poids de plusieurs atmosphères;* 2° *mesurer les effets de la chaleur produits par ces compressions.* Une médaille d'or de 3,000 fr. — 4° *Prix fondé par M. Alhumbert.* L'Académie, n'ayant point reçu de mémoires satisfaisans, a arrêté que les sommes destinées au prix seront réunies avec celles qui doivent échoir, pour former un prix de 1,200 fr. qui sera décerné, en 1829, au meilleur mémoire sur la question suivante : *Exposer d'une manière complète et avec des figures les changemens qu'éprouvent le squelette et les muscles des grenouilles et des salamandres, dans les différentes époques de leur vie.* — 5° *Prix de physiologie expérimentale fondé par M. de Montyon.* L'Académie adjugera, en 1827, une médaille d'or de la valeur de 895 fr., à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé, d'ici au 1er janvier 1827, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué

aux progrès de la physiologie expérimentale. — 6° *Prix de mécanique, fondé par M. de Montyon.* L'Académie décernera, en 1827, un prix de 1,000 fr. à celui qui aura inventé ou perfectionné des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques et des sciences. — 7° *Grands prix du legs Montyon pour les perfectionnemens de la médecine et de la chirurgie,* ainsi que pour *les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.* Les sommes qui seront mises à la disposition des auteurs de découvertes ou des ouvrages couronnés ne peuvent être indiquées d'avance; mais ces sommes pourront surpasser de beaucoup la valeur des plus grands prix décernés jusqu'à ce jour, en sorte que les auteurs soient dédommagés des expériences ou des recherches dispendieuses qu'ils auraient entreprises, et reçoivent des récompenses proportionnées au service qu'ils auraient rendu, soit en prévenant, soit en diminuant beaucoup l'insalubrité de certaines professions, soit en perfectionnant les sciences médicales. Les mémoires et les machines devront être remis au secrétariat, avant le 1er février 1827; les prix seront décernés, dans la séance publique de la même année. — 8° Le *prix d'astronomie* fondé par M. Delalande et consistant en une médaille d'or de 625 fr., sera décerné en 1827. — 9° *Prix de statistique :* l'Académie ayant jugé qu'il n'y a point lieu à décerner de prix cette année, il sera réuni avec celui de 1826, pour être décerné en 1827, et consistera dans une médaille d'or de 1,060 fr.

Après la proclamation des prix décernés et proposés, M. Cuvier a lu l'*Éloge historique* de M. de Lacépède; M. Beudant, un mémoire *sur l'importance du règne minéral, sous le rapport de ses applications;* M. Fournier, l'*Éloge historique de* M. Brongniart; M. Dupin, un mémoire *sur le sens de l'ouïe, considéré comme instrument de mesure dans les applications aux arts et aux lettres.* Ces quatre ouvrages, dont la lecture a été écoutée avec intérêt, ont depuis été imprimés.

— *Séance du 12 juin.* — M. Billerey, de Grenoble, adresse un travail intitulé : *Mémoire historique, scientifique et polémique sur un nouvel hydro-caléfacteur, à la vapeur d'eau, par l'intermédiaire d'un récipient condensateur, placé au milieu d'un réservoir rempli de ce liquide, avec gravure.* (M. Dulong prendra connaissance de la lettre de l'auteur, et fera un rapport verbal sur l'ouvrage.) — M. Brewster, pasteur de l'Église d'Écosse, adresse à l'Académie un mémoire sur le magnétisme. (MM. Ampère et Fresnel, commissaires.) — Les sections de mécanique, de géographie et de géométrie sont invitées à s'assembler pour présenter des candidats aux places de correspon-

dans vacantes par le décès de MM. *Reichenbach*, *Lævenhorn* et *Kramp*. — M. le docteur Heurteloup adresse une lettre qui a pour objet de représenter que, dans les mémoires qui ont obtenu les encouragemens de l'Académie, il n'a pas encouru le reproche de dissimuler les cas d'insuccès des méthodes curatives. — M. Solier présente un projet d'expériences qu'il a commencées, et qui ont pour but de déterminer l'action du soleil sur les fleurs incolores. (MM. Tessier, de Mirbel et Fresnel, commissaires.) — M. Leymeries exprime le désir de communiquer les résultats de son expérience dans le traitement de la fièvre jaune à Barcelone. L'auteur est prévenu que l'Académie est disposée à recevoir ses communications. — M. Foureau de Beaurregard propose à l'Académie un médicament préservatif et curatif de la fièvre jaune. M. Duméril rend un compte verbal d'un ouvrage du même auteur : *Vues prophylactiques et curatives sur la fièvre jaune*.—M. Latreille présente des échantillons de *cardium edule*, coquilles marines trouvées à Abbeville, dans un sol d'attérissement, à sept mètres environ de profondeur, et à quatre lieues de la mer où vivent ces animaux. Ces objets sont envoyés par M. Baillon. — M. Huzard fait un rapport verbal sur l'ouvrage intitulé : *Études de chevaux dessinés d'après nature au Haras royal de Neustadt sur la Dosse, dans la marche de Brandebourg*; lithographiées à Paris, en 1825, par *Frédéric* Burde. L'auteur sera remercié au nom de l'Académie qui l'invite à poursuivre ses utiles travaux. — M. Freycinet communique à l'Académie l'extrait d'une lettre, datée de Gibraltar, 21 mai 1826, et adressée par M. Gaymard, médecin naturaliste dans l'expédition commandée par M. d'Urville. — MM. Thénard et de Rossel font un rapport sur un Mémoire de M. Belin de Laveal, ayant pour titre : *Des Moyens de conserver l'eau sans altération sur les bâtimens en mer*. Il en résulte que l'Académie ne peut donner son approbation aux procédés de M. Belin. (Adopté.)—M. Michelot, chef d'institution, annonce, par une lettre qu'il a reçue de M. Billaudel, ingénieur des ponts et chaussées à Bordeaux, que ce dernier a découvert, dans une carrière exploitée sur les bords de la Garonne, une caverne où il a recueilli une masse considérable d'ossemens de divers animaux, parmi lesquels il a distingué des mâchoires d'hyène, de lion ou de tigre, de blaireau; des os de bœuf, etc. etc. On répondra à cette lettre, en témoignant le désir que l'Académie a de connaître les faits annoncés par M. Billaudel. — M. Navier, présente un Mémoire de M. Sartoris, sur un système de barrage et de vannes propre à faciliter la navigation des rivières. (MM. de Prony, Fresnel

et Navier.) — M. Chevreul achève la lecture de son Mémoire intitulé : *Recherches chimiques sur la teinture; application du bleu d'indigo et du bleu de Prusse sur la soie.* (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires.) — M. le Dr Murphy présente un ouvrage manuscrit, intitulé : *Dissertation sur l'affinité qui existe entre le phénomène des marées et le principe de la température de l'atmosphère.* (MM. Damoiseau, Ampère et Dulong, commissaires.) — M. Turpin lit un mémoire intitulé : *Organographie végétale :* Observations sur quelque végétaux microscopiques et sur le rôle que leurs analogues jouent dans la formation et dans l'asservissement du tissu cellulaire. (MM. Desfontaine, Mirbel, Geoffroy Saint-Hilaire, de Blainville et Coquebert de Montbret.)

— Du 19. — M. Despretz fait part de diverses expériences qu'il a commencées sur la chaleur, et demande que l'Académie lui fasse connaître si elle pense qu'il soit avantageux de les continuer. (MM. Gay-Lussac et Arago, commissaires.)—M. Servoz adresse une fiole d'une encre de sa composition qu'il désire soumettre à la commission chargée de rechercher les moyens de prévenir les faux. (Renvoyée à la commission.) On renvoie à la même commission des échantillons d'écriture adressés par MM. Durosiez père et fils, et qui, disent-ils, sont écrits avec une encre indélébile. — M. Maygrier adresse un paquet cacheté contenant la description d'instrumens lithotripteurs de son invention, pour être déposé au secrétariat. (Accordé.) — M. Arago, fait sur-le-champ un rapport verbal sur un Mémoire de M. Brewster, présenté dans la séance, et intitulé : *Sur le pouvoir réfractif de deux nouveaux fluides minéraux.*

— M. Arago dépose, de la part de M. Savary, un paquet cacheté, contenant un travail dont ce physicien veut se conserver la propriété. (Accordé.)— MM. Mathieu et Damoiseau, rapporteurs, font un rapport sur le graphomètre de perspective de M. Boscary. En voici les conclusions : « Nous pensons que cet instrument exécuté avec soin offrira, sous le rapport géométrique, toute la précision désirable pour les détails dans les dessins de perspective, mais par un procédé un peu long; que l'expérience seule, quant à l'opération pratique, peut en faire connaître les avantages ou les défauts; que cependant l'Académie ne verra pas sans intérêt la persévérance de l'auteur dans ses recherches sur la perspective, qui ne peuvent manquer de produire des résultats utiles. (Approuvé.)—M. Magendie lit une note sur l'application directe du galvanisme aux nerfs de l'orbite et sur l'emploi de ce moyen pour le traitement de l'amaurose (goutte sereine). Il résulte de ces expériences que la piqûre

des branches orbitaires de la cinquième paire n'est point dangereuse, qu'elle fait éprouver un sentiment analogue à celui qu'on éprouve quand le nerf cubital est froissé; que l'application du galvanisme aux branches frontale et lacrymale du nerf ophthalmique peut être utile dans le traitement des amauroses incomplètes.—MM. Thénard et de Blainville font un rapport sur la méthode de dessiner au trait sur la pierre imaginée par M. Laurent. Ils pensent « que ce nouveau procédé est réellement fort avantageux, surtout pour les dessins d'anatomie, d'histoire naturelle, d'architecture, d'ornemens, en général pour tous les dessins compliqués et de petites dimensions; d'abord, en ce qu'il est plus expéditif; ensuite, en ce qu'il rend le dessin original d'une manière bien plus exacte, sans agrandissement ni réduction sensibles, et dans le même sens. En conséquence, ils croient que M. Laurent ne saurait trop tôt rendre public son procédé, afin qu'il atteigne par les recherches des lithographes toute la perfection dont il peut encore être susceptible. » M. Dupetit-Thouars fait quelques observations à ce sujet. L'Académie adopte les conclusions. — M. Dupetit-Thouars lit un mémoire sur la couleur verte des végétaux. — M. Daubrée lit des observations sur la dégradation de la couleur du bleu de Prusse, dite en teinture *bleu Raimond*. (Renvoyé aux commissaires nommés pour le Mémoire de M. Chevreul.)

— Du 26. — Il est donné lecture d'une lettre qui a pour objet de rappeler que M. Mascagni, professeur d'anatomie à Florence, a consigné depuis long-tems, dans des ouvrages rendus publics, plusieurs découvertes qui sont aujourd'hui annoncées comme récentes; savoir : 1° l'emploi des bi-carbonates alcalins pour saturer les acides qui se dégagent dans l'estomac; 2° l'alcalescence donnée aux urines par ces sels pris en boisson; 3° de la dissolution de la pierre dans la vessie par l'usage de ces sels. — M. Gaudin communique, dans une lettre écrite de Rochefort, l'opinion qu'il se forme de la nature du calorique. Il propose à ce sujet diverses expériences. (Sa lettre est renvoyée à une commission composée de MM. Ampère et Fresnel.) — M. Dutrochet, correspondant, lit un mémoire au sujet de la fontaine périodique du Jura, appelée la *fontaine Ronde*. Il propose une explication de la périodicité de l'écoulement. — M. Corout, manufacturier en soie, adresse la description d'un nouveau métier mécanique à rotation continue, susceptible de tisser des étoffes d'espèces et de dimensions variées. Il rapporte plusieurs applications qu'il a faites de ce procédé dont il est l'inventeur. (MM. Molard, Dupin et Navier,

commissaires.) — M. Girard donne lecture d'un mémoire de *sir William* Rawson, sur le procédé de M. *Perkins*, pour former la vapeur à haute pression, et sur l'application de cette vapeur au mouvement des machines. Ce Mémoire auquel est joint un dessin avec une description écrite, sera examiné par MM. Arago, Girard et Dulong. — M. Dupetit-Thouars présente diverses observations au sujet des procédés lithographiques, et donne communication d'un prospectus relatif à la publication de son ouvrage, contenant l'histoire des plantes orchidées, recueillies dans les trois îles de France ou Maurice, de Bourbon et de Madagascar.—M. Collard (de Martigny) lit un Mémoire intitulé : De l'action du gaz acide carbonique sur l'économie animale. (MM. Thénard, Duméril et Magendie.)

A. Michelot.

— *Académie française.—Séance publique pour la réception de MM.* Briffaut et Guiraud. (18 juillet.)— M. de Pastoret occupait le fauteuil, et a répondu aux deux récipiendaires, mais d'une voix si basse que la plus grande partie de l'auditoire n'a pu saisir aucune de ses paroles. Il a loué, suivant l'usage, les deux nouveaux élus, en célébrant aussi la mémoire et les travaux des deux académiciens qu'ils remplacent. — M. Briffaut, après avoir reconnu avec modestie que « l'Académie est pour lui la terre de l'hospitalité » où il ne doit son admission qu'à l'extrême indulgence de ses juges, devenus ses collègues, a fait l'éloge de son prédécesseur, feu M. d'Aguesseau, qu'il a loué particulièrement dans la personne de l'illustre chancelier, son aïeul. « Gloire, a-t-il dit, à cette haute magistrature française qui a su constamment se placer entre le trône et le peuple, en flétrissant jadis les projets criminels d'une faction ultramontaine, en s'opposant naguère au retour de cette compagnie qui menace les peuples en même tems que les rois. » Cet éloge mérité des anciens et des nouveaux magistrats a excité de vifs applaudissemens.

M. Guiraud n'a pas eu, comme M. Briffaut, le mérite de la précision ; son discours était diffus, et nous a paru manquer d'ordre et de plan, et pécher souvent contre les convenances académiques. On se croyait tour-à-tour, en l'écoutant, à l'église ou à la chambre des députés, et non dans le sanctuaire des lettres. Il a payé un juste hommage aux vertus et à la piété sincère de M. Mathieu de Montmorency; mais il a eu le tort de trop insister sur sa vie politique et de vouloir justifier sa conduite au congrès de Vérone, où les envoyés de la Grèce ne purent se faire entendre, où leur résistance à l'oppression la plus cruelle fut traitée de rébellion, et où furent décidés l'invasion et les

malheurs ultérieurs de l'Espagne. Il a dit, en parlant de la ligue moderne de plusieurs rois : « Cette alliance aurait pu être appelée sainte, s'ils n'avaient pas oublié qu'il existe aussi des chrétiens dans l'Orient; » et des acclamations unanimes ont récompensé ce trait inattendu. — Comment faire des discours académiques et littéraires, lorsqu'on doit parler d'hommes fort recommandables d'ailleurs, mais dont le mérite académique et littéraire fut le moindre titre? Avis à l'Académie française qui doit sentir qu'elle ne sera honorée dans l'opinion des amis des lettres, qu'autant qu'elle fera des choix vraiment littéraires.

— 20 *juillet.* — *Choix d'un nouveau secrétaire perpétuel.* — L'Académie a procédé à la nomination d'un secrétaire perpétuel, à la place de M. *Raynouard*, qui avait donné depuis quelque tems sa démission. Les Académiciens présens étaient au nombre de 27. M. Auger a obtenu 22 voix; M. *Andrieux*, 4, M. *Villemain*, 1. Il y a eu un billet blanc. Le choix de M. Auger sera proposé à la sanction du roi. Le nouveau secrétaire perpétuel n'entrera en fonctions que le premier janvier prochain.

— *Prix proposé.* — L'Académie s'est occupée, dans la même séance, du *prix de poésie*, pour l'année prochaine. Plusieurs sujets de prix ont été proposés : l'*invention de la boussole*, la *découverte de l'imprimerie*, l'*indépendance de l'Amérique*, l'Affranchissement des Grecs, etc. Ce dernier sujet a réuni la majorité des suffrages.

La nomination du successeur de M. Lémontey est renvoyée au mois de novembre. J.

École spéciale de commerce et d'industrie (ancien hôtel de Sully, rue St-Antoine, n° 143). — *Séance du conseil de perfectionnement* (15 juillet.) — Nous avons signalé plusieurs fois les avantages de cet établissement, si précieux, comme l'a dit l'un des chefs de notre commerce, pour la prospérité nationale (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 539). Nous avons fait sentir combien était heureuse l'idée de réunir les jeunes prosélytes de l'industrie dans un institut, où une instruction spéciale hâterait pour eux les bienfaits d'une expérience que ceux qui les ont précédés dans la carrière ont dû acheter par de longs et pénibles efforts.

La séance du conseil de perfectionnement, dont nous regrettons de ne pouvoir faire qu'une courte mention, avait pour objet l'examen des élèves et la distribution des diplômes. Cette séance réunissait toutes les notabilités commerciales de la capitale. On remarquait au bureau M. Lafayette qui présidait, MM. Ternaux, Guérin-de-Foncin, L. Marchand, J.-B. Say,

Locré, Prony et Ch. Dupin. Le président, après avoir rappelé les avantages de l'établissement et encouragé les élèves, a indiqué nettement les causes de la crise qu'éprouve notre commerce; il a fait voir que l'on ne produisait pas trop, comme on l'a si singulièrement prétendu, mais que l'on craignait de produire. Notre malaise pourrait, a-t-il dit, s'expliquer par un seul mot, le manque de confiance. « Si la consommation languit, si les approvisionnemens ne se font pas, si la spéculation ne se réveille point, c'est que des inquiétudes exagérées troublent notre avenir, c'est que le travail est imprudemment menacé, et que l'ignorance nous prive encore des moyens suffisans pour faciliter les échanges. »

Après que MM. Destaillades, directeur de l'école, et Poux-Franklin, censeur des études et professeur de droit commercial, ont eu fait connaître les progrès de l'école, le plan et la direction des études, M. L. Marchand, membre du conseil de perfectionnement, a proclamé le résultat de l'examen des élèves, et onze diplômes de capacité ont été distribués par M. Laffitte. M. Ch. Dupin a ensuite exposé les avantages de l'application des mathématiques à l'industrie et au commerce. M. *Adolphe* Blanqui, professeur d'économie politique et d'histoire commerciale, succédant à M. Dupin, s'est attaché à signaler, dans un discours rempli de traits heureux et brillans que nous aimerions à pouvoir reproduire, les bienfaits et les merveilles récentes de l'industrie.

Une quête pour les Grecs faite, au nom du jeune fils de l'intrépide Canaris, présent à l'assemblée, par MMmes Destaillades et Blanqui, et qui a produit plus de 1100 francs, a terminé cette séance. A. V.

Projet de Société d'amélioration des animaux domestiques. — M. Senac, rédacteur du *Bulletin des sciences agricoles*, qui fait partie du *Bulletin universel des sciences*, a conçu et rédigé le plan de cette association patriotique : on le trouve dans le numéro du mois de mai de cette année. Il est peut-être superflu de recommander à l'attention publique une institution aussi évidemment utile; on peut dire qu'elle est déjà commencée, et quelques personnes trouveront peut-être dans cette remarque une objection contre la nouvelle Société. Au sujet des chevaux, on vantera les haras que nous possédons : mais ces établissemens dispendieux procurent-ils à la culture, aux charrois, même aux armées, les races les plus robustes et les plus propres à chaque service? La *Société pour l'amélioration des laines* comprend-elle dans ses attributions toutes les recherches dont le mouton peut être l'objet? Les chèvres à duvet sont

l'acquisition la plus importante que nous ayons faite, après celle des moutons à laine fine; mais la vigogne et l'alpaca nous manquent encore, etc. Les fermes expérimentales ne peuvent considérer le perfectionnement des animaux domestiques que sous un aspect relatif aux intérêts du fermier et à la nature du sol: les vues générales ne peuvent s'y offrir. Les Sociétés d'agriculture seraient plus près du but; mais, distraites par l'immensité des objets dont elles ont à s'occuper, elles ne doutent certainement point des bons effets de la division du travail, même dans le grand art qu'elles cherchent à perfectionner: elles recevront avec reconnaissance le secours des Sociétés qui se livrent spécialement à quelques-unes des recherches qu'elles entreprendraient elles-mêmes, s'il leur était possible de tout faire. C'est aux cultivateurs de la grande et de la petite propriété; c'est aux propriétaires de terrains sans valeur; c'est aux manufacturiers éclairés qui s'affligent chaque jour de tirer de l'étranger leurs matières premières; c'est enfin aux hommes amis de la richesse et de la prospérité de leur pays que nous soumettons ce projet, bien certains d'être entendus, en faisant un appel au plus noble des sentimens qui les animent, l'amour de leur pays.

Je ne suis ni propriétaire, ni manufacturier; peu s'en faut que je ne m'enorgueillisse d'être pauvre, et j'avoue que les illusions de cette sorte d'amour-propre sont les seules dont j'aie peine à me défendre. Toutefois, que M. Senac veuille bien me compter au nombre de ses souscripteurs, comme ami de la prospérité de ma patrie, jaloux de lui consacrer le peu de tems qui me reste, mes faibles efforts, la sincérité de mes opinions et la pureté de mes doctrines!

Le *minimum* de la souscription est fixé provisoirement à 36 francs par an. On recevra les adhésions jusqu'au 15 août, au Bureau du Bulletin universel des sciences et de l'industrie, rue de l'Abbaye, n° 3. FERRY.

LIBRAIRIE. — *Productions de la presse pendant le premier semestre de* 1826. — Voici le relevé des annonces faites dans la *Bibliographie de la France*; (V. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 932) pendant les six premiers mois de 1826, et qui comprennent la *totalité des ouvrages publiés en France*.

Livres et brochures	4347
Gravures et lithographies	485
Cartes géographiques et plans	21
Musique	220
Total	5073

Pour les trois derniers objets, plusieurs articles sont très-fréquemment compris sous un seul numéro; quant aux publications de librairie, proprement dites, plusieurs annonces consacrées à des livraisons successives, se rapportent souvent à un seul et même ouvrage; mais beaucoup d'annonces comprennent aussi, dans un seul article, un grand nombre de volumes d'un même ouvrage.

Voici, *pour les livres seulement*, et *pendant les six premiers mois*, le *tableau comparatif des dernières années :*

En 1814.	979
En 1815.	1712
En 1816.	1851
En 1817.	2126
En 1818.	2430
En 1819.	2441
En 1820.	2465
En 1821.	2617
En 1822.	3114
En 1823.	2687
En 1824.	3436
En 1825.	3569
En 1826.	4347

L'année 1823 a donné, comme on voit, pour les premiers six mois, moins que l'année 1822; mais la fin de l'année 1823 l'a emporté sur la fin de l'année 1822.

Théâtres. — Théâtre Français. — Ire représ. de *l'Agiotage* ou *le Métier à la mode*, comédie en cinq actes et en prose par MM. Picard et Empis. (Mardi 25 juillet.) — Comme toutes les autres modes, la manie de l'agiotage n'est pas une nouveauté; les passions et les goûts de l'homme, bornés comme ses facultés, semblent destinés à rouler dans un cercle dont il leur est interdit de sortir, et dont la révolution ramène tour à tour ce qui a déjà existé; on les voit se reproduire à diverses époques, sous diverses formes; et, le plus souvent, ce que nous appelons nouveau, n'est que du vieux rajeuni. L'agiotage fut aussi, il y a plus d'un siècle, un *métier à la mode*; nos ancêtres ont payé cher un exemple dont leurs petits-fils ne profitent pas. Pendant quelque tems, tout Paris s'est précipité dans la rue Quincampoix pour y changer de l'or contre du papier; cette manie fit la fortune de quelques-uns, et la ruine de beaucoup d'autres; elle inspira quelques comédies; aucune n'est restée

au théâtre; y aurait-il dans cette nuance de mœurs, dans cette manie de spéculations, quelque chose de peu comique, et ce vice est-il plus triste encore que ridicule? Quoi qu'il en soit, l'agiotage semble être aujourd'hui le thème commun de tous nos poëtes comiques; dans le *Roman* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 613) M. de la Ville nous a beaucoup parlé de la bourse; nous avons vu tout récemment le *Spéculateur*, (Voy. *ibid.*, t. XXX, p. 881) et nous verrons bientôt l'*Argent*, d'un auteur connu par des ouvrages applaudis. Quelle que soit la destinée de ces diverses comédies, nous devons toujours tenir compte à nos poëtes de cette intention de peindre les mœurs actuelles, et de nous faire rire de nous-mêmes. MM. Picard et Empis y sont parvenus; voici, en peu de mots, ce qu'il ont imaginé.

Saint-Clair, avocat déjà célèbre, s'est lié avec un agent d'affaires, nommé Durosai, qui lui a inspiré le goût des spéculations de bourse; il aime encore son état dont il attend de la gloire, mais il le néglige pour l'agiotage qui lui promet une fortune plus rapide. Il cache de son mieux des habitudes qui lui feraient perdre toute considération au barreau; cependant, il n'a pu tromper sa jeune épouse : Amélie soupçonne la folle passion de son mari, sans oser lui révéler ses inquiétudes; mais elles les confie à un oncle, son ancien tuteur, riche négociant de Lyon, qui s'empresse de se rendre auprès d'elle. Cet oncle, qu'on nomme Marcel, s'est bientôt convaincu qu'on s'occupe autant de la bourse que du barreau dans le cabinet de Saint-Clair, et il obtient du jeune avocat l'aveu de ses spéculations, dans une scène où celui-ci livre son secret avec une légèreté tout-à-fait invraisemblable. La position de Saint-Clair est dramatique : au moment où il compromet, en jouant à la bourse, sa fortune, son état, son honneur, il plaide contre un agioteur, pour Fréville, ancien ami de sa famille, et il fait les plus belles phrases contre les spéculateurs. Il veut aussi chasser un domestique qui s'est avisé de faire en petit ce que son maître fait en grand; car tout le monde joue dans la maison, et le maître, et le valet, et le clerc qui tire de la roulette un petit bénéfice quotidien, et la femme de chambre qui met ses gages à la loterie, et enfin le père de St.-Clair. Ce père, que l'auteur appelle Dormeuil, est un ancien avoué, un homme à grands sentimens, qui affiche la sensibilité la plus vive, l'esprit d'ordre le plus rigoureux; il est membre d'un comité de bienfaisance, et les bonnes œuvres sont sa seule occupation, à ce qu'il dit. Il prend soin du petit Gautier, son filleul, qu'il a tiré d'une étude, sous prétexte que ses mœurs y pouvaient être compromises, pour le placer chez

un honnête agent de change, nommé Forlis. On comprend que l'innocence du petit Gautier n'est pas le seul motif de son parrain : cet homme si rangé, si sévère dans ses discours, n'a point résisté à l'appât qui séduit tous les autres, et il a voulu avoir chez l'agent de change un intermédiaire sur la discrétion duquel il pût compter. Saisi de l'épidémie générale, le petit filleul lui-même, en faisant mystérieusement les affaires de son parrain, est bien tenté d'en commencer pour son propre compte. Il nous reste encore deux personnages à faire connaître : l'un est le marquis Fugaccio, mari d'une *prima donna*, dont il risque les appointemens à la bourse, en se fiant aux calculs de notre avocat; l'autre, qui se nomme Germon, est un jeune fermier de Saint-Brice, ami de Saint-Clair, qui commence à se lier avec Durosai, et qui vient de vendre sa ferme pour se lancer dans les spéculations sur les effets publics. Maintenant que les divers personnages sont indiqués, nous reprenons notre analyse. Les avis de Marcel et les réprimandes de Dormeuil sont sans effet sur l'esprit de Saint-Clair; et, ce jour même, il fait une opération qui doit lui procurer une fortune considérable. Cependant Amélie, toujours plus inquiète, tente un dernier effort sur l'esprit de son époux : sa douceur, sa tendresse si complaisante et si dévouée, le touchent enfin; il lui promet de renoncer pour jamais à des spéculations hasardeuses qui peuvent le perdre avec toute sa famille; et Amélie, comptant sur sa parole, continue à s'occuper des préparatifs d'une fête que son mari donne le soir même. Mais une hausse épouvantable vient tout à coup déranger les calculs de Saint-Clair, et le précipiter dans un abîme. Tandis qu'on chante dans son salon, il s'abandonne au plus violent désespoir dans son cabinet, où tout le monde semble se réunir pour le désoler; et sa femme, qui le remercie du bonheur qu'elle goûte de son changement de conduite; et le plaideur Fréville, qui lui retire une clientelle qu'il a négligée; et Fugaccio, qui lui reproche ses pertes; et enfin Durosai, au génie duquel il demande des ressources, et qui n'a que des moyens infâmes à lui proposer. En ce moment, Germon vient confier à Saint-Clair le portefeuille qui contient toute sa fortune : en vain Durosai le presse de profiter de cette occasion pour réparer tous ses désastres; il résiste à cette infernale tentation, et sort dans l'agitation la plus violente. Nous voici au cinquième acte et au lendemain matin. Amélie dort encore; Saint-Clair, qui médite un projet sinistre, a laissé près d'elle une lettre, et va prendre son cabriolet qui l'attend au détour d'une rue. Marcel le devine et le retient, lorsqu'Amélie accourt, pousse un cri d'effroi et se jette dans les

bras de son mari, qu'elle ne croyait plus revoir. Saint-Clair a perdu un million; c'est un désastre irréparable. La fortune entière de Marcel pourrait à peine y faire face; il va tenter sur le père de Saint-Clair un effort dont il n'attend presque aucun succès. Ce vieillard arrive, plein d'une joie qu'il ne peut maîtriser; il jouait à la hausse, et le coup qui a ruiné son fils a triplé sa fortune. Il fait deux ou trois mensonges à Marcel pour lui expliquer ce bonheur inespéré, sans en laisser soupçonner la véritable source. Marcel alors lui révèle la position de Saint-Clair: cette nouvelle empoisonne toute la joie du vieillard, qui refuse de venir au secours de son fils. Mais il n'est pas au bout de ses tribulations; le petit Gautier achève de le désoler en lui annonçant que son agent de change a disparu sans rien laisser à ses cliens. Cependant Marcel cherche à rendre un peu de courage à tout le monde; il fera pour son neveu des sacrifices qui le gêneront toute sa vie, mais qui sauveront l'honneur à Saint-Clair. Il force Dormeuil, par la crainte de perdre la considération publique, à venir aussi au secours de son fils. St.-Clair, rendu tout entier à sa famille et à son état, profitera de cette terrible leçon, aussi bien que Germon, qui va racheter une ferme. Quant à Durosai, il a été reconnu pour un certain Duhautcours, qui a fait banqueroute à Lyon, et contre lequel Marcel a une prise de corps; il est déjà logé à Sainte-Pélagie.

Les trois premiers actes sont un peu vides d'action; mais les deux derniers sont très-dramatiques. Le dialogue est naturel et plein de traits d'observation, mais quelquefois un peu verbeux; il gagnerait à être resserré. On a remarqué, avec raison, que le personnage Fugaccio était trop chargé; et plusieurs figures de ce tableau offrent des réminiscences ou sont un peu communes; mais, comme dans l'état actuel de la civilisation, on ne voit plus guère dans la société de ces physionomies tranchées que la séparation des classes y introduisait jadis, il n'est pas étonnant d'en rencontrer si rarement au théâtre. Dans l'*agiotage*, le personnage de Germon est fort bien imaginé; et celui de Dormeuil nous a semblé excellent, sous le rapport dramatique ainsi que sous le point de vue moral de la comédie. C'est une idée fort heureuse d'avoir montré le joueur qui gagne à la bourse dépouillé aussi bien que celui qui perd; et ce personnage jette d'ailleurs beaucoup de gaîté sur le dénouement; habile diversion dans un sujet qui doit nécessairement tourner au tragique. Enfin, malgré quelques défauts, cette comédie, qui fait rire et qui peint les travers du jour, nous semble mériter le succès qu'elle a obtenu. M. A.

— Revue *des* théâtres lyriques *pendant l'année* 1825.

— Notre but, dans cet article, n'est pas seulement de dire un mot de plusieurs ouvrages dont la *Revue Encyclopédique* n'a point encore parlé; nous voulons aussi mettre nos lecteurs à même de juger quel a été en France l'état de la musique dramatique, durant l'année dernière. Trois pièces, dont deux en trois actes et une en un acte, ont été représentées à l'Académie royale de musique. Aucune n'a obtenu de succès, et le jugement du public n'a éprouvé aucune contradiction. On ne retrouvait plus, dans *la Belle-au-bois-dormant* (2 mars), la verve dont M. Planard a fait preuve dans plusieurs opéras-comiques. L'intérêt de sa pièce était nul, la gaîté n'était pas de bon ton, et l'auteur armé de la baguette magique n'avait pas su en tirer parti. Son poëme n'était pas de nature à échauffer le génie du compositeur; aussi, M. Caraffa, connu par plusieurs succès sur les théâtres de l'Italie et par la réussite populaire d'un opéra-comique français (*le Solitaire*), a-t-il échoué devant *la Belle-au-bois-dormant*. Ce n'est pas que sa partition ne renferme quelques morceaux remarquables; mais il paraît, en l'écrivant, avoir presque toujours manqué d'inspiration. Une observation que l'on a pu faire en entendant le premier acte, c'est que M. Caraffa a tâché de n'être que lui-même et a renoncé à jeter ses phrases mélodiques dans les moules de M. Rossini; on doit le féliciter d'avoir pris ce parti; il est capable de voler de ses propres ailes.

Pharamond (7 juin) n'a pas été plus heureux que *la Belle-au-bois-dormant*. La *confection* de ce poëme avait été commandée à MM. Ancelot, Guiraud et Soumet, poëtes tragiques d'un vrai mérite, mais qui ont paru ne pas comprendre la contexture d'un opéra. Leur sujet était bien choisi, et, traité par des auteurs exercés, il aurait pu produire un grand effet. Tel qu'il a été exécuté, il n'a guère causé que de l'ennui; la musique confiée aussi à trois compositeurs, MM. Boïeldieu, Berton et Kreutzer, n'a point sauvé le poëme, parce qu'un ouvrage fait de commande est presque toujours médiocre. Les décorations ont seules attiré quelques curieux.

Don Sanche (17 octobre) est une féerie mauvaise de tout point, toujours à l'exception des décorations. On ne concevrait pas qu'une aussi plate rapsodie ait été représentée sur un théâtre qui se donne le titre de *premier théâtre de l'Europe*, si l'on ne savait pas que, dans ce théâtre *lyrique*, les compositeurs n'ont pas voix délibérative. On doit aussi déplorer cette manie de faire passer pour un petit prodige un enfant qui sans doute s'annonce sous d'heureux auspices, mais qui a besoin encore de beaucoup d'études, avant d'obtenir le rang qu'on veut lui

donner par anticipation. Mozart aussi avait composé un opéra, lorsqu'il n'avait pas même atteint l'âge qu'a maintenant le jeune Litz; mais le célèbre Hasse, après l'avoir entendu en particulier et en avoir applaudi l'auteur, eut le bon esprit de ne pas le faire représenter. Si l'on en eût fait de même à l'égard de Litz, on lui eût épargné ces paroles sévères qui lui furent adressées, après la première représentation de *Don Sanche*, par l'un de nos premiers compositeurs : *Mon petit ami, vous avez encore la barbe bien blonde ; et pourtant, si vous continuez, elle deviendra blanche avant d'avoir jamais été noire.*

Le Théatre Italien est demeuré dans une stagnation complète; et, sans la présence de quelques bons chanteurs, la mode de le fréquenter aurait entièrement passé. *Il Viaggio a Reims* (19 juin) est le seul ouvrage composé à l'occasion du sacre qui mérite d'être mentionné, par rapport au poëme qui est de M. Balocchi. La musique de M. Rossini offre un morceau à quatorze voix qui prouve que le compositeur connaît la manière de disposer convenablement les traits propres à chaque timbre et à chaque diapason.

Le *Crociato in Egitto* (22 septembre) de Meyer-Beer a obtenu du succès. Il l'a dû à un grand nombre de morceaux remarquables qu'il renferme, et qui sont connus dans tous les pays de l'Europe où l'on s'occupe de musique. Du reste, cet opéra est loin d'avoir joui de la vogue qu'ont obtenue ceux de Rossini au même théâtre. On a tellement contracté l'habitude des formes consacrées par ce compositeur, que ceux qui fréquentent le théâtre italien n'y veulent plus entendre d'autre musique que la sienne.

Le Théatre de l'Opéra-comique a offert neuf pièces à ses habitués : cinq en un acte, une en deux et trois en trois. Le *Capitaine Belronde* (24 mars), jolie comédie de M. Picard, n'a point gagné à être réduite des deux tiers et arrangée en opéra. Quoique le sujet offrît l'occasion de placer heureusement plusieurs morceaux de musique, M. Crémont n'a pas réussi dans son entreprise. On sait que M. Crémont est un excellent chef d'orchestre; ce qui exige beaucoup plus de talent qu'on ne le pense communément, mais ce qui ne constitue pas le bon compositeur.

Le Maçon (3 mai), dont le poëme est dû à MM. Scribe et Germain Delavigne, est un ouvrage rempli d'action et d'intérêt. Ce drame lyrique, ainsi que les auteurs l'ont appelé, offrait plusieurs situations fortes, et par conséquent propres à faire briller le musicien. M. Auber, dont la réputation est établie par plusieurs opéras comiques suit, depuis quelque

tems une fausse route. On ne doit pas se dissimuler que certains traits de mélodie, certaines combinaisons d'harmonie et certains effets d'orchestre, mis à la mode par M. Rossini, ne captivent en ce moment les suffrages de ceux qui ne voient que la superficie des choses, sans jamais en considérer le fond, et qui ne songent pas que rien n'est plus facile que d'introduire dans un morceau de musique telle ou telle forme. Le véritable public a trouvé M. Auber fort inférieur à lui-même; ce compositeur nous avait prouvé, en écrivant *Emma* et *la Bergère châtelaine*, qu'il était capable de se soustraire à une mode qui ôte à ses nouveaux ouvrages le cachet de l'originalité.

Quoique la musique du *Lapin blanc* (21 mai) fût aussi remplie de tournures rossiniennes, elle n'a point obtenu de succès. A la vérité, la chute de cet ouvrage doit être bien plutôt attribuée au poëme dont la marche était embarrassée et qui n'offrait ni mots piquans, ni situations intéressantes.

Le Bourgeois de Reims (7 juin) a obtenu du succès, bien qu'il ne fût qu'une pièce de circonstance, parce que la musique de M. Fétis a offert une assez heureuse alliance du savoir et de l'imagination. Le morceau le plus remarquable de cet ouvrage est un rondeau où paraît un nouvel accompagnement, chaque fois que se représente le motif; c'est une forme que devraient en général adopter nos compositeurs lyriques.

La Fausse Croisade (12 juillet) a éprouvé une chute complète. On ne peut blâmer la sévérité du public; car, s'il y avait dans les deux actes dont cette pièce se composait quelques scènes tolérables, on ne rencontrait rien de neuf, ni dans les situations, ni dans le dialogue, ni dans la musique.

Les Enfans de Maître Pierre (6 août) ont été accueillis plus favorablement. Tout le monde s'est accordé à y reconnaître une grande entente de la scène; on y a trouvé de l'intérêt, de la gaîté et un dénoûment amené avec une grande habileté. M. de Kock, si connu par ses romans pleins d'esprit et de verve, paraît devoir obtenir de nouveaux succès, comme auteur d'opéras comiques. Il s'était adjoint pour la composition de son dernier ouvrage M. Kreubé. Ce musicien, à qui l'on doit déjà plusieurs pièces agréables, s'est encore distingué cette fois. A la vérité, sa musique n'est pas savante; mais toutes ses partitions contiennent des chants heureux et naturels; et, si quelquefois ses compositions manquent d'originalité, elles ne manquent jamais de grâce.

Le Voyage de cour (20 août) n'a pas obtenu le succès des *Enfans de Maître Pierre*. Cette pièce qui avait pour auteur le peintre spirituel de *la Famille Glinet*, M. Meraville, reposait

depuis dix ans dans les cartons de Feydeau. On sent que, depuis cette époque, les tems ont changé, et que des idées qui alors auraient pu être goûtées du public ont perdu à n'être émises qu'au moment où le changement de système de composition des opéras comiques est presque entièrement effectué. Cette variation a été également défavorable à M. Catruffo, compositeur de la musique; la manière dont il a traité l'orchestre indique assez que sa partition n'a pas été écrite de nos jours.

Ce n'est que pour mémoire que nous faisons figurer dans ce coup-d'œil *le Projet de Pièce* (4 novembre), ouvrage de circonstance, mauvais de tout point, même en ce qui concerne la musique due à M. Blangini; le poëme était de M. Mély-Janin. Au lieu de prendre la peine de monter un ouvrage d'une telle faiblesse, il eût bien mieux valu reprendre *le Bourgeois de Reims*, qui était aussi un opéra comique de *circonstance*.

En terminant la revue des opéras représentés sur le théâtre Feydeau, nous sommmes heureux d'annoncer le succès éclatant et mérité de *la Dame Blanche* (11 décembre). Le poëme, dû à M. Scribe, est tiré en partie d'un des romans de sir Walter Scott, dont les nombreux écrits ont déjà fourni et fourniront encore quantité de sujets de pièces à nos grands et petits théâtres. Ce poëme n'est assurément pas irréprochable; il offre même des défauts qui certainement auraient été relevés avec sévérité, s'ils n'avaient passé inaperçus à la faveur de la charmante musique de M. Boïeldieu. Ce compositeur, qui depuis quelques années vivait éloigné de la scène et avait résolu de ne plus écrire pour le théâtre, a cédé aux conseils de son ami M. Berton; et, méprisant les écrits que l'ignorance répand et propage, il s'est de nouveau montré dans un lieu où il avait déjà obtenu de si brillantes couronnes. Chose remarquable! son talent n'a point vieilli; il semble, au contraire, qu'il ait acquis une nouvelle vigueur, et que M. Boïeldieu ait trouvé une force d'invention dont il avait quelquefois manqué, surtout dans ses derniers ouvrages. Ce qui caractérise celui-ci, c'est l'emploi de certaines formes mélodiques peu usitées, et qui jettent sur plusieurs morceaux un caractère d'originalité qui satisfait particulièrement les connaisseurs. En entendant *la Dame Blanche*, on a peine à croire que l'auteur en ait écrit la partition avec plus de rapidité que toutes celles auxquelles il a travaillé, bien qu'il n'ait pu s'occuper de celle-ci que dans les instans que lui laissait une maladie longue et douloureuse.

Six opéras ont paru sur la scène de l'Odéon et ont obtenu de

plus ou moins de succès; un seul a éprouvé une chute complète.

Les Noces de Gamache (9 mai) ne présentaient point la gaîté à laquelle on a droit de s'attendre d'après le titre. Le chef-d'œuvre immortel de Cervantes était présent à la mémoire de tout le monde, et la comparaison n'était pas favorable au poëme; néanmoins, la musique, tirée des meilleurs ouvrages de Mercadante, compositeur qui paraît avoir complétement adopté le système lyrique de M. Rossini, a été applaudie avec raison.

Louis XII (7 juin), de MM. Saint-George et Lauréal, ouvrage parodié sur la musique de Mozart, a été reçu avec assez de froideur par les habitués de l'Odéon. On ne doit pourtant pas en être surpris. D'abord, cette musique de Mozart, si grande, si dramatique, si expressive, et qui avec toutes ces qualités est toujours parfaitement en situation, ne pouvait se plier facilement au travail des parodistes : si l'on veut adapter des paroles françaises aux chefs-d'œuvre de Mozart, il faut traduire de lui un opéra entier, et non coudre l'un à l'autre des morceaux pris çà et là dans ses ouvrages. Une autre cause du peu d'accueil obtenu par *Louis XII* se reconnaît dans la composition habituelle du parterre de l'Odéon, où le nombre des vrais connaisseurs est presque imperceptible. La plupart de ceux qui fréquentent ce théâtre n'entendent guère d'autre musique que celle qu'on y exécute; et pour mettre les ouvrages de Mozart à la portée de cette classe d'*amateurs*, il faudrait ajouter à la savante instrumentation de ce grand maître les colifichets jetés dans l'orchestre par certains compositeurs modernes, et qui constituent à leurs yeux la beauté de la musique en vogue aujourd'hui : nous ne serions pas surpris qu'il vînt à l'idée de quelque *arrangeur* de faire subir à Mozart l'opération dont nous venons de parler; si l'on veut absolument des parodies, celle-là en vaudrait bien une autre.

Othello (25 juillet) n'a pas obtenu le succès que l'administration avait espéré; M. Rossini s'y est constamment montré dramatique et fidèle aux règles et aux exemples de ses habiles devanciers, et par conséquent n'est pas tombé dans ses défauts habituels qui rendent ses ouvrages recommandables à certaines personnes. D'ailleurs, il faut l'avouer, les chanteurs à qui l'exécution de ce chef-d'œuvre était confiée ont bien mal servi le compositeur.

La Comédie à la Campagne (16 août), musique de Cimarosa, n'a point attiré la foule. Quoiqu'il n'y ait que fort peu de rapports entre le genre de mérite de Cimarosa et de Mozart, les mêmes raisons qui se sont opposées au succès de *Louis XII* ont empêché celui de *la Comédie à la Campagne*.

La Dame du Lac (31 octobre) a été reçue avec une extrême faveur. Le poëme, qui est dû à M. D'ÉPAGNY, est raisonnable, et c'est beaucoup pour une parodie. M. ROSSINI s'y présente avec ses défauts, mais aussi avec de grandes beautés. Deux cavatines charmantes ont surtout été remarquées, et un duo, emprunté à la *Semiramide* du même maître, a été particulièment applaudi.

Préciosa (17 novembre). Cette pièce, d'un genre particulier, n'était qu'un drame coupé par des chœurs; elle a éprouvé une chute complète. La musique était cependant due au célèbre auteur de *Robin des Bois*, M. WEBER, dont la mort prématurée vient d'affliger tous les amis des arts. Elle offrait des morceaux du premier ordre; mais tout le monde sait que ce n'est pas là ce que demandent des amateurs qui, dans *Robin*, n'ont adressé leurs applaudissemens qu'à un chœur, fort gracieux sans doute et d'un bon effet, mais que le compositeur était bien loin de regarder comme la pierre angulaire de son opéra.

Résumons-nous. Sur vingt-une pièces lyriques représentées dans le courant de l'année passée, plusieurs sont déjà tombées dans l'oubli; quelques-autres occuperont encore le répertoire pendant un certain temps; mais ont peut prédire, sans crainte de se tromper, que le *Crociato*, *Othello* et la *Dame Blanche* se maintiendront sur la scène et attireront long-tems encore les amateurs de bonne musique. *J.* ADRIEN-LAFASGE.

BEAUX-ARTS. — *Peinture.*—L'*exposition au profit des Grecs*, (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 578), presque entièrement renouvelée, au commencement de ce mois, continue d'attirer l'attention publique. On distingue, dans le nombre des nouveaux ouvrages, *une Jeune Fille au bain*, *et deux têtes d'étude*, de GIRODET; *Bacchus* et *Ariane*, de M. GROS, ainsi que les esquisses du *Combat d'Aboukir*, du *Champ de bataille d'Eylou*, et de ce tableau qui produisit une impression si vive à l'époque où il parut: *François Ier et Charles-Quint visitant l'église de Saint-Denis*. Mme MONGIS a envoyé deux tableaux d'histoire, grands comme nature, représentant *Saint-Martin partageant son manteau avec un pauvre*, et *les Sept Chefs devant Thèbes*. On sait que Girodet a également traité ce dernier sujet qu'il n'a pas eu le tems d'exécuter, mais dont le dessin a été très-bien lithographié par M. Aubry-le-Comte, son élève (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 654). *Deux portraits de Paesiello et de Robert*, par Mme LEBRUN, font les honneurs d'une galerie qui porte son nom, et rappellent son talent d'une manière fort honorable. Je signale à l'attention des amateurs un tableau dans lequel M. INGRES a représenté *la Chapelle sixtine* au moment

où le pape y officie pontificalement. M. Isabey a essayé de suppléer au talent par la mignardise et une certaine recherche de faire, dans une aquarelle représentant l'*Escalier du Musée*; production qui, à mon avis, ne mérite pas la réputation qu'elle a obtenue. Ceux de nos artistes qui sont à Rome, MM. Fleury, Robert et Schmitz, ainsi que M. Alaux, maintenant de retour, ont puisé, dans les mœurs du pays, des sujets de tableaux qui joignent au mérite de la vérité locale une grande force de ton et un talent d'exécution justement remarqué. On éprouve du plaisir à revoir *l'Amour et Psyché* de M. Picot, tableau gracieux, sans doute, mais auquel on a prodigué des éloges exagérés. L'esquisse du *Gustave Wasa* de M. Hersent fait regretter que cet artiste, dont les productions sont empreintes d'un sentiment aussi juste que bien exprimé, se soit presque entièrement adonné au portrait. Il y a trois tableaux de M. Gudin, à cette nouvelle exposition : *une Marine* et *deux Vues*; tous trois ne méritent que des éloges. M. Gudin est sans rival dans le genre qu'il a embrassé. Les peintres qui appartiennent à ce que l'on appelle la nouvelle école, témoignent une grande horreur pour la beauté de la forme et le style; ils recherchent, avant tout, la bizarrerie des costumes; une certaine naïveté d'expression qui n'est souvent que de la laideur ou de la niaiserie; un éclat qu'ils obtiennent en versant, pour ainsi dire, leur boîte à couleur sur leur toile; enfin, pour éviter, disent-ils, la manière, ils sont aussi maniérés que possible, mais dans un genre tout nouveau et fort étrange. Tels sont MM. Colin, Delacroix, les deux Deveria, Saint-Evre, Scheffer et West, avec des nuances qui les individualisent, quoiqu'ils suivent le même système. Cependant, il faut être juste : ils donnent quelquefois des preuves de talent et surtout de sentiment, ce qui fait d'autant plus regretter qu'ils se soient volontairement embarqués dans une fausse route que tôt ou tard il faudra qu'ils abandonnent; on veut bien se singulariser, mais, en France, on ne tient pas contre le ridicule.

M. H. Vernet, qui vient le dernier sous ma plume, occupe cependant un des premiers rangs à cette exposition; les nouveaux tableaux qu'il y a envoyés sont nombreux et importans. Plusieurs étaient déjà connus; tels sont *la Bataille de Jemmapes* et l'*Apothéose de Bonaparte*, où le peintre a eu l'idée de placer un bataillon de l'ancienne garde présentant les armes devant un rayon lumineux qui lie une tombe au ciel; ceux qui n'avaient pas encore été exposés sont : *la Bataille de Valmy*, et *les Adieux de Napoléon à sa garde, à Fontainebleau*. Le premier de ces deux tableaux me paraît au-dessous du talent

que ce peintre a montré dans la plupart de ses ouvrages ; mais l'autre commande l'attention. La scène a un grand intérêt. Le moment choisi est celui où l'empereur, s'adressant aux soldats de la garde, leur dit : « Je voudrais vous presser tous sur mon cœur ; j'embrasserai votre général et votre aigle. Approchez, général Petit. » Le général s'est approché et tient l'empereur dans ses bras ; le porte-aigle le suit ; sa main, dont il a couvert son visage, dérobe à l'empereur la vue de l'émotion qu'il éprouve et des pleurs qu'il répand. Bravo, M. H. Vernet ! Cette figure seule suffirait pour assurer le succès de votre ouvrage.

En général, l'exposition au profit des Grecs offre un très-grand intérêt ; on y voit des tableaux dont la réputation est depuis long-tems faite, mais qui ne sont presque pas connus de la génération actuelle ; d'autres qui n'ont pu être admis au Salon, à cause des sujets qu'ils représentent ; enfin toutes les réputations sont venues se placer à côté les unes des autres et provoquer, pour ainsi dire, un nouvel examen : la curiosité a donc de quoi se satisfaire.

Diorama. — Cloître de St-Wandrille. — Les auteurs du Diorama nous montrent continuellement des églises ruinées, des fragmens de cloître ou d'intérieurs, toutes choses fort bonnes à voir, sans doute, quand elles sont reproduites avec talent ; mais moins, cependant, que l'aspect principal d'un édifice véritablement important. Je demande à voir l'Alhambra, le Colisée, l'église de St-Étienne à Vienne, Saltzbourg, dans le Tyrol, le Mont-Blanc, etc. ; mais il est plus facile d'aller à Rouen que dans les divers pays où sont situés les monumens ou les lieux que je viens de désigner ; et voilà pourquoi nous voyons maintenant le cloître de St-Wandrille.

Ce cloître, élevé, dans le cours du septième siècle, par un moine auquel les chroniques donnent Pépin pour allié, a été renversé trois fois ; deux fois il s'est relevé de ses ruines ; se relèvera-t-il encore ? Il est plus sage de laisser à l'avenir le soin de répondre. C'est dans l'état de destruction où il se trouve maintenant que M. Bouton a représenté ce cloître, qui n'offre véritablement qu'un intérêt pittoresque très-médiocre ; mais il n'a été, pour le peintre, que l'occasion d'employer de nouveaux moyens d'effets très-extraordinaires. Pour animer ce tableau, l'auteur a appelé à son secours la mécanique ; ainsi, une porte qui ferme l'une des extrémités du cloître, est successivement ouverte et fermée violemment par le vent ; et, lorsqu'elle est ouverte, l'œil parcourt au delà, une immense étendue de campagne. Le ciel que l'on aperçoit à travers les ruines

du cloître, se couvre de nuages qui, marchant avec rapidité, éclipsent ou laissent paraître, tour à tour, les rayons du soleil. Ce qui cause le plus d'étonnement, c'est que, lorsque le soleil répand sa clarté, les arbustes, venus sans culture au milieu du préau, projettent sur les débris du cloître une ombre, mobile comme dans la nature, plus ou moins intense, selon que l'éclat du soleil est plus ou moins vif, et qui s'évanouit avec lui. Tout cela est parfaitement ingénieux; mais, ce que les artistes et les gens éclairés demandent à MM. Bouton et Daguerre, c'est une imitation de la nature, non par des moyens mécaniques, mais telle que les ressources de la peinture peuvent la produire.

Gravure. — *Léonidas aux Thermopyles.* — Ce tableau de l'un des plus grands peintres qui aient jamais existé, a obtenu un succès qui ne s'est pas démenti un seul instant. Selon l'opinion commune, ce serait le plus bel ouvrage de David; mais les artistes ne pensent pas ainsi. Ce n'est pas ici le lieu de développer les motifs de cette différence; je le ferai, dans la *notice* que je me propose de publier sur cet artiste célèbre; seulement, je dirai que le public a été principalement frappé du caractère dramatique de la scène; les noms des personnages qui y figurent, les souvenirs qu'elle réveille, étaient bien de nature à fixer l'attention générale, dans un moment où tout l'intérêt se tourne vers la Grèce; c'est une des causes du succès qu'a obtenu la gravure, que vient de publier M. Laugier et qu'il a dédiée aux Hellènes. Cette gravure d'une dimension considérable, est le produit de plusieurs années de travail; et, cependant, elle ne me satisfait pas entièrement : il y a de la dureté dans l'effet; plusieurs têtes n'ont pas assez de finesse; on voit que l'auteur s'est trop pressé de livrer sa planche au public; mais, d'un autre côté, on reconnaît, partout, un homme habile qui manie bien le burin, et qui sait disposer ses travaux avec adresse; la figure de Léonidas est irréprochable. Aussi cette estampe a-t-elle été très-recherchée du public; d'abord, parce qu'elle reproduit un tableau de David; ensuite, parce que le graveur n'est resté au-dessous de lui-même que dans ce qui n'est pas aperçu de tout le monde. Cette planche a eu deux tirages avant et avec la lettre : les épreuves avant la lettre coûtent 280 fr. sur papier de Chine, et sur papier blanc, 240 fr.; le prix de celles avec la lettre est de 140 fr., sur papier de Chine, et de 120 fr. sur papier blanc.

Lithographie. — Le voluptueux Anacréon, dans l'une de ses odes, adressée à sa maîtresse, lui dit : « Que ne suis-je ton miroir fidèle, douce et jeune beauté! je réfléchirais tes traits ravissans;

ta tunique, je te toucherais sans cesse. Que ne suis-je l'onde pure qui baigne et caresse tes appas, etc. On connaît l'imitation charmante qui en a été faite en français :

> Que ne suis-je la fougère
> Où sur sur le soir d'un beau jour, etc.

Girodet a puisé dans cette ode une composition pleine de grâce; elle fait partie de l'*Anacréon* publié par MM. Becquerel et P. A. Coupin (1). Sa maîtresse vient de quitter ses vêtemens; elle est sur le point de s'abandonner à l'onde tranquille et pure; elle se regarde dans un miroir. Anacréon, à demi caché dans le feuillage, la contemple; l'amour qui le favorise, fait tomber les derniers voiles qu'elle voudrait retenir. Ce sujet avait plu à Girodet, et il en avait fait un second dessin, dans une plus grande dimension. Ce dessin vient d'être lithographié par M. Dassy, l'un de ses élèves. Je crois que cette estampe aura un grand succès; sans doute, elle ne reproduit pas complétement l'original; il y a toujours dans le travail du maître un sentiment qu'une copie ne peut pas rendre; mais cette planche est bien lithographiée; le sujet a ce charme particulier qui arrête et fixe les regards; c'est assez pour que le public ne reste pas indifférent à cette production. M. Dassy a essayé d'introduire une innovation dans cette planche; il a imité, dans quelques parties, les travaux de la gravure. Je ne blâme point ce système; je trouve, au contraire, qu'il y a de l'avantage à ne pas faire les étoffes et les accessoires, comme les chairs; seulement il me paraît qu'il ne l'a pas toujours bien appliqué. Cette belle lithographie, destinée à servir de pendant à la Danaé du même auteur, coûte le même prix.

P. A.

Nécrologie. — *Pierre Édouard* Lémontey, né à Lyon le 14 janvier 1763, est mort à Paris le 26 juin 1826. Comme citoyen et homme de lettres, il servit son pays par la droiture de ses opinions et l'illustra par ses talens : un rapide examen de sa vie politique et de sa vie littéraire servira de preuve à cette double assertion.

Lémontey, né d'une famille de négocians, au lieu de suivre

---

(1) Un volume grand in-4° papier vélin, contenant 54 gravures, les *Odes complètes d'Anacréon*, et un *Discours préliminaire*. Prix, 108 fr. les épreuves sur papier blanc, et 180 fr. avec les épreuves sur papier de Chine. Chez Jules Renouard, rue de Tournon. (Voy. *Rév. Enc.*, t. xxx, p. 386.)

l'état de ses pères, entra, jeune encore, dans la carrière du barreau où il obtint des succès, quoiqu'il ne possédât point un des avantages les plus nécessaires à l'orateur, la facilité de l'élocution. La principale cause de ces succès fut sans doute la noblesse de son caractère : car il publia, en 1789, plusieurs écrits généreux et utiles, par lesquels tantôt il réclamait pour les protestans le droit d'élection aux états-généraux, et tantôt il appelait la sollicitude des législateurs sur la misère des campagnes et les besoins de l'agriculture. C'est à sa plume que fut confiée la rédaction du cahier de l'assemblée électorale de Lyon *extra muros*. Nommé substitut du procureur de la commune de Lyon, il trouva bientôt l'occasion de déployer ses talens sur un théâtre plus vaste et plus brillant, lorsque les suffrages de ses concitoyens le portèrent à l'assemblée législative. Tour à tour membre du comité diplomatique, secrétaire et président de cette assemblée, il honora ces diverses fonctions par la sagesse de ses vues et la modération de son caractère, soit lorsqu'il combattit les lois portées contre les prêtres insermentés, soit lorsqu'en lisant à la tribune le rapport sur les massacres de la *glacière* à Avignon, il ne put achever cette fatale lecture, interrompue par son trouble et par ses larmes. Placé dans les rangs de la minorité qui défendait la constitution de 1791 qu'elle avait adoptée de bonne foi, Lémontey se vit menacé, à cause même de son courage : il revint à Lyon, où d'autres périls l'attendaient; après avoir vu la plus grande partie de sa famille périr dans les horreurs du siége, il se réfugia en Suisse pour ne pas être témoin et peut-être victime d'une paix plus sanglante que la guerre elle-même : ce ne fut qu'en 1795 qu'il reparut au milieu des ruines de Lyon : toujours dominé par le besoin d'être utile à son pays, grâce à de nouvelles fonctions administratives auxquelles il fut appelé, il obtint le rappel des exilés et la restitution des biens des condamnés : de semblables bienfaits suffisent à l'éloge de toute une vie. Enfin, quand il vit briller l'aurore d'un avenir plus calme et plus heureux, après avoir visité une partie du nord de l'Italie, il vint s'établir à Paris, pour s'y livrer en paix à ses goûts littéraires : il se fit inscrire sur le tableau des avocats et devint conseil de l'administration des droits réunis. Sous le consulat, il se vit appelé à la censure des pièces de théâtre; en 1814, il fut nommé censeur royal, et jusqu'à sa mort il conserva cette place dont le traitement ne lui était pas nécessaire à cause de sa fortune considérable et de sa vie parcimonieuse (1), et dont la nature était

(1) Cette habitude d'économie qui, pendant sa vie, lui a valu quel-

en contradiction avec l'indépendance de son esprit. Toutefois, on lui doit la justice de convenir qu'il a toujours mis dans l'exercice de son état beaucoup de politesse et de modération. Tels sont les principaux traits de sa conduite politique, où l'on trouve quelquefois des exemples de courage, souvent des preuves de sagesse et d'humanité, et toujours l'envie de concourir au bien public.

Quant à ses travaux littéraires, ils ne lui ont attiré ni moins d'estime, ni moins de gloire : en 1785 et 1788, il remporta deux prix d'éloquence à l'Académie de Marseille pour ses *éloges de Fabry de Peyresc et du capitaine Cook*. Son opéra de *Palma*, ou *le voyage en Grèce*, joué à Feydeau en 1798, avait pour but d'éclairer l'ignorance et de corriger la cupidité de ces vandales qui voulaient spéculer sur la destruction des monumens de notre architecture, en leur montrant les enfans de Périclès mutilant avec la scie les débris du Parthénon : ce petit ouvrage étincelle d'esprit. Un autre opéra comique de Lémontey, intitulé *Romagnesi*, n'obtint qu'un médiocre succès : le dialogue y manque de naturel. Lémontey sentit qu'il n'avait pas plusieurs des qualités nécessaires pour se fonder une réputation d'auteur dramatique : il reconnut que sa véritable vocation était le genre du conte, et dès lors il se livra tout entier à cette branche de notre littérature qui n'a pas été dédaignée par les génies d'un ordre supérieur, puisque Voltaire lui doit une partie de sa gloire. *Raison, folie, chacun son mot, petit cours de morale mis à la portée des vieux enfans :* tel est le titre d'un recueil de contes qui présente partout l'alliance d'une satire piquante et ingénieuse avec une philosophie élevée et profonde. C'est avec autant d'adresse que de bonheur qu'en puisant le sujet de ses contes dans l'antiquité, il cherche à fronder les ridicules, à corriger les vices de notre siècle. Il est souvent spirituel comme Sterne, enjoué comme Swift, franc comme Hamilton. Si l'on peut lui reprocher un défaut, c'est l'abus de l'esprit. Quelquefois son expression, trop prétentieuse, rappelle la manière de Voiture ou de Marivaux : mais ces légères imperfections sont amplement rachetées par la douceur de sa morale, la gaîté de ses pensées et l'originalité de son style; plusieurs de ses contes n'auraient pas été désavoués par l'im-

---

ques épigrammes, avait un but honorable qu'on n'a découvert qu'après sa mort. On a trouvé dans son portefeuille la preuve qu'il avait prêté ou plutôt donné à différentes personnes plus de cinquante mille francs. Ses amis n'ont jamais réclamé en vain le secours de sa bourse. Quand on est prodigue pour les autres, il est permis de ne pas l'être pour soi-même.

mortel auteur de Zadig et de Candide. Le nouvel ouvrage qu'il publia, sous le titre des *Observateurs de la femme*, abonde en réflexions malignes et renferme une critique fort plaisante des usages académiques (1). Parmi les nombreux opuscules échappés à sa plume spirituelle, le public distingua : *Les trois visites de M. Bruno au faubourg Saint-Antoine*. Dans cet écrit, dont le but est d'engager la classe peu riche à verser dans la caisse d'épargne le fruit de ses économies, on s'étonne que le talent de son auteur ait pu descendre des hauteurs de la philosophie et des jeux brillans de l'imagination, jusqu'à la familiarité d'un raisonnement et d'un langage propres à convaincre les intelligences les plus communes : depuis Franklin, on n'avait pas aussi bien écrit pour le peuple. Ses deux petits romans *Irons-nous à Paris?* et *Thibault* ou *la Naissance d'un comte de Champagne*, composés, l'un dans le genre de Sterne, pour le couronnement de Napoléon ; l'autre dans le genre de l'Arioste, pour la naissance du Roi de Rome, ont mérité l'honneur de survivre aux deux circonstances qui les avaient inspirés. Bientôt, le talent de Lémontey, grandi avec l'âge, ambitionna des succès plus difficiles et prit une direction plus grave : il remplaça les riantes fictions du conte par les austères méditations de l'histoire. Son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, introduction d'une histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV*, produisit une vive sensation et lui ouvrit les portes de l'Académie française où il fut reçu, le 17 juin 1819, à la place de l'abbé Morellet, son compatriote. Nouveauté de vues, indépendance d'opinions, hardiesse de pensées, impartialité de jugemens, tout contribue à mettre ce morceau historique au rang des ouvrages les plus remarquables de notre époque : ami scrupuleux de la vérité, Lémontey rétablit, dans des extraits des mémoires de Dangeau, imprimés dans le même volume que son *Essai*, une foule de passages qui, dans une nouvelle édition de ces mémoires, avaient été supprimés ou altérés. Son *Essai* est donc, suivant sa propre expression, *l'inventaire de la monarchie de Louis XIV*. Espérons que le grand ouvrage dont il est la préface, n'aura pas

(1) Cette critique est d'autant plus singulière que Lémontey, membre de l'Académie de Lyon, attacha beaucoup de prix au fauteuil de l'Institut : il remplit toujours ses devoirs académiques avec zèle et exactitude, et contribua, autant qu'il était au pouvoir d'un seul homme, à favoriser l'élan des connaissances nouvelles. C'est lui qui, sous le voile de l'anonyme, fournit les fonds d'un prix de poésie pour célébrer les *avantages de l'enseignement mutuel*.

été laissé incomplet. Depuis long-tems, Lémontey avait recueilli de nombreux matériaux pour son histoire, et avait puisé à des sources nouvelles. Tous les amis de la fidélité historique doivent s'intéresser à l'existence d'un si important ouvrage : cet intérêt est encore motivé par le mérite d'un fragment sur *la Peste de Marseille* qu'il publia en 1821 ; ce fragment est empreint du coloris de l'historien grec qui traça un tableau si vivant de la peste d'Athènes.

Lémontey a composé un grand nombre de notices historiques qui ont paru dans la *Galerie française*, et dont quelques-unes ont été insérées dans la *Revue Encyclopédique*. Les notices sur *de Thou*, *Retz*, *Colbert*, *la duchesse de Longueville*, *Chaulieu*, *Helvétius*, *Mlle Clairon*, *Adrienne Lecouvreur*, se distinguent par des vues judicieuses et par un style toujours piquant. Un discours *sur la précision considérée dans le style, les langues et la pantomime*, prononcé par lui dans la séance annuelle des quatre académies du 24 avril 1824, (voy, *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 540), décèle une érudition profonde, et renferme des aperçus entièrement neufs sur le génie des langues et sur la marche de la littérature. Son dernier ouvrage est l'éloge de *Vicq d'Azyr* qu'il lut à l'Académie française, le 25 août 1825. Ami de ce médecin célèbre, son cœur a heureusement inspiré son esprit. Une année ne s'est pas encore écoulée depuis cette époque, et la mort a condamné sa voix à un silence éternel ; elle a frappé un talent qui brillait de tout l'éclat de la jeunesse et marchait dans toute la force de l'âge mûr. Une maladie courte et aiguë a presque subitement enlevé Lémontey aux lettres et à l'amitié. Sa dépouille mortelle a été transportée au cimetière du père Lachaise, et M. Auger a prononcé sur sa tombe un discours composé par M. Villemain, et qui a vivement ému tous les assistans. Depuis quelques années, la mort continue à éclaircir les rangs des membres de l'Académie française. Heureux les hommes qui peuvent, comme Lémontey, se survivre dans leurs ouvrages ! Il est à désirer que ses héritiers s'occupent d'une édition complète de ses œuvres : cette édition serait recherchée par toutes les personnes qui apprécient le mérite d'un penseur judicieux et profond, uni au talent d'un écrivain élégant et spirituel.

A. Bignan.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-ONZIÈME CAHIER.

JUILLET 1826.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Lettre sur l'établissement du jury à l'île de Ceylan. *Alexandre Johnston.* 5
2. Quelques généralités sur les eaux minérales. *G.-T. Doin.* 15
3. Tableau statistique du commerce de la France, en 1824. *A. Moreau de Jonnès.* 27

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Essai sur les cryptogames des écorces exotiques officinales, par M. A. L. A. Fée. *Bory de Saint-Vincent.* 47
5. Géométrie et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts, par M. Charles Dupin. *Ferry.* 52
6. Théorie du beau et du sublime, par M. Massias. *Adolphe Garnier.* 65
7. Traité de législation, par Charles Comte. *L. C. F.* 73
8. Histoire des expéditions maritimes des Normands, par G. B. Depping. *J. C. L. de Sismondi.* 91
9. Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, en un seul volume. *M. A. Jullien* de Paris. 102

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 127 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2, dont 1 ouvrage périodique. 109
ASIE, *Batavia*, 1. 113
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 16, dont 7 ouvrages périodiques. 114
— *Russie*, 5, dont 1 ouvrage périodique. 131
— *Danemark*, 2. 135
— *Allemagne*, 7. 136
— *Suisse* 1, ... 146
— *Italie*, 10. 147
— *Pays-Bas*, 9, dont 2 ouvrages périodiques. 152
FRANCE, 74, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 21. 157
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 27. . . 177
— *Littérature*, 13. 207
— *Beaux-Arts*, 4. 217
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 222
— *Ouvrages périodiques*, 5. 224
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 3. 232

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.—*États-Unis*; *Massachussets :* Éducation. — *Connecticut :* Législation ; Fondation d'un hospice. —*Raleigh :* Affranchissement et colonisation des esclaves. — *New-York :* Lycée d'histoire naturelle ; nominations de nouveaux correspondans. 235
AMÉRIQUE CENTRALE. — *Guatemala :* Publication de l'ouvrage sur les libertés de l'église gallicane. 236
ANTILLES.— *Martinique :* Tremblement de terre ; Froids extraordinaires. . . . . *ibid.*
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Brésil :* Instruction élémentaire. *ibid.*
AFRIQUE. — *Égypte :* Établissemens industriels fondés par le pacha. — *Cap de Bonne-Espérance :* Fondation d'un musée. . 237
ASIE. — *Batavia :* Société des sciences et des arts. — *Ceylan :* Résultats de l'introduction du jugement par jury. . . . . *ibid.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Nouvelle expédition maritime. — *Haute-Écosse :* État de l'éducation. — *Manchester :* Institut pour les sourds-muets des classes indigentes. 239
RUSSIE.— Lecture à l'Académie des sciences. — *Nécrologie :* Karamzine. 241
POLOGNE. — Nouvelle monnaie polonaise. 244
ALLEMAGNE. — *Goettingue :* Société des sciences, Histoire de Perse. *Halle :* Littérature orientale. . . . . *ibid.*
SUISSE. — *Canton de Vaud :* École pour les sourds-muets à *Yverdon ;* Détails statistiques sur les sourds-muets. — *Fribourg :* Société d'antiquaires. 246
ITALIE. — Propagation de la vaccine en *Savoie* et à *Raguse.* — Littérature classique ; Publication prochaine. 249
GRÈCE. — Duel de deux Souliotes. 251
ESPAGNE. — Introduction de la cochenille ; vers à soie, dits de la Chine. — Procédés de la censure. . . . . *ibid.*
PAYS-BAS.— *Utrecht :* Culture des fleurs ; Expositions publiques. — Navigation par la vapeur. — *Utrecht :* Société des sciences et des arts. — *Amsterdam :* Concert au profit des Grecs. . . . 252
FRANCE. — *Ile de la Camargue :* Assainissement et fertilisation de cette île. — Sociétés savantes : *Bordeaux*, Académie des sciences ; *Lyon*, Académie des sciences, belles-lettres et arts. 253
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : séance publique du 5 juin, et séances ordinaires du mois de juin. Académie française : Séance publique du 18 juillet ; Choix d'un nouveau secrétaire perpétuel ; Prix de poésie pour 1827.—École spéciale de commerce. — Société pour l'amélioration des animaux domestiques. — Librairie : Productions de la presse, pendant le premier semestre de 1826. — *Théâtres : Théâtre-Français*, 1re représentation de l'*Agiotage*, comédie. Revue des *Théâtres lyriques* pendant l'année 1825. — *Beaux-Arts :* Exposition au profit des Grecs ; Diorama ; Gravure ; Lithographie. — *Nécrologie ;* Lémontey. 258

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE
SUR LES SOCIÉTÉS SAVANTES
DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD (1).

N. B. Cette *Notice* est extraite de l'excellent journal intitulé : *American journal of science and arts*, publié à New-Haven par M. le professeur SILLIMAN (*Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 736). Le rédacteur nous avertit qu'il ne prétend point présenter une liste complète des Sociétés consacrées aux sciences dans tous les États de l'Union, et que des supplémens seront nécessaires. A mesure que ces supplémens nous arriveront, nous aurons soin de les offrir à nos lecteurs; car les Sociétés savantes sont une partie essentielle de la statistique, qui est elle-même aussi importante que la politique, proprement dite, quoiqu'elle n'attire pas aussi fortement l'attention publique.

Dans l'énumération des Sociétés dont nous allons parler, nous ne consulterons que l'ordre géographique.

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. V, janvier et février 1820, p. 14-33 et 232-250, les deux NOTICES *sur les Sociétés savantes étrangères*.

1° *Société maritime des Indes orientales*, à Salem, état de Massachusetts. Elle fut instituée primitivement pour recueillir les observations relatives à l'histoire naturelle de l'Océan. Pour en être membre, il faut être patron ou subrécargue d'un navire, et avoir navigué jusque vers l'extrémité sud de l'Afrique ou de l'Amérique. Lorsqu'un membre fait un voyage, il reçoit un livre blanc qu'il doit remplir de ses notes sur tout ce qui intéresse l'histoire naturelle, la géographie, la navigation. A son retour, il remet son journal qui est soumis à une inspection. Par ce moyen, la société possède actuellement plus de 67 journaux, et dans son musée, plusieurs milliers d'objets d'histoire naturelle dont on a publié, en 1821, un catalogue très-bien fait. Le président de la Société est M. Bowditch: le nom de ce savant atteste assez l'utilité des travaux confiés à sa direction.

2° *Académie américaine des sciences et des arts*, fondée en 1780, à Philadelphie. Elle a déjà publié plusieurs volumes de ses mémoires; l'astronomie et les sciences mathématiques y dominent. Les naturalistes mettront aussi à contribution les écrits de MM. Cutler, Cleaveland et Peck. M. Cutler a donné le classement et la description des plantes indigènes de ce pays.

3° *Société linnéenne de la Nouvelle-Angleterre*, établie à Boston. Nous ignorons la date de sa fondation; nous ne savons pas non plus si elle a publié d'autres écrits qu'un *rapport fait au nom d'une commission sur le grand animal marin que l'on a vu près du cap Ann, et que l'on croit être un serpent de mer.*

4° *Société de Franklin.*
5° *Société philophusienne.* } Providence, Rhode-Island.

Ces Sociétés devraient se réunir, puisqu'elles tendent au même but, par les mêmes moyens : à moins que les opérations de l'une ne servent à vérifier celles de l'autre, et à donner ainsi plus de certitude aux résultats. La première est en activité; elle a fait construire un très-beau laboratoire où les membres font une analyse très-soignée des minéraux du pays, recherches qui conviennent très-bien à l'état de Rhode-Island.

6° *Académie des sciences et des arts du Connecticut*, fondée en 1799, tenant ses séances à New-Haven. Le premier volume des mémoires de cette Société parut en 1810, et un autre, en 1813 : depuis cette époque, ses travaux ont été peu actifs. Les recherches du professeur Silliman sur la fusion de quelques substances réfractaires sont rapportées dans ces mémoires, ainsi que les résultats des expériences qu'il a faites depuis longtems sur cet objet important. On ne sait pourquoi ces travaux n'attirèrent point l'attention du monde savant, si bien que le docteur Clarke crut pouvoir s'attribuer l'honneur de les avoir faits le premier. Son ouvrage parut en Angleterre, en 1820, une vingtaine d'années après que MM. Hare et Silliman avaient terminé leurs expériences à Philadelphie, et que leurs mémoires étaient publiés. Il est bien étrange que le chimiste anglais n'en ait eu aucune connaissance.

7° *Société américaine de géologie*, organisée à New-Haven, en 1819. Elle n'a point encore publié de mémoires; mais le rédacteur du journal qui nous fournit les matériaux de cette notice, lui doit une partie de ses articles. Ses assemblées annuelles sont fixées provisoirement au mois de séptembre, à New-Haven.

8° *Lycée de Pittsfield*, fondé en 1823, à Pittsfield, état de Massachusetts.

9° *Société des arts d'Albany*, état de New-York. Elle a déjà publié, sous différens titres, quatre volumes de mémoires dont plusieurs sont très-intéressans, principalement ceux de botanique et de géologie. Il s'était formé dans la même ville un Lycée; les deux Sociétés viennent de se réunir sous le titre d'*Institut d'Albany* (1).

---

(1) Il ne paraîtra pas déplacé de parler ici de l'*école de Rensslaer*, établie dans ces derniers tems à Albany par M. *Stephen* Van Rensslaer, habitant de cette ville. Cette institution, qui a déjà obtenu les plus heureux résultats, peut devenir quelque jour une pépinière de naturalistes. Le but du fondateur est de former, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, dans la classe des cul-

10° *Lycée d'histoire naturelle, à Utique*, état de New-York, fondé en 1820.

11° *Société de chimie et de géologie, à Delhi*, état de New-York.

12° *Lycée d'histoire naturelle, à Troy*, 1819.

13° *Lycée id.*, — *à Hudson*, 1821.

14° *Id. id.*, — *à Catskill*, 1820.

15° *Id. id.*, — *à Newburgh*, 1819.

16° *Id. id.*, — *à Westpoint*, 1824.

La plupart de ces Sociétés n'ont point encore publié de mémoires; mais toutes ont travaillé avec zèle à des recherches, à former des collections, à préparer les dépôts qui renfermeront ces moyens d'instruction : et plusieurs d'entre elles ont fait insérer de précieuses notices dans les journaux consacrés aux sciences.

17° *Société littéraire et philosophique de New-York*, fondée

---

tivateurs et dans celle des ouvriers, des professeurs capables d'enseigner l'application des sciences naturelles à l'agriculture, à l'économie domestique, aux arts et aux manufactures. On emploie pour cette instruction les modes d'enseignement les plus capables d'en assurer le succès. M. Eaton enseigne la *chimie* et la *philosophie naturelle;* il fait aussi un cours de *géologie*, un autre d'*arpentage*, *etc.* M. le Dr L.-C. Beck, botaniste déjà célèbre, est professeur de *botanique*, de *minéralogie* et de *zoologie*. Des fermes bien cultivées et des ateliers de différens arts ont été établis dans le voisinage de l'école, afin que les étudians puissent y faire l'application immédiate de ce qu'on leur enseigne. Les jeunes gens sont aussi exercés tour à tour à professer les diverses parties de l'instruction qu'ils ont reçue. L'établissement possède une bibliothèque nombreuse et bien composée, une collection très-complète des échantillons géologiques des États-Unis, de beaux herbiers, et les échantillons nécessaires pour l'étude de la géologie. Les exercices publics des élèves ont donné une opinion très-avantageuse de l'excellence des méthodes d'enseignement que l'on suit dans cette école, la meilleure qu'il y ait dans ce pays, pour l'application des sciences aux besoins ordinaires de la vie. On a publié à Troy un imprimé sous ce titre : *Constitution et réglemens de l'école de Rensslaer.*

en 1815. Elle s'assemble tous les mois. Elle a déjà publié un volume in-4° de ses *transactions;* un autre volume ne tardera point à paraître.

18° *Lycée d'histoire naturelle de New-York*, fondé en 1818. Ses réunions sont hebdomadaires. On publie, sous ses auspices, un *catalogue des plantes* qui croissent spontanément à 30 milles autour de la ville. La correspondance active de New-York avec toutes les parties du monde invite à y former un cabinet d'histoire naturelle. Les premières tentatives pour l'exécution de ce projet sont assez encourageantes; on a déjà rassemblé, en minéraux et en débris organiques fossiles, une collection de morceaux choisis. Dans le cours de l'année dernière, 47 mémoires ont été présentés par les membres de la Société, et lus dans les séances. Pendant les mois d'hiver, les membres font, à tour de rôle, des cours sur les différentes divisions de l'histoire naturelle. En 1824, la Société a commencé à publier ses *annales*, dont le prix est très-modique, afin qu'elles soient à la portée d'un plus grand nombre d'acheteurs et de lecteurs. L'ordre de la publication est celui de la présentation des mémoires; ils paraissent en feuilles séparées, sans époques fixes et sans attendre qu'ils soient assez nombreux pour composer un gros volume. On pense avec raison que cette manière de communiquer avec le public est plus agréable et plus utile pour tous, que les connaissances sont plus promptement répandues, et l'émulation plus fortement excitée.

19° *Branche de la Société linnéenne de Paris, établie à New-York.* Le mois de mai est l'époque de ses assemblées annuelles.

20° *Nouvel Athénée de New-York.* Cet établissement est dû à la munificence de quelques riches négocians qui se plaisent à encourager les sciences et les lettres. Pendant l'hiver dernier, on y a fait des cours de chimie, de géologie, de botanique, etc.; l'empressement des auditeurs a fait voir que cette instruction venait fort à propos.

A ces établissemens formés en faveur des sciences, dans cette ville et dans plusieurs autres de l'état, il faut ajouter les

Sociétés d'agriculture dont le gouvernement a ordonné la création dans chaque comté. Quoique leur but ne soit pas précisément de perfectionner les sciences naturelles, elles contribueront cependant à leurs progrès : on doit déjà à ces Sociétés plusieurs essais de géologie considérée dans ses rapports avec l'agriculture, et dont l'utilité ne sera pas moins appréciée par les amis de la science que par les cultivateurs. En 1819, on accorda, par un acte de la législature, une somme annuelle de 10,000 dollars (environ 50,000 fr.) à répartir entre les comtés, en raison de la population, à condition que chaque contingent serait doublé par des souscriptions volontaires. Un an après la promulgation de l'acte, 26 *Sociétés d'agriculture* étaient en activité. On organisa aussi un *conseil central d'agriculture*, composé de députés des Sociétés; le gouvernement fournit 1,000 dollars pour cette augmentation de frais, pour achats de graines et pour impression de mémoires. Le conseil a déjà publié deux volumes de mémoires envoyés par les Sociétés.

21° *Société littéraire et philosophique de New-Jersey*, établie en 1825, *à Princeton*. Son objet est de répandre les connaissances usuelles, de multiplier les relations et de resserrer les liens qui doivent unir tous les amis des sciences et des lettres.

22° *Société philosophique américaine*, *fondée à Philadelphie en* 1769. C'est la plus ancienne de toutes les Sociétés savantes des états de l'Union. Ses mémoires forment deux séries, dont la première est de cinq volumes, et la seconde n'en compte encore que deux; le second a paru depuis peu (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, mai 1826, p. 327.). Il est honorable pour cette ville d'avoir formé deux établissemens de cette sorte pour les sciences, à une époque où les autres états n'en avaient point encore (1). Ses travaux seront toujours recher-

(1) Le *Journal d'un voyageur allemand* nous fournit quelques particularités intéressantes sur l'histoire de cette Société. « C'est à l'infatigable constance de Franklin que Philadelphie est redevable

chés, puisque l'on y trouve les mémoires de MM. Barton, Maclure, Say, Lesueur, etc.

23° *Société linnéenne de Philadelphie*, fondée, en 1807, par feu M. le professeur Barton qui, dans la séance d'installation, prononça son discours sur quelques-uns des principaux *desiderata* (ou sur les principales lacunes) de l'histoire naturelle de l'Amérique. Il semble que les membres de cette Société ne se réunissent plus.

24° *Académie des sciences naturelles de Philadelphie*, fondée en 1818. Ses membres se réunissent une fois par semaine : elle a déjà fait paraître 4 volumes de son journal des sciences naturelles, in-8°, et les matériaux du 5e sont prêts pour la publication. Sa bibliothèque est, de toutes celles des États-Unis, la mieux pourvue d'ouvrages sur l'histoire naturelle, avantage dont elle est principalement redevable à M. Maclure, savant aussi recommandable par son zèle pour les sciences que par sa générosité envers ceux qui les cultivent (1). Le *Journal*

---

de cet établissement. Il avait commencé par réunir une société toute composée de ses amis particuliers ; il s'y était introduit, à ce titre des hommes étrangers aux sciences, mais qui se faisaient gloire de fréquenter les savans : peu à peu, les réunions devinrent plus rares, et elles cessèrent enfin. En 1769, la Société fut recomposée ; mais tous les anciens membres n'y furent point admis. Ceux qui éprouvèrent ce désagrément formèrent à leur tour une autre Société dont plusieurs membres n'étaient pas sans mérite. Quelque tems après, les deux Sociétés jugèrent qu'elles devaient se réunir, dans l'intérêt des sciences : ainsi, les membres, exclus en 1769, trouvèrent cet expédient pour être admis, au grand déplaisir des savans ; mais ces contrariétés n'auraient pas interrompu les recherches scientifiques, si la guerre n'y avait point mis obstacle. Lorsque l'indépendance fut consolidée, les savans retournèrent à leurs occupations. Depuis ce tems, l'histoire de la Société est tout entière dans ses mémoires. »

(1) Nous avons possédé long-tems M. Maclure à Paris, où il venait se reposer, pendant quelques mois, chaque année, de ses excursions philosophiques dans les différentes parties de l'Europe.

de l'Académie est un ouvrage *de première nécessité* pour les naturalistes américains.

Tous ces encouragemens et ces secours offerts à l'étude de l'histoire naturelle sont encore secondés par l'*Université de Pensylvanie*. M. Say y est professeur de cette science; M. le Dr Hare enseigne la chimie, et M. *W. H.* Keating, la minéralogie appliquée aux arts : la botanique est confiée au Dr Barton, et l'anatomie comparée au Dr Hewson. Tous ces enseignemens sont gratuits, et chaque professeur est tenu de faire au moins dix leçons par an.

Le *Musée de Philadelphie*, établi depuis quelques années, est indépendant de l'Université, et nomme ses professeurs. M. Troost y enseigne la minéralogie et la géologie; la chaire de zoologie est occupée par M. Say; celle de physiologie, par le Dr Godman, et celle d'anatomie comparée, par le Dr Harlan. Tous ces cours sont en pleine activité. On aime à passer en revue ce qu'une seule ville a fait pour hâter les progrès des sciences, et pour inspirer le goût des jouissances dont elles sont la source. Puisse ce noble exemple trouver beaucoup d'imitateurs!

25° *Académie des sciences et des lettres, à Baltimore*, état de Maryland, fondée en 1821. Elle se dispose à publier le 1er volume de ses transactions.

26° *Institut colombien, à Washington*. Le président des Etats-Unis en est le président de droit. On a publié, sous ses

---

Il a laissé en France, comme dans tous les pays qu'il a visités, les souvenirs les plus honorables : il prenait un intérêt tout particulier a la *Revue Encyclopédique*, dont le fondateur avait fait sa connaissance personnelle et s'était lié d'amitié avec lui, à Yverdun, en Suisse, sous les auspices du célèbre Pestalozzi, leur ami commun. M. Maclure cache un rare talent d'observation et un grand fonds de philantropie et de véritable et profonde philosophie, sous les formes simples d'une franchise qui va souvent jusqu'à la brusquerie, et qui rappelle à la fois notre *Lafontaine*, nommé le *Bonhomme*, quoiqu'il fût surtout homme de génie, son *Paysan du Danube*, et l'Américain par excellence, *Franklin*. M. A. J.

auspices, une *florula columbiensis*, et il s'occupe avec activité de l'établissement d'un jardin botanique.

27° *Société du Musée de l'Ouest*, fondée en 1818. Son but est de réunir dans un vaste musée une collection complète de tous les objets d'histoire naturelle du pays; d'y joindre tout ce qui peut répandre quelques lumières sur l'histoire du globe terrestre, du nouveau continent en particulier, et sur celle des anciens habitans de cette contrée dont on retrouve aujourd'hui quelques monumens et quelques travaux. Quoique cette collection soit à peine commencée, elle est déjà considérable, et s'accroît rapidement.

28° *Société littéraire et philosophique de Charlestown.* Le savant M. Elliot en est le président; elle possède un fort beau cabinet d'histoire naturelle. Nous ne croyons pas qu'elle ait encore publié des mémoires.

29° *Lycée d'histoire naturelle de la Nouvelle-Orléans*, Louisiane. Cet établissement ne date que de 1825; on dit que son début a été satisfaisant, et que tout annonce qu'il prospérera.

Cette liste ne peut être complète; mais il est extrêmement difficile d'apercevoir et de remplir les nombreuses lacunes qui peuvent s'y trouver. On a plus tôt et plus facilement des nouvelles des grandes capitales de l'Europe que de *Pittsbourg*, de *Cincinnati* ou des *Natchez*.

Cette notice fut rédigée au mois de décembre 1825. Depuis cette époque, le nombre des Sociétés savantes peut s'être augmenté. Plusieurs états, même parmi les anciens, ne sont point compris dans cette liste, quoique les sciences n'y soient certainement pas négligées : il est donc en effet très-vraisemblable que cette énumération des Sociétés savantes des États-Unis est incomplète. Cependant, on peut en conclure que l'étude de l'histoire naturelle est plus en faveur qu'aucune autre, dans l'Amérique du nord. Cette prédilection est trop bien fondée et trop utile pour que nous soyons tentés de la désapprouver; mais elle ne peut être expliquée que par des circonstances qui nous sont inconnues. Il semble que, dans tous les tems,

III. *Defence of usury.* — Défense de l'usure, 1787.

Ce titre n'est peut-être pas celui que l'ouvrage aurait dû porter. L'objet est de prouver, contre une assertion d'Adam Smith, que le commerce de l'argent doit être libre comme tout autre, et que les lois faites pour fixer le taux de l'intérêt ne font qu'aggraver le sort des emprunteurs. Ce n'est donc pas une apologie de l'usure, mais une preuve que ce qu'on appelle *usure* doit être rayé du nombre des délits. Cette dissertation est un chef-d'œuvre, par la force du raisonnement comme par la manière de l'exposer.

IV. *Introduction to the principles of morals and jurisprudence.* — Introduction aux principes de morale et de jurisprudence, 1789. In-4°.

C'est un ouvrage fondamental où se déploie tout le génie de l'auteur; mais, tous les sujets les plus métaphysiques y sont traités sous une forme analytique et austère, dans une série de thèses, qui exigent l'attention la plus soutenue et la plus pénible, même pour les lecteurs les plus exercés; l'ouvrage n'eut aucun succès. Le duc de la Rochefoucault lui chercha vainement un traducteur.

Ce même ouvrage, mieux apprécié des connaisseurs, a été réimprimé en Angleterre, en 1823 (2 vol. in-8°). Il a fallu 33 ans pour arriver à cette seconde édition. On voit qu'il ne suffit pas de faire un livre profondément pensé; il faut encore qu'il soit proportionné à la capacité des lecteurs auxquels on le destine.

Ces *principes de morale et de jurisprudence* sont entrés dans les *traités de législation* que M. Dumont a publiés; mais il en a donné l'extrait sous des formes familières, interprétant ce qui était obscur et dispersant les classifications dans les différentes parties auxquelles elles appartiennent naturellement.

V. *Panopticon.* 2 vol. in-12. — Panopticon, ou plan d'une maison d'inspection centrale, particulièrement adaptée aux prisons pénitentiaires, et en général à tous les établissemens dans lesquels un grand nombre de personnes réunies doivent être soumises à une inspection constante.

Cet écrit renferme tous les détails d'architecture, toute la discussion des avantages du projet et des objections auxquelles il peut donner lieu, avec un plan d'administration morale et économique. Ce plan avait été adopté par la commune de Paris, et il allait être mis à exécution, lorsque la violente catastrophe de 1792 renversa la commune et la constitution monarchique. Les *traités de législation* contiennent un mémoire où l'on a fait entrer tout ce qui est essentiel dans les deux volumes de M. Bentham, à l'exception des détails de construction qui ne peuvent intéresser que les architectes.

VI. *Draught of a code for the organizations of the judicial establishment of France.* — Esquisse d'un code pour l'organisation judiciaire de la France, 1791.

Le comité de l'Assemblée constituante présenta un plan d'organisation judiciaire que M. Bentham attaqua régulièrement, article par article; mais il ne se borna pas à une simple critique; il ajouta son propre plan sur lequel il avait long-tems réfléchi. Cet écrit parut trop tard pour avoir de l'influence sur l'assemblée, et il est plus que douteux qu'il eût produit quelque effet, tant ses vues étaient différentes de celles qui dominaient alors. Il a depuis modifié quelques-unes de ses opinions, mais sur des points peu essentiels.

VII. *Essays on political tactics.* — Essai sur la tactique des débats politiques, 1791.

M. Bentham ne publia que dix chapitres de cet ouvrage sur les règles fondamentales des débats. C'est une critique détaillée des modes de délibération suivis dans les anciens États-Généraux et dans l'Assemblée des notables.

On ne peut qu'être surpris de tout ce que M. Bentham a fait, dans un si court espace de tems. La révolution française avait excité au plus haut degré toutes ses facultés et tout son intérêt. Il se regardait comme un coopérateur naturel de cette grande entreprise de législation, et il travaillait à lui seul plus qu'aucun des comités de l'Assemblée constituante. Il était tout prêt à achever son code pénal et à entreprendre un code civil; mais il fut bientôt découragé par l'état de désordre dans lequel

la violence des partis avait fait tomber la France; et il comprit que ce n'était pas dans un moment de fermentation qu'on pouvait faire entendre la voix paisible de la raison et de la philosophie.

VIII. *Supply without burthen.*—Finance sans fardeau, 1795.

Il s'agit de donner à l'état par droit d'*échute* les fortunes de ceux qui meurent, sans laisser d'héritiers naturels. L'auteur avait adouci ce qu'il y avait de dur dans cette disposition par un droit limité de tester; cette conception fiscale n'a point trouvé d'approbateurs.

IX. *Protest against law taxes.*—Protestations contre les taxes, 1796.

C'est une réclamation contre les taxes sur les actes judiciaires : chef-d'œuvre de méthode, d'argumentation et de style. Cette dissertation, traduite par M. Dumont, a été insérée d'abord dans la *Bibliothèque universelle* qui se publie à Genève, et depuis, dans le *Traité des preuves judiciaires.*

X. *Emancipate your colonies.*—Émancipez vos colonies, 1793.

Adresse à l'Assemblée législative, dont l'objet est de montrer l'inutilité et le danger des possessions coloniales.

XI. *Pauper management*, 1797.—Ce plan sur l'administration des pauvres est plus spécialement relatif à l'Angleterre qu'à tout autre pays. Il s'agit de substituer à l'administration de chaque paroisse celle d'une compagnie unique qui se chargerait à un prix fait de tous les indigens du royaume. L'explication de ce régime singulier, les précautions à prendre en faveur des pauvres, les devoirs à imposer à la compagnie, les détails de l'administration, les avantages qui doivent résulter de ce plan, tel est l'objet d'un volume de *lettres adressées à l'éditeur des Annales d'agriculture.*

Cet ouvrage a été traduit en français par M. Duquesnoi.

XII. *Letters to lord Pelham.*—Lettres à lord Pelham, 1802.

Ces lettres, qui forment un gros volume, sont relatives à l'*établissement pénal de Botany-Bay*; M. Bentham le trouve défectueux sous tous les rapports. Il n'inspire point une crainte salutaire; souvent il a servi de motif au crime. Il ne contribue

point à la réformation morale des déportés; au contraire, le nombre des délits dans cette colonie est dans une proportion effrayante, comparé à toute autre population.

L'auteur donna une suite à ces lettres (*Plea for constitution*). — Plaidoyer en faveur de la constitution (1803), dont l'objet était de prouver que la déportation à Botany-Bay entraînait une multitude d'actes arbitraires et illégaux, par lesquels la constitution était continuellement violée (1).

XIII. *Scotch reform*, 1806. — Réforme écossaise, considérée d'après le plan proposé au parlement pour la régularisation de l'administration de la justice en Écosse. — Cet écrit se compose de *lettres* adressées à lord Grenville, à l'occasion de quelques changemens proposés dans l'établissement judiciaire d'Écosse. Cet ouvrage ne peut paraître intelligible qu'à des personnes très-versées dans la procédure technique de l'Écosse et de l'Angleterre. C'est une critique véhémente de tous les abus qui occasionnent tant de frais, tant de lenteurs et de perplexités, dont les citoyens de toutes les classes sont victimes.

XIV. *Swear not at all*, 1813. — Ne jurez point. — Exposé de l'inutilité et des mauvais effets de l'institution et de l'usage du serment.

L'auteur attaque l'emploi du serment dans toutes ses applications, comme une mesure non-seulement inefficace, mais dangereuse, et en contradiction avec le précepte le plus positif du fondateur de la religion chrétienne. Il tire la principale preuve de l'abus du serment, en Angleterre, de l'usage que l'on en fait dans les universités, soit pour faire jurer des statuts que personne n'observe, soit pour faire signer des déclarations de foi auxquelles on n'attache aucune autorité et aucune importance.

---

(1) Voy. la *Théorie des peines*. M. Dumont a fait passer dans le chapitre *sur la déportation*, tout ce qui, dans ces lettres, offrait un intérêt général.

XV. *Elements of the art of packing.* — Élémens de l'art d'assortir un jury, 1817.

Voici un des ouvrages de M. Bentham où l'on observe le plus sa disposition à déprécier les institutions britanniques. Dans cet écrit, dont ses amis retardèrent long-tems la publication, par la crainte qu'il ne suscitât quelque poursuite judiciaire contre l'auteur, il exposait d'une manière caustique l'art de former des jurys spéciaux, pour exercer sur eux une influence illégale, et principalement dans les cas de libelles.

XVI. *Table of springs of action.* — Tableau des motifs ou des sources des actions.

C'est un tableau synoptique de tous les motifs qui déterminent les actions humaines, avec des notes explicatives et une sorte de commentaire, où l'on présente les diverses espèces de *plaisirs* et de *peines* dont la nature de l'homme est susceptible, ainsi que les différens ordres d'*intérêts*, de *devoirs* et de *motifs* qui y correspondent. On retrouve ici cet art profond d'analyse dans lequel M. Bentham a montré une supériorité si distinguée.

XVII. *Defence of economy.* — Défense de l'économie.

Ce sont deux pamphlets, l'un contre des prétendus projets d'économie de M. Burke; l'autre, contre un des secrétaires d'état, M. Rose, qui avait pris la défense des sinecures et des *superflus nécessaires.*

XVIII. *Chrestomatia.* — Chrestomatie.

Cet ouvrage comprend deux parties : la première se compose d'un recueil de pièces relatives au projet d'établissement d'une école *chrestomatique*, destinée à étendre la méthode d'enseignement de *Bell* et de *Lancaster* à des branches plus élevées de la science. La seconde partie contient un essai sur une nouvelle nomenclature et une distribution méthodique des connaissances humaines, avec un examen critique du tableau encyclopédique de *Bacon*, adopté et augmenté par *d'Alembert.* A la suite de cet examen, M. Bentham donne le cadre d'un nouveau tableau, fondé sur l'application du principe *logique* de l'analyse au principe *moral* de l'utilité générale. On peut

douter si l'avantage qui résulterait de cette classification équivaut à la difficulté de faire adopter une langue toute composée de dénominations grecques. Ce livre est écrit dans un style qui ne le rend accessible qu'à un très-petit nombre de lecteurs. Il renferme toutefois des idées très-importantes, et que les amis des sciences méditeront avec fruit. Une partie de cet ouvrage a été traduite en français par M. *George* Bentham, neveu de l'auteur. (voy. *Rev. Enc.*, t. x, p. 569).

XIX. *Plan of parliamentary reform*, 1817. — Plan d'une réforme parlementaire, sous la forme d'un *catéchisme;* précédé d'une *introduction sur la nécessité d'une réforme radicale et l'insuffisance d'une réforme modérée.*

Voici l'ouvrage par lequel M. Bentham est devenu l'oracle du parti radical en Angleterre, c'est-à-dire du parti qui veut une refonte totale de la chambre des communes, par une élection annuelle et des suffrages universels ou presque universels. Nous ne prétendons point énoncer une opinion sur ce système; mais nous sommes persuadés que l'ouvrage contient une critique fort exagérée du parlement britannique, et nous sommes surpris d'y trouver un ton de véhémence et d'âpreté, que l'auteur a souvent condamné avec raison dans les discussions philosophiques.

XX. Bentham's *radical reform Bill.* — Bill de réforme radicale, par Bentham.

XXI. *Papers relative to codification*, 1817-1823, *etc.* — Pièces relatives à la codification. (V. *Rev. Enc.*, t. xiv, p. 340.)

C'est un recueil de lettres ou de mémoires, adressés par l'auteur au président des États-Unis d'Amérique, au président du sénat de Philadelphie, à l'empereur Alexandre, pour leur offrir de rédiger un code civil et un code pénal, à la seule condition que ces codes seraient soumis à l'examen d'une commission officielle qui en ferait un rapport public. Ces diverses propositions n'ayant pas produit l'effet désiré, l'auteur publia d'autres mémoires dans lesquels il établit les avantages de la *codification*, c'est-à-dire, l'utilité de réduire en un code les

lois non écrites, les coutumes et jurisprudences d'arrêt. (L'analyse de cet ouvrage sera insérée dans notre prochain cahier.)

XXII. *Church of Englandism and its catechism considered.* 1817.—Considérations sur l'église de l'Angleterre et son catéchisme.

Cet ouvrage de 800 pages, avec une multitude de notes très-serrées, renferme une grande variété de sujets, tous relatifs à l'établissement ecclésiastique d'Angleterre. Il est attaqué sous tous les rapports; mais la forme de ces écrits et la nature du style s'opposent à ce qu'ils produisent un effet immédiat. C'est un dépôt dans lequel les antagonistes de l'église anglicane trouveront des provisions et des armes. L'établissement religieux de l'Écosse y est présenté sous un point de vue favorable. Dans la critique du Catéchisme national, ce n'est point la religion que l'auteur attaque, mais le mode d'enseignement, les inconséquences et les contradictions qu'il croit y trouver. Les amis de l'auteur craignirent que cet ouvrage ne provoquât une poursuite légale, et il se débita long-tems avec précaution: mais le ministère public a été assez prudent pour sentir qu'une pareille cause plaidée devant un jury, quel que fût le résultat juridique, aurait produit un effet tout contraire à celui qu'on se serait proposé.

M. Bentham a encore publié plusieurs pamphlets sur la liberté de la presse: *On the liberty of the press.* In-8°. 1821.—Sur le système restrictif en matière de commerce : *Observations on the restrictive and prohibitory commercial system.* In-8°. 1821. —Sur le code pénal des Cortès : *Letters to count Toreno on the proposed penal code.* Lettres au comte Toreno sur le code pénal proposé. In-8°, 1822 (voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 544); et dernièrement, *Sur la cour de la chancellerie et la conduite judiciaire du chancelier actuel.* A l'âge de soixante-et-dix-huit ans, il poursuit ses travaux avec la même ardeur, et même avec plus de persévérance que dans sa jeunesse. Il rassemble toutes ses vues dans un grand ouvrage qui présentera l'ensemble de son système constitutionnel.

Mais, pour avoir une idée complète des travaux de ce grand publiciste, il faut joindre à cette *notice* des ouvrages qu'il a publiés lui-même, celle des traités qui ont été rédigés en français, par M. Dumont, de Genève, d'après les manuscrits originaux de Bentham. Ce sont les suivans :

I. *Traités de législation civile et pénale.* Seconde édition. Paris, 1820. 3 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. VII, p. 164, et t. XV, p. 499.)

Indépendamment de ces deux parties principales, ces traités contiennent : 1° des principes généraux de législation, et ce que l'éditeur appelle *la logique du législateur ;* 2° une vue complète d'un corps de droit ; 3° une dissertation sur la manière de promulguer les lois et de les accompagner d'un commentaire rationnel ; 4° une exposition des principes du panoptique ; 5° un essai sur l'influence des tems et des lieux en matière de législation, c'est-à-dire le meilleur système de lois étant donné, quelles modifications faudrait-il y apporter, eu égard aux différences de religion, de climat, de mœurs, de race, de lumières, de situations locales, en un mot de toutes les circonstances qui influent sur la sensibilité active et passive de l'homme. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 170, et t. XXV, p. 451 et 837.)

II. *Théorie des peines et des récompenses.* La troisième édition vient de paraître en deux volumes, et sera l'objet d'une analyse dans ce recueil.

III. *Tactique des assemblées politiques.* Le second volume traite des *sophismes politiques.* Seconde édition. Paris, 1820. (*Voyez* le compte rendu de cet important ouvrage, *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 568).

IV. *Traité des preuves judiciaires.* Paris, 1823. 2 vol. in-8°.

Nous savons que M. Dumont possède encore d'autres manuscrits qu'il a extraits de ceux de M. Bentham, et qu'il se propose de publier ; il s'occupe actuellement de rédiger un *traité sur l'organisation judiciaire.* T.

NOTICE

SUR LA LANGUE DES SAUVAGES

DE L'AMÉRIQUE DU NORD;

PAR M.-J. MORENAS.

Les découvertes qui répandent un nouveau jour sur la science philologique fournissent les meilleurs matériaux pour l'histoire de l'homme, si peu connue au delà d'une quarantaine de siècles. Plusieurs écrivains nous ont fait connaître l'état social des principales nations de l'Amérique; mais l'histoire philologique de cette portion de l'espèce humaine est restée dans une profonde obscurité. Cependant, si elle était éclaircie, elle deviendrait propre à jeter une vive lumière sur l'antiquité du nouveau monde et même sur les anciennes révolutions de notre globe, dont le résultat a été de disperser, ou de mélanger les peuples.

L'ignorance et l'absence de l'écriture chez des peuplades sauvages vivant au milieu des forêts, comparées avec l'abondance, la régularité et la douceur des langues dont ces peuplades font usage, présentent un contraste digne de fixer l'attention du philosophe. Les différens idiomes des deux Amériques ne sont plus en harmonie avec ce qui existe dans ces deux contrées. Cette richesse de langue, qui n'a pu être l'ouvrage d'aucun des peuples connus de ce pays, décèle une grande civilisation, dont l'ancienne prospérité connue des empires du Mexique et du Pérou est loin de nous donner une idée.

« Comment se fait-il, demandait Malouet, que l'arc des sauvages de la Guyane soit précisément celui des Parthes et des Numides; que leur bouclier soit celui des Romains? De qui les Indiens de l'Amérique tiennent-ils leurs arts et la langue riche qu'ils parlent, sans pouvoir analyser ni le tems, ni le verbe? »

Quelle eût été la surprise de cet écrivain, s'il avait su que ces rapports s'étendent au delà du pays dont il parle, et qu'il

en existe une foule d'autres dans les différentes contrées de l'Amérique?

On reste muet d'étonnement quand on voit la régularité, l'abondance inépuisable des langues douces et flexibles des sauvages du Nouveau-Monde, les usages et les monumens hindous des Mexicains, les mots sanscrits des langues de l'Amérique. Mais, pourquoi s'étonner de ces rapports? savons-nous mieux de qui nous tenons les usages et les mots indiens arrivés jusqu'à nous? Quel que soit le pays dans lequel on les observe, ils prouvent l'existence d'anciennes relations avec la contrée d'où ces mots et ces usages sont venus.

Une longue suite de siècles a effacé de la mémoire des hommes les principales époques de notre histoire. Mais, pour l'observateur, de bonne foi et sans préjugés, la terre qu'il foule aux pieds, les antiquités sur lesquelles il médite, les mots communs à plusieurs langues, et les usages qui nous modifient lui disent assez que l'homme vit de souvenirs et marche sur des ruines.

Une foule de découvertes constate chaque jour la civilisation d'un ancien peuple qui a précédé tous les sauvages du nord de l'Amérique. Parmi les monumens qui rappellent cette époque, le plus étonnant, sans doute, est celui d'une langue dont le mécanisme et la richesse la rendent plus savante et plus philosophique, qu'aucune de celles de l'ancien monde, si l'on en excepte le sanskrit.

On peut partager tous les pays de l'Amérique septentrionale, situés au nord et à l'est du Mexique, en trois langues principales; comme l'on peut classer tous les peuples qui les parlent en trois races distinctes.

1° Le *Karèlit*, que parlent les Esquimaux, est la langue du Labrador, du Groënland, des parties supérieures du Canada et des autres contrées qui se rapprochent du pôle.

Elle est aussi celle des *Tchouktschi* sédentaires qui habitent depuis l'embouchure de l'Anadyr, en remontant la côte vers le nord, jusqu'à la péninsule de Tchouktschkoi-noss, ou promontoire des Tchouktschi; c'est-à-dire, cette partie nord-est

de l'Asie qui n'est séparée de l'Amérique que par le détroit de Bhering (1). On les considère comme les descendans d'un peuple américain, tandis que les Tchouktschi errans, qui vivent au sud de l'Anadyr, passent pour être issus des Koriaks Tartares.

On parle encore le Karalit à North-Sound, et l'on soupçonne d'autres rapports entre les indigènes du nord-ouest de l'Amérique et quelques peuples du nord-est de l'Asie, tels que les Kamtschadales, les Koriaks-Lamoutz, les Samoïèdes, etc.

2° L'*iroquois*, qui est la langue des Iroquois, des Hurons, des Nodéouassi, des Siaoux (les six nations), des Algonkins, etc.

3° Le *Lenapi*, ou *Lenni Lenapi*, qui est le nom du peuple et de la langue Delaware. C'est le synonyme de l'expression plus moderne de *Ouapanatchki*, ou *Abenaki*, généralement adoptée par les indigènes, et dont les Français ont fait à la Louisiane, *Apalache*, terme donné aux montagnes appelées plus généralement de leur ancien nom *allegani*. Le lenapi est la langue du Mississipi, de l'immense territoire nord-ouest des États-Unis, d'une partie du Canada, et même de la contrée qui se prolonge jusqu'à la baie d'Hudson. Dans cette étendue de pays, il existe néanmoins quelques peuplades qui ne font aucun usage du lenapi, de l'iroquois, ni du karalit : tels sont les sauvages Pieds noirs, les Saussi et les Snake indiens. De tous les dialectes du Lenapi, le *natik*, parlé dans le Massachussetts, est le mieux connu, depuis la grammaire que M. Eliot a publiée, et sur le compte de laquelle je reviendrai bientôt.

Il faut ajouter à ces trois principales langues le floridien qui en diffère assez pour être considéré comme un idiome particulier. Il appartient aux Criks, aux Maskodji, aux Chicksa, aux Tchakta, aux Pascagoula, aux Tcheroki, etc.

On a parlé de peuplades, provenant de la nation *Mobilian*, qui font usage d'un idiome, considéré comme une cinquième langue de l'Amérique du nord ; mais le peu de renseignemens qu'on a sur ce fait en exige la confirmation. On peut compter

(1) Voy. le *Mithridates* d'Adelung, t. III, p. 464.

sur le zèle et les lumières des membres de la *société philosophique de Philadelphie*, pour éclaircir cette partie de la philologie.

« Je ne pourrai jamais vous faire connaître, écrivait M. Heckewelder à M. Duponceau, secrétaire de cette société, et l'un des savans les plus distingués de l'Amérique, les nombreuses manières par lesquelles les Indiens (les indigènes d'Amérique) expriment leurs idées, les nuances de ces idées et toutes leurs combinaisons. »

En attendant que la société philosophique de Philadelphie rende publiques les grammaires précieuses qu'elle possède sur les langues du pays, un aperçu de celle que M. John Eliot a publiée sur l'idiome du Massachussetts suffira pour donner une idée du mécanisme simple et profond des langues conservées par les sauvages.

Cette grammaire est la plus étendue que je connaisse sur les langues du Nouveau-Monde (1).

Les sauvages du Massachussetts se servent, comme je l'ai dit, du natik, dialecte du lenapi.

Le nom, dans cet idiome, a deux déclinaisons : l'une pour le substantif qui exprime des choses animées, et l'autre pour celui qui appartient aux choses inanimées (2). Chaque nom se combine avec les différens pronoms et forme avec chacun d'eux, d'après des règles simples et régulières, un nouveau mot (3), par exemple :

Ouit, signifie une maison et produit au singulier

Nik, ma maison. *Ouik*, sa maison.
Kik, ta maison.

Il fait au pluriel

Nikou, notre maison. *Ouikou*, ses ou leurs maisons.
Kikou, votre maison.

---

(1) *A Grammar of the Massachussetts indian language*, by *John* Eliot. — Grammaire de la langue indienne de Massachussetts, par *John* Éliot. *Nouvelle édition*, enrichie des *notes* savantes de M. *P.-S.* Duponceau, et d'une *introduction* par M. *John* Pickering. Boston, 1822.

(2) *Ibid.*, p. 9. — (3) *Ibid.*, p. 11.

Ce nom et ses dérivés se combinent encore avec différentes particules et forment avec elles de nouveaux mots, tels que :

Nikit, dans ma maison.	*Nikonnonot*, dans nos maisons.
Kikit, dans ta maison.	*Kikonot*, dans vos maisons.
Ouikit, dans sa maison.	*Ouikonot* ou *ouikouamot*, dans ses, ou dans leurs maisons.

Il existe dans cette langue des diminutifs de plusieurs rangs et différentes manières de changer le nom en verbe et le verbe en nom. C'est généralement au moyen de la racine finale du mot qui se place au commencement ; ce mot éprouve ensuite toutes les modifications grammaticales qui appartiennent à sa nouvelle qualité (1). Le même mécanisme existe dans plusieurs langues de l'Inde, où chaque verbe devient un substantif, en changeant la terminaison *a* en *e* ; *bolna*, parler ; *bolne*, substantif, qui exprime l'action de parler ; *bara*, grand, ajouté à la racine finale du verbe *hona*, être, fait *barana* qui veut dire agrandir.

Le verbe américain se conjugue, au moyen de diverses terminaisons qui changent pour n'en point altérer l'euphonie (2). Il existe différentes conjugaisons, selon que les verbes sont employés dans un sens affirmatif, négatif, ou interrogatif. Toutes sont susceptibles d'exprimer différens modes et différens tems de l'action.

Les modes de l'action sont au nombre de cinq (3).

Le 1er se compose de l'*indicatif*, du démonstratif et de l'interrogatif ; c'est-à-dire qu'il y a des tems différens pour exprimer qu'une action se fait, qu'elle ne se fait point et pour demander si elle se fait ; par exemple :

J'aime. Je n'aime pas. Aimai-je ?

Le 2e est l'*impératif*, qui se divise en impératif qui ordonne, en impératif qui exhorte, en impératif qui sollicite.

---

(1) *Ibid.*, p. 13. — (2) *Ibid.*, p. 16.
(3) *Ibid.*, p. 19 et suiv., p. 25 et suiv.

Dans ce mode, un supérieur commande, un ami engage, et un coupable supplie.

Le 3e est l'*optatif*.

Le 4e est le *subjonctif*, ou plutôt le *suppositif*; c'est-à-dire, lorsque l'action est supposée être, ce qui peut avoir lieu de trois manières différentes, ayant chacune leur conjugaison particulière, savoir :

Une chose étant. Si elle était. Quand elle est.

Le 5e est l'*infinitif* qui exprime l'accomplissement d'une action, sans désignation de personne, ni de tems.

Dans d'autres langues que le natik, il y a des infinitifs de plusieurs espèces.

Ces diverses modifications du verbe se multiplient par les formes des différens tems et par celles des personnes.

L'indicatif a trois singuliers et trois pluriels qui sont, pour le tems du présent :

Premier singulier.

Je te prends. Je le prends. Je vous prends. Je les prends.

Deuxième singulier.

Tu me prends. Tu le prends. Tu te prends. Tu les prends.

Troisième singulier.

Il me prend. Il nous prend.
Il te prend. Il vous prend.
Il le prend. Il les prend.

Il en est de même pour les trois pluriels.

Il existe encore d'autres conjugaisons pour le même tems, comme le présent négatif :

Je ne te prends pas. Je ne le prends pas, etc.

Le présent interrogatif :

Est-ce que je te prends? Est-ce que je le prends? etc.

Ces nombreuses formes du verbe sont encore augmentées par un mode du verbe qu'on peut appeler *potentiel*, et qui consiste

à considérer l'action comme étant dans la possibilité d'être accomplie. Ainsi, il faut compter trois autres tems présens, qui sont :

Je te puis prendre. Je ne puis pas te prendre. Puis-je te prendre?

Ayant chacun trois singuliers et trois pluriels.

Il existe encore d'autres formes simples du tems présent, telles que :

Laisse-moi te prendre.
Je suis cause que tu me prends.
Je ne suis pas cause que tu me prends, etc.

L'infinitif, qui a, comme tous les autres tems du verbe, les deux modes affirmatif et négatif, se conjugue de la manière suivante :

Singulier.

Me prendre. Te prendre. Le prendre.

Pluriel.

Nous prendre. Vous prendre. Les prendre.

Mode négatif.

Sing. Ne pas me prendre, etc. *Plur.* Ne pas nous prendre, etc.

On voit par cet aperçu, que la multiplicité des formes du verbe dans les langues des sauvages de l'Amérique est presque infinie.

Les autres mots sont également susceptibles de se modifier en un grand nombre de formes variées pour exprimer les différentes modifications d'une idée et toutes ses combinaisons avec des idées accessoires.

On a vu que le nom devenait verbe à volonté; il est également facile de rendre le verbe substantif dans tous les tems, soit au singulier, soit au pluriel ; ainsi,

Ouanpis, signifie blanc. *Kououmpis*, vous êtes blanc.
Nououmpis, je suis blanc. *Kououmpissonk*, votre blancheur.
Nououmpissonk, ma blancheur.

Dans le *huron*, dialecte de l'iroquois : « voir une pierre et

voir un homme sont deux verbes, » dit CHARLEVOIX. Il se trompe; ce sont deux modes du même verbe. Les termes relatifs à un voyage sont différens, s'il a été fait par terre ou par mer. Les verbes actifs se modifient, à mesure que de nouvelles choses tombent sous leur action. Le verbe *manger*, par exemple, varie autant de fois qu'il y a de comestibles, auxquels on l'applique (1).

M. Duponceau parle d'une *grammaire* manuscrite *de la langue Delaware*, par ZEISBERGER, dans laquelle on trouve un plus grand nombre de modifications du verbe (2). Il croit que, dans les idiomes du sud, la conjugaison est encore plus étendue (3).

Jarvis nous apprend que les verbes floridiens ont un duel (4); il est probable que des recherches ultérieures feront découvrir l'existence du duel dans les autres langues de l'Amérique qui n'auront pas perdu, par le laps des tems, ou par l'ignorance des sauvages, cette richesse grammaticale, commune au grec et au sanskrit.

L'esprit se perd devant la multitude d'idées exprimées par les nombreuses modifications d'un même mot, qui se multiplie presque à l'infini au moyen d'une classification simple et régulière, composée de modes, de tems, de personnes, d'affirmation, de négation, de transition, etc.

Dans les langues du nord, comme dans celles du sud, on remarque une égale richesse d'expression, non-seulement pour les objets physiques, mais aussi pour toutes les idées ayant rapport à la morale et à la métaphysique. Le père Zanteno donne, dans sa grammaire, p. 51, sept noms de la langue de

---

(1) CHARLEVOIX, *Journal historique*, p. 197.

(2) *Grammaire* de M. *J.* ELIOT. Notes, p. XXII.

(3) *Ibid.*, Notes, p. XXIV.

(4) *A Discourse on the religion of the indian tribes of north American, delivered before the New-York historical Society, december* 20, 1819; by *Samuel Farmar* JARVIS. New-York, 1820. Page 82.

nombre décroît chaque jour, à mesure que la population européenne s'étend, laissent perdre de plus en plus ces restes des anciennes connaissances philologiques. C'est pourquoi on ne saurait trop désirer que les sociétés savantes, répandues dans les États-Unis, principalement celle de Philadelphie, publient les manuscrits précieux qu'elles possèdent sur ce sujet qui intéresse tant l'histoire philosophique de l'homme. On peut attendre de leur philantropie bien connue, qu'elles s'empresseront de communiquer au public tout ce qu'elles ont recueilli d'intéressant à cet égard.

Cet immense résultat de la grammaire savante des anciens peuples qui ont précédé en Amérique l'existence des peuplades sauvages de ce pays, se retrouve dans le *sanskrit*, dont les mots, composés de racines, ou d'élémens simples, se combinent et se modifient à l'infini, exprimant d'une manière claire et précise, et avec une harmonie douce et sonore, toutes les idées et les nuances d'idées qui peuvent se présenter à l'esprit.

Une différence remarquable entre les langues des deux pays, est l'absence dans celles d'Amérique, du verbe substantif *être, exister; esse, sum*, qui est, dans l'ancien monde, le canevas sur lequel tous nos verbes sont tissus. Les langues d'Amérique possèdent le verbe *sto*, être quelque part, *stare* (1), terme qui appartient au sanskrit, comme on peut le voir au mot *stan* du *recueil des étymologies indiennes*. Molina, dans sa grammaire de la langue *othomi*, parle d'un verbe qu'il rend par *sum, es, fui*; mais le savant M. Duponceau pense, et je crois avec raison, que c'est une erreur, et qu'il s'agit du verbe qui correspond à celui de *stare* et non pas du verbe *être*. Zanteno assure que ce dernier manque aux Mexicains. M. Heckewalder et plusieurs autres voyageurs ont également remarqué qu'il n'existe point dans les langues dont ils se sont occupés. Plusieurs missionnaires se sont trouvés embarrassés pour rendre le passage de l'évangile : *ego sum qui sum*, en anglais, *I am that I am.*

---

(1) *Transactions of the historical and literary committee of the American philosophical Society held at Philadelphia*. 1819. T. 1, p. xl.

Dans le *basque*, la seule langue d'Europe qui ait offert des rapports avec celles de l'Amérique, les verbes *être* et *avoir* sont fréquemment employés pour conjuguer les autres verbes. Il en est de même du *sanskrit* et autres langues de l'Inde dans lesquelles le verbe *être* forme la terminaison de tous les verbes, à l'exception de quelques-uns qui se conjuguent au moyen des verbes auxiliaires *faire*, *donner*, etc.

Ce qui étonne, dans l'étude de l'homme en Amérique, c'est que la richesse des langues de ce pays, bien supérieure à la fertilité de son sol, se soit conservée durant une longue suite de siècles, sans le secours d'aucun livre, même sans celui de l'écriture. Il est impossible que la transmission orale seule n'ait pas considérablement altéré la délicatesse, l'abondance et la régularité de ces langues depuis le laps de tems que ces peuplades sont tombées dans l'état sauvage. Quelles ont dû être leur immense étendue, leur étonnante supériorité dans les livres du peuple instruit qui les a perfectionnées?

N. B. Cet article est extrait d'un *Recueil d'étymologies indiennes*, faisant partie d'une *Grammaire* et d'un *Dictionnaire hindoustani*, par M. *J.* Morenas (1).

---

(1) Le Recueil inédit d'où cet article est tiré doit être publié incessamment.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Théorie du navire, par M. le marquis de Poterat, capitaine de vaisseau, etc. (1).

L'ouvrage que nous annonçons est soumis au jugement de l'Académie des sciences; mais la décision de ce corps savant peut être attendue encore assez long-tems. Ces délais inévitables, et que l'organisation des Académies ne peut abréger, font néanmoins un tort réel aux bons ouvrages, et au public qui en eût fait plus tôt usage, s'il eût connu leur mérite en même tems que leur apparition. En fait de littérature, on ne s'informe point de l'opinion des Académies; chacun juge soi-même, ou adopte de confiance, la décision de quelques hommes de lettres dont il connaît l'impartialité, les lumières et le bon goût : mais l'autorité de l'Académie des sciences n'est point contestée, et ses arrêts sont définitifs. Ce n'est qu'avec circonspection que l'on se hasarde à les devancer : les inconvéniens d'une critique non méritée ne sont pas moindres que ceux d'un éloge exagéré. Afin de concilier, autant que cela nous est possible, les divers intérêts que nous devons consulter, nous examinerons surtout, dans cet ouvrage, ce qui n'attirera pas spécialement l'attention de l'Académie : il y a même, pour cette sorte de composition, des règles, plus senties qu'exprimées, dont l'observation est rigoureusement exigée, quoiqu'elle ne dispense point d'un autre devoir encore plus impérieux, celui d'offrir aux lecteurs une instruction solide, et qu'ils puissent acquérir sans de trop grands efforts.

(1) Paris, 1826; Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n° 24. 2 vol. in-4°, avec des planches; prix, 30 fr.

Dans une *introduction* assez étendue, l'auteur expose son but et son plan, les difficultés qu'il a rencontrées, et ce qu'il a fait pour les surmonter. En parlant de la théorie de la résistance des fluides, et de la lenteur de ses progrès, il assigne à ces retards une cause qui ne sera pas généralement reconnue; c'est, dit-il, parce que les géomètres qui se sont occupés de ces recherches n'étaient pas marins, et que leurs expériences n'ont été faites que sur de trop petites surfaces. Mais le marin *Borda* fut au nombre de ces géomètres, et il fit, dans son cabinet, des expériences sur les fluides. Lorsqu'il s'agit de découvrir la loi d'une classe de phénomènes, on est presque toujours beaucoup plus à portée de la saisir au moyen d'expériences en petit. La théorie de l'électricité serait beaucoup moins avancée, si l'on n'avait observé que les nuages électriques; le marin lui-même compte sans doute beaucoup plus sur les mesures qu'il a prises dans un tems ordinaire et par un vent modéré, que sur celles qu'il aurait pu saisir en opérant, avec une extrême contention d'esprit, au milieu d'une tempête.

« L'objet principal que je me suis proposé, en faisant cet ouvrage, dit M. de Poterat, a été de traduire, d'éclaircir et de corriger l'*Examen politico y maritimo* de don *Jorge Juan*, afin de donner à cette belle production toute la perfection dont elle est susceptible. » M. de Poterat ajoute qu'il a conservé le texte, autant qu'il l'a pu; qu'il n'a rien changé aux planches ni aux lettres explicatives, non plus qu'aux notations algébriques. « J'étais bien aise de rendre cette espèce d'hommage à la profonde érudition de don Jorge Juan, à ce savant respectable que je dois regarder comme mon maître, et auquel j'ai réellement l'obligation de toutes les connaissances que j'ai acquises dans cette partie. » Cette conformité entre l'ouvrage original espagnol et sa traduction française corrigée, donne le moyen de comparer plus facilement l'un à l'autre ces deux ouvrages: mais M. de Poterat a cru devoir conserver aussi les mesures de l'original, c'est-à-dire le pied anglais et la livre castillane. On peut, sans doute, prendre la peine de convertir soi-même les dimensions et les poids en mesures de notre système mé-

trique, ou recourir à des livres où ces calculs sont tout faits; cependant, tout lecteur regrette qu'on ne lui ait pas épargné ce travail, qui a l'inconvénient d'interrompre ou de ralentir le cours de pensées et des raisonnemens; ce qui le rend plus pénible, ou moins efficace.

« Don Jorge Juan nous fait voir avec la même clarté l'absurdité de l'ancien système, suivant lequel on mesurait la résistance qu'un corps éprouve de la part du fluide dans lequel il se meut. En effet, ce marin nous fait observer, avec raison, que, si l'on supposait la vitesse du corps nulle, en vertu d'un pareil système, le fluide n'exercerait plus aucune résistance sur ce corps, et par conséquent aucune pression, principe dont l'absurdité saute aux yeux, quand bien même cette absurdité ne serait pas constatée par les expériences physiques. » Ici l'incorrection du langage a produit tous ses mauvais effets. L'auteur espagnol a mal exposé la doctrine qu'il combat, et son raisonnement ne porte que sur une méprise qu'il devait éviter. Il ne peut être *absurde* de dire que la résistance au mouvement doit cesser avec le mouvement; et contre un corps en repos, une *pression* n'est pas une résistance, mais une action qui doit être contrebalancée par une action égale et directement opposée, si le corps demeure effectivement en repos. Il est fâcheux que les discussions sur les mots viennent occuper une place destinée à l'exposition des choses. Lorsqu'un corps est en mouvement dans un fluide, les *pressions* qu'il en éprouve sont inégales; il s'agit par conséquent de mesurer leur *résultante* et de déterminer sa direction. C'est cette résultante qui *est* la résistance, et qui en prend le nom; elle devient nulle dans le cas d'équilibre; ces notions n'ont rien d'absurde, à moins que la mécanique tout entière ne soit un abus du raisonnement.

M. de Poterat a rectifié des erreurs de calcul échappées à l'attention de l'auteur espagnol, et que son traducteur (M. L'Évêque) n'avait pas fait disparaître. Il écrivait pour les navigateurs, au lieu que don Jorge Juan s'est occupé principalement des constructions navales. Cet aspect différent sous lequel l'un et l'autre ont considéré leur objet commun, imposait au marin

français l'obligation de changer totalement l'application de la théorie, et par conséquent la fin de l'ouvrage. « J'ai cru devoir faire, en faveur des marins, ce que don Jorge Juan avait fait pour les constructeurs, et je m'y suis déterminé d'autant plus volontiers, que je me trouvais aidé dans cette entreprise par quatorze années consécutives de navigation dans presque toutes les mers connues, et surtout par mes nombreuses expériences exécutées à bord du vaisseau *le Montañes*. En conséquence, je me suis décidé à substituer au cinquième livre de l'ouvrage de don Jorge Juan un quatrième livre. Je me suis proposé d'appliquer la théorie des livres précédens à l'explication des principes qui peuvent servir de guide dans les différentes manœuvres et dans les opérations qui s'exécutent journellement à bord des vaisseaux. » Ce livre est imprimé à part (1). L'auteur consacre un premier chapitre à l'arrimage des vaisseaux, ou à la distribution des différens poids dont la charge est composée. Il pense que, pour les vaisseaux du commerce, *cette opération ne mérite pas que l'on s'en occupe sérieusement*, et les raisons qu'il en donne attestent qu'il est beaucoup plus occupé des vaisseaux de guerre : il ne parle, au sujet de la marine marchande, que de la disposition de la charge relativement à l'ordre des pesanteurs spécifiques, ce qui effectivement ne peut échapper à personne; mais il ne dit rien de la distribution des poids dans le sens de la longueur du navire, ce qui eût aussi mérité quelques observations et quelques préceptes. Au reste, il est évident que la plus grande partie de ce qui concerne les vaisseaux de guerre, quant à leur arrimage, peut être appliquée, avec de légères modifications, aux bâtimens du commerce.

Les deux chapitres suivans sont consacrés à deux opérations opposées, l'amarrage et l'appareillage. Le quatrième, beaucoup

---

(1) *Traité pratique à l'usage des marins*, contenant la description des opérations, mouvemens et manœuvres qui ont lieu journellement à bord des vaisseaux, etc. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8° (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 755.)

L'ouvrage de M. de Poterat est certainement très-digne d'estime; mais il pouvait être mieux adapté à l'état des sciences et des arts et aux besoins du moment. Il ne sera pourtant pas inutile; les marins y trouveront réunies des connaissances qu'il faut chercher dans plusieurs livres : des recherches leur seront épargnées, et leurs études, devenues plus méthodiques, seront nécessairement ou plus fructueuses, ou terminées plus tôt; le désir de rendre un tel service était bien suffisant pour engager un marin aussi instruit que M. de Poterat à les diriger dans la carrière; il a des droits réels à leur reconnaissance, il l'obtiendra.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Fragmens philosophiques, par *Victor* Cousin (1).

Il n'y a guère de nouveau dans ce volume que la *préface* de 50 pages dans laquelle l'auteur expose rapidement l'ensemble des vues et des idées qui lui semblent pouvoir, jusqu'à un certain point, servir de lien aux divers morceaux dont se compose le recueil; ce sont, au reste, pour la plupart, des articles insérés, depuis une dixaine d'années, soit dans le *Journal des savans*, soit dans les *Archives philosophiques*. Nous nous bornerons donc à l'examen du dernier écrit de M. Cousin, comme contenant, non pas la doctrine philosophique dont il est actuellement en possession, mais la partie qu'il veut bien nous en communiquer, pour nous aider à comprendre les *fragmens* qu'il publie. A la vérité, il n'y expose, ainsi qu'il en avertit lui-même, que le système qui fit le fond de son enseignement, en 1818, et du progrès de ses recherches, depuis 1815, où il fut nommé maître de conférences à l'école normale, et professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris, jusqu'en 1819 et 1820; car ce système, nous dit-il, a pris depuis lors, dans son esprit et dans ses travaux, une importance dont il lui est impossible de donner, quant à présent, la moindre idée, et dont ses amis seuls peuvent comprendre entièrement la portée.

Comme on voit, M. Cousin se croit, non-seulement autorisé, mais appelé à parler de lui-même dans cette préface, et il déclare qu'il le fera, *sans aucune de ces précautions de modestie qui ne valent pas la simplicité et la droiture de l'intention*. Nous ne blâmons point cette noble confiance qu'un au-

(1) Paris, 1826; Sautelet et Ce, libraires, place de la Bourse. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr. 50 c.

teur puise dans le sentiment qu dans l'opinion qu'il a de sa force; mais on nous permettra sans doute aussi de croire qu'on peut être modeste, et avoir cependant des intentions droites et pures. Peut-être même qu'en réfléchissant sur la tendance constante et, pour ainsi dire, inévitable qui porte chacun de nous à s'éxagérer le mérite et l'importance de ses travaux, on pourrait devenir modeste par système et par amour pour la vérité, ou du moins regarder, à certains égards, une extrême défiance de soi-même comme un moyen de succès, dans les recherches de ce genre. Au reste, nous ne nierons point qu'une manière d'être tout opposée ne puisse contribuer beaucoup à l'éclat et à la célébrité d'un cours public; et chacun sait quelle réputation M. Cousin s'est acquise, comme professeur. Une élocution brillante et facile, un débit imposant et animé, une imagination forte, des pensées élevées, des sentimens généreux, l'accent d'une conviction sincère et profonde : telles sont les qualités que ses auditeurs se sont plu à reconnaître en lui; or, on conçoit facilement que l'homme qui, jeune encore, se présentait avec tant d'avantages réels, devait obtenir un immense succès auprès d'une jeunesse avide de connaissances, et naturellement enthousiaste pour tout ce qui porte un caractère de grandeur et de nouveauté. Nous ne sommes donc point surpris de la réputation dont il jouit; nous venons d'en indiquer les causes, et toutes sont honorables pour lui.

Mais sa doctrine philosophique obtiendra-t-elle par ses écrits, près du public éclairé et des vrais appréciateurs du mérite en ce genre, la même vogue qu'ont eue ses leçons parmi les jeunes gens qui les fréquentaient? C'est une question que nous ne prétendons nullement décider; nous exposerons seulement avec franchise l'impression que nous avons reçue de la lecture de son recueil, et particulièrement de la préface qui est en tête du volume.

Premièrement donc, nous savons gré à M. Cousin de l'idée qu'il a eue de nous donner, en quelque sorte, l'histoire de ses pensées et de ses progrès, depuis le moment où, sortant à peine

lui-même des écoles, il fut appelé à professer la philosophie. Ce fait nous explique assez bien comment, avec les talens naturels, et assurément fort distingués dont il est doué, il a joué précisément le rôle que nous lui avons vu jouer, et fourni la carrière que nous lui avons vu parcourir avec éclat. Il s'y présenta, nous dit-il, avec la ferme résolution de *réformer* les doctrines qu'il croyait universellement admises en France; il ne savait pas bien encore quel autre système il devait y substituer; mais, enfin, il était décidé à combattre, et il arrivait à sa chaire, comme un jeune officier sur un champ de bataille, bien persuadé que ses adversaires ont tort, et brûlant de se signaler contre eux.

Il faut se rappeler que l'université impériale, dès son établissement, avait été confiée à la direction d'un certain nombre d'hommes d'un mérite et d'un talent incontestables, mais qui avaient pour mission particulière de donner aux esprits une impulsion conforme aux vues du gouvernement d'alors, c'est-à-dire d'un gouvernement qui aspirait, par tous les moyens possibles, au pouvoir absolu. Aussi, favorisait-il avec une affectation remarquable tout ce qui tendait à décrier les opinions philosophiques et politiques du siècle précédent. Les hommes qui les avaient adoptées, ou qu'on soupçonnait de les adopter, avec ou sans modification, étaient en butte aux attaques continuelles des journaux de ce tems-là et des écrivains qui aspiraient aux places et à la faveur.

Or, c'est précisément sous cette influence, à laquelle la direction de l'école normale n'était point étrangère, que M. Cousin y termina ses études. Il eut occasion d'y connaître des hommes de beaucoup de mérite aussi, qui assurément n'entraient pas dans les vues du gouvernement, mais qui les secondaient, sans le vouloir, ou sans le savoir, parce que des motifs, d'ailleurs fort honorables, leur faisaient partager la tendance imprimée à cette époque aux esprits. Il était donc fort naturel qu'un jeune homme, plein de zèle et d'ardeur pour l'étude, plein d'enthousiasme pour ce qui lui semblait estimable et

honnête, fût accueilli avec distinction par de tels hommes, et se trouvât heureux d'obtenir un pareil accueil.

Voilà comment il est arrivé, suivant nous, que M. Cousin a commencé sa carrière de professeur par des attaques formelles et continuelles contre les doctrines philosophiques de Locke et de Condillac, et comment on retrouve encore dans l'écrit que nous examinons des traces d'une sorte de colère contre cette philosophie et contre l'esprit général du dix-huitième siècle, même dans la manière dont l'auteur cherche aujourd'hui à en faire l'apologie, ou à se soustraire aux restes des sentimens dont il était animé, il y a plus de dix ans.

« C'est un fait incontestable, dit-il, (p. iij) qu'en Angleterre et en France, Locke et Condillac... ont régné sans contradiction jusqu'à ce jour. » Et il ajoute : « au lieu de s'*irriter* de ce fait, il faut tâcher de le comprendre. » Il est assurément très-douteux qu'excepté M. Cousin, en 1815, et quelques jeunes gens qui étaient sous la même influence que lui, personne ait jamais été tenté de s'irriter du fait dont il parle; il est, d'ailleurs, peu exact de dire que la philosophie des deux écrivains qu'il cite ait régné *sans contradiction* jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au jour où il écrivait cette phrase : il oubliait apparemment qu'elle fût contredite d'une manière formelle par le docteur *Reid*, dans son premier ouvrage, publié il y a près de soixante ans, et qu'elle l'avait été avant ce tems-là sur plusieurs points essentiels par le célèbre *Berkeley*, par *Leibnitz*, *etc.*

M. Cousin dit aussi (p. iv), « l'esprit du dix-huitième siècle n'a pas besoin d'apologie. L'apologie d'un siècle est dans son existence; car son existence est un arrêt et un jugement de Dieu même, ou l'histoire n'est qu'une fantasmagorie insignifiante. » Nous ne pouvons voir encore, dans la solennité un peu singulière de ces expressions, qu'un souvenir de la colère de l'auteur, en 1815, contre ce malheureux dix-huitième siècle, avec lequel il ne s'est pas réconcilié sans quelque effort. Enfin, la doctrine de Locke et de Condillac qu'il appelle une *triste* philosophie, qu'il désigne par le nom de *philosophie de*

la sensation, et même, dans un autre écrit, par celui de *sensualisme*, n'est mentionnée par lui qu'avec un ton de dédain et même de dénigrement tout-à-fait injuste; car il doit savoir, mieux que personne, que ces deux écrivains n'ont composé ni des traités de gastronomie, ni des romans licencieux.

En général, M. Cousin nous a paru, dans cette préface un peu trop orateur, et peut-être pas assez philosophe. Il a l'art de présenter les choses anciennes comme nouvelles, et des opinions assez communes comme des découvertes fort importantes. Nous sommes loin de vouloir, par cette observation, inculper sa bonne foi; mais nous croyons qu'il s'est fait illusion à lui-même par la nouveauté, et, s'il faut le dire aussi, par la bizarrerie de la langue philosophique qu'il s'est faite. Ainsi, il se présente, dans le début de son enseignement, comme cherchant la *méthode* la plus convenable à la réforme qu'il se propose d'établir, et à l'instruction de ses auditeurs, et il ajoute d'un ton solennel que celle à laquelle il s'arrêta, fut celle « qui était dans l'esprit du tems, étudiée sérieusement et volontairement acceptée, dans les habitudes nationales et dans ses propres habitudes... » c'est-à-dire la méthode de l'expérience et de l'observation. Or, *Bacon*, *Locke*, *Condillac* n'ont ni employé, ni recommandé d'autre méthode que celle-là. *Platon*, *Aristote* et tous les philosophes anciens et modernes, dans toutes les questions qu'ils ont traitées avec succès, n'ont pas même pu en employer d'autre; car c'est la seule qui puisse conduire à quelque résultat satisfaisant, dans les sciences naturelles, ou dans la connaissance des faits de la nature, soit physique, soit intellectuelle.

Mais cette méthode, qu'il appelle méthode psychologique, puis méthode philosophique, et qu'il nous dit être aussi *la méthode qui préside encore à tous ses travaux*, ne regrettera-t-on pas que M. Cousin ne nous donne qu'un seul exemple de l'emploi qu'il en a fait, et surtout que cet exemple soit, il faut l'avouer, très-peu satisfaisant ou très-peu concluant? C'est dans ce qu'il appelle l'*analyse complète de la raison*: il reproche à Kant d'en avoir abaissé les lois à n'être plus que des

lois relatives à la condition humaine; il se félicite d'avoir démontré que les lois de *la raison humaine* ne sont rien moins que celles de *la raison en elle-même*, et voici comment il décrit le procédé qui l'a conduit à cette démonstration : « Plus que jamais fidèle à la méthode psychologique, dit-il, au lieu de sortir de l'observation, je m'y enfonçai davantage, et c'est par l'observation que, dans l'intimité de la conscience et à un degré où Kant n'avait pas pénétré, sous la relativité et la subjectivité apparente des principes nécessaires, j'atteignis et démêlai le fait instantané, mais réel, de l'aperception spontanée de la vérité, *aperception qui*, ne se réfléchissant point immédiatement elle-même, *passe inaperçue dans les profondeurs de la conscience*, mais y est la base véritable de ce qui, plus tard, sous une forme logique et entre les mains de la réflexion, devient une conception nécessaire, etc. »

Nous avouerons en toute humilité notre entière impuissance à comprendre ce que c'est qu'une aperception qui passe inaperçue; et, si c'est par un pareil procédé d'observation que M. Cousin est parvenu à contempler sans nuages cette sphère des *idées* que Platon, dit-il, avait entrevue, il ne nous est pas plus possible de le suivre dans les hautes régions où il s'élève que dans les profondeurs où il s'enfonce.

Nous n'entreprendrons donc point de donner une idée de la suite de raisonnemens, et de déductions purement verbales, ou logiques, suivant nous, sur laquelle il fonde une solution nouvelle en apparence du fameux problème de l'union des deux substances, et nous croyons d'autant plus inutile de nous y arrêter, que M. Cousin déclare lui-même, comme nous l'avons déjà fait observer, que la doctrine qu'il expose dans cette préface n'est qu'un essai de sa jeunesse, et qu'aujourd'hui apparemment il est entré dans un système d'idées ou de pensées tout différent sur le même sujet. Nous espérons même que, quand il croira devoir ou pouvoir nous communiquer les nouvelles découvertes dont ses travaux et ses méditations, depuis 1819, l'ont mis en possession, nous y trouverons des notions plus satisfaisantes et un langage plus clair que celui

dont il se sert dans cette préface, lorsqu'il dit, par exemple, en parlant de Dieu : « Dans tout et partout, il revient en quelque sorte à lui-même dans la conscience de l'homme, dont il constitue indirectement le mécanisme et la triplicité phénoménale, par le reflet de son propre mouvement, et de la triplicité substantielle dont il est l'identité absolue. » Ou lorsqu'il ajoute, en parlant de la raison, qu'elle est « le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, le λογος de Pythagore et de Platon, ce *verbe* fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme et dieu tout ensemble, etc. » Ces expressions, si étrangement mystiques et figurées, nous semblent tout-à-fait propres à obscurcir les questions les plus importantes de la philosophie, et à produire chez ceux qui les adopteraient une sorte d'illuminisme entièrement opposé aux pures lumières de la raison et de la vérité.

En un mot, quoique nous ne prétendions rien rétracter des justes éloges que nous avons donnés aux talens et aux qualités estimables de M. Cousin, quoique nous reconnaissions, dans plusieurs parties des écrits qu'il vient de publier, une force de tête peu commune, et une aptitude remarquable aux méditations abstraites, nous dirons avec la même franchise qu'il nous semble, au moins dans tout ce que nous connaissons de lui jusqu'à présent, s'être engagé dans une route qui ne peut guère le conduire à d'utiles découvertes.

Il remarque avec raison que l'observation et l'expérience sont les seuls guides que l'on puisse suivre avec quelque sécurité dans l'étude de l'esprit humain; mais on ne trouve dans ses écrits presque aucune observation importante qui lui soit propre, et il paraît même avoir trop dédaigné celles qui ont été faites avant lui. Il ne voit, dans les écrits de Locke, que la *sensation* et la *réflexion*, c'est-à-dire les deux conceptions générales auxquelles ce philosophe a voulu ramener l'ensemble de ses travaux et de ses méditations; et il prononce trop légèrement, à notre avis, que Kant a renversé entièrement toute la philosophie de Locke, parce que Kant a insisté plus particulièrement sur quelques considérations qui n'avaient pourtant pas

entièrement échappé à la sagacité de ce grand homme. Il ne voit dans Condillac que *la sensation transformée*, c'est-à-dire l'abus des mots par lequel cet écrivain a prétendu ramener à l'unité la somme des faits qui constituent les facultés de l'entendement : et il ne s'aperçoit pas que c'est par un abus du même genre qu'il arrive lui-même à la prétendue unité de substance qui fait le fonds de son système.

Cet abus des termes généraux fut toujours l'écueil où vinrent échouer les auteurs des systèmes de métaphysique, et M. Cousin ne nous paraît pas avoir mieux réussi que ses devanciers à l'éviter. Vainement il affirme, en parlant de la solution qu'il donne du fameux problème qu'il entreprend de résoudre, que *le tems ni la discussion ne l'ont point encore ébranlée;* nous lui ferons remarquer qu'un intervalle de sept ou huit ans, pendant lesquels son système n'a pu être connu que de lui et de quelques-uns de ses amis ou de ses disciples, et discuté par eux, n'autorise assurément pas la confiance implicite qu'il semble prendre dans le jugement qu'il en porte.

Nous ne pouvons donc mieux terminer ces observations qu'en rappelant à l'auteur des *Fragmens philosophiques*, et à tous ceux qui s'occupent des mêmes sujets, ces paroles remarquables du sage Locke, dont les écrits seront encore long-tems utiles, non-seulement à consulter, mais à méditer avec soin : « Je tâche de me délivrer, autant que je puis (disait-il) de ces illusions que nous sommes sujets à nous faire à nous-mêmes, en prenant des mots pour des choses. Il ne nous sert de rien de faire semblant de savoir ce que nous ne savons pas, en prononçant de certains sons qui ne signifient rien de distinct et de positif. C'est battre l'air inutilement; car des mots faits à plaisir ne changent point la nature des choses, et ne peuvent devenir intelligibles qu'autant que ce sont des signes de quelque chose de positif, et qu'ils expriment des idées distinctes et déterminées. » (*De l'Entendem. hum.* l. II, c. 13, § 18.)

Φ.

ÉDUCATION DOMESTIQUE, ou *Lettres de famille sur l'éducation*; par Mme GUIZOT (1).

Si quelque chose dépend immédiatement de la marche de la société et du progrès des esprits, si quelque chose doit ressentir les prompts effets de leurs variations successives, c'est sans doute l'*éducation*. Quand la société n'est plus ordonnée de la même sorte, quand elle est régie par des lois différentes, quand elle est animée d'autres opinions, la destination des individus n'est plus la même, et il devient à propos de donner à leurs facultés une culture appropriée à l'état de choses où ils auront à vivre. Mais, de tous les changemens, celui qui doit exercer l'influence la plus directe sur l'éducation, c'est évidemment le changement des doctrines philosophiques. Lorsque les idées sur la nature morale de l'homme ont varié, lorsqu'on pense d'autre sorte sur les procédés de notre intelligence et conséquemment sur l'origine de nos connaissances, il est manifeste que les principes de l'enseignement ne peuvent demeurer tels qu'auparavant. Nous avons vu un grand exemple d'une pareille révolution dans l'empire de l'intelligence. Dès que la philosophie de la sensation se fut emparée des esprits en France, tous les livres qui n'étaient point œuvre d'imagination se trouvèrent à refaire. En effet, sans parler de cette hardiesse avec laquelle un besoin insatiable d'examen cherchait à se satisfaire, l'âme humaine, théâtre de tous les phénomènes moraux, ayant paru aux philosophes sensualistes sous un aspect nouveau, ayant été décrite par eux autrement que par leurs devanciers, il fallait indispensablement lui parler, conformément à la nature qu'on lui supposait. La marche des idées, les moyens de convaincre, les motifs de croire, tout devait se mettre en harmonie avec l'homme, tel que le faisait cette philosophie. Long-

(1) Paris, 1826; Leroux et Chantpie, libraires, au Palais-Royal, galeries de bois, nos 263, 264. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

tems l'autorité avait été un moyen de persuasion; citer des textes, rapporter des faits avait suffi aux uns pour enseigner, aux autres pour croire. Quand arriva le tems des grandes rébellions de l'esprit humain, n'ayant pas bien démêlé encore le motif de son mécontentement, il ne commença point par protester contre la prétention de lui imposer ses croyances; il voulut seulement changer de maîtres. Philosophiquement parlant, la révolution du XVIe siècle n'alla pas beaucoup plus loin. Descartes, le premier, proclama nettement ce que l'homme avait droit d'exiger avant d'accorder sa conviction; mais, après avoir déclaré que le seul principe de certitude était dans la conscience, ni lui ni ses disciples ne prirent les phénomènes de la conscience pour sujet de leurs observations; de sorte qu'ils n'élevèrent aucun édifice sur la base noble et ferme qu'ils avaient établie. Vint l'école de Locke et de Condillac: pour elle, l'âme était une puissance neutre et passive; son activité du moins n'avait rien de vivant et de volontaire; c'était une mécanique mise en jeu d'une façon nécessaire par l'action des objets extérieurs. Cela une fois donné, c'était dans les rapports sensuels de l'homme avec le monde que tout devait être cherché; là résidaient les principes universels. L'homme dut y trouver sa règle, et l'enfant, qu'on voulut dès lors persuader et non plus seulement commander, dut être nourri à écouter la seule voix des sensations. Ainsi naquit la morale de l'intérêt, et cette philosophie n'en pouvait donner une autre.

Cependant, quelle que soit la méthode de philosopher qu'adopte une génération, elle ne peut s'y livrer en aveugle; elle ne peut promettre d'aller au hasard partout où la conduiraient les déductions de tel ou tel système. Tout grand que puisse être l'empire d'une école en crédit, il existe une réserve tacite et involontaire; la raison humaine a des points fixes qu'elle ne peut renier, sans s'abdiquer elle-même. Permis à la philosophie de nous y conduire par la route qu'elle trouvera la plus prompte et la plus certaine; mais si, en définitive, elle nous écarte de ce but nécessaire, la confiance sera bientôt retirée à ce guide infidèle. D'ordinaire, les philosophes n'ignorent pas

que cette condition leur est imposée; plutôt que de ne pas y satisfaire, ils faussent leurs déductions, et sont inconséquens pour ne pas être absurdes. De là sortirent les doctrines de l'intérêt bien entendu et de la sympathie, ajustemens puérils de la morale de l'intérêt. C'est un spectacle curieux que Rousseau, dont le sentiment intérieur protestait de toutes ses forces contre les conséquences de cette philosophie, luttant avec elle sans y pouvoir échapper, tant elle avait une domination universelle. Toute l'éducation d'Émile est fondée sur la métaphysique des sensations; c'est dans l'étude et la combinaison de l'action extérieure que sont cherchés tous les moyens d'instruire et d'améliorer l'enfant, tandis que, par une contradiction manifeste, l'amour du beau moral est toujours dépeint comme un fait intérieur.

Depuis beaucoup d'années, en Allemagne et en Écosse, plus récemment en France, l'insuffisance de la philosophie sensualiste a été pleinement reconnue; et, après avoir régné d'une façon pour ainsi dire absolue, elle a aujourd'hui perdu son autorité. Maintenant, les faits internes sont admis comme fondemens de la connaissance; il est reconnu que, parmi les phénomènes dont la conscience est le théâtre, il en est dont les objets extérieurs ne sont ni la cause, ni l'occasion; l'existence de la loi morale, comme inhérente à l'âme humaine, soit par son essence même, soit par une perception nécessaire, est reçue, non comme hypothèse, mais comme fait observé contre lequel il serait frivole de protester.

Qui ne voit combien il importe qu'une telle philosophie reçoive son plus bel et plus utile emploi, en procédant à l'éducation? Ne faut-il pas se hâter de la placer sous cette influence salutaire? le caractère divin de l'âme, enseigné de tout tems par l'instinct et révélé par la religion, ayant trouvé son rang parmi les convictions raisonnées et scientifiques, ne doit-on pas aussitôt le prendre en contemplation, quand il s'agit de procéder au développement graduel de cette âme, dont les droits et les facultés ne sont plus contestés?

C'est la noble tâche que s'est proposée Mme Guizot et qu'elle

a su dignement remplir; son livre est né au sein de cette école spiritualiste : tout pratique, tout maternel qu'il est, si l'on peut ainsi parler, il est plein des doctrines élevées qui commencent à dominer parmi nous. Mais, comme il convenait à une femme et à une mère, elles y sont à titre de sentimens. Ils apparaissent contrôlés par la raison, soumis à l'examen dont ils n'ont rien à craindre, et cependant faciles, calmes et fermes, en même tems que doux et animés.

Le principe d'une telle éducation ne peut pas être l'obéissance purement passive, puisqu'elle est destinée à former des hommes qui demandent à leur raison compte de leurs croyances: « Car nos vertus, dit l'auteur, doivent être à nous, le fruit de notre volonté, non de notre soumission à celle d'autrui. » On ne peut pas non plus imposer à l'instituteur l'obligation de démontrer sans cesse à l'enfant l'utilité des choses prescrites; car cette démonstration serait souvent impossible; il faudrait presque toujours l'obtenir au moyen de circonstances factices, et en définitive, elle aboutirait à la morale de l'intérêt. Ce n'est point la marche à suivre. Mais cette loi morale, ces immuables règles de la raison, ces éternelles décisions de la justice, ces affections désintéressées pour le bien, cet inévitable sentiment du devoir qui se trouve dans l'âme de l'homme, sont en germe dans l'âme de l'enfant. Ce sont ces germes précieux qui doivent être cherchés, nourris, cultivés; c'est à eux qu'il en faut appeler, écartant tout ce qui pourrait les flétrir ou les corrompre; leur donnant peu à peu autorité sur la vie; les instituant conseillers de la libre volonté, lorsque l'un se tait, en invoquant un autre; appelant tantôt l'affection au secours de la raison, tantôt la confiance à l'appui de la soumission; enfin, c'est au dedans que doivent être trouvés tous les ressorts de l'éducation, puisque ce ne sont point des apparences qu'on veut étaler, mais des réalités qu'on veut créer; puisque ce ne sont point des pratiques, mais des vertus que l'on désire enseigner.

Ici se présentait une objection grave qu'allèguent à la fois et des hommes religieux et des philosophes. Si la nature morale

de l'homme renferme essentiellement de mauvaises dispositions, si elle a subi une corruption originelle, l'éducation ne doit-elle pas avant tout être répressive ; et, avant de songer à faire germer le bien, ne faut-il pas s'occuper d'extirper les semences du mal ?

Mme Guizot soumet cette question à un examen profond et sincère; en effet, l'on voit quelle était, dans un livre conçu comme le sien, la question fondamentale. Elle se demande d'abord si le mal a une existence positive, et ce qui le constitue. Moralement, ce ne sont point ses effets qui le caractérisent, non plus que ses apparences extérieures; on peut faire le mal avec ignorance, avec innocence; il est le mal pour celui qui le souffre, pour celui qui le voit, il ne l'est point pour celui qui le commet. Quelle est la disposition d'âme qui fait commettre le mal? voilà donc ce qui est à trouver. Existerait-il en nous une loi morale du mal, comme il y existe une loi morale du bien? avons-nous l'une à accomplir, l'autre à éviter? remarquons d'abord que la religion nous fournit tout aussitôt une réponse. Dieu ne peut être auteur du mal; il le permet, mais il ne vient pas de lui. Ainsi, point de loi du mal inhérente à notre âme. Philosophiquement, l'absurdité est palpable. S'il y avait deux lois contradictoires, elles ne mériteraient pas ce nom; il faudrait de toute nécessité ou détruire la responsabilité morale de l'homme, on placer au-dessus de ces deux prétendues lois, l'obligation de choisir la loi du bien; alors, c'est cette obligation qui serait la loi absolue; les autres seraient contingentes et accidentelles.

S'il n'y a point de loi du mal, d'où vient donc l'impulsion qui nous y porte? d'une part, l'homme n'est point une pure intelligence; il réside dans des organes matériels: or, cette nature animée a des besoins, des penchans, elle a même un instinct animal, susceptible de raisonnement et de calcul, bien qu'entièrement étranger à la loi morale. De là, une lutte continuelle entre les appétits de la chair, et cet autre instinct du bien, du juste, de l'éternel, qui est le propre de l'âme, mais qui peut y sommeiller obscur, confus, étouffé. La volonté

parfois ne sait point l'écouter, le chercher et lui obéir; d'où résulte l'emploi responsable de la liberté. Les penchans, les besoins de la nature physique n'ont rien de coupable en eux-mêmes; ils ne sont pas le mal, et ne le deviennent que lorsqu'ils s'exercent en transgression avec la loi morale. Que faire donc pour ne la point violer? Mettre en lumière ces préceptes déposés au fond de nous-mêmes; d'instinctifs qu'ils sont, les rendre explicites et positifs, les convertir en habitudes; faire savourer les jouissances qu'ils donnent, les appeler à occuper et satisfaire l'activité humaine.

Mais ce n'est pas de la matière seule que nous vient le mal. Cette loi morale que nous portons en nous-mêmes, se compose de prescriptions diverses, et parfois contradictoires en apparence. C'est une loi de toute liberté; on ne peut lui obéir en aveugle. Elle nous fut donnée pour nous laisser tout le mérite du bien, tout le péché du mal. Elle n'a pas, comme les lois humaines, sa lettre qui puisse excuser de manquer à son esprit. Si je me venge de mon ennemi, je ne serai point admis à dire que Dieu avait placé en moi un sentiment de justice et que j'ai seulement puni le mal. Il me sera demandé si, dans ma vengeance, je suis assuré de n'avoir point songé à cette colère du sang que m'a donné la crainte, à ce soin de conservation qui m'a inspiré un acte de violence. Et alors, pourquoi ai-je transgressé la loi de charité et de pardon? alors, où est mon excuse?

Ainsi, la fausse interprétation de la loi morale, contournée pour servir de justification mensongère à des actes de l'instinct matériel, est aussi une occasion de mal. Toutefois, cela ne donne pas le droit de dire que le mal existe dans l'homme, et qu'il faut travailler à l'en extirper. Ici encore, il nous faut convenir avec l'auteur : « que le mal n'est que l'absence du bien. Dieu, tout-puissant et tout parfait, nous commande la perfection. Imparfaits ou inhabiles, nous obéissons mal, ou nous repoussons ses commandemens. Sa loi nous paraît trop difficile et trop dure; notre paresse demeure en arrière, ou notre indocilité y échappe. L'accomplir, serait le bien; y manquer, voilà le mal; il n'existe nulle part que dans la dés-

obéissance; il n'est le mal, que parce qu'il n'est pas le bien dont l'obligation nous est imposée.

De cette possibilité d'errer sur la loi et de l'interpréter faussement, quelle est l'indication qui résulte pour l'instituteur? s'agit-il, « de caractères à rompre, de nature à dompter? comme s'il fallait ôter à l'enfant celle que Dieu lui a faite pour lui en donner une de la façon de son maître. » Nullement. Aussi, Mme Guizot n'hésite-t-elle point sur la direction générale de l'éducation; elle préfère « l'encouragement qui porte au bien à la sévérité qui combat le mal. » Comme, selon ce qu'elle a dit, le mal est l'absence du bien, elle s'efforce de si bien remplir la vie avec l'un, qu'il y reste le moins d'espace possible pour l'autre. « Je ferais naître dans ces jeunes cœurs le sentiment qui réprime de honteux mouvemens. A quoi s'adressent les punitions? à des défauts de vertus. C'est donc une place vide à remplir, et la crainte n'y suffit pas. Mes encouragemens au bien pénétreront en mille lieux où ne pourrait atteindre la rigueur de mon autorité. Je ferai connaître l'amour du sacrifice, quand je ne pourrai réprimer la personnalité; j'instruirai à à trouver dans le plaisir des autres une joie qui ne laissera plus de chances à la jalousie contre laquelle tout mon pouvoir serait sans action. Par là, et seulement par là, je pourrai appliquer à toutes les actions de mes enfans cette scrupuleuse exactitude de morale, préservatif de la vertu contre les faiblesses de la volonté et les complaisances de l'esprit. Toujours agissant de la main, du cœur et de la pensée, toujours en présence de Dieu qui sans cesse nous communique et nous impose sa loi, il n'est pas une de nos actions où nous n'ayons quelque bien à faire pour éviter quelque mal. »

Cette analyse et ces citations pourraient donner à penser que l'auteur propose un système d'indulgence imperturbable, un appel continuel à une raison non encore développée. Ce serait se faire une fausse idée d'un livre d'autant plus pratique qu'il est moins absolu. C'est l'indication de l'esprit général que l'instituteur doit apporter dans l'éducation, bien plutôt qu'une règle tracée à sa conduite. La tâche est présentée comme douce,

mais non comme facile; il y faut, en toute occasion, examen, justice, précaution. Les circonstances varient; les individus ne sont pas les mêmes. Aucun code écrit d'avance ne peut dispenser l'instituteur de réfléchir sans cesse, de n'agir qu'avec un scrupule éclairé. Ce pouvoir qui lui est confié, il peut en abuser; car le pouvoir est une grande source d'erreurs, de sorte que ce mode d'éducation est une étude morale pour le maître, comme pour l'élève. « L'expérience de l'éducation a presque toujours pour résultat de nous enseigner à n'appliquer qu'avec réserve et lenteur les idées qu'elle aura fait naître, et à mesurer l'importance de chaque chose, moins par le but auquel nous voulons la faire servir, que par l'effet du moyen en lui-même. Ainsi, telle punition appropriée à la faute sera trop forte ou mauvaise pour l'enfant. Notre juste sévérité, en réprimant un défaut, pourra risquer d'en faire naître un autre. Il faudra penser à tout, et nous garder de la pédanterie dans la pratique, avec plus de soin encore que de l'erreur dans le principe. L'éducation est une œuvre de toutes pièces, on pourrait dire de toutes mains. Tant de choses y concourent, sans nous, malgré nous, que ce serait une grande imprudence de ne pas leur assigner une place. Quelle que soit l'idée qui la domine, cette idée deviendra inutile ou dangereuse, si elle n'admet pas les hasards, les négligences, les méprises ou les mécomptes, le tems perdu ou mal employé, les notions fausses, reçues on ne sait d'où, les mauvaises habitudes prises on ne sait comment. Ce sont là des chances de la vie, du caractère, de l'esprit des enfans; et même des parens. Il faut avoir préparé le terrain de manière à ce que tout s'y puisse ramener à une bonne fin, mais sans prétendre tout assujétir à un système uniforme et régulier. »

Il était à propos de citer ce passage pour donner une idée du ton de bonne foi, de réserve et de juste mesure qui règne dans le livre de Mme Guizot. Aux yeux de beaucoup de gens, un ouvrage philosophique est d'avance jugé inapplicable, et, pour se servir de l'anathème reçu, bon pour la théorie, inutile pour la pratique. Mais la théorie n'est impraticable que quand elle n'est pas complète; chercher la raison des choses,

n'est un moyen de s'éloigner du réel que lorsqu'on n'a pas assez bien cherché, lorsqu'on a mis ses suppositions à la place des faits, et la fantaisie à la place de l'observation.

Nul des moyens employés dans l'éducation n'est donc systématiquement proscrit; tous sont bons, selon la circonstance, selon l'exigence du moment. Seulement, en se servant de chacun d'eux, il faut savoir ce qu'on fait et en calculer toujours l'effet moral.

C'est de la sorte que Mme Guizot examine successivement les divers ressorts que l'on fait agir sur l'enfant : les *punitions*, l'*autorité*, l'*émulation*, l'*habitude*, l'*imitation*.

Ainsi, quant aux punitions, il faut bien se garder de chercher en elles une influence pareille à l'influence des lois pénales dans la société. « Le but de la justice sociale est de régler la conduite extérieure; l'éducation a surtout pour but de régler la raison. Il suffit à la société que l'homme menacé de sa rigueur sache quelle action il doit éviter; il faut que l'enfant sache pourquoi il doit l'éviter. » L'essentiel, dans la punition, c'est donc qu'elle s'accorde toujours dans l'âme de l'enfant avec l'idée de justice; autrement, vous l'instruisez à la crainte et ne lui enseignez que le droit du plus fort. Veillez aussi à sa disposition intérieure, et n'allez pas substituer au chagrin qu'il éprouve d'avoir mal fait, le chagrin bien moins moral d'avoir été puni.

Mais l'enfant ne peut comprendre le motif de tout ce qui lui est ordonné ou défendu; faudra-t-il donc renoncer à exiger l'obéissance sur tant de points où sa raison n'est pas suffisamment éclairée? Il est facile de montrer que l'autorité n'est pas réduite à prendre son titre, soit dans la crainte, soit dans la conviction raisonnée. Elle s'établit bien plus sur cette conviction générale de l'enfant qui ne doute jamais que ses parens ou son instituteur n'aient plus de lumières que lui et ne soient moins sujets à se tromper. Il a à la fois conscience de sa faiblesse et confiance dans leur affection. Lorsque l'autorité ne peut procéder par voie de raisonnement, elle a donc d'autres ressources. Mme Guizot retrace, avec toute la tendresse d'âme

d'une mère, le plus sûr comme le plus doux auxiliaire de cette suprême autorité.

« Lorsque, pour le faire obéir, à l'expression de la volonté il a fallu joindre celle du mécontentement, il cède avec une petite mine émue, qui n'est point de la colère, qui n'est point de la frayeur, mais le trouble d'une faute. Ses traits enfantins se contractent sans violence; il vous regarde, il ne pleure point encore; toute son existence est suspendue entre les larmes près d'éclater et l'attente du sourire maternel qui s'empressera de reparaître et de ramener la joie sur ce pauvre petit visage à peine formé, et déjà suffisant pour révéler une âme. L'enfant sait donc obéir; il le sait, dès qu'il se sent exister autrement que par des besoins et des sensations physiques. L'*homme ne vit pas seulement de pain*, l'enfant vit aussi de sympathie. Son âme, dès qu'elle a pu se faire passage, a communiqué avec des êtres semblables à lui; il pleure, s'il est seul, non qu'il se sache abandonné, mais parce qu'il est seul; ses pleurs appellent un visage ami.—Il sera soumis parce qu'il est sociable. Pauvre petit! Quand il se trouble d'un regard sévère, est-ce donc qu'il ait éprouvé ce que peut contre lui le ressentiment d'un être plus fort? Où est le mal qu'il ressent? Il est, dans ce regard, dans cette interruption momentanée des communications affectueuses, déjà nécessaires à sa jeune existence. C'est ainsi qu'un jour, devenu homme, entré en relation avec la Divinité, comme l'enfant avec sa mère, il en recevra la punition de ses fautes. D'où vient cette angoisse qui va nous saisir, au sortir d'un moment d'égarement ou de faiblesse? Pourquoi cette inquiétude douloureuse, ce profond découragement qui se sont emparés de nous? Voyons-nous là des châtimens tout prêts? L'arrêt de la colère céleste est-il suspendu sur notre tête? Dieu a-t-il tonné? Non, mais il s'est retiré. Nous sommes seuls, et nous pleurons comme l'enfant, délaissés que nous sommes, privés de la présence paternelle, qu'avait besoin de chercher à chaque instant cette portion de nous-mêmes qui n'a pas sa société en ce monde. »

« Ainsi, Dieu nous instruit de sa loi; ainsi, la mère l'apprend à l'enfant. Ainsi, dans l'homme, la conscience vit de la société immédiate de Dieu : dans l'enfant, de la société immédiate de ses parens, représentans de la loi. D'abord, la sympathie, l'instinct social agira seul sur ce cœur qui s'ignore; le sourire maternel brillera pour lui, comme un rayon du soleil; un coup-d'œil mécontent l'attristera, comme l'obscurité. Bientôt, l'expérience y joindra le souvenir de l'acte répréhensible qui le lui a attiré. »

Nous nous sommes laissés charmer à cette longue citation, et nous pourrions en faire beaucoup d'autres. Le cadre que Mme Guizot a donné à son ouvrage prête à ce genre de peintures où la morale et l'observation prennent une teinte de tendresse et de douceur. Tout y est écrit avec amour; on voit que l'auteur s'est complu dans son œuvre, qu'il lui a confié ses croyances, ses affections, ce qui occupe son esprit, ce qui remplit son cœur, sa jouissance du présent, son espoir de l'avenir. Il eût été difficile peut-être de donner un caractère aussi personnel à un livre dont la forme n'eût été que dogmatique. Ainsi, bien qu'on ne doive en aucune façon, chercher un intérêt progressif et romanesque dans cette correspondance entre un mari et une femme que les circonstances tiennent séparés, l'observation et les préceptes s'y présentent sous une forme vivante et animée. L'ouvrage y perd peut-être de la méthode; il y gagne de la clarté. En effet, la marche des idées et des sentimens chez les enfans n'a pas été assez généralement étudiée; on n'est pas assez d'accord sur les faits, pour les prendre comme point de départ convenu. Une sorte de représentation dramatique, une création de personnages est donc commode pour mieux faire comprendre les nuances délicates de la vie enfantine.

De même donc que les principales questions de l'éducation sont traitées et envisagées sous un aspect que nous avons essayé de montrer; de même, les circonstances qui d'ordinaire entourent l'enfance, les scènes qui remplissent et varient les journées passées au sein de la famille, les incidens qui vien-

nent nuire ou aider à l'éducation, sont retracés avec vérité, et c'est à leur occasion qu'arrivent les préceptes et les conseils. Autour du groupe principal sont placés d'autres enfans et d'autres parens, de caractères et de situations, d'opinions diverses, afin que l'examen puisse embrasser non-seulement les directions différentes qu'on peut donner à l'éducation, mais aussi les modifications que doivent recevoir les principes en telle ou telle hypothèse.

La complète analyse d'un livre si plein eût été longue; nous avons voulu indiquer seulement la marche de l'auteur et surtout le caractère moral de son ouvrage. C'est par-là qu'il est frappant et qu'il mérite, nous ne dirons pas le suffrage, mais la reconnaissance du lecteur. On se sent porté dans une atmosphère pure, élevée, salutaire, où les sentimens désintéressés semblent naturels et nécessaires comme l'air qu'on respire. Tout y est animé par le sentiment du devoir; il n'y a pas une pensée qu'il n'ait inspirée, pas une ligne qu'il n'ait dictée; et pourtant, rien ne sent l'effort, rien ne paraît commandé; tout est libre, volontaire; si bien que, tout en repoussant au loin les frivoles doctrines de l'intérêt et de l'utilité, Mme Guizot semble, sans y songer, avoir écrit un livre sur le bonheur.

P. B.

Histoire de Sardaigne, ou *la Sardaigne ancienne et moderne*, par M. Mimaut, ancien consul de France en Sardaigne (1).

Voyage en Sardaigne, *de* 1819 *à* 1825, par M. le chevalier *Albert* de la Marmora (2).

Comment se fait-il qu'une île féconde, presqu'aussi grande que la Sicile, située au milieu d'une mer dont les rivages

---

(1) Paris, 1825; Blaise et Pélicier, libraires. 2 gros vol. in-8°; avec cartes et figures. Prix, 16 fr.

(2) Paris, 1825; Delaforest, libraire. 1 vol. in-8°, avec atlas; prix, 40 fr.

sont occupés, à quelques exceptions près, par des peuples civilisés, industrieux, adonnés au commerce; qu'une île qui n'est séparée des possessions françaises que par un étroit canal, soit moins bien connue peut-être que des îles lointaines, récemment découvertes dans la mer du Sud? Si un roi du continent ne portait pas le titre de roi de Sardaigne, on trouverait rarement le nom de cette île dans les actes de la diplomatie; et si des voyageurs curieux n'allaient quelquefois visiter les ruines des monumens qu'y avaient élevés d'anciens peuples, nous ne saurions que par les historiens de la Grèce et de Rome, que ce ne fut pas toujours un pays pauvre, presque désert, abandonné. Aussi, répéterai-je volontiers avec M. Mimaut, qui vient de publier une Histoire de la Sardaigne : « Tout était de nouveau à dire, tout est à apprendre sur un pays qui n'est pas plus connu dans ses circonstances physiques et naturelles que dans ses relations politiques et historiques. »

Consul de France en Sardaigne, M. Mimaut devait sans doute étudier le pays dans ses relations politiques et commerciales; mais il a fait plus : il a voulu connaître son *état physique*, ses montagnes, ses fleuves, les diverses productions du sol; surtout, il a cherché à découvrir les traces des cités antiques dont elle était couverte, et, à l'aide des historiens et des poëtes anciens, il a retrouvé, rétabli ses vieilles annales. De là, passant à des temps moins ignorés, il conduit pas à pas son histoire jusqu'à nos jours. La place qu'il occupait lui donnait plus de facilités qu'à tout autre étranger, pour recueillir les matériaux nécessaires au grand travail qu'il avait entrepris, et qu'il a exécuté avec talent et succès.

Presque en même tems que l'ouvrage de M. Mimaut, on a vu paraître le premier volume d'un *Voyage en Sardaigne*, par un savant Piémontais, M. de la Marmora, qui a passé plusieurs années dans cette île, et qui y est encore en ce moment, dessinant ses restes d'antiquités, étudiant ses productions physiques, les mœurs de ses habitans, leur industrie, etc. L'objet des deux ouvrages est, comme on voit, parfaitement identique. Cependant, j'ai lieu de croire que M. de la Marmora s'occupera

moins de l'histoire politique que ne l'a fait son devancier : et, en effet, il ne pourrait que présenter sous une autre forme, des tableaux qui déjà ne laissent rien à désirer (1). Mais, pour comparer les deux ouvrages, il faudra attendre que celui qui paraît sous le titre de *Voyage*, soit complet. Jusqu'à présent, M. de la Marmora ne donne, dans son premier volume, qu'un aperçu assez étendu, il est vrai, de toutes les matières que contiendra son ouvrage. C'est donc sur le travail de M. Mimaut que je veux spécialement attirer l'attention ; et je n'aurai recours à l'écrivain piémontais, que pour appuyer ou contredire les observations de l'auteur français.

Considérons d'abord la Sardaigne dans sa forme, dans son état physique.

Cette île, comme la plupart des pays auxquels les anciens ont imposé primitivement des noms, tire le sien (tant en grec qu'en latin), de sa forme qui avait paru être celle d'une sandale, dont le talon est dirigé, au sud, vers la côte d'Afrique, et la pointe, au nord, vers la Corse. En observant que la chaîne des montagnes qui commence dans cette dernière île continue, mais toujours en diminuant de hauteur dans toute la longueur de la Sardaigne, on ne peut guère douter que les deux îles n'en aient formé qu'une seule en des tems inconnus. Le détroit de huit milles de largeur qui les divise a sans doute été produit par quelque éruption volcanique. Cette conjecture a d'autant plus de vraisemblance, que, dans les environs du détroit, on reconnaît, en Sardaigne, des cratères d'anciens

---

(1) Un secrétaire particulier de S. M. le roi de Sardaigne, D. *Giuseppe* Manno, publie dans ce moment, à Turin, une *Histoire de la Sardaigne* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, cahier de novembre 1825, p. 547). J'en ai eu le 1er volume sous les yeux; et c'est, je crois, le seul qui ait paru. Tant que l'auteur n'aura à retracer que l'histoire ancienne et peut-être encore celle du moyen âge, il écrira, je n'en doute point, sans gêne, sans embarras ; mais quand il arrivera aux tems modernes !... Je me défierai toujours de la véracité d'un historien qui compose dans le cabinet d'un roi.

volcans. Au reste, cette île offre, en divers lieux, des traces incontestables de volcans éteints : M. Mimaut, dans une note de son tome II, dit (page 493) : « Le sol d'aucun pays n'a été plus tourmenté par les volcans, que celui de la Sardaigne. On en a compté jusqu'à *soixante-dix*, seulement dans la partie de l'ouest et du midi de cette île. » Il y a erreur dans cette note, suivant M. de la Marmora, savant géologue ; il a observé avec soin ces contrées, et n'y a pas trouvé les traces de plus de *sept* volcans. C'est un chiffre à retrancher.

La catastrophe qui a séparé la Sardaigne de la Corse, a dû être nécessairement très-postérieure à cette autre bien plus étonnante sans doute, qui fit entrer sur le continent les eaux de l'Océan, et forma cette mer que nous appelons *Méditerranée*, et toutes les mers qui semblent en dépendre. Les parties les plus élevées du continent englouti restèrent seules à découvert, et devinrent les nombreuses îles dont ces mers sont parsemées.

La Sardaigne a été, presque de tout tems, divisée, on pourrait dire naturellement, en deux grandes parties que l'on nomme des *caps;* l'un au midi, qui prend son nom de la ville capitale, l'antique *Calaris* (Cagliari); l'autre, au nord, le cap Sassari. A une distance à peu près égale de l'extrémité de ces deux caps et des villes dont ils portent le nom, est le golfe d'Oristano qui lui-même voit s'élever sur ses bords une ville de même nom.

La circonférence de toute l'île, y compris les îles adjacentes et qui en dépendent, est de 400 milles géographiques, qui répondent à 500 lieues marines. Il est possible que cette mesure donnée par M. Mimaut soit, dans la suite, modifiée par M. de la Marmora, qui lève, en ce moment, une carte de la Sardaigne. Ce travail était d'autant plus nécessaire que toutes les cartes de cette île qu'on a publiées jusqu'à ce jour, offrent entre elles des différences notables, et sont conséquemment pour la plupart, très-inexactes.

Passons maintenant à l'histoire du pays, en commençant avec M. Mimaut, par les plus anciens tems.

On ne sait pas plus d'où venaient les premiers habitans de la Sardaigne, que l'on ne connaît l'origine de tous les peuples qui couvrent aujourd'hui les diverses contrées de l'Europe. Chaque nation a dans ses fastes des tems obscurs, des siècles fabuleux. De vagues et incertaines traditions tiennent lieu, pour les plus anciennes périodes, d'annales écrites; mais des monumens de pierre, incontestablement élevés par des mains d'hommes, prouvent du moins que dans ces lieux existaient des populations qui n'étaient pas entièrement étrangères aux arts : par exemple, ces *dolmen*, ces pierres levées ou obélisques informes que l'on trouve presque partout, et dont on n'attribue l'exécution aux Celtes, que parce qu'il est pénible d'avouer qu'on ne peut découvrir quels en sont vraiment les auteurs.

La Sardaigne possède, plus qu'aucun autre pays, de ces monumens dont on ne peut deviner la destination, pas plus que l'époque où ils furent élevés. M. Mimaut a consacré à leur description un chapitre entier de son ouvrage (le chapitre VIII du tome II); mais, je le dis à regret, je crains qu'il ne les ait observés trop superficiellement, si même il les a visités. Voici sur quoi je fonde mon opinion.

La description que fait M. Mimaut des *Nuraghes* (c'est le nom de ces singuliers monumens que l'on rencontre en grand nombre dans toute la Sardaigne, sur les collines comme dans les plaines), est contraire en tout point à celle qu'en a donnée M. de la Marmora, dans un mémoire que j'ai sous les yeux, et ne se rapporte nullement aux dessins qu'il en a faits lui-même, dit-il, à la chambre noire.

Je vais opposer l'auteur français au voyageur piémontais.

M. Mimaut, après avoir dit que les Nuraghes sont jetés sur toute la surface de l'île, à des distances plus ou moins éloignées, nous les présente comme des tourelles dont la base est fort enfoncée sous terre, et dont les plus hautes n'ont guère plus de *six à sept pieds* au-dessus du niveau du sol. D'après cela, ce ne serait donc que des espèces de fours qui méri-

teraient à peine l'attention du voyageur, encore moins de l'antiquaire.

Mais M. de la Marmora en fait, au contraire, de très-grands monumens de forme conique, posés sur une base de plus de quarante pieds de circonférence, et qui s'élèvent souvent au-dessus du sol de plus de dix-sept mètres (*cinquante-trois pieds*), sans compter l'étage qui terminait le comble, et dont on ne trouve jamais que des vestiges.

M. Mimaut dit que les pierres des Nuraghes sont des polygones irréguliers; M. de la Marmora, que ce sont de gros blocs réguliers et posés par assises horizontales. M. Mimaut place l'ouverture de ces monumens dans leur *partie supérieure;* M. de la Marmora assure qu'elle est à la base même sur le sol; que dans les Nuraghes des contrées méridionales de l'île, on peut entrer debout, et que dans les Nuraghes des contrées septentrionales, on ne peut entrer qu'en rampant. M. Mimaut n'a vu dans l'intérieur que de petites chambres ou cellules; M. de la Marmora y a trouvé à chaque étage une grande salle de forme conique, sans aucune division, mais dans les murs de laquelle sont pratiqués des renfoncemens, des espèces de niches. Il ajoute que, près de l'entrée de la salle du rez-de-chaussée, s'ouvre, dans l'intérieur des murs, une rampe en spirale qui conduit aux étages supérieurs.

On voit combien ces descriptions diffèrent entre elles. Je crois qu'il faut s'en rapporter de préférence à celle de M. de la Marmora, qui a parcouru tout le pays, et y a passé plusieurs années; qui a exploré avec soin, dessiné et mesuré plusieurs fois des Nuraghes, tant au midi qu'au nord de la Sardaigne.

Il serait trop long de rapporter toutes les opinions diverses qu'on a émises sur l'usage de ces singuliers monumens. Les uns les ont regardés comme des monumens ante-diluviens; d'autres comme des védètes ou lieux d'observation; d'autres, comme des asiles que se préparaient les anciens habitans contre les excursions des pirates. L'opinion la plus admissible, selon moi, est qu'il ne faut voir dans les Nuraghes que des lieux

de sépulture. En effet, leur forme rappelle celle des pyramides d'Égypte, qui n'étaient que des tombeaux. Au reste, on trouve des monumens à peu près semblables dans les îles Baléares. Je serais tenté d'en attribuer la construction aux antiques *Pélasges*, peuple qu'on ne connaît guère, il est vrai, que de nom, mais qui, d'après les traditions recueillies par les plus anciens historiens, furent les premiers habitans de la Grèce, et envoyèrent des colonies non-seulement en Italie, mais dans presque toutes les îles de la Méditerranée.

Mais, ce que n'ont point remarqué les deux auteurs dont nous examinons en ce moment les ouvrages, c'est qu'on voit, même en Amérique, d'anciens monumens, qui ressemblent, on ne peut plus, aux Nuraghes de la Sardaigne. Écoutons ce que dit l'exact et savant observateur, M. de Humboldt, d'une espèce de monumens que l'on trouve dans les Cordilières, et qu'il nomme des *tumulus*.

« La base des tumulus est ronde ou de forme ovale : ils sont généralement coniques, quelquefois aplatis au sommet, comme pour servir aux sacrifices ou à d'autres cérémonies qui doivent être vues par une grande masse de peuple à la fois. » (*Vues des Cordilières*, par M. de Humboldt.)

Et voici, en abrégé, ce qu'il ajoute à la description des tumulus : « Il y en a de deux et trois étages, et qui rappellent par leur forme, les *téocallis* mexicains, et les pyramides à gradins de l'Égypte et de l'Asie occidentale. Les tumulus sont construits, partie en terre et partie en pierres jetées les unes sur les autres. On y a trouvé des haches, de la faïence peinte, des vases et des ornemens de cuivre, un peu de fer, de l'argent en plaques, et peut-être de l'or. » Dans les tumulus ou Nuraghes de Sardaigne, on a trouvé aussi des armes, et quelques figurines en bronze, de style étrusque; mais il est à croire que ces objets y avaient été déposés dans des tems bien postérieurs à leur construction.

Ces rapports, ces ressemblances entre des monumens élevés à de si grandes distances, en divers continens, séparés entre eux par d'immenses mers, font naître de graves et importantes

réflexions; mais ce n'est point ici le lieu de s'y livrer : d'ailleurs, en pareille matière, on doit toujours craindre de laisser prendre trop d'essor à l'imagination.

Après avoir parcouru rapidement les tems qu'on peut appeler ténébreux de l'histoire de la Sardaigne, M. Mimaut offre un tableau succinct, mais intéressant, des vicissitudes diverses qu'elle a subies, à dater des premiers tems historiques jusqu'à nos jours.

Il n'est point de pays au monde qui ait été soumis à autant de maîtres. Après les invasions ou plutôt l'établissement des Pélasges dans l'île (si toutefois on adopte l'opinion que j'ai émise, il n'y a qu'un moment, et qui m'est particulière), on la trouve occupée par des Grecs, ensuite par des Troyens, enfin par des Carthaginois. Placée à peu de distance des côtes d'Afrique, elle était pour ce dernier peuple très-adonné au commerce, d'un immense avantage. Aussi, dès le tems où les Tarquins régnaient à Rome, les Carthaginois possédaient les plus belles parties de la Sardaigne. Ils étaient maîtres du golfe de Cagliari, et rebâtirent, s'ils ne fondèrent la ville de ce nom. Mais en vain tentèrent-ils à plusieurs reprises de soumettre l'île entière : les anciens habitans, réfugiés dans des montagnes inaccessibles, non-seulement leur résistèrent, mais ne cessèrent de ravager par de fréquentes incursions les terres qu'ils cultivaient, les villes, les villages qu'ils entreprenaient d'élever.

Les Romains voulurent à leur tour posséder la Sardaigne. Pour s'y maintenir il leur fallut livrer de grands combats; mais on ne pouvait long-temps résister à ces favoris du dieu de la guerre. Cette île fut pour eux une importante possession : comme la fertile Égypte, la Sardaigne, devint un des greniers de Rome. La période assez longue de la domination de ces maîtres du monde fut, pour le peuple sarde, la moins malheureuse de toutes celles qui l'avaient précédée. Sans doute, d'avides préteurs le foulaient, le pressuraient, lui enlevaient une grande partie des fruits de ses travaux; mais il jouissait de quelques droits, de quelque liberté : il pouvait élever des

plaintes ; et, lorsque les rapines, les concussions étaient trop révoltantes, il obtenait justice. D'ailleurs, ces Romains, ces maîtres si fiers et si rapaces, n'étaient pas moins avides de plaisirs que de richesses : ils portèrent dans ces contrées jusques-là demi-sauvages, leurs arts et leurs goûts. On voit encore, sur toute la surface de l'île, les ruines des aquéducs, des somptueuses *villa*, des temples, des amphithéâtres qu'ils y ont élevés. L'île fut bientôt couverte de villes, de gros villages qui leur durent leur fondation. M. Mimaut a recherché et fixé avec beaucoup de sagacité, d'après les anciens historiens et géographes, l'emplacement de la plupart de ces cités romaines, dont on porte le nombre jusqu'à quarante-cinq, mais dont on ne connaît que les noms, car elles n'ont guère laissé de traces. Ce travail lui fait honneur : je n'ai qu'un regret : c'est qu'après avoir pris tant de peine à retrouver, pour ainsi dire, la Sardaigne des Romains, il ait négligé de consigner et de présenter aux yeux, dans une carte spéciale, ses conjectures ou plutôt ses découvertes ; les érudits lui en auraient su gré.

Le repos, je ne dis pas le bonheur, dont jouit la Sardaigne sous les empereurs romains, fut troublé, comme dans le reste du monde, par l'apparition du christianisme. La lutte entre cette nouvelle religion et l'ancienne que les premiers empereurs croyaient sage et politique de protéger, fut terrible, mais, à ce qu'il semble, assez courte. Le christianisme triompha, comme ailleurs, au milieu du sang et des larmes.

Le spectacle du monde, dans le moyen âge où nous entrons avec l'historien de la Sardaigne, a quelque chose de si triste, de si rebutant, qu'on ne peut y arrêter long-tems les regards. Qu'il suffise d'observer que, jusques en Sardaigne, diverses sectes, qui étaient nées presque toutes avec le christianisme même, continuèrent les massacres que son établissement avait commencés. On se battit, on se tua pour des chimères, pour d'inintelligibles propositions ; et, comme dit M. Mimaut, « des hérésies multipliées, attaquées et défendues les armes à la main, produisaient d'affreux déchiremens, et ne

firent pas répandre moins de sang que la lutte du christianisme et de l'idolâtrie. »

La Sardaigne partagea tous les désastres de l'empire romain, qui s'écroulait de toutes parts. Les Vandales la prirent, la perdirent, la reprirent, et enfin en furent chassés. Les Goths s'en rendirent maîtres; les Lombards y firent des irruptions; et ensuite, l'eunuque Narsès, ayant chassé de l'île les barbares qui s'y succédaient, s'y renouvelaient sans cesse; elle rentra sous la domination des empereurs d'Orient.

Mais les Maures ou Sarrasins, qui avaient ravagé les rives de la Méditerranée, ne pouvaient oublier la Sardaigne. Ces brillans et intrépides aventuriers s'y présentèrent avec de grandes forces; les Sardes se défendirent avec opiniâtreté : voyant qu'ils n'étaient point secourus par leurs souverains légitimes, les empereurs d'Orient, ils s'offrirent à Louis-le-Débonnaire, empereur et roi de France. Il accepta avec joie ce nouveau domaine, et fit, pour expulser les Sarrasins, quelques tentatives qui n'eurent aucun succès.

Les Génois et les Pisans s'unirent alors pour délivrer la Sardaigne, toujours soumise aux Maures, et ils y réussirent. Après la victoire, ils songèrent à en partager le fruit. Les Génois se contentèrent d'une indemnité pécuniaire; les Pisans gardèrent l'île. Ce furent eux, à ce qu'il paraît, qui la divisèrent en quatre principautés ou *judicats*. L'existence de ces judicats a été assez longue : institués vers le milieu du XIe siècle, on les retrouve encore dans le XVe : on a les noms et l'on connaît les principales actions de presque tous les princes qui ont régné (car ils prenaient le titre de *rois*) dans les quatre judicats ou provinces de la Sardaigne. Mais, souvent divisés entre eux, ils ravagèrent leurs petits états, et quoiqu'ils fussent sous la dépendance de la république de Pise, on les vit plus d'une fois tourner leurs armes contre les Pisans, et se joindre contre eux aux Génois. Ce sont là les résultats ordinaires du régime féodal, partout où il est établi. Or, ces *juges*, ou princes, en Sardaigne, n'étaient autres que de grands vassaux, qui avaient au dessous d'eux des arrière-vassaux; et le reste de la nation

n'était qu'un amas de serfs obligés de travailler sans cesse ou de se battre pour leurs maîtres.

On ne peut s'attendre à trouver dans un article qui ne doit pas s'étendre au delà de certaines bornes, des détails sur cette partie de l'histoire de la Sardaigne. Les lecteurs qui voudraient connaître plus particulièrement tous ces tyrans, jusqu'ici presque ignorés, d'un pays oublié lui-même ou dédaigné des historiens, recourront à l'ouvrage de M. Mimaut qui a fait, pour les tirer de l'obscurité, de grandes et pénibles recherches. Dans cette galerie de personnages assez insignifians, deux figures ressortent et excitent un véritable intérêt: ce sont un certain Hugues IV, juge d'*Arborée* (un des plus importans judicats de la Sardaigne), et sa sœur Éléonore, qui lui succéda.

Ce juge fut un des plus acharnés ennemis de la maison d'Aragon, à laquelle un pape avait bien donné l'investiture de l'île, mais non la possession; car il fallait l'enlever aux Pisans, et, ce qui était plus difficile encore, aux *juges* qui se l'étaient à peu près appropriée (1). M. Mimaut a trouvé, dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, la relation d'une ambassade envoyée à Hugues IV par le duc d'Anjou, qui recherchait son alliance, afin de faire la guerre avec plus de succès au roi d'Aragon. Ce fait historique, à peu près inconnu, offre de l'intérêt: la politique astucieuse du duc d'An-

(1) Presque de tout tems, les papes avaient élevé des prétentions sur la Sardaigne; et cela, par une conséquence de la doctrine établie par Hildebrand (Grégoire VII) que, Dieu ayant soumis la puissance temporelle à la puissance spirituelle, les papes devaient nécessairement avoir la suzeraineté de tous les trônes et de tous les états du monde entier. Boniface VIII trouva, en 1297, une occasion de faire de ce principe une application spéciale à la Sardaigne. Les Pisans n'étant plus ni assez puissans ni assez forts pour défendre leurs droits sur l'île, le pape en donna l'investiture à Jacques d'Aragon, qui s'engagea, en revanche, à aider le saint-siége à dépouiller Frédéric, roi de Sicile. Et ce Frédéric était le frère de Jacques d'Aragon!

jou échoua devant l'âpre franchise du juge d'Arborée. Mais cet homme, d'un si grand caractère, était aussi un tyran qui devint insupportable aux Sardes, ses sujets. Ils le massacrèrent, ainsi que sa fille unique, et voulurent fonder un état républicain.

Mais Hugues avait une sœur, femme d'un Doria, duc de Monteleone, qui résolut de venger la mort de son frère. C'était une femme de beaucoup de tête et d'un grand courage. Éléonore (c'est ainsi qu'elle s'appelait) passa en Sardaigne à la tête d'une petite armée qu'elle commandait elle-même, et conquit, presque sans opposition, les états de son frère. Après avoir fait proclamer son fils aîné Frédéric héritier de la principauté, elle gouverna en son nom avec tant de sagesse et de douceur qu'elle n'eut plus dans tous ses états que des sujets fidèles et dévoués. On lui doit un code de lois connu sous le nom de *Carta di Logù*, que la Sardaigne entière adopta, et qui y est encore en vigueur. Ce Code est daté des dernières années du XIVe siècle; et, comme dit M. Mimaut, « quoiqu'il offre dans plusieurs de ses dispositions l'empreinte trop marquée de l'ignorance et de la barbarie du tems, on ne peut contester à son auteur le mérite d'y avoir montré presque partout une haute sagesse, l'amour de la justice, le respect de la propriété, et surtout d'avoir conçu la noble pensée d'améliorer le sort de l'espèce humaine, et de faire régner la clémence et la paix, à une époque de folies, de crimes et de férocité. » L'historien s'étend beaucoup sur ce Code. En trois différens chapitres, il en cite textuellement le préambule, extrait et commente ses principaux articles. On voit là une nouvelle preuve du soin qu'il a mis à rassembler et à mettre en œuvre tout ce qu'il a pu trouver de matériaux utiles.

Cette principauté d'Arborée ne fut pas possédée long-tems par le successeur d'Éléonore; il mourut sans enfans : un descendant d'une sœur d'Éléonore, le vicomte de Narbonne, et ensuite son frère utérin, Pierre de Tinières, seigneur d'Apchon, prétendirent à cette riche succession. Mais les rois d'Aragon la revendiquaient aussi; et de simples seigneurs ne

pouvaient lutter qu'avec désavantage contre d'aussi puissans princes. Le sire de Tinières se crût trop heureux de vendre au roi d'Aragon ses droits à la principauté d'Arborée. « Cette espèce de marché était alors fort usitée, observe M. Mimaut; on vendait les peuples comme des troupeaux, et les états comme des métairies. Ces bizarres contrats ne déshonoraient ni le vendeur ni le chaland. » Il me semble que rien n'est changé à cet égard; comme alors, on vend, on échange aujourd'hui les peuples comme des troupeaux, les états comme des métairies. N'avons-nous pas vu tout récemment un célèbre congrès adjuger des républiques à des monarques; retrancher telle ou telle partie d'un antique royaume pour en agrandir d'autres? et certes, avant de disposer ainsi des peuples, on ne leur avait pas demandé leur avis; on n'avait pas obtenu leur consentement.

La domination aragonaise ne fut pas funeste à la Sardaigne. Presque toujours, il est vrai, cette île ne fut gouvernée que par des vice-rois, qui, souverains d'un moment, ne songeaient guère à lui procurer une prospérité durable. Mais, grâces à quelques rois plus sages, plus bienveillans, parmi lesquels il faut compter don Pèdre IV et Alphonse V, son administration intérieure s'améliora. Les institutions qu'elle reçut d'eux furent conformes à celles de l'Aragon. Elle eut des *Cortès*, jouit d'un régime constitutionnel, ce qui releva les Sardes à leurs propres yeux. Le système représentatif que l'on fondait en Sardaigne existait depuis long-tems dans les Espagnes. « Ce système, comme l'observe M. Mimaut, était une doctrine reçue et comme une religion politique chez les diverses nations de la péninsule espagnole, qui, avant l'avénement de la monarchie autrichienne, ne concevaient pas même qu'il pût exister un autre mode de gouvernement, et pour qui le pouvoir absolu, objet d'horreur et de mépris, était mis au rang des absurdités humaines. Les Goths, si calomniés par l'ignorance et les préjugés, furent les véritables fondateurs du gouvernement représentatif en Espagne, et par suite dans tout le reste de l'Europe. » En lisant ceci, on ne manquera point de faire

une assez douloureuse observation : c'est que, dans ce pays où, même au xve siècle, on regardait le gouvernement représentatif comme le meilleur des gouvernemens, le seul convenable pour un peuple qui sent sa dignité et connaît ses droits; en Espagne, dis je, et au xixe siècle, la population presque entière, aveuglée par des prêtres, ne veut que des rois *absolus*, réclame pour eux, ou plutôt pour l'église qui domine les rois, un despotisme sans bornes.

Depuis 1355, époque de l'établissement d'un gouvernement à peu près représentatif en Sardaigne, jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne, les Cortès de la Sardaigne ne cessèrent de se réunir. Si elles ne purent faire, pour la prospérité du pays, tout ce qu'on doit attendre d'une assemblée vraiment nationale, elles empêchèrent du moins bien des maux, et s'opposèrent souvent aux abusives prétentions, aux exactions des vice-rois. M. Mimaut donne, à la fin de son premier volume, un précis très-bien fait de leurs sessions successives en Sardaigne, jusqu'en 1700 où un Bourbon fut appelé au trône d'Espagne.

Cet événement, comme on sait, mit en feu l'Europe entière : M. Mimaut a cru devoir offrir à ses lecteurs le récit des guerres longues et désastreuses et des intrigues diplomatiques de cette déplorable période, pendant laquelle tous les peuples de l'Europe eurent tant à souffrir. Peut-être était-ce un hors-d'œuvre dans son ouvrage, puisque la Sardaigne, en tout cela, ne joua qu'un rôle très-secondaire, et purement passif. Mais on le suit volontiers dans cette digression ; car il est parvenu à éclaircir des faits qui paraissaient obscurs, même à en citer de nouveaux qui avaient échappé aux nombreux historiens des troubles de l'Europe au commencement du dix-huitième siècle.

Les traités qui terminèrent ces longs troubles, firent passer la Sardaigne dans les mains de l'empereur qui, en échange de la Sicile, la remit immédiatement au duc de Savoie, et cette nouvelle possession valut au duc le titre de roi. C'était là l'indemnité qu'on lui accordait pour la perte qu'il éprouvait dans l'échange.

La maison de Savoie est restée depuis ce tems en possession de la Sardaigne. Cette maison parut d'abord animée du désir de donner tous ses soins à un pays qui la faisait entrer dans la classe des maisons royales. Charles-Emmanuel, qui eut le bonheur de trouver un habile et excellent ministre, gratifia les Sardes, ses nouveaux sujets, d'assez bonnes institutions, et fonda d'utiles établissemens. Mais, sous son successeur, la Sardaigne vit reparaître tous les anciens abus dont elle avait eu si long-tems à souffrir. Ce ne fut guère qu'une colonie du Piémont. Tous les principaux emplois de l'administration y furent exclusivement exercés par d'avides Piémontais.

Lorsque, dans ces derniers tems, cette famille de Savoie, chassée de ses états du continent par les Français, vint chercher un asile en Sardaigne, on dut croire qu'elle n'allait s'occuper que des moyens d'enrichir, d'embellir, de rendre heureux enfin le petit royaume que la Providence lui avait réservé. Il n'en fut rien. Les Piémontais qui avaient suivi la cour dans son exil, s'appliquèrent à entretenir les monarques dans une grande défiance de la fidélité des Sardes. C'était un moyen de continuer à les exclure de toutes les hautes places à la cour, et de tous les emplois lucratifs. Les préventions qu'ils inspiraient contre les Sardes n'étaient pas, il faut le dire, sans quelque fondement. En effet, peu s'en était fallu, en 1794, que la Sardaigne n'échappât à la domination piémontaise. Les idées de liberté avaient pénétré dans cette île, une insurrection avait éclaté; on avait redemandé, les armes à la main, d'antiques priviléges. Le souvenir de cette récente révolution qu'on était parvenu à éteindre, en faisant des promesses, en prenant des engagemens qu'on avait rompus après l'orage; ce souvenir, dis-je, alarmait les souverains, et les disposait à éloigner les Sardes de leur cœur comme de leur cour.

M. Mimaut glisse assez rapidement sur les dernières années de l'histoire de la Sardaigne. Est-ce prudence? ou n'avait-il rien d'important à dire? Comme il montre dans tout son ou-

vrage assez d'indépendance, je suis porté à croire que, s'il a peu parlé, ce n'est point par excès de circonspection.

Maintenant, on demandera peut-être si des tems plus heureux se préparent pour la Sardaigne, si plus de prospérité l'attend? Non. la Sardaigne continuera d'être pauvre, oubliée; les arts, le commerce n'y fleuriront point; la féodalité la retiendra sous son joug honteux, plus long-tems que tout autre pays de l'Europe, et ses grands feudataires iront toujours consommer sur le continent, à Turin, les produits de leurs immenses possessions.

Si une grande nation, une nation libre, active, qui aurait de grandes relations commerciales dans toutes les parties du monde, possédait cette Sardaigne si heureusement située près de l'Afrique et de l'Asie, dont les montagnes recèlent de riches mines de toute espèce, dont les plaines sont si fertiles, comme ce pays, aujourd'hui si misérable, jouerait bientôt un rôle important! comme il s'éleverait rapidement à cette prospérité dont il a joui sous les anciens Romains! Les Français, en 1793, voulurent s'en emparer; mais une affreuse tempête fit échouer leur entreprise; ce fut un malheur pour eux, moins encore que pour l'île.

Lorsque, tout récemment, on a si libéralement donné toute une république au roi du Piémont, n'aurait-on pu lui ôter la Sardaigne, et la céder à cette France à qui l'on arrachait la Belgique, et même quelques parties de son ancien territoire? Les Anglais avaient déjà Malte; ils se faisaient adjuger le *protectorat* des îles Ioniennes; mais ils n'auraient pas souffert que les Français possédassent une île de plus dans la Méditerranée.

En terminant cet article, je reviens à M. Mimaut. Il ne s'est point contenté de tracer l'histoire de la Sardaigne; il a donné sur les mœurs, l'industrie, le commerce de ses habitans des détails très-intéressans. Mais, comme M. de la Marmora, qui a fait dans l'île un bien plus long séjour, compte s'occuper spécialement des mœurs, des usages, de la langue, et même

des costumes des Sardes, les lecteurs qui pourraient désirer, sur tous ces objets, des notions complètes, feront bien d'attendre la publication des autres volumes que promet le voyageur piémontais.

L'ouvrage de M. Mimaut est écrit avec une clarté, une correction vraiment remarquables. On ne saurait trop applaudir à sa méthode, à l'ordre qu'il a suivi dans la narration des faits, qui sous sa plume s'enchaînent sans confusion. Il ne craint point d'émettre son opinion sur certains événemens et certains personnages; et il l'appuie, de raisonnemens sages et judicieux. Enfin, il me paraît qu'en écrivant l'histoire, il a pris M. de Sismondi pour modèle; il n'en pouvait choisir un meilleur.

Amaury Duval, de l'Institut.

LITTÉRATURE.

Mémoires inédits de Mme la Comtesse de Genlis, *sur le dix-huitième siècle et la révolution française, depuis* 1756 *jusqu'à nos jours* (1).

C'est une chose bien odieuse que ces libelles pseudonymes, dans lesquels la calomnie contrefait la voix des morts pour mieux diffamer les vivans. Il semblerait que de tels écrits ne peuvent être inspirés que par les passions les plus furieuses. Cependant, qu'on y regarde de près, la plupart n'ont été dictés que par le mobile commun de presque toutes les bassesses humaines, la soif du gain. Ils ont toujours abondé, à la suite des grandes crises politiques; ils fourmillent, ils devaient fourmiller dans un siècle à la fois hypocrite et vénal. Les *Mémoires* supposés se sont enfin multipliés avec une profusion tellement scandaleuse qu'ils ont fini par discréditer tout témoignage posthume : l'homme d'honneur qui avait des révélations à faire, a pu craindre d'être confondu avec ces archivistes du mensonge, s'il ne parlait qu'après sa mort; et les appréhensions en sont venues au point de forcer la modestie même des dames à imprimer leur vie de leur vivant.

C'est l'exemple que vient de donner Mme la comtesse de Genlis : et, s'il y a dans sa résolution de la franchise, il y a du courage aussi. Une existence qui a offert des singularités brillantes, a dû faire des envieux, et rencontrer des persiffleurs. De plus, il est démontré que l'on n'est pas sans ennemis, lorsqu'on a eu des admirateurs sans nombre. C'était là un double danger. Aussi, quand Mme de Genlis fit connaître l'intention de

---

Paris; 1825; Ladvocat et Baudouin frères. 8 vol. in-8°; prix, 64 fr.

publier ses Mémoires *sur le* XVIIIe *siècle* et sur la *révolution française*, s'éleva-t-il beaucoup de clameurs. Un prospectus avait annoncé son livre comme l'ouvrage qui devait tenir *la place la plus essentielle* (je transcris) *entre les Mémoires sur l'Histoire de France publiés par M. Petitot, et les Mémoires sur la révolution française publiés par MM. Berville et Barrière.* Parmi les lecteurs du prospectus, les uns, qui prenaient au sérieux la première moitié du titre, s'attendaient à trouver dans le livre une guerre acharnée contre la *philosophie* et bon nombre d'injures édifiantes; ils se faisaient d'avance un malin plaisir d'opposer à tant de *morale* je ne sais quelles peintures un peu vives dans les *Chevaliers du Cygne*, qu'on ne vend plus à Paris, tels qu'ils parurent à Hambourg. D'autres, qui voyaient venir de furieuses attaques contre *la Révolution*, tenaient déjà sous le manteau, comme *pièces de confrontation*, 1°, un écrit de 1796, ayant pour titre: *Précis de ma conduite*, et renfermant, en termes exprès, cette profession de foi : *Les Français seraient le dernier peuple de la terre s'ils renonçaient légèrement à la République*; 2°, une *lettre* de quinze pages, adressée, vers la même époque, à un auguste élève, pour le dissuader d'accepter la couronne, si jamais elle lui était offerte; attendu que *la République paraissait se fonder sur les bases solides de la morale et de la justice.*

Qu'est-il arrivé cependant? Les *Mémoires de madame de Genlis sur le* XVIIIe *siècle et la révolution française* ont paru: on y a cherché la Révolution, on y a cherché le XVIIIe siècle; on n'y a trouvé que madame de Genlis. Les épilogueurs en ont été pour leurs peines : on avait eu la malice de tromper toutes leurs *craintes.*

Un autre désappointement attendait ceux qui croyaient que ces *Mémoires* allaient être des *confessions.* Mme de Genlis *ne s'est point engagée à conter toute son histoire*; elle le déclare formellement dans son second volume, et des lecteurs attentifs l'avaient pu voir dès le premier. Aussi, a-t-on annoncé quelque part la prochaine apparition d'autres Mémoires, composés des réticences de Mme de Genlis. C'est une plaisanterie, j'aime à le

croire. En tout cas, fût-il certain (ce que je suis loin de penser), qu'en publiant une partie de sa vie, une femme donne au public le droit de fouiller dans tout le reste, j'avoue qu'exercer un tel droit ne me conviendrait pas du tout; et que cette espèce de *visite domiciliaire* avec effet rétroactif, serait *une chose odieuse*. Heureusement, n'est-ce pas le moins du monde ce que j'ai à faire ici. Je vais donc, sans demander compte à Mme de Genlis de ce qu'elle a pu vouloir taire, rendre compte de ce qu'elle a dit.

Si presque toutes les feuilles quotidiennes n'avaient pas déjà pris plaisir à répéter, comme de concert, tant de jolis petits détails sur l'enfance de l'auteur qui remplissent les soixante premières pages du livre, il aurait pu m'arriver de m'y arrêter avec complaisance; car, c'est bien certainement la partie la plus amusante de ces Mémoires. On aurait vu Mme de Genlis, d'abord Mlle Ducrest, puis Ducrest de Saint-Aubin, née le 23 janvier 1746, à Champeéri, petite terre près d'Autun, devenir, dès sa sixième année, *chanoinesse du noble chapitre d'Alix*, en même tems qu'un de ses frères, n'ayant pas encore un an, était fait *chevalier de Malte; car c'était ainsi qu'alors on disposait de la destinée de ses enfans, un peu légèrement, il faut en convenir*. On aurait vu comment M. de Saint-Aubin, fort occupé de chasses à la pipée, et Mme de Saint-Aubin, dont tout le tems était pris par des visites à recevoir ou à rendre, abandonnèrent, pendant sept ans, le soin d'élever leur fille à des femmes-de-chambre, très-bonnes personnes d'ailleurs, mais qui remplirent sa jeune tête d'histoires de revenans: comment, parvenue à sa septième année, elle fut mise sous la conduite de Mlle de Mars (fille d'un organiste de Vannes), qui, *seule chargée de ses études*, lui fit étudier, en effet, le le catéchisme, un abrégé historique du jésuite Buffier, le Théâtre de Mlle Barbier, la *Clélie*; et comment ces *études* ayant développé la double vocation que Mme de Genlis devait suivre plus tard avec tant de succès et de persévérance, elle fesait, dès l'âge de huit ans, *des romans*, *des comédies*, et, de plus, donnait *des leçons* aux petits enfans du village, rassem-

blés pour l'écouter sous la terrasse du château, d'où elle leur jetait des galettes. Enfin, l'on aurait vu la jeune *chanoinesse*, qui suivait les processions de la Fête-Dieu, habillée en *ange*, jouer dans des prologues de comédie un rôle d'*Amour*, *avec un habit couleur de rose... de petites bottines couleur de paille et argent... et des ailes bleues ;* conserver hors de la scène ce costume, qui lui allait si bien qu'on le lui fit *porter d'habitude ;* avoir son *habit d'Amour pour les jours ouvriers* et son *habit d'Amour des dimanches ;* puis, s'en aller journellement promener dans la campagne *avec tout son attirail d'Amour*, un carquois sur l'épaule, et son arc à la main : de tout quoi l'on aurait pu conclure, avec Mme de Genlis, que cette *éducation singulière* (qu'au reste, elle avait déjà peinte dans l'histoire de la comtesse de Rosmond des *Mères rivales*), dût produire dans son imagination et dans son caractère *un mélange à la fois religieux et romanesque, dont on ne trouve que trop de traces dans la plus grande partie de ses ouvrages.*

Tout cela, quoique original et même divertissant, est, il faut le dire, un peu long et passablement futile. C'est donc sans trop de regret qu'abandonnant les détails sur cette partie des Mémoires aux critiques qui m'ont devancé, je me hâte d'arriver à l'époque où la *comtesse de Lancy* (nom de Mlle de Saint-Aubin, depuis sa reception au chapitre d'Alix), vient se fixer à Paris, et où nous allons enfin rencontrer quelques personnages plus connus que ses élèves de Bourgogne.

Le premier qui se présente est ce La Poplinière, le plus célèbre des fermiers généraux par son faste, son goût pour les arts et ses disgraces maritales. Mme de Genlis le peint comme un homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère doux et facile; bon maître, bon parent, ami fidèle et tendre, possédant, en un mot, toutes les vertus domestiques : et, sur ce point, tout le monde est d'accord avec Mme de Genlis. Elle ne fait aussi qu'ajouter une voix distinguée à la foule des témoignages contemporains, quand elle nous montre cet *homme sur lequel la moquerie pendant plus de trente ans fut*, dit-elle, *inépuisable*, faisant un bien infini dans sa terre de Passy, mariant et dotant

chaque année six pauvres filles, répandant d'abondantes aumônes dans les familles indigentes, et donnant du travail aux ouvriers; tenant un grand état de maison sans avoir fait jamais aucune dette; recevant beaucoup de monde, et très-bonne compagnie; *aimant passionnément la littérature, les arts et les talens.* Jusqu'ici, pas un trait qui ne soit fidèle, à tel point qu'on pourrait les retrouver *tous* dans les Mémoires déjà publiés sur cette époque, comme je m'en suis assuré. Marmontel, entre autres, nous fait voir, non-seulement la meilleure compagnie, mais la plus *haute noblesse* et *les ambassadeurs* de l'Europe, réunis aux soupers et aux spectacles de M. de La Poplinière. Puis, il ajoute : « Le maître de la maison en faisait les honneurs en homme qui avait pris dans le monde le sentiment des convenances... dont l'orgueil même savait s'envelopper de politesse et de modestie, et qui, dans les respects qu'il rendait aux grands, ne laissait *pas de* garder encore un certain air de civilité libre et simple qui lui allait bien... personne, quand il voulait plaire, n'était plus aimable que lui. Il avait de l'esprit, de la galanterie, et sans aucune étude, ni beaucoup de culture, assez de talent pour les vers. » Voilà qui achève *le portrait* à merveille, et je crois avoir donné une singulière preuve de sa ressemblance, en le faisant ainsi terminer par un autre peintre, sans qu'il fût possible de s'apercevoir que la main qui tenait le crayon avait changé.

Mais, pourquoi Mme de Genlis, à qui l'on eût passé sans mot dire, de vanter sérieusement la *sobriété* d'un fermier général, veut-elle aussi lui faire honneur de certaine tempérance qui paraît n'avoir pas été toujours une vertu? Quand elle vient affirmer *qu'il avait les mœurs les plus pures, la conduite la plus décente et la plus régulière*, ne craint-elle pas de rappeler le prétexte le plus fécond, où le sujet le mieux fondé de cette *moquerie trente ans inépuisable* dont elle parlait tout à l'heure? Ici, je l'avoue, Marmontel me paraît mieux et plus amplement informé. Sincèrement attaché à La Poplinière, il convient cependant de ses défauts. Le *plus déplorable*, suivant lui, était une *soif de Tantale* pour un genre de volupté dont le vieux

financier ne pouvait plus ou presque plus jouir. La fortune qui lui amenait les plaisirs en foule, et la nature qui lui en prescrivait *une abstinence humiliante*, le tenaient *dans une alternative de tentations continuelles et de continuelles privations*, qui était *un supplice pour lui*. « Le malheureux, poursuit Marmontel, ne pouvait se persuader que la cause en fût en lui-même. Il ne manquait jamais d'en accuser l'objet présent; et toutes les fois qu'un objet nouveau lui semblait avoir plus d'attraits, on le voyait galant, enjoué, comme épanoui par ce rayon d'espérance; c'était alors qu'il étant aimable. Il faisait des contes joyeux, il chantait des chansons qu'il avait composées, d'un style tantôt plus libre, tantôt plus délicat, selon l'objet qui l'animait: mais, autant il avait été vif et charmant le soir, autant le lendemain il était triste et mécontent. » Marmontel qu'environnaient, dans la demeure de son patron, presque autant d'*occasions de faillir*, n'était pas à beaucoup près si infaillible. Il logeait dans un corridor *peuplé de filles de spectacle*, et particulièrement des chanteuses et des danseuses de l'Opéra qui, comme il le dit ailleurs, venaient à Passy *embellir les soupers*. Or il convient qu'avec un tel voisinage, il lui était mal aisé d'être *économe des heures de son sommeil et de celles de son travail*. Ce qu'il y a de personnel dans son récit doit, ce semble, ajouter beaucoup à la confiance qu'il mérite. Je crois donc pouvoir conclure que, dans cette grave question, c'est Mme de Genlis qui se trompe. Rien de plus naturel que sa méprise. Il est possible qu'à l'exception du *corridor où logeait Marmontel*, la *décence* dont elle parle cachât trop bien certaines choses pour que l'*esprit* d'une très-jeune personne *perçût à travers ces voiles*.

On aura plus de peine à s'expliquer comment, à peu près vers ce tems-là (1759), Mme de Genlis, qui n'avait que treize ans, a pu rencontrer fréquemment, dans des réunions de gens de lettres, *le poëte Bertin*, qui avait six ans de moins qu'elle (1). On s'étonnera qu'à l'époque où Mme de Genlis publia

(1) Bertin, le compatriote, l'ami intime, le rival et non pas

le premier volume de son *Théâtre d'éducation*, c'est-à-dire en 1777, elle eût déjà *lu*, non-seulement la première moitié des *Confessions* de J.-J., qui n'a paru qu'en 1781, mais encore la *seconde partie* qui n'a vu le jour que sept ans après (1788). Voilà pourtant ce qui résulte de ce passage, que j'abrége sans l'altérer :... « Parmi les lettres de complimens sans nombre que je reçus *au Palais-Royal*, sur le premier volume du *Théâtre d'éducation*, j'en reçus une de Mme d'Épinay, que je ne connaissais pas du tout... Sa lettre était aimable; je me décidai à lui faire une visite : elle me reçut si bien que je me promis d'y retourner... Je rencontrai chez elle Mme d'Houdetot, sa belle-sœur, beaucoup plus spirituelle qu'elle : *je la regardai avec curiosité, parce que j'avais lu dans les Confessions de J.-J. Rousseau, qu'il avait été passionnément amoureux d'elle*; cependant, elle était extrêmement louche, et ses traits d'ailleurs n'étaient pas beaux. » (Tome III, pages 105, 106, 107 et 108.) Les mots *je reçus au Palais-Royal* fixent parfaitement la date; c'était, comme je viens de l'indiquer, avant l'entrée de l'auteur au couvent de Bellechasse, qui eut lieu en 1777. La distraction est d'autant plus forte qu'il est très-difficile, à coup sûr, que nous nous méprenions nous-mêmes sur le motif qui nous a déterminés à faire une chose. Or, le motif déterminant de Mme de Genlis pour *regarder avec curiosité* Mme d'Houdetot, aurait été la lecture d'un livre qui ne fut imprimé que dix ou douze ans plus tard, attendu qu'il n'est question de Mme d'Houdetot, et de la passion de J.-J. pour elle, que dans la seconde partie des *Confessions*.

Il serait inutile de multiplier ces remarques, mais j'ai dû les faire, et voici pourquoi. Mme de Genlis a bien certainement la

---

l'égal de Parny, quoiqu'on en dise, était né le 10 octobre 1752. Quand Mme de Genlis, née en 1746, avait treize ans, il en avait donc sept; et s'il était déjà *poëte*, c'était du moins à l'île de Bourbon. Il ne fut envoyé en France qu'en 1761. Il publia, seulement en 1773, quelques poésies sans goût et presque sans talent. Ses élégies (*les Amours*), son premier titre à une renommée durable, n'ont paru qu'après celles de Parny, en 1782.

meilleure mémoire possible : tout le monde le dit ; et, de plus, Mme de Genlis le répète, comme si personne ne le savait. Elle convient, avec la même franchise, qu'il doit nécessairement y avoir *un grand nombre de critiques* (*et souvent très-piquantes*) *dans un ouvrage qui contient une infinité d'anecdotes particulières*. Il suit de là qu'en contribuant peut-être, par l'analyse de son livre, à répandre ce *grand nombre de critiques souvent très-piquantes*, je m'imposais l'obligation d'avertir que son excellente mémoire ne l'a pas toujours servie aussi fidèlement que ses bonnes intentions. M'en voilà quitte maintenant ; et je puis, sans scrupule, annoncer qu'on trouvera, dans les trois premiers volumes de ses *Mémoires*, une suite presque continuelle de portraits qui font, en quelque sorte, passer devant les yeux du lecteur toute la *haute société*, depuis les dernières années du règne de Louis XV jusqu'à la révolution. La première chose qui frappe, en parcourant avec attention cette curieuse et très-longue galerie, c'est d'y voir presque toutes les femmes qui ont suscité *des tracasseries* au peintre, ou qui lui ont fait *des noirceurs*, aussi pauvres de figure que laides de cœur et d'esprit ; le visage de l'une est *criblé* par la petite-vérole, l'autre a le nez d'un *rouge éclatant*. En revanche, celles qui ont aimé, admiré surtout l'auteur des Mémoires, nous apparaissent presque toujours comme des anges de lumière et de beauté. Qu'en conclure? la prévention; Dieu m'en garde! j'y trouve une explication plus polie ; et non moins naturelle. Que les sottes, les laides, les maussades, aient toutes montré de l'éloignement pour Mme de Genlis, rien de plus croyable; il y avait incompatibilité. Qu'au contraire des femmes charmantes, en qui tout était prodige, l'esprit, les graces, la beauté, se soient unanimement déclarées pour Mme de Genlis, rien de plus inévitable; il y avait sympathie.

Dans la foule de ces portraits, il en est de charmans sans doute ; plusieurs sont même tracés avec une habileté incontestable, et qui plairait bien davantage si elle se trouvait unie à un peu plus de variété. Cependant, comme l'auteur possède l'art de conter bien plus que le talent de peindre, on préférera,

je présume, ses anecdotes à ses portraits; on lira surtout ses historiettes. Elles sont très-nombreuses aussi, et quelquefois passablement longues. J'indiquerai, comme la plus singulière, celle du vicomte de Custine, dont le frère a été l'un des premiers généraux de nos armées républicaines. Il n'y a rien dans les romans de Mme de Genlis de si éminemment romanesque : tant la vérité peut, même en ce genre, l'emporter sur la fiction! Je recommande ce récit aux amateurs comme une bonne fortune. Ils le trouveront tout entier dans le cours du second volume où il revient, à diverses reprises, couvrir un assez grand nombre de feuillets. Quant à moi, je crois devoir aux lecteurs de la *Revue*, de chercher, avant tout, dans des *Mémoires sur le* XVIIIe *siècle*, ce qu'il peut y avoir de curieux à glaner sur les hommes dont le génie a formé l'esprit de ce grand siècle, et l'a immortalisé.

Ab Jove principium : je commence par un voyage à Ferney. Mme de Genlis nous y conduit en 1776. Elle n'a point apporté de lettres de recommandation, et se décide à écrire de Genève un billet, qu'elle *date fièrement* du mois d'*août*. Malgré cet acte de fierté, Voltaire, qui datait du mois d'*Auguste*, répondit le plus gracieusement du monde, par une *invitation à dîner et à souper;* ajoutant que ce jour-là *il quitterait ses pantoufles et sa robe de chambre*. Qui le croirait, cependant? Cette réponse *très-gracieuse*, fit faire à Mme de Genlis d'*inquiétantes réflexions*. « Je me rappelai, dit-elle, tout ce qu'on racontait des personnes qui allaient pour la première fois à Ferney. Il était d'usage, surtout pour les jeunes femmes, de s'émouvoir, de pâlir, de s'attendrir, *et même de se trouver mal en apercevant M. de Voltaire :* on se précipitait dans ses bras, on balbutiait, on pleurait, on était dans un trouble qui ressemblait à l'amour le plus passionné. C'était l'étiquette de la présentation à Ferney... » Ah, que n'ai-je eu le bonheur d'accompagner dans sa visite l'aimable et timide conviée! Comme, pour calmer ses craintes, je me serais empressé de lui dire à combien de *jeunes femmes*, très-bien reçues à Ferney, on

avait fait grâce de l'*étiquette* qui leur prescrivait de *s'y trouver mal!*

Le compagnon de Mme de Genlis n'aurait pu lui rendre ce petit service; il était trop ignorant du cérémonial de Ferney et des usages de France. C'était un jeune M. Ott, peintre allemand, revenant d'Italie, et qui fut *scandalisé* de trouver, en entrant au château, un beau tableau du Corrège, caché dans une obscure antichambre, tandis qu'étalée dans le salon, et environnée d'un cadre superbe, resplendissait à tous les yeux *une véritable enseigne à bierre; une peinture ridicule représentant M. de Voltaire dans une gloire, tout entouré de rayons comme un saint, ayant à ses genoux les Calas, et foulant à ses pieds ses ennemis, Fréron, Pompignan, etc., qui exprimaient leur humiliation en ouvrant des bouches énormes, et en faisant des grimaces effroyables.* A coup sûr, tout cela était bien détestable; et sans être *indigné* du dessin, comme M. Ott, ni de la composition, comme Mme de Genlis, je trouve, autant qu'eux pour le moins, inconcevable que Voltaire ait pu manquer de sens et de goût au point d'exposer dans son salon une telle platitude. Mais enfin, quand M. Ott se révoltait contre ce chef-d'œuvre de quelque *Apelle genevois*, il devait être prévenu par l'humeur que lui causait ce beau Corrége relégué dans cette vilaine antichambre; et Mme de Genlis avait de l'humeur aussi, car elle venait de faire *une gaucherie*, sans qu'il y eût précisément de sa faute. Sa montre l'avait trompée; elle était arrivée trois grands quarts d'heure avant le dîner. En regardant à la pendule, elle *reconnut avec douleur* sa méprise, ce qui redoubla son embarras. En ce moment, se présente, (décorée d'une *médaille d'or, prix d'arquebuse donné par M. de Voltaire*), Mme de Saint-Julien, qui propose à Mme de Genlis un tour de promenade sur la terrasse; ce qui devient, comme on va voir la cause d'une nouvelle *douleur*.

Cherchant quelque moyen de plaire à l'homme illustre qui *voulait bien la recevoir*, Mme de Genlis s'était parée avec tout le soin possible. *Je n'ai jamais eu*, dit-elle, *tant de plumes et tant de fleurs*. Or, la terrasse sur laquelle la conduisit Mme de

Saint-Julien était recouverte d'un treillage si bas qu'elle eût beau se baisser et *marcher sur sa robe en ployant beaucoup les genoux*, elle ne put garantir ses plumes. Quand on vint annoncer que Voltaire entrait dans le salon, elle *était décoiffée et toute ébouriffée, et avait une mine véritablement piteuse et tout-à-fait décomposée.* Néanmoins, elle fut *touchée* quand Voltaire lui baisa la main, et elle l'*embrassa de bon cœur.* Mais il paraît que cette émotion passagère ne put chasser sans retour le mécontentement que lui avait causé le *piteux* état de sa coiffure, vu dans une des glaces du château. Quand on est mécontent de soi, ou même de sa toilette, on est difficile à contenter. Aussi, allons-nous voir que, pendant tout le dîner, M. de Voltaire *ne fut rien moins qu'aimable.* « Il eut toujours l'air d'être en colère contre ses gens, criant avec une telle force que la salle à manger, qui était très-sonore, retentissait d'une manière effrayante. » « Il avait beaucoup perdu de l'usage du monde qu'il avait dû avoir, ajoute, quelques pages plus loin, l'auteur des *Mémoires*... Depuis qu'il était dans cette terre, on n'allait le voir que pour l'enivrer de louanges; ses décisions étaient des oracles; tout ce qui l'entourait était à ses pieds; il n'entendait parler que de l'admiration qu'il inspirait, et les exagérations les plus ridicules en ce genre ne lui paraissaient plus que des hommages ordinaires. Les rois même n'ont jamais été les objets d'une adulation si outrée : du moins, l'étiquette défend de leur prodiguer toutes ces flatteries; on n'entre point en conversation avec eux; leur présence impose silence; et, grâce au respect, la flatterie, à la cour, est obligée d'avoir de la pudeur, et de ne se montrer que sous des formes délicates. Je ne l'ai jamais vue sans ménagement qu'à Ferney; elle y était vraiment grotesque : et, lorsque, par l'habitude, elle peut plaire sous de semblables traits, elle doit nécessairement gâter le goût, le ton et les manières de celui qu'elle séduit. Voilà pourquoi l'amour-propre de M. de Voltaire était singulièrement irritable, et pourquoi les critiques lui causaient ce chagrin puéril qu'il ne pouvait dissimuler. » Il y a dans ces observations une finesse piquante; il y a même quelque chose de vrai,

quoique je n'aie point ouï dire que les manières, le ton et le goût de Voltaire aient jamais été si *gâtés;* quoique les preuves de la susceptibilité de ce grand homme pour la critique datent, non point de son séjour à Ferney, mais de la représentation de son *Œdipe*, ou, antérieurement encore, d'un concours à l'Académie dans lequel le jeune Aronet avait été malheureux; quoique, enfin, je sois très-éloigné de prétendre garantir les *formes* toujours *aimables* ni surtout *la pudeur* des flatteries de cour.

Au surplus, je ne dois pas omettre que, dans vingt autres endroits, Mme de Genlis rend elle-même hommage à la politesse de Voltaire, à sa *conversation parfaitement aimable, quand il n'était question*, dit-elle, *ni de ses ennemis ni de la religion.* Je dois moins encore oublier l'impression que fit sur elle le spectacle des bienfaits sans nombre que l'illustre vieillard répandait, depuis vingt ans, autour de lui. Elle s'en explique en témoin oculaire, avec simplicité, mais avec effusion, et elle rend à leur auteur cet éclatant témoignage, excellent à recueillir d'une bouche si peu suspecte: « Il nous mena dans le village pour y voir les maisons qu'il a bâties et les établissemens bienfaisans qu'il a formés. Il est plus grand là que dans ses livres, et l'on y voit partout une ingénieuse bonté... Il montrait ce village à tous les étrangers, mais de bonne grâce; il en parlait simplement, avec bonhomie; il instruisait de tout ce qu'il avait fait; et cependant il n'avait nullement l'air de s'en vanter, et *je ne connais personne qui pût en faire autant.* » Ce dernier trait est digne de remarque par sa simplicité même; c'est le ton d'un noble *aveu.* Jamais on n'a mieux loué le grand homme contre lequel Mme de Genlis a si longtems et si amèrement écrit.

Comme sa constante habitude est de peindre en détail la figure de tous ceux qu'elle a connus, ou même seulement rencontrés, on sera sans doute bien aise, avant de quitter Ferney, de lui voir au moins esquisser celle du maître du château. « Tous ses portraits et tous ses bustes sont très-ressemblans, assure-t-elle; mais aucun artiste n'a bien rendu ses yeux. Je

m'attendais à les trouver brillans et pleins de feu ; ils étaient en effet, les plus spirituels que j'aie vus ; mais ils avaient en même tems quelque chose de velouté et une douceur inexprimable : l'âme de Zaïre était tout entière dans ces yeux - là. Son sourire et son rire extrêmement malicieux changeaient tout-à-fait cette charmante expression. Il était fort cassé, et sa manière gothique de se mettre le vieillissait encore : il avait une voix sépulcrale qui lui donnait un ton singulier, d'autant plus qu'il avait l'habitude de parler excessivement haut, quoiqu'il ne fût pas sourd. » Je crois pouvoir garantir la vérité de cette peinture, dont le commencement a de la grâce. Mais, en disant que les *artistes* n'avaient pas su rendre les yeux de Voltaire, il aurait fallu faire une exception. J'ai vu chez un homme célèbre un portrait dans lequel l'auteur de la Henriade paraissait avoir trente ans : c'était un ouvrage de Largillière et un cadeau du comte d'Argental. On trouvait dans le regard cette *douceur inexprimable* et dans les yeux ce *velouté* dont parle si bien Mme de Genlis. Le possesseur du portrait avait coutume de dire à ceux dont cette aimable et douce figure avait attiré l'attention : « Regardez ; il a Zaïre dans l'œil ! » Et ce mot pourrait fort bien avoir été l'origine du trait, l'*âme de Zaïre était tout entière dans ces yeux-là* ; car Mme de Genlis a eu autrefois des relations avec le possesseur du portrait, et elle a long-tems entretenu un commerce de lettres avec lui. Au surplus, la double expression qu'elle donne à la physionomie du châtelain de Ferney se trouvait là confirmée et visible. Il y avait auprès du Voltaire peint par Largillière, à trente ans, un vieux Voltaire sculpté par Houdon : c'étaient deux hommes tout différens. *Mérope* et le Sénateur *Pococurante* n'auraient pas contrasté davantage : il y avait la même distance entre le buste et le portrait.

Passant de Voltaire à J.-J. Rousseau, il m'eût été fort agréable de raconter sa première entrevue avec Mme de Genlis, scène comique, et double mystification, attendu que Mme de Genlis reçoit Rousseau, en croyant n'accueillir que Préville chargé, pour la mystifier, de jouer le rôle du philosophe,

tandis que le philosophe, pris pour le comédien, sans s'en douter, se fait honneur de la gaîté qu'inspire l'*excellent jeu* de Préville : j'aurais rapporté sa brouillerie avec le comte de Genlis qui, au lieu de *deux* bouteilles d'un bon vin de Sillery que Rousseau avait promis d'accepter, eut la mauvaise pensée de lui en faire porter cinquante ; j'aurais dit aussi la rupture qui survint, au bout de deux mois, entre l'auteur d'*Émile* et celui d'*Adèle et Théodore*, à la suite d'une représentation du *Persifleur*, où Rousseau, qui était venu dans une *loge grillée* avec Mme de Genlis, la voyant beaucoup trop parée pour croire qu'elle eût l'intention de s'y cacher, prétendit qu'on ne l'avait mené à la comédie que pour le donner en spectacle, *pour le faire voir au public, comme on montre les bêtes féroces à la foire.* Tout cela est fort joli sans doute, et parfaitement bien narré : j'aurais eu, je le répète, grand plaisir à le faire connaître, si ce n'eût pas été déjà connu, à peu près de tout le monde, et depuis environ vingt ans. Quoique je ne sache pas qu'aucun des journaux qui ont reproduit, en partie, ce récit amusant, mais un peu long, en ait déjà fait la remarque, je crois me rappeler que tout le morceau, tel qu'il est dans ces *Mémoires*, a été mis dans *le Mercure*, auquel travaillait alors Mme de Genlis, et reproduit dans *la Décade*, à peu près vers le même tems. Au moins est-il bien certain qu'on le trouve mot pour mot dans les *Souvenirs de Félicie* (1).

La scène qui va suivre est plus neuve, sans être moins extraordinaire : je la transcrirai textuellement : elle est courte ; et je ne dois pas oublier que Mme de Genlis s'élève avec toute raison contre l'injustice des journalistes qui prétendent faire connaître ses ouvrages, sans en offrir au public aucun fragment de quelque étendue. C'est donc elle-même qui va parler : « Je donnai successivement, dans les dix premiers mois de mon séjour à Belle-Chasse, les derniers volumes de mon *Théâtre d'éducation*. A propos *de celui des pièces* tirées de l'Écriture-Sainte, d'Alembert, en présence de M. Schomberg,

(1) Tome Ier, pages 290 et suivantes.

me dit *amicalement* (c'est Mme de Genlis qui souligne), qu'il me conseillait de ne jamais parler à l'avenir de religion, parce que *cette mode était passée ;* qu'il fallait employer *ma belle imagination* sur des sujets *seulement moraux* (on savait que je travaillais à *Adèle et Théodore*) ; et qu'alors je serais sûre d'obtenir les suffrages les plus éclatans, et que lui, par exemple, proposerait à l'Académie de créer quatre places de femme, afin de me mettre à leur tête ; et qu'il était certain d'obtenir cette grâce qui me couvrirait de gloire, parce que le public penserait bien qu'on n'aurait nommé les trois autres que pour me faire cette faveur, en diminuant un peu l'envie qu'elle exciterait. Je lui demandai quelles seraient mes trois compagnes. Il me nomma Mmes de Montesson, d'Angevilliers et d'Houdetot. Je répondis qu'il m'était impossible de séparer la religion de la morale, et que je n'aurais aucune espèce de talent, si je voulais la séparer d'une telle base ; que non-seulement je parlerais sans cesse de la religion, mais que je combattrais de tous mes faibles moyens la fausse philosophie qui l'attaque et la calomnie. Il me répondit avec colère et avec dédain que je m'en repentirais. Il ajouta, du ton le plus ironique et le plus amer, que la *grâce* pourrait être de mon côté, mais que la *force* n'y serait pas. Je répondis qu'avec la raison, la droiture et la persévérance, on est toujours fort. La dispute devint très-piquante de part et d'autre, malgré tous les efforts de M. Schomberg pour nous adoucir et nous concilier. D'Alembert s'en alla furieux : depuis ce jour-là, je ne l'ai pas revu. Tel a été le commencement de ma brouillerie avec les philosophes.» (Tome III, page 102.) Dieu me garde d'élever aucun doute sur une aventure si plaisante et si naïvement racontée ! Elle n'eut qu'un seul témoin, M. de Schomberg, qui est mort. Cette anecdote littéraire me paraît être dans son genre ce que l'histoire galante du vicomte de Custine est dans le sien. Permis, du reste, à chaque lecteur de chercher, à sa manière, ce qui avait pu jeter dans l'esprit d'un grand algébriste l'idée de ses quatre fauteuils féminins. Pour moi, je crois le savoir ; et, si Mme de Genlis n'a voulu que l'indiquer, c'est sans doute par modestie. Elle ve-

nait d'atteindre à une *dignité* jusqu'alors inaccessible aux personnes de son sexe : elle était *gouverneur* des fils d'un premier prince du sang. Un géomètre dut trouver tout simple de faire *un académicien* de Mme *le gouverneur.*

Si l'on ajoute à ce qu'on vient de voir sur Voltaire, Rousseau, d'Alembert, quelques récits, de la même importance, sur Buffon et sur La Harpe ; quelques traits épars, dont la justesse n'est pas toujours le premier mérite, sur Thomas, Saint-Lambert, Raynal, Marmontel, l'abbé Delille, Bernardin de Saint-Pierre et Palissot, on aura toute la partie littéraire des *Mémoires sur le* XVIIIme *siècle.* Quant à la partie politique des *Mémoires sur la révolution*, je ne dirai point, même par politesse, qu'elle est plus incomplète encore ; ce serait promettre beaucoup trop. C'est là surtout que les espérances sont tout-à-fait désappointées. Y parle-t-on de l'*Assemblée des notables ;* c'est pour rappeler un pari de cinquante louis d'or entre le duc d'Orléans et M. de Lauzun. Nomme-t-on *la Feuille villageoise* à laquelle l'auteur des Mémoires a, comme on sait, fourni des articles ; on se borne à nous donner cette profession de foi : « Je n'étais d'aucun parti, que de celui de la religion. Je désirais la réforme de certains abus ; et j'ai vu avec joie la démolition de la Bastille, l'abolition des lettres de cachet et des droits de chasse : ma politique n'allait pas au delà *de cela.* » Tome III, page 260. Mais, du moins, quand viendront les époques où l'on attribue au Palais-Royal une influence qui a été le sujet de tant de controverses, notre curiosité obtiendra-t-elle enfin quelques renseignemens ? Non, certes, moins que jamais. N'interrogez point Mme de Genlis ; elle s'empresse de vous dire : Je n'ai rien vu, rien entendu : c'est Chanderlos de Laclos qui, depuis la révolution, a eu seul l'oreille du prince ; c'est lui seul qui a tout su ; quant à moi, j'ai tout ignoré. Nous voilà donc renvoyés au général Laclos, qui est mort, comme M. de Schomberg, et n'a point laissé de *Mémoires.*

Un second article renfermera l'analyse des quatre derniers volumes, dont je ne puis rien dire aujourd'hui, ne les ayant pas encore lus. V. L.

CHEFS-D'ŒUVRE DES THÉATRES ÉTRANGERS, *allemand, anglais, chinois, danois, espagnol, hollandais, indien, italien, polonais, portugais, russe, suédois, etc.; traduits en français*, par une *Société de gens de lettres* (1).

PREMIER ARTICLE.

Cette vaste collection, assemblage incohérent et diffus de productions dramatiques, choisies comme au hasard dans les littératures étrangères, et présentées sans distinction d'époques, sans commentaires, presque sans notes, n'est pas susceptible d'un examen général. Son ensemble est au-dessous de la critique; il faudrait, pour apprécier chacune de ses parties, se livrer à un travail immense, peu instructif, parce qu'il serait dépourvu de plan, et incompatible avec le cadre de la *Revue*. Un tel travail ne pourrait être, en effet, qu'une suite de feuilletons dramatiques, sans rapport et sans liaison entre eux. Nous avons préféré offrir, dans une série d'articles, *un Essai comparatif des théâtres étrangers et du théâtre français*. Cet *Essai*, qui renfermera un examen à peu près complet des œuvres dramatiques des nations rivales, de leur système, de leurs opinions sur ce sujet, mettra les lecteurs en état d'apprécier l'utilité et le mérite de la collection dont le titre précède : il suppléera à une analyse; son but sera plus élevé et plus étendu. L'auteur, s'écartant des voies trop frayées d'une polémique vulgaire, remontant aux principes de l'art dramatique, et consultant beaucoup moins l'autorité des critiques, que la raison et l'histoire, essaiera de ramener à ses véritables termes une discussion qui divise aujourd'hui la république des lettres; vieille querelle en vain rajeunie par la forme, qu'un peu de bonne foi terminerait bientôt, et qui néanmoins menace de durer long-tems encore.

---

(1) Paris, 1820-1825; Ladvocat, libraire, et Theisnier Desplaces, 25 volumes in-8°; prix, 150 fr.

L'*Essai comparatif* se composera de cinq articles. Le premier, que nous publions aujourd'hui, est consacré aux *considérations générales ;* dans le second, l'auteur traitera spécialement du *théâtre français ;* le troisième contiendra l'examen du *théâtre espagnol* et du *théâtre anglais ;* le quatrième, celui du *théâtre allemand ;* enfin, le cinquième, offrant la récapitulation des quatre précédens, présentera une comparaison entre le théâtre français et les théâtres rivaux.

Considérations générales. — Tous les arts d'imitation ont un cercle prescrit à parcourir : ils ont leur étendue et leurs limites. Faute de mesurer cette étendue, on est maigre et sans génie ; en ignorant ces limites, on s'égare, on se perd, on produit des monstres. Le secret du succès est de vouloir tout ce que l'on peut, et rien au-delà. Ainsi, le statuaire se borne à représenter une attitude ; le plus puissant génie ne fera pas mouvoir le marbre immobile. Ainsi, le peintre ne dessine qu'une scène ; et encore les convenances de son art, les limites de ses moyens d'exécution ne lui permettent-elles pas de choisir toutes sortes de scènes. A son tour, l'art dramatique est renfermé dans certaines bornes que lui tracent à la fois la nature propre de cet art, et les moyens d'exécution dont il dispose, l'illusion qu'il doit produire.

La raison dit au peintre : Voici le cadre dans lequel ton tableau sera circonscrit ; c'est à toi de le remplir sans l'excéder ; c'est à toi de renfermer dans cet espace une scène complète qui m'instruise et qui m'attendrisse. Emprisonné dans ces limites, parais libre à force de génie ; sache te mouvoir avec aisance, en portant un joug nécessaire. Cette même raison dit au poëte dramatique : Vois cette scène de soixante pieds de profondeur sur quarante de largeur ; voilà ton domaine. C'est là que ton génie doit se débattre. C'est dans cette arène étroite que tu dois contenir l'homme, la société, l'univers. Là, tu dois faire parler les douleurs humaines, exposer les catastrophes des états, transporter les grandes luttes de la politique, les débats sanglans du fanatisme. Le secret de ton art est le même que celui du peintre : proportionner le tableau à son

cadre; n'y faire entrer que ce qu'il peut naturellement comprendre, calculer exactement les effets de l'optique; et cependant rester fidèle aux lois de l'intérêt, à la vérité, au naturel; il faut émouvoir, attendrir, transporter le spectateur.

Suivons cette idée trop méconnue: nous la trouverons féconde. Un grand acteur me disait un jour : « Savez-vous pourquoi je l'emporte souvent sur mes rivaux ? Ce n'est pas que j'aie une organisation plus forte, des facultés plus puissantes : c'est parce que je me connais moi-même ; je sais ce que je puis, et ne fais que ce que je puis. On perd ses forces en voulant les dépasser. En connaissant les miennes, je jouis de toute leur plénitude. » Cette exposition si simple et cependant si lumineuse est le secret du succès en tout genre. Et puisqu'il n'est question ici que de l'art dramatique, combien de poëtes distingués de nos jours auraient fait des chefs-d'œuvre, s'ils avaient employé à rester dans le cercle de leur art la moitié du talent qu'ils ont dépensé pour le franchir ?

On reconnaît généralement que tout, dans les arts d'imitation, se réduit à une question d'intérêt. On avoue encore que l'une des principales conditions de l'intérêt, c'est la *vraisemblance*. Mais, a-t-on des idées très-fixes sur cette vraisemblance, sur sa nature propre, sur les moyens de la produire ? La vraisemblance est-elle la même dans les différens genres de poésie ? Celle qui convient particulièrement à l'art dramatique, ne doit-elle pas avoir un caractère spécial indiqué par la nature des choses ? Ces diverses questions ont besoin d'être éclaircies.

On divise les ouvrages de haute poésie en deux genres principaux; celui qui, destiné à offrir une vivante image de l'homme, à le montrer agissant, parlant, délibérant, doit avoir pour complément nécessaire la représentation théâtrale: c'est le *genre dramatique;* celui dans lequel l'auteur expose une grande action héroïque, raconte les exploits, les combats, les querelles des guerriers, parcourt d'un regard l'univers entier, rassemblant dans un seul tableau, la terre,

l'enfer et les cieux : c'est l'*épopée*. Outre la différence du cadre, ces deux genres présentent une distinction fondamentale. Le premier est destiné à des spectateurs ; le second, à des lecteurs. L'un, presque tout matériel, et participant de la peinture, s'adresse à la vue ; l'autre attaque l'imagination. Quoi de plus sévère que ce sens de la vue qui juge rapidement de la vérité des objets, compare aussitôt l'imitation à la nature, et ne saurait souffrir le faux, quelque brillant qu'il, pût être? Mais aussi quoi de plus complaisant que l'imagination qui, ne voyant les objets qu'au moyen des perceptions de l'âme, enchanteresse docile à toutes les impressions, toujours disposée à s'exalter, à se créer d'agréables mensonges, accepte tout ce qui la séduit, consent à tout ce qui lui plaît, et se prête sans regret au jeu de toutes les fictions ? La vraisemblance ne peut être la même pour l'art dramatique et pour l'épopée.

Spectateur d'un drame renfermé dans les limites d'une scène, je vous demande une vérité rigoureuse; si vos figures sont hors nature, si, trop multipliées, elles se heurtent dans l'enceinte étroite de votre théâtre, si vous m'offrez des êtres surhumains, des fictions mythologiques, si vous vous écartez enfin de l'ordre naturel des choses, quel que soit le talent de votre machiniste, je détournerai la vue, je repousserai un spectacle sans vérité. L'erreur vue de près, devient trop manifeste; la raison s'en révolte. Mais, si vous me donnez à lire un poëme épique, alors, en l'absence des objets que le poëte décrit, mon imagination pourra se prêter au mensonge. Elle s'exaltera au sombre tableau de l'enfer ; elle se laissera séduire par la ceinture de Vénus, épouvanter par l'antre de Polyphême; le séjour d'Armide charmera sa rêverie ; le géant Adamastor lui arrachera des cris d'admiration. Pour elle, tout sera vraisemblable, tout paraîtra possible ; et le poëte pourra s'égarer en liberté dans la vaste carrière du merveilleux.

Les conséquences de ce rapprochement sont naturelles. Le genre dramatique est le domaine de la vérité; l'épopée, le champ de la fiction. Il y a deux vrais emblances, l'une sévère, l'autre complaisante ; l'une qui a les yeux pour arbitre; l'autre

qui se prête aux caprices de l'imagination. Et revenant au principe fondamental de cette discussion, plaçons cette première vraisemblance au nombre des limites assignées à l'art dramatique. Le poëte qui les aura étudiées ne se précipitera point dans le merveilleux épique; il sera sobre d'effets de décoration; il ne cherchera point, sous prétexte d'agrandir l'art, à transporter sur la scène ce qu'elle se refuse à contenir; les batailles, le siége et le sac des villes, les luttes des populations entières. Il repoussera surtout les objets surnaturels; les fantômes, les ombres, les scènes de sorcellerie; enfin, toutes ces machines qui nécessitent l'intervention de la Divinité. Ce n'est point là le but propre de l'art dramatique : ce but est la peinture des passions de l'homme; la tragédie est le supplément de l'histoire.

Quel sera donc le merveilleux tragique puisque sans merveilleux, il n'est point de poésie? Il consistera dans l'idéal des figures et des passions. De même qu'un statuaire et qu'un peintre, sans être infidèles à la vérité, font leurs personnages un peu plus grands que nature, parce qu'ils connaissent l'effet de l'optique; de même, le poëte dramatique agrandira la figure de ses héros. Il réunira sur un seul personnage tous les traits de caractère empruntés à divers personnages; il en formera un caractère général, que l'on pourra regarder comme un type, dont chaque trait en particulier sera vrai, dont l'ensemble aura cette vérité que nous appelons idéale. La grandeur des intérêts, la vive peinture des passions, surtout l'art qui amène naturellement des incidens extraordinaires sans être invraisemblables, inattendus sans être impossibles; enfin, le grandiose des sentimens, et la noble éloquence du style, voilà en quoi consiste le merveilleux tragique.

Mais on demande aux poëtes dramatiques de nos jours une condition de plus, et la sévérité avec laquelle on la réclame, est, aux yeux de quelques critiques, une preuve du perfectionnement sensible des esprits. Je veux parler de la vérité locale. On veut que la tragédie, source d'instruction et d'études, offre non seulement la peinture générale des passions, mais

devienne l'image fidèle des mœurs des peuples auxquels elle emprunte ses sujets; on veut qu'elle porte l'empreinte des institutions, des croyances, des préjugés des nations. On permet au poëte de créer des événemens; mais, une fois qu'il a choisi le lieu de la scène, on exige de lui une exacte description du pays, une vérité toute historique dans les accessoires; on demande enfin que le tableau ressemble exactement au modèle. Une semblable exigence ne doit point être blâmée, et cette passion de la vérité fait honneur au siècle. On s'étonne cependant que les mêmes critiques approuvent l'emploi des êtres fantastiques, aiment l'exagération du spectacle, les machines, transformant le drame en un tableau épique. De pareilles contradictions n'ont-elles pas droit de blesser les esprits sensés?

Revenons à la vérité locale. Cette vérité, nous ne le nierons point, contribue à l'intérêt du drame; mais il faut la ranger parmi les nécessités secondaires de l'art, parce qu'elle n'est pas une partie tellement indispensable de la tragédie que celle ci ne puisse exister sans elle. En admettant qu'elle ajoute beaucoup au mérite du tableau, encore faut-il observer que son emploi demande un tact délicat et une grande connaissance du théâtre. Les mœurs, les habitudes, le langage de certains peuples anciens, et ceux de plus d'un peuple moderne portent une empreinte rustique qui blesse la délicatesse des nations civilisées. Transporterez-vous sur la scène les grossières injures que s'adressent les héros d'Homère; reproduirez-vous, comme le font quelques auteurs allemands, les abjectes habitudes, les ignobles quolibets des héros de la féodalité? Ce qu'aujourd'hui nos oreilles souffrent à peine dans les halles, sera-t-il traduit sur la scène, sous le nom de couleur locale? Aucun bon esprit ne le pensera. L'observation de la couleur locale présente un autre obstacle non moins difficile à surmonter. Le poëte, en s'y conformant, s'expose à devenir inintelligible. Et c'est ici l'occasion de signaler la différence qui existe entre le poëme dramatique et l'histoire. A l'une on demande des enseignemens;

à l'autre, des émotions. Le lecteur ouvre un livre historique avec une disposition à l'étude, avec des connaissances acquises; il se prépare à méditer, à s'instruire par la réflexion. Le spectateur qui se place au parterre du théâtre ne cherche qu'un délassement; il se présente sans études primitives; c'est un enfant qui veut se divertir : il ne lui faut ni contention d'esprit, ni méditation. Si, en conséquence, vous voulez l'intéresser, soyez d'abord clair, accessible aux intelligences les plus bornées; la tragédie n'est point destinée spécialement à des hommes instruits; elle s'adresse au vulgaire des hommes; elle est l'amusement de tous; il suffit d'avoir un cœur susceptible d'émotion pour être en état de l'entendre.

Connaissant la portée de ses auditeurs, le poëte se livrera-t-il à des détails spéciaux sur les mœurs; donnera-t-il à l'oriental son style figuré; fera-t-il parler au Scandinave le langage obscur de son culte; son respect pour la vérité locale le jettera-t-il dans des peintures inusitées, dont l'étrangeté révolterait le spectateur? Non; parce qu'une tragédie n'est point un traité, parce qu'elle peint des passions et non des mœurs. Mais, d'un autre côté, dira-t-on, faut-il revêtir l'antiquité d'un costume moderne, l'étranger d'un habit à la française? faut-il sacrifier la vérité historique à l'ignorance du spectateur? Personne ne demanderait une pareille absurdité. Le secret est de marcher entre les deux écueils. Choisissez, dans les mœurs, dans le costume, dans les habitudes du peuple que vous représentez, tous les traits qui ne sont pas en contradiction formelle avec nos idées, avec notre éducation : dites tout ce qui peut être compris à l'instant; mesurez l'intelligence de vos auditeurs, et faites usage de la couleur locale, assez pour être vrai, pas assez pour être obscur. L'art peut se réduire à ce principe : ne dites jamais rien qui soit contraire à la vérité locale; mais ne dites pas tout ce que la vérité locale exigerait dans une histoire.

Aucune question n'a plus divisé les critiques que celle des dimensions, de l'étendue et de la forme convenable au drame. Sans nous livrer à un examen approfondi des nombreux dissentimens qui s'élèvent à cet égard, essayons d'offrir quelques

idées sur le sujet principal de la division des esprits, sur les *unités*...

La raison et l'expérience du cœur humain nous apprennent que, pour captiver l'attention des hommes et conséquemment pour les intéresser, il faut éviter de promener leur esprit d'une chose à une autre; mais l'attacher à une seule, l'y fixer, enchaîner par cette unité d'objet son inconstance naturelle. Le principe de l'unité d'intérêt est la conséquence directe de cette observation. Mais, les critiques de tous les partis reconnaissent le besoin indispensable de cette première unité; et le plus grand nombre avouent même qu'elle emporte avec elle la nécessité de l'unité d'action. Comment, en effet, obtenir un intérêt unique, si vous ne concentrez pas l'attention du spectateur sur un seul tableau? Si l'action par laquelle vous commencez votre drame n'est pas la même qui le finit, non-seulement vous égarez l'auditeur de scène en scène sans le fixer sur aucune, mais vous vous exposez à porter le trouble dans sa mémoire.

Une difficulté plus grave se présente, relativement à ce qu'on nomme *l'unité de tems*. La durée matérielle de la représentation est de deux à trois heures; une vérité complète exigerait que l'action ne durât pas plus long-tems, et nous possédons en effet des tragédies exactement renfermées dans cette limite. Mais la difficulté et même l'impossibilité où se trouve le poëte de s'y renfermer toujours ont rendu des concessions nécessaires. On a réclamé des spectateurs un effort d'esprit; on a pensé que leur imagination pourrait multiplier les heures; toutefois, ces concessions ont été faites avec prudence; et craignant d'abuser de la complaisance du spectateur, les Grecs ont renfermé la durée de l'action dans un tour de soleil.

C'est ainsi qu'est née cette règle de l'unité de tems, fondée sur le besoin de la vraisemblance, calculée d'après la durée positive de la représentation, et que nos premiers poëtes tragiques ont admise dans toute sa rigueur. Leurs successeurs ont été moins sévères. A leur tour, les Anglais, les Espagnols et

les Allemands ont absolument repoussé la règle qu'ils envisagent comme une entrave ; et aujourd'hui, les dissidens de la littérature française prétendent que les étrangers ont raison.

Loin de nous de contredire un arrêt si décisif; adressons toutefois une question aux réformateurs. Un drame où tout doit se suivre, où tout doit être lié, et qui est nécessairement borné dans son étendue, peut-il embrasser des années, sans entraîner des détails infinis, ou sans présenter des lacunes? développée sur une échelle immense, votre action ne sera-t-elle pas disloquée; ne manquera-t-elle pas de précision; enfin, ne vous exposez-vous pas à vous perdre dans un vaste espace vide? N'est-il pas plus conforme à l'art de rassembler tous les événemens dans un seul faisceau; de resserrer le tableau pour le rendre plus vif, plus animé? Et d'ailleurs, sous un autre rapport, quelque confiance que vous ayez dans l'aptitude des spectateurs à se faire illusion, leur persuaderez-vous qu'en deux heures ils ont parcouru un demi-siècle? Vous vous adressez à des êtres raisonnables; dédaignerez-vous de satisfaire leur raison?

Mais, si l'on est divisé sur *l'unité de tems*, on s'accorde bien moins encore sur *l'unité de lieu*. La nécessité d'amener l'action dans un seul lieu paraît tyrannique, contraire au bon sens, à la vérité, incompatible avec les effets tragiques. C'est fort bien. Ce principe de l'unité de lieu cependant est l'expression d'un fait. Votre scène n'est-elle pas constamment la même, pendant tout le cours de la représentation, et vos spectateurs n'occupent-ils pas la même place, depuis le commencement jusqu'à la fin? Un drame où le lieu de la scène ne change point, est donc celui dont la représentation offre la plus complète image de la vérité; celui qui a été le mieux calculé d'après les moyens d'exécution. On répondra, je le sais, que, si le spectateur reste à la même place, la scène peut varier, non de fait, mais en apparence, au moyen des décorations. Mais chacun de ces changemens, qui blessent la vérité matérielle, et qui sollicitent un effort d'imagination de la part du spectateur, est déjà une dérogation aux règles de la vraisemblance.

En vain prétendez-vous que l'auditeur se prêtera à l'illusion; quoique vous fassiez, chaque fois que le machiniste substituera une décoration à une autre, le spectateur se dira : je ne suis pas à Rome, à Corinthe; je suis dans un théâtre.

Convenez-en, l'unité de lieu, si vous ne l'acceptez pas comme une règle, est du moins une perfection de plus donnée au poëme dramatique, et, tout le reste étant égal, la tragédie qui l'observe est supérieure à celle qui ne l'observe pas, parce qu'elle est plus fidèle au but de l'art, à l'intérêt, plus ou moins vif, suivant le degré de vraisemblance. Il vous arrange néanmoins de vous en passer, de transporter l'action d'un lieu à un autre. On vous l'accorde; mais songez-y bien; c'est une licence qui ne se justifie que par les beautés qu'elle produit. Le changement de scène détruisant un moment l'illusion, l'auteur qui en use contracte l'obligation de dédommager le spectateur. Pour exciter autant d'intérêt que celui qui n'aurait pas pris la même liberté, il faut qu'il fasse plus que lui.

Sans offrir un traité de l'art dramatique, notre but a été de parcourir les divers points qui divisent aujourd'hui les critiques, et de ramener tout à des questions de sens commun. Ainsi, nous avons tour à tour exposé les principes sur les limites de l'art et sur la vraisemblance, établissant la ligne de séparation que la nature des choses a placée entre la tragédie et l'épopée. Nous avons ensuite essayé de fixer les idées sur la vérité locale, et sur l'emploi qu'il faut en faire. Enfin, nous avons développé succinctement la doctrine rationnelle des trois unités. L'art dramatique présente une foule d'autres questions que nous ne pouvons traiter aujourd'hui. Mais nous ne saurions nous dispenser d'aborder deux ou trois difficultés qui touchent immédiatement à la question du romantisme.

La première consiste dans le choix des sujets, des tableaux, des caractères. La seconde est dans le mélange du comique et du tragique; la dernière, dans le but moral des compositions.

Il est une idée chère aux modernes critiques; ils voudraient

que le poëte dramatique ne choisît ses sujets que dans l'histoire de son propre pays, ne peignît que des mœurs nationales, n'entretînt les spectateurs que de leurs annales, des crimes et des vertus de leurs pères. Ainsi, le théâtre deviendrait un moyen d'éducation nationale, une institution politique. Et ces critiques appuient cette doctrine par l'exemple même des Grecs. Nous ne voulons point dissimuler tout ce qu'un semblable système a de brillant et de spécieux. Mais l'application d'une théorie en est souvent l'écueil; et d'abord ce que l'on propose est sans exemple parmi les modernes. En effet, les principaux apôtres de la nouvelle école ont eux-mêmes choisi des sujets antiques; Shakespeare a fait un *Coriolan*, une *Cléopatre*, un *Troïle en Cressida*, un *Jules-César*; Alfieri a pris la plupart de ses sujets dans l'histoire et dans la mythologie anciennes; Goëthe a fait une *Iphigénie*, et Schiller lui-même, le poëte du moyen âge par excellence, a traduit la *Phèdre* de Racine.

Mais, renonçant à conclure du fait au droit, calculons d'abord quelle perte ce serait pour l'art de renoncer aux sujets antiques. Tous les arts, tous les chefs-d'œuvre sont venus de la Grèce et de Rome, et l'histoire de ces deux contrées, leur mythologie, les ouvrages de leurs poëtes ont toujours servi de bases à notre éducation; en naissant, nous avons bégayé les fables mythologiques; notre adolescence a été nourrie des vers d'Homère et de Virgile. Les Grecs et les Romains sont devenus, pour ainsi dire, nos compatriotes, et leurs croyances, le culte favori de notre imagination. Est-il si surprenant que les poëtes modernes aient choisi pour sujets, des récits qui sont dans toutes les mémoires, qui y vivent bien plus que ces contes de nourrices, que ces sorcelleries, ces magies, ces fables diaboliques, que l'on nous présente comme notre véritable croyance nationale. Voilà le caractère de la littérature française suffisamment expliqué.

Mais, ne pourrait-on pas justifier ce caractère par des motifs tirés de la nature même de l'art dramatique? Comme tous les peuples ne sont pas également dignes d'obtenir une histoire, toutes les histoires ne sont pas propres à la tra-

gédie. On voudrait en vain le nier, les annales du moyen âge sont le plus souvent dans ce cas. L'art dramatique veut des passions élevées, des caractères prononcés, de grands intérêts; le poëte qui connaît l'essence de cet art, sait qu'il est impossible de réussir, en peignant des hommes sans physionomie, des caractères sans traits, des crimes bas, des desseins sans profondeur et sans noblesse. N'est-ce pas là cependant ce que présente continuellement le moyen âge? des luttes continuelles pour des intérêts sans majesté, d'ignobles forfaits, des scélérats sans originalité, tous jetés dans le même moule; une scène confuse où se débat la cruauté féroce des tyrans, et l'ignorance grossière des esclaves, point de caractères, d'institutions, partout une monotone uniformité de barbarie. Peut-on tirer des tragédies intéressantes d'annales qu'on ne peut lire; que l'ennui et le dégoût laissent dans la poudre des bibliothèques? Y a-t-il dans ce chaos quelque instruction à recueillir, quelques nobles émotions à éprouver?

Il faut le dire, les grandes institutions sociales forment seules les grands caractères, les grandes nations. Une société où le peuple est compté pour rien ne mérite point d'histoire. Il n'y a de profit pour l'esprit et le cœur que dans celle des nations qui ont joui de la liberté. Quelles ressources de telles nations n'offrent-elles pas aux poëtes dramatiques? Ainsi s'explique le constant succès des sujets empruntés aux républiques de Rome et de la Grèce. Nations privilégiées, en effet! Le peintre et le statuaire vont vous dérober les secrets de leur art; le génie se trempe dans le feu de vos chefs-d'œuvre; le plus humble citoyen s'enflamme en lisant votre histoire! Ce ne sont point des castes, c'est le peuple qui remplit les théâtres. Présentez-lui des tragédies où l'on s'occupe du peuple, où l'on parle du peuple, il éprouvera une profonde sympathie et ne saura qu'applaudir.

L'histoire moderne n'offre de véritables sujets tragiques que certains événemens qui ont influé sur la destinée des nations; certains actes de dévouement qui ont eu le salut national pour

véhicule. Le reste ne produira jamais que des compositions vulgaires ou barbares; et voilà ce qui s'oppose à l'exécution de ce système brillant qui tendrait à faire du théâtre de chaque peuple une école historique, un supplément d'éducation nationale. Loin de nous toutefois de détourner le génie dramatique des conquêtes qu'il peut tenter dans le moyen âge. Une institution brillante, la seule qu'aient enfantée ces tems barbares, la chevalerie a déjà fourni d'heureux tableaux et peut en fournir encore. Mais, dans notre histoire, le cercle des sujets vraiment dignes de la scène sera toujours très-borné; ils réclameront un immense génie, et le succès en sera toujours douteux. Quelques ouvrages singuliers resteront, comme ces gigantesques édifices gothiques, qui ont survécu à la barbarie, couverts d'une empreinte vénérable; mais la foule de ces vulgaires productions d'une fausse école tombera dans un profond mépris.

Les mêmes critiques qui repoussent les sujets antiques proposent pour compléter l'application de leur doctrine, de traiter les événemens modernes, tels que l'histoire les fournit. Les tableaux qu'offrent nos annales sont souvent ignobles et repoussans; qu'importe? disent-ils au poëte dramatique. Représentez-les, tels qu'ils sont; offrez-les dans toute leur vérité; ne craignez pas de mettre sur la scène des personnages bassement vicieux, des caractères méprisables, des crimes atroces; faites plus: pour présenter une image exacte des tems que vous avez choisis, entremêlez les scènes tragiques de scènes comiques; à côté du seigneur, mettez le vassal; à côté du prince, mettez son bouffon: votre tableau n'en sera que plus ressemblant. Oui, sans doute, une pareille confusion rappellera celle du moyen âge. Mais il ne suffit pas d'être vrai, il faut être intéressant. Intéresseront-ils sur la scène, ces personnages qui dans l'histoire ne causent que du dégoût; et ce naturel, dépourvu de tout idéal, ne deviendra-t-il pas aussi repoussant que la réalité même?

Ce mélange de comique et de tragique, véritable confusion de genres, on le demande, n'est-il pas destructif de l'unité

d'intérêt ? Cette unité ne résulte pas seulement de l'unité d'action, elle résulte encore de l'unité d'impression. Si vous me faites alternativement rire et pleurer, je ne serai ni complétement amusé, ni complétement ému; une sensation détruira l'autre. Et si cette vérité d'observation ne suffit pas pour faire proscrire un monstrueux mélange, combien d'autres argumens ne pourrait-on pas accumuler ? Quelle est la destination des arts, sinon d'embellir les figures, de perfectionner les formes, de produire le beau en tout genre ? Que diriez-vous d'un architecte qui proposerait de rapetisser les proportions de la colonne grecque, d'un peintre qui transporterait le genre dans l'histoire, d'un sculpteur qui, ayant à faire un homme, prendrait un modèle disgracié de la nature, et le présenterait dans la vérité la plus vulgaire? Cet architecte, ce peintre, ce sculpteur, ressembleraient aux poëtes qui essayeraient de donner à Melpomène les formes d'une bourgeoise sans dignité.

Notre dernière question est celle du *but moral*, dédaigné par des poëtes étrangers, négligé même quelquefois en France. On pourrait réduire tout ce qui concerne ce point de notre discussion à la question suivante : « Le poëte doit-il être en même tems honnête homme ? » Toutefois, exposons quelques idées. L'art dramatique a pris sa source dans ce besoin d'émotions, naturel à tous les êtres. Mais le but de cet art, seul entre tous les autres, serait-il uniquement d'émouvoir, de toucher la fibre la plus sensible du cœur, et un poëte citoyen ne doit-il pas s'élever jusqu'à l'instruction des spectateurs? Les arts, produit le plus précieux de la civilisation, ne doivent-ils rien à la civilisation? Que faudrait-il penser d'un peuple chez lequel on réunirait un concours immense de citoyens pour arrêter leurs yeux sur des scènes dont le but serait immoral et corrupteur? Les anciens qui avaient élevé le rôle du poëte tragique à la dignité du sacerdoce, qui regardaient le théâtre comme une école de patriotisme et de morale, étaient loin d'imaginer que la scène pût devenir un jour un atelier de corruption, ou seulement offrir un spectacle inutile aux mœurs, sans fruit pour la vertu.

C'est cependant ce qu'on voit trop souvent dans les pièces modernes, surtout, chez les Allemands. La scène française en offre quelques exemples, heureusement rares, la conscience publique en ayant presque toujours fait justice. Le but moral est le complément nécessaire du poëme dramatique.

Nous voici parvenus au terme de ce premier article. Dans les suivans, nous examinerons plus particulièrement le système dramatique des différentes nations modernes. Mais il était nécessaire de poser d'abord quelques bases, fondées sur l'observation et sur le bon sens, qui pussent nous servir de guide dans cet examen comparatif.

(*La suite au prochain cahier.*)

LÉON THIESSÉ.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

128 — * *An adress pronounced at the opening of the New-York Athenæum.* — Discours prononcé à l'ouverture de l'*Athénée de New-York*, le 24 décembre 1824, par *Henry* Wheaton. *Seconde édition.* New-York, 1825; imprimerie de Palmer. In-8° de 52 pages.

Ce discours est tellement plein de pensées judicieuses, et il offre tant de sujets à la méditation, qu'il exigerait plus qu'une courte annonce. Quelques-unes des opinions de l'orateur devraient être discutées, non pas en quelques mots, mais avec l'étendue que réclameraient l'importance du sujet, et la force des raisons que l'on aurait à combattre, si l'on était d'un autre avis. M. Wheaton présente la situation des États-Unis comme très-favorable à la culture des lettres; il ne parle point d'un obstacle qui peut y limiter l'essor de la pensée; c'est le bonheur de la nation. L'effet nécessaire du bien-être universel, et de la diffusion des lumières dans toutes les classes de la société est de calmer les passions, de fortifier l'empire de la raison non-seulement sur la conduite de l'homme, mais sur toutes ses facultés. Chez une nation raisonnable, l'éloquence n'est plus qu'une logique rigoureuse, énoncée avec précision, soit qu'il s'agisse des grands intérêts publics, soit qu'on ne plaide que des causes privées. Les mœurs prennent une teinte uniforme; chacun fait à peu près la même chose dans les mêmes circonstances; et, comme les habitudes communes sont conformes à la raison, tout ce qui s'en éloigne est folie, et déplaît. Cet état de choses est si différent du nôtre qu'il est impossible de dire

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

en quoi consisterait la littérature d'un peuple parvenu à ce degré de perfectionnement général : mais on ne doute point que ce peuple ne fût éminemment propre à la culture des sciences et des arts. Ne pourrait-on pas dire, à l'éloge du nouveau monde, qu'il laissera à son aîné le sceptre des lettres, en dédommagement d'un empire que celui-ci n'aura point su conserver? Cette matière suffirait seule pour une dissertation fort étendue.

M. Wheaton trouve peu convenable que les principales époques de l'histoire des lettres et des arts soient désignées par le nom d'un monarque, ou d'un homme qui était alors à la tête d'une nation. Cet usage n'a pas tous les inconvéniens qu'il lui attribue; pour le plus grand nombre de ceux qui le suivent, ce n'est point un hommage rendu à un grand pouvoir, mais une manière commode de désigner un intervalle de tems, dans les annales ordinaires des peuples. On devrait dire et l'on dira peut-être un jour, *le siècle de Louis XV;* car, sous le règne de ce prince qui certes n'eut rien de grand et ne protégea ni les sciences ni les lettres, l'esprit philosophique fit des progrès si rapides, si étonnans, si décisifs, que peut-être aucune autre époque ne lui sera comparable. Quant au titre de *grand,* décerné par la flatterie à quelques rois dont les règnes eurent un certain éclat, l'histoire conserve cette dénomination comme toute autre inscription monumentale; mais elle ne la consacre pas.

L'orateur signale quelques-uns des funestes effets de la *centralisation* sur les progrès des lettres, et même des sciences. Heureusement pour l'Amérique, elle n'a pas acquis à ses dépens la connaissance des maux que cette désastreuse manière d'administrer peut causer à l'instruction publique. Elle est aussi à l'abri du monachisme, autre fléau qui menace d'envahir les écoles de l'Europe, à l'exception de quelques contrées où les pères devront envoyer leurs enfans, afin qu'ils conservent une raison saine, encore plus précieuse que l'instruction.

C'est avec regret que nous renonçons à exposer quelques pensées de M. Wheaton sur l'influence que le commerce actuel, et particulièrement celui de l'Amérique exerceront sur les progrès des connaissances et la direction des esprits, et par conséquent, sur les productions littéraires. Dans ce discours, l'orateur a jeté un coup d'œil général sur les ressources et les espérances de l'esprit humain, sur les richesses qu'il possède actuellement, et sur la meilleure manière de les faire fructifier. Les méditations qu'il provoque ne sont pas moins attrayantes qu'utiles; ce discours reparaîtra sans doute dans le recueil des

mémoires de l'*Athénée de New-York*. Tout annonce que cette collection sera pour nous un objet d'étude, et un moyen d'accroître nos connaissances.

129. — * *Report from the commissioners appointed to revise the statute-laws of the state of New-York.* — Rapport des commissaires chargés de la révision des lois de l'état de New-York, conformément au décret de l'Assemblée des représentans, fait le 15 mars 1826. Albany, 1826. Imprimerie de Croswell, etc. In-8° de 112 pages.

La révision des lois d'un état est un travail très-difficile et très-long, même aux États-Unis d'Amérique. Les commissaires que la législature de New-York a chargés de cette importante fonction, doivent, conformément au décret qui les institue, recueillir et classer les lois existantes, indiquer les lacunes et les imperfections, et proposer les réformes qui leur paraîtront nécessaires et praticables. Le classement était l'opération par laquelle il fallait commencer; les commissaires ont admis les cinq grandes divisions suivantes : 1° lois relatives au territoire, à sa division politique, à l'ordre intérieur, à l'administration; 2° lois concernant la propriété, et tout ce qui en dépend; 3° procédure civile; 4° procédure criminelle et code pénal; 5° lois mixtes, locales, etc. La première division exigeait de nombreuses subdivisions; les commissaires l'ont traitée en 19 chapitres, dont chacun est composé d'un certain nombre de *titres :* un titre comprend des *articles*, lesquels sont un assemblage de *paragraphes*. Dans le système de nomenclature auquel nous sommes habitués, le *titre* est plus haut dans l'échelle des divisions méthodiques d'une loi, et l'*article* est au dernier degré.

Ce rapport ne contient encore que deux chapitres : le 5e sur les élections des fonctionnaires publics, autres que les magistrats d'une ville, et le 7e sur les priviléges des villes, l'autorité et les fonctions confiées à leurs magistrats. Celui-ci n'est pas entièrement fini; il y manque plusieurs dispositions dont la législation actuelle n'a pu fournir les bases, et dont il faut que la législature s'occupe, préalablement au travail de la commission. Le chapitre sur les élections donnera beaucoup à penser en Europe, et fera peut-être douter que nous ayons une idée juste du gouvernement représentatif dont nous parlons si souvent. Ce gouvernement peut, il est vrai, se présenter sous deux formes différentes, l'une républicaine, et l'autre monarchique : le meilleur, sinon le seul type de celle-ci, serait la constitution anglaise : hors de là, tout est privilége, ou soumis à une puissance à laquelle la nation n'a point de

part. Un peuple ne peut être représenté, s'il n'a point de droits politiques; et le premier, le plus important, le plus *inaliénable* de tous ces droits est celui d'élection. Les esprits qui s'attachent aux choses plutôt qu'aux formes et aux mots, ne trouveront pas même en Portugal un véritable gouvernement représentatif. Les alarmes des partisans de l'ancien état de l'Europe au sujet de la nouvelle organisation d'un petit royaume jeté à l'extrémité du territoire européen, et dont les relations en Europe se bornent presque uniquement à l'Angleterre, annonceraient de grandes dispositions à s'effrayer : s'ils n'étaient aussi prompts à se rassurer qu'ils ont paru l'être à exagérer le péril, on serait fondé à penser que la peur est une maladie dont ils ne guérinont point.

Dans les élections américaines, tout est réglé par la loi. Point de dispositions réglémentaires, rien d'arbitraire, même dans les détails les plus indifférens en apparence. Le législateur ne craint point d'être minutieux; c'est à être exact qu'il s'attache uniquement. Il semble cependant que l'on puisse faire une objection aux commissaires de New-York : les *comtés*, ou divisions territoriales de l'état, ne devraient-ils pas être indépendans, en ce qui ne concerne qu'eux seuls, de même que chaque état se gouverne suivant ses propres lois, en satisfaisant la confédération? Chaque ville d'un comté, chaque section de l'état n'a-t-elle pas droit à une certaine mesure d'indépendance, et ne devrait-elle pas en user dans les élections qui lui appartiennent, choisir elle-même le mode de procéder qui lui conviendrait le mieux, fixer le nombre de ses fonctionnaires, la durée des fonctions et l'époque des renouvellemens? En donnant cette extension à l'esprit du gouvernement fédératif, on exercerait en même tems sur l'esprit public une influence salutaire ou nuisible, mais qui ne pourrait être nulle; car la patrie serait considérée sous un aspect un peu différent, un peu nouveau. Dans ce cas, la prudence conseille de rester comme on est, puisque l'on jouit non-seulement d'un mieux relatif, mais d'un bien réel, dont les hommes raisonnables peuvent se contenter.

Une *résolution* du sénat charge la commission de révision des lois de proposer ses vues sur les peines que les lois doivent prononcer contre les crimes plus graves que les vols d'objets de peu de valeur. On peut donc s'attendre à des discussions approfondies sur le code pénal : et, tandis que l'esprit philosophique présidera aux recherches des législateurs de New-York, il répandra aussi sa lumière sur les travaux des commissions établies pour le même objet dans plusieurs autres

états. La vérité ne peut échapper à ces investigations multipliées, attentives, conduites avec une sage lenteur. L'Europe y gagnera de l'instruction; mais, entre l'acquisition des connaissances et la volonté d'en profiter, les passions peuvent jeter un immense intervalle. On a vu, dans nos tems modernes, porter des lois dignes des peuples barbares; les intérêts qui les ont dictées observent avec inquiétude ce nouveau monde dont l'accès leur est interdit, et dont la force toujours croissante les menace, même dans leurs plus anciennes possessions. A l'avenir, la civilisation américaine et la politique de l'Europe seront perpétuellement en présence et sur la défensive. Les vérités qui auront traversé l'Atlantique feront bien de chercher une voie détournée pour arriver jusqu'à nous.

Ce rapport, dont la continuation ne sera pas moins désirée en Europe qu'en Amérique, est l'ouvrage de MM. *J. N. O.* Dura, *B. F.* Butler et *H.* Wheaton. Il est écrit avec beaucoup de méthode. Il fera sentir de plus en plus la grande utilité des dissertations publiques sur les matières de la législation, quelle que soit la forme du gouvernement. On observe mieux les lois, lorsqu'on les a bien comprises. Déjà, presque tous les actes de l'autorité sont précédés d'un exposé des motifs, trop court sans doute pour être instructif, et quelquefois, peu sincère; mais ces premiers égards qu'on ne dédaigne point de témoigner pour la raison des peuples, ne peuvent rassurer les amis de l'humanité. On parle moins de *certaine science*, de *pleine puissance*, et le *bon plaisir* n'est plus une raison suffisante. On s'efforce d'être poli; mais ce n'est pas assez, ce n'est pas le plus important. Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs une analyse du mode des élections, tel qu'il est présenté dans ce rapport; il faudrait transcrire presque tous les articles, pour en donner une idée claire et complète. On n'y reconnaîtrait certainement point la manière dont procèdent nos colléges électoraux.

La réforme du code pénal et de la procédure criminelle est entreprise en Amérique, et méditée en Angleterre; pourquoi la France est-elle en retard? L'état de la Louisiane a donné le premier exemple (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 662), et offrira les premiers résultats d'une expérience locale, il est vrai, mais qui fournira cependant des faits instructifs. On pourra juger, d'après ces faits, si l'atrocité des peines est un moyen de perfectionner la morale des peuples. Un calcul rigoureux a prouvé que les dispositions relatives au jury dans la procédure criminelle de la France ne donnent pas à l'innocent une garantie suffisante; on ne l'ignore point, et rien ne change! F.

MEXIQUE.

130. — * *Novorum vegetabilium descriptiones.* — Descriptions des végétaux nouveaux; premier fascicule; par MM. *Paul de* LA LLAVE et *Jean* LEXARZA. Mexico, 1824; A. Rivera. Grand in-8° de 32 pages.

Cette première livraison renferme la description de quarante espèces de plantes mexicaines nouvelles, parmi lesquelles se trouvent treize genres nouveaux. Des figures seraient nécessaires pour faire mieux connaître les caractères de ces nouveaux genres que les descriptions laissent un peu confus. Les auteurs promettent qu'ils en enrichiront les livraisons suivantes. V. J.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

131. — * *Memoirs of the court of Henry the Eighth, etc.* — Mémoires de la cour de Henri VIII; par Mrs *A.-T.* THOMPSON. Londres, 1826. 2 vol. in-8°; prix, 28 sh.

Cet ouvrage, dû à la plume d'une femme, ne peut que rehausser la gloire de ce sexe, que certains hommes voudraient condamner à l'ignorance et à l'obscurité. Il annonce dans son auteur un digne émule de Miss *Aikin* et de Miss *Benger;* et ce qu'avaient fait celles-ci pour les règnes d'Élisabeth, de Jacques I, de Marie Stuart, etc., a été accompli par Mrs Thompson, pour celui de Henri VIII. Écrits avec simplicité, d'après des documens dignes de foi, ces mémoires ne sont pas moins intéressans qu'instructifs. F. D.

132. — * *Museum criticum, etc.* — Musée critique, ou Recherches classiques à l'usage de l'Université de Cambridge. N° 8. — Londres, 1826; Murray.

Voici le dernier cahier du seul journal *classique* un peu intéressant publié dans la Grande Bretagne; bien que dirigé par les humanistes les plus distingués de l'Angleterre, ce recueil, comme tous ceux qui sont exclusivement consacrés à la littérature ancienne, n'a jamais obtenu un grand succès. Ce fait serait-il la preuve et le résultat d'un grand changement dans l'esprit national? N'en doutons point; on est enfin convaincu qu'il est possible de se distinguer au barreau et à la tribune, sans avoir lu la Rhétorique d'Aristote, et même d'être poëte, sans imiter Virgile et sans traduire Euripide.

R. K., *de l'Université de Cambridge.*

133. * *Canto a Bolivar, etc.* — Chant à Bolivar sur la bataille de Junin, par J. J. Olmedo, Londres, 1826. Ackermann. In-8°, avec trois gravures.

Les grands faits d'armes qui ont anéanti la puissance espagnole dans la patrie des Incas devaient enflammer l'imagination d'un peuple passionné pour la liberté, et entouré d'une nature riante et magnifique. Ce sont ces grands sentimens nationaux que M. Olmedo, né au pied des Andes, retrace avec tout l'enthousiasme qu'une si belle cause inspire. Depuis longtems, la poésie lyrique espagnole s'est traînée sur les pas des grands modèles du XVIme siècle. M. Olmedo, sans blesser les règles du bon goût, revêt ses images et son style de cette pompe, de cette grandeur que la nature montre partout dans les régions fortunées où il a vu le jour. On admire surtout, dans ce poëme auquel il a donné le titre modeste de *chant*, la prédiction du dernier des Incas, qui, témoin du courage et du patriotisme de Bolivar et de Sucre, révèle l'avenir glorieux que la liberté promet à son pays. L'exécution typographique de cet ouvrage fait honneur aux presses de M. Calero, l'un des nombreux proscrits qui sont venus demander un asyle à l'Angleterre. L'une des trois gravures que renferme ce volume, est due au burin d'un artiste de Paris, et représente la médaille frappée en l'honneur de Bolivar, par le congrès national de Colombie. — M. Olmedo, qui se trouve dans ce moment à Londres, en qualité de chargé d'affaires de sa république près le gouvernement anglais, est auteur d'une traduction de Pope très-estimée. J. J. de Mora.

134. — * *Gaston de Blondeville.* — Gaston de Blondeville, ou la cour de Henri III à Ardenne, roman; suivi de l'*Abbaye de Saint-Alban*, conte en vers, et de quelques autres poésies fugitives, par *Anne* Radcliffe, précédé d'une *Notice sur la vie et les écrits de cet auteur.* Londres, 1826; Colburn. 4 vol. in-8°; prix, 1 l. 18 sh.

C'était aux approches des fêtes de Noël qu'accompagné de son favori, le jeune et vaillant Gaston de Blondeville, Henri III traversait la forêt d'Ardenne, pour se rendre à son château de Kenilworth. Déjà les antiques tourelles de cette habitation royale se faisaient voir dans le lointain, lorsqu'un événement extraordinaire vint arrêter les illustres voyageurs et apporter une terrible diversion aux plaisirs non interrompus d'un long voyage qui ressemblait jusqu'alors à un triomphe. Entouré de sa cour, le roi d'Angleterre se préparait à faire son entrée dans Kenilworth, lorsqu'un inconnu se présente, lui demandant *justice*. Cet inconnu était un marchand de Bristol, nommé

Woodreave, se disant parent d'un chevalier autrefois assassiné par Gaston, et qui venait demander la réparation de ce crime. Mais, que peut l'accusation d'un simple sujet contre le favori d'un prince? La vérité passe alors pour calomnie, et les preuves produites par l'offensé tombent devant la dénégation du coupable. Il en fut ainsi dans cette circonstance. Woodreave fut jété dans un cachot, et la main d'une princesse récompensa la fidélité, la vertu et le courage de Gaston de Blondeville.

Heureusement, le bonheur des méchans n'a qu'un tems, « Dieu sait, quand il lui plaît, réveiller la poussière de la tombe pour effrayer, convaincre et punir le coupable. » Une voix vint consoler le prisonnier et lui prédire la punition de l'assassin. En effet, dès cet instant, un spectre est sans cesse sur les pas de Gaston : il interrompt la cérémonie nuptiale; il le poursuit de l'église à la salle du festin et de la salle du festin au milieu des concerts et des fêtes. Tantôt couvert du linceul funéraire, il veut éteindre les flambeaux d'hymenée qui brûlent sur les autels; puis, sous les traits d'un barde, il vient devant la cour chanter ses malheurs et le crime de Gaston; enfin, prenant la forme d'un magicien, il représente dans une suite de tableaux toute l'histoire de sa vie. C'est d'abord un preux chevalier, partant pour la Terre-Sainte, recevant les adieux de sa femme et de ses jeunes enfans. Viennent ensuite des scènes de combats livrés entre les chrétiens et les infidèles; enfin, le tableau du retour du croisé et son assassinat dans la forêt d'Ardenne, par un chevalier, ressemblant à Gaston, de port et de figure...

A ce spectacle, les salles du banquet sont en confusion. On accuse, on défend le favori du roi : les uns attribuent à la magie, les autres à la justice divine ces effrayans tableaux. On attend, on s'agite, on murmure; on veut se saisir du magicien; mais celui-ci, apparaissant armé de pied en cap, se fait place à travers la foule, dénonce Gaston comme son meurtrier; et le provoque à un combat singulier. Gaston succombe sous le poids des preuves qui l'accablent; son crime est avéré et puni, et Woodreave est rendu à la liberté.

Tel est le canevas du roman posthume de l'effrayante Anne Radcliffe. Quoique inférieur aux *Mystères d'Udolphe*, il sera certainement admiré par ces vieilles douairières qui admettent, comme articles de foi, les superstitieuses légendes des siècles d'ignorance et de galanterie féodale dont elles rêvent le retour. Ceux qui, comme nous, trompés par le titre : *la Cour de Henri III*, commenceront la lecture de l'ouvrage, en croyant y trouver des peintures analogues à celles de Walter

Scott, achèveront cette lecture, captivés par des descriptions charmantes et par des scènes vraies et pathétiques, tout en regrettant qu'une aussi brillante et féconde imagination n'ait créé trop souvent que de vaines et absurdes chimères.

La notice bibliographique, qui précède ce roman, est écrite avec soin, et présente des détails intéressans sur la vie de Mme Radcliffe. F. D.

Revue sommaire *des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne.* — Dixième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 767-770, t. XXVIII, p. 149-156, 799-804; t. XXIX, p. 141-148, 463-468 et 747-756, et XXX, p. 121-126, 419-424; et ci-dessus p. 124-131.)

Suite des journaux hebdomadaires.

Sciences morales et religieuses.

135. — * *The Spirit and manners of the age, etc.* — L'esprit et les mœurs du siècle. N° 25. Londres, samedi 24 juin 1826; Westley. In-8° d'une feuille; prix, 3 pence (trois décimes.)

136. — *The christian Monitor, etc.* — Le Moniteur chrétien. Londres, samedi 1 juillet 1826. Westley. In-8° d'une feuille; prix, 4 pence.

137. — *The Pulpit, etc.* — La Chaire, n° 167. Londres, jeudi 29 juin 1826, Knight et Lacey. In-8° d'une feuille, imprimée sur deux colonnes; prix, 3 pence.

Ces trois recueils complètent la liste des nombreux journeaux religieux, publiés à Londres. Comme tous ceux du même genre que nous avons passés en revue, ils offrent un mélange de sacré et de profane, en prose et en vers. Les éditeurs cherchent bien moins, en général, à faire des prosélytes qu'à maintenir les fidèles dans leur ancienne croyance. Les trinitaires et les unitaires; ceux qui admettent la *transsubstantiation*, et ceux qui rejettent cette doctrine; ceux qui croient au sommeil dans la tombe jusqu'à la résurrection du corps, et ceux qui annoncent un séjour intermédiaire dans le purgatoire, comme ceux qui croient à la transmission immédiate de l'âme au ciel; le catholique qui soutient la suprématie du pape; l'anglican qui soutient celle du roi d'Angleterre; ceux qui assurent que Jésus, fils de Sirach, fut le Jésus des évangélistes, comme ceux qui disent que deux contemporains du même nom enseignèrent les mêmes doctrines; le Juif qui préfère le sabbat de

l'ancienne loi, et le chrétien qui adopte celui de la nouvelle; tous enfin sentent la nécessité d'éviter dans leurs écrits ces controverses scholastiques et cette mysticité théologique qui paraissent ne plus convenir à notre époque. L'austère méthodiste prêche encore des règles sévères, et le scrupuleux catholique, l'omnipotence du pape; mais tous ont appris qu'il faut amuser ou instruire pour être lu.

Plus que tout autre journal, *l'Esprit du siècle* semble avoir senti cette vérité. L'homme du monde peut aussi bien que l'homme religieux le lire avec intérêt : abandonnant à celui-ci l'examen des matières traitées dans les deux sections: *chronique de la chaire* et *commentaire de l'écriture*, il trouverait sous ces titres : *Mémoires et Notices*, *Esquisses historiques*, *l'Avocat chrétien*, *Analyses* et *Mélanges*, des articles instructifs et intéressans. Ainsi, nous avons remarqué dans le premier numéro de ce recueil, un article contre l'esclavage écrit dans un esprit de philantropie toute chrétienne; une Notice biographique d'un grand intérêt sur Sheridan, et une ode aux étoiles, riche d'idées et de poésie. Les numéros suivans contenaient également de très-bons articles. Ceux qui concernent lord Byron paraîtront sans doute un peu sévères; mais on applaudira ceux qui sont signés, *Theta* et *Théodore*. — Le *Moniteur chrétien* est rédigé sur le même plan que le recueil précédent; mais il est inférieur dans le choix des matières; nous y avons vu pourtant un très-bon article sur l'éducation des classes pauvres. *La Chaire* consacre trop d'espace aux sermons prêchés dans les différentes églises de Londres; il est vrai que ces sermons respirent presque toujours une morale pure, et contiennent d'excellentes leçons morales; mais les écrits destinés au peuple doivent réunir l'agréable à l'utile, et les sermons ont rarement ce double mérite.

II. *Jurisprudence.*

138. *Law Chronicle*, *etc.* — Chronique judiciaire. Londres, jeudi 6 juillet 1826. Peters Hill. Grand in-folio de deux feuilles; prix, 1 sh. 6 p.

139. *Law Advertiser*, *etc.* — Affiches judiciaires. Londres, jeudi 6 juillet 1826. Chancery Lane. Petit in-folio, de deux feuilles; prix, 7 pence.

140. *Hue and cry*, *etc.* — Clameur de haro. Londres, juin 1826. Strand, N° 240. Demi-feuille grand in-folio. (Ne se vend pas.)

Dans notre revue des journaux mensuels et trimestriels,

nous avons négligé, faute de renseignemens suffisans, de faire connaître les recueils consacrés à la science du droit. Cette omission sera réparée dans un appendice. Quant aux trois feuilles dont nous venons de donner le titre, elles sont d'une médiocre importance; les deux premières contiennent la liste des causes appelées devant les différentes cours de justice de Londres; le nombre des banqueroutes déclarées dans la semaine, enfin, des annonces et des avis judiciaires. La troisième rend compte des affaires qui ont été jugées devant les tribunaux de police de Londres, et contient la liste des militaires désertés de leurs corps. C'est une sorte de Gazette de police, qui ne se vend pas, et n'est publiée que toutes les trois semaines.

III. *Politique.*

141. *Cobbett's Register, etc.* — Registre de Cobbett, t. LVIII, n° 15. Londres, samedi 8 juillet, 1826. Clement, Fleet-street. In-8° d'une feuille d'impression; prix, 6 p.

142. *The Republican, etc.* — Le Républicain, par R. Carlile, tome XIII, n° 27. Londres, vendredi, 7 juillet 1826. R. Carlile, 135 Fleet street. In-8° d'une feuille et demie; prix, 6 p.

Aucun pamphlétaire vivant, anglais ou étranger, ne saurait être comparé à Cobbett, le plus fougueux athlète du radicalisme. Cet homme, doué d'une imagination ardente, d'une grande éloquence révolutionnaire, d'une hardiesse à toute épreuve et d'une confiance en lui-même, qui va jusqu'à l'aveuglement, a joui long-tems parmi ses concitoyens d'une réputation gigantesque. Peut-être citerait-on difficilement un écrivain qui ait changé aussi souvent de bannière que Cobbett; peut-être aussi n'exista-t-il jamais de prophète moins heureux que lui dans ses prédictions. Long-temps antipapiste, il est papiste aujourd'hui.

L'éloquence de Cobbett ne consiste pas à démontrer par des argumens la justice de la cause qu'il défend, et à combattre par des raisonnemens les doctrines de ses adversaires. Le sarcasme, les personnalités sont ses armes favorites. Il excite les passions du peuple, et prêche l'insurrection.

Si Cobbett avait eu la précaution de reculer d'une cinquantaine d'années l'époque fixée pour l'accomplissement de ses prédictions, et surtout s'il s'était moins occupé de lui, dans ses brochures, il jouirait encore d'une grande popularité. Mais aucune de ses prophéties ne s'est trouvée réalisée; et Cobbett, négligeant la multitude pour ne songer qu'à lui-même, exaltant sans cesse ses talens et ses vertus, a vu tomber

sa renommée, et diminuer de moitié le nombre de ses lecteurs.

Ainsi que le *Registre de Cobbett*, le *Républicain de Carlile* appelle à grands cris une réforme dans les institutions anglaises; mais il veut probablement l'obtenir par des moyens différens de ceux que propose Cobbett. Car ses pages sont la critique la plus amère de la conduite et des principes de ce fameux pamphlétaire. Il est déplorable que des hommes tels que lui se disent les amis de la liberté. Leurs écrits, dégoûtans par de grossières injures, ne pourraient que compromettre la cause qu'ils voudraient défendre. — Nous ne connaissons du *Républicain* que ce 27e numéro; nous ne savons pas précisément jusqu'à quel point ses principes diffèrent des opinions du *Registre*. Nous y avons lu avec plaisir un article sur la politique suivie par les différens états de l'Europe et de l'Amérique. Sa tendance nous paraît digne d'éloges; mais nous craignons que l'exagération ne se glisse trop souvent dans les pages de ce journal. F. D.

(Cette Revue *des Journaux anglais* sera continuée.)

RUSSIE.

143. — * *Pisma morskaro ofitzera, sloujachtchiya dopolneniéme k'Zapiskam morskavo ofitzera.* — Lettres d'un officier de la marine, destinées à servir de supplément aux *Papiers d'un officier de la marine*. Moscou, 1825. In-8° de xiv et 270 p. Se trouve aussi à Saint-Pétersbourg, chez Smirdine et Sleunine; prix, 15 roubles.

Les *Papiers d'un officier de marine* sont, de l'avis des connaisseurs, une des productions les plus intéressantes, les plus piquantes même qui aient paru en Russie depuis le commencement de ce siècle. L'auteur (M. Bronevski) y a consigné un grand nombre d'observations et de réflexions sur toutes sortes de contrées, et surtout des éclaircissemens sur les mouvemens de la flotte russe dans la Méditerranée, sous le commandement du vice-amiral Siniavine. Ce savant a recueilli, depuis, un grand nombre de nouveaux renseignemens, et il lui en a été fourni, en outre, par plusieurs de ses frères-d'armes, parmi lesquels nous devons nommer surtout M. Nicolas Vassilievitch Karobka. Les lettres que nous annonçons ne sont que le supplément de ces *Papiers :* elles renferment également beaucoup de données statistiques, topographiques, historiques et ethnographiques sur diverses contrées et sur plusieurs villes, ainsi que des anecdotes d'un grand intérêt, des notices

sur quelques contemporains illustres, ou déjà bien connus, des notes sur quelques productions distinguées de la littérature, des pensées philosophiques et un choix de traits singuliers, relatifs à différentes nations. C'est un livre qui se recommande à plusieurs titres, et qui ne manquera pas de lecteurs.

144. — * *Stikhotroréniа Alexandra Pouchekina.* — Poésies de M. *Alexandre* Pouchekine. Saint-Pétersbourg, 1826. In-8° de XI, 192 p.; prix, 10 roubles.

Ce recueil d'un poëte qui jouit dans son pays d'une très-grande réputation (1), et qui est aussi distingué par ses lumières et son esprit que par la chaleur et l'éclat de son imagination, contient des productions charmantes dans plusieurs genres de poésies. On y compte 17 élégies, 21 épigrammes et épitaphes, 12 imitations de poëtes anciens, 16 épîtres à divers littérateurs russes et à quelques dames, 9 imitations du Coran et 24 autres pièces dont on ne saurait rigoureusement assigner le genre. Il a reçu l'accueil le plus flatteur de tous ceux qui s'occupent des lettres en Russie; et sans doute les journaux littéraires ne manqueront pas de nous faire apprécier les productions qu'il renferme (2).

145. * *Dassougui sellskavo gitela:* — Les Loisirs d'un habitant de la campagne; poésies du paysan *Fédor* Slaipouchekine. Saint-Pétersbourg, 1826. In-8° de VII-100 pages, avec le *portrait* de l'auteur; prix, 5 roubles.

Les amis des lettres en général, et spécialement ceux de la littérature nationale en Russie, ont accueilli avec intérêt cette publication très-remarquable. Un bon et modeste habitant de la campagne, qui consacre les momens de loisirs que lui laissent ses occupations journalières à des délassemens aussi nobles que doux, a droit sans doute à toute notre attention. Fédor Slaïpouchekine est né, en 1783, dans l'arrondissement de Romanof, gouvernement d'Iaroslaf, sur les terres de Mme Novossiltsof, née comtesse Orlof. C'est de son père qu'il a appris à lire et à écrire; mais les travaux auxquels il a dû se livrer dès sa jeunesse ne lui ont jamais permis de faire d'autres études, ni de lire aucun traité sur l'art poétique. Depuis 12 ans, il habite la grande Slobode des pêcheurs, à 15 verstes de Péters-

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 423 l'annonce d'une production de cet auteur, traduite en vers français.

(2) Cet article de notre correspondant ne fait qu'annoncer la publication d'un recueil que tous les amis des lettres attendaient avec beaucoup d'impatience, et dont nous serions heureux de pouvoir offrir l'analyse à nos lecteurs. Nous invitons l'éditeur à nous le faire parvenir. N. d. R.

bourg, sur le chemin de Schlüsselbourg, et tient ce qu'on nomme ici une *melousine*, c'est-à-dire, qu'il fait un trafic de fruits et d'épices. Ses poésies doivent être regardées comme des productions de la simple nature; on y trouve des détails frappans de vérité et pleins d'intérêt. Du reste, on se tromperait fort, si l'on s'attendait à y trouver les brillantes couleurs de l'imagination et les ornemens recherchés de l'art. Pour bien juger ce poëte nouveau, il ne faut pas lui appliquer les règles ordinaires; ses productions plaisent sans être régulières; elles n'ont rien d'extraordinaire, de saillant, de bien ingénieux même; mais elles n'en conviennent que plus aux hommes de toutes les conditions. Voici le jugement que M. Boulgarine, juge compétent, en porte dans l'*Abeille du Nord*, (*Sèvernaïa Ptchela*). « L'instrument que les Muses ont accordé à ce poëte rustique, n'est pas la lyre sonore d'Apollon, qui enchante les déesses elles-mêmes; c'est la flûte modeste dont les sons charmèrent la solitude du dieu devenu esclave du roi Admète. »

Ce phénomène n'est pas aussi rare dans le Nord qu'on serait tenté de le croire. A Moscou, un jeune paysan vient de chanter la mémoire d'Alexandre, et ses vers ont été jugés dignes d'être lus à la Société impériale pour l'histoire et les antiquités. Nous avons entendu parler, en Courlande, d'un paysan aveugle, dont les vers sont répandus dans tout le pays et souvent reproduits par la *Gazette lettonne* que publie l'infatigable pasteur WATSON.

Pour revenir au livre qui nous occupe, nous dirons que l'éditeur, qui a gardé l'anonyme, a rendu un véritable service aux amis de la littérature nationale, en publiant ce premier recueil de poésies. Nous devons cependant avouer que quelques-unes de ces productions nous paraissent d'un genre un peu trop difficile et le mètre en général trop varié pour qu'il nous soit possible de croire, malgré les défauts nombreux qui peuvent s'y trouver, que l'auteur n'ait pas été secondé, ou plutôt qu'il n'ait jamais rien appris sur le mécanisme des vers. — Le portrait de l'auteur, avec sa barbe russe, orne le frontispice du livre, qui se compose d'une cinquantaine de morceaux de poésie très-variés, dont le premier et le dernier s'adressent à Dieu et respirent une douce piété. Nous citerons la devise en vers russes qui se trouve sur le titre : « Je n'entends rien à la science, mon goût ne soutient point la critique. On me loue? Je m'en réjouis au fond de mon âme; on me blâme? Je n'en suis point abattu! »

Les *Loisirs de Sluipouchekine* ont été présentés à la famille

impériale par M. l'amiral Chichekof, ministre de l'instruction publique, et lui-même littérateur distingué; l'empereur Nicolas, et les impératrices Alexandra Féodorovna et Marie Féodorovna lui ont fait exprimer leur satisfaction; le premier, en lui faisant remettre un superbe cafetan (habit russe) en velours, et les impératrices, en lui donnant chacune une montre en or. L'Académie impériale russe, ayant aussi pris connaissance de ses travaux, a voulu les encourager et les récompenser, en lui décernant la médaille en or de la seconde classe, par les mains de son président, M. l'amiral Chichekof. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en rapportant la lettre de ce dernier, avec la réponse du poëte campagnard.

« Honorable campagnard, Fédor Nikiforovitch ! l'Académie impériale russe a pris connaissance, dans sa séance du 23 janvier dernier, de tes poésies, publiées sous le titre de *Loisirs d'un habitant de village*. L'Académie, remplie d'admiration pour tes talens naturels, se plaît à reconnaître la beauté de tes productions, tant sous le rapport du bon goût et des bonnes mœurs, que sous celui de la simplicité, de la noblesse du style, et de la pureté du langage, qualités conformes aux tableaux champêtres. Informée en même tems que, chargé d'une famille qui demande tes soins, tu n'as jamais négligé les occupations qui conviennent à la condition dans laquelle tu es né, que néanmoins, et sans le secours de personne, tu as appris la peinture, et que tu as mérité par ta bonne conduite l'approbation de ceux qui te connaissent, l'Académie, désirant t'offrir un encouragement, t'a destiné une récompense de ta vie honorable et de tes efforts, qui consiste dans la médaille d'or de la seconde classe avec la légende : « *A celui qui a bien mérité de la langue russe.* » En te la transmettant de la part de l'Académie, je désire que tu vives long-tems, et que, par de nouveaux efforts, tu te rendes plus digne encore de fixer l'attention. »

3 février 1826. — Le ministre de l'instruction publique, président de l'Académie impériale russe.

Signé *Alexandre* CHICHEKOF.

Réponse : — « Le paysan *Fédor* SLAIPOUCHEKINE adresse des remercîmens bien sincères à l'Académie impériale russe. — Ta célébrité, brillante réunion d'hommes très-éclairés, a fait honneur à ma simplicité, ta bienveillance a bien voulu venir trouver mon indigence, et tes lumières n'ont point dédaigné mon savoir insignifiant. Tu récompenses mes efforts avec une générosité sans exemple.—Comment t'exprimer, comment te prouver ma reconnaissance? Par quels nouveaux efforts pourrai-je mériter ce qui déjà m'est tombé en partage? Ma

vie pourra-t-elle me rendre digne d'une telle attention ? Ah ! chacun est obligé par sa foi et sa conscience de vivre irréprochablement, et je n'ai rien à t'offrir, si non mes prières pour le bonheur de chacun de tes membres; je ne puis qu'adresser mes vœux au suprême dispensateur du bien pour qu'il les comble de toutes sortes de prospérités.—Ayant trouvé un asyle dans tes hautes lumières et dans ton cœur bienfaisant, je suis jusqu'au tombeau, avec les sentimens d'une profonde vénération et d'une entière reconnaissance, de l'illustre et très-éclairée Société le très-humble serviteur. 6 février 1826.

Fédor Slaifoucheksne, paysan de Mme de Novossiltsof, née comtesse Orlof. S—r.

NORVÉGE.

146. — *Fjeldeventyret.* — L'aventure dans les montagnes : opéra-comique, par M. *H.-A.* Bierregaard ; mis en musique par M. *W.* Thrane. Christiania, 1825.

Deux motifs nous déterminent à faire l'annonce de cette bagatelle dans la *Revue Encyclopédique.* D'abord c'est le premier opéra comique qui ait été écrit et mis en musique pour être représenté dans le royaume de Norvège. Ce pays ne possède pas encore des théâtres publics; mais il y a dans toutes les villes un peu considérables des sociétés d'amateurs qui jouent des comédies et des opéra-comiques, pendant la saison rigoureuse de l'année; et bientôt, sans doute, la ville de Christiania dont la population a presque doublé depuis douze années, sentira le besoin de l'établissement d'un théâtre régulier. Notre second motif est bien plus puissant, et nous saisissons avec empressement l'occasion de faire connaître sous un autre rapport l'auteur des paroles de cette pièce. M. Bierregaard est l'un des avocats les plus distingués du tribunal suprême du royaume, siégeant à Christiania. C'est en cette qualité qu'il a eu l'honneur d'ouvrir la session de cette année par un discours, qui respire un ardent amour de la patrie et un attachement sincère aux institutions et à la liberté constitutionnelle, garanties par la loi fondamentale du royaume. A en juger par tous les renseignemens particuliers que nous avons reçus, les cours de justice et les tribunaux norvégiens conservent et manifestent presque partout une noble indépendance; ce sentiment est si profondement gravé dans tous les cœurs, que les vues intéressées et la pusillanimité d'un bien petit nombre d'individus ne parviendront probablement jamais à faire changer une seule des dispositions de la constitution. Sans doute, elles ne sont

pas toutes également bonnes; mais on craint de voir l'édifice entier s'écrouler, si l'on réussissait à faire retirer une seule des pierres sur lesquelles il repose. Pour revenir à l'opéra-comique, nous y avons trouvé du talent et de l'esprit. Le sujet est de pure invention; mais, étant tout-à-fait national, ainsi que les caractères, il doit plaire aux Norvégiens, et c'est ici tout ce qu'on a le droit d'exiger. HEIBERG.

DANEMARK.

147. — *Determinismen, etc.* — Le *Déterminisme*, ou Hume opposé à Kant; par *François-Gotthard* HOVITZ, docteur en médecine. Copenhague, 1824. In-8° de XII et 180 pages.

148. — *Fortsatte Betragtninger, etc.* — Considérations sur le libre arbitre de l'homme, à l'occasion de l'ouvrage précédent de M. *Hovitz;* par M. le docteur *A.-S.* OERSTED, député à la chancellerie royale danoise, etc. Copenhague, 1824. In-8° de 126 pages.

149. — *Ultimatum, etc.* — Mon dernier mot sur le *Déterminisme* et les considérations de M. *Oersted;* par le docteur *F.-G.* HOVITZ. Copenhague, 1825. In-8° de 68 pages.

Le *Déterminisme* est un mot nouveau, que l'on a cru devoir créer pour une discussion, où il s'agit d'établir si, dans ses actions, l'homme se *détermine* par une soumission passive à certains motifs, ou librement, après les avoir examinés. M. *Hovitz*, médecin distingué, auteur d'un ouvrage sur la démence, que nous regrettons de n'avoir pu lire, défend le premier de ces systèmes, combattu par M. Oersted, l'un des plus célèbres jurisconsultes du Danemark, et par plusieurs autres savans, dont nous ne connaissons les ouvrages que par leurs titres. On croit que c'est ici une question de *médecine légale*, discutée par deux hommes dont la compétence est également légitime, quoiqu'elle se fonde sur deux sciences tout-à-fait différentes. Plusieurs motifs nous empêchent d'analyser ces brochures avec le soin qu'exige l'importance du sujet. D'abord, nous ne pouvons pas remonter à la source, c'est-à-dire, au premier ouvrage de M. Hovitz, que nous n'avons pas encore vu; puis, notre analyse exigerait des détails d'une étendue incompatible avec le plan de ce recueil; ensuite, nous craindrions de pencher vers une doctrine, qui jouit de peu de faveur, quoiqu'elle fût exempte de toute conséquence dangereuse, si elle était bien expliquée et bien comprise; enfin, dans une telle matière, nous devons franchement avouer notre insuffisance. *Non nostrum est... tantas componere lites.* Il nous

suffira donc d'avoir indiqué l'existence de ces brochures, d'avoir rendu justice à l'érudition et à la sagacité de leurs auteurs, et de provoquer ainsi l'attention des hommes instruits qui se livrent spécialement à des recherches de cette nature. Cependant, nous citerons un passage de la première brochure de M. Hovitz, partisan décidé de Hume et de la philosophie anglaise, ou plutôt écossaise. « Il paraît, dit-il, (p. 119) que, dans ce pays (en Danemark), toute philosophie, qui n'est pas celle de Kant, ou qui ne vient pas de l'Allemagne, est une espèce de denrée de contrebande, qu'on ne devrait jamais se permettre d'exposer aux yeux du public. » Il avait déjà dit, dans sa préface : « Je crois qu'un peu plus de la perspicacité anglaise, de la clarté française, et du bon sens *pratique* de l'une et de l'autre de ces deux nations, ne ferait aucun tort à la littérature danoise, et qu'elle n'aurait point à rougir d'avoir acquis ces qualités » Je ne crains pas d'avouer que je partage l'opinion de l'auteur, du moins en ce qui concerne ce dernier jugement, mais toutefois en rendant justice à l'érudition et à la profondeur des écrivains allemands.

M. Hovitz avait intitulé sa dernière brochure, son *Ultimatum*, ou son *Dernier mot*. Malheureusement, en écrivant ce titre, il ne prévoyait pas qu'une terrible nécessité le forcerait de tenir sa parole. Il est mort peu de mois après, à l'âge de trente-six ans, et le Danemark a perdu en lui, non-seulement un citoyen estimable, mais un savant médecin qui promettait de fournir une longue carrière, non moins honorable pour sa patrie que pour lui-même. HEIBERG.

150. — *Svend Grathe.* — Suénon, surnommé Grathe, roi de Danemark : Tragédie en cinq actes et en vers libres. Copenhague, 1825. In-8° de 160 pages.

Nous avons annoncé, il n'y a pas long-tems, une autre tragédie danoise, *Juta, reine de Danemark*, (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 760) et nous lui avons donné des éloges, que nous croyons bien mérités. Nous voudrions pouvoir juger aussi favorablement celle que nous annonçons aujourd'hui ; mais son mérite nous paraît bien inférieur à celui de *Juta* ; et quoiqu'elle ait été représentée, peut-être avec un certain succès, au théâtre de Copenhague, nous croyons qu'elle aura bien de la peine à s'y soutenir long-tems. L'auteur anonyme de cette tragédie a également choisi son sujet dans les annales du royaume. Il remonte au milieu du XIIe siècle. Alors, il y avait trois compétiteurs au trône de Danemark : *Svend*, *Canut* et *Valdemar*. Après de longues luttes et des combats sanglans, « des paroles de paix, prononcées par Svend (*Résumé de l'histoire de Da-*

nemark, par M. Lami, p. 70) furent écoutées de ses rivaux ; il se tint une conférence à Roschild ; on divisa le Danemark en trois parts, et les trois princes se déclarèrent amis. Un banquet magnifique ayant été préparé pour terminer cet heureux accommodement, tout-à-coup des satellites se précipitent dans la salle, et par ordre de Svend attaquent et immolent Canut ; le même sort attendait Valdemar, si, se défendant avec courage, il n'eût profité du désordre et des ténèbres pour s'échapper rapidement. » Valdemar se réfugia dans le Jutland, dont les habitans lui etaient très-dévoués. Il y fut poursuivi par l'armée de Svend, qui, lui ayant livré bataille, fut vaincu, et enfin assassiné par un paysan. La tragédie est remplie de scènes et de personnages inutiles; et l'auteur a eu, selon nous, le grand tort de placer en première ligne, et comme le héros de son poëme, ce Svend, si perfide, si méprisable, et qui succomba dans une lutte honteuse. Au contraire, en choisissant pour principal personnage ce jeune Valdemar, qui régna ensuite avec tant de gloire, et qui obtint le surnom de *grand*, l'auteur aurait sans doute fait une tragédie bien supérieure à celle qu'il vient d'offrir au public; car, nous aimons à lui rendre justice, il annonce un vrai talent. Mais ce n'est que lorsque le tems et l'expérience auront mûri ce talent, qu'il pourra prendre rang parmi les poëtes qui honorent la scène tragique danoise. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

151. — *Strafgezetzbuch.* — Code des peines : Esquisse accompagnée de l'exposition des principes qui lui servent de base; par *Charles-Salomon* ZACHARIÆ, conseiller intime du grand duc de Bade, professeur à l'Université de Heidelberg et commandeur de l'ordre du Lion de Zaehringue. Heidelberg, 1826.

Quand on considère l'importance du sujet, l'expérience du savant qui le traite, les hautes fonctions qu'il exerce à la chambre représentative d'un pays constitutionnellement gouverné, on doit accorder un vif intérêt à une production qui n'est pas seulement locale, mais qui peut s'appliquer utilement à toutes les sociétés. Il serait inutile de recommander à l'attention du public un livre qui porte le nom de M. Zachariæ. Il vaut donc mieux se borner à examiner ce qu'il a fait de plus pour le bien général. Il pose d'abord des principes, dont le premier est *qu'il n'y a nulle action punissable, si elle ne porte préjudice à autrui.* Cette assertion est poussée si loin que je

doute qu'on lui donne jamais cette extension; M. Zachariæ ne voit, même dans une association dont le but est de commettre des crimes, qu'un fait qui donne lieu à la surveillance de l'autorité; dans le faux ou dans la fausse monnaie, abstraction faite de toute émission, qu'un fait que les lois pénales ne doivent pas atteindre. Aussi la punition des complots ne paraît à l'auteur qu'un effet de la force; ces complots sont, dit-il, *delicta excepta*. La conséquence de ce principe est qu'un délit n'est punissable qu'autant qu'il a été accompli. La tentative, même suivie d'exécution, pourvu qu'elle n'ait pas eu l'effet qu'en attendait son auteur, ne donne lieu, dans ce système, qu'à l'obligation de fournir une caution. Voici le second principe: *La criminalité d'une action ne dépend pas du plus ou moins de mal fait à autrui, mais de son plus ou moins d'immoralité.* — Le troisième principe consiste à n'établir d'autre peine que la prison, et l'auteur n'admet d'autre exception que pour deux ou trois cas. Sans discuter ici cette proposition, nous citerons une remarque assez piquante de M. Zachariæ: « Il y a, dit-il, des gens fort recommandables d'ailleurs, mais qui ont pour la variété des peines une prédilection aussi grande que si c'étaient des beautés de la nature ou de l'art. Y a-t-il donc, s'écrie-t-il, des remèdes spécifiques contre certains délits, comme il y en a contre certaines maladies? » Néanmoins, la peine de mort subsisterait, selon l'auteur, pour le crime de haute trahison, pour le parricide, ou pour celui qui aurait rompu le cordon sanitaire établi contre une maladie contagieuse. En traitant ce sujet sous ses rapports philosophiques, M. Zachariæ nous semble avoir fourni une raison de plus contre la peine de mort. Les droits de la société sur les individus ne se composent que de ceux de chaque membre de cette société mis en commun. Or, la société n'a pu recevoir d'aucun d'eux un droit qu'il n'avait pas sur lui-même, celui de disposer de sa vie. Aussi, c'est plutôt comme droit de la guerre et de la force que M. Zachariæ admet la peine de mort pour les cas qu'il désigne. Les amendes ne sont applicables, dans ce système, qu'aux faits dont l'immoralité n'est pas bien constatée, ou qu'accompagnent des circonstances atténuantes. On fait voir ensuite combien il importe de bien organiser la police préventive; puis, on établit en quoi un code pénal doit différer d'un autre, selon qu'il s'agit de l'adapter à un état despotique ou constitutionnel, à un gouvernement nobiliaire ou rationel. Nous recommandons à l'attention les paragraphes relatifs à l'indépendance du pouvoir judiciaire, à l'arbitraire du juge. Nous consacrerons un article particulier à cette *Es-*

quisse de code pénal; et, à cette occasion, nous entreprendrons de traiter plusieurs questions importantes. P. GOLBÉRY.

152. — * *Karl Leonh. Reinholds Leben und literarisches Wirken.* — Vie et travaux littéraires de *Charles Léonard* REINHOLD; avec un *choix de lettres* de KANT, FICHTE, JACOBI, publiés par *Ernest* REINHOLD. Jéna, 1825; Frommann. In-8° de 418 pages.

Reinhold n'est guère connu en France : c'est pourtant un des écrivains allemands qui ont le plus coopéré aux progrès de la philosophie et de la métaphysique. On le cite, en Allemagne, toujours à côté de Kant et de Fichte; et, grâce à son style clair et élégant, il a eu plus de lecteurs qu'eux; par son exposition des principes de la philosophie de Kant, il les a même fait connaître à beaucoup de personnes qui ne les auraient guère compris dans le langage de Kant lui-même. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Reinhold, qui mourut en 1823, étant professeur de philosophie à l'université de Kiel, et avec la réputation d'un des plus grands penseurs de l'Allemagne protestante, avait débuté par être novice des jésuites de Vienne qui s'étaient emparés de lui dès l'âge de 14 ans. Il n'était pas encore sorti de son noviciat, quand les jésuites furent supprimés. Son fils, auteur de sa biographie, a inséré une lettre que Reinhold écrivit sur cet événement; dans les circonstances actuelles, cette lettre est pour nous la partie la plus curieuse de toute la biographie du philosophe; un adepte qui nous révèle le régime des bons pères, est un témoin qu'il est bon d'entendre. Le jésuite novice écrit à son père, sous la date du 13 septembre 1773, que le jugement de Dieu a enfin éclaté, et que la méchanceté des hommes a lassé la justice divine. Déjà quelque tems auparavant, le père général avait envoyé dans toutes les parties du monde une encyclique pour exhorter les jésuites à la pénitence; dans le collége de Vienne, pères et novices avaient pris leurs repas à terre, la tête couverte de couronnes de paille, et outre les *disciplines dorsales* publiques, chaque novice avait obtenu la permission de se donner en particulier la *discipline espagnole* (l'auteur de la biographie nous apprend, dans une note, que, pour la discipline espagnole, on frappait un endroit du corps qui est *à quelques pouces plus bas que le dos*). Ces pénitences étaient finies, et les novices venaient de passer le jeudi à la maison de campagne de l'ordre, où, comme Reinhold le mande à son père, il avait gagné quelques *ave maria* à ses camarades. Il paraît que les jésuites avaient sanctifié tout jusqu'au jeu de billard, et que celui qui perdait la partie réci-

tait, à l'intention du gagnant, un nombre convenu d'ave maria : on appelait cela *jouer à l'ave maria*. Revenus dans la ville, les novices remarquèrent un mouvement extraordinaire dans le collége; mais, comme ils ne pouvaient même se parler entre eux sans l'autorisation du supérieur, ils ne purent savoir de quoi il s'agissait : le soir, on se donna encore la discipline à l'espagnole. Le lendemain, pères et novices furent rassemblés. Un chanoine de l'église métropolitaine vint lire la bulle du pape qui déclarait l'ordre des jésuites dissout, et on ajouta que les novices seraient renvoyés sur-le-champ. Il faut maintenant entendre le récit naïf du novice Reinhold, qui était alors dans sa quinzième année. « Je compris bien qu'il me fallait retourner à la maison paternelle. Cependant, comme je n'étais pas encore dispensé d'observer nos saints statuts, je n'osai pas penser à vous et à la maison paternelle; car c'est une chose qui viole nos règles, à moins que ce ne soit afin de prier pour les nôtres. Un chrétien aussi zélé que nous, mon cher papa, sait très-bien qu'il y a des liens plus sacrés que ceux d'une nature vicieuse, et qu'un homme mort à la chair, et vivant seulement dans l'esprit, ne peut plus avoir, à proprement parler, d'autre père que le père céleste, ni d'autre mère que son ordre sacré, ni d'autres parens que ses frères en Jésus-Christ, ni d'autre patrie que le ciel. L'attachement à la chair et au sang est, comme tous les théologiens le soutiennent unanimement, une des plus fortes chaînes par lesquelles Satan peut nous river à la terre. J'eus en effet toute la nuit une lutte très-pénible à soutenir contre l'adversaire héréditaire de notre perfection; à tout moment, il faisait passer devant mon imagination, papa et maman, frères et sœurs, oncles et tantes, et même notre chambrière. Vous pouvez vous figurer l'angoisse que ma conscience éprouva, jusqu'à ce que, ce matin, à 9 heures, le *manuductor* (chef des novices) nous annonçât que le père Recteur nous permettait d'écrire à nos familles, et de les préparer à notre retour. Pour la plus grande satisfaction de ma conscience, je demandai en mon particulier une permission spéciale du manuductor de penser à mes plus proches parens, non-seulement pour le tems où j'écrirais la lettre, mais aussi pour le reste de la journée. Je l'obtins effectivement, excepté pour le tems des méditations, de la lecture spirituelle et de l'angelus. Pour contrarier encore davantage le malin esprit, et me donner le mérite de l'obéissance, j'allai trouver le père Recteur, avant d'écrire la lettre, et je le priai de m'ordonner d'écrire à mes parens. »

Dans cette lettre naïve, se dévoile le système odieux des

jésuites; pour avoir des jeunes gens tout dévoués à leur ordre, ils avaient entrepris de leur persuader que l'affection pour leur famille était un péché, et cette association détruisait dans le cœur des novices tous les sentimens naturels, pour en faire des instrumens passifs de la volonté des supérieurs! Quelle perversité et quel fanatisme!

En renvoyant les novices, les supérieurs néanmoins les avaient engagés à attendre paisiblement leur rentrée qu'ils se flattaient d'obtenir sous peu. Reinhold attendit; mais, ne voyant pas les jésuites rappelés, il se fit barnabite. Cet ordre, moins fanatique et moins immoral, contribua à éclairer l'esprit du jeune homme. Les réformes opérées par Joseph II, et les liaisons que forma Reinhold avec les écrivains les plus éclairés de Vienne, achevèrent de lui dessiller les yeux. Il coopéra avec le baron de Bonn, auteur de la plaisante *Monographie des moines*, à un journal destiné à répandre les lumières en Autriche; puis, il quitta Vienne, et se rendit à Leipzig, où il embrassa le protestantisme. A Weimar, il fut accueilli par Wieland et devint son gendre, et son coopérateur dans la rédaction du *Mercure allemand*, où il exposa surtout les principes de la philosophie nouvelle. Il obtint une chaire de philosophie à l'université de Jéna, et y enseigna pendant plusieurs années avec beaucoup de succès; tous les amis de la philosophie en Allemagne le regardèrent comme le vrai soutien de cette science, depuis qu'elle avait pris une forme nouvelle. Le roi de Danemark appela Reinhold à l'université de Kiel; et c'est là qu'il a terminé son honorable carrière. Son fils a joint à sa biographie des lettres des philosophes les plus estimés de l'Allemagne qui tous étaient en correspondance avec lui, et cherchaient à mériter son suffrage, ou à le gagner pour leurs opinions particulières. Cette collection comprend aussi quelques lettres françaises de Charles Villers. D—G

153. — * *Don Alonzo, oder Spanien.* — Don Alonzo, Histoire contemporaine. Traduction allemande de l'ouvrage de M. de Salvandy, d'après la IIe édition. Breslau, 1825; Max et compagnie. 5 vol. in-12; prix, 4 thal. ½ ou 9 fr.

Don Alonzo n'est pas une des productions les moins attachantes de la littérature française: comme on devait s'y attendre, elle vient d'être traduite en allemand. Jusqu'ici, les essais des Allemands, dans le roman historique, manquent, en général, d'action et de vie. Maintenant même que tant d'auteurs sont embarrassés pour trouver des sujets, aucun n'a encore réussi à fournir que des imitations assez malheureuses de Walter

Scott ou de Cooper. Cependant, aucune espèce de roman ne paraît mieux convenir au tems actuel. Presque tous les pays sont devenus le théâtre de grands événemens politiques et militaires : et quelles ressources, sans sortir de l'Europe, n'offrent pas aux littérateurs allemands et français, la Russie, la Turquie, la Grèce, la France, Naples, l'Espagne!

Nous engageons M. de Salvandy à faire, dans de nouveaux ouvrages semblables à celui-ci, une nouvelle application des principes selon lesquels il a conçu ce genre de roman historique, principes qu'il a si bien développés dans sa préface, et mis en pratique dans son livre. Le traducteur de cet ouvrage a eu le double tort de garder l'anonyme et de supprimer la préface de M. de Salvandy dans sa traduction. *Jh.* DE LUCENAY.

154. — *Joannis* TZETZÆ *historiarum variarum chiliades ; græce textum ad fidem duorum codicum monacensium recognovit, brevi annotatione et indicibus instruxit Theophilus* KIESLINGIUS. — Diverses histoires de *Jean* TZETZÈS, distribuées en *chiliades ;* le texte grec a été revu d'après deux manuscrits et enrichi de courtes notes et d'index par *Théophile* KIESLING. Leipzig, 1826. In-8°.

Cet ouvrage, précieux pour la connaissance de l'antiquité, est devenu fort rare; il avait été imprimé et distribué en *chiliades*, à la suite de la *Cassandre* de Lycophron à Bâle, en 1546, et reproduit avec d'horribles fautes dans le 3e volume des poëtes grecs de Lectius. Par ce motif, M. Kiesling, auquel on doit déjà une édition de *Théodore* MELIOCRITA, est fondé à croire que cette réimpression de Tzetzès ne peut manquer d'être bien accueillie. Son premier soin a été de rétablir le texte : il a fallu collationner deux manuscrits de Munich, dont un, qui date du XVe siècle, paraît avoir été surtout consulté pour l'édition de Bâle. Le second est du XIVe siècle, mais il ne renferme que trois chiliades et une partie de la quatrième. Ce n'était point assez de ces faibles secours pour faire toutes les rectifications désirables ; on y reconnaît d'utiles améliorations, quand on compare ce texte à celui que nous avions jusqu'à ce jour. Les notes sont courtes; elles renferment des variantes, et renvoient aux auteurs que Tzetzès avait sous les yeux. Il y a trois *index*, l'un des choses, l'autre des locutions, le troisième des auteurs cités. Les treize chiliades contiennent 496 histoires. Il y a aussi des vers iambiques (στίχοι ἰαμβικοί), et divers autres morceaux; enfin, quatre lettres de Tzetzès.

155. — * *Grabmal des Herzogs Heinrich des Vierthen.* — Tombeau du duc Henri IV à Breslau; par BUSCHING. Breslau, 1826. In-folio.

Quatre belles gravures coloriées avec tout l'éclat des teintes du moyen âge représentent, d'une manière aussi fidèle que brillante, l'un des plus beaux monumens qui soient à Breslau. Une autre planche offre une inscription, et le texte explique les divers sujets des bas-reliefs. Henri IV est le fondateur de l'église et du chapitre de la Croix; il mourut à la fleur de l'âge. Ce prince était l'un des poëtes les plus distingués de son tems; mais il ne nous est resté de lui que deux chansons qui sont réimprimées dans l'ouvrage que nous annonçons. On regrette d'ignorer le nom de l'artiste auquel on doit ce monument, qu'on a lieu d'attribuer au duc Henri V, et aux membres du chapitre. M. Busching reconnaît cependant les caractères allémands de l'ouvrage à tel point, dit-il, qu'il serait difficile de supposer qu'un étranger l'eût pu construire. Dans le cours de sa description, l'auteur déplore plusieurs dégradations qui ont forcé à restaurer ce tombeau, et qui probablement ont eu lieu durant la guerre de trente ans. Nous ne le suivrons pas dans le détail des personnages figurés sur les différentes faces du tombeau; ce détail est suivi d'un appendice sur le sceau du duc Henri IV, sceau qui a été gravé et joint aux planches. On occupe ensuite le lecteur d'une inscription importante sous le rapport de l'antiquité, puisqu'elle remonte à 1290; enfin, on cite une vieille image de ce prince, et un distique, sous la date de 1505, à l'appui de l'opinion que Henri IV, surnommé *Probus* dans l'histoire, est mort par le poison. Après ces détails techniques, on lit une vie de Henri IV redigée par M. Kunisch. Il paraît que ce fut en 1270 que ce duc fit cause commune avec Ottocaïre. Le commerce de l'Inde n'appartenant pas encore exclusivement aux Génois et aux Vénitiens; il existait deux grandes routes de caravanes de l'Allemagne en Orient. On fait connaître ce que le duc entreprit pour favoriser ce commerce, et l'on entre dans le détail des règlemens d'administration qu'il fit à ce sujet. On rapporte aussi quelques faits importans pour l'histoire générale. P. DE GOLBÉRY.

SUISSE.

156. — * *Réflexions sur l'instruction religieuse, sur les temples, sur la mort et sur les sépultures;* par *A.* LEVADE, ministre du saint Évangile, professeur à l'Académie de Lausanne, et président de la Société de la Bible. Lausanne, 1826; Blanchard frères. 1 vol. in-12.

Les trois productions que renferme ce volume se distinguent surtout par l'expression des sentimens d'une piété très-austère. L'auteur blâme et loue tour à tour certains points du système

adopté pour l'instruction religieuse de la jeunesse. Il mêle à ses réflexions sur les temples, sur la mort et sur les sépultures, de nombreuses citations d'écrivains anciens et modernes, qu'il a su mettre d'accord entre eux avec une grande supériorité de logique. Nous placerons ici un tableau touchant par lequel sont terminées les réflexions sur les sépultures. « L'idée que je me forme d'un cimetière est celle d'un lieu spacieux, dont l'abord est facile, où les générations qui se succèdent peuvent être déposées avec ordre, avec respect, avec quelques signes religieux; d'un lieu où, par un calcul aisé à faire, et sous une inspection attentive, chaque cadavre peut, d'après les lois de la décomposition, n'être pas troublé dans son repos; car le mot *cimetière* signifie *place de sommeil;* d'un lieu clos d'une manière décente, non de rebuts de planches que le pauvre est tenté d'enlever, non de murs dont l'aspect est toujours triste et la dégradation trop prompte, mais fermé par un fossé, dont les deux bords sont revêtus d'une haie d'épines, et intérieurement d'un double ou triple rang de peupliers rapprochés. Une porte de fer est à l'entrée; au-dessus, je lis ce passage : *Ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent. Apoc.*, XIV, 13. A côté de la porte, on trouve la loge commode d'un honnête gardien, qui, à toute heure, peut ouvrir cet asile de paix à l'affligé qui aurait quelques fleurs à déposer, quelques larmes à répandre sur la tombe d'un père, d'une mère, d'une épouse, d'un enfant, d'un ami. Je m'attends à rencontrer dans cette enceinte sacrée des traces nombreuses de réminiscence religieusement respectées; ici, une modeste pierre, avec une inscription chrétienne; là un arbrisseau, une fleur, un poteau, une croix, une motte de gazon, un souvenir quelconque qui permette de reconnaître la place de nos douleurs; je veux qu'une Marie affligée puisse aller au tombeau pour y pleurer, et qu'à chaque demande : *où l'avez-vous mis?* le gardien de ce précieux dépôt puisse répondre ce que l'Ange répondit aux saintes femmes : *venez et voyez.* MATTH., XXVIII, 6. — En entrant dans ce temple de la mort, je le vois divisé en compartimens, que séparent des sentiers entretenus comme ceux de nos jardins : j'en parcours l'étendue, sans être obligé de fouler aux pieds la cendre de mes concitoyens. Une double allée d'arbres, coupant en croix le cimetière, invite l'homme à y entrer pour nourrir quelquefois son ame des grandes pensées de la mort, et pour payer un tribut de respect, de reconnaissance ou d'amour à ceux qui l'ont précédé dans *le chemin de toute la terre.* JOSUÉ, XXIII, 14. »

157. — * *Notice sur la Société helvétique de musique.* Genève, 1826; J.-J. Paschoud. Paris, le même, rue de Seine, n° 48. In-8° de 32 pages.

Dès les premiers tems de la confédération, les Suisses, pénétrés de la nécessité de consolider, par tous les moyens, leur indépendance, si chèrement acquise, prirent l'habitude de se réunir, à des époques à peu près périodiques, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre. Ils resserraient ainsi des liens formés d'abord par la seule politique, et tout ce qui tendait à faire d'eux une seule et même famille, assurait leur stabilité, en ajoutant à leur force. Comme, à cette époque, leur premier besoin était de se défendre, l'objet de ces réunions dut être tout militaire. Aussi, voyons-nous alors les Suisses s'assembler fréquemment pour s'exercer au tir, et leurs gouvernemens accorder des prix considérables aux meilleurs archers et aux plus habiles arquebusiers. Ce n'est guère que vers le milieu du XVIIIe siècle qu'une nouvelle direction fut imprimée aux esprits; de vrais patriotes, des philantropes éclairés eurent l'idée d'étendre le but de ces réunions, restreintes jusque-là au développement des moyens de défense. Ils jetèrent, en 1761, les premiers fondemens de la *Société helvétique*, qui, en s'occupant de l'histoire nationale, s'attache moins aux événemens mêmes qu'aux leçons de sagesse et aux règles de conduite qu'elle fournit presqu'à chaque page. Depuis la fondation de cette Société, il s'en est successivement formé un grand nombre d'autres, parmi lesquelles on remarque surtout celle dont cette Notice nous fait connaître l'origine et les statuts. D'après une circulaire adressée aux diverses Sociétés musicales de la Suisse par M. Xavier GUGGENBUHLER, alors juge au tribunal de préfecture de Lucerne, en sa qualité de président de la Société de musique de ce canton, cinquante-trois amateurs de différentes parties de la Suisse se réunirent à Lucerne, le 27 juin 1808, et se constituèrent en *Société helvétique de musique*. Le lendemain, sur le rapport d'une commission composée de cinq membres, l'assemblée arrêta les statuts destinés à régir la Société, statuts qui avaient pour principal rédacteur M. le doyen HŒFLIGER, curé à Hochdorf, canton de Lucerne. Ce vénérable patriote s'était déjà fait une réputation par des chants lyriques populaires, destinés à rappeler à la nation les vertus de ses ancêtres, et à fortifier son amour pour les antiques institutions qui firent long-tems son bonheur. Il se montra zélé promoteur de la création projetée de la Société de musique; il entrevit d'abord les heureux résultats qu'elle était susceptible de produire: il vit dans cette institution un puissant moyen de rétablir la

concorde, en étouffant les germes de divisions qui pouvaient encore troubler la patrie. La Société une fois constituée, son zèle ne se ralentit point; il est juste de reconnaître que M. Herfliger contribua beaucoup à la faire prospérer. Appelé déjà six fois à la présidence par le suffrage de ses collègues, il a pu se convaincre que ses services étaient appréciés.

M. Nægueli, de Zurich, habile compositeur et savant théoricien, qui a occupé cinq fois le fauteuil, a aussi fortement contribué au succès de la Société. On lui doit une heureuse application de la méthode générale de Pestalozzi à l'enseignement du chant : il a réussi à rendre cet art populaire par l'extrême facilité de son système; les premiers élémens s'y offrent comme d'eux-mêmes à l'élève, et beaucoup d'hommes éclairés l'envisagent comme un véritable perfectionnement de l'art d'apprendre la musique.

L'expérience ayant bientôt fait sentir la nécessité de modifier les statuts primitifs, un nouveau règlement, qui toutefois différait peu de celui de 1808, fut arrêté le 11 juillet 1810.

De nouvelles dispositions ayant été adoptées dans les réunions subséquentes, et les statuts de 1810 présentant encore de grandes lacunes, la commission centrale de 1823 proposa de charger celle qui devait lui succéder, de dresser un projet de règlement plus complet. Cette proposition fut adoptée; et, le 21 Juillet 1824, la Société étant assemblée à Lucerne, on sanctionna ce nouveau règlement, qui fournit les données suivantes sur son organisation.

La Société se réunit pour exécuter deux concerts : le premier, appelé Grand Concert, et auquel tous les membres ordinaires présens doivent prendre une part active, sous peine de perdre leurs droits à être logés gratuitement, a toujours lieu dans une église.

La réunion dure trois jours, qui sont employés de la manière suivante : — *Premier jour.* — *Matin.* Séance générale. Discours du président sur un sujet analogue au but de la Société. Lecture de la liste des membres de la Société, à l'effet de reconnaître quels sont ceux qui sont présens. Nomination, par le président, des scrutateurs; lecture de la liste des membres morts ou démissionnaires depuis la dernière réunion. — Réception de nouveaux membres. — Fixation, par voie de scrutin, du lieu de réunion de l'année suivante. — Élection des membres de la commission de révision des comptes. — Notification de la liste des aspirans, reçus candidats par la Commission centrale. — Discussion des autres affaires qui intéressent la Société. — *Après-midi.* Répétition générale. — *Se-*

cond jour. — *Matin.* Séance. Rapport de la Commission des comptes. Décision à prendre sur ce rapport. Élection des membres de la grande Commission pour l'année suivante. Discussion des autres affaires qui intéressent la Société. — *Après-midi.* Grand concert. — *Troisième jour.* — *Soirée.* Concert. Les amateurs les plus distingués de la Société et les dames qui cultivent avec succès la musique, sont invités à s'y faire entendre.

La *Commission centrale* dirige toutes les affaires de la Société, quand celle-ci n'est pas réunie; elle détermine les morceaux de musique à exécuter, et l'époque de la réunion, qui doit, autant que possible, avoir lieu au mois d'août. La Société se compose actuellement de *membres ordinaires*, de *candidats*, de *membres honoraires ordinaires* et de *membres honoraires extraordinaires*. Pour devenir *membre ordinaire*, il faut être citoyen suisse; pouvoir exécuter des morceaux de musique vocale ou instrumentale, et s'engager à le faire; avoir assisté, comme *candidat*, à deux réunions, consécutives ou non, et enfin avoir payé quatre livres de Suisse pour droit d'entrée. — Un séjour de dix ans et des services rendus dans l'enseignement de la musique en Suisse, rendent les étrangers habiles à devenir *membres honoraires ordinaires*. Enfin, la Société reçoit, en qualité de *membres honoraires extraordinaires*; 1° les personnes qui, quoique non versées dans la connaissance de la musique, ne peuvent que faire honneur à la Société, en raison du rang qu'elles occupent ou des fonctions qu'elles remplissent; 2° les musiciens étrangers qui se sont fait remarquer, nommément les grands compositeurs, surtout lorsque leurs ouvrages ont été exécutés par la Société; 3° les artistes qui acquièrent de la célébrité dans un art quelconque, pourvu toutefois qu'il tienne de quelque manière à la musique. B.

ITALIE.

158. — * *Analisi di fondamenti, etc.* — Analyses des fondemens de la matière médicale, et projet de leur réforme, par *Hippolyte* Borelli, Dr en médecine et chirurgie, etc. Rome, 1823. 1 vol. in-8°.

Les médecins savent qu'il règne entre eux et partout la plus grande diversité d'opinion sur l'action des médicamens. M. Borelli, dans l'ouvrage que nous annonçons, propose des règles pour bien juger les faits relatifs à ce point si important de la science médicale. Il fait observer que les médecins en général ont suivi deux règles différentes pour déterminer l'action des

médicamens : les uns se sont bornés à la considération de leurs qualités physiques, chimiques et botaniques; les autres ont examiné les effets qu'ils produisent sur le corps humain, lorsqu'ils sont appliqués, soit intérieurement, soit extérieurement. Il relève ensuite les erreurs que durent rencontrer dans leurs jugemens ceux qui se sont fondés sur les influences qui dériveraient du rapprochement de la forme, du volume, de la couleur, de l'odeur et du goût des médicamens. Il passe de même en revue les opinions adoptées d'après les principes de la chimie. Les huiles, les terres, les sels diffèrent tellement entre eux, qu'il n'est pas possible de fixer une règle pour déterminer l'action médicinale d'après de telles divisions. Si l'on en vient aux idées que les médecins se sont formées d'après les affinités botaniques ou d'analogie naturelle, on y trouve les mêmes erreurs. Les systèmes des botanistes ont varié continuellement; et il est reconnu que les plantes de la même famille ont des actions bien différentes, tandis qu'on obtient des effets analogues par des plantes de différentes classes, etc. Les faits nombreux sur lesquels l'auteur appuie ses propositions laissent le lecteur dans une pleine conviction. Quant à la classe des médecins qui ont suivi la seconde règle d'observation, il découvre encore la source de différentes erreurs dans lesquelles ils sont tombés. Avant tout, il leur reproche de confondre les effets des médicamens employés dans l'état de santé ou *physiologiques*, avec leurs effets dans l'état de maladie ou *thérapeutiques*. Il regarde comme un obstacle à la justesse des inductions le mélange de plusieurs médicamens d'une action différente, ou opposée, pratique suivie par la plupart des médecins. Il signale à la fin une autre erreur plus commune encore, qui est de confondre l'action *chimique* ou immédiate sur l'organisation avec l'action *dynamique* ou générale sur les propriétés vitales. Après un examen assez étendu des différens objets qu'il annonce, l'auteur conclut que ce n'est qu'en considérant les effets produits par les médicamens sur la machine animale, que l'on peut tirer des inductions vraies et solides. Mais, pour y parvenir, il propose des expériences de comparaison, dans le but d'apprécier les phénomènes que l'emploi des médicamens nous présente dans l'état de santé, dans l'état de maladie, et même après la mort. L'auteur, partisan prononcé des nouvelles doctrines médicales italiennes, rend hommage aux talens des hommes célèbres qui en ont jeté les bases. FOSSATI, D. M.

159. — *Degli uffici del medico, etc.* — Des devoirs du médecin, discours académique; par M. le docteur BASEVI, de

plusieurs Académies. Milan, 1826; imprimerie de la *Société typographique des classiques italiens*. In-8° de 2 feuilles.

160. — *Del magnetismo animale*, *etc.* — Du magnétisme animal; exposé des faits et des recherches sur cet objet; mémoire lu à la séance publique de la *Société médicale de Livourne*, le 20 mai 1826; par M. Basevi. Florence, 1826; imprimerie de Luigi Pezzati. In-8° de 21 pages.

Le premier de ces écrits a été imprimé dans le *Giornale critico di medecina analitica*, et le second dans l'*Antologia*, n° 66. Ainsi la dissertation sur les *devoirs du médecin* est déjà répandue, au moins en Italie, parmi ceux qui exercent cette noble profession, et les opinions de M. Basevi sur le magnétisme animal sont déjà connues, non-seulement des médecins d'Italie, mais des gens de lettres et des hommes du monde. Les *devoirs du médecin* sont le fondement des droits des malades et de tous ceux qui prennent intérêt au rétablissement de leur santé; nous sommes donc interessés à ce que ces devoirs soient exposés avec clarté, bien connus des hommes qui se consacrent à leur accomplissement, et de tous ceux qui en profitent, c'est-à-dire, de tout le monde. M. Basevi exige que les médecins fassent plus que de s'acquitter ainsi envers les particuliers, il s'occupe aussi des intérêts généraux de la société. « Médecins, dit-il, payez largement à la patrie le tribut de vos lumières; prenez l'initiative en tout ce qui intéresse la santé de vos concitoyens; que les magistrats soient informés par vous de tout ce qui pourrait lui nuire; indiquez les moyens de prévenir le mal, de procurer le bien. Avertissez long-tems avant le danger, lorsque la raison et la sagesse conservent leur pouvoir, et non pas au moment où l'imminence du péril inspire aux uns une audace qui repousse les conseils, et laisse le plus grand nombre dans une pusillanime irrésolution, tandis que des cris de douleur ou d'effroi portent le trouble partout, et ne laissent plus entendre la voix de la prudence. Les magistrats, informés en tems convenable, prennent de sages précautions, évitent de répandre d'inutiles alarmes, et tout est prêt, autant que la prudence humaine a pu le permettre, lors qu'une inévitable action des causes naturelles vient attaquer un grand nombre d'individus, une population. »

Une note fort étendue sur les inconvéniens de la divergence des théories médicales aurait pu fournir le sujet d'une dissertation intéressante. Il n'y a qu'une théorie; car il n'y a qu'une nature, soumise à des lois invariables. Hors de cette unique théorie, il n'y a que des systèmes : mais, en fait de médecine, est-il permis d'être systématique? On condamnerait un mo-

raliste présomptueux qui oserait tirer de son imagination ce qu'il appellerait une *théorie sociale*, dont il n'aurait aperçu ni les incohérences, ni les funestes résultats : est-il possible qu'une fausse théorie médicale n'égare jamais le médecin? M. Basevi s'attache à ramener les médecins italiens à l'uniformité de doctrines : ce ne serait pas encore assez pour la science et pour l'humanité; de même qu'il n'y a qu'une géométrie, une physique, une chimie, il n'y a qu'une seule médecine.

Depuis que notre Académie royale de médecine est envahie par le magnétisme animal et le somnambulisme, la confiance publique paraît s'en éloigner. M. Basevi traite avec beaucoup d'égards ceux de ses confrères qui admettent ou ne rejettent point cette prétendue branche de la médecine, et à plus forte raison, les Sociétés savantes qui consentent à s'en occuper. Il obéit au sentiment délicat des convenances; ce motif est toujours digne d'éloges. Les hommes désintéressés jugeront autrement : ils considéreront que, si les doctrines du magnétisme animal n'ont point de réalité, elles sont une superstition, ou une charlatanerie, ou l'une et l'autre à la fois; que, même dans le cas où elles seraient fondées sur quelques faits certains, les moyens de propagation et d'action qu'elles ont adoptés sont indignes d'une science et de la raison humaine; que ces honteux moyens doivent être livrés au ridicule, et flétris par le bons sens. On est comptable envers la société, non-seulement de ce que l'on y introduit, mais de la manière dont on l'introduit. Lorsque les Sociétés savantes s'égarent, ou se laissent entraîner hors de leurs devoirs, c'est à la raison publique qu'il appartient de les remettre dans la bonne voie, ou de faire ce qu'elles négligent. F.

161. — * *Del trattamento degli annegati.* — Du traitement des noyés, instruction aux jeunes médecins, etc.; par *Pierre* Manni, D. M., professeur de l'Archigymnase romain, etc. Pesaro, 1826. Un vol. in-8°.

En adressant son ouvrage au prince cardinal Albani, M. le professeur Manni fait observer que les vœux et les espérances des hommes éclairés qui aiment leurs semblables, restent souvent stériles pour le bien de l'humanité, s'ils ne trouvent pas l'appui des gouvernemens. Il fait sentir à celui du souverain pontife la nécessité d'encourager les talens utiles, et de tirer profit des lumières fournies par les sciences physiques et naturelles. Dans un traité peu volumineux, l'auteur a su réunir des choses importantes à connaître, et que l'on ne pourrait trouver ailleurs qu'en parcourant un grand nombre d'ouvrages français, anglais et allemands. Il examine d'abord les signes que

présentent les résultats de la submersion sur les fonctions de la vie; ensuite, passant en revue les différens expédiens proposés jusqu'ici pour rappeler à leur exercice ces mêmes fonctions, il prouve par les faits, par l'autorité des savans, ou de divers corps scientifiques, que les moyens les plus efficaces, ou ceux auxquels on doit toujours recourir, sont la chaleur, les frictions, l'introduction de l'air dans le poumon par des moyens artificiels, et enfin l'introduction de la fumée du tabac dans l'anus.

Une profonde érudition; un style coulant et facile, un zèle ardent pour le bien de l'humanité, rendent cet ouvrage recommandable sous tous les rapports. FOSSATI, D. M.

162. — * *Dizionario universale, critico, enciclopedico della lingua italiana, etc.* — Dictionnaire universel, critique, encyclopédique de la langue italienne, de l'abbé ALBERTI de VILLANOVA, revu et corrigé. *Deuxième édition*, et 1re de Milan. T. I. A-CA. Ire livraison. Milan, 1825; L. Gairo. In-4°.

L'importance de ce Dictionnaire est depuis long-tems reconnue. L'abbé Alberti, qui osa entreprendre et exécuter seul ce grand ouvrage, en corrigeant beaucoup de fautes et en réparant plusieurs omissions que l'on remarquait dans celui de la Crusca, ne put éviter lui-même quelques imperfections. L'éditeur de Milan s'est occupé, depuis plusieurs années, de faire disparaître ces taches, pour rendre plus utile et aussi parfaite que possible cette nouvelle édition. Il l'a dédiée à M. Monti, comme à l'écrivain qui a le plus contribué, de nos jours, à propager l'étude de la langue italienne. Il fait ressortir en même tems les défauts et le mérite du Dictionnaire dans une préface sagement raisonnée, où il indique les motifs des corrections et la méthode qu'il a suivie dans son travail. Disciple du célèbre poëte, il signale les méprises des académiciens de la Crusca tant anciens que modernes. Il corrige spécialement le style d'Alberti, la confusion des exemples qu'il cite, et l'application peu exacte qu'il en fait; enfin, il rectifie l'ordre alphabétique, souvent mal observé. Un grand nombre de ces additions ou de ces changemens sont tirés des observations critiques de M. Monti sur le vocabulaire de la Crusca, insérées dans sa célèbre *Proposta*, objet de critiques pour les uns, et d'éloges pour les autres. L'éditeur, après ces nombreuses améliorations, n'hésite pas à présenter le nouveau Dictionnaire d'Alberti, non-seulement comme revu et corrigé, mais comme presque entièrement refait. Ses observations et les connaissances qu'il déploie dans la préface, nous assurent qu'il est capable de tenir sa promesse. Cette première livraison que nous

venons de parcourir prouve un travail immense; s'il donne les mêmes soins au reste de l'ouvrage, il peut compter sur l'estime de tous les amateurs de la langue italienne.

163. — *Dante rivendicato.* — Le Dante vengé; lettre adressée au chevalier Monti par l'auteur du Prospectus du *Parnasse italien.* Foligno, 1825; Tomassini. In-8°.

L'auteur se plaint vivement de M. Monti; il lui rappelle l'intimité qui régnait entre eux dès leur première jeunesse, et leurs fréquentes discussions sur le mérite du Dante. Il lui reproche de n'avoir fait aucune mention de sa personne, ni des ouvrages qu'il a publiés depuis quelques années, tels que le *Purisme ennemi du goût*, et le *Prospectus du Parnasse italien.* Il se propose de réparer lui-même la négligence de M. Monti à son égard, en nous entretenant un peu longuement de ses propres opinions et de ses ouvrages, sous prétexte de défendre le Dante. Nous pardonnons volontiers quelque amour-propre à tout écrivain; mais ici, le nouvel avocat du grand poëte se loue lui-même et cite avec emphase ses productions littéraires; il rappelle les éloges qu'il a reçus de ses critiques et de ses amis, de M. Biagioli surtout; il se montre inconsolable du silence de M. Monti, qu'il accuse, en outre, d'avoir changé d'opinion sur le Dante, en désignant comme un poëme purement didactique la *Divine Comédie*, après l'avoir déclarée une véritable épopée. Le critique s'arrête longtems à discuter cette question, qu'il eût été facile de résoudre en peu de lignes. Il entre dans l'analyse du poëme tout entier, dont il relève les beautés les plus remarquables, et il s'attache à expliquer des difficultés de plus d'un genre, qui font le tourment des commentateurs, tandis qu'il eût pu se borner à citer l'opinion générale, que cette vaste composition offre à la fois les qualités de la poésie didactique et le caractère de l'épopée. Il adresse encore un reproche à M. Monti; c'est d'avoir répété ce que le Dante a dit lui-même de son style, qu'il l'avait formé sur celui de Virgile. Tout en avouant qu'il est difficile de trouver des points précis de ressemblance entre les styles de ces deux grands écrivains, et que le Dante a créé le sien sans le secours d'aucun modèle, on peut croire aussi qu'il a dû à la lecture de Virgile quelque chose de ce coloris pittoresque, animé, touchant, dont il a enrichi le premier la poésie moderne.

Le critique fait souvent des remarques ingénieuses et justes; mais on regrette qu'elles soient accompagnées d'expressions peu convenables sur un écrivain digne par son talent et par son âge du respect de tous ses concitoyens. Quoique M. Monti

se soit quelquefois exprimé, dans ses vers, avec la même liberté, nous ne consentirons jamais à qualifier son dernier ouvrage *de farce grammaticale*, comme n'a pas craint de le faire son antagoniste. Il improuve en dernier lieu le débat littéraire dans lequel M. Monti s'est engagé depuis dix ans contre l'Académie de la Crusca; il lui semble que ce vétéran de la littérature et ses disciples, en prétendant soutenir une sage liberté de style que la raison réclame depuis long-tems, ont introduit et accrédité de certaines locutions des *trecentistes*, (écrivains du XIVe siècle) et que ces expressions peu poétiques ou plus ou moins obscures, mettent leur théorie en contradiction avec leurs propres exemples. L'auteur n'épargne même pas un homme que la mort a enlevé dernièrement, et que les Italiens ont beaucoup regretté, M. *Jules* PERTICARI, l'apôtre le plus zélé des doctrines de M. Monti, dont il était le gendre. Enfin, il ne fait pas grâce au Dante lui-même; il le traite sans scrupule comme un ennemi de Florence et de l'Italie entière. En général, il s'est laissé emporter par la passion et souvent il a émis des assertions exagérées, qu'il serait même difficile de concilier.

164 — *Cento epigrammi, etc.* — Cent épigrammes d'*Antoine* PERLI. Milan, 1825; Pogliani. In-8°.

Depuis quelque tems, divers Italiens ont voulu briller dans ce genre qui est plus difficile qu'il ne le paraît. Ceux qui s'y sont distingués jusqu'ici, sont D' Elci et Zefirino, etc. Souvent les poëtes de ce genre s'efforcent d'être piquans, et ils font sentir plutôt leurs efforts que leur causticité. Quelquefois il arrive aussi que, croyant dire une chose neuve et ingénieuse, il nous donnent une pensée puérile ou vulgaire. Nous trouvons des exemples de ces deux défauts dans les épigrammes de M. Perli.

165. —* *Opuscoli, etc.* —Opuscules de *J.-B.* VERMIGLIOLI, avec un recueil de lettres inédites de plusieurs savans Italiens, morts dans le XIXe siècle. Pérouse, 1825; Bartelli et Constantini. 2 vol. in-8°

M. Vermiglioli, l'un des plus célèbres antiquaires de l'Italie, espère, en publiant ces opuscules, prouver que des productions si légères en apparence renferment quelquefois d'importans matériaux. Cette espérance nous paraît bien fondée, d'après la lecture de ces deux volumes, où l'auteur traite des sujets plus ou moins curieux, dont aucun écrivain ne s'était encore occupé. Le tome 1er contient: 1° une ancienne inscription italienne, que l'on conserve dans le musée Oddi de Pérouse; 2° une coupe (*patera*) étrusque, appelée autrefois

miroir mystique; 3° des observations sur les origines de Pérouse; 4° l'éloge historique de *Balthazar Ansidei*, bibliothécaire de la Vaticane au XVIe siècle; 5° un extrait de l'histoire de l'église de Saint-Paul, écrite, avant la destruction de ce monument, par *Nicolas Nicolai;* 6° l'explication d'un ancien cachet de *Barthélemy Ermanno degli Ermanni.* On trouve dans le second volume : 1° la description de la descente de la croix, de *Frédéric Barocci*, en prose par M. *Vermiglioli* et en *ottave rime* par le professeur *Mezzanotte*, connu déjà par sa traduction en vers de Pindare; 2° une inscription inédite sur marbre qui fait connaître un nouveau *Municipium* dans l'Ombrie; 3° un singulier bas-relief en plâtre, avec une tête de Méduse, que l'on voit dans le cabinet d'antiquités de Pérouse; 4° une médaille inédite de Sparte, du même cabinet; 5° l'éloge d'*Ignace Danti*, cosmographe de Cosme Ier, et mathématicien de Grégoire XIII. Quelques planches sont jointes à l'ouvrage; la plus remarquable est celle de *la Descente de croix.* Quant aux lettres, elles contiennent peu de choses intéressantes; mais elles ont été écrites par des hommes recommandables, tels que *Cajetan Marini*, *Louis Lanzi*, *Mariotti* et le cardinal *Borgia*, qui souvent y rendent justice au mérite de M. Vermiglioli. F. Salfi.

PAYS-BAS.

166. — * *Geographiæ antiquæ compendium, etc.* — Abrégé de la géographie ancienne; par *F.-A.* Bosse. *Deuxième édition.* Leyde, 1826; A. et J. Honkoop. In-8° de 153 pages, avec une carte.

Il y a quinze ans que M. Bosse, à l'instigation du célèbre Wyttenbach, entreprit, à Leyde, l'enseignement de l'histoire et la géographie. Il lui manquait un livre élémentaire qui pût servir de guide à ses élèves. On se servait généralement d'un manuel géographique imprimé à Gouda. M. Bosse fut prié d'en donner une nouvelle édition; mais il y trouva tant de fautes, qu'il composa un autre ouvrage. Il a suivi de préférence Cellarius, sans négliger cependant Danville, Mannert et Dornseiffen. Cet abrégé, par demandes et par réponses, paraît avoir tout ce qu'il faut pour devenir classique. De Reiffenberg.

167. *Prima elementa logices, etc.* — Premiers élémens de la Logique, d'après les institutions logiques de M. *J.* Denzinger; par le même auteur. Liége, 1826, *C. A.* Bassompierre. In-8° de 72 pages.

Les *Institutions logiques* de M. Denzinger sont en trois vo-

lumes. Il a senti le besoin de resserrer cet ouvrage; et d'en composer une espèce de catéchisme, comme l'a fait M. Say pour son *Traité d'économie politique*. A l'exemple de cet écrivain, il a adopté la forme par demandes et par réponses. Cet abrégé est substantiel, clair, méthodique. M. Denzinger reconnaît aussi dans l'âme une faculté primitive ou fondamentale, dont les autres ne sont que des modifications : ce n'est ni le sentiment, ni l'entendement, ni l'attention placée par M. Laromiguière à la tête de son système; mais la *conscience pure* ou *à priori* qu'il faut bien se garder de confondre avec la *conscience empirique*. Partant de là, il découvre, dans l'homme, puissance intelligente, servie par un corps organisé, trois facultés : la *représentation*, la *sensibilité* et le *désir*. Les développemens de cette doctrnie se trouvent dans les *Institutions logiques*. Nous remarquerons seulement que ces facultés ne semblent pas disposées dans leur ordre analytique, et qu'on se figure mal la faculté d'obtenir des représentations, avant la sensibilité qui, dans tous les cas, est mise en jeu la première.

168. *Oratio H. G. Tydeman, etc.* — Discours prononcé le 9 février 1825, à l'université de Leyde, par M. le professeur en droit *H. G.* Tydeman, sur la nécessité d'enseigner dans les universités des Pays-Bas, la science politique. Leyde, 1825, in-4°.

Ce discours académique a été prononcé, à l'occasion du jubilé de l'université de Leyde. Dans un moment aussi solennel, il était beau d'entendre un professeur dire à une jeunesse studieuse : « Et qui sommes-nous, nous autres Belges? Un peuple libre, qui, pour prix de la liberté que nous a donnée ce Guillaume, fondateur de notre université, pour prix des innombrables vertus des Nassau, qui en font nos défenseurs naturels, avons déféré la couronne au prince d'Orange, en vertu d'une Charte approuvée et jurée par le roi, etc. » Voilà ce qu'il serait défendu à MM. Guizot et Daunou de rappeler en chaire, et ce que les ministres du roi des Pays-Bas ne craignent pas de proclamer hautement. De Reiffenberg.

169. — *Opinions énoncées* par M. Donker Curtius van Tienhoven, député de la Hollande aux États-Généraux, lors de la discussion sur le projet de Code de commerce. Dordrecht, 1826. In-8° de 124 p.

L'auteur, un des jurisconsultes praticiens les plus distingués de la Hollande, a développé ici ses opinions sur les différens titres du projet de Code de commerce maintenant adopté par la législature de notre royaume. Il est à espérer que les opi-

nions des différens députés qui ont pris part à la discussion seront réunies, pour former une collection de motifs, de discours, de rapports, et d'opinions, semblable à celle qui a été publiée en France pour le Code civil. X.

170. *Note de M. le comte de* Mier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. I. et R. cour des Pays-Bas, et *Réponse de S. Exc. M. le baron* Verstolk de Soelen, ministre des affaires étrangères de S. M. le roi des Pays-Bas. Bruxelles, 1826; in-8° de 60 p.

L'objet principal de cette discussion est la navigation du Rhin, mais ils y rattachait une imposante question, celle de l'origine de la monarchie actuelle des Pays-Bas. La dignité des expressions, la libéralité des principes, tout fait de la dernière de ces pièces un des monumens diplomatiques les plus remarquables de l'époque. M. le comte de Mier s'était laissé aller à dire que les alliés avaient transmis à la maison d'Orange la souveraineté sur les Pays-Bas; le ministre belge répond en ces termes : « Le Roi a pris connaissance des lignes qui viennent d'être citées, avec autant d'étonnement que de regret. Profondément affectée de les voir émanées d'un cabinet dont la politique s'est trouvée si habituellement en harmonie avec celle de l'ancienne république et du royaume actuel, S. M. vient d'enjoindre très-expressément au soussigné de protester contre une assertion à la fois dérogatoire à la dignité de sa couronne, et à l'indépendance des anciennes Provinces-Unies des Pays-Bas, et opposée au droit des gens et public de l'Europe, au cours des événemens, ainsi qu'au principe de la légitimité, dans son application aux dynasties et aux états, base fondamentale de la reconstruction en 1813, 1814 et 1815 du système politique européen..... Cette souveraineté, le Roi la doit, après la Providence, au sang versé par ses ancêtres pour la patrie, à la gloire qu'elle a acquise, et au bien-être dont elle a joui sous leurs auspices, aux rapports intimes établis dans le cours des siècles entre eux et la nation; aux anciens droits de sa maison, et à la confiance ainsi qu'au choix spontané d'un peuple libre!

De Reiffenberg.

171.—*Lofred op Godfried van Bouillon.* — Éloge de Godefroy de Bouillon. Gand, 1826. In-8° de x et 159 p.

La *Société de littérature nationale, établie à Gand*, avait mis au concours l'éloge de Godefroy de Bouillon pour le prix de 1824. Aucun mémoire ne fut envoyé. M. Schrant, professeur de littérature nationale à l'Université de Gand, entreprit alors de traiter ce sujet dans un discours qu'il a fait imprimer et que nous annonçons. Cet ouvrage a droit à tous nos éloges,

tant pour le mérite du style que pour l'érudition historique dont l'auteur fait preuve.

172. — *Annales Academiæ Rheno-Trajectinæ*, *ann.* 1824-1825.—Annales de l'Académie d'Utrecht. Utrecht, 1826. In-8°.

Dans toutes les Universités des Pays-Bas, il existe une grande salle où se font les promotions solennelles, les discours d'entrée des professeurs, etc. La salle d'Utrecht venait d'être restaurée: M. le recteur HERINGA, le premier qui ait été appelé à y parler en public depuis ces réparations, choisit pour sujet de son discours, *les événemens qui ont eu lieu auparavant dans le local même*. C'est la salle où autrefois les états de la province d'Utrecht ont tenu leurs séances, où l'union d'Utrecht, base de notre ancienne constitution politique fut conclue, etc. Les notes dont l'auteur a enrichi son discours contiennent beaucoup de renseignemens importans sur l'histoire de la province et sur celle de la ville d'Utrecht. Le même volume contient, outre une réponse à une question de théologie, un mémoire sur les droits de succession *ab intestat* et testamentaire dont jouissaient les femmes romaines. X.

173. — * *Monsieur Valmore*, ou le Maire de village; par *Fréd.* ROUVEROY, avec cette épigraphe: *qui fait aimer les champs, fait aimer la vertu*. Liège, 1826; Latour. In-18 de IV et 220 pages, avec figures.

Dans un cadre ingénieux et sous les formes les plus attachantes, M. Rouveroy nous retrace les principaux devoirs de la vie sociale. Je connais peu de livres plus agréables et plus substantiels. L'auteur y donne, sans que peut-être il s'en doute lui-même, des traités d'industrie agricole, d'économie domestique et d'éducation: ses préceptes, toujours clairs et précis, se gravent dans la mémoire avec d'autant plus de facilité qu'ils se trouvent pour ainsi dire, mis en action. On s'imagine avoir les objets sous les yeux; c'est une galerie de tableaux variés avec un ordre admirable. La librairie française ne tardera pas sans doute à s'enrichir de cet estimable ouvrage d'un des littérateurs les plus distingués de la Belgique. Puisse-t-il devenir bientôt le *manuel* des pères de famille et des instituteurs!

STASSART.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

174. — *L'entomologie* ou l'Histoire naturelle des insectes enseignée en 16 leçons, ouvrage contenant les principes élémentaires de cette science d'après la méthode de classification

de Geoffroy, etc.; par *R.-A.* E. Paris, 1826; Aucher-Éloy. In-12 de ij et 437 pages, et IX planches; prix, 7 fr.

Il est sans doute pénible de ne pouvoir toujours annoncer avec des éloges les ouvrages qui nous sont adressés; mais nous devons avant tout la vérité à nos lecteurs. L'entomologie étant aujourd'hui une science immense, comme on peut en juger par notre article inséré dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 742) sur l'excellent *Species* publié par M. le comte Dejean; la vie d'un homme suffirait à peine pour y devenir habile; comment peut-on prétendre l'enseigner en quinze leçons? Quinze leçons ne suffiraient pas à l'esprit le plus pénétrant pour se faire même une idée juste des principes et des lois qui régissent l'entomologie. D'ailleurs en lisant sur le titre de l'ouvrage que l'auteur anonyme s'en tient à la méthode de Geoffroy, on peut juger combien son petit livre est en arrière de la science. Geoffroy fit, dans son tems, un ouvrage estimé sur les insectes des environs de Paris. Aujourd'hui, ce qu'il appelait des insectes forme un embranchement, et presque le tiers du règne animal divisé en plusieurs classes dont chacune a sa terminologie et son histoire à part: un prétendu traité d'entomologie où les araignées sont encore comprises, n'est point au niveau des connaissances actuelles sur cette partie. Les tableaux analytiques et les figures paraissent être copiés dans le recueil des travaux de M. Duméril, insérés dans le grand dictionnaire de M. Levrault, traité très-recommandable sans doute, mais qui commence lui-même à devenir insuffisant. Un bon abrégé d'entomologie pour les gens du monde est donc encore un ouvrage à faire; nous engageons la personne qui voudra l'entreprendre, à ne pas puiser uniquement dans l'ancien Geoffroy et dans l'encyclopédie méthodique, et surtout à ne pas promettre qu'il enseignera une aussi vaste partie de l'histoire naturelle en 15 leçons. Ce serait penser qu'il ne s'en est point formé une idée juste.

G.

175. — * *Résumé complet de botanique*; par M. *J.-P.* Lamouroux. T. Ier, formant la 16me livraison de l'*Encyclopédie portative*. Paris, 1826; aux bureaux de l'Encyclopédie portative, rue du Jardinet St-André-des-Arcs, n° 8. In-32 de VIII et 375 pages, avec des planches; prix, 3 fr. 50 c. et 3 fr. 80 c. par la poste.

L'*Introduction historique*, placée en tête de l'ouvrage, donne une idée exacte et très-claire de la marche de la *botanique proprement dite*, de cette branche de la science qui a pour but de distinguer les espèces par leurs caractères extérieurs, et de les coordonner ensuite en *genres*, en *familles*, et en *classes*,

d'après les rapports de ces caractères. Mais quant à l'état actuel de la *physiologie végétale*, elle laisse quelque chose à désirer. Serait-ce à cause du peu de progrès qu'a fait cette partie de la science?

Tout l'article relatif aux notions préliminaires mérite d'être remarqué. La description de la *giroflée*, et plus loin celle de la *tulipe*, joignent à l'exactitude du langage technique, l'élégance des formes littéraires. De là, passant aux rapports de la botanique avec les autres sciences naturelles, l'auteur donne un tableau comparatif des deux règnes organique et inorganique. Ce tableau ne laisse rien à désirer. Examinant ensuite les différences apparentes des deux règnes, et s'arrêtant sur les caractères des végétaux, il énumère les rapports sous lesquels on peut les considérer; ce qui le conduit à établir la division de la botanique en plusieurs branches exposées dans un tableau.

Nous ne suivrons pas M. Lamouroux dans la description des organes et de leurs modifications; nous ferons seulement observer qu'il a su enrichir de hautes considérations philosophiques cette partie de la science que la multiplicité des termes techniques avait toujours rendue aride.

On saura gré à l'auteur d'avoir décrit, dans un chapitre à part, les organes des végétaux appelés *imparfaits*, tels que les *lichens*, les *fougères*, les *mousses*, les *algues*, *etc.*; ce complément manquait jusqu'ici dans presque tous les ouvrages élémentaires.

La *taxonomonie ou théorie des classifications* n'est pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage. Quelques idées sur la nécessité des méthodes de classification; une définition claire et concise des méthodes naturelles et des méthodes artificielles; un exposé de la marche de l'esprit humain pour arriver à la classification la plus naturelle, marche rendue plus sensible par des exemples, donnent aux derniers chapitres un caractère vraiment original. Nous aurions pourtant désiré y trouver plus de développemens dans l'exposé de la méthode de Tournefort, du système de Linné, et de la méthode de Jussieu.

Un chapitre supplémentaire sur les herbiers et sur la manière de dessécher et de conserver les plantes termine ce premier volume.

Le second volume traitera de la *physique végétale*, qui embrasse la *physiologie ainsi que la pathologie des plantes*, et la *géographie botanique*. Toute la partie physiologique et pathologique, et une portion de la géographie botanique, seront traitées par M. Bailly de Merlieux. Enfin, deux autres vo-

lames, contenant la *phitographie*, ou *histoire naturelle des plantes*, et la *synonymie* des meilleurs auteurs, compléteront l'ouvrage.

M. le docteur Lamouroux, frère du célèbre naturaliste à la mémoire duquel la *Revue* a payé un juste tribut de regrets, (voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 866) porte un nom cher aux sciences: le livre que nous venons d'annoncer, et de nombreux succès obtenus dans la carrière médicale, attestent qu'il est digne de le porter. C. P.

176. — * *Guide de l'amateur de champignons*, ou Précis de l'histoire des champignons alimentaires, vénéneux et employés dans les arts, qui croissent sur le sol de la France; par *F.-S.* Cordier, D. M. Paris, 1826; Bossange père. In-18 de 350 pages avec 11 planches lithographiées et coloriées; prix, 5 fr.

Ce petit traité est un résumé assez bien fait de tout ce qui a été écrit sur les champignons mangeables de nos climats. Le botaniste n'y trouvera cependant rien de neuf; depuis vingt ans, M. Persoon nous a dit tout cela sous diverses formes, scientifiques ou littéraires; car les libraires ont trouvé le moyen d'engager M. Persoon lui-même, auteur circonspect et laconique, à faire un livre fleuri sur les champignons. Sous le rapport de la science, le *Guide de l'amateur de champignons* en est encore à l'époque ou Linné publia son *Species*, et où Buliard nous donnait les descriptions de ces productions singulières qu'on renfermait alors dans une dizaine de genres. Mais l'ouvrage dont il est question peut être utile à d'autres égards. Il apprendra à distinguer les champignons vénéneux des champignons innocens ou formant un bon aliment, et il indique même d'où viennent les meilleures truffes. Pour le mettre au niveau des connaissances actuelles, ce qui n'eût pas eu d'inconvéniens, attendu que les gastronomes même sentent aujourd'hui la nécessité de ne pas demeurer stationnaires dans les parties de la science qui alimentent l'art culinaire, l'auteur aurait pu consulter les excellens articles de mycologie dont le jeune et savant *Adolphe Brongniart* enrichit notre dictionnaire classique d'histoire naturelle. S'il donne jamais une seconde édition, nous l'invitons à puiser à cette source.

B. de Saint-Vincent.

177. — * *Manuel de physique amusante*, ou Nouvelles Récréations physiques; contenant une suite d'expériences curieuses, instructives et d'une exécution facile, ainsi que diverses applications aux arts et à l'industrie: suivi d'un *Vocabulaire de physique*; par M. Julia-Fontenelle. Paris, 1826; Roret. In-18 de 387 pages; avec des figures; prix, 3 fr.

Depuis que l'esprit d'observation a servi de guide aux savans, ils se sont empressés de recueillir tout ce qui pouvait les éclairer; ils ont senti qu'un fait qui, au premier coup d'œil, semble n'offrir aucun intérêt, ou qu'un simple amusement peut être la source des plus importantes découvertes. Aussi, pour les vrais observateurs, l'expérience est la démonstration des démonstrations, parce que c'est elle qui a ouvert la porte à tant de vérités : c'est aussi ce qu'ont démontré les progrès de la physique et de la chimie.

Les amusemens physiques, chimiques et mathématiques ne sont plus un simple objet de curiosité; l'explication des phénomènes qu'ils présentent se rattache aux théories les plus élevées : c'est ce qu'a fort bien senti M. Julia-Fontenelle. Avant lui, *Ozanam* et *Guyot* avaient publié chacun un ouvrage dont les amusemens mathématiques et la magie blanche faisaient la base principale. Depuis l'époque de leur publication, le calorique et la lumière ont été mieux étudiés; l'identité du fluide électrique et du fluide magnétique a été reconnue; la décomposition de l'air et de l'eau a eu lieu; un grand nombre de gaz et de sels ont été découverts, et la connaissance des réactifs a pris des accroissemens immenses; ces deux ouvrages ne sont donc plus au niveau de la science. C'est pour remplir cette lacune que M. Julia Fontenelle a publié l'ouvrage que nous annonçons. Il l'a divisé en deux grandes sections : la première comprend les corps impondérables; et la seconde, les corps pondérables. En retraçant les propriétés de chacun de ces corps, l'auteur indique les divers amusemens physiques auxquels ils donnent lieu, et il les fait suivre des explications tirées des découvertes les plus modernes. C'est ainsi qu'il divise en autant de classes le calorique, la lumière, l'électricité, l'aimant, les métaux, l'air, l'eau, les sels, le phosphore, les réactifs, les encres de sympathie, etc.—A la fin de son ouvrage, l'auteur a placé un petit vocabulaire de physique propre à en faciliter la lecture.

Ce petit traité peut être très-utile aux artistes et aux ouvriers : en effet, par le désir seul d'y trouver matière à leur amusement et à leur délassement, ils y rencontreront les élémens de la science qui leur donneront l'envie de l'étudier, et les connaissances qu'ils y puiseront tourneront, sans aucun doute, au profit de l'industrie.

L.-Séb. Le Normand, *professeur de technologie.*

178. — * *Projet d'une correspondance à établir pour l'avancement de la météorologie.* Nevers, 1826; imprimerie de Lefevre-Lejeune. In-8° d'une feuille.

L'auteur du projet et de la brochure qui l'expose est M. Mo-

ain, ingénieur des ponts et chaussées, membre de la Société de géographie, zélé pour la propagation des connaissances utiles, comme le sont en général les anciens élèves de l'école polytechnique. En méditant sur les faits météorologiques bien constatés, non-seulement dans nos climats, mais sur toute la terre, M. Morin a conçu la possibilité de les coordonner, d'en former un système, une théorie qui pût servir à expliquer, et peut-être à prévoir les modifications de l'atmosphère. Il n'a pu donner que l'analyse de cette théorie, telle que ses méditations la lui ont présentée; il fallait un volume pour la développer complétement. Nous n'entreprendrons pas de la réduire à une expression encore plus abrégée, au risque de la mutiler, ou de la rendre inintelligible; c'est dans cette brochure qu'il faut en prendre une idée exacte et suffisante. L'auteur y a compris tous les météores, sans en excepter les aurores boréales. Pour la vérifier ou la modifier d'après les faits, M. Morin fait un appel aux observateurs de tous les pays, et demande une correspondance qui deviendrait certainement très-utile. Il indique les lieux où il est à désirer que les observations soient faites, et il les classe en raison des communications qu'il a reçues, de celles qu'il espère obtenir, de celles même qu'il n'a pas encore le moyen d'établir. Au moment où son écrit fut publié, il pouvait compter sur des correspondans français à Vernon, Paris, Strasbourg, Saumur, Nevers, St-Étienne, le Puy, Valence, Sisteron, Toulon. L'Allemagne n'avait encore offert que Munich et Freyberg; Drontheim et Stockholm représentaient la Norvège et la Suède; Gènes représentait toute l'Italie, et le Sénégal toute l'Afrique. Un grand nombre de villes de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de toute l'Europe lui donnaient des espérances. Celles avec lesquelles il n'avait encore entamé aucune relation sont en assez grand nombre, et très-importantes par leur position et par les faits que l'on peut y observer : au midi de la France, il s'agirait de multiplier les observations sur les côtes de la Méditerranée. En Italie, Florence et Naples n'ont rien promis; en Russie, Archangel, Saratof et Odessa sont des lieux très-favorables pour des observations sans lesquelles on ne peut éclaircir plusieurs phénomènes atmosphériques en Europe. L'Espagne presque tout entière ne contribuerait point jusqu'à nouvel ordre à ce contingent scientifique. L'Asie, l'Amérique et la Polynésie devraient aussi fournir à ce dépôt commun des matières qu'il s'agit d'élaborer pour l'utilité commune. Nous espérons que les correspondans de la *Revue Encyclopédique* voudront bien seconder les louables efforts de M. Morin. Les documens qui lui seraient adres-

sés peuvent être envoyés à notre *bureau central, rue d'Enfer Saint-Michel*, n° 18; à M. Carilian-Gœury, libraire, quai des Augustins, n° 41, ou à M. Morin lui-même, à Nevers.

F.

179. — * *Clinique médicale*, ou Choix d'observations recueillies à la clinique de M. Lerminier, médecin de l'hôpital de la Charité, et publiées sous ses yeux par *G.* Andral fils, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. *Troisième partie :* maladies de poitrine. Paris, 1826; Gabon. In-8° de 588 pages; prix, 7 fr.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont déja reçu l'approbation de tous les médecins instruits; celui-ci mérite un accueil aussi favorable : on y retrouve la même sagesse dans la discussion et cet esprit d'analyse qui assigne à chaque symptôme le degré d'importance convenable, et qui discerne, au milieu d'une confusion apparente, la lésion principale d'où dérive un long enchaînement d'altérations secondaires. Les deux tiers de ce volume sont consacrés à l'étude des tubercules et de la phthisie pulmonaire; le reste traite des affections du cœur. Des observations recueillies avec soin, choisies avec habileté, rapprochées avec art, éclairent le diagnostic et mettent à même de faire, sur l'issue probable des maladies, ces prédictions si importantes aux yeux des anciens, mais qui chez eux étaient plutôt le résultat d'une sorte d'instinct mûri par l'expérience que d'une science véritable, telles qu'elles peuvent l'être aujourd'hui. Pourquoi faut-il que, malgré les connaissances positives que nous devons aux travaux des modernes anatomistes, malgré les moyens d'investigation que nous possédons et qui nous font lire, pour ainsi dire, au travers des organes, ce pronostic soit si souvent défavorable et notre art tant de fois réduit à l'impuissance? Cette réflexion s'applique surtout aux maladies traitées dans ce volume. Aussi, à peine y est-il question du traitement qu'elles réclament : l'auteur, les regardant comme au-dessus de toute ressource, semble se borner à des moyens palliatifs dirigés seulement contre les symptômes les plus incommodes. Est-ce découragement fondé sur l'inutilité des tentatives? Est-ce que, ne recevant le plus souvent dans les hôpitaux que des sujets parvenus à un degré avancé de maladie, il n'y aurait plus aucune chance en leur faveur? Mais, si, lorsque les tubercules existent dans le poumon, ils résistent à nos moyens de guérison, ne peut-on détruire les causes qui les engendrent et s'opposer à leur formation? Là se rattache la question obscure, mais pleine d'intérêt de leur origine, qui occupe et divise les pathologistes. M. Andral les regarde comme

le produit d'une sécrétion morbide qui s'opère le plus souvent dans les vésicules bronchiques elles-mêmes. Il est assez connu, du reste, que toute inflammation ne les développe pas; et de deux choses l'une, ou bien ils doivent naissance à une irritation d'une nature particulière, ou bien il existe une prédisposition qui, sous l'influence de causes diverses plus ou moins légères, d'un simple rhume, d'une congestion pulmonaire peu intense, donne lieu à leur apparition. Sans avoir nettement établi cette distinction, M. Andral admet cette fatale prédisposition comme cause première de la phthisie; et, à notre avis, la discussion et la précision de ce fait serait d'une haute importance. Si cette prédisposition, d'ailleurs depuis long-tems reconnue, était enfin étudiée comme elle mérite de l'être, avec le soin qu'on apporte maintenant aux recherches délicates de l'anatomie pathologique, si elle avait des signes certains, appréciables, si on avait déterminé en quoi elle consiste, quelle modification de l'organe pulmonaire la constitue, alors elle pourrait être attaquée par toutes les ressources de l'hygiène et de la thérapeutique, et peut-être on parviendrait à tarir une source effrayante de dépopulation (1), tandis qu'actuellement on est réduit à combattre des causes occasionnelles, sans cesse renaissantes, souvent impossibles à écarter, ou à gémir sur le sort des individus en qui on a reconnu l'existence des tubercules.

RIGOLLOT, fils, D. M.

180. — * *Clinique de la maladie syphilitique*, par M. *N.* DEVERGIE, docteur en médecine et en chirurgie, des facultés de Paris et de Gœttingue, chirurgien-major démonstrateur à l'hôpital du Val-de-Grâce; avec *atlas colorié*, représentant tous les symptômes dessinés et gravés d'après nature et la belle collection de pièces modelées en cire, de M. DUPONT *aîné*, naturaliste. Paris, 1826; F. M. Maurice, libraire. IIe livraison in-4° avec planches. Chaque livraison, composée de 3 feuilles de texte et de cinq gravures, coûte 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX; mai 1826; p. 374).

Cette IIe livraison contient, avec cinq nouvelles gravures, la fin du chapitre concernant l'origine de la syphilis. Il serait difficile de ne pas se rendre aux nombreuses preuves que M. Devergie accumule et qu'il a puisées aux sources les plus respectables pour résoudre enfin cette question. Non-seulement il prouve que le nouveau continent n'est point la mère-patrie

(1) Les phthisiques forment le tiers des malades reçus dans les hôpitaux de Paris.

de la maladie vénérienne, opinion déjà adoptée par les médecins instruits de ce siècle; mais il démontre qu'elle était connue des anciens, et il réfute les erreurs propagées par les médecins du moyen âge. Il ajoute de nouveaux faits à ceux qu'il a judicieusement empruntés à l'érudit *Sprengel*, à son savant contemporain le docteur *Jourdan*, et aux médecins étrangers modernes qui ont écrit sur la même maladie. Les gravures, très-soignées, non-seulement sous le rapport du coloris, mais sous celui des symptômes, donnent un nouveau mérite à cet ouvrage. J.

181. — * *Rapport présenté au Ministre de l'intérieur par l'Académie royale de médecine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année* 1824. Paris, mars 1826. Imprimerie royale. In-8° de 91 p.

Ce rapport, lu à l'Académie de médecine dans sa séance du 20 septembre 1825, a occupé à cette époque les différens journaux; ils ont fait remarquer le juste tribut d'éloges donné à M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, qui le premier a importé en France la précieuse découverte de Jenner et fondé avec Thouret l'ancien comité de vaccine dont les travaux et le zèle ont été si utiles. Tous les faits et les observations que renferme ce rapport sont de nature à accroître la confiance que doit inspirer la vaccine à toutes les personnes qu'une injuste prévention ou d'absurdes préjugés n'aveuglent pas. On a reproché aux rapporteurs de n'y avoir pas discuté la nature des éruptions plus ou moins analogues à la variole qui se sont montrées, en 1825, à Paris et dans une partie de la France, sur des individus vaccinés. Ils ont répondu que c'était pour eux l'objet d'un travail particulier, étranger au but du rapport actuel relatif seulement à 1824, et qui sera bientôt soumis à la discussion de l'Académie de médecine. Il résulte du tableau présenté au ministre que 438,537 vaccinations ont été pratiquées en France, en 1824. Ce nombre dépasse de 49,943 celles qui furent faites en 1823. Nous observerons qu'il est à notre connaissance que bien des vaccinations n'ont pas été mentionnées par l'Académie de médecine, par suite de la négligence des vaccinateurs ou des autorités locales; et cependant même en tenant compte de ce qui a été omis, le total des vaccinations n'égale pas la moitié du nombre des naissances, nombre dont il faudrait se rapprocher pour préserver efficacement la France des atteintes de la petite vérole. Ne doit-on pas regretter que, pour atteindre un but aussi utile, l'administration ait cru suffisante l'allocation d'une modique somme de 34,000 fr.? Ne peut-on pas attribuer à cette parcimonie l'état de langueur où se trouve

presque partout le service de la vaccine? Outre quatre-vingt-dix-huit médailles d'argent décernées aux personnes qui ont mis le plus de zèle à propager la vaccine, un premier prix de la valeur de 1500 fr. a été partagé entre MM. Blanchard, officier de santé à Baud (Morbihan), et Nollet, officier de santé à Nancy (Meurthe) et quatre médailles d'or ont été accordées à MM. Laboque, médecin à Agen (Lot et Garonne); Benoit, officier de santé à Grenoble (Isère), Girard, officier de santé à Saint-Étienne (Loire), et Cavenne, chirurgien à Laon (Aisne).

R. fils, D. M.

182. — *Exposé par ordre alphabétique des cures opérées en France par le magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours* (1774-1826); ouvrage où l'on a réuni les attestations de plus de 200 médecins, tant magnétiseurs que témoins, ou guéris par le magnétisme; suivi d'un *Catalogue complet des ouvrages français qui ont été publiés* pour, sur *ou* contre *le magnétisme;* par M. S., l'un des membres fondateurs de la *Société du magnétisme de Paris.* Paris. 1826; J.-G. Dentu. 2 vol. in-8° de xli-612 et 543 pages; prix, 15 fr. et 19 fr. par la poste.

Mesmer, à son arrivée à Paris, annonça sa découverte comme un moyen de guérison universel. Cette assertion ne tarda pas à être vivement contestée; on cita un grand nombre d'exemples dans lesquels le magnétisme avait échoué, ou n'avait fait que pallier le mal momentanément, et, combattant une exagération par une autre exagération, on prononça que le nouvel agent prétendu ne produisait aucun effet, n'avait aucune existence.

Le tems est venu de réduire ces exagérations contradictoires; cinquante années d'observations et d'expériences, pendant lesquelles on a publié des centaines de volumes, remplis par des relations détaillées de traitemens magnétiques, peuvent enfin permettre de se former une opinion. Quand une science n'est pas assez avancée pour que, de la nature connue de l'agent on puisse dériver avec certitude les effets qu'il produira, le seul moyen de faire des progrès est de constater empiriquement les faits, en laissant au tems à faire sortir des faits la théorie la plus naturelle. C'est ce qu'a senti l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons; il a rassemblé dans un seul ouvrage, et d'après l'ordre alphabétique, les effets curatifs du magnétisme qui lui ont paru bien constatés. En parcourant ce vaste répertoire, où la plupart des traitemens sont déterminés ou du moins certifiés par des médecins recommandables, on est porté à croire que le magnétisme, dans les maladies qui ne sont pas incura-

bles, peut quelquefois être utile, et que, s'il ne guérit pas toujours radicalement, du moins il soulage dans un grand nombre de cas. La multiplicité des exemples cités, dans l'ouvragé que nous annonçons, de traitemens de rhumatismes, de paralysies, d'épilepsies, etc., tendent à prouver que ce nouveau genre de remède exerce surtout son empire sur les maladies nerveuses; ce qui serait d'autant plus à désirer que ces maladies font le désespoir de la médecine ordinaire.

Malheureusement, lorsque les ressources de la véritable science sont insuffisantes, le charlatanisme vient se présenter avec audace, et réussit quelquefois, surtout quand il s'agit d'exercer son pouvoir sur l'imagination. Les adversaires du magnétisme prétendent que les cures dont il se vante sont de ce nombre. Quant à nous, nous doutons encore, nous ne serons disposés à croire que lorsqu'un plus grand nombre de juges compétens auront prononcé. BOUILLET.

183. — * *Recueil de problèmes amusans et instructifs*, avec les démonstrations raisonnées et l'application des règles de l'arithmétique à leurs solutions, ou *cours complet d'analyse arithmétique, etc.;* par *J.-J.* GRÉMILLIET. *Troisième édition.* 2e partie contenant les solutions. Paris, 1826; Cretté, rue St-Martin, n° 98; in-8° de 400 pages; prix, 6 fr.

L'auteur a divisé son travail en deux volumes; le premier contient l'énoncé des problèmes, le deuxième en donne les solutions. Nous avons déjà annoncé la publication de la première partie : la seconde renferme les raisonnemens propres à conduire aux résultats demandés. Comme ces deux parties se vendent séparément et que l'une est plus spécialement destinée à être mise entre les mains des élèves, la deuxième édition s'en est plus promptement écoulée que celle de l'autre; et comme M. Grémilliet a considérablement accru, dans la troisième édition, le nombre des problèmes, il s'est trouvé obligé d'augmenter les exemplaires qui restent de la deuxième partie des solutions de ces nouvelles questions, portées maintenant au nombre de 1320, au lieu de 717 seulement. C'est l'ensemble de ces deux volumes qui compose la troisième édition que nous annonçons. Nous ne reproduirons pas ici les justes éloges que nous avons faits de cet intéressant travail, qui sera très-utile aux personnes qui veulent se perfectionner dans la sciences des calculs : les maîtres, aussi bien que les disciples, y trouveront des sujets d'études fort intéressans. FRANCŒUR.

184. — *Leçons nouvelles d'astronomie*, recueillies aux cours publics par un *ancien élève de l'École polytechnique*. Paris,

1826; Baudouin. In-8° de 208 p. avec cinq planches; prix, 5 fr.

L'amour des sciences, devenu, chaque jour plus vif dans toutes les classes de la société, a fait multiplier les livres qui en exposent les élémens. L'Angleterre et la France ont vu naître chez elles une infinité d'ouvrages de ce genre, et ces deux nations se les sont réciproquement empruntés. Pour ne parler que de l'astronomie, l'*Exposition du système du monde* de M. de La Place et l'*Uranographie* de M. Francœur ont été mises plus d'une fois à contribution par des compilateurs anglais; et de même, plusieurs parties de traités anglais ont été reproduites dans notre langue, telles que les théories d'Herschel, et jusqu'au *medium* gazeux du rêveur Philips. Parmi les opuscules originaux publiés en France pour les gens du monde, nous avons vu, en peu d'années, paraître des résumés, des manuels, et des lettres sur l'astronomie. Quelques-unes de ces compositions, reçues avec faveur par le public, ont obtenu les honneurs de la réimpression.

Voici maintenant des *Leçons nouvelles d'astronomie*, annoncées comme recueillies aux cours publics des professeurs de la capitale. On pourrait se demander si, après le grand nombre de publications analogues, celle-ci était encore utile. Nous devons répondre qu'effectivement ces Leçons présentent quelques aperçus nouveaux; et sous ce rapport, il faut les recommander aux amateurs : une courte analyse en fera juger.

Les Leçons nouvelles sont en prose, il y en a treize. La première offre une histoire très-abrégée de l'astronomie. On trouve, dans la seconde, les mouvemens apparens des corps célestes; dans la 3e, les mouvemens réels, la forme et la grandeur de la terre; dans les 4e, 5e, 6e et 7e, le système solaire, ses planètes, leurs satellites et les comètes; dans la 8e, les étoiles fixes; dans la 9e, les marées; dans les 10e et 11e, quelques nouveaux détails sur la lune; enfin, dans la 12e, les éclipses, et dans la 13e, le calendrier.

Ce sont des résultats astronomiques, plutôt que la manière de les obtenir, par la raison fort juste que l'auteur n'écrit point pour les savans. Il n'est question ni de formules, ni de démonstrations; mais on donne simplement des indications sommaires, qui peuvent inspirer aux gens du monde l'envie de pénétrer plus avant dans la science avec le secours d'autres ouvrages. Par exemple, on connaîtrait bien mal l'histoire de l'astronomie, si on ne la lisait que dans la première de ces Leçons; on y découvre des erreurs qui ne sauraient être sans doute attribuées qu'à l'auditeur des cours auquel on doit ces leçons. Il avance, pages 3 et 6, que Copernic ne créa point, qu'il ne fit que renouveler le système qui porte son nom. Mais les con-

jectures des anciens n'étaient pas un système ; au contraire, l'Archimède allemand fut inventeur et en même tems législateur; il apparut sur l'horizon scientifique pour éclairer son siècle et pour commander une réforme nécessaire. Ptolémée n'est point regardé comme le *premier des astronomes*, ainsi qu'on l'avance page 5; il n'a point assez fait pour mériter ce nom; il rassembla en corps d'ouvrage, sous le titre d'*Almageste*, titre donné par les Arabes, les doctrines, les opinions et les travaux de ses devanciers; mais il ne découvrit personnellement presque rien. Hipparque serait plus digne de la prééminence à cet égard, s'il s'agissait d'en accorder une; nous lui sommes redevables du 1er catalogue d'étoiles, auquel Ptolémée n'ajouta que deux astres nouveaux. Il n'est point vrai, non plus, que Copernic ait été persécuté par ses contemporains, puisque la crainte de l'être le détermina à ne publier son système qu'à la fin de sa carrière, et puisqu'il mourut en recevant le 1er exemplaire de son livre. Enfin, le système de Tycho-Brahé n'eut de soutiens que les prêtres et le peuple; mais ses disciples, et notamment Kepler, le combattirent franchechement. Alors qu'on veut résumer l'histoire d'une science, il importe de ne laisser à ses lecteurs que des notions exactes. Par une raison d'équité, l'auteur n'aurait pas dû également omettre les travaux des astronomes et des géomètres français qui ont les premiers mesuré la grandeur du globe terrestre. Les tentatives de Picard méritaient d'être citées avant celles de Norwood. Un tort plus grand de l'auteur des Leçons est de répéter, page 76, que la lune a une atmosphère, ce que les astronomes les plus éclairés nient formellement; sans doute il n'était pas responsable des opinions des professeurs qu'il a entendus, mais nous doutons que celle-là ait été soutenue au cours de M. Arago. La leçon des marées est incomplète; car elle ne parle pas des marées moyennes et à longues périodes, et on y effleure à peine le sujet si curieux des marées aériennes. Enfin, l'explication de l'aberration de la lumière n'a point paru assez claire, et la description relative à une éclipse totale de soleil est par trop vague et trop insignifiante.

Mais, en terminant, nous ne donnerons que des éloges à la leçon sur le système solaire, aux tables sur les planètes, aux détails sur les nébuleuses, et au chapitre sur la lune d'automne. ALBERT-MONTÉMONT.

185. — * *Le Mécanicien anglais*, ou Description raisonnée de toutes les machines mécaniques, découvertes nouvelles, inventions et perfectionnemens appliqués jusqu'à ce jour aux manufactures et aux arts industriels; mis en ordre pour servir de manuel pratique aux mécaniciens, artisans, entrepreneurs,

etc.; par NICHOLSON, ingénieur civil. Traduit de l'anglais sur la dernière édition; revu et corrigé par M. * * *, ingénieur, avec cent planches gravées par LALLEMAND. Paris, 1827; Fantin; Bocca. 4 vol. in-8°; prix, 40 fr., et 46 fr. par la poste.

L'industrie a fait d'immenses progrès depuis un demi-siècle, et les nations qui s'occupent le plus des perfectionnemens dont elle a été et dont elle est tous les jours susceptible, ont senti qu'il était impossible, sans se nuire réciproquement, de soutenir plus long-tems cet esprit de jalousie qui leur faisait tenir cachées les améliorations que les uns et les autres découvraient assez souvent dans les procédés, dans les machines, dans les manipulations que le génie des artistes emploie pour perfectionner leurs produits.

La France a ouvert ce concours philantropique; et déjà, en 1818, le savant ingénieur M. BORGNIS conçut et exécuta, en trois ans, son traité complet de mécanique appliquée aux arts, en 8 gros vol. in-4°, accompagnés d'une quantité prodigieuse de figures. (Voy. *Rev. enc.*, t. x, p. 299, et t. xi, p. 42) Il serait à désirer que cet auteur ajoutât à cet ouvrage important, un supplément dans lequel il consignerait toutes les découvertes faites depuis cette époque.

Les Anglais, nos voisins et nos émules, ont senti l'avantage d'une publication semblable. L'ingénieur *Nicholson*, l'un des savans anglais, le plus propre peut-être à décrire avec netteté et simplicité les arts industriels, a rempli cette tâche. Cet ouvrage n'aurait besoin que de quelques détails théoriques et historiques sur chaque objet dont il traite, pour former un cours complet de technologie, s'il eût traité de toutes les branches de cette science; mais il s'est borné à la mécanique, comme l'indique son titre.

Nous ne pouvons donner une analyse plus instructive de l'ouvrage dont nous nous occupons, qu'en en transcrivant une partie des tables.

TOME I. — De l'action des forces. — Du frottement. — Puissances mécaniques. — Le levier. — La roue et l'axe. — Poulie. — Plan incliné. — Cordes. — Vis. — Centre de gravité. — Combinaison des puissances mécaniques. — Construction des moulins. — Dents des roues. — Des assemblages. — Des différens engrenages. — De la manière de régulariser le mouvement des machines. — Observations générales. — De la force animale. — Table comparative des forces mécaniques.

Des moulins à eau. — Roues mues en dessous. — Roues du puits de *Lambert*. — Roues mues en dessus. — Roues mues en dessus sans arbres, dites de *Burns*... — Moulin

ils entretiennent l'habitude de l'ordre, lorsqu'on s'y adonne avec un peu de zèle.

Le troisième volume a pour objet d'ébaucher à la campagne des naturalistes; soit : des géomètres, des astronomes, des physiciens; ceci est plus difficile et moins amusant. Si l'éditeur manque de place pour de nouveaux jeux champêtres, il pourra congédier sans regret les notions de *géométrie*, d'*astronomie*, de *gnomonique* et même de *perspective*, etc., mais il laissera, dans ce troisième volume, la courte notice que l'on y trouve sur la *natation*, les détails sur l'art du tour et sur quelques autres arts auxquels une habitation champêtre semble inviter ceux qui ne manquent ni de santé, ni de loisir.

Dans le quatrième volume, l'auteur commence en savant et finit de même : mais, entre ces deux extrémités dévolues à la science, les jeux trouvent à se placer, et ils arrivent en foule. Toutefois, qu'on n'imagine point que des réflexions profondes ne viennent de tems en tems se mêler aux descriptions d'amusemens; le précepte de Boileau est observé, ce qui est d'un heureux augure pour le succès de l'ouvrage.

Nous avons parlé de *science* au commencement et à la fin de ce volume. Que les amis des plaisirs champêtres ne s'en effraient point; le mot est beaucoup plus grave que la chose. Ils reconnaîtront bientôt que cette prétendue science n'est qu'un jeu. En somme, cet ouvrage atteindra son but et il y a tout lieu de croire que sa destinée sera de grossir avec le tems. Le goût de la campagne nous viendra de plus en plus; celui des amusemens ne passera point : tôt ou tard, ce livre deviendra d'une utilité générale, et cette époque de notre existence comme nation, si elle n'est pas la plus brillante, ne sera certainement pas la moins heureuse. F.

188. — * *Relation du voyage du capitaine* GUEDON *à la baie de Baffin* sur le bâtiment baleinier *le Groënlandais*, pendant l'année 1825; par M. NELL DE BRÉAUTÉ. (Extrait des *Annales maritimes.*) Paris, 1826; imprimerie royale. In-8° de 22 pages, avec une *carte.*

Ce voyage revèle aux pêcheurs français de nouvelles richesses dans les mers polaires, et leur fait voir que, pour les aller exploiter, il ne faut ni des vaisseaux très-fins voiliers, ni des marins étrangers. Parti du port de Dieppe, le 6 mars 1825, il se trouva, vers la fin d'avril, sur les côtes du Groënland. Deux Eskimaux les visitèrent à bord; « M. Guedon eut de l'un d'eux, pour une bouteille d'eau-de-vie, un modèle de leur canot équipé et armé. Les proportions y sont aussi exactement observées que dans les modèles de vaisseaux exécutés par

nos ingénieurs. Le plus jeune de ces Eskimaux était presque un homme civilisé; il avait demeuré dans l'établissement danois de l'île de Disco, et savait lire et écrire. Le capitaine lui présenta son journal et une plume; il écrivit aussitôt son âge, son nom, celui de sa femme, et la date de sa visite. Nous avons vu cette écriture: elle est grande, bien formée, et personne ne la croirait d'un habitant du Groënland. »

Le bâtiment était, dans les premiers jours du mois de mai, en vue de l'île de Disco. Un certain nombre d'Eskimaux étaient venus à bord avec leurs femmes, pour faire des échanges. A la fin du jour, l'équipage dansa avec les femmes, aux accords d'un mauvais violon dont jouait assez adroitement un des naturels. C'était, sans aucun doute, le premier bal donné dans ces parages, sur le pont d'un vaisseau français, aux sons de la musique d'un ménétrier eskimaux. Le capitaine Guedon alla, avec le chef de pêche anglais, faire une visite au résident du comptoir danois de l'île de Disco: ils lui portèrent un présent de pommes de terre et de prunes; on les reçut très-bien. La maison est bâtie en bois, et habitée par trois hommes et deux femmes. Le chef du comptoir, qu'on appelle aussi *Monsieur le gouverneur*, revint à bord du *Groënlandais* avec les officiers, à chacun desquels il fit donner un traîneau attelé de huit chiens, pour gagner la pointe où l'on avait laissé la chaloupe; le sien en avait douze. Cette course d'un genre nouveau pour nos voyageurs les amusa singulièrement. Le gouverneur resta une partie de la nuit à bord, il parla un peu français, causa de Paris, de nos modes, et finit par chanter *femmes, voulez-vous éprouver*, croyant faire une chose agréable pour ses hôtes. Effectivement, l'état-major éprouva un grand plaisir à entendre une chanson française au milieu de l'affreuse solitude de ces immenses champs de glace.

La pêche ne devint fructueuse qu'au nord de l'île de Disco, entre le cap Searle, par 67° 40' et le détroit de Lancastre, par 74°. Neuf baleines furent prises en fort peu de tems. M. de Bréauté indique, d'après les observations du capitaine Parry et celles de M. Guedon, ce qui peut assurer le succès des baleiniers français dans ces parages. Il s'attache à combattre ce préjugé décourageant pour notre marine, que *les seuls Anglais savent naviguer et pêcher*. Il rappelle, à ce sujet, la conversation d'un capitaine français, M. de Roquefeuil, avec un capitaine anglais, M. Nye, à la côte du nord-ouest de l'Amérique. « Le capitaine Nye ne pouvait pas croire qu'un navire français, sans pratique, pût se trouver dans le canal de Lynn, la partie la plus dangereuse de cette côte... Vous êtes venu sans doute

antérieurement dans ces parages sur nos bâtimens? — Non, capitaine. — Mais vous avez quelque officier qui les connaît. — Aucun. — Comment faites-vous donc? — Et vous-même? — Moi! j'ai fait trois voyages à la côte, avant de commander comme officier. — Un de vos compatriotes a commencé le premier cette navigation sans guide; je fais comme lui. » F.

189. — *Voyage à Méroé, au fleuve Blanc, au delà de Fâzogl, dans le midi du royaume de Sennâr, à Siouah et dans cinq autres oasis*, fait pendant les années 1819, 1820, 1821 et 1822, par M. *Frédéric* Cailliaud, de Nantes; accompagné de cartes géographiques, de planches représentant les monumens de ces contrées, avec les détails relatifs à l'état moderne et à l'histoire naturelle, dédié au Roi. Paris, 1826. De l'imprimerie royale; Debure frères; Tilliard. 2 vol. in-8°, avec un atlas et la description des planches; prix, 20 fr.

Ce voyage, dans lequel M. Cailliaud fut pourvu de bons instrumens, et accompagné par M. Letorzes, habitué à observer, et à calculer les observations, nous a fait connaître dans l'intérieur de l'Afrique un pays tout nouveau, sur une longueur de plus de 200 lieues, et jusqu'au 10e degré de latitude nord. Il est maintenant hors de doute que le Nil, dont Bruce crut avoir découvert les sources en Abyssinie, et que les Portugais avaient reconnu et décrit dans le XVIe siècle, n'est qu'un affluent du Nil véritable dont la source doit être beaucoup plus rapprochée de l'équateur.

On doit aussi à M. Cailliaud la découverte de la ville de Méroé, dont il a retrouvé les ruines dans le Delta formé par le *Bahr-el-Abriel*, et le *Bahr-el-Azraq* (le fleuve Blanc et le fleuve Bleu), précisément au lieu où D'Anville les avait placées, d'après les témoignages des auteurs anciens.

Des allées de sphinx et de lions, des pylônes et des temples dans le style égyptien, des forêts de pyramides, une vaste enceinte en briques crues, y déposent en faveur de l'existence d'une grande capitale, et peuvent servir à éclaircir cette grande question encore indécise : « La civilisation est-elle arrivée d'Éthiopie en Égypte en descendant le Nil, ou bien a-t-elle remonté d'Égypte en Nubie, en suivant le cours du fleuve?

Un grand nombre de positions déterminées par des observations astronomiques ou par le chronomètre, quelques hauteurs barométriques (car les instrumens se sont cassés dans le voyage aux oasis), quelques animaux et végétaux curieux, mais en trop petit nombre, des minéraux et des descriptions exactes de la composition géologique du sol sont les fruits de

ce voyage, dont la relation est d'un style simple, sans emphase, et porte le caractère de la véracité.

Ce voyage a été entrepris pendant l'expédition que les deux fils du pacha d'Égypte, Ismaël et Ibrahim, dirigèrent contre la Nubie.

C'est une singularité qui appartient au siècle où nous vivons, qu'une expédition armée, entreprise et dirigée par des Turcs barbares, dans le seul but de faire la chasse aux nègres, et de se procurer par la guerre des milliers d'esclaves, destinés à former une armée régulière et à cimenter le despotisme du pacha Mohammed, ait produit des résultats si importans pour la géographie et pour les sciences en général.

Un Français courageux et éclairé a surmonté tous les obstacles pour s'y joindre. L'espoir de trouver dans la Nubie des mines d'or a rendu nécessaires les talens du minéralogiste que l'on eût méprisé, sans cela, comme un *Caffre* et un infidèle. Plus d'une fois on eut recours à ses connaissances pour déterminer la position de l'armée, tracer la carte du pays, et choisir l'emplacement d'un camp. Ces motifs expliquent la protection constante dont notre voyageur a joui auprès des chefs de l'armée turque.

En résumé, ce voyage contient beaucoup de faits nouveaux et d'observations intéressantes sur les mœurs, les usages, les habitudes des peuplades arabes ou nègres de ces pays peu connus. Il sera recherché de tous les hommes qui aiment à s'instruire et qui veulent trouver dans la lecture d'un livre autre chose qu'un délassement frivole.

DUREAU DE LA MALLE, *membre de l'Institut.*

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

190. — * *Troisième lettre à* M. le baron d'ECKSTEIN *sur les dangers de son catholicisme indo-chrétien*, sur le culte et les mystères naturels, adoptés, sanctifiés par la religion véritable et sur quelques moyens de rapprocher la philosophie de la religion et les cultes chrétiens du catholicisme romain; par M. N. M. Paris, 1826., les marchands de nouveautés. In-8° de 120 pages. (*Voy.* les articles sur les deux *lettres* qui ont précédé celles-ci, *Rev. Enc.* T. XXX, p. 494.) Prix, 1 fr. 50 c.

Cette troisième lettre est remarquable, par la science, la dialectique et le talent de l'auteur; mais, plus étendue que les deux premières, elle est aussi plus riche en développemens, en traits vifs, en citations piquantes, en applications, plus ou moins exactes, mais toujours d'un grand intérêt. Nous regret-

tons de ne pouvoir nous expliquer ici que très-brièvement sur les trois objets qui sont annoncés dans le titre.—Dès sa première page, l'auteur se déclare catholique; il s'appuie en même tems d'une métaphysique vague, peu nécessaire, même nébuleuse, et généralement étrangère aux docteurs du catholicisme. Il insiste sur l'admission d'un *christianisme naturel*, produit de nos seules facultés naturelles; il veut qu'on rapporte à des *révélations* les sciences et les arts, comme cet illustre écrivain de nos jours, qui, déclarant acquiescer à *la révélation* de Moïse et à celle de J.-C., appelle en même tems *révélé tout ce qui est bon et beau, tout ce qui est juste et vrai;* il fait consister son christianisme *surnaturel* en un *choix de sentimens marqué d'un sceau céleste*, ce qui est bien indéfini. Enfin, il prend pour *égide* cette assertion de M. de Châteaubriand, assertion pour le moins très-équivoque, théologiquement fautive, et plus contrariée que favorisée par l'Histoire : « plus on approfondit le christianisme, plus on remarque qu'il n'est que le développement et le résultat nécessaire de la vieillesse de la société. »

Notre auteur proteste de la *pureté de ses intentions*. J'y crois vivement, complétement; je lui ai voué, je lui conserve toute l'estime, toute l'amitié dont je suis capable; et, lorsque, dans cette annonce, j'ose désirer de sa part une doctrine, ou des paroles qui paraissent mieux en accord avec la vérité, je crois être impartial, exact, et me conformer du moins à cette sincérité, à cette franchise, que, d'après son noble caractère, il a bien voulu me demander, me prescrire lui-même.

Avec son *christianisme naturel*, on pourrait s'étonner qu'il combatte le prétendu catholicisme, tantôt *traditionnel*, et tantôt d'inspiration spéciale, en un mot, le catholicisme indo-chrétien de M. le baron d'Eckstein. M. N. M. le rejette comme *dangereux au Vrai christianisme*, et comme allégué pour asservir les peuples aux rois, et les rois avec les peuples au Pontife de Rome. Mais, puisqu'il le rejette, pourquoi mettre tant de soin, tant d'appareil à le corroborer dans cette troisième lettre; et pourquoi appelle-t-il à son aide, en cette singulière entreprise, on ne sait quel fantôme de *christianisme égyptien*, *chinois*, *japonais*, *etc.* ? pourquoi le fait-il sans opposer à ces textes (qu'il semblerait accumuler pour aider son adversaire), les critiques dont ils sont fort susceptibles, ou en eux-mêmes, ou dans leur application ? Il se borne à dire qu'on *peut les expliquer de cinq manières*, dont *trois* se concilieraient avec le prétendu *christianisme naturel* et antérieur à l'ère chrétienne.— On trouve, il est vrai, dans toute l'antiquité payenne, on aperçoit encore aujourd'hui chez les idolâtres,

des croyances, des usages que les docteurs chrétiens considèrent comme des restes plus ou moins défigurés de la science religieuse et de la vie patriarchale. Il est vrai qu'on y trouve érigés en révélations, en religions, des pratiques impures, des iniquités, des cruautés incroyables, et pourtant bien prouvées. Mais, dans tous ces exemples si tristes, dans ces aberrations, en partie si horribles, il n'est rien que le seul vrai christianisme, *le christianisme surnaturel* ne condamne, et ne prohibe sévèrement, rien qui ne serve à relever son excellence, rien qui puisse le convaincre de mensonge ni de souillures intrinsèques. — En combattant le servilisme systématique de M. d'Eckstein, l'auteur a rencontré dans son chemin M. Laurentie, conseiller de l'Université, et auteur d'une *Introduction à la Philosophie*, livre qui semble écrit en faveur de tous les despotismes. M. N. M. en fait une censure vigoureuse et bien fondée. La seconde partie de sa troisième lettre concerne des élémens des mystères, des symboles *naturels* adoptés, nous dit-on, *sanctifiés* par la *religion véritable* ou chrétienne. Ces élémens, ces mystères, ces symboles, sont indiqués, divisés, subdivisés et commentés dans trois *tableaux synoptiques*. Vient ensuite la réduction de toutes les hérésies et du catholicisme, à deux christianismes, l'un *symbolique*, et le second *réaliste*, l'un qui prend l'emblème à la lettre, l'autre qui le prend au sens figuré; les deux sont prétendus également *naturels* par des protestans modernes; et c'est du catholicisme réuni à toutes les hérésies passées, présentes et futures que notre auteur écrit: *Voilà un assez beau catholicisme.* Chacun est libre, sans doute, de penser et d'écrire ainsi; libre naturellement, et constitutionnellement, et suivant toute législation qui admet la tolérance évangélique; mais il n'est pas de doctrine moins catholique. Nous croyons voir, dans cette partie de l'ouvrage, comme dans la première, des faits mal appréciés, un langage par fois obscur et peu cohérent, une hypothèse dont l'imagination fait les frais et dont le style fait le mérite. Il faudrait plusieurs volumes, pour bien réfuter ces idées. Mais nous dirons: montrez-nous en un loin de la terre avant J.-C. et hors la bible, un seul système de religion et de morale naturelle qui soit raisonnable. Si l'on ne peut pas l'indiquer, les catholiques sont dispensés apparemment d'apprécier en détail les trois tableaux, et de débrouiller ce nouveau labyrinthe de métaphysique et de citations, où le christianisme surnaturel, soit réformé, soit catholique, se trouve enveloppé dans cette troisième lettre.—Il est vrai qu'on peut y lire, p. 73 : « Osons être hommes et chrétiens; osons être des hommes, pour être mieux

chrétiens. Assurant une source naturelle aux élémens de notre culte, infirmé-je ainsi les moyens de crédibilité que donnent, à la *révélation*, aux *miracles*, aux *prophéties*, *d'irréfragables monumens historiques ?* » S'autorisant ensuite de l'exemple de Leibnitz même, notre auteur place dans l'église romaine le centre des croyances nécessaires au bonheur, et il en prend occasion de donner à la cour de Rome des avis malheureusement justifiés par les faits historiques, et par ce qui arrive sous nos yeux. Il avertit, qu'attacher l'omnipotence temporelle, et même l'omnipotence spirituelle au chef visible de l'église, taxer les péchés, autoriser des procédures criminelles et des supplices pour des opinions, approuver les massacres, autrement les *rigueurs salutaires*, comme disent les ultramontains de France, c'est une *impiété monstrueuse*. Il insiste pour que le Pontife condamne enfin ces horribles crimes publics; il demande de revenir à l'antiquité par une modification de la discipline moderne et arbitraire. Il veut même qu'on renonce aux légendes ridicules ou odieuses; il aurait pu ajouter, aux levées d'argent, pour dispenses, pour bulles et indults aux excommunications anti-canoniques ou injustes ou perturbatrices, et aux dangereux priviléges des exemptions de l'ordinaire, etc. LANJUINAIS, *membre de l'Institut.*

191. — * *Aphorismata opposita aphorismatibus, etc.* — Aphorismes opposés aux aphorismes contre les quatre articles de la déclaration de 1682. Montpellier, 1826; Paris, Montardier. In-8°.

M. l'abbé de LA MENNAIS, voulant propager dans les séminaires les fausses et pernicieuses doctrines ultramontaines, les a rédigées en mauvais latin, en thèses des nouvelles hautes études, sous le titre d'*Aphorismata*. Deux ecclésiastiques français ont aussitôt paré le coup : M. l'abbé de LA BOUDERIE, par des contre-aphorismes, rédigés aussi en latin scolastique, imprimés à Paris; et M. l'abbé FLOTTES, professeur à Montpellier, par des aphorismes écrits dans un latin pur, et tel qu'on peut l'attendre aujourd'hui d'un ami de la plus belle littérature latine. Il serait bon que ces contre-aphorismes de Paris et ceux de Montpellier fussent communiqués à tous nos évêques, et répandus dans tous les séminaires de France. Il faudrait sans doute aussi qu'en France la théologie, comme les autres sciences, fût enseignée en français, comme elle le fut à Rome, en latin; à Constantinople en grec; en arménien, dans l'Arménie, etc. Mais ce n'est pas la faute de nos deux théologiens gallicans, si l'on a, depuis quelques années, rétabli dans nos écoles ce latin corrompu, si commode, si agréable aux ignorans, aux sophistes, aux gens de mauvais

goût, et surtout aux partisans de l'obscurantisme, et de l'enseignement rétrograde. L.

192. — *Les Droits des femmes et l'Injustice des hommes;* par Mistriss Godwin; ouvrage traduit librement de l'anglais, sur la *huitième édition;* augmenté d'un apologue : l'*Instruction sert aux femmes à trouver des maris;* par M. *César* Gardeton, auteur du *Dictionnaire de la beauté.* Paris, 1826; Hivert, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18. In - 18; prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Voilà bien le plus révolutionnaire de tous les livres! Il ne s'agit rien moins que des griefs de la moitié de l'espèce humaine, qui, malgré tous les progrès de la civilisation, toutes les constitutions et toutes les chartes, est encore exclue des fonctions publiques, des droits politiques et civils, souvent même de celui d'administrer ses propres affaires. Cette classe opprimée a trouvé dans Mistriss Godwin un défenseur éloquent, passionné, voire même un peu séditieux. Il me suffira, pour faire connaître la *tendance* de son ouvrage, de citer le sommaire de quelques-uns de ses chapitres : *Si les hommes sont plus propres que les femmes pour gouverner. Si les femmes sont propres, ou non, à remplir les charges publiques. Si les femmes sont naturellement propres aux emplois militaires, ou non.* Si j'ajoute que toutes ces questions sont résolues par l'auteur à l'avantage de son sexe, les hommes vont crier : A l'esprit de parti! Que serait-ce, s'ils voyaient avec quelle fureur, avec quelle irrévérence elle les attaque? Je connais plus d'un mari, même libéral, qui, pour ce cas particulier, implorerait la censure. Voilà donc les femmes placées parmi nous dans les tribunaux, dans les chambres, à l'armée. Que de distractions pour ces pauvres juges! Quel enfer pour obtenir la clôture! A l'armée, c'est bien une autre affaire, et je tremble pour la discipline. Vous verrez qu'une fois ces dames admises au partage de l'autorité, il faudra la leur céder tout entière. Et, quant au pouvoir réel, nous pourrions bien ne pas y perdre. Toutefois, je ne vois guère qu'une insurrection qui puisse les amener là. Mais Mistriss Godwin n'est point pour ces moyens violens. Contente d'avoir revendiqué en faveur de son sexe une sorte de droit honorifique, elle lui conseille de ne point se révolter; elle consent à ce que les choses restent dans l'état où elles sont; elle se borne à demander, pour le moment, et sa demande est raisonnable et fondée, que les femmes reçoivent une éducation plus solide, qui leur ouvre l'accès des sciences et les dégoûte des frivolités, objet de nos mépris. Conclusion que j'a-

dopte volontiers, mais que j'aurais voulu trouver à la suite d'un ouvrage qui méritât un examen plus sérieux. CH.

193. — * *Esprit et conférences des lois d'intérêt général, qui ont été rendues depuis la restauration, ou qui seront rendues à l'avenir;* par MM. TAJAN, auteur du *Mémorial de jurisprudence*, *A.* CAZE, et *C.* MESSINE, avocats à la Cour royale de Toulouse. Toulouse, 1826; Devers; Paris, Antoine Bavoux, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Se vend par livraisons de 200 pages, in-8°, au prix de 2 fr. 50 c.

On ne peut bien apprécier les lois, si l'on se borne à en étudier le texte; il faut encore se pénétrer de l'esprit qui a présidé à leur rédaction, et explorer les circonstances au milieu desquelles elles sont nées. Les discussions qui les ont préparées, jetent sur leurs dispositions une lumière propre à nous éclairer sur leur objet; et l'histoire des événemens, qui se rattache à celle de la législation, n'est pas moins nécessaire à connaître pour nous en donner la parfaite intelligence.

Ce travail n'est pas toujours facile; on n'a pas toujours le tems de compulser les volumineux recueils où sont consignés les débats parlementaires: c'est donc un service éminent, rendu à toutes les classes de lecteurs et aux jurisconsultes particulièrement, que celui qui nous en présente un ensemble tout élaboré dans un petit nombre de pages.

La collection que nous annonçons offre ce précieux avantage. On y trouve exposées en substance, et classées suivant l'ordre qui a été observé dans les discussions, les opinions pour et contre émises par les différens orateurs qui ont été entendus. Les fragmens les plus importans de leurs discours y sont habilement coordonnés; et de manière à ce que, réunis, ils ne font qu'un seul tout sans incohérence. Le résumé formé de ces fragmens est précédé de l'exposé succinct des diverses propositions qui ont été débattues. Ainsi à l'occasion du projet de loi avorté *sur le droit d'aînesse*, les auteurs du recueil indiquent sommairement les différens points de vue sous lesquels ce projet fut envisagé. « L'ensemble des discours, disent-ils, n'est que le développement des propositions suivantes: 1° la loi présentée est contraire au droit naturel; 2° elle est immorale; 3° elle porte atteinte aux principes consacrés par la charte constitutionnelle; 4° elle est intempestive, et se trouve en opposition avec les principes du gouvernement représentatif; 5° elle est funeste à la richesse publique et à la prospérité de l'état; 6° elle est captieuse, contradictoire, d'une exécution difficile, etc.... » Ils en usent de même à l'égard de la loi *sur les substitutions.*

A l'occasion de celle qui est relative à l'indemnité à accorder aux colons de Saint-Domingue, ils font connaître en ces termes la sérieuse controverse à laquelle elle donna lieu : «Les orateurs qui l'ont attaquée, y lisons-nous, ont soutenu, 1° que le roi de France ne pouvait pas, sans le consentement des Chambres, accorder aux habitans de Saint-Domingue l'émancipation, l'indépendance qu'ils sollicitaient; 2° que cette émancipation, cette concession d'indépendance étaient contraires à l'intérêt public.»

Le résumé des débats y est précédé du texte des projets de lois; d'un précis historique bien fait, et qu'on lira avec intérêt, de la législation ancienne et nouvelle sur les matières qui font l'objet des lois proposées; de l'exposé des motifs, qui ont déterminé le gouvernement à présenter le projet; du rapport fait aux Chambres au nom de la commission chargée d'en faire l'examen; et des amendemens que la commission a jugé à propos d'y apporter : il est terminé par le texte de la loi, telle qu'elle a été adoptée.

Le nom de M. *Tajan*, en tête de ceux des collaborateurs de ce recueil, est une garantie du soin qui sera apporté à l'exécution de l'entreprise. Ce jurisconsulte, auteur du *Mémorial de jurisprudence des Cours royales du midi de la France* qui se publie à Toulouse, jouit dans cette ville d'une considération méritée. Il s'est acquis une réputation étendue par ses ouvrages, et notamment par le plaidoyer éloquent qu'il prononça dans le célèbre *procès Fualdès* (1).

La collection entière embrassera : 1° les sessions législatives depuis l'année 1814 jusqu'à l'année 1825 exclusivement; 2° la session de 1825; 3° celle de 1826; elle sera continuée pour les sessions subséquentes. Les deux premières livraisons, qui sont en vente, comprennent une partie de la session de 1826. On peut s'abonner pour chacune des trois collections séparément.

CRIVELLI, *avocat.*

194.—* POTHIER *analysé dans ses rapports avec le code civil*, et mis en ordre sous chacun des articles de ce code; ou *les Législations ancienne et moderne comparées;* par *A.* FENET, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1826; l'auteur, rue Saint-André-des-Arcs, n° 51. Alex. Gobelet, libraire, rue Soufflot n° 4. In-8° de 750 pages; prix, 9 fr. et 11 fr. 40 c. par la poste.

La législation n'étant qu'un moyen d'assurer l'intérêt général, on conçoit qu'elle peut varier, en même tems que cet

(1) Cet ouvrage se vend aussi chez Antoine Bavoux, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Prix, 3 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

intérêt varié; toutefois, il est des élémens sans lesquels une société ne pourrait subsister et qui doivent en conséquence se retrouver dans les lois de tous les peuples: telle est, par exemple, la propriété; tels sont le mariage, l'autorité paternelle, etc... De là viennent, avec les différences qui séparent les codes des nations, les nombreuses ressemblances qui les rapprochent. Ainsi, une législation est rarement originale: Rome emprunte à la Grèce; l'ancienne France emprunte à Rome; et la France nouvelle à l'ancienne France. Rien n'est donc plus curieux et à la fois plus utile que de comparer les copies avec les modèles, et d'opposer les vieilles maximes à celles qui les ont remplacées. C'est un moyen de mieux faire comprendre les traditions et les innovations.

M. Fenet vient de nous rendre ce service pour notre code civil, dans ses rapports avec Pothier, qui pourrait plus que tout autre en revendiquer la rédaction. Souvent l'article est pris, pour ainsi dire, textuellement dans les traités du jurisconsulte d'Orléans. L'auteur nous indique alors le numéro du paragraphe où nous le retrouverons avec de sages commentaires. Lorsqu'il y a différence ou contrariété entre les deux textes, une annotation abrégée, mais claire, nous fait saisir, d'un coup d'œil les points de dissemblance, et nous met à même de juger les progrès de la législation. Nous trouvons, sous ce rapport, un contraste piquant entre les règles anciennes et nouvelles de succession. Quelquefois aussi nous avons occasion de regretter quelques sages mesures oubliées ou méconnues par le nouveau législateur. Ainsi, après l'article 23, conçu en ces termes: « La condamnation à la mort naturelle emportera la mort civile; » nous voyons que l'ancien droit ajoutait: « à moins qu'elle ne soit prononcée par un conseil de guerre. » Et nous nous étonnons avec justice que des deux époques la nôtre soit ici la plus rigoureuse. Il faut y reconnaître l'influence de l'esprit militaire qui présidait au gouvernement, lors de la rédaction de nos codes.

Ces rapprochemens, qui peuvent donner matière à des nombreux aperçus philosophiques, sont aussi fort utiles pour éclaircir le texte même de la loi. Les rédacteurs, imbus de la législation ancienne, en ont employé les termes dans le sens qu'ils avaient alors, et qu'ils peuvent ne plus avoir aujourd'hui; d'autres fois, ils ont pris des mesures qui règlent des points douteux de l'ancien droit, et qui, pour être bien comprises, ont besoin d'être rapprochées des élémens de la question. Souvent enfin, faisant allusion à des coutumes qu'ils voulaient détruire, ils ont écrit des dispositions qui paraissent tout-à-fait oiseuses,

si l'on ne connaît pas l'abus qu'ils ont voulu réprimer. Par exemple, après le premier alinéa de l'article 733, ainsi conçu : « Toute succession échue à des ascendans ou à des collatéraux, se divise en deux parts égales; l'une pour les parens de la ligne paternelle, l'autre pour les parens de la ligne maternelle; » les rédacteurs ajoutent: « Les parens utérins ou consanguins ne sont pas exclus par les germains. » Il est évident que cet alinéa était contenu dans le premier et qu'il fait pléonasme; mais les rédacteurs ont été entraînés à l'écrire, parce qu'ils répondaient ainsi à la coutume de l'ancien droit qui donnait tous les meubles et tous les acquets aux germains, à l'exclusion de tous les autres, coutume que nous trouvons transcrite sous l'article 733 dans l'ouvrage de M. Fenet, et qui nous fait comprendre pour quoi le législateur, après avoir exposé sa volonté d'une manière implicite, a cru devoir l'exprimer encore explicitement.

Ces observations nous paraissent suffire pour faire connaître l'utilité de l'ouvrage que nous annonçons. Les étudians y trouveront l'indication des sources où ils doivent puiser des éclaircissemens; et les hommes instruits, un mémorial qui leur rappelera en peu de mots ce qu'ils savent, et leur épargnera de nouvelles recherches. *Adolphe* GARNIER.

195.—* *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlemens et avis du Conseil d'état*, de 1788 à 1824 inclusivement; par *J.-B.* DUVERGER, avocat. T. XIII. Paris, 1826; Guyot et Scribe, éditeurs. In-8° de 543 pages; prix de chaque volume, 7 fr. 50 c. et 9 fr. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 526.)

Ce treizième volume de l'importante collection de lois de MM. Guyot et Scribe, part de fructidor an IX, et s'étend jusqu'au même mois de l'an X; c'est-à-dire, qu'il contient les lois, règlemens et arrêtés qui ont été promulgués pendant une année entière. M. Duverger y a joint des notes aussi judicieuses que celles dont il a enrichi les précédens volumes. Les éditeurs publient aussi, avec cette livraison, le 2e n° de 1825. Ainsi, les souscripteurs auront l'avantage de n'être pas privés plus longtems des lois et des ordonnances qui ont été rendues l'année dernière. Nous rappelerons que cette édition offre le double mérite de l'économie dans le prix et dans la place qu'elle doit occuper dans les bibliothèques; cette dernière circonstance n'est pas indifférente, dans un tems où les livres se multiplient avec une si incroyable rapidité. A. T.

196.—* *Traité des intérêts* ou Commentaire des articles 115, 1154, 1155, 1905, 1906, 1907, 1908 et 2089 du Code civil, précédé d'une préface touchant la matière des intérêts

et contrats usuraires, et les vues du Code civil sur cette matière, par M. Cotelle, professeur à la faculté de Droit de Paris. Paris, 1826; Janet et Cotelle. In-12 de 192 pages; prix, 2 fr.

Le savant jurisconsulte, auteur de ce traité, n'est pas de l'avis de quelques casuistes qui réprouvent et condamnent toute perception d'intérêt sur un capital; mais il n'est pas non plus partisan de la liberté des stipulations sur l'intérêt de l'argent: il s'écarte en ce point des opinions des plus habiles économistes modernes, qui ont démontré jusqu'à l'évidence que la monnaie, étant une marchandise de même nature que toutes les autres, doit être donnée et prise à loyer, à un taux dont l'élévation variera suivant les besoins, les convenances et les risques des prêteurs et des emprunteurs. « La marchandise, dit-il, n° 12, c'est ce qui a un prix, et le prix n'est que l'argent... L'argent n'est pas, plus qu'autre chose, le signe de soi-même, et il ne peut pas former son propre prix. » Cette erreur est grave; l'argent n'est qu'un intermédiaire des échanges, et le prix d'une marchandise pourrait être stipulé en toute espèce de produit, aussi bien qu'en monnaie. Du moment où l'argent cesserait d'avoir intrinséquement une valeur réelle, il cesserait d'être accueilli comme signe des échanges et comme marchandise intermédiaire, pour être réduit au même rang que le papier-monnaie, qui, sans valeur par lui-même, ne vaut que par le crédit qui s'y attache. Les moralistes qui, comme M. Cotelle, s'effraient des conséquences de l'usure, mêlent à la question du prêt à intérêt la réprobation de plusieurs délits que les lois peuvent atteindre, tels que les abus des besoins d'un mineur, et quelquefois même les escroqueries; mais la possibilité que des délits soient commis par suite de la liberté dans la fixation du loyer de l'argent, n'est pas un motif suffisant pour entraver les spéculations particulières et pour niveler sous un même tarif des opérations contractées au milieu de circonstances inégales. Les emprunteurs souffrent plus que personne de ces rigueurs de la loi, parce que les usuriers se font payer des primes d'indemnité, en compensation des risques auxquels les poursuites les exposent. Tout en ne partageant pas l'opinion de M. Cotelle sur le principe qui lui sert de point de départ, nous conviendrons néanmoins que son traité renferme un grand nombre de vues utiles et de recherches intéressantes. Les huit articles du Code civil mentionnés dans le titre de l'ouvrage y sont discutés à fond, et examinés dans toutes leurs conséquences avec une grande sagacité. C. R., avocat.

197. — *Bases fondamentales de l'économie politique, d'après la nature des choses*; par *P.-L.-F.-G. de* Cazaux, avec cette

épigraphe tirée de Bossuet : « La vraie fin de la politique est de rendre la vie commode et les peuples heureux. » Paris, 1826; Mme Huzard. In-8° de 220 pages; prix, 4 fr.

M. de Cazaux est un écrivain rempli de bonnes intentions; il ne faut, pour en être convaincu, que lire l'épigraphe de son livre; malheureusement il faut quelque chose de plus que des intentions pour faire un bon ouvrage.

L'auteur doute, d'abord, si depuis les tems anciens jusqu'au tems présent, il a été découvert une seule vérité en économie politique : d'où il suit qu'il considère tous les écrits relatifs à cette science, qui ont été publiés depuis un siècle au moins, ou comme des tissus d'erreurs, ou comme de vaines amplifications.

M. de Cazaux a une foi pleine et entière dans la *balance du commerce;* c'est pour lui l'armet de Mambrin. Qui pourrait avoir la pensée de le lui enlever? Ce serait une tentative superflue; et, si elle réussissait, elle lui ferait tant de peine! qu'on en juge par cette exclamation que lui arrachent les doctrines des économistes : « Quoi!... ils ont prononcé que la *balance du commerce* est un vain mot, une absurdité surannée, souverainement ridicule, etc., etc. En vérité, nous ne revenons pas de l'étonnement que cela nous cause! »

L'amour de la balance du commerce ne va point sans les prohibitions, ou sans des droits de douanes qui en tiennent lieu. Aussi, M. de Cazaux prêcherait-il volontiers une croisade contre la liberté du commerce. Quel danger pour l'état, si chacun avait la faculté d'échanger sa propriété contre une autre propriété qui lui paraîtrait préférable! N'est-il pas clair que, si chacun faisait bien ses affaires, tout le monde serait ruiné? Quoi! cet homme qui demeure en deçà du Rhin, offre de me donner pour dix francs une marchandise de mauvaise qualité; et l'on me permettrait d'acheter une marchandise d'une qualité supérieure d'un homme qui demeure au delà du Rhin, et qui veut me la donner à un prix moins élevé! Ce serait vraiment un scandale. Ne suis-je pas tenu en conscience de donner la préférence à celui qui a sur son concurrent l'avantage inestimable d'être soumis au même préfet que moi, d'être surveillé par la même police, d'être rançonné par le même percepteur, d'être emprisonné par les mêmes gendarmes?

Les Anglais établissent chez eux la liberté de commerce; mais, prenons-y garde, c'est un piége qu'ils nous tendent; M. de Cazaux nous en avertit. Ces marchands anglais sont si perfides, qu'ils seraient capables de nous déterminer à leur acheter des marchandises que nous trouverions agréables,

commodes et peu chères! Aussi, nos ministres et nos douaniers nous mettront à l'abri de ce danger; et, si M. Huskisson venait encore demander quelque changement à nos tarifs, nous lui répondrions, en lui envoyant les *bases fondamentales de l'économie politique, qui sont* et seront encore long-tems ignorées dans son pays et dans beaucoup d'autres.

A l'amour de la balance du commerce et des prohibitions, M. Cazaux joint l'aversion des machines; non sans doute qu'il les proscrive toutes indistinctement. Je ne trouve pas qu'il ait condamné la plume au moyen de laquelle il a écrit son livre, ni le canif avec lequel il l'a taillée, ni l'enclume, le marteau, et la lime qui ont servi à faire le canif; ni les machines avec lesquelles on a produit le papier sur lequel il a écrit; ni les presses avec lesquelles l'imprimeur a multiplié les copies de son ouvrage, ni les machines avec lesquelles celles-là ont été faites. C'est grace à ces machines que nous avons pour cinquante sous un livre que nous ne pourrions avoir, à moins de le payer deux ou trois mille francs, si M. de Cazaux avait été obligé de l'écrire sur du papyrus, ou sur des tablettes couvertes en cire; encore eût-il fallu quelques grossières machines pour nous procurer cette jouissance. Il doit donc nous pardonner, si les machines ne nous inspirent pas la même aversion qu'à lui. Il n'en est qu'une qu'il ne condamne pas, quant à présent : c'est la charrue. Mais son tour viendra; rapportons-nous en à M. de Cazaux : *pour le moment*, dit-il, *il faut continuer à employer toutes les machines qui facilitent la multiplication des produits, élémens de l'aisance.* Lorsque nous aurons supprimé la charrue, nous supprimerons la bêche, et nous serons arrivés au dernier terme de la perfection, quand nous serons réduits à gratter la terre avec les mains, et à déchirer notre proie avec les dents.

J'aurais voulu trouver dans l'ouvrage de M. de Cazaux quelque pensée originale, quelque idée utile qui n'eût pas été exprimée avant lui. Mais j'ai vainement cherché : tout ce qu'il a dit a été dit par d'autres et mieux. Il se plaint que le grec et le latin fassent le fond de l'enseignement : il paraît regretter le tems où les femmes passaient leurs journées à tricoter, et où les princesses allaient laver leur linge à la fontaine. Nous sommes loin de cette heureuse simplicité, et j'ai bien peur que nous n'y retournions pas de long-tems. On assure qu'aux États-Unis d'Amérique, le président, quand la saison est venue, va faire ses foins, et visiter ses champs tout comme ferait un autre citoyen. Cette simplicité vaut bien celle que désire M. de Cazaux. Nous pourrions nous en contenter, dût-elle nous condamner à tolérer la charrue.

Charles Comte.

198. — *Mémoires sur les causes qui produisent la stagnation et le décroissement du commerce en France*, et qui tendent à anéantir l'industrie commerciale; moyen simple de les faire cesser; par M. *N.-F.* Canard, auteur des *Principes d'économie politique*, ouvrage qui a remporté le prix à l'Institut. Paris, 1826; Delaunay. In-8° de 48 pages; prix, 1 fr. 50 c.

L'auteur s'attache à prouver que notre commerce et notre industrie ont commencé à décroître, précisément depuis le traité de commerce avec les États-Unis d'Amérique, et surtout depuis le traité récemment conclu avec l'Angleterre; il démontre que ces deux traités, sans doute par l'inadvertance de nos ministres, sont entièrement à l'avantage des Américains et des Anglais; il appuie cette assertion par des faits constatés dans un rapport fait à l'Institut par M. Ch. Dupin. « De 1820 à 1825, le tonnage des navires français sortis de nos ports a diminué de soixante mille tonneaux sur trois cent mille neuf; le tonnage des navires étrangers s'est accru de 95 mille sur trois cent onze mille; l'industrie française qui exportait pour 292 millions de francs de ses produits, en 1820, n'en a plus exporté, en 1823 (époque du traité conclu avec les États-Unis d'Amérique), que pour 227 millions; par conséquent, dans sa concurrence avec les industries rivales, trois ans ont suffi pour lui faire perdre 63 millions de francs sur 292 millions, tandis que, dans le même intervalle de tems, les exportations britanniques se sont accrues au delà de toute expression. »

M. Canard ajoute : « Le dernier coup a été porté au commerce de France par l'ordonnance royale du 8 février dernier sur les douanes, qui statue qu'à dater du 5 avril, les vaisseaux français qui à leur départ des ports de France ne payaient aucun droit de tonnage, en paieraient un de 848 fr. par tonneau. » Aux discours prononcés dans la chambre des députés contre cette ordonnance par M. Casimir Périer, M. le Ministre des finances a répondu « que c'était une condition du traité, qu'il n'y avait pas charge nouvelle, mais un véritable dégrèvement; qu'enfin, il n'y avait pas accroissement d'impôt; et que *c'est la même chose de mettre des impôts sur les exportations ou sur les importations.* »

Quoique l'auteur de cette brochure mette en avant des principes qui seraient contestés par plusieurs de nos plus savans économistes, on doit lui savoir gré de quelques vues bonnes et utiles qu'elle renferme. Il signale un abus grave qui consiste à tenir secrets, sous notre régime représentatif, les traités de commerce qui étaient soigneusement publiés, dans l'ancien régime, par lettres patentes, vérifiées dans les parlemens.

Dans une note placée à la fin de l'ouvrage, M. Canard fait une critique des notions sur la balance du commerce enseignées par M. Say. *P. E.* Lanjuinais.

199. — * *Discours prononcé à la deuxième séance du conseil de perfectionnement de l'école spéciale de commerce et d'industrie*, sous la présidence de M. *J.* Lafitte, en l'absence de M. *Chaptal*, pair de France; membre de l'Institut, le 15 juillet 1826. Paris, 1826; Renard. In-8° de 80 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Les écoles de commerce sont des institutions indispensables dans un pays où les hommes livrés à l'industrie forment au moins un tiers de la population. Une nation ainsi composée doit sentir vivement les besoins d'hommes instruits qui, sachant allier la théorie à la pratique, puissent introduire de nouveaux perfectionnemens dans la science du commerce et dans la carrière de l'industrie. Les connaissances exigées d'un négociant éclairé s'étendent, à mesure que les produits de l'activité humaine se multiplient et que de nouvelles contrées offrent leur contingent aux transactions commerciales. Cependant, la plupart de nos grandes villes attendent encore des établissemens de ce genre. L'élite du haut commerce de la capitale se fait un devoir d'assister aux séances publiques de l'école spéciale de Paris, et de concourir par sa présence à l'éclat de ses solennités. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les discours fort remarquables prononcés à la séance de cette année par MM. Lafitte, Ch. Dupin, Blanqui, etc. Nos lecteurs les connaissent déjà par le compte rendu de cette séance (*voy.* ci-dessus, p. 266). *Ad.* Gondinet.

200. — * *De l'aristocratie considérée dans ses rapports avec les progrès de la civilisation*; par M. *H.* Passy. Paris, 1826. In-8° de 17 feuilles. Adolphe Bossange; prix, 5 fr.

L'auteur considère surtout les institutions aristocratiques en elles-mêmes, et dans leurs effets relatifs aux divers degrés de civilisation. Sans citer, à l'égard du mode de prééminence législative, les lois expresses des différens états, ce qu'exclurait la concision dont il a senti le prix, il s'est attaché à poser les principes d'après lesquels on peut apprécier ces lois, et en prévoir les effets. Néanmoins, pour rendre plus sensible cette théorie, si ce mot convient à un ensemble de conséquences naturelles et difficiles à contester, pour la confirmer par des exemples, M. Passy en choisit près de nous, en France, en Angleterre, et dans d'autres états de l'Europe. S'il s'occupe peu des anciens ou des peuples éloignés, on voit pourtant qu'il ne les avait pas oubliés dans ses recherches, mais qu'il s'est moins proposé de faire un traité savant, que de réunir et de coor-

donner des observations d'une utilité plus directe. D'ailleurs, comme il le remarque très-justement, la manière démocratique en quelque sorte, ou plus oligarchique, dont toute la classe privilegiée distribue entre ses membres les biens et les droits, n'a point d'importance réelle dans les lieux où l'entière servitude est le partage du plus grand nombre des hommes.

L'aristocratie naturelle se compose des personnages qu'élèvent individuellement au dessus du vulgaire, ou des talens éminens et de grands services rendus à la patrie, ou même une industrie vaste ou heureuse, ainsi que les autres dons de la fortune. M. Passy demande si ces libres distinctions suffisent aujourd'hui en Europe, ou s'il faut de plus former et maintenir, aux dépens de la communauté, une aristocratie factice qui a été préconisée quelquefois assez ingénument, comme dans ce texte hindou: L'esclave ne doit rien avoir qui ne soit à la disposition de ses maîtres; l'aisance de l'esclave afflige le brahme. Tel est, selon M. Passy, l'unique problème; il pense que cette aristocratie qu'il nomme factice a pu présenter des avantages, ou que du moins il a fallu la subir dans l'enfance des sociétés, mais que ces résultats changent avec les progrès de la civilisation. Les convenances, ajoute-t-il, les *exigences* des siècles d'activité ou de lumières supposent des formes plus favorables à l'égalité des droits, et « un régime sous lequel, aucune portion de la communauté n'étant avantagée (d'une manière fixe) au préjudice du grand nombre, les distinctions de rang et d'opulence deviennent le partage des plus habiles, des plus prudens, des plus heureux. » En donnant les moyens d'échapper à la servitude primitive, l'exercice de l'industrie en tout genre excite la juste prétention de disputer, dans le concours général, les biens et les honneurs.

La richesse excessive du petit nombre, a dit un publiciste anglais, n'équivaut pas quant à la régularité de la consommation, à la richesse plus modique du grand nombre. Ce n'est pas le seul inconvénient d'une extrême inégalité; M. Passy le montre par l'état même de l'Angleterre qui, malgré les ressources d'un commerce dont la prospérité est un fait unique sur le globe, renferme plus d'un million de familles privées de tout territoire, et auxquelles ne suffit pas une aumône de deux cent cinquante millions, parce que des lois particulières ont insensiblement dépouillé les masses au profit du petit nombre. Pour diminuer ces maux, il importe de reconnaître les rapports nécessaires « qui lient avec l'état moral des sociétés, leur état économique et intellectuel;.. il n'est rien de ce qui contribue au bien-être physique et aux progrès de l'intelligence qui ne

tende aussi à ennoblir le caractère des masses. » Quant à la question, agitée tant de fois, de la grande et de la petite propriété, l'auteur ne l'examine pas expressément, bien qu'elle rentre dans son objet; il ne la regarde, avec raison, que comme une application particulière de ses principes. « Comme toutes le industries, dit-il, l'agriculture prospére sous des lois favorables à la sûreté des biens et des personnes, au libre emploi des .... facultés; elle dépérit sous ces lois iniques et restrictives qui tendent à maintenir les classes inférieures dans l'ignorance ou la pauvreté. » S.

201. — *Appel au bon sens de certaines hérésies politiques et financières* des plus pernicieuses, ou opinion d'un vieux royaliste sur quelques questions à l'ordre du jour, extraites d'un ouvrage consacré à la restauration des finances espagnoles, adressé par l'auteur à Sa Majesté Catholique. Paris, 1826; Trouvé. In-8° de 371 p.; prix, 6 fr. et 7 fr. 25 c. par la poste.

« La société est tombée en pourriture; notre charte *verbeuse* n'est entre les mains des partisans du modérantisme que le vain objet d'un bavardage assourdissant, etc., etc. » Telles sont les prétendues vérités que proclame l'auteur anonyme de cet ouvrage. Il se plaint avec amertume de l'indépendance des opinions, qui se manifeste heureusement de toutes parts; et lui-même il n'est de l'avis de personne. Il a la publicité en horreur et nous apprenons, dans sa préface, que, depuis trente-cinq ans, il milite par écrit pour soutenir ses doctrines particulières: il tonne contre le *parlage* de notre tems, sans prendre garde qu'il parle aussi fort longuement sur toutes sortes de sujets. Comme beaucoup d'autres, il est donc animé à son insu de ce monstrueux *esprit du siècle* qu'il ne manque pas d'opposer à l'*esprit des siècles*. Cette antithèse, sur laquelle il s'appesantit à plaisir, nous paraît peu réfléchie. Chaque siècle produit des opinions qui lui sont propres, et dont la place est assignée dans la chaîne des tems pour lier entre elles les générations consécutives. Aux modifications inévitables dans l'ordre social correspondent des modifications analogues dans les idées communes qui gouvernent le monde. Tout, dans la nature, est également soumis à la loi de mouvement et de continuité.

Ce livre paraît écrit avec des intentions très-pures; mais, à part quelques conseils utiles au roi d'Espagne, il est, selon nous, rempli d'erreurs en économie politique ainsi qu'en matière de finance, et de jugemens qui sont en désharmonie complète avec l'état actuel des choses. *Ad.* Gondinet.

202. — * *Dénonciation aux Cours royales, relativement au système religieux et politique signalé dans le mémoire à son-*

sulter; précédée de *nouvelles observations sur ce système* et sur les apologies qu'on en a récemment publiées; par M. le comte de Montlosier. Paris, 1826; Ambroise Dupont et comp. libraires, rue Vivienne, n° 16; Baudouin. In-8° d'environ 400 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Dans son attachement sincère à la religion, au trône, à la société, M. de Montlosier voit entourer de périls ces objets vénérés de ses plus chères affections. Ému jusqu'au fond de ses entrailles, comme s'il apercevait soudainement sa famille enlacée de serpens, il jette un cri d'alarme; et ce cri est déjà un secours, un acte de courage. Pour ne point frapper ce qu'il aime, ce qu'il respecte, et n'atteindre que ce qu'il redoute, il appelle à son aide les lumières du passé et du présent; il s'éclaire du flambeau de l'histoire, et invoque l'instruction et l'expérience du barreau français. C'est la monarchie avec la charte, c'est la religion avec les libertés gallicanes dont il se montre le défenseur intrépide autant qu'éclairé. La charité semble venir en lui au secours de la foi; il laisse bien sensiblement apercevoir le désir de préserver d'eux-mêmes ceux qu'il attaque; il reconnaît ceux qui le méconnaissent; il pardonne à ceux qui l'offensent. Ses adversaires s'enveloppent de nuages pour échapper à ses coups; il ne s'entoure que de lumières pour les combattre. A l'exemple de Saint-Louis et de nos plus grands rois, il croit que l'on peut, que l'on doit attaquer les prétentions sans cesse renaissantes du saint-siége, parce qu'elles sont de leur nature sans cesse envahissantes, et qu'elles ont toujours quelque chose d'hostile, même pendant la paix, ainsi qu'il résulte de ses protocoles et de ses formules de chancellerie, dans les moindres actes comme dans les plus importans, formules qui nécessitent un continuel renouvellement de réserves et de stipulations défensives; à l'exemple de saint Charles Borromée, l'illustre archevêque de Milan, il croit que l'on peut être chrétien, et même saint, sans aimer les jésuites; que le christianisme a tout à perdre et rien à gagner à leur admission. Les lettres de ce vénérable prélat en font foi malgré la modération de ses expressions: on voit assez clairement tout ce qu'il a eu à souffrir des excès des jésuites de Milan; on voit qu'il a eu besoin de toute sa patience de saint pour leur tenir tête. Il n'est pas inutile de rappeler ces lettres, soit à cause du nom de leur auteur qui est une autorité dans la matière, soit parce que l'esprit d'intrigue et de tracasserie de la compagnie de Jésus y est fidèlement signalée (Voy. *Rev Enc.*, t. xxx, p. 497).

Quand la milice de Loyola s'est vue en nombre, quand elle s'est crue en force, elle a avoué, déclaré son existence; elle

s'est nommée, croyant sans doute trouver dans son nom une arme de plus, ou avoir prochainement un argument de moins contre elle, émoussé qu'il serait déjà par l'habitude ou par l'usage. Toute cette milice a employé contre M. de Montlosier les armes qui lui sont familières; les sophismes, les sarcasmes ne lui ont pas été épargnés, les lieux communs ont été prodigués; indépendamment des attaques quotidiennes, où plus d'une fois les bornes de la bienséance ont été franchies, on a vu paraître contre le généreux écrivain que tout le monde lit, de prétendues réfutations qu'on ne lit pas. On eut désiré avoir pour arbitres, pour juges dans cette grande lutte les anciens parlemens, si déjà notre magistrature n'avait donné d'honorables preuves de ses dispositions à veiller au maintien de nos vieilles maximes et de nos lois fondamentales. Le dépôt de nos libertés civiles et religieuses ne saurait péricliter en des mains aussi fermes qu'habiles.

Dans son nouvel écrit, de M. Montlosier répond à ce qu'il y a de plus spécieux dans les moyens de ses adversaires; il en prend occasion de mieux développer les faits qu'il dénonce, et de mieux signaler les périls imminens qui ont provoqué son zèle. Il esquisse rapidement notre histoire religieuse depuis la restauration, il décrit les aberrations du parti jésuite et du parti ultramontain qu'il a tort de distinguer; aux faits qu'il expose il joint les preuves à l'appui et termine son écrit par une dénonciation en forme, adressée à M. le premier président de la Cour royale de Paris. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire cette pièce importante, et tous les développemens lumineux qui la précèdent et la motivent, et les pièces justificatives qui l'accompagnent. Lorsqu'il s'agit d'intérêts aussi graves, tous les regards sont fixés sur la magistrature française, toutes les espérances se confient dans sa noble indépendance, tous les vœux secondent l'écrivain courageux et désintéressé qui prend avec autant de talent que de zèle la défense de nos libertés religieuses, civiles et politiques. E.

203. — * *Consultation adressée à la Cour royale*, pour M. le comte de Montlosier, avec cette épigraphe : *Nunquam tantum malum in republica fuit, nec ad plures, nec ad plura pertinens.* Tite-Liv. Lib. xxxix. Paris, 1826; Ambroise Dupont. In-8°; prix 6 fr.

Il était réservé sans doute au barreau de Paris de répondre le premier à l'appel de M. de Montlosier, et de diriger sa marche dans le temple de la justice : une première consultation, portant la date du mois d'avril dernier, et revêtue des signatures de MM. *Dupin*, *Mérilhou*, *Berville*, *Coffinières* et *De-*

vaux, vient d'être suivie d'un plus ample travail, tracé sans doute sur une plus grande échelle. C'est de cette dernière production que nous allons rendre compte.

Les quatre grands griefs y sont rappelés, analysés, examinés. Le conseil par conséquent, traite d'abord des congrégations, selon que les définit M. de Montlosier, réunions qui ont pour objet apparent des exercices de piété, ou quelque fin pieuse; mais qui, liées par le même esprit et sous une direction centrale, tendent, à raison d'engagemens divers, de promesses, de sermens ou de vœux, à se composer dans l'état une influence particulière, au moyen de laquelle elles espèrent maîtriser l'administration, le ministère et le gouvernement. Le danger de pareilles associations ne saurait être contesté; le devoir des magistrats est donc d'en rechercher l'origine, d'en mettre à nu les élémens, d'en déjouer les ressorts, d'en procurer la dissolution; à cette fin, le conseil cite et accumule toutes les lois anciennes, et toutes les lois nouvelles; il n'omet pas les opinions des jurisconsultes, les ordonnances, les édits et les arrêts rendus dans la matière viennent aussi corroborer son avis. L'opinion de M. Billecocq est rappelée d'autant plus à propos que cet estimable avocat l'avait publiée, avant les deux derniers écrits de M. Montlosier. Le conseil a très-bien posé les principes qui régissent l'espèce. Ils sont, en même tems, ceux de l'ordre, de la tranquillité, de la liberté elle-même; s'il en était autrement, de perpétuelles machinations pourraient être pratiquées et mises en œuvre au sein de l'état et compromettre son existence.

Les armes par lesquelles le conseil repousse l'admission des jésuites sont plus fortes et plus puissantes encore. A ce titre; la bulle de Clément XIV devait figurer en première ligne, donnée à Rome, le 21 juillet 1773, cette bulle est fondée sur ce motif principal, « qu'il est à peu près impossible que cette société subsistant, l'église pût jouir d'une paix véritable et permanente. » Ensuite les édits rendus par Louis XV, par Louis XVI, et enregistrés au parlement; le premier est cité en entier. Cette législation est complétée par l'assemblée constituante qui abolit les vœux perpétuels. En 1804, les jésuites ayant cherché à se reproduire sous les noms déguisés de *pères de la foi*, de *paccanaristes, etc.*, un décret spécial ordonna de les dissoudre. Les jésuites ont donc contre eux la généralité des lois qui ont aboli tous les ordres, toutes les congrégations, et la spécialité des arrêts et des édits qui les concernent nominativement.

En combattant avec M. de Montlosier, les congrégations et les jésuites, les auteurs de la consultation croient devoir moins

insister sur le troisième chef d'accusation, non qu'ils en méconnaissent l'importance, mais ils ont voulu éviter les chicanes ou les difficultés de compétence. Le quatrième chef, quoique grave, ne leur a point paru donner assez de prise à l'action judiciaire qui ne peut s'exercer que sur des faits. Cette pièce importante est revêtue des plus honorables signatures, en tête des quelles on n'est point étonné de voir figurer celle de M. *Dupin*. I.

204. — * *Résumé de l'Histoire universelle*. Deuxième partie, contenant le tableau rapide des événemens et des révolutions qui se sont succédé chez les différens peuples, depuis leur origine jusqu'à ce jour; par MM. *F.* de Brotonne et *Ad.* Laugier. Paris, 1826; au bureau de *l'Encyclopédie portative*, rue du Jardinet. In-32 de 340 pages; prix, 3 fr. 50 c. et 3 fr. 80 c. par la poste.

L'éditeur prévoit que l'on sera surpris de voir paraître une histoire universelle en un volume in-32. En effet, réduire l'histoire du monde à quelques feuilles in-32, c'est faire plus que rappetisser un grand tableau de Véronèse à une miniature d'un demi-pouce de haut. Il est évident que, dans un cadre aussi resserré, on ne peut indiquer que quelques événemens principaux; c'est ce qu'ont fait les auteurs du petit *Résumé de l'Histoire universelle*. Ils commencent par les tems fabuleux; puis, ils passent aux tems héroïques de la Grèce et à l'Histoire Romaine qui est entrecoupée par celle d'Alexandre. Arrivés aux empereurs Romains, ils retracent les invasions des Barbares et la fondation de l'empire des Francs. Les derniers chapitres sont intitulés : *Tems de Charlemagne*, *tems des Croisades*, *tems de François Ier et de Charles-Quint*, *tems de Louis XIV*; enfin, *tems de la République*, *de l'Empire et de la restauration en France*. Le récit, rapide et serré, n'est point embarrassé par des phrases ou par des réflexions superflues. Si les auteurs se sont arrêtés plus long-tems sur les événemens relatifs à la France que sur ceux des autres pays, c'est sans doute parce qu'ils destinaient leur ouvrage principalement aux Français. Le coup d'œil qu'ils jettent sur l'ensemble de l'histoire, quelque rapide qu'il soit, ne laisse pas d'être instructif; l'homme le plus versé dans les détails a quelquefois besoin de résumer les généralités. Les deux auteurs avaient fait précéder cette deuxième partie d'une espèce d'introduction à l'étude de l'histoire, qui forme un petit volume à part, divisé en trois sections; de la manière d'écrire l'histoire, de ses sources et de son esprit. Ils entrent dans le domaine de la littérature, au sujet de la composition et des différens genres d'ouvrages historiques. Ils divisent les sources de l'histoire,

en sources *traditionnelles*, *monumentales* et *écrites*. Sous le titre d'*Esprit de l'Histoire*, ils jettent un coup d'œil rapide et philosophique sur les principaux peuples anciens et modernes, et sur les grands événemens qui ont changé la face des choses. Le cadre était trop petit pour permettre de faire des citations; mais on trouve à la fin, comme dans tous les volumes de cette intéressante *Encyclopédie portative*, l'indication des principaux ouvrages relatifs à la matière qui s'y trouve traitée. La succession assez rapide des volumes de cette collection semble indiquer que le public a goûté son plan, et qu'il reconnaît des avantages réels à cette Encyclopédie de poche, qui du reste est très-bien imprimée. D—G.

205. — * *Tableau historique de la Grèce ancienne et moderne*, par M. Brès. Paris, 1826. Louis Janet, 2 vol. in-18, avec *trois cartes géographiques*; prix, 8 fr.

En vain les érudits, et tous les dépréciateurs plus ou moins sincères de ces méthodes nouvelles, par lesquelles on essaie de répandre l'instruction dans toutes les classes, ont réclamé et même déclamé contre les *résumés*; ce genre d'ouvrages est plus que jamais en faveur auprès du public. Est-ce un mal? Le blâme dont on les poursuit est-il fondé? Sans doute, la lecture d'un *abrégé* quelconque serait peu profitable pour tout lecteur absolument étranger à la matière du livre; elle ne laisserait dans son esprit que des traces légères qui bientôt s'effaceraient pour toujours; mais, pour peu qu'il ait quelques notions, même vagues, sur le sujet de l'ouvrage, cette lecture les étendra, les classera avec plus d'ordre dans sa mémoire, les y gravera avec plus de fixité. Donc, à notre avis, les résumés, s'ils sont peu utiles au lecteur tout-à-fait ignorant, ne sont pas sans avantage pour le demi-savant, ou, si l'on veut, pour l'homme du monde qui se contente de recueillir, dans les sciences physiques, les principes le plus généralement admis, et dans les sciences historiques, les faits les plus importans, ceux qui ont influé sur la destinée des nations.

Mais, pour obtenir de tels résultats, les résumés ne doivent pas être l'ouvrage de quelque échappé de collége qui ne prend d'autre peine que d'extraire, ou même simplement de recopier les cahiers qu'il écrivait naguère sous la dictée de son professeur. La composition en est plus difficile qu'on ne pense; elle demande de l'art, du goût, et plus de science qu'on n'en doit faire paraître.

C'est ce qu'a très-bien senti M. Brès, auteur déjà connu dans le monde littéraire, par des poëmes très-piquans et par

diverses productions d'un genre plus grave, qui lui ont mérité l'estime et les suffrages du public. Son ouvrage sur la Grèce est plus qu'un simple résumé de l'histoire de ce pays : aussi, l'a-t-il appelé avec raison *Tableau historique*.

L'abbé Barthélemi, dans son admirable introduction au *Voyage d'Anacharsis*, avait peint, à grands traits, une partie considérable de l'histoire ancienne de la Grèce. C'est le modèle que me semble avoir choisi M. Brès; et, en cela, il a fait preuve de goût.

Cet auteur n'a pas été épouvanté de la multitude des objets qui devaient composer son tableau : on diroit même qu'il s'est plu à en agrandir le cadre. Il y a fait entrer non-seulement la Grèce proprement dite, mais la Grèce d'Asie, la Sicile et toute la partie de l'Italie qu'on appelait *la grande Grèce*.

La Grèce des temps fabuleux et héroïques; la Grèce sous des Rois; les nombreuses républiques qui remplacèrent les gouvernemens monarchiques, quand les peuples furent plus éclairés; leurs rivalités, leurs guerres; les conquêtes d'Alexandre, celles des Romains; les malheurs de ces belles contrées dans le moyen âge; l'envahissement des Turcs; les tentatives des Grecs pour secouer le joug ottoman; tels sont les grands spectacles que M. Brès fait passer rapidement sous nos yeux, et, ce dont il faut surtout le féliciter, avec ordre, sans confusion. Chaque période historique a sa nuance, la couleur qui la distingue; les grands personnages dans tous les genres qu'elle a produits, y apparaissent avec les caractères, et presque les formes qu'on leur donne ou qu'on se plaît à leur supposer.

Dans un pays comme la Grèce, l'histoire littéraire et l'histoire des arts sont intimement liées à l'histoire politique : tous les poëtes, les historiens, les philosophes, les artistes célèbres qu'a produits cette contrée, depuis les plus anciens tems jusqu'à nos jours, viennent s'offrir, les uns après les autres, aux pinceaux de M. Brès; et, à sa manière de les peindre, on juge qu'il les a étudiés et appréciés. Je me permettrai une ou deux observations.

J'aurais desiré que, dans le tableau des temps mythologiques, M. Brès eût cité plus souvent les explications que les érudits ont essayé de donner de faits évidemment fabuleux, mais qui cachent des vérités. En esquissant les aventures de Médée, il dit, par exemple : « Elle fit mourir par des moyens inconnus jusqu'alors, Créuse, fille du roi de Corinthe..., et se fit, dit-on, porter à Athènes par des dragons ailés. » Peut-être fallait-il indiquer ici ce que les historiens et les érudits

entendent par ces *dragons ailés*. L'abbé Bannier dit un mot de leurs conjectures, dans ses notes sur le VIIe livre des Métamorphoses d'Ovide.

Voici une observation plus importante. M. Brès, à la page 50 du tome Ier, semble regarder l'*assemblée des amphictyons* comme un conseil général, dans lequel étaient représentés par des députés les peuples ou plusieurs peuples de la Grèce, et où se traitaient les affaires politiques les plus importantes. Il dit même à ce sujet : Si les États-Unis d'Amérique n'avaient point un président; si les cantons suisses n'étaient pas régis par un landamman, l'organisation politique de ces contrées offrirait une analogie complète avec celle des villes amphictyoniques. » Je crois que c'est là une erreur à laquelle ont pu donner lieu quelques phrases de l'abbé Barthélemi, qui peint sous de trop brillantes couleurs le conseil des amphictyons. La superstition l'avait institué; et il ne s'occupait guère, comme le pense De Paw, que de matières relatives à la religion. On lui soumit bien quelquefois des questions politiques; mais il n'avait qu'une puissance morale, pour ainsi dire, sur les peuples de la Grèce. Ce n'était point un de ces corps politiques qui peuvent rendre des décrets, et ont toute l'autorité, tous les moyens nécessaires pour les faire exécuter. Oh! si tous les états de la Grèce avaient eu des représentans dans une grande assemblée vraiment nationale, où se seraient décidées les questions d'intérêt général pour la confédération, et qui eût été investie d'immenses pouvoirs, les rivalités entre les républiques grecques, causes de tous leurs malheurs, auraient été comprimées; la Grèce eût formé un faisceau compacte, indestructible que ne seraient jamais parvenus à rompre ni les rois de Macédoine, ni les empereurs romains. Nous aurions peut-être encore aujourd'hui les *États-Unis de la Grèce*; et peut-être le monde entier aurait-il subi une autre destinée.

La partie de l'ouvrage de M. Brès, consacrée à l'histoire des événemens contemporains, est d'une extrême brièveté : l'auteur s'arrête au massacre du patriarche grec à Constantinople. Voici comme il motive son silence sur les événemens très-remarquables qui ont succédé : « Contemporains de ces événemens, nous devons attendre, pour en écrire l'histoire, que la providence leur ait donné une fin conforme à ses décrets. Chrétiens, nous faisons des vœux pour la prospérité de nos frères; amis des arts, des lettres et des sciences, nous souhaitons une patrie aux malheureux descendans des maîtres dans toutes les facultés de l'esprit; hommes, nous désirons de

voir cesser les massacres et triompher l'humanité. » Tels sont les sentimens qui dominent dans tout l'ouvrage.

Si tous les *résumés* étaient écrits avec autant de soin et de philosophie, et par des auteurs aussi maîtres de leurs sujets, la collection de ces sortes d'ouvrages, quelque volumineuse qu'elle fût, mériterait une place distinguée dans toutes les bibliothèques. *Amaury* DUVAL, *membre de l'Institut.*

206. — * *Résumé de l'histoire romaine, depuis Romulus jusqu'à Constantin*, suivi d'un tableau de la décadence et de la chute de l'empire romain; par *A.* ROCHE. Paris, 1826; Mansut fils, éditeur, rue de l'École de Médecine, n° 4. In-18 de 300 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Les auteurs de la nombreuse *Collection des résumés historiques* semblaient avoir oublié d'y placer l'histoire ancienne. Peut-être avaient-ils jugé que l'histoire romaine et l'histoire grecque, si riches en détails intéressans et en traits sublimes, étaient moins propres que l'histoire moderne à être réduites en abrégés. Cependant, une pareille omission laissait une vaste lacune dans cette petite bibliothèque populaire. M. Roche a entrepris de la remplir en partie, en publiant un *Résumé de l'histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin.* Il a divisé son ouvrage en six époques principales. Dans beaucoup d'endroits, la rapidité de la narration ne laisse rien à désirer. Mais l'auteur décrit, avec une profusion de détails qu'on ne s'attendrait guère à rencontrer dans un abrégé aussi succinct, les guerres de Rome avec les nations environnantes, et les querelles du sénat et du peuple. En revanche, il consacre à peine trois pages au règne d'Auguste, et ne dit pas un mot de la littérature latine dont les progrès dans ce siècle ont eu de si importans résultats. On trouve, à la fin de la sixième époque, un tableau assez bien tracé de la chute du polythéisme; mais celui de la décadence de l'empire est d'une concision portée jusqu'à l'excès : il renferme dans six pages l'espace de 1100 ans. Il est terminé par le noble vœu que forme l'auteur de voir enfin les rois chrétiens délivrer les Grecs d'une trop longue servitude. Le style rachète, par une clarté continue, ce qui pourrait lui manquer sous d'autres rapports. On regrettera peut-être que l'auteur ait été trop économe de ces réflexions courtes et profondes qui donnent tant de prix à l'ouvrage de Montesquieu, quoique dépourvu de faits historiques. Néanmoins, nous ne doutons pas que le public ne s'empresse de joindre ce nouveau résumé à ceux de MM. *Félix Bodin, Coquerel, Lami, Rabbe, Scheffer, L. Thiessé, etc.*, et des

autres écrivains qui ont contribué au succès de cette importante collection. B.

207. — * *Histoire de France, abrégée, critique et philosophique*, à l'usage des gens du monde; par PIGAULT - LEBRUN; avec cette épigraphe : *La vérité, toute la vérité, rien que la vérité.* T. V. Paris, 186; Barba. In-8° de VI et 544 pages; prix, 8 francs (*Voy.*, pour les premiers volumes, *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 188, t. XXIII, p. 355, t. XXIV, p. 461).

Nous avons déjà recommandé les premiers volumes de cet ouvrage à l'attention de nos lecteurs. Le tome cinquième, que nous avons sous les yeux, comprend l'histoire de *Charles-le-Sage*, auquel M. Pigault-Lebrun voudrait avec raison que l'on donnât seulement le titre de prudent; celle de *Charles-l'Insensé*; que la précipitation populaire a gratifié mal à propos du nom de *bien-aimé* dont la postérité a fait justice; enfin, celle de *Charles-le-Victorieux*, à qui l'on peut laisser ce nom; car il ne rappelle pas autre chose que la circonstance heureuse qui l'a rendu maître du royaume.

Il est assez inutile de rappeler ici ce qui fait la matière de chacun de ces règnes : la pacification presque générale de la France sous Charles-le-Sage, l'influence très-remarquable de ce monarque sur tous les lieux soumis à sa domination et sur les princes contemporains; le bonheur dont jouirent en général ses états, sa modération et sa bonté, qui ne se démentirent presque jamais; enfin, la double faute qu'il fit, d'abord à l'égard de la Bretagne qu'il voulut, malgré le vœu de ses habitans, soumettre à sa domination, et ensuite, à l'égard de la France entière qu'il enveloppa insensiblement dans les filets d'un despotisme absolu dont les Français devaient plus tard éprouver les funestes conséquences : sous Charles-l'Insensé, les premiers effets de ce despotisme qui livra à des princes ambitieux et sanguinaires la puissance presque illimitée d'un roi dont l'enfance devait peser quarante-deux ans sur son malheureux royaume : les infâmes concussions des ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans; la mort tragique de celui-ci, assassiné par son oncle; la misère d'un peuple que les exactions forçaient de se soulever, et qu'on décimait ensuite, quand des promesses, violées presque aussitôt que faites, l'avaient fait rentrer dans l'obéissance; l'affreuse solitude du roi que ses parens laissaient au soin de quelques domestiques, que sa femme même (Isabelle de Bavière) abandonnait pour vivre scandaleusement avec son beau-frère, le duc d'Orléans; les calamités amenées sur notre patrie par la folie du roi; l'ambition démesurée des princes et des grands; la hideuse

félonie de cette Isabelle qui, trahissant à la fois son mari et son fils, et cherchant à les faire périr, s'unissait aux ennemis de sa famille et de la patrie, appelait les Anglais en France, souriait aux lâches flatteurs qui trouvaient une voix pour applaudir au déchirement de leur pays; enfin, la mort solitaire de Charles qui, pour le bien de son peuple, n'aurait jamais dû naître : sous Charles-le-Victorieux, les succès de nos armées, le courage renaissant de nos guerriers, et au-dessus d'eux les hauts faits de Jeanne d'Arc, qui apparut comme un astre consolateur; la condamnation et le supplice de cette brave et illustre fille; l'égoïsme du roi qui l'avait lâchement abandonnée; enfin, la pacification du royaume, et l'espérance trop souvent trompée d'un bonheur payé par tant de sang et de larmes: voilà ce que M. Pigault-Lebrun a peint avec une grande rapidité et une rare énergie. Son style, s'il n'est pas toujours aussi élégant, aussi harmonieux que celui de Vertot et de Saint-Réal, est en général ferme, sententieux et grave, sauf quelques plaisanteries que lui arrache le mépris qu'il ne peut contenir pour les personnages dont il rapporte les actions. — Il déplore surtout le supplice affreux de Jeanne d'Arc avec une sensibilité et une indignation qui seront partagées par tous les lecteurs, plus facilement, je pense, que l'opinion qu'il émet sur cette héroïne, qu'elle était douée de cette *seconde vue* des Écossais que Walter-Scott nous a si bien fait connaître. Il renvoie, pour s'expliquer sur ce sujet avec plus de détails, à ce qu'il dira du règne de Louis XVI, sur lequel il existe en effet plusieurs prédictions, et une entre autres de Cazotte, qui ne peut manquer d'étonner ceux qui y croient, mais qui ne touchera guère ceux qui la regardent comme faite après coup, ou comme très-embellie par Laharpe.

Mais, ce qui intéressera beaucoup plus que ces croyances mystérieuses et mesmériques, ce sont les observations placées par l'auteur à la fin de chaque règne, où il traite rapidement du gouvernement, des finances, de l'université, de la bibliothèque du roi, des beaux-arts, des costumes, des dignités, des inventions et des usages de l'époque.

Il est en finissant, bon de prévenir, nos lecteurs que les Charles dont les règnes remplissent ce volume, y sont placés sous les nombres VI, VII, VIII, tandis que partout ailleurs on les trouve comme les Ve, VIe et VIIe du nom : il est facile de voir qu'un oubli, ou peut-être quelque raison qui a échappé à la sagacité de nos historiens, a fait mettre de côté *Charles-le-Gros* de même que les annalistes anglais n'ont pas compté les trois *Édouards* saxons. M. Pigault-Lebrun a voulu réparer l'erreur :

il a évidemment raison en principe; mais il en résultera un inconvénient, c'est qu'il sera forcé de donner un démenti à toutes les médailles et à toutes les monnaies, et que pour être conséquent, il lui faudra nommer notre roi actuel, Charles XI, en dépit de ses actes formels et de l'opinion générale. B. J.

208.—* *Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples.* Paris, 1826. Sautelet. 2 vol. in 8°; prix, 16 fr.

C'est une réimpression de l'ouvrage du comte de Modène, publié pour la première fois en 1666 et 1667, et dont la seconde édition parut l'année suivante (1668.) Cette histoire qui comprend un espace d'environ dix mois, raconte en détail la révolution qui commença par le soulèvement qu'excita Masaniello, en juillet 1647, et qui finit par la soumission de Naples aux forces espagnoles, en avril 1648. Le comte de Modène, après avoir été page de Monsieur, frère de Louis XIII, s'attacha à la fortune du duc de Guise, son parent, qui joua un rôle assez considérable dans la révolution napolitaine, et dont il fut le mestre de camp général. Cet ouvrage, composé par un homme qui a pris une part active aux événemens qu'il raconte, est l'un des plus intéressans qu'on ait écrits sur cette révolution singulière, où l'on vit un marchand de poisson, âgé de 24 ans, perdu jusqu'alors dans les dernières classes du peuple, apparaître tout à coup comme un colosse de puissance, au milieu d'une vaste population, dont il fut l'arbitre dès le premier jour. Nu-pieds, vêtu seulement d'une chemise et d'un caleçon de toile, coiffé du bonnet des pêcheurs, il faisait un geste, et plus de cent mille hommes obéissaient avec respect et enthousiasme. Ce règne, qui dura neuf jours, fut terminé par un assassinat. — Il serait hors de propos de donner ici l'analyse d'une production connue depuis plus d'un siècle et demi. Nous nous bornerons à rappeler au lecteur que les faits y sont présentés avec exactitude, et que le style est plein de vivacité et de mouvement. Nous pourrions blâmer quelques longueurs, quelques détails oiseux, si nous ne considérions ce livre, moins comme une histoire que comme des *mémoires* tracés par un témoin oculaire : sous ce rapport, il mérite d'être placé dans la collection des ouvrages de ce genre; il était devenu rare, et l'on doit savoir gré au savant éditeur de l'avoir réimprimé. Il y a joint une notice très-curieuse des ouvrages relatifs à la révolution de Masaniello et un mémoire, jusqu'à présent inédit, sur la négociation par laquelle le baron de Modène obtint la restitution de Verceil, en 1618. Quant à la *généalogie de la maison de Raimond-Modène*, qui occupe 60 pages du premier

volume, nous croyons qu'elle ne peut intéresser que les membres de cette famille. M. A.

209. — * *Manuel historique du département de l'Aisne*, par J. F. L. Devisme. Laon, 1826, Leblan-Courtois; Paris, Delalain. In-8° de près de 500 pages; prix, 8 fr.

« Il n'est pas seulement curieux, il est souvent utile et quelquefois nécessaire de connaître les monumens historiques d'un pays. L'homme studieux y vérifie les faits, les familles y recherchent leurs titres; les communes s'y instruisent de leurs droits... Le département de l'Aisne est une terre éminemment historique. C'est là que César prélude à la conquête des Gaules par la défaite des Belges. C'est là qu'est le berceau de la monarchie française; là qu'une révolution mémorable fait passer le sceptre à la dynastie régnante; là aussi que sa restauration est préparée par un événement décisif. L'une de ces villes a été plusieurs fois la capitale d'un royaume qui portait son nom. Une autre a été, pendant quatre-vingts ans, le siége de toute la monarchie. On rencontre partout, sur son territoire, des lieux illustrés par le séjour des rois, par des batailles sanglantes, par des siéges meurtriers, par des monumens législatifs, par de célèbres traités diplomatiques. Les intérêts les plus graves y ont été discutés dans nombre de conciles et d'assemblées nationales. L'église y a vu naître deux ordres religieux qui ont étendu partout leurs rameaux. Nulle part encore la féodalité n'a brillé de plus d'éclat. Quels sont, en effet, les grands feudataires qui éclipsent les comtes de Vermandois, de Rouci, de Soissons, les sires de Couci, les ducs de Guise? et quel sang plus auguste que celui des princes qui tinrent leur cour dans les murs de Saint-Quentin, de Braine, de Soissons, de la Fère et de Château-Thierry? A côté de cette gloire souvent fatale au peuple, s'élève une institution tutélaire qui lui rend ses droits naturels. Les communes prennent naissance à Saint-Quentin, à Vervins, à Laon. Ce signal des affranchissemens est entendu partout, et la France a un tiers-état. »

On voit que M. Devisme, associé correspondant de la *Société royale des Antiquaires de France*, et auteur d'une bonne *Histoire de Laon*, était appelé à composer le Manuel historique de l'Aisne. La chronologie en est faite avec un grand soin; elle est suivie de la galerie historique de cinq à six cents hommes qui ont laissé un nom sur les bords de l'Aisne. On sait que ce pays a produit, dans Racine et La Fontaine, « deux des *huit* grands poëtes dont la France s'honore. » Nous avons

la avec plaisir l'article qui concerne le général distingué, l'orateur illustre (Foy), objet des regrets sincères de tous ses concitoyens.

« Sa perte laisse la tribune veuve du plus éloquent défenseur des libertés publiques. Quelle preuve plus solennelle et plus touchante des regrets de la France entière, que ce concours inouï de toutes les classes des habitans de la capitale qui honora ses obsèques; que cette souscription, sans exemple chez nous, qui a pour but de dédommager ses enfans de la modicité du patrimoine dont l'accroissement ne l'occupa point! Sa carrière fut, à la vérité, trop courte pour nous! Qu'y manque-t-il cependant pour qu'elle ait été complète? La mort a attendu pour le frapper, qu'il fût à l'apogée de la gloire à laquelle il bornait le prix de ses travaux. »

L—E.

210. — * *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal*, dans laquelle on détermine la route qu'il suivit depuis les frontières d'Espagne jusqu'à Turin; par feu *J.-L.* Larauza, ancien maître de conférences à l'École normale. Paris, 1826; Dondey-Dupré. In-8° de 222 pages, avec une carte; prix, 1 fr. 50 c.

La question qui fait le sujet de ce mémoire n'est pas nouvelle. Il en est peu qui aient été aussi souvent débattues. Avant que M. Larauza entreprît de déterminer, d'après les témoignages des historiens, et l'inspection attentive des lieux, par quelle route Annibal pénétra en Italie, cette difficulté historique avait excité la curiosité et exercé la critique d'un grand nombre de savans dont il serait trop long de donner ici la liste, mais dont on trouvera les divers systèmes exposés et discutés dans l'ouvrage que nous annonçons. La solution de M. Larauza se distingue de celles qui l'ont précédée par un caractère particulier. Elle concilie les relations de Polybe et de Tite-Live que l'on n'avait pu jusqu'ici accorder ensemble. Ce résultat suffirait seul pour lui donner gain de cause, s'il n'avait d'ailleurs appuyé son opinion d'un grand nombre de preuves à l'évidence desquelles on ne peut guère se refuser. Son itinéraire répond à toutes les indications des deux historiens, à tous les accidens que retracent leurs récits; enfin, à la nature et à la configuration des lieux que, dans plusieurs voyages successifs, M. Larauza a curieusement étudiés. On trouverait difficilement une critique plus consciencieuse, plus d'exactitude et plus de sagacité. Loin d'éluder ou de trancher superficiellement les difficultés du problème, l'auteur les recherche et les épuise toutes; et, si l'on pouvait lui reprocher quelque chose, ce serait de trop prodiguer les moyens de convaincre. La sa-

vante discussion des textes anciens, la détermination précise des lieux et des distances, l'examen d'un assez grand nombre de questions géographiques et archéologiques importantes, le mérite d'une exposition claire et rapide, d'un style pur, élégant, et qui s'anime toutes les fois que le sujet le permet, recommandent ce travail auquel s'attache d'ailleurs un intérêt bien douloureux. C'est la première et dernière production d'un écrivain qu'une mort prématurée a récemment enlevé aux lettres et à la science qu'il eût cultivées avec gloire, à l'instruction publique à qui, jeune encore, il avait rendu de longs et d'importans services, à la religion et à la patrie pour lesquelles il professait le plus saint dévoûment; enfin, à l'amitié qui ne se consolera point d'une telle perte. Un de ceux qu'elle a dû le plus profondément affecter, s'est chargé du triste soin de publier cet ouvrage, et de rendre à son auteur l'hommage dû à ses talens et à ses vertus. Les pages qu'il lui a consacrées rappellent d'une manière touchante tout ce que ses amis estimaient et chérissaient en lui. Ils y reconnaîtront l'image de celui qu'ils regrettent et l'expression de leur propre douleur. Nous donnerons sur M. Laranza quelques détails dont le grand nombre de notices nécrologiques insérées depuis quelques mois dans notre *Revue* a jusqu'ici retardé l'insertion. (*Voyez* ci-après, à la fin de notre section des NOUVELLES, l'article NÉCROLOGIE.) H. P.

211. — * *Biographie universelle et portative des contemporains*, ou *Dictionnaire historique* des hommes célèbres de toutes les nations, morts et vivans; par une *Société de publicistes, de législateurs, d'hommes de lettres, d'artistes, de militaires et d'anciens magistrats;* un seul volume in-8°, orné de 350 portraits. 4e, 5e, 6e et 7e livraisons. Paris, 1826; au bureau de la Biographie, rue Saint-André-des-Arcs, n° 65; prix de la livraison, 2 fr. 50 c. (*Voy.* ci-dessus, page 200).

Nous avons déjà signalé l'apparition de cet ouvrage que nous regardons comme le plus consciencieusement fait entre les compositions du même genre. Les auteurs et les éditeurs, fidèles à leurs engagemens, font paraître leurs livraisons avec une prompte exactitude. Leur impartialité est toujours assez remarquable. Cependant, ils nous paraissent avoir été plus que sévères, ou plutôt légers, au sujet de l'un des personnages de la série BAR. Pourquoi, dans un monument historique, juger les hommes qui se sont trouvés jetés dans les tems les plus difficiles de nos troubles civils, d'après des *on dit*, et reproduire à tout propos sur leur compte des phrases usées qui ne tiendraient pas devant le moindre examen. Il est

convenu, en parlant de la personne en faveur de laquelle nous aurons un jour le courage de réclamer, de l'accuser de peur, parce qu'elle était véritablement modérée, et qu'elle ne voulut pas s'associer à certaines conspirations mal conçues; de rattacher son nom par le mot baroque de *Carmagnoles* aux rapports brillans et spirituels qu'il faisait sur les succès herculéens des armées d'alors; enfin, de lui prêter un propos, atroce sans doute, mais qui ne lui appartient point, qui fut prononcé pour la première fois par les royalistes, dans les anciens troubles de l'Écosse, et qui fut répété, soit par les jeffries des rois d'Angleterre, soit par quelques furieux de nos jours qui croyaient servir le monarque légitime, en faisant un axiome de cette infernale vérité. L'homme éloquent et éclairé qui publia le *Point du jour*, modèle d'impartialité et de raison, qui le premier défendit la liberté de la presse; qui fit accorder une pension par la république à la veuve de J.-J. Rousseau; qui demanda l'émancipation des hommes de couleur; et qui, dans la Chambre des cent jours, où sa modération se fit remarquer, vota constamment pour que les représentans du peuple eussent leur part d'initiative dans la proposition des lois, mérite qu'on ne reproduise pas sur son compte une de ces dénominations odieuses, que les diffamateurs de la révolution aiment à prodiguer à tous ceux qui ont servi la cause de la liberté. Nous eussions désiré que les rédacteurs ajoutassent à l'article que nous signalons, cette phrase qu'on trouve dans celui de Beaumarchais: « Peu d'hommes ont été plus calomniés que lui; mais il est vrai de dire qu'il a valu mieux que sa réputation. » — L'article qui concerne la fameuse prostituée Dubarry est écrit avec beaucoup de modération et doit être cité comme très-remarquable. B.

212. — *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres, et comme auteurs;* ou *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres;* par Mme de Genlis. Paris, 1826; Lecointe et Durey. 2 vol. in-12; prix, 5 fr.

Nous nous bornerons à annoncer cette réimpression d'un ouvrage publié et jugé depuis long-tems, et à laquelle il nous semble que l'auteur est étrangère. Si Mme de Genlis eût donné elle-même cette publication nouvelle, elle eût sans doute complété son ouvrage, en y ajoutant des notices sur plusieurs femmes célèbres, mortes depuis la publication de la première édition, notamment Mme de Staël; et elle eût aussi certainement modifié quelques-uns de ses jugemens, qui lui ont jadis attiré le

A la fin de l'an 1787, lorsque la guerre était sur le point d'éclater entre le Danemark et la Suède, M. de Falkenskiold, dont les talens militaires avaient été bien appréciés, fut rappelé dans sa patrie. Le décret d'exil porté contre lui fut annulé, et il revint, au mois de mars 1788, à Copenhague, où l'auteur de cet article se rappelle fort bien de l'avoir rencontré deux ou trois fois. Cependant, cette guerre ayant eu une fin aussi subite que son commencement avait été imprévu, M. de Falkenskiold quitta une seconde fois sa patrie pour aller s'établir à Lausanne, où il est mort le 30 septembre 1820, honoré de l'amitié et de l'estime de tous les hommes dont il se trouvait entouré, et à l'âge de 82 ans et quelques mois.

Ces mémoires sont suivis d'un autre mémoire sur l'état militaire du royaume de Danemark, écrit, à ce qu'on voit clairement, il y a plus de trente ans. Aussi, beaucoup de vices de son organisation, que l'auteur y relève, ont disparu avec le tems; il en reste néanmoins un bon nombre, que probablement l'avenir fera disparaître. Parmi ces vices, M. de Falkenskiold compte avec raison le nombre prodigieux de troupes de terre, que le Danemark entretenait alors en tems de paix, et qui était tout-à-fait hors de proportion avec les ressources du pays. Les cadres étaient alors de soixante-six mille hommes, et il prouve la vérité de ses assertions par ce qui arriva en 1762, lorsque les menaces de l'empereur Pierre III obligèrent le roi de Danemark de mettre en activité une armée de vingt-cinq mille hommes. Cet armement, pour lequel le Danemark dut contracter une dette de quarante-deux millions de livres sans parler des ressources ordinaires du trésor, fut bientôt réduit à vingt mille hommes, parce que l'armée manquait de tout; cependant, elle ne fut que six mois sur le pied de guerre, et n'eut aucun ennemi à combattre. Aussi dit-il avec raison (page 318): « S'il est vrai, comme l'histoire le démontre, que, depuis près de deux siècles, les troupes de terre du Danemark ont presque toujours été battues par celles de Suède, il faut reconnaître qu'indépendamment du courage des deux peuples, il y a dans le gouvernement danois quelque chose qui contrarie les dispositions nationales, et que ce vice intérieur a produit cette suite continue de revers, dont le tableau est si affligeant pour tout vrai Danois. »

Nous ne savons pas exactement jusqu'à quel point, dans ces derniers tems, on a porté la diminution du nombre des troupes de terre; mais il est certain qu'encore aujourd'hui, tout comme alors, l'armée de terre est hors de toute proportion avec la population et les ressources du royaume, et qu'elle ne

doit son développement monstrueux qu'aux privations que l'on fait subir à la marine militaire danoise; et cependant, la marine est la véritable arme défensive de la nation. Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte géographique. Ajoutons un fait, qui est à la connaissance de tout le monde, et que nous aimons à confirmer par une citation extraite des mémoires de M. de Falkenskiold. « Par un contraste frappant, dit-il, page 372, tandis que l'armée de terre du Danemark n'a éprouvé que des revers, son armée de mer s'est signalée par des exploits brillans, et a conservé une supériorité bien décidée sur les flottes suédoises. »

M. de Falkenskiold, ayant servi avec une grande distinction dans l'armée russe, pendant la guerre de 1769 et 1770 contre la Porte ottomane, avait écrit des *Considérations sur ces deux campagnes des Russes contre les Turcs*, que l'éditeur a mises en tête des autres mémoires. Comme l'auteur y a caractérisé plusieurs hommes distingués, avec lesquels il a eu des relations, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en copiant ce qu'il dit, page 34, sur le célèbre comte *de Romanzoff*: « C'était un homme de beaucoup d'esprit naturel, mais de peu d'instruction; entêté dans ses opinions, fort porté à la jalousie, incertain et indéterminé dans les ordres qu'il donnait, par crainte de se compromettre. Son secrétaire disait naïvement: « Il m'a si fort accoutumé à écrire d'une manière équivoque et vague, que mes parens ne peuvent découvrir, dans les lettres que je leur écris, si je me porte bien ou mal. »

Le dépositaire de ces mémoires, M. Sécrétan, vice-président de la Cour des appels suprêmes du canton de Vaud, étant mort avant leur publication, elle a été soignée par un anonyme, auquel ont échappé deux erreurs, certainement très-excusables de la part d'un étranger qui ne connaît pas bien le Danemark. Dans sa courte préface, il donne d'abord à M. de Falkenskiold le titre de comte qu'il n'a jamais eu; ensuite, page IX, il fait du principal moteur de la conspiration contre Struensée, de M. Guldberg, un chapelain qui devint plus tard premier ministre. M. Guldberg est en effet devenu premier ministre; mais il n'a jamais été ecclésiastique. Voici ce que dit (page 155) sur son compte l'auteur des mémoires, et ce qui a pu induire en erreur notre anonyme: « Guldberg, fils d'un meunier, *ayant été destiné à l'état ecclésiastique*, s'appliqua d'abord aux études relatives à sa vocation, et se fit connaître par des ouvrages de théologie. La faveur de quelques personnes considérables lui fit confier l'éducation du prince Frédéric, et lui donna l'occasion de s'insinuer auprès de la reine douairière

secours étranger. « Plût à Dieu, disait-elle à la marquise de Solari, plût à Dieu qu'on n'eût jamais provoqué l'intervention étrangère! Oh! pourquoi la Reine a-t-elle refusé de me croire!... Jamais les armées ne soumettront les nations, une nation surtout exaltée par la conquête récente de son indépendance et de sa liberté, après avoir subi le joug d'un gouvernement faible et corrompu. »

Comme le journal de la princesse offrait de grandes lacunes, l'éditeur a composé, pour les remplir, un certain nombre de chapitres. Cette partie de l'ouvrage n'est pas la moins intéressante. On y remarquera principalement des détails sur la correspondance de la reine avec les princes étrangers, et sur des plans soumis à Louis XVI par le fameux Burke. Cet homme, à qui l'on a voulu faire la réputation d'un politique, proposait au roi de singuliers moyens de salut. Le principal consistait à lever, pour le compte du gouvernement français, soixante mille soldats irlandais, chargés de venir successivement, par tiers, remplacer en France les troupes nationales qu'on aurait envoyées dans les colonies. Pressé de finir, j'ajouterai seulement que Mme de Solari étend son récit jusqu'à la mort de la princesse Elisabeth, et remplit ainsi tout ce que promet le titre de son livre qui ne peut manquer d'avoir du succès. Z.

215. — *Souvenirs et mélanges littéraires, politiques et biographiques;* par *M.-L.* de Rochefort. Paris, 1826; Bossange père, Bossange frères. 2 vol. in-8° de XIV, 464 et 5, 448 et 5 pages; prix, 14 fr. et 17 fr. par la poste.

Tout se trouve mélangé dans ces deux volumes: anecdotes politiques et littéraires, épigrammes et madrigaux, feuilletons moraux, calembours, notices biographiques, etc.; et l'on doit bien s'attendre à rencontrer, dans cet assemblage confus de matériaux (*rudis indigestaque moles*), beaucoup de choses vieillies ou insignifiantes et peu dignes de paraître au grand jour.

L'auteur recueillait ses souvenirs, de 1796 à 1805, tour à tour sous le directoire, sous le consulat et sous l'empire. Aussi, les personnages et les événemens de la révolution sont-ils exposés à ses jugemens, ou plutôt à ses critiques, souvent injustes, partiales, passionnées. M. de Rochefort, si toutefois l'auteur n'a pas caché son véritable nom, appartient à cette classe d'hommes qui n'ont vu, dans notre grande commotion politique, suite nécessaire de la marche progressive de la civilisation, qu'une rébellion sanglante, qu'une imitation terrible et burlesque à la fois de la Ligue et de la Fronde. Il n'épargne ni les déclamations, ni les plaisanteries contre la liberté, l'éga-

lité, les philosophes et les sans-culottes, contre les démagogues de carrefours et les tribunaux révolutionnaires. Fermant les yeux sur les immenses bienfaits que la France doit au nouvel ordre de choses, il ne cesse de citer la Conciergerie, le Temple, les Septembriseurs, la Guillotine et la Terreur; il se croit bon Français, lorsque accueillant avec avidité toutes les calomnies qu'inventa l'esprit de parti, il a pu ajouter un crime à la liste de ceux que l'histoire a déjà consacrés. Et cependant, ces crimes appartiennent à tous les tems; ils ont signalé toutes les luttes populaires, dont ils sont les inévitables résultats; et, sans remonter a des tems très-reculés, nos annales nous fournissent des forfaits aussi atroces, sous Louis XI, sous Charles IX et sous les rois leurs successeurs.

Ce qui distingue la révolution française de la plupart des révolutions politiques, c'est le but de régénération et d'amélioration vers lequel aspirait dans l'origine toute la nation : ce sont les principes que cette révolution a propagés, les abus enracinés qu'elle a détruits, les institutions qu'elle a établies; enfin les vertus et les talens qu'elle a réveillés chez des hommes condamnés sans elle à l'inaction et a l'obscurité. On pourrait, en effet, opposer avec avantage aux compilations perfides où l'on se plaît à énumérer des fautes, des erreurs et des forfaits, une galerie de belles actions, de dévoûmens héroïques, dont le spectacle serait consolant pour l'humanité, et honorable pour la patrie.

Nous pourrions, en opposant à M. de Rochefort le revers de la médaille qu'il nous présente, lui prouver que les amis de la liberté ne furent point tous des hommes de sang, et que beaucoup d'hommes sanguinaires et couverts de crimes furent de bons et ardens royalistes. Nous lui prouverions aussi que, dans l'un et l'autre parti, se manifestèrent des caractères élevés et de sublimes vertus. Cette démonstration l'engagerait sans doute à retrancher de son ouvrage certaines épigrammes, dont l'intention seule est méchante, entre autres des vers attribués à Delille et d'autres d'un certain M. Dropecq, où le frère d'armes, l'ami de Washington est comparé à Cromwell et à Marat!

Chose étrange! l'auteur qui a recueilli avec un soin scrupuleux les anecdotes souvent calomnieuses, les épigrammes du moment, dirigées contre les hommes de la révolution, paraît n'avoir jamais entendu parler des représailles de la Vendée, des sociétés de Jésus et du Soleil; il ne trouve aucune occasion de signaler les crimes du parti aristocratique et de verser sur lui les traits d'une vertueuse indignation, ou ceux d'une mor-

dante satire. N'oublions pas, cependant, qu'il a eu la bonne foi d'extraire des rapports de la police pour les années 1763, 1764, etc., un certain nombre d'histoires scandaleuses, qui ne font guère honneur à l'ancien régime, mais qui, vu leur date, ne peuvent compromettre en rien la noblesse contemporaine.

Si nous passons à la partie littéraire de ces souvenirs, nous y trouverons encore bien des traces de l'esprit de parti. Voici un jugement sur l'auteur de *Tibère* et de l'*Épître sur la calomnie*, qui n'est point de M. de Rochefort, mais auquel il ne rougit pas de donner son assentiment. « Point de génie, peu d'esprit, de la facture, de la mémoire, un long exercice. » Suivent, dispersées dans le cours des deux volumes, quelques centaines de vers, dictés à la médiocrité par l'envie et par les haines politiques; mais la honte et le ridicule, loin d'atteindre jusqu'à Chénier, retombent tout entiers sur les auteurs obscurs de ces diatribes rimées. Delille, Parny, Legouvé, Boufflers, Desmoutiers, Théveneau, voire même Lebrun, auquel on reproche néanmoins des *odes infâmes contre les rois*, sont traités avec moins de défaveur. Des productions peu connues de ces poëtes, quelques détails intéressans sur leurs personnes, et un petit nombre d'anecdotes neuves, et qui paraissent avérées, forment la partie saine de ce recueil. Nous l'avons lue avec intérêt et nous la recommandons avec le même plaisir que nous aurions eu à louer tout l'ouvrage, si le choix de l'auteur avait été plus consciencieux et plus sévère; s'il avait eu la prudence de ne pas adopter aveuglément et de ne point reproduire de tristes et odieuses calomnies; s'il n'avait pas affiché des opinions politiques exagérées et intolérantes qui ne peuvent qu'éloigner un grand nombre de lecteurs; s'il avait consenti à laisser dans l'oubli certains vers, dont tout le mérite est d'être nés au sein de sa coterie; enfin, s'il avait pu se résoudre à parler moins souvent de sa personne, et à faire un usage moins fréquent des dernières bribes de son portefeuille. N*.

216. — * *Notice sur la vie de M. le duc de* MONTMORENCY; par M. VÉTILLART, vice-président de la Société royale d'agriculture du Mans, etc. Le Mans, 1826; imprimerie de Monnoyer. In-8° de 19 pages.

Feu M. de Montmorency était propriétaire du château de Bonnétable, département de la Sarthe; c'est ce qui justifie le tribut d'éloges et de regrets qui lui a été payé spécialement dans cette contrée. On jugera de l'esprit et peut-être aussi du style de l'orateur par la phrase suivante, qui fait allusion aux élections : « Le département de la Sarthe, grâce aux Montmo-

rency, grâce aux Breteuil, reprit son rang de *bon département* (p. 4). » Ces mots renferment une insinuation injurieuse pour deux grands citoyens que le département de la Sarthe a comptés pendant quelques années, au nombre de ses députés, et en même tems, une approbation assez formelle, des manœuvres coupables et flétries aujourd'hui par tous les partis, à l'aide desquelles on n'a que trop réussi à comprimer en France la liberté des élections. De la naîtraient facilement des réflexions amères que nous supprimons, pour ne pas nous engager dans une polémique hors des limites et des proportions de l'opuscule, qui aurait dû n'être rempli que de paroles d'union et de paix, pour être digne de celui dont on a voulu honorer la mémoire.

X.

Littérature.

217. — * *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts*, d'après la méthode et sur le plan de l'atlas de A.-A. *Lesage*, (comte de *Las-Cases*), et propre à former le complément de cet ouvrage, par A. Jarry de Mancy. Deuxième livraison. Paris, 1826. J. Renouard. Un cahier grand in-fol. contenant deux tableaux. Prix de chaque livraison de deux tableaux pour les souscripteurs, 8 fr. L'ouvrage entier se composera de 25 tableaux au plus.

Nous avons annoncé déjà la première livraison de cet utile atlas, qui contenait le tableau historique et chronologique de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. (Voy. *Rev. enc.*, t. xxix, p. 548). Nous trouvons dans cette livraison une mappemonde des langues, ou tableau général des langues anciennes et modernes, et un tableau historique et chronologique de la littérature romaine ou latine. J.

218. — *Essai sur les moyens de faciliter l'étude du grec et du latin*, d'après un procédé nouveau; par le baron *N.* Fririon, lieutenant-général. Paris, 1826; Anselin et Pochard. In-8° de ij et 40 pages; prix, 1 fr.

M. Fririon avait l'intention de se consacrer à l'éducation de ses enfans, et d'appliquer à leur instruction une méthode dont il croit devoir faire part au public. Son procédé n'a, selon nous, rien de très-nouveau : c'est la méthode de l'abbé Gauthier, dont l'un des avantages, dans la traduction interlinéaire, consiste à établir une disposition des lignes telle que les mots rangés de gauche à droite, dans l'ordre de la phrase latine, puissent de haut en bas être lus dans l'ordre analytique de la langue française.

M. Fririon propose, en outre, des cahiers d'analyse grammaticale et de traduction. Ces diverses formalités, et cette tenue de cahiers ne sont pas non plus une chose nouvelle, mais un moyen de constater les travaux de l'élève et un gage de ses progrès. Du reste, les difficultés que l'enfant trouve dans l'étude des mots isolés, déclinés et combinés, nous semblent toujours subsister dans leur entier et attendre pour disparaître, d'heureuses innovations dans l'enseignement élémentaire. B. J.

219. — * *Bibliothèque latine-française*, ou collection des classiques latins, avec la traduction en regard. Troisième livraison : *Les lettres de Pline le jeune*, traduites par DE SACY, *nouvelle édition* revue et corrigée par *Jules* PIERROT. T. Ier in-8° de 466 pages. Quatrième livraison : *Satires de Juvénal*, traduites par *J.* DUSAULX, *nouvelle édition* revue et corrigée par *Jules* PIERROT. T. II, in-8° de 386 pages. Paris, 1826; C.-L.-F. Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 14. Prix de chaque volume, 7 fr.

Nous avons apprécié déjà le mérite du premier volume de la traduction *des satires de Juvénal* (voy, *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 199). Nous ne pourrions qu'adresser les mêmes éloges à M. Pierrot pour ce second volume, où se reproduisent la même érudition et le même talent. Les humanistes doivent également bien accueillir la traduction de *Pline le jeune*, revue et corrigée par le savant professeur, et sur laquelle nous reviendrons quand elle aura paru tout entière. B—U.

220. — * *OEuvres complètes de Michel* L'HOSPITAL, chancelier de France, ornées de *portraits* et de *vues* dessinés et gravés par *A.* TARDIEU, et précédées d'un *Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par *P.-J.-S.* DUFEY, avocat. T. III. Paris, 1826 A. Boulland; F. Didot. In-8° de 527 pages; prix, 9 fr.

221. — * *OEuvres inédites de Michel* L'HOSPITAL, chancelier de France, ornées de *portraits* et de *vues* dessinés et gravés par *A.* TARDIEU, suivies d'un *Tableau de la législation française au seizième siècle*, et accompagnées de *notes historiques*, par *P.-J.-S.* DUFEY, avocat. Paris, 1825-1826; A. Boulland; F. Didot. 2 vol. in-8°, de VII-406, et 377; prix, 18 fr.

Celui de nos collaborateurs (M. DUPIN aîné), qui a déjà consacré quelques pages à l'examen des œuvres de l'illustre chancelier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 632), s'occupera incessamment de l'analyse de ces derniers volumes, que recommandent à la fois et l'importance des matières qui s'y trouvent traitées, et les éminentes qualités de leur auteur. J.

222. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de

l'amateur, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs, *cent volumes* in-32. — *Œuvres posthumes de* Ducis, formant la 27e livraison (1). Paris, 1826; L. Debure, libraire-éditeur, rue de Bussy, n° 30. 2 vol., ensemble de CXXXII-519 pages; prix, 5 fr. et 5 fr. 60 c.

Ces *Œuvres posthumes de* Ducis se composent de deux tragédies, *Amélise* et *Fœdor et Wladimir*, la première et la dernière qu'il ait données au théâtre, de quelques *poésies*, de *fragmens*, de son *Discours de réception à l'Académie française*, et de quatre-vingt-treize *lettres* extraites de sa correspondance. Les deux tragédies ne peuvent rien ajouter à la réputation de l'auteur d'*Hamlet*; elles annoncent l'auroré et la décadence d'un des plus beaux talens qui aient honoré notre scène moderne, et le moindre défaut de la dernière est de présenter, dans un sujet russe, des noms qui pour la plupart n'ont jamais appartenu à la Russie. En revanche, les poésies, à bien peu d'exceptions près, sont dignes de leur auteur, qui brilla davantage par la franchise et l'énergie de son style que par sa pureté. Nous avons surtout remarqué l'*Épître à Thomas*, de l'Académie française, avec lequel Ducis fut lié d'une amitié qui les honora tous deux, et qu'il est trop rare de voir exister entre des hommes de lettres. On sait que Ducis occupa le fauteuil de Voltaire à l'Académie. On a prétendu pendant long-tems que son discours de réception était l'ouvrage d'une amitié discrète et zélée; la manière de Thomas, qui se fait sentir dans plusieurs parties de ce discours, et la défiance générale où l'on était à l'égard du talent de Ducis pour la prose, purent bien faire naître des doutes; mais ils doivent se dissiper aujourd'hui. On a retrouvé le manuscrit original de ce discours (2), écrit en entier de la main de son auteur, avec les notes de Thomas, que Ducis avait consulté. « Les notes de Thomas, dit M. Campenon, sont d'une excessive brièveté. On lit en marge, à huit ou dix reprises, ces mots écrits de sa main:

---

(1) Nous avons commis une erreur dans l'ordre des livraisons, en annonçant, il y a trois mois (voy. cahier d'*avril* 1826, t. XXX, p. 201), quelques nouveaux volumes de cette jolie collection. Les 6 volumes de la *Nouvelle Héloïse* en forment les 24e et 25e livraisons; les *Œuvres de* Gresset et les deux poëmes de *la Religion* et de *la Grâce*, par *Louis* Racine, la 26e. Nous annonçons aujourd'hui la 27e; les 28e et 29e livraisons, qui ont paru et que nous examinerons incessamment, se composent des *Œuvres de* Gilbert et de Saint-Lambert, des *Contes d'*Hamilton et des *Mémoires du chevalier de Grammont*, par le même.

(2) Ce manuscrit appartient à M. *Georges* Ducis, son neveu.

supprimer, abréger. Le poëte, docile à ce conseil, a passé un trait de plume sur tous les morceaux dont son ami lui avait demandé le retranchement, et, par une déférence, poussée trop loin, peut-être, il a presque toujours retranché ce qu'on lui conseillait seulement d'abréger. » Les suppressions faites dans ce discours, dont l'excessive longueur était le défaut capital, ont porté quelquefois du reste sur des passages regrettables; telles sont surtout les observations aussi justes qu'ingénieuses sur les causes qui ont empêché Voltaire de réussir au théâtre, comme poëte comique. « Elles prouvent avec quelle justesse de vue, le poëte avait su observer et démêler les nuances, trop souvent méconnues, qui distinguent les différens genres de gaîté : celle qui fait sourire notre malignité dans la satire ou l'épigramme; celle qui, dans la société, amuse notre esprit ou satisfait notre goût; celle enfin qui, sur la scène, par une heureuse opposition d'intérêts, de caractères ou de situations, excite en nous ce rire naturel et franc, dont il est impossible de se défendre aux comédies de Molière. »

Après ce fragment, qui est un excellent morceau de critique littéraire et que tous nos jeunes poëtes comiques devraient apprendre par cœur, ce que nous avons trouvé de plus remarquable dans ces deux volumes des œuvres posthumes de Ducis, ce sont ses lettres, que nous devons aux soins de M. Campenon, auteur d'une *notice* un peu longue, mais très-intéressante sur ce poëte octogénaire qui fut son ami, et dans laquelle il a peut-être eu la faiblesse de se montrer un peu trop. Ces lettres seules pouveraient que la prose n'était pas étrangère au talent de Ducis; elles nous semblent même, en général, écrites avec plus de correction que ses vers. Mais, ce qui les rend le plus dignes d'attention, c'est le caractère de noblesse, d'indépendance et en même tems de bonhomie qu'elles signalent dans leur auteur; c'est son amour et son dévoûment pour sa mère, pour sa famille et pour ses amis; c'est son attachement si pur et si fidèle à la cause des princes qui l'avaient honoré de leurs bontés, et qui le porta constamment à refuser toutes les faveurs que lui offrirent tour à tour la république et l'empire. Il faut lire (p. 165) sa lettre à M. Paré, ministre de l'intérieur sous la Convention, lequel venait de lui annoncer sa nomination à la place de conservateur de la Bibliothèque nationale, celle où il remercie M. Lacépède, grand chancelier de la Légion-d'honneur, qui lui annonçait sa nomination comme membre de cette légion (p. 201); celle qu'il adressait à M. Odogarthy de la Tour (p. 261) pour refuser l'honneur qu'on voulait lui faire, en le portant en tête de la liste des concurrens aux prix décen-

naux; enfin, dans la notice (p. LVIII), le récit de deux conversations qu'il eut à Malmaison avec le premier consul, qui voulut plus tard le porter au Sénat, pour avoir la mesure de toute la dignité que peuvent donner les lettres. C'est ainsi que le vrai talent échappe aux obsessions du pouvoir, qui est obsédé à son tour par l'intrigue et la médiocrité, dont il finit presque toujours par s'entourer. Une lettre écrite par Ducis, à son ami Vallier, au plus fort de la terreur révolutionnaire, prouve de quelle énergie son âme était douée, et l'on cesse, en comparant sa vie et ses ouvrages, de s'étonner de cette alliance de Shakespeare avec La Fontaine, qu'il réunit tous deux dans son culte. Il s'appropria le génie du premier et eut toute la philosophie du second. Il fut heureux dans la pauvreté, à laquelle il n'échappa qu'au retour du Roi, et put dire avec raison : (t. II, p. 56.)

C'est un vœu; j'y serai fidèle.
Oui, tant que Dieu me soutiendra,
Jamais l'or ne me séduira.
Doux serment, je te renouvelle!
Je plaindrai bien qui me plaindra.

223. — *Œuvres complètes de G.* LEGOUVÉ. T. Ier. Paris, 1826; L. Janet. 1 vol. in-8° de VII-475 pages, imprimé par J. Didot et orné de 2 gravures; prix, 8 fr. Il y aura un 2e volume pour les œuvres connues de l'auteur, et un 3e pour ses *Œuvres posthumes;* ce dernier, pris séparément, se vendra 3 fr., avec le portrait de Legouvé.

Un nombre considérable d'exemplaires du *Mérite des femmes* et de plusieurs autres poëmes charmans de Legouvé; tels que les *Souvenirs*, la *Sépulture*, la *Mélancolie*, répartis en France, dans les formats in-12, in-18 et in-32, n'ont pu satisfaire la curiosité publique, excitée par le charme que l'auteur a répandu sur toutes ses productions. Dans un moment où les *classiques* semblent occupés à inventorier nos richesses littéraires, comme si nous avions à craindre une invasion de la part de nouveaux Barbares, ce poëte aimé des femmes mérite de prendre une place distinguée dans nos bibliothèques, en paraissant avec tous ses titres à notre estime. Un ami de Legouvé, M. BOUILLY, s'est chargé de les rassembler et de nous les offrir en trois volumes in-8°, décorés de tous les accessoires qui font rarement passer un mauvais ouvrage, mais que l'on aime à rencontrer dans l'édition soignée d'un bon auteur.

Celle que nous annonçons s'ouvre par le *théâtre* de Legouvé;

ce théâtre, composé de cinq tragédies qui ont été représentées avec plus ou moins de succès, n'avait pas encore été réuni en corps d'ouvrage. Il comprend *la Mort d'Abel*, *Épicharis et Néron*, *Quintus Fabius*, *Étéocle* et *la Mort de Henri IV*; une Préface de l'auteur à la première de ces pièces, une Apostrophe en vers à la Liberté, qui précède la seconde, une Dédicace de la troisième à M. Ducis, un Avertissement pour la quatrième et un Avant-propos pour la cinquième, qui est suivie d'observations historiques sur la mort de Henri IV, complètent ce volume.

La nouveauté du sujet que l'auteur a essayé de traiter dans la première de ces pièces, et qui est exposé dans son épigraphe: *primi parentes, prima mors, primus luctus*, l'extrême simplicité du plan qu'il a suivi et l'élégante pureté de sa diction ont soutenu cet ouvrage au théâtre, et le font apprécier encore mieux à la lecture. Le *Néron* de Legouvé parvenu au dernier degré de scélératesse, et se frappant d'une main tremblante pour éviter l'affront de se voir traîner vivant aux gémonies, était moins dramatique peut-être que le Néron naissant de Racine, partagé entre le crime et la vertu. Toutefois, cette nouvelle tragédie est venue ajouter à la gloire de son auteur, mais nous adoptons l'avis de quelques critiques judicieux, qui auraient désiré voir Sénèque jouer un rôle dans cet ouvrage à la place du poëte Lucain, que l'auteur a peint avec vérité, mais dont le personnage doit paraître un peu froid dans une tragédie. Si les deux pièces de *Quintus Fabius* et d'*Étéocle* n'ont pas eu le même succès que les précédentes, il faut surtout s'en prendre aux sujets, qui étaient l'un et l'autre trop éloignés de nos mœurs: cette austérité de la discipline dans les armées romaines doit nous paraître trop exagérée, à nous qui la faisons reposer sur l'ordre et la raison, sans y mêler de vaines superstitions, telles que le respect pour les aruspices; et les malheurs d'Œdipe et de sa famille étaient trop usés au théâtre, pour que Legouvé pût se flatter de nous intéresser à une action plus terrible que dramatique, entreprise où Racine avait échoué lui-même. Quant à *la Mort de Henri IV*, on sait que Legouvé a été blâmé d'avoir impliqué trop légèrement dans l'assassinat commis par Ravaillac sur la personne de ce roi, le duc d'Épernon, la cour d'Espagne et la reine même Marie de Médicis. Cette opinion peut cependant être soutenue jusqu'à un certain point, et l'auteur d'un poëme moderne sur la mort de Henri IV, M. Paillet de Plombières (voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 199), la partage. Ce n'est donc pas là le plus grand reproche que nous ferons à Legouvé; on n'exige pas d'un poëte la

vérité et l'impartialité d'un historien, et nous ne penserions pas à disputer avec l'auteur sur le plus ou le moins de part que ses personnages ont pu prendre à l'attentat qui priva la France d'un aussi bon roi, si l'action et ses développemens étaient plus dramatiques. La jalousie de la reine n'est pas assez motivée pour la porter à consentir au crime que fait froidement exécuter d'Épernon, et ce dernier n'est qu'un intrigant vulgaire, qui ne saurait exciter cet intérêt dont on ne peut se défendre pour un Brutus. D'Épernon se cache, et paie des assassins. Ce n'est d'ailleurs ni pour la religion, ni pour la liberté qu'il conspire; ce n'est que pour devenir le favori d'une régente : Brutus immole à sa patrie les affections les plus chères; et, loin de se cacher au moment de l'exécution, c'est lui qui porte les premiers coups à celui qu'il regarde comme le tyran de son pays. Cette différence de position, plus encore que la différence de talens, explique le sort contraire des deux tragédies de Voltaire et de Legouvé. Ajoutons que la bonhomie et la gaîté du caractère de Henri IV, trop connues et trop gravées dans notre souvenir pour être altérées sur la scène, étaient un obstacle de plus au succès de l'ouvrage de ce dernier, et concluons en recommandant à nos jeunes auteurs le choix de leurs sujets, dont dépendent plus souvent qu'on ne croit le bonheur et la réputation d'un auteur. Legouvé lui-même en offre un exemple dans son poëme du *Mérite des femmes*, sur lequel est principalement basée sa gloire littéraire et que nous retrouverons avec plaisir dans le prochain volume que nous aurons à examiner. E. Héreau.

224. — * *Œuvres complètes de M.* le vicomte de Chateaubriand, Pair de France, membre de l'Académie française; ornées d'un portrait d'après Girodet, première et deuxième livraisons. Paris, 1826; Ladvocat. 4 volumes in-8°, imprimés sur carré fin des Voges; prix, 7 fr. 50 c. le volume et 9 fr. par la poste. L'ouvrage aura de 25 à 27 volumes.

La première livraison se compose des tomes VIII et XVI; ce dernier contient un *avertissement de l'auteur sur l'édition des œuvres complètes; une préface générale; une préface d'Atala et de René* (édition in-12 de 1805), ces deux ouvrages suivis des *Aventures du dernier Abencerage*, des *notes et des critiques sur Atala*. — Le tome VIII est le Ier volume de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. — Les tomes XI et XXI forment la deuxième livraison; l'un est le Ier volume du *Génie du Christianisme*; l'autre comprend, sous le titre de *mélanges littéraires*, des articles insérés dans divers journaux par l'auteur sur les ouvrages suivans : de *l'Angleterre et des anglais; Essai sur la*

littérature Anglaise : Young; Shakespeare; Beattie; *Voyages* de Mackenzie; la *Législation Primitive*; *le Printems d'un proscrit*; *l'Histoire de la vie de Jésus-Christ*; *les OEuvres de* Rollin; *les Essais de morale es de politique*; *les Mémoires de Louis XIV*; *des Lettres et des gens de Lettres*; *le Voyage en Espagne* de M. De Laborde; les *Annales littéraires* de M. Dussault; la *Vie de Malesherbes*, par M. Boissy-d'Anglas; *Panorama de Jérusalem*; *le Voyage au Levant*, par M. de Forbin; *quelques ouvrages historiques et littéraires*, *quelques romans*; *un Voyage* de M. de Humboldt; *Histoire des ducs de Bourgogne*; *Histoire des Croisades*, par M. Michaud.

Bien que la plupart des ouvrages de M. de Châteaubriand aient déjà été appréciés par la critique, et que l'opinion publique soit généralement fixée sur le talent de cet écrivain, néanmoins, le rang élevé qu'il occupe dans la littérature et dans la politique nous a paru exiger un examen approfondi et impartial de ses œuvres dont la *Revue Encyclopédique* n'avait pas encore eu l'occasion de rendre compte. En conséquence, à mesure que les livraisons en seront publiées, elles fourniront, pour notre section des analyses, le sujet d'une série d'articles détaillés, dans lesquels, après avoir apprécié le mérite littéraire de M. de Châteaubriand, nous examinerons l'influence qu'il a exercée.

225. — * *L'Espagne poétique*; choix de poésies castillanes depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, mises en vers français, avec une dissertation comparée sur la langue et la versification espagnoles; une introduction en vers et des articles biographiques, historiques et littéraires, par *Don Juan Maria* Maury, ouvrage orné de plusieurs portraits. Tome Ier. Paris, 1826; Mongie aîné. In-8° de VIII et 440 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Grace au littérateur étranger, versé dans les langues française et espagnole et dans la poésie des deux nations, auquel nous devons l'ouvrage que nous annonçons, les muses castillanes seront désormais appréciées en deçà des Pyrénées. Il arrivera, pour la poésie, ce qui est arrivé au sujet de l'école de peinture espagnole. Peu de personnes savaient, il y a un demi-siècle, qu'il y eût des tableaux admirables faits par des peintres espagnols. Murillo, Alonzo Cano, Ribera, et tant d'autres, n'ont commencé que depuis peu à fixer chez nous l'attention des amateurs. Ils semblait que les beaux arts ne pussent avoir été cultivés avec fruit dans un pays où l'étranger effrayé ne voyait que l'horrible inquisition; mais on découvre, chaque jour, que, malgré l'institution barbare qui a travaillé pendant des siècles à étouffer les facultés

intellectuelles des Espagnols, le génie ardent et vigoureux de ce peuple a produit, dans les lettres comme dans les arts, des beautés de l'ordre le plus élevé.

M. Maury a pensé que la littérature française gagnerait autant que la littérature espagnole à la traduction des poëtes castillans en français; il en est de la littérature, comme du commerce : tous deux vivent d'échanges. On rend à la fois service à la nation chez laquelle on naturalise les écrivains étrangers, et aux écrivains que l'on fait parler dans une autre langue que la leur. Toutefois, on pourra s'étonner de l'audace d'un traducteur qui fait parler des poëtes dans une langue qui n'est pas la sienne. Sans doute, M. Maury eût entrepris une tâche plus facile, s'il eût traduit en prose : mais il a cru vraisemblablement, comme l'auteur de cet article, que la poésie peut seule rendre la poésie. Il a même aspiré à imiter les rhythmes des poëtes qu'il a traduits. Un talent analogue à son entreprise en a souvent justifié la hardiesse. M. Maury dédie son travail à deux poëtes espagnols, amis de sa jeunesse : Don *Manuel* Quintana et Don *Juan B.* Arriaza, *rivaux à plus d'un titre*, trop souvent, aujourd'hui encore, placés par la politique dans les positions les plus opposées : leur rival et leur ancien ami a tiré de toutes ces circonstances des tableaux d'un artifice heureux, qui donnent une sorte d'intérêt public aux rapports privés de l'écrivain.

Chacun des poëtes castillans admis dans la collection de M. Maury, est d'abord l'objet d'une notice biographique et littéraire. Ces articles sont écrits avec beaucoup de charme et remplis de détails curieux. L'*Espagne poétique* commence avec le seizième siècle : elle est partagée en deux divisions; la première, qui remonte en deçà de l'année 1600, est occupée par Garcilaso, Ste.-Thérèse, le P. Louis de Léon, Herrera, Cervantes et Gongora. La seconde division, embrassant les deux tiers du dix-septième siècle, renferme Lopé de Véga, les deux Argensola, Quévédo, Rioja et Villégas. L'introduction, consacrée aux tems antérieurs, traite du poëme dont le Cid est le héros, des poëtes Hispano-Arabes, de Bereeo, de Lorenzo, du roi Alphonse X, de l'archiprêtre d'Hita, de Jean de Ména, de Villéna et de Santillane, de Manrique, enfin, de Boscan et de Mendoze.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'offrir des passages des traductions de M. Maury; nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage; et, malgré quelques taches et quelques négligences, il sera surpris agréablement de la facilité avec laquelle la poésie française vient se prêter à des imitations de la poésie castillane.

Nous devons faire une mention spéciale de l'*avant-propos*, dissertation spirituelle et savante sur les langues vulgaires, dérivées de la langue latine, et sur les versifications modernes. Il serait à désirer que l'auteur voulût développer dans un ouvrage spécial les idées, dont il a seulement déposé le germe dans celui-ci, sur la versification des anciens.

MURIEL.

226. — *Le Siége de Paris*, tragédie en cinq actes, par M. le vicomte D'ARLINCOURT; représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 8 avril 1826. Paris, 1826; Leroux et Constant-Chantpie, éditeurs; Béchet aîné, au Palais-Royal. In-8° de XIV et 115 pages; prix, 4 fr.

Nous avons dit notre pensée sur cet ouvrage, à l'époque de la représentation (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 268). On y a joint, en l'imprimant, un *Avant-propos de l'éditeur*, où l'on dit : « Aucune tragédie ne fut attaquée à une première représentation avec plus de *rage* et de *démence* que *le Siége de Paris*; et pourtant, aucune tragédie ne fut *plus applaudie* aux représentations suivantes. » Et un peu plus bas : « Toutes les feuilles publiques, à l'exception de trois ou quatre, se sont *déchaînées avec fureur* contre *le Siége de Paris*; on s'est *indigné*, dans le monde, depuis le *brillant succès* de la pièce, de leurs inconcevables articles. » Cette rage, cette indignation, ce brillant succès sont autant de choses dont nous ne nous sommes point aperçus; la pièce est morte paisiblement, après neuf ou dix représentations; c'est ce qu'il y a de plus positif dans son histoire. L'éditeur est probablement un ami intime du poëte; un enthousiasme un peu plus calme eût mieux servi les inspirations de son zèle; le public se défie d'une amitié si passionnée;

Mieux vaudrait un sage ennemi. M. A.

227. — *Poésies* de M. le comte *Anatole* de MONTESQUIOU. *Deuxième édition*, augmentée d'un quatrième livre. Paris, 1826; Ladvocat. In-12 de 260 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Autrefois, quelques petits vers, un madrigal, un impromptu, un bouquet à Chloris, suffisaient pour faire la réputation d'un poëte. Que les tems sont changés! Aujourd'hui, le public, tout entier aux combinaisons financières, aux grands débats de la politique, jette un coup-d'œil dédaigneux sur les productions littéraires : les élégies, les odes, les tragédies, les comédies même en cinq actes et en vers, jusqu'à des poëmes épiques, tout passe inaperçu.

M. de Montesquiou se présente avec un volume composé d'épîtres, de contes et de fables. Ce bagage est un peu léger

aux yeux d'un siècle sérieux comme le nôtre ; mais ne paraîtra pas sans intérêt, si l'on se souvient que deux ou trois idylles ont acquis à Mme Deshoulières des titres à l'immortalité, et que, pour avoir raconté les faits et les gestes de Ronge-maille, de Rominagrobis, de Jeannot lapin, celui qu'on appelait *le Bonhomme*, fut aussi surnommé l'*Inimitable*.

La muse de M. de Montesquiou est une muse agréable et sans prétention. En général, ses poésies respirent une morale douce, et annoncent un esprit d'un commerce aimable. La simplicité, l'élégance et une grande facilité sont les qualités distinctives du style de l'auteur. Je dirai seulement, pour faire la part de la critique, qu'on est fâché quelquefois de voir cette facilité se rapprocher un peu de la négligence. — La pièce du *Petit Savoyard* mérite d'être remarquée parmi les contes ; et parmi les fables, celle qui est intitulée : *les Poissons*. Je cède au plaisir de la citer en entier :

Sur le sein azuré d'une eau calme et profonde,
Je vois avec chagrin le liége du pêcheur
Quelques instans frémir et se plonger dans l'onde :
C'est un indice de malheur !
Fuyez, petits poissons !... ce piége séducteur
A l'art cruel de vous atteindre.
Mais, quand vous vous laissez charmer,
Quand vous ne pouvez vous contraindre,
Hélas ! j'ai le droit de vous plaindre,
Et non celui de vous blâmer.
Les succès de la tromperie
Sont fréquens aussi parmi nous ;
Et l'entrainement est si doux,
Qu'avec un peu de flatterie
On me prendrait tout comme vous.

L'auteur nous annonce qu'il a entrepris et déjà fort avancé la traduction en vers de toutes les poésies italiennes de Pétrarque. A en juger par les trois sonnets qu'il a in érés dans le volume que j'ai sous les yeux, il me semble que M. de Montesquiou ferait bien de se rapprocher davantage du texte italien. C'est un conseil que je hasarde, tout en reconnaissant combien il est difficile de faire passer dans notre langue les beautés de Pétrarque. *Louis* Crivelli.

228. — *Voyage dans les Hautes-Pyrénées*, par le comte de Marcellus, pair de France, dédié à S. A. R. Mgr le Duc de Bordeaux. Paris, 1826 ; Firmin Didot. In-18 de 180 pages ; prix, 3 fr. 50 c.

M. de Marcellus nous prévient qu'on chercherait en vain

dans ce Voyage de nouveaux détails de géographie et d'histoire, de nouvelles observations de géologie, de minéralogie, ou de botanique. Son but a été uniquement de retracer les impressions dont le spectacle des merveilles de la nature a frappé son âme. M. de Marcellus est plein de la lecture des anciens. Sa prose est élégante et parfois pittoresque; ses vers ne manquent ni de douceur, ni d'harmonie. Mais toujours des montagnes, des vallées, des torrens, des cascades, et puis des cascades, des torrens, des vallées et des montagnes! Il faudrait un talent bien plus robuste et plus original que le sien pour nous faire supporter la monotonie de ces éternelles descriptions. Chose singulière! le plus chrétien de nos orateurs est le plus payen de nos poëtes. Ce sont toujours chez lui les Nymphes, les Naïades, Flore, Pomone, Cérès, voire même Cupidon. Voilà d'étranges personnages à mettre à côté de la *Vierge-mère* et de l'*Homme-Dieu*. La mythologie est sans doute la plus poétique de toutes les croyances; mais elle est usée, elle est morte, et la poésie ne peut se nourrir que de croyances vivantes. Dès qu'on voit apparaître aujourd'hui dans des vers quelques-unes de ces divinités de la fable, on sent que le poëte a puisé ses inspirations dans le souvenir de ses classes, plus que dans ses propres impressions, et un froid glacial saisit le lecteur. CH.

229. — *Le Budget d'un sous-lieutenant en réforme*, par *A.* ROY, officier réformé. Dieppe, 1826; Marais fils. In-8° de 22 p.; prix, 1 fr. 50 c.

On remarque, dans cette légère production, une poésie facile et correcte, quelques plaisanteries de bon goût, et d'honorables sentimens exprimés avec verve.

> *Trois cent cinquante francs* sont toute ma fortune.
> — Quoi! point d'autre ressource?—Hé! mon dieu! non; aucune.
> J'ai voulu *m'employer*, mais j'ai perdu mes pas;
> Toujours en tems de paix on n'a que trop de bras;
> Et du solliciteur quand je n'ai pas l'audace,
> Comment puis-je espérer d'obtenir une place?

Après avoir fait au public ce premier aveu, l'auteur délibère sur les ressources qui peuvent lui rester pour vivre, outre cette modique solde de réforme. Se fera-t-il laboureur?

> Pour mon maître et pour moi ce serait un tourment,
> Je ne distingue pas le seigle du froment.

Le souvenir de Cincinnatus semble un instant le ranimer; il fait grand cas d'un exemple aussi beau.

Oui, mais Cincinnatus était propriétaire;
C'était à son profit qu'il labourait la terre;
Tandis que je n'ai pas, et voilà mon chagrin,
Sur la face du globe un pouce de terrain.
Croyez-vous pour cela que je doive me pendre?

Non. « Son âme a pour soutien l'Auteur de la nature; » il se résigne, en attendant de meilleurs jours, à son existence présente, qu'il nous peint, dans un tableau piquant, comme le parfait modèle d'une vie sévèrement économique, et cependant agréable. Il ajoute à cette description pleine de variété une pensée généreuse, où respire l'âme d'un soldat patriote :

J'ai bien quelques regrets, lorsque parfois je pense
A des tems plus heureux, à mon ancienne aisance;
Puisque j'ai fait la faute, il me faut l'expier;
Oublions qu'autrefois je me vis officier;
Mais je n'en perdrai pas assez bien la mémoire
Pour être jamais sourd à la voix de la gloire;
Si la France le veut, elle n'a qu'à parler,
Le reste de mon sang est tout prêt à couler.

B—u.

230. — *Satire Ménippée.* — Paris, 1826; Touquet. In-32 de 128 pages; prix, 60 c.

Lorsqu'au dire de Lucien (*Dialogue des Morts, Diogène et Pollux*), le philosophe Ménippe riait si fort, dans Athènes ou à Corinthe, des vaines arguties de sophistes qui disputaient sérieusement sur des riens, il ne se doutait pas qu'un jour, chez les Grecs et chez nous, son nom deviendrait celui de ces satires vigoureuses où la vertu et la justice se vengent par le ridicule des vaines prétentions et de l'orgueil du crime triomphant. Tel devait être, tel a été le sort de la satire Ménippée : des pensées hardies, voilées sous un style toujours plaisant, des ironies mordantes; des naïvetés plus sanglantes encore, voilà ce qui en a fait le mérite et la réputation : elle a levé ce voile de respect et de superstition qui couvrait l'ambition des chefs de la Ligue; elle a livré au ridicule, elle a couvert de honte et de mépris ceux qui se mettaient à la solde de l'Espagnol, et vendaient leur pays à l'étranger : par là, elle a peut-être, ainsi qu'on l'a dit plusieurs fois, été aussi utile à Henri IV, que les combats les plus sanglans.

On a réuni, sous le nom de satire Ménippée, en deux ou trois volumes in-8° plusieurs des pamphlets que les royalistes firent paraître à cette époque. Les éditeurs actuels n'ont pris que ce qu'il y avait de plus intéressant, savoir l'excellente

critique de la vertu du *Catholicon*, et l'histoire de la tenue des états de la Ligue où l'on remarque les discours de M. le lieutenant (le duc de Mayenne), du cardinal de Pullevé, de M. De Lyon, de M. le recteur Rose, du sieur Bieuse de Pierrefond, pour la noblesse française, et de M. d'Aubray, pour le tiers-état. Cet orateur est le seul qui s'attache dans son discours à la justice et au bien général, tandis que tous les autres ne se sont occupés que de leurs priviléges ou de leurs intérêts personnels: l'expression du droit et du patriotisme se trouvait naturellement dans la bouche d'un représentant du peuple.

La satire Ménippée forme l'un des premiers volumes d'une bibliothèque populaire qui doit être publiée dans le même format, et à très-bas prix : nous croyons que cette entreprise peut devenir fort avantageuse. Nous souhaitons surtout que les éditeurs ne se bornent pas à l'impression d'ouvrages nouveaux ou à celle de la satire Ménippée : mais qu'ils remettent en lumière quelques ouvrages dignes d'être connus, comme les *Lettres d'hommes obscurs*, le Cymbalum *mundi*, les *Aventures du baron de Fœneste*, etc. La raison a toujours trouvé en France d'éloquens interprètes, lorsqu'elle les a choisis dans ce tiers-état que les deux ordres privilégiés affectaient de mépriser, et surtout lorsque les événemens ou la position des auteurs leur ont laissé une liberté sans laquelle on ne peut rien faire de bon. B. J.

231. — * *Sainte-Périne.* Souvenirs contemporains, par M. Valery. Paris, 1826, Ponthieu. In-12 de 250 pages; prix, 4 fr.

L'auteur de cette *Nouvelle* s'est fait connaître fort avantageusement, en 1823, par des *Études morales, politiques et littéraires*, dont nous avons rendu un compte assez étendu. (Voy. *Rev. Enc.* tome XXIII, pages 100-109.) Le mérite d'une observation délicate et juste, d'une expression élégante et ingénieuse, qui nous avait paru marquer cette première production, se retrouve ici, sous les formes moins graves d'une fiction romanesque. Une fable d'une simplicité touchante y sert de cadre au tableau de la société française, et même des sociétés étrangères, pendant la seconde moitié du dernier siècle et le commencement du nôtre. C'est une époque féconde pour le moraliste, et M. Valery en a rassemblé, avec beaucoup d'art et de goût, les principaux caractères. On lui a reproché d'avoir donné à certaines remarques une généralité qui leur ôte quelque chose de leur justesse. Peut-être, en effet, est-il permis de trouver trop absolus et trop sévères quelques-uns des jugemens qu'il porte sur les travers de nos voisins. Et toutefois, il est facile de s'apercevoir qu'il a cherché à les adoucir par

des restrictions, à émousser en quelque sorte le trait satirique, avant de le laisser partir; la justice, l'impartialité sont des qualités qu'on ne saurait lui refuser. Il est du petit nombre de ces esprits, amoureux du vrai et de l'honnête, qui les cherchent et les découvrent sous leurs formes diverses, sans se laisser préoccuper de tous les préjugés de sectes et de partis. Aussi, ses affections personnelles, qu'il ne déguise point, nuisent bien rarement à la vérité de ses aperçus. Il mêle avec discernement l'éloge et le blâme, aussi éloigné de la fadeur du panégyrique que de l'amertume de l'épigramme. Cette modération de vues et de pensées est habilement relevée par le mouvement rapide, la vivacité piquante du style. M. Valery connaît l'art de dire beaucoup en peu de mots, et de laisser entendre à son lecteur plus encore qu'il ne lui dit. Les mots, chose rare de notre tems, sont employés par lui dans leur véritable acception et selon les règles de l'analogie; le tour est hardi et animé, sans être barbare; les images et les comparaisons ont de la nouveauté sans bizarrerie. Il y a peu d'événemens dans cette nouvelle; l'auteur appartient à la classe de ces conteurs moralistes, qui font plutôt l'histoire des mouvemens intérieurs de l'âme que de la vie extérieure du monde. *Sainte-Périne*, sous ce rapport, se rapproche beaucoup des ingénieuses compositions de l'auteur d'*Édouard* et d'*Ourika*. La placer en si bonne compagnie, c'est assez dire l'estime que nous en fesons, et nous aimons à finir par cet éloge auquel nous ne pourrions guère ajouter. H. P.

Beaux-Arts.

232. — * *Études sur le beau dans les arts*; par *Joseph* Droz, de l'Académie française. *Seconde édition*. Paris, 1826; Renouard. In-8° de 235 pages; prix, 4 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c. par la poste.

Cette seconde édition atteste le succès des *études* de M. Droz. Nous rappelons ce titre, parce qu'il caractérise autant de justesse d'esprit, que de modestie dans l'auteur. Il est moins difficile en effet de reconnaître le beau en l'étudiant, que d'en donner une définition satisfaisante. « La plupart de nos expressions, dit M. Droz, ressemblent à ces rouleaux de monnaie qui circulent sans être jamais comptés. » On a cependant voulu souvent évaluer *la beauté*, mais y a-t-on réussi, et l'a-t-on mieux définie que la grâce? L'une et l'autre s'expliquent mieux par leurs effets que par leurs causes, et le philosophe qui veut définir le beau ressemble beaucoup à l'enfant qui effeuille la rose. La grâce, c'est ce qui charme; le beau, c'est ce qui excite l'admiration, ce qui nous ravit par le sentiment de la perfection. Nous n'en saurons jamais davantage; nous pourrons seu-

lement *étudier*, comme l'a fait M. Droz, les conditions auxquelles notre âme éprouve l'admiration, le sentiment de la perfection. Nous apprendrons avec lui que ces impressions réunies de la grandeur, de l'ordre, de l'harmonie, que toutes celles qui élèvent l'âme, l'attendrissent, l'exaltent, produisent en nous le sentiment du beau, d'où il résulte, comme le dit encore très-bien M. Droz, que « la beauté par excellence, est celle de la vertu. » Nous ne dirons cependant pas avec un écrivain très-recommandable, que *beau* soit synonyme d'*utile*. Il entend, à la vérité, en définitive, par utile, ce qui est conforme à la convenance générale des êtres, ou à l'ordre universel. Mais le mot *utile*, dans son acception générale que nous ne saurions changer, emporte l'idée de personnalité, d'égoïsme, et dans ce sens, il est précisément l'opposé de *beau*. Les observations ingénieuses et souvent plausibles dont le même auteur s'est étayé pour décréditer l'*idéal* ne nous ont pas non plus convaincus. Ces observations très-judicieuses, tant qu'elles ont pour but et pour effet de jeter le ridicule sur l'abus de l'*idéal*, nous semblent dépasser le but, lorsqu'elles frappent l'*idéal* même. Il y a en nous quelque chose qui proteste contre tous les raisonnemens, et notre âme, trop souvent mal à l'aise dans ce monde, a le sentiment vague, si l'on veut, mais réel, d'un ordre et d'une beauté supérieurs à ce que nous voyons. Ce sentiment est nécessaire à l'artiste pour produire le beau dans sa perfection. De là, le pouvoir de la musique sur ceux qui sont susceptibles de l'éprouver. On s'est beaucoup moqué de la mélancolie du nord, et rien de plus ridicule assurément que la prétention à la mélancolie. C'est cependant un sentiment naturel, et qui serait à peu près inexplicable, si l'on rejetait le besoin et le pressentiment de quelque chose de mieux que ce que nous possédons.

Ces idées que nous avons retrouvées en partie dans l'écrit de M. Droz, nous ramènent à lui. Son livre plaît et éclaire, parce qu'il révèle une âme élevée et douce, un goût pur, beaucoup de sagacité, et que l'auteur appuyant ses conseils d'heureux exemples, sait donner de la couleur et de la vie à son style toujours noble et élégant avec simplicité. V.

233. — * *La Chine; mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages*, d'après les dessins originaux du P. *Castiglione*, du peintre chinois *Pu-Quà*, de W. *Alexandre*, *Chambers*, *Dudley*, *etc.*; par MM. Deveria, Régnier, Schaal, Schmit, Vidal, etc., avec des *Notices explicatives* et une *introduction*, présentant l'état actuel de l'empire chi-

nois, sa statistique, son gouvernement, ses institutions, les cultes qu'il admet ou tolère, et les grands changemens politiques qu'il a subis jusqu'à ce jour; par *D.* B*** de Malpière. Sixième livraison. Paris, 1826; l'éditeur, rue Saint-Denis, n° 188, un cahier grand in-4°. Prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 827.)

En rendant compte de ce bel ouvrage, nous n'avons point à entretenir nos lecteurs de l'antiquité de l'empire chinois, ni à comparer la morale sublime de ses philosophes avec celle des philosophes des autres nations. Nous n'essaierons pas, non plus, d'apprécier par quels moyens cet empire s'est constamment soutenu au même degré de splendeur et d'éclat; comment il a pu soumettre à ses lois et à ses usages les nations barbares qui ont si souvent envahi ses provinces. C'est à M. de Malpière qu'il appartient de faire ressortir et de développer ces considérations. Les parties de son travail qui ont déjà paru nous prouvent qu'il s'en acquitte avec talent.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est plein de documens rares et curieux, de renseignemens choisis avec goût et heureusement variés. Le plan adopté par l'éditeur mérite des éloges. En nous introduisant dans les palais des empereurs et dans l'humble atelier de l'artisan, il réunit à l'agrément de l'histoire l'attrait séduisant des voyages. Tour à tour, en effet, le lecteur s'arrête auprès d'une femme chinoise qui tient son enfant dans ses bras; il accompagne la gondole de ce mandarin en voyage; il assiste au sacrifice qu'offre ce jeune bonze à ses idoles, et observe curieusement les ruses, les fourberies de ce prêtre de Fo qui exploite la superstition populaire; marin, il s'abandonne sur ce bateau léger qui descend le cours du grand fleuve; soldat, il campe avec un officier du corps des archers, et, fatigué d'un long voyage avec un courrier tartare, il va se reposer sous le toit hospitalier d'une jolie maison rustique. Disciple des prêtres de Fo, il se rend à la pagode pour y déposer son offrande. Arrivé à Yang-Fou, il suit son guide chez un libraire; l'accompagne dans l'atelier d'une jolie brodeuse qui travaille à son métier; il prend avec lui le plaisir d'une pêche au cormoran. La variété infinie des scènes de la vie domestique que cet ouvrage reproduit ne permet d'en citer qu'un très-petit nombre. Il suffit de dire que tout est rendu avec vérité dans cette collection précieuse, que les dessins sont pleins de vigueur et d'expression; que les couleurs les plus pures et les plus heureusement diversifiées les animent et semblent leur prêter un nouveau charme.

une nouvelle vie. Nous le répétons, l'auteur nous fait voyager avec lui; et, si nous éprouvons encore quelque embarras, si les tableaux ne nous instruisent pas suffisamment, la lecture des notices qui les accompagnent vient éclaircir nos doutes et nous initier aux arts, aux coutumes, aux mœurs du peuple chinois. Nous savons à quoi attribuer l'état de stupeur et d'ignorance dans lequel végète aujourd'hui cette nation dont les commencemens sont presque fabuleux.

M. de Malpière élève, dans son ouvrage, un monument aux arts; il appartient à ceux qui les cultivent et qui les aiment d'encourager ses efforts. — La sixième livraison qui vient de paraître, et qui comprend *la Batelière*, *le Marchand de pipes*, *les Équilibristes*, *le Malfaiteur enchaîné à une tige de fer*, *des Chinois riverains*, et un joli paysage représentant *une famille de pêcheurs*, achèvent de prouver que l'éditeur n'épargne ni soins, ni dépenses, pour rendre son travail aussi parfait que possible. Z.

234. — * *Les Roses*; par *P.-J.* Redouté, avec le texte, par *C.-A.* Thory. 31me, 32me et 33me livraisons. Paris, 1826; Panckoucke, éditeur. 3 cahiers in-8°, contenant chacun quatre planches coloriées; prix de la livraison ou du cahier, 3 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 829.)

235. — * *Cent gravures pour les œuvres de Voltaire*, convenables à toutes les éditions in-8° et in-12, publiées par M. Le Cerf, d'après les dessins de MM. Deveria et Chasselat. 16me et 17me livraisons. Paris, 1826; Panckoucke. 2 cahiers in-8°, contenant chacun quatre planches. Prix de la livraison, 2 f. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 829.)

Ces deux livraisons contiennent trois gravures pour la *Pucelle*, deux pour *Zadig*, une pour *Zaïre*, une pour la *Henriade*, une pour le *Temple de la gloire*.

236. — * *Collection des portraits historiques* de M. le baron Gérard, premier peintre du roi, gravés à l'eau-forte par M. *P.* Adam; précédée d'une *Notice sur le portrait historique*. Paris, 1826. Urbain Canel. L'ouvrage se composera de douze livraisons composées chacune de six planches tirées sur papier de Chine; et de six feuilles sur lesquelles sont indiqués le nom du personnages représenté, et le titre qu'il portait au moment où son portrait a été fait. Il a déjà paru trois livraisons. Prix de chaque livraison, 25 fr.

J'ai annoncé cet ouvrage, à l'occasion des deux premières livraisons (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 828); la troisième qui ne c'est pas fait attendre, contient, comme les deux précédentes,

des noms historiques qui se lient aux événemens de XIXe siècle. En examinant chaque portrait, l'un après l'autre, on croit parcourir successivement plusieurs chapitres de l'histoire de France; dans le nombre, il en est qui rappellent des événemens douloureux; mais, loin de les redouter, on recherche les émotions de cette nature. Le succès de l'ouvrage de M. de Ségur, sur la désastreuse campagne de Russie, en est une preuve. Considérée sous le rapport de l'art, cette galerie n'est pas moins intéressante; on y voit un homme de génie, renfermé, par son sujet dans des limites étroites, lutter contre ces obstacles avec un talent et une grâce qui ont répandu ses ouvrages et sa réputation dans toute l'Europe. La collection, gravée par M. P. Adam, destinée à reproduire la disposition et le caractère particulier des portraits qui la composent, a obtenu et continuera d'obtenir le succès que mérite le talent de l'un des plus grands peintres que la France ait produits. P. A.

237. — * *Édifices de Rome moderne*, dessinés et publiés par *L.* Le Tarouilly, architecte. 3me, 4me et 5me livraisons. Paris, 1825; l'auteur, rue Richelieu, n° 49. L'ouvrage aura 14 livraisons environ, in-folio atlantique, chacun de 6 feuilles gravées au trait. Prix, à Paris par livraison sur colombier fin d'Auvergne, 6 fr., sur colombier vélin, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 850).

Les livraisons que nous annonçons ne se sont pas fait attendre; elles ont succédé immédiatement aux deux premières: voici quelques détails sur leur composition :

3me *Livraison*. Plans, élévations, coupes et détails d'une maison située via del Governo vecchio, des palais Niccolini, Verospi, del Bufalo, du petit palais, Piazza di campo Marzo, et vue du vestibule; plan de deux maisons via delle cinque Lune et Piazza Madama.

4me *Livraison*. Détails de la porte d'entrée du palais del Governatore, des palais Patrizi et Tomati; coupe sur la petite cour du palais Patrizi; élévation et détails de la partie construite du palais Capranica; plans, élévations, coupes du palais Patrizi, situé près de l'église S. Catarina de' Funari; élévation d'un palais près la Piazza della Face; plan d'une maison près l'église Santa-Maria della Pace et vue du vestibule; plans de deux maisons via Dell'orso et via delle Quattre Fontane.

5me *Livraison*. Plan, élévation et détail de la chapelle S. Giovanni in Oleo, située près la porte Latine; élévation du petit palais Spada; plan, élévation et coupe de l'église S. M. de Monti et collége de Neofite; élévation du palais Muti Papazzussi; plan et coupes du palais della Consulta, aujourd'hui ca-

serne des gardes nobles et plan des souterrains ; vue de la cour de ce palais.

Ces livraisons sont gravées au trait avec une rare perfection, et nous devons ajouter que ce mérite d'exécution se fait généralement remarquer dans toutes les planches qui ont été publiées jusqu'à présent. Confiée aux meilleurs artistes en ce genre et constamment surveillée par M. Le Tarouilly, la gravure ne peut manquer par son ensemble d'obtenir l'assentiment des architectes, des élèves, des constructeurs et des amis des arts auxquels l'ouvrage est plus particulièrement destiné.

L. S. M.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

238. — * *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, publiés par la *Société royale des antiquaires de France.* T. VI et VII. Paris, 1826; J. Smith, imprimeur-libraire, rue Montmorency, n° 16, et au bureau de l'almanach du commerce, rue J.-J. Rousseau, n° 20; prix, 16 fr. et 20 fr. par la poste.

L'*Académie celtique* avait publié cinq volumes; héritière de ses travaux dont elle a beaucoup étendu le cercle, et pour lesquels elle nous paraît suivre une meilleure direction, la *Société royale des antiquaires de France*, dont la collection se composait déjà d'un pareil nombre de volumes, vient de mettre au jour les tomes VI et VII de ses mémoires. On y trouve décrits des monumens en tout genre, des inscriptions, des médailles, des usages, des dialectes, des traditions. Là, viendront puiser les écrivains qui voudront remplir quelques-unes des lacunes qui existent dans l'histoire des événemens et des arts de la Gaule et de la France jusqu'au XVIe siècle inclusivement.

Le tome VI est consacré à des dissertations sur les langues et sur les patois, tant du royaume que des autres pays. Il commence par une notice de M. Cirbied sur la *Grammaire de* Denis *de Thrace*, et par l'ouvrage (en grec, en arménien et en français) de ce savant philologue qui florissait, il y a deux mille ans. On doit à M. l'abbé Labouderie le livre de Ruth en hébreu et en patois auvergnat, ainsi que la parabole de l'enfant prodigue dans ce dialecte et en syriaque. M. Berriat Saint-Prix entretient ses lecteurs de l'emploi de la langue latine dans les actes anciens, et de sa prohibition au XVIe siècle; M. de Gerville, des anciens noms de lieux en Normandie; M. Jaubert de Passa, des recherches historiques sur la langue cata-

lane; cet auteur donne le Roussillon pour patrie au poëte Guillaume de Cabestaing, tandis que, d'après Boccace, Nostradamus, Crescimbeni Mannis, etc. M. Ladoucette, dans son *Troubadour*, l'a fait naître en Provence. Le volume est terminé par la parabole de l'enfant prodigue, traduite en 86 patois; ce travail a été suivi par M. Coquebert de Montbret; nous aurions désiré qu'il y joignît la carte où il a divisé la France, suivant les divers dialectes que l'on y parle. Dans le tome VII, le même M. de Montbret a traité de la religion des habitans de la Grande-Bretagne et de ses rapports avec celle des Gaulois; M. Van Alpen, d'Hercule Saxanus et Magusanus; M. Giraulт, des monumens celtiques de la Côte-d'Or; M. Hennequin, des fouilles d'une voie romaine auprès de Metz; M. de Gerville, des camps romains de la Manche; M. Beaulieu, du camp romain, dit *la cité d'Afrique*, auprès de Nancy; M. Caix, du pays des Gabali; M. Drojat, de Cerebelliaca, dans la Drôme; M. Saint-Amand, de Cassignolius. en Aquitaine. MM. *Lemaistre*, *Morelot*, *Lejeune*, *Bouyon*, *Penchaud*, *Veran*, *Teissier*, *Thibault* ont décrit des objets d'antiquités, découverts dans l'Aisne, la Côte-d'Or, la Meurthe, le Puy-de-Dôme, les Bouches-du-Rhône, la Charente, la Moselle et l'Yonne.

Le monument antique, connu sous le nom de marbre de Thorigny, et qui vient originairement de Vieux (Viducasses), est maintenant à Saint-Lo, chez M. *Clément*, maire de cette ville, qui le destine à la maison commune; l'abbé Lebeuf n'en avait pas scrupuleusement donné l'inscription; M. Ladoucette, ayant vu le monument, a envoyé à M. Clément le procédé dont M. Jaubert de Passa s'était servi en Espagne et qui nous a procuré avec la plus grande exactitude le *fac-simile* de la fameuse inscription de Thorigny, sur laquelle on trouve un rapport de M. Boileau de Maulaville. M. Artaud, conservateur du musée des antiquités à Lyon, nous fait connaître la lettre de Sextus-Fadius, gravée sur un monument existant à Narbonne; M. Drojat, un cippe à Taurobole, qu'il a examiné à Die. Nous nous plaisons aussi à citer M. Dulaure, pour son rapport sur la notice de M. *Jouannet*, relative à l'église de sainte Croix à Bordeaux; M. Depping, pour ses recherches sur le culte de St-Arras et sur les Cahursins ou Coarsins du moyen âge; M. Berriat Saint-Prix, pour celles qui ont eu pour objet une réponse attribuée à Sully; et M. de Montbret, pour l'extrait de l'inventaire du cardinal Mazarin, quoique ces deux derniers ouvrages aient dépassé les limites du XVIe siècle, que la *Société des antiquaires* semblait s'être imposées. La Société royale a perdu dans MM. Langlès et Barbié du Bocage, deux de ses

membres les plus distingués; on lit avec plaisir l'éloge de ces deux savans par MM. Auguis et Bottin. (*Voy.* aussi les *notices* qui leur ont été consacrées dans la *Revue Encyclopédique*, dont ils étaient collaborateurs, t. xxviii, p. 354, et t. xxix, p. 906). Nous aurions dû commencer par le rapport de M. Bottin, secrétaire. Il atteste le zèle et les lumières de son auteur; et contribue à donner une haute idée de la variété, de l'importance des études et des travaux de l'Académie. La publication des volumes dont nous rendons compte, ne peut qu'accroître la juste réputation dont la Société royale des antiquaires jouit en France et dans tous les pays étrangers. L—r.

Ouvrages périodiques.

239. —* *Journal clinique. Recueil d'observations sur les difformités dont le corps humain est susceptible à toutes les époques de la vie* (première partie), et sur la mécanique et les instrumens employés par la chirurgie (seconde partie); avec figures; par C. A. Maisonabe, D. M. Paris, 1826. Chez l'auteur, maison du traitement de diverses difformités et de paralysies, rue de Chevreuse, n° 4, près le boulevard du Mont Parnasse; Béchet jeune, place de l'école de Médecine. — Ce journal paraît quatre fois par an, en janvier, avril, juillet et octobre. Prix de l'abonnement pour l'année, 12 fr.

L'établissement formé par M. Maisonabe pour corriger plusieurs difformités du corps, n'est pas une innovation dans l'art de la chirurgie : la Suisse, l'Italie et Paris même ont déjà vu d'heureux essais de ces moyens de réparer les aberrations de la nature. Mais un seul établissement ne suffit point; les intérêts de l'humanité exigent que M. Maisonabe puisse avoir beaucoup d'imitateurs, que son expérience soit utile, même à ceux qui ne peuvent recevoir ni ses soins, ni ses conseils. Un cours spécial sur les applications de l'art auquel il s'est consacré, répand déjà autour de lui les fruits de cette expérience, et forme ses collaborateurs, non-seulement pour la capitale, mais pour une partie de la France. Afin d'étendre encore cette bienfaisante propagation de lumières et de secours, le professeur s'est décidé à publier, sous la forme d'un journal, tout ce qu'il enseigne dans son cours, les observations qu'il fait successivement sur le même objet, et les documens qui lui sont envoyés par les médecins et les chirurgiens qui veulent bien seconder ses louables travaux. Quatre numéros ont déjà paru: le rédacteur ne s'attache point à établir une sorte d'équilibre entre les deux divisions de son travail; ce qui, en effet, ne

pourrait être maintenu qu'aux dépens de l'une ou de l'autre, suivant l'abondance ou la rareté des observations, des documens, des découvertes et des inventions. D'ailleurs, la seconde partie (celle de la mécanique et des instrumens de chirurgie) est principalement éclaircie par les planches, et peut être traitée avec plus de concision. La première difformité dont M. Maisonabe s'est occupé est la courbure de la colonne vertébrale: il expose ce que l'on a tenté jusqu'à présent pour la redresser; il passe ensuite à l'explication des moyens qu'il emploie lui-même, et qui lui ont le mieux réussi.

Le *pied bot* est un autre vice de conformation qui peut, dans beaucoup de cas, être corrigé par un chirurgien habile. Le quatrième numéro du *Journal clinique* contient beaucoup de faits sur cet objet, dont l'utilité n'est peut-être pas moindre que le redressement de la colonne vertébrale. Pour cette dernière opération, M. Maisonabe ne cite aucun homme qui s'y soit soumis, en sorte qu'il n'a traité que des femmes plus ou moins âgées. Mais ses expériences, quoique très-nombreuses, peuvent-elles être regardées comme complètes, tant qu'il n'aura pas opéré sur les deux sexes? est-il bien certain que l'*extensibilité* est la même dans l'un et dans l'autre?

Les instrumens décrits jusqu'ici par M. Maisonabe sont ceux dont il se sert dans son établissement, et ceux que l'on emploie, soit pour extraire les pierres de la vessie, soit pour les y briser. La description des ressources déjà immenses et toujours croissantes de l'art est sans doute très-rassurante : mais elle est nécessairement accompagnée de détails pénibles sur les infirmités humaines. De quelque nature que soient les maux qui nous affligent, s'il était un art de les éloigner, de les rendre extrêmement rares, il faudrait le cultiver avec plus de soin encore que celui de guérir ces maux quand ils sont venus.

Espérons que les travaux de M. Maisonabe obtiendront tout le succès que méritent les talens et le zèle de cet ami de l'humanité, que son cours et son journal étendront au loin et conserveront pour l'avenir ses vues bienfaisantes et les fruits de ses observations. F.

240. — * *L'Hermès, journal du Magnétisme animal*, par une *société de médecins de la faculté de Paris*. Paris, 1826. Mme Lévi, libraire, quai des Augustins; n° 25. Ce journal paraît tous les mois, par cahier de deux à trois feuilles in-8°; prix, 12 fr. pour l'année.

La doctrine du magnétisme animal, après avoir été l'objet de discussions longues et animées, lorsqu'elle fut introduite en

France par Mesmer, en 1778, avait été négligée et presque oubliée pendant notre révolution. Le calme dont a joui notre pays, dans les premières années de l'empire, ayant permis de reprendre avec une nouvelle ardeur l'étude des sciences, on recommença à s'occuper du magnétisme, qui s'était, pour ainsi dire, réfugié dans les pays étrangers. — L'*Histoire critique du Magnétisme animal*, publiée à cette époque par M. Deleuze, propagea rapidement la pratique de ce nouveau moyen de guérir. Les partisans de cette découverte désirant établir entre eux un moyen de communication, trois écrits périodiques: les *Annales du magnétisme animal*, la *Bibliothèque magnétique*, et les *Archives du magnétisme*, furent publiés depuis 1814 jusqu'en 1824, sous les auspices de MM. de Puységur, Deleuze, etc.

Aujourd'hui que les phénomènes du magnétisme, long-tems négligés par les savans, sont devenus, dans *l'Académie royale de médecine*, l'objet d'une discussion publique, et que cette société a nommé, le 28 février dernier, une commission chargée d'examiner la nature de l'agent magnétique, il était convenable que cette branche des sciences physiologiques eût de nouveau un organe qui rendît compte des observations auxquelles elle doit donner lieu. Tel est le but que se proposent les rédacteurs de l'*Hermès*. Considérant les discussions de l'Académie de médecine comme formant une nouvelle ère dans l'étude du magnétisme, ils les ont prises pour point de départ; ils annoncent, dans leur introduction, qu'ils suivront pour règle invariable cette exactitude dans les observations, cette impartialité dans les jugemens, qui forment le caractère de l'époque scientifique actuelle. Ils tâcheront de faire connaître l'histoire de la découverte de Mesmer, d'en exposer l'utilité thérapeutique et les dangers, de rendre compte des progrès qu'elle peut faire, d'analyser les ouvrages publiés sur cette matière, et de consigner tous les faits intéressans qui s'y rapportent.

Les cinq numéros de ce journal, qui ont déjà paru depuis le mois de mars, renferment un grand nombre de documens curieux. Nous y avons distingué une analyse très-étendue des discours prononcés à l'Académie de médecine, dans les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1825, janvier et février 1826, pour ou contre la proposition d'un nouvel examen du magnétisme animal, par MM. *Orfila*, *Marc*, *Itard*, *Guersent*, *Magendie*, *Georget*, *Gasc*, *Laennec*, *Récamier*, *Double etc.*; le rapport fait sur cette question par M. *Husson*, vice-président de l'Académie, et l'éloquente réplique adressée par ce savant médecin aux adversaires de l'examen; un article sur les rapports du magnétisme, avec les différentes branches

des connaissances humaines, qui suppose une étendue de vues trop rare dans ceux qui s'occupent du magnétisme; une critique de l'ouvrage de M. le Dr *Bertrand*, par M. *Deleuze*, aussi remarquable par l'élégance du style que par la solidité du raisonnement; nous y avons lu, surtout avec plaisir, des faits constatés et publiquement certifiés par des hommes, tels que MM. *Ampère*, *Adelon*, *Ribes*, *Las Cases*, *etc.*

Si les rédacteurs de l'*Hermès* continuent à remplir avec le même zèle et la même sagesse la tâche qu'ils se sont prescrite, nous espérons qu'ils parviendront bientôt à fixer enfin l'opinion des savans, si long-tems incertaine sur la question du magnétisme animal. BOUILLET.

241. — *Le Phare du Hâvre*, journal du commerce et de l'industrie. *Feuille quotidienne.* Le Hâvre, 1826. In-folio. On s'abonne, au Hâvre, chez Alphonse Lemale, rue des Drapiers; à Paris, chez Santelet. Prix, 50 fr. par an; 25 fr. pour six mois; 13 fr. pour trois. On ajoute 6 fr. par an, pour les frais de port par la poste.

Ce nouveau journal ne se borne point à une correspondance commerciale et à des nouvelles de mer et de commerce. Il comprend aussi des articles, spécialement sur la *canalisation de la Seine*, où sont discutées avec étendue et maturité des questions d'une haute importance pour nos ports de mer et pour notre prospérité intérieure. — Un tableau du *mouvement des ports*, en France et dans les pays étrangers, des arrivages et im portations et des départs, occupe la quatrième et dernière page de chacun des numéros. J.

242. — *Bulletin des capitalistes, des spéculateurs et des rentiers.* On s'abonne, à Paris, rue Neuve-Saint-Marc, n° 4. Prix, 7 fr. pour un mois; 18 fr. pour trois mois; 35 fr. pour six mois; 69 fr. pour l'année.

Cette nouvelle feuille, destinée spécialement à faire connaître les entreprises financières, agricoles ou industrielles qui se font en France, a pour but de *servir à fixer l'opinion sur le degré d'utilité publique ou privée, sur la bonne ou mauvaise administration, et sur les garanties réelles ou fictives, que présente chacune de ces entreprises.* Plusieurs établissemens utiles, et diverses entreprises sont effectivement annoncés et examinés dans les numéros que nous avons sous les yeux. Si la sagesse et l'impartialité président toujours aux observations des rédacteurs, nul doute que leur journal ne puisse être réellement utile. Il renferme aussi des renseignemens sur la situation de la Caisse d'amortissement et de la Banque de France, avec des nouvelles de l'intérieur et de l'étranger. Chaque numéro est terminé par

des annonces et des avis, qui intéressent le commerce et l'industrie. — On doit y trouver enfin le cours des actions qui ne sont point cotées à la Bourse. A. de V.

243.—* *La Psyché*, choix de pièces en vers et en prose, dédié aux dames. Paris, Mars, Avril, Mai et Juin 1826. Au bureau du journal, chez M. Bénard, rue du Bouloy, n° 8. 4 cahiers in-18, de 8 feuilles et demie chacun, avec vignettes. Prix de l'abonnement pour trois mois, 8 fr. 50 c., pour 6 mois, 16 fr., pour un an, 30 fr.

Voici un recueil qui manquait à notre littérature. Depuis quelques années, le nombre des journaux consacrés à la critique s'est accru, en raison inverse des progrès obtenus dans cet art si difficile, et tout à la fois si ingrat, circonstances qui peuvent fort bien s'expliquer l'une par l'autre. Il devait paraître étonnant que personne n'eût songé à recueillir sous une forme périodique les meilleures productions de nos poëtes modernes, pous nous les offrir dans leur nouveauté et, pour ainsi dire, brûlantes encore du feu de l'inspiration. Cette entreprise, commencée par M. Bénard, il y a cinq mois, se poursuit avec succès, et déjà nous possédons quatre cahiers de ce recueil, que les Muses ont avoué et que les Grâces ont pris sous leur protection. Les noms des auteurs dont les productions figurent avec honneur dans ces quatre livraisons, doivent paraître un sûr garant du succès. Cependant, les lecteurs ne se laisseront pas imposer par la réputation que quelques-uns d'entre eux ont méritée; quelquefois ils s'arrêteront à des noms moins connus et qui, n'ayant pas encore acquis le privilége de faire tout admirer, sont tenus de faire un peu plus de frais pour plaire au public. A ceux-là seuls aussi la critique peut être de quelque utilité, et nous nous réservons de leur offrir plus tard nos conseils et nos encouragemens. Aujourd'hui, nous nous adresserons seulement à l'éditeur, que nous engagerons à sacrifier davantage à la nouveauté, en rassemblant le plus de pièces *inédites* qu'il lui sera possible; il ne faut pas qu'il emprunte rien aux autres recueils; il faut, au contraire, que le sien devienne une mine féconde pour ceux qui paraissent au commencement de chaque année, et qui ne veulent pas devoir uniquement leurs succès au choix de leurs gravures et au luxe de la typographie. Mais il ne doit pas néanmoins admettre indistinctement tout ce qui lui paraîtra nouveau; il est de ces nouveautés littéraires que le goût réprouve et qu'il doit sévèrement écarter. Tels sont les morceaux qui ont pour titre: *l'Espagnol et son chien*, fragment en prose par M. O. B... (mars, p. 91) et *le jeu de cache-cache*, nouvelle de M. Amand Guillaume. Il ne doit pas perdre de vue qu'au mérite de satis-

faire l'oreille et l'esprit par des sons habilement combinés, et par des images vraies et ingénieuses, la poésie doit joindre celui de parler à la raison et au cœur, en exerçant sur tous deux une heureuse influence. Des tableaux pareils à ceux que nous venons de citer ne sont propres qu'à produire un effet entièrement opposé à ce noble but. E. HÉREAU.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

244. — * *Deutsches Lesebuch, etc.* — Leçons de littérature allemande : Nouveau choix de morceaux en prose et en vers, extraits des meilleurs auteurs allemands; à l'usage des écoles de France, et des personnes qui étudient la langue allemande; par *C.-F.* ERMELER. Paris, 1826; Baudry. In-12 de VIII et 376 pages; prix, 4 fr.

Avec des extraits bien choisis de Lessing, de Herder, de Gessner, de Muller, de d'Archenholz, de Klopstock, de Burger, de Schiller, de Goethe, de Wieland et des autres maîtres de la littérature allemande, M. Ermeler est parvenu à composer un recueil dont la lecture ne sera pas moins attrayante qu'instructive. Ceux qui l'auront étudié avec soin, et qui se seront habitués ainsi aux différentes formes de style auxquelles la langue allemande a été soumise, parviendront facilement à bien apprécier les détails des belles compositions que l'Allemagne doit à ses poëtes, à ses historiens et à ses philosophes. Nous ne pouvons que recommander cet utile ouvrage aux maîtres et aux élèves. J.

245. — * *I Lusiadi, etc.* — La Lusiade du Camoëns, traduite en octave *rima*, par *A.* BRICCOLANI. Paris, 1826; J. Didot; le traducteur, rue des Poitevins, n° 5. In-24; prix, 5 fr.

La traduction de ce poëme par M. Millié dont les lettres ont à déplorer la perte récente, a dû en faire connaître tout le mérite aux littérateurs français. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI p. 416.) Je puis donc, sans m'étendre sur l'éloge de l'ouvrage original, rappeler seulement qu'un poëte italien, *Charles Nicolas* PAGGI, qui vivait au milieu du XVIIe siècle, avait déjà tenté de s'approprier le chef-d'œuvre de la poésie portugaise par une version qu'il en donna sous le titre de *la Lusiada*. Mais cet essai ne fut pas heureux et tomba promptement dans l'oubli. M. Briccolani n'a point à craindre le même sort pour le travail qu'il vient de publier.

Il a suivi le texte de Souza : sa version est partout fidèle : il s'attache trop souvent peut-être à traduire stance par stance; mais il cherche également à rendre l'énergie et la vivacité du

poëte, et il y réussit presque toujours. Enfin, l'Italie peut se flatter d'avoir, dans cet ouvrage, une estimable traduction du Camoëns.

La belle édition qu'en a faite M. J. Didot mérite des éloges; elle est entièrement conforme, pour le caractère, le format et le papier, à l'édition portugaise, publiée à Paris, en 1823, par J. P. Aillaud. F. S.

246. — * *Select british Novels, etc.* — Choix de romans anglais, publiés par M. *J.-W.* Lake. Première livraison contenant : la *légende de Montrose*, (l'Officier de fortune), par sir *Walter* Scott, Bart. Paris, 1826. Firmin Didot. 2 vol. in-32 de xlvii-201, et 224 pages ; prix du volume, 3 fr. 50 c.

Il faut que la connaissance et le goût de la langue et de la littérature anglaises se soient bien répandus en France, depuis plusieurs années : aujourd'hui, Londres et Édimbourg ne voient éclore aucune nouvelle production de Scott, de Moore, ou de leurs émules, qui ne soit aussitôt offerte au public parisien, non plus seulement dans une traduction informe, mais encore dans une édition en langue originale, presque aussi correcte et plus économique, que celle des Constable ou des Murray. Sans doute, les spéculateurs comptent beaucoup, pour le débit de leurs livres, sur les nombreux visiteurs anglais, que l'aménité des mœurs françaises, la douceur du climat, et d'autres causes encore attirent à Paris et dans nos belles campagnes ; mais ils ont à répondre aussi à d'autres demandes, à d'autres besoins. Si la foule lit aujourd'hui les traductions qui ne sortaient point autrefois d'une certaine sphère, du moins il est un bon nombre d'hommes qui, profitant d'une instruction plus étendue et plus libérale, vont chercher à la source les productions du génie, avant que le pénible travail des interprètes les ait refroidies et décolorées. C'est donc avec de nombreuses chances de succès que l'on entreprend de publier les chefs-d'œuvre de Swift, de Foe, de Fielding, de Smolett, de Richardson, de miss Burney, et de Scott. Cette collection, imprimée avec beaucoup de goût et d'élégance, ne déparera aucune bibliothèque, et l'on peut lui promettre une place assurée dans celles des amateurs de la belle littérature anglaise.

Outre les auteurs que nous venons de citer, les éditeurs se décideront sans doute à publier les charmans ouvrages de Sterne, de Mackenzie, de Goldsmith, ces romans moraux où miss Edgeworth a continué pour un âge plus avancé les excellentes leçons qu'elle avait d'abord présentées à l'enfance, et quelques ouvrages plus modernes que l'Angleterre et la France ont accueillis avec un égal empressement. A—z.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-York. — *Bateaux à vapeur.* — Jamais les communications entre cette ville et les états voisins n'ont été aussi actives que de nos jours : il y a maintenant quatre lignes distinctes de bateaux à vapeur, de New-York à Philadelphie; 14 bâtimens du même genre sont en activité sur l'Hudson, ou Rivière du nord. D'autres paquebots font le service pour Flashing, Sawpits, Bridgeport, New-Haven, Hartford, Norwich, New-London, et Providence. Tous ces bateaux, au nombre de 30, partent régulièrement de New-York pour leur destination respective, et sont employés principalement au transport des passagers. Il serait difficile, et peut-être impossible de déterminer le nombre des voyageurs qui s'y embarquent ; mais il doit être très-grand; car il paraît qu'il s'accroît aussi promptement que les paquebots à vapeur se multiplient. La rapidité des passages est d'ailleurs prodigieuse. Les voyageurs, partis de Philadelphie à 6 heures du matin, vont déjeûner le jour suivant à Albany, parcourant ainsi une distance de cent lieues. M.

Nécrologie.—John Adams.—Jefferson.—Ces deux grands citoyens que la république des États-Unis a perdus le même jour, occupent dans l'histoire une place si éminente, et sont si bien connus comme hommes publics, qu'il ne reste plus qu'à les peindre dans la vie privée. Cette tâche si douce à remplir, et si utile pour l'instruction morale des peuples, la *Revue encyclopédique* ne la négligera point; mais il faut du tems pour l'accomplir. Nous nous attacherons à recueillir les faits avec une scrupuleuse exactitude; car ce n'est pas un monument de flatterie qu'il faut élever à des hommes aussi vénérés. En parlant de vies dignes de servir de modèles, on manquerait aux bienséances, si l'on cessait un seul moment d'être simple, vrai, exempt de toute passion et même de l'enthousiasme de la vertu.

Le jour de la mort de ces deux grands hommes fut précisément le cinquantième anniversaire de l'indépendance à la-

quelle ils avaient si puissamment concouru et dont l'acte porte leurs signatures. John Adams affaibli par son grand âge (92 ans) entendit le bruit des réjouissances publiques, et il en demanda la cause ; et dès qu'il l'eût connue : voilà un bien beau jour, dit-il, et il expira. Jefferson, malade depuis long-tems, ne formait qu'un vœu, celui de vivre jusqu'au 4 juillet, jour de l'anniversaire, et il en était bien près lorsqu'il exprimait ce désir, qui fut exaucé. F.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala. — *Climat.* — *Commerce.* — Une lettre adressée à la *Gazette de Baltimore*, par un jeune Américain voyageant sur les côtes de cette contrée dans l'Océan Pacifique, donne les détails suivans sur l'état des ports, la salubrité, et le commerce de cette partie du pays. — A *Realejo*, l'extérieur des habitans indique assez l'insalubrité du lieu. Le brick, le *Junius*, dans un séjour d'environ deux semaines, y a perdu trois hommes et a eu tout son équipage et ses officiers malades. *San-Carlos* est de peu d'importance. Au port de *Libertad*, le mouillage est mauvais, et il faut transporter les marchandises à dos de mulet, à la ville, à une distance de sept lieues. L'endroit passe pour être sain. Les taxes sont modérées, et on ne paie pas de droit d'ancrage. Le jeune voyageur attribue à juste titre la pauvreté et l'ignorance du peuple à l'ancienne administration espagnole. Le gouvernement actuel emploie tous les moyens convenables pour encourager l'industrie et pour attirer les capitaux étrangers. — Les habitans de ces côtes paraissent préférer les marchandises de fabrique américaine, aux produits anglais. Les farines de l'Amérique y trouvent un marché à la vérité très-limité : elles s'y vendent à très-haut prix. Le territoire aux environs de Realejo donne plusieurs récoltes par an, et produit abondammment quelques articles de subsistance, qui ne demandent que des consommateurs. Avec de petits capitaux, on ferait faire de rapides progrès au commerce de cette côte. Le prix de la main-d'œuvre y est toujours très-bas. A *Léon* et aux environs, la journée d'un ouvrier n'est que de 2 à 3 réaux. Mais, du mois d'août au mois de septembre, les pluies qui font déborder les rivières, rendent le pays insalubre. Les maladies ont été, l'année dernière, plus nombreuses que de coutume, dans la province de Léon; la plupart des étrangers y ont été attaqués de fièvres intermittentes. La province de San-Salvador exporte beaucoup de sucre et d'indigo; c'est la partie du pays la plus commerçante. A. V.

ANTILLES.

Haïti. — *Emprunt, commerce.* — Au moment où ce nouvel État prend son rang parmi les peuples libres et gouvernés avec sagesse, il est important de bien constater sa situation actuelle, indépendamment de la route qu'il a suivie pour arriver à cette situation qu'il faut désormais regarder comme son point de départ, et non comme le but auquel il devait se fixer. Grevé, pendant cinq ans, d'une contribution extraordinaire de trente millions, il ne peut la payer que sur les produits de son territoire; d'un autre côté, sa population, d'environ un million d'habitans, qui n'est pas à beaucoup près le dixième de ce qu'elle doit naturellement devenir, ne suffit point à l'étendue des cultures dont l'excédant fournirait à l'exportation une valeur de 30,000,000 de francs. Il est donc contraint à suivre l'exemple des autres nations; il entre dans la voie périlleuse des emprunts. Mais, peut-il satisfaire aux conditions qu'exige tout crédit? Son état politique est-il parfaitement stable? Ses ressources présentes, et surtout celles de l'avenir peuvent-elles rassurer ses créanciers, et lui procurer un emprunt qui ne soit pas trop onéreux? Des commissaires viennent d'être envoyés en France pour cet objet qui est de la plus haute importance pour la république haïtienne. Il devient donc très-utile de recueillir sur cette île des documens authentiques et dignes de confiance. Il est incontestable que, lorsque tout le territoire sera mis en valeur, et cultivé avec intelligence, le seul impôt foncier pourra fournir plus que la sixième partie des impôts que la France paie aujourd'hui. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évaluer, d'après la carte, l'étendue des terres cultivables, en comparant le sol d'Haïti à celui de l'un de nos départemens cadastrés, et en tenant compte de la valeur respective des produits. D'un autre côté, si une partie des terres encore incultes est vendue au profit de l'état, et si l'on veut tirer parti du territoire, tel qu'il est, on y trouvera certainement une hypothèque plus que suffisante pour un emprunt; peu de nations en Europe sont en état d'offrir à leurs créanciers des garanties aussi réelles. Une autre source de revenus dont il ne paraît pas qu'on ait fait usage jusqu'à présent, ce sont les richesses minérales de l'île: elles eurent autrefois beaucoup de réputation; et, quoiqu'elles ne puissent être comparées aux produits de la culture, elles ont sans doute une valeur qui ne sera pas négligée. Aujourd'hui que la question politique relative à l'ancienne Saint-Domingue est irrévocablement décidée, les recherches et les écrits sur cette île doivent changer d'objet:

il s'agit de la considérer par rapport à la culture, au commerce, à l'industrie, aux finances, tandis que les chefs qui la gouvernent s'occuperont de l'administration intérieure, avec les connaissances locales et les leçons de l'expérience. Les relations commerciales avec ce pays et les moyens de crédit que son gouvernement peut se procurer ne méritent pas moins notre attention que celle des Haïtiens eux-mêmes; c'est donc vers ces objets qu'il faut diriger les auteurs de statistiques. Dans les questions qui seront agitées en Europe, entre la France et Haïti, il est à désirer que l'on ait de part et d'autre des informations exactes, et que le parti que l'on prendra soit conforme à l'équité, c'est-à-dire, à l'intérêt des deux nations. (*Voy.* ci-après, pag. 561.)

—Port-au-Prince.—22 *juin* 1826.— *Enseignement mutuel et enseignement industriel.* — Notre gouvernement ne restera pas en arrière des autres gouvernemens pour favoriser la propagation des nouvelles méthodes qui contribuent d'une manière si efficace aux progrès de la civilisation. Dans notre heureuse patrie, l'éducation et l'instruction ne sont point livrées à la surveillance des prêtres. Le fanatisme est inconnu. Notre clergé, respectable par ses vertus, reste modestement dans les sublimes fonctions qui lui sont attribuées.

— *Législation.* — *Code civil.* — *Introduction du jury.*—Notre corps législatif, composé du *sénat* et de la *chambre des communes*, vient de décréter un code civil, entièrement calqué sur le code civil de France, sauf quelques modifications relatives à nos localités.—L'institution du jury pour les causes criminelles vient aussi d'être consacrée par la loi.—On s'occupe de rédiger un *Code pénal* et un *Code de procédure* qui seront terminés et publiés d'ici à peu de tems.

—*Finances.*—*Impôt extraordinaire.*—Une loi nouvelle établit un impôt extraordinaire, annuel de trois millions de gourdes (quinze millions de francs) pendant dix ans, pour l'acquittement de l'emprunt de cent cinquante millions de francs, contractés en France, qui est déclaré *dette nationale.*

— *Mines.* — Une compagnie anglaise s'est chargée de l'exploitation des mines d'or et d'argent de la partie orientale de l'Ile. Elle a obtenu, pour cette exploitation, un privilége dont la durée est de quinze années. D'autres mines de cuivre, de fer, de houille, existent sur plusieurs points et seront successivement exploitées. S.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Colombie. — *Liberté de la navigation par la vapeur.* — Un

avis de M. E. Barry, agent de la Colombie pour les intérêts du commerce, avis inséré dans la feuille de New-York (*Daily advertiser*) du 9 juin 1826, annonce que, par décret du congrès colombien, tout privilége exclusif cesse pour la navigation par la vapeur sur les côtes et les fleuves de la république, et que cette navigation est désormais livrée à la concurrence des entreprises particulières. On avait accordé un privilége au colonel Hamilton pour la navigation par la vapeur sur l'Orénoque et ses branches. Les conditions attachées à ce monopole n'ayant pas été remplies par le concessionnaire, le gouvernement lui a retiré le privilége, et ce fleuve magnifique est ouvert à tous ceux qui voudront y introduire le nouveau mode de navigation. A. de V.

Brésil. — *Traite des nègres.*—L'infâme trafic des esclaves africains fait au Brésil des progrès effrayans. M. *D'Andrada*, dans son mémoire de 1823, évalue à quarante mille le nombre de ceux qui entrent annuellement dans ce pays. Ce nombre s'est beaucoup accru depuis, et ce n'est pas sans un profond regret que nous avons trouvé dans les registres du port de Rio-Janeiro les preuves d'un fait aussi affligeant. Voici le résultat d'un seul mois.

	Bâtimens qui ont apporté des esclaves.	*Nombre d'escl.*	*Morts.*
Mars 23.	La galère *le Quatre Avril*, de Mozambique.	807	20
	Id. de Fernambouc.	106	»
	Id. La goëlette *Cutia*, du Bengale.	359	39
	27. Le brick *le Grand Rocher*, d'Angole.	483	84
Avril.	5. *Id. l'Espérance*, du Bengale.	431	68
	8. *Id. le Trajan*, *id.*	445	13
	24. La galère *la Nouvelle vengeance.*	555	90
	». *Id. l'Invincible.*	475	50
	». Le brick *la Nouvelle Sainte-Rose*, de Cabinde.	373	»
		4,034	364
	Morts pendant la traversée.	364	
	Débarqués à Rio-Janeiro.	3,670 nègres.	

Ainsi, voilà du 23 mars au 24 avril de cette année, dans le court espace d'un seul mois, 4,034 nègres embarqués pour Rio-Janeiro, sur lesquels 364 sont morts dans la traversée. Restent 3,670, arrivés vivans à leur destination. Les arrivages ont été plus nombreux encore dans le mois de janvier, puisque douze bâtimens, entrés dans le même port du 4 au 30, ont débarqué 5,672 esclaves. Portant à une somme égale le nombre de ceux qui ont été reçus dans les autres ports prin-

cipaux du Brésil, nous trouverons que, dans l'espace de trois ans, le trafic de chair humaine s'y est augmenté du double. Ces infortunées victimes africaines, depuis le moment où elles tombent dans les mains de leurs atroces persécuteurs, jusqu'à celui où elles touchent la terre d'exil, se voient décimées par la mort, durant une traversée qui n'est qu'une longue suite de privations et de misères. Les lois civiles qui autorisent ces crimes, dit M. D'Andrada, ne sont pas seulement responsables de toutes les calamités que souffre cette portion de notre espèce, mais aussi de tous les attentats, de tous les meurtres que commettent les esclaves, et de tous les crimes que doit enfanter encore, d'ici à peu d'années, le désespoir de cette multitude d'hommes dégradés et poussés à la révolte par l'injustice et par l'oppression et la tyrannie. Ce trafic honteux, tout-à-fait indigne d'un peuple chrétien, d'un peuple libre, blesse, à la fois, la religion, la raison, l'humanité, les vrais intérêts du commerce et de la politique. Il faut que les législateurs du Brésil fassent enfin disparaître cette coutume barbare qui déshonore leur nation. « Sortez enfin, leur dit M. D'Andrada, du sommeil léthargique qui vous enchaîne. Vous ne pouvez ignorer que l'agriculture, ni aucune industrie ne sauraient prospérer abandonnées à des esclaves grossiers et vicieux. L'expérience et la raison nous montrent que l'aisance et le bien-être sont les fruits de la liberté et de la justice et non de l'esclavage et de la corruption. Si le mal existe, ne l'agravez pas, en augmentant chaque jour le nombre de vos ennemis domestiques, d'esclaves qui n'ont rien à perdre et qui auraient tout à espérer dans une insurrection contre leurs oppresseurs. »

L'injustice à la fin produit l'indépendance. D.

ASIE.

Inde Britannique. — *Progrès de l'éducation publique.* — Quels que soient les abus trop réels que l'on a signalés dans l'administration de la Compagnie anglaise dans l'Inde (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 344), on peut espérer que, mieux éclairée sur ses devoirs et sur ses véritables intérêts, la nation anglaise répandra dans l'Orient les mêmes bienfaits que lui doivent quelques autres contrées. Elle détruira les superstitions barbares, et fera triompher les lumières et la civilisation dans ces pays dont les peuples languissent, depuis tant de siècles, dans une immobilité qui excluait tout espoir d'amélioration. Par les soins du gouvernement et par les fondations de simples particuliers,

une multitude d'établissemens ont été créés, dans ces dernières années, pour donner quelque instruction aux diverses classes de la population indienne. Aux quatre colléges de Benarès, Agra, Nuddeah et Tirhoot, on vient d'en ajouter un plus vaste, doté de 80,000 francs de rente, et dans lequel on enseigne la langue sanscrite et la littérature brahminique. Un comité d'instruction publique a été institué à Calcutta, pour former et encourager les écoles primaires et secondaires, qui se multiplient d'une manière étonnante. On compte 3000 Indous et Mahométans dans celles qu'a fondées M. May, ministre dissident, plein de zèle et de piété, et qui a réussi, malgré l'exiguité de ses ressources pécuniaires, à créer 36 établissemens; on compte 4000 enfans dans les écoles de la Société des missionnaires de Calcutta; il y a 2800 garçons indigènes, instruits aux dépens de la Société des écoles de la même ville; et 400 jeunes filles sont élevées gratuitement dans une institution spéciale. A Serampore, 500 écoliers reçoivent une instruction étendue, appropriée à leurs besoins, des missionnaires dissidens qui admettent sans distinction les Indous, les Musulmans et les membres des différentes sectes chrétiennes. Il serait trop long d'énumérer ici tous les établissemens de ce genre, fondés récemment dans l'Inde Britannique; mais nous devons faire une mention particulière de l'association formée à Calcutta pour procurer au public gratuitement, ou à très-bon marché, des livres utiles aux écoles et aux établissemens scientifiques. Cette excellente institution a déjà distribué 104,000 exemplaires, dont 8,551 en anglais, 9,481 en anglais-asiatique, 6,538 en indoustani, 7,961 en persan, 300 en arabe, 340 en sanscrit, et plus de 70,000 en bengali et dans les autres dialectes indiens. Puissent les promoteurs de ces bienfaits en trouver la digne récompense dans l'estime publique, et dans le sentiment délicieux d'avoir rendu de tels services à l'humanité!

A. Moreau de Jonnès.

AFRIQUE.

Sierra-Leone. — *Voyage à l'intérieur de l'Afrique* — La gazette de Sierra-Leone annonce l'arrivée dans cette colonie du bâtiment anglais *le Brazen*, et son départ pour le golfe de Guinée. Le capitaine Clapperton, qui est à bord de ce bâtiment avec trois autres voyageurs appelés à seconder sa mission, doit être débarqué sur la côte de Biaffra, afin de se rendre à Saccatou, résidence du sultan Bello, dont on espère que la puissance favorisera l'établissement de communications commerciales, avec l'Afrique centrale. L'opinion du capitaine Clapperton, appuyée sur les renseignemens qu'il a recueillis dans son der-

nier voyage, est que le Niger ou Joliba, qui passe à très-peu de distance de Saccatou, a ses embouchures dans le golfe de Guinée, et forme le Rio-Lagos et les autres fleuves voisins. On suppose que les cataractes de Yourie sont le seul obstacle qui interrompe la navigation fluviale entre Benin et le pays des Foulahs; et l'on se flatte de l'espoir de faire parcourir par un navire à vapeur, cet espace immense qui embrasse une région nouvelle pour les Européens. On vante beaucoup la beauté et la quantité des produits, donnés dans les pays environnans, par le cotonnier et l'indigotier; et l'on imagine pouvoir visiter les mines d'or, qui fournissent aux habitans de Saccatou et de Tombouctou ce précieux métal, qui y est apporté de l'occident et du sud-ouest. Il semble certain que l'identité du Lagos et du Niger est connue, depuis fort long-tems, des Portugais qui en ont fait un mystère, afin d'éloigner de leurs établissemens de la Guinée les autres peuples commerçans de l'Europe. On n'est pas sans quelques inquiétudes sur les difficultés que cette rivalité peut faire naître sur le chemin des intrépides explorateurs de l'Afrique centrale. — Des nouvelles postérieures ont fait connaître que l'insalubrité du pays où sont débarqués les voyageurs, a déjà fait succomber le capitaine Pearce et le docteur Morrisson. Le capitaine Clapperton, après avoir été atteint de la maladie qui leur a donné la mort, a quitté la ville de Djennah, se dirigeant à travers les montagnes de Kong, sur Katongo, où il espérait arriver en une douzaine de jours. Les défilés où il voyageait sont à plus de 800 mètres au dessus du niveau de la mer; et quoique sous le huitième parallèle, il n'éprouvait qu'une chaleur de 31 à 32 degrés centigrade, c'est-à-dire semblable à celle que nous avons eue à Paris, dans les derniers jours de juillet; mais dans la plaine, le thermomètre se tenait au 36° ou même au 37, 29° de Réaumur. Il paraît qu'un marchand anglais, nommé Houston, a rendu aux voyageurs les services les plus signalés, tant par son dévoûment et son activité, que par son influence personnelle sur les chefs de cette partie de l'Afrique.

M. *de* J.

N. B. Pendant que M. Clapperton continue avec tant de courage et de persévérance son pénible voyage, un de ses compagnons, M. Dickson, pénètre dans l'intérieur de l'Afrique par le Dahomey et sous la protection du roi de ce pays, qui lui a fait l'accueil le plus brillant; et le major Laing, déjà connu par une précédente entreprise, s'approche de Tombouctou, et annonce, dans une lettre datée d'Ensala, du 4 décembre 1825, qu'il a déjà réuni d'importans renseignemens sur la géographie de l'Afrique. J.

ÉGYPTE. — *Extrait d'une lettre écrite d'Alexandrie, par un voyageur français.* (1er juillet 1826.) — *Réflexions sur les relations de la France avec une partie du Levant, et sur l'envoi de quarante jeunes égyptiens à Paris, pour y être élevés sous la direction de plusieurs savans français.* (Voy. *Rev. Enc.* t. XXX, p. 577.) — L'établissement des Anglais à Malte ayant été occasioné par les premiers changemens opérés dans cette île, et par l'invasion de l'Égypte en 1798, on a souvent attribué à ces derniers événemens la diminution du commerce de la France avec le Levant. La prévention seule a empêché de sentir qu'un changement si funeste tenait surtout à des causes plus générales, et qu'après une guerre de vingt ans, où, malgré des journées glorieuses dans nos annales, la marine anglaise, déjà puissante auparavant, s'était enrichie des pertes de la nôtre, il était impossible que le pavillon britannique ne prît pas de l'ascendant sur la Méditerranée. En s'emparant de Gibraltar, la Grande-Bretagne avait commencé à se mettre en possession des comptoirs du Levant. Tandis qu'elle entretenait des relations actives dans tous ces ports, que faisait la France? Elle en désapprenait les routes, et abandonnait successivement les avantages de ses anciennes relations; elle se laissait remplacer par des Italiens, ou même par des Autrichiens. Non-seulement, nos fabriques du midi manquaient de débouchés; mais l'infériorité de leurs produits en détruisait la réputation.

A l'époque de la paix, au lieu de s'occuper à réparer le mal, on laissa croître encore le crédit de l'étranger dans ces parages. Pour rendre de l'activité à notre commerce, autrefois si florissant, avec Alexandrie, il n'a pas fallu moins que la prédilection que montrait pour la France Mohammed-Aly. C'était une conséquence de son projet de régénérer ces vieux rivages, en y ramenant l'esprit d'ordre, et quelque chose de cette impulsion du génie moderne, qui semblait avoir remonté le Nil, à la suite des vainqueurs des pyramides. Considéré comme administrateur de l'Egypte, comme protecteur du commerce, Mohammed-Aly n'est plus, en quelque sorte, le même homme qui, par des vues ambitieuses et d'ailleurs impolitiques, mais surtout contraires aux vues générales de la civilisation européenne, a prétendu s'asservir la Morée, au nom de la Porte, en remettant sous le joug toute la Grèce. Il ne l'avait pas même attaquée, lorsqu'il se plut à favoriser nos commerçans, et à mettre à profit, sous ce rapport, tant de souvenirs honorables laissés dans le pays par notre armée vingt ans auparavant. Des réflexions plus mûres persuaderont sans doute à cet homme

fait pour saisir la vérité, que l'Égypte, la Nubie et une partie de l'Arabie lui suffiraient, que là est sa vraie force, et que ce serait assez pour sa gloire de s'y montrer actif et humain, prudent ou éclairé.

Propager les lumières sous le ciel même de l'Afrique, ce sera servir indirectement, mais sous des rapports essentiels, la cause des Grecs. Délivrés enfin d'une agression pour laquelle le Pacha d'Égypte doit être las de consumer ses forces, et d'être l'instrument d'une tyrannie odieuse, ils ne pourront qu'applaudir eux-mêmes à ce qu'il y a dès à présent de plus généreux, ou de plus sage, dans ses vues en faveur d'un peuple livré si long-tems à la stupidité des beys, et à la rapacité des mamelouks. Déjà les Grecs domiciliés en Egypte y jouissent de beaucoup de sécurité. Dans les îles de Chypre et de Candie, la modération des troupes de Mohammed-Aly ne permet pas de regarder leur chef comme l'ennemi personnel des chrétiens. Il est, au contraire, le premier musulman peut être qui, sentant bien ce qui manque en général au mouvement des esprits dans l'islamisme, ait songé à faire passer chez les chrétiens même un certain nombre de jeunes gens, pour qu'ils fussent instruits dans les sciences de l'Europe. Ce ne sont pas ces élèves qui, à leur retour dans les villes de l'Égypte, s'armeront contre la Grèce; si on voulait leur inspirer de semblables sentimens, on ne les ferait point passer en France, où les résolutions héroïques des Grecs ont excité un intérêt si vif et si profond. Nous pouvons espérer, au contraire, que nos diverses communications avec l'Égypte hâteront le moment d'une paix indispensable aux héritiers des vertus politiques d'Aratus et de Philopœmen, pour achever, avec l'applaudissement d'une partie du monde, le grand ouvrage de leur régénération.

On ne saurait approuver indistinctement toutes les mesures que peut prendre un pacha dans les pays sur lesquels il appesantit son bras, tutélaire à d'autres égards; mais, enfin, Mohammed-Aly désire que tous les arts concourent à l'amélioration du sort des Égyptiens, et il s'efforce de naturaliser parmi eux la civilisation dont les premiers germes ont été introduits par l'armée d'Égypte, ou par les savans qui l'accompagnaient, sur une terre illustrée vingt siècles avant les progrès de l'Europe. Il creuse des canaux, il les alimente au moyen de nos machines, il ouvre et plante des routes, il améliore l'agriculture, et il acclimate des végétaux étrangers. Abjurant le fatalisme, doctrine, pour ainsi dire, asiatique, il établit des lazarets, il

accueille la vaccine; il crée des bibliothèques, des imprimeries, des télégraphes. Il a chassé les Bédouins, et cette cavalerie arabe qui mettait les provinces à contribution. Tandis qu'une partie de l'Europe repousse encore la machine à vapeur, elle a reçu le droit de cité en Égypte: on y fait plus, on y institue des écoles publiques. Deux colléges, où l'éducation est gratuite, sont composés de Grecs, de Syriens, d'Arabes, d'Arméniens; et on a vu le pacha indemniser les parens des élèves pour les déterminer à souffrir qu'on donnât de l'instruction à leurs fils. Une sorte de lycée est ouvert pour douze cents jeunes gens; et déjà plus de sept cents y étaient réunis, l'année dernière. On y enseigne plusieurs langues vivantes, ainsi que l'anatomie, la médecine, le dessin et les élémens de la géométrie. Des ouvrages français, anglais et italiens y sont traduits en arabe et en turc, et on les imprime dans l'établissement même.

C'est le résultat de ces premiers essais d'instruction qui a déterminé Mohammed-Aly à envoyer en France une quarantaine de jeunes Égyptiens, pour y recevoir une éducation plus étendue. Son désir est que « ces jeunes gens, à leur tour, soient en état de communiquer les connaissances qu'ils auront acquises, et de propager dans tout le pays l'instruction et la civilisation. » En peu d'années, ces jeunes gens auront dépouillé, pour ainsi dire, l'homme barbare; ils transmettront à leurs compatriotes des idées de justice, des principes d'humanité ou de philantropie, des maximes de cette morale universelle que seconde partout l'éducation bien dirigée. Ils auront vu dans l'histoire quels furent et leurs ancêtres, et ces mêmes Grecs dont les descendans paraissent aujourd'hui sacrifiés aux combinaisons accidentelles d'une froide politique; enfin, ils auront ce que peuvent, pour la prospérité d'une nation, l'agriculture, l'industrie et le commerce protégés par les lois. Sans doute, ces idées s'accorderont difficilement dans leur esprit avec plusieurs conséquences du système qui est encore suivi en Égypte; mais le tems achèvera de le modifier. Il arrivera, par la seule force des choses, que des hommes, sortis de cette institution normale égyptienne, se placeront à la tête de l'instruction publique sur les bords du Nil; et, même après avoir consolidé ses propres institutions, la Grèce pourra recevoir un grand avantage de cette atteinte portée au fanatisme, comme à l'esprit d'inertie des vulgaires disciples du Coran.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

— TABLEAU *des derniers emprunts fournis par les capitalistes anglais, à Londres, indiquant le prix des achats et le cours actuel de ces fonds.*

EMPRUNTEURS.	CAPITAL EMPRUNTÉ.	AGENTS.	REÇU.	COURS actuel.	MONTANT.	PERTE.
	l. st.		l. st.		l. st.	l. st.
Brésil.	3,200,000	80	2,560,000	50	1,600,000	960,000
Buénos-Ayres. .	1,000,000	85	850,000	49	490,000	360,000
Chili.	1,200,000	70	840,000	33	396,000	444,000
Colombie.	2,000,000	84	1,630,000	26	520,000	1,160,000
Colombie (1824).	4,750,000	88½	4,203,750	28	1,330,000	2,873,750
Danemark	3,500,000	75	2,625,000	54	1,890,000	735,000
Grèce.	800,000	59	472,000	10	80,000	392,000
Grèce (1824). . .	2,000,000	56½	1,130,000	11	220,000	910,000
Mexique.	3,200,000	58	1,856,000	38	1,216,000	640,000
Mexique (1825).	3,200,000	90	2,880,000	45	1,440,000	1,440,000
Naples.	2,500,000	92½	2,312,500	70	1,750,000	562,500
Pérou.	450,000	88	396,000	23	103,500	292,500
Pérou (1824). . .	750,000	82	615,000	22	165,000	450,000
Espagne.	10,000,000	56	5,600,000	7	700,000	4,900,000
Espagne (1823).	12,000,000	30	3,600,000	4	480,000	3,120,000
TOTAL EN L. ST.	56,550,000		31,620,250		12,380,500	19,239,750
EN FRANCS.	1,263,750,000		790,506,250		309,512,500	480,993,750

Ainsi, l'Angleterre a perdu sur ces différens emprunts la somme énorme de 19,239,750 liv. sterl., ou 480,993,750 fr., c'est-à-dire, environ 61 pour cent.

(*Extrait du* TIMES, *juillet* 1826.)

N. D. R. — Quoique cette notice passe en Angleterre pour un document assez exact, elle n'obtiendra point en France le même degré d'attention et de confiance. Quelques-uns de nos concitoyens, bons juges en ces matières, pensent qu'il faut modifier plusieurs articles; et d'ailleurs, on ne voit figurer sur ce tableau ni la France, ni l'Autriche, ni la Russie, ni la Prusse, ni enfin le Portugal. L'Espagne, le Danemark et Naples sont les seuls états européens que l'on y voie, et ne sont certainement pas les seuls débiteurs de la Grande-Bretagne.

MANCHESTER. — *Secours donnés aux ouvriers restés sans pain par la stagnation du commerce.* — Cette année qui a commencé

sous les auspices les plus déplorables pour l'exploitation des manufactures en Angleterre, ne laisse pas encore prévoir le terme des maux qui affligent cette classe immense d'ouvriers renvoyés des ateliers. C'est à Manchester, que l'on peut regarder comme la première ville manufacturière de la Grande-Bretagne, que la crise actuelle s'est manifestée avec le plus de violence. Le mal qui avait toujours été en croissant depuis le mois de janvier, devint alarmant, vers la fin de mars; dès lors, une philantropie active ne cessa d'offrir des secours aux milliers d'infortunés qui se trouvaient livrés aux angoisses de la misère. Les citoyens vinrent à l'envi déposer leurs offrandes. Les souscriptions et les dons n'étaient point réglés sur la fortune de ceux qui donnaient, et la générosité n'avait aucun besoin d'être excitée par l'exemple. Sans compter les pauvres nourris habituellement dans les établissemens de charité, le nombre des indigens, réduits à cet état par les circonstances, s'élève aujourd'hui, pour Manchester et Salford (1), à 65,000 individus qui, depuis trois mois, sont alimentés par des fonds extraordinaires confiés aux comités de bienfaisance. La sollicitude des citoyens respectables qui composent ces comités ne se borne pas à distribuer indistinctement des secours: elle s'attache à vérifier dans l'intérieur des familles la réalité des besoins. Deux comités se partagent les soins, que réclame la répartition de ces secours; l'un est chargé de la réception des fonds, de l'examen à domicile de la position des nécessiteux, de la distribution des cartes de charité et du visa de ces cartes, au moment de la livraison des vivres. L'autre comité s'occupe de l'achat des denrées. Chaque carte coûte à la caisse de secours 18 pences par semaine, et vaut 3 shellings pour celui qui la présente à la distribution, puisqu'en proportion de la valeur de sa carte, il reçoit des vivres au prix auquel ils ont été achetés en grande quantité. Au jour indiqué, le porteur vient montrer sa carte au bureau de secours de son quartier, où elle est revêtue d'un visa; puis, elle lui est rendue, avec trois bons de la valeur de six pence chacun, et portant l'un, une livre de lard salé, l'autre deux livres et demie de farine, et le troisième, vingt livres de pommes de terre, ou une certaine mesure de pois. Les magasins de ces différentes espèces de comestibles sont situés tous les deux au-

(1) Salford forme une ville particulière, indépendante de l'administration de Manchester; mais elle n'est séparée de cette dernière que par la rivière d'Airwell.

près du bureau des bons. On peut facilement juger, d'après ces données, quelle somme énorme a déjà été employée au soulagement des pauvres ouvriers, et quels sacrifices exigeront encore les nouveaux besoins qui se déclarent chaque jour. Ce tableau de la misère, quoique déjà très-affligeant aujourd'hui, deviendrait désespérant, si, d'ici à l'entrée de l'hiver, un nouvel élan n'était donné aux vastes opérations commerciales de ce pays. D. ALBERT.

Publication des livres sacrés et historiques de Ceylan. — Sir *Alexandre* JOHNSTON, qui a rempli à Ceylan les fonctions de premier juge, et que ses connaissances ont porté à la vice-présidence de la *Société Asiatique de Londres*, rend aujourd'hui à l'érudition un service non moins signalé, que celui dont la civilisation lui était déjà redevable par l'établissement du jury dans cette grande colonie anglaise, (voy. *ci-dessus*, p. 5). Il a remis à M. Upham les livres sacrés et historiques de cette île, traduits en anglais du *Pali*. Un prospectus, publié par ce dernier, et que nous avons sous les yeux, en annonce la publication par souscription, en deux beaux volumes in-8°. Sir Alexandre Johnston a surveillé lui-même cette traduction faite sur le Pali, et il a en sa possession le manuscrit chingulais. Cette édition comprendra :

Le Mahà-Vansì ; ou *la doctrine, la race et la généalogie de Bouddha ;*

Le Ràjà-Valì ; ou *la série des rois ;*

Le Ràjà-Ratnàcarì, ou *la Mine précieuse*, ou *l'Océan des rois.*

On sait que l'île de Ceylan a toujours été révérée par les sectateurs de Bouddha, comme la patrie et le séjour de *Guadma*, leur divinité suprême. Tous les pays des régions indo-chinoises la reconnaissent comme la source primitive de leurs lois et de leur doctrine. Mindesagée-Praw, prédécesseur de l'empereur actuel des Birmans, envoya à deux reprises, à Ceylan, des prêtres instruits, afin de s'y procurer des copies exactes des livres sacrés qu'il jugeait nécessaires pour ramener le culte Birman à sa simplicité primitive. La doctrine du Bouddhisme, dans sa pureté, se retrouve complétement dans la traduction du Mahà-Vansi.

Les deux livres Palis de l'histoire chingulaise, le Ràjà-Vali, et le Ràjà-Ratnàcari ne sont pas moins importans, comme contenant beaucoup de documens historiques originaux que l'on ne pourrait puiser à aucune autre source.

En se procurant ces livres précieux, sir Alexandre Johnston a fait preuve de son zèle pour les progrès de nos connaissances.

Il s'est montré le digne émule du célèbre *William* Jones, dont les travaux ont si puissamment excité l'esprit d'examen et de recherches dans les mines si riches, et que l'on n'avait point encore exploitées, des ouvrages palis et sanscrits.

Les progrès et les découvertes de l'Europe dans la littérature orientale ont prouvé l'identité parfaite des divinités classiques de la Grèce et de Rome, et de celles de l'Inde. Les admirateurs des brillantes fictions de l'antiquité doivent désormais en chercher l'origine sur les rives de l'Indus et du Gange.

Les livres sacrés et l'histoire de Ceylan n'ont pas seulement une grande importance classique et littéraire; on doit les considérer encore, entre les mains des Anglais, comme un puissant moyen d'obtenir sur les habitans de l'immense contrée soumise à leur domination, une influence toujours croissante. Des millions de leurs sujets dans l'Inde suivent le culte de Brama. Leurs victoires sur les Birmans ont rangé sous leurs lois des provinces qui professent celui de Bouddha. Les deux cultes, quoique tout-à-fait distincts, se touchent par beaucoup de points. Les sectes diverses de l'Inde offrent toutes les gradations du polythéisme, depuis les rites barbares de la vie sauvage, les sacrifices humains, l'adoration du chien et du tigre, jusqu'aux préceptes plus doux du Bouddhisme. Sa doctrine la la plus pure, offerte en exemple aux Indous dans les livres sacrés qui la renferment, peut devenir le premier instrument de leur civilisation, le premier moyen d'introduire chez eux un meilleur système social.

Un *Essai sur le Pali*, publié à Paris, contient un extrait du Ràjà-Valì, dont l'objet est d'établir les ères du Bouddhisme. On peut espérer que d'autres parties des livres historiques serviront aussi à étendre nos connaissances sur les grands empires de l'Indus et du Gange, et sur les croyances primitives du genre humain.

Tels sont les motifs que fait valoir l'éditeur en faveur des livres sacrés et de l'histoire de Ceylan. Il y joindra un *Essai sur le Bouddhisme*, avec des notes historiques et littéraires. Cette publication ne peut manquer d'être accueillie généralement par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des lumières.

Le prix de la souscription est de 1 l. st 10 sh., payables en recevant l'ouvrage. On souscrit chez les principaux libraires de Londres, et à Paris, chez Dondey-Dupré, Renouard, etc.

A. de V.

Nécrologie.—Weber (*Charles-Marie de*), mort à Londres, le 5 juin 1826, naquit à Eulin, petite ville du Holstein. Dès son enfance, il manifesta le goût le plus vif pour les beaux-

arts, et surtout pour la musique et la peinture. Le père de Weber, loin d'opposer des obstacles à la noble passion de son fils, le conduisit à Hidbourghausen et lui donna pour maître de piano Heuschel, habile instrumentisté sous lequel il fit des progrès rapides ; placé dès lors par son talent d'exécution au rang des bons pianistes de l'époque, il fut ensuite confié à Michel Haydn qui pouvait bien égaler son frère Joseph en science, mais qui était loin de posséder comme lui cette brillante imagination, l'âme de toute production des arts. Weber, qui se sentait sans cesse tourmenté par ses idées, ne put se plier à l'esprit sec et méthodique d'un tel maître ; il ne tira point de profit de ses instructions. En 1798, il publia son premier ouvrage, *Six Fugues à quatre parties;* tous les compositeurs s'accordèrent à vanter la pureté et la correction de son style. Il se rendit ensuite à Munich, pour y prendre des leçons de chant, exemple que tout compositeur devrait imiter, surtout en France. Ce fut Valesi qui lui enseigna cette partie si essentielle de la musique. Enfin, il termina son éducation musicale sous Kalcher, et les leçons de ce maître furent celles dont il profita le plus. Il composa sous ses yeux divers ouvrages pour l'église, le théâtre et la chambre. En 1800, parut son opéra de *Weinsberg* qui obtint un grand succès sur les théâtres de Dresde, de Prague, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Il avait alors quatorze ans. Cette production lui sembla dans la suite indigne de lui, parce qu'elle n'offrait que des saillies qui à ses yeux ne pouvaient constituer un bon ouvrage : plus tard il en publia une édition nouvelle, entièrement refondue.

Tout-à-coup, un article du Journal de musique remue toutes les idées de Weber; il imagine de remettre en vogue plusieurs instrumens abandonnés et d'appeler à son secours toutes les formes serrées et vigoureuses de l'ancien contrepoint, sans pourtant cesser d'être expressif et dramatique : il espérait tirer de cette combinaison des effets nouveaux et pittoresques, et c'est dans ce système qu'il composa *Pierre Schmoll.* Cette tentative n'eut aucun succès; mais les études auxquelles l'auteur avait été forcé de s'appliquer pour écrire cet ouvrage lui furent dans la suite d'une grande utilité : il ne s'avisa plus de prétendre tirer de l'oubli des instrumens tombés en désuétude, et dont l'usage est, en général, peu regrettable; mais il parvint à se rendre maître absolu de son orchestre, à en fondre habilement toutes les parties et à tirer des vieilles formes du contrepoint des idées tout-à-fait nouvelles et remplies de la plus piquante originalité.

Weber voyagea ensuite jusqu'à l'âge de 18 ans et parcourut

diverses contrées de l'Allemagne, formant des collections d'ouvrages théoriques et pratiques, recueillant les conversations des savans et des hommes de goût, et rassemblant de toutes parts les matériaux d'un grand ouvrage qu'il méditait encore, lorsque la mort est venue le frapper. La fortune de son père lui donnant une existence heureuse et indépendante, il put s'adonner pendant deux années consécutives à l'étude des grands maîtres. Il était à Vienne et profitait des conseils du célèbre abbé Vogler, lorsqu'il fut appelé à la direction du théâtre de Breslau. Arrivé dans cette ville, il y forma un orchestre nouveau, et apprit par divers essais à connaître parfaitement les résultats divers des voix et des instrumens, soit réunis, soit séparés. Bientôt il se fatigua des soins d'administration auxquels l'astreignait sa place et accepta la proposition qui lui fut faite par le prince Eugène de Wurtemberg de venir s'établir à Carlsruhe. Dans cette ville, il écrivit divers morceaux de musique instrumentale et une cantate qui obtint un très-grand succès. Weber reprit, quelque tems après, le cours de ses voyages et composa, pendant son séjour à Vienne, son opéra d'*Aboul Hassan* sous les yeux de l'abbé Vogler.

En 1813, on le nomma directeur de l'Opéra de Prague; il s'y conduisit comme à Breslau et le public applaudit à toutes ses réformes. Enfin, il prit, en 1816, la résolution de quitter tout emploi qui pourrait le distraire de la composition. Mais de tous côtés on lui fesait les offres les plus séduisantes, il finit par céder au roi de Saxe qui le nomma son maître de chapelle; il vint donc à Dresde où il fonda un théâtre d'opéra allemand. Ce fut dans cette capitale qu'il composa deux *messes*, plusieurs *cantates* de circonstances et son *Freyschütz*, connu en France sous le titre de *Robin des bois*. Ce grand compositeur semble avoir réuni toutes les puissances de son esprit pour cet admirable ouvrage. Avec quel talent sa bouillante imagination sait éviter les écarts, comme il paraît tout-à-coup maîtrisé par les règles, au moment où l'on croit qu'il va les violer. Quelle différence entre cette étonnante production et celles qui inondent aujourd'hui la scène et n'offrent que des fragmens de mélodie sans suite et sans ensemble, auxquels se trouve accolée une harmonie plate et mesquine. Là point de ces prétendus ornemens au moyen desquels on croit déguiser la pauvreté du fond et qui sont de tout point semblables à ces *vers à effet* qui, dans la poésie, frappent les gens superficiels, bien qu'ils ne présentent que des pensées vides ou rebattues. Et que l'on ne pense pas que c'est seulement l'imagination qui anime Weber; ceux qui ont travaillé la composition s'aperçoivent facilement, en étu-

diant ses partitions; que souvent ses plus heureuses inspirations sont le résultat des combinaisons harmoniques que lui fournissait la science approfondie du contrepoint, science traitée aujourd'hui avec une extrême légèreté et sans laquelle cependant un compositeur n'obtiendra jamais des succès durables.

Eurianthe, opéra que Weber composa depuis le *Freyschutz*, obtint un succès mérité à plusieurs égards, puisqu'il renferme plusieurs morceaux du premier ordre. Néanmoins, il est fort inférieur au précédent; son caractère est en général lugubre et peu animé. Cet ouvrage fut le dernier que l'auteur écrivit dans sa patrie : il se rendit à Londres pour y composer l'opéra d'*Oberon*, ou *le roi des nains*, et conduisit l'orchestre à la première représentation, qui eut lieu, le 12 avril dernier, sur le théâtre de *Covent-Garden*. Les papiers anglais ont beaucoup vanté cette production, qui ne tardera pas à être connue en France (1).

L'atmosphère de l'Angleterre ne pouvait être favorable à Weber, attaqué depuis long-tems d'une affection pulmonaire. Le mauvais état de sa santé ne lui permit point de fréquenter la société de Londres; ses amis ne tardèrent pas à remarquer en lui un grand changement d'humeur : il témoignait sans cesse le désir de retourner dans son pays; et, lorsqu'on l'exhortait à ne point précipiter son départ, il tombait dans une extrême tristesse. Toutefois, les médecins ne jugeaient pas qu'il dût être si promptement moissonné; et, la veille même de sa mort, le danger ne leur paraissait pas imminent. Weber n'avait point perdu l'appétit, un de ses compatriote soupa avec lui, le 4 juin, et le quitta vers onze heures, le laissant dans un état calme en apparence. Le lendemain, à 7 heures du matin, il avait cessé d'exister. Il était dans sa quarantième année. Ses funérailles ont été célébrées avec la plus grande pompe à l'église catholique de Londres; tous les musiciens qui se trouvaient dans cette capitale se sont fait un honneur de concourir à l'exécution du *Requiem* de Mozart et de donner ce dernier témoignage d'intérêt et d'admiration à la mémoire du célèbre auteur du *Freyschütz*.

Weber n'était pas seulement un grand compositeur, il avait une vaste instruction, écrivait très-purement sa langue et par-

---

(1) Déjà l'un de nos plus habiles professeurs de harpe, M. Stockhausen, a publié le premier acte d'*Obéron*, arrangé pour harpe et piano : cette production, dont le succès n'est pas douteux, se trouve chez l'auteur, rue du Paradis-Poissonnière, n° 18.

lait les autres avec assez de correction. Il contesta l'invention de la lithographie à M. Sénéfelder, et fit, à cette occasion, plusieurs expériences qu'il ne tarda pas à abandonner, parce que ces opérations lui semblaient toutes matérielles et peu dignes d'occuper son active imagination.

Weber est auteur de plusieurs poésies répandues dans différens recueils. Il laisse un manuscrit intitulé : *la Vie d'un jeune artiste*. Il paraît qu'il a renfermé dans ce cadre diverses aventures de sa jeunesse et porté des jugemens sur les principaux compositeurs qu'il a connus. J. ADRIEN-LAFASOR.

RUSSIE.

Traduction des écrivains grecs. — Malgré quelques importations de la Muse romantique en Russie, nous voyons avec plaisir qu'on s'y occupe encore de l'étude des classiques. Les *Feuilles bibliographiques* publiées à Saint-Pétersbourg par M. KOEPPEN, font mention, dans leur numéro du 23 août 1825, des travaux de M. MARTINOF pour naturaliser les écrivains grecs dans sa patrie. Voici la liste de ceux qu'il a déjà publiés : 1° les *Fables d'Ésope ;* 2° les *Hymnes de Callimaque*, avec des observations; 3° cinq *tragédies de Sophocle* (OEdipe-Roi, Antigone, les Trachiniennes, Ajax furieux, et Philoctète); et 4° dix-huit chants de l'*Iliade*, avec une notice sur Homère et des observations, formant trois volumes. En ce moment, on imprime un 4e volume d'Homère, et l'*Électre* de Sophocle. En outre, l'auteur promet de donner, dans le cours des années 1826 à 1828, l'*Odyssée* d'Homère, les *OEuvres de Pindare*, l'*Histoire d'Hérodote*, le *Traité du Sublime* de Longin, et les *Odes d'Anacréon*.

M. Martinof s'était déjà fait connaître depuis long-tems, en Russie, par la publication de plusieurs journaux, entre autres *les Muses*, *le Courrier du Nord* et *le Lycée* ; par des traductions du français et par des écrits originaux sur la botanique. E. H.

ODESSA. — *Monument consacré au duc de Richelieu.* — Voici des détails sur le monument qu'on élève dans cette ville au feu duc de Richelieu, et qui avait obtenu l'approbation de l'empereur Alexandre.

La statue, qui doit être placée au centre du boulevard neuf, sur l'esplanade qui domine le port, représente M. de Richelieu en costume antique, avec une couronne civique sur la tête, et tenant un rouleau dans la main gauche; de la droite, il montre le port d'Odessa, comme un de ses plus grands titres

de gloire, et semble indiquer à la Russie, par ses regards tournés vers le nord, la source de richesse et de prospérité qu'il a ouverte à cet empire. Les trois bas-reliefs représentent l'agriculture, le commerce et la justice. L'inscription en langue russe, porte ce qui suit : « *A la mémoire d'Emmanuel, duc de Richelieu, qui, depuis* 1803 *jusqu'en* 1814, *a gouverné la Nouvelle-Russie, et qui a posé les fondemens de la prospérité de la ville d'Odessa; les habitans reconnaissans, de toutes les conditions tant de cette ville que des gouvernemens de Cathérinoslavle, de Cherson et de Tauride, ont élevé ce monument, l'an* 1826, *sous l'administration du comte Voronzof, gouverneur-général de la Nouvelle Russie.* »

Le piédestal sera exécuté en granit rose, tiré des rochers qui bordent le Boug, dans les environs de la ville de Vosnézensk. Les quatre blocs qui le composeront seront incessamment transportés de Vosnézensk à Odessa.

Chacun, selon ses moyens, a voulu contribuer à ce monument. Nous citerons même les hordes de Nogaïs, établis par M le duc de Richelieu, il y a dix-huit ans sur les bords de la Molotchnaya (gouvernement de Tauride) qui, malgré les désastres qu'ils ont éprouvés dans ces dernières années par la sécheresse, les sauterelles et la stagnation du commerce, ont envoyé leur contribution pour la construction du monument élevé à la mémoire de leur bienfaiteur. Y.

NORVÉGE.

Christiania. — *Université.* — L'université de cette ville compte aujourd'hui deux professeurs pour la *théologie*, un pour la *jurisprudence*, quatre de *médecine*. Deux professeurs y enseignent les *langues latine et grecque;* un troisième, les *langues orientales*. L'*histoire*, les *mathématiques*, la *physique* et la *chimie*, l'*histoire naturelle*, la *botanique*, la *minéralogie*, l'*astronomie* et la *philosophie* sont professées par différens maîtres; et l'on peut y apprendre en outre les *langues allemande, française, anglaise* et *italienne*. On s'étonne avec raison de voir qu'il n'y a qu'un seul professeur de jurisprudence; ce qui évidemment ne suffit point. La philosophie semble aussi être un peu négligée. Ne pourrait-on pas désirer encore qu'il y eût un professeur d'*économie politique*, et qu'il ne fut pas permis aux professeurs de l'université de cumuler d'autres fonctions publiques, qui les empêchent de remplir leurs devoirs les plus importans.

La même université a célébré, depuis quelque tems, deux

fêtes publiques : la première, le 10 novembre 1825, en commémoration de la réformation de Luther; la seconde, le 26 février 1826, anniversaire de la naissance du roi actuel. A ces occasions, M. Bugge, professeur de langue latine, a publié deux programmes d'invitation, dont le premier traite de l'esprit dans lequel un vrai luthérien doit lire les saintes Écritures; l'autre a pour sujet les différens titres d'honneur que le sénat de Rome a décernés autrefois à plusieurs grands hommes de la république et de l'empire, tels que ceux d'*imperator*, de *Princeps*, *Augustus*, et celui de *Père de la patrie*, accordé d'abord à Camille, plus tard à Cicéron, et à quelques autres hommes moins dignes de cette distinction. L'auteur du programme demande que le même titre soit décerné à S. M. *Charles-Jean*, Roi de Suède et de Norvége. Heiberg.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Koenigsberg. — *Société pour l'amélioration des jeunes criminels.* — La fondation de cette société est due à la philantropie ardente et éclairée d'un jeune homme que nous avons vu à Paris, il y a un an : M. *Edouard-David* Friedlander, neveu d'un médecin-philosophe du même nom, dont les recherches sur l'éducation des enfans et sur la mortalité sont bien connues. En quittant Paris, M. Friedlander se rendit à Londres, où il fut accueilli par MM. *Buxton*, *Garney*, *Cunningham*, *Hoare*, et la célèbre et admirable madame *Fry*, qui, comme on le sait, ont véritablement provoqué les dernières améliorations introduites dans les prisons de l'Angleterre. A Paris, il avait aussi connu quelques amis zélés du bien qui se sont utilement occupés du même objet.

De retour dans sa patrie, M. Friedlander a voulu lui faire partager les bienfaits des utiles institutions qu'il avait appris à connaître. Non-seulement, il a déterminé la création de la société que nous annonçons, mais encore il a fait ouvrir, sous son inspection, un asile où, le 27 juillet de cette année, dix enfans dirigés par un maître habile et doux, donnaient déjà des preuves qu'ils abandonnaient la voie du vice pour entrer dans celle de la vertu.

Les autorités de Kœnigsberg prennent, ainsi que tous les citoyens, un vif intérêt à cet établissement. Enfin, le règlement de la maison, où l'on comptera bientôt un plus grand nombre d'enfans, et les statuts de la société sont maintenant soumis au Roi de Prusse; et si nous en croyons notre correspondant, on attend de Sa Majesté d'autres avantages qu'une

simple sanction, qui seule cependant contribuerait au succès de l'entreprise de M. Friedlander. V.

HALLE. — *Littérature orientale. — Publication prochaine.* — Depuis long-tems les amateurs de littérature arabe demandaient avec instance une édition complète de l'*Anthologie*, appelée *Hamasa*. Ils n'en avaient à leur disposition que ce que Schullen en a donné dans la grammaire arabe d'Erpenius. Dans un prospectus français publié à Bonn, M. FREYTAG vient de développer le projet qu'il a conçu, de satisfaire au vœu des connaisseurs. Le public et le gouvernement favoriseront sans doute une entreprise aussi pénible et aussi dispendieuse, qui, selon la remarque du célèbre *Gesenius* dans la *Gazette de Halle*, porte sa garantie dans le nom même de son auteur. Il donnera le texte arabe, et le commentaire de Tebrizi; le texte sera imprimé avec les voyelles : le tout formera de 90 à 100 feuilles in-4°, qui paraîtront en six livraisons, et coûteront chacune 10 fr. L'impression sera commencée dès que le nombre des souscripteurs sera suffisant pour couvrir les frais. Si le succès de l'ouvrage répond à ce qu'on a droit d'en attendre, M. Freytag y joindra une traduction latine et un commentaire succinct. P. DE G.

SUISSE.

EXTRAIT *d'une Lettre.* — COIRE, 10 *août* 1826. — *Coup-d'œil sur l'état actuel du canton des* GRISONS. — Vous avez visité les Grisons, il y a vingt-cinq ans; si j'avais le même avantage, je pourrais, en rapprochant les progrès effectifs de la civilisation des causes qui les ont ralentis ou favorisés, rendre beaucoup plus instructive l'excursion que je fais aujourd'hui dans leur pays. Quoique cet intérêt manque à mes remarques, il est encore curieux d'observer les vieilles mœurs, déjà ébranlées par le contact de la révolution française, en présence des intérêts nouveaux qui les modifient rapidement.

S'il faut en croire de vieilles traditions, les Grisons, sortis libres de leur lutte avec l'Autriche, n'ont point encore réparé, depuis près de 400 ans, les maux que leur avait faits cette puissance. La population du pays, qui est à peine de 90,000 âmes, a, disent-ils, été double de ce nombre, et c'est sur les tombeaux de leurs pères, sur les ruines de leurs chaumières, que leurs ancêtres ont conquis la liberté. On conçoit, surtout lorsqu'on vient de visiter le royaume lombard-vénitien, qu'un amour passionné de l'indépendance ait survécu à cette lutte glorieuse, et que cette indépendance ait long-tems été le but unique et la base de toute l'organisation sociale du pays. Si les

hommes du tems jadis revenaient aujourd'hui, ils s'indigneraient sans doute de voir les Grisons aplanir eux-mêmes le rempart naturel des Alpes, provoquer l'exploitation des mines où l'on ne voyait autrefois qu'un appât pour la cupidité de l'étranger, renoncer à l'antique pauvreté et préparer, dans les besoins qu'ils se créent, des moyens d'action à la tyrannie. Mais les tems sont changés; la guerre est devenue une industrie meurtrière qui exige d'énormes capitaux; la seule bravoure ne suffit plus. Les Grisons, quoi qu'ils fissent, ne sauraient aujourd'hui repousser seuls l'invasion d'une grande puissance; les garanties de leur indépendance ont changé de nature; elles se trouvent actuellement dans les jalousies des rois qui voient de mauvais œil les agrandissemens de leurs voisins, dans leur réunion à la Suisse, dans le besoin de repos de l'Europe, et surtout dans l'esprit des peuples: tous les hommes éclairés de l'Europe, tous les amis du bonheur et de la liberté des nations sont aujourd'hui compatriotes, quelle que soit leur langue; cette sainte alliance au berceau s'affermit autant par les obstacles que par les succès, et les gouvernemens en subissent malgré eux l'influence.

Tranquilles sur leur existence politique, les Grisons se livrent aujourd'hui avec sécurité à l'amélioration de leur pays, et elle marchera d'autant plus rapidement, qu'une grande amélioration morale s'est introduite dans leur démocratie, depuis que la Valteline a cessé d'être leur sujette. L'exercice du pouvoir corrompt l'homme, a dit Washington; la chose est surtout vraie, quand le pouvoir est exercé collectivement et sans responsabilité. Les Grisons, ayant toujours eu le bon sens de n'attacher que de très faibles émolumens à leurs magistratures, les ambitions des prétendans aux fonctions publiques se tournaient naturellement vers les bailliages de la Valteline: cette province, très-mal et très-despotiquement administrée, payait, comme de raison, de très-forts appointemens à ses baillis. Les nominations étaient faites par les communes de la Ligue Grise, et c'était par les moyens de corruption grossiers qui conviennent à une démocratie ignorante, que s'obtenaient les suffrages; les dépenses des élections faisaient passer une partie des bénéfices du bailliage entre les mains, ou plutôt, dans le gosier des électeurs; la paresse, l'ivrognerie, la démoralisation qu'alimentaient les dépouilles de la Valteline, punissaient ses souverains de leur injustice et de leur dureté.

L'affranchissement de la Valteline a été l'un des résultats des victoires des armées françaises en Suisse et en Italie; elle

est depuis tombée sous un autre joug; qu'elle ne le reproche pas à la France! les fruits très-réels de cette séparation sont aujourd'hui recueillis par les Grisons qui, malgré les pertes de fortune que cet événement a causées à quelques familles, en comprennent tout l'avantage. La corruption politique s'éteint, faute d'aliment; le premier magistrat de la république n'a qu'un traitement d'environ 2,200 fr. de notre monnaie; la cupidité s'est éloignée des emplois; le patriotisme et les lumières présentent seuls des candidats au peuple; les citoyens, degagés de l'embarras et des vices qu'engendre la domination, sont tout entiers aux véritables intérêts du pays.

Déjà la contrée a changé d'aspect à plusieurs égards; naguères, elle était à peu près inaccessible; on y arrive aujourd'hui, de Zurich et de Saint-Gall, par des routes passables, et le canton en a fait d'excellentes de Coire à Bellinzona et à Chiavenna, par le Saint-Bernardin et le Splugen. La première, dont la seconde est un embranchement, a 128,000 mètres (32 lieues) de longueur; le col des Alpes qu'elle traverse est au niveau de celui du Mont-Cenis, et les obstacles à franchir étaient à peu près les mêmes des deux côtés. Comme le canton des Grisons n'a point ces administrations qui paralysent souvent les entreprises d'utilité publique, ces 32 lieues de route ont été exécutées en trois ans. On a jeté sur le Rhin, à Reichenau, un pont en bois d'une seule arche de 68 mètres d'ouverture; les plus grandes difficultés ayant été franchies ou évitées avec une sagacité et une économie admirables, la route paraît être revenue à environ 10 fr. par mètre courant. Cette route donne passage à une immense quantité de marchandises de l'Italie, de soies surtout, qui se rendent en Allemagne, en France et en Angleterre: mais, dans ce bien même se trouve un des nombreux abus qui tiennent à l'ancienne ignorance, et dont le tems fera justice; la route est en grande partie l'ouvrage des communes; elles ont voulu répartir entre elles les bénéfices du transit; et, pour y parvenir, on a ordonné un déchargement forcé à Coire, où les habitans des communes environnantes chargent à tour de rôle: les voituriers perdent un tems énorme à attendre leur tour, et il en résulte une augmentation de frais extrêmement favorable aux autres voies de transports qui peuvent se trouver en concurrence avec celle-ci. Je cite ce fait, comme indiquant le point d'avancement de la science économique dans le lieu dont je vous écris; il prouve une autre chose, c'est le peu de prix qu'on y attache au tems, négligence qui concorde toujours avec le défaut d'industrie et le mauvais état de l'agriculture.

La circulation active qui s'établit aujourd'hui au milieu des Grisons prépare peut-être la destruction du plus grand obstacle qu'y éprouve la marche de la civilisation, je veux parler d'une indépendance des communes qui va jusques à l'intolérance et l'isolement. L'indépendance est l'âme de l'esprit municipal; mais ce pouvoir doit être circonscrit dans les limites où il peut opérer le bien; et l'un des principaux intérêts de la commune est d'être hospitalière. C'est sans doute à la portion de souveraineté qui repose sur la tête de chaque Grison qu'est due l'introduction de je ne sais quelle légitimité, qui ne veut pas comprendre qu'elle ne perdrait pas plus au partage de ses droits, qu'un flambeau ne perd sa lumière lors qu'on y allume un autre flambeau. Le droit municipal est conféré par la naissance, et non par l'habitation ou la propriété; ainsi, le plus grand propriétaire d'une commune, s'il n'en est pas habitant né, n'y exerce pas plus de droits que l'étranger qui ne fait qu'y passer; et, comme les municipalités sont beaucoup plus puissantes que ne l'exigerait la tranquillité des citoyens, on conçoit que les capitaux et l'industrie ne règlent pas tout-à-fait leur marche sur les besoins et les avantages naturels qui les sollicitent; c'est peut-être pour cela que, non loin de terrains qui se paient un prix exorbitant, on en trouve d'autres qui languissent sans culture; au dessous de Thusis, et vis-à-vis Mayenfeld, le Rhin a dévasté d'immenses étendues de terrain qu'un bon système d'andignage et d'attérissement pourrait rendre à leur ancien état; ces grandes opérations ne sauraient se faire avec les capitaux de la localité, et il est difficile qu'il s'en présente d'autres, lorsque les institutions politiques réduiraient à une espèce d'ilotisme, jusques aux compatriotes qui viendraient conquérir des terres sur des marais et des torrens. On m'a assuré, à Thusis, que ce travail trouvait un autre obstacle dans la crainte qu'avaient les propriétaires des terrains productifs d'une concurrence dans la vente de leurs récoltes. Je venais de voir les beaux travaux de la *Via Mala*, et je n'ai pu croire à un égoïsme si stupide. Les dissidences religieuses peuvent être aussi pour quelque chose dans cette intolérance municipale : le canton est en partie catholique, en partie réformé, et j'ai cru remarquer, dans quelques paroisses catholiques, que la résidence d'un protestant y serait vue de fort mauvais œil; elles sont souvent desservies par des capucins italiens qui ont plus de zèle que de lumières. J'ai entendu assurer, dans une de ces paroisses, qu'une madonne pleurait pour qu'on lui fît une riche châsse et qu'on rebâtît sa chapelle, et j'ai craint que les capucins ne répugnassent quelquefois à montrer au peuple même

le peu qu'ils savent. Le clergé catholique des Grisons a cependant devant les yeux un noble exemple; il devrait se souvenir que, parmi les trois fondateurs de la liberté du pays, était un prêtre, l'abbé de Dissentis, et se demander si ce Décius chrétien ferait aujourd'hui pleurer des madonnes.

Quoi qu'il en soit, il ne dépend maintenant de personne d'arrêter le mouvement d'amélioration que les yeux les moins exercés aperçoivent dans le canton des Grisons, il sera puissamment secondé par la génération qui s'élève au collége cantonal de Coire; de bons citoyens, comprenant bien toute l'étendue de leur mission, sont à la tête des affaires, et l'on trouve, dans les hommes les plus dépourvus d'instruction, ce bon sens et cette confiance, qui sont toujours chez un peuple le résultat d'une longue habitude de la liberté. Avec de pareilles dispositions, tout ce qui est bon et raisonnable est facile : c'est ainsi qu'en moins d'une année on est parvenu à généraliser dans le pays l'application de la vaccine. Quand on voudra, il suffira, comme dans le canton de Vaud, de trois mois pour y naturaliser le système métrique. Telle est la puissance des gouvernemens qui n'ont jamais trompé les peuples, ou plutôt tels sont les peuples qui savent faire marcher leurs gouvernemens dans la ligne du devoir. *J.-J.* B.

Fribourg. — *Société philhellénique.* — Sans autre intention que de remplir l'un des devoirs les plus essentiels du christianisme, plusieurs habitans de Fribourg ont formé dans cette ville une Société qui se charge de recevoir les dons destinés aux Grecs, et de les leur faire parvenir. Parmi les fondateurs de cette Société se trouvent quelques-uns des citoyens les plus distingués du canton, parmi lesquels nous citerons seulement MM. de Verro, Kuenlin, Fegeli, Landerset, etc.; leurs dons iront grossir les généreuses offrandes que la Suisse chrétienne, libre et éclairée, consacre au soulagement des malheurs d'une nation qui combat pour sa religion, son indépendance et sa civilisation. J.

ITALIE.

Milan. — *Invention des bateaux à vapeur.* — Une lettre de M. de Navarette au baron de Zach, dont tous les journaux ont inséré des extraits, fait remonter jusqu'au seizième siècle une invention que l'on croit tout-à-fait moderne; on y lit ce qui suit : — « Des bateaux à vapeur furent proposés à Charles-Quint, en 1543, par un capitaine, nommé Blasco Loyola. La première épreuve en fut faite avec succès, à Barcelonne; mais des envieux et des détracteurs vinrent à bout de faire avorter

cette entreprise, quoique l'inventeur eût reçu des témoignages de la satisfaction du prince. Par la suite, les guerres dont ce monarque fut occupé firent perdre de vue la découverte du capitaine de Loyola. Les procès-verbaux qui constatent cette découverte sont déposés dans les archives de *Simancas*, et j'ai entre les mains une relation détaillée des résultats de l'expérience. (Extrait du recueil intitulé : *Annali universali di statistica*, imprimé à Milan. — 1826.)

NAPLES. — *Académie royale des sciences.* — *Nominations d'associés étrangers.* — NÉCROLOGIE : PIAZZI. — Cette académie vient de nommer deux associés correspondans étrangers : M. le marquis de FORTIA, connu par plusieurs ouvrages savans, et M. HACHETTE, ancien professeur à l'école Polytechnique. Ils avaient été proposés par le célèbre astronome PIAZZI, président de l'académie, qui vient de terminer sa carrière. Il a été enlevé par une fluxion de poitrine, le 23 juillet dernier, âgé de 80 ans. C'est une perte immense pour les sciences, et dont tous les hommes instruits doivent s'affliger; on désigne pour son successeur le comte ZURLO, ex-ministre de l'intérieur, et l'un des hommes les plus marquans du pays. L'académie des sciences est une branche de la *Société royale bourbonienne* (Borbonica) que le roi Ferdinand institua, peu après sa rentrée à Naples, en 1815. C'est le premier corps savant du royaume; il est organisé à l'instar de l'Institut de France, et jouit des mêmes prérogatives. Le Roi s'est réservé le droit d'approuver définitivement le choix des nouveaux candidats. Le royaume de Naples possède encore deux autres sociétés littéraires sous les titres d'*Institut d'encouragement*, et d'*Académie de Pontanus* (Pontaniana); mais ce ne sont que des instituts secondaires. C'est la *Société Borbonica* qui remplace maintenant la célèbre Académie d'*Herculanum*, fondée par Charles III en 1755, et l'Académie des sciences et belles-lettres, que le même roi Ferdinand avait créée en 1780. U.

NÉCROLOGIE. — SANTARELLI (*Jean Antoine*), professeur pour la taille des pierres précieuses, né dans le royaume de Naples, mort à Florence au mois de mai dernier, à l'age de 67 ans. Cet artiste célèbre avait acquis une haute réputation à Rome avant qu'il vînt s'établir à Florence. Son séjour dans cette ville lui procura le bonheur dont il était digne par ses talens et par ses qualités personnelles. Sa carrière fut paisible; il fut recherché avec empressement par les gens de bien, les savans et les amis des arts, et jamais l'envie ni la méchanceté ne dirigèrent contre lui aucun des traits qu'elles lancent avec tant de profusion; c'est la seule marque d'estime qu'il n'ait pas obtenue. F.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Fondation d'un observatoire et d'un jardin botanique.*—S. M. le Roi des Pays-Bas, dont la munificence ne cesse d'encourager l'instruction publique et cherche à multiplier les monumens utiles, vient de prendre un nouvel arrêté pour établir un observatoire à Bruxelles. La régence de la ville, dans la vue de seconder un projet aussi honorable dont elle doit recueillir les principaux fruits, a demandé à prendre part aux frais de constructions et a offert un terrain dans un des plus beaux quartiers. Le soin de dresser les plans a été confié à M. A. Quetelet, professeur de mathématiques et d'astronomie au musée, qui doit s'entendre pour cet objet avec M. Walter, inspecteur général de l'instruction publique. — On s'occupe aussi à Bruxelles, dans ce moment, de la formation d'un vaste jardin botanique, destiné principalement à favoriser les progrès de l'horticulture. L'acquisition du terrain qui se trouve dans le voisinage de l'observatoire projeté, s'est faite par des actions dont les intérêts seront payés au moyen de 12,000 florins des Pays-Bas (plus de 25,000 francs) qui sont assurés annuellement à l'établissement par le gouvernement et la ville de Bruxelles. On cite comme un des principaux actionnaires, M. Drapier, déjà fort avantageusement connu par plusieurs ouvrages scientifiques.

— *Formation d'une commission de statistique.* — Sur la proposition du ministre de l'intérieur, le Roi vient d'ordonner la formation d'une commission de statistique qui publiera périodiquement tous les renseignemens qui pourront intéresser la science ou l'industrie. Les administrateurs des différentes branches du ministère de l'intérieur seront de droit membres de cette commission. Cette nouvelle institution ne rendra sans doute pas moins de services que les précédentes : on connaît les résultats importans qu'on a déjà retirés en France des documens que publie annuellement M. le préfet de la Seine, et qui sont coordonnés par des personnes aussi instruites qu'actives. (Voy. les comptes rendus des *Recherches statistiques sur le département de la Seine et de la ville de Paris*, publiés par M. de Chabrol, *Rev. Enc.*, t. xx, p. 380).

Tournay. — *Éducation industrielle.* — Notre ville doit à une administration active et éclairée l'avantage de voir se développer successivement dans son sein les germes de toutes les améliorations sociales projetées et favorisées par le gouvernement. Peu de villes offrent un enseignement primaire

mieux organisé et mieux adapté aux besoins de l'artisan et du pauvre. M. Renard, architecte de la régence, connu par la delicatesse et la sûreté de son goût, et l'étude profonde qu'il a faite des arts du dessin, secondant à cet égard les vues éclairées de M. Lehon, magistrat qui, jeune encore, s'est déjà distingué dans nos sessions législatives, vient d'introduire dans notre académie de dessin et dans nos écoles d'enseignement mutuel des cours de dessin linéaire, avec de nombreux développemens dont l'idée lui appartient. On espère que l'exemple donné par Tournay trouvera des imitateurs empressés dans la plupart de nos villes manufacturières, où la connaissance du dessin linéaire doit produire les plus heureux résultats. On espère encore que M. Renard livrera au public, par la voie de la lithographie, les dessins qui servent de modèles à ses nombreux élèves. Q.

Amsterdam. — Une *Société Israëlite* formée dans cette ville *pour la langue et la littérature hébraïques*, continue ses recherches et ses publications avec persévérance et avec succès. Les différens cahiers qu'elle a fait paraître sont remplis de poësies et de dissertations philosophiques qui se distinguent par la pureté d'un hébreu correct et élégant, et par une profonde connaissance des antiquités juives. Les cahiers publiés sous le titre de *Péri-toeles*, fruits utiles, ne sont pas moins recherchés par les amateurs de l'exégèse de tous les cultes, que le célèbre journal hébreu qui paraissait, vers la fin du siècle dernier, à Berlin, sous les auspices des Moses Mendelson. Le secrétaire de la Société, M. *B. Muder*, traducteur juré, est en même tems un des collaborateurs les plus actifs de ce journal.

Bruxelles. — *Société pour l'encouragement de la langue hollandaise.*—On a formé, depuis quelques années, dans cette ville une Société littéraire, intitulée *Concordia*, et à laquelle le gouvernement des Pays-Bas prend un intérêt particulier : son objet est de favoriser dans les provinces de la Belgique, et surtout à Bruxelles même, la propagation de la langue et de la littérature hollandaises, et l'épuration de l'idiome du pays, le *flamand*, qui n'est que le hollandais stationnaire défiguré.—Cette Société composée de membres actifs et de simples souscripteurs amateurs, tient aussi des séances publiques. Dans l'une de ces séances, qui a eu lieu dernièrement, on a entendu avec intérêt une dissertation savante sur les mythologies du nord, dont l'auteur, M. H. *Sommerhaushen*, s'était déjà fait connaître par d'utiles travaux publiés en hollandais et en français, et par un tableau synchronologique de l'histoire ancienne et moderne.

M. B.

FRANCE.

Lyon (*Rhône*). — *Navigation sur la Saône. — Nouvelle entreprise de bateaux à vapeur, à roues de côté intérieures.* — Ce nouvel établissement de bateaux à vapeur est annoncé par l'*Éclaireur du Rhône* (1), à qui nous en empruntons l'indication, comme devant être réalisé au moyen d'un capital de 400 actions de 1000 fr. chacune, et dont la souscription est ouverte. Elle est formée par M. Lasge, ancien inspecteur des bateaux à vapeur sur la Saône, qui compte trente ans de pratique dans la navigation de cette rivière. On annonce des améliorations importantes : 1° dans les appareils à vapeur d'où résultent pour les machines beaucoup de puissance, de légèreté, d'économie dans la consommation du combustible et dans les réparations; 2° dans la forme des bateaux, ce qui les rend plus lestes, plus solides et très-faciles à gouverner, rend inutiles les engrenages, les arbres de couche et beaucoup d'autres pièces de mécanique, fait cesser tout bruit désagréable pour les voyageurs, met les roues à aubes à l'abri de toutes avaries, et diminue le tirant d'eau, de manière à ce que l'on puisse naviguer par les plus grandes sécheresses. L'examen des modèles par les hommes de l'art leur a été très-favorable. I.

Besançon (*Doubs*). — *Antiquités. — Canal de construction romaine.* — On a découvert depuis peu, dans la rue du Chateur, maison Martin, n° 4, un canal de construction romaine. La hauteur en est de six pieds, et la largeur de dix-neuf pouces. On conjecture qu'il formait une espèce de parallélogramme rectangle ou carré long. Le côté le plus grand a vingt-sept pieds de longueur, dans la direction du nord-est au sud-ouest; mais on n'a pas pu mesurer les autres côtés avec exactitude, à cause des éboulemens. Ce canal, qui passait probablement sous un édifice auquel il servait d'égout, est construit entièrement en pierres, avec beaucoup de soin et de régularité, mais sans chaux ni mortier. La forme et le genre de cette construction semblent appartenir au bas-empire : le canal est si bien

(1) Ce journal, consacré au commerce, à l'industrie et à la littérature, et remarquable par une rédaction soignée et par le choix et la variété des sujets qu'il traite, paraît à Lyon depuis quelques mois. Il vient de se réunir à *l'Indépendant*, dont il conserve le titre, et mérite d'être consulté par tous ceux qui veulent connaître les progrès de l'industrie dans la seconde ville de France et dans les départemens qui l'environnent.

conservé dans les parties qui subsistent encore, que le propriétaire actuel a pu le rendre à son ancienne destination sans être obligé de le réparer. (*Petit Album franc-comtois.*)

Dieppe (*Seine-Inférieure*).—*Antiquités.*— *Visite de S. A. R. Madame.*—Nous avions annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 864, mars 1825) les travaux entrepris au *camp de César* ou *cité de limes*, par M. P. Féret, pour la découverte des antiquités gauloises et romaines que renferme cet *oppidum :* nous nous faisons un devoir d'informer nos lecteurs que le vœu que nous formions alors de voir l'esprit d'association fournir aux moyens de continuer ces importantes recherches, s'est réalisé. Un administrateur éclairé, M. de Viel Castel, à son arrivée dans cet arrondissement, s'est mis à la tête d'une souscription que les amis des sciences et des arts n'ont pas tardé à remplir. On a repris les fouilles qui étaient suspendues; elles offrent maintenant des ruines romaines que l'on suppose appartenir à un édifice religieux ou funéraire; on y a trouvé des anneaux en verre, des débris de casques et d'agrafes, des médailles du bas et du haut-empire, et des pièces celtiques. Ces fouilles viennent d'être honorées de la visite de S. A. R. Madame; M. P. Féret a eu l'honneur de lui expliquer le résultat de ses explorations. S. A. R. a paru prendre un vif intérêt à des travaux utiles à l'histoire du pays, et non seulement a promis de les encourager, mais encore vient d'ordonner à ses frais de nouvelles fouilles sur divers points intéressans, aux environs de Dieppe. B. G.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

Liancourt. (*Oise.*) — *École de géométrie et de mécanique industrielle.* — Le vénérable philantrope auquel on doit ce cours, si bien placé dans l'un des cantons les plus manufacturiers de la France, ne s'est pas borné à ce que peut faire un fondateur ; il y a joint les soins éclairés et le zèle d'un ami de l'industrie, assistant lui-même aux leçons, encourageant le professeur et les élèves, et applaudissant aux succès de l'enseignement. Incessamment, des chefs d'ateliers d'une instruction très-remarquable pourront diriger, non-seulement toutes les fabriques des cantons de Liancourt et de Creil, mais se répandre dans le département de l'Oise, et y faire sentir l'utile influence du savoir qu'ils ont acquis. Ce bienfait, quoique très-grand, n'est peut-être pas celui dont le canton de Liancourt doive être le plus reconnaissant, c'est sur les lieux mêmes qu'il faut voir ce que peuvent pour le bonheur des

hommes, le bon emploi du tems et des richesses, et l'autorité de la sagesse et de la vertu.

Nancy (*Meurthe*). — *Société des amis du travail. — Séance annuelle du 14 mai 1826.* — Le but primitif de cette association, fondée en 1825, est de former les jeunes israélites indigens à l'exercice des arts et métiers. On a réuni à cet apprentissage qui leur assure du travail et des moyens d'existence, les bienfaits de l'instruction morale et religieuse. La Société récompense par des prix ceux d'entre eux qui se distinguent par la meilleure conduite. Elle pourvoit à la nourriture, à l'entretien et à l'habillement des apprentis; quarante-cinq sujets ont été admis dans le cours de l'année. La Société soutient les apprentis devenus ouvriers, pourvoit aux premiers frais de leur établissement, et donne des secours à ceux qui en sont jugés dignes. La recette et la dépense se sont élevées à 7,982 fr., sauf un excédant de recette de 36 fr. 86 c. Le compte rendu par M. Aron, avocat à la cour royale et membre de la commission administrative, atteste le zèle philantropique et éclairé de cette utile association. Le rapport imprimé (Nancy, 1826. In-8° de 36 pag.) se termine par deux listes assez nombreuses, et qui s'accroîtront encore, de souscripteurs et de donateurs.—Puissent des institutions du même genre se multiplier dans nos départemens! car, tandis que beaucoup de congrégations soi-disant religieuses, et qui ne sont bien souvent ni morales, ni sociales, se rétablissent ou s'organisent et ramènent à leur suite le hideux cortège des pauvres et des mendians, auxquels on donne des primes d'encouragement par d'imprudentes aumônes, c'est surtout l'amour du travail, germe fécond des bonnes habitudes et des vertus, qu'il faut exciter et récompenser, pour combattre les déplorables fléaux que nous voyons renaître. I.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de* juillet 1826. — *M. Guillaume* Brandes fait hommage de son ouvrage intitulé : *De repentinis variationibus impressione atmosphere observatis.* Il écrit à l'Académie pour lui exposer l'objet de ses recherches et pour demander la communication des documens que l'on jugerait propres à perfectionner son travail. M. Arago communique à ce sujet le résultat de diverses observations relatives à de grandes observations barométriques. — L'Académie reçoit le mémoire de M. le professeur Simonof, « *sur la cause de la différence de température dans les deux hémis-*

phères du globe terrestre, fondée sur quelques observations thermométriques faites par l'auteur pendant son voyage autour du monde. » Casan, 1825. — M. Arago communique plusieurs résultats de ses recherches, qui ont principalement pour objet de nouvelles expériences concernant l'influence des substances les plus diverses sur les mouvemens de l'aiguille aimantée. — M. Poisson annonce qu'il a rédigé un mémoire théorique sur ce genre de questions, et qu'il le remettra dans la séance prochaine. — Le ministre de l'intérieur fait parvenir à l'Académie un mémoire que lui a adressé le ministre des affaires étrangères, et qui est intitulé : *Mémoire sur les calculs des mouvemens de comètes*, par Maurof, conseiller d'état de l'empereur de Russie et correspondant de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. (MM. Bouvard et Damoiseau, commissaires.) — Le ministre de l'intérieur adresse à l'Académie la copie du rapport de M. le *préfet des Côtes-du-Nord*, concernant une secousse de tremblement de terre ressentie à Saint-Brieux.—M. La Billardière fait un rapport verbal au sujet de l'histoire philosophique, littéraire, économique, des plantes de l'Europe, par M. Poirel.—Une lettre de M. d'Arcet réfute les assertions contenues dans la lettre pseudonyme qui a été lue à la dernière séance, et qui avait pour objet de réclamer en faveur de M. *Mascagni* la priorité de quelques découvertes relatives à la dissolution des calculs urinaires par le moyen des bi-carbonates alcalins, et au mode d'action de ces substances sur l'urine et sur l'acide produit dans l'estomac. M. d'Arcet prouve que l'auteur de la lettre n'était nullement fondé à reprocher aux chimistes français le défaut de citation. Il présente, à ce sujet, deux écrits qu'il a publiés depuis longtems et qui sont intitulés : *Première note pour servir à l'histoire des eaux thermales de Vichy. Note sur la préparation et l'usage des pastilles alkalines digestives contenant du bi-carbonate de soude.* M. Magendie communique des remarques entièrement conformes à celles de M. d'Arcet.—M. Deshayes, auteur d'un ouvrage sur les *coquilles fossiles des environs de Paris*, annonce que des circonstances malheureuses l'obligent d'en suspendre la publication. Il espère que l'Académie appuiera par son suffrage la demande qu'il se propose de faire à ce sujet au ministre de l'intérieur. — M. *Bérard* lit, au nom de M. Balard, pharmacien et préparateur de chimie à la faculté des sciences de Montpellier, un mémoire sur une substance particulière contenue dans l'eau de mer, et qu'il désigne sous le nom de *muride* (MM. Vauquelin, Gay-Lussac et Thénard, commissai-

res). — M. Raspail donne lecture d'un mémoire dont il est l'auteur, sur l'hordéine, le gluten et la difficulté d'isoler les différens principes dont se compose une farine par les procédés en grand, suivis de notes sur la stéarine, le sagou et sur l'adorganthine. (MM. Deyeux, Thénard et Mirbel, commissaires.)— M. Huzard est réélu membre de la commission centrale administrative. — M. *Magendie* présente un mémoire de M. Housset, négociant à Bordeaux, intitulé : *Observations sur le miel commun* (MM. Tessier et Bosc, commissaires).

— *Du* 10. — Un second mémoire de M. de Montlivault sur la cosmologie est renvoyé à l'examen de MM. Arago et Fresnel. — M. Cauchy présente la troisième partie du résumé des leçons qu'il a données à l'École polytechnique. — MM. de *Prony, de Rossel et Arago* font un rapport sur la sonde marine présentée à l'Académie par M. de Grandpré. — MM. Ampère et Fresnel font un rapport sur la lettre de M. Gaudin, relative à la nature du calorique. Voici les conclusions. « L'hypothèse exposée par M. Gaudin n'est pas nouvelle, du moins dans sa partie essentielle, savoir : que le calorique est le produit de la réunion des deux électricités. (Elle est due à M. *Berzelius.*) Les raisonnemens par lesquels il cherche à prouver l'identité de ce composé et du calorique ne nous semblent pas concluans, et l'expérience qu'il propose est inutile, puisque le résultat en est connu d'avance, et qu'on ne peut en tirer aucune conséquence positive, ni pour, ni contre son hypothèse. (Adopté.) — M. Poisson lit son mémoire sur la théorie du magnétisme en mouvement. — M. Civiale lit une note sur les perfectionnemens qu'il a apportés à ses instrumens lithontripteurs. (MM. Chaussier, Duméril et Dupuytren, commissaires.)

— *Du* 17. — Le ministre de l'intérieur fait parvenir un fragment d'aérolithe tombé récemment dans les environs de Castres (Tarn). Ce fragment sera remis à une commission composée de MM. Vauquelin et Thénard, et Son Excellence sera priée de procurer tous les renseignemens qu'on pourrait avoir recueillis au sujet de cet aérolithe. — M. Amussat déclare par une lettre, que l'instrument présenté par M. *Civiale* dans la dernière séance, a été construit sur le même principe que celui dont lui-même avait donné connaissance à plusieurs personnes, et qu'il a montré notamment à MM. Portal, Chaussier et Magendie. (Renvoyé à la commission nommée pour le mémoire de M. Civiale.) — M. *Christophe de Saint-Jorre* demande la communication des documens qui auraient été conservés dans les archives, concernant la teinture écarlate, dite

julienne. Ce procédé a été l'objet d'un privilége accordé par le roi à M. Julien, mort en 1763. M. de Saint-Jorre, son parent, est chargé de rédiger une notice historique où il désire faire mention de ces documens, s'ils existent. La lettre de M. de Saint-Jorre sera remise au secrétariat, et il sera fait des recherches dans les archives. — M. Meirieux rappelle qu'à la séance du 27 février, en présentant de nouveaux instrumens, il a annoncé diverses modifications qu'il a faites au lithontripteur, et qu'il a fait depuis des expériences à l'Hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de personnes. Il déclare que l'instrument présenté récemment par M. *Civiale* est fondé sur le même principe et est le même instrument que le sien. (Renvoyé à la commission nommée pour examiner les travaux de M. Civiale.) — M. Lavocat, ancien chef de bataillon du génie, réitère la demande qu'il a faite de divers éclaircissemens sur l'emploi des roues à tympan. (M. Navier, commissaire.) — M. Collard de Martigny dépose un paquet cacheté. — M. *Magendie* présente, au nom de M. Amussat, une nouvelle sonde, dite *acoustique*, qui sert à reconnaître par l'effet du son la présence des calculs dans la vessie. (MM Boyer et Magendie, commissaires.) — M. de *Humboldt* communique la découverte faite par M. Boussingault du véritable gisement du platine. Ce métal n'avait été trouvé jusqu'ici que dans des terrains d'alluvions au Choco, au Brésil et à l'Oural. M. Boussingault a découvert des grains arrondis de platine mêlés à des grains arrondis d'or natif, dans la gangue des filons de la province d'Antioquia. Ces filons traversent une formation de grûnstein, diorite, et syénite. — M. Dupetit Thouars lit la première partie d'un mémoire intitulé : *Recherches sur les parties qu'on doit nommer organes dans les végétaux.* — M. *Prony* annonce que M. *de Grandpré* retire son mémoire sur la sonde marine. En conséquence, il ne sera donné aucune suite au rapport proposé dans la dernière séance. MM. — *Prony et Navier* font un rapport sur le plan d'un moulin à air présenté par M. Huygens de Beaufond, propriétaire à la Martinique. Il en résulte que cette machine ne peut être approuvée par l'Académie. (Adopté) — M. Paravey lit un mémoire sur l'origine commune des chiffres et des lettres dont les différens peuples ont fait usage. (MM. Latreille et Ampère, commissaires.)

— *Du* 24. — M. Thénard rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Alibert sur les eaux minérales. — M. *Timoléon* Taillefer, médecin, adresse un mémoire sur une nouvelle méthode pour traiter la fistule lacrymale. (MM. Boyer et Magendie, commissaires.) — MM. *Girard*, *Arago*, *Dulong et*

Dupin font un rapport sur la proposition faite par M. Prony, et tendante à faire admettre deux nouvelles unités de mesure. La discussion du rapport est renvoyée à l'une des séances suivantes. — M. Raymond, horloger, lit un mémoire intitulé : *Exposition et développement d'un nouveau système de balancier sans compensation, applicable aux horloges, et plus propre à mesurer le tems avec uniformité.* (MM. Molard et Mathieu, commissaires.) — M. Moreau de Jonnès lit deux notes : 1° Aperçus statistiques sur l'étendue et la valeur du commerce de coton, de la fabrication des tissus de cette matière et de leur consommation actuelle dans les principales contrées de l'Europe; 2° Tremblement de terre à la Martinique, dans la nuit du 1er au 2 mai dernier.

— *Du* 31. — M. Saint-André, professeur de thérapeutique et de matière médicale à l'École de médecine de Toulouse, adresse à l'Académie un mémoire sur de nouveaux produits des analyses de plusieurs quinquinas, choisis parmi les meilleures espèces officinales. (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires.) — M. Moreau de Jonnès communique divers détails sur l'irruption récente de la fièvre jaune aux Antilles, et sur la topographie médicale des villes où cette maladie s'est déclarée. — M. Perrin adresse un mémoire concernant l'emploi d'un nouveau grapin d'abordage. (MM. Rossel et Dupin, commissaires.) — Le même auteur présente un manuscrit intitulé : *Vocabulaire stéganographique, ou l'art de communiquer promptement le jour ou la nuit, à des distances éloignées.* (MM. Mathieu et Fresnel, commissaires.)—M. Arago présente les résultats d'observations et de mesures barométriques faites à la Chappelle, par M. Breauté, de 1819 à 1825. Ces notes, au sujet desquelles M. Arago donne divers éclaircissemens, contiennent le tableau des variations diurnes du baromètre; elles indiquent des différences remarquables, à raison de la diversité des hauteurs et des situations. Plusieurs résultats de ce travail de M. Breauté concerne la différence de niveau entre Paris et la mer; les mêmes notes indiquent la température moyenne des deux principales sources qui sortent d'une côte élevée sur les bord de la vallée d'Arques. — MM. *Arago, Dulong et Girard*, rapporteurs, font un rapport sur le mémoire de M. *William* Rawson, relatif au procédé de M. Perkins, pour former de la vapeur d'eau à un haut degré de tension, et pour appliquer cette vapeur au mouvement des machines. « Il aurait été à désirer, dit le rapporteur, que l'auteur eût appuyé toutes ses assertions sur des expériences

authentiques. Les seules qu'il produit sont celles qui ont été faites sur le fusil à vapeur de Perkins, en présense du duc de Wellington et d'un comité composé d'officiers d'artillerie et du génie. Il résulte d'une de ses expériences qu'une balle de plomb, lancée de 33 mètres de distance par un fusil à vapeur, perça 11 planches de bois de sapin très-dur, d'un pouce d'épaisseur, et séparées d'un pouce les unes des autres. M. Rawson annonce l'intention de mettre incessamment sous les yeux de vos commissaires un appareil semblable à celui que nous avons décrit. Jusques-là, vos commissaires ne peuvent qu'exprimer le désir de voir bientôt les nouvelles expériences dont la machine de Perkins, introduite en France, ne peut manquer de devenir l'objet, éclaircir l'importante théorie des machines à vapeur. » — MM. *Tessier et Bosc* font un rapport sur un mémoire de M. Housset, de Bordeaux : *Observations sur le miel commun*. Il en résulte que le mémoire de M. Housset offre de bonnes vues, mais nul fait nouveau, nul raisonnement complet. L'Académie se borne à le remercier. — M. Bosc fait un rapport verbal au sujet d'une des dernières livraisons du traité des arbres fruitiers de Duhamel, publiées par MM. Turpin et Poiteau. — M. Savary lit un mémoire sur les phénomènes d'aimantation produits par les courans électriques. (MM. Arago, Ampère et Dulong, commissaires.)

A. Michelot.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — *Séance publique* du vendredi 28 juillet 1826, présidée par M. *Abel* Rémusat. — Ordre des lectures. — 1° Annonce des sujets de prix proposés au concours pour les années 1827 et 1828; 2° jugement des mémoires envoyés aux deux concours ouverts pour cette année, et proclamation des prix. — Le sujet d'un de ces prix, remis l'année dernière au concours, et renvoyé à celle-ci, était « *de comparer les doctrines des diverses sectes Gnostiques et des Ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels; de rechercher les origines de ces sectes, et d'en déterminer, autant qu'on le pourrait, la succession; d'examiner qu'elle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques.*

Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs, a été adjugé au mémoire enregistré sous le n° 3, et dont l'auteur, M. Matter, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Académie de Strasbourg, a remporté, en 1818, le prix dont le sujet était l'*Histoire de l'école d'Alexan-*

drie, depuis ses commencemens jusqu'aux premières années du troisième siècle de l'ère chrétienne.

Le sujet d'un autre prix était *de rechercher quels sont en France, les provinces, villes, terres et châteaux dont Philippe-Auguste a fait l'acquisition, et comment il les a acquis, soit par voie de conquête, soit par achat ou échange; de déterminer, entre ces domaines, quels sont ceux dont il a disposé par donation, par vente ou par échange, et ceux qu'il a retenus entre ses mains et réunis à la couronne.*

Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs, a été adjugé au mémoire enregistré sous le n° 2, et dont l'auteur est M. Capefigue, de Marseille, que l'Académie couronne cette année pour la troisième fois.

L'académie renouvelle l'annonce qu'elle fit, l'année dernière, du sujet de prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1827. Le sujet consiste à *rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie mineure, depuis le commencement du deuxième siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople.*

Les concurrens devront recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tout genre, tous les faits propres à faire connaître soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'Empire. — Le prix sera une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1827.

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix, qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1828: *Tracer le tableau des relations commerciales de la France et et des divers états de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Égypte, depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au milieu du seizième siècle; déterminer la nature et l'étendue de ces relations; fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie; indiquer les effets que produisirent sur le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant, la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance, et l'établissement des Portugais dans l'Inde.*—Le prix sera une médaille d'or de quinze cents francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1828.

On a entendu la lecture d'une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Barbié du Bocage*, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; puis, d'observations, par M. Hase, sur des antiquités nationales et des inscriptions romaines découvertes depuis peu dans quelques départemens de la France; — d'un Mémoire sur la restitution du tombeau de Porsenna, d'après la description de Varron, par M. Quatremère de Quincy; — enfin, d'un Mémoire très-intéressant de M. Dureau de la Malle sur les produits de l'Italie sous la domination romaine. — Le tems n'a point permis d'entendre la lecture d'un Mémoire sur le port Calpé, par M. Gail. B.

Prix proposés *aux auteurs des meilleurs ouvrages sur diverses questions d'utilité publique.* — A deux reprises, la *Revue Encyclopédique* avait proposé des questions d'intérêt public et assigné des prix pour les mémoires dans lesquels ces questions auraient été traitées de la manière la plus satisfaisante et la plus complète. (Voy. *Rev. Enc.*, t. v, p. 401, et t. xix, p. 247). — Le même service est rendu aujourd'hui aux sciences morales et politiques et à la société par plusieurs de nos citoyens les plus recommandables qui ont ouvert un concours annoncé à la suite du prospectus de l'*Encyclopédie progressive.* — M. Ternaux se propose de faire les fonds d'un *prix de* 3,000 *fr.* qui sera décerné, par une commission composée de pairs de France, de députés, de magistrats, de manufacturiers, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « Quels sont, en France, les obstacles qui s'opposent à une bonne *législation sur les patentes et les brevets d'invention pour les decouvertes industrielles?* Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour neutraliser ou faire disparaître ces obstacles? Quelles sont enfin les meilleurs dispositions à établir pour former sur cette partie le projet de législation le plus complet et le plus en harmonie avec les besoins et les progrès de l'industrie? »

M. *Casimir* Périer propose un *prix de* 3,000 *francs* qui sera aussi décerné, comme tous les autres prix du même genre par une commission composée de juges compétens, à l'auteur du meilleur mémoire qui remplira toutes les conditions du programme suivant : « Quels sont en France les vices et les lacunes des dispositions législatives et administratives concernant le *prêt hypothécaire?* Quels sont les obstacles qui s'opposent à la direction des capitaux vers cette nature d'emploi? Quelles seraient les meilleures dispositions à établir pour former sur cette partie le projet de législation le plus complet et

le plus en harmonie avec les besoins du fisc, ceux des emprunteurs, et les garanties qu'ont droit d'exiger les prêteurs? » Les concurrens devront surtout examiner les questions du libre taux de l'intérêt, de la transmission des contrats, de la vente à réméré, de l'expropriation forcée, etc. »

Un *prix de* 2,000 *francs* sera donné par un ANONYME à l'auteur qui remplira le mieux les conditions du programme suivant : « Déterminer parmi les *modes de construction des chemins vicinaux*, en usage dans les divers pays, quel est celui qui présente le plus d'avantages, quant à l'économie, à la promptitude, à la facilité de construction et à la durée, en tenant compte du choix possible des matériaux, suivant la nature du terrain et des localités en France? — Quel serait le meilleur mode de procéder pour déterminer quels sont les chemins nécessaires, et régler les conflits qui pourraient s'élever sur le tracé et la direction de ces chemins? Quelle serait enfin la marche à suivre pour la perception, l'administration et l'emploi des fonds nécessaires à la construction et à l'entretien des chemins vicinaux, soit que chaque commune ait seule à supporter les dépenses de ses chemins, soit que les frais soient répartis entre les intéressés, particuliers, communes et départemens ou gouvernement, de manière à économiser les dépenses et les retards qu'entraîne toujours une comptabilité trop compliquée? » — Les concurrens devront examiner quelle serait surtout la contribution la plus avantageuse, et si la prestation en nature ne doit pas toujours être le rachat volontaire de la prestation en argent.

MM. P. mettent au concours le sujet suivant : « Les diverses tentatives faites pour comprimer le gaz et le rendre propre à alimenter les lampes portatives, ayant été infructueuses jusqu'à ce moment; d'autre part, les lampes dites *à la Carcel*, étant d'un prix trop élevé pour être à la portée des fortunes un peu restreintes, un *prix de* 2,000 *francs* sera donné au *modèle de lampes* qui, pour le tems le plus long et avec la moindre quantité d'huile, produira une masse de lumière égale à celle que donnent les lampes dites *à la Carcel*. — Le modèle de lampe présenté devra être d'un entretien assez facile et présenter assez d'économie dans les prix et dans l'usage pour convenir au plus plus grand nombre possible de consommateurs. Les concurrens devront s'attacher à éviter la prompte carbonisation de la mèche, et à rechercher quelle autre substance pourrait être avantageusement substituée au coton, ou quel nouveau procédé de fabrication des mèches pourrait retarder le plus possible cette carbonisation. » Les concurrens sont prévenus qu'à mérite égal,

le modèle qui sera du prix le plus modique, obtiendra la préférence.

M. G. propose un *prix de* 3,000 *francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « Quel serait pour la France le *système de douanes le plus convenable à l'état du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ;* et la meilleure classification du tarif pour rendre la perception des droits plus facile au fisc et moins onéreuse au commerce ? — Quelle serait la marche à suivre pour arriver, sans secousse, au système indiqué sans compromettre l'existence des établissemens créés sur la foi des règlemens actuels? »—Les concurrens devront examiner «quels sont les avantages et les inconvéniens du système de *Braw-Bak*, et des primes accordées à l'exportation de certains produits. Si, dans l'état actuel, les droits de douane doivent être seulement un moyen d'équilibre et une prime d'encouragement pour certains produits, on continuer à être en même tems l'une des branches les plus importantes des revenus de l'état. Enfin, si le principe de liberté *absolue* du commerce, proclamé par quelques économistes, peut être admissible, et à quelles conditions politiques et fiscales, et si dans ce cas l'abolition ou la diminution des droits sur tous ou sur certains produits pourrait être compensée par l'accroissement de recette, ou par la création d'autres ressources de revenu pour le trésor public. »

Un *prix de* 3,000 *francs* sera donné par un ANONYME à l'auteur du mémoire qui expliquera le mieux « quelles sont les *causes de la crise que vient d'éprouver le commerce*, et qui s'est étendue à toutes les classes de la société dans les divers pays ? » Quels peuvent être ses rapports généraux avec les crises qui ont eu lieu à d'autres époques ? — « Quels seraient enfin les moyens à prendre pour en neutraliser les effets et en éviter le retour? ».

Les mémoires, sans nom d'auteur, mais avec une épigraphe, et accompagnés chacun d'un paquet cacheté dans lequel cette épigraphe sera reproduite avec le nom de l'auteur, seront reçus jusqu'au 30 juin 1827, au bureau de l'Encyclopédie progressive, rue Chantereine, n° 10.

Emprunt d'Haïti. (*voy.* ci-dessus, pag. 523.) — (PARIS, 31 *août*)—Le gouvernement d'Haïti vient d'envoyer en France, par la Corvette l'*Hébé*, un million de piastres, ou environ cinq millions de francs. Cette circonstance reporte naturellement l'attention sur une république si intéressante depuis plusieurs années, et par l'application constante de ses chefs, le concours dévoué de ses citoyens pour établir, dans toute l'étendue de

l'île, l'ordre social, la régularité administrative, l'unité politique, la civilisation, et par le résultat même qui, l'année dernière, a couronné ses efforts généreux et unanimes, en lui donnant pour prix une existence politique entre les nations, une ère nouvelle d'indépendance, un brillant avenir de prospérité.

De tous côtés, depuis un an, l'on entend répéter cette question: Les Haïtiens paieront-ils les 150,000,000 dont ils ont contracté l'obligation? Le tems et l'espace nous manquent aujourd'hui pour traiter à fond ce sujet, et pour développer quels trésors cette jeune république peut puiser dans son épargne; quels produits elle retire de ses impôts et de ses douanes; quelles ressources nouvelles son gouvernement vient de créer, en faisant commencer l'exploitation des riches mines du Cibao, en appelant ses citoyens à concourir, soit par des dons volontaires, soit par une contribution légale, à l'allégement des charges de la patrie. Nous nous contenterons de faire observer que les fonds qui arrivent sont tirés du sein même de l'État, et que, si la somme n'est pas assez considérable pour établir évidemment les moyens de payer, du moins le fait seul de cet envoi prouve d'une manière incontestable la bonne foi et le désir de s'acquitter.

Ce point reconnu, on ne doit point perdre de vue cependant que le gouvernement Haïtien n'a jamais eu l'intention d'extraire du pays, en cinq ans, la somme excessive de cent cinquante millions, et qu'il a annoncé, dès le principe, sur l'invitation et avec le concours du gouvernement français, la volonté de trouver dans un emprunt la faculté de répartir cette énorme obligation sur un espace de tems plus étendu. Et en effet, si les puissances les plus policées et les plus riches font face à leurs dépenses extraordinaires avec le secours des emprunts, c'est un devoir plus rigoureux encore d'y avoir recours pour un état qui ne fait que de naître et qui a besoin de toutes ses ressources pour tirer parti de sa position nouvelle. Mais, d'un autre côté, la crise financière et commerciale où se trouvent l'Europe, et surtout l'Angleterre et la France, doivent faire craindre de grands obstacles à la réalisation actuelle d'un emprunt. Quelles que soient les garanties offertes, le moment n'est pas favorable pour invoquer le crédit. Les hommes éclairés de toutes les opinions penseront qu'il est de l'intérêt, comme de la dignité de la France, de seconder les efforts de sa nouvelle alliée, dans l'état de malaise général qui paralyse le commerce et les finances. La main blanche ne se sera point jointe à la main de couleur, pour chercher à l'entraîner dans un

abyme, mais pour lui donner un appui, comme elle lui offre un gage de bonne-foi et d'union. B*.

Réclamation.—L'éditeur du *Journal des sciences militaires;* journal que nous avons annoncé avec éloge, comme devant intéresser une classe nombreuse de lecteurs (voy. *Rev. Enc.* t. xxxx, p. 220), et dont nous continuerons à faire quelquefois mention, se plaint que, dans un article sur un nouveau recueil, établi en concurrence du sien, notre *Revue* ait laissé échapper une assertion inexacte, en signalant son journal, sans le nommer, comme portant sur son titre les noms de rédacteurs qui n'y travaillent point. Il prouve, par une longue liste de ses collaborateurs et des articles qu'ils lui ont fournis et qui ont été publiés, qu'en effet un assez grand nombre d'hommes très-honorables, dont quelques-uns sont associés aux travaux de la *Revue Encyclopédique*, ont pris part à la rédaction de son journal. Nous rétablissons volontiers la vérité, qui s'est trouvée altérée, en ce qu'on avait trop positivement affirmé d'une manière absolue ce qui aurait dû n'être dit qu'avec restriction.

Théâtres.—Odéon.—1re représentation de l'*Actrice* ou *les deux portraits*, comédie en un acte et en vers, par MM. Adrr et Fontan. (Samedi 29 juillet.)—Ernest, jeune peintre distingué, fait le portrait de la belle Sophie, qu'il aime avec passion; un doux espoir anime son talent; c'est peut-être pour lui-même qu'il travaille. Cependant, un rival l'inquiète. Lord Dalton a vu Sophie au théâtre; épris de ses grâces, il lui fait une cour assidue, et lui aussi se flatte que le portrait lui est destiné. Son impertinente confiance désole Ernest, bien plus timide, parce qu'il est bien plus amoureux. Le goût de cet autre Lovelace pour Sophie n'est en effet qu'un caprice; il cherche auprès d'elle quelque distraction à des querelles de ménage; il a quitté Londres et sa femme, dans un moment d'humeur. Mais une femme délaissée court toujours après son mari; c'est la règle au théâtre. La belle lady arrive donc, elle se présente chez Ernest, sous prétexte de se faire peindre, mais en effet pour y rencontrer Sophie; elle reçoit de la jeune actrice des consolations et de bons conseils; et quand son volage époux arrive, persuadé que Sophie va combler ses vœux en lui donnant le portrait après lequel il soupire, c'est celui de lady Dalton qui lui est offert. Cette épouse outragée paraît, elle achève la leçon par ses reproches, et la pièce finit par l'union des deux amans et par la réconciliation des deux époux. Cette esquisse légère est dessinée avec esprit; de jolies scènes, un dialogue

piquant, en ont assuré le succès, et annoncent chez les auteurs un talent digne d'oser autre chose. Un tableau de mœurs franchement touché est préférable au roman le plus ingénieux.

— Première représentation du *Millionnaire*, comédie en trois actes et en prose, par MM. Martin et Marie. (Jeudi 3 août.) — On a montré bien souvent au théâtre des hommes que l'on croit pauvres, et dont la richesse, aussitôt qu'elle est seulement soupçonnée, éveille autour d'eux la cupidité, et tous les sentimens les plus personnels qui se cachent dans le cœur humain. Ces sortes de sujets sont féconds en péripéties, et en situations comiques ; mais la donnée est un peu usée. Pour la rajeunir, les auteurs du *Millionnaire* l'ont retournée; ils nous ont présenté un homme arrivant d'Amérique plus pauvre qu'il n'y était allé, mais auquel on suppose de grandes richesses; tous ces millions dont on le croit possesseur, et qui ne sont que dans la tête de ses parens, lui valent les attentions les plus empressées, des restitutions sur lesquelles il ne comptait guère, et même de riches cadeaux qu'il emploie à doter un jeune homme aimé de sa nièce, mais qu'on ne voulait pas lui laisser épouser, parce qu'il n'était pas assez riche.

Cette conception ressemble beaucoup à celle dont elle est la contre-partie, et les situations qu'elle offre n'ont point paru plus nouvelles; malheureusement, le dialogue n'est pas assez piquant pour faire oublier ce qu'il y a de commun dans l'intrigue. La pièce n'a point amusé le parterre; et, au théâtre, des juges qui ne rient pas sont sévères; le *Millionnaire*, fort bien reçu par ses parens, n'a pas obtenu du public un accueil si favorable; il ne fera probablement pas un long séjour à l'Odéon, dont il n'enrichira pas plus le caissier qu'il n'a enrichi sa famille. M. A.

Beaux-arts. — *Sculpture.* — Lorsqu'en 1821 je publiai dans ce recueil (tom. XI p. 29) une dissertation sur les sculptures du Parthenon qui ornent maintenant le *Muséum Britannique*, à l'occasion des copies en plâtre que le gouvernement français avait fait venir de Londres, j'exprimai le vœu que, dans l'intérêt de l'histoire et de l'étude de l'art, il fût établi un musée spécial de plâtres moulés sur les plus belles productions de la sculpture, éparses dans les diverses collections de l'Europe. Ce vœu commence à se réaliser : on vient de réunir dans une salle du Louvre, et d'exposer aux regards des artistes et des connaisseurs, une assez grande quantité de plâtres de cette nature.

Le colosse de Montecavallo est l'un des morceaux les plus

importans et, sans contredit, le plus considérable de cette collection. Cette figure, d'environ dix-huit pieds de haut, est une production extrêmement remarquable de l'art statuaire; malheureusement, elle est dans un espace trop étroit. On trouve, en outre, dans cette salle, les sculptures du Parthenon qui ont donné lieu à ma dissertation ci-dessus rappelée, et les bas-reliefs du même temple représentant les panathénées, fêtes instituées en l'honneur de Minerve. Ces bas-reliefs ont été moulés sur les marbres qui faisaient partie de la collection de M. de Choiseul, et que le ministère de la maison du Roi a fait acheter. Les figures du fronton du grand temple d'Égine, découvert depuis un petit nombre d'années, font aussi partie de cette nouvelle collection. Ces dernières sculptures qui remontent à la plus haute antiquité, et dont le caractère particulier est maintenant désigné par le nom de sculpture éginitique, mérite d'exciter l'attention des artistes et des archéologues. J'ai regretté de ne point trouver dans cette salle les figures de Niobé dont le grand duc de Toscane a envoyé, il y a déjà quelques années, des plâtres qui sont ensevelis à l'École des beaux-arts où ils finiront par être détruits, comme ceux que Louis XIV avait fait venir.

Il faut maintenant accroître cette collection le plus possible; mais, ce qui est surtout aussi pressant qu'indispensable, c'est que le colosse de Montecavallo soit mis dans une salle assez spacieuse pour que l'on puisse en bien saisir l'ensemble.

— *Peinture.* — Depuis mon dernier article sur l'*Exposition au profit des Grecs* (*voy.* ci-dessus, p. 278), il a paru, à cette exposition, mais seulement pendant quelques jours, un tableau qui a vivement excité l'attention et même la curiosité publiques. C'est *un intérieur d'appartement*, orné avec beaucoup de goût, dans lequel une femme est assise sur un canapé, tenant un livre à la main. Elle vient d'interrompre sa lecture pour tourner ses yeux vers le portrait de Mme de Staël, par M. Gérard. En considérant ce portrait, sa physionomie a pris un caractère pensif, peut-être même un peu mélancolique. Cette circonstance particulière, la beauté de la femme couchée sur le canapé, ont fait reconnaître une dame célèbre en France, et même en Europe, pour les grâces de son esprit, les charmes de sa personne et la vive affection qui l'unissait à Mme de Staël. Il règne, dans cet ouvrage, une délicatesse de pinceau extrêmement remarquable; les accessoires sont rendus avec beaucoup de soin; l'effet général est très-bien entendu et très-harmonieux; enfin, il fait honneur à M. Dejuinne, qui a déjà pris un rang honorable dans notre école par des productions importantes et justement

remarquées. On dit que ce tableau est destiné au prince Auguste de Prusse.

— *Lithographie.*—Les arts, comme la poésie, vivent d'émotion; quelle source plus féconde que le spectacle de cette nation héroïque qui se débat contre ses féroces oppresseurs pour recouvrer une liberté qu'ils auront payée, s'ils l'obtiennent, au prix de tout ce que les hommes ont de plus cher.—La lutte des Grecs contre les Turcs, c'est-à-dire, de la civilisation, de la religion, de la liberté, contre la barbarie, l'ignorance et le despotisme, est le drame le plus horrible et le plus sanglant dont l'humanité ait eu à gémir depuis plusieurs siècles.

M. Langlois et M. H. Vernet, son maître, ont puisé dans les scènes que produit cette lutte déplorable, les sujets de trois tableaux qui vont être successivement reproduits par la lithographie. Le premier de ces artistes a représenté *la mort de Marc Botzaris, et la prise de Missolonghi.* Le sujet choisi par M. H. Vernet lui offre les moyens de développer la variété et l'étendue de son talent : c'est *l'intrépide Canaris incendiant la flotte turque.*

M. Maurin, chargé de lithographier la *mort de Botzaris*, a terminé sa planche qui vient d'être publiée. Cette lithographie exécutée avec beaucoup de verve, et où l'on remarque beaucoup d'habileté, coûte 12 fr. sur papier de Chine, et 10 fr. sur papier blanc. La *prise de Missolonghi* paraîtra dans un mois, et *l'incendie de la flotte turque*, peu de tems après. Cette belle suite ne peut manquer d'avoir beaucoup de succès; il ne s'agit pas là des Atrides, ou des aventures de quelque héros fabuleux, mais d'événemens qui se sont passés de nos jours et dont le récit fait battre le cœur de tous ceux qui n'ont pas renié tout sentiment généreux.

— Tous ceux qui se sont occupés de l'enseignement savent combien les bons livres élémentaires sont rares ; il en est de même du dessin. Les maîtres ne pouvant faire des modèles pour tous leurs élèves, en font graver ; mais les procédés de la gravure et du dessin diffèrent essentiellement; l'élève se donne une peine inutile, contracte même souvent de mauvaises habitudes, en voulant rendre l'extrême fini et la régularité des travaux de la gravure. Pour remédier à cette difficulté, deux hommes de beaucoup de talent, MM. Delquinne et Chatillon se sont proposé de donner une suite graduelle et complète de modèles qu'ils ont empruntés à l'antique, à Raphaël, à Girodet, leur maître, et à d'autres grands artistes. Ils ont employé la lithographie, qui n'est elle-même qu'un dessin imprimé, et, conséquemment, le moyen le plus propre à don-

ner une idée juste du dessin. Voilà un de ces ouvrages dont le succès doit être plus solide que brillant; mais le mérite en sera apprécié de tous ceux qui se livrent à la carrière honorable et difficile de l'éducation. Deux cahiers ont paru et coûtent chacun 3 fr.; les planches se vendent isolément. Paris, chez Engelmann, imprimeur-lithographe, éditeur. P. A.

Nécrologie. — Larauza (*Jean-Louis*). — Les lettres et l'instruction publique ont fait une perte fort regrettable dans la personne de M. Larauza, docteur ès-lettres, officier de l'université, ex-maître de conférences à l'école normale, bibliothécaire de la faculté de théologie de l'Académie de Paris. — M. Larauza était né à Paris, le 8 mars 1793. Il fit au lycée Napoléon, aujourd'hui le collége royal de Henri IV, d'excellentes études, couronnées par de brillans succès. Son nom, qui retentissait chaque année avec éclat dans toutes les solennités académiques, fut bientôt inscrit sur la liste des élèves de l'école normale. Après y avoir achevé le cours d'études prescrit par les règlemens, et avoir pris le grade de docteur-ès-lettres, il professa, pendant quelques années, la grammaire, les humanités, et la rhétorique dans les colléges de Paris et des départemens. Enfin, en 1815, son mérite qu'avaient accru de longs et patiens travaux, et l'expérience de l'enseignement, attira plus particulièrement l'attention des chefs de l'université; il fut jugé digne de professer dans l'établissement dont il avait été l'un des disciples les plus distingués, et fut nommé maître de conférences à l'école normale. Il remplit les fonctions de cette nouvelle place avec beaucoup de zèle et de succès jusqu'au moment où fut supprimée sans motifs qu'on osât avouer, avec une sorte de légèreté brutale, cette école utile et modeste qui sans éclat et sans bruit avait, dans l'espace de quelques années, renouvelé notre instruction publique. M. Larauza contribua puissamment à cette restauration des études par ses excellentes leçons. Chargé spécialement de l'enseignement des langues anciennes et de la grammaire générale, il y porta un esprit de critique fort remarquable, et l'on doit vivement desirer, dans l'intérêt de la science comme dans celui de sa réputation, que les écrits qu'il a laissés sur ces matières soient en état d'être publiés. A des travaux d'un genre si grave, M. Larauza unissait les délassemens que donne la culture des arts. Il étudia la musique, et particulièrement la composition, avec cette ardeur infatigable, cette sagacité de conception, qui étaient les traits distinctifs de son esprit; il y fit en peu de tems assez de progrès pour qu'il pût se

flatter de résoudre les problèmes jusqu'à ce jour insolubles que présente aux recherches de la critique la musique des anciens, et pour composer, dans le style de Gluck et de Mozart, des chants d'un caractère gracieux et noble, qu'on doit conserver précieusement comme l'expression la plus vivante qui nous reste aujourd'hui de son ame. Poussé par la passion des arts, et le désir d'en admirer les monumens, M. Larauza sut mettre à profit les loisirs forcés que lui avait faits l'université, et se rendit en Italie, où l'active curiosité de son esprit, avide d'émotions et de connaissances, soutint son courage contre les difficultés de tous genres que peut rencontrer sur une terre étrangère un voyageur dépourvu tout à la fois de santé et de fortune. Il revint, ivre de joie, rapportant de cette expédition littéraire, une foule d'observations curieuses qu'il a négligé malheureusement de rédiger, et dont sa modestie nous a privés, autant que sa mort inattendue. Toutefois, il s'est appliqué à traiter une question qui l'avait vivement préoccupé, et dont il est à croire qu'il a enfin trouvé la solution, vainement cherchée par un grand nombre d'hommes habiles. (Voyez ci-dessus, *Bulletin bibliographique*, page 481.) On sait que les critiques ne sont pas d'accord sur la route que suivit Annibal à travers les Alpes pour pénétrer en Italie; les divers ouvrages où cette question est débattue, ne paraissaient pas à M. Larauza l'avoir suffisamment éclaircie; il chercha de nouvelles lumières dans un examen plus attentif des documens que nous ont laissés les anciens, et surtout dans l'inspection scrupuleuse des lieux. Il a consigné le fruit de ses consciencieuses et persévérantes recherches dans un mémoire remarquable tout ensemble par la science et la pénétration, et qui doit intéresser vivement tous ceux qui s'occupent de la connaissance des antiquités; ce mémoire avait déjà obtenu le suffrage d'un assez grand nombre de savans, et allait enfin être lu à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, et attirer ainsi à son auteur la plus glorieuse récompense de ses peines, lorsqu'une maladie subite et terrible l'a enlevé en quelques jours à ses études, à ses succès, à ses amis, à sa famille. Il est mort le 29 septembre dernier. Le soin d'honorer sa mémoire appartient à celui de ses collègues que son cœur avait plus particulièrement distingué, et qu'il chérissait comme un frère, (M. Viguier). C'est à lui de mettre au jour ces travaux que la mort a interrompus, et qui ne seront sans doute pas perdus pour la science qui les réclame; c'est à lui de rendre hommage au nom des amis nombreux de M. Larauza, à toutes les qualités aimables, à toutes les vertus qui le leur rendaient si cher; à sa

religion austère et tendre ; à son ardente passion pour le beau et le vrai ; à son dévouement sincère et entier aux devoirs de sa profession et aux intérêts de ses amis ; au charme de son commerce si facile et si doux, à tout ce qu'ils n'oublieront jamais, et dont le souvenir leur sera toujours douloureux et cher. Déjà ils ont trouvé d'éloquens interprètes de leurs regrets dans l'auteur d'un article inséré dans *le Globe* (n° 166, 4 octobre 1825), et dans celui d'un discours funèbre prononcé avec peine, le jour des funérailles, au milieu des sanglots et des larmes de l'auditoire et de l'orateur (M. *Victor* Cousin). Celui qui écrit cette notice, trop longue peut-être pour le recueil qui veut bien l'admettre, mais trop courte pour sa juste douleur, trouve quelque consolation à s'unir à eux dans un si triste ministère. H. P.

— Oberlin (*Jean Frédéric*), pasteur à Waldbach (Ban de la Roche, département du Bas-Rhin), mort le 1er juin 1826, âgé de 86 ans. — Le département du Bas-Rhin vient de perdre un de ses citoyens les plus recommandables, et l'Église protestante, un rare modèle de toutes les vertus chrétiennes. Le respectable pasteur Oberlin, frère du célèbre philologue de ce nom, après avoir exercé pendant cinquante-neuf ans les fonctions pastorales dans un pays où l'influence de ses vertus, de sa bienfaisante activité, de ses constans efforts, de ses utiles travaux, a presque entièrement changé, par les plus heureuses améliorations, l'état de l'agriculture, de l'industrie, et surtout le caractère moral et la condition des habitans, a succombé, le premier juin dernier, dans la 86e année de son âge, à une maladie douloureuse. Il a emporté dans la tombe les regrets de toutes les communes circonvoisines, et de toute la population alsacienne, sans aucune distinction de culte. Nous puisons dans une *notice* qui vient d'être imprimée à Paris (Crapelet. In-4° de 4 pages) quelques particularités sur la personne de ce vénérable ecclésiastique et sur les services qui ont fait si vivement sentir sa perte, et qui lui assurent une place honorable parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Sur la limite des départemens du Bas-Rhin et des Vosges se trouve un territoire nommé le *Ban de la Roche*, autrefois isolé et à demi sauvage, aujourd'hui l'un des endroits les plus remarquables par l'instruction, l'industrie et la moralité des individus. Entourée de roches arides et sans moyens de communication, cette triste contrée serait sans doute restée étrangère à la civilisation, si la Providence n'y avait successivement appelé deux respectables pasteurs, dont le dernier surtout a

changé en quelque sorte la nature du pays, et régénéré le moral de ses habitans.

Le pasteur Oberlin, transporté au Ban de la Roche, vit tout ce qu'une telle mission imposait à son activité. Mu par une piété vraiment religieuse, et par un zèle infatigable pour le bien de l'humanité, il comprit qu'il ne devait pas se borner à pourvoir aux besoins spirituels de ses concitoyens, mais que, partout où il y avait du bien à faire, il en devait l'exemple. Le pays manquait de communications au-dehors, il entreprit d'en établir : muni d'instrumens et de poudre, il se met à la tête des habitans pour faire sauter les roches et ouvrir des routes; la terre, faute d'engrais, était en grande partie inculte, il la féconde par des moyens artificiels; il fait venir du Nord les semences des plantes les plus appropriées à la nature du terrain, en encourage la culture; et bientôt, par ses soins, les coteaux arides et stériles prennent une face plus riante, et fournissent non seulement aux besoins du pays, mais encore à des exportations, dont les produits servent à des améliorations nouvelles. Toujours occupé du bien-être de ses paroissiens, il pourvoit aussi à leurs besoins en cas d'accidens et de maladies; il fait apprendre aux uns à manier la lancette; à d'autres, à exercer l'état de sage-femme; et lui-même familiarisé avec la connaissance des plantes médicinales, il compose, à l'usage du pays, une petite pharmacie, et en dirige gratuitement l'emploi.

Sa sollicitude pour les besoins physiques ne ralentissait en rien le zèle de ce digne pasteur pour l'amélioration intellectuelle et morale des habitans, et surtout pour leur éducation religieuse, qu'il considérait comme le premier des besoins. C'était dans la religion qu'il puisait ses motifs et sa force; c'était aussi par elle et pour elle qu'il entendait opérer le bien. Il créa des écoles où, par des méthodes perfectionnées, l'enfance reçut les premières instructions; où l'adolescence, imbue des préceptes de l'Évangile, acquit l'esprit d'ordre, l'amour du travail et le goût de toutes les choses honnêtes : la porte du pasteur était ouverte à toutes les infortunes et à toutes les nécessités; chacun trouvait chez lui les secours, les conseils, l'appui et les consolations dont il avait besoin. Lorsque le dimanche ses paroissiens se réunissaient dans le temple, il les exhortait à la pratique des vertus domestiques et chrétiennes dont il leur montrait à la fois les avantages et l'exemple; et quand dans la semaine il avait appris que quelqu'un s'était écarté de la bonne voie, ou s'était brouillé avec un parent, un ami, un voisin, il savait si bien le ramener, que souvent, après le service di-

vin, le paroissien attendait le pasteur, le remerciait et s'empressait d'aller réparer la faute qu'il avait commise. Rarement un procès s'engageait entre les habitans du Ban de la Roche; et lorsque le digne pasteur ne pouvait parvenir à concilier les parties, on l'a vu plus d'une fois payer de sa propre bourse la somme, objet de la contestation, pour rétablir l'harmonie dans les familles.

Devenu ainsi le bienfaiteur, et, pour ainsi dire, l'âme de cette intéressante peuplade, dont la renommée avait successivement attiré et fixé dans le pays plusieurs hommes de bien, il exerçait sur elle la plus heureuse influence. Rapportant tout à Dieu, et se confiant en sa divine providence, le pasteur Oberlin, père de plusieurs enfans, était le promoteur zélé de toutes les œuvres chrétiennes; malgré la modicité de ses ressources (son traitement naguère encore n'excédait pas 1000 fr.), il savait suffire à tout; il avait, à son exemple, fait contracter à ses paroissiens la précieuse habitude de mettre à part, chaque semaine une portion de leurs épargnes pour les employer à de bonnes œuvres; et par ce moyen ils se trouvèrent en état d'encourager, de seconder, de soutenir plusieurs institutions faites dans le véritable esprit de l'Évangile.

Tant de vertus et de qualités réunies en un seul homme ne pouvaient rester long-tems inconnues. Plusieurs Sociétés philantropiques s'empressèrent de le nommer membre honoraire; notre première assemblée nationale déclara qu'il avait bien mérité de la patrie; la Société d'agriculture du département de la Seine lui décerna plus tard une médaille d'or; enfin, Louis XVIII, sur le rapport du ministre de l'intérieur, le décora de la Légion d'Honneur.

Quelque honorables que fussent, pour M. Oberlin, ces témoignages d'intérêt; quelque flatteuse que fût la visite de beaucoup d'étrangers de distinction, qui de toutes les parties de l'Europe allaient voir le *Sage du Ban de la Roche*, il semblait ne mettre de prix réel qu'à la tendre affection, soit de cette multitude d'élèves dont il avait éclairé l'esprit et formé le cœur, soit de ses nombreux paroissiens, qui lui devaient la civilisation et le bien-être. Cet attachement, qui ne s'est jamais démenti, et qui survivra long-tems à la mort de leur pasteur, s'est manifesté d'une manière bien touchante dans la cérémonie de ses funérailles. Les annales de l'Alsace offrent peu d'exemples d'une solennité aussi imposante, relevée par le concours d'un nombre immense d'habitans du pays et des départemens voisins; tous vêtus d'habits de deuil, venant dans un morne silence contempler une dernière fois les traits de leur bienfaiteur,

de leur père (1), dont le corps était renfermé dans un cercueil à vitrage, que l'ingénieuse délicatesse d'un des paroissiens avait ainsi disposé à cet effet.

Dans la vue de conserver le souvenir de ce vénérable pasteur, une souscription a été ouverte pour faire, dans le pays même qu'il a régénéré, une FONDATION DE CHARITÉ qui porterait le nom d'OBERLIN, et qui, destinée à pourvoir aux besoins physiques et moraux des habitans du Ban de la Roche, perpétuerait parmi les générations futures l'influence de ses bienfaits et l'exemple de ses vertus.

On a la confiance que non-seulement les habitans de l'Alsace, si long-tems témoins de son zèle, mais encore tant de personnes de l'intérieur de la France et des pays étrangers à qui le nom du *pasteur Oberlin*, si souvent cité, ne saurait être inconnu, aimeront à honorer sa mémoire en concourant à cette pieuse fondation, monument vivant de sa bienfaisance éclairée, et le plus approprié aux sentimens et au caractère de ce grand et honorable citoyen.

On souscrit : à Fouday (*Ban de la Roche*), département du Bas-Rhin, chez MM. LEGRAND, père et fils; à Paris, à Strasbourg et à Londres, chez M. TREUTTEL et WURTZ.

N. B. La liste de MM. les Souscripteurs sera imprimée et deposée dans les archives du pays. Y.

— ATTUMONELLI (*Michel*), D. M., membre de la Société de médecine et de la Société médicale d'émulation de Paris, né à Andria, dans la terre de Bari, royaume de Naples, en 1750, mort à Paris le 17 juillet 1826. — Le savant étranger, dont nous consacrons ici la mémoire, s'est acquis des droits au titre de Français par le long séjour qu'il a fait en France, et par l'estime que lui ont méritée son caractère et ses utiles travaux. Il s'instruisit dans la médecine, dès sa plus tendre jeunesse, à l'école des célèbres *Cirillo* et *Cotugno*, professeurs de cette Université de Naples qui a produit tant d'hommes distingués. Après avoir continué ses études sous *Vivenzio*, médecin de la reine, il passa à Salerne où il fut reçu docteur en philosophie et en médecine; de retour à Naples, il y remplaça, pendant quelque tems, le Dr *Villari*, professeur de clinique à l'hospice royal des Incurables. Indépendamment des connaissances approfondies qu'il avait acquises dans son art, plusieurs des principales branches de la littérature ancienne, la théologie,

(1) Qualification qui lui était donnée par tout le Ban de la Roche, sous le nom de *Papa Oberlin*.

la physique, l'histoire naturelle, la botanique lui furent familières. Ces diverses sciences étaient si bien classées dans sa mémoire, que l'on ne savait si l'on devait louer davantage la variété de ses connaissances, ou la méthode avec laquelle il les avait coordonnées. Une logique saine, une critique juste, une perspicacité non commune aplanissaient pour lui les difficultés d'un art souvent conjectural, et dans lequel on est si souvent trompé par l'apparence. Ces avantages le mirent à même d'entreprendre un grand nombre de cures qui établirent de bonne heure sa réputation. Jeune encore, il composa l'ouvrage intitulé : *Élémens de physiologie médicale*, ou *Physique du corps humain*, imprimé à Naples en 1787 et 1788, travail aussi remarquable par l'érudition avec laquelle la matière y est traitée, que par la justesse des vues et par l'esprit philosophique de l'auteur. Les armées françaises s'étant retirées de la ville de Naples, en 1799, Attumonelli, qui avait traduit la *Politique de la France régénérée* de Condorcet, quitta sa patrie à laquelle il dit un éternel adieu, pour venir s'établir à Paris. On peut dire que, depuis cette époque, une nouvelle existence commenca pour lui. A peine arrivé dans cette ville, en 1800, le hasard lui fit connaître MM. *Paul* et *Tryaire* qui fondaient alors le vaste établissement de bains de Tivoli, le plus considérable qu'aient possédé et que possèdent en ce genre la capitale de la France et peut-être l'Europe. Attumonelli écrivit, à cette occasion, son opuscule intitulé : *Mémoire sur les eaux minérales de Naples et sur les bains de vapeur*, dans lequel il traite des quatre principales eaux de ce pays volcanique, c'est-à-dire des eaux sulfureuses, ferrugineuses, alumineuses et alcalines. Il n'est pas inutile d'ajouter combien la maison de Tivoli a dû à cette belle production, et de quel secours Attumonelli lui a toujours été depuis. Un homme de ce mérite ne pouvait rester long-tems ignoré dans une ville, centre de lumières. *Attumonelli* s'y fit bientôt connaître et s'y créa une brillante clientelle, dont plusieurs princes souverains firent partie, indépendamment d'un grand nombre de personnes distinguées. Toutefois, il ne se contenta point de visiter les malades, de fréquenter la société la plus choisie ; son érudition lui rendait nécessaire une grande bibliothèque ; il prit soin de réunir une collection de plus de trois mille volumes. Le grand ouvrage sur l'Égypte ayant paru, il sentit combien l'acquisition de cet immense dépôt, où l'on a réuni tout ce que contient de plus singulier cette antique contrée, était au-dessus des moyens pécuniaires des amateurs, et surtout des gens de lettres : il conçut le plan d'un travail qu'il

[illegible] malheureusement inédit et qu'il a destiné à être divisé [illegible] quatre volumes. Ce n'est cependant pas un simple [illegible] ouvrage cité; il a ajouté beaucoup de choses, en [illegible] en partie tirées des ouvrages du cardinal *Gae-* [illegible] chanoine *Mazochi*, de l'abbé *Martorelli*, de *Zoega*, [illegible] *Quirinus Visconti*, *etc.* Ami de la vérité, il n'étudiait [illegible] la connaître; aucune prévention ne l'égara jamais [illegible] recherches; aucun système exclusif en médecine ne [illegible] jamais à ses opinions. Si l'on remarqua, parfois, [illegible], avec déplaisir, une certaine indécision, on doit l'attri- [illegible] plutôt à son esprit méditatif qu'à une sorte d'indifférence pour les progrès de la science. Il poussait si loin la modestie, qu'il fallait le fréquenter long-tems, avant de comprendre quelle était l'étendue de ses lumières. Ces belles qualités ont trouvé leur juste récompense dans l'attachement de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître; en effet, il était difficile de le voir et de ne pas devenir bientôt son ami. Parmi les personnes illustres qui l'honorèrent de leur protection, nous citerons Mme la princesse de Wagram, qui eut pour Michel Attumonelli une constante bienveillance, nous oserons dire, une amitié particulière. *Sigismond* Visconti.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-DOUZIÈME CAHIER.

AOUT 1826.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les Sociétés savantes des États-Unis. Φ. 289
2. Notice sur les ouvrages de Jérémie Bentham. T. 298
3. Notice sur la langue des sauvages de l'Amérique du Nord. *Morenas.* 308

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Théorie du navire, par M. le marquis de Poterat. *Ferry.* 320
5. Fragmens philosophiques, par Victor Cousin. Φ 327
6. Éducation domestique, par Mme. Guizot. *P. B.* 335
7. 1°. Histoire de Sardaigne, par M. Mimaut.
   2°. Voyage en Sardaigne, par M. Albert de La Marmora. *Amauri Duval.* 346
8. Mémoires inédits de Mme de Genlis. *V. L.* 363
9. Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers. Ier article. *Léon Thiessé.* 379

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 119 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2. 394
— *Mexique*, 1. 399
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 12, dont 8 ouvrages périodiques. *Ibid*
— *Russie*, 3. 405
— *Norvége*, 1. — *Danemark*, 4. 409
— *Allemagne*, 5. 412
— *Suisse*, 2. 418
— *Italie*, 8. 422
— *Pays-Bas*, 8. 429
FRANCE, 73, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 16. 432
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 27. . . 453
— *Littérature*, 15. 493
— *Beaux-Arts*, 6. 507
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 512
— *Ouvrages périodiques*, 5. 514
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 3. 519

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis :* Bateaux à vapeur; *Nécrologie :* John Adams; Jefferson. 521
AMÉRIQUE CENTRALE. — *Guatemala :* Climat; commerce. . . . 522
ANTILLES. — *Haïti :* Emprunt; Commerce; Enseignement mutuel et enseignement industriel; Législation, code civil, introduction du jury; Finances, impôt extraordinaire; Mines. 523
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Colombie :* Liberté de la navigation par la vapeur. — *Brésil :* Traite des nègres. 524
ASIE. — *Inde Britannique :* Progrès de l'éducation publique. . . 526
AFRIQUE. — *Sierra-Leone :* Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. — *Égypte :* Extrait d'une lettre d'Alexandrie. 527

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Tableau des derniers emprunts fournis par les capitalistes anglais. — *Manchester :* Secours donnés aux ouvriers indigens. — Publication des livres sacrés et historiques de Ceylan. — *Nécrologie :* Weber. 532
RUSSIE. — Traduction des écrivains grecs. — *Odessa :* Monument consacré au duc de Richelieu. 539
NORVÈGE. — *Christiania :* Université. 540
ALLEMAGNE. — *Prusse; Kœnigsberg :* Société pour l'amélioration des jeunes criminels. — *Halle :* Littérature orientale; publication prochaine. 541
SUISSE. — Extrait d'une lettre : Coup-d'œil sur l'état actuel du canton des Grisons. — *Fribourg :* Société philhellénique. . . . 542
ITALIE. — *Milan :* Invention des bateaux à vapeur. — *Naples :* Académie royale des sciences. *Nécrologie :* Piazzi, Santarelli. 546
PAYS-BAS. — *Bruxelles :* Fondation d'un observatoire et d'un jardin botanique; Formation d'une commission de statistique. — *Tournay :* Éducation industrielle. — *Amsterdam :* Société Israëlite. — *Bruxelles :* Société pour l'encouragement de la langue hollandaise. 548
FRANCE. — *Lyon :* Navigation de la Saône. — *Besançon :* Antiquités. — *Dieppe :* Antiquités; visite de S. A. R. Madame. — Sociétés savantes : *Liancourt :* École de géométrie et de mécanique industrielle. — *Nancy :* Société des amis du travail. . . 550
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du mois de juillet. Académie des inscriptions : Séance publique du 28 juillet. — Prix proposés aux meilleurs ouvrages sur diverses questions d'utilité publique. — Emprunt d'Haïti. — Réclamation. — *Théâtres : Odéon*, 1res représentation de l'*Actrice*, et du *Millionnaire*, comédies. — *Beaux-Arts :* Sculpture; Peinture; Lithographie. — *Nécrologie;* Laraeza; Oberlin; Attumonelli. 557

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR L'APPLICATION DES AÉROSTATS

A DIVERS OBJETS RELATIFS AUX SCIENCES ET AUX SERVICES PUBLICS.

L'INVENTION DES AÉROSTATS n'a pas encore obtenu le rang qu'elle doit occuper un jour parmi les dons que les arts ont reçus des sciences. Peu s'en faut qu'on ne la regarde aujourd'hui avec indifférence, comme un objet de curiosité qu'il faut réserver pour la pompe des fêtes, ou pour d'autres applications tout-à-fait étrangères aux progrès des connaissances. Cette opinion, qui s'établît immédiatement après les premières expériences aérostatiques, n'était pas celle de FRANKLIN, de MONGE et de presque tous les savans du premier ordre : ce n'était pas celle de l'Académie des sciences, avant que cette société fût dissoute, au milieu des crises violentes de notre révolution. C'est à l'intérêt que prit l'Académie aux nouveaux moyens

d'observations et de découvertes dont l'aérostation pouvait enrichir les sciences, que nous sommes redevables du beau travail de Meunier sur cette matière. Quelques années plus tard, on vit paraître les aérostats militaires, et ces postes élevés qui mettaient à découvert toutes les dispositions de l'ennemi, qui rendaient inutiles tous les mystères de la tactique, furent confiés à une troupe organisée pour ce nouveau service. Dans le même tems, des essais de *télégraphie aérostatique* obtenaient un plein succès. L'art qui était sur le point de recevoir de grands développemens avant la révolution et dont la France républicaine avait fait d'heureuses applications, fut négligé sous le gouvernement de Bonaparte. Il est même à craindre qu'on ne perde la connaissance des acquisitions que cet art avait faites, et qu'il ne faille *réinventer* un jour beaucoup de choses que les générations précédentes savaient très-bien. Le mémoire de Meunier sur les aérostats n'est pas imprimé. M. le colonel Coutelle, ancien commandant des aérostiers, a bien voulu nous communiquer une notice sur les aérostats militaires et sur l'usage que l'on en fit; nous insérons en entier cet écrit que plus d'un lecteur trouvera trop court, et dont il demanderait volontiers le complément à l'auteur. Nous mettrons à la suite une analyse du mémoire de Meunier, et quelques détails sur les essais de télégraphie aérostatique. Les militaires désireraient sans doute qu'on leur eût fait connaître l'organisation, le service et les manœuvres des aérostiers. Espérons qu'un ami des sciences et des arts prendra soin de rassembler les précieux matériaux d'un ouvrage sur cet art dont on ne peut méconnaître l'origine française, et qui, jusqu'à présent, n'a rien reçu des étrangers; que ces matériaux seront mis en ordre et complétés, autant que peuvent le permettre la mobilité des circonstances et le désordre des tems où furent faites les principales expériences aérostatiques. Un tel ouvrage ramenerait peut-être l'attention des savans sur les aérostats, considérés comme moyen de découvertes. L'appareil dont M. Gay-Lussac a fait une si heureuse application n'a pas accompli sa destinée; c'est des sciences qu'il tire son origine, et

les créations de cette nature, sont comme les sciences mêmes, d'une utilité durable et variée. *C'est l'enfant qui vient de naître*, disait Franklin, à l'apparition des premiers ballons; cet enfant a déjà pris des forces; avant de juger de ce que l'on peut en espérer, aidons son adolescence, et attendons qu'il soit tout-à-fait développé.

SUR LES AÉROSTATS MILITAIRES.

Première expérience de la décomposition de l'eau dans de grands appareils pour établir un aérostat aux armées.

Le comité de salut public avait réuni auprès de lui une commission dans laquelle on comptait les savans Monge, Berthollet, Fourcroy, Guyton, etc., etc. Il y fut proposé par Guyton de faire servir l'aérostat aux armées, comme un moyen d'observation. Cette proposition fut acceptée, sous la condition de ne pas employer l'acide sulfurique, le soufre étant rare alors, et nécessaire pour la fabrication de la poudre.

La commission se proposa d'employer la décomposition de l'eau sur le fer; mais cette expérience, faite par le célèbre Lavoisier, et répétée dans nos cabinets, n'avait pu donner que de faibles résultats. Une expérience en grand était nécessaire; il fallait pouvoir extraire 12 à 15,000 pieds cubes de gaz, dans le tems le plus court, imaginer des appareils, etc., etc.

J'avais un assez beau cabinet de physique: j'y avais rassemblé les meilleurs appareils pour les expériences sur l'électricité, la lumière et les gaz. Guyton était venu plusieurs fois chez moi faire ses expériences. Il y avait conduit, avec le docteur Chaussier, M. de Volta, lorsqu'il vint à Paris communiquer aux savans sa belle expérience sur la détonation du gaz hydrogène combiné avec le gaz oxygène.

Guyton me proposa à la commission pour faire le premier essai de la décomposition de l'eau dans de grands appareils. Je fus adressé au ministre de l'intérieur, chargé de fournir les fonds pour la dépense du matériel. Honoré du choix d'une commission aussi distinguée, j'acceptai celle que me signa le

ron au dessus du niveau de la Seine. Je distinguais avec ma lunette les sept coudes que forme la Seine jusqu'à Meulan.

J'étudiai les moyens d'observer, de correspondre, au moyen de signaux suspendus à la nacelle et d'autres que l'on étendait à terre. Après plusieurs heures d'observation, je donnai le signal de me faire descendre.

La commission fut satisfaite de ce premier essai, dans lequel cependant je ne lui dissimulai pas les difficultés d'observer pendant une oscillation continuelle et un balancement plus ou moins grand, suivant la force du vent. Peu de jours après, je reçus le brevet de capitaine commandant les aérostiers, attaché à l'état major général dans l'arme de l'artillerie (1).

Je reçus en même tems l'ordre d'organiser une compagnie et de me rendre dans le plus bref délai à Maubeuge.

Le huitième jour, je partis, emmenant avec moi un officier, après avoir dirigé quelques soldats sur cette place.

Avant mon départ, j'avais engagé la commission à demander au ministre une commission pour Conté, afin qu'il restât à Meudon pour faire disposer et m'envoyer les équipages dont j'aurais besoin.

Arrivé à Maubeuge, mon premier soin fut de choisir un emplacement, de construire mon fourneau (2) et de faire toutes les dispositions, en attendant l'arrivée de l'aérostat et des appareils qui avaient servi à ma première expérience de Meudon (3).

Peu de jours après leur arrivée, je pus mettre le feu au fourneau, et l'aérostat fut rempli en moins de 50 heures. Alors,

---

(1) J'étais autorisé à présenter les officiers, qui étaient confirmés par le gouvernement; à nommer les sous-officiers, et je pouvais requérir dans l'infanterie les soldats ouvriers que je croyais utiles à mon travail.

(2) Outre les fondations et le massif, qui étaient en pierres, j'employai environ sept milliers de briques.

(3) Les différens corps de l'armée ne savaient de quel œil regarder des soldats dont le service leur était inconnu. Le général commanda

deux fois par jour, par ordre du général commandant, je m'élevais à une plus ou moins grande élévation pour observer les travaux de l'ennemi, ses positions, ses mouvemens et ses forces (1).

Les détails seraient trop longs, s'il fallait décrire tout ce qu'il en coûte de peines, de fatigues et d'inquiétudes pour conserver et conduire une machine aussi fragile, un globe de taffetas de 27 pieds, un autre de 30, pour contenir une voile aussi étendue, lorsque le vent est fort, et lorsqu'il survient une tempête.

Je ne puis qu'indiquer les difficultés que j'éprouvai pour sortir d'une place de guerre, ou la traverser : passer dans les fossés, par dessus les remparts et les portes, faire ensuite douze lieues pour arriver devant Charleroi et observer la place assiégée; rester deux jours après neuf heures en observation pendant la bataille de Fleurus.

Je me contenterai d'exposer les avantages et les inconvéniens de cet essai, les effets que l'aérostat m'a paru produire sur les deux armées, et les causes qui l'ont fait abandonner.

Je répéterais également une partie de ce que je viens de dire, si je donnais les détails de ce qu'il m'a fallu faire pour organiser une seconde compagnie à l'armée du Rhin, après avoir laissé

---

une sortie contre les Autrichiens retranchés à une portée de canon de la place; je demandai à être employé avec ma petite troupe : deux des miens furent grièvement blessés. Nous rentrâmes dans la place au rang des soldats de l'armée.

(1) Le cinquième jour, une pièce de 17, embusquée dans un ravin à demi portée de la place, tira sur l'aérostat, aussitôt qu'on le vit s'élever; le boulet passa au dessus; un second coup que je voyais distinctement charger et tirer, passa si près que je crus l'aérostat percé; au troisième coup le boulet passa plus bas. Je restai deux heures en observation; lorsque je donnai le signal de descendre, mes soldats y mirent une telle activité que la pièce ne put tirer que deux coups; les boulets traversaient la place et tombaient au milieu du camp retranché. Le lendemain, la pièce était retirée.

le commandement de la première à mon lieutenant, toujours sous mes ordres (1).

Mais, ce qu'il m'importe d'ajouter, c'est que Conté était devenu mon ami, que sans doute il aurait réclamé, si on lui eût attribué la première opération pour remplir un aérostat par la décomposition de l'eau. Il savait trop bien que je l'avais appelé, que je lui avais fait partager toutes les opérations à Meudon, et que j'avais seul commandé et dirigé les opérations à l'armée, où il fallait à chaque instant inventer, perfectionner, suivant les circonstances (2), et qu'enfin j'avais seul été choisi

---

(1) Je fus nommé chef de bataillon par le directoire exécutif.

(2) A Maubeuge, pendant que je remplissais mon aérostat, une indisposition me força de me reposer quelques heures. Un des officiers crut avancer l'opération en forçant le feu : deux tuyaux furent percés; il fallut en disposer d'autres, pendant que le fourneau refroidissait. L'opération, qui devait être terminée dans 48 heures, dura 8 jours et 7 nuits, sans qu'il me fût possible de prendre aucun repos. A Borcette près Aix-la-Chapelle, les briques qui formaient les bouches de mon fourneau fondirent et obstruèrent les deux entrées : je fus obligé de faire des briques avec moitié d'argile et moitié de vieux creusets réduits en poudre ; après une demi-cuisson, je refis les bouches du fourneau ; le travail ne fut suspendu que pendant quelques heures et l'aérostat fut rempli dans 52 heures. Ma compagnie suffisait à tout le travail ; aucun de nous n'avait vu faire de briques. En arrivant près de Bruxelles, un coup de vent porta l'aérostat sur un éclat de bois qui le fendit : une petite partie du gaz s'échappa, pendant qu'on réparait l'aérostat endommagé par cet accident. J'avais heureusement dans mes équipages un petit tuyau ; j'entrai dans le parc d'artillerie où je formai une enceinte avec une simple ficelle qui fut respectée ; j'établis un petit fourneau au moyen duquel je remplaçai le gaz perdu : nous rejoignimes l'armée à marche forcée, le quatrième jour.

N. B. Je cite les faits, auxquels j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres pour faire voir qu'un officier simplement chargé d'exécuter des ordres ne peut pas conduire un aérostat, s'il n'a pas des connaissances physiques et mécaniques, s'il ne peut pas donner l'exemple d'un travail presque continuel, de jour et de nuit.

par la commission, et commissionné par les ministres pour faire en grand la première expérience.

Observation. Je ne dirai pas, comme ceux qui louent ou qui blâment avec exagération tout ce qui est nouveau, que l'aérostat a fait gagner la bataille de Fleurus. Tous les corps, dans cette journée mémorable, ont fait leur devoir.

Ce que je peux assurer, c'est que bien exercé à me servir de ma lunette, malgré le mouvement d'oscillation continu et de balancement qui est en raison de la force du vent, je distinguais les corps d'infanterie, de cavalerie, les parcs d'artillerie, leurs mouvemens, et en général les masses; que je voyais parfaitement devant Mayence les personnes qui marchaient dans les rues et sur les places.

Je dois cependant convenir qu'il est difficile de vaincre, dans le premier moment, l'impression que fait le balancement lorsque le vent est fort, ainsi que le bruit que fait le ballon, lorsque le coup de vent, comprimant le côté qui lui est opposé, forme une calotte rentrante qui, en se rétablissant par l'élasticité du gaz, chaque fois que le vent cède, fait un bruit ou coup de fouet qui s'entend dans toute l'armée.

Les officiers-généraux et tous les autres dans l'armée ennemie ont toujours regardé avec admiration et jalousie notre aérostat. J'en ai eu la preuve, chaque fois que je me suis trouvé avec eux, par la manière distinguée avec laquelle j'en ai été traité.

Lorsque je m'élevai devant Mayence, à demi-portée de canon de la place, j'étais seul, parce que, le vent étant fort, je voulais lui résister davantage avec 300 livres environ d'excès de légéreté. Trois bourrasques successives me rabattirent successivement jusqu'à terre, à la distance de la longueur des cordes qui me retenaient, 150 toises; la seconde fois, trois des barreaux qui soutenaient le fond de la nacelle furent brisés.

Chaque fois que la nacelle avait touché la terre, l'aérostat se relevait par un mouvement accéléré, avec une telle vitesse

que 64 personnes, 32 à chaque corde, étaient entraînées à une grande distance, et plusieurs restaient suspendues (1).

L'ennemi ne tira point; cinq officiers, au contraire, sortirent de la place, en montrant un pavillon parlementaire. Nos généraux allèrent au devant d'eux; lorsqu'ils se rencontrèrent, le général qui commandait dit au nôtre : *Monsieur le général, je vous prie de faire descendre ce brave officier; le vent va le faire périr; il ne faut pas qu'il périsse par un accident étranger à la guerre; c'est moi qui ai fait tirer sur lui à Maubeuge.* Lorsque le calme fut rétabli, je donnai le signal de descendre, je trouvai ma petite troupe et les soldats auxiliaires pâles et consternés. Ils n'avaient pas été comme moi exposés aux regards et à l'intérêt de plus de 150,000 hommes.

Une autre fois, j'étais devant Manheim sur les bords du Rhin. Le général qui nous commandait m'envoya en parlementaire sur l'autre rive. Aussitôt que les officiers autrichiens eurent appris que je commandais l'aérostat, ils me comblèrent d'amitiés et me firent mille questions. Un officier observa que, si les cordes cassaient, je pourrais tomber dans le camp ennemi.

Monsieur l'ingénieur aérien, répondit un officier supérieur, serait traité comme un officier distingué. C'est moi, ajouta-t-il, en m'adressant la parole, *qui vous ai fait remarquer au prince de Cobourg (dont je suis aide-de-camp) à la bataille de Fleurus.* Il me témoigna le plus grand désir de connaître mes opérations pour remplir l'aérostat; je lui promis de les lui faire voir dans le plus grand détail, s'il obtenait l'autorisation de venir dans notre camp.

Je lui fis observer qu'on ne devait pas m'interdire la vue de la place, puisque, en m'élevant sur l'autre rive je plongerais dessus. Le lendemain, notre général reçut l'invitation de m'y faire passer; mais nous fumes obligés de partir.

---

(1) Si j'avais employé une machine qui m'avait été envoyée pour fixer les cordes à terre, le filet aurait été brisé si les cordes n'avaient pas cassé par la résistance.

Généralement, les soldats autrichiens, qui tous voyaient un observateur dans la nacelle, croyaient ne pouvoir faire un pas sans être aperçus. De notre côté, notre armée voyait l'aérostat avec plaisir. Cette arme, jusqu'alors inconnue, leur donnait de la gaieté et de la confiance; souvent dans nos marches pénibles, des soldats de troupes légères apportaient du vin à ma troupe.

On se battait depuis plus de dix heures à la bataille de Fleurus, lorsque le général Jourdan me donna l'ordre de monter une seconde fois pour observer notre droite, et me fit donner une note. Un corps qui avait reçu l'ordre de se porter sur un autre point par le plus court chemin, passa sous mes cordes; les soldats disaient qu'on les faisait battre en retraite; un d'eux que je distinguai parfaitement leur dit : *Si nous battions en retraite, le ballon ne serait pas là.*

Il est tems de terminer un mémoire déjà trop long, malgré tout ce que je pourrais y ajouter. Forcé de m'occuper uniquement de cette machine, pendant plus de trois ans; d'éprouver des obstacles et de vaincre des difficultés que l'on ne peut point calculer dans le cabinet, je crois être fondé à regarder la direction des aérostats comme étant presque impossible, quoique plusieurs hommes de mérite soient d'une opinion contraire à la mienne; GUYTON *était de ce nombre.* COUTELLE.

Après cette narration intéressante à tous égards, et par les faits qu'elle contient, et par le ton de véracité du narrateur, passons à une autre application des aérostats. Celle dont nous allons parler ne fut que projetée; elle restera dans le domaine des sciences mathématiques et physiques, jusqu'à ce que l'expérience ait confirmé les résultats du calcul, et fait voir que l'énumération des causes est exacte, que tous les effets ont été prévus. Elle marque le point de départ pour les recherches ultérieures; on y trouvera la solution, ou l'une des solutions de quelques problèmes qui n'ont point cessé d'occuper les aéronautes auxquels le travail de Meunier n'était pas connu.

MÉMOIRES SUR LES AÉROSTATS, par MEUNIER, *officier du génie, membre de l'Académie des sciences.*

L'auteur de ce Mémoire se fit également remarquer dans les sciences, dans les arts et dans la guerre. Les Allemands se souviendront long-tems de la construction rapide des fortifications de Cassel, opération qu'il dirigea, de la défense de cette tête de pont sans laquelle Mayence n'eût pu soutenir un siége aussi long, de la prise de la redoute de Costheim et d'une multitude de faits d'armes où ce chef, aussi brave qu'habile, semblait établir, contre l'opinion commune, la supériorité de la défense sur l'attaque lorsqu'un boulet de canon fit voir que cette supériorité ne tenait qu'à un seul homme. Mais c'est du savant et non du guerrier que nous allons nous occuper.

Dans ses recherches sur les aérostats, Meunier ne se proposait rien moins que de faire servir ce moyen de transport à des voyages de long cours. Il fallait donc s'attendre à se trouver quelquefois au milieu des tempêtes, se disposer à soutenir le choc des courans divers et quelquefois opposés qui agitent l'atmosphère dans les couches accessibles aux aérostats, mettre tout l'appareil à l'abri des secousses violentes, quelle qu'en fut la cause; la nécessité des atterages devait être prévue, ainsi que leurs dangers; il fallait pouvoir jeter l'ancre et s'arrêter; apareiller, s'élever et se tenir à la hauteur que l'on jugeait la plus convenable; se mouvoir dans un air tranquille, modifier sa direction et sa vitesse.

D'un autre côté, comme aucune des enveloppes dont on peut faire les aérostats n'est absolument imperméable à l'hydrogène, il était indispensable de trouver un moyen de conserver ce gaz, ou d'en réparer la perte. Après avoir trouvé des réponses satisfaisantes aux questions ainsi posées, il restait à déterminer la forme et les dimensions d'un aérostat capable de transporter, outre ses agrès, son équipage pour les manœuvres, les observateurs et leurs instrumens, et une quantité de provisions proportionnée à la durée de la plus longue navigation que l'on

aurait à faire en des lieux qui ne pourraient rien fournir aux voyageurs. Enfin, il fallait faire le devis de la construction de l'aérostat, du gréement et de tous les frais de l'entreprise : voilà le sommaire de ce que contient le Mémoire de Meunier.

L'habile mécanicien a vaincu presque toutes les difficultés du sujet qu'il avait à traiter, en mettant une seconde enveloppe à son ballon. Cette addition lui procure les moyens de résister aux vents, aux secousses, aux chocs inévitables dans les atterrages; la faculté de monter et de descendre, de se tenir à la hauteur où il veut être ; enfin, il évite toutes les causes de perte du gaz hydrogène, ou rend leur effet si peu sensible qu'on peut le négliger sans inconvénient. Voyons comment des résultats aussi importans, et d'une nature aussi diverse, peuvent tenir à une seule disposition de l'appareil.

L'hydrogène est contenu dans un ballon de taffetas enduit de caoutchouc (gomme élastique). Cette enveloppe doit être aussi légère qu'il est possible, plus grande que le volume du gaz qu'elle contient, ensorte qu'elle ne soit jamais tendue. On la nomme *enveloppe imperméable*, quoique l'on sache bien qu'une certaine quantité de gaz s'en échapperait continuellement, si elle était tendue par un fluide comprimé.

La seconde enveloppe, dite *de force*, peut être de toile, et d'autant plus épaisse que l'aérostat est plus grand; on la fortifie encore à l'extérieur par un réseau de cordes. Elle doit être imperméable à l'air atmosphérique comprimé : mais on sait que ce fluide est plus facile à contenir que l'hydrogène, et qu'un enduit qui laisserait tamiser le gaz léger peut interdire le passage au plus pesant. On laisse entre les deux enveloppes un assez grand espace dont nous allons expliquer l'usage.

Un tuyau de même tissu que l'enveloppe de force fait communiquer cette enveloppe avec une pompe foulante établie dans la gondole. On peut, au moyen de cette pompe, condenser l'air entre les deux enveloppes, diminuer le volume de l'hydrogène, et augmenter ainsi la pesanteur spécifique moyenne du fluide contenu dans l'aérostat. Comme l'enveloppe est disposée pour n'être presque pas extensible, et comme les

cordes dont elle est armée à l'extérieur ne lui permettent pas de changer de forme, on peut regarder le volume de l'aérostat comme variant très-peu, tandis que son poids augmente ou diminue en raison de la pesanteur spécifique moyenne des deux gaz qu'il contient. Ces gaz séparés l'un de l'autre par l'enveloppe imperméable, sont constamment en équilibre de part et d'autre de cette enveloppe qui, n'étant jamais tendue et ne supportant aucun effort, peut être du tissu le plus mince et le plus léger. Ainsi, lorsque les aéronautes sont à une grande hauteur, il leur suffit, pour descendre, de faire agir la pompe foulante: tout le poids de l'air atmosphérique qu'ils introduisent entre les deux enveloppes est ajouté à celui de l'aérostat qui ne peut plus rester en équilibre que dans une couche plus dense, et par conséquent, plus basse.

Ainsi, la conservation du gaz est assurée. On est dispensé de se charger de lest, qui ne peut servir qu'une seule fois, qu'il faut jeter pour s'élever, et qu'on ne retrouve plus pour descendre. Quand on veut s'élever, il suffit d'ouvrir une soupape, et de laisser échapper l'air atmosphérique comprimé entre les deux enveloppes : pour descendre, on rétablit la compression de l'air. Les aéronautes sont mis en possession de toutes les couches de l'air, jusqu'à celle où le gaz hydrogène remplirait presque toute la capacité de sa mince enveloppe.

Il faut encore un mécanisme pour se mouvoir dans un air tranquille. Meunier n'y emploie point d'autre force motrice que les bras de l'équipage. En effet, la supériorité d'un autre moteur ne pourrait être de quelque importance, si même elle n'était pas tout-à-fait illusoire. Ce moteur serait un poids de plus; les approvisionnemens qu'il exigerait augmenteraient encore le surcroît de charge : il faudrait un plus grand aérostat et un équipage plus nombreux.

Le choix du moteur étant fixé, la manière la plus avantageuse de l'employer était déjà connue. L'auteur du Mémoire établit des rames inclinées comme les ailes d'un moulin à vent, et fixées à un axe horizontal que l'équipage fait tourner. Ce mécanisme ne procurerait qu'une marche très-lente (un peu

plus d'une lieue à l'heure) : mais, suivant Meunier, le mouvement de translation ne devait servir, en le combinant avec le mouvement ascensionel, qu'à chercher dans l'atmosphère un courant qui portât les aéronautes vers les lieux où ils voudraient se rendre. Il n'avait pas le projet de les conduire à leur destination par la seule action des rames.

On voit que le machiniste a rempli sa tâche; celle du géomètre va commencer. Il s'agit d'assigner les conditions de la stabilité de l'aérostat, et d'y satisfaire; de donner à toutes les parties de cette grande machine des formes qui opposent au mouvement de translation le moins de résistance qu'il serait possible, sans oublier que l'enveloppe de force doit être telle que sa capacité ne change pas sensiblement par l'action de l'air atmosphérique plus ou moins comprimé entre les deux enveloppes. On pense bien que cette partie du Mémoire n'est à la portée que des lecteurs familiarisés avec les hautes mathématiques.

Monge, profitant du moyen imaginé par Meunier pour monter et descendre avec une assez grande rapidité, avait conçu la possibilité de tirer de ce mouvement vertical celui de translation horizontale. Meunier n'employait qu'un seul aérostat pour transporter tous ses voyageurs : Monge les répartissait entre vingt-cinq petits ballons auxquels ils conservait la figure sphérique, au lieu que Meunier alongeait le sien en forme d'ellypsoïde. Monge attachait les uns aux autres tous ses ballons, en sorte qu'ils formassent un assemblage flexible dans tous les sens, susceptible d'être développé en ligne droite, courbé en arc de cercle dans toute sa longueur, ou seulement dans une partie; de prendre, avec ces courbures, ou ces formes rectilignes, la situation horizontale, ou différens degrés d'inclinaison. Ce système de globes montant et descendant alternativement avec la vitesse que les aéronautes lui auraient imprimée, eût imité dans l'air le mouvement du serpent dans l'eau. Il est bien à regretter que l'illustre géomètre n'ait pas donné suite à cette première conception, et qu'il ne l'ait pas soumise au calcul.

Le reste du Mémoire de Meunier est consacré aux détails d'exécution et au calcul des dépenses, matières qui n'excitent point la curiosité du lecteur, et qui cependant coûtent souvent à l'auteur plus de travail que tout le reste. L'aérostat proposé par Meunier eût été fort cher, sans doute, et ne le serait pas moins aujourd'hui : mais, pour une première expérience en grand, pour l'application d'un nouvel art à des recherches d'une haute importance, on peut, comme on l'a dit de quelques autres dépenses dont l'utilité peut être contestée, *fermer les yeux et ouvrir la bourse.*

L'intérieur de l'Afrique ne pourrait-il pas être reconnu par une expédition aérostatique ? Les observateurs qui se chargeraient de résoudre ce grand problème de géographie n'auraient plus rien à craindre des pernicieuses qualités du sol et du climat, ni de la férocité des habitans : le courage et le talent n'iraient plus chercher, en pure perte, une mort presque certaine dans ces régions inaccessibles aux hommes civilisés. Si le projet de les parcourir en ballon n'est pas tout-à-fait impraticable, il est bien digne d'être discuté par les amis des sciences géographiques : et pour ne rien omettre dans cette discussion, il faut commencer par lire le Mémoire de Meunier.

Essais de télégraphie aérostatique.

Les orages de la révolution n'étaient point apaisés ; mais les savans n'étaient plus traînés à l'échafaud. On commençait à respirer ; une espérance encore timide laissait entrevoir dans l'avenir le tems où la France serait heureuse et libre ; mais il fallait conquérir la liberté : l'Europe armée nous la disputait. Organiser les armées, pourvoir à leurs besoins, concerter les opérations, établir des correspondances sûres et rapides, rechercher avec soin tout ce qui pouvait contribuer à la victoire et la faire fructifier, occupait alors la pensée de tous les Français. Ce fut à cette époque que l'on proposa des lignes télégraphiques mobiles dont les signaux ne fussent point assujétis à occuper des lieux désignés par le relief du terrain. Les aérostats étaient précisé-

ment ce qu'il fallait pour élever les signaux à une hauteur suffisante, pour les rendre visibles malgré l'interposition des bois, des côteaux et de tout ce qui intercepte la vue dans les pays qui ne sont pas couverts de hautes montagnes : mais il s'agissait de les manœuvrer à terre, et d'y faire toutes les observations. Les moyens que l'on employa, quoique très-simples, ne sont peut-être pas les meilleurs : ils ont l'inconvénient de devenir impraticables par un grand vent, et il suffit que l'un des postes soit arrêté par cette cause pour que toute une ligne télégraphique soit réduite au silence. Un télégraphe était composé de sept cylindres ou tambours, légers, formés d'une toile noircie, attachés à deux cerceaux. Leur hauteur était à peu près d'un mètre, et le rayon, de trois décimètres. Ils étaient suspendus à une tringle de bois, de sorte que les deux cerceaux fussent maintenus dans la situation horizontale, et, par conséquent l'axe du tambour fut vertical. On les tenait écartés l'un de l'autre, à une distance de cinq à six décimètres. Une ficelle correspondante à chaque tambour servait à le manœuvrer, c'est-à-dire, à le tenir plus haut ou plus bas, de sorte que ceux qui étaient élevés fussent tous sur une même ligne horizontale, ainsi que ceux que l'on tenait abaissés. La combinaison des places occupées par les tambours sur ces deux lignes fournissait plus de signaux qu'on ne pouvait en employer. La tringle de bois, le système des tambours et de leurs ficelles, et les cordes pour amarrer le télégraphe, enfin le poids total de la machine était tenu en l'air par un ballon qui n'avait guère plus de seize décimètres de rayon. Il n'est pas facile d'imaginer un appareil plus portatif.

L'expérience, faite entre Dammartin et Meudon, réussit très-bien. Des phrases assez longues furent échangées, à peu près dans le même tems que par les autres télégraphes. Lorsque l'aérostation sortira de l'oubli, on pensera sans doute aussi que la *télégraphie aérostatique* peut rendre quelques services, et que les soins qu'on lui aura donnés ne seront point perdus.

FERRY.

EXTRAITS

du Rapport général fait au Ministre de la marine, sur l'enseignement de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts, par M. *Ch.* Dupin.

Il est, dans la géométrie et dans la mécanique, certaines vérités élémentaires, fécondes, qui sont les plus simples rapports des dimensions, des mouvemens et des forces; voilà les connaissances dont il importe que chacun se rende un compte raisonné. Notre repos, notre action sur ce qui nous entoure, et l'action de tous les objets sur notre être, sont soumis à ces lois de l'étendue, de l'équilibre et du mouvement. Le tems s'écoule, en mesurant la durée de ces phénomènes de tous les lieux et de tous les momens, suivant des lois qui règlent l'ordre physique des effets même que nous croyons fortuits et sans harmonie, dans les œuvres de la nature et dans les travaux de nos arts.

Guider le travail de l'homme, pour qu'il soit conduit vers un but utile et certain par ces rapports que la science révèle, voilà la marche fructueuse; et j'ajouterais : voilà le seul moyen qui puisse convenir aux grands progrès de l'industrie. Mais il ne suffit pas d'apercevoir le but que l'on doit désirer d'atteindre; il faut s'assurer qu'on peut en effet y parvenir. A cet égard, j'ai trouvé des doutes chez les savans les plus illustres, et chez les hommes étrangers à toute notion mathématique : chez les uns, parce qu'ils voyaient les sciences avec trop de grandeur pour espérer qu'on pût en rendre les principes populaires et les notions vulgaires; chez les autres, parce qu'ils s'effrayaient, sans s'en rendre compte, d'un résultat que leur frivolité ne pouvait concevoir.

Afin de composer un cours normal qui convienne aux besoins de l'industrie, j'ai choisi, dans les principes et dans les méthodes de la géométrie et de la mécanique, tout ce qui m'a paru susceptible d'applications fréquentes et d'un grand intérêt pour nos arts habituels et pour les usages de la vie. J'ai rap-

proché ces principes de leurs applications variées, et surtout de celles qui nous sont tellement familières, que nous ne les soupçonnons point. La variété de ces applications, l'utilité palpable des résultats, ont un attrait particulier qui fait disparaître l'aridité des conceptions abstraites. L'esprit trouve un plaisir vif et toujours nouveau dans cette explication des vérités par les faits, et des faits par les vérités; dans l'importance donnée aux pratiques de l'industrie, par les principes mathématiques qu'elles renfermaient à notre insu, et qu'on nous révèle tout à coup; enfin, dans cette utilité qu'on reconnaît à la théorie, lorsqu'elle fournit des méthodes qui font approcher du but plus aisément que la simple routine n'aidait à s'en écarter. — Ainsi, les applications de la géométrie et de la mécanique sont à la fois rendues plus variées et moins arides; leur étude devient commune à l'artiste et à l'artisan.

Un jour qui, j'ose l'espérer, touche à l'époque où nous vivons, un jour viendra qu'aux humanités, qui sont la base littéraire de toute éducation libérale, on joindra l'étude facile de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts. Depuis que l'industrie a reçu et reçoit sans cesse les bienfaits de ces deux sciences, depuis que cette industrie est un puissant élément de bien-être et d'opulence pour les particuliers, de crédit et de force pour les gouvernemens, de prospérité pour les nations, la connaissance des moyens généraux de l'industrie et d'une théorie nouvelle qui la conduit sûrement à de grands résultats, ne peut plus rester indifférente aux citoyens éclairés; elle se place au rang des notions fondamentales sur lesquelles l'homme public doit asseoir ses principes, ses actes et ses desseins.

Pour exposer avec ordre le tableau des efforts tentés pour propager le nouvel enseignement, et des résultats obtenus jusqu'à ce jour, je suivrai le littoral de la mer, en commençant par le point le plus septentrional des côtes de l'Océan. Je franchirai les Pyrénées et suivrai le littoral de la Méditerranée, jusqu'aux limites du territoire français.

Le premier port qui s'offre à nous est celui de *Dunkerque*;

le seul port maritime du département du Nord, l'un des plus riches, des plus actifs et des plus peuplés du royaume. Cette ville est au débouché de nombreux canaux; elle est le point obligé par lequel s'exporte une grande quantité de produits de la culture et de l'industrie de l'ancienne Flandre française: enfin, c'est par Dunkerque que sont importés dans nos départemens septentrionaux beaucoup de produits exotiques et de denrées coloniales. En y propageant la connaissance raisonnée des applications de la géométrie et de la mécanique, on trouvera les moyens de perfectionner les constructions navales du commerce, et tous les arts qui se rattachent à l'armement, à l'installation, au gréement des navires; la structure et la manœuvre des bateaux employés sur les canaux; plusieurs branches d'industrie pratiquées avec plus ou moins de succès dans les départemens du nord. L'enseignement est confié à M. Petit-Genet, professeur recommandable, plus instruit que ne l'exigent les fonctions dont il est chargé; ses connaissances littéraires lui donnent le moyen de présenter ses idées avec une clarté rare, et d'écrire avec une élégance remarquable. Quoique les habitans de Dunkerque soient, en grande partie, plus familiers avec la langue flamande qu'avec la langue française, le nouveau cours n'en compte pas moins 80 auditeurs qui le suivent avec une assiduité très-exemplaire.

Le port de *Calais* est, après Dunkerque, le premier où l'on trouve un professeur d'hydrographie. Un enseignement régulier de la géométrie et de la mécanique en faveur de l'industrie est particulièrement bien placé dans cette ville, lieu de passage d'un grand nombre de personnes qui viennent de la Grande-Bretagne, ou qui s'y rendent. Des difficultés locales y ont retardé l'ouverture du cours, malgré le zèle et l'activité du commissaire de la marine. Enfin, cet administrateur a triomphé de toutes les difficultés, et c'est à lui que l'on doit surtout que de plus longs retards n'aient pas privé la ville de Calais du nouvel enseignement. Le cours, professé par M. Legrand, comptait 30 élèves, dès l'origine; il en compte 50 aujourd'hui; il en comptera 100, lorsque l'autorité municipale, justement

pénétrée de l'importance d'un pareil résultat en faveur de Calais, croira devoir prêter un local suffisant.

La situation de *Boulogne* donne lieu aux mêmes considérations que celle de Calais : en raison de la population de Boulogne, double de celle de Calais, les conséquences du nouvel enseignement sont encore plus importantes. La seule difficulté qu'on éprouva fut de trouver un local assez spacieux pour le zélé professeur M. Legrix.

On ne peut guère espérer que la petite ville de *Saint-Valery-sur-Somme* présente de grands résultats, obtenus par le nouvel enseignement : cependant, c'est un des lieux où il promet de porter d'heureux fruits. Lorsqu'on aura terminé les travaux considérables qui doivent améliorer l'entrée en mer du canal qui forme le lit de la Somme, Saint-Valery pourra développer son industrie nautique, et le faire avec d'autant plus de succès que sa population industrieuse possédera plus d'instruction réunie à l'expérience pratique.

L'exemple donné par Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Valery n'a pas été sans fruit pour les départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Déjà, dans le premier département, la ville de *Douay* jouit d'un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. L'autorité municipale a fondé cet enseignement, et la *Société d'émulation de Douay*, mue par un noble sentiment, vient de voter une médaille d'or pour récompenser le meilleur artiste qui sera formé par cette école. Espérons qu'un pareil exemple excitera l'émulation la plus généreuse entre les autorités municipales et les Sociétés savantes du département du Nord, pour fonder des cours qui seront de la plus haute utilité à *Lille*, à *Roubaix*, à *Turcoing*, à *Valenciennes* et à *Cambrai*.

Le conseil municipal d'*Arras* n'a point voulu que le chef-lieu du Pas-de-Calais restât privé d'un moyen d'instruction qui produit les plus heureux effets dans les villes secondaires de Boulogne et de Calais ; il vient de voter une chaire de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. Enfin, le conseil municipal d'*Amiens*, sur l'invitation motivée de la chambre du

commerce, et d'après un rapport plein de sagesse, rédigé par une commission spéciale, vient d'arrêter que le chef-lieu du département de la Somme jouira aussi du nouvel enseignement, auquel on joindra celui du dessin linéaire. On doit espérer qu'*Abbeville*, riche, populeuse et manufacturière, imitera cet exemple. Ajoutons que le nouvel enseignement se trouve fondé dans les départemens de l'Aisne, des Ardennes, de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin, à *Saint-Quentin*, à *Sedan*, à *Mézières*, à *Metz*, à *Colmar*, à *Mulhouse*, à *Strasbourg*.

A *Dieppe*, l'autorité municipale a secondé de la manière la plus digne d'éloges l'empressement de l'autorité maritime. D'un commun accord, le sous-préfet, le maire et le commissaire des classes ont satisfait rapidement à toutes les démarches préliminaires qu'il fallait faire pour l'ouverture du cours; elle a eu lieu le 23 octobre 1825. Quoique l'on eût à vaincre beaucoup de préjugés défavorables, l'habile professeur M. Blouet a compté, dès le premier moment, 60 auditeurs; il en compte aujourd'hui 71, et ce nombre ne pourra qu'augmenter par la suite.

Des préjugés plus grands encore, secondés par une apathie singulière, avaient éloigné du cours les ouvriers de *Fécamp*. Le professeur de cette ville n'eut d'abord que 2 élèves; il leur continua ses leçons avec une persévérance digne des plus grands éloges. Bientôt après, il vit s'élever à 10 le nombre de ses auditeurs. Lors de la reprise de son enseignement, on avait eu le tems d'apprécier les connaissances que le cours doit répandre; le professeur, M. Vasse, ancien élève de l'École polytechnique, eut jusqu'à 32 auditeurs.

La ville du *Hâvre* nous offre un tout autre spectacle. Dès que l'on y connut la mesure générale adoptée pour l'établissement des cours, la chambre de commerce offrit un vaste local, consacré à ses réunions. Dès le mois d'octobre 1825, M. Robert, professeur royal d'hydrographie, put y faire son cours: il compta, dès le premier moment, 150 auditeurs, et ce nombre s'accrut bientôt avec rapidité. Un tel résultat est d'autant plus remarquable, qu'il était moins espéré. Dans l'été de 1825,

ayant eu l'occasion de visiter le Hâvre, et de pressentir quelques-uns des habitans les plus éclairés sur le succès qu'on pouvait attendre du nouvel enseignement dans cette ville, je n'avais trouvé de leur part qu'appréhensions et regrets sur ce qu'un pareil enseignement leur semblait devoir être peu goûté et peu suivi par les hommes de la classe industrieuse.

La capitale du département de la Seine-Inférieure, si favorisée par sa position qui l'a rendue l'une des villes les plus peuplées et les plus industrieuses de la France, ne pouvait accueillir avec indifférence le nouveau moyen de prospérité qui était offert à son industrie. Le conseil municipal de *Rouen* s'est empressé de voter une somme considérable pour disposer un vaste local dans lequel seront enseignées les sciences appliquées à l'industrie. Ces travaux préparatoires ont été d'autant plus longs qu'ils étaient plus considérables, et n'ont permis à M. le professeur Madire l'ouverture du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, que dans le commencement du mois d'avril. L'exemple du chef-lieu produira les plus heureux effets dans le département et dans l'intérieur de la Normandie. Aux portes mêmes de Rouen, les villages que l'industrie a transformés en cités, dans les vallées de Darnetal, de Deville et de Bolbec, voudront jouir d'un avantage possédé par des villes moins opulentes et moins industrieuses, telles que Fécamp et Saint-Valery-sur-Somme. Les fabricans d'Elbœuf ont déjà fixé leurs idées sur les moyens d'établir un cours dans leur ville.

Le nouvel enseignement s'est propagé dans le département de l'Oise, et c'est le bourg de *Liancourt* qui, par le bienfait d'un illustre pair, en a donné le premier exemple.

Dans le département de l'Eure, les habitans de *Louviers* ont compris que la nouvelle institution ajouterait aux moyens de prospérité de leur brillante industrie. *Pont-Audemer* trouvera des avantages maritimes dans un pareil établissement. Un professeur d'*Evreux* s'est offert pour enseigner gratuitement dans ce chef-lieu du département; et M. le préfet de l'Eure s'occupe, en ce moment même, de fonder les nouveaux cours dans

ce département, l'un des plus riches de France, et qui possède quinze cents usines ou manufactures.

Dans le département du Calvados, la ville de *Honfleur*, dont la population n'excède pas 10,000 habitans, compte 100 personnes qui suivent le cours de M. Pottier, et qui font, par leur nombre même, l'éloge de leur maître. La ville de *Caen*, chef-lieu du département dont Honfleur n'est que le chef-lieu de canton, est loin de présenter un aussi beau résultat. Il me serait difficile d'expliquer complétement le peu de succès d'un cours qui, pour prospérer, a besoin du noble encouragement des classes supérieures de la société, et de la bienveillance particulière des officiers municipaux. Il faut attendre beaucoup du tems, dans les lieux où ce nouvel enseignement n'est pas encore apprécié.

Cherbourg, chef-lieu du premier arrondissement maritime, peut retirer un grand avantage des leçons données par M. Lemonnier aux ouvriers constructeurs et à ceux qui pratiquent d'autres professions maritimes. Quoique la population de Cherbourg ne soit guère que le quart de celle de Caen, cependant le nombre des personnes qui y suivent le nouveau cours est plus grand que dans la capitale du Calvados. C'est M. le major de la marine royale qui a présidé à l'ouverture de ce cours où, dans un discours sage et bienveillant, il a invité la classe ouvrière à profiter du bienfait qui lui est offert.

Granville, dans le département de la Manche, éprouve encore les difficultés qu'il a fallu vaincre dans la ville de Fécamp. Le nombre des auditeurs est très-peu considérable; mais le professeur, M. Decrevoisier, verra qu'avec de la constance et son talent, les obstacles disparaîtront par degrés, surtout avec le concours des autorités municipales et maritimes. Je dois dire aussi que l'obstacle principal qui s'oppose à cette instruction, c'est que les plus simples notions de lecture et d'écriture sont très-peu répandues parmi la classe ouvrière. L'autorité municipale de Granville reconnaîtra l'importance de soigner particulièrement, sous ce point de vue, l'éducation de cette classe.

Saint-Malo, célèbre par ses navigateurs et par son commerce maritime, est l'une des premières villes qui aient apprécié l'importance du nouvel enseignement pour les progrès de l'industrie. La chambre de commerce de cette ville, non moins éclairée et non moins bienveillante que celle du Hâvre, s'est fait un plaisir d'offrir le local de ses séances pour y tenir le nouveau cours. Une maladie grave n'a pas permis au professeur, M. Michelle, de commencer aussitôt qu'il l'aurait désiré; mais, sans attendre son entier rétablissement, ce professeur plein de zèle s'est empressé, dès le commencement de cette année, d'ouvrir son cours auquel ont assisté 60 personnes adonnées à différentes professions.

La population de *Saint-Brieux* a été poussée dans la voie de l'instruction et du perfectionnement par les autorités civiles, maritimes et religieuses, qui se sont réunies avec un accord admirable pour obtenir ce résultat. M. le préfet, M. le maire et M. le commissaire de la marine ont pris avec empressement les mesures nécessaires pour subvenir à toutes les dépenses du nouvel enseignement qui a commencé le 16 octobre. Dans une séance d'ouverture, tenue le dimanche, au sortir des cérémonies religieuses, M. le préfet a prononcé un discours plein de vues élevées et généreuses, pour appeler la population de son département à l'acquisition des connaissances qui peuvent donner une impulsion nouvelle à tous les arts utiles cultivés dans la Bretagne. Le commissaire de la marine a pris ensuite la parole, et cette séance mémorable, honorée par la présence de Mgr l'évêque, s'est terminée par un discours plein de convenance et de raison, qu'a prononcé le professeur, M. Dubus, ancien élève de l'École polytechnique. 60 auditeurs suivent le cours. Une école de dessin linéaire va terminer, à Saint-Brieux, l'enseignement industriel.

A *Morlaix*, le professeur d'hydrographie, M. Dreppe, qui a donné à la marine un fils, ingénieur distingué, a fait l'ouverture de son cours le 27 octobre. Réduit d'abord à 20 auditeurs, il a vu leur nombre s'accroître successivement jusqu'à 45. Cet accroissement, occasioné par les communications per-

sonnelles des premiers auditeurs avec le reste de la classe ouvrière, est un résultat d'estime sentie, accordée par degrés aux connaissances scientifiques appliquées aux besoins des arts.

Si, dans la ville de *Brest*, l'autorité municipale avait pu fournir un local assez spacieux, l'enseignement aurait offert des résultats dignes en tout des talens et du zèle du savant professeur, M. Porquet. Le local dont la marine a pu disposer ne contient que 100 personnes; et, même avant l'ouverture du cours, 150 s'étaient présentées pour suivre les leçons.

Dans la ville de *Quimper* un premier appel avait été fait à la classe industrieuse, et personne ne s'était présenté pour suivre le cours. Les autorités ne se sont pas découragées, et 30 ouvriers reçoivent aujourd'hui les leçons du professeur. Quelques difficultés particulières ont retardé long-tems l'ouverture du cours dans la ville de *Lorient;* on ne peut encore faire connaître aucun résultat relatif à ce port.

La salle fournie par la mairie de *Nantes* ne peut contenir que 200 personnes; c'est à ce nombre que s'est réduit l'auditoire de M. Caillet, professeur dont le zèle et le mérite sont dignes des plus grands éloges. A l'embouchure de la Loire, le nouvel enseignement est établi dans le port de *Paimbœuf*. L'exemple des villes maritimes de Bretagne a porté ses fruits dans la capitale de cette ancienne province : un élève de l'École normale, professeur de mathématiques au collége de *Rennes*, s'est offert pour enseigner gratuitement la géométrie et la mécanique appliquées aux arts, avec l'approbation de l'Université et l'autorisation municipale. Il a commencé, dès le mois de janvier de cette année, un cours que suivent assidûment 150 auditeurs.

Arrêtons un instant notre attention sur les résultats très-remarquables obtenus dans deux des principales provinces de l'ancienne division de la France. Dans la Normandie, célèbre par son industrie et par l'avancement général de la civilisation, le nombre total des personnes qui suivent les nouveaux cours, dans huit villes différentes, s'élève à 843. En Bretagne, pour neuf villes où les mêmes cours sont établis, le nombre des au-

diteurs est de 860. Ainsi, la province qu'on aurait pu croire la moins propre à sentir le bienfait des nouvelles connaissances, et qui devait présenter le moins de sujets disposés à les acquérir, a la supériorité, sous ces deux points de vue. Peut-être doit-on un pareil résultat aux soins généreux d'un nouveau Vincent-de-Paule, dont l'active charité s'est consacrée tout entière à la propagation des premières connaissances de l'enseignement populaire en Bretagne. Ses écoles, m'assure-t-on, suffisent dès à présent pour enseigner à 32,000 enfans la lecture, l'écriture et les premières règles du calcul. Je ne puis, en passant, m'empêcher de rendre hommage à ce zèle bienfaisant, et je forme des vœux pour qu'un tel exemple ne reste pas stérile dans les autres parties du royaume.

Aux *Sables d'Olonne*, seule ville maritime que la Vendée possède, le professeur, M. Veillon, a commencé, en donnant ses leçons à un seul élève, et ensuite à 10 autres, espérons que ses soins ne seront point sans récompense. Son cours sera l'un des premiers et des plus puissans moyens pour tirer de l'enfance les arts utiles dans la Vendée.

A *La Rochelle*, dès le 1er juillet 1825, M. Guigon de Grandval, professeur royal d'hydrographie, animé par le plus louable zèle, avait ouvert un cours de géométrie appliquée aux arts. Il a été secondé dignement par le maire, M. Viault, ancien élève de l'École polytechnique.

Nous arrivons à *Rochefort*, celui de nos grands ports qui présente dans son arsenal les machines les plus complètes et les plus ingénieuses, qui ont fait la réputation d'un savant ingénieur. Tout concourait, dans ce port, à faire sentir l'importance de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts : aussi, l'enseignement de ces connaissances y a-t-il obtenu un succès éclatant. Dès le premier jour où le cours fut annoncé, plus de 200 auditeurs se firent inscrire : la grandeur du local put seule limiter leur nombre. J'ajouterai qu'un tel succès tient beaucoup aux talens du professeur M. Lehuen.

L'exemple des villes de Nantes, de La Rochelle et de Rochefort a décidé les magistrats de *Poitiers* et de *Limoges* à éta-

blir les nouveaux cours dans chacune de ces villes. Celui de Limoges prospère depuis trois mois; celui de Poitiers a dû s'ouvrir au mois d'avril. Des démarches sont faites pour procurer le même avantage à *Niort*, ville opulente et industrieuse.

Libourne, eu égard même à sa population, est une des villes qui présentent les résultats les plus remarquables. Sur une population de 8,000 âmes, plus de 100 auditeurs suivent le cours de M. Burgade, ancien élève de l'École polytechnique. Cette affluence doit être attribuée, non-seulement au zèle de l'autorité municipale et au talent du professeur, mais aux bienfaits d'un noble pair qui a consacré la grande autorité dont il a joui durant quelques années, et sa fortune privée, pour développer avec un succès extraordinaire l'instruction élémentaire dans la ville de Libourne. L'exemple donné par cette ville fait voir combien notre population est propre aux études les plus sérieuses et les plus utiles.

Blaye est la seule ville maritime où les officiers municipaux aient cru devoir prendre une délibération afin de déclarer, par anticipation, l'inutilité supposée du nouvel enseignement. Éclairés par l'exemple de Libourne, de Bordeaux, de Rochefort, ils se formeront sans doute des idées plus exactes des services que cette instruction peut rendre à l'industrie de leurs administrés.

Le cours de *Bordeaux*, confié au savant M. Lanclin, a commencé, dans le mois de janvier de cette année, avec un auditoire d'environ 250 personnes; c'est tout ce que pouvait contenir le local affecté à cet enseignement.

Sur l'invitation bienveillante de M. le président du conseil des ministres, *Toulouse* s'occupe des moyens d'établir un cours. Celui de *Montauban* est en activité, et suivi avec succès. Bordeaux, Toulouse et Montauban occupent les positions centrales les plus importantes dans le beau bassin de la Gironde, où des cours d'eau si nombreux arrivent des sommités des Pyrénées, des Cévennes et des montagnes d'Auvergne. Une étude raisonnée des applications de la géométrie et de la mécanique, faite dans ces trois villes, y donnera le moyen de per-

fectionner la confection des machines hydrauliques et des moulins de toute espèce qui deviendront pour une foule de vallées, les instrumens producteurs d'une opulence inespérée. Déjà, un simple ouvrier, formé par le nouvel enseignement, vient d'offrir d'ingénieuses combinaisons pour procurer des eaux à la ville de *Béziers*, au moyen d'une machine à vapeur qui a mérité l'approbation de savans ingénieurs. D'après la décision du conseil général des ponts et chaussées, ce système sera mis incessamment à exécution.

A *Bayonne*, l'enseignement confié à M. Paradis compte 70 auditeurs; et ce nombre sera trouvé très-considérable, si l'on réfléchit que la grande majorité des habitans de cette partie du royaume connaît à peine quelques mots de la langue française, A *Saint-Jean-de-Luz*, deux petites villes voisines réunissent leurs habitans industrieux pour suivre le nouveau cours. Les difficultés de la langue s'y font sentir encore plus qu'à Bayonne.

Passons maintenant aux côtes de la Méditerranée. La faible population de *Collioure* ne permet pas d'en espérer de grands résultats. Il n'en est pas de même de *Narbonne* : dans cette ville de 10,000 habitans, 100 personnes suivent les leçons données avec zèle par M. Esmieu. Bientôt, la ville de *Béziers* jouira aussi des fruits du nouvel enseignement : le premier magistrat de cette ville a promis de s'en occuper avec zèle, et tout fait présumer que ses soins ne seront pas infructueux.

Le port d'*Agde*, où professe M. *Mathieu* Esmieu est en possession du même avantage. A *Cette*, M. Sire compte 100 élèves, de toutes les classes de la société. A *Montpellier*, un ancien officier de la marine française s'est offert à professer gratuitement la géométrie et la mécanique appliquées aux arts. Une commission spéciale, nommée par le conseil de la ville, s'occupe de cette proposition, et nous apprenons qu'elle est acceptée. A *Nîmes*, la chambre de commerce, le préfet, le maire et le conseil municipal se sont montrés unanimes pour fonder la nouvelle institution.

C'est seulement au mois d'octobre prochain, que le cours de

géométrie et de mécanique appliquées aux arts doit être ouvert, dans la ville d'*Arles*.

Nous arrivons à *Marseille*, qui s'est placée au premier rang parmi les villes manufacturières de la France. Toutes les autorités s'y sont réunies pour donner au professeur les moyens de faire prospérer le nouvel enseignement. Ce professeur a dignement répondu à leur attente : plus de 300 personnes ont assisté à la première séance, et ce nombre s'est bientôt accru jusqu'à 550, le plus considérable qu'aucun professeur des villes maritimes soit parvenu à réunir; le préfet des Bouches-du-Rhône, M. DE VILLENEUVE, a présidé lui-même la séance d'ouverture, et a prononcé un discours très-propre à exciter le désir d'acquérir les connaissances que le cours va répandre. Il s'est occupé des moyens d'établir de pareils cours dans les autres villes de son département, et surtout à *Aix*. Dans cette dernière ville, un ingénieur de la marine, ancien élève de l'École polytechnique, M. DUMONTEIL s'est offert à professer gratuitement; son offre a été accueillie, et je ne doute point que son enseignement n'obtienne un succès très-remarquable. Dans la petite ville de *La Ciotat*, qui ne compte pas plus de 5000 habitans, plus de 100 artisans suivent les leçons du zélé professeur, M. NALIS.

Le seul grand port dont je n'aie point fait mention, est celui de *Toulon*. C'était celui dont on pouvait le moins espérer, parce que, jusqu'à ce jour, ses habitans ont paru peu portés à l'étude des sciences. Les résultats ont démenti cette prévision. M. le professeur d'hydrographie ayant représenté que ses occupations ne lui permettraient pas de faire le nouveau cours, cette honorable mission a été confiée à M. BARTHELEMY. 500 personnes de toutes professions suivent assidûment les leçons de ce jeune professeur : ce sera l'époque d'un changement total dans les habitudes et dans les connaissances de la classe ouvrière de Toulon. Les autorités de la marine ont concouru avec une extrême bienveillance au succès de l'institution, non-seulement à Toulon, mais dans tous les ports de la Méditerranée.

Les deux seuls ports de France dont il me reste à parler,

sont ceux de *Saint-Tropez* et d'*Antibes*. Dans le premier, M. le professeur CORNIBERT, qui, en 1825, avait donné tous ses soins à 2 élèves seulement, en a compté 30, lorsqu'il a repris son cours, au printems de 1826. Dans le port d'Antibes, l'enseignement, confié à M. BARBAUT, prospère depuis plusieurs mois. Enfin, le cours de *Bastia*, fait par M. RIZZO, produit déjà d'excellens effets, et l'on a lieu d'espérer que, l'année prochaine, *Ajaccio* ne restera pas en arrière.

Dans cette vaste étendue de côtes que nous venons de parcourir, on remarque avec peine qu'une grande partie du littoral est habitée par une population qui n'a point encore adopté généralement la langue française comme langue nationale. Il est à désirer que des écoles élémentaires, suffisamment multipliées, s'appliquent de plus en plus à répandre l'usage de notre langue, ainsi que la lecture et l'écriture. Ces connaissances ont besoin d'être plus communes qu'elles ne le sont aujourd'hui, même dans les provinces que l'on regarde comme les plus avancées.

En suivant le littoral de la France, j'ai parfois jeté mes regards vers l'intérieur pour y montrer le nouvel enseignement propageant ses lumières jusqu'à la frontière de l'est et jusqu'au midi. *Avignon*, *Lyon*, *Valence*, *Aurillac*, *Clermont*, *Gap*, *Bourg*, *Nantua*, *Salins* possèdent déjà les nouveaux cours; il faut en dire autant des villes de *Saint-Étienne*, de *Nevers*, de *Dijon*, d'*Orléans*, etc. Aujourd'hui 8000 artisans ou chefs d'ateliers et de manufactures suivent avec assiduité des cours gratuits qui leur sont offerts dans 70 villes. Tout fait espérer qu'avant la fin de l'année, le nombre de ces villes dépassera celui de 100. S. E. le ministre de l'intérieur a fait connaître à tous les préfets du royaume qu'il approuvera les dépenses votées pour le nouvel enseignement par les conseils municipaux des villes industrieuses. De toutes parts, les autorités locales s'empressent de répondre à l'invitation des autorités supérieures. Cet admirable concours n'a trouvé d'exception que dans une ville dont je m'abstiendrai de citer le nom. Je suis persuadé que cette exception ne durera pas long-tems dans l'une des cités les plus importantes que la France pos-

sède sur le versant des Alpes, dans une contrée riche en cours d'eau que la mécanique peut seule donner le moyen de rendre très-utiles.

Monseigneur le Dauphin, amiral de France, a pris un intérêt spécial à ce progrès intellectuel des contrées maritimes; il a récompensé par son noble suffrage les efforts tentés pour faire naître et développer un tel progrès que Sa Majesté elle-même a daigné prescrire, afin d'accomplir une pensée magnanime.

Nouveaux Principes d'Économie politique. — *Jour qu'ils peuvent jeter sur la crise qu'éprouve aujourd'hui l'Angleterre.*

Il y a déjà sept ans que je publiai mes *Nouveaux Principes d'Économie politique*, dont je prépare aujourd'hui une édition nouvelle, considérablement augmentée (1). Je ne dissimulerai pas que cet ouvrage n'obtint point l'approbation des hommes qu'on regarde aujourd'hui, avec raison, comme ayant fait faire les progrès les plus signalés à la science. Je dois même attribuer à leur bienveillance personnelle les ménagemens avec lesquels ils combattirent mon livre. Je ne m'étonnai point de n'avoir pas fait une impression plus profonde. Je remettais en doute des principes que l'on regardait comme arrêtés; j'ébranlais une science qui par sa simplicité, par la déduction claire et méthodique de ses lois, paraissait une des plus nobles créations de l'esprit humain. J'attaquais une orthodoxie enfin, entreprise dangereuse en philosophie comme en religion. En même tems, j'avais un désavantage de plus : je me séparais des amis dont je partage les opinions politiques; je signalais le danger des innovations qu'ils recommandent; je montrais que plusieurs institutions qu'ils ont long-tems attaquées comme des abus, avaient eu des conséquences bienfaisantes; j'invoquais enfin, en plus

---

(1) Elle paraîtra, avant la fin de l'année, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, en 2 forts volumes in-8°.

d'une occasion, l'intervention du pouvoir social, pour régler les progrès de la richesse, au lieu de réduire l'économie politique à la maxime plus simple, et en apparence plus libérale, *de laisser faire et laisser passer*.

Je n'avais aucun lieu de me plaindre, j'attendis; car la vérité est plus forte que l'esprit de système. Si je m'étais trompé, la suite des faits ne pouvait manquer de me le révéler : si, au contraire, j'avais découvert des principes nouveaux, mais qui, à mes yeux même, commençaient seulement alors à acquérir de l'importance, les faits ne tarderaient pas à se produire à leur appui; et, tout en respectant l'autorité des pontifes de la science, je pourrais dire, comme Galilée : *eppur si muove*.

Sept ans se sont écoulés, et les faits me paraissent avoir victorieusement combattu pour moi. Ils ont prouvé, bien mieux que je n'aurais pu faire, que les savans dont je m'étais séparé étaient à la poursuite d'une fausse prospérité; que leurs théories, là où elles étaient mises en pratique, pouvaient bien accroître la richesse matérielle, mais qu'elles diminuaient la masse des jouissances, réservées à chaque individu; que, si elles tendaient à rendre le riche plus riche, elles rendaient aussi le pauvre plus pauvre, plus dépendant et plus dépourvu. Des crises tout-à-fait inattendues se sont succédé dans le monde commercial : les progrès de l'industrie et de l'opulence n'ont point sauvé les industriels qui créaient cette opulence, de souffrances inouïes : les faits n'ont répondu, ni à l'attente commune, ni aux prédictions des sages; et, malgré la foi implicite que les disciples en économie politique accordent aux enseignemens de leurs maîtres, ils sont contraints de demander ailleurs des explications nouvelles, pour des phénomènes qui s'éloignent si fort des règles qu'ils croyaient établies.

Parmi ces explications, celles que j'avais données par avance se sont trouvées parfaitement conformes aux résultats. Peut-être faut-il attribuer à cette coïncidence l'écoulement plus rapide de mon ouvrage, et la demande qui m'a été faite

d'en préparer une nouvelle édition. C'est en Angleterre que je me suis acquitté de cette tâche. L'Angleterre a donné naissance aux plus célèbres économistes; leur science y est professée aujourd'hui même avec un redoublement d'ardeur; on y a vu dès ministres d'état, déjà adeptes dans la doctrine de la fortune publique, suivre les cours d'un des plus habiles professeurs d'économie politique; on les a entendus invoquer constamment ses principes dans le parlement. La concurrence universelle, ou l'effort pour produire toujours plus, et toujours à plus bas prix, est depuis long-tems le système de l'Angleterre, système que j'ai attaqué comme dangereux. Ce système a fait faire à l'industrie anglaise des pas gigantesques; mais il a précipité, à deux reprises, les manufacturiers dans une détresse effrayante. C'est en présence de ces convulsions de la richesse, que j'ai cru devoir me placer, pour revoir mes raisonnemens et les comparer avec les faits.

L'étude que j'ai faite de l'Angleterre m'a confirmé dans mes *nouveaux principes*; j'ai vu dans ce pays surprenant, qui semble subir une grande expérience, pour l'instruction du reste du monde, la production augmenter, tandis que les jouissances diminuent. La masse de la nation semble y oublier, aussi bien que les philosophes, que l'accroissement des richesses n'est pas le but de l'économie politique, mais le moyen dont elle dispose pour procurer le bonheur de tous. Je cherche ce bonheur dans toutes les classes, et je ne sais où le trouver. La haute aristocratie anglaise est, en effet, arrivée à un degré de richesse et de luxe qui surpasse tout ce qu'on voit chez toutes les autres nations; cependant, elle ne jouit point elle-même d'une opulence qu'elle semble avoir acquise aux dépens des autres classes : la sécurité lui manque; et dans chaque famille, la privation se fait sentir à un plus grand nombre d'individus que l'abondance. Si j'entre dans ces maisons dont la splendeur est toute royale, j'entends leurs chefs affirmer que, si on supprime le monopole du blé, qu'ils exercent contre leurs concitoyens, leurs fortunes seront anéanties; car leurs terres qui s'étendent sur des provinces entières, ne paieront plus les

frais de culture. Autour de ces chefs, je vois un nombre d'enfans, sans exemple partout ailleurs, dans la classe aristocratique; plusieurs en comptent dix, douze, quelquefois davantage; mais tous les fils cadets, toutes les filles, sont sacrifiés à la vanité de l'aîné; leur partage en capital n'équivaudra pas à une année de rente de leur frère; ils devront vieillir dans le célibat, et leur dépendance, à la fin de leur vie, leur fait payer bien cher le luxe de leurs premières années.

Au-dessous de cette aristocratie titrée et non titrée, je vois le commerce occuper un rang distingué; il embrasse le monde entier dans ses entreprises; ses agens bravent les glaces des deux pôles et les ardeurs de l'équateur, tandis que chacun des chefs qui se rassemblent au palais du change peut disposer de millions. En même tems, dans toutes les rues de Londres, dans celles des grandes villes d'Angleterre, les magasins étalent des marchandises qui suffiraient à la consommation de l'univers. Mais la richesse a-t-elle assuré au commerçant anglais l'espèce de bonheur qu'elle est propre à garantir? Non: dans aucun pays les faillites ne sont aussi fréquentes. Nulle part, ces fortunes colossales, qui suffisaient seules à remplir un emprunt public, à soutenir un empire ou une république, ne sont renversées avec tant de rapidité. Tous se plaignent que les affaires sont rares, difficiles, et peu lucratives. A peu d'années d'intervalle, deux crises terribles ont ruiné une partie des banquiers, et ont étendu la désolation sur toutes les manufactures anglaises. Dans le même tems, une autre crise a ruiné les fermiers, et a fait sentir ses contre-coups au commerce de détail. D'autre part, ce commerce, malgré son immense étendue, a cessé d'appeler à lui les jeunes gens qui cherchent une carrière: toutes les places sont occupées; et dans les rangs supérieurs de la société, comme dans les inférieurs, le plus grand nombre offre en vain son travail, sans pouvoir obtenir de salaire.

Cette opulence nationale, dont les progrès matériels frappent tous les yeux, a-t-elle enfin tourné à l'avantage du pauvre? Pas davantage. Le peuple, en Angleterre, est en même tems privé

et d'aisance dans le moment présent, et de sécurité pour l'avenir. Il n'y a plus de paysans dans les campagnes; on les a forcés de faire place aux journaliers. Il n'y a presque plus d'artisans dans les villes, ou de chefs indépendans d'une petite industrie, mais seulement des manufacturiers. L'*industriel*, pour employer un mot que ce système lui-même a mis à la mode, ne sait plus ce que c'est que d'avoir un état; il gagne seulement un salaire; et, comme ce salaire ne saurait lui suffire également dans toutes les saisons, il est presque chaque année réduit à demander l'aumône à la bourse des pauvres.

Cette nation si opulente a trouvé plus économique de vendre tout l'or et l'argent qu'elle possédait, de se passer de numéraire, et de faire toute sa circulation avec du papier; elle s'est ainsi volontairement privée du plus précieux entre les avantages du numéraire, la stabilité de son prix. Les porteurs de billets de banques provinciales courent chaque jour le danger d'être ruinés par les faillites fréquentes, et en quelque sorte épidémiques des banquiers; et l'état entier est exposé à une convulsion dans toutes les fortunes, si une invasion ou une révolution ébranlait le crédit de la banque nationale. La nation anglaise a trouvé plus économique de renoncer aux cultures qui demandent beaucoup de main-d'œuvre, et elle a congédié la moitié des cultivateurs qui habitaient ses champs; elle a trouvé plus économique de remplacer par des machines à vapeur les manufacturiers, et elle a congédié, puis repris, puis congédié de nouveau les ouvriers des villes; et les tisserands cédant la place aux *power looms* (métiers mus par la vapeur), succombent aujourd'hui à la famine; elle a trouvé plus économique de réduire tous les ouvriers au salaire le plus bas avec lequel ils puissent vivre; et les ouvriers, n'étant plus que *prolétaires*, n'ont pas craint de se plonger dans une misère plus profonde encore, en élevant des familles toujours plus nombreuses. Elle a trouvé plus économique de ne nourrir les Irlandais que de pommes de terre, et de ne les habiller que de haillons; et aujourd'hui, chaque paquebot lui apporte des légions d'Irlandais, qui, travaillant à meilleur marché que les

Anglais, chassent ceux-ci de tous les métiers. Quels sont dont les fruits de cette immense richesse accumulée? N'ont-ils eu d'autre effet que de faire partager les soucis, les privations, le danger d'une ruine complète à toutes les classes? L'Angleterre, en oubliant les hommes pour les choses, n'a-t-elle pas sacrifié la fin aux moyens?

L'exemple de l'Angleterre est d'autant plus frappant, que c'est une nation libre, éclairée, bien gouvernée, et que toutes ses souffrances procèdent uniquement de ce qu'elle a suivi une fausse direction économique. Sans doute, l'étranger est frappé en Angleterre des prétentions arrogantes de l'aristocratie; et l'accumulation des richesses dans les mêmes mains tend à les accroître sans cesse; dans aucun pays, cependant, l'indépendance de toutes les classes de la nation n'est mieux garantie; dans aucun pays, le pauvre, à côté d'une déférence qui nous étonne, ne conserve mieux, au fond de l'âme, la conscience de sa propre dignité; dans aucun pays, le sentiment de confiance dans la loi, et de respect pour son autorité ne pénètre davantage toutes les classes; dans aucun pays, le sentiment de commisération n'est plus général, ou les riches ne sont plus empressés de venir au secours de toutes les détresses: dans aucun pays, l'opinion publique n'est plus puissante; dans aucun, le ministère n'est plus éclairé, plus déterminé à chercher le bien général, et plus habile à le trouver. Tant de moyens, tant de vertus seraient-ils donc inutiles aux sociétés humaines? Oui, lorsqu'elles ont le malheur de s'engager dans une fausse direction. L'Angleterre, plus éclairée, plus libre, plus puissante que les autres nations, n'en est arrivée que plus tôt au but qu'une erreur lui faisait poursuivre. Sa force vitale et les talens de ses hommes d'état l'aideront, quand elle en aura la ferme volonté, à rentrer plus aisément qu'une autre nation dans la bonne voie; mais la science a ses préjugés, les peuples ont leurs habitudes; et aujourd'hui même, dans leur détresse, les Anglais ne prennent encore aucune mesure qui ne tende à l'aggraver.

J'ai cherché à établir, dans le livre que je présenterai bientôt

de nouveau au public, que, pour que les richesses contribuent au bonheur de tous, en tant qu'elles sont le signe de toutes les jouissances matérielles de l'homme, il faut que leur accroissement se conforme à l'accroissement de la population, et que leur distribution se fasse, parmi cette population, dans une proportion qu'on ne peut troubler sans un extrême danger. Je me suis proposé de faire voir qu'il est nécessaire, pour le bonheur de tous, que le revenu croisse avec le capital; que la population ne dépasse point le revenu qui doit la faire vivre; que la consommation croisse avec la population, et que la reproduction se proportionne également, et au capital qui la produit, et à la population qui la consomme. Je fais voir en même tems que chacun de ces rapports peut être troublé, indépendamment des autres; que le revenu souvent ne croît point en proportion du capital; que la population peut s'accroître, sans que le revenu soit augmenté; qu'une population plus nombreuse, mais plus misérable, peut demander une moindre consommation; que la reproduction enfin peut se proportionner aux capitaux qui l'activent, et non à la population qui la demande; mais que, chaque fois que l'un ou l'autre de ces rapports est troublé, il y a souffrance pour la société.

C'est sur cette proposition que sont fondés mes *Nouveaux Principes*, c'est par l'importance que je lui attribue que je diffère essentiellement des philosophes, qui, de nos jours, ont professé d'une manière si brillante les sciences économiques, de MM. *Say*, *Ricardo*, *Malthus* et *Macculloch*. Ceux-ci me paraissent avoir constamment fait abstraction des obstacles qui les embarrassaient, dans l'enchaînement de leurs théorèmes, et être arrivés à des conclusions fausses, pour n'avoir point distingué ce qui leur donnait quelque peine à distinguer.

Tous les économistes modernes, en effet, ont reconnu que la fortune publique, n'étant que l'agrégation des fortunes privées, naissait, s'augmentait, se distribuait, se détruisait, par les mêmes procédés que celle de chaque particulier. Tous savaient fort bien que, dans une fortune privée, la partie la plus essentielle à considérer, c'est le revenu : que sur le revenu doit

se régler la consommation ou la dépense, sous peine de détruire le capital. Cependant, comme dans la fortune publique, le capital de l'un devient le revenu de l'autre, ils ont été embarrassés à décider ce qui était capital, ce qui était revenu, et ils ont trouvé plus simple de retrancher absolument le dernier de leurs calculs.

En négligeant une quantité aussi essentielle à déterminer, MM. Say et Ricardo sont arrivés à croire que la consommation était une puissance illimitée, ou du moins qu'elle n'avait point d'autres bornes que celles de la production, tandis qu'elle est bornée par le revenu. Ils ont annoncé que toute richesse produite trouverait toujours des consommateurs, et ils ont encouragé les producteurs à causer cet engorgement des marchés qui fait aujourd'hui la détresse du monde civilisé, tandis qu'ils auraient dû avertir les producteurs qu'ils ne devaient compter que sur les consommateurs ayant un revenu, et que toute production nouvelle qui ne correspond pas à un revenu nouveau, cause la détresse de quelqu'un. D'après le même oubli, M. Malthus, tout en signalant le danger d'un accroissement désordonné de la population, ne lui a donné de limites que dans la quantité de subsistances que la terre peut produire, quantité qui sera long-tems encore susceptible de s'accroître avec une extrême rapidité, tandis que, s'il avait pris en considération le revenu, il aurait bientôt vu que c'est la disproportion entre la population travaillante et son revenu qui cause toutes ses souffrances. M. Macculloch, dans un petit écrit destiné à éclairer le peuple sur la question des salaires, affirme que le salaire du pauvre se proportionne nécessairement au rapport entre la population et le capital; tandis que le salaire, conséquence de la quantité de travail demandée, doit aussi se proportionner à la consommation, qui se proportionne elle-même au revenu. Dans le même écrit, il exhorte le pauvre à proportionner l'accroissement de sa famille à l'accroissement du capital national, quantité dont il lui est impossible de se former la notion, même la plus

confuse ; tandis qu'il aurait pu remarquer que tout homme, en se mariant, et formant une famille, est toujours appelé à se régler sur son propre revenu ; d'où il est facile de conclure qu'il suffit à la nation que tous les hommes se règlent sur le revenu de tous, et qu'une nation dans laquelle les plus pauvres auront quelque chose, et pourront connaître le revenu qu'ils transmettront à leurs enfans, ne courra aucun risque de souffrir d'un accroissement désordonné de la population.

Je crois donc devoir reproduire avec confiance mes *Nouveaux Principes d'économie politique*, non point tels qu'ils étaient, mais tels que l'observation de la grande lutte entre tous les intérêts des peuples industrieux m'a mis à portée de les compléter. Leur titre un peu vague pourrait laisser supposer que je les destinais seulement à être un nouveau manuel des rudimens de la science. Je porte plus loin mes prétentions. Je crois avoir placé l'économie politique sur une base nouvelle, soit par la détermination du revenu de tous, soit par la recherche de la distribution de ce revenu qui répand le plus de bonheur sur la nation, et qui, par conséquent, atteint le mieux le but de la science.

D'autres principes, également nouveaux, mais d'une application moins générale, découlent encore de ceux-là. J'ai montré que la richesse territoriale était d'autant plus productive, que le cultivateur avait une plus grande part dans la propriété du sol ; que les lois destinées à conserver aux anciennes familles leurs patrimoines causaient la ruine de ces familles mêmes ; que l'équilibre entre les bénéfices d'industries rivales, sur lequel les économistes modernes ont fondé leurs calculs, n'était jamais atteint que par la destruction des capitaux fixes, et la mortalité des ouvriers engagés dans une manufacture perdante : que, quoique l'invention des machines qui accroissent les pouvoirs de l'homme soit un bienfait pour l'humanité, la distribution injuste que nous faisons de leurs bénéfices les change en fléaux pour les pauvres ; que le numéraire métallique d'une nation est, entre ses dépenses

publiques, la plus utile, entre ses magnificences, la plus raisonnable : que les fonds publics ne sont autre chose qu'un capital imaginaire, une assignation sur le revenu qui naîtra du travail et de l'industrie : que les limites naturelles de la population sont toujours respectées par les hommes qui ont quelque chose, et toujours dépassées par les hommes qui n'ont rien. Qu'on ne m'accuse donc point d'avoir voulu faire faire des pas rétrogrades à la science; c'est plus avant, au contraire, et sur un nouveau terrain que je l'ai portée. C'est là que je demande avec instance qu'on veuille bien me suivre, au nom de ces calamités qui affligent aujourd'hui même un si grand nombre de nos frères, et que la science ancienne ne nous enseigne ni à comprendre ni à prévenir.

Les critiques auxquelles la première édition de mes *Nouveaux Principes* ont été en butte n'ont pas été perdues pour moi. J'ai refondu presque entièrement cet ouvrage. Le plus souvent, j'ai cherché à éclaircir ce qui pouvait être demeuré obscur, en fixant l'attention de mes lecteurs sur l'Angleterre. Je voulais montrer, dans la crise qu'elle éprouve, et la cause de nos souffrances actuelles, d'après la liaison qui existe entre les diverses industries de tout l'univers, et l'histoire de notre propre avenir, si nous continuons à agir d'après les principes qu'elle a suivis. Mais j'ai aussi quelquefois montré ma déférence aux critiques qui m'ont paru justes, par des suppressions ou des changemens. Cependant, je crois devoir réclamer contre la manière si souvent légère, si souvent fausse, dont un ouvrage sur les sciences sociales est jugé dans le monde. Le problème qu'elles présentent à résoudre est bien autrement compliqué que tous ceux qui naissent des sciences naturelles, et en même tems il s'adresse au cœur aussi bien qu'à la raison. L'observateur est appelé à reconnaître des souffrances cruelles, des souffrances injustes, qui procèdent du fait de l'homme, et dont l'homme est la victime. Il ne saurait les considérer froidement, et passer outre sans invoquer quelque remède. Ces remèdes choqueront quelquefois ou les sen-

timens, ou les préjugés des lecteurs; ils seront quelquefois ou superflus, ou inapplicables. Ce sont autant d'erreurs, sans doute; mais ce sont des erreurs en administration, plutôt qu'en économie politique. L'auteur ou le lecteur peuvent se méprendre sur l'application, parce que toutes les circonstances qui sont les bases de cette application ne se trouvent point dans le livre. L'enchaînement des principes ne saurait toutefois être ébranlé par quelques corollaires livrés à la controverse, ou à la malignité moqueuse. Si ses principes sont vrais, s'ils sont nouveaux, s'ils sont féconds, ils auront, en dépit de quelques erreurs, réelles ou supposées, fait avancer la science sociale, la plus importante entre les sciences; car c'est celle du bonheur de l'homme.

J. C. L. DE SISMONDI.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

DIAGRAMMES CHIMIQUES, ou *Recueil de* 360 *figures* (sur 112 planches) *qui expliquent succinctement les expériences par l'indication des agens et des produits, à côté de l'appareil, et qui rendent sensible la théorie des phénomènes, en représentant le jeu des attractions par la convergence des lignes :* ouvrage élémentaire, auquel on a ajouté, pour les étrangers, un *Essai de nomenclature chimique,* en six langues, et pour les commençans, 1° un *Vocabulaire, contenant l'étymologie et la définition des mots techniques;* 2° une *série de tableaux synoptiques qui représentent la préparation et les parties proportionnelles des produits;* par M. DECREMPS (1).

L'espace nous a manqué jusqu'ici pour rendre un compte un peu détaillé de cet ouvrage, remarquable par l'érudition et le zèle de l'auteur. Nous pensions qu'une notice trop courte ne le ferait point assez connaître; que les fruits de plusieurs années de travaux assidus, exposés avec une méthode qui permettait de les resserrer dans un espace plus limité que la grosseur du volume ne semble l'annoncer, n'en étaient pas moins nombreux, moins importans, ni moins dignes d'être passés en revue, tant dans leur ensemble que dans les principaux groupes qu'ils composent. Les circonstances ont cons-

(1) Paris, 1823; Carilian-Gœuri, quai des Grands-Augustins. Grand in-4° de 127 pages et 112 planches; prix, 30 fr.

tamment exigé d'autres insertions; en sorte que, pour ne pas tarder plus long-tems à mettre sous les yeux de nos lecteurs les *Diagrammes chimiques* de M. Decremps, nous sommes réduits à leur consacrer un article beaucoup moins étendu que nous ne l'avions projeté.

L'auteur débute par un *abrégé de nomenclature chimique en six langues* (français, anglais, italien, latin, allemand, espagnol). Ces langues sont apparemment celles des auteurs d'ouvrages sur la chimie; car on compte un plus grand nombre d'idiomes parlés par ceux qui cultivent la science. Il semble que M. Decremps n'a pas été juste envers les Suédois, et qu'il se montre fort libéral envers les Espagnols. Quant à la langue russe, il paraît que le peuple qui la parle n'a pas encore le projet de l'employer à cultiver les sciences. Dans tous les lieux où sa domination s'est établie, il ne s'est pas contenté d'apprendre la langue du pays, suivant la maxime de Philotas; *et victoribus et victis externa lingua discenda est;* chez lui-même, son idiome tombe en désuétude parmi les hommes instruits et s'altère de plus en plus, faute d'une culture dirigée par le goût et le savoir.

Le *vocabulaire* qui contient l'étymologie et la définition des mots techniques employés en chimie est, en général, assez exact. Nous n'aurons garde de reprocher à l'auteur quelques incorrections sans importance, et qui ne peuvent tromper les lecteurs. Lorsqu'il dit, par exemple, que le cuivre, en s'unissant avec l'acide acétique, forme le vert de gris, on sait bien que c'est de l'oxide de cuivre qu'il a voulu parler. Quelques-unes de ses étymologies pourraient être contestées: après avoir exposé sept opinions différentes sur l'origine du mot *chimie*, il ajoute : « Ceux qui n'admettent aucune de ces étymologies peuvent considérer le mot *chimie* comme *primitif*, et par lui-même insignifiant. » Cette opinion ne sera pas plus adoptée que les étymologies du mot : l'idée d'une science ou d'un art est très-complexe; on ne sent le besoin de lui donner un nom, que lorsque la langue est formée, qu'elle a ses racines, sa grammaire, ses lois pour la composition des mots nouveaux.

A cette époque, une langue ne saurait admettre des mots *primitifs;* et si, dans ces tems modernes, on a senti la nécessité d'en introduire dans le vocabulaire des sciences, c'est parce que nos idiomes déjà surcomposés n'offrent aucune ressource pour la composition des termes propres à exprimer certains systèmes d'idées. Au reste, une bonne définition est encore plus instructive que la discussion la plus lumineuse sur l'origine d'un mot. Pour définir la chimie, M. Decremps a recours à trois auteurs, Fourcroy, Thomson et Blak. On éprouve ici les inconvéniens de l'érudition poussée trop loin; car le *résumé* des trois définitions de la même science, par trois professeurs du premier mérite, n'est point satisfaisant. « La chimie, dit M. Decremps, est une science qui nous fait connaître l'action moléculaire et réciproque de tous les corps, qui en explique les divers changemens, et qui observe les effets de la chaleur et des mélanges pour en découvrir les lois et pour perfectionner les arts utiles. » Une définition bien faite est plus précise, et assigne en moins de termes le caractère distinctif de la science dont il s'agit. — Le mot *diagramme* devait être expliqué ici. « C'est un assemblage de lignes qui, à l'aide de quelques mots, désignent des vérités qu'on ne pourrait exprimer que par un long discours. » Pour rendre cette définition plus claire et plus complète, l'auteur figure l'exemple suivant:

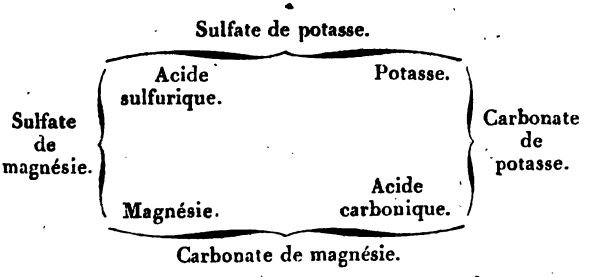

« Ce diagramme indique: 1° la composition de 4 sels dont les noms sont écrits en dehors de la figure, et vers le milieu des accolades, tandis que les parties composantes occupent, en

dedans, les quatre coins : il signifie, d'ailleurs, que, si on jette dans la même eau les deux sels écrits à droite et à gauche, il en résultera deux autres sels, savoir; du sulfate de potasse qui restant dissous occupe la partie supérieure, et du carbonate de magnésie qui se dépose au fond du vase, ainsi que le désigne son nom écrit au bas de la figure. » L'auteur cite encore plusieurs autres exemples tirés de l'ouvrage de M. Mackensie, intitulé : *Mille expériences chimiques, etc.* Si l'on pensait que des notions de cette nature ne peuvent être exprimées qu'en prose, on serait désabusé à l'article *métal* de ce vocabulaire, où les pesanteurs spécifiques des métaux sont le sujet d'un distique latin paraphrasé en vers français. Il n'y est point question des grandes découvertes qui ont plus que doublé le nombre des substances métalliques; à l'exception du platine, les nouveau-venus n'obtiennent pas encore l'honneur d'être célébrés en vers; qu'ils attendent. Les Muses inspirent bien rarement les poëtes sur de tels sujets, et les auteurs des deux chefs-d'œuvre cités par M. Decremps auront peu d'imitateurs.

Il serait très-difficile, et nécessairement très-long, de donner à nos lecteurs une idée complète des cent douze planches où l'auteur a représenté les appareils des expériences, le nombre et la position respective des matières employées, l'ordre des combinaisons et la formation du nouveau composé, ou le résultat de la décomposition. La *nouvelle série de diagrammes*, qui vient ensuite et qui termine l'ouvrage, oppose encore les mêmes obstacles à l'analyse que nous aurions voulu en faire, sans le secours des figures, ou même en usant avec réserve de ce moyen de nous rendre intelligibles. Le but de l'auteur a été de former des *tableaux synoptiques de la préparation et de la composition des produits chimiques les plus intéressans.* Ces tableaux sont divisés en sept chapitres, et présentent les faits chimiques relatifs : 1° à l'attraction moléculaire; 2° au calorique; 3° aux composés gazeux et aux corps simples concrets, non métalliques; 4° aux bases salifiables; 5° aux acides, 6° aux métaux; 7° aux corps organiques. En

général, l'auteur s'y montre au niveau des connaissances acquises, quoique l'on aperçoive de tems à autre quelques vestiges des théories abandonnées. Le premier chapitre commence par une assertion que l'on peut contester; « il est, dit M. Decremps, des corps qui n'ont entr'eux aucune affinité sensible; par exemple, l'huile et l'eau. » Cet exemple n'est pas heureusement choisi; car, après avoir agité long-tems, un mélange d'huile et d'eau, si on donne à ces matières le tems de se séparer par le repos, ni l'une ni l'autre ne seront dans le même état qu'avant le mélange, et par conséquent, elles ont agi l'une sur l'autre. — Le volume est terminé par un essai d'application de l'algèbre à la chimie, et par des observations, en espagnol et en français, sur les nombreux services que cette science a rendus, et sur ceux que l'on peut en espérer encore. Ce que l'auteur a présenté sous la forme algébrique, n'est qu'un calcul arithmétique; mais on ne peut douter que la recherche des lois de l'attraction moléculaire, combinée avec les autres propriétés des corps, n'exige l'application de l'analyse mathématique. Peut-être même, cet instrument universel n'est-il pas assez perfectionné pour nous conduire à la solution des problèmes les plus importans, en physique et en chimie.

Nous sommes à la fin du livre, et cependant notre article n'est point terminé; car nous n'avons rien dit de l'avertissement, ni de l'épigraphe. Les lecteurs qui liraient de suite l'ouvrage, sans s'arrêter à l'avertissement, comprendraient mal leurs intérêts; car ils n'auraient pas sur l'auteur et sur sa méthode des notions qui peuvent répandre quelque jour sur certaines explications ou doctrines un peu obscures au premier coup-d'œil, mais qui deviennent plus claires, lorsque leur origine est connue. L'auteur nous apprend qu'avant de publier son livre, il avait entendu *Fourcroy* et *Thénard* à Paris, et les *Mojors* à Gênes, *Brugnatelli* à Pavie, *Dandolo* à Venise, la *Chimie des dames* à Milan, *Chaptal* dans les Cévennes, *Orfila* dans les Pyrénées, *Planck* à Vienne, *Klapproth* à Berlin, *Wurzer* à Marbourg, *Boerhaave* en Hollande, *Thomson*, *Parkes* à Londres : « Voilà, dit-il, les sources pures

où nous avons puisé les vérités que nous publions sous une nouvelle forme. » Mais la chimie nous apprend que le mélange de liqueurs très-limpides, et très-peu différentes l'une de l'autre peut être trouble, jusqu'à ce qu'une combinaison intime de tous les élémens ait établi l'homogénéité de la masse. Si la science était parvenue au dernier degré de sa perfection, elle serait *une*, la même dans toutes les têtes et dans tous les livres: en deçà de ce dernier terme, il existe nécessairement quelques légères dissemblances entre les théories admises par des savans également recommandables par leurs travaux et leurs écrits. Ces nuances d'opinions ne doivent point paraître dans un livre, si ce n'est pour les discuter et pour choisir; et encore vaut-il mieux, si le livre est élémentaire, que le choix soit fait d'avance, sans que le lecteur assiste aux débats. — Des considérations très-justes sur les méthodes d'exposition qui conviennent le mieux aux ouvrages sur la chimie, et des vers anglais et français, terminent cet avertissement très-digne d'être lu.

Enfin, nous voici à l'épigraphe. L'auteur emprunte à Horace deux vers cités fréquemment, et que M. Daru traduit ainsi :

> Du récit le plus clair on est moins affecté
> Que d'un tableau fidèle, à nos yeux présenté.

Horace est plus exigeant que son traducteur : ce sont les personnages et l'action dramatique qu'il conseille de substituer aux récits, toujours un peu froids sur la scène. La maxime du législateur du Parnasse, comprise dans le sens de M. Daru, ne paraît pas faite pour les livres; car aucun de ceux où l'on a tenté de l'appliquer n'a justifié son épigraphe, ni sa préface. Si les *diagrammes* de M. Decremps ont quelque utilité, ce n'est point comme *tableaux*, mais comme écriture plus rapide, et se prêtant mieux aux mouvemens en sens divers de la pensée, aux rapprochemens plus ou moins éloignés entre des idées excitées simultanément. On ne peut douter que cette écriture perfectionnée ne devienne un bon instrument des sciences;

l'utilité des tableaux synoptiques est reconnue, et les *diagrammes* sont une forme particulière de ces tableaux, pour des groupes d'objets moins nombreux, et considérés sous un point de vue plus spécial. L'épigraphe du livre ferait perdre de vue la nature et la véritable destination de ce mode d'expression; on croirait le perfectionner par un dessin plus correct, ou par un choix de figures plus analogues à la chose désignée; le peintre se substituerait au chimiste, tandis que la science ne peut être perfectionnée que par des recherches absolument étrangères aux formes.

Quelque opinion que l'on ait de la méthode de M. Decremps, et quel que soit l'usage qu'on en fera, son livre doit exciter la curiosité, et mérite une place dans les bibliothèques. L'érudition de l'auteur nous rappelle celle du chevalier de Jaucourt, continuateur de la première encyclopédie, dont il a fait à lui seul plusieurs volumes, disciple de Boerhaave dont il avait écouté et transcrit les leçons dans de volumineux cahiers dont il ne se sépara jamais, même après qu'ils furent devenus illisibles, à la suite d'un naufrage où le savant et ses manuscrits coururent les plus grands dangers. F.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Papers relative to codification and public instruction, *including correspondence with the Russian Emperor, and divers constituted authorities in the American United States;* published by *Jeremy* Bentham (1).

Pièces relatives a la codification (2) **et a l'instruction publique**, *comprenant une correspondance avec l'Empereur de Russie, et diverses autorités constituées des États-Unis d'Amérique;* par *Jérémie* Bentham.

(Voy. ci-dessus, p. 298-307 : Notice *sur les ouvrages de* Bentham).

De tous les hommes qui de nos jours se sont voués à l'étude exclusive du droit, de tous ceux qui se sont occupés de réformes législatives, Bentham, par l'immensité de ses travaux, par le degré de maturité auquel ses conceptions sont parvenues, est sans contredit le plus remarquable. Dès l'année 1802, ses *Traités de législation*, et quelques années plus tard, sa *Théorie des peines et des récompenses*, vinrent révéler au monde savant des routes jusqu'alors inconnues dans la science du droit. Ce n'était plus de ces laborieuses compilations, si coûteuses à leurs auteurs et si peu profitables à l'humanité; ce n'était plus de ces conceptions si brillantes, si concluantes en apparence dans les hauteurs de la spéculation, et souvent si vaines dans les humbles voies de la pratique; c'était une

(1) Londres, 1817, 1 vol. in-8°. — Ce qui, dans ce recueil, concerne l'instruction publique, n'y tient qu'une très-petite place, et est entièrement étranger à la *codification*, qui fait seule l'objet de cet article.

(2) Réunion en un corps méthodique de toute la matière légale.

science toute nouvelle, toute complète, ayant sa nomenclature et ses classifications propres, une analyse rigoureuse et profonde, qui, faisant marcher de front la théorie et l'application, donnait en quelque sorte des lois en même tems qu'elle en montrait les principes. Le premier de ces deux ouvrages eut la fortune inouïe de devenir autorité, presque aussitôt qu'il parut, et de valoir à son auteur le privilége de voir son nom placé dans les productions officielles des législateurs du tems.

Ce fut, comme on le sait, aux travaux d'un autre savant publiciste, M. Dumont, *de Genève*; que la science fut redevable de ces deux importans ouvrages. Bentham, tout entier au soin d'élever un corps complet de droit, semblait vouloir ne se produire lui-même, que lorsqu'il aurait accompli la tâche qu'il s'était imposée. Cinquante ans de travail et de méditation, un esprit vaste et persévérant paraissent avoir enfin triomphé d'une si grande entreprise; Bentham a embrassé le champ tout entier de la législation; et aujourd'hui qu'il s'en croit maître, il offre au monde civilisé le résultat de ses travaux: il lui propose de substituer des lois fondées sur le principe de l'utilité générale, c'est-à-dire, du plus grand bonheur pour le plus grand nombre des membres de la société, et justifiées dans toutes leurs dispositions par des raisons tirées de ce principe, à des lois dictées le plus souvent par des intérêts anti-sociaux, ou par des volontés aveugles. Il propose surtout de substituer le droit écrit au droit non écrit, une législation fixe et expresse, qui soit à la portée de tout le monde, à des traditions, à des coutumes incertaines et variables, livrées à l'interprétation arbitraire d'un corps spécial d'initiés. Bentham recommande enfin avec chaleur la *codification* aux peuples et aux gouvernemens.

Le système de la codification, qui fait l'objet spécial de l'ouvrage ou plutôt du recueil que nous annonçons, présente une question du plus haut intérêt; mais, pour bien en comprendre l'importance, pour en apercevoir toute la portée, il convient d'abord de se remettre sous les yeux les divers partis qui divisent la science à laquelle cette question se rattache, et pour

cela, de perdre de vue un moment Bentham et la *codification* elle-même.

L'ensemble de toutes les théories sur le droit, de tous les systèmes de législation, a été divisé, dans les derniers tems, en deux écoles principales : l'une *historique*, l'autre *non historique*, ou *philosophique*. Je suivrai d'abord cette division.

L'*École historique* s'est élevée en Allemagne, depuis la révolution française. Elle y est née de deux circonstances principales : d'abord, de la réaction qui se développa généralement, dans le cours de cette époque, contre les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle, alors discréditées par les excès qu'on leur attribuait, et aussi du penchant particulier des Allemands pour les études historiques et philologiques.

Cette école, déjà recommandable par ses travaux, déjà importante par l'influence qu'elle a exercée sur beaucoup d'esprits distingués, n'est encore que très-peu connue en Europe, et ne l'est presque point en France; d'abord, elle a pris peu de soin de répandre sa doctrine; puis, ce qu'elle en a publié n'a pas encore été transporté dans notre langue (1).

---

(1) Nous devons rappeler ici à nos lecteurs que l'une des productions les plus importantes de l'école historique allemande, l'*Histoire du droit romain pendant le moyen âge*, par M. de SAVIGNY, conseiller d'état et professeur à Berlin, a été traduite en français, et doit être incessamment publiée. Si l'on en juge par des fragmens et des extraits que plusieurs journaux, spécialement la *Thémis* ont donnés de cet ouvrage, il doit joindre, à l'avantage de nous bien faire connaître l'école historique d'Allemagne, celui de jeter une grande lumière sur l'histoire, l'organisation politique et judiciaire et sur le système d'enseignement suivi pendant le moyen âge en Europe, et surtout en France.

La *Thémis* que nous venons de citer, et que nous recommandons avec confiance à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la jurisprudence historique, contient plusieurs articles instructifs et curieux sur les codes qui ont été récemment publiés, ou que l'on prépare dans les divers états de l'Europe et de l'Amérique. M. BLONDEAU, professeur à l'école de droit, à Paris, auteur de la plupart de ces ar-

Le droit, selon l'école historique, n'est point une science absolue, universelle, reposant sur des bases immuables : il est divers, comme les sociétés, et variable comme elles.

Il ne peut jamais être l'effet d'une volonté arbitraire. Il naît avec la société et se développe avec elle, insensiblement, comme tous ses autres produits, et simultanément avec eux. Il n'a point, à proprement parler, d'existence indépendante, et n'est, dans la réalité, qu'une des manières d'être de tous les faits dont la société se compose.

Le droit, dont le développement se confond ainsi avec celui de la société, est le seul efficace, le seul capable de produire de bons effets. Toute législation *à priori*, toute règle arbitraire est nécessairement impuissante ou funeste.

La marche des sociétés est progressive et non interrompue; mais cette marche est soumise à des lois de gradation rigoureuses : on ne peut ni la suspendre, ni la précipiter.

De toutes parts, pourtant, le véritable droit social est obscurci par les nombreux essais qui ont été faits dans l'un ou l'autre sens; c'est par-là que se sont manifestées toutes les erreurs sur la nature des sociétés, et sur l'essence du droit. Or, si ces essais ont été vains, quant à leur objet principal, ils n'ont cependant pas été sans effet sur le sort des sociétés : ils n'ont sans doute ni arrêté, ni accéléré leur marche; mais, par les luttes et par les résistances qu'ils ont développées dans leur sein, ils l'ont embarrassée et ralentie. Dans cet état de choses, l'intervention de la science est devenue nécessaire; il s'agit de délivrer les sociétés de toutes ces entraves, et de les rendre à leur propre impulsion.

Mais, pour démêler dans le chaos des lois et de la jurisprudence, ce qui appartient au développement social, de ce qui

---

ticles, s'est fait connaître depuis long-tems par des *tableaux synoptiques du droit privé* dans lesquels il a su mettre à profit les idées de Bentham, exposées déjà dans ses *traités de législation civile et pénale*, mis en ordre et publiés en français par M. Dumont, *de Genève*. (Voy. ci-dessus, p. 307). N. d. R.

lui est étranger, il faut connaître, d'abord, l'état actuel, *la nature intime* des sociétés. Or, cette science du présent ne peut s'acquérir qu'à une condition expresse, la science du passé.

Une société n'est point un produit spontané : quelle que soit celle que l'on imagine, et à quelque instant qu'on la prenne, on n'y peut voir toujours que le prolongement, que le résultat d'un ordre de choses antérieur. Pour connaître l'état actuel d'une nation, il faut donc d'abord remonter à sa source, s'emparer, s'il est possible, de ses faits primitifs, les suivre pas à pas dans leurs développemens, dans les modifications qu'ils ont subies en se combinant avec des faits nouveaux; parcourir par le même procédé l'histoire de tous les peuples dont l'existence s'est trouvée mêlée ou associée à celle de cette nation, et redescendre ainsi lentement jusqu'au tems présent. Tel est l'immense travail qu'il faut avoir achevé à l'égard de chacune des sociétés existantes, pour connaître leur nature intime, et pour être en état de distinguer, dans l'ensemble du droit qui les régit, ce qui leur est propre de ce qui leur a été imposé.

Le résultat de cette grande conquête sur le passé se réduit, pour l'école historique, telle qu'elle est née et qu'elle se maintient en Allemagne, à un service purement négatif : délivrer la société de ses entraves et la rendre à elle-même. Pour quelques-uns des disciples de cette école, ce résultat semble plus étendu : pour eux, le développement du droit paraît se confondre un peu moins avec celui de la société ; mais j'indique ici l'existence d'une modification, plutôt que je n'en fais connaître la nature. La seule chose importante d'ailleurs à constater pour le sujet qui nous occupe, est que, dans l'opinion des fondateurs, comme dans celle des disciples, le droit, quel que soit d'ailleurs le mode de sa formation, ne doit jamais prendre l'initiative sur la société, mais la réfléchir.

Sous le nom d'école *non historique* ou *philosophique*, on a rangé indistinctement tous les systèmes de droit, étrangers à celui de l'école historique. Ainsi, *Hobbes*, *Locke*, *Rousseau*, *Kant*, *Bentham*, *etc.*, malgré la diversité de leurs systèmes, appartien-

draient également à l'école philosophique. Mais, on voit d'abord qu'une pareille école ne saurait avoir d'existence réelle, le mot d'école emportant avec lui l'idée d'unité de doctrine et de méthode, et les systèmes *non historiques* n'ayant souvent d'autre trait de ressemblance entre eux que d'être également des produits de l'esprit humain. Ceux qui les ont associés ainsi, ont cru à la vérité découvrir entre ces systèmes un caractère commun par lequel ils différaient essentiellement de l'école historique, savoir, de reposer tous sur des idées spéculatives tandis que cette école seule procédait par l'observation; mais il est, je crois, facile de démontrer que cette différence, qui paraît avoir été considérée comme vieille et radicale par ceux qui l'ont établie, n'est en effet qu'apparente.

S'il est vrai que toutes nos idées premières, élémentaires soient en nous le produit de notre contact avec les choses extérieures, on peut dire en ce sens que toutes les conceptions humaines reposent sur une même base, l'observation; mais on n'indique ici que leur source éloignée, et c'est de leur source prochaine qu'il s'agit... A ce titre, l'observation proprement dite, l'observation pure, disparaît pour toutes sans exception.

Aucun système ne sort immédiatement de l'inspection d'un ou de plusieurs faits, mais bien du jugement que l'on porte sur ces faits et des rapports que l'on établit entre leurs propriétés, leur tendance et les propriétés et la tendance d'un autre ordre de faits quelconque. Or, juger, établir des rapports, est une opération tout arbitraire; et cette opération, c'est la spéculation. Ainsi définie, la spéculation se présente comme la source la plus prochaine de tous les systèmes humains; source fort incertaine, j'en conviens, mais à laquelle l'école historique se flatterait en vain d'avoir échappé. Il faudrait, pour cela, que les jugemens qu'elle a portés sur les faits de l'histoire, fussent nécessaires et obligatoires pour tous les esprits; mais l'expérience nous prouve le contraire; et, tandis que les disciples de cette école voient dans l'homme historique un être absolument variable, dissemblable à lui-même, selon l'époque qui le produit ou la terre qui le porte, l'immutabilit

gles d'action, se présente dans des limites plus ou moins resserrées, comme une forme nécessaire, tandis que, dans les autres systèmes, au contraire, elle ne se présente plus que comme une inconséquence, une véritable contradiction.

Tout doit fléchir devant un principe absolu : celui qui fait reposer le droit sur une telle base, n'a plus à s'occuper ni de circonstances particulières, ni d'accidens possibles; la législation doit prendre à ses yeux le caractère d'inflexibilité, d'universalité du principe qui la domine. Elle doit être fixe et expresse : la matière qu'elle embrasse étant nécessaire, la filiation de ses parties, leur arrangement, leur distribution, doivent l'être aussi. Un esprit rigoureux, en partant d'un tel principe, ne peut concevoir la législation que comme un tout indivisible, comme l'œuvre d'un seul jet et sous la forme d'un code.

Dans les divers systèmes du droit relatif ou variable, il en doit être tout autrement : s'agit-il de l'école historique ? L'homme et ce qui l'entoure changeant ou se modifiant sans cesse, il faut bien que le droit puisse à tout moment subir des variations analogues ; la loi, dans ce système, doit être en quelque sorte, comme son objet, le produit de chaque jour; il n'y a point là de code possible. S'agit-il du droit arbitraire? L'homme ici n'étant plus soumis à l'empire d'aucune loi générale, et pouvant à tout moment recevoir une direction nouvelle au gré du législateur, et selon ses vues particulières, la fixité dans les lois ne saurait avoir ni motifs, ni garanties; et sans fixité, il n'y a point de code.

Les questions que présente la codification ne sont donc, sous un certain point de vue, que celles-là même qui se trouvent renfermées dans les divers principes fondamentaux de la science du droit. La solution des unes doit donc entraîner nécessairement la solution des autres. Voilà ce que j'ai cru important d'établir. J'arrive maintenant à Bentham..

Dans l'ensemble des ouvrages de ce savant jurisconsulte, dans ses divers essais de législation pratique, on ne trouve pas qu'il ait eu en vue aucun peuple en particulier. Son système appartient donc au droit absolu ; et, comme il repose

tout entier sur une vue abstraite de la sensibilité humaine, c'est particulièrement à l'école du droit naturel qu'il se rattache. Il est vrai que, tout en avançant que la sensibilité est invariable dans son essence, il admet aussi que les causes susceptibles de l'affecter peuvent varier et varient en effet, selon les tems et selon les lieux, et qu'en conséquence il recommande au législateur d'étudier les circonstances particulières à chaque peuple, et d'y conformer ses lois, en quoi il paraîtrait se rapprocher de l'école historique; mais il est clair que ce rapprochement n'est qu'apparent. Dans la diversité des traits qui distinguent les peuples entre eux, cette dernière école voit autant de différences absolues; Bentham n'y voit que des formes diverses des mêmes propriétés essentielles. Aussi admet-il que les meilleures lois possibles pour un peuple peuvent toujours, à l'aide de certaines modifications dont il indique les règles, s'adapter utilement aux besoins de quelque autre peuple que ce soit. La codification est, comme on voit, la conséquence naturelle d'un pareil système.

Ce n'est pas seulement de cette espèce de codification qui tient à la nature même du principe de la loi, que Bentham se déclare le partisan; mais bien encore de la forme de la codification prise en elle-même, et indépendamment de la matière qu'elle embrasse. Pour le comprendre dans cette vue abstraite du sujet, il convient d'abord de connaître son opinion sur le droit non *codifié*.

Dans ce cas, se trouve tout système de législation formé par agrégation, soit qu'il se compose de lois expresses, soit qu'il résulte de traditions et de précédens, comme ce qu'on appelle la loi commune, le *droit coutumier* ou *non écrit*.

Les parties dont se compose une législation ainsi formée, ayant pris naissance à des époques plus ou moins éloignées entre elles, répondant à des circonstances, à des besoins plus ou moins différens ou même opposés, ne se fondant sur aucune vue générale, sans prévoyance possible de l'avenir, sans motif de s'en occuper; en supposant qu'elles aient été les plus conve-

nables pour les différens tems où elles parurent, devraient être, par cette raison même, selon Bentham, les moins appropriées aux exigences du présent. Voilà donc tout système de droit de cette nature, condamné *à priori*, quant au fond.

Pour qu'une loi soit exécutée, pour que ses bienfaits puissent être réclamés, ses périls évités, il faut qu'elle soit connue. La notoriété est donc la première condition de la puissance de la loi; c'est le premier intérêt qui résulte de son existence pour ceux qu'elle concerne. Or, c'est de sa forme que dépend absolument sa notoriété. Tous les moyens extérieurs de publicité, toutes les formes imaginables de promulgation seront à peu près sans effet, si, par sa propre contexture, par sa distribution, la loi ne se prête elle-même à pénétrer dans les entendemens. Sous ce rapport donc, toute législation de l'espèce de celle dont il s'agit est encore, et nécessairement, vicieuse dans la forme.

Ici, le mal consiste d'abord dans l'immensité du volume, inconvénient nécessaire d'une législation formée sous l'empire des accidens, et ne statuant par conséquent que sur d'étroites spécialités, ou même comme la loi commune, sur des cas tout-à-fait particuliers. Il consiste encore dans le défaut d'harmonie entre les parties, défaut qui, en ôtant à l'esprit la faculté de les réunir sous des généralités, les rend impropres à se graver dans la mémoire.

Ces deux obstacles essentiels à la *notoriété* se trouvent au plus haut degré possible dans la loi commune ou non écrite, qui, par son mode particulier de développement, présente encore les inconvéniens les plus graves; comme, par exemple, de confondre les fonctions judiciaires et législatives, et de la pire de toutes les manières, puisqu'ici le juge n'agissant comme comme législateur qu'à l'occasion d'un cas particulier, et en prononçant sur ce cas, ne rend pour cette raison que des lois *ex post-facto*. La législation devient alors un mensonge et une sanglante ironie, au lieu d'offrir des garanties réelles. Car les lois ne sont plus que le produit des caprices arbitraires des administrateurs ou des juges.

Il serait inutile de reproduire en détail tous les reproches que fait Bentham au droit non écrit. Il suffit de dire qu'il le regarde comme l'un des plus grands fléaux dont les peuples puissent être frappés; toute sécurité, selon lui, est bannie des lieux où il règne.

Revenons : toute législation formée par agrégation, et surtout la loi commune, étant essentiellement vicieuse dans le fond, s'opposant par la nature nécessaire de sa forme à toute notoriété, seul adoucissement que puissent recevoir les vices de ses dispositions, il s'ensuit que la *codification* prise en elle-même, indépendamment de la valeur intrinsèque des lois qu'elle peut comprendre, et considérée seulement comme moyen de notoriété, est encore un bienfait partout où elle se substitue à un tel système de droit. C'est dans ce sens que Bentham, en parlant de la codification française, ne craint point d'affirmer que cette opération, eût-elle été aussi mal exécutée que le comportait l'état de la société, serait encore infiniment préférable au chaos qu'elle a remplacé.

Dans cette vue abstraite de la codification, Bentham ne fait acception d'aucun mode particulier. On doit donc entendre ici par *codification* tout ce qui peut donner à la matière légale d'un pays les propriétés extérieures d'un corps, un commencement, une fin, des contours déterminés, la fixer enfin par des expressions précises et invariables, fussent-elles même mal choisies. Il n'y a rien, sans doute, de bien rigoureusement appréciable dans une forme présentée d'une manière si générale ; aussi, l'importance que Bentham y attache est-elle toute relative : ce dont on peut juger surtout par les conditions auxquelles il la soumet dans son propre système dont je vais essayer de donner un aperçu.

Entre autres qualités ou propriétés que Bentham exige dans un corps de droit, il insiste sur les trois suivantes : *notoriété* ou plutôt *aptitude* à la notoriété ; *intégralité ; justification.*

De l'aptitude des lois à la notoriété. Tout ici dépend d'abord de la forme : Bentham, pour lui donner cette propriété, indique les quatre principes de division suivans :

1° Dans l'ensemble du corps de droit, distinguer les parties qui intéressent également tout le monde, de celles qui ne concernent que certaines classes ou dénominations de personnes déterminées. Division correspondante : *Lois d'intérêt universel, lois d'intérêt spécial ;* les unes formant le code général, les autres, le système des codes particuliers.

2° Dans le code général, aussi bien que dans chaque code particulier, distinguer ce qu'il importe à chacun d'avoir sans cesse présent à l'esprit de ce qui peut en être éloigné sans inconvénient. Division correspondante : *Lois d'intérêt permanent, lois d'intérêt occasionel.* — Une loi d'intérêt occasionel est celle qui s'applique à tel ou tel accident, qui peut survenir inopinément et qui ne laisse point de tems pour l'examen de la délibération ; comme, par exemple, certaines attaques envers la personne ou la propriété.

3° Dans les lois d'intérêt permanent, distinguer celles qui s'appliquent aux cas les plus graves, et dans lesquels de plus grands intérêts peuvent se trouver compromis, de celles qui n'ont rapport qu'à des faits de moindre importance. Division correspondante : *Lois d'intérêt majeur, lois d'intérêt secondaire.*

4° Distinguer, dans toute espèce de lois, mais principalement dans celles d'intérêt permanent, les règles ou prescriptions, des explications ou des définitions dont elles sont susceptibles. Division correspondante : *Texte principal, exposition.*

De l'intégralité du corps de droit. Le corps de droit doit embrasser, sans exception, toutes les règles d'action ; il doit prévoir tous les rapports, tous les cas susceptibles d'être soumis à l'empire de la loi. Toute omission en ce genre suppose un intérêt sans garantie, et laisse une porte ouverte à l'arbitraire. Pour faire un corps de droit complet, il faut donc avoir embrassé le champ tout entier des pensées et des actions humaines.

Pour être complet, le corps de droit doit non-seulement prévoir tous les cas, mais encore les régler définitivement, et

ne s'en référer sur aucun point à des lois antérieures ou à venir, sous peine de rentrer dans la confusion et dans le vague, dans l'infini, dans l'arbitraire, et de perdre la première et la plus essentielle de ses propriétés, la *notoriété*.

Quelle que soit la source d'où le législateur tire la matière de ses lois, que ce soit de la loi commune, de statuts, de son propre fonds, ou de ces trois sources ensemble, peu importe: cette matière doit être une pour lui; et dans la forme qu'il lui donne, il ne doit établir, entre ses parties, aucune distinction tirée de leur origine.

De la justification des lois. Pour que la loi produise de bons résultats, il ne suffit pas qu'elle soit bonne en elle-même, c'est-à-dire utile; il faut encore que son utilité soit reconnue, et pour cela qu'elle soit démontrée. Bentham veut donc que la loi soit accompagnée d'un *commentaire raisonné*, dans lequel toutes ses dispositions se trouvent justifiées par l'exposé des considérations qui ont dû leur donner naissance dans l'esprit du législateur. C'est ce qu'il appelle la *matière rationnelle* de la loi.

Ce commentaire, devant, selon Bentham, se composer de considérations puisées dans la nature même de l'homme, se trouverait, par cette raison, et au moyen d'une harmonie en quelque sorte préétablie, à la portée de tous les esprits; par une raison toute semblable, les lois qui en seraient l'objet devraient facilement y pénétrer et s'y graver à sa suite.

L'obligation de justifier les lois par des raisons servirait à la fois de guide, de barrière et d'appui au législateur : de guide, pour lui montrer le droit chemin, en lui supposant de bonnes intentions; de barrières, pour l'empêcher d'en sortir, en lui en supposant de mauvaises; et enfin, d'appui contre l'opposition de ses constituans, en tant que l'ignorance en serait la source.

Le commentaire des lois exercerait sur les fonctions du juge exactement la même influence que l'obligation de le faire et de le produire exercerait sur celles du législateur. Il ferait comprendre aux fonctionnaires de tous les ordres la nature et

l'importance de leurs devoirs ; enfin, il pourrait encore servir de guide aux citoyens, dans ceux-là même de leurs rapports qui ne sont plus que du domaine de la morale proprement dite. Il fournirait un moyen d'interprétation pour les lois, dans le cas même où leur sens serait douteux ou obscur.

En présentant ces diverses utilités de la promulgation des raisons des lois, Bentham réfute les opinions qui repoussent cet appendice comme dangereux. Il soutient que de mauvaises raisons, c'est-à-dire, des raisons sans harmonie avec le texte de la loi, peuvent seules présenter des inconvéniens. Selon lui, le refus d'expliquer et de justifier les lois ne peut provenir que de deux causes : l'ignorance et la mauvaise foi. Déjà il avait dit, dans ses traités de législation : « Celui qui se sentirait la force de fournir cette carrière, ne renoncerait pas à la partie la plus flatteuse de son emploi. S'il n'en avait pas besoin pour satisfaire l'opinion publique, il le voudrait pour se satisfaire lui-même. Il sentirait qu'on ne peut prendre le privilége de l'infaillibilité qu'au moment où l'on renonce à celui de la raison. Celui qui a de quoi convaincre les hommes, les traite en hommes ; celui qui se borne à commander, avoue l'impuissance de convaincre. »

Mais, si le défaut de justification des lois a souvent pour cause une absence correspondante de raison dans l'esprit du législateur, plus souvent encore, selon Bentham, ce défaut tient à des considérations particulières aux intérêts du pouvoir, qui, dans les occasions même où il pourrait avouer les motifs de sa volonté, doit toujours être disposé à les tenir secrets ; soit que, dans un cas particulier, il veuille éviter de se tracer des limites ; soit qu'il craigne d'accoutumer les esprits à ces sortes de justifications, de manière à ne plus pouvoir s'en abstenir. C'est principalement à ces causes que Bentham attribue l'absence de raisons, qu'il signale dans les Codes Napoléon. (*L'exposé des motifs* ne s'y applique point en particulier aux détails de chaque loi.) L'importance principale des trois propriétés dont je viens de parler semble, au premier aspect, ne porter que sur un seul et même objet, savoir, de répandre et d'affermir la

connaissance des lois : c'est aussi la pensée qui domine dans le recueil que j'ai sous les yeux, et c'est en effet celle qui devait y dominer, en raison de la spécialité du sujet que l'auteur y traite; mais il est facile de s'apercevoir que ces propriétés n'intéressent pas moins l'essence même de la loi que sa forme, qu'elles y sont intimement liées, et que peut-être ne pourraient-elles se trouver que dans un code dont Bentham aurait fourni la matière. En proposant la codification avec de telles conditions, ce n'est donc pas seulement une forme que ce savant légiste propose, mais bien aussi ses principes de législation dans toutes leurs conséquences.

De tous les systèmes de droit qui ont paru de nos jours, celui de Bentham et celui de l'école historique me paraissent être les seuls qui méritent de fixer l'attention des bons esprits. Parties de points diamètralement opposés, ces deux écoles ont constamment marché en sens contraire. L'une des deux est-elle absolument dans l'erreur? se sont-elles partagé le domaine de la vérité, et sont-elles par conséquent susceptibles de se réunir? existe-t-il quelque transaction possible entre leurs différentes manières de voir sur la codification?

Le tems ne me paraît point être venu encore de résoudre ces diverses questions. Il faut d'abord que les deux écoles sortent de l'isolement où elles sont restées jusqu'à ce moment l'une à l'égard de l'autre; qu'elles ne dédaignent point de s'attaquer directement, et que la discussion sur la matière qui les divise soit devenue aussi générale qu'elle peut l'être. De cette lutte seule peuvent jaillir les lumières qui nous manquent encore pour prononcer entre elles en connaissance de cause.

SAINT-AMAND.

LITTÉRATURE.

Mémoires inédits de Mme la Comtesse de Genlis, *sur le dix-huitième siècle et la révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours* (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (*Voy.* ci-dessus, p. 363-378.)

En lisant les derniers volumes de ces *Mémoires*, j'ai cent fois maudit l'engagement que j'avais pris d'en rendre compte. Comment, en effet, concilier les égards dus au sexe, à l'âge, au talent, à la renommée de l'auteur, avec le devoir de s'élever contre des méprises qui, pour être involontaires, n'en sont pas moins des calomnies? Permis à madame de Genlis de trouver la conversation du ci-devant roi Jérôme fort aimable, et celle de Fontanes à peu près sans esprit. Elle peut, si ce jeu l'amuse, peser dans la même balance, et le ton et les manières de tous nos contemporains. Si même elle se bornait à donner son opinion sur leur carrière politique, on se contenterait de *noter* qu'à ses yeux *l'antique Alexandre fut beaucoup moins digne du nom de grand* qu'Alexandre de Russie. Si elle se contentait d'attaquer sans ménagemens leur renommée et leurs titres littéraires, on se bornerait à répondre que *l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* est pour elle un ouvrage *fort plat*, et l'*Emile* « *un livre ennuyeux, en général mal écrit* (2) ». Mais si madame de Genlis renou-

(1) Paris, 1825. Ladvocat et Baudouin frères, 8 vol. in-8°; prix, 64 fr.

(2) « C'est un bien mauvais livre en tout sens, il est même *en général* mal écrit, à *l'exception* d'un petit nombre de morceaux. » Il eût, ce semble, été bon de mieux écrire une phrase destinée à nous apprendre que l'*Émile* est mal écrit. Mme de Genlis ajoute, t. VI,

velle, au moins en partie, l'exécrable accusation qui mit Chénier dans la tombe, et que ses ennemis même ont démentie après sa mort, sera-t-il encore permis de se taire (1)? Si quelque mauvais plaisant, assez effronté pour se faire un jeu d'égarer sa confiance, est parvenu à lui peindre Ginguené (que très-évidemment elle n'a point connu), sous les traits les plus opposés, non-seulement à la vérité, mais à toute vraisemblance; si dans son erreur elle imprime toute cette mystification, ne faudra-t-il point lui apprendre que l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*, ouvrage dont il existe déjà deux traductions en langue *italienne*, ne s'est point *fait aider dans ce misérable travail* (2), en payant à bas prix des manœuvres qui lui fournissaient des *extraits tout faits*, *etc.* Ginguené, sorti sans fortune des places qui auraient pu l'enrichir, loin de payer le travail d'autrui, avait besoin de son travail pour vivre avec dignité et indépendance. Il n'avait, il ne voulait avoir ni logement à l'Arsenal, ni pension de six mille francs sur la cassette de l'empereur, ni mille écus de pension sur les budgets de Hollande. Il n'avait pas même la ressource de vendre assez fréquemment à d'opulens amateurs de jolis petits recueils de dessins ou de fleurs peintes. Comment aurait-il fait pour tenir à ses gages des *travailleurs* en sous-ordre? on ne lui a jamais vu même un secrétaire. Ses grands ouvrages, ses *Rapports* à l'Institut, ses articles de journaux arrivaient tous à l'imprimeur, écrits tout entiers de sa main. Enfin, comme *cet auteur qui n'était ni véritablement instruit, ni laborieux*, avait contracté, dans sa jeunesse, et a gardé jusqu'à sa mort, l'habitude de se mettre à l'étude, été comme

---

p. 164 : « Le style en est également *négligé*, incorrect et diffus, et enfin je ne connais pas de livre plus *ennuyeux*. » En vérité, c'est fort plaisant.

(1) Voy. *Rev. Enc.*, 90e livraison, t. XXX, p. 816.

(2) Si ce travail est aussi *misérable* que l'Émile est *ennuyeux*, il ne faut pas s'étonner que les meilleurs juges d'Italie le regardent comme classique.

hiver, dès cinq heures du matin, et de ne quitter le travail qu'après cinq heures du soir, je prie madame de Genlis de croire que ce n'était pas précisément un paresseux. Je la prie de croire, surtout qu'un homme de ce caractère n'a point ameuté contre elle la foule des *folliculaires*, dont il n'a jamais disposé... et, pour parler d'autre chose, je la prie de croire aussi que Lebrun n'a point *provoqué* la profanation des tombes royales, en 1793, par la publication d'une ode qui n'a été imprimée qu'en 1795 (1).

Mais pourquoi multiplier ces remarques? Relever toutes les imputations de ce genre est impossible; l'espace qui m'est accordé n'y suffirait point. En relever seulement un grand nombre, serait me donner l'apparence de passer condamnation sur les autres. Il vaut mieux faire, une fois pour toutes, une déclaration générale, et la voici: L'auteur de cet article a beaucoup vu, beaucoup connu, plusieurs de nos contemporains dont les portraits viennent, à tour de rôle, remplir les pages de ces Mémoires. La plupart lui ont paru défigurés et méconnaissables. On peut tenir pour non avenus, jusqu'à nouvel examen, les *jugemens* de l'auteur. Mais, si l'on veut absolument en faire usage, qu'on les prenne, comme dit Montaigne, *à contre-poil*: en déplaçant l'éloge et le blâme, on pourra se tromper encore; mais, à coup sûr, on s'éloignera moins de la justice et de la vérité.

Après cette déclaration formelle, et que je regarde comme l'accomplissement d'un devoir, je reprends l'analyse de l'ouvrage.—Nous nous sommes arrêtés à la fin du quatrième volume. Le cinquième commence par le récit du séjour que Mme de Genlis fit à Berlin, dans les derniers tems du Directoire. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est la représentation d'une tragédie allemande, racontée avec toute la grâce, tout le sel et le bon goût qui distinguent les meilleures narrations de l'au-

(1) Mme de Genlis n'est pas très-forte sur la chronologie. Elle place *le meurtre du duc d'Enghien* après la bataille d'Iéna. Ces choses-là, et de plus curieuses encore, fourmillent dans ses Mémoires.

teur. Je me borne à l'indiquer (page 10), pressé que je suis d'arriver à des choses d'un autre ordre. Mme de Genlis, qui connut à Berlin le général Beurnonville, alors ambassadeur de la république française, lui persuada aisément qu'*elle n'avait jamais été émigrée*, et obtint, par son entremise, avec une égale facilité, la permission de rentrer en France. Ne retrouvant à Paris aucune fortune, et réduite à vivre de son travail, elle eut *le courage* d'écrire contre la philosophie et les philosophes, quoiqu'elle n'ignorât point que le *Premier Consul eût fait une visite à Mme Helvétius, en lui disant qu'il avait voulu voir la veuve d'un grand homme.* Mme de Genlis voudra bien me permettre de rétablir ici les faits.

Bonaparte, tant qu'il ne fut qu'officier d'artillerie et jacobin, aima beaucoup certains *philosophes* dont la doctrine, et même le style, lui auraient plu beaucoup moins, s'il avait eu plus de goût et de vraie philosophie. Ses auteurs de prédilection en ce genre étaient Raynal et Helvétius. Parvenu à la dictature, sous le titre de consul, il conserva, ou il montra des vestiges de ses ci-devant affections, aussi long-tems qu'il lui parut utile de laisser voir, sous la toge consulaire, *le bout de manche* de la carmagnole. Mais, dès lors, il y avait peu de *courage* à s'élever contre Voltaire, qu'il n'avait jamais goûté, contre Rousseau, dont on savait qu'il redoutait *les folies. Les habiles*, comme dit La Bruyère, ceux qui savaient voir et prévoir, ceux qui, onze ans auparavant, avaient crié les premiers *à l'aristocrate!* et cinq ans après, *au modéré!* commençaient, de toutes parts, à crier *au philosophe!* Ce n'était plus seulement flatter les vœux secrets du maître; c'était déjà suivre son exemple. Ce fut lui qui mit à la mode la plume éhontée de Geoffroi. *Avez-vous lu le Feuilleton?* demandait-il à ses courtisans, qui le rapportaient au libelliste. Je connais un homme d'esprit qui fit, à cette époque, un voyage de quatre-vingt-six lieues pour voir, disait-il, *deux illustres*, le premier consul et Geoffroi.

Quand le consul se fut élu et proclamé empereur, quand on lui eut fait litière de toutes les libertés publiques, de tous les sentimens généreux, on s'empressa, pour lui plaire, de traî-

ner dans la même fange tous les grands hommes du siècle dernier (1). On ne pardonna pas même à Montesquieu, en faveur de ce magnifique et faux *portrait de Charlemagne*, dans lequel tous les grands corps de l'état avaient reconnu son légitime *héritier*. Un jeune homme arrive à Paris, dans les premiers jours de l'*empire*. En repoussant avec dégoût les déclamations frénétiques de quelques soi-disant *philosophes*, il veut du moins consacrer le peu de forces que lui donne sa jeunesse à la défense des principes sans lesquels il ne saurait y avoir ni dignité pour les nations, même au sein de la victoire, ni grandeur morale pour les hommes, même au faîte des honneurs. Un vieillard, quoique *philosophe*, lui dit ces propres paroles : « C'est vous perdre ! vous venez, après la bataille, vous coucher parmi les morts. » — « *Multa renascentur quæ jam cecidere* » lui répondit le jeune homme; et peut-être avait-il raison ; mais le vieillard avait raison aussi : car, en attendant, c'était bien réellement se perdre que de choisir une telle route. Du moment que vous y aviez fait un pas, il vous fallait renoncer à tout, excepté aux injustices et aux injures : ou, si des succès d'un certain éclat attiraient sur vous l'attention, on vous faisait des offres si brillantes, on ouvrait à votre amour-propre et à votre ambition de si vastes perspectives, que vous ne pouviez plus douter de la condition tacite qui s'y trouvait attachée. N'avait-on pu vaincre vos refus ; on lançait d'abord sur vous la meute officielle des journalistes à gage, et votre *excommunication* commençait. Quant à ceux qui, avec leur plume, vou-

(1) Les plus mortels ennemis de ces pauvres *philosophes* ne sauraient se défendre de quelque pitié, en réfléchissant aux bizarreries que présente leur destinée, dans l'espace d'un demi-siècle. On a vu d'autres *grands hommes* s'accommoder de tous *les régimes* : pour eux, aucun régime n'a pu les souffrir. Livrés avant 1789 aux cachots de la Bastille, pendant la terreur, au bourreau, et sous l'empire, à Geoffroi, quel est maintenant leur sort, et quel sera-t-il ? Mme de Genlis paraît avoir la confiance que le moment est venu d'en finir avec leurs *horribles doctrines*.

laient *faire leur chemin*, tout leur devenait facile : on ne leur demandait point de grands frais d'imagination. Il fallait seulement deux choses : ne voir dans la révolution que des victoires et des crimes; voir, dans la philosophie, toute la révolution, hormis ses victoires; en un mot, il fallait montrer le même genre de *courage* que Mme de Genlis.

Du reste, il ne paraît pas que cela lui ait trop mal réussi. A peine de retour en France, elle demande au ministre *un logement* : on lui en destine un fort beau, mais elle en préfère un autre, et il lui est accordé de la meilleure grâce du monde. Elle se trouve assez de crédit pour *rendre un grand service à M. Fiévée*. M. Fiévée, mis en prison par le Consul pour une *correspondance politique* (1), devient le *correspondant politique* du Consul. Il veut lui écrire que Mme de Genlis *n'a rien retrouvé en France*, et qu'elle vit absolument de son travail. Mme de Genlis s'oppose à *une démarche qui le compromettra sûrement*. Il ne se compromet point, et le fruit de sa démarche est que le *Premier Consul* envoie M. de Rémusat, *préfet du palais* (2), dire à Mme de Genlis, *en propres termes*, « qu'il vient d'apprendre sa situation; que s'il l'avait sue, à son arrivée en France, elle n'y serait *jamais* restée *une minute*, et qu'il lui fait demander ce qui peut *la rendre heureuse*. » Il est vrai que Mme de Genlis eut la générosité de répondre qu'elle ne demandait rien. Mais le Consul, plus généreux, lui donna, ce qu'elle n'eût jamais demandé, *des larmes*, qui la rendirent fort heureuse. « Marigné prétend que je vous envoie les larmes du *Premier Consul*, et que cela vaut mieux que des vers », écrit à Mme de Genlis une de ses amies. Voici le mot de l'énigme : le Consul avait lu *Madame de la Vallière*, il l'avait lue tout d'un trait, sans pouvoir la quitter, et il avait pleuré : *c'est un fait positif*. Ce suffrage enchanta Mme de Genlis, *fière d'avoir fait*

(1) Avec Louis XVIII. (*Note de Mme de Genlis.*)

(2) « ... *Le premier consul* m'envoya M. de Rémusat, *préfet du palais*, pour me dire en propres termes, que le *premier consul* venait d'apprendre, etc. » T. v, p. 134.

pleurer le plus grand capitaine de son siècle : et, dans ce premier enchantement d'un *si glorieux succès*, elle fit un *impromptu en vers* qu'elle envoya sur-le-champ, et dans lequel on *trouva de la verve ;* car le sentiment et la vérité en donnent toujours.

Quelque tems après, M. de la Valette fut chargé de lui apprendre que le Premier Consul, devenu empereur, désirait qu'elle lui écrivît, tous les quinze jours, *sur la politique, les sciences, la littérature, la morale, sur tout ce qui lui passerait par la tête.* Correspondant politique, comme son ami M. Fiévée, Mme de Genlis eut encore *le courage* d'écrire à Sa Majesté contre les philosophes. Mais, comme elle eut également l'intrépidité de lui dire : « l'empereur confirme bien ces belles paroles de Massillon, que *les princes sont sur la terre une providence visible,* » la punition de tant d'audace fut une pension sur la cassette. Cette pension, très-gracieusement annoncée, était de six mille francs ; elle venait à l'improviste, comme les larmes du Consul ; et Mme de Genlis en fut presque aussi flattée, attendu que *le maximum des pensions des gens de lettres était*, dit-elle, *de quatre mille francs.* Il faut qu'elle tienne un peu à cette idée de *maximum :* elle y revient cinq ou six fois dans le cours de ses Mémoires ; elle y revient encore après, dans un *dialogue entre Mme la Comtesse de Choiseul* (née princesse de Beaufremont), *et l'auteur* (tome VIII, p. 125). « Napoléon, dit Mme de Genlis, dans ce dialogue, a été mon bienfaiteur, le seul que j'aie eu parmi les souverains, et de son propre mouvement, sans la moindre sollicitation de ma part. Depuis, je ne lui ai rien demandé pour moi, mais j'ai obtenu pour d'autres une infinité de grâces... » *La Comtesse* lui répond : « Je crois que vous vous exagérez beaucoup ce prétendu sujet de reconnaissance ; il faisait des pensions *à tous* les gens de lettres : pouvait-il se dispenser de vous en donner une ? » Et Mme de Genlis réplique : « Le *maximum* de ces pensions était de quatre mille francs ; il m'en a donné six mille. » Au hasard d'affaiblir un peu une reconnaissance de si bon goût, il faut bien lui dire qu'elle se trompe, et que tel écrivain dont

elle parle assez mal, Bernardin-de-Saint-Pierre, par exemple, avait, comme elle, et avant elle, une pension de six mille fr. L'homme à qui nous autres Français avions livré nos millions, et qui savait où en prendre d'autres, se montrait fort généreux : il n'y avait pas de *maximum* aux faveurs de sa cassette.

La Correspondance de Mme de Genlis, si bien venue au Château, lui fit alors, quoique secrète, *un nombre considérable d'ennemis*. On alla jusqu'à supposer qu'elle n'amusait l'empereur qu'en lui disant du mal de tout le monde. Pour confondre la calomnie, elle imprime aujourd'hui des fragmens de ses lettres, et ces fragmens sont décisifs : au lieu du dénigrement, on y voit partout la bienveillance. M. Treneuil est un *sujet* (1) affectionné et un vrai poëte; M. de Bonald a un esprit plein de finesse, et *un prodigieux génie*. Si, dans un endroit, Mme de Genlis ne trouve en France que trois hommes dignes de travailler à l'histoire de S. M. I., MM. *Dussault*, *de Bonald* et *Fiévée ;* dans un autre passage, en revanche, elle compte quinze écrivains *par qui la littérature française tient encore le premier rang entre toutes celles des nations, civilisées* (2) : elle nomme, dans le nombre, un philosophe, et même une femme; elle nomme aussi des libéraux, qui passent pour être bien avec son libraire, et ne pas manquer de crédit dans les journaux, MM. *Étienne*, *Jay*, *de Barante*. Il y a ici une difficulté. La lettre fut écrite en 1806, comme nous en avertit expressément une note placée au bas de la page. Or, en 1806, M. Étienne

(1) C'est Mme de Genlis qui souligne.

(2) Je fais, autant que je puis, grâce à Mme de Genlis de tous les vivans qu'elle cite, et de tous ceux qu'elle ne cite pas. Mais, à ne parler que des écrivains *morts depuis* 1806, il paraîtra singulier que, sur cette liste de quinze grands hommes, ni Bernardin de Saint-Pierre, ni Parny, ni Ducis, ni Cabanis, ni Ginguené, ni Millevoie, déjà couronné par l'Institut, n'aient eu l'honneur de trouver place entre Dussault et Treneuil. Il est vrai que Ducis et Ginguené, par exemple, ne montraient pas à cette époque le même genre de *courage* que Mme de Genlis.

n'avait encore donné aucune des pièces qui ont fait sa réputation : M. de Barante, alors fort jeune, n'avait absolument rien publié ; il débuta, deux ou trois ans après, par un *Tableau littéraire du* XVIIIe *siècle* qui avait concouru sans succès pour le prix de l'Institut : enfin, le début de M. Jay fut un ouvrage sur le même sujet, plus heureux que celui de M. de Barante, mais qui ne parut qu'en 1810. — Jusqu'ici, on trouvait assez méritoire, dans ceux qui avaient l'oreille des rois, de désigner à leur bienveillance les talens aimés du public ; mais nommer, trois ou quatre ans d'avance, ceux qui doivent se faire un nom ; désigner, comme étant la gloire d'un règne, des écrivains qui n'ont encore rien écrit, c'est, il faut en convenir, un procédé beaucoup plus généreux. Il semble toutefois difficile de juger une correspondance sur de tels échantillons ; et Mme de Genlis, toujours si polie envers sa mémoire, aurait bien quelques reproches à mêler aux complimens qu'elle lui fait.

Tout ce qu'on vient de lire ici, analysé le plus brièvement possible, remplit en grande partie le cinquième volume de ces *Mémoires* ; c'est ce que les quatre derniers m'ont paru soutenir de plus intéressant. Je ne pousserai pas plus loin cette analyse : quand l'espace me le permettrait, le lecteur ne me le pardonnerait pas. S'il y a déjà bien des choses futiles dans les commencemens de l'ouvrage, elles se pressent, fourmillent dans la seconde moitié. Cela va quelquefois au point de passer toute croyance. En voici un exemple qui me revient sous les yeux, pages 40, 41 et 42 du tome VIII. Mme de Celles, petite-fille de Mme de Genlis, va partir pour l'Italie. Mme de Genlis voudrait bien que Mme Gérard, aussi sa petite-fille, fût du voyage. Mais peut-être Mme Gérard répugnerait-elle à confier, pour sept ou huit mois, *à une bonne*, deux de ses enfans en bas âge. Dans ce cas, Mme de Genlis lui offre de s'en charger, ce qui lui est très-possible, « *restant*, dit-elle, *à Paris dans un logement qu'elle a arrêté dans l'extérieur d'un couvent, aux dames de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, avec un beau jardin sur le Luxembourg.* » Et voilà ce qui fournit deux pages

aux *Mémoires sur le dix-huitième siècle et la Révolution française !*

Au milieu de ces petits détails, qu'on a eu l'impolitesse d'appeler du commérage, il arrive quelquefois à Mme de Genlis d'agiter de graves questions; mais sa manière de les envisager et de les résoudre ne paraît pas de nature à y répandre beaucoup de clarté. Par exemple, elle se déclare, on ne peut plus franchement, pour *les libertés de l'Église gallicane*, par respect pour l'*infaillibilité* des papes, *inspirés par l'Esprit Saint dans toutes les choses relatives à la religion* (1). Ailleurs (tome VI, p. 360 et suivantes) elle renouvelle les prédictions sur la fin du monde, et voici son raisonnement : *Le Créateur n'a rien fait en vain; ainsi le monde ne finira*, que lorsque le globe sera connu..., et lorsque l'*homme aura acquis toutes les connaissances et toute l'industrie que son intelligence et l'expérience peuvent lui donner.* Depuis l'invention de l'imprimerie, il avance à pas de géant... Les progrès de la navigation ont fait faire d'immenses découvertes; nous avons acquis un nombre prodigieux de plantes nouvelles, de métaux et demi-métaux... Il reste moins de choses à découvrir qu'on n'en a découvert et perfectionné depuis cent ans... Dans un siècle et demi ou deux siècles au plus, *tout sera connu, tout sera su.* « Quant à la morale, elle a eu le dernier degré de perfection, quand l'Évangile a été prêché; mais les vices et les passions, en produisant une corruption presque générale, ont rempli l'Europe d'erreurs et de principes faux et contradictoires; aujourd'hui, tout est confondu dans la morale, et, par une conséquence nécessaire, tout le sera dans les gouvernemens; un désordre universel dans ce genre sera le résultat du philosophisme. Tour à tour, l'anarchie, les révolutions, les guerres civiles et extérieures bouleverseront l'Europe; mais les monumens des arts et des sciences, les artistes et les savans, les bibliothèques immenses

(1) Cela est incroyable, mais on peut le voir, t. VII, p. 134, 135 et 136. Voilà de quoi réfuter le poëte qui s'était permis de faire de Mme de Genlis une *Mère de l'église*.

établies dans toutes les villes, conserveront le dépôt des connaissances humaines; après avoir souffert tous les maux qu'entraînent des passions extravagantes et l'impiété, le bien naîtra du mal, l'esprit fatigué s'anéantira dans le besoin du repos; on profitera enfin des leçons de l'expérience qu'on a jusqu'ici repoussées; on reviendra à la raison, à la religion; on renoncera à de funestes préjugés qui existent depuis si long-tems; les gouvernemens n'auront plus l'odieuse immoralité d'établir des loteries, et d'infâmes impôts sur les maisons de jeu et les lieux de débauche; les duels et les guerres offensives feront horreur; alors, on verra renaître le plus brillant âge d'or : ce sera celui d'une parfaite civilisation; le monde assez vieux pour se convertir, sera ainsi préparé à rendre le compte universel; c'est à cette époque mémorable que, toutes les destinées de l'homme étant accomplies, toutes ses facultés ayant été mises en œuvre, tous les trésors de la nature et de la création étant connus, le tems finira et se perdra dans l'éternité. Je crois que cinq ou six cents ans suffisent pour opérer toutes ces choses. »

Nous voilà bien avertis de ne pas étendre nos espérances terrestres au-delà de quelques six cents ans. Il reste de la marge encore. L'Europe fut pleine, il y a cinq siècles, de gens qui donnèrent leurs biens aux moines, *adventante mundi vespero:* maintenant, ces prédictions avaient perdu leur crédit. Si rien pouvait le leur rendre, ce serait la politesse de Mme de Genlis; on n'a jamais annoncé le Jugement Universel avec une telle obligeance. Nous sommes trop *savans* pour que le monde dure; voilà qui est bien flatteur. Nous *serons raisonnables* et *pieux;* il n'y aura plus de *loteries*, plus d'impôts sur *les maisons de jeu*, plus de *duels* et plus de *guerres;* donc le monde finira, après s'être converti dans sa vieillesse. Ceci, quoique édifiant, peut donner quelque scrupule. L'esprit humain *est en marche*, nous le savions, on nous l'avait dit; mais, hélas! où marche-t-il? à la destruction de l'univers. Chaque découverte que nous ferons sera donc un coup mortel porté d'avance à notre postérité, dont elle hâtera la fin prochaine. C'est une idée affligeante. N'im-

porte; ils seront bien heureux ceux qui viendront dans cet *âge d'or* où l'on *saura tout!* J'avais cru jusqu'à présent que nous savions si peu de chose!

Mme de Genlis paraît bien convaincue de la certitude de sa prédiction; elle y revient, deux volumes plus loin, avec toute confiance: mais je dois à la vérité de dire que c'est la seule *prophétie* qu'on trouve dans ses *Mémoires*. Ce qu'on y rencontre le plus abondamment, après toutefois les causeries de société, de famille, ou même de ménage, c'est la critique des auteurs et celle de leurs écrits. J'ai fait connaître, à mesure que l'occasion s'en est présentée, un assez grand nombre de ses jugemens; et je m'empresse d'avertir que ce ne sont pas les meilleurs qu'on pût tirer de son livre. Parmi ceux dont je n'ai point parlé, plusieurs sont justes, bien pensés, exprimés avec modération et mesure; beaucoup me paraissent être absolument tout le contraire; quelques-uns n'ont pas du tout le mérite de la nouveauté. Telle est, au second volume, une critique de *Mélanie*, très-ingénieuse, très-piquante, mais qui frapperait davantage, si les *Mémoires* de Palissot n'avaient pas devancé ceux de Mme de Genlis. Ce qu'elle dit, (t. VIII) pour justifier Caveirac, indignement accusé d'avoir fait l'apologie de la Saint-Barthélemi, est aussi tiré de Palissot (1), qui l'a tiré de Sabatier (2), qui l'avait tiré de Linguet (3). Sabatier n'ajoute rien à Linguet; mais Palissot ajoute à Sabatier : il dénonce le médecin Naudé, qui écrivait sous le ministère de Mazarin, comme le véritable apologiste de la Saint-Barthélemi, et il dénonce *les philosophes* qui n'ont pas dénoncé Naudé, par ménagement, dit-il, pour *cet écrivain un des précurseurs de leurs doctrines incendiaires* (4). Or, Mme de Genlis répète encore tout cela. Ce

(1) Tome Ier des *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, et t. IV de la *Collection des œuvres de Palissot*.

(2) *Les trois siècles de la littérature*, tome premier.

(3) *Réponse aux docteurs modernes*.

(4) N'est-il pas plus simple de croire que, s'il n'ont point accusé Naudé, c'est qu'ils ne l'ont jamais lu? Le véritable titre de son livre est : *Considérations politiques sur les coups d'état*.

qu'on lit à la fin de son livre, sur les Éloges publiés chez les peuples de l'antiquité, et sur l'oraison funèbre, dans nos littératures modernes, n'est pas moins évidemment un extrait fort superficiel de l'*Essai sur les éloges*, dont quelques pages plus haut, elle a fort maltraité l'auteur : mieux aurait valu le citer.

En revanche, Mme de Genlis, qui aime beaucoup la lecture, ne lit pas un livre nouveau, sans en tirer quelque citation dont elle nous gratifie. Ici nous avons trois pages d'une *petite brochure* de M. Fiévée, *où nous devons admirer une grande supériorité de talent et d'esprit* (tome VI, p. 359 et suivantes) : là, onze pages d'une *Lettre de Gallus*, par M. le chevalier d'Hermensen, *ouvrage le plus monarchique et le plus catholique qu'on puisse lire*, (t. VII, p. 124 et suiv.) : ailleurs, 8 ou 9 pages d'*un petit livre excellent*, les *Maximes* de M. de Lingré (t. VII, p. 153) : puis, 4 pages d'un article inséré dans le *Mercure royal*, par M. de Verdolle (t. VII, p. 205) : puis encore, 6 pages d'un discours prononcé par M. Boisbertrand à la Société des Bonnes-Lettres, et imprimé dans les *Annales de la littérature et des arts* (t. VII, p. 217). Le volume suivant commence par des extraits de M. Valery, auteur des *Études morales, politiques et littéraires* : c'est seulement à la page 16 que Mme de Genlis *termine à regret ses citations* ; et à la page 43, on lit : « Mon ami, le docteur Alibert, m'a envoyé son dernier ouvrage qui a pour titre : *Physiologie des passions*;... et voilà encore neuf pages de faites pour les *Mémoires sur la révolution et le* 18e *siècle*. C'est traiter lestement le public, et peut-être ses souscripteurs.

Il me resterait maintenant à considérer l'ouvrage dans son ensemble, s'il y avait dans cet ouvrage un ensemble et un plan. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Mme de Genlis l'avoue, et elle s'en félicite. « Souvent, dit-elle (1), j'écris ces mémoires sans aucun ordre et sans suite méthodique ; mais ils n'en plairont que mieux aux gens qui aiment le naturel et la vérité. » A la bonne heure ! mais je dois avertir qu'au milieu de

(1) T. VI, p. 61.

ce désordre, des redites continuelles, du manque de dates et de transitions, il est bien difficile de se reconnaître, plus difficile de se retrouver, dans les zig-zag perpétuels de cette immense causerie en *huit tomes in*-8°.

Le style est, comme tout le reste, fort inégal. Vous rencontrez des pages charmantes, et très-purement écrites, où le goût le plus exigeant ne trouverait à reprendre qu'un peu d'uniformité, et n'aurait à désirer qu'un peu plus de feu et de coloris. Vous en rencontrez d'autres écrites avec une négligence inconcevable, et où les fautes même sont fréquentes. Quand on a reçu publiquement (1) l'éloge *d'avoir atteint le plus haut degré de la perfection du style*, et qu'on ajoute soi-même, que *cet éloge n'a pas été contesté* (2); quand on affiche un dédain superbe pour l'élocution des plus grands maîtres en l'art de bien dire; quand on voit, même dans Rousseau, *beaucoup de fautes de langage* (3), on devrait se garder d'écrire (4): « Toutes les précautions qui peuvent *éviter à sa veuve* les désagrémens des scellés, etc.; » car éviter est un *verbe actif à un seul régime*, et éviter *à*, pour *épargner à*, est une *faute* positive *de langage*, quoiqu'en dise le *Dictionnaire universel* de M. Boiste. Il faudrait *éviter* avec soin les expressions très-impropres; ne pas dire par exemple, *la mémoire* d'une femme vivante, au lieu de *sa renommée* ou de *sa réputation*, et surtout, ne pas louer *le personnel* (pour *la personne*, la figure, les grâces, etc.), d'une jeune demoiselle à marier, comme on vante dans les gazettes *le personnel* d'une Administration. Il faudrait *éviter* les distractions qui ressemblent trop à des naïvetés : « *Nous passâmes l'hiver d'ensuite* dans la rue du faubourg St-Honoré *où je restai tout l'hiver.* » T. VI, p. 127. « *Ce qu'il y a de certain*, c'est que cette fourberie cachait *certainement* un complot très-noir. » T. V, p. 83. « J'ai entendu lire à Villiers quelques fragmens

(1) Dans le *Journal des débats*, article de M. Hoffmann.
(2) T. VI, p. 212.
(3) T. Ier, p. 399.
(4) T. VIII, p. 63.

d'un *poëme en vers.* » T. VI, p. 133. « *Le mérite* et les talens de cette institutrice *méritent*, etc., » même volume, p. 22. Quand on qualifie de galimatias et de barbouillage les fautes des écrivains les plus châtiés, il serait prudent de ne pas se permettre des phrases comme celle-ci : « Mantes *dont* l'excellent air, la tranquillité parfaite, et *les personnes qui m'entouraient* convenaient si bien à mon cœur. » T. VII, p. 359, etc. On ferait même sagement de ne pas trop multiplier les constructions plus qu'irrégulières et les tours amphibologiques, tels que : « *on donna* promptement, *après la première*, une *seconde édition* de Palmyre. » T. VI, p. 330 : « Je ne le connaissais point du tout (M. de Châteaubriand) lorsqu'*il* m'envoya, quand *il* parut, le *Génie du Christianisme*, etc. » T. V, p. 344. « Son troisième article (de M. de Bonald), est une belle critique de la tragédie des Templiers, *la seule* où selon moi, il y ait eu à la fois du jugement, de l'esprit, etc. » T. V, p. 166. Il y a ici un compliment; mais pour qui? Il faut, avant de répondre, ôter l'équivoque de l'article *la ;* car, si ce douteux article se rapporte à *la* tragédie, *la seule où il y ait eu à la fois du jugement et de l'esprit*, c'est à M. Raynouard que remonte la louange; et, au contraire, elle retourne à M. de Bonald, si *l'article* se rapporte à sa critique, *la seule* où il y ait eu tout cela. L'équivoque, fort légère, est purement grammaticale, j'en conviens; mais, par cette raison même, il était bon de la relever. Ces observations de détail que nos critiques négligent, je ne dirai pas pourquoi, pourraient seules conserver au moins la syntaxe d'une langue qui se corrompt et se perd.

Que conclure de tout ce qui précède? Qu'il ne faut chercher, dans le dernier ouvrage de Mme de Genlis, presque rien de ce que promet son titre, et que cet ouvrage, ou plutôt ce recueil, fort inégal, est surtout démesurément long. On pourrait, sur les huit volumes, en retrancher à peu près six : ce serait sauver les deux autres; car, le monde dût-il finir, comme le prédit l'auteur, dans quelque cinq ou six siècles, je craindrais qu'il n'eût encore le tems d'oublier une grande partie de ces *Mémoires.* Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'on les quittera sans peine

pour relire, ou les jolies pièces du *Théâtre d'éducation*, ou la charmante nouvelle de *Mademoiselle de Clermont*, ou enfin *Madame de La Vallière* qui fit pleurer le Consul, comme il l'apprit lui-même à Fontanes, qui l'a dit à Mme de Bon, qui l'écrivit à Mme de Genlis. V. L.

CHEFS-D'ŒUVRE DES THÉATRES ÉTRANGERS, *allemand, anglais, chinois, danois, espagnol, hollandais, indien, italien, polonais, portugais, russe, suédois, etc.; traduits en français*, par une *Société de gens de lettres* (1).

SECOND ARTICLE. — *Théâtre français.*

(Voy. *ci-dessus*, p. 379-393.)

Les critiques difficiles qui, après deux siècles de gloire littéraire, se sont avisés de contester à la France la propriété de son théâtre, ont oublié que cette propriété peut s'acquérir de deux manières, et que le choix de sujets tirés de l'histoire particulière d'un peuple, de ses traditions, de ses croyances, n'est pas le seul caractère auquel on puisse reconnaître qu'un théâtre est national. Ce qui fait qu'une nation est elle-même, qu'elle se détache au milieu des autres, c'est la qualité particulière de son esprit, sa physionomie morale, son goût, l'étendue et la direction de ses facultés intellectuelles : voilà proprement ce qui constitue un peuple considéré comme intelligent et civilisé. Si le théâtre d'un tel peuple porte l'empreinte de son génie, de son goût; si, conforme à ses idées habituelles, il est dans la mesure de son intelligence, quelle que soit la forme, quels que soient les sujets qu'il affectionne, ce théâtre sera national; il sera la propriété de la nation,

(1) Paris, 1820-1825; Ladvocat, libraire, et Thoisnier-Desplaces, 25 volumes in-8°; prix, 150 fr.

parce qu'il aura été fait pour elle, parce qu'il lui conviendra plus qu'à tout autre, parce qu'il sera précisément le seul qui puisse lui plaire et qu'elle puisse admettre.

L'objection tirée du caractère imitatif d'une littérature ne me touche que faiblement. A bien examiner les choses, tout, en littérature, tourne dans un cercle perpétuel d'imitation. Si les premiers poëtes, écrivant sans modèles, n'ont imité que la nature, leurs ouvrages sont devenus des objets d'imitation pour les nations qui leur ont succédé. La raison en est simple. Outre que le génie s'électrise par le contact du génie, la perfection dans les arts résulte de certaines lois, de certains procédés, qui, une fois découverts, n'ont pas dû ensuite être négligés, parce qu'ils étaient l'expression certaine de la vérité. Il en est d'ailleurs de la littérature comme de toutes les connaissances humaines; ce sont les travaux antérieurs qui servent de flambeau pour des investigations nouvelles. Avant de s'ouvrir une route non encore frayée, le génie se fortifie de l'expérience des devanciers; et l'on peut dire avec exactitude que c'est toujours au moyen de l'imitation que l'on arrive à la création. Pour ne parler que des compositions littéraires, les seules dont il soit question dans ce moment, qui peut douter que la *Jérusalem délivrée*, le *Paradis perdu*, les *Lusiades*, l'*Enfer*, le *Roland furieux*, nous dirons même le *Messie*, ne soient des émanations plus ou moins éloignées de l'*Iliade* et de l'*Énéide*? Le génie le plus indépendant, même alors qu'il dédaigne de suivre les modèles, les étudie encore; et c'est en interrogeant leur route qu'il apprend à s'en écarter.

Il ne faut donc point s'étonner si tous les théâtres modernes ont plus ou moins emprunté des anciens; les poëtes qui ont fondé ces théâtres pouvaient-ils empêcher qu'il existât avant eux de nombreux chefs-d'œuvre, que ces chefs-d'œuvre servissent de base à l'éducation publique et privée? de l'admiration à l'imitation, la conséquence était inévitable. Pénétrés des ouvrages antiques, les modernes ont dû se modeler sur eux. Mais ceux qui possèdent véritablement le don de la poésie,

ne savent pas se borner à des copies serviles; ils s'approprient ce qu'ils imitent: ils créent en imitant. Ils font plus : le besoin du succès les asservit au goût du peuple pour lequel ils écrivent. Sous leur plume, les emprunts à l'antiquité se déguisent, se modifient; combinés d'après une nature et des idées différentes, d'après un climat et des mœurs d'une autre espèce, ils perdent insensiblement la trace de leur origine. L'imitation, appropriée au goût d'une nation nouvelle, prend bientôt tous les caractères d'une composition originale; c'est ainsi qu'une société moderne acquiert avec le tems une littérature vraiment nationale.

Cet exposé offre l'histoire fidèle du théâtre français. Sans doute, ce théâtre doit beaucoup à la Grèce, bien qu'il n'en tire pas immédiatement son origine; mais il n'en est, en aucune façon, la servile copie. Successivement composé d'imitations, prises tantôt chez un peuple, tantôt chez un autre, il les a combinées avec des élémens nationaux; et ces imitations ont insensiblement obtenu le droit d'asile. La France a possédé un théâtre national, qui est non-seulement le meilleur, mais, eu égard à son esprit particulier, le seul qu'elle pût avoir.

Et d'abord, pour démontrer l'évidence de cette dernière proposition, remontons à l'origine de ce théâtre; essayons de le suivre dans sa marche, dans ses variations successives, et dans ses progrès. L'histoire à la main, exposons naturellement la formation du théâtre français. Ce sera le meilleur et peut-être l'unique moyen de résoudre les questions que l'on soulève depuis quelques années.

L'histoire politique et l'histoire littéraire ont entre elles une étroite liaison, et l'on voit dans les annales de toutes les nations le sort et la direction des littératures dépendre presque entièrement des événemens publics. Les croisades nous avaient donné le spectacle des *mystères*; la lutte sanglante prolongée depuis Louis XII jusqu'à François Ier, entre la France et l'Italie, jeta nos premiers écrivains dans l'imitation des poëtes italiens, et bientôt après dans l'étude de l'antiquité, remise en honneur par les Médicis; enfin, les

guerres continuelles, livrées contre les Espagnols depuis la formation de la ligue jusqu'à Henri IV, introduisirent en France la littérature espagnole.

Ce rapprochement entre les événemens politiques et les essais littéraires exige quelques développemens. Revenus des croisades avec un esprit de mysticité, mêlé de superstition grossière, les Français étaient naturellement préparés au spectacle des *mystères*, et les confrères de la passion qui arrivèrent, comme on le sait, de la terre sainte, pour représenter leurs pieuses momeries, répondirent à un des besoins de l'époque. Lorsque Charles VIII entreprit ces expéditions d'Italie, qui devaient se prolonger pendant près d'un siècle, et obtint quelques succès suivis de grands revers, un long séjour sur cette terre classique, mêla la population française avec la population italienne; la langue de Pétrarque devint familière en France; les premières compositions d'une littérature plus avancée que la nôtre, provoquèrent des imitations; et le fléau de la guerre ne fut pas sans fruit pour les progrès de l'intelligence. Tel fut l'échange intellectuel qui s'établit entre les hommes instruits des deux pays, que la renaissance des lettres, sous Léon X, se propagea rapidement en France; notre littérature à cette époque subit une première modification; elle devint l'imitation combinée des modèles de la Grèce et des compositions italiennes.

L'alliance de Catherine de Médicis avec Henri II, en introduisant à la cour de France une foule de seigneurs et de poëtes italiens, favorisa cette direction de la littérature française. Mais elle devait bientôt subir une modification nouvelle, et ce furent les désordres de la ligue, soutenue par l'Espagne, qui lui donnèrent ce nouveau caractère. Alors, le mélange, qui s'était jadis opéré entre les populations française et italienne, se fit entre les Français et les Espagnols. La langue de Lope de Vega balança parmi nous l'empire de la langue de Boccace. Nous avions eu des concetti, des pointes, de fades jeux de mots; nous les échangeâmes pour le style de la galanterie mauresque; on aima les rodomontades, les grands coups d'épée, les merveilles de la chevalerie; la scène, partagée jusqu'alors

entre les pastorales italiennes, et les imitations serviles du grec, admit les intrigues compliquées, et cette galanterie, cette fierté chevaleresque, qui forment le principal trait du caractère espagnol. Cette seconde révolution dans notre littérature fut plus durable que la première. Soit que le génie des Espagnols s'accordât mieux avec le nôtre que le génie des Italiens, soit toute autre cause, la littérature française put continuer à se modifier d'après les modèles antiques; mais sa direction fut désormais fixée. Le théâtre français fut une émanation du théâtre espagnol, approprié à notre goût, et ramené à la vraisemblance par l'observation des unités grecques.

Les faits viennent à l'appui de cet exposé. Depuis Jodelle jusqu'à Garnier, on voit notre littérature, fidèle à l'impulsion du siècle de Léon X, n'offrir que des copies du grec et de l'italien. Le théâtre comique naissant est envahi par des bouffonneries, mêlées de quolibets, ou par ces sortes de pièces nommées *bergeries* ou *pastorales*. Tandis que Ronsard et ses imitateurs dérobent aux littératures grecque et latine leurs formes, et jusqu'à leurs mots, Jodelle, Grévin et Garnier calquent leurs tragédies sur la tragédie de Sophocle et de Sénèque. Sans avoir le génie du premier, ou même le talent du second, ils composent des drames taillés absolument sur le même patron; chacun des actes se compose d'un monologue et d'une scène; le chœur, presque toujours présent, occupe la même place que dans les ouvrages antiques; la mesure des vers varie sans cesse; les tragédies sont parsemées de stances et d'odes morales et philosophiques, à l'exemple des tragédies grecques. Enfin, le sujet, d'une simplicité nue, n'offre ni incidens, ni intrigue. C'est alors qu'on peut dire que le théâtre français est la copie servile des Grecs et des Latins.

Mais, cette simplicité extrême, cette absence d'effets de théâtre, d'incidens, d'action, ce style déclamatoire, cette ignorance du dialogue, n'étaient point conformes au goût d'une nation vive, qui aime le mouvement, dont l'esprit veut être occupé; et le genre mis en crédit par Jodelle ne dura pas plus que celui de Ronsard. La littérature commençait à ressentir

l'influence espagnole, lorsque Alexandre Hardy s'empara du théâtre, et l'approvisionna pendant longues années de ses innombrables pièces. Si ce poëte, aussi médiocre que fécond, ignora la plupart des secrets de l'art, révélés à ses successeurs, il n'en marqua pas moins le passage de l'imitation grecque à l'imitation espagnole, et n'en fut pas moins le premier qui donna à la tragédie la forme qu'elle devait conserver, en la perfectionnant. On n'a pas assez remarqué l'influence exercée par cet auteur, dont les ouvrages sont la transition naturelle de Garnier à Corneille. Hardy, connaissant le goût de sa nation, introduisit dans ses drames de l'intrigue, du dialogue, quelquefois même des caractères; s'il ne fit pas faire à l'art des progrès remarquables, il ouvrit la route; et c'est là un titre de gloire très-réel.

Tristan lui emprunta sa *Mariamne;* Rotrou, Mairet et Durier n'allèrent plus loin que parce qu'ils s'intruisirent à son école. Enfin, Corneille nous apprend, dans l'examen de *Mélite*, qu'il n'eut d'abord que Hardy pour guide : si ce grand homme eut bientôt laissé derrière lui son premier modèle, il ne faut pas méconnaître toutefois et ce qu'il dut à la lecture de Hardy, et ce que son génie recueillit ensuite du commerce de l'Espagne. Le Cid, emprunté à Guillen de Castro, et partout empreint des mœurs chevaleresques des Ibériens, détermina le goût du public français. Le sentiment du beau se développa; l'art du critique suivit immédiatement les premiers travaux du génie. L'Académie française, récemment instituée, veilla au perfectionnement de la langue; de nombreux écrits répandirent la lumière sur les ténèbres qui environnaient encore le berceau de l'art dramatique, et insensiblement, les imitations étrangères se modifièrent, suivant nos mœurs et notre génie particulier. Une étude approfondie des anciens, des poétiques d'Aristote et d'Horace, révéla les lois immuables de l'intérêt dramatique; alors, sans revenir à de simples copies, on appliqua aux formes du théâtre espagnol, les vrais principes de l'art; on reconnut les nombreux défauts de Lope de Vega, de Calderon; le bon sens du public bannit ces défauts de notre

scène, qui ne conserva de ces écrivains que leur galanterie chevaleresque, alors d'accord avec nos mœurs; entre leurs intrigues obscures et compliquées et la simplicité grecque, on garda un juste milieu; les convenances de la scène furent bientôt connues; et, après avoir pris des leçons au-delà des Pyrénées, le théâtre français éclipsa bientôt ses modèles. La tragédie nationale était trouvée; et Corneille, grandi par l'étude des anciens, avait déterminé le caractère de ce théâtre, en le portant au plus haut terme de sa gloire.

La tragédie française acquit, sous la plume de Racine, une nouvelle perfection. Doué plus que Corneille, du génie qui achève, il connut mieux l'art secret de la fable tragique, et la disposition des diverses parties du drame. Son expression, plus élégante, fut plus vraie et plus pure. Familier avec les anciens, il leur voua une espèce de culte, mais son bon sens exquis lui apprit à s'éloigner des imitations serviles. Ceux qui ont prétendu que le théâtre de Racine était l'image fidèle du théâtre grec, n'ont jamais pris la peine de rapprocher ces deux théâtres. Ils eussent été frappés des énormes différences qui existent entre eux : ils eussent reconnu que Racine, même dans les sujets le plus évidemment empruntés aux Grecs, a toujours renforcé l'intrigue, étendu l'action, élargi le cercle du drame, multipliant les personnages, variant les caractères, appropriant tellement à notre goût ses emprunts les plus réels, que sa composition est devenue originale.

J'ai raconté l'histoire de la tragédie en France; et ce récit répond suffisamment aux critiques peu instruits qui nous refusent un théâtre national. On vient de voir comment l'art s'est formé par degrés; comment le génie de nos poëtes, inspiré par ce goût sage, cette haute raison, et surtout ce sentimens exquis des convenances, qui caractérisent la nation française, a perfectionné ses primitifs et grossiers modèles. Il me reste à indiquer quelques traits particuliers, quelques caractères distinctifs de notre scène, qui la séparent non-seulement du théâtre grec, mais de tous les théâtres modernes, parce qu'ils appartiennent spécialement au génie de notre

nation. Sans parler de l'amour, sentiment presque étranger aux pièces antiques, et sur lequel la plupart de nos pièces sont fondées, notre théâtre sera toujours remarquable par l'observation la plus sévère et la plus étroite des convenances. Cette observation est due au tact tout particulier d'un peuple qui, doué d'une rapidité extrême de perception, ne supporte rien de confus et d'équivoque. Je ne crains pas de dire que l'art de ne jamais blesser les bienséances, que le respect du public et de la conscience du spectateur, n'ont été portés nulle part aussi loin qu'en France : les Grecs eux-mêmes ne peuvent entrer sous ce rapport en comparaison avec nous.

Un autre caractère de notre scène, et l'on observera que je ne parle que des chefs-d'œuvre, seules productions qui puissent servir de base à une discussion, c'est la juste proportion qui règne entre les parties du drame. Nulle part encore, on n'a su mieux se borner, qu'en France; cet art difficile de ne dire rien de trop, de tenir le milieu entre la sécheresse et les longueurs, a été particulièrement connu de nos écrivains; mais la gloire ne leur en revient pas tout entière. Elle appartient à l'esprit même d'une nation vive, qui devine aisément, qui entend à demi-mot, qui saisit en même tems une idée et toutes ses conséquences. Feuilletez les drames étrangers, ceux qu'on nous vante le plus, et dites-nous s'ils ont jamais rien offert qui approche de ce prodigieux mérite.

Sans parler du genre admiratif, créé par le génie de Corneille, et qui est la propriété exclusive de notre littérature, on conviendra ensuite que, seule entre les théâtres modernes, la scène française fut toujours un spectacle de gens bien élevés. On n'y souffre que difficilement les vices bas, et les mœurs corrompues : c'est le fondateur de notre théâtre, c'est Corneille qui lui a donné cette sorte de pudeur à laquelle il est resté fidèle, et qui convenait particulièrement à des spectateurs instruits et délicats. Je sais qu'au nombre des perfections de Shakespeare, ses admirateurs comptent celle d'être à la portée des gens du peuple, et de plaire à un parterre rempli d'ouvriers et de matelots. Je conviens encore que la tragédie n'est

pas spécialement destinée aux savans; cependant, ce ne serait pas sans quelque peine que l'on verrait ce bel art descendre au niveau de la populace, en puisant dans les tavernes et dans les échoppes ses scènes et ses tableaux. En tout état de cause, on nous permettra de penser que Corneille, en mettant l'instruction à côté du plaisir, a rendu à l'art le plus beau service qu'il ait jamais reçu du génie.

L'ordre, l'observation des convenances, la juste mesure du drame, et la dignité des tableaux, forment donc les caractères particuliers de la scène française. Un dernier et puissant mérite, c'est le respect le plus étroit pour la vraisemblance. On a vu, dans l'article précédent, en quoi consiste la vraisemblance dramatique. Ajoutons qu'entre la vérité réelle et la vérité théâtrale, il existe une différence, ordinairement méconnue des critiques; nos voisins ont souvent préféré la vérité commune; les poëtes français, plus fidèles au but de l'art, n'ont admis que la vérité théâtrale. Ils ont donné de l'idéal aux figures; ils ont choisi leurs tableaux. Pour revenir à la vraisemblance, aucune nation n'a mieux compris que la France la nécessité de proportionner le tableau au cadre, et de n'introduire sur la scène que ce qu'elle peut contenir. Le théâtre français n'admet point cette multiplicité de personnages qui nous choque dans les pièces anglaises; il ne souffre guère l'introduction de rôles parasites; il ne veut point que des personnages inconnus soient jetés à l'improviste dans les derniers actes d'une pièce. Il ne tolère pas l'emploi des machines, des effets de décoration, distinguant la tragédie de l'opéra, et persuadé que de beaux vers de situation et un récit éloquent valent mieux que toutes les combinaisons du machiniste.

Le bon sens de la nation française n'éclate pas moins dans le style que dans la combinaison de la fable. C'est en France surtout que l'on conserve précieusement cet axiome : le style fait vivre les œuvres du génie; et que l'on fait peu de cas du drame le mieux combiné, s'il est mal écrit. Quelques personnes accusent encore la langue française de pauvreté et d'incompatibilité avec la poésie. Ces reproches, si souvent répétés,

n'ont aucun fondement; disons plus. Il est presque sans exemple qu'aucune langue ait été l'objet d'autant d'études, ait subi autant d'expériences que la langue française. Depuis qu'elle est sortie de l'enfance, un corps littéraire, composé en partie des illustrations de chaque époque, a été commis à sa garde. Des grammairiens habiles l'ont décomposée et analysée avec soin; des critiques nombreux ont examiné son génie particulier; des grands écrivains l'ont sanctionnée par leurs chefs-d'œuvre. La langue française s'est pliée à tous les tons, à tous les styles; si quelques auteurs l'ont trouvée trop méthodique, d'une allure trop simple, ils ont oublié que, créée pour les Français, elle devait porter l'empreinte de l'esprit national, et répondre à l'impatience des lecteurs, par la clarté et la rapidité naturelle de sa marche.

Le style dramatique n'a pas été moins étudié en France que tous les autres styles, et le génie a bientôt démêlé son vrai caractère. Élégance, noblesse et simplicité, tels ont dû être ses divers mérites. Des spectateurs, ennemis des sentimens faux, autant que des idées vulgaires, n'auraient supporté ni un style qui se fut perdu dans les nues, ni un style bas et rampant. Il a fallu prendre le milieu; et ce que Corneille avait admirablement rencontré dans quelques scènes, devint, avec plus d'élégance, la manière habituelle de Racine : auteur admirable qui sut toujours proportionner l'expression à la pensée; portant la sagesse la plus exquise dans ses hardiesses les plus étonnantes; n'oubliant jamais, dans ses plus beaux développemens poétiques, qu'il fait parler des personnages, et que son premier devoir est d'être naturel. Jamais écrivain ne connut mieux la puissance d'un mot mis à sa place; jamais écrivain ne comprit mieux le secret de la simplicité noble, l'alliance de la poésie et de la vérité.

En exposant l'histoire et les principaux mérites de la tragédie française, il a été loin de notre pensée de prétendre qu'elle soit exempte de défauts. La perfection n'est point l'apanage du génie de l'homme. Mais ces défauts, si amèrement reprochés au théâtre français, sont ceux même de la nation.

Il ne faut pas s'étonner si une scène faite pour nous porte notre empreinte fidèle. Le drame français étant régulier par excellence, on l'a accusé de froideur. Renfermé par l'observation des trois unités dans les bornes d'une exacte vraisemblance, on l'a dénoncé comme faible, comme resserré dans des proportions mesquines. N'admettant ni le faux ni l'exagéré, on l'a présenté comme allant terre à terre, comme manquant d'imagination, de génie. Enfin, comme il repousse le mysticisme, les sentimens quintessenciés, le spiritualisme religieux, on a prétendu que, toujours positif, il manquait de poésie et d'inspiration. Ces reproches, fondés ou non, il faut les adresser au caractère français, plus spirituel que passionné, préférant à tout la vérité et l'ordre, et ne sachant pas s'émouvoir, si sa raison n'est satisfaite. Les Français ne sont ni mystiques, ni enthousiastes religieux; avant de corriger leur tragédie, il faudrait commencer par changer leur nature.

Mais, on reproche à quelques tragédies françaises des défauts qui tiennent aux époques; on reproche à Corneille des raisonnemens alambiqués, à Racine une galanterie fade, trop de faiblesse pour les mœurs de son siècle, et à Voltaire l'abus des sentences philosophiques. En convenant que ces reproches sont à quelques égards fondés, je demanderai qu'on me cite un seul écrivain qui n'ait pas sacrifié à son siècle? Le géant de la tragédie anglaise, Shakespeare n'a-t-il pas substitué aux intrigues électorales des Romains les manœuvres de la cité de Londres? Le mysticisme qui règne dans les pièces des auteurs actuels de l'Allemagne, n'est-il pas plutôt le caractère de l'époque, que celui des tems dont elles reproduisent l'image? Dans tous les pays, dans tous les tems, les écrivains ont sacrifié et sacrifieront à leur siècle, parce que le génie a besoin de parcourir une route semée de succès; l'accusation dirigée contre notre théâtre atteint tous les théâtres et toutes les littératures.

On l'a dit : la perfection n'appartient point à l'humanité, et notre scène eut dans tous les tems des défauts que les âges suivans ont signalés et qu'ils ont tâché d'éviter. Ainsi, les hardiesses judicieuses de Voltaire ont élargi le cercle de l'art,

trop restreint, dans l'âge précédent, par l'observation rigoureuse des trois unités. Le même écrivain a fortifié le double ressort de la terreur et de la pitié, affaiblis par les successeurs de Racine; il a donné plus de vérité au costume, et de développemens aux passions. On avait épuisé les sujets grecs et romains; des poëtes dramatiques ont choisi des sujets modernes, prouvant que notre Melpomène n'était ennemie d'aucun sujet, et ne s'était fermé aucune des sources de l'intérêt. Enrichi de nouvelles conquêtes, notre théâtre s'est approprié successivement toutes les beautés étrangères; ne les modelant pas, comme on affecte de le répéter, sur un type uniforme, mais les soumettant au goût particulier de la nation française.

Le cercle de ces conquêtes peut s'étendre encore. A Dieu ne plaise qu'une admiration intolérante pour nos grands hommes nous fasse regarder la source des succès comme désormais tarie! malheur à qui prétendrait assigner une borne aux efforts du génie! nous irons plus loin; chaque siècle, ayant ses idées, ses mœurs, sa direction particulière, ouvre des routes nouvelles aux grands écrivains, et l'art dramatique peut se rajeunir, se renouveler avec les générations. La galanterie qui dominait le siècle de Racine, et à l'influence de laquelle il ne put se soustraire, ne serait plus un moyen de succès; l'esprit philosophique du dix-huitième siècle a subi de notables modifications, depuis notre mémorable révolution. Les formes sentencieuses de Voltaire auraient aujourd'hui quelque chose de suranné. Mais, de ces maximes isolées, nous avons passé à l'application; nos idées sont devenues plus mûres et plus éclairées. L'art dramatique peut trouver une nouvelle source d'instruction et d'effets dans nos habitudes récentes, dans cette vie nouvelle qui anime la société. Aux intrigues des cours, il peut substituer les grands mouvemens des peuples; aux scènes amoureuses, il peut faire succéder les passions populaires, les guerres intestines, le tableau des discordes publiques. La liberté peut devenir la muse dramatique du dix-neuvième siècle.

Mais, si nos mœurs ont changé, si de nouveaux intérêts, des pensées plus utiles s'emparent de notre intelligence, le goût de

la nation, son bon sens, n'ont subi aucune altération. La mode, la nouveauté, ont pu séduire quelques esprits blasés; on a pu éprouver un moment de surprise agréable, à la lecture de ces drames monstrueux, dans lesquels le génie allemand se livre à tous les écarts, et risque toutes les folies; mais la masse éclairée de la nation est restée étrangère à ces aberrations dignes de l'enfance de l'art. En permettant aux écrivains de puiser à toutes les sources, et d'ouvrir des routes nouvelles, la génération présente leur commande de respecter les lois de la raison, celles de la vraisemblance, et surtout ces bienséances dramatiques, sans lesquelles l'art perd sa dignité, et renonce à ses plus nobles moyens de succès. L. Thiessé.

(*La suite au prochain cahier*).

Chansons de P.-J. de Béranger (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, pag. 381-385.)

Le législateur du Parnasse français, Boileau, a dit, en parlant de la poésie lyrique :

> Son style impétueux souvent marche *au hasard;*
> Chez elle un *beau* désordre est un *effet de l'art.*

J'en demande bien pardon à Boileau; mais je ne puis être de son avis sur ce point. Je ne comprends en aucune façon comment un désordre peut être *beau;* et, loin de voir dans le désordre un *effet de l'art*, je n'y vois qu'un effet de l'impuissance de l'artiste. L'ordre n'est pas moins nécessaire dans une ode que dans une histoire, ou dans un discours; seulement, cet ordre

---

(1) Paris, 1825; Baudouin frères. 2 v. in-8°; prix, 8 fr.—Les mêmes libraires viennent de publier une jolie édition des *Chansons de Béranger* en 4 vol. in-32, que la modicité du prix (60 c. chaque volume), l'élégance de l'impression et la commodité du format feront rechercher par les nombreux amis du poëte national.

cieux, rien de plus touchant que cette scène allégorique : c'est un tableau du Guide ou de l'Albane.

Quelquefois, une opposition habilement amenée vient ajouter à l'effet de la composition. Promenons-nous un instant dans cette campagne, éclairée par un soleil pur et doux : là, des villageois, heureux dans leur pauvreté, dansent au son de la musette. Regardez un peu plus loin : quel est ce pâle fantôme qui apparaît entre ces barreaux, au milieu de cent hallebardes? C'est le vieux tyran de Plessis-les-Tours, qui s'avance, le chagrin sur le front, le soupçon et l'effroi dans le cœur. Il vient *essayer de sourire* aux ébats des joyeux paysans : mais leur gaîté le désespère ; *il fuit avec son favori.* Cette peinture, ce contraste, ne rappellent-ils pas le fameux tableau du Poussin, avec plus de profondeur encore dans la pensée et une plus haute moralité dans la leçon ?

Dans *Octavie*, M. Béranger a fait du contraste un usage également heureux. De jeunes Romains, le front couronné de fleurs, chantent leurs plaisirs et appellent à d'innocentes voluptés la beauté que l'ambition condamne à subir les caresses de Tibère. Dans cette pièce, M. Béranger a su entremêler l'énergie de Juvénal à la grâce d'Anacréon.

C'était encore un sujet éminemment dramatique que celui du *Cinq Mai.* Un guerrier, dont la main puissante ébranla le monde, expire abandonné sur un roc, à cinq mille lieues de son pays, de son épouse et de son fils. Quoi de plus touchant, quoi de plus profondément moral que cette opposition entre ce qu'ont de plus éblouissant la prospérité et le génie, et ce que l'adversité a de plus amer ! L'écueil d'un pareil sujet était la déclamation et l'abus des lieux communs. Mais ce n'est pas avec M. Béranger qu'un tel abus est à craindre. Voici le drame qu'il a conçu.

Après la double invasion de notre territoire, un soldat français s'est exilé dans l'Inde. Cinq ans écoulés, il cède au besoin de revoir son pays. Il monte sur un navire espagnol et reprend le chemin de l'Europe. Pendant la traversée, il sourit d'avance à la patrie qu'il va revoir, à la famille qu'il va retrou-

ver, au fils bien-aimé dont la main fermera ses yeux. Cependant, le pilote a nommé Sainte-Hélène : un drapeau noir est sur la rive... A cette vue, les yeux du vieux guerrier se remplissent de larmes, et d'une voix éteinte, il répète encore ce refrain, qui renferme le sujet tout entier :

> Pauvre soldat, je reverrai la France ;
> La main d'un fils me fermera les yeux...

Cet art de faire ressortir, sans paraître y songer, et par la seule manière de disposer son tableau, la pensée dominante d'un sujet, est l'un des secrets du talent : les exemples en sont nombreux chez M. Béranger.

Si les bornes de cet article nous le permettaient, nous nous ferions un grand plaisir d'analyser aussi quelques-unes de ses chansons satyriques. Ce genre, on le sait, est un de ceux dans lesquels excelle notre auteur. Toutes sont étincelantes d'esprit et de gaîté; plusieurs sont des modèles de composition poétique.

On peut reconnaître, d'après tout ce que nous venons de dire, que parmi les qualités qui distinguent le talent de M. Béranger, on doit surtout compter la *raison* qui préside à ses conceptions lyriques : non cette raison froide et méthodique, qui marche à pas comptés et ne s'écarte jamais de la ligne droite ; mais cette raison créatrice et féconde qui discerne le vrai et le faux, qui devine les convenances, presse les effets, dispose les moyens, et révèle secrètement au talent qu'elle inspire les formes les plus heureuses dont sa pensée puisse se revêtir. C'est un grand exemple offert à quelques-uns de nos jeunes écrivains, qui, sur la foi du vers de Boileau, se croient trop souvent dispensés d'avoir le sens commun en poésie, et semblent chercher le désordre avec autant de soin qu'il en faudrait mettre à l'éviter.

Il nous reste à parler du style de M. Béranger. Ce n'est pas la partie la moins brillante de ses ouvrages. On y trouve réunis la correction et la verve, le goût et l'imagination, la vigueur et la grâce ; point de manière, point de vague, point de

faux brillans; partout une expression franche, ferme, heureusement figurée. A ces qualités, déjà si rares, M. Béranger joint une qualité plus rare encore; il sait varier son style : il sait prendre tous les tons, depuis la gaîté bouffonne et maligne du *Marquis de Carabas* ou de la *Marquise de Prétintaille*, jusqu'à l'élévation majestueuse des *Enfans de la France* et de quelques strophes du *Dieu des bonnes gens;* depuis la mollesse anacréontique de la *Bonne Vieille*, de l'*Orage*, des *Deux Sœurs de charité*, jusqu'à l'âpre et sévère énergie de *Psara* et du *Chant du Cosaque*.

C'est surtout en parlant de la tyrannie que M. Béranger a porté au plus haut degré l'éloquence de l'indignation. On pourrait dire de lui, comme de Tacite : *Quand il peint les tyrans, ils sont déjà punis*. Dans *Octavie*, le poëte semble avoir emprunté le pinceau de Juvénal pour peindre les amours honteux de Tibère. Tout ce que le dégoût, le mépris et l'indignation réunis peuvent inspirer d'amer et de sanglant, se trouve dans ses vers qui paraissent une vengeance terrible de la postérité.

Au milieu de nos sincères éloges, la critique ne doit pas perdre ses droits. Nous ne reprocherons point à M. Béranger quelques inadvertances de prosodie éparses dans deux volumes de vers excellens. C'est à lui, mieux qu'à nous, de juger, par exemple, s'il n'y a pas une syllabe de trop dans ce vers :

Armons soudain deux *millions* de soldats.

Il y aurait de la pédanterie à insister sur des négligences si légères et si faciles à faire disparaître. Mais nous adresserons à notre poëte un reproche plus grave. La clarté est le premier mérite d'un ouvrage de poésie, et surtout de poésie lyrique; et le style de M. Béranger manque parfois de clarté. A force de chercher la précision, il lui arrive de tomber dans l'obscurité : ses vers, si fermes, si brillans, ne sont pas toujours exempts de quelque contrainte. Ici, c'est une métaphore qui n'est point préparée, et qui déconcerte l'esprit au lieu de le frapper :

Si le Dieu qui vous aime
A voulu nous punir,
Pour vous sa main *ressème*
Les champs de l'avenir...

Là, c'est une allusion que l'intelligence ne peut saisir, sans un retour de réflexion :

Trahi deux fois, ce grand homme a su vivre :
Mais quels serpens enveloppent ses pas?
De tout laurier un poison est l'essence.

Ailleurs, c'est une pensée qui, faute de développement, semble manquer de justesse :

Vierges, *l'outrage ajoute à vos appas...*

Peut-être, sous ce rapport, reste-t-il un progrès à faire à M. Béranger. Quel que soit, au reste, le mérite de nos observations critiques, son talent n'en reste pas moins en première ligne parmi les talens de notre époque. Nous dirons plus : nous pensons qu'il a, sur ses contemporains les plus distingués, l'avantage de posséder un talent *complet*. Plusieurs de nos jeunes poëtes offrent des parties aussi brillantes; mais cet ensemble de qualités diverses, qui seul donne aux ouvrages toute leur perfection, cet accord si rare de l'*invention* qui crée, du *jugement* qui choisit et dispose, de l'*imagination* qui colore, et du *goût* qui épure et assortit les couleurs, voilà ce qui leur reste encore à acquérir; voilà ce que nous trouvons chez M. Béranger.

BERVILLE.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

247. — * *Sampson's discourse, and correspondence with various learned jurists, etc.*—Discours de SAMPSON, et correspondance de ce jurisconsulte avec plusieurs autres savans, au sujet de l'histoire des lois; essais, traités et documens sur la même matière, recueillis par *Pishey* THOMPSON. Washington, 1825. In-8° de 202 p.

Ce fut en 1823 que M. Sampson prononça, dans une séance de la Société historique de New-York, le discours imprimé dans ce recueil. L'éditeur y a réuni plusieurs écrits relatifs au même objet, mais entre lesquels il n'existe point d'autre liaison que celle qui peut résulter de cette conformité dans les matières qu'ils traitent. Le livre est dédié aux deux chambres du 19e congrès, chargées, dit l'éditeur, de *défendre les intérêts, d'augmenter le bien-être, de pourvoir aux besoins, de remplir les vœux de tout le peuple de l'Union.* Heureux le pays où les jurisconsultes sont éclairés par la vraie philosophie, guidés dans leurs recherches par la connaissance de l'homme, le respect de ses droits, le désir de le rendre heureux sous des lois dignes de ce nom! C'est aux États-Unis que la réforme des codes éprouverait le moins d'obstacles, et serait plus près de la perfection; rien n'empêcherait que l'on y appliquât toutes les vérités connues. Cependant, ce ne sera peut-être pas l'état républicain qui prendra l'initiative de ce grand acte de raison; l'Angleterre semble disposée à le devancer. En Amérique, on ne connaît encore que deux États dont les gouverneurs aient proposé à la législature de procéder à la rédaction d'un nouveau code; et jusqu'à présent, on ignore si cette proposition

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

est adoptée. L'Angleterre et l'Amérique travaillent en ce moment pour l'instruction des jurisconsultes de tous les pays; c'est dans ces deux contrées que la science fait des progrès réels, et les ouvrages tels que celui que M. Thompson a publié, s'ils ne peuvent contribuer beaucoup à ces progrès hors du pays où ils furent écrits, répandront néanmoins quelques lumières jusques dans les lieux les moins disposés à se laisser éclairer. F.

Ouvrages périodiques.

248. — * *The North American Rewiew, etc.* — Revue Nord-Américaine, n° 52. Boston, 1826. In-8°.

Ce cahier de la Revue *Nord-Américaine* vient au secours de la Revue Encyclopédique, et trace un de ces tableaux dont nous nous attachons à former une collection. On y voit avec le plus grand intérêt ce que les travaux des savans américains ont ajouté aux sciences naturelles. A la séance du mois de février 1826, M. *James* Dekay en a fait le résumé, avec beaucoup d'ordre et de clarté : nous mettrons ce résumé sous les yeux de nos lecteurs, avec des observations sur les travaux correspondans de nos savans européens. Mais, nous lisons, dans le même article de la Revue *Nord-Américaine*, quelques particularités sur la *situation bibliographique des États-Unis*, qui méritent aussi notre attention. « Un des grands obstacles au progrès des sciences dans ce pays, c'est qu'on y manque de livres, de cabinets, et en général de moyens matériels d'instruction. New-York, dont la population est de 170,000 habitans, a 10 bibliothèques publiques où l'on compte 44,000 volumes; pour une population de 70,000 habitans, Baltimore possède 4 bibliothèques et 30,000 volumes; Philadelphie offre à ses 160,000 citoyens 19 bibliothèques et 60,000 volumes; Boston en a 13 et 55,000 volumes, pour 60,000 habitans... Mais on s'empresse de toutes parts de compléter les moyens d'instruction; les bibliothèques de Boston vont recevoir des augmentations considérables; les collections minéralogiques s'accroissent également; un cabinet d'anatomie comparée va s'élever à portée des autres établissemens pour les sciences. Parmi les institutions qui les propageront avec le plus de succès, l'*Athénée* de cette ville est sans contredit au premier rang. Lorsque ses administrateurs auront terminé l'exécution des projets arrêtés par le conseil, la bibliothèque de cet établissement sera la plus riche qu'il y ait en Amérique. » Une seule famille (celle de MM. Perkins) a contribué de 36,000 dollars (180,000 fr.), pour doter cette institution, et la pourvoir de tout ce qui peut

assurer le succès de l'enseignement. Dans un pays où le zèle des citoyens suffirait pour répandre partout les lumières de l'instruction, les universités paraissent peu nécessaires : il y en a une pourtant, à Boston; elle est florissante, et ne reste en arrière sur aucune des parties de l'enseignement qui lui est confié. La science pénètre partout; toutes les voies lui sont ouvertes et personne ne se plaint qu'elle devienne trop commune. F.

249. — *Le Propagateur*, journal Français-Américain. — New-York, 1826. Maiden-lane, n° 20. Ed. Louvet, éditeur. In-4° de 8 pages ou 24 colonnes, petit texte, paraît tous les samedis. Prix, 18 fr. pour six mois; 32 fr. pour l'année. On souscrit aussi à Paris, chez Ponthieu, libraire, au Palais-Royal. On peut s'adresser pour les dépôts d'ouvrages français à envoyer au *Propagateur*, ou pour les échanges de journaux français à faire avec lui, à M. Isidore Lebrun, rue Coq-Héron, n° 1, à Paris.

Plusieurs journaux français avaient été fondés à New-York et à Philadelphie; mais ils n'avaient pu se soutenir au-delà du deuxième trimestre. L'un d'eux paraissait, en 1823, sous l'influence d'un ambassadeur; mais, dans l'Union, de pareils moyens de succès sont repoussés par l'opinion. La mauvaise rédaction des autres a sans doute causé leur chûte, que l'on a eu tort d'attribuer à l'indifférence des Américains pour la langue française.

Les Américains savent que la France est, pour ainsi dire, la terre classique de la littérature et des beaux-arts : ils sentent le besoin de les cultiver; et cette étude va étendre et fortifier les relations de plus en plus actives que les deux nations entretiennent par le commerce. New-York possède, depuis huit mois, un opéra italien que dirige avec beaucoup de succès M. Garcia : cette ville jouit aussi de l'exposition du tableau du sacre de Napoléon par David et d'un panorama d'Athènes. La littérature française fait une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse américaine; et la langue française qui continue d'être celle de la Louisiane et du Canada, est un besoin dans les ports tels que New-York, Boston, etc. Aussi le français est la langue parlée dans l'école de haut enseignement que dirigent les frères Peugnet, à Mont-Vernon, à quatre milles de New-York.

Nous avons annoncé dans l'un de nos derniers cahiers (voy. *Rev. Enc.*, t xxix, p. 133) un nouveau journal français publié à New-York. Plus heureux que ses devanciers, le *Réveil* a obtenu dès son début un assez bon nombre d'abonnés, qui depuis s'est

accru. Le choix des articles qu'il a empruntés aux recueils et aux journaux français, offrait sans doute de l'intérêt à ses lecteurs, et nous ne pourrions nous plaindre qu'il ait mis souvent notre *Revue* à contribution, s'il avait toujours avoué les emprunts qu'il lui faisait. Mais le *Réveil* laissait désirer un meilleur plan, un arrangement des matières plus méthodique, enfin, une plus grande variété. L'éditeur M. Edouard Louvet se propose d'adopter le plan que lui a proposé son correspondant M. Isidore Lebrun. Le n° du *Réveil*, du 24 juin dernier, annonce que ce journal va prendre, le premier juillet, le titre de *Propagateur*, et qu'il continuera à traiter de la *littérature*, de la *politique*, de l'*industrie*, des *sciences* et des *beaux-arts*. Mais il contiendra, en outre, des extraits des journaux de l'Union en particulier, et de l'Amérique en général. On ne reçoit en France et en Angleterre qu'un petit nombre de ces journaux, les plus estimés, il est vrai; mais on en publie plus de cinq cents dans les États-Unis. Le *Propagateur* fidèle à son titre de *français-américain*, saura faire, nous l'espérons, un excellent choix parmi ces feuilles inconnues en Europe. Il nous procurera ainsi des détails intéressans sur les mœurs et l'administration, des renseignemens précieux au commerce et à l'industrie, des indications utiles aux sciences et aux lettres E. N.

CANADA.

250. — * *An Essay on the juridical history of France, etc.* — Essai sur l'histoire de la jurisprudence française considérée par rapport aux lois de la province de Bas-Canada; discours prononcé dans l'assemblée spéciale de la *Société littéraire et historique de Québec*, le 31 mai 1824, par *M.-J.* Sewell, président du tribunal du Bas-Canada. Québec, 1824; imprimerie de Th. Gary. In-8° d'une feuille.

Le premier magistrat d'une province autrefois française, et soumise depuis long-tems au gouvernement anglais, croit devoir puiser dans l'histoire de notre nation une connaissance plus approfondie des lois qui régissent encore les peuples de sa juridiction. Il remonte à l'origine de la monarchie française, et suit avec exactitude les progrès ou les diverses modifications de notre jurisprudence, en Europe et dans nos colonies en Amérique. Il ne se borne point à consulter les auteurs français; il compare leurs narrations et leurs doctrines à celles des historiens et des jurisconsultes anglais. Après avoir tracé les traits principaux de l'immense variété d'objets renfermés dans son tableau, M. Sewell passe aux moyens de répandre dans le Bas-Canada plus de connaissances des lois, en rendant cette

étude plus facile. « L'expérience de tous les pays et de tous les tems a fait voir que les élémens de cette science sont mieux enseignés dans un cours public, mieux compris et retenus plus sûrement qu'ils ne peuvent l'être par aucun autre moyen. Le professeur guide ses élèves dans des recherches toujours arides, souvent embarrassantes ; il abrège leur travail, et le rend plus fructueux. Ici, l'étude des lois n'a point ces ressources et ces encouragemens ; l'étudiant travaille seul, se dirige au hasard dans le labyrinthe des faits, des lois, des ordonnances ; il quitte le plus tôt qu'il le peut ce travail rebutant, et n'acquiert point, même par l'exercice des fonctions judiciaires, l'instruction dont il devrait être pourvu, dès son entrée au barreau. » L'orateur propose à la *Société littéraire et historique* d'établir un cours public pour les étudians en droit. « J'espère, dit-il, que sous les auspices et par l'influence de la Société, la législation ne sera pas privée plus long-tems de l'institution qu'elle réclame ; qu'elle obtiendra l'honneur d'être enseignée comme une SCIENCE. — Et cette science, si négligée jusqu'à présent, est une des plus importantes pour le bonheur des hommes, et suivant l'énergique expression de Burke, *malgré tous ses défauts, ses redondances et ses erreurs, elle est le composé de la raison des siècles passés, la plus belle œuvre de l'intelligence humaine.* »

251. — *La Bibliothèque canadienne.* Montréal, 1825 ; imprimerie du journal, rue St-Lambert. In-8° de 2 feuilles. Ce journal paraît une fois par mois. Prix, 4 piastres par an, payables d'avance de 6 en 6 mois.

Cette publication, dont un seul numéro nous est parvenu, (celui d'octobre 1825) nous fait retrouver des compatriotes : notre langue, notre littérature, une France, en un mot, transportée en Amérique, et qui a conservé dans le Nouveau-Monde son caractère national. Les étrangers en pensent, sans doute, le bien et le mal qu'ils disent des Français d'Europe ; nos compatriotes américains ne sont ni plus épargnés, ni moins goûtés que nous-mêmes ; ils subissent notre réputation ; mais ils ne ressentent point nos calamités ; puissent-ils en être préservés à jamais ! leur félicité sera toujours l'objet de nos vœux, et pour nous-mêmes un motif de consolation et d'espérance. Rien ne peut nous être plus agréable que d'entretenir avec les Français d'Amérique une correspondance littéraire : ils ont tant de choses à nous apprendre sur leur pays, sur ses habitans, anciens et nouveaux ; sur les progrès qu'ils ont faits, sur les causes qui ont avancé ou retardé l'instruction, les arts et les autres élémens de civilisation, etc. Cet échange d'observations et de

pensées, très-profitable pour nous, ne sera pas non plus sans utilité pour nos anciens compatriotes : nous serons sincères avec eux; et gardiens fidèles du dépôt de notre langue commune, nous veillerons à ce qu'elle ne s'altère point en Amérique, afin que toutes nos richesses intellectuelles aient constamment la même valeur dans les deux mondes. Nous aurons soin que les sciences n'envoient au-delà de l'océan, que leurs productions les plus précieuses, que les sources où la jeunesse doit puiser soient bien indiquées, et que l'on ne soit point exposé à se tromper sur le choix si important des ouvrages destinés à l'enseignement. Dans le numéro de la *Bibliothèque canadienne* que nous avons entre les mains, nous trouvons des observations grammaticales très-justes, et des fautes de grammaire; nous y remarquons que sur les bords du fleuve Saint-Laurent, la botanique en est encore au point où Charlevoix l'avait laissée; que l'instruction minéralogique n'y a pas suivi la marche rapide de cette science en Europe. Nous y trouvons aussi de bons vers, des narrations agréables, et nous ne doutons point que ce journal ne puisse occuper quelque jour une place distinguée dans notre littérature qui le réclame à bon droit. Que les rédacteurs s'attachent surtout à la correction de la langue; que les descriptions scientifiques soient au niveau des connaissances actuelles; qu'un goût sévère proscrive tout ce qui est usé, peu digne d'attention, obscur, vague, vide de pensées; en un mot, que la *Bibliothèque canadienne* évite les fautes dans lesquelles tombent chaque jour certains journaux soi-disant littéraires, publiés à Paris : alors, il sera bien plus intéressant pour nous de prendre un abonnement à Montréal que dans quelques bureaux de notre capitale. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

252. — *Anti-Slavery monthly reporter.* — Rapport mensuel contre l'esclavage. N°s 8-13. Londres, 1826. Arch., Cornhill. In-8° de 124 pages (73-196).

253. — *Report of the debate.* — Débats qui ont eu lieu dans la chambre des communes, en juin 1815, sur la motion du Dr Lushington, concernant la déportation de MM. *Lecesne et Escoffery*, de la Jamaïque, l'un et l'autre hommes de couleur. Londres, 1825. In-8° de 19 pages.

Nous avons reçu de Londres la suite de l'intéressant recueil, destiné à combattre l'esclavage, et d'autres écrits dirigés vers le même but, tels que le troisième rapport de la

Société qui, par la mitigation de l'esclavage, en prépare l'abolition définitive.

Le rapport de la discussion à la chambre des communes sur la dénonciation faite par le docteur Lushington contre l'acte arbitraire par lequel deux hommes de couleur MM. Lecesne et Escoffery ont été déportés de la Jamaïque, nous rappelle les horreurs commises à la Martinique contre des citoyens de couleur vexés, tourmentés, déportés, dont plusieurs ont succombé sous le poids des persécutions; car la tyrannie a partout les mêmes caractères. Dans les détails de cette discussion, il est parlé d'un Français, nommé Villegraine, qui fut convaincu de faux témoignage contre les deux accusés.

Le gouvernement anglais a cru devoir établir dans ses possessions lointaines des évêques anglicans, entr'autres à la Jamaïque et aux Barbades. Leurs rapports concernant l'état des esclaves et les moyens de l'améliorer, paraissent empreints d'ignorance et de préjugés coloniaux. Celui de la Jamaïque croit qu'un moyen préalable pour répandre quelques connaissances parmi les noirs serait d'établir de nouvelles églises; ce qui amènerait l'établissement d'écoles pour les instruire. On lui fait observer avec raison que, depuis cent cinquante ans, il y a des églises à la Jamaïque, et que l'on n'y a jamais vu une seule école pour les enfans noirs.

La ténacité des colons est presque partout la même pour le maintien des abus et des horreurs de l'esclavage. La législature de la Dominique a fait tous ses efforts pour établir entre toutes les îles occidentales une confédération, dont le but était de maintenir l'usage du fouet dans toute sa plénitude. Quelques-unes, composant avec la nécessité des circonstances, souscrivent de mauvaise grace à un petit nombre de modifications inefficaces. La colonie de la *Trinidad* est celle qui jusqu'à présent adopte avec franchise les mesures préparatoires proposées par le gouvernement anglais. Grace à l'ascendant des propriétaires, pour la plupart noirs et sang mêlés libres, ils obtiennent une prépondérance qui tempère ou neutralise la résistance des colons blancs.

Un ouvrage très-important, parmi ceux qui ont paru cette année, est une édition nouvelle de celui qui a pour titre : *Les colonies à esclaves, ou peinture de l'esclavage tracée par les colons eux-mêmes.* Là sont groupés leurs aveux forcés dont l'ensemble forme un tableau hideux, fondé sur les témoignages irrécusables des propriétaires.

On peut tenir pour certain que la marche progressive des

événemens amènera un nouvel ordre de choses dans les possessions anglaises qui contiennent encore 830 mille esclaves. Le zèle éclairé et courageux des *abolitionistes* ne se ralentira point. Ceux qui, dans la chambre des communes, avaient défendu la cause des Africains, ont été la plupart réélus dans les élections qui viennent d'avoir lieu. Ainsi nous pouvons espérer que la cause de l'humanité triomphera. — Puisque les blancs répugnent si fort à faire partager aux esclaves le bienfait de la législation anglaise, un moyen infaillible pour obtenir promptement le résultat désiré serait de soumettre les blancs au régime qui pèse sur les esclaves. Sans blesser la charité, on pourrait désirer que l'on en fît l'essai. G.

254. — * *Diccionnario de Hacienda para el uso dela suprema direccion de ella.* — Dictionnaire des Finances, à l'usage de ceux qui sont chargés de leur direction; par *D.-José* Canga Arguelles. 1er, 2e et 3e cahiers. Londres, 1826; Calero. 3 vol. in-8° de 80 pages chacun.

255. — * *Elementos de la ciencia de Hacienda.* — Élémens de la science des Finances; par le même auteur. Londres, 1825; Calero. In-8° de 402 pages.

Le Dictionnaire des Finances, premier ouvrage que l'on ait publié en langue espagnole sur ce sujet, est de la plus haute importance pour tous ceux qui s'occupent d'une matière aussi intimement liée au bonheur public. La science des finances est entièrement développée dans cet ouvrage, où les explications les plus détaillées, ainsi qu'une masse de faits peu connus, et de renseignemens précieux, sont présentés avec clarté et concision.

Cet ouvrage offre à ceux qui se livrent à l'étude de cette partie de l'économie publique des tableaux des revenus, des dépenses et des dettes de toutes les nations européennes. On y voit un exposé des ressources extraordinaires employées par les financiers espagnols, dans les cas d'urgence. En un mot, les rapports commerciaux de l'Espagne avec les autres puissances, l'analyse des traités de commerce qui existent entre elles, la statistique de la Péninsule et des contrées de l'Amérique qui furent ses colonies, sont présentés avec une grande exactitude et appuyés de notes, d'états et de mémoires qui n'ont pas encore été publiés. Parmi ces renseignemens curieux, on peut citer le tableau suivant des tributs que le dey d'Alger se croit en droit de lever annuellement sur les puissances de l'Europe; ce qui n'est pas sans intérêt dans un moment où ce

forban menace l'Espagne de la guerre pour lui arracher 6 millions de réaux.

Danemark.	1,100,000 fr.
Espagne.	1,200,000
France.	1,175,000
Hollande.	625,000
Portugal.	3,470,000
Angleterre.	900,000
Prises des corsaires algériens. .	600,000
Rançons des captifs.	902,500
	9,972,500

Placé dans les postes les plus éminens en Espagne, l'auteur a pu juger, mieux que personne, de la fâcheuse influence que le manque de données et de connaissances financières a exercée sur ses compatriotes. Pénétré de cette vérité, et cédant aux instances de son digne ami, *D. Vicente* Rocafuerte, chargé d'affaires du Mexique à Londres, il rédigea d'abord les *Élémens de la science des finances.* La première édition de cet ouvrage ayant été promptement épuisée, et très-bien accueillie en Amérique, l'auteur publia son *Dictionnaire,* etc., qu'il avait composé depuis quelques années, au fond d'une prison où il était plongé, pour avoir servi sa patrie.

Cet ouvrage est précieux, non-seulement pour les hommes occupés des sciences économiques, mais encore pour ceux que le choix de leurs concitoyens appelle dans les assemblés nationales; il doit intéresser particulièrement les Espagnols et les Américains, et mérite aussi l'attention des étrangers. Nous recommandons vivement les deux ouvrages de M. Canga Arguelles; on ne saurait trop louer la noble conduite de cet écrivain qui, loin d'être découragé par les actes d'oppression et de cruauté dont il était victime, n'a cessé de travailler pour le bien de ses concitoyens. Exilé sur un sol étranger, il a continué de rendre à son pays les seuls services qui fussent en son pouvoir, en lui consacrant, dans ces deux ouvrages, le fruit de son expérience et le tribut de ses lumières. P. M.

Ouvrages périodiques.

— 256 * *The Quarterly Review.* — La Revue trimestrielle, N° 67. Londres, juin 1826; John Murray, Albemarle-street. In-8° de 304 pages; prix, 6 shellings.

L'un des rédacteurs de cette *Revue* anglaise a éprouvé, durant le dernier trimestre, un redoublement de fièvre, ac-

compagné du plus étrange délire. Qu'il ait écrit dans ce tems où la maladie dominait sa raison, un article aussi plein d'extravagance que l'*histoire de l'industrie anglaise, et coup-d'œil sur ses produits*, cela peut être; mais, qu'une telle production ait vu le jour; que des hommes raisonnables et de sang-froid n'aient pas fait entendre combien il est indécent de prodiguer ainsi le plus grossier encens à sa propre nation, et à toutes les autres l'injure et le mépris; c'est ce que l'on a peine à concevoir. On ne croira nulle part, même en Angleterre, que le produit des fabriques anglaises surpasse de beaucoup celui du travail de tous les autres peuples, l'agriculture exceptée, et que parmi les nations les plus industrieuses, il n'en est aucune qui fabrique, tant pour sa consommation que pour son commerce, la *deux centième* partie de ce que les manufactures de la Grande-Bretagne versent dans le commerce extérieur, etc. Si, malheureusement pour l'Angleterre, l'auteur de l'article n'avait point dépassé prodigieusement les bornes des exagérations permises, la crise qui se fait sentir au-delà de la Manche serait le commencement de la plus funeste et de la plus inévitable catastrophe : la Grande-Bretagne devrait se hâter de renoncer à ses machines, fermer ses ateliers et les laisser tomber en ruines, comme ses abbayes. Elle ne peut se dissimuler que des industries rivales la menacent de toutes parts; que chaque peuple aspire à pourvoir lui-même à ses besoins, et à faire circuler au-dehors quelques produits de ses arts perfectionnés. Le tems n'est pas loin où les nations qui ne sont pas sans industrie ne demanderont plus au commerce extérieur autre chose que des matières premières; alors, le commerce anglais, restreint aux nations sans arts et à ses propres colonies, sera ce qu'il doit être, ramené au seul mode d'existence durable sur lequel il puisse compter.

L'auteur de l'article dont nous parlons a prodigué des chiffres que personne ne vérifiera; cette logique ne fera point disparaître l'absurdité des résultats. Il n'est pas difficile sur le choix des autorités, lorsqu'il s'agit de vanter sa nation aux dépens de la nôtre. Ne va-t-il pas jusqu'à exhumer un journal dont la burlesque apparition en France ne fut qu'une de ces fausses spéculations littéraires, abandonnées après quelques tentatives infructueuses? La fin de l'article en montre assez l'esprit et la *tendance:* après avoir exposé les avantages de l'industrie et du commerce, l'auteur ajoute : « Si les générations futures demandent quelles causes empêchèrent si long-tems d'établir entre les peuples des relations

aussi conformes à l'humanité et à la sagesse, on répondra que ce fut la FRANCE, avec les flots de sang de sa révolution et l'intolérable despotisme de la gloire : si l'on veut connaître le pays qui fut la source de ses biens; d'où ils se répandirent partout, l'histoire dira que ce fut l'ANGLETERRE. » F.

N. B. Ces accusations réciproques, ces récriminations déplorables et inutiles, ces germes des anciennes inimitiés nationales, souvent reproduits et ranimés par des plumes empoisonnées, devraient enfin faire place à des sentimens plus raisonnables et plus justes, qui résultent naturellement d'une appréciation exacte des intérêts communs de la grande famille humaine à laquelle appartiennent tous les peuples civilisés. Non, les malheurs et l'infériorité de la France ne seraient point un avantage pour l'Angleterre; la décadence de l'Angleterre ne serait nullement profitable à la France. Mais la prospérité croissante de chacun de ces pays est nécessaire à celle de l'autre. Un état ne s'enrichit point de l'appauvrissement d'un état voisin. La politique comme la morale privée devrait enfin adopter franchement cette maxime : Fais à autrui tout le bien que tu voudrais qu'on te fît; aime ton prochain comme toi-même. Les préjugés odieux, les maximes barbares, les prohibitions absurdes, qui constituent la politique et le patriotisme de quelques prétendus hommes d'état, même premiers ministres, et de quelques écrivains publics, qui trahissent leur noble mission, celle d'éclairer, de rapprocher les nations, de faire disparaître les barrières ou les préventions haineuses qui les divisent, ne sauraient plus convenir à notre état actuel de civilisation. M. A. J.

257. —* *Ocios de Españoles emigrados, etc.* — Loisirs des Espagnols émigrés, n° 24. Londres, mars 1826; Dulau et Ce. In-8° de six feuilles; prix, 3 sh.

Ce titre bien modeste ne répond pas au mérite du recueil qu'il désigne. Qui croirait, en effet, que sous cette enseigne frivole, sont traitées les matières les plus importantes en politique, en législation, en histoire, et que les délassemens de quelques proscrits sont employés à faire connaître aux nations étrangères les richesses littéraires de leur malheureux pays.

En racontant ses maux, souvent on les soulage.

En parlant de sa patrie, on croit pouvoir oublier qu'on en est privé. En rappelant ce qu'elle a été, ce qu'elle est digne d'être, on se console de l'abaissement dans lequel elle est momentanément tombée. Ces sentimens animent les rédacteurs du

recueil que nous annonçons. Jetés sur une terre étrangère, sans protecteurs, sans appui, ils ont senti le besoin de s'entretenir de leurs dieux domestiques. Dénoncés par l'aristocratie dont ils ont dévoilé les projets, calomniés par les prêtres dont ils ont signalé l'intolérance, poursuivis par les rois, parce qu'ils ont voulu substituer le pouvoir constitutionnel au pouvoir absolu, ils ont cherché à repousser les accusations injustes, mensongères et flétrissantes dont on s'efforçait de les noircir. Amans d'une sage liberté, ils ont montré que l'Espagne serait capable d'en jouir; admirateurs du savoir des autres peuples, ils ont prouvé que leur patrie avait aussi ses titres littéraires à offrir à l'admiration de l'Europe. Ils ont atteint leur but. Depuis le mois d'avril 1824, ce recueil défend dignement la cause de l'émigration espagnole, et il expose les droits de la Péninsule à la considération du monde savant. On y traite toutes les matières; c'est à MM. Canga - Arguelles et Mendibil, que l'on doit cette série d'articles dans lesquels sont traités avec autant de raison que d'impartialité les différens événemens de l'histoire des dernières années de la monarchie espagnole. M. Villanueva y joint de savantes discussions sur les libertés de l'église de ce royaume. Si l'on veut lire toute la partie relative à l'histoire du gouvernement constitutionnel de la Péninsule, et notamment cette réponse énergique et concluante adressée à la *Quarterly Review*, et insérée dans les *Ocios*, on se convaincra que la masse de la nation espagnole n'a point mérité les maux qu'elle souffre. Qu'on suive les rédacteurs des *Ocios* dans leur revue de la littérature moderne de leur pays, et l'on restituera à cette contrée une partie de la gloire littéraire qu'elle possédait, à l'époque des Cervantès et des Lope-Vega.

Le choix des morceaux insérés dans les *Ocios* est généralement assez bon. Les questions d'histoire, de politique, de finances sont traitées avec savoir et profondeur. On désirerait pourtant que, dans les discussions qui intéressent l'Amérique, les rédacteurs pussent oublier qu'ils sont espagnols et qu'ils ont régné sur le sol des jeunes républiques américaines. Les matières religieuses sont traitées dans ce recueil avec une grande érudition; peut-être même, l'érudition s'y montre-t-elle trop. On s'y occupe de détails minutieux, et l'on néglige, pour des objets de discipline, l'étude des grandes réformes religieuses que demande l'état actuel de la civilisation. En général, les articles en prose sont bien écrits; mais les morceaux de poésie paraissent quelquefois d'une extrême faiblesse. Nous avons néanmoins admiré dans ce cahier un petit poëme inti-

tulé : *les Ruines de Rome*. Il manquait à ce journal un peu plus d'ordre dans ses matières; notre *Revue* lui a offert le modèle d'une classification naturelle qu'il a suivie en partie, et dont sans doute il se rapprochera davantage encore. Nous avons remarqué dans les *Ocios* trois autres articles : 1° une analyse de l'histoire des Arabes, de M. Conde; 2° des observations sur le commerce de l'Angleterre; 3° un article de M. Lanjuinais, sur les mémoires de Scipion de Ricci, article extrait de notre *Revue* (t. XXIX, p. 230), déjà traduit en anglais dans le *Mercure de Londres*, et reproduit en espagnol dans les *Ocios*, comme tiré de ce dernier journal qui se l'était approprié, sans citer le recueil auquel il l'avait emprunté. F. D.

REVUE SOMMAIRE *des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne.* — Onzième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 767-770, t. XXVIII, p. 149-156, 799-804; t. XXIX, p. 141-148, 463-468 et 747-756, et t. XXX, p. 121-126, 419-424, et ci-dessus p. 124-131, et 402-405.)

Suite des JOURNAUX HEBDOMADAIRES.

Littérature.

258.— *The London literary Gazette.* — La Gazette littéraire de Londres, n° 501. Londres, samedi 26 août 1826; W. A. Scripps. In-4° de 16 pages, imprimées sur trois colonnes; prix, 8 pence, (85 centimes).

259. — *The literary Chronicle.* — La Chronique littéraire, n° 381. Londres, samedi 2 septembre 1826; Davidson. In-4° de 16 pages, imprimées sur trois colonnes; prix, 6 pence.

260. — *The News of Literature and Fashion, Science and Arts.* — Nouvelles de la littérature, des modes, des sciences et des arts. N° 108. Londres, samedi 1er juillet 1826; J. E. Scott. In-8° de 16 pages, imprimées sur trois colonnes; prix, 6 pence.

Ces trois feuilles occupent un rang important parmi les nombreux journaux qui sont publiés à Londres. Elles offrent dans les quarante-huit colonnes, imprimées en caractères *petit romain*, dont se compose chacun de leurs numéros, l'analyse ou plutôt le recensement de tous les ouvrages de sciences, de beaux-arts et de littérature qui s'impriment dans les trois royaumes, et l'on peut croire que la vogue et la célébrité s'obtiennent par elles, bien plus encore que par les *Magasins mensuels* et les *Revues trimestrielles*. On s'accorde assez généralement sur l'utilité de ces trois feuilles hebdomadaires; mais, on

est divisé d'opinions sur leur mérite respectif. Si l'on en croit M. Mudie, l'auteur de *Babylon the Great* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 458) le journal intitulé : *The News of literature and fashion* doit être mis au premier rang. Suivant le *Philomatic journal* (n° 7, p. 209), la *Literary Chronicle* a droit à cet honneur, que, fière de ses cinq à six mille abonnés, revendique à son tour la *Literary Gazette*.

Ce dernier journal, dont M. Jourdan est l'éditeur, a le grand avantage d'annoncer presque toujours le premier les ouvrages nouveaux, de compter au nombre des poëtes qui enrichissent ses pages, la jeune et charmante miss Landon, et, à défaut d'une grande érudition, de choisir avec discernement et d'offrir à ses lecteurs les meilleurs morceaux des volumes dont il rend compte.

En politique, la *Literary Gazette* professe le *torysme*; et c'est en partie aux attaques qu'elle dirige contre les idées libérales qu'elle doit les faveurs de l'aristocratie anglaise et son entrée à Windsor et à Carlton-House. Sa critique est parfois partiale et épigrammatique; et souvent l'envie de placer un bon mot, ou une plaisanterie mordante, lui fait sacrifier la raison, la justice et la vérité. C'est cette feuille qui, faisant le procès de plusieurs dictionnaires, railla longuement notre *Revue*, au sujet de l'orthographe française du mot *wigh*, substitué à *whig*; c'est elle qui, traduisant avec infidélité un passage de notre article sur le dernier poëme du docteur Southey, nous prêta des bévues dont elle-même fut obligée de reconnaître ensuite la non-existence; c'est elle, enfin, qui, entre beaucoup d'autres forfanteries de cette espèce, assurait qu'il n'existait aucune branche des connaissances humaines dans laquelle la nation britannique ne pût compter quatre savans supérieurs à tous ceux dont s'enorgueillit la France. L'urbanité et la modestie ne sont point les défauts de la *Gazette*. Le *Panoramic Miscellany*, n° 4, p. 468, a repoussé, en la décorant de nom de gasconnade anglaise, *english gasconnading*, cette prétention de supériorité scientifique et littéraire, soutenue par un des rédacteurs de la *Gazette*; et nous pourrions de notre côté, après avoir donné de justes éloges à quelques portions des lettres sur Paris, insérées dans ses derniers numéros, y relever des erreurs graves dans l'orthographe de nos noms français, et, ce qui est plus sérieux, y faire voir, ainsi que l'a dit un de nos collaborateurs en parlant d'un autre ouvrage, «comment certains étrangers, substituant l'esprit de parti à l'esprit d'observation, égarés par des idées fausses, par des préventions déplorables, font usage de l'hospitalité qu'ils reçoivent sur le sol français pour travestir nos

mœurs et pour calomnier à l'aide de fictions plus ou moins ingénieuses notre caractère national... » Mais, nous ne voulons point exercer une critique sévère à l'égard de la *Literary Gazette;* nous ne rechercherons point si les accusations de partialité et de mauvaise foi dirigées contre elle par quelques journaux anglais, sont ou non fondées. Nous avons souvent trouvé dans cette feuille d'excellens articles : la poésie en est ordinairement bonne; les esquisses de mœurs, agréables et piquantes, et les nouvelles scientifiques, exactes et instructives. Nous avons remarqué, parmi les nombreux morceaux insérés dans ses derniers numéros, quelques strophes de miss LANDON d'une poésie admirable; des esquisses sur la peinture, attribuées à la plume facile de M. PINE ; la description d'un nouvel agent locomoteur à l'usage des voitures et des charriots ; la traduction du mémoire de notre savant collaborateur M. *Eusèbe* SALVERTE, *sur les dragons et les serpens monstrueux* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 301 et 623) ; et enfin en compensation d'un article louangeur sur l'incorrecte et méchante traduction italienne « *Passatempi morali* », une analyse savante et remarquable des « *Considérations sur les volcans de* SCROPE. »

La feuille intitulée : *Literary Chronicle*, est la rivale et l'antagoniste de la *Gazette littéraire*. Son prospectus de cette année contenait une déclaration de guerre contre ce journal, qui n'a pas cru devoir lui répondre. M. *Thomas* BYERLEY, que la mort vient d'enlever à sa famille et aux lettres, fut pendant long-tems l'éditeur de la *Chronique* dont il agrandit le cadre et améliora la rédaction; l'éditeur actuel paraît suivre les errements de son prédécesseur et vouloir maintenir dans la rédaction de la *Literary Chronicle* une juste impartialité et un sage esprit de libéralisme et de tolérance. Inférieure à la *Gazette* sous le rapport de la poésie, la *Chronique* l'emporte sur elle par la justesse de sa critique et la bonne foi de ses jugemens. Nous pourrions lui reprocher l'insertion d'une apologie de l'ouvrage du révérend G. WRIGHT contre l'instruction des classes ouvrières, qui est en opposition avec ses idées habituelles; mais ces contradictions se présentent rarement, et une grande concordance de principes existe généralement entre les différens articles dont se compose la *Chronique littéraire*. Comme la gazette, elle contient des analyses d'ouvrages, des esquisses de mœurs, des poésies fugitives, et des nouvelles scientifiques et littéraires. Elle offre, en outre, une revue sommaire de quelques-uns des principaux journaux et recueils périodiques qui se publient en Europe, et auxquels elle emprunte souvent des morceaux du plus grand intérêt. Nous citerons le *caractère du*

ministre CANNING, extrait du *Weekly Times;* les *lettres sur les dernières élections anglaises* traduites du *Globe;* et une pièce de poésie, ayant pour titre : *Time's Changes* tirée du *Blackwood's magasine.* Parmi les analyses insérées dans les derniers numéros de cette même feuille, celles de l'*Histoire de la république* par GODWIN, du roman *Alla giornata*, et de la vie de *Benjamin* FRANKLIN, nous ont paru dignes d'une attention particulière. Le compte rendu de la dernière exposition des tableaux de l'Académie royale de peinture de Londres mérite aussi une mention honorable. Nous n'avions trouvé dans la plupart des journaux anglais que des éloges prodigués avec une complaisance banale aux artistes en réputation; nous avons remarqué ici une critique éclairée et une juste distribution de la louange et du blâme.

Peut-être, à l'époque où M. MUDIE publiait sa description de Londres, les *News of literature and fashion* méritaient-ils les éloges que cet écrivain se plaisait à leur donner. Nous nous rappelons avoir lu nous-mêmes, dans cette feuille des articles spirituels sur les mœurs et la littérature de l'Angleterre, et sur quelques personnages dignes d'attention. Les aventures du matelot *Ben Mizen*, racontées dans ses numéros de février et de mars 1825, n'avaient rien de comparable pour la naïveté du style, le naturel de la narration et l'intérêt de la fable. Les notices sur les membres du parlement anglais annonçaient un biographe instruit et consciencieux, et les analyses d'ouvrages indiquaient des écrivains exercés dans l'art de la critique. Cette feuille n'avait point adopté le plan suivi par la *Gazette* et la *Chronique;* la politique spéciale, rejetée par celles-ci, occupait chez elle une place importante et les esquisses de mœurs, qui ne sont qu'un accessoire chez les deux autres, constituaient l'excellence des *Nouvelles de la littérature et des modes.* Rédigé dans des principes libéraux, ce journal, dont M. WALKER était l'éditeur, obtint d'abord un assez grand succès; mais, ayant changé de plan et de principes, il ne tarda pas à tomber, emportant la honte d'avoir sali ses colonnes de dégoûtantes diatribes contre les catholiques d'Irlande et d'avoir terni sa réputation par une foule de plagiats littéraires. Le *Monthly Magazine* se plaignait, dans son cahier de juillet dernier, des longs extraits que les journaux hebdomadaires empruntent aux ouvrages dont ils rendent compte, portant ainsi préjudice aux intérêts des auteurs dont les œuvres, copiées par ces frélons, restent sans acheteurs dans les magasins des libraires. C'est surtout aux *Nouvelles de la littérature et des modes* que s'adressait ce reproche. Les tribunaux français condamneraient certainement

à des dommages et intérêts le journal qui, au lieu d'analyser, pillerait un livre; ici la feuille que nous signalons, a rempli *soixante-douze de ses colonnes* de purs extraits, sans critique, sans commentaires et sans observations, du dernier ouvrage de Walter Scott, et les tribunaux sont impuissans pour réprimer une telle piraterie.

Journaux français, imprimés en Angleterre.

261. — *L'Écho de Paris.* Londres, samedi 24 juin 1826. Brydges street. In-4° d'une 1/2 feuille; prix, 8 pence.

262. — *Le Mercure de Londres.* Londres, juillet 1826. N° 17. Maddox street. In-4° d'une 1/2 feuille; prix, 2 sh.

263. — *Le Furet.* N° 21. Londres, samedi 26 août 1826. N° 27. Little Mary-le-Bone street. In-4° d'une 1/2 feuille; prix, 1 sh.

A quelle cause attribuer le non succès des nombreux journaux français publiés à Londres depuis la paix? Est-ce faute de goût de la part du public, ou manque de talent du côté des rédacteurs? La lecture des trois feuilles annoncées en tête de cet article répond à cette question. Elle apprend pourquoi, dans une ville de douze cent mille âmes, où la langue française fait partie de l'éducation publique, où la littérature française est l'objet d'une sorte de prédilection, où un théâtre public lui est consacré, pas un seul des trente ou quarante journaux français publiés en Angleterre depuis six ans, n'a obtenu au delà de cinquante abonnés et compté plus d'une année d'existence effective.

Presque tous les éditeurs des feuilles françaises ont fréquemment oublié, que ce qui conviendrait au public de Paris, peut très-bien ne pas convenir à la population de Londres. Les principes, les mœurs, les idées des habitans des deux capitales, sont loin de se ressembler en tout, et l'*Écho de Paris*, pour avoir puisé trop exclusivement et trop au hasard dans les chroniques parisiennes, est tombé, au bout de quelques mois.

Le *Mercure de Londres* a dû à ces mêmes causes et à d'autres encore une destinée toute semblable. Nouveau Protée, M. Chatelain essaya toutes les formes pour réussir. Son journal changea plusieurs fois de titres, quitta et reprit son épigraphe, parut dans tous les formats, fut publié, toutes les semaines; puis tous les mois, puis, tous les dix jours, et mourut enfin d'inanition, au commencement de l'été dernier.

Le Furet ne s'occupe guère que des spectacles et des modes.

Destiné aux acteurs, il pourra obtenir quelques succès, s'il apporte toujours la même impartialité dans ses critiques et le même goût dans le choix de ses esquisses de mœurs. Le *Meunier de Nemours* et M. *Bernard* sont des originaux qui font sourire le lecteur; l'histoire de *Koria* est intéressante; *le dialogue parisien est spirituel;* mais la *guingnette* nous semble un peu graveleuse pour le public anglais. F. D.

RUSSIE.

264. — * *Gossoudarstvennaïa vnéchnaïa torgovlia*, *etc.* — Le commerce extérieur de l'empire en 1824, considéré sous ses différens rapports. Saint-Pétersbourg, 1826; au département du commerce extérieur. In-8°; prix, 7 fr.

La statistique s'enrichit de cette publication, destinée à exposer la marche progressive du commerce de la Russie avec les nations extérieures. Quoique le volume que nous annonçons s'occupe seulement de l'année 1824, dont il rappelle la législation commerciale et les événemens les plus remarquables, dans leur rapport avec le commerce, son contenu est néanmoins très-important et riche en données instructives et intéressantes. En voici les principaux chapitres : 1° balance générale du commerce extérieur de la Russie; 2° balance commerciale, avec l'indication de la valeur des importations et exportations et des douanes et barrières où elles ont passé; 3° tableau général des exportations; 4° tableau général des importations; 5° productions du sol russe qui entrent dans le commerce, douanes par où on les exporte; 6° marchandises étrangères, lieux de leur importation; 7° importations et exportations d'or et d'argent, en lingots ou monnoyés en espèces étrangères; 8° marchandises et monnaies confisquées; 9° commerce de transit; 10° tableau du commerce de la Russie avec le royaume de Pologne; 11° avec le grand duché de Finlande (qui forme, comme la Pologne, un pays à part, ayant ses lois et ses mœurs, comme il a ses frontières distinctes); 12° navigation marchande; 13° table des prix moyens des marchandises russes et étrangères; 14° fluctuations du cours de l'argent et du change; 15° liste des négocians qui font le commerce avec l'étranger.

La *Gazette allemande académique de Saint-Pétersbourg* et la *Gazette du commerce* de cette ville contiennent souvent des articles réputés officiels sur les règlemens de douanes et sur le système suivi par le ministre des finances. Les mesures du gouvernement y sont justifiées et des objections suggérées par une connaissance imparfaite des rapports locaux et des circons-

tances fortuites y sont combattues d'une manière plus ou moins victorieuse.

265. — * *Principes de la grammaire française, mis en* 36 *leçons, et à l'usage des Russes*, par *Ch. de* SAINT-HILAIRE, ancien officier de cavalerie, conseiller honoraire, etc. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. Saint-Pétersbourg, 1826; Sleunine. In-8° de 173 pages; prix, 3 roubles. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 808 l'annonce de la 1re édition).

La Russie est la terre classique des langues. On en sait peut-être plus en Allemagne; mais nulle part on n'en parle plus qu'en Russie, et surtout dans la capitale de cet immense empire. En province, j'ai vu des enfans de douze ans possédant déjà quatre langues, au point de s'en servir indistinctement pour exprimer toutes leurs idées; à Pétersbourg, il n'est guère de famille aisée où l'on n'entende à la fois parler russe, français, allemand, et même anglais. Quant à la langue française, il est reconnu qu'on la parle parfaitement en Russie, tant l'organe des Russes est flexible. Outre le grand nombre de gouvernantes et de précepteurs français ou suisses, répandus sur tout le sol de l'empire, on enseigne le français dans la plupart des établissemens publics; on fait même en français un grand nombre de cours, et les salons ne retentissent jamais que de cette langue. Nous devons cependant observer que les Russes, en général, n'évitent pas assez les expressions vicieuses ou surannées. Ils ont adopté un grand nombre de mots qui jamais n'ont été français, et ils en ont conservé d'autres auxquels on a renoncé en France.

Une grammaire française, adaptée aux besoins des Russes, n'est donc point une chose superflue (1), et son auteur est d'autant plus sûr de se concilier leurs suffrages qu'il a trouvé le secret de dire beaucoup en peu de mots. Il n'a pas suivi la méthode ordinaire, qui consiste à faire succéder la syntaxe à la grammaire proprement dite; il les a fondues habilement l'une dans l'autre. Il aborde toutes les difficultés réelles; mais, pour ne pas trop embarrasser sa marche, il s'abstient de traiter des locutions difficiles dont l'usage n'est pas fréquent. On ne trouvera, dans

(1) Il ne faut pas oublier qu'il en existait déjà plusieurs en possession de l'estime publique; telles sont celles de CHARPENTIER, de MAUDRU, de HAMONIÈRE et de REIFF. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 587, l'annonce de cette dernière.) M. TAPPE avait publié la sienne, à l'usage des Allemands; et récemment, M. VALERIO vient d'en faire paraître une qui sera très-utile aux Italiens. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 469.) N. d. R.

son ouvrage, aucune nouvelle donnée, mais une marche méthodique, et une exposition claire et simple. La première édition, qui a paru en 1822, avait obtenu beaucoup de succès : celle-ci est plus correcte, et l'ensemble en est plus parfait. On y a joint : 1° un petit traité des sons propres et accidentels des consonnes; 2° un arbre figuratif de la conjugaison des verbes réguliers; 3° un essai d'analyse logique; 4° une table de rectification des locutions vicieuses, introduites en Russie, soit par des personnes qui s'expriment incorrectement, soit par des traductions trop littérales du russe en français; 5° une liste exacte des mots où la lettre H est aspirée; 6° un vocabulaire des homonymes et des homographes, expliqués en français et traduits en russe, dans leurs différentes acceptions. L'auteur de cet ouvrage s'occupe pour le compléter, de quelques autres livres élémentaires qui, avec celui-ci, formeront un cours de langue française. J. H. S.

266. — *Théâtre d'Auguste* Kotzebue, comprenant les pièces les plus récentes de cet auteur, traduit de l'allemand en russe, par M. *Fédor* Ettinger. Saint-Pétersbourg, 1825-1826. In-12.

Kotzebuë est un auteur dramatique, presque aussi populaire en Russie qu'en Allemagne; pendant long-tems, ses productions ont figuré pour moitié dans le répertoire des deux troupes russes de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Ils n'est donc pas étonnant qu'il ait eu plusieurs fois les honneurs de la traduction. A la liste assez longue des ouvrages de ce dramaturge allemand que la littérature russe s'est appropriés, M. Sopikof, dans son *Essai de biographie russe*, t. III, pag. 329, ajoute la mention d'une *traduction complète* de son théâtre, publiée à Moscou pendant les années 1802 à 1808, en 20 vol. in-12. S'il faut en croire les journaux russes, et surtout le *Télégraphe de Moscou* (Moskovskoï Telegraf), la nouvelle traduction de M. Ettinger que nous annonçons ici, et dont il a paru déjà cinq volumes, n'aurait pas toutes les qualités désirables pour faire oublier celles qui l'ont précédée. E. H.

POLOGNE.

Revue des journaux et des recueils périodiques qui se publient à Varsovie, en 1826.

Depuis 1819, 3 journaux scientifiques, 6 feuilles politiques libérales, 2 journaux satiriques, 7 littéraires, 2 journaux de dames, 1 feuille littéraire et musicale, 1 journal d'agriculture, et 1 journal destiné aux Israélites, ont été forcés par

différens motifs à ne plus paraître dans la seule ville de Varsovie.

Voici les journaux que l'on publie maintenant dans cette ville.

267. — *Dziennik praw.*—Bulletin des lois. In-8°, de 20 à 25 feuilles.

Le titre seul indique le but de ce journal : il contient les lois adoptées dans les diètes, les décrets du roi et de son lieutenant, relatifs à l'administration générale du pays.

268. — *Rocznik krolewskiego Towarzystwa przyiaciol nauk warszawskiego* —Annuaire de la *Société royale philomatique de Varsovie.* Il en paraît, tous les ans, 1 v. in 8° de 20 à 25 feuilles.

Il se compose de dissertations sur les sciences et les arts, écrites par les membres de la Société. Depuis sa fondation en 1801, il en a paru 25 volumes.

269. — *Pamientnik umieientnosci i sztuk.* — Mémoires sur les sciences et les arts. Il en paraît, tous les quatre mois, un cahier de 15 à 20 feuilles in-8°.

Il renferme des dissertations sur les sciences et d'autres articles scientifiques, originaux, ou traduits. Ce recueil est rédigé par les membres de la *Société pour les livres élémentaires.*

270. — * *Sylwan, dziennik lesny.* — Sylvan, journal d'économie forestière. Ce recueil paraît, tous les trois mois, par cahiers de 10 à 15 feuilles in-8°, avec planches.

Sa publication, interrompue pendant quelque tems, a de nouveau repris son cours. On doit au soin de M. le comte *Louis* Plater, conseiller d'état, remplaçant le ministre de finances, l'établissement d'une école forestière en Pologne, où une institution de ce genre était surtout nécessaire. Les professeurs de cette école, à la tête desquels se trouve le même savant, sont les rédacteurs de ce journal.

271. — *Dziennik Warszawski.* — Journal de Varsovie, consacré aux sciences et aux matières qui concernent particulièrement la Pologne. 1 cahier in-8° de 8 à 10 feuilles, par mois, avec des planches.

Avant la publication de ce recueil, il en existait déjà plusieurs à Varsovie, consacrés aux sciences exactes et aux nouvelles scientifiques des pays étrangers. L'éditeur, pour arriver au but qu'il s'était proposé, celui de répandre dans le pays les connaissances utiles, a dû adopter un plan tout nouveau, dont nous allons donner une esquisse. Chaque numéro doit offrir au moins une dissertation scientifique originale. Aucun article traduit, qui ne concerne pas la Pologne, ne pourra être inséré dans le Journal de Varsovie; il en sera de même des critiques d'ouvrages insignifians, et des débats littéraires de peu d'inté-

rêt. Le journal renfermera des analyses raisonnées des ouvrages marquans, qui paraîtront dans le pays, et des tableaux de sa statistique; tout ce qui se rattache à sa bibliographie ancienne; des poésies, excepté des pièces fugitives; des traductions d'articles publiés par des Polonais en langues étrangères, et d'articles étrangers concernant la Pologne. Quelles que fussent les difficultés de l'exécution d'un tel plan, le rédacteur, à l'aide de quelques savans, est parvenu à les vaincre, et peut s'applaudir d'un succès toujours croissant. Chaque dissertation, insérée dans ce recueil, pouvant être considérée comme un ouvrage à part, il n'est pas sans intérêt d'en citer les principales: 1° quelle influence la législation romaine a-t-elle pu avoir sur la législation polonaise et lithuanienne? par M. *Alexandre* Mitzkévitch (*Mickiewicz*). 2° Une autre dissertation de M. *François* Mocé (*Morze*), sur le même sujet. L'une et l'autre sont enrichies de notes d'un des premiers savans polonais, M. *Joachim* Lelewel. 3° Pourquoi étudions-nous le droit romain? par M. *Ignace* Matzieiovski (*Macieiowski*). 4° De l'influence des mathématiques sur le perfectionnement de l'homme; par M. *Joseph* Golouhovski (*Goluchowski*) membre de la *Société royale philomatique*, ci-devant professeur de philosophie à l'université de Wilna. 5° Sur les monnaies anciennes, déterrées à Tchébougne (Trzebun), village situé dans le palatinat de Plotzk, par M. *Joachim* Lelewel, de la même société, ci-devant professeur d'histoire à l'université de Wilna. Cet écrit jette de grandes lumières sur la numismatique du moyen âge de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne et de la Bohême. 6° De l'histoire, de son étendue, et des sciences qui ont quelque rapport avec elle; dissertation envoyée au concours pour la chaire d'histoire à l'université de Wilna, par *le même*. 7° De la manière d'enseigner l'histoire dans les universités, par *le même*; pouvant servir de complément à l'écrit précédent. 8° Sur la théorie d'Adam Smith, dissertation par M. *Jean* Dziekognski (*Dziekonski*). 9° Projet d'une traduction française du Talmud, avec des observations sur la réforme de juifs en Europe, et particulièrement en Pologne (1), par l'abbé Chiarini, professeur à l'université royale de Varsovie. 10° De l'esprit de la poésie classique, par M. *Maurice* Mohnatzki (*Mochnacki*); dissertation insérée sans titre dans le cours d'une analyse de l'ouvrage de M. *Jean* Sniadetzki (*Sniadecki*) sur les deux genres de poésie

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, page 565. Nous insérerons prochainement un article plus étendu sur cet intéressant écrit. N. d. R.

classique et romantique. 11° Des dialectes slavons et de la langue *sinscrite*, par M. *André* Kouharski (*Kucharski*). 12° De la société secrète des chevaliers-lezards (*rycerze iaszczurkowi*) de la Prusse polonaise, pour servir à l'histoire de la Pologne du xve siècle, contenant des détails importans, et inconnus jusqu'alors, sur la nouvelle réunion des états prussiens à la Pologne, en 1466; dissertation rédigée d'après l'ouvrage allemand du professeur *Voigt*, de Koenigsberg; et enrichie de complémens, par M. *Michel* Podtchachignski (*Podczaszynski*). 13° Petite chronique des rapports diplomatiques entre la Pologne et l'Angleterre, par un *anonyme*. Ces dissertations, et plusieurs autres articles, parmi lesquels on distingue deux lettres, une du feu comte *Joseph* Ossolignski (*Ossolinski*) écrite au prince *Adam* Tchartoryski (*Czartoryski*) sur l'histoire de la littérature polonaise; une autre sur la poésie nationale des peuples slavons, adressée au directeur du journal par M. *Casimir* Brodzignski (*Brodzinski*); les poésies de ce dernier; celles de M. *Bohdan* Zaleski; de M. *Adam* Mitzkévitch (*Mickiewicz*), qu'on place au nombre des illustres poëtes vivans, etc., ont paru dans les treize cahiers de ce journal, dont les publications ont commencé en juin 1825, sous la direction de MM. *Michel* Podtchachignski et *Maurice* Mohnatzki; mais ce dernier a, depuis cette année, abandonné l'entreprise.

272. — *Izys polska*. — Isis polonaise. Il en paraît, tous les mois, un cahier de 8 à 10 feuilles, in-8° avec planches.

Ce recueil est uniquement consacré aux connaissances utiles au pays sous le rapport de l'industrie et de l'agriculture. Il renferme aussi des extraits des journaux anglais, français et allemands, concernant les inventions nouvelles, les découvertes, etc. Ce journal est d'une grande utilité en Pologne, où les guerres continuelles pour la défense du pays ne permettaient pas aux habitans d'élever des fabriques; mais, depuis le rétablissement du royaume en 1815, l'industrie a fait des progrès étonnans. De toute part s'élèvent des manufactures; les propriétaires s'occupent de la théorie de l'économie rurale, et commencent à se servir de machines pour l'agriculture; les forêts sont administrées de la même manière que celles des autres pays. Les expositions des produits de l'industrie nationale, qui ont lieu tous les deux ans, attestent les pas qu'elle a faits. Le fondateur et le premier rédacteur de ce journal était M. *Gracien* Korvinne (*Korwin*). Depuis qu'il est mort, son collaborateur, M. *Antoine* Lélovski s'occupe seul de la rédaction.

273.—*Rozrywki dla dzieci*.—Divertissemens pour les enfans. Un cahier in-8° tous les mois, composé de 3 feuilles avec figures.

Le but de ce recueil est moral et patriotique; le lecteur y

trouve retracées les actions des grands hommes qui se sont illustrés dans les conseils, sur le champ d'honneur, ou dans l'église, et qui ont donné des preuves de leur attachement pour la patrie. Ces notices sont écrites de manière à être facilement comprises des enfans. En évoquant les ombres de ceux qui furent dans leur tems l'ornement et le soutien de la patrie, en présentant pour modèles les vies de ces hommes vertueux, remplies d'actions sublimes; on parvient aisément à former la jeunesse, à lui imprimer le goût des saines études; à lui enseigner de bonne heure à pratiquer la vertu. A chaque biographie est joint un portrait, afin de présenter aux jeunes lecteurs les traits de chacun des personnages, en même tems que leurs actions. Pour répandre de la variété dans ce recueil, le rédacteur y insère de tems en tems des articles sur l'éducation, des maximes morales tirées des meilleurs écrivains polonais et latins, et à la fin de chaque cahier, de petites histoires morales et religieuses à l'usage des enfans, de manière que les personnes de tout âge se plaisent à lire ce journal. Les parens et les instituteurs trouvent, dans les articles concernant l'éducation, des conseils très-sages; les cœurs des jeunes gens se forment par le récit des hauts-faits de leurs ancêtres; les enfans s'amusent à cette lecture, et apprennent de bonne heure à aimer la vertu, la religion et la patrie. Honneur à Mlle *Clémentine* Tagnska (*Tanska*) jeune Polonaise, qui seule rédige presque tous les articles de cet utile journal. Sa sœur, Mme *Marie* Hermann dessine de sa main toutes les lithographies qui s'y trouvent jointes. Pour se rendre utile à ses compatriotes, Mlle Tagnska ne se laisse effrayer par aucun travail. Souvent, pour trouver la biographie d'hommes qui ont vécu dans les premiers tems de l'existence de la Pologne, elle est obligée de faire des recherches dans les anciens historiens, qui presque tous sont écrits en latin, et de fouiller dans les vieux manuscrits : elle choisit et traduit elle-même du latin des maximes morales tirées des meilleurs écrivains nationaux du XVIe siècle; enfin, elle entreprend des travaux au dessus de son âge et de son sexe; elle mérite non-seulement la reconnaissance de la génération qui s'élève, mais encore l'estime de tous les hommes sensibles et vertueux. Elle a publié, il y a quelques années, un excellent ouvrage pour l'éducation des demoiselles, intitulé : *Pamiontka po dobréy matce* (Souvenirs d'une bonne mère); puis, un autre d'un égal mérite, intitulé : *Amelia matko* (Amélie mère), qui fait suite au précédent, et divers écrits du même genre. Les sentimens patriotiques, les pensées morales et religieuses, que l'on puise dans ces ouvrages, en

font un trésor précieux pour chaque famille, et pour toutes les maisons d'éducation. Nous aimons à payer ici à Mlle Tagnska le tribut de la gratitude de tous les Polonais.

274. — *Polnische Miscellen.* — Variétés polonaises; journal mensuel de 6 à 8 feuilles in-8°; spécialement consacré à la littérature polonaise.

Le prospectus de ce recueil a été publié il y a deux mois; mais aucun numéro ne nous est encore parvenu. Il doit paraître en langue allemande, et contiendra des extraits d'ouvrages et de journaux polonais. Les compatriotes de l'éditeur l'approuveront sans doute, dans l'intérêt de leur propre gloire, d'avoir senti que, pour faire connaître à l'Europe savante l'état des sciences et des lettres en Pologne, un journal de ce genre devenait indispensable. La langue polonaise est l'une de celles qu'on étudie le moins dans l'Europe; et, par cette raison, sa belle littérature reste inconnue. M. le baron Drack doit s'occuper de la rédaction de ce journal.

275. — *Biblioteka polska, etc.* — Bibliothèque polonaise, journal consacré aux arts, aux sciences, à la littérature, à l'histoire, etc., etc. Deux numéros in-8° par mois, de 3 feuilles chacun.

Une société de plusieurs jeunes littérateurs se forma, en 1825, pour publier ce journal; à leur tête se trouvait M. *François-Salèze* Dmohovski, connu par ses traductions de l'*Andromaque* de Racine, de *Marius à Minturnes*, de plusieurs comédies de Molière et de beaucoup de pièces fugitives. Mais, tous ces jeunes gens abandonnèrent bientôt M. Dmohovski; les uns, parce que d'autres occupations ne leur permettaient plus de coopérer au journal; les autres, parce que des affaires imprévues les forçaient de quitter Varsovie. Tout le poids de la rédaction tombant sur M. Dmohovski, il se vit, dès le commencement, obligé de changer le plan de l'ouvrage, en conservant cependant le titre primitif. Il en résulta que le contenu ne répondait plus au titre; le cadre du journal était d'ailleurs beaucoup trop resserré pour toutes les matières qu'il devait embrasser. Le rédacteur se borna donc à insérer des discussions littéraires, des extraits de nouveaux ouvrages qui paraissaient en Pologne, de la *Revue Encyclopédique*, de la *Bibliothèque Universelle* et de quelques journaux publiés en France; des extraits de romans, de voyages, et d'ouvrages philosophiques; entre autres, de ceux de MM. Droz et Dégerando, du livre de Mme Rémusat sur l'éducation; de morceaux extraits de la *Force commerciale de l'Angleterre*, par M. Ch. *Dupin*, traduits par M. *Emmanuel* Glucksberg, qui se propose

nent la t saire de la naissance
ins, . Oersted, profes-
26. In-4° de 12 p.
, autant par les
le nom et l'au-
e d'abord un
le sage gou-
nt ces fau-
plusieurs
que des
beau-
t à la
nes
4-

nai
tie au
, et quelq.
. *François* Gjimala
sibylle des bords de la Vistu.

- *Dziennik woiewodztwa Mazowieckiego.*
atinat de Masovie; in-4°. 2 feuilles.
paraît chaque semaine, et contient des annonces, des or
nances, des actes officiels, etc.

78. — *Warschauer abendblatt.* — La feuille du soir de Var-
e; en langue allemande; in-4°, publiée deux fois par
aine.

e journal est à l'usage des classes inférieures du peuple
mand qui habite la Pologne. Le nombre des Allemands s'ac-
it tous les jours davantage dans ces classes, les citoyens
ntégeant beaucoup les fabricans et les ouvriers étrangers.

279. — *Gazeta korrespondenta, etc.* — Gazette du corres-
ndant de Varsovie et des pays étrangers; in-4°, paraît qua-
fois par semaine

280. — *Gazeta Warszawska.* — Gazette de Varsovie; in-4°,
atre fois par semaine.

281. — *Monitor Warszawski.* — Moniteur de Varsovie;
uatre fois par semaine, grand in-folio, avec des supplémens.

282. — *Kuryer Warszawski.* — Courrier de Varsovie; petit
n-4°. Journal quotidien.

283. — *Gazeta Polska.* — Gazette de la Pologne; in-folio.
Journal quotidien.

Nouveau journal dont nous ne connaissons que le titre.

Ces cinq feuilles sont consacrées aux nouvelles politiques et littéraires.

284. — *Lutnia.* — Le Luth, journal musical; recueil de morceaux de musique, publié trois fois par mois.

285. — *Ceres, dziennik rolniczy.* — Cérès, journal d'agriculture.

On le doit à feu *Stanislas* Stachitz (*Staszic*), ministre d'état, fondateur de beaucoup d'établissemens utiles en Pologne, d'une académie des mines à Kéltzé (*Kielce*), et d'un institut agro-

nomique à Mariemont, dans l'enceinte de Varsovie. Le directeur de ce dernier établissement, M. FLATT publie ce journal, qui paraît par cahier de 10 à 15 feuilles in-8°, à des époques indéterminées. M. P.

NORVÉGE.

286. — * *Frederichssteen.* — La Forteresse de Frederichssteen, pendant le siége, en 1814. Rapport officiel, augmenté de quelques détails historiques; par *un militaire norvégien.* Christiania, 1826. In-8°.

La ville de Frederichshald, en Norvège, située sur l'extrême frontière du pays, du côté de la Suède, est défendue par une forteresse, appelée *Frederichssteen.* C'est au pied de cette forteresse que fut tué, en 1718, le roi de Suède Charles XII. En 1814, elle soutint un bombardement de quinze jours, et rejeta cinq sommations consécutives, dont la dernière, ainsi que nous le lisons à la page 40 de ce rapport officiel, était conçue en termes que nous croyons peu usités parmi les peuples civilisés, puisqu'elle dit expressément que, *dans le cas où la place ne se rendrait pas immédiatement, son commandant serait* PENDU, *lorsque plus tard elle aurait été prise, soit de vive force, soit par une* CAPITULATION QUELCONQUE. Telle était néanmoins la fermeté du brave commandant et de tous ses subordonnés, que le parlementaire fut renvoyé avec un refus formel, et il est probable que la place eût résisté encore long-tems, si une dépêche, signée de la propre main du prince *Chrétien-Frédéric*, gouverneur, et pendant quelques mois roi de Norvége, n'eût ordonné la reddition de la place, et sa remise aux troupes suédoises. Ces troupes y furent introduites pendant la nuit, parce qu'on craignait la fureur de la garnison, qui était très-décidée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. — Nous aimons à pouvoir ajouter, ce qui honore le roi actuel de Suède et de Norvége, que, sans craindre son mécontentement, un officier norvégien a pu livrer ce rapport au public par la voie de l'impression. A la vérité, la publication est anonyme; mais son auteur ne peut rester inconnu, puisqu'il appartenait à la garnison, et que son rapport est officiel. Ce fait prouve évidemment que la presse est encore assez libre en Norvége. Puisse le pays ne jamais perdre ce palladium de sa liberté!

HEIBERG.

DANEMARK.

287. — * *Folkets Oplysning, etc.* — L'instruction du peuple, salutaire au prince; discours prononcé en latin, dans

l'université de Copenhague, à l'anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Danemark; par M. *H. C.* Oersted, professeur à l'université, etc. Copenhague, mars 1826. In-4° de 12 p.

Ce discours doit exciter un grand intérêt, autant par les principes qui s'y trouvent professés, que par le nom et l'autorité littéraire de son auteur. M. Oersted trace d'abord un tableau du bonheur dont jouit le Danemark, sous le sage gouvernement de Frédéric VI. Puis, après avoir dépeint ces fauteurs de l'ignorance qui semblent relever la tête dans plusieurs pays, et qui ne sont pas moins ennemis des princes que des peuples, il montre que l'instruction populaire est, sous beaucoup de rapports, aussi avantageuse au gouvernement qu'à la nation elle-même. « On a prétendu, dit-il, que les hommes dont l'esprit était inculte, devaient être en général plus intrépides; mais, ce qui fit quelquefois triompher les peuples barbares dans leurs guerres contre les nations civilisées, ce fut la dépravation de la civilisation même. Un faux savoir passait pour une science réelle; et, ce qui est le signe infaillible de cet état de dégradation, le mépris de la moralité s'appelait indépendance des préjugés. Ce n'est que par un abus des mots, qu'on donne à cet état le nom de civilisation : la lumière y est éteinte; la raison y est dégénérée en folie. »

Il fait observer que les ennemis du perfectionnement universel voudraient nous reporter au moyen âge, et qu'ils le présentent sans cesse comme un tems plus heureux que le nôtre, en s'appuyant surtout des descriptions des poëtes : « mais, dit-il, il est de la nature de la poésie de se prêter aux illusions et d'être interprétée faussement par les fanatiques. Elle pare de fleurs chaque âge de la race humaine : dans l'ignorance, la poésie voit la simple innocence; dans la fermentation sauvage des esprits, elle admire la vigueur de l'héroïsme; et dans la barbarie raffinée du moyen âge, elle se plaît à trouver une douce alliance entre l'amour et la vertu guerrière. Les poëtes nous fourniraient facilement une peinture séduisante de chaque siècle; on pourrait même composer un brillant tableau, en réunissant les plus belles actions du moyen âge. Cependant, si nous écoutons les leçons de l'histoire, oserons-nous dire que c'était le tems heureux des rois, lorsque l'empereur Henri IV présentait l'étrier au saint-père, lorsque l'empereur Frédéric II était persécuté à Rome, ou lorsque le dernier rejeton de sa famille portait sa tête sur l'échafaud. »

Après avoir refuté les principales objections des adversaires du perfectionnement des peuples, contre l'utilité de l'instruction générale, M. Oersted montre la vanité de leurs tentatives,

en prouvant que le désir de s'instruire est inhérent à notre espèce. « La société est assujétie comme la nature à des lois fixes. Il est vrai que chaque membre de la société jouit d'une force qui subsiste par elle-même; mais l'activité de cette force individuelle dépend tellement des lois générales, qu'une tentative de l'individu, si elle est dirigée contre les lois universelles, deviendra tout-à-fait nulle... Le genre humain aspire à un ordre social, réglé par la raison; dès lors, chaque homme, porté vers ce but, aspire à se perfectionner. Vouloir agir contre cette tendance des esprits, c'est vouloir changer la nature des choses. On pourrait sans doute, à l'aide d'une machine, prescrire à l'eau d'une source de monter, au lieu de chercher le point le plus bas; mais, si l'on essayait de détourner les fleuves vers leurs sources, on ne le pourrait. Il en est de même de la marche de l'esprit humain. Vous pourrez l'arrêter çà et là pendant quelques jours; mais qui oserait se croire assez fort pour enchaîner chez tous les peuples ce désir d'avancer? Combien d'injustices et de violences ne faudrait-il pas commettre pour approcher de ce résultat, et à quelle explosion des forces contraires ne serait-on pas exposé?... Pourquoi enfin arrêter ce progrès du peuple? Est-ce pour éviter quelques abus? Mais l'instruction a-t-elle été plus sujette à l'abus que le pouvoir lui-même? Et pourtant nous jugerions insensé celui qui conseillerait de renoncer à tout gouvernement. L'instruction vous est-elle odieuse, parce qu'elle semble s'opposer à vos intérêts personnels? Peut-être n'avouerez-vous pas un tel motif; mais j'ose dire que cette crainte n'est qu'imaginaire. Il est vrai, la distance qui vous séparait du peuple diminue; mais ce rapprochement amène une confiance réciproque, sans laquelle il n'y aurait que désordre et anarchie: en compensation de vos prétendues pertes, vous obtenez la sécurité. »

Ces courts extraits du discours de M. Oersted suffiront pour en indiquer l'esprit. On aime à connaître la manière de penser d'un savant célèbre, qui a contribué par de beaux et utiles travaux aux progrès des connaissances humaines. Sans doute aussi, il peut paraître curieux de comparer les opinions, professées hautement en Danemark, et sous les auspices d'un gouvernement sage et bienfaisant, avec les diatribes furibondes que se permettent dans certains pays, les organes du parti qui, selon l'expression d'un poëte spirituel,

Au char de la raison s'attèle par derrière.

L.

288. — * *Margaretha, Dronning, etc.* — Marguerite, reine de Danemark, de Norvége et de Suède; par M. *C.-F.* Wichmann. Copenhague, 1824. In-8° de XII et 167 pages, avec le *portrait* de la reine.

La reine Marguerite figure avec beaucoup d'éclat sur la liste des femmes qui ont gouverné de vastes états. Ses talens distingués, sa grande habileté politique, et la finesse de son tact en diplomatie lui avaient acquis le surnom de *Sémiramis du Nord;* elle l'a gardé jusqu'à ce que, quatre siècles plus tard, il fut transféré à une impératrice qui le méritait d'autant mieux que, possédant les mêmes qualités, elle ressemblait encore à la reine de l'Orient, sous des rapports moins honorables. C'est la reine Marguerite qui, née en 1353, et morte en 1412, sut réunir, par des négociations, les trois royaumes du Nord. Cette réunion ne dura que depuis 1397 jusqu'à 1522, époque à laquelle la Suède, se séparant des deux autres royaumes, élut pour son roi le célèbre *Gustave Vasa*. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a traité son sujet avec talent; il raconte les événemens avec précision et clarté, et nous ne trouvons aucun détail qui paraisse inutile. Il a été moins heureux, à notre avis, dans son introduction, qui expose la situation du Danemark et de la Norvége, depuis les tems les plus anciens jusqu'à l'avènement de Marguerite. Cette introduction comprend 64 pages en petits caractères, et forme, par conséquent, presque la moitié de l'ouvrage entier. La lecture en est fatigante, ce qui provient en partie de la longueur des périodes. On serait porté à croire qu'elle n'est pas du même auteur que le reste de l'ouvrage.

289. — * *Om Kong Harald Klaks daab.* — Sur le baptême du roi Harald, surnommé Klak, et sur l'origine du christianisme en Danemark. Copenhague, 1826. In-8° de 99 pages.

En 826, sur l'invitation du roi de France, Louis-le-Pieux, plus connu sous le nom de *Débonnaire*, Harald, surnommé *Klak*, roi de Danemark, ou plutôt de Jutland, accompagné de la reine, de toute sa famille et d'une suite nombreuse, se rendit à Ingelheim, près de Mayence, pour abjurer le paganisme, embrasser la religion chrétienne et se faire baptiser. Cette cérémonie eut lieu dans les premiers jours du mois de juin de la même année. Ainsi, mille ans se sont écoulés depuis l'introduction du christianisme en Danemark. En commémoration d'un événement d'une si haute importance, le roi actuel de Danemark a ordonné la célébration d'un jubilé, qui a dû avoir lieu dans toutes les églises de son royaume, le 14 mai dernier, jour de la Pentecôte. S. M. a voulu, en outre, qu'à cette occasion il fût publié, pour l'instruction du peuple danois, un

récit de toutes les circonstances qui ont eu quelque rapport avec cet événement mémorable, et que ce récit fût rédigé de manière à être à la portée de toutes les classes de la société. Telle est l'origine de l'opuscule que nous annonçons, et dont l'auteur, qui toutefois a gardé l'anonyme, est le savant M. Munter, évêque de Sélande. Un exposé de l'état religieux et moral du royaume de Danemark, au commencement du IXe siècle, sert d'introduction à son ouvrage, où l'on trouve ensuite la description de toutes les cérémonies qui accompagnèrent l'acte solennel, objet de ses recherches. L'exactitude du récit et de ses détails nous est garantie par la grande érudition de l'auteur. On trouve intercalée dans cet ouvrage une traduction en vers d'un poëme d'*Ernoldus Nigellius*, en vers élégiaques latins. Elle est due à M. Rahbek, dont le goût et les talens sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. M. Rahbek a cru devoir viser plutôt à l'exactitude littérale qu'à l'élégance du style, de sorte qu'on ne trouve pas dans son travail toute la pureté que l'on est accoutumé à rencontrer dans ses nombreuses productions. Enfin, le livre est terminé par quatre psaumes destinés à être chantés dans cette occasion solennelle. ils ont pour auteurs MM. Ingemann et Schmidt, tous deux poëtes très-distingués, et un anonyme. Heiberg.

ALLEMAGNE.

230. — * *Symbolæ ad carcerum disciplinam, etc.* — Vues sur le régime des prisons. — Dissertation qui sera soutenue publiquement dans l'Académie Albertine, le 15 juillet 1826, pour obtenir la permission de donner des leçons publiques, par *Eberh.-Dav.* Friedlander, docteur en philosophie (suivent les noms du *répondant* et des *opposans*). Koenigsberg, 1826. In-4° de 47 pages.

Avant de parler du mérite de cette dissertation, nous invitons nos lecteurs français à s'arrêter un moment sur le titre. Plusieurs y apprendront avec surprise ce que c'est qu'une université. C'est d'une thèse qu'il s'agit, et d'une thèse latine sur quelques idées toutes vivantes, toutes jeunes, de la philantropie moderne. Une thèse latine, soutenue dans les formes de l'école, peut donc aujourd'hui encore signifier quelque chose, répondre à la pensée du siècle et contribuer à ses progrès! Dans les murs de cette Sorbonne, chef-lieu de notre Académie parisienne, cela ferait sûrement crier au miracle, ou bien au scandale; et c'est pourtant ce qu'on

trouve tout simple dans les universités de l'Allemagne. Chez nous, un professeur qui s'étendrait un peu sur les doctrines contemporaines, en matière de philosophie et d'ordre public, se ferait suspendre de ses fonctions; nous en connaissons deux ou trois exemples singulièrement appropriés à la matière: et voilà un savant qui, pour se faire autoriser à donner des leçons publiques à l'université de Kœnigsberg, *pro veniâ legendi*, figure, suivant l'usage établi au-delà du Rhin, dans un acte public dont il va prendre le texte chez les sociétés philantropiques qu'il a fréquentées dans ses voyages. C'est que, chez nous, il n'y a plus dès long-tems d'universités, et que là elles vivent encore dans toute leur force, malgré quelques atteintes qui leur ont été portées depuis quelques années. Là, comme dans les 15e et 16e siècles, les universités sont au niveau ou plutôt à la tête des travaux contemporains. Là, l'enseignement supérieur se censure lui-même, et se dirige sur tous les points où l'appelle le besoin des esprits. Toutes les idées susceptibles de produire une doctrine vont se fondre et s'éprouver avec la masse des études; elles y prennent aussitôt une forme scientifique, favorable à la discussion et à l'examen. En raison de leur importance, la concurrence et la contradiction s'établissent librement. Les conditions, actes publics, et autres formalités universitaires ne sont que des garanties préalables contre l'ignorance ou l'incapacité des personnes; elles n'imposent jamais ni doctrines spéciales, ni limites à l'enseignement. Sans cela, tout y périrait: la routine mettrait en fuite les talens, les lumières, l'émulation. C'est ce qui est arrivé ailleurs par diverses causes. Mais venons à la dissertation de M. le docteur Friedlander.

Ce travail est le résultat d'un séjour de l'auteur à Paris et à Londres, pendant lequel il a visité plus particulièrement les lieux de détention, et s'est lié avec les hommes les plus versés dans la théorie et dans la pratique des moyens propres à les améliorer. Après une courte préface, viennent 1° quinze propositions posées et succinctement développées, sur les distinctions de caractère, d'âge, de sexe à faire entre les détenus pour les séparer convenablement; sur le genre d'occupations, d'enseignement, de consolations qu'il faut leur donner; enfin, sur les personnes et les associations destinées à les surveiller; 2° une comparaison rapide de la législation prussienne sur cet objet avec celle de l'Angleterre; 3° l'esquisse d'un règlement à faire pour la classification, l'inspection et l'instruction ou l'éducation des détenus; 4° la description d'un plan de prison donné en Angleterre, par G. Ainslie, et adopté par

la *Société de Londres pour l'amélioration du sort des prisonniers :* on y a joint une planche lithographiée ; 5° enfin, une liste chronologique des principaux ouvrages publiés depuis cinquante ans sur la matière, par les Anglais.

On voit que l'auteur a moins cherché l'originalité que l'utilité ; ce qui prouve qu'il est animé d'un désir sincère d'introduire dans son pays des réformes utiles déjà essayées, ou du moins déjà approuvées ailleurs. A la suite des règles générales, qu'il établit avec beaucoup de solidité, sans prétendre, comme il eût pu le vouloir, les faire dériver d'une théorie abstraite de la morale et des droits sociaux, il s'applique surtout à distinguer les divers genres de prisons et les divers ordres de prisonniers qui leur conviennent, avec des subdivisions dans chacun de ces ordres. Toutes ces distinctions sont assez nombreuses ; nous eussions désiré que l'auteur qui voudrait les appliquer à *chaque province*, tînt compte de l'immense différence qui existe entre les provinces allemandes où les crimes sont rares dans une population assez également répartie sur le territoire, et les deux capitales qui lui ont suggéré ses idées. Il semble que ces masses colossales, comme de véritables anomalies de la civilisation, exigent une économie morale et politique toute particulière. Voici, du reste, les six espèces de prisons qui doivent être séparées, et que le plan de G. Ainslie présente avec cette condition, sous une forme simple et ingénieuse : 1° *Custodiæ* (Haftgefængnisse), maisons d'arrêt pour s'assurer des prévenus. Les prisonniers doivent y être occupés autant que possible, mais à leur gré ; ils doivent y conserver, autant que possible, les habitudes de leur rang dans la société. — 2° *Carcer* (Gefængniss), prison des condamnés à un an au plus de détention, et dont le délit ne suppose pas une perversité décidée. La privation de liberté doit être leur seul châtiment. Occupations et habitudes, comme ci-dessus. — 3° *Ergastula* (Zuchthæuser), maisons de correction. Coupables encore jeunes, déjà entrés dans la voie du désordre. Peines en deçà d'une année. Travail imposé, mais non trop rigoureux. L'esprit de douceur doit prévaloir. — 4° *Pœnitentiaria* (Strafgefængnisse). C'est le *Carcere duro* des Italiens. Crimes supposant une perversité habituelle. Travaux forcés. Espérance d'être recommandés à la clémence du prince pour ceux qui se conduisent bien. — 5° *Vincula* (Festungen). Prison plus dure d'un degré que la précédente pour les criminels désespérés, dont la peine s'étend au-delà de dix années. Travaux rigoureux. Extrême sévérité, sans renoncer pourtant à la charité et à la clémence. — 6° *Carceres correctionis* (Bes-

serungshæuser). Prisons pour la réforme des vagabonds et des mendians nuisibles à la société, sans spécification d'aucun crime ni délit. Sévérité relâchée progressivement jusqu'à ce que les détenus soient en état d'être rendus à la liberté. Les sous-divisions, dans la clôture de ces six ordres de prisonniers, doivent être determinées par le sexe, l'âge, le degré d'éducation, les dispositions morales, et la conduite journalière.

On s'aperçoit aisément que l'auteur n'a pu suffire dans un espace aussi limité à toutes les parties de son sujet. Celles qui sont traitées dans sa dissertation méritent toute l'attention des bons esprits et des amis de l'humanité. Les développemens que l'auteur a dû donner de vive voix, dans la discussion publique qu'il a soutenue, lui ont sans doute permis de compléter plusieurs aperçus importans qu'il se contente d'indiquer rapidement au passage. Nous ne doutons pas qu'il n'ait trouvé une première récompense de son utile travail dans les applaudissemens de ses collègues et de ses compatriotes; nous lui en souhaitons une autre encore : celle de voir ses vues bienfaisantes réalisées autant que possible par le zèle des citoyens et la sagesse du gouvernement (Voy. ci-dessus, p. 541). V.

291. — * *Ueber gelehrte Schulen.* — Sur les écoles savantes, surtout par rapport à la Bavière; par *Frédéric* THIERSCH. Munich, 1826.

Quoique l'Université de France, fidèle aux vieilles routines, n'ait guère l'habitude de s'informer des améliorations que l'on introduit ailleurs dans l'enseignement public, nous croyons devoir appeler son attention sur cet écrit d'un habile professeur bavarois. En Bavière, l'on ne croit pas, comme à la Sorbonne, qu'il n'y ait rien à améliorer dans l'instruction des colléges : le roi actuel a demandé un plan d'études conformes aux besoins et à l'esprit du siècle. M. Thiersch jette un coup-d'œil sur l'histoire de l'instruction en Bavière; il fait connaître les vices des anciennes méthodes, les tâtonnemens et les erreurs de l'ancien gouvernement; il traite ensuite du but des écoles savantes, du corps enseignant, de l'instruction religieuse et classique, de l'enseignement de l'allemand et des mathématiques, de la discipline des écoles, etc. D'autres professeurs feront peut-être, à son exemple, connaître leurs vues et les résultats de leur expérience, et aideront le gouvernement bavarois à dresser un bon plan d'études pour les colléges qui, dans plusieurs pays, laissent encore beaucoup à désirer. D—G.

292. — * *Meine Lebensschicksale als Vorsteher meiner Erzie*

hungsinstitute. — Événemens de ma vie comme chef des institutions d'éducation à Bourgdorf et Yverdun; par PESTALOZZI. Leipzig, 1826; Fleischer. In 8° de 251 pages.

Après les éloges nombreux et mérités qu'ont obtenus la méthode d'éducation du célèbre Pestalozzi, et les établissemens fondés par ce vénérable philantrope (1); après tous les ouvrages et les discours publiés par Pestalozzi même et par ses collaborateurs, on sera sans doute surpris de l'apparition de cette espèce de confession publique par laquelle le vieillard, au terme de sa carrière, et sur les débris de ses établissemens, avoue très-ingénument qu'il s'est trompé, et qu'il a accumulé faute sur faute. En effet, le génie inventif, l'imagination active, la bonhomie et toute la manière d'être de Pestalozzi le rendaient incapable de diriger et de surveiller l'administration et l'économie d'une grande maison; et comme il avait, sous ce rapport, très-mal placé sa confiance, il a été souvent trompé, et les établissemens ont succombé, par des causes tout-à-fait indépendantes de la bonté de la méthode que l'on aurait dû y pratiquer avec persévérance, et dans l'esprit du fondateur.

A l'époque de la révolution française qui amena celle de la Suisse, lorsque l'exaltation des esprits faisait juger facile l'exécution des conceptions les plus grandes, des projets les plus vastes et les plus extraordinaires, Pestalozzi, entraîné comme d'autres amis du bien, porta ses vues sur la réforme totale de l'éducation. Secondé par des hommes généreux qui partageaient son enthousiasme, et par un public bienveillant qui encourageait les tentatives d'améliorations en tout genre, le réformateur suisse fonda une institution qui fut bientôt citée comme un modèle, et où les particuliers, ainsi que les gouvernemens, vinrent ou envoyèrent puiser des leçons. Pestalozzi crut lui-même de bonne foi au plein succès de son entreprise philantropique. En effet, tout alla d'abord au gré de ses vœux; les enfans étonnaient par leurs progrès; les parens étaient satisfaits, les étrangers enchantés : Pestalozzi qui

(1) Les personnes qui voudraient étudier la méthode de Pestalozzi, pourront consulter l'ouvrage de M. *Marc-Antoine* JULLIEN, intitulé : *Esprit de la méthode d'éducation de* PESTALOZZI, avec un *Précis sur l'institut d'éducation d'Yverdun.* Milan, 1812. 2 vol. in-8°. — Il n'en reste plus que 20 exemplaires, au bureau de la *Revue Encyclopédique* : l'édition est épuisée. Le même ouvrage a été jugé par le département de l'instruction publique en Prusse le traité le plus complet sur la méthode de Pestalozzi; et S. M. le Roi de Prusse avait envoyé, par ce motif, en 1813, une médaille d'or à l'auteur.

avait réellement des vues admirables sur l'éducation, était porté aux nues dans toute l'Europe. Cependant, l'enchantement cessa bientôt, au moins dans l'intérieur des établissemens. Pestalozzi, aussi faible que bon, était incapable de diriger une grande entreprise; il lui manquait même l'instruction nécessaire pour guider ses collaborateurs : ses établissemens, en apparence si prospères, furent déchirés par la discorde et par l'anarchie qu'il ne sut ni prévenir, ni réprimer; quelques maîtres, en s'éloignant de lui, portèrent les premiers à la connaissance du public ces dissentions intestines; et aujourd'hui, Pestalozzi confirme, par la franchise de ses aveux, tous les bruits qui ont couru à cet égard. On voit, dans ses confessions, l'homme de bien qui n'hésite point à s'accuser de ses faiblesses, et à convenir qu'il n'a pas été capable de réaliser les rêves de son enthousiasme. Sans le concours et la noble persévérance de quelques amis dévoués, tout l'édifice se serait écroulé long-tems avant l'époque qui vit en effet sa chute définitive. Le désordre de sa maison fut tel que Pestalozzi faillit perdre la tête. Il fait à ce sujet des révélations singulières, et qui prouvent jusqu'à quel point ce faible et bon vieillard était facile à tromper et à conduire.

« J'entrai, dit Pestalozzi, dans une espèce de fureur qui allait éclater en rage, et par laquelle je courais risque de perdre entièrement la raison et de tomber dans une apathie funeste. Un ami dévoué me sauva de ce malheur avec le même calme et la même énergie qu'il déploya pour tout ce qui me concernait. Dès le lendemain du jour où le déchirement de mon âme s'était manifesté d'une manière si terrible, il me conduisit sur le Jura dont les fraîches collines agirent avec une rapidité inconcevable sur mes nerfs, et produisirent sur moi l'effet le plus salutaire en faisant disparaître le danger d'une aliénation complète; cependant il me resta un grand abattement, joint à une vive inquiétude, et un profond découragement, suite ordinaire d'un commencement de désespoir... Je me sentais sur la montagne, comme échappé aux tourmens de l'enfer, et j'éprouvais une félicité ineffable. Je ne voulus point retourner chez moi; pendant quelques semaines, je ne voulus pas même entendre parler de ma maison. Tous les soirs, un de mes anciens élèves, devenu chef de mon institut, après avoir rempli sa tâche à Yverdun, venait me voir, passait la nuit avec moi, et cherchait à me distraire; le lendemain matin, il retournait à l'établissement. » Un pareil état de choses ne pouvait rester long-tems caché; l'établissement d'Yverdun cessa d'exister; et Pestalozzi, détrompé de ses illusions, à la fin de ses jours, ou plutôt égaré par son imagination aussi prompte à lui exagérer le mal que

le bien, ne trouve de consolations que dans le sentiment intime d'avoir toujours eu les intentions les plus pures. Cette idée et la vénération que lui ont vouée tant d'hommes respectables, doivent le soutenir dans son malheur; et en avouant ses fautes, il s'honore par sa candeur même. Les causes de la décadence de l'institut d'éducation d'Yverdun seront peut-être un jour exposées et développées par un homme qui a visité l'institution dans le tems de sa prospérité et à l'époque de sa ruine, et qui, étranger par sa position à l'institution elle-même et aux petites passions, aux dissentions intérieures qui ont amené sa chute, pourra dire toute la vérité sur les hommes et sur les choses, et montrer comment Pestalozzi aurait pu conserver son ouvrage, et comment les torts graves de ceux qui l'environnaient, et qui ont abusé trop souvent de sa confiance et de son caractère bon jusqu'à la faiblesse, n'ont rien de commun avec les excellens principes qui constituent sa méthode. Cette méthode, bien comprise et bien appliquée par des instituteurs dignes de leur noble profession, et dans une maison administrée avec une fermeté mêlée de douceur, avec ordre et économie, aurait produit, en faveur des enfans, et à la satisfaction de leurs parens, les bons résultats du développement harmonique et simultané des facultés physiques, morales, intellectuelles et sociales des enfans, tel que se l'était proposé Pestalozzi. Vouloir et concevoir le bien est une chose facile; exécuter avec sagesse et avec succès les meilleures conceptions, est une tâche qui présente toujours de grandes difficultés. D—o. J—n.

293. — *Serbische Hochzeitslieder.*—Chansons nuptiales des Serviens, traduites en vers allemands et précédées d'une introduction; par *Eugène* Wesselly. Pesth, 1826.

294. — *Nekolike Piesnize.*—Chansons serviennes, en partie recueillies, en partie traduites ou composées par *S.* M***. Leipzig, 1826. In-12.

On s'est pris en Allemagne d'une belle passion pour la littérature poétique des Serviens, que l'on connaît seulement depuis quelques années. Un Servien, nommé Stefanowitch, publia le recueil des chansons de toute espèce qui sont dans la bouche du peuple en Servie. Ce recueil a fait fortune en Allemagne: on l'a traduit, on l'a comblé d'éloges, on l'a présenté, presque comme une nouvelle source de richesses poétiques. Il est pourtant de fait que les chansons serviennes sont généralement pauvres de poésie et d'invention. Souvent elles se réduisent à de simples pensées, à des réflexions communes, à des allusions aux occupations et aux événemens vulgaires de la vie. Il y en a que les femmes chantent en filant, et qu'elles composent elles-mêmes, en vaquant à leurs travaux. Les chansons

d'amour ne sont guère plus remarquables. Il n'y a que les chansons héroïques qui, conservant l'empreinte du caractère belliqueux de la nation, ou se rapportant à des événemens historiques, présentent un intérêt particulier. On cite un rapsode aveugle, nommé PHILIPPE, qui improvisait des chants guerriers, même de plusieurs centaines de vers. Il se peut, au reste, que cette poésie servienne gagne dans la langue originale, par la naïveté ou l'originalité de l'expression; mais toujours est-il vrai que, dans les traductions allemandes, elle a très-peu de couleur et de traits piquans.

Il faut dire aussi que jusqu'à présent toutes les poésies que l'on a recueillies étaient l'ouvrage d'hommes illettrés. Les compositions des hommes d'un esprit cultivé commencent seulement à paraître. Les *Nekolike Piesnize* appartiennent à cette dernière classe; leur auteur, né à Sarailia, s'appelle *Siméon* MILUTINOWITCH. On a publié aussi cette année, en Autriche, un almanach servien, sous le titre de *Daniza*, ou l'*Étoile du matin*: il contient plusieurs morceaux en prose et des poésies populaires. L'éditeur ou peut-être l'auteur de cet almanach est le même *Wouk* STEFANOWIRCH KARADFITCH qui a le mérite d'avoir publié le premier recueil de poésies de sa nation, et d'avoir attiré ainsi l'attention de l'Europe sur les essais poétiques d'un peuple qui est subjugué par le despotisme, comme les Grecs, et qui peut-être s'affranchira un jour, comme ceux-ci.

295. —*Irische Elfenmärchen*. — Contes des fées irlandais; traduits par les frères GRIMM. Leipzig, 1826. In-8°.

Les traditions populaires peuvent servir à faire connaître le génie, les mœurs, les superstitions, les préjugés d'un peuple; il n'est donc pas inutile de les recueillir. C'est ce qu'on a fait pour l'Irlande, dans un ouvrage publié à Londres en 1825. Il vient d'être traduit en allemand par les frères Grimm, auteurs d'un recueil semblable de contes populaires allemands. Ils l'ont fait précéder d'une introduction sur les fées, que l'on appelle *Elfes* dans le Nord, *Ælfen* dans l'anglo-saxon, *Alfar* en islandais, *Elfar* en suédois et *Elve* en danois. En Irlande, on se représente les Elfes comme un petit peuple de nains, d'ordinaire assez paisibles, dont le corps est transparent, aérien et d'une beauté parfaite. Dans les belles nuits d'été, ils forment des rondes dans les campagnes solitaires; car ils aiment passionnément la danse et la musique. On leur attribue encore l'habitude de voler les enfans et d'y substituer des monstres. D'après cette tradition irlandaise, les Elfes sont des anges déchus qui, demeurant entre le ciel et l'enfer, vivent dans l'incertitude pénible du sort qui leur est réservé au juge-

ment dernier. En Écosse, on suppose les Elfes très-habiles dans les arts mécaniques et surtout dans l'art d'enlever des enfans et même de grandes personnes. Ils se plaisent, dit-on, à attirer les êtres humains dans leurs rondes. *Walter Scott*, dans les notes de ses poésies, et *Grant Stewart*, dans son ouvrage *sur les superstitions populaires des montagnards écossais*, (Édimbourg, 1823), ont donné des détails intéressans sur ces contes des montagnes.

On trouve, dans l'introduction des frères Grimm, des rapprochemens curieux entre les superstitions des divers pays du Nord; viennent ensuite vingt-sept contes irlandais, où ces superstitions sont mises en actions. Il y en a quelques-uns dont le personnage principal est la *Phouka* : sous ce nom, les Irlandais et les Écossais se figurent un être mystérieux dont on se souvient comme d'un rêve pénible, ou d'un cauchemar, et qui, s'attachant à l'homme sous la forme d'un cheval noir, ou d'une chauve-souris, l'entraîne par monts et par vaux, par-dessus les abîmes, et même jusques dans la lune. D—G.

196. — * *Hebraische Grammatick, etc.* — Grammaire hébraïque; par *Guillaume* Gesenius, professeur de théologie. Halle, 1826; Paris, Dondey-Dupré. In-8° de 260 pages.

La langue hébraïque, langue de l'ancien Testament, et la plus ancienne qui nous soit connue, langue morte depuis vingt siècles, était proprement l'idiome du pays de Canaan, c'est-à-dire, de la Palestine, et probablement de toute la Phénicie. C'était un simple dialecte d'une autre langue commune autrefois à la Syrie, à la Mésopotamie, à la Chaldée, à l'Arabie et à l'Éthiopie. Les chrétiens de l'Europe ne l'ont guère étudiée, avant le XVIe siècle; et, à vrai dire, ils n'en ont pu avoir une connaissance approfondie, que depuis environ cent ans, c'est-à-dire, depuis qu'ils l'ont dégagée des rêveries rabbiniques, depuis qu'ils l'ont comparée à ce que l'on peut savoir de tous ses dialectes collatéraux, et expliquée spécialement d'après l'arabe. Il faut le reconnaître, c'est aux Allemands que sont dus les derniers et les plus utiles travaux sur cette branche importante de la philologie. L'écrivain qui de nos jours s'y applique le plus profondément et avec le plus de succès est sans contredit M. le professeur Gesenius, à qui l'on doit, 1° la Grammaire, sujet de cette annonce, et qui est arrivée à sa *huitième édition*, sans compter les traductions déjà publiées en plusieurs langues vivantes; 2° un Examen critique de l'idiome hébreu, et des dialectes hébraïques (Leipzig, 1817. In-8°); 3° une Histoire de la langue et de l'écriture des Hébreux (Leipzig, 1815. In-8°); 4° un très-docte Commentaire sur le texte ori-

ginal d'Isaïe (Leipzig, 1821. In-8°); 5° un Dictionnaire hébreu, chaldéen et allemand, dont la troisième édition va paraître en 1827 (2 vol. in-4°); enfin, divers autres ouvrages moins considérables mais dans le même genre. Voilà des sujets d'études beaucoup trop négligés en France par nos jeunes théologiens. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

SUISSE.

297. — * *Manuel militaire pour l'instruction des officiers suisses de toutes armes*, ou *Essai d'un système de défense de la confédération helvétique :* avec une petite carte de la Suisse, et quatre plans sur les mouvemens des troupes et les manœuvres de combat; traduit de l'allemand, sur la *seconde édition*, et sous les yeux de l'auteur, par F. KUENLIN. Bâle, 1826. Paris, Anselin et Pochard. In-8° de 496 pages.

L'auteur de l'ouvrage traduit par M. Kuenlin est M. le lieutenant-colonel WIELAND, de l'état-major fédéral. L'importance, l'étendue et la nouveauté du sujet qu'il a traité, nous imposent l'obligation d'en rendre un compte assez développé, pour que l'on puisse apprécier un aussi grand travail, juger de ce qu'il offre aux méditations des militaires, des hommes d'état et des peuples. L'auteur dédie son livre *aux Suisses.* Voici comment il termine cette épître qui sert de préface, où les plus nobles pensées sont exprimées avec la simplicité de la raison.

« Magistrats, pères de la patrie! vaillans frères d'armes! et vous tous, *Suisses libres*, habitans des Alpes et du Jura, des rives du Rhin, du Léman et de l'Aar! groupons-nous autour de la bannière fédérale, afin que *nos vingt-deux cantons forment une nation*, unie de cœur et d'affection, et distinguée autant par ses institutions sociales, que par la bonne organisation de tous ses élémens de résistance. Que chacun de vous apporte le contingent de ses lumières et de sa bonne volonté, pour l'accomplissement de cette œuvre patriotique; que, d'une extrémité du territoire à l'autre, toutes les voix se réunissent pour répéter, et graver dans tous les cœurs cet axiome : *L'ordre, la discipline et le dévoûment des confédérés, dirigés avec ensemble et sagesse, peuvent seuls assurer le repos, la paix, l'honneur et l'indépendance de tous.* »

S'il est encore en Europe un peuple qui puisse offrir au Nouveau-Monde des exemples et de l'instruction, c'est la nation suisse. Il paraît qu'aux États-Unis, le travail de l'organisation des milices avance lentement et avec d'extrêmes

difficultés. Quelle que soit définitivement l'organisation de leur force publique, il y a certainement dans le Manuel de M. Wieland peu de choses à changer pour l'approprier à cette organisation. C'est encore pour nous un motif de nous empresser de faire connaître cet ouvrage dans tous les lieux où la *Revue encyclopédique* peut avertir les hommes studieux, les amis de leur patrie et de l'humanité. F.

298. — * *Beaux Jours et Mélancolie ;* nouvelles écossaises; par *Arthur* Austin; ouvrage traduit de l'anglais. Genève, 1826; Paschoud. Paris, le même. 2 vol. in-12 de 164 et 189 pages; prix, 6 fr.

Cet ouvrage a obtenu quelque succès en Angleterre. C'est une galerie de tableaux, empruntés à la vie commune, et embellis des couleurs que leur prête une imagination vive et souvent empreinte de mélancolie. La scène est toujours en Écosse; le plus souvent, dans un village, au milieu d'une campagne pittoresque. Les personnages, choisis dans des classes différentes, se ressemblent presque tous par leurs sentimens moraux et religieux, par leur pieuse résignation aux décrets de la providence. L'auteur paraît se complaire aux récits des malheurs qui accablent l'humanité; mais sa tristesse n'a rien de sauvage; elle porte un caractère tout particulier de douceur.

Le traducteur anonyme a parfaitement réussi à reproduire le coloris de l'original : on voit qu'il a consacré à son travail ces soins consciencieux et cette application sévère, dont se dispensent trop souvent les interprètes des écrivains étrangers. Si ses *Nouvelles* ne sont pas bien accueillies en France, M. Austin ne devra pas s'en prendre à son traducteur, comme pourrait le faire plus d'un poëte ou d'un romancier anglais. Quant à nous, nous les avons lues avec plaisir et nous aimons à croire que le grand nombre des lecteurs les accueillera avec empressement. A—E.

ITALIE.

299. — * *Orazione per l'esequie anniversarie de' benefattori della casa di ricovero e d'industria in Padova.* — Discours pour les obsèques anniversaires des bienfaiteurs de la maison de refuge et d'industrie à Padoue, par *Joseph* Barbieri. Padoue, 1826; Crescini. In-8°.

Ce titre seul fait honneur à M. Barbieri qui a consacré son éloquence à un sujet si important. Il a fait, dit-on une telle impression sur ses nombreux auditeurs, que tous ont contribué plus ou moins, par des dons volontaires aux frais de l'établissement en faveur duquel il voulait réveiller l'intérêt public.

Cet exemple devrait encourager une foule d'orateurs, à la fois sacrés et stériles, à traiter des sujets semblables, et à employer cette éloquence qui touche plus le cœur que l'esprit.

300. — *Alcuni ritratti di donne illustri veneziane, etc.* — Quelques portraits de femmes célèbres de Venise, publiés par *Barthélemy* Gamba. Venise, 1826; imprimerie Horjopoli. In-8°.

Ce recueil contient 12 portraits de dames, remarquables par leurs talens ou par leurs aventures: *Isotta Nogarola*, de Vérone, qui fut admirée par Bessarion; *Cassandre*, Vénitienne, célébrée par le Politien; *Irène de Spilinbergo*, du Frioul, élève du Titien et qu'admira Le Tasse; *Gaspara Stampa* dont les vers et les amours font encore verser des larmes; *Veronica-Franco*, *Modesta de Pozzo*, *Marietta Tintorretto*, toutes trois de Venise; *Isabella Andreini*, de Padoue, qui brilla dans les académies, par ses vers, et sur les théâtres de France et d'Italie, par sa déclamation; *Hélène Cornaro Piscopia*, aussi de Padoue; enfin, *Rosalba Carriero*, *Louise Bergalli Gozzi* et *Elisabeth Caminer-Turra*, Vénitiennes, qui ont fleuri dans le siècle dernier. La plupart de ces gravures ont été exécutées avec talent d'après des portraits faits par des peintres contemporains. Elles font honneur au goût généralement connu de M. Gamba. Que nos Italiennes d'aujourd'hui cherchent à mériter de semblables hommages.

301.—* *Sopra il teatro tragico italiano considerazioni, etc.*— Considérations sur le théâtre tragique italien, par G. U. Pagani Cesa. Florence, 1825; Magheri. In-8°.

L'auteur commence son ouvrage par une lettre adressée à Charles Goldoni; et il est singulier qu'en se montrant fort dégoûté de ce bas-monde, qu'il trouve rempli de vices honteux, il ait eu la patience de s'occuper sérieusement du théâtre. Prévenu en faveur des classiques, il regarde les nouvelles pièces dramatiques comme scandaleuses, et destinées à détruire le goût. Voulant en même tems conserver ou rétablir l'ordre dans le théâtre, il expose ses opinions qui nous semblent parfois aussi étranges que plusieurs de celles qu'il a l'intention de combattre. Sa dissertation est divisée en deux parties. Dans la première, il examine si l'Italie est vraiment inférieure, comme on l'a dit, aux autres nations, dans le genre tragique; et il passe en revue les nations anciennes et modernes qui se sont distinguées dans la même carrière. A la fin de cette première partie, l'auteur change de ton, et prend le style familier du dialogue, ce qu'il répète encore ailleurs, et ce qui paraîtrait convenir mieux à un romantique qu'à

un classique. — Dans la seconde partie, l'auteur se propose d'examiner si le drame purement tragique est arrivé, en Italie, à un certain degré de perfection. Il nous entretient, à propos de cette question, de l'illusion théâtrale, des unités dramatiques, du romantisme de quelques espèces de tragédies, des confidens, du style, des décorations, de la versification, etc. En traitant chacun de ces sujets, il ne manque pas de nous informer du caractère et du mérite littéraire de plusieurs poëtes de ce genre, italiens et étrangers. Souvent il les compare ou les apprécie, et quelquefois d'une manière qui ne peut satisfaire ni les uns ni les autres. La versification de Victor Alfieri ne lui plaît pas; il admire celle de Métastase, et cette opinion nous semble seule prouver la manière de sentir et de penser de l'auteur. Il admire aussi la versification de Charles Dottori dans son *Aristodème*, tragédie publiée en 1657. On trouve, à la fin de ce traité, divers exemples de style tragique, tirés du *Mahomet* et de la *Sémiramis* de Voltaire, traduits par Cesarotti, et du *Polybète* du jeune Forciroli. Certes, cette dernière tragédie ne manque pas de mérite; mais l'auteur l'approuve surtout, parce qu'il la trouve, quant à la versification, plus conforme à la manière de Dottori, de Cesarotti, et particulièrement de Métastase. M. Pagani Cesa fait éclater son indignation contre tout ce qui tient au romantisme. Les théories de M. Schlegel, malgré le langage imposant dont elles sont revêtues, lui semblent des bizarreries; il tourne en ridicule les drames romantiques, et les journalistes qui s'efforcent de les accréditer. Enfin, il traite de charlatans les romantiques et ceux qui les favorisent; ce qui passe les bornes d'une critique littéraire judicieuse et impartiale. Nous nous contentons d'indiquer les opinions de l'auteur, d'autant plus qu'elles ont été longuement discutées dans trois articles insérés dans l'*Anthologie de Florence* (N°s 62, 63 et 64). Ces trois articles forment une espèce de traité abrégé, mais intéressant, de ce que le système romantique contient de relatif à la poésie dramatique. L'auteur expose avec art, et quelquefois développe avec chaleur ce qu'ont dit de meilleur les apôtres les plus zélés de ce système. Non-seulement il fait valoir l'importance de leurs raisons; il semble en imposer par le nombre et l'autorité de leurs noms. Bien que nous n'adoptions pas toutes ces maximes, nous aimons à louer la manière décente et vraiment philosophique dont il défend sa cause. Quand même on ne trouverait d'autre mérite dans l'ouvrage de M. Pagani Cesa, on ne peut lui contester celui d'avoir fait naître ces trois articles de l'Anthologie de

Florence, que pourront utilement consulter ceux qui aiment ce genre de discussions.

302. — *Il Clotaldo, poema, etc.* — Le Clotalde, poëme, par *Louis* Carrer. Padoue, 1826; Minerva. In-4°.

C'est une épopée romanesque en trois chants, et ce que les Italiens appellent *poemetto*. Le jeune auteur s'est livré aux exagérations misanthropiques de Byron, et au mysticisme de M. Lamartine. Clotalde est d'abord emprisonné, et, malgré sa délivrance, il reste misanthrope, et croit que le mysticisme est l'objet le plus important de la poésie moderne. Nous signalons cette doctrine, parce que le jeune auteur qu'elle a séduit possède plusieurs talens, dont il pourra faire un heureux usage, s'il consulte plutôt ses propres inspirations, que les maximes spécieuses et vagues de ces rhétoriciens qui aspirent à une espèce de mérite nouveau dont la définition est encore attendue. Ces vers ne manquent point d'harmonie ni de sensibilité. Qu'il tâche d'être italien et de s'attacher aux sujets que réclame son siècle; il trouvera dans son pays, s'il en a besoin, des exemples d'un goût plus sûr que ceux qu'on va chercher dans les écoles du Nord.

303. — * *De monumenti, etc.* — Les monumens; poëme, d'*Angelo* Mocchetti. Parme, 1825; Bodoni. In-4° figuré.

L'auteur élève trois monumens poétiques à la mémoire du savant *Louis Bello*, son précepteur, du célèbre *Antoine Canova*, et de *Pierre-le-Grand*, considéré comme le fondateur de la civilisation de la nation russe. Il est toujours honorable pour le poëte de consacrer son talent à chanter les hommes dont on ne peut plus recevoir aucune récompense. Mocchetti semble un peu trop s'éloigner de son sujet, surtout dans sa première composition, destinée au tombeau de son maître; on est exposé à l'oublier en visitant plusieurs autres monumens. Depuis quelque tems, les Italiens semblent cultiver avec prédilection ce genre de poésie sépulcrale. M. *Hippolyte Pindemonte*, poëte remarquable par ses talens et ses vertus, donna le signal, et publia ses *Sepolchri*. M. *Foscolo* suivit heureusement son exemple; M. *Torti*, élève de l'école de Parini, qu'il semble vouloir abandonner, suivit leurs traces. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 737). On peut citer comme poésie du même genre, *Il colpo di martello del campanile di San Marco*, le coup de marteau du clocher de Saint-Marc à Venise.

304. — * *L'ulivo di Boemia, terzine, etc.* — L'Olivier de Bohême, tercets de *Cecilia* De Luna-Folliero. Naples, 1825; Marotta et Vanspandoch. In-8°.

Cette dame poëte s'était déjà fait connaître par ses *Rimes*,

publiées en 1823. Nous signalons ces vers parmi beaucoup d'autres poésies fugitives, parce qu'ils sont l'ouvrage d'une personne distinguée, épouse, fille et mère, et parce qu'ils expriment les affections les plus tendres et les plus vraies. Pour bien comprendre ses *Tercets*, il faut connaître les circonstances qui en ont fourni le sujet. Notre savant littérateur, M. *Charles* Pougens, ayant connu les excellentes qualités de cette dame et s'étant lié avec elle par les nœuds d'une estime et d'une amitié réciproques, a voulu consacrer, par une sorte de monument cette affection, également chère aux deux âmes généreuses qui l'éprouvaient, et il a planté, en l'honneur de son aimable muse, dans son jardin de la vallée de Vauxbuin, près Soissons, un olivier de Bohême, et à côté un lierre de Grèce, comme les symboles les plus convenables de leurs sentimens mutuels. C'est à l'ombre de ces deux jeunes plantes que cette muse chante et consacre ses souvenirs et ses espérances.

305. — *Una state a Varese e ne' dintorni, lettere ad Erminia.* — Un été à Varèse et dans ses environs, lettres adressées à Erminie. Lugano, 1825; Vanelli et comp. In-32.

C'est le premier ouvrage que publie le jeune Dandolo, pour prouver qu'il cherche à profiter des leçons de son père. Varèse présente des objets dignes d'attention; et quoique plusieurs écrivains se soient attachés à les peindre, cette matière est loin d'être épuisée. Erminie, à qui ces lettres s'adressent, paraît de tems en tems distraire l'auteur. Ce n'est pas que nous proscrivions l'amour dans ce genre d'écrits; nous aurions même désiré qu'il se trouvât exprimé dans ces lettres avec un peu plus de force et de vérité. Cette remarque ne blessera point ce jeune et estimable écrivain; il préférera les critiques dont il peut profiter, à des éloges qui endormiraient sa vigilance. A l'âge de 23 ans, il est doué de qualités recommandables qui font espérer de lui des productions encore plus importantes. Il a lu de bons auteurs; il a fait, dans ses voyages, des observations utiles, et il se montre animé du noble sentiment de la gloire littéraire: nous pourrions le prouver en citant de nombreux passages de ses lettres.

306. — * *Discorso preliminare all' architettura di Vitruvio, illustrata, etc.* — Discours préliminaire pour le traité d'architecture de Vitruve, éclairci par *Jean* Poleni et *Simon* Stratico. Udine, 1825; Matteuzzi. In-8°.

On connaissait déjà sur l'ouvrage classique de Vitruve les travaux des deux Italiens, les marquis *Galiani* et *Poleni*. Le célèbre professeur *Stratico* a sans doute ajouté aux remarques de Poleni, comme celui-ci à celles de Galiani. On attend main-

tenant cet ouvrage avec impatience. Il est précédé du discours préliminaire que nous annonçons, et qui appartient à M. *Quirico Viviani.* Comme il l'a écrit en italien, le professeur *Pierre Peruzzi* l'a traduit en latin pour les étrangers. On y trouvera tout ce qui regarde la biographie des deux savans, Poleni et Stratico. On peut remarquer que Stratico et son biographe ne sont pas prévenus en faveur de l'architecture gothique. On l'avait dépréciée; mais est-ce une raison pour l'exalter immodérément. Un esprit judicieux évite ces excès : le vrai beau et le sublime se font admirer, sans qu'il soit besoin de tant d'efforts pour en révéler le mérite. F. S.

307. — * *Intorno varj antichi monumenti scoperti in Brescia Dissertazione, etc.* — Dissertation sur plusieurs monumens découverts à Brescia par M. *Jean* Labus. — Relation du professeur *Rodolphe* Vantini sur le même sujet; et Essais sur quelques fouilles qui ont eu lieu à Brescia, par M. *Louis* Basiletti. *Publication de l'Athénée de Brescia.* Brescia, 1823; Nicolas Bettoni. In-4° de 143 p. avec 4 planches.

M. *Clément* Delorme, Lyonnais et ancien fonctionnaire en Italie, où il a laissé des souvenirs très-honorables, s'est occupé, dans un voyage qu'il vient de faire à Brescia, de se procurer l'ouvrage que nous annonçons, afin de l'offrir au Musée de Lyon, sa patrie. — Cet ouvrage n'ayant été tiré qu'à cent exemplaires, tous destinés à des souscripteurs, il n'était pas facile d'en faire l'acquisition; et le zèle éclairé de M. Delorme en est d'autant plus digne d'éloges.

En 1822, en posant les fondemens d'une maison à Brescia, on trouva, dans la direction de l'est à l'ouest, divers fragmens de monumens : des pierres, des chapiteaux et des ornemens d'architecture romaine. L'administration municipale, jalouse de conserver les souvenirs d'une ville antique, invita M. *Rodolphe* Vantini à recueillir parmi ces débris tout ce qui pouvait intéresser les arts et les sciences. Non-seulement, M. Vantini s'est acquitté de cette commission avec zèle, mais il a publié à ce sujet une relation, sur laquelle nous croyons devoir insérer ici l'opinion de M. Visconti, architecte à Paris. « En lisant, dit-il, la Dissertation de M. Vantini, on y reconnaît une grande sagacité dans les observations et une instruction solide. Ses remarques sur le chapiteau antique de l'ordre ionien trouvé dans les fouilles faites à Brescia, sont d'une grande finesse; il observe que ce chapiteau est le seul qui ait les quatre volutes angulaires sans coussinet; en effet, parmi ceux que Stuart a donnés dans les antiquités d'Athènes il n'y en a pas un seul pareil à celui dont parle M. Vantini. Les Grecs ont bien donné

des formes différentes aux chapiteaux placés aux angles de leurs temples et à ceux qui faisaient face au portique; mais ils n'ont fait ce changement qu'en supprimant le coussinet à la face latérale de la colonne, de manière que les faces internes du portique ont deux coussinets qui se touchent. M. Vantini peut donner le chapiteau qu'il publie comme un exemple des anciens, non pas toutefois du tems des Grecs, mais du tems des Romains; il est d'une assez belle forme; nous devons remercier le savant professeur de l'avoir mis au jour. » Telle est l'opinion de M. Visconti.

En poursuivant les fouilles, on trouva, au milieu des débris mêlés de quelques couches de charbon, des flèches et d'autres armes et équipemens militaires, ainsi que des ossemens humains. De tous ces indices, on peut déduire, suivant M. Basiletti, que l'incendie et les désastres de la guerre ont sans doute contribué à la destruction des monumens dont on a retrouvé les restes.

Ces travaux étant suivis avec ce zèle qui caractérise les habitans d'une ville fière de son antiquité (1), on découvrit les restes d'un temple d'Hercule, ceux d'un théâtre d'une belle forme, ceux d'un édifice que l'on croit avoir été une curie, et le pilastre d'un temple. Le frontispice du temple est soutenu par huit colonnes, qui sont en partie sur pied; on attribue leur déplacement à un tremblement de terre; elles débordent de trois et de six pouces. Le péristyle est pavé en marbre d'orient, et l'entrée principale est précédée de très-beaux escaliers. Ces monumens ont été construits en marbre indigène. On trouve dans les fortifications, et dans les édifices publics de Brescia, des pierres qui indiquent qu'ils ont été bâtis en partie avec des débris de ces monumens. En considérant l'ordre d'architecture des masses encore existantes, on le trouve dépouillé de ces ornemens surchargés, en usage dans les tems postérieurs aux règnes de Trajan et des Antonins; ce qui conduit M. Basiletti à penser qu'ils ont été construits sous ces empe-

(1) On prétend que Brescia fut bâtie par Brennus, chef des Gaulois. Elle passe pour être plus ancienne que Vérone. Quelques écrivains véronais lui ont disputé cet avantage : les auteurs brescians s'appuient sur ce vers de Catulle :

Brixia, Veronæ mater amata meæ.

Au reste, cette ville est reconnue pour être, après Rome, celle qui est la plus riche en inscriptions qui attestent l'antiquité de son origine et son ancienne célébrité. N. d. R.

reurs. Quelques parties d'ordre corinthien sont très-remarquables. Le temple d'Hercule était pavé en marbre blanc, et les murs avaient des revêtemens en marbre précieux, de couleur jaune et rouge, en granit, en porphyre et en marbre jaspé.

Le même auteur, M. Basiletti, attribue les premières dévastations des monumens qui ornaient l'antique Brescia à la première irruption des peuples du Nord, vers le IVe siècle de l'ère vulgaire.

On a trouvé, dans les fouilles qui ont été faites, diverses inscriptions et des morceaux d'une statue en marbre blanc oriental. Cette statue d'un jeune homme d'environ 20 ans, et celle d'une femme, étaient l'une et l'autre d'un travail achevé.

Les monnaies qui ont été recueillies sont en bronze et en argent; les plus anciennes appartiennent aux règnes des empereurs Sévère, Gordien et Constance, et les autres sont de l'ère romaine, de 900 à 1400.

On a également découvert à Brescia, dans la maison du comte *Arsenio* d'Emigli, une pierre, en mosaïque antique, d'un travail exquis. L'administration municipale a voulu la faire enlever à ses frais pour en décorer un nouveau musée dont l'établissement est vivement désiré.

La dissertation de M. Labus est riche d'une érudition qui ne paraît pas toujours nécessaire à l'intelligence du sujet. Au reste, cet auteur, très-versé dans la numismatique et l'archéologie, a tiré un bon parti d'une inscription retrouvée à Brescia, pour appeler de nouveau l'attention et l'intérêt des antiquaires sur le théâtre que l'on a découvert, il y a peu d'années. Deby.

Ouvrages périodiques.

308. — * *Annali universali di tecnologia, etc.* — Annales universelles de technologie, d'agriculture, d'économie rurale et domestique et d'arts et métiers.—Premier volume.— Cahier de juillet. Milan, 1826. Chez les éditeurs des *Annales* de *medecine* et de *statistique*.—Ces *Annales* paraîtront tous les mois; chaque cahier sera de 6 feuilles au moins; trois cahiers composeront un volume. Prix de l'abonnement, 18 *livres* par an, payables d'avance par trimestre. Les abonnés, qui prendront en même tems les *Annales de statistique* et celles de *technologie*, ne paieront que 32 *livres* pour les deux abonnemens réunis.

Au nombre des rédacteurs de ce nouveau journal, on compte M. Lomeni, savant agronome, M. le comte Bossi, et plusieurs

écrivains qui servent, en Italie, la cause des lettres et de l'instruction publique.

L'apparition de ce nouveau recueil est une bonne nouvelle pour l'Italie. On sent dans ce pays, aussi bien que dans le reste de l'Europe, combien il est dangereux pour une nation de ne pas suivre les progrès de l'industrie, et quels immenses avantages sont assurés aux états qui devancent les autres dans cette noble carrière. Il est tems que l'instruction dont l'industrie a besoin, pénètre partout, et que tous les moyens de la répandre soient mis en usage. L'Angleterre abonde en ouvrages périodiques consacrés aux arts; l'industrieuse Allemagne n'en a peut-être pas moins, quoique leur influence soit moins sensible; la France vient ensuite, et n'a pas encore donné à ce moyen d'enseignement industriel l'étendue et l'importance qu'il devrait avoir. Puisque l'Italie se dispose à l'employer aussi pour développer les immenses ressources qui sont à la disposition des arts, dans cette belle contrée, on peut espérer que les jours de prospérité de son commerce reparaîtront, que ses manufactures retrouveront leur ancienne célébrité, et qu'une louable concurrence va s'établir entre les principales nations de l'Europe, non pour des intérêts politiques, mais pour le bien général, pour le bonheur de l'humanité.

Le premier cahier du nouveau journal industriel commence par des *Vues générales sur la technologie*. L'auteur de cet écrit, M. le comte Bossi, a rassemblé dans quelques pages beaucoup de faits, d'idées, d'instruction. Ses définitions sont exactes, il expose avec fidélité l'histoire des sciences et des arts dont il parle; il se montre parfaitement au courant de ce que l'on a écrit, en France et en Angleterre, sur les sujets qu'il traite. Avec l'esprit d'ordre et d'analyse dont M. Bossi fait preuve dans cet écrit, un tel collaborateur est une acquisition précieuse pour le nouveau journal.

Une analyse des mémoires de M. Bonafous sur l'éducation des vers-à-soie; une notice sur la fabrication du papier, par les Chinois; une autre sur les *diligences à vapeur*, de MM. Burstall et Hill; un grand nombre d'indications de procédés nouveaux, dont plusieurs sont jugés avec discernement et réduits à leur juste valeur : tout ce qui compose ce premier cahier fait augurer favorablement de ceux qui le suivront. Les rédacteurs s'attacheront sans doute à réunir des articles *originaux*, et s'abstiendront, autant qu'ils le pourront, de faire des emprunts aux autres journaux. Dans la foule des publications périodiques de tous les pays et sur toutes les matières,

les seuls articles originaux, séparés de tout le reste, sont toute la substance réellement contenue dans plusieurs milliers de volumes, et n'en rempliraient peut-être pas une cinquantaine. F.

PAYS-BAS.

309. — *Leere der Scheikunde, etc.* — Théorie de la chimie, concernant principalement les propriétés et les proportions des principes constituans des corps; par M. Overduin, pharmacien. Bréda, 1826; imprimerie de Sterk. In-8° de VII-239 pages.

L'auteur de ce livre est avantageusement connu en Hollande par ses travaux chimiques, spécialement par son *élaïne* (huile épurée), dont les horlogers se servent avec succès. Cet ouvrage, au niveau des progrès que la chimie a faits dans ces derniers tems, est un abrégé qui se recommande surtout à ceux qui veulent avoir des notions sommaires sur l'ensemble des connaissances chimiques.

310. — *Dissertatio medica de opio, etc.* — Dissertation médicale sur l'opium; par *G.-J.* Mulder. Utrecht, 1825; imprimerie d'Altheer. In-8° de 118 pages.

Parmi le grand nombre de substances médicamenteuses du règne végétal qui ont été soumises à l'investigation des chimistes modernes, l'opium, en raison de son utilité en médecine, devait attirer surtout leur attention. La dissertation de M. Mulder offre un résumé intéressant des divers travaux disséminés sur l'analyse de ce médicament; les effets de l'opium et de ses principes sur l'économie animale sont très-bien exposés et comparativement déterminés; et après avoir traité son sujet sous les rapports physiologique et pathologique, M. Mulder donne quelques corollaires pratiques.

311. — *Dissertatio medica de macroglossa, seu linguæ enormitate.* — Dissertation médicale sur la grosseur de la langue; par *H.-F.* Van Doeveren. Leyde, 1824; imprimerie de Hazenberg. In-8° de 106 pages, avec deux planches.

Cette dissertation est écrite par un jeune médecin, fort instruit. Nous regrettons de ne l'avoir pas annoncée plus tôt. L'auteur y a réuni plusieurs cas curieux de grosseur extraordinaire de la langue; il examine avec beaucoup de méthode et en détail la nature, les causes et les symptômes du mal qui fait le sujet de sa brochure; et le traitement qu'il indique est très-rationnel et appuyé sur l'expérience de praticiens justement célèbres. *De* Kirckhoff.

312. * *Abrégé de l'histoire du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers et de la seigneurie de Malines*, par demandes et

par réponses; par M. Dewez. Bruxelles, 1825; veuve Stapleaux. In-12 de IV-142 p, avec la traduction hollandaise en regard.

Si la forme du dialogue paraît peu convenable pour les grandes compositions historiques, elle peut néanmoins être utile dans les livres élémentaires, et nous ne blâmerons pas M. Dewez d'avoir, à cet égard, suivi l'exemple du judicieux Fleury. Cet *Abrégé* n'ajoutera rien sans doute à la réputation de l'auteur; mais il est une nouvelle preuve de son patriotisme et de la constante sollicitude avec laquelle il s'attache à faciliter l'étude de l'histoire belge. Peu d'hommes ont rempli d'une manière plus honorable que M. Dewez leur laborieuse carrière. La seconde édition de son grand ouvrage sur la Belgique lui donnera bientôt de nouveaux droits à la reconnaissance de ses concitoyens. Stassart.

Ouvrages périodiques.

313. — *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures du royaume des Pays-Bas.* Bruxelles, juin 1826; au Bureau du journal, Montagne des Aveugles, n° 886. In-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 460).

Ce cahier renferme un extrait d'un mémoire très-intéressant d'un cultivateur anglais, M. Boys, sur l'éducation des moutons de la fameuse race de *Southdown*. Des animaux de cette race parviennent, à 20 mois, au poids de 160 à 170 livres. Sous le rapport de la qualité prolifique, elle n'a point d'égale; car, dans les grands troupeaux de M. le duc de Bedford et de M. John Ellmann, le rapport du nombre des naissances d'agneaux à celui des brebis portières est comme 3 : 2.

V. J.

314. — * *Tydschrift voor-genees-heel-verlos-en-scheikundige Wetenschappen.* — Recueil périodique consacré aux sciences médicales, et publié par la *Société de médecine de Hoorn.* Amsterdam, 1826; imprimerie de Vink. In-8°.

La *Société de médecine de Hoorn* ne fait pas comme tant d'autres Compagnies savantes, dont les travaux ne consistent qu'à délivrer des diplômes et à flatter l'ambition de quelques particuliers; elle travaille avec zèle pour se rendre utile. Le recueil que nous annonçons en fait foi. Il est rédigé par MM. Kuys, Ryndders, Swaan, Jorritsma et Van Marken, et se publie depuis 1823. La Société promet de continuer à en faire paraître, chaque année, deux ou trois cahiers. Chacun de ceux qui ont paru est de neuf à dix feuilles d'impression.

Ce recueil est divisé en trois sections. La première est con-

sacrée aux analyses d'ouvrages nouveaux; la seconde renferme des mémoires originaux et des observations sur l'art de guérir, fournis par les membres de la Société, et la troisième se compose d'extraits traduits des ouvrages de médecine les plus remarquables publiés en langues étrangères. Dans le dernier cahier qui vient de paraître, nous avons remarqué des notices sur les traductions hollandaises de l'*Anatomie générale* de *Bichat* et de la *Nosographie chirurgicale* de *Lassus*. Après l'annonce de plusieurs traductions et de livres nouveaux, on lit une partie d'un aperçu historique de M. le docteur Mensert, oculiste du roi, sur les maladies des yeux observées dans les Pays-Bas; ensuite, diverses observations médicales et chirurgicales, recueillies par MM. Landskroon, Nottelman, Rynders et Jorritsma, ainsi que des extraits traduits avec des notes, par MM. Swaan et Jorritsma, du mémoire de M. Bally sur l'usage thérapeutique de l'acétate de morphine. De Kirckhoff.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

315.—**Art de cultiver la vigne et de faire du bon vin malgré le climat et l'intempérie des saisons*; suivi des moyens: 1° de faire avec le vin de la basse Bourgogne, du Cher, de Touraine, etc., des vins de St-Gilles, de Roussillon, de Bordeaux; 2° de composer, avec les vins de ces derniers pays, du vin de première qualité de Bourgogne et de Bordeaux; 3° de fabriquer les vins de liqueur, les eaux-de-vie, les vinaigres; 4° de retirer la potasse des produits de la vigne; par M. Salmon, chimiste et marchand de vin en gros. Paris, 1826. In-12 de 270 pages et 2 planches; prix, 3 fr. et 4 fr. 25 c. par la poste.

316. — **Manuel du Bouvier*, ou *Traité de la médecine pratique des bêtes à cornes*, ouvrage utile à ceux qui veulent élever les animaux, les dresser au travail et leur conserver la santé; par *Joseph* Robinet, artiste vétérinaire; *édition* augmentée de *notes* traduites de l'anglais par M. Huzard *fils*. Paris, 1826; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. 2 vol. in-12, 388—340 pages; prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c. par la poste.

Le premier de ces deux ouvrages sera lu d'abord avec un peu de méfiance; l'auteur promet beaucoup : on craindra qu'il ne reste au dessous de ce qu'il annonce. Mais, à mesure qu'on lit son petit livre, la confiance revient. On n'y trouve pas, il est vrai, tout ce que contiennent les nombreux ouvrages sur la culture de la vigne et la fabrication du vin: mais il était

difficile de renfermer plus d'instruction sous un aussi petit volume. Néanmoins, en nous révélant les secrets des marchands de vin, il ne parviendra point à nous inspirer plus de confiance: on redoutera peut-être que la chimie ne s'empare un peu trop de nos caves et de nos tonneaux, et que le savoir des marchands ne soit beaucoup plus profitable pour eux-mêmes que pour leurs chalans. Au reste, les mélanges indiqués par M. Salmon ne peuvent jamais être nuisibles à la santé; et, si le goût n'a pas à se plaindre, personne ne réclamera contre l'application de ses préceptes. Il indique avec soin les mélanges réellement dangereux, et les moyens de les reconnaître. Les cultivateurs et les propriétaires peuvent le prendre pour guide, aussi bien que les marchands; les simples consommateurs se trouveront bien aussi de le consulter de tems en tems.

Le *Manuel du bouvier*, par M. Robinet se présente dans cette édition, avec d'importantes augmentations. C'est principalement en Amérique que M. Huzard les a cherchées, hommage honorable pour les sciences agronomiques du Nouveau-Monde. En lisant cet ouvrage, on est effrayé du nombre des maladies qui attaquent ceux de nos animaux domestiques auxquels on ne refusera certainement pas le second rang, en laissant le premier aux chevaux. On ne peut douter qu'une partie de ces maux ne soient les résultats de la domesticité : heureusement, l'art de les prévenir fait des progrès sensibles, et met à profit les connaissances acquises par l'art de les guérir. Un extrait d'un mémoire de M. *Josiah* Quincy sur la tenue des bestiaux à l'étable mérite d'autant plus d'attention, que le régime conseillé par l'agronome américain est plus opposé aux habitudes des fermiers français. Suivant une expérience de M. Quincy, 17 acres peuvent nourrir à l'étable autant de bestiaux que 50 acres employées à la manière ordinaire. Un autre emprunt que M. Huzard a fait aux agronomes des États-Unis, est un extrait d'un mémoire de M. Cline sur la *forme des animaux, relativement à l'amélioration des races*. Les observations de l'auteur sont très-remarquables. « La tête, dit-il, doit être petite; cette condition rend la naissance facile. La petitesse de cette partie apporte d'autres avantages, et indique généralement une bonne race... Les cornes ne sont d'aucun usage à nos animaux domestiques : il n'est pas difficile de créer des races, sans cornes; les nourrisseurs de gros bétail et des bêtes à laine ne se doutent pas des pertes qu'ils en éprouvent, non parce que ces animaux ont ces défenses, mais parce qu'ils ont beaucoup plus d'os au crâne pour les supporter, et ensuite, une quantité proportionnelle de matière gélatineuse presque de

nulle valeur, et de parties musculaires qui, dans la région du cou, sont de moindre qualité. » Beaucoup d'autres observations, et des faits importans sont exposés dans cet extrait. M. Cline rapporte des exemples des mauvais effets du croisement des races, dans lesquelles on n'a pas consulté ce qu'exigent la naissance des animaux de race croisée, leur nourriture et le régime qui leur convient. Il paraît que les méprises des spéculateurs, et même des administrateurs de haras ont souvent compromis les races que l'on prétendait perfectionner : à Londres, en Normandie et aux Indes, les mêmes erreurs ont été suivies des mêmes conséquences, jusqu'à ce qu'on ait abandonné ces tentatives contraires aux lois de la nature.

La nouvelle édition de ce manuel doit compter sur un accueil favorable : les éditeurs n'ont rien négligé pour la rendre digne des suffrages du public. F.

317. — * *Des Forêts de la France, considérées dans leur rapport avec la marine militaire*, à l'occasion du *projet de Code forestier*, par M. Bonard, ingénieur de la marine, ancien directeur du service forestier maritime des bassins de la Saône et du Rhône, etc. Paris, 1826. Mme Huzard. In-8° de 219 pages; prix, 3 fr. et 4 fr. par la poste.

Pour élever la science forestière, en ce qui concerne l'architecture nautique, au niveau des lumières de notre tems, le problème à résoudre est celui-ci : Trouver le mode d'aménagement qui doit faire produire à une superficie déterminée le plus grand nombre possible d'arbres doués de proportions supérieures. Mais la solution de ce problème, ne serait encore qu'une vaine théorie, si l'on ne s'occupait en même tems d'introduire l'esprit de suite et de durée dans une administration destinée à suivre une ligne immuable à travers les fluctuations politiques, et malgré la mobilité de notre civilisation. M. Bonard, fort de son expérience et de l'exemple de nos voisins d'outre-Rhin, si habiles dans la régie des bois, soutenu de l'assentiment unanime des ingénieurs de la marine attachés à ce service, appuyé sur les savantes prévisions des Buffon et des Duhamel, nous propose, dans ce but, un système complet, qu'il regarde comme le seul propre à retirer nos forêts de l'état de dégradation où elles sont aujourd'hui, et qui finirait par leur anéantissement total, si le gouvernement ne s'empressait d'y apporter un remède efficace par des lois conservatrices. Au lieu du mode de pleines futaies qui tire son origine de l'opulence des forêts du moyen âge, et dont il fait ressortir les inconvéniens; au lieu de l'emploi moins ancien des futaies sur taillis qu'il condamne également, il veut qu'on

suive avec quelques modifications, la méthode allemande qui consiste à cantonner les futaies navales sur des terrains de choix, exclusivement consacrés à cette culture, et à gouverner leur développement par le procédé moderne des éclaircies et du recensement naturel. Dans son plan, ces éclaircies s'effectueraient, tous les vingt ans, de sorte que chaque hectare donnerait huit produits, dans le cours de cent soixante années, terme ordinaire de la croissance des chênes. Le premier lot à couper serait âgé de vingt ans; le second, de quarante; et ainsi de suite. On réserverait les quatre mille cinq cents tiges les plus belles de l'âge de quarante ans; à soixante ans, elles ne seraient qu'au nombre de quinze cents; il n'en resterait enfin que cent cinquante au dernier période. Pendant longtems, on maintiendrait ainsi l'état serré, le seul propre à donner aux arbres un grand élancement.

Il rejette le martelage et toutes les servitudes imposées, dans l'intérêt de la marine, aux propriétés forestières des particuliers, de même qu'à celles des communes qu'il leur assimile, à cause des exigences de l'esprit de localité. D'après ses calculs, que nous regrettons de ne pouvoir donner ici, le sol de la France suffirait abondamment à toutes les consommations si l'on ensemençait (avec très-peu de frais), une partie des landes de Bretagne, et surtout celles de Bordeaux, où l'on a remarqué tout récemment des exemples nombreux d'une hâtivité extraordinaire pour les chênes et pour d'autres espèces de choix. Feu Brémontier avait déjà fait cette observation, il y a une vingtaine d'années : le premier il signala ce fait important dans ses mémoires sur les plantations des dunes, qui furent insérées plus tard parmi ceux que publie annuellement la *Société d'agriculture*.

Longuement médité, le plan de M. Bonard offre peu de prises à la critique. On peut cependant lui reprocher d'être trop systématique : pourquoi renoncer, par exemple, au tribut que peuvent offrir à l'approvisionnement maritime les forêts communales, lorsque nous n'avons rien pour le remplacer? Sommes-nous assez riches en ce genre pour négliger ainsi des ressources naturelles dont on peut long-temps encore tirer un parti avantageux? Dans quelques bois communaux, notamment sur les versans des Pyrénées, l'on voit une multitude d'arbres magnifiques étaler aux regards du voyageur la superbe végétation de leurs formes colossales. Tributaires de l'étranger pour une partie considérable de nos approvisionnemens, nous avons importé, pendant 1824, en bois de construction et merrains, pour la somme de 20,000,000 fr., tandis que nos exportations

en vins n'ont été que de 64,000,000; c'est-à-dire un peu plus du triple. Cette insuffisance commence à se faire sentir partout en Europe, et nos voisins vont chercher des mâts jusque dans la Nouvelle-Hollande. Que sera-ce, quand dans le cours des siècles futurs, tous les peuples tant de l'ancien que des deux nouveaux continens, porteront dans les relations maritimes, les produits innombrables d'une activité universelle. Alors, de toute nécessité, le fer remplacera le bois dans la construction des navires, comme il l'a fait pour tant d'autres usages de la vie. M. Bonnard s'efforce d'en démontrer l'impossibilité; mais nous ne sommes nullement convaincus par ses raisonnemens. Déjà nous voyons naviguer sur la Seine des bateaux à vapeur en fer, offrant de belles dimensions, et, s'il faut en croire les feuilles publiques, l'Angleterre commence à employer ce métal dans la mâture de ses gros vaisseaux.

Ad. GONDINET.

318. — * *Histoire médicale des marais, et traité des fièvres intermittentes causées par les émanations des eaux stagnantes;* par *J.-B.* MONFALCON, D. M. *Seconde édition*, entièrement refondue, corrigée et augmentée. Paris, 1826; Béchet jeune. In-8° de 528 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Quoique nous ayons déjà parlé de la première édition de cet ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 606), nous reviendrons encore sur celle-ci, pour l'utilité de nos lecteurs. Nous comparerons l'une à l'autre les deux éditions, afin d'observer l'ordre et le développement des pensées de l'auteur, les progrès des sciences médicales et ceux de l'art de faire des livres, progrès qui devraient être toujours sensibles, dans de nouvelles éditions. Mais cet examen attentif que nous devons nous imposer exige un tems qui n'est pas toujours à notre disposition: il faudra donc, malgré nous, remettre à un autre cahier le compte que nous aurions voulu rendre dès à présent de la nouvelle forme sous laquelle M. Monfalcon nous présente son important ouvrage.

319. — *Manuel de médecine et de chirurgie domestiques*, contenant un choix des moyens les plus simples et les plus efficaces pour la guérison des maladies internes et externes qui affligent le corps humain; avec la manière de les administrer soi-même, et le régime à observer dans les diverses incommodités qui surviennent dans le cours ordinaire de la vie; par *J.* MORIN, D. M. P. *Deuxième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, 1826; Roret. In-18 de 482 pages; prix, 3 fr. 50 c.

320. — *Traité pratique sur la colique métallique, connue*

vulgairement sous le nom de colique des peintres, ou exposition de la méthode antiphlogistique appliquée à cette maladie et employée avec succès dans les hôpitaux de Paris; par *Benjamin* Palais, D. M. P. Paris, 1825; Méquignon l'aîné. In-8° de 136 pages; prix, 2 fr. 50 c.

On trouve, dans cette brochure, douze observations de colique métallique dont étaient surtout atteints des ouvriers de la manufacture de céruse de Clichy, savoir neuf traités à l'hospice Beaujon par M. le Dr *Renaudin*, et trois autres à l'Hôtel-Dieu, par M. *Husson*. Tous ont été guéris très-promptement par des applications de sangsues sur l'abdomen et par des moyens adoucissans. Ces observations sont très-intéressantes et de nature à ébranler la confiance qu'inspire à la plupart des médecins le traitement, dit de la Charité, et qui consiste à administrer les vomitifs, les purgatifs et les opiacés. A la vérité, ce dernier mode de traitement, depuis fort long-tems en usage, a plusieurs fois résisté à de pareilles attaques; des praticiens célèbres ont essayé en vain de lui substituer la méthode antiphlogistique. Pense-t-on qu'il suffise de remplacer la saignée qu'ils proposaient par des sangsues pour opérer enfin cette réforme? — De ce que le traitement antiphlogistique a réussi, M. Palais conclut que la maladie consiste dans une inflammation de la membrane muqueuse des intestins. Il nous semble que, pour adopter cette opinion, il faudrait qu'elle fût appuyée sur d'autres preuves, et surtout sur des preuves plus directes, puisqu'on a plusieurs fois trouvé cette membrane intacte sur des sujets qu'une violente attaque de colique métallique avait emportés. Rigollot, fils, D. M.

321. — * *De l'emploi des chlorures d'oxide de sodium et de chaux*; par *A.-G.* Labarraque, pharmacien de Paris, membre de l'Académie royale de médecine, etc. Paris, 1825; l'auteur, rue Saint-Martin, n° 69. Mme Huzard, rue de l'Éperon-Saint-André, n° 7. In-8° de 48 pages; prix, 1 fr.

L'efficacité du chlore et de ses combinaisons pour désinfecter et préserver des miasmes dangereux n'est plus contestée aujourd'hui : l'expérience a prononcé; les Sociétés savantes et tous les médecins, auxquels la chimie n'est pas étrangère, sont d'accord sur ce point. Il ne s'agissait plus que de préparer convenablement et avec économie, ces puissans moyens hygiéniques, et d'en diriger l'emploi : c'est ce qu'a fait M. Labarraque. D'honorables suffrages et des prix académiques ne sont pas la récompense la plus précieuse de ses travaux : il en trouve une plus grande encore dans le sentiment du bien qu'il a fait, dans les services qu'il a rendus à l'humanité. Pour bien appré-

cier de pareils services, il suffit d'avoir le courage de lire les tristes détails des cures opérées par les chlorures de soude et de chaux, d'arrêter quelques instans son imagination sur le rebutant spectacle des contagions, des ulcères, de ce que les maladies et la mort ont de plus hideux. La brochure de M. Labarraque étonnera peut-être même quelques médecins et leur offrira des ressources dans plusieurs cas où ils n'auraient plus rien espéré, ni de l'art, ni de la nature. L'auteur nous promet un ouvrage plus étendu dont il ne publie en ce moment qu'un extrait, et dans lequel il cherchera « à démontrer les causes et les phénomènes de la putréfaction des matières animales, suivis de la manière d'arrêter, dans diverses circonstances, ce mouvement désorganisateur. »

Les lecteurs qui redoutent les impressions douloureuses, même lorsqu'il s'agit d'acquérir une instruction d'une haute importance, pourront lire avec intérêt, à la fin de cette brochure, le récit de quelques faits remarquables qui eurent lieu, en 1825, lors du curage de l'égoût *Amelot*. Un ouvrier fut rendu à la vie, après 48 heures d'asphyxie. Les étranges circonstances de cet accident, et les effets presque miraculeux des chlorures paraîtraient incroyables dans un ouvrage d'imagination; mais ici, tout se passe sous les yeux des hommes les plus éclairés, sous la surveillance des autorités publiques : on ne peut méconnaître la vérité; elle se manifeste par tout ce qui la caractérise, et surtout, par le bien dont elle est une intarissable source. Y.

323. — *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité de Nantes*, depuis le 4 mars 1817, jusqu'au 31 décembre 1825. Nantes, 1826; Mellinet Malassis. In-8° de 38 p.

Ce rapport contient l'historique des travaux du Conseil de salubrité de *Nantes*, dont l'utile intervention s'est principalement étendue sur la police sanitaire des fabriques, des constructions nouvelles, des abattoirs, de l'écoulement d'eaux stagnantes, des fumigations près des marais, etc. Il serait à désirer que toutes les villes de province fondassent un conseil de ce genre composé principalement des médecins et des pharmaciens du lieu. Celui-ci doit son existence à M. *Louis* de Saint-Aignan, alors maire de Nantes, depuis préfet des Côtes-du-Nord, et qui plus tard aux honneurs de sa place préféra l'honneur de voter selon sa conscience : noble exemple qui devrait être érigé en dogme politique au sein de tous les partis. *Ad.* Gondinet.

323. — *Théorie complète de l'Arithmétique*, à l'usage des

personnes qui se préparent à subir des examens. Paris, 1826. Didot. In-8° de 152 p.; prix, 3 fr. 75 c.

Les définitions, la numération, l'addition, la soustraction, la multiplication des nombres entiers et des décimales, les équations, la division, la règle des signes, les monomes, polynomes, et les quatre règles sur ces quantités; les fractions ordinaires, périodiques; les nombres complexes, le système métrique, les carrés et les cubes, les proportions et les règles qui en dépendent, suivies de la méthode pour résoudre les équations du 1er degré; les progressions, logarithmes et complémens : telles sont les principales divisions de ce livre, et tel est l'ordre que l'auteur a préféré. Il s'était proposé « de présenter l'arithmétique dégagée des cas particuliers qui en voilent souvent l'esprit, et de *faciliter dans son exposition les personnes* qui se préparent à subir des examens ». Pour parvenir à ce but, il a rejeté tous les exemples. Les quatre règles fondamentales sur les entiers, les fractions, les nombres complexes, quelques opérations d'un ordre plus élevé, n'en présentent aucun, de sorte que l'élève, après avoir fait d'assez grands efforts pour comprendre une méthode de calcul, ne pourra l'appliquer qu'en se proposant des questions dont il lui sera presque impossible de vérifier les résultats. L'auteur, « qui a formé de nombreux élèves, » n'a-t-il pas eu l'occasion de remarquer que c'est seulement par des applications nombreuses qu'on se rend maître des théories; les procédés sont des machines qu'il faut faire jouer pour les comprendre. Du reste, cet ouvrage ne renferme que les méthodes et les démonstrations qu'on retrouve dans tous les traités d'arithmétique; il n'en diffère que par son titre de *Théorie complète*, par des définitions souvent peu exactes, et en ce qu'on y a semé les notions les plus élémentaires de l'algèbre.

T. Richard.

324. — *Solution géométrique et rigoureuse du fameux problème de la quadrature du cercle;* par Malacarne, Italien. Paris, 1826; Bachelier. In-8° de 24 pages et 1 planche; prix, 1 fr. 50 c.

L'auteur de cette brochure a déposé chez M. Bachelier la somme de 300 fr. pour celui qui, avant le 31 octobre prochain, lui aura démontré qu'il est dans l'erreur; il exige que la réfutation soit signée par deux membres de l'Académie des sciences, classe de mathématiques, et par deux professeurs de l'École polytechnique. Il est sans doute inutile d'ajouter qu'aucun des juges compétens auxquels nous avons communiqué cette prétendue solution ne l'a trouvée satisfaisante. I.

325. — *Développement d'une pensée de D'Alembert, etc.*; par M. Gaudin (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi. Mai 1825. p. 495). Paris, 1826; Bachelier. In-8°.

L'ouvrage de M. Gaudin est maintenant accompagné d'une *note* relative à l'article de notre *Revue* signé F., où j'ai fait quelques observations sur la manière de concevoir et d'exposer la théorie des quantités négatives. M. Gaudin attribuant, par erreur, cet article à M. Francœur, adressa sa réponse à notre savant collaborateur; et cette méprise a donné lieu, entre le professeur de Paris et celui de Nantes, à une correspondance que j'aurais voulu leur épargner. Depuis, M. Gaudin m'a fait remettre de nouvelles explications sur l'importante question des quantités négatives : je me serais empressé de les insérer dans la *Revue*, si le but de ce recueil et la forme de sa rédaction l'eussent permis. Après avoir médité ces explications, ainsi que celles de la *note* imprimée, je n'ai point changé d'avis, quant au fond de la question, et je ne doute point que M. Gaudin ne finisse aussi par adopter mon opinion. — Le ton de la *note* laisse voir un peu de ressentiment; il y en a aussi dans les dernières explications de M. Gaudin. Mais les juges impartiaux ne trouveront, dans la note imprimée, rien qui puisse obliger l'auteur à faire aucune réparation à qui que ce soit.

Ferry.

326. — * *De la tenue des livres en partie double*; Traité élémentaire à l'usage des jeunes gens qui se destinent au commerce; par Jacquet, négociant, avec cette épigraphe : *Heureux celui qui peut être utile!* Paris, 1826; Brissot-Thivars. In-12 de iv et 87 pages; prix, 2 fr.

Le choix de son épigraphe indique assez dans quel but M. Jacquet a composé son ouvrage, et nous pouvons assurer qu'il l'a complétement atteint. Il a su présenter, d'une manière claire et précise, les principes élémentaires de la tenue des livres, et initier ses lecteurs, par de nombreux exemples, à presque toutes les applications que la pratique peut amener. Son ouvrage peut tenir lieu de guide dans l'art assez simple, mais très-utile, qu'il enseigne, et nous le recommandons aux jeunes gens qui désirent consacrer quelques instans à cette étude. J.

327. — * *Nouvelles expériences d'artillerie* faites pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1791, où l'on détermine la force de la poudre, la vitesse initiale des boulets de canons, les portées des pièces à différentes élévations, la résistance que l'air oppose au mouvement des projectiles, les effets des différentes longueurs des pièces, des différentes charges de poudre, etc., par *Charles* Hutton, membre de la *Société royale de Londres*, etc.;

traduit de l'anglais par *O.* Terquem, professeur de mathématiques aux écoles royales d'artillerie, etc. Seconde partie. Paris, 1826. Bachelier ; Anselin et Pochard. In - 4° de 230 p., avec deux *planches* gravées; prix, 10 fr.

M. Terquem regarde l'ouvrage qu'il a traduit comme la *seconde partie* des œuvres de Hutton sur l'artillerie, dont M. de Villantroys a traduit la *première partie*, en 1802. L'ouvrage original, publié à Londres en 3 volumes, est divisé en 38 *traités*. Le premier volume et la plus grande partie du second renferment 33 de ces divisions, ou sujets divers; les cinq suivantes sont consacrées à l'artillerie. M. de Villantroys n'a point terminé la traduction du 34e; il a omis les détails d'expériences dont le professeur anglais a décrit avec beaucoup d'exactitude toutes les circonstances. M. Terquem a pensé que cette exactitude et ces détails dont l'observateur avait dû tenir compte méritaient aussi d'être mis sous les yeux des lecteurs: il a terminé la traduction du 34e traité, et en y joignant les trois suivans, il présente l'ensemble le plus complet d'expériences balistiques que l'on ait publié jusqu'à présent, et les méthodes de calcul que l'auteur en a déduites. « Tout ce que l'artilleur peut désirer que la science lui fournisse pour pratiquer avec succès son art; tous les problèmes les plus importans de la balistique pratique sont résolus d'une manière satisfaisante pour les besoins du service, dans le 37e traité auquel Hutton a donné le titre de *Théorie et pratique de l'artillerie.* » Cet éloge est peut-être exagéré; et, si les méthodes de calcul applicables aux projectiles de l'artillerie ne convenaient pas également bien à tous les mouvemens des corps dans l'atmosphère, on n'aurait pas le droit de les regarder comme une *théorie.* S'il n'est question que de la mesure de précision dont la pratique peut se contenter, il y a tout lieu de croire qu'on l'obtiendrait par des moyens encore plus faciles et plus courts que ceux de M. Hutton : la théorie éprouve encore d'immenses besoins, et ses applications ne sont pas arrivées au dernier degré de perfection.

Le traducteur a conservé les mesures anglaises, sans les convertir en mesures nationales, parce qu'il ne s'agit, comme il le remarque, que de rapport entre des résultats, et non de grandeurs absolues. Cependant, la connaissance de ces grandeurs eût pu servir quelquefois, et les rapports auraient été déduits aussi facilement des mesures converties que de celles de l'auteur anglais.

Le 35e traité est la description d'une éprouvette très-commode, et dont les résultats sont plus réguliers et plus certains que ceux des petits mortiers qui servent au même usage. Le

36e traité a pour objet la *détermination de la résistance de l'air, au moyen d'un mouvement de rotation.* Ces sortes d'expériences laisseront toujours beaucoup à désirer. Loin de simplifier la question, comme il le faudrait pour mesurer séparément l'influence de chacune des causes qui concourent à la production de l'effet, on y introduit une circonstance nouvelle, une forme déterminée de mouvement, et l'agitation de l'air dont l'effet, quoique très-faible sans doute, est cependant réel; l'exactitude du calcul demanderait que l'on en tînt compte.

Le 37e traité est le plus approprié aux besoins des officiers d'artillerie, et par ce motif, on regrettera que la traduction ait conservé les mesures anglaises; ce qui rend moins commode toute application des formules aux mesures françaises. On ne peut douter que l'original anglais ne convienne mieux aux officiers d'artillerie d'Angleterre, que la traduction ne peut convenir à nos artilleurs. L'ouvrage de Hutton deviendrait beaucoup plus utile, si on lui faisait subir une refonte générale; les réductions de mesures, les corrections nécessaires, une meilleure disposition des matériaux rendraient le livre plus facile à lire : il serait plus court, quoique tout aussi plein de choses; on n'y conserverait que ce qui est réellement instructif. Au reste, le *cours de balistique*, que M. Terquem doit publier, ne laissera certainement rien à chercher dans les ouvrages qui ont paru jusqu'à présent sur le même sujet : il les remplacera tous pour les applications. F.

328. — *Manuel pratique de l'art du dégraisseur*, ou instruction sur les moyens faciles d'enlever soi-même toutes sortes de taches. *Troisième édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée, et suivie d'un *Appendice* renfermant : 1° une instruction sur la préparation et l'emploi du *lac-lake* et du *lac-dye*; 2° des observations sur le *bablah* ou *tannin* oriental; par *L.-Séb.* Le Normand, professeur de technologie. Paris, 1826; Bachelier. In-12; prix, 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Cet ouvrage doit être distingué parmi les innombrables *Manuels* que l'on publie depuis quelque tems. Celui-ci, du moins, remplit bien sa destination; il donne au lecteur attentif les connaissances que son titre promet. Trop souvent, les manuels sont plutôt faits pour le libraire que pour le public; on veut piquer la curiosité; on annonce des instructions nouvelles; et on livre à l'acheteur, bientôt désabusé, un extrait pur et simple d'anciens ouvrages. D'autres fois, l'Encyclopédie fait à elle seule tous les frais de la composition d'un manuel, rajeuni par son titre et par une ou deux planches au trait. Tel n'est point l'ouvrage de M. Le Normand. Le nom de l'auteur,

deux éditions épuisées, des augmentations utiles, tout semble présager à cette troisième édition un succès mérité. OE.

329. — * *Secrets de la chasse aux oiseaux*, contenant la manière de fabriquer les filets, les divers piéges, appeaux, etc.; l'histoire naturelle des oiseaux qui se trouvent en France, l'art de les élever, de les soigner, de les guérir, et la meilleure manière de les empailler; ouvrage orné de 8 planches renfermant plus de 80 figures; par M. G..., amateur. Paris, 1826. Raynal, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n° 13. In-12 de 328 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Nous n'avons pas eu l'occasion de comparer ce petit ouvrage à l'*Aviceptologie française*, et aux autres écrits sur le même sujet : nous ne pouvons savoir s'il contient quelques découvertes modernes dans l'art de dépeupler nos forêts et nos bosquets de leurs plus aimables habitans. Quoi qu'il en soit, on n'y trouvera que trop de piéges, d'appeaux, de filets, etc., et de plus, la fabrication de tous ces instrumens de dommage. L'auteur a divisé son travail en quatre parties ou livres, dont le premier seulement est consacré à la chasse aux oiseaux; le second traite de l'art de les *conserver*, c'est-à-dire, de les empailler. Le troisième enseigne des secrets plus miséricordieux, au moins en apparence; c'est la manière d'*élever* les oiseaux, c'est-à-dire de les priver de leur liberté, et de les soumettre à nos caprices. Enfin, le quatrième donne des notices abrégées sur les oiseaux de la France. On voit que l'auteur a mis à profit toutes ses pages, et que son petit volume ne contiendrait pas autant de choses intéressantes, s'il l'avait rempli de détails superflus, de discussions oiseuses. On y découvrira sans doute quelques omissions; car il est bien difficile que ces sortes d'ouvrages soient complets : les Provençaux remarqueront qu'il n'y est pas question de la chasse appelée *tèse;* ailleurs, on y cherchera vainement la description de quelque chasse confinée dans un canton, et que tout le reste de la France ignore. Ces lacunes sont très-excusables, et n'empêchent point que l'ouvrage n'atteigne son but, qu'il ne soit très-bien placé dans une bibliothèque de campagne, et même de ville.

330. — * *Dictionnaire géographique universel*, contenant la description de tous les lieux du globe, intéressans sous le rapport de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, de l'industrie, etc., par une *Société de géographes*. Tome III. Première partie. CHIO-DINA. Paris, 1826; J. Kilian; Ch. Picquet. In-8° de 392 pages; prix du volume, 14 fr. (V. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 49, et t. XXIX, p. 512).

Cet utile dictionnaire, rédigé toujours avec les mêmes soins,

répond à l'attente du public et continue à mériter les éloges que nous avons donnés aux volumes précédens. Dans celui qui vient de paraître, nous avons surtout remarqué les articles suivans : *Colombie*, *Constantinople*, *Cosaques*, *Cuba*, *Danemark*, *Danube*, *Darfour*, *Deux-Siciles*, *etc.*, *etc.*

331. — * *Nouvel Atlas du royaume de France :* Cartes des quatre-vingt-six départemens et des colonies françaises. Chaque carte est accompagnée d'un tableau statistique et historique; par MM. *A.-M.* Perrot et *J.* Aupick; publié par *L.* Duprat-Duverger. 27e—31e livraisons. Paris, 1826; l'éditeur, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 13. 5 cahiers in-folio oblong; prix de l'Atlas complet, contenant 98 cartes et 110 tableaux, 210 francs; chaque carte se vend séparément, 2 fr., celle de Corse exceptée qui coûte 3 fr.

Ces cinq livraisons renferment les cartes et les tableaux des départemens de *Seine-et-Oise*, des *Côtes-du-Nord*, du *Cantal*, du *Puy-de-Dôme*, de la *Gironde*, de la *Haute-Garonne*, de l'*Hérault* et de la *Corse;* une belle carte de la *France actuelle*, et celles de la *Gaule* et de la *France ancienne*, divisée en 32 gouvernemens. Les cartes des *colonies françaises*, parmi lesquelles on a compris Haïti (dont la carte a déjà paru), viendront bientôt compléter cet important Atlas dont nous avons déjà plusieurs fois signalé l'utilité et l'excellente exécution. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 532). J.

32. — *Carte générale de la Grèce*, ou *Turquie d'Europe; partie méridionale;* présentant, d'après les meilleures cartes et les documens les plus récens, les divisions, tant de cette partie de l'empire ottoman que de la Grèce ancienne et moderne. Strasbourg et Paris, 1826; Levrault. 1 feuille de 2 pieds 8 p., sur 1 pied 10 pouces; prix, 3 fr.

Cette carte, purement de circonstance, qui n'a pas été faite pour les savans, peut néanmoins servir à la lecture des journaux. Elle est sans nom d'auteur; sa partie matérielle n'a pas été très-soignée : nous devons en être d'autant plus étonnés, que, dès 1823, il est sorti de la lithographie de M. Levrault, le plan réduit de Strasbourg par M. *Ch.* Rothé, qui était très-remarquable par sa belle et harmonieuse exécution.

L. S. M.

333. — * *Voyage dans la Russie méridionale et particulièrement dans les provinces situées au delà du Caucase;* fait depuis 1820, jusqu'en 1824, par le chevalier Gamba, consul du Roi à Tiflis. Paris, 1826; Trouvé. 2 vol. in-8° de lx—444, et 480 pages avec quatre *cartes géographiques*, et un *atlas* contenant

des cartes, des plans, des dessins de paysages et de costumes; prix, 18 fr., et 60 fr. avec l'atlas.

En attendant que nous puissions donner l'analyse de cet important ouvrage, publié uniquement dans l'intérêt du commerce et des manufactures, nous ne pouvons assez appeler l'attention sur l'introduction placée en tête du premier volume. Cette introduction comprend, dans 60 pages très-substantielles, beaucoup de faits instructifs. L'auteur y développe avec clarté les progrès successifs de la puissance de l'Angleterre, ses envahissemens, ses conquêtes, et cherche à prouver qu'elle a seule détruit l'équilibre de l'Europe, en s'emparant de la domination maritime et en étendant son commerce à l'infini. Il indique ensuite au continent les moyens de remédier à cet état de choses, en adoptant un système de douanes plus large, mieux approprié à notre époque, et en liant l'Asie à l'Europe par la mer Noire.

« Si ces nouvelles communications, dit l'auteur, étaient facilitées par le cours du Danube, si les projets de canaux intérieurs pour la France et l'Allemagne recevaient leur exécution, alors les soies écrues du Ghilan et les cotons de l'Arménie, embarqués à l'embouchure du Danube, arriveraient sur les mêmes bateaux, d'abord au Rhin jusqu'à Strasbourg, qui deviendrait un immense entrepôt général; puis, de cette ville, les marchandises seraient distribuées en Hollande, en descendant le Rhin; elles se rendraient dans la Méditerranée par le canal qui doit joindre le Doubs, la Saône et le Rhône, et dans l'Océan, par le canal qu'on a le projet d'établir entre la Marne et le Rhin, en partant de Saint-Dizier. Ainsi, cette grande pensée de Louis XIV, qui détermina la jonction de l'Océan et de la Méditerranée, appliquée à une plus grande échelle, réunirait, par des communications fluviales, la mer Noire, celle du Nord, la Méditerranée et l'Océan. Alors on opposerait l'accord de l'Europe et de l'Asie à cette association colossale qui unit le Nouveau-Monde tout entier à l'Angleterre et aux États-Unis; une navigation fluviale et des transports intérieurs, à la domination maritime; les relations libres des peuples du Continent, au monopole exercé par l'Angleterre; la culture des denrées coloniales dans l'Asie mineure, en Arménie, sur les bords de la mer Noire, à la culture de ces mêmes denrées en Amérique et dans l'Inde.

« Mais, la Turquie n'est pas la seule contrée qui soit appelée à voir cesser la barbarie qui la couvre; l'Asie occidentale tout entière depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée, tend également

vers l'Europe des mains suppliantes, et lui demande un état de tranquillité et une étincelle de sa civilisation. »

Nous bornerons ici notre citation, et nous renvoyons à l'ouvrage même pour le tableau de l'Asie occidentale, depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée. On doit savoir gré au consul du Roi à Tiflis, à une époque où les espérances que l'on avait conçues sur l'Amérique méridionale sont momentanément déçues, d'avoir fixé l'attention du commerce et des gouvernemens de l'Europe vers une partie du monde (l'Asie occidentale, de l'Indus à la Méditerranée), dont la population de près de 48,000,000 d'habitans, assurerait aux produits de l'industrie européenne un immense débouché, le jour où elle cesserait d'être soumise à des gouvernemens arbitraires.

A.

334. — * *Voyage de deux Anglais dans le Périgord*, fait en 1825 et traduit sur leur journal manuscrit. Périgueux, 1826; Dupont père et fils. In-18, de 107 pages.

Cet opuscule, extrait de l'*Annuaire de la Dordogne* pour 1826, est intéressant et agréable à lire. L'un des deux voyageurs, M. Hastings, est un de ces anglais à qui un patriotisme exagéré fait regarder comme nécessairement inférieur tout ce qui n'appartient pas à la Grande-Bretagne. L'autre, qui est l'auteur anonyme de cette relation, paraît animé de sentimens plus philosophiques; il immole quelquefois avec beaucoup de grâce l'orgueil britannique de son compagnon de voyage. La géologie, la minéralogie, les antiquités, les arts, l'industrie, l'agriculture, les mœurs des habitans, sont tour à tour l'objet de leurs observations. Nous leur emprunterons les détails suivans sur la verrerie du Lardin, dirigée par M. Brard, homme aussi distingué comme philantrope que comme savant, et qui, suivant M. Hastings, mériterait d'être anglais: « Les ateliers du Lardin occupent au moins 200 hommes. En 1823, le directeur fonda une *caisse de secours*, destinée à subvenir aux frais d'un médecin, d'un chirurgien, d'un pharmacien, et à aider les ouvriers qui pourraient avoir des besoins. Les fonds de la caisse se composent d'une journée de retenue par mois sur le salaire de chaque ouvrier et du montant des amendes imposées. Il doit toujours rester 200 francs en caisse; sur l'excédant se font des prêts à cinq pour cent, intérêt dont la caisse profite. Au mois de janvier dernier, le restant en caisse a permis de mettre à exécution une autre mesure salutaire, qui a déjà produit un effet très-sensible sur le moral des ouvriers: c'est l'établissement d'une *école lancastrienne*, dont les cours ont lieu, tous les dimanches de midi à deux heures.

Tout l'atelier est tenu d'y assister; nul n'est exempt. Si quelqu'un s'absente, il encourt une légère amende qui vient augmenter la masse. Toutes les classes se font dans la cour de la verrerie, espace assez vaste pour avoir pu y peindre très en grand sur les murs, d'un côté, les tableaux qu'exigent le syllabaire et la lecture; de l'autre, ceux que demande l'étude élémentaire de la géométrie pratique. Les élèves en état de lire couramment passent de la cour dans une salle où ils trouvent les ardoises, les crayons et les tables nécessaires pour écrire. Hastings et moi, nous avons assisté aux cours de l'école de Lardin... Notre présence n'embarrassa nullement les élèves; chaque groupe, les yeux fixés sur son tableau, n'était attentif qu'à la voix et à la baguette de son moniteur. Ce moniteur a quelquefois son père dans le groupe; mais il n'en résulte aucun inconvénient : l'un ne s'enorgueillit point de son savoir d'hier; l'autre ne rougit pas d'ignorer ce qu'on ne lui avait point appris. Loin de nuire au respect filial et à la douce union des familles, l'un des premiers résultats de l'école a été de resserrer ces liens sacrés. » CH.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

335. — * *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, ou *Cours d'éloquence sacrée*, par *Marie N. S.* GUILLON, professeur d'éloquence sacrée dans la Faculté de théologie de Paris, etc.; *Troisième partie*, suite des *Pères dogmatiques*, tomes XIIIe et XIVe. Paris, 1826; Méquignon-Havard. In-8° de 625 et 643 p.; prix du vol. 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX p. 761).

Ainsi se continue vivement, et avec un succès bien soutenu, l'une de nos plus utiles collections relatives à la religion catholique. La distinction des *pères dogmatiques* semble ici peu nécessaire; il nous suffit de le dire en passant. Cette livraison ne contient que des traductions et des analyses tirées des *Œuvres de Saint-Chrysostôme;* elle est enrichie, comme les précédentes, de notes du nouvel éditeur et de citations des meilleurs sermonaires et autres écrivains français, qui ont traité les mêmes sujets que l'antique orateur, ou qui ont profité de ses idées. Le tome XIII est précédé d'un discours sur la nécessité de la révélation divine et sur les traits qui la caractérisent. L.

336. — * *Vérité du christianisme, prouvée par la nature même de cette religion, et par le fait de son établissement;* par *J.-B.* SUMNER, ministre de la religion anglicane; traduit de l'anglais par le vicomte *P.-E.* LANJUINAIS. Paris, 1826; Baudouin frères. In-8° de XIV et de 331 pages; prix, 6 fr.

M. Lanjuinais père a annoncé, dans la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. XXIV, p. 701), l'estimable ouvrage de M. Sumner, et a rendu justice à la méthode facile, à la clarté, à la précision, à l'élégante simplicité de ce moderne apologiste du christianisme. M. Lanjuinais fils, en faisant jouir de cet ouvrage les lecteurs français, contribue à répandre des idées utiles, très-judicieusement exprimées. — Nous vivons dans un tems où les sentimens religieux sont en honneur. L'incrédulité moqueuse est tout-à-fait passée de mode; et les hommes dont l'opinion est de quelque poids savent aujourd'hui, lorsqu'ils conçoivent des doutes sur les dogmes religieux, qu'il y aurait l'inconvenance la plus folle et la plus généralement sentie, à s'exprimer avec le ton de la légèreté ou du dédain, sur les plus hauts objets de méditations qui puissent occuper la pensée. Le scepticisme qui nie toute existence d'une vérité, est abandonné aux esprits superficiels et étroits; on sait le distinguer de ce scepticisme quêteur qui, doutant à la manière de Descartes, croit à la vérité et la cherche, même lorsqu'il ne peut pas se rendre compte du point précis où il la trouvera. Le livre de M. Sumner est de nature à produire une vive impression sur les esprits qui doutent de bonne foi. « Tout chrétien, dit-il en terminant sa préface, est exhorté dans l'Écriture *à savoir pourquoi il croit*; on doit espérer que ceux qui refusent ou retardent leur adhésion *connaissent les motifs qui les empêchent de croire*, et c'est pourquoi j'ai entrepris de rendre mes raisonnemens tels qu'ils puissent faire impression et sur le fidèle et sur l'incrédule. » L'auteur insiste principalement sur l'originalité du christianisme, et sur l'impossibilité de n'y voir qu'un produit humain, résultant du perfectionnement successif de la masse générale des connaissances. C'est là, en effet, la plus grave de toutes les questions; elle est surtout du domaine de l'histoire. L'auteur et le traducteur, parfaitement d'accord sur chacun des points principaux, se trouvent quelquefois en dissentiment sur des détails qui intéressent le catholicisme; mais ces cas sont peu nombreux, parce que M. Sumner a soigneusement évité tout ce qui serait de pure controverse. La traduction de M. Lanjuinais fils ne peut manquer de lui faire beaucoup d'honneur; le choix même du livre qu'il a entrepris de reproduire en français, montre qu'il consacre les années de sa jeunesse à des études sérieuses et fortes. Il fait bien de s'exercer ainsi à porter dignement l'honorable fardeau d'un nom tel que le sien.

CH. RENOUARD, *Avocat.*

337. — * *Élémens de pneumatologie*, ou *anatomie des sub-*

stances spirituelles, par *Antoine* LEROUX, G. A. B. N. T. Ier. Paris, 1825; Treuttel et Wurtz; Renouard. In-8° de 370 pages; prix, 7 fr.

M. Leroux a divisé son ouvrage en deux parties : la première a pour objet les connaissances physiques *nécessaires au développement de la théorie des êtres intellectuels*; elle comprend quatre livres. La seconde, beaucoup plus étendue, quoiqu'elle ne soit composée que de trois livres, est le développement de la pneumatologie proprement dite. Le premier livre seulement a pu trouver place dans ce volume, à la suite de la partie physique : nous ignorons si le second volume est publié, et s'il complétera la science *nouvelle*, car M. Leroux ne marche pas sur les traces de ses prédécesseurs; il ne s'est pas mis non plus tout-à-fait à la portée des lecteurs vulgaires, tels que nous; mais il n'était peut-être pas possible de répandre plus de lumières sur les sujets qu'il a traités. En effet, dans ce premier livre intitulé : *Premier développement de la pneumatologie*, l'auteur commence par *démontrer l'existence d'un Dieu*. Dans un second chapitre, il examine : « 1° quelle serait la création si ce Dieu avait tout organisé sans idées préexistantes, et par quelles opérations mathématiques il aurait produit les élémens et les âmes; 2° ce que serait la création, si ce Dieu avait tout organisé sur les plans d'idées innées; 3° quelle serait enfin une création éternelle dans un Dieu dépositaire de toute chose. Le troisième chapitre traite des trois âges de l'éternité, pour découvrir quel était l'état des choses dans le tems passé, quel il est dans le tems présent, quel il sera dans le tems futur. Enfin, dans le quatrième chapitre, on examine quel est le mécanisme qui entretient la succession des êtres sur les surfaces habitables. »

Ce dernier chapitre paraissant moins inaccessible que les autres où notre intelligence n'a pu se faire jour, nous nous félicitions de comprendre le commencement, et même le milieu; mais la fin nous a rappelé durement notre incapacité, il a fallu la reconnaître, et fermer le livre avec confusion. Mais pouvions-nous ignorer que ce livre n'est pas fait pour nous? Dans une très-brève dédicace, l'auteur indique et choisit ses lecteurs.

« C'est à toi, PEUPLE MYSTÉRIEUX, reste imposant d'une institution sublime; c'est à vous philosophes de toutes les sectes qui recherchez la vérité, que je dédie ces élémens. Mes vœux seront remplis, si ce flambeau peut satisfaire vos désirs, et vous procurer la paix intérieure, la liberté de pensée et l'assurance future que je dois à sa lumière. »

Une *préface*, suivie d'un *avant-propos*, donne une idée

sommaire de l'ouvrage, et mettra les lecteurs en état de juger s'ils peuvent aborder les difficultés du sujet. L'avant-propos précédé d'un sommaire suivant l'usage de l'auteur pour toutes les divisions de son livre, traite de l'origine de la *maçonnerie ancienne*, ou *société ésotérique*, de l'origine de la maçonnerie moderne, et de celle des *convents*; il indique le but que doit se proposer la maçonnerie de ce siècle. « Aujourd'hui que les nations de l'Europe possédent dans leurs classes intermédiaires tous les arts et toutes les sciences qui peuvent faire fleurir la société; que les croyances religieuses, séparées de l'ancien tronc de la maçonnerie, forment des corps puissans; que l'administration et la justice sont confiées à des officiers civils; que l'exercice du commandement repose dans les mains des chefs de nation; la maçonnerie ne doit plus avoir d'autre but que de perfectionner les hommes qui la cultivent en développant leurs vertus, et d'éclairer l'humanité entière en découvrant les vérités surnaturelles dont la société en général ne pourrait s'occuper. D'après cela, toute société dont les travaux auront un autre objet, cessera, quoiqu'elle en conserve les formes, d'appartenir à la maçonnerie de ce siècle. » F.

338. — * *Compagnie de colonisation générale à la Guyanne française, etc.*; par M. DE CAZE (de Provence). Paris, 1826; Demonville, rue Christine, n° 2. In-8° de 6 feuilles d'impression, et prospectus in-4°.

Les étrangers ont souvent reproché à la France de ne tirer qu'un médiocre avantage de la plupart de ses colonies; mais, sans doute, il n'en sera pas de même à l'avenir : l'esprit de suite, dans des entreprises utiles, paraît inséparable du caractère plus grave des générations qui s'habituent à l'ordre constitutionnel. En Amérique, la Guyanne presque seule reste aux Français; mais elle est très-fertile et riche en métaux. Cette contrée équatoriale, que des travaux bien dirigés rendraient salubre en peu de tems, réaliserait les avantages que promettaient le Canada et la Louisiane, et même ceux qu'offrait Saint-Domingue. Le projet de M. de Caze pour l'assainissement, le défrichement et l'entière exploitation d'une surface d'environ 18,000 lieues carrées, des deux côtés de l'Oyapoc, semble digne de toute l'attention du gouvernement, et on assure qu'il a déjà été pris sérieusement en considération. Ces 18,000 lieues carrées, formant la plus grande partie de la Guyanne française, seront réparties en 6 séries de 6,000 actions chacune, parce que les diverses parties de cette vaste opération ne peuvent être effectuées que successivement : chaque action rend propriétaire de 9,600 hectares. Le conseil d'administration sera

composé de quinze membres restant en France; vingt-cinq autres actionnaires formeront à la Guyanne, un conseil général d'agriculture. — Les souscriptions des actionnaires seront enregistrées, par ordre de date, chez M. Berseon, notaire, à Paris, rue du Bouloy, n° 12. S.

339. — *Observations hors de saison*. Paris, 1826; Delaunay. In-8° de 38 pages; prix, 2 fr.

Cette brochure renferme, sous la forme d'articles réglementaires, quelques vues de détail propres à perfectionner le système d'éducation, tel qu'il est adopté en France. L'auteur désirerait plusieurs classes d'agrégés; il propose aussi de nouvelles conditions à remplir par les personnes qui se consacrent à l'enseignement; mais, du point de vue où il s'est placé, comment pouvoir embrasser, dans leur ensemble, les changemens que réclame l'instruction publique pour se mettre en harmonie avec une civilisation progressive? Il ne paraît pas avoir entrevu le besoin de commencer dès l'enfance à donner aux jeunes gens des notions applicables à l'usage de la vie, selon les diverses fonctions qu'ils sont destinés à remplir au sein de la société. Peut-être trouve-t-il fort bonne la méthode actuelle qui fait jeter dans le même moule, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, toute la jeunesse du royaume, comme si les littérateurs et les savans de profession, les ingénieurs et les artistes, les industriels et les avocats, les négocians et les administrateurs, devaient exercer au même degré l'activité de leur esprit sur l'art d'écrire et de parler. Ad. Gondinet.

340. — *Le Jésuitisme dévoilé*, par M. l'abbé *Henri* Le Maire. Paris, 1826; Ponthieu. In-8° de 141 pages; prix, 3 fr.

Cet ouvrage est dédié au clergé de France, et il est digne de cette dédicace par les nobles et religieux sentimens que l'auteur y développe, en résumant avec éloquence les perpétuels griefs des citoyens contre les corrupteurs de la morale et de la religion, contre les ennemis de la paix, contre les persécuteurs de toutes les libertés publiques et privées. L.

341.—* *Consultation, ni jésuitique, ni gallicane, ni féodale, en réponse à la Consultation de Me* Dupin. Paris, 1826; Ambr. Dupont. In-8°; prix, 2 fr. 50 c.

Lorsque, dans une discussion d'intérêt général qui tient à la fois à ce qu'il y a de plus intime en notre nature et de plus sacré d'une part, et qui, de l'autre, s'adresse à toutes nos affections domestiques et sociales, chacun prend parti, suivant ses lumières, ses prévisions, les données de son expérience, ou, ce qui arrive trop souvent, suivant les suggestions de l'ambition ou de la peur, il se forme ordinairement deux

opinions principales placées comme deux armées en présence, se livrant de fréquentes attaques et mettant en œuvre tous les moyens de se ménager la victoire. C'est ce que l'on a vu toutes les fois que des objets graves ont été par le cours naturel des événemens, ou par les progrès de l'esprit humain, soumis à l'attention publique; il ne pouvait en être autrement, dans l'examen des grandes questions soulevées par M. de Montlosier. Cet examen remet chaque jour l'opinion en possession de tous les documens qui peuvent amener une solution. Cette solution ne peut être ni éloignée; ni douteuse, si ce sont les documens historiques qui prévalent, ainsi que les anciennes et imprescriptibles maximes de l'état.

Ces maximes sont destinées à protéger la religion de l'état, telle que la Charte la reconnaît. Elle se trouve ainsi préservée des prétentions envahissantes d'un gouvernement étranger. Ces maximes sont la base de ce que la magistrature française a de tout tems maintenu, de ce que les Français catholiques ont respecté et chéri sous le nom de *libertés gallicanes*. Nul n'était admis à prendre en France ses grades dans les anciennes facultés de droit, sans prêter serment de défendre ces libertés précieuses, sorte d'enseigne nationale, sous laquelle il fallait se ranger et au besoin combattre, moyen indispensable pour se reconnaître, signe de ralliement nécessaire pour la défense commune. L'honorable bonne foi inhérente au caractère français semble faire un devoir d'en donner l'empreinte à toutes les opinions, même religieuses, que l'on professe. Toutes les considérations viennent donc, dans une matière aussi grave, confirmer l'autorité du passé, et nous donner lieu d'espérer que la France ne sera pas réduite à avoir *les jésuites de plus* et *les libertés gallicanes de moins*.

Lorsque l'opinion est ainsi partagée, lorsque ce partage plus ou moins actif et passionné ressemble à un véritable état de guerre, quel écrivain raisonable, ayant l'honneur d'être Français, peut renier son pays, et renoncer à le nommer, ainsi qu'il est d'usage, en réponse au cri de *qui vive?* De quel pays êtes-vous donc, si vous n'êtes pas Français? C'est la question que l'on serait tenté de faire aux auteurs de la *Consultation* que l'on présente comme n'étant ni jésuitique, ni gallicane, ni féodale. Nous ne voyons pas comment on peut renoncer à des doctrines nationales, gage d'indépendance, sans embrasser des doctrines étrangères, moyen d'asservissement, ou leur ouvrir imprudemment toutes les portes qui devraient trouver dans chaque citoyen une sentinelle vigilante. Renoncer aux libertés gallicanes, nous paraît une désertion; prêcher leur

renversement dans les écoles, nous paraît embauchage; c'est recruter pour un gouvernement étranger. C'est ce que l'état ne peut permettre dans l'enseignement public qu'il surveille et dont souvent il fait les frais. Honneur aux magistrats qui ont solennellement rappelé ces maximes tutélaires!

Si l'on en croyait les auteurs de la Consultation qui se dit non jésuitique, il ne faudrait ni lois, ni ordonnances pour autoriser des établissemens religieux. La France pourrait se couvrir de monastères, sans que le gouvernement pût y mettre obstacle. Le déplorable sort de l'Espagne, où il n'y a de florissant que les moines, serait réservé à notre belle patrie. La seule conviction que nous laisse cette production, c'est qu'elle est complétement anti-gallicane, aussi étrangère à toute connaissance du passé, qu'à toute prévoyance de l'avenir. H.

342. — *De la Direction générale des subsistances militaires, sous le ministère de M. le maréchal duc de* Bellune, par M. le général Andréossy, ex-directeur-général des subsistances militaires. Paris, 1824; Trouvé. In-8° de 132 p.; prix, 2 fr. 50 c.

343. — *Mémoire de M. le général* Andréossy sur ce qui concerne les marchés Ouvrard. Paris, 1826. Firmin Didot. In-8° de 122 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Dans ces deux mémoires, M. le général Andréossy cherche à disculper l'administration des subsistances militaires qu'il dirigeait, en 1823, des accusations de négligence ou d'impéritie auxquelles elle avait été en butte, lors de la discussion au sein des chambres, à l'occasion des marchés onéreux de Bayonne. Les documens nombreux dont il appuie cette défense et qu'il emprunte à diverses comptabilités jettent beaucoup de lumière sur ces transactions surprenantes qui restent encore enveloppées de nuages. On est surtout frappé de ce fait matériel, que M. Ouvrard n'a pu nourrir l'armée, immédiatement après le passage de la Bidassoa et pendant les premiers mois de son séjour en Espagne, qu'au moyen des subsistances accumulées dans les magasins des 10e et 11e divisions militaires par cette administration tant critiquée. Elle avait versé, au delà des Pyrénées, des vivres pour 107,000 hommes, effectif de l'armée, pendant cent dix-sept jours; pour 32,000 chevaux pendant quarante-quatre jours, sans compter d'immenses approvisionnemens restant en magasin. On ne manquera pas de remarquer aussi, précisément au milieu des embarras de l'entrée en campagne, l'arrivée inopinée de M. Ouvrard au quartier-général, où il s'était fait précéder par quelques-uns de ses agens.

Ad. Gondinet.

344. — *La Mythologie comparée avec l'histoire;* par M. l'abbé

DE TRESSAN. Ouvrage adopté par le Conseil de l'Université pour servir à l'enseignement dans les colléges et dans les écoles secondaires. *Huitième édition.* Paris, 1826; Dufour et Edmond d'Ocagne; Amsterdam, chez les mêmes. 2 vol. in-12, ornés de 16 *planches* en taille douce, dans le goût antique, représentant 75 sujets. Prix, 6 fr.

Le Conseil de l'Université, en placant cet ouvrage au nombre de ceux qué les professeurs doivent employer pour l'instruction dans nos écoles, a dû nécessairement assurer son succès, que sept éditions consécutives ne permettent point de révoquer en doute. L'utilité de l'ouvrage a mérité tout à la fois la faveur dont il a été l'objet de la part de l'Université, et le succès qu'il a obtenu dans le monde. « On ne peut voyager utilement, dit l'auteur dans son avant-propos, apprécier les chefs-d'œuvre des arts et lire avec fruit les ouvrages des poëtes, et surtout des auteurs anciens, sans avoir des notions générales sur la mythologie. » Mais l'étude des faits qu'offre cette science pouvait être dangereuse pour la jeunesse, présentée sans aucune préparation, et telle que nous la connaissons; M. l'abbé de Tressan a eu l'heureuse idée d'expliquer par l'histoire les fables qu'elle a consacrées, et de montrer l'intention souvent morale, toujours ingénieuse, qui a guidé les anciens dans ces créations du génie et de l'imagination. Il en a pris occasion de remonter à l'origine de l'idolâtrie, dont il trace une histoire conforme au caractère dont il est revêtu, et au but qu'il devait nécessairement se proposer en écrivant pour l'instruction publique. Il a dû consulter pour son travail tous les auteurs qui avaient écrit avant lui sur le même sujet; mais il avoue et l'on voit aisément que l'abbé Bannier a été son principal guide.

Le *Dictionnaire de la fable*, par CHOMPRÉ, enrichi des recherches savantes de M. MILLIN, est indispensable dans les grandes bibliothèques. On peut consulter également avec fruit le *Dictionnaire de mythologie universelle*, rédigé par M. NOEL; mais nous pensons que l'ouvrage de l'abbé Tressan convient surtout à la jeunesse de nos écoles. E. H

345.—* *Classiques de l'histoire*, première partie, contenant: *Discours sur l'Histoire universelle; Histoire des Révolutions Romaines; Considérations sur les causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains.* Paris, 1826; Anselin et Pochard. In-8°, de 562 pages, imprimées sur deux colonnes; prix, 12 fr.

Ce volume est destiné aux bibliothèques régimentaires, aux officiers et aux voyageurs, à tous ceux enfin qui recherchent les éditions compactes. Nous en avons annoncé la première livraison (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 191). Celles qui ont suivi

n'ont pas été imprimées avec moins de soin ni d'élégance : aussi cette collection ne peut-elle manquer d'être recherchée. J.

346. — * *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*, depuis les dernières années du cinquième siècle jusque vers le milieu du dix-huitième; par M. de Lacépède. Troisième et quatrième livraisons : t. v, vi, vii et viii. Paris, 1826; Mame et Delaunay-Vallée, éditeurs, rue Guénégaud, n° 25; prix de chaque livraison, 14 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 507.)

Plus les livraisons de ce bel ouvrage se multiplient, plus on y admire le talent qui présente avec tant de concision, d'ensemble, d'intérêt et de rapidité, le vaste tableau des événemens qui marquèrent les diverses époques qu'il décrit. Toujours la haine du despotisme, l'horreur des crimes, et l'amour des vertus dictent à l'auteur d'éloquentes accusations contre les souverains, les pontifes et les peuples qui oublient leurs devoirs; partout il recommande cette religion de Jésus qui répand les lumières, avance la civilisation, adoucit les mœurs; dans toutes les occasions, il fait sentir aux maîtres des empires, que les peuples ont des droits aussi inviolables que les leurs, et qu'ils répondront devant Dieu de tout le mal qu'ils auront fait aux hommes.

Ici, il nous montre « les croisés partis uniquement de leur patrie pour arracher aux Sarrasins la Palestine, la Syrie, la Natolie, le nord de l'Afrique, et n'ayant atteint leur but qu'en partie, rapporter dans l'Europe occidentale des idées, des habitudes, des souvenirs, des arts, des besoins, des liaisons commerciales, dans lesquels il est impossible de ne pas voir le véritable commencement de la renaissance des lumières, de l'affaiblissement du système féodal, de l'accroissement de l'autorité protectrice des monarques, de la régularité de l'administration générale, des garanties données aux faibles, de la reconnaissance de quelques droits des peuples, d'heureux progrès de la civilisation, et combine tous ces nobles effets de communications plus intimes, et plus souvent renouvelées, devaient s'accroître et s'embellir, à mesure que les peuples pouvaient secouer les chaînes sous lesquelles ils gémissaient. »

Là, il rend hommage à cette institution dont les anciens n'avaient eu aucune idée, « à cette chevalerie, qui, destinée à produire tant de hauts faits et à inspirer tant de grandeur d'âme, dévoue le courage, le génie, les affections, la vie entière aux objets les plus dignes de nos hommages, à Dieu, à la patrie, à la beauté; rend inviolable la foi donnée, épure le sentiment, ennoblit même la gloire, inspire un noble caractère que les siècles ne peuvent effacer, présente le beau idéal des mœurs européennes. Elle aurait réparé tous les maux de la

barbarie, si elle avait réuni l'éclat des lumières à celui des armes et des vertus. »

Ailleurs, après avoir raconté d'affreux assassinats commis sur les personnes de plusieurs mauvais princes, qui s'étaient rapidement succédé sur le trône de Damas, il s'écrie : « horribles preuves de cette vérité terrible, proclamée par tous les siècles et dans tous les pays, que les lois seules peuvent garantir la vie des princes, comme les droits des peuples, et que la puissance absolue n'est que le signal éclatant, mais funèbre, du plus grand des dangers. Le fer des assassins termine presque toujours la vie des despotes. »

Plus loin, il peint ce Cid devant lequel tremblaient les Sarrasins, que le sultan de Perse, frappé de sa renommée, avait envoyé féliciter sur ses merveilleux exploits, et qui meurt couvert de gloire à l'âge de 60 ans, et il ajoute : « C'est un grand spectacle que celui de cette veuve si fameuse, sortant de la ville qu'elle a défendue avec tant d'éclat, traversant tristement les montagnes, suivie des chevaliers de don Rodrigue, de l'évêque don Jérôme, du gouverneur Alvar Fonnoz, de plusieurs autres chrétiens, conduisant religieusement les restes sacrés du Cid, qu'elle va déposer sur un magnifique mausolée, dans le monastère de St-Pierre de Condagno, et les peuples accourant en foule, bordent la route que suit Chimène, déplorant la perte de leur sauveur et faisant des vœux pour sa digne compagne. L'admiration publique réunit les noms du Cid et de Chimène : le génie de Corneille devait le préserver à jamais de l'oubli. »

Henri II, roi d'Angleterre, était depuis long-tems infirme ; mais, lorsque, après le traité d'Azay, il rappelle tous les malheurs qui ont assailli sa vie, que toutes les révoltes de ses enfans se retracent avec force à sa mémoire, qu'il se voit dépendant pour ainsi dire, d'un fils rebelle, dépouillé de ses droits, privé de sa puissance, abandonné même par ce Jean qu'il avait tant chéri ; errant, fugitif, presque suppliant dans ses propres états, condamné à traîner une vieillesse infortunée, il ne peut résister au chagrin qui l'accable, la fièvre le saisit, on le transporte à Chinon. A peine deux jours sont-ils écoulés, qu'il succombe à sa douleur mortelle. Geoffroy qu'il avait eu de la belle Rosemonde, ne l'avait pas quitté. Il fait porter les restes de son père qu'il regrette à l'abbaye de Fontevrault dont Henri II avait fait bâtir le monastère, et où ce monarque avait désiré d'être enterré. « Et voyez comme la nature et les lois vont être vengées, dit l'auteur ; on expose dans l'église le corps de Henri, le respect et la tendresse filiale l'avaient revêtu des habits

royaux. Le visage du malheureux roi était découvert; on venait en foule le contempler et prier autour de son lit funèbre. Richard arrive; il veut pénétrer dans le temple, il hésite; il entre comme poussé par une main invisible; il voit le père dont sa conduite vient d'abréger les jours; il voit le roi contre lequel il a osé lever un étendard coupable : une secrète horreur le rend immobile. Par un de ces hasards que l'on se plaît à regarder comme le signe de la colère céleste, des gouttes de sang tombent de la bouche livide et entrouverte du cadavre : les assistans sont frappés de terreur. Le remords s'empare de Richard; il tombe au pied du cercueil de son père; il ne peut s'en éloigner, il assiste aux funérailles, dans l'attitude du repentir et d'un sombre désespoir. »

Dans un ouvrage aussi bien conçu, aussi bien composé, aussi bien écrit, tout respire la religion la plus vraie, la morale la plus pure, la politique la plus saine; on ne pourrait faire aucune citation qui ne vînt à l'appui de ce jugement. D'A—c.

347. — * *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence de la monarchie espagnole;* par M. Sempère. Paris, 1826; Renouard. 2 vol. in-12; prix, 8 fr.

M. Sempère est un magistrat espagnol, avantageusement connu par de nombreuses productions sur l'économie publique, sur l'histoire et sur la législation de son pays. Peu d'écrivains espagnols ont montré de nos jours un zèle plus ardent pour la propagation des lumières. Déjà, sous le règne de Charles III, il avait obtenu la protection du premier ministre, le comte de Floridabianca, par un travail sur les lois somptuaires, qui mérita l'approbation de cet homme d'état éclairé, et dans lequel il défendait des principes économiques favorables à la liberté et à l'accroissement de l'industrie nationale. Il fut récompensé de cet ouvrage par la place de procureur du roi à la cour royale de Grenade. Ce fut lui qui proposa le premier au gouvernement la vente des immeubles possédés par les confréries, par les chapellenies, et autres corporations ecclésiastiques, comme un expédient aussi profitable pour le trésor qu'avantageux pour l'agriculture; projet dont on sentit bientôt la convenance, et qui produisit, en effet, des sommes considérables à l'état, en même tems qu'il multiplia le nombre des propriétaires intéressés à l'exploitation agricole des propriétés négligées ou mal cultivées jusque-là. Il eût été à désirer que l'exécution de cette mesure eût été conçue sur une échelle plus étendue : mais l'administration, cédant à des craintes plus ou moins réfléchies, n'osa pas lutter contre les obstacles qu'elle prévoyait, et elle tenta seulement un premier essai; dans l'intention de préluder à des

mesures plus importantes et à des améliorations essentielles. Quoi qu'il en soit, ce fut M. Sempère qui suggéra ce projet au gouvernement, et qui lui présenta d'autres vues d'une incontestable utilité, en s'occupant en même tems de plusieurs ouvrages destinés à éclairer ses compatriotes. La *Bibliothèque économique espagnole*, la *Dissertation sur les majorats*, *la Bibliothèque des meilleurs écrivains espagnols*, le *Règne de Charles III*, sont au nombre des productions de M. Sempère. Plus tard, il a publié l'*Histoire des Cortès* et l'*Histoire du Droit espagnol.* Tous ces divers ouvrages ont été publiés en espagnol, excepté l'*Histoire des Cortès* que l'auteur fit paraître en français, à Bordeaux, en 1815.

Le même esprit d'investigation, la même ardeur pour les recherches historiques qui distinguent les autres ouvrages de M. Sempère, se font remarquer dans celui que nous annonçons aujourd'hui. Il y entreprend, en homme parfaitement instruit de l'histoire de son pays, de parcourir les différens âges de la monarchie espagnole, depuis le tems des Visigoths jusqu'à nos jours, pour peindre avec justesse les lois, les institutions, les mœurs, qui ont le plus contribué, soit à sa grandeur, soit à son abaissement : il trace, dans un exposé sommaire, les divers principes qui ont dirigé les gouvernemens de la Péninsule pendant un grand nombre de siècles, et les idées qui y ont maîtrisé les esprits de toutes les classes de la société. Des faits curieux, peu connus, puisés dans des auteurs anciens, ou dans des documens inédits, jettent un nouveau jour sur plusieurs points de l'histoire, en même tems qu'ils ajoutent au mérite de l'ouvrage.

Il n'est pas besoin de dire que cet examen philosophique de l'histoire du peuple espagnol offre un grand intérêt : on sait qu'aucune autre nation, parmi celles de l'Europe, ne présente un mélange plus singulier de sagesse et d'aberrations, de vertus et de fanatisme, de gloire et d'abaissement que la nation espagnole : circonstance qui rend l'étude de son histoire plus digne de l'observateur éclairé, puisqu'elle fournit une matière abondante à de hautes considérations politiques, et des leçons salutaires pour les gouvernemens et pour les peuples.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première commence à la monarchie des Visigoths et finit au règne de Philippe II; dans la seconde, l'auteur examine les règnes de Philippe III, de Philippe IV et de Charles II; la troisième comprend l'avénement de la dynastie des Bourbons et les règnes de ses différens monarques.

Nous ne pouvons mieux faire connaître la manière dont

l'auteur a traité son sujet, qu'en citant les articles suivans de la Table des matières, placée à la tête du premier volume. — *Chap. XVII* de la première partie : l'état pitoyable de la Castille, lorsque Ferdinand et Isabelle commencèrent à régner; sage politique mise en usage pour tranquilliser le royaume, abattre l'orgueil des grands et affermir la monarchie: création de la Santa-Hermandad; démolition des châteaux et des forteresses des grands seigneurs; révocation de beaucoup de donations des biens de la couronne; suppression du droit anciennement accordé aux grands de souscrire les diplômes royaux; nouveau règlement du conseil et de la magistrature; protection accordée aux sciences et aux arts; réflexions sur les causes qui poussèrent les rois catholiques à créer l'inquisition et à exiler les Juifs; coup-d'œil sur les divers états de prospérité et de malheur des Juifs en Espagne.

Chapitre Ier *de la deuxième partie :* Décadence de la monarchie espagnole au XVIIe siècle; multiplication excessive des couvens, chapellenies et autres œuvres pieuses, sous le règne de Philippe III; augmentation de la corruption des mœurs dans ce même tems; paix avec les Hollandais; expulsion des Mauresques de Grenade; dommages que leur causa leur proscription; rapport du conseil de Castille sur les malheurs que souffrait la monarchie espagnole, et sur les remèdes qu'on y pouvait apporter.

M. Sempère se plaît à faire remarquer les améliorations que l'Espagne a éprouvées sous les rois de la dynastie des Bourbons; et parmi les réformes de plusieurs abus, il cite avec complaisance les actes par lesquels la nation et le gouvernement se sont affranchis successivement de la dépendance de la cour de Rome. Il y a lieu, en effet, de se féliciter de cette politique éclairée, si en rapport avec les intérêts nationaux : car, tel était l'asservissement produit par plusieurs siècles d'abus, que ni les réclamations énergiques faites de tems à autre par le conseil de Castille, ni les pétitions des Cortès relatives à la nécessité d'introduire des réformes dans le clergé, ni les démarches faites par le gouvernement espagnol lui-même dans le but de s'émanciper de la tutelle sous laquelle il était tenu par la cour de Rome, n'avaient produit aucun résultat favorable. L'enseignement de la jurisprudence ultramontaine dans les universités, et, par conséquent, le mauvais esprit des juges avait paralysé tous ses efforts, jusqu'à ce que la dynastie actuelle, sortant d'une nation éclairée et active, affaiblit la prépondérance de Rome par les mesures salutaires qu'elle adopta; ce qui avait contribué à régénérer la monarchie espagnole, en la

relevant du honteux abaissement dans lequel elle était tombée sous Charles II, et en lui rendant une nouvelle vigueur. Espérons qu'en suivant un plan d'améliorations devenues nécessaires, les rois de cette dynastie parviendront à relever l'Espagne à un certain degré de splendeur. Il est permis de faire des vœux en faveur d'un peuple si digne d'être heureux, et appelé par sa position géographique et par les nombreux élémens de prospérité que la nature lui a prodigués, à participer à tous les bienfaits d'une civilisation avancée. Honneur aux écrivains qui cherchent à l'éclairer; car, c'est en dissipant les ténèbres de l'ignorance qu'on prépare le bonheur d'un peuple. M.

348. — * *Résumé de l'histoire de la Révolution française*; par M. *Léon* Thiessé. Paris, 1826; Lecointe et Durey. In-18 de 490 pages; prix, 3 fr. 50 c. et 4 fr. 25 c.

Deux écueils sont également à redouter dans la composition d'un résumé historique. L'écrivain qui se propose de réunir dans un même tableau les traits les plus saillans d'une époque mémorable, doit se prémunir avec un soin extrême contre la sécheresse et le décousu de la narration : il s'exposerait, par le défaut d'ordre et par l'absence des considérations générales dont l'objet est de ramener à leurs causes communes tous les effets semblables, à n'offrir au lecteur que des élémens divers, sans lien commun, et son livre se réduirait à une aride nomenclature de faits. Il ne doit pas suivre non plus une marche trop philosophique; l'histoire vit de portraits animés, de peintures variées, de couleurs locales, de tous ces ornemens enfin dont l'imagination se plaît à embellir le récit des grands événemens : trop de sobriété en ce genre serait encore un défaut. M. Léon Thiessé nous paraît avoir évité ce double danger avec un égal bonheur; mais une séduction à laquelle il n'a pas su toujours résister, c'est l'entraînement causé par la préoccupation des intérêts du moment. L'historien, chargé de transmettre le dépôt sacré de la vérité, ne saurait assez fixer ses regards sur la postérité, toujours impartiale dans ses jugemens. Il faut dire aussi que ce commerce journalier du narrateur avec les acteurs principaux d'un drame aussi animé que celui qu'il met sous nos yeux doit rendre bien difficile, pour ne pas dire, impossible à remplir le devoir de ne prendre parti dans aucune des armées qui se trouvent en présence. Mais, s'il ne se met pas lui-même à la place de ses personnages pour les apprécier; s'il ne se pénètre pas de leurs intérêts divers, des maximes qui les gouvernent, des préventions, des préjugés, des causes morales si multipliées qui déterminent les actes et les jugemens des hommes, involontairement il nous les montrera

différens de ce qu'ils étaient en réalité. S'il ne se porte pas en même tems sur un plan assez élevé pour observer, sans en être atteint, les mouvemens des partis et les influences secrètes qui les font agir, son coup-d'œil sera moins sûr et ses opinions moins libres. On voit, dans le livre de M. Léon Thiessé, qu'il a horreur du crime, sous quelque couleur qu'il se produise; on reconnaît qu'il est doué d'un cœur droit; mais son imagination prévenue n'est pas toujours soumise à la froide raison.

Une autre observation critique que nous hasarderons avec la même réserve, c'est que notre historien semble parfois considérer la révolution comme un fait presque indépendant, sans filiation avec ceux qui le précèdent, et qu'il lui rapporte uniquement les mœurs et les opinions de notre époque, ceux même des tems à venir. La Révolution n'a été que la cause occasionelle des changemens qui se sont opérés dans l'ordre social; elle n'a fait que précipiter une décomposition qui devait sans elle, dans un intervalle de tems un peu plus long il est vrai, nécessairement s'effectuer. Cette effroyable commotion a mis en évidence les forces politiques qui depuis long-tems sommeillaient au sein de la société et qui n'attendaient pour se montrer au grand jour que l'étincelle électrique. Elle fut le dernier acte d'un combat sourd et continuel, quoique souvent inaperçu, entre les divers ordres de l'état. A partir du XVIme siècle, et surtout des guerres de religion pendant lesquelles les villes prirent une attitude indépendante, le tiers-état marchait d'un mouvement accéléré à la conquête définitive du pouvoir social et tendait par la force des choses vers son entier développement; la noblesse, agissant aussi en cela conformément à la nature humaine, devait, dans son intérêt, s'efforcer de conserver ses antiques prérogatives. Déjà sous Louis XV, les supériorités de fait que donnait la fortune et les supériorités de droit fondées sur d'anciens titres, les puissances intellectuelles et les grandeurs seigneuriales se heurtaient sur les mêmes routes et se froissaient de jour en jour davantage. Il existait de même dans le monde spirituel un état permanent d'hostilité entre le clergé et les classes lettrées. On pouvait prévoir le moment où l'influence progressive de l'opinion nationale renverserait tous les obstacles et briserait toutes les forces qui lui étaient contraires. La Révolution, en proclamant cette grande victoire, a fait reconnaître par ses horribles déchiremens l'énergie et la profondeur des sentimens politiques qui s'étaient formés pendant trois cents ans de guerre ouverte ou cachée; elle n'est donc pas un principe, mais une conséquence; elle n'est pas une

cause, mais un effet. L'état social dans lequel nous sommes n'est pas seulement sa suite immédiate, comme on pourrait le croire en lisant M. Léon Thiessé; mais le résultat nécessaire de ces lois encore inconnues qui, établissant les rapports de dépendance des générations successives, doivent se dérouler dans un ordre méthodique comme celles qui embrassent tout le monde matériel dans leur éternel développement.

Sans nous arrêter à quelques erreurs de fait qui ont pu échapper à l'auteur, nous rendrons volontiers hommage à la précision, à la rapidité de sa diction, toujours élégante et naturelle, et qui ajoute beaucoup à l'intérêt de son livre.

Ad. GONDINET.

349. — *Tableaux chronologiques et biographiques*, avec des développemens historiques pour servir à l'histoire de France; par *H.* VALLÉE; dédiés à S. A. R. le duc de Bordeaux. Paris, 1825; l'auteur, rue Bonne-Nouvelle, n° 1. In-8° de 240 pages.

Pour faire connaître cet ouvrage avec plus de détail, nous attendrons que toutes les livraisons aient paru. Aujourd'hui, nous en exposerons seulement le plan.—Les tableaux seront au nombre de *cent quinze*, répartis en *sept séries*. La première, composée de 2 tableaux, comprendra : 1° tout ce qui a rapport aux Français en général, à leurs mœurs, à leur territoire, à leur gouvernement, etc.; 2° tout ce qui tient au clergé de France.—La seconde série fera connaître avec quelques détails, dans 5 tableaux : 1° nos rois; 2° leurs femmes; 3° leurs enfans légitimes; 4° leurs maîtresses; 5° leurs enfans naturels. (Ces deux derniers articles ne méritaient pas, selon nous, un titre distinct et séparé.) — La troisième série traitera, dans 26 tableaux, des grands officiers de la couronne.—La quatrième, en 21 tableaux, donnera la chronologie des princes, et des seigneurs possesseurs de grands fiefs, jusqu'à leur réunion au domaine royal. — La cinquième série fournira sur tous les princes contemporains des renseignemens historiques. — La sixième est consacrée aux hommes célèbres dans tous les genres. — La septième et dernière contiendra une indication des événemens remarquables arrivés dans chaque règne.—Ce livre, s'il donne tout ce qu'il promet, doit faciliter beaucoup les recherches historiques. Les cinq livraisons qui ont été publiées font heureusement préjuger du reste de l'ouvrage. B. J.

350.—**Atlas constitutionnel*, ou Tableaux chronologiques, généalogiques et biographiques de la monarchie représentative en France, depuis le retour des Bourbons, sur le plan de l'Atlas de *Lesage* (*comte de Las Cases*), par *A.-J.* de MANCY,

auteur de l'Atlas des littératures, des sciences et des beaux-arts. Deuxième livraison. Paris, 1826; Mme de Bréville, rue de l'Odéon, n° 32. Un cahier in-fol. contenant un tableau; prix de la livraison, 4 fr. (Voy. ci-dessus, p. 181).

M. de Mancy, après nous avoir présenté dans un tableau synoptique les constitutions des divers états, en les disposant de manière à ce qu'elles pussent être facilement rapprochées et comparées, nous donne aujourd'hui le *Tableau généalogique et historique des princes et rois de la maison de Bourbon; l'histoire de leurs ministres, etc.* Ce travail est fait avec le même soin auquel nous ont habitués les premiers tableaux de M. de Mancy. I.

351. — * *Dictionnaire historique et descriptif des monumens religieux, civils et militaires de la ville de Paris*, où l'on trouve l'indication des objets d'arts qu'ils renferment, avec des remarques sur les embellissemens faits ou projetés; dédié à M. de *Chabrol de Volvic*, conseiller d'état, préfet du département de la Seine, etc.; par *B. de* Roquefort, des Sociétés royales de Gœttingue, des antiquaires de France, etc. Paris, 1826; Ferra jeune, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 23. In-8°; prix, 8 fr.

Les livres sur Paris sont fort nombreux, et répondent, par ce côté du moins, au légitime empressement qu'ont les nationaux et les étrangers de connaître en détail une ville qui est devenue, en quelque sorte, la capitale du monde civilisé. Mais la nécessité de mettre ces livres à la portée de tout le monde, n'a pas toujours permis à leurs auteurs, d'y renfermer tout ce qui peut intéresser les lecteurs jaloux de savoir non-seulement l'époque et l'origine d'un monument, d'un établissement public, mais encore les faits principaux de l'histoire de cette ville célèbre, de ses fortunes diverses, et des variations de son enceinte, qui, d'une petite bourgade assise sur une île peu étendue, en ont fait l'une des plus grandes cités du monde. C'est ce que M. Roquefort s'est proposé dans l'ouvrage que nous annonçons; et peu de personnes étaient aussi bien préparées que lui pour une semblable entreprise. Ses travaux sur le moyen âge lui ont souvent fait rencontrer des notions sur Paris dans ses nombreuses recherches; il les a mises à profit dans le *Dictionnaire historique et descriptif* qui vient de paraître; et ce n'est qu'après avoir étudié tous les ouvrages relatifs à l'état de cette ville, qu'il a composé le sien. Il cite, comme la plus ancienne histoire spéciale de Paris, connue par l'impression, *La fleur des antiquités* de cette *noble et triomphante cité*, publiée par le libraire Gilles Corrozet, en 1532, et depuis, cet historiographe a eu beaucoup d'imitateurs. On peut croire

cependant qu'avant Corrozet, l'imprimerie avait produit d'autres guides de l'étranger dans Paris, et je connais un petit livre de 24 pages in-4°, intitulé : *Les rues et les églises de Paris, avec la despence qui se fait par chascun jour*, et que je crois être sorti des presses de Pierre Caron, imprimeur à Paris, de 1489 à 1494. C'est là, sans contredit, la plus ancienne topographie et statistique des consommations de Paris; au xve siècle, on ne pensait pas trop à recueillir ces données administratives, et cet ouvrage des premiers tems de l'imprimerie n'est indiqué dans aucune bibliographie. Je ne pense pas, toutefois, qu'il puisse être d'un grand secours pour les recherches comparatives que le zèle et les lumières de M. le préfet de Paris dirigent avec une si louable persévérance; et ce n'est qu'à propos de l'ouvrage de Corrozet, en 1532, que je cite cette description qui le précéda de 40 ans au moins. Il y a bien loin de ces essais informes, à l'étendue des recherches de M. de Roquefort. Distribué dans l'ordre alphabétique des matières, son ouvrage présente, sous le mot générique, tous les établissemens analogues, les *fontaines*, les *églises*, les *hospices*, *etc.* et sous ces mots généraux, leur situation, leur étendue, les inscriptions et les objets d'art qui les décorent, leurs auteurs, etc. A propos de quelques-uns de ces établissemens, l'auteur expose les vues de l'administration publique, en loue franchement les heureux résultats; puis, il ajoute des observations ou des conseils, puisés dans l'examen de l'état des choses, ou les projets proposés par des hommes qui font autorité sur ces matières diverses. On trouve donc ici : 1° l'histoire de chaque établissement; 2° l'exposé de son utilité, quant à l'ornement de la ville ou aux besoins de ses habitans; 3° des vues nouvelles qui tendent à les améliorer encore. Il serait difficile d'en extraire quelques citations, l'étendue des articles les plus importans ne le permettrait pas. Nous croyons recommander suffisamment cette nouvelle production d'un de nos plus laborieux écrivains, en la signalant comme utile à la fois aux citoyens de Paris, aux étrangers qui visitent cette ville, et à l'administration qui appelle toutes les lumières à concourir à l'accomplissement de ses vues d'amélioration. C. F.

352. — *Atlas de l'Histoire physique, civile et morale de Paris*, par Dulaure. Paris, 1826; Baudouin frères; prix, 5 fr.

Les plans destinés à l'intelligence de l'*Histoire de Paris* avaient été placés, dans la première édition, en tête même des volumes auxquels ils appartenaient. Les éditeurs ont cru devoir, pour celle que nous annonçons, les réunir tous en un seul *Atlas* séparé. Cet atlas offre au lecteur le double avantage

de pouvoir mettre constamment sous ses yeux le plan qui se rapporte à la période dont il s'occupe, et de n'être pas obligé de recourir souvent aux divers volumes dont se compose l'ouvrage.

Le 1er plan, *Paris sous la domination romaine*, représente cette ville alors contenue dans l'île de la Cité, les monumens et établissemens situés au nord et au sud, et les routes et chemins qui venaient y aboutir. Il facilite la lecture des événemens arrivés depuis la fondation de Paris, jusqu'à la fin de la domination des Romains. — Le 2e plan, *Paris sous le règne de Philippe-Auguste*, présente les agrandissemens de cette ville, depuis la fin de la domination des Romains jusqu'à l'année 1223. On y voit la trace de la seconde et de la troisième enceintes qui joignirent à l'île de la Cité une partie du territoire voisin, situé sur les deux rives de la Seine, et les premiers établissemens civils et religieux fondés pendant cette période. — Le 3e plan, *Paris sous le règne de François* Ier, contient l'accroissement de la ville, les nombreuses rues tracées, et les bâtimens construits depuis la fin du règne de Philippe-Auguste, jusqu'à la fin de celui de François Ier. On y trouve le mur de clôture élevé dans la partie septentrionale, et les diverses constructions faites hors de la ville, et qui formaient les premiers faubourgs. — Le 4e plan, *Paris sous le règne de Louis XIII*, offre l'état de la ville à la fin de la domination de ce prince. — Le 5e plan présente *Paris dans son état actuel*. Pour lui donner toute l'utilité possible, on a joint à ce plan un tableau ou nomenclature, par ordre alphabétique, contenant toutes les *rues*, tous les *quais*, *boulevards*, *places*, *passages*, etc., ainsi que tous les *établissemens* civils, religieux et militaires; *monumens* et *administrations* existans à Paris, avec des renvois au plan. A la suite de cette nomenclature, on trouvera la composition du gouvernement, les attributions de chaque ministère, les administrations et les établissemens qui en dépendent, les jours d'audiences des ministres, d'entrées dans les bureaux et dans tous les établissemens publics, etc.

On voit que les éditeurs de l'*Histoire de Paris* n'ont rien négligé pour que cet Atlas répondît, en exactitude et en utilité, au reste de l'ouvrage, auquel sont jointes d'ailleurs, à la place respective qu'elles doivent occuper dans chaque volume, des planches, très bien exécutées, représentant les principaux monumens et édifices de Paris. Celles de l'Atlas ne sont pas moins satisfaisantes, et ajoutent encore au mérite et au prix d'un ouvrage qui devient indispensable dans une bibliothèque.

E. H.

353. — * *Dictionnaire historique*, ou *Biographie universelle classique;* par le général Beauvais, auteur des *Victoires et Conquêtes*, et par une Société de gens de lettres; en un seul volume; revue pour la partie bibliographique par M. *A.* - *A.* Barbier, auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, et par M. *L.* Barbier fils aîné, employé aux bibliothèques particulières du Roi. Quatrième livraison. Paris, 1826; Ch. Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. In-8° de 304 pages; prix de chaque livraison, 6 fr., et sur papier vélin satiné, 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 193.)

Cet important ouvrage est déjà parvenu à sa 4e livraison : la lettre G est commencée. Sa forme compacte, la sagesse et les soins qui président à sa rédaction, sont des avantages que les lecteurs sauront apprécier. Ils le trouveront complet, sans omission ni lacune, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, mais dégagé de toute superfluité. Aux articles consacrés aux hommes dont le nom est conservé par l'histoire, on a cru devoir en ajouter qui retracent la *vie* des peuples, des sociétés politiques et religieuses, des institutions; on n'a pas négligé non plus le récit des faits mémorables qui caractérisent le mieux les hommes et les nations. — Un simple tableau des principaux articles contenus dans cette livraison fera connaître suffisamment la manière dont son cadre est rempli; les noms des divers rédacteurs sont connus par des travaux antérieurs qui offrent une sûre garantie en faveur de la nouvelle entreprise à laquelle ils prennent part; enfin, nous observerons que cette livraison contient plus de deux cents articles qu'on chercherait en vain dans les autres biographies complètes publiées jusqu'à ce jour. — Principaux articles de cette 4e livraisons : Par M. le général Beauvais, qui revoit soigneusement l'ensemble du travail : *Djenguyz-Khan*, *Djezzar* (*Ahmed*), le cardinal *Duprat*, *Érasme*, le général *Foy*, *etc.;* par M. P. de Chambrebert, associé à M. le général Beauvais pour le travail de révision : *Dumourièz*, *Duval* (l'abbé *Legris*), la reine *Élisabeth* d'Angleterre, le chev. *Folard*, *etc.;* par M. *Louis* Barbier : Antoine et Pierre *Fabre*, *etc.;* par M. Amar : *Ésope*, *Eschyle*, *Euripide*, *Fracastor;* par M. Duviquet : *Dussaut*, *Fontanes*, *les Fréron;* par M. Bouillet : *Saint Dominique;* par M. Clair : *Dumoulin*, *Ferrières*, *etc.;* par M. Pichot : *Fox*, *etc.;* par M. B. Maurice : *Dryden*, *Duguesclin*, *Franklin*, *etc.;* par M. Angelis : *Ferdinand III* (l'archiduc), Mme *Floridia;* par M. Septavaux : *Escoïquitz*, *Fouché;* par M. Soulice : l'abbé *Edgeworth*, *Fénélon*. — *Partie historique* : Les articles *Écosse*, *Espagne*, *États-Unis*, *France*, dus à M. de Calonne; *Égypte*,

de M. B. Maurice; *Flandre*, *Francfort-sur-le-Mein*, les batailles de *Fleurus*, *Fronde*, *etc.*, par M. de Chambrobert. E.

354. — * *Répertoire universel, historique, biographique des femmes célèbres, mortes ou vivantes, etc.*; par une *Société de gens de lettres, auteurs du Dictionnaire universel.* 2me, 3me et 4me livraisons. Paris, 1826. Achille Desauges In-8°; prix de la livraison, 4 fr. 50 c. et pour les souscripteurs, 4 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 201).

Parmi tous les noms qui ont pris place dans cette galerie, il en est quelques-uns de fort obscurs; il en est d'autres destinés à ne point périr, et cette prolongation de la mémoire de quelques noms propres, que notre orgueil décore du nom d'*immortalité*, est tantôt la récompense du mérite et de la vertu, tantôt le châtiment des vices et du crime. — Entre autres personnages fameux, on y remarque *Anne de Boulen*, tour à tour maîtresse, femme et victime de Henri VIII; *Catherine de Médicis* dont la mémoire reste chargée du crime de la Saint-Barthélemy; *Catherine I*, épouse de Pierre-le-Grand; *Catherine II* dont l'histoire offre de belles pages, mais plus d'une tache ineffaçable; *Christine de Suède*, beaucoup trop célébrée pour une abdication à laquelle la philosophie eut peu de part; la comtesse *Dubarry*, la seule femme peut-être, qui, durant nos troubles révolutionnaires mourut sans courage, comme si le courage dans ce moment suprême était une dernière gloire réservée à la vertu; la marquise *Du Deffant*, non moins spirituelle qu'égoïste; Mme *Dufresnoy* dont les Muses françaises pleurent la perte récente; enfin, Mme *Élisabeth de France*, *Élisabeth d'Angleterre*, le chevalier ou la chevalière d'*Éon*, la comtesse de *La Fayette*, *Gabrielle d'Estrées*, Mme *de Genlis*, Mme *Geoffrin*, *etc.*, *etc.*

Nous conseillons aux rédacteurs du *Répertoire* d'élaguer les détails inutiles; l'ouvrage y gagnera beaucoup: il faut savoir à propos, disait Champfort, *s'enrichir de ses pertes*. Nous leur recommandons également de surveiller le style de tous leurs articles avec une attention rigoureuse. Bien qu'une notice biographique ne soit pas un morceau d'éloquence, et doive surtout éviter les formes oratoires, néanmoins ce genre a ses conditions indispensables: la première est une élégante et noble simplicité. C. P.

355. — *Notice Historique sur Michel* Patras de Campaigno, dit *le chevalier Noir*, sénéchal et gouverneur du Boulonnais, lue à la séance publique de la *Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer*, le 10 octobre 1825, par M. *Alex.* Marmin, l'un de ses membres résidans. Boulogne,

1826; imprimerie de Le Roy-Berger. In-8° de 25 pages, avec un *portrait*.

Le chevalier Noir combattit et mourut pour Henri IV; il se distingua parmi cette foule de braves qui suivaient les étendards de ce héros; mais ses exploits ne parurent point sur un grand théâtre; aussi son nom n'a-t-il pas été consacré par l'histoire. C'est un de ses compatriotes, qui, s'adressant aux habitans des lieux témoins de sa vaillance, vient enfin de lui élever le monument auquel il avait droit : ses faits d'armes sont retracés par M. Marmin, avec des détails qu'on lira sans doute avec intérêt. J.

356. — *Conspiration de Russie. — Rapport de la commission d'enquête* de Saint-Pétersbourg, à S. M. l'empereur *Nicolas Ier*, sur les sociétés secrètes découvertes en Russie, et prévenues de conspiration contre l'état, sur leur origine, leur marche, les développemens successifs de leurs plans, le degré de participation de leurs principaux membres à leurs projets et à leurs entreprises, ainsi que sur les actes individuels de chacun d'eux et sur ses intentions avérées. Paris, 1826; Ponthieu. In-8° de 144 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Il résulte de ce rapport que depuis 1816, il se forma en Russie plusieurs sociétés secrètes dont le but était de modifier le système de gouvernement; des hommes de tous les rangs étaient engagés dans ces sociétés, et la plupart appartenaient aux armées qui venaient de faire les campagnes de 1813, 1814 et 1815. Il faudrait ne pas connaître la marche de l'esprit humain pour s'étonner que des hommes qui avaient tout récemment traversé l'Europe civilisée, qui revenaient triomphans d'une guerre dont le succès n'était dû qu'aux sentimens de liberté exaltés à dessein par les rois coalisés contre la France, fussent rentrés au sein d'un pays gouverné despotiquement sans y apporter quelques idées nouvelles, quelques désirs d'amélioration. L'empereur Alexandre lui-même avait bien compris ce résultat des dernières guerres, lorsqu'en 1818 il parlait hautement à la diète de Pologne de ses idées libérales, et promettait avec solennité des changemens dans la forme du gouvernement de Russie. On parvint bientôt à détourner ce prince de la marche éclairée qu'il voulait suivre, et aucune modification ne fut apportée dans un despotisme, qui eût agi plus prudemment peut-être en faisant de lui-même quelques concessions au progrès des lumières. La commission a employé environ six mois à recueillir ses renseignemens; instituée par décret du 17 décembre 1825, elle a fait son rapport le 30 mai 1826; et le lendemain 121 individus furent traduits devant la haute cour cri-

minelle, établie par ordre suprême. L'enquête classe ces individus en trois sociétés, l'affiliation du nord, l'affiliation du midi, et les Slavons réunis. On voit que de vagues projets de réforme occupaient ces diverses sociétés, mais il ne paraît pas qu'aucun plan fût définitivement arrêté. On connaît maintenant la sentence de la Haute-Cour, nous ne devons point nous en occuper ici : la brochure que nous annonçons ne contient que les travaux de la commission d'enquête. M. A.

Littérature.

357. — *Grammaire classique de la langue française*, par François *fils*, dit Alexandre. *Quatrième édition*. Paris, 1826. Brunot-Labbe. In-12 de 144 pages; prix, 1 fr. 25 c.

Cet ouvrage est précédé d'une préface entièrement composée des éloges dont il a été l'objet dans les journaux. Malgré ses nombreuses approbations, nous exprimerons franchement notre pensée. La grammaire de M. François est comme celle de Lhomond, bonne tout au plus pour ceux qui ont envie d'apprendre leur langue de mémoire, mais incapable d'atteindre aux résultats bien plus avantageux de la grammaire générale.

Il est étonnant qu'après *Dumarsais* et *Beauzée*, MM. *de Sacy* et *Burnouf*, *Blignières* et *Destutt-Tracy*, on retombe toujours dans les vieilles erreurs, et que le public préfère souvent des méthodes routinières à des ouvrages qui, ainsi que la *Grammaire générale en action* de madame *Octavie* de Monglave, (voy. *Rev. Enc.*, tom. xxvii, p. 230) réunissent l'exactitude des définitions à la fécondité des principes. B. J.

358. — * *Grammaire analytique*, ou *Élémens de grammaire générale appliqués à la langue française*, à l'usage des élèves; par M. Leterrier, chef d'institution. Paris, 1826; l'auteur, rue du Val-de-Grâce, n° 1. Delalain. In-12 de 5 feuilles; prix, 1 fr. 25 c.

Nous ne laisserons pas échapper l'occasion d'annoncer au milieu du grand nombre de grammaires dont nous sommes inondés, une méthode véritablement élémentaire et cependant analytique et raisonnée. Aussi n'a-t-elle pas été faite avec précipitation. M. Leterrier la destinait aux enfans qui, dans son institution, commencent l'étude de leur langue : il a dû en écarter toutes les difficultés inutiles; mais, en même tems, après les louables efforts qu'il a faits pour bannir la routine de l'enseignement, on était en droit d'exiger de lui des divisions exactes, des définitions justes, des principes clairs : l'examen rapide de son ouvrage va prouver qu'il a satisfait à ces conditions.

Il définit la grammaire, la *science des élémens et des procédés de langage*. Ces élémens sont d'une part les voix, les articulations, les syllabes, que nous représentons par les lettres, et qui sont comme la partie matérielle des langues. L'auteur indique sommairement les rapports généraux que l'observation a fait saisir entre eux et qui sont d'une grande utilité dans l'étude des langues comparées. Viennent ensuite les mots qui, considérés isolément, se groupent en huit classes, dont les caractères distinctifs sont résumés en huit lignes à la fin du chapitre. Un autre chapitre, fort court, sur l'étymologie, donne les notions indispensables à l'enfant qui réfléchit. Enfin quelques pages consacrées aux mots que l'usage a écartés de la classe à laquelle ils devaient appartenir, termine et complète la première partie.

Les trois dernières traitent des *procédés du langage*, ou des lois auxquelles les mots sont assujétis pour exprimer nos pensées. L'auteur s'occupe d'abord des terminaisons et des formes des mots : c'est ce que Dumarsais nommait avec raison les préliminaires de la syntaxe; et, là seulement, il fait connaître les nombres et les genres dans les noms, les adjectifs et les pronoms; et dans les verbes, les tems, les personnes, les modes et les conjugaisons. Ces formes une fois bien déterminées, il établit, dans sa troisième partie, les principes de syntaxe que l'on retrouve dans toutes les langues, et qui forment par conséquent la syntaxe générale. Il y traite succinctement, mais d'une manière complète, 1° de la proposition et de ses espèces; 2° de la construction qu'il distingue avec Beauzée en analytique et usuelle; 3° de l'emploi des formes des mots, ce qui constitue la syntaxe proprement dite.

La quatrième partie n'est que l'application des principes de la syntaxe générale à la langue française. Ici se trouvent exposés d'une manière toute neuve, plus rapide et bien plus complète que dans les autres grammaires, ces règles des participes entre autres qui font le désespoir de nos enfans.

Résumons-nous. C'est d'après les grammairiens les plus estimés, *Dumarsais*, *Beauzée*, *Condillac*, MM. *Lemare* et *Destutt-Tracy*, que M. Leterrier a établi presque toutes ses définitions, presque tous ses principes. L'habitude qu'il a de l'enseignement élémentaire l'a conduit à les approprier à l'intelligence des plus petits enfans. Au reste, telle est la généralité de ses principes, qu'ils s'appliquent avec une égale facilité à toutes les langues; et déjà M. Leterrier nous fait savoir dans sa préface, qu'il travaille à une grammaire latine qui n'aura pas au-delà d'une soixantaine de pages. Il ne nous reste donc plus

à ce sujet qu'un vœu à former, c'est que cette grammaire, adoptée par l'université, contribue, avec l'excellente méthode de M. le recteur *Ordinaire*, à introduire le raisonnement et l'analyse dans les dernières classes. D—B.

359. — * *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française;* par M. Boinvilliers. *Nouvelle édition.* Paris, 1826. Delalain. In-8° de L., et 890 pages; prix, 9 fr.

M. Boinvilliers est un de ces hommes si dignes d'estime et d'encouragemens, et souvent si peu appréciés, qui sacrifient l'ambition de se distinguer par des productions brillantes au désir plus honorable de servir réellement le public par des travaux utiles. La liste des ouvrages didactiques qu'il a composés, ou dont il a dirigé la publication, n'ajouterait rien à sa réputation : je me hâte d'arriver au nouveau livre que j'annonce, une de ses entreprises les plus importantes. Ce n'est pas une idée neuve de réunir en un seul recueil tous les synonymes déjà connus de la langue française. Un premier dictionnaire de ce genre, après avoir eu deux éditions, a été augmenté et perfectionné sous tous les rapports, par M. Guizot, dont le nom inspire une confiance méritée. Je puis citer encore la *synonymie française* de M. Piestre, imprimée à Lyon en 1810. Ces publications, qui toutes ont réussi, prouvent combien l'utilité de l'étude des synonymes est généralement sentie. Je ne prétends point assigner le mérite respectif des différens éditeurs ou des réformateurs d'un ouvrage dont le fonds est emprunté tout entier à *Girard*, à *Beauzée*, à *Roubaud*, à plusieurs autres habiles synonymistes. Venu le dernier, éclairé par ses prédécesseurs, M. Boinvilliers devait essentiellement s'efforcer de les surpasser en quelque chose, de présenter quelques améliorations nouvelles : je vais me borner à indiquer comment il a satisfait à cette nécessité de sa position. Il a placé en tête de son volume les *préfaces* de Girard, de Beauzée et de Roubaud (sauf des suppressions dans cette dernière qui était diffuse); et il a eu raison, je crois d'*offrir au public*, comme il le dit lui-même, *des Avant-propos qui renferment des réflexions pleines de justesse et de solidité.* Sous le titre modeste d'*Avertissement de l'Éditeur*, il présente ensuite une judicieuse appréciation des trois principaux auteurs de synonymes, et un extrait des *observations* lumineuses de Roubaud *sur la formation des mots, sur la valeur de leurs initiales et sur la force de leurs désinences.* Son *Dictionnaire* contient 24 articles de plus que le plus complet des recueils antérieurs; et ces articles ne sont pas au nombre des moins curieux (par exemple : *abonné, souscripteur;—sens, acception, etc.*). Comme MM. Guizot et Piestre, M. Boinvilliers

a donné une nouvelle rédaction à un assez grand nombre des articles anciens; je laisse à juger aux lecteurs s'ils ont perdu ou gagné sous sa plume. Mais la plus remarquable, à mon avis, des améliorations qui lui sont dues, consiste dans le soin qu'il a pris de consigner dans ses notes substantielles l'*étymologie* de tous les mots synonymes compris dans son dictionnaire, et celle de certains mots peu usités qui se trouvent dans plusieurs articles. Ainsi, tout en reproduisant, comme ses devanciers, les nombreux articles de Roubaud, débarrassés des longueurs, des erreurs, des obscurités métaphysiques dans lesquelles cet auteur se laissait souvent entraîner par son goût prédominant et par l'imitation dangereuse de Court de Gébelin, M. Boinvilliers a su conserver et même étendre le précieux avantage des étymologies. Si quelques assertions hasardées ou fautives se sont glissées parmi une quantité de notes si considérable, on ne saurait lui en faire un crime, et je m'empresse d'assurer en finissant que des taches légères et peu nombreuses n'empêchent point le nouveau dictionnaire que nous annonçons de mériter d'être bien accueilli par les bons élèves et par toutes les personnes qui portent dans le discours écrit ou parlé ce *scrupule sur le choix des mots* recommandés par l'illustre Buffon. A. D. LOURMAND.

360. — *Élémens de rhétorique française*, par M. FILON, professeur au collége royal de Bourbon. Paris, 1826; Bredif. In-12 de IV et 318 p.; prix, 3 fr. 50 c. et 4 fr. 25 c. par la poste.

L'auteur annonce, dans sa préface, que *son ouvrage n'est point composé sur le plan ordinaire des traités de rhétorique, dont l'objet spécial est de préparer des sujets pour le barreau, les tribunes politiques ou la chaire évangélique.* Je ne sais comment sont faits les traités de rhétorique dont parle l'auteur, mais tous ceux que j'ai vus traitent exactement, comme le sien : 1° de l'invention avec toutes ses dépendances, les mœurs, les lieux communs et l'argumentation; 2° de la disposition et des parties du discours; 3° de l'élocution, ce qui comprend les pensées, les genres, les qualités du style et toutes les figures de pensées et de mots, entre lesquels même on établit souvent un ordre plus rigoureux que celui qu'adopte l'auteur.

Il est vrai qu'il s'occupe avec détail des préceptes de la narration et de la dissertation, qu'il en donne des exemples assez longs, et que ses trente dernières pages sont consacrées au style épistolaire et à l'art de la conversation : mais il n'en a pas moins fait, comme tout le monde, un livre pour les orateurs, les avocats et les prédicateurs. Il paraît d'autant plus blâmable en cela qu'il relève lui-même ce défaut capital de toutes nos

classes de rhétorique; tandis qu'on peut, sans trop présumer de la bonhomie de beaucoup de nos rhéteurs, douter qu'aucun d'eux comprenne combien son ouvrage doit être inutile. Notre auteur traite, dans son introduction, de l'origine et des progrès du langage et de l'écriture, puis, de la grammaire générale et de la grammaire française. Il serait difficile de rien trouver de plus hasardé que le premier chapitre, et de plus incomplet que les deux derniers. D'ailleurs, ces connaissances appartiennent spécialement à la grammaire; et, avant de s'occuper de la rhétorique, il faut les posséder, ou du moins tâcher de les acquérir. Mais, dans le premier cas, l'introduction de M. Filon est superflue; dans le second, elle est insuffisante: dans l'un et l'autre, elle n'a rien d'utile.

361 — *Annales des concours généraux.* — Matières des compositions de rhétorique. Paris, 1826; Bredif. In-8° de 128 p.; prix, 6 fr.

Ce recueil comprend, comme l'indique son titre, les matières des compositions de discours latins, de discours français et de vers latins données aux concours des colléges de Paris, depuis le rétablissement des lycées par Bonaparte, et elles sont précédées des matières de quelques compositions antérieures à la révolution.

Les hommes qui raisonnent, et qui ne croient pas qu'un magnifique appareil ou de nombreux applaudissemens, souvent surpris et usurpés, soient une preuve certaine de la bonté d'un système, trouveront, dans ce livre, de nouvelles armes contre l'étude de la rhétorique, et surtout contre la manière de l'enseigner. Ouvrons le livre : nous trouvons à la page 53: *Il* (Germanicus) *décrira le spectacle que ces lieux leur* (à ses soldats) *présentent; ici, etc... là, etc...* C'est sur cet *ici* et sur ce *là* que les concurrens doivent exercer leur faconde. A la phrase la plus ronflante, à la période la mieux arrondie, le prix appartiendra sans conteste. *Vous verrez la place où...* Encore un nouveau *point d'orgue :* honneur à ceux qui le broderont le mieux. *Le tribunal barbare d'où le féroce Arminius... Songez que depuis long-temps...* C'est sur ces misérables *bouts-rimés* qu'on fait pâlir notre jeunesse. L'élève est obligé, non-seulement de penser comme ses maîtres, eût-il des idées cent fois meilleures, et de suivre l'ordre tracé par eux, lors même que la nature de son esprit lui en ferait choisir un autre; mais il est réduit à employer leurs tournures, leurs expressions, leurs phrases, quelque vicieuses qu'elles puissent être. *O imitatores!*

362. — *Résumé de l'histoire de la littérature allemande;* par

A. Loève-Veimars. Paris, 1826; Louis Janet. In-8° de VIII et 476 pages; prix, 3 fr.

M. Loève-Veimars prend la littérature allemande depuis son origine, et la conduit jusqu'à nos jours. Il a divisé l'espace de tems qu'elle comprend en *cinq périodes*. La première s'étend depuis les chants populaires les plus reculés, jusqu'à la fin du XIIIme siècle; la seconde, jusqu'au commencement du XVIIme; les trois dernières sont consacrées aux années qui se sont écoulées depuis ce moment jusqu'à nous. Dans cette revue rapide, M. Loève-Veimars a tâché de n'omettre aucun fait important dans l'histoire des lettres; il a voulu tout indiquer; mais ces indications sont loin d'être suffisantes pour celui qui ne connaît pas la littérature allemande. Sans doute, les lecteurs rechercheront de préférence les morceaux que l'auteur a traduits des écrivains allemands; nous aurions souhaité qu'il eût multiplié davantage ce moyen d'instruction, et qu'il ne se fût pas contenté d'exprimer son admiration pour *Klopstock*, *Gœthe*, *Schiller*, *Burger*, dont il ne cite aucun passage qui puisse faire apprécier la justesse de son opinion. L'aversion de M. Loève-Veimars contre tout ce qui porte le nom de règles littéraires est assez connue par de précédens ouvrages, pour nous dispenser de dire quel est son enthousiasme pour la poésie nationale allemande. Au reste, les critiques français auront beau jeu avec lui, puisqu'il est le premier à convenir (p. 382) que les meilleures tragédies du meilleur poëte de l'Allemagne sont à peine dramatiques. — Quoi qu'il en soit, ce résumé de l'histoire de la littérature allemande nous semble propre à en répandre le goût en France : la rapidité et l'élégance du style, ainsi que les connaissances de l'auteur procureront sans doute beaucoup de lecteurs à son ouvrage. B. J.

363. — *Leçons de littérature chrétienne*, ou choix de prose et de vers sur la religion et la morale, extraits des meilleurs auteurs français morts et vivans : ouvrage classique à l'usage des séminaires, des colléges et des maisons d'éducation. Paris, 1826; Beaucé-Rusand. 2 vol. in-8° d'environ 600 pages.

La table de ce recueil rapproche des noms qui n'ont guère coutume de s'associer; MM. *de la Mennais*, *de Maistre* et *Bonald* y figurent à chaque instant à côté de *Pascal*, d'*Abbadie*, de *Rousseau* et de *Voltaire*. Toutefois, l'éditeur s'étant généralement abstenu de toucher aux matières qui ont réveillé de nos jours les controverses religieuses, on conçoit qu'il ait pu faire d'heureux emprunts à des écrivains dont les opinions sont si divergentes. Il se justifie d'ailleurs de ceux qu'il a faits

aux philosophes en se comparant aux Hébreux, « lorsque, par un innocent larcin, ils détournèrent, pour consacrer au culte du vrai Dieu, les vases d'or de l'Égypte idolâtre. » C'est donc encore ici une fraude pieuse. Celle-ci du moins sert à l'avantage du lecteur. Outre les noms déjà cités, ceux de *Bossuet*, *Saurin*, *Bourdaloue*, *Diderot*, *Mascaron*, *d'Alembert*, *Fénélon*, *Necker*, *Massillon*, *Thomas*, *Fléchier*, *Bernardin de Saint-Pierre*, *Poulle*, *Lacépède*, *Châteaubriand*, *Raynal*, *Buffon*, garantissent, pour le volume de prose, une collection de modèles de style. Le volume de vers contient le poëme de la Religion, les tragédies de Polyeucte, d'Esther et d'Athalie, et un choix de morceaux dramatiques et lyriques empruntés à différens poëtes. Nous citerons, parmi les vivans, MM. *Delavigne*, *Lamartine*, *Parseval de Grandmaison*, *Lemercier*, *Andrieux*, *Campenon*, Mlle *Delphine Gay*, *etc.* De pareils noms achèveront de recommander ce recueil. CH.

364. — * *Collection des auteurs classiques latins*, avec *la traduction française en regard;* publiée par une *Société de Professeurs*, et dirigée par M. *Amédée* POMMIER, homme de lettres. Édition in-12, ornée des portraits des auteurs d'après l'antique. — *Commentaires de César*, traduits par M. *de* TOULONGEON. T. II et III. Paris, 1826; Verdière, quai des Augustins, n° 25. 2 vol. in-12 sur papier fin satiné, formant ensemble 714 p.; prix, 3 fr. le volume.

En annonçant le 1er volume de la traduction, de M. de Toulongeon (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 549), nous avons dit que ce qui la caractérisait, c'était sa fidélité, sa correction et surtout la clarté avec laquelle sont rendus les détails relatifs à l'art militaire. Le 2e et le 3e volumes méritent les mêmes éloges, et nous paraissent assurer le succès de l'ouvrage. La correction du texte latin, la beauté du papier et de l'impression doivent encore y contribuer, et faire rechercher une collection qu'il serait difficile de donner à un prix moins élevé. Nous espérons que M Verdière donnera suite à son utile entreprise, et que la publication d'une nouvelle livraison n'éprouvera point de retard. A. M—T.

365. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur en *cent volumes*. Vingt-huitième livraison, composée des *OEuvres de* SAINT-LAMBERT *et de* GILBERT. Paris, 1826; L. Debure. 2 vol. in-32, avec un portrait chacun; prix, 3 fr. le volume (voy. *ci-dessus*, p. 494, l'annonce de la précédente livraison).

L'éditeur de la collection des *Classiques français* a réuni, dans cette livraison, deux poëtes distingués l'un et l'autre,

mais dont le sort fut bien différent. Le premier, SAINT-LAMBERT, né d'une famille noble, rival heureux en amour des deux plus grands écrivains du XVIIIe siècle, Voltaire et J.-J. Rousseau (1), eut l'amitié des princes et des philosophes de ce grand siècle, et vit son poëme des *Saisons* lui ouvrir, en 1770, les portes de l'Académie française. Le second, GILBERT, dut le jour à de pauvres cultivateurs, qui s'épuisèrent pour lui donner une éducation dont il leur fit par la suite un sujet amer de reproches, vécut pauvre, également repoussé des philosophes et des puissans de la terre, vit ses œuvres dénigrées par l'envie, ignora presque les consolations de l'amour et de l'amitié, et mourut à l'hôpital, dans toute la force de l'âge et du génie, atteint d'un mal où ses malheurs peut-être eurent plus de part encore que l'accident auquel on l'attribua (2). Sans doute cette différence de fortune est due, en grande partie, à la différence de leurs caractères; mais le hasard, qui joue un si grand rôle dans les choses d'ici-bas, y fut aussi pour beaucoup. Saint-Lambert était un homme du monde, qui avait toutes les qualités nécessaires pour y réussir; Gilbert, né avec un caractère sombre et indépendant, vit augmenter ces dispositions par les injustices réelles dont il eut à se plaindre, à son début dans la carrière littéraire. Dès lors, son sort fut décidé; il prit le parti de se jeter dans la satire, vers laquelle d'ailleurs semblait le porter le genre de son talent. Peut-être l'animosité qui est résultée contre lui de la rigueur de ses jugemens, n'est-elle pas encore bien éteinte aujourd'hui. La Harpe, qu'il avait d'autant plus offensé, que ses coups avaient quelquefois porté juste, affectant une fausse pitié pour le sort malheureux de Gilbert, a pu continuer à le traiter comme un écolier, dans l'appréciation qu'il a faite de ses œuvres; mais on ne conçoit pas que Chénier, dont le goût était si sûr, l'ait, en quelque sorte, passé sous silence dans son *Tableau de la littérature française*, où il se borne à dire, en parlant des poésies lyriques de Gilbert, qu'*elles offrent quelques traits élevés?* Et lui aussi, Chénier, eut à se plaindre des hommes de son siècle, lui aussi tourna ses esprits vers la satire; mais, dans ce genre, Gilbert avait mérité d'être son maître, et il eût été juste à la fois et noble de

(1) On sait que Saint-Lambert fut aimé tour à tour de Mme Duchâtelet, qui vécut intimement avec Voltaire, et de Mme d'Houdetot, dans le cœur de laquelle J.-J. Rousseau tenta vainement de le supplanter.

(2) Une chute de cheval que Gilbert avait faite, en galoppant sur les boulevards avec deux jeunes Anglais ses élèves, avait obligé de lui faire l'opération du trépan.

l'avouer. Mais peut-être Chénier, disciple distingué des philosophes du dix-huitième siècle, ne pouvait pardonner à Gilbert ses attaques contre eux. C'est là, en effet, que sont tous les torts de ce dernier; il n'eût pas dû confondre le philosophisme avec la philosophie, et accuser celle-ci de tous les maux que ses préceptes, au contraire, apprennent à éviter. De tous tems il y eut des hommes qui firent abus de tout, et nous avons encore aujourd'hui de ces faux sages pour lesquels la philosophie n'est qu'un masque et un moyen de parvenir à des fins misérables ou honteuses. L'âme de Gilbert était faite pour comprendre et pour aimer la vraie philosophie, qui n'est autre chose que l'amour de la vertu et de la liberté. Il l'a prouvé en tonnant avec énergie contre les mœurs de son siècle; mais ces mœurs n'étaient pas celles des philosophes, auxquels, dans son ressentiment, il feignait de les attribuer. Otez cette application de ses satires, elles resteront des modèles de courage et de vérité, aussi bien que de poésie.

Le volume que M. Debure a consacré à ce poëte malheureux, dans sa jolie collection, contient toutes ses œuvres, c'est-à-dire, ses deux *satires* (le *Dix-huitième siècle* et *Mon apologie*), ses *odes*, ses *héroïdes*, ses *poésies diverses*, ses *imitations de la mort d'Abel*, de Gessner, l'*Éloge de Léopold Ier*, une *Diatribe sur les prix académiques* et le *Carnaval des auteurs*, mauvaise satire en prose, que l'on a sans doute attribuée à tort à Gilbert, mais qui prouverait, si malheureusement elle était de lui, jusqu'à quel point l'esprit de vengeance peut égarer le meilleur jugement, et rabaisser même le talent le plus distingué.

Quant à Saint-Lambert, le volume qu'on nous offre contient ses *poésies fugitives*, parmi lesquelles il y en a de charmantes, qui sont dans la mémoire des gens de goût, et son poëme des *Saisons*, beaucoup trop loué de son tems, surtout par La Harpe et par Voltaire, mais qui est resté, avec ceux de Delille, un modèle dans le genre descriptif, si toutefois cette poésie de détails, qui néglige le plus bel œuvre de la création, pour s'attacher à ses accessoires, mérite d'être proposé comme sujet d'études spéciales à nos jeunes poëtes. Saint-Lambert avait publié en outre des contes en prose, qui sont peu estimés, des *fables orientales*, dont la précision fait le principal mérite, un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, un *Essai sur le luxe*, une comédie-ballet, intitulée : *Les Fêtes de l'amour et de l'hymen*, des *Mémoires sur la vie de Bolingbroke*, et enfin un long traité philosophique, sous le titre de *Catéchisme*.

E. Hérbau.

366.—* *Œuvres choisies d'Évariste* PARNY; précédées d'une *notice sur sa vie et ses ouvrages*. Paris, 1826; Paris et Wercherin, éditeurs, rue de Richelieu, n° 87. In-8°; prix, 8 fr.

Depuis que le public accueille, pour ainsi dire, indistinctement les bons et les mauvais vers, chaque jour voit éclore quelque nouveau poëte, dont les productions plus ou moins bizarres menacent de tout confondre, et des journalistes bénévoles applaudissent au triomphe du mauvais goût. Nous aimons à voir les efforts de quelques-uns de nos jeunes poëtes pour se soustraire au joug d'une imitation servile: qu'ils travaillent d'après leurs propres idées, qu'ils inventent des sujets conformes aux goûts et aux usages de leur patrie; mais qu'ils craignent de prendre la bizarrerie pour l'originalité, l'obscurité pour la profondeur, et les écarts d'une verve déréglée pour les sublimes inspirations du génie.

C'est pour seconder le zèle des critiques éclairés que des éditeurs, partisans des saines doctrines littéraires, multiplient les réimpressions de nos poëtes classiques les plus distingués. Au nombre de ces derniers, on ne peut se dispenser de citer Parny, dont on vient de publier les œuvres choisies. Ses poésies élégiaques, surtout, suffiraient pour établir sa réputation. Amant passionné, poëte aimable et gracieux, le chantre d'Éléonore fera toujours les délices des femmes et des jeunes gens; l'homme d'un âge mûr le lira avec intérêt, et le vieillard, désenchanté des rêves de la vie, se sentira encore ému, en parcourant ces pages brûlantes, où son âme est empreinte.

Parny eut une existence aventureuse, comme celle de tous les hommes de génie. (Voy. *Rev. Enc.*, t. III, p. 558, une *notice sur Parny*.) Il expia sa gloire par les orages de sa vie. Jouet des illusions de son cœur, victime d'une passion malheureuse, il est toujours poëte, soit que, séparé de l'objet de ses vœux, il confie aux sons de sa lyre les regrets et la mélancolie de l'amour, soit qu'il en célèbre les plaisirs et le bonheur. On ne lit point le chantre d'Éléonore, sans aimer le peintre qui nous a tracé d'aussi gracieuses images: digne rival de Tibulle, il fait vivement sentir tous les tourmens de la crainte, de l'absence ou de l'abandon. Un poëte, jeune comme lui, et son rival de gloire, Bertin s'efforça vainement d'obtenir les mêmes succès que son ami. Il avait peut-être plus d'esprit; mais celui-ci avait plus de vrai talent. Ses élégies inspirent cette tristesse qui plaît, qui dispose l'âme à s'épancher, et la rend meilleure en la rendant plus tendre. *Auguste* AMIC.

367. — *Œuvres de J.-F.* DUCIS. *Nouvelle édition*. T. II et III. Paris, 1826; A. Nepveu. 2 vol. in-8° de 471 et 506 pages;

prix du volume, 5 fr. sur cavalier vélin. (Voy. *Rev Enc.*, t. xxx, p. 203).

Ces deux volumes terminent la belle édition des œuvres complètes de Ducis, dans lesquelles se trouve compris un volume d'œuvres posthumes. Le tome II contient les tragédies de *Macbeth*, de *Jean-sans-Terre*, d'*Othello*, d'*Abufar*, d'*OEdipe à Colonne*, et le petit poëme intitulé : *le Banquet de l'amitié*. Dans le dernier volume sont réunies plusieurs épîtres et plusieurs pièces fugitives, ainsi que des lettres de Ducis et de Thomas. Nous ne négligerons pas cette occasion de payer au génie d'un poëte illustre l'hommage qui lui est dû, et nous consacrerons aux œuvres de Ducis un examen détaillé dans notre section des analyses.

368. — *OEuvres complètes de M. le vicomte de* CHATEAUBRIAND, pair de France, membre de l'Académie française. 3e livraison, composée des tomes Ier et IXe. Paris, 1826. Ladvocat, éditeur. 2 vol. d'environ 400 p. chacun; prix de la livraison, 15 fr., et 18 fr. par la poste. (Voy. ci-dessus, p. 499.)

L'éditeur des OEuvres de M. de Châteaubriand continue de remplir ses engagemens avec une louable exactitude. La livraison que nous annonçons excitera vivement la curiosité publique. Le tome Ier contient le 1er livre de l'*Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française*, précédé d'un *avertissement de l'auteur*, d'une *préface nouvelle relative à cet ouvrage*, d'un *avis* et d'une *notice* publiés à Londres lors de la première édition qui en fut faite. Cet écrit est célèbre en France sans y être connu. Il a souvent fourni aux adversaires de l'auteur des moyens de combattre ses opinions postérieures et de le mettre en contradiction avec lui-même. Mais cette polémique n'en avait mis au jour que quelques passages, et peu de gens avaient eu la facilité de lire l'ouvrage entier. Il paraît aujourd'hui, accompagné de notes où l'auteur s'est réfuté lui-même sans aucun ménagement. Nous en rendrons un compte détaillé à nos lecteurs, dès qu'il aura été complétement publié. Le tome IX, compris dans cette 3e livraison, contient les trois dernières parties de l'itinéraire de Paris à Jérusalem. Θ.

369. — * *Dialogues du Tasse*, traduits par *J.-V.* PERIÈS; traducteur des œuvres complètes de Machiavel. Paris, 1825; C.-L. P. Panckoucke. In-32 de x et 214 pages; prix, 3 fr.

Ces dialogues traduits en français pour la première fois, et non pas inédits, comme l'annonce l'éditeur, n'étaient pas tous deux également dignes de figurer dans la collection des classi-

ques que publie M. Panckoucke. Dans le premier qui a pour sujet l'*Amitié*, le Tasse a disséqué ce sentiment avec toute la subtilité de la philosophie scolastique, qui était en si grand honneur du tems de ce poëte. Les raisonnemens qu'il prête à ses interlocuteurs sont presque toujours faux ou inintelligibles. Cet ouvrage porte des marques trop visibles de la situation d'esprit où était l'auteur quand il l'a composé. Nous pensons qu'il eût été facile de faire un meilleur choix parmi ses ouvrages en prose. Le second dialogue intitulé *le Père de famille*, est bien supérieur au premier. Le Tasse s'y est mis lui-même en scène dans une exposition pleine d'intérêt. Elle a fourni à M. Théry le cadre d'un discours qui remporta, il y a quelques années, le prix d'éloquence décerné par l'Académie française. Ce dialogue du Tasse contient sur les devoirs du père de famille et sur l'administration domestique un grand nombre de préceptes judicieux, exprimés dans un style plein de gravité, de douceur et d'onction. Nous regrettons que l'éditeur n'ait pas cru devoir placer le texte en regard de la traduction. La prose du Tasse est fort élégante, et il eût été agréable pour le lecteur de pouvoir en juger par ce morceau. N'ayant pas le texte sous les yeux, je ne puis apprécier d'une manière exacte le mérite de la version de M. Periès. Mais le talent dont il a fait preuve dans sa traduction de Machiavel, offre au public une garantie suffisante. CH.

270. — *Lettres sur la Suisse et le pays des Grisons*, par *L. A.* DE CHAPUYS-MONSLAVILLE. Paris, 1826; Delaforest. In-8° prix, 3 fr. 50 c.

M. de Chapuys déclare, dans sa préface, qu'il aimait une jeune personne dont la main lui était promise; mais son mariage ne pouvait avoir lieu avant un *événement subordonné à des chances incertaines; tourmenté par son amour*, il s'est mis à parcourir la Suisse, *pour tâcher d'adoucir un peu les rigueurs d'une longue attente;* à son retour, il fallait attendre encore, et le besoin de distraction lui a fait prendre la plume; il ne dit pas ce qui l'a décidé à faire imprimer. Tout entier à son amour, l'auteur estropie les trois quarts des noms qu'il cite; il fait de l'*Albula*, rivière, une montagne, et ainsi du reste. Aussi, nous recommanderons son ouvrage aux ames sensibles, plutôt qu'aux lecteurs qui cherchent dans un voyage des observations neuves et des renseignemens exacts. E.

371. — * *La Saint-Barthélemy*, drame en plusieurs scènes; par *Charles d'*OUTREPONT. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8° de 167 pages; prix, 3 fr.

La vérité historique, après être rentrée dans l'histoire,

qu'avait long-tems altérée l'esprit de système, ne tardera pas, on doit le croire, à se montrer sur la scène, où la rappelle le vœu du public, mais dont l'écartent encore les précautions d'une politique craintive, et les scrupules d'une poétique non moins timide. Au milieu de ce mouvement des esprits, qui prépare une réforme théâtrale, il est naturel qu'il paraisse des ouvrages, tels que celui-ci, moitié drames, moitié histoires, où les faits soient présentés, comme ils se sont passés, sans ces métamorphoses que leur font subir nos règles de convention et les ménagemens de notre censure. Dans un livre du moins, on échappe aux conseils et aux défenses du pouvoir, à la critique routinière des coulisses, des feuilletons et du parterre; on est libre de ne prendre conseil que de sa conscience, de sa raison, de son talent, de son sujet, les seuls guides qui puissent conduire l'écrivain au naturel, à l'original, au nouveau. Il serait injuste de ne pas rappeler que plusieurs de nos poëtes dramatiques ont essayé de faire entrer l'art dans cette voie, où il doit inévitablement s'engager un peu plus tôt ou un peu plus tard : MM. *Lemercier*, *Alexandre Duval*, *Lebrun*, *etc.*, auront la gloire d'avoir préparé par d'heureuses tentatives la révolution littéraire qui s'approche; et à leurs noms s'associeront ceux d'écrivains moins célèbres, aux productions desquels ont manqué la publicité et l'éclat de la scène, mais qui n'en auront pas moins contribué à changer, par la hardiesse de leurs exemples, quelque chose à nos anciennes théories. Il y a quelques années que, dans un livre trop peu connu, feu le comte J. R. de *Gain-Montagnac* mit fort habilement en scène le procès de Charles Ier et l'abdication de Charles-Quint. Nous avons eu, l'année dernière, les ingénieuses comédies de mœurs qu'un de nos plus jeunes auteurs a produites, sous le nom de l'espagnole *Clara Gazul*. On parlait beaucoup, cet hiver, de deux ouvrages du même genre où la chevalerie des croisades, et la révolution de Saint-Domingue sont représentées avec beaucoup d'esprit et de vérité. Tout récemment, on nous a donné le tableau animé et vivant de la journée des *barricades* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 526) : et voici que M. d'Outrepont entreprend de rendre au naturel la *Saint-Barthélemy*. Peut-être n'a-t-il pas assez profité de l'avantage qu'il avait d'être débarrassé des gênes de notre scène, et de la pompe de notre versification. Le souvenir de l'alexandrin tragique se fait un peu trop sentir dans sa prose; il prête à ses personnages un langage trop solennel et trop apprêté; et, pour faire toute la part de la critique, on peut reprocher à sa diction des formes trop modernes. Mais, à ces défauts près, ce drame offre une lecture intéressante. Le sujet, l'un des

plus usés de notre histoire, est rajeuni par la vérité de la peinture; les traits du tableau sont bien choisis, bien rapprochés. Il y a de l'ensemble et de la variété dans cette œuvre nouvelle, et nous y retrouvons les divers mérites que nous avons eu dernièrement occasion de louer dans les *Dialogues des morts* publiés par le même auteur (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 523). H. P.

372. — * L'*Agiotage* ou *le Métier à la mode*, comédie en cinq actes et en prose, par MM. Picard et Empis, représentée pour la première fois au théâtre Français par les comédiens ordinaires du Roi, le 25 juillet 1826. Paris, 1826. Béchet aîné, au Palais-Royal. In-8° de 108 pages; prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c.

Nous avons rendu compte de cette jolie comédie à l'époque de la représentation (voy. ci-dessus, pag. 269); elle obtiendra sans doute à la lecture le succès qu'elle a constamment au théâtre.

373. — * *Romans historiques* de *C. F.* Van der Velde, traduits de l'allemand, et précédés de *notices*, par A. Loève-Weimars. Première livraison comprenant : *Les Patriciens*, 1 vol.; *les Anabaptistes*, 1 vol.; *Arwed Gyllenstierna*, 2 vol. Paris, 1826. J. Renouard; Gosselin. 4 vol. in-12, de 250 à 300 pages chacun; prix, 12 fr. L'ouvrage entier se composera de 20 vol.

Avec les histoires où les rois et leurs cours obtenaient seuls l'attention des narrateurs, nous avons eu les romans qui ne mettaient en scène que les souverains et leur galantes intrigues, les grands hommes et leurs faiblesses. De nos jours quelques historiens ont osé nous présenter dans leurs récits le peuple et son influence sur les événemens; nous avons vu figurer dans les romans historiques, non plus des héros, réduits à jouer le rôle banal d'amant passionné, mais des personnages d'imagination, choisis dans toutes les classes, imbus des préjugés et professant les opinions de leur tems, et peints avec les passions et sous le costume de chaque époque et de chaque classe. Walter Scott et Cooper, tous deux remarquables par la vivacité de leurs peintures, par la vérité originale des caractères qu'ils ont créés, par l'art admirable avec lequel ils savent nous rendre présentes les situations les plus intéressantes et les plus variées, ont fait triompher le genre nouveau qu'une vogue vraiment populaire a vengé des attaques de certains critiques, injustes et exclusifs. En France, M. de Sismondi n'a point obtenu des succès aussi éclatans que ses rivaux de l'Écosse et de l'Amérique : mais, sous des formes peut-être moins brillantes et moins dramatiques, et sans éveiller un intérêt aussi vif que ses devanciers, il a le premier imprimé au genre dont Walter Scott est le créateur, une direction toute philosophique : nourri de l'étude approfondie des sources

historiques, habitué à considérer les événemens et les hommes avec une hauteur de vues et d'idées peu communes, il a fait du roman l'auxiliaire et le complément de l'histoire. Il n'a choisi dans les tems anciens que les traits caractéristiques et saillans, et les présentant avec les détails et sous les couleurs que proscrivaient des ouvrages plus sérieux et d'un plan plus étendu, il en a fait jaillir des leçons d'une haute importance. Malheureusement, et au grand regret de tous ceux qui ont lu *Julia Severa*, M. de Sismondi n'a peint encore qu'une époque.

Walter Scott, Cooper, et M. de Sismondi, ont dû trouver des imitateurs : l'Allemagne a eu Van der Velde, qui est mort il y a peu d'années (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 750), et la Suisse a applaudi aux productions de Zschokke, l'un de ses écrivains les plus honorables et les plus distingués. Les romans de ce dernier ne sont point connus en France; ceux de Van der Velde ne l'étaient, avant l'entreprise de M. Loève-Weimars, que par d'informes traductions. Aujourd'hui, ils vont enfin obtenir la part qu'ils méritent dans la faveur du public, grâces à l'élégante fidélité du travail de cet écrivain, et à la connaissance approfondie de la langue et de l'histoire de l'Allemagne, qui lui ont permis de nous rendre intelligibles beaucoup de choses étrangères à nos mœurs et à nos études.

La livraison que nous annonçons contient trois romans : *Les patriciens* sont une histoire du seizième siècle : l'action se passe dans les années 1568 et suivantes, à Schweidnitz, en Silésie; cette ville jouissait de nombreux priviléges, et les patriciens y exerçaient un pouvoir presque sans bornes. La lutte de cette aristocratie bourgeoise, fière de ses richesses, de son influence, et portant à la noblesse une haine profonde, contre l'aristocratie féodale, toujours pleine de mépris pour la roture, et irritée de la voir échapper à sa puissance, est retracée par Van der Velde dans l'une de ses circonstances les plus remarquables. Érasme Freund, bourgmestre de Schweidnitz, vieillard énergique et opiniâtre, Franz Freund, son fils, homme emporté et dissolu et l'hypocrite Christophe, autre fils d'Erasme, sont les chefs du patriciat : parmi les nobles, se trouvent le sage Tausdorf et plusieurs chevaliers jeunes et emportés, qui ne se plaisent qu'aux rixes et aux combats. Le peuple est représenté par le dizenier Onophrius Goldmann, qui périt victime des querelles de ses oppresseurs. La plupart de ces caractères sont à peine esquissés: plusieurs scènes cependant sont peintes avec vigueur; mais l'intrigue est languissante, et trop souvent l'intéret est détourné de son principal objet. En un mot, c'est une ébauche dont quelques parties sont finies avec beaucoup de soin et de talent; mais où

l'on regrette d'autant plus de trouver de nombreuses lacunes.

L'année 1534 et la ville de Munster virent une révolution non moins étonnante que celle de Rome, lorsque Rienzi prétendit faire revivre les siècles du forum et des tribuns, et celle de Naples, où le pêcheur Masaniello exerça pendant neuf jours le pouvoir suprême. Les *Anabaptistes*, en prêchant la réforme religieuse, demandaient aussi une réforme politique : zèlés apôtres du second baptême, ils devinrent de furieux démagogues; puis, toujours fidèles aux extravagans conseils du fanatisme, ils élevèrent dans Munster au rang de souverain absolu le plus habile et le plus corrompu de leurs prédicateurs. Van der Velde, en racontant les folies, les excès et les crimes des anabaptistes, s'est servi de quelques personnages de son invention; mais, à cela près, son roman n'est guère autre chose que l'histoire de la révolution de Munster.

Arwed Gyllenstierna nous transporte en Suède et en Laponie, dans le camp de Charles XII, devant Frederikshall, au Ritterholm, maison royale à Stockholm, et sur les bords de l'Uméa. L'auteur nous fait assister à la mort de Charles XII, au procès et à l'exécution de son ministre le baron de Gœrtz; puis abandonnant les données historiques, il fait paraître sur la scène l'écossais Mac-Donalbein, qui sous le nom de *Nabdock le Noir*, et à la tête d'une bande de brigands, a répandu l'effroi dans toute la Laponie. Dans ce roman, l'auteur a donné plus de développemens à son récit; mais il y a moins d'originalité et de couleur locale que dans *les patriciens*, le meilleur à notre avis de ces trois ouvrages. A.

374. — *Robert de France* ou l'*Excommunication*, par Mme *A.* Gottis. Paris, 1825, J. G. Dentu. 4 vol. in-12; prix, 10 fr.

« Robert, déjà formé au gouvernement qu'il avait partagé avec son père, eut beaucoup plus d'inquiétudes à essuyer de la cour de Rome qu'il n'en éprouva de la France. Son mariage avec Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, lui attira une persécution sans exemple. Il était parent au 4e degré de cette princesse; il avait tenu sur les fonds de baptême un de ses enfans du premier lit. Plusieurs évêques, consultés sur ce double empêchement, donnèrent eux-mêmes la dispense, ou autorisèrent le mariage; mais le pape Grégoire V se crut en droit de troubler le royaume pour une affaire qui ne devait occasioner aucun éclat. Il ordonna, dans un concile d'évêques italiens, que le roi quittât incessamment son épouse; que l'un et l'autre fissent sept ans de pénitence; que l'archevêque qui les avait mariés et tous les évêques qui avaient consenti au mariage fussent

suspendus de l'usage des sacremens jusqu'à ce qu'ils eussent fait en personne satisfaction au souverain pontife. » (*Élémens de l'Histoire de France*, par MILLOT.) Tel est le sujet qu'a traité dans l'ouvrage que nous annonçons une femme de lettres, connue déjà par plusieurs romans historiques, dont quelques-uns ont obtenu du succès (1). Fidèle à l'histoire, elle a peint des couleurs les plus vraies l'excommunication de Robert et les suites funestes qu'elle entraîna; son dénoûment même est conforme aux souvenirs de cette époque. La seule licence qu'elle ait prise est la supposition d'un mariage secret entre Robert de France et Agnès de Flandre; encore Mézerai, et après lui d'autres auteurs ont-ils assuré qu'il fut marié à Lutgarde, veuve du comte de Flandre, avant d'épouser Berthe. D'anciennes chroniques disent aussi que Robert fit la guerre à son père; à la vérité, Velly ni Mézerai n'en parlent point; mais ces deux circonstances admises par l'auteur ajoutent trop d'intérêt à son ouvrage pour que la critique ait à lui demander des preuves bien rigoureuses de leur authenticité : il suffit que la vraisemblance soit conservée; et c'est ce qu'on ne pourrait lui contester sans injustice. Un reproche que nous ferons à Mme Gottis, c'est d'avoir essayé, dans quelques endroits de son livre, de prendre un ton qui contraste avec la simplicité ordinaire de son style. Il n'est pas d'ailleurs exempt d'incorrections, et nous y avons remarqué plusieurs fautes qu'il serait fastidieux d'énumérer; nous ne signalerons ici que l'emploi du mot *en imposer* pour *imposer*, que nous avons noté plusieurs fois, faute presque aussi commune chez les écrivains modernes que celle de l'adverbe d'ordre *de suite* employé pour l'adverbe de tems *tout de suite*, *sur-le-champ*, à laquelle des académiciens même ne peuvent déjà plus se soustraire (2). E. H.

375. — *Brochures in*-32. *Troisième édition.* Paris, 12 août 1826; Touquet. In-32 de 64 pages; prix, 50 c.

376 — *Petit Code de morale* à l'usage de toutes les classes

---

(1) *Marie de Valmont*, 1 vol. — *François Ier*, 2 vol. — *Le jeune Lors, prince des Francs*, 4 vol. — *Ermance de Beaufremont*, 2 vol. — *La jeune Fille*, ou *Malheur et Vertu*, 2 vol. — *Catherine Ire, impératrice de Russie*, 5 vol. — *Marie de Clèves*, 3 vol. — *Jeanne d'Arc*, 4 vol. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 680.) — *L'Abbaye de Sainte-Croix*, ou *Radegonde, reine de France*, 5 vol. — *La Tour de Bramafan*, ou *le Cri de la faim*, 3 vol. — *Contes à ma petite nièce*, 2 vol. in-18, 2e édition.

(2) Voy. le *Programme de l'Académie des Jeux floraux* pour le concours de 1827, p. 2.

de la société, ou *Choix de pensées, maximes et réflexions, etc.* Paris, 1826; Achille Désauges. In-32 de 441 pages; prix, 75 c.

Le premier de ces opuscules contient une courte apologie des publications in-32, attaquées si ridiculement par quelques journaux; car ce n'est point le format d'un ouvrage, c'est l'ouvrage même qu'il s'agit d'examiner. Puis vient la liste détaillée de tous les ouvrages qui ont paru dans ce format, depuis la *Charte constitutionnelle*, à 5 centimes, imprimée en 1820 et le *Tartufe*, à 25 centimes, qui se répandit, au mois de janvier dernier, et qui donna l'éveil à tous les entrepreneurs des spéculations actuelles du même genre.

On énumère dans ce catalogue 243 éditions économiques, qui, à trois ou quatre près, sont toutes de cette année. Quelques-unes se rattachent à des collections plus ou moins étendues, plus ou moins utiles : *la Bibliothèque populaire*, publiée par M. Touquet (voy. ci-dessus, p. 191); les *Annales militaires* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 787); deux *Bibliothèques économiques*, et une *Bibliothèque encyclopédique*; une *Bibliothèque d'ouvrages curieux*; *le Petit Voltaire constitutionnel*; le *Répertoire populaire de M. Désauges*. Nous avons compté 8 ouvrages relatifs à la Grèce; 14 sur le droit d'aînesse, et environ 54 contre les jésuites et les congrégations. Si l'on calcule, d'après la modicité des frais d'impression et du prix de vente, la quantité d'exemplaires que les libraires ont dû débiter, on croira sans peine que cette multitude innombrable de pamphlets a pu exercer quelque influence sur l'opinion publique, du moins dans l'enceinte de Paris, où ils ont été plus particulièrement répandus. Aussi, les mêmes hommes qui se plaignent sans cesse, de la presse et de ses prétendues licences, ont-ils reproduit contre le format en vogue les diatribes furibondes, qu'ils avaient déjà mises en usage contre l'invention de l'imprimerie, contre les écoles d'enseignement mutuel et populaire, en un mot contre toutes les institutions qui tendent à propager les lumières, et par conséquent à ouvrir les yeux des nations sur les véritables abus, sur ceux dont ont long-tems profité, et dont voudraient profiter éternellement ces ennemis de toute amélioration.

Malheureusement, certaines publications ont paru fournir des prétextes plausibles à ces niaises et fougueuses accusations : mais les *Biographies*, productions scandaleuses et criminelles, quand elles vinrent s'acharner aux hommes vivans et même à leur existence privée, ont été jugées par l'opinion publique et par les tribunaux; et d'ailleurs, le mal ici pèse bien peu auprès du bien. Il a paru 32 de ces biographies in-32, où les hommes de presque toutes les classes sont passés en revue, le

servir de modèles pour son tableau d'Hélène. » Ce dernier fait nous est certifié par Pline et par Cicéron; mais leurs récits diffèrent. Celui de M. Ponce est conforme à ce qui nous a été transmis par Pline : c'est donc par erreur qu'il a cité Cicéron. Ce dernier écrivain prétend que ce fut pendant son séjour chez *les Crotoniates*, que Zeuxis obtint la faculté de choisir cinq des plus belles de leurs filles auxquelles il emprunta ce que chacune d'elles avait de plus parfait pour composer son Hélène. C'est la version que Bellori a adoptée dans son histoire des peintres les plus célèbres de l'antiquité. Girodet, qui semble avoir épuisé toutes les sources, a pris dans ce récit le sujet d'une composition qu'il a traitée avec sa supériorité accoutumée, et que j'ai le bonheur de posséder.

M. Ponce me pardonnera, j'espère, cette dernière critique qu'il pourrait à juste titre, trouver minutieuse, mais qui, d'un autre côté, lui prouvera le soin avec lequel j'ai lu le livre qu'il vient de publier. P. A.

378 — * *Souvenirs du Musée des monumens français :* collection de 40 dessins perspectifs gravés au trait; représentant les principaux aspects sous lesquels on a pu considérer tous les monumens réunis dans ce musée, dessinés par M. *J.-E.* Biet, et gravés par MM. Normand père et fils, avec un texte explicatif, par M. *J.-P.* Brès. Dixième et dernière livraison. Paris, 1826; l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n° 13. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 586.)

En changeant nos institutions et nos mœurs, la révolution devait opérer sur la surface du sol français un bouleversement général. L'abolition des ordres religieux livra leurs nombreux domaines et leurs demeures splendides à des propriétaires de toutes les classes; la haine et le mépris qu'inspiraient des prêtres intolérans et corrompus ayant amené momentanément la chute du culte catholique, les riches églises qui lui avaient été consacrées, furent abandonnées à tous les usages de la vie publique ou privée. Ces maisons de plaisance, où la licence et la prodigalité des cours avaient amassé tous les ornemens du luxe et des arts, et les châteaux élevés du tems de la féodalité furent compris dans les terribles persécutions que leurs nobles possesseurs s'étaient attirées. Que devinrent alors toutes les richesses, tous les monumens rassemblés pendant des siècles dans ces édifices privilégiés? Ici, le fanatisme les condamna à la destruction; dans d'autres lieux, l'indifférence les laissa dans l'oubli et dans l'abandon; mais, sur quelques points, il se trouva des amis des arts, capables de les apprécier, et qui surent les conserver pour des jours plus heureux. Parmi ces hommes éclairés un surtout s'est acquis des droits à l'estime

et à la reconnaissance nationales. M. *Alexandre* Lenoir, fondateur et conservateur du musée des monumens français, ouvrit un asile aux nombreux chefs-d'œuvre que la révolution avait épargnés. Sous les auspices du gouvernement, et grâce au zèle et à l'habile direction de ce savant antiquaire, ce musée devint bientôt un des établissemens les plus curieux de l'Europe. Il occupait, à Paris, l'ancien couvent des Petits-Augustins, où se trouve aujourd'hui l'école des beaux-arts; il se composait de onze salles ou galeries, de deux cours et d'un jardin auquel on avait donné le nom d'Élysée. Une distribution ingénieuse avait réuni dans un même local toutes les productions d'un même siècle; en parcourant ainsi les différentes galeries, on avait sous les yeux une histoire vivante de l'origine, des progrès et des perfectionnemens successifs des arts du dessin, dans un pays où ils ont brillé du plus vif éclat.

Aujourd'hui, ce magnifique monument n'existe plus. Sa destruction progressive par diverses décisions ministérielles qui lui enlevaient ses plus précieux ornemens pour les rendre à leur ancien état d'isolement, était inévitable, dans un tems où l'on se pique de restituer à chacun tout ce qui lui appartenait jadis, à bon droit, ou autrement. M. Biet a formé le projet de perpétuer le souvenir de ce bel établissement; grâce à son ouvrage, l'instruction que l'on allait autrefois chercher au musée des monumens français ne sera pas entièrement perdue.

Les dessins ont été reproduits avec une exactitude et un soin scrupuleux par MM. Normand père et fils. Dans la dernière livraison que nous annonçons, se trouve le discours préliminaire, dû à la plume élégante de M. Brès, et où cet écrivain, en traçant rapidement l'histoire des arts du dessin chez les Français, a signalé avec beaucoup de justesse et de précision, les caractères distinctifs des principales époques. A.

379. — * *Les Amours des Dieux*, recueil de compositions dessinées par Girodet, et lithographiées par MM. Aubry-le-Comte, Chatillon, Counis, Coupin de Lacoupeie, Dassy, Dejuine, Delorme, Lancrenon, Monanteuil et Pannetier, ses élèves; avec un texte explicatif rédigé par M. *P.-A.* Coupin. 3e et 4e livraisons. Paris, 1826; G. Engelmann, éditeur, rue Louis-le-Grand, n° 27. 2 cah. gr. in-fol. Prix de l'ouvrage entier, 120 fr. avant la lettre, et 80 fr. avec la lettre.

Ces deux livraisons terminent la publication de l'ouvrage de Girodet, intitulé : *les Amours des Dieux*, et complètent cet intéressant recueil. L'ouvrage comprend ainsi seize planches. Nous avons rendu compte précédemment des huit premières : celles de la troisième et de la quatrième livraison ne sont ni

moins poétiques dans la composition, ni moins belles dans le style, ni moins remarquables quant au mérite de la lithographie. Les sujets sont *Jupiter* et *Calisto*, *Hermaphrodite* et *Salmacis*, *Céphale* et l'*Aurore*, *Jupiter* et *Sémelé*, l'*Érèbe* et la *Nuit*, *Apollon* et *Daphné*, *Jupiter* et *Junon*, *Mars* et *Vénus*. La mythologie semble être l'élément naturel du génie de Girodet. Ses crayons avaient été formés pour peindre les dieux. Ingénieux dans ses inventions, noble et décent dans l'enlacement de ses groupes, gracieux et fin dans son style, il pénètre dans la pensée des poètes anciens, s'approprie leurs plus riantes images, et ajoute à tant de beautés une foule de beautés nouvelles, produit de son imagination et toujours d'accord avec le sujet.

C'est ainsi que dans les amours de Jupiter et de Sémélé, tandis que la princesse, déjà mère de Bacchus, cache son visage pour se dérober aux feux qui vont la dévorer, le père des dieux modère l'éclat de la lumière qui l'environne, et repousse tristement son aigle, emblème de l'ardeur des carreaux célestes. C'est ainsi que dans les amours de l'Érèbe et de la Nuit, les deux amans sont endormis, et appuyés si étroitement l'un contre l'autre qu'on voit à peine une partie de leur visage. C'est ainsi, encore, que dans les amours de Jupiter et de Junon sur le mont Ida, l'artificieuse déesse, en tenant son époux embrassé, regarde s'il sommeille, et paraît voir avec joie que sa ruse a réussi.

Ces traits n'ont point échappé à l'auteur du texte qui accompagne les gravures; il les relève en peu de mots et avec précision. Digne de l'artiste dont il décrit l'ouvrage, en ce qu'il en apprécie dignement le mérite, M. P.-A. Coupin ne l'est pas moins par la tournure spirituelle de ses descriptions. Dans un avant-propos succinct comme tout le reste de son travail, il loue à la fois Ovide et Girodet, en montrant les beautés qu'ils semblent se prêter l'un à l'autre. « L'imagination de Girodet, nous dit-il, ne le cède en rien à celle d'Ovide; il a remplacé la poésie du langage par l'heureuse disposition des figures, l'élévation des formes, la richesse des accessoires. Partout se décèle un goût aussi sûr que délicat; et jusque dans ses attributs qu'il voulait représenter, on retrouve un génie créateur alors même qu'il imite. »

Nous avons parlé précédemment du mérite des lithographies et de l'honorable réunion des élèves de Girodet, qui se sont associés pour publier cet ouvrage de leur maître. Leurs noms honorent tous l'atelier d'où ils sont sortis. Cette suite de compositions, ainsi que celles des sujets d'*Anacréon* et des scènes principales de l'*Énéide* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 386),

formera un des plus beaux titres de gloire de Girodet, et contribuera sans doute jusque dans la postérité à la juste célébrité de l'école française. *Éméric* David.

380. — * *La Chine; mœurs, usages, costumes, arts et métiers, etc., etc.*, d'après les dessins originaux du P. *Castiglione*, du peintre chinois *Pu Quà*, de *W. Alexandre*, *Chambers*, *Dudley*, *etc.*; par MM. Deveria, Regnier, Schaal, Schmit, Vidal, etc.; avec des *notices explicatives* et une *introduction*, présentant l'état actuel de l'empire chinois, sa statistique, son gouvernement, ses institutions, etc.; par *D. B**** de Malpière. Septième livraison. Paris, 1826; l'éditeur, rue Saint-Denis, n° 188. Un cahier gr. in-4°; prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (*Voy.* ci-dessus p. 508.)

Cette livraison contient le *musicien ambulant*; la *peine du tcha*, que les Portugais ont appelée la *cangue*; une *jeune femme roulant des feuilles de thé*; une *chaise à porteurs*, dont l'élégance ferait honte aux nôtres; un *fantassin armé de son arquebuse à mèche*, et *une pompe funèbre*. Cette entreprise se poursuit avec une persévérance qui en assure le succès. Nous ne pourrions que répéter les éloges que nous avons cru devoir faire des lithographies et du texte. T.

381. — *Le Propriétaire-Architecte*, ouvrage utile aux architectes, aux entrepreneurs, et principalement aux personnes qui veulent diriger elles-mêmes leurs ouvriers : dessiné et rédigé par *Urbain* Vitry, architecte; 1re livraison. Paris, 1826; Audot. Un cahier in-4° de 24 p. et de 28 planches très-bien gravées; prix, 8 fr.

Une grande partie de nos provinces manque d'architectes, et la construction des maisons particulières confiée à d'ignorans ouvriers est également mauvaise sous le rapport de la distribution intérieure, de la décoration architectonique et même d'une solidité bien entendue. Un ouvrage qui présenterait une collection de projets adaptés à nos usages les plus ordinaires et qui traiterait de leur construction, serait d'une grande utilité et obtiendrait un succès mérité, si l'auteur avait soin de ne donner que des plans simples, d'une exécution facile, d'éviter les colonnes, les portiques, d'employer peu de moulures dans les élévations, enfin de s'attacher à plaire uniquement par la beauté des proportions. M. Vitry a suivi une marche diamétralement opposée à celle que nous venons d'indiquer; il a recherché les formes bizarres dans les plans, les denticules, les corniches ornées dans les élévations, et il a déployé un grand luxe de colonnes.

Son ouvrage pourrait cependant, tel qu'il a été conçu, être

utile aux architectes s'il présentait quelques motifs nouveaux, ou quelques projets bien étudiés : malheureusement, M. Vitry paraît ignorer les premiers principes de l'architecture; les profils, dont il donne des détails, en seraient une preuve suffisante : ils sont presque tous beaucoup trop maigres et seraient d'une exécution bien difficile. Pour mettre une science ou un art à la portée d'un grand nombre de personnes, il faut en posséder parfaitement tous les secrets, tous les élémens; il faut savoir choisir avec discernement les notions les plus essentielles, les faits les mieux avérés : c'est en remplissant ces conditions qu'on peut parvenir à faire un bon livre. L. R.

382. — * *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, par M. *Joseph* Passalacqua, de Trieste, orné de deux planches. Paris, 1826. In-8°; prix, 6 fr. — Se vend à la galerie d'Antiquités égyptiennes, ouverte tous les jours passage Vivienne, n° 52, au premier, de 10 à 5 heures et demie, et le soir de 7 à 10 heures.

Ce catalogue raisonné se trouve divisé en trois parties essentiellement distinctes :

1° Le catalogue proprement dit, où les antiquités de la collection de M. Passalacqua se trouvent divisées d'après une classification méthodique des monumens, selon leur destination primitive, *en objets de culte ; — d'usage de la vie civile ; — funéraires ; — mélanges ;* — enfin la dernière section est consacrée à *l'ensemble des objets d'un chambre sépulcrale d'un grand-prêtre égyptien*, découverte dans son parfait état d'intégrité.

2° Une foule de notes et d'observations historiques faites dans les tombeaux et durant ses fouilles, par M. Passalacqua, qui indiquent l'emplacement jadis destiné dans les tombes et sur les momies, par les Égyptiens mêmes, à chaque série d'objets d'antiquités; notes qui nous dévoilent une quantité d'usages funéraires de cet ancien peuple, et dont nous n'avions aucune transcription. M. Passalacqua décrit ensuite tout ce qu'il a pu observer de plus intéressant et d'inconnu à l'égard des attitudes, enveloppes et cercueils des différentes momies égyptiennes et grecques, donnant une notion générale des Nécropolis de l'Égypte et de leurs souterrains, qu'il divise en tombeaux des rois, en tombeaux des familles, en tombeaux publics, et en tombeaux les plus simples jadis creusés dans le sable, la terre et les débris de pierres. Il termine ces relations tout-à-fait nouvelles, par le récit d'un événement affreux, qui malheureusement lui est arrivé aux fouilles de Thèbes, et qu'il a joint à ses notes, dans le seul

but de servir d'exemple aux explorateurs, qui après lui seront dans le cas d'entreprendre des fouilles d'antiquités en Égypte.

3° Des dissertations scientifiques du plus haut intérêt, rédigées sur plusieurs branches de la Collection de M. Passalacqua, par des savans très-distingués, savoir : par MM. A. Brongniart, pour la *minéralogie ;* C. Knuth, pour la *botanique ;* Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, *Isidore* Geoffroy Saint-Hilaire, pour la *zoologie ;* Vauquelin, Darcet, Julia, Fontenelle, pour la *chimie ;* Jomard, Mérimée, pour la *technologie industrielle ;* Letronne et Reynaud, pour la *traduction d'inscriptions et de manuscrits grecs ou arabes ;* de Verneuil et Delattre, pour la *théorie des embaumemens ;* et Champollion Figeac, pour l'*archéologie* et la *chronologie.*

Ce court aperçu suffira, nous l'espérons, pour donner une juste idée d'un ouvrage qui doit intéresser toutes les personnes qui ont visité et qui visiteront la Collection de M. Passalacqua, ainsi que les savans, les artistes et les amateurs qui sont jaloux de connaître l'histoire des mœurs, de la science, des arts et des superstitions du premier peuple civilisé de la haute antiquité. E.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

383. — *Sociétés des lettres, sciences et arts, et d'agriculture de Metz.* 1825 — 1826. Metz, 1826; Lamort, imprimeur de la Société. In-8°.

La Société des lettres, sciences et arts et d'agriculture de Metz, dont l'existence date de sept années, publie la viie livraison de ses travaux. Nous avons lu avec intérêt le discours de M. Bergery, président; le compte rendu par M. Renault, secrétaire; les rapports de M. Thiel sur le concours littéraire; de M. Munier, sur celui des charrues; de M. Anspach sur les produits de l'industrie départementale. Nous-mêmes nous avons été témoins de l'exposition, la seconde de ce genre dans le département de la Moselle. On y distinguait plus particulièrement les produits chimiques de MM. *Bouvier-Dumolard* et *Kessler*, les broderies de M. *Chedeaux*, les cristaux des verreries de Saint-Louis et de Meisental, la faïence à couverte métallique de Sarreguemines, les fers et la fonte de Hayange et de Moyeuvre, des usines de Falk, de Remeldorf, la quincaillerie de MM. *Mathieu* et *Somborn.* Plusieurs objets ont frappé l'attention, comme annonçant de grands progrès dans la fabrica-

tion, tels que les cuirs de M. *Gillard*, les draps de MM. *Hirsche* et *Collin-Comble*. MM. *Maréchal*, *Labroue* et quelques autres ont exposé des tableaux qui ne sont pas sans mérite. La Société académique a provoqué l'exposition triennale des produits de l'industrie; elle y décerne des médailles, dans sa séance publique; elle donnera, en 1827, des prix aux meilleurs mémoires sur les questions suivantes : 1° *Déterminer le courbe que forme une eau courante en amont d'un barrage.* 2° *Quel est le système d'études publiques le plus propre à rendre la France riche et puissante.* La Société a proposé, en outre, au recherches des hommes instruits et observateurs, plusieurs sujets, d'un intérêt particulier au département, sur la littérature, l'archéologie, l'histoire, la géologie, la topographie, la statistique, l'agriculture, l'industrie, le commerce; ceux qui auront envoyé des mémoires satisfaisans, recevront des médailles d'encouragement, ou le titre d'associé correspondant. C'est en suivant une si bonne direction que la société de Metz aura bien mérité de ses compatriotes, et qu'elle sera citée comme modèle. L—R.

Ouvrages périodiques.

384. — * *Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante*, ou recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les arts et les sciences qui s'y rapportent offrent de plus intéressant, etc.; rédigé par *Arsène* Thiébaud de Berneaud, secrétaire perpétuel de la Société linnéenne de Paris, etc. T. xx. Paris, 1826; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille n° 23. Tous les mois un cahier in-12; prix pour l'année, 12 fr.

Le rédacteur de cet ouvrage périodique recommande les *paragrêles* avec tout le zèle de la conviction. Il a pour ces appareils un enthousiasme qui semble excéder celui qu'une persuasion ordinaire peut inspirer; dans l'ardeur de sa foi, il se fâche contre les incrédules. Cependant, il faudra bien qu'il s'accoutume à la contrariété que ce choc d'opinions lui fait éprouver; car la question n'est rien moins que résolue, et le meilleur conseil que l'on puisse donner aux cultivateurs, c'est d'attendre le résultat d'expériences faites avec soin par des hommes habiles et qui n'aient point à soutenir une opinion formée d'avance. Jusqu'à présent, il faut le dire, dans tout ce que l'on a écrit en faveur des paragrêles, on n'a trouvé que des applications hasardées d'une théorie mal comprise, et les faits cités à l'appui n'avaient nullement les caractères des expériences bien faites. On a beau déclamer contre la science et contre les

savans présomptueux; la science ne mérite peut-être jamais plus d'éloges et de reconnaissance que lorsqu'elle oppose la rigueur de ses méthodes et la force des connaissances acquises à une certaine audace de conjectures et d'assertions qui ne manque jamais de partisans et d'appuis, parce qu'elle entraine l'imagination et séduit par ses promesses. L'inventeur des paragrêles rappellera peut-être, pour notre tems, l'aventure du père Lana, inventeur des aérostats, comme l'on sait : en effet, l'art que ce jésuite crut avoir inventé fut trouvé, long-tems après, par d'autres moyens, et avec le secours d'une science plus avancée. Le problème des paragrêles est plus important à résoudre que celui de la navigation aérienne : mais pour arriver à une bonne solution, il nous faudrait des connaissances météorologiques plus complètes; il faudrait mieux savoir comment la grêle se forme, à quelle hauteur ses grains sont agglomérés et consolidés. Quoi que puisse dire le rédacteur de la *Bibliothèque physico-économique*, les services rendus par les *Sociétés d'assurances contre la grêle* sont connus et *calculables :* l'effet préservatif des paragrêles est encore douteux. Quoique les plus habiles physiciens de l'Europe expriment leurs doutes sur la réalité de cette découverte, chacun est libre, néanmoins, de croire pour son propre compte, et de faire dans ses domaines, soit en paille, soit en fil métallique, autant d'appareils qu'il le veut; mais ne serait-il pas convenable de s'abstenir de tout prosélytisme, surtout dans les ouvrages périodiques? Jusqu'à présent, cette maxime a été suivie par la *Revue Encyclopédique*, pour tout ce qui est de quelque importance; nous abandonnons d'ailleurs à l'anarchie des opinions les sujets sur lesquels on peut soutenir sans inconvénient le pour et le contre.

Tandis que nous sommes disposés à une critique un peu sévère, rétablissons dans la bonne réputation qu'il mérite le *Ban de la Roche*, ce canton des Vosges où les voyageurs n'iront malheureusement plus visiter le digne pasteur Oberlin. (Voy. ci-dessus, p. 569). Cet homme vénérable fut, pendant un demi-siècle, le bienfaiteur des habitans d'une vallée montagneuse, stérile, sans industrie. Mais pourquoi comparer l'hiver de cette région à celui de la Sibérie? A qui persuadera-t-on qu'un sol qui n'exclut pas les arbres fruitiers, et dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer n'excède pas beaucoup celle de Genève, soit comparable à celui de Tobolsk ou de Bérézowk? La poésie même n'autorise point de pareilles fictions; le panégyriste mal avisé qui a fourni cette notice n'a pas une idée juste des fleurs qui méritent d'orner le tombeau d'un homme vertueux.

385.—* *Journal de la Société d'émulation des Vosges*, séant

à Épinal. Épinal, 1826 ; Gérard, imprimeur de la préfecture. In-8° de 3 feuilles ou 48 pages par trimestre ; prix, 6 fr. pour l'année.

Ce recueil trimestriel n'est encore qu'à son début, et contient déjà des notices intéressantes, des matériaux qui seront mis en œuvre avec confiance. Si les rédacteurs ont soin de n'admettre que ce qui mérite quelque attention et peut accroître les connaissances utiles, ils auront bien mérité, non-seulement de leurs concitoyens, mais de la grande société humaine, de tous ceux qui cultivent les sciences et les arts, ou qui en profitent.

Dans le troisième numéro (1er trimestre de 1826), on trouve un rapport sur les *paragrêles* fait à la Société d'émulation, le 8 mars, par M. Parisot, secrétaire perpétuel de la Société. Après avoir recueilli les observations que l'on dit avoir été faites en Italie, en Savoie et dans quelques lieux de la France, le rapporteur essaie de les rattacher à la théorie de la formation de la grêle : mais cette théorie, telle qu'il l'expose, n'est pas complète, et ne comprend pas même les cas les plus ordinaires, ceux où des gouttes de pluie ont été gelées dans l'air, non par le froid atmosphérique, mais par l'effet de l'évaporation. Ce mode de formation des gouttes congelées est si conforme à l'ensemble des faits physiques, et si universellement reconnu, qu'on est surpris que M. Parisot ne voie dans la grêle qu'un phénomène électrique, et se livre aussi facilement à l'illusion des paratonnerres, dits *paragrêles*. Il est bien remarquable qu'aucune des expériences que l'on cite ne puisse inspirer quelque confiance; que l'on n'y reconnaisse point l'œuvre d'observateurs instruits. Dans cet état des choses, on doute, on n'admet point, mais on laisse faire ; c'est le parti qu'ont pris les principales Sociétés savantes. L'invention des paragrêles paraît fondée sur une fausse physique : pour que ces appareils produisissent l'effet qu'on leur attribue, il faudrait que l'action des pointes ne se bornât pas à l'électricité, qu'elle s'étendît aux effets purement mécaniques; qu'elle pût arrêter dans sa chute un corps qui tombe, ou lui faire perdre sa solidité, afin qu'il ne puisse nuire par son choc. M. Parisot s'est posté sur un terrain fort difficile à défendre. Quant à l'instruction pratique par laquelle il termine son rapport, il serait certainement préférable à tous égards de recommander un autre préservatif contre les désastres de la grêle, un moyen éprouvé dont la Suisse nous a donné l'exemple : c'est une *Société d'assurance mutuelle contre la grêle*. F.

386. — *Le Producteur, journal philosophique de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*. Paris, 1826 ; Bossange père.

Tous les mois, un cahier in-8°; prix, 50 fr. pour l'année. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 543.—Mai 1826).

Quoique nous ayons déjà parlé de cet ouvrage périodique, nous croyons devoir appeler de nouveau l'attention de nos lecteurs sur le but qu'il veut atteindre, sur la direction que suivent ses rédacteurs et dans laquelle ils annoncent la résolution de se maintenir. Cette direction est connue aujourd'hui par un nombre suffisant d'articles sur les diverses attributions du journal: jusqu'à ce moment, ni le prospectus, ni le titre n'avaient pu l'indiquer avec assez de précision pour que l'on s'attendît à voir décider, dans un sens déterminé, les questions d'économie publique traitées dans le *Producteur*. Comme le mot *philosophie* est devenu parfaitement obscur, on ne voit pas clairement ce que peut être un journal *philosophique*, même à l'aide de ce qui précède et de ce qui suit; or, il est d'expérience que les journaux sont plus fidèles à leur titre qu'à leur prospectus. On voit maintenant que l'intention des rédacteurs de ce journal est d'établir quelques principes fondamentaux de la science sociale, de les rappeler sans cesse à l'attention des gouvernans, ce qui est à peu près inutile, des *philosophes*, des écrivains, de tous les hommes capables de méditer, ce qui est d'une utilité réelle. Le spectacle de l'esprit humain cherchant la vérité, et la trouvant, malgré les obstacles qu'on lui oppose, malgré les fausses routes qu'on veut lui faire prendre et les entraves dont on l'embarrasse, n'est pas moins digne des regards de la Divinité que celui de l'homme de bien aux prises avec le malheur. Les vérités dont le *Producteur* s'occupe avec un zèle très-digne d'éloges, qu'il voudrait mettre hors de doute et rendre applicables à notre état social, exerceraient en effet une puissante influence sur le bonheur de l'espèce humaine: elles changeraient, et amélioreraient sensiblement le sort du plus grand nombre, banniraient des préjugés invétérés, redresseraient les opinions, corrigeraient les mœurs. Mais, plus ces résultats sont importans et désirables, plus on est intéressé à ne pas se méprendre sur les moyens de les amener. Nous péchons quelquefois par un excès de confiance dans nos méthodes de raisonnement, quoique nous ne puissions ignorer que ces méthodes peuvent nous égarer, et que leurs opérations ont besoin d'être soumises à un contrôle sévère, à une vérification qui procède par une autre voie. Le pas le plus important que la raison humaine ait fait dans la science des méthodes, depuis Descartes, c'est d'avoir soumis les probabilités au calcul, dans les cas où les élémens de la question sont susceptibles de mesure; et lorsque le calcul ne peut être appliqué,

de classer, d'après une analyse assez exacte, les opinions plus ou moins probables sur les sujets qui peuvent en admettre plusieurs. Hors du très-petit nombre de vérités dont l'évidence est sentie et reconnue par tout le monde, tout notre savoir n'est composé que d'opinions probables sur les choses et sur leurs rapports entre elles et avec nous; et malheureusement, il semble que le degré de probabilité s'affaiblisse, à mesure que le sujet dont on s'occupe est plus grave et plus digne de nos recherches. La *science sociale*, si elle était faite, serait la première de toutes et la plus importante par ses applications; nous ne pouvons en douter. Mais cette science repose sur une autre dont elle n'est qu'une application, c'est la *science de l'homme :* et où en sommes-nous, dans la connaissance de notre être? Avons-nous terminé nos observations, disposé les données pour en apercevoir les rapports, les lois, la théorie? Si nous laissons en arrière toutes ces recherches, et si, trop impatiens d'arriver au but, nous adoptons pour théorie un système très-plausible, mais qui ne peut être démontré; si nous raisonnons constamment dans notre hypothèse, combattant ce qui la contrarie, et recevant avec empressement ce qui lui est favorable; à moins que nous n'ayons deviné la vérité, nous nous mettrons dans l'impossibilité d'arriver jusqu'à elle, et nous l'empêcherons de venir jusqu'à nous. Que les dogmes politiques, moraux, etc., s'établissent après les observations les plus exactes et les plus complètes; mais qu'ils ne les précèdent point: si nous sommes encore dans le tems des observations, gardons-nous de dogmatiser. On pourrait reprocher au *Producteur* une inflexibilité de doctrines dont il est bien difficile de se préserver, lorsqu'on est intimement convaincu, mais qui nuit à l'impression que l'on pourrait faire sur les esprits qui ne partagent point encore cette conviction. On voudrait non-seulement le trouver, mais le croire toujours disposé à reconnaître le vrai, dès qu'il se présentera; et cette disposition est quelque chose de plus qu'une intention droite, pure, généreuse; elle consiste aussi dans l'appréciation exacte du degré de certitude des opinions, et de la distance qui les sépare de l'évidence, sans laquelle une vérité ne peut être admise comme principe. Le *Producteur* peut gagner beaucoup, opérer plus de conversions, obtenir sur l'opinion publique un ascendant plus salutaire, si, quittant la tribune pour se confondre dans la foule de ceux qui cherchent la vérité, il s'attache à diriger les observateurs, à remettre sur la voie ceux qui pourraient s'égarer, à recueillir et à coordonner les découvertes, afin qu'elles soient mises à leur place dans l'édifice de la science. Il peut rendre de très-

grands services. Ses rédacteurs ont fait preuve de talent, de droiture, de tout ce qui peut assurer leur succès dans la belle carrière où ils sont entrés; pour que leurs intentions ne soient pas trompées, qu'ils examinent avec une attention nouvelle ce qu'est la science dont ils s'occupent, ce que nous sommes, et comment il est possible de nous instruire. Indépendamment de la part que l'amour-propre se réserve dans le succès d'une entreprise littéraire, il s'agit ici de mener à bien une entreprise consacrée à l'instruction des hommes : tout louable moyen de réussir mérite qu'on le recherche et qu'on l'emploie ; tout obstacle doit être combattu; et l'un de ces obstacles serait une trop grande inflexibilité de doctrines.

Entre la littérature, ou quelques-unes de ses branches, et les beaux arts, l'analogie de pensées, de préceptes et d'influence est si grande, que le *Producteur* ne peut guère se dispenser d'agrandir son cadre. La poésie, les chants nationaux, les croyances mythologiques (il en reste plus qu'on ne pense), en un mot, tout ce qui modifie les *productions* intellectuelles, lui appartient de droit, et l'usage qu'il en fera ne peut que contribuer à répandre l'ouvrage, et par conséquent, à le rendre plus utile. R.

382. — * *Journal des missions évangéliques.* Première année. N° 1. Paris, 1826; *H.* Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. In-8° de 96 pages. Ce journal paraît, tous les trimestres par livraisons d'environ six feuilles; et, si le nombre des souscripteurs le permet, il sera accompagné de cartes géographiques et orné de gravures. Prix de l'abonnement, 8 fr. pour la France, franc de port; 10 fr. pour l'Allemagne, franc de port; 8 fr. pour la Suisse, franc de port jusqu'à la frontière; 10 fr. pour les Pays-Bas.

Ce journal, publié par la *Société des missions de Paris*, est destiné à faire connaître les travaux des serviteurs du Christ qui propagent son évangile parmi les peuples non chrétiens, et les succès qu'obtiennent leurs pieux efforts. Il comprend les divisions suivantes : 1° souvenirs des missions anciennes; 2° missions évangéliques, ou journal proprement dit; 3° Société des missions évangéliques de Paris; 4° variétés; 5° nouvelles récentes. Le premier numéro, que nous avons sous les yeux, commence par une introduction dans laquelle les rédacteurs exposent leurs principes en matière religieuse, les motifs qui les ont déterminés à prendre la plume, et le plan qu'ils se proposent de suivre. « Nous mettrons à contribution, disent-ils, pour les faits que nous devons publier, les rapports et la correspondance de toutes les Sociétés, et nous présenterons les

mécomptes et les mauvais succès apparens des ouvriers évangéliques, avec la même fidélité que leurs triomphes et leurs prospérités. Ce n'est ni pour servir l'intérêt d'une secte religieuse, ni pour flatter un orgueil purement humain, que nous commençons ce recueil, mais pour mettre en évidence la nature et les effets de l'Évangile, dont les conquêtes doivent s'étendre « d'une mer à l'autre, et aux extrémités de la terre. » On remarque, parmi les nombreux articles qui suivent cette introduction, un *Précis historique sur la propagation du christianisme jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle;* et une première partie d'une *Notice abrégée sur l'origine et les progrès des missions principales.* Les deux sections intitulées : *Missions évangéliques et variétés* renferment une foule de traits curieux, de détails intéressans, et de renseignemens précieux pour l'histoire.

B.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

388.—*La Venida del Mesias, etc.*—La Venue du Messie en gloire et en majesté; par *Juan Josafat* BEN EZRA, édition revue et augmentée de notes par M. *P.* de CHAMBOBERT. Paris, 1825; Parmentier. 5 vol.-12 d'environ 300 pages chacun; prix, 25 fr.

389. — * *Miscelanea de economia politica y moral, etc.* — Mélanges d'économie politique et de morale, extraits des OEuvres de *Benjamin* FRANKLIN, et précédés d'une notice sur sa vie; traduits du français par R. MANGINO, Mexicain, et dédiés à ses concitoyens. Paris, 1825; Bossange. 2 vol. in-18; prix, 8 fr.

Cette traduction, que nous faisons connaître tard, parce qu'elle ne nous était pas encore parvenue, a été faite sur les *Mélanges de Franklin*, publiés en 1824 par M. *Ch.* RENOUARD, l'un de nos collaborateurs (Voyez *Revue Encyclopédique*, t. XXIV, p. 447.) — Nous avons remarqué avec étonnement que le nom de l'éditeur français n'est mentionné nulle part, pas même à la suite de la vie de Franklin, dont il est l'auteur, et qui occupe 64 pages dans la traduction espagnole. Toutes les notes sont également copiées, avec une grande exactitude, et même avec une sorte de servilité. Ainsi, dans la citation d'un chapitre de la Bible, l'éditeur avait dit en note : « On a suivi ici, pour le texte, la traduction française de Le Maistre de Sacy; » le traducteur espagnol a reproduit fidèlement cette note qui figure assez singulièrement au bas d'un texte qui n'est point en langue française. C'est pousser trop loin la fidélité de la traduction. Il faut, au reste, se féliciter de cette propagation d'un des recueils les plus propres à inspirer

le goût de la vertu et l'amour du travail, sous des formes pleines d'enjouement, de finesse et de grâce, et qui sera probablement accueilli avec faveur dans les divers états de l'Amérique du Sud. L'édition française vient d'être épuisée; nous rendrons compte incessamment de la seconde édition qui est considérablement améliorée. C.

390 — * *Grammaire italienne, élémentaire* et *raisonnée*, précédée d'un traité de la prononciation toscane, suivie d'un recueil d'italianismes et d'un travail nouveau sur le retranchement dans les mots; par D. Martelli de Sienne. Paris, 1826; J. M. Eberhart. In-8°; prix, 5 fr.

L'auteur de cette nouvelle grammaire italienne s'est tenu en garde à la fois contre la sécheresse de la méthode de Vergani, et contre le prolixe étalage des théories de quelques autres grammairiens. Dans les règles qu'il propose, il a rejeté tout ce qui lui paraissait arbitraire, pour ne s'appuyer que sur des principes incontestables et sur l'autorité des écrivains vraiment classiques. Nous avons trouvé pleines de justesse ses observations sur les pronoms et les adjectifs, et spécialement sur les comparatifs, les diminutifs, les augmentatifs et l'article. On ne peut qu'approuver aussi ce qu'il dit concernant le participe et le gérondif. Nous remarquons avec plaisir le ton modeste de ses leçons; il semble partout préférer l'instruction de ses élèves à sa propre gloire. Quoique les meilleurs grammairiens aient indiqué les mots susceptibles de quelques retranchemens, l'auteur a pris la peine de présenter tous les cas dans lesquels le retranchement peut avoir lieu. Quant à la prononciation, M. Martelli est de Sienne; ce titre lui suffit pour obtenir toute confiance dans cette partie de l'enseignement de sa langue.

F. S.

391. — * *Nouveau dictionnaire français-espagnol* et *espagnol-français*, avec la nouvelle orthographe de l'Académie Espagnole, rédigé d'après Gattel, Capinany, Nunez, Dr-taboada, Boiste, Laveaux; suivi d'un *Dictionnaire géographique*, établi d'après la division actuelle du globe; par *Don Domingo Gian* Trapany; et pour la partie française, par A. de Rosily; revu par *Ch.* Nodier. Paris, 1826; A. Thoisnier-Desplaces, rue de Seine, n° 29. 2 vol. in-8° de 852 et 1275 pages; prix, 30 fr.

Ce dictionnaire se recommande par le soin avec lequel il est rédigé, par l'indication des auteurs que l'on a mis à contribution, par le nom d'un littérateur étranger digne d'estime, M. Trapany, et par la coopération d'un des bibliothécaires de la capitale qui s'est placé au rang de nos écrivains les plus laborieux. Cet ouvrage devient surtout précieux et nécessaire

pour les nouveaux États indépendans de l'Amérique du Sud, et pour tous les Européens qui vont tenter la fortune dans ces lointaines contrées sous les auspices de la liberté. J.

392.—* *Collection des classiques latins*, à l'usage des classes élémentaires et de grammaire, avec les signes de quantité et l'indication des mots composés, précédés de quelques remarques sur la *prosodie* et sur les *prépositions*, considérées sous le rapport de la composition des mots; édition publiée par MM. Leroy et Prieur, professeurs au collége royal de Saint-Louis. *Epitome historiæ sacræ* et *Cornelius Nepos*. Paris, 1826; Lassime, rue de Vaugirard, n° 60. 2 vol. in-18; prix de l'Epitome, 75 c.; du Cornelius, 1 fr.

Les éditions des classiques latins, qu'on a mises jusqu'à présent dans les mains des élèves, présentent des inconvéniens plus ou moins graves, contre lesquels les professeurs et les chefs des établissemens d'instruction ont fait de justes, mais de vaines réclamations. Dans les unes, le texte fourmille de fautes; dans les autres, l'impression, le papier et le format sont également désagréables; dans toutes, on trouve des détails contraires aux bonnes mœurs et qui mettent le professeur dans une position fâcheuse, soit qu'il cherche péniblement à en déguiser le sens, soit qu'en les évitant, il excite, malgré lui, chez les élèves, une curiosité que ceux-ci finissent par satisfaire. — En publiant *la Collection* que nous annonçons, MM. Leroy et Prieur ont pour but, non-seulement de remédier aux inconvéniens dont je viens de parler, mais, encore de soulager les professeurs et d'aider les élèves dans leurs travaux : pour y parvenir, ils ont marqué la quantité de toutes les syllabes qu'ils regardent comme essentielles; ils ont distingué, dans chaque mot composé, par un caractère différent, *le radical*, du mot qui s'y trouve joint. Par ces moyens, dont le second appartient entièrement aux éditeurs, les élèves s'accoutumeront, dès leurs premiers essais de traduction, à prononcer les mots latins, suivant les règles de la prosodie, et ils auront le grand avantage d'être familiarisés avec la quantité, lorsqu'ils s'occuperont de versification; de plus, ils s'habitueront de bonne heure à distinguer les radicaux des mots auxiliaires, à se rendre compte du sens propre de chacun, et de la modification qu'il apporte dans le sens général du mot composé, connaissances absolument nécessaires pour bien traduire, et qui cependant manquent à la plupart des élèves.

J'ai sous les yeux l'*Epitome historiæ sacræ* et le *Cornelius*; j'ai parcouru une grande partie des textes, sans y rencontrer de fautes; le papier est beau, l'impression nette et agréable à l'œil. Les auteurs ont supprimé avec soin, dans ce Cornelius,

tout ce que la morale réprouve. La quantité m'a paru notée avec une grande exactitude; mais il est beaucoup de syllabes, les finales, par exemple, sur lesquelles j'aurais désiré la trouver. Si MM. Leroy et Prieur craignaient de trop multiplier les signes il fallait, ce me semble, qu'ils comprissent dans les *Remarques sur la prosodie*, placées en tête de chaque auteur, toutes les règles dont l'élève aura besoin pour suppléer aux signes. Les *Remarques sur la prosodie* sont suivies d'*Observations* très-utiles *sur les prépositions* et sur le rôle qu'elles jouent dans la composition des mots. Les éditeurs ont joint au texte les notes nécessaires pour en faciliter la complète intelligence. — Demandée depuis long-tems, exécutée par deux professeurs d'un zèle et d'un talent éprouvés, confiée à un libraire actif et consciencieux, la *Collection des classiques* ne peut manquer d'obtenir un succès honorable pour ceux qui l'ont entreprise.

A. MICHELOT.

393.—* *La Grecia supplice; canzone.*—La Grèce suppliante, ode de M. BUTTURA. Paris, 1826; Jules Didot, aîné. In-18.

394.— * *La Caduta di Missolongi, etc.*—La Chute de Missolongi; ode de M. *Ange* BROFFERIO. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8°.

Ces deux odes prouvent les nobles sentimens dont les Italiens sont animés pour la cause des Grecs. M. Buttura, très-connu par ses poésies lyriques, annonce le sujet de son ode par cette épigraphe, qu'il a tirée des *Supplians* d'Eschyle : « Grand Dieu! n'attendez pas pour avoir pitié de nous qu'il ne soit plus tems de nous secourir. » Il voit avec surprise que, pendant qu'un peuple chrétien, à qui nous devons les premiers progrès des lumières et des arts, fait des efforts magnanimes pour briser ses chaînes; le noble Anglais, le généreux Français et le bon Allemand demeurent en quelque sorte tranquilles témoins de ce spectacle d'horreur. Il frémit d'apprendre que les vierges de Sparte et les enfans d'Argos sont traînés par les navires des catholiques pour être livrés à la brutalité du féroce Musulman. Il regarde comme coupables du même crime ceux qui le tolèrent, et ceux qui le favorisent; et pendant qu'il renouvelle ses reproches, il met sa confiance dans la vérité qui descendra du ciel, pour élairer les peuples et leurs princes sur leurs devoirs et sur leurs vrais intérêts. Il ne cesse de poursuivre ce monstre, qui a jusqu'ici usurpé le nom de *raison d'Etat*; il prie enfin la vérité de faire pénétrer une fois son flambeau, dans le conseil des rois. — Le jeune M. BROFFERIO, animé du même sentiment, adresse ses vers au vénérable philhellène *Alex.*

Lameth, l'un des membres les plus actifs du comité grec de Paris. Il semble partager cette noble passion qui a produit tant de vertus chez les anciens Grecs et que l'on voit revivre dans leurs descendans. Il croit apercevoir de nouveaux Thémistocles et de nouveaux Léonidas. Mais, voyant tant d'efforts généreux paralysés par le nombre des ennemis et par la coopération de ceux qui devraient au contraire protéger les Grecs, il invoque la malédiction du ciel contre ces chrétiens qui ont vendu leurs bras aux intérêts de Mahomet, pour contribuer à la destruction de leurs frères. F. S.

395. — * *Zwey Elegieen über und nach Missolonghi's Fall.* — Deux élégies composées avant et après la chute de Missolonghi; offertes gratuitement aux amis des Grecs avec cette note : *Ce que l'on serait porté à offrir volontairement en paiement de cette production doit être apporté dans les caisses de secours et d'assistance pour être employé au secours des malheureux Grecs.* Paris, 1826; de l'imp. de Smith. In-8° d'une demi-feuille.

Un Alsacien qui habite Paris et qui cultive avec un égal succès l'éloquence française dans l'exercice d'édifiantes fonctions religieuses et la poésie allemande, dont il consacre encore les accens à la philantropie et à la vertu, a composé, il y a quelque tems des stances élégiaques sur la mort du général Foy, (voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 565) Aujourd'hui le même écrivain, en voyant l'affreux abandon de l'héroïque Missolonghi par les états chrétiens, en assistant pour ainsi dire à la chute et à la destruction de cette ville infortunée, ne peut retenir son indignation et sa douleur; la lyre qui avait célébré la perte précoce d'un illustre et éloquent défenseur de l'humanité ne devait point rester muette sur une des plus révoltantes et des plus déplorables catastrophes qui l'ait affligée depuis long-tems. Comme la première des productions du poëte allemand, celle-ci est pleine de sentiment, d'imagination, de force et d'harmonie. La courte citation par laquelle nous terminerons cet article permettra d'en juger : « Quand pour la justice et pour la liberté un peuple se réveille, la tyrannie peut l'égorger, mais elle ne peut l'enchaîner davantage. Noble peuple d'Hélénie, tes destinées s'accompliront : au milieu des dangers et des hasards de la guerre sacrée, tu sauras reconquérir ton antique honneur, et, soutenu par le dieu de la vérité, obtenir avec la victoire la liberté et la paix Courage et espérance! Les regards attentifs, les vœux et les espérances des peuples de la terre t'accompagneront, et pour chacun de tes héros qui succombe croît ici-bas déjà une palme d'immortalité. » M. B.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — NEW-HARMONY. — *Société coopérative.* — *Extrait d'une lettre adressée par un généreux philantrope, fondateur de beaucoup d'écoles et d'établissemens de bienfaisance et d'utilité, au Directeur de la* Revue encyclopédique, *en date du 4 juillet* 1826. (Voy. *Rev. enc.*, t. XXVI, p. 270, et t. XXVII, p. 886, les détails antérieurs sur l'établissement de NewHarmony.) — Monsieur et ami, je suis resté chez moi pendant près d'une année, et j'ai fait quelques pas de plus dans mes recherches sur l'éducation. J'ai vu avec une vive satisfaction les succès que Mme FRÉTAGEOT a obtenus dans l'instruction des jeunes filles, d'après le système de Pestalozzi; M. PHIQUEPAL a reçu aussi beaucoup d'encouragemens pendant le peu de tems qu'il est resté dans le voisinage de l'école de cette dame. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 938.) Quand M. *Robert* OWEN forma son établissement à *New-Harmony*, Mme FRÉTAGEOT et M. PHIQUEPAL abandonnèrent leur entreprise qui était avantageuse, pour enseigner à New-Harmony, ne recevant en échange que leur nourriture et leur habillement, selon le système de la *Société coopérative*, et satisfaits de contribuer à une aussi grande amélioration.—Nous avons tous passé les cinq derniers mois à New-Harmony, et nous y avons établi une école d'après le même système. Nous avons acheté de M. Owen les bâtimens dont voici le détail : 7 grandes maisons en briques, de 60 sur 40 pieds chacune, pour ce qui tient à la nourriture des enfans; 8 ou 10 maisons plus petites en briques, pour les professeurs qui sont mariés, etc.; 10 ou 12 maisons en bois, à l'usage des artistes attachés aux écoles; 2 vastes granges et écuries pour *l'école expérimentale des fermiers;* une grande église, changée en atelier pour l'instruction des garçons dans les arts utiles; une salle pour servir de Musée, pour les cours et les lectures, les concerts, les conversations, les exercices et les récréations.—On aurait assez de place pour 800 ou 1000 enfans; il n'y en a encore que 3 ou 400, classés comme il suit : 100, de

l'âge de deux à cinq ans, sous la direction de Mme Frétageot; 180 à 200, de cinq à douze ans, à l'école de M. Naef, assisté par ses quatre filles et son fils, tous les cinq élèves de Pestalozzi; 80 dans l'église, sous M. Phiquepal, qui leur enseigne les arts utiles, les mathématiques, etc.

On est fondé à croire que toutes les écoles seront bientôt pleines, tant à cause du bon marché (100 dollars ou 500 fr. par an, pour l'habillement, la nourriture et l'instruction) qu'à cause de la solidité des connaissances qu'on y acquiert. MM. *Thomas* Say, Troost et Lemur professent l'histoire naturelle, la chimie et le dessin, etc. etc. M. Say a l'intention de publier son bel ouvrage sur l'entomologie, avec des planches coloriées. On a demandé à Paris et à Londres tous les matériaux nécessaires. Les deux fils de M. Owen, la famille de M. Applegath sont déjà à l'école, et nous attendons d'Angleterre des hommes du premier talent, tous partisans du système. — La communauté a acheté de M. Owen 900 acres de bonnes terres pour les écoles expérimentales des fermiers, où des garçons de tout âge apprendront et mettront en pratique les meilleures méthodes d'agriculture. Ceux que dirige M. Phiquepal ont produit dans les six premières semaines, une valeur de 900 dollars (5,000 fr.); ce qui fait espérer que les enfans se soutiendront d'eux-mêmes par un travail de quelques heures par jour.

Tout ce que la communauté avait acheté de M. Owen pouvait être évalué à 50 ou 60,000 dollars; je l'ai mise en état de les payer comptant. J'ai saisi l'occasion de dépenser mon argent, avant de mourir, en contribuant aux progrès d'un système que j'ai toujours regardé comme le plus grand bien que mes concitoyens puissent obtenir. Si je n'eusse point adopté ce système, j'aurais laissé passer ma fortune en d'autres mains, sans avoir été témoin des heureux résultats de l'usage que j'en ai fait. M. Owen a établi sur sa propriété trois sociétés d'agriculture et de mécanique; il espère en avoir dix ou douze autres avant peu de tems. Le système se répand de jour en jour. Cette égalité parfaite offre un charme qui contrebalance toutes les idées de fortune et d'ambition, et la simple pensée de travailler pour sa nourriture rend chacun des membres de notre grande famille coopérative plus heureux que la soif ardente et la perspective souvent trompeuse du gain dans la vieille société. M.

— Philadelphie. — *Recherches philologiques.* — Le gouvernement des États-Unis a donné des ordres pour recueillir des vocabulaires de toutes les langues des tribus sau-

vages de ces contrées. On y joindra des conjugaisons de verbes et des phrases choisies destinées à faire connaître les formes grammaticales des différens idiomes. Cette idée a été suggérée par M. *Albert* GALLATIN, actuellement ministre des États-Unis à Londres. D.

CANADA.—MONT-RÉAL, 4 *juillet* 1826.—*Extrait d'une lettre adressée, par un voyageur, à M.* JULLIEN, *de Paris.*—Je viens de parcourir le Bas-Canada, pour observer l'état présent de cette colonie encore française, sous bien des rapports. Ma rapide excursion ne m'a permis de faire que des observations superficielles; je vous offre cependant quelques détails.

La population du Bas-Canada, qui, lors de la conquête, n'était que de 60 à 80,000 ames, s'élève aujourd'hui à près d'un demi-million. Sur ce nombre d'habitans, 420,000 environ sont d'origine française; le reste est d'origine britannique. La langue française est parlée presque exclusivement dans les campagnes, excepté dans quelques établissemens qui sont entièrement anglais, et qu'on appelle les *Townships.* Dans les villes, les deux langues sont usitées; mais ordinairement chacun ne parle que la sienne. Cependant les personnes instruites et même des enfans parlent les deux langues.

La population de Mont-Réal, et celle de Québec sont à peu près égales. Chacune de ces villes renferme de 22 à 23,000 âmes. La population de tout le pays augmente rapidement, surtout par les moyens naturels: il n'est pas rare de voir 10 et 12 enfans dans une famille.

Avant la révolution française, le peuple du Canada était en général plongé dans l'ignorance, d'où le gouvernement ne cherchait pas à le tirer. L'influence de cette révolution a considérablement changé l'état des choses à cet égard: elle a fait refluer dans ce pays un grand nombre de prêtres proscrits, surtout de la congrégation de Saint-Sulpice, parmi lesquels on remarquait des hommes d'un grand mérite. Ils ont été placés dans les séminaires et dans les colléges des villes, où ils ont donné, à la jeunesse des classes supérieures, une instruction telle qu'on aurait pu la recevoir autrefois en France. Cette éducation a formé des hommes qui se distinguent maintenant dans les places que les colons peuvent occuper, et surtout au barreau. On remarque M. PAPINEAU, orateur de la chambre-basse du parlement colonial, et M. VIGER, membre de ce corps législatif et avocat: tous deux résident à Mont-Réal. Au barreau de Québec, M. VALLIÈRES DE SAINT-RÉAL, conseiller du Roi (*King's counsel*), brille par son éloquence; M. PLAMONDEN, et plusieurs autres qui plaident auprès de lui,

font voir que les Français n'ont pas dégénéré dans ce pays. On plaide indifféremment dans les deux langues. — Les bibliothèques des avocats canadiens sont bien fournies, ainsi que les boutiques des libraires. Je demandai chez un libraire à Mont-Réal, les *Tropes de* Dumarsais, et *la Grammaire générale* de Sacy; ces deux ouvrages me furent présentés sur-le-champ. On imprime dans la même ville un journal littéraire français, intitulé : *la Bibliothèque canadienne* (Voy. ci-dessus, page 680). La *Revue encyclopédique* n'était pas encore parvenue à Mont-Réal; je l'y ai fait connaître.

Le gouverneur des provinces anglaises de l'Amérique du nord, lord Dalhousie, d'une ancienne maison écossaise, a des principes libéraux. Il a récemment établi à Québec une société littéraire et historique, qui doit s'occuper aussi de la philosophie, et, quoiqu'il ne soit pas très-riche, il l'a dotée d'un revenu de cent louis par an, de sa propre fortune. Ce trait suffit pour le caractériser.

Le Canada est pauvre en général, et il y a une grande égalité dans les fortunes, à l'exception de quelques seigneurs, qui profitent encore de l'ancienne coutume féodale. Ils ont des lots et ventes de 8 pour cent à chaque mutation, des corvées, des moulins banaux, etc. etc. Cependant le Canadien préfère ce régime à celui des lois de la Grande-Bretagne. Il ne veut pas, non plus, se mêler avec la population anglaise. Les classes inférieures du Canada sont toujours ignorantes; peu d'individus savent lire et écrire; mais le gouvernement vient de pourvoir à l'établissement d'écoles primaires dans toutes les paroisses: d'ici à 15 ou 20 ans, on en verra les fruits. D.

ANTILLES.

Irruption de la fièvre jaune. — Cette redoutable contagion a paru à la Basse-Terre de la Guadeloupe, dès les premiers jours du printems, après plusieurs mois d'une température extraordinairement froide, et avant que la chaleur fût très-forte. Elle a fait périr plusieurs personnes le quatrième jour de l'invasion, et le douzième seulement après leur arrivée dans l'île; elle n'a pas même épargné quelques-uns de ceux qui semblaient devoir être acclimatés par un séjour de quelques années aux Antilles. La ville où elle exerce ainsi ses ravages est assise sur des rochers volcaniques, loin de tout marécage et de ce qu'on a désigné sous le nom de foyer d'infection. Un mois après son

apparition, elle n'avait point encore gagné la ville de la Pointe à Pitre, qui, selon l'idée qu'on s'est faite des causes de la maladie, semblerait devoir y être bien autrement exposée que la Basse-Terre, puisqu'elle est environnée de palétuviers dont l'ombrage épais couvre une vase noire, profonde et fétide.

La Martinique vient d'offrir le même phénomène de l'existence de la fièvre jaune dans la ville la plus salubre, tandis que celle où l'air est impur en est exempte. Le 25 juin dernier, la maladie n'avait point encore gagné la ville du Fort-Royal, qui est cependant située autour du bassin du carénage, signalé comme ayant donné naissance au même fléau, en 1690; et précisément au contraire, le port de Saint-Pierre, qui n'est soumis à l'influence d'aucune cause locale d'insalubrité, en a été infecté, quinze jours avant. Un bâtiment de guerre, qu'on assure y avoir introduit la contagion, a reçu ordre de mettre à la mer sur-le-champ, sans doute afin d'arrêter les effets de la maladie, qui lui avait déjà fait perdre un officier et plusieurs matelots. Il est presque superflu de remarquer que cette mesure sanitaire n'est fondée sur aucune idée réfléchie, et que la plus triste expérience en a souvent montré le danger. Il est bien à regretter que l'étude des moyens qui peuvent arrêter ce fléau ne fasse aucun progrès; et que chaque irruption trouve sans défense, aujourd'hui, comme il y a cent ans, les personnes que leur devoir ou leur destinée exposent à l'atteinte meurtrière de la contagion. A. Moreau de Jonnès.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Buenos-Ayres.—*Instruction publique.*—Par un décret du 3 mai 1826, le gouvernement de cette république a ordonné l'établissement immédiat d'une université nationale où seront enseignées les lettres et les sciences. Les études préparatoires comprendront : le latin et le grec; la philosophie; l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre; la physique expérimentale. Il y aura des chaires d'économie politique, de droit public et ecclésiastique. La Faculté de médecine sera composée de quatre professeurs; pour l'anatomie et la physiologie; pour la pathologie et la clinique chirurgicale; pour la médecine légale; pour la matière médicale et la pharmacie. Le cours d'économie politique sera de 2 ans; celui de droit public et ecclésiastique, d'une année, et celui de médecine, de 4 ans. Les principaux professeurs sont déjà nommés. Par deux autres décrets du même mois, on a formé un corps d'ingénieurs-architectes et d'ingénieurs des ponts-et-chaussées.

Buenos-ayres. — *Monument national.* — Le congrès de cette république a décidé qu'il serait élevé sur la place de la Victoire un monument à la mémoire des auteurs de la glorieuse révolution du 25 mai 1810, premiers fondateurs de l'indépendance nationale. Ce monument consistera en une magnifique fontaine, sur la base de laquelle sera gravée cette inscription : *La République argentine, aux auteurs de la révolution du 25 mai 1810.* F. D.

AUSTRALASIE.

Nouvelle-Galles méridionale. — *Progrès de la civilisation.* — Nous puisons, dans le *Héraut de l'Orient* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 344.) et dans la *Revue britannique*, qui ne cite point ses autorités, les renseignemens suivans : ils permettront d'apprécier, sous divers rapports, les progrès de la civilisation dans un pays, devenu digne de l'attention des amis des lumières et de l'humanité. — A peine trente ans se sont écoulés depuis le premier établissement d'une colonie anglaise sur ces plages lointaines; et déjà tous les arts de la civilisation européenne y sont naturalisés. Sydney, la capitale de la colonie, et les villes principales ont vu s'élever dans leur sein des édifices publics; des ponts ont été construits; des routes ont été tracées, et des communications plus faciles ont favorisé et stimulé les efforts de l'industrie naissante. Quand ces travaux furent terminés, on put disposer d'un grand nombre de prisonniers pour la culture des terres qui bientôt fournirent à l'exportation une quantité considérable de grains. Les plantations de sucre établies au port Macquarie sont très-florissantes. Non loin de la rivière de Brisbane et de Moneton-Bay, se trouvent des plaines favorables à la culture de la canne à sucre, du café, du coton, etc.; les vins et les fruits de la Nouvelle-Galles ont déjà acquis de la renommée; et procurent un revenu considérable; les troupeaux couvrent des pâturages immenses et donnent une laine d'une qualité supérieure; enfin, on est parvenu à fabriquer avec le coton sauvage (*asclepias cyriacus*) une étoffe, qui tient à la fois de la soie et de la batiste, et dont on a exporté, en 1825, une grande quantité pour les marchés de l'Ile-de-France, du Cap, et même du Brésil. Rien ne reste stationnaire. Les progrès que l'on fait tous les jours engagent à de nouveaux efforts, et ils auront des résultats plus brillans encore. — D'un autre côté, la moralité des habitans paraît avoir subi un perfectionnement remarquable; et, si l'on en juge d'après les rapports de la police et des cours

de justice, cette terre d'exil n'est pas le théâtre de crimes plus nombreux, que bien d'autres pays, en apparence plus civilisés. Mais il existe, parmi cette population, composée d'élémens hétérogènes, de grands dissentimens religieux. Les méthodistes, les unitaires, les anabaptistes, et cinquante autres sectes réclament des temples particuliers. — Un ecclésiastique, professeur d'humanités et de mathématiques à Sydney, M. *Laurence* Halloran, vient de publier sous ce titre : Proposition de fonder à Sydney une école publique et gratuite de grammaire (*Proposals for the foundation and support of a public free grammar school*), une brochure dont les vues nous semblent dirigées vers l'utilité publique. Il propose, entre autres choses, d'établir, dans son école de grammaire, un examen qui aurait pour résultat, chaque année, l'envoi de trois élèves, aux frais de l'école, à Oxford et à Cambridge : après avoir reçu l'ordination, ils reviendraient remplir dans leur pays les fonctions du ministère évangélique.—Il résulte de ces faits qu'une nouvelle contrée est soumise à l'action bienfaisante de notre civilisation, au milieu de mers presque inconnues et dans des parages où l'on ne soupçonnait même pas, il y a deux siècles, l'existence d'une terre habitable. De nouvelles découvertes semblent promettre encore une plus grande extension à la colonie de la Nouvelle-Galles méridionale. MM. *Howell* et *Hume* ont parcouru le vaste pays situé entre le lac Georges et le Western-Port; ils ont reconnu que les terres de cette partie du continent de la Nouvelle-Hollande, loin d'être stériles comme on l'avait supposé, peuvent devenir d'une grande fertilité, et que, si l'on trouvait un moyen de communication entre ces plaines et la colonie, elles deviendraient pour celle-ci une nouvelle source de richesses. Ce n'est point le gouvernement anglais qui négligera de pareils moyens de prospérité pour un pays soumis à sa puissance.

A—R.

ASIE.

Sumatra. — *Crocodile apprivoisé.* — M. Anderson, chargé, en 1823, d'une mission relative au commerce dans l'île de Sumatra, vit, près de l'embouchure d'une rivière de cette île, un crocodile que les pêcheurs avaient apprivoisé. Cet animal était de la plus grande taille, de plus de six mètres de longueur. Son dos qui s'élevait un peu au-dessus de l'eau, ressemblait à un rocher. Il était devenu sédentaire, et ne s'éloignait point des habitations des pêcheurs qui pourvoyaient largement à sa nourriture, en lui abandonnant les débris des gros poissons

qu'ils prenaient et préparaient en les découpant. Le crocodile ne manquait jamais de venir à leur appel, pour prendre ses repas, se laissait toucher partout, souffrait même que l'on jouât avec sa formidable tête. Lorsque M. Anderson le vit approcher de sa chaloupe, il voulut mettre en sûreté plusieurs objets dont ils craignait que l'animal ne fit sa proie : mais les pêcheurs le rassurèrent, et ils attestèrent qu'il ne leur prenait jamais rien, et se contentait de ce qu'on lui jetait. Il ne permettait point que d'autres crocodiles fréquentassent le lieu dont il avait pris possession, et soutenait par la force les droits qu'il s'était attribués. Les qualités extraordinaires de cet individu lui avaient attiré la vénération des superstitieux Malais. Il serait à désirer que les observateurs établis dans les Indes orientales ne le perdissent pas de vue : les faits de cette nature sont rares ; on ne peut les produire à volonté ; ce sont des hasards qu'il faut saisir, et qui peuvent conduire à quelques découvertes. Ainsi, par exemple, le crocodile apprivoisé de Sumatra, si l'on continuait à l'observer, nous apprendrait quelque chose de plus sur la durée de la vie de ces grands reptiles. (*Quarterly Review.*)

AFRIQUE.

Voyages scientifiques.— Arrivée du major LAING *à Tombouctou.* (*Voy.* ci-dessus, p. 528.) — On a reçu au bureau des colonies (à Londres) des dépêches de M. *Warrington*, consul d'Angleterre à Tripoli; elles sont datées du 18 juin dernier, et elles annoncent l'arrivée de l'intrépide major Laing au point central du commerce intérieur de l'Afrique, à la ville de *Tombouctou*. La date de son arrivée n'est pas précisée; mais, d'après l'époque à laquelle il a quitté *Twat*, il est probable qu'elle a eu lieu, vers le commencement de février. La première caravane qui viendra de Tombouctou à Tripoli, donnera des nouvelles ultérieures de la direction que le major Laing aura prise. S'il n'éprouve aucun retard en descendant le Niger, nous entendrons bientôt parler de son retour en Angleterre : il est heureusement faux que la caravane, avec laquelle il voyageait, se soit dispersée, après avoir quitté Twat. Accoutumé au climat africain, et arrivé à Tombouctou, au commencement de la belle saison, le major Laing est, selon nous, hors de tout danger. Le courant du Niger le transportera rapidement à l'océan Atlantique, et il n'aura à traverser que des pays où le nom seul de la Grande-Bretagne lui servira de garantie. Deux voyageurs anglais se trouvent dans ce moment dans le cœur de l'Afrique (*Voy.* ci-dessus, p. 527), et y sont par-

venus par deux points opposés : c'est ainsi que de grands et d'importans projets se réalisent, quand l'exécution en est confiée à des hommes judicieux et instruits. On n'a reçu aucune nouvelle de CLAPPERTON, depuis celles qui annonçaient son arrivée à Sockatoo ; mais le vaisseau de guerre *la Dépêche*, venant de la baie de Benin, en a apporté qui, bien qu'antérieures à cet événement, sont importantes, en ce qu'elles font connaître la route suivie par Clapperton, et sa marche sur Sockatoo. Le 7 mars, il était à Katangah, capitale de Yarba ou Yarriba, pays contigu à Nyffe; il se disposait à partir pour Kiama, et delà pour Wanva et Youri, distant de 4 jours de marche de Wanva. Il doit ainsi passer dans l'endroit où périt l'infortuné voyageur Mungo-Park.

(Extrait de l'*Oriental Herald*. Sep. 1826.) C. D.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Écoles primaires.* — EXTRAIT *d'une lettre.* — J'ai visité les écoles de Londres : en général je les ai trouvées au dessous de l'idée que je m'en étais formée d'après quelques articles du *Journal d'éducation*. Souvent elles sont bruyantes, et les verges n'ont point encore disparu. Les maîtres de village, qui accompagnent leurs élèves à l'église, ont à la main une longue baguette, et, même pendant l'office, le moindre désordre est sévèrement puni.

L'*École normale* (*British School*), établie en 1817, dans un bâtiment spécial, comptait, il y a un mois, 500 garçons sous la direction d'un seul maître, assisté de quelques jeunes gens qui se destinent à l'enseignement. Des missionaires y viennent chaque jour étudier la méthode pour la porter ensuite dans des contrées lointaines. Quoi que cette école soit fort bien tenue; je dois cependant observer que je n'y ai point remarqué cet ordre admirable, ce parfait ensemble dont nos journaux ont tant parlé. En France, notre extrême politesse et le désir de bannir un étroit esprit de patriotisme, nous portent souvent à ne pas assez apprécier ce que nous possédons, et à accorder à nos voisins une préférence qui n'est pas toujours méritée. Je connais les écoles de Paris ; et il y a peu d'années j'ai eu l'occasion d'assister aux exercices de quelques écoles départementales qui résistaient encore à l'orage ; je puis affirmer, sans la moindre prévention nationale, qu'elles pouvaient avantageusement soutenir la comparaison avec les écoles anglaises. Cette supériorité qui, en ma présence, a été reconnue par des étrangers, doit être

attribuée aux obstacles qui se sont opposés à l'introduction des méthodes de Bell et de Lancaster. Les attaques dont elles ont été l'objet ont forcé à prévenir les objections, en faisant écarter avec plus de soin tout ce qui pouvait donner naissance aux abus. De leur côté, les maîtres se voyant entourés de visiteurs dont les dispositions pouvaient n'être pas bienveillantes, et toujours en butte aux petites intrigues et à la médisance, ne laissaient pas rallentir leur zèle, qui, d'ailleurs recevait une honorable récompense dans les éloges de la *Société d'éducation*. G.

— *Société des écoles pour la Grande-Bretagne et l'étranger.* — *Appel fait au public en faveur des Grecs.* Cet appel, imprimé à Londres en grec et en français, a pour but d'exciter le zèle des Philhellènes de tous les pays, et de les engager à co[illegible]ourir aux efforts de la Société anglaise des écoles, afin d'opérer la régénération morale du peuple grec. Ce peuple, si étonnant par son intelligence comme par son courage, et que rendent intéressant ses malheurs ainsi que sa gloire, porte encore néanmoins les stigmates de ses fers, et de la barbare ignorance à laquelle le condamnaient ses oppresseurs. C'est à l'éducation qu'il est réservé d'effacer les traces d'une longue servitude. Déjà depuis 1823, plusieurs jeunes Grecs ont reçu à Londres, dans l'école centrale, l'instruction nécessaire soit pour propager l'enseignement à leur retour dans leur patrie, soit pour y remplir diverses fonctions. La Société britannique se propose surtout l'établissement, sur plusieurs points de l'Hellade, d'écoles dirigées d'après le système anglais. Dans ce dessein la Société a fait imprimer, tant sous la forme de livres qu'en feuilles séparées, les leçons en usage dans ses écoles centrales; mais pour accroître ses ressources trop limitées, elle invoque le zèle des amis des Grecs, de la religion et des lumières. On sent que l'instruction des maîtres et des maîtresses d'écoles, les frais de leur passage en Angleterre et de leur retour en Grèce, enfin l'impression des livres élémentaires destinés aux écoles, exigent des fonds considérables. Les communications du comité avec les députés grecs à Londres, et avec le gouvernement grec, l'ont convaincu des vœux des Hellènes pour une coopération active à ces projets bienfaisans. A. *de* V.

— *Établissement d'un Musée national.* — Le nombre toujours plus considérable de ceux qui se consacrent aux arts du dessin, est justifié par les besoins nouveaux de ces arts, qui n'avaient guères autrefois d'autre destination que d'orner les palais des rois. Des peuples qui demeuraient presque étrangers à l'amour des arts, en apprécient maintenant les chefs-d'œuvre. Il est peu de voyageurs russes qui ne remportent dans leur patrie des ta-

bleaux de l'école française. Les riches patriciens de la Grande-Bretagne se sont aperçu que le luxe d'une galerie de peinture était le seul qui manquât à leurs délicieuses résidences. Le gouvernement anglais, attentif aux progrès de la civilisation et du goût, a ouvert aux artistes de l'Europe une sorte de débouché nouveau. Abandonnant en cela les habitudes du puritanisme, il a ordonné l'établissement d'un Musée national, et il a fait l'achat de la belle collection d'Angerstein. On vient d'y ajouter des tableaux des plus grands maîtres : une Sainte-Famille, du Corrège, achetée 91,200 fr.; une apparition du Christ à saint Pierre, après le crucifiement, par Annibal Carrache; Bacchus et Ariane, par Titien; un paysage de Rubens; un paysan espagnol, par Murillo; une scène de Bacchantes, par Le Poussin, etc., etc. Les sommes considérables dont ce gouvernement veut disposer pour accroître cette galerie, ne tarderont pas à y rassembler ce qu'il y a en Europe de bons tableaux disponibles, et il y a lieu d'espérer que l'école contemporaine y sera admise après ce qu'on aura pu se procurer des chefs-d'œuvre du dernier siècle.

A. Moreau de Jonnès.

RUSSIE.

Académie de Saint-Pétersbourg. — Cette Société, malgré les pertes récentes et cruelles qu'elle a faites (voy. T. xxx, p. 558), compte encore un grand nombre de membres distingués dans son sein. Son président, M. Ouvarof, s'est fait connaître par des travaux intéressans sur la *littérature* et *l'antiquité des Grecs*. M. Fræhn est considéré comme un *orientaliste* du premier ordre et comme un *numismate* d'une haute distinction; tout le monde connaît les services qu'il a rendus à l'étude des manuscrits et des monnaies qui nous sont venus de l'Orient. Les travaux de M. Storch sur l'*économie politique*, et spécialement sur les finances, sur la situation de la Russie pendant le règne d'Alexandre, sur la ville de Saint-Pétersbourg et sur ses environs, etc., ne sont pas inconnus en France. M. Kæhler, conservateur de l'Ermitage, se distingue par ses profondes connaissances en *numismatique* et en *archéologie*. Et M. Krug a contribué, par ses laborieuses recherches, à débrouiller l'ancienne histoire des Russes. M. Græfe est un *helléniste* distingué: on regrette qu'il n'ait pas à l'Université les moyens convenables pour tirer parti de ses vastes connaissances. Ces savans et plusieurs autres académiciens sont d'origine allemande, mais l'Académie compte aussi parmi ses membres plusieurs savans nationaux. Elle tient une séance le lundi de chaque se-

maine et ses membres y font tour à tour des lectures. Ils sont chargés quelquefois de résoudre des questions que le Ministère leur propose; ils veillent aussi aux études des élèves dont l'éducation est confiée à l'Académie, et parmi lesquels elle se recrute en partie. Comme on le voit, l'organisation de cet institut scientifique et très-différente de celle des autres corps littéraires de l'Europe.

Dorpat. — *Encouragemens accordés aux sciences.* — L'empereur de Russie vient d'accorder à M. Parrot, conseiller d'état professeur à l'université de Dorpat et physicien très-distingué, une pension de 5,000 roubles, à l'occasion de sa retraite comme professeur émérite. Il est autorisé à faire usage du cabinet de physique qui jusqu'ici avait été confié à sa direction, et à régler l'emploi de la moitié des sommes assignées pour ce cabinet. Sur la proposition du comte de Lieven, curateur des établissemens littéraires du district de Dorpat, l'empereur a aussi accordé à M. Engelhardt 6,000 roubles et à M. Ledebour 10,000 pour entreprendre des voyages minéralogiques et botaniques dans l'intérieur de l'empire de Russie : ces deux savans sont professeurs dans la même université. *J.-H.* S—r.

NORVÉGE.

Christiania. — *Phénomène végétal.*—Le pisang (*Mus aparadisiaca*) est aujourd'hui (23 décembre 1825) en pleine floraison dans le jardin de botanique de l'université de cette capitale. C'est la première fois que ce phénomène a lieu en Norvège.

Christiansand.— *Société biblique.* — Fondée le 31 octobre 1824, cette société compte aujourd'hui 191 membres, sans comprendre les fondateurs. Elle a déjà pris des mesures pour que la Bible entière, et pour qu'en particulier, le nouveau Testament puissent être vendus à des prix très-modérés.

Nécrologie. — Arentz — La ville de Bergen vient de perdre un de ses citoyens les plus savans et les plus distingués. M. *Frédéric Chrétien* Holberg Arentz, petit-neveu du célèbre Holberg, est mort, à l'âge de près de 90 ans, le 31 décembre 1825. M. Arentz a professé pendant 64 ans à l'école publique, ou au collége royal de la ville de Bergen, dont il a été le recteur depuis 1781. Plusieurs de ses élèves ont fait honneur à leur professeur et à leur patrie. Créé chevalier de l'ordre de Danebrog en 1810, M. Arentz a laissé plusieurs ouvrages, et des mémoires intéressans. Heiberg.

ALLEMAGNE.

Dresde. — *Société pour la propagation des sciences natu-*

relles et médicales. — La fondation de cette Société date déjà de plusieurs années : elle est due aux professeurs de l'*Académie de chirurgie et de médecine* établie à Dresde. Réunis à plusieurs autres médecins ou amis des sciences naturelles, ces savans se proposèrent de seconder dans leur patrie les progrès de la branche des connaissances humaines à laquelle ils consacraient leurs études. Leur but était de s'aider mutuellement dans leurs recherches et dans leurs travaux respectifs, d'entreprender en commun des ouvrages qui demanderaient un concours plus étendu de soins et de lumières, et particulièrement d'étudier d'une manière approfondie les productions naturelles de la Saxe. Si l'on en juge par les noms bien connus et par les talens déjà éprouvés de plusieurs de ses membres, cette société doit atteindre son but. Quelques étrangers ont été appelés à en faire partie, soit comme membres correspondans, et afin de lui communiquer les résultats les plus curieux et les plus importans de leurs observations, soit comme membres honoraires. Ces derniers ne sont point comme les premiers, engagés à correspondre régulièrement avec la société, ils semblent plutôt destinés à établir entre elle et les institutions scientifiques des pays étrangers, une sorte de confraternité que la poursuite commune d'un même but d'utilité générale ne peut manquer d'affermir, même chez les nations les plus étrangères les unes aux autres par leurs mœurs et leur civilisation.

— *Nomination académique.* — Cette société vient d'envoyer avec une lettre de son secrétaire M. de Carus, en date de Dresde, du 28 juin dernier, et par les soins d'un de ses membres, M. *W.-G.* Lohrmann, inspecteur du cadastre du royaume de Saxe, un diplôme de *membre d'honneur* à M. *Marc Antoine* Jullien, *de Paris*, auteur de plusieurs ouvrages estimés traduits du français en allemand : *Essai général d'éducation; Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi; Essai sur l'emploi du tems, et livrets pratiques d'emploi du tems* (Agenda général et Biomètre); *Notice historique et biographique sur le général Kosciuszko ; Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences, etc.*, comme un témoignage de l'intérêt qu'elle porte à la Revue Encyclopédique et à son fondateur, et de l'importance qu'elle attache à ce recueil qui établit un moyen central de correspondance entre les savans et les amis des sciences de tous les pays. N.

Vienne. — *Théâtres.* — On a joué sur le *Leopoldstadt Theatre* une pièce dont la musique est due au maître de chapelle Glæser. Elle est intitulée *le Diamant du roi des esprits* et tirée de la mine inépuisable des *Mille et une nuits*. Les journaux ont

fait un magnifique éloge de cette composition musicale et ont critiqué très-vivement le poëme : si nous le jugeons par plusieurs des ouvrages allemands en ce genre, nous serons assez disposés à nous ranger à l'avis du public viennois. On a comparé la musique du *Diamant*, par rapport au poëme, à l'*Iliade* d'Homère imprimée sur mauvais papier. Cette comparaison nous prouve que, tout en critiquant les poëmes de leurs opéra, les Allemands y attachent bien peu d'importance.

Un autre ouvrage, dont la musique a fait moins de bruit que celle du *Diamant*, mais dont les paroles ne valent pas mieux, a paru, sur le même théâtre, sous le titre du *Teufelsstein in Mædligen :* la musique est de M. Wenzel Muller, maître de chapelle.

Mlle Dotti, élève de l'école française de M. Choron dans le tems où cette institution était destinée à former des sujets pour les théâtres lyriques, a obtenu un très-grand succès dans le rôle de *Tancrède* qu'elle avait choisi pour son début.

Berlin. — *Théâtres.* — Lorsqu'il fut question de représenter à Paris et dans les autres villes de France des opéra parodiés sur la musique des pièces étrangères, certaines gens crurent les théâtres lyriques français perdus, si l'on y naturalisait des compositions écrites en Allemagne ou en Italie. Un amour-propre national si déplacé était assurément bien peu honorable pour nos compositeurs, puisqu'il semblait les supposer incapables de soutenir une lutte avec ceux des autres pays. Les hommes qui professaient une telle opinion ignoraient sans doute que, depuis fort long-tems, nos meilleurs opéras étaient traduits et joués avec succès en Allemagne et en Angleterre. Tout récemment encore *Euphrosine et Coradin* de Méhul et le *Maçon* de M. Auber ont été accueillis avec une grande faveur sur le *Kœnigliches Theater* de Berlin. La *Dame blanche*, dernière production de M. Boieldieu montée sous les yeux et par les soins de M. Spontini, obtient dans cette ville la même vogue qu'à Paris. J. A. L.

SUISSE.

Genève. — *Société cantonale de physique et d'histoire naturelle.* — Parmi les institutions qui contribuent à propager en Suisse l'étude de la nature, aucune n'a rendu plus de services à la science que la *Société de physique et d'histoire naturelle.* Fondée en 1786, par des hommes pleins de zèle et d'amour du bien, MM. *Deluc*, *Sennebier*, *Jurine*, *Tingry*, *Tollot*, *Necker*. *Odier*, *Micheli*, *Pictet* (*Marc*), *Huber* (*François*),

Vaucher, *Colladon* et *Gosse*, elle se développa sous les auspices des *Bonnet* et des *Saussure*, qui vivaient encore à cette époque. Des mémoires du plus grand intérêt, et publiés dans les divers journaux scientifiques, attestaient l'activité des membres de cette société. Dans le petit jardin de botanique auprès de Saint-Léger, plusieurs collections de produits naturels se formèrent, et des observations météorologiques furent recueillies. Malheureusement, les circonstances politiques qui agitaient alors l'Europe interrompirent ces travaux. Sous le gouvernement impérial, plusieurs causes rendirent difficiles et rares les communications de la société. C'est alors que quelques membres formèrent une nouvelle réunion, sous le titre de *Société des naturalistes*. Enfin, une nouvelle ère commença. La Société de physique et d'histoire naturelle prit plus d'extension, plus de fixité; elle s'adjoignit de nouveaux membres, et elle adopta de nouveaux règlemens. En 1815, elle devint le noyau de la *Société Helvétique* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 879); ses divers membres ont contribué à la création de plusieurs établissemens utiles, du nouveau jardin de botanique, du musée d'histoire naturelle, du cabinet de physique et du laboratoire de chimie. Le goût des sciences naturelles est devenu, pour ainsi dire, populaire dans notre ville. La publication des mémoires de la Société, depuis 1821, n'a pu qu'ajouter à la confiance qu'elle inspirait. Elle se compose de membres *ordinaires* résidans, dont le nombre est limité (ils sont 37), et d'un nombre indéterminé de membres *honoraires*, (ils sont aujourd'hui 63). Le secrétaire est annuel, mais rééligible. Les séances ont lieu deux fois par mois; elles sont alternativement *particulières* aux membres résidans, ou *générales* et communes aux étrangers qui y sont introduits par les membres ordinaires. Les fonds de la société se composent de contributions annuelles que fournit chaque membre. (*Journal de Genève.*)

Arau. — *Enseignement industriel.* — Deux citoyens de l'Argovie, convaincus par le simple bon sens et par l'expérience des pays florissans que rien ne contribue plus à perfectionner les arts et métiers et à les faire honorer qu'une école industrielle, viennent de jeter les fondemens d'une institution de ce genre pour la ville d'Arau. Il y a peu de semaines, M. *Charles* Hérosé, d'Arau, a donné à sa ville natale une somme de 25,000 fr. de Suisse pour la fondation d'une école industrielle. Un autre bourgeois de la même ville, M. le colonel Hunziker, membre du conseil municipal, qui avait conçu la même idée, a joint à ce don une seconde somme de 25,000 fr. Les deux fondateurs ont stipulé formellement que l'institution

demeurerait exclusivement et pour toujours consacrée à former de jeunes artisans, sans pouvoir jamais être détournée de ce but. A cet effet ils ont placé leur fondation sous la surveillance de l'autorité municipale. La bourgeoisie d'Arau, touchée de la générosité de ses deux concitoyens, a appris avec plaisir que le conseil municipal s'était fait auprès d'eux l'organe de la reconnaissance publique. Le 25 août à neuf heures du soir, tous les artisans d'Arau se rassemblèrent sur les remparts, aux portes de la ville et parcoururent les rues avec ordre et en silence, à la lumière des flambeaux; à leur tête on voyait des transparens représentant des attributs de tous les métiers. Le cortége se rendit devant les demeures des deux citoyens philantropes dont les maisons furent ornées de fleurs, au son d'une musique harmonieuse. (*Nouvelliste Vaudois.*)

ITALIE.

NAPLES. — *Statistique.* — *Mouvement de la* POPULATION *dans le royaume de Naples, en 1824, et comparaison de cette année avec les deux années précédentes.*

PROVINCES.		NAISSANCES.	MORTS.	MARIAGES.
Naples	Capitale.	15,046	12,598	2,968
	Province.	14,212	8,124	2,620
Terre de labour.		23,168	18,570	4,432
Principautés	citérieure.	16,917	9,776	2,860
	ultérieure.	53,992	9,558	2,587
Basilicate.		20,978	13,166	3,816
Capitanate.		134,54	9,457	2,289
Terre de Barri.		18,936	11,520	3,144
Terre d'Otrante.		15,763	10,415	2,824
Calabres	citérieure.	15,717	9,750	2,513
	ultérieure, 1°. . . .	9,381	6,353	1,936
	ultérieure, 2°. . . .	12,966	10,284	2,969
Comté de Molise.		14,187	12,636	2,630
Abruzzes	citérieure.	10,908	8,836	2,177
	ultérieure, 1°. . . .	10,038	6,578	1,507
	ultérieure, 2°. . . .	9,667	6,012	1,533
TOTAUX, en 1824. . . .		235,010	163,432	42,805
en 1823. . . .		221,993	185,815	48,432
en 1822. . . .		218,525	150,134	47,490

D'où il résulte que les rapports des naissances, des morts et des mariages à la population totale sont dans l'ordre qui suit :

1822	1 : 24 —	1 : 35 —	1 : 111
1823	1 : 24 —	1 : 33 —	1 : 110
1824	1 : 23 —	1 : 27 —	1 : 127

(*Annali universali di Statistica*, t. IX.)

MILAN. — *Académie des beaux-arts. — Exposition des ouvrages couronnés au concours de* 1826.—L'Académie des beaux-arts de Milan a distribué, dans le mois de juillet dernier, les prix qu'elle décerne à ceux de ses élèves dont les ouvrages ont obtenu la palme, dans le concours ouvert à la fin de l'année scolastique. La cérémonie a eu lieu sous les auspices de M. le comte CASTIGLIONI, président de l'Académie. Nous ne nous arrêterons pas sur les détails d'une solennité semblable à toutes celles qui ont le même but; nous préférons mettre sous les yeux de nos lecteurs une analyse fidèle des qualités et des défauts qui ont été généralement remarqués dans les ouvrages couronnés : c'est le moyen de donner une idée de l'état présent des arts dans la Lombardie.

L'Académie distribue tous les ans six prix : un de peinture, un de sculpture, un de gravure, deux de dessin et un d'architecture. — *Peinture.* — Le prix de peinture a été remporté par M. *Sigismond* NAPPI, de Milan. Le sujet mis au concours était le départ de Régulus. — La peinture est aujourd'hui cultivée sans succès à Milan. Les ouvrages couronnés dans ces dix dernières années et que l'on voit exposés dans une des salles du palais de Brera, montrent que les juges sont réduits à encourager les plus faibles espérances. *Bossi* par ses leçons, *Appiani* par ses exemples, ont cherché à transporter dans leur patrie la grande révolution que, chez nous, David a fait subir aux arts du dessin; mais ils n'ont pas été compris. Leurs élèves, ne pouvant atteindre aux beautés de l'École française, en ont maladroitement choisi les défauts. Des artistes, qui ont sous les yeux les chefs-d'œuvre de *Luini*, tant d'ouvrages du grand *Leonard*, de *Ferrari* et de tous les maîtres de l'École lombarde, si savans dans l'art de donner aux figures l'expression la plus vraie et la plus belle, ces artistes peignent avec une sécheresse et une roideur que l'on ne peut imaginer. Malgré le succès de M. Nappi, je me trouve forcé de le comprendre dans cette critique. Son dessin est sage, et l'architecture de son tableau fort belle; mais ses figures n'ont qu'une expression faible, ou plus souvent outrée, ce qui n'est guère meilleur. Quant

à son coloris, il est d'une faiblesse extrême; il y a cependant à l'Académie des beaux - arts un professeur de coloris. J'engage M. Nappi à joindre aux leçons de ce savant l'étude assidue des tableaux du Titien qui abondent à Milan. Ce maître pourra lui apprendre à être grand sans affectation, vrai sans bassesse, et surtout à ordonner un tableau, chose si difficile! — *Sculpture.* — Le sujet mis au concours était un bas-relief à la mémoire de Canova. A Milan, la peinture et la sculpture, quoique sœurs, ne sont point unies : elles suivent des routes tout opposées. Quand on considère les ouvrages des *Pacetti*, des *Monti*, des *Marchesi*, des *Pizzi*, des *Acquisti*, on dirait que Canova est encore là, qu'il anime ses élèves, qu'il suit leur marche d'un œil sévère : aucun d'eux ne s'écarte de ses principes, ils travaillent sous l'inspiration de son beau génie. Je ne connais pas M. *Antonio* Labus de Brescia, dont l'ouvrage a obtenu la couronne; mais, ou je me trompe fort, ou en travaillant, il a eu sans cesse présens à l'esprit les moyens par lesquels le grand homme qu'il était appelé à célébrer, est parvenu lui-même à cette gloire que le tems ne fera qu'accroître. Le bas-relief que j'examine est admirable. Les figures sont nobles et bien placées, le travail est à la fois ferme et gracieux: l'étude ne se voit pas, le cœur dirigeait le ciseau. Canova est représenté rendant le dernier soupir; il est étendu sur son lit de mort. La religion, les arts, l'amour même, l'entourent et le soutiennent. Chaque attitude indique une noble douleur; celle de Canova annonce l'approche de la mort, mais d'une mort calme, douce, sans agitation. Une statue du Tibre, placée à l'extrémité du bas-relief, rappelle les lieux que Canova s'est plu à enrichir de ses chefs-d'œuvre. M. Labus et celui de ses concurrens qui a obtenu l'accessit, ont cru pouvoir introduire dans leurs bas-reliefs la représentation du célèbre groupe des trois Grâces de Canova; cette manière d'indiquer les divinités auxquelles ce grand artiste n'a cessé de sacrifier, et de rappeler en même tems un de ses plus délicieux ouvrages, est sans doute très-spirituelle; cependant je demanderai jusqu'à quel point le goût peut approuver la représentation d'objets sculptés dans les ouvrages de sculpture. L'artiste n'ayant que les mêmes moyens pour figurer la nature animée, et celle qui ne l'est pas, ne peut marquer de différence entre ces deux choses si peu semblables : ce mélange doit enfanter la confusion. Tout ce que les grands maîtres ont osé faire a été de placer dans leurs bas-reliefs des morceaux d'architecture; encore en sont-ils très-sobres, comme on peut s'en assurer en examinant les

bas-reliefs de *Thorvaldsen* et de *Canova*. Cette critique peu importante n'affaiblira pas, je l'espère, la haute idée que je cherche à donner de l'œuvre de M. Labus. Si cet artiste est encore à Milan rangé parmi les élèves, il serait placé, à Paris, auprès des maîtres, honneur qu'il obtiendra promptement dans sa patrie, s'il reste fidèle aux grands principes.—*Gravure.* — L'Académie avait demandé aux élèves de graver l'ouvrage d'un bon maître. M. *Philippe* Caporali, de Crémone, a obtenu le prix; il a gravé un petit tableau du Poussin qui représente des Amours. Les dimensions des gravures destinées à un concours sont trop faibles pour qu'on puisse y prendre une juste idée d'un talent qui, plus à l'aise, aurait fait mieux. Toutefois la gravure du lauréat est bonne, et annonce de la facilité. On n'y reconnaît pas la force du burin allemand; mais il y a de la grâce, comme chez tous les graveurs italiens. — *Dessin de figure.* — Le sujet du concours était le jugement de Salomon. Le prix a été remporté par M. Mussini de Florence; le dessin de cet élève est fort beau, mais faible de composition. Au reste, Milan abonde en excellens dessinateurs, et, sans sortir du palais de Bréra, on trouve des dessins supérieurs à celui de M. Mussini. — *Dessin d'ornement.* — Le sujet était un calice avec sa patène et un ciboire. A Milan on ne pense pas, comme à Paris, qu'il convienne de laisser sans direction, sans conseils, sans bons exemples, les artistes occupés de ciselure et d'orfévrerie. Parmi nous ces gens ne sont que des ouvriers; à Milan, et dans toute l'Italie, ce sont des artistes très-considérés, qui se rappellent que *Cellini* vécut dans l'intimité des plus fameux peintres et sculpteurs de son tems, marcha leur égal, et, comme eux, fut flatté ou encouragé par les souverains. Un prix est donc donné tous les ans au dessin d'ornement. Cette fois il a été décerné à M. *Joseph* Pagani de Milan. Le dessin du calice est d'une grande pureté; les détails en sont exquis. La bordure du vase représente un portement de croix, qui à lui seul est un tableau tout entier. Avec un pareil modèle, le moindre orfèvre pourrait exécuter un morceau précieux. En France, où le commerce des bronzes est si important, un concours annuel pour le dessin d'ornement rendrait un grand service à l'industrie. Des dessinateurs se formeraient pour ce genre spécial, et le mauvais goût, qui menace toujours les ouvrages d'orfévrerie ou de ciselure, serait facilement contenu. — *Architecture.*—L'Académie avait demandé le plan d'un lycée dans une capitale. M. *Ferdinand* Caronesi, de Macagno Superiore, a été couronné; son travail est beau. Peut-être en trouvera-t-on la conception trop vaste; mais il faut se rappeler que les con-

cours d'architecture ont moins pour but d'obtenir un projet réellement exécutable, que de donner aux élèves une occasion de développer toutes leurs idées.

Tel est le résultat du concours ouvert cette année par l'Académie des beaux-arts de Milan. On voit que, la peinture exceptée, tous les arts dont le dessin est la base ont trouvé des interprètes remplis de talens, et qui tous donnent plus que des espérances: on peut donc en conclure que l'École milanaise, surtout pour la sculpture, est dans une situation florissante. A. B—T.

Turin. — *Nécrologie.* — Testa (*Felice*). — M. Testa, habile sculpteur, mort dans un âge peu avancé à Turin, lieu de sa naissance, avait remporté un prix de peinture, et continuait à se perfectionner, à Rome, dans l'art de Raphaël, lorsque le goût de la sculpture l'emporta. Ses ouvrages originaux les plus estimés des artistes sont un *Persée*, une *Léda* et un *Cupidon*. Il exécuta à Cagliari le tombeau du comte de Maurienne, et à Sassari, celui du duc de Montferrat. On pense que le chagrin a beaucoup abrégé sa carrière. Ses talens ne le conduisirent point à la fortune; le seul héritage qu'il ait laissé à ses filles est une excellente éducation, l'amour de la vertu et l'exemple de sa vie. Tout entier à son art et aux soins domestiques, il abandonnait tout le reste, comme peu digne de son attention. Il travaillait au mausolée du roi Charles Emmanuel, lorsque la mort est venue le frapper. Y.

TURQUIE.

Mathématiques.— Trisection de l'angle, par Seid Hussein Massdariedschisade (fils du receveur du péage). — Il a paru, à Constantinople, une petite brochure extrêmement remarquable, en ce qu'elle peut donner une juste idée des progrès des études mathématiques chez les Turcs. L'auteur de cet écrit ne prétend à rien moins qu'à la gloire d'avoir trouvé la démonstration, jusqu'à présent inutilement cherchée par les géomètres, de la trisection de l'angle. On n'apprendra point sans quelque étonnement, non pas que Seid Hussein ait fait prendre le change au sultan, mais qu'il ait pu s'abuser lui-même, et surprendre les suffrages de tous les professeurs et adjoints de l'Académie. Hussein rappelle que dans la grande Encyclopédie, le problème de la trisection de l'angle a été déclaré insoluble, puis il continue en ces termes :

« Louange, et encore une fois louange! par la grâce de Dieu..., par les miracles du prophète, notre seigneur et sauveur des deux mondes, et par la force du bonheur fleurissant,

et l'influence du fruit de justice du monarque ornant actuellement le trône, comblant de félicité le monde placé sous sa garde..., *extirpateur des méchans qui se révoltent contre lui;* conservateur de la plus vraie de toutes les religions...: le plus faible, le plus débile... de ses serviteurs, Massdariedschisade Seid Hussein, premier adjoint à l'Académie impériale du génie, a, le 13e jour du mois schaaban de l'année 1237, heureusement trouvé la démonstration de la trisection de l'angle et de l'arc qui en est la mesure, laquelle démonstration avait été depuis 30 ans jugée introuvable par les géomètres... Ma plus humble espérance est qu'il plaira à la haute et juste volonté de sa majesté de faire insérer la relation de cet événement dans les annales de l'Empire..., pour que les géomètres de l'Europe ne puissent s'approprier cette invention, etc. » (*Correspondance mathématique et physique de* MM. Garnier et Quételet.)

PAYS-BAS.

Bruxelles.—*Académie royale des Sciences et Belles-Lettres.* —Sur onze questions mises au concours par la *classe d'histoire*, une seule relative aux *changemens sur la côte d'Anvers à Boulogne*, a été résolue d'une manière satisfaisante par M. Belpaire d'Ostende, auquel la médaille d'or a été décernée. La *classe des sciences* qui avait proposé sept questions, a accordé deux médailles d'argent: l'une à M. Hensmans, de Louvain, auteur d'un mémoire sur le *fumier animal;* la seconde à M Timmermans, de Gand, qui avait envoyé un mémoire sur la troisième question (*le mouvement d'une bulle d'air qui s'élève dans un liquide*). — L'Académie a proposé, pour les concours de 1827 et de 1828, diverses questions parmi lesquelles nous ne citerons que celles dont l'intérêt nous a paru le plus général. —*Classe d'histoire :* pour 1827. — 1° *Quels sont les services rendus à la langue et à la littérature grecque par les savans du royaume des Pays-Bas, soit par la composition d'ouvrages didactiques, soit par la publication, la révision, la critique et la traduction des auteurs grecs?*—2° Les Belges étaient issus en partie des Germains, en partie des Gaulois. Les Francs, peuples formés de la réunion de plusieurs nations germaniques du nord, sont venus repeupler la Belgique dans les IVe et Ve siècles. Les Belges ont long-tems conservé les mœurs, les usages, les arts et les institutions de leurs ancêtres. L'Académie demande : *Quels sont dans les tems postérieurs les principaux traits de ressemblance, d'identité ou d'analogie que l'on retrouve, soit dans l'histoire, soit dans les usages, les cérémonies, les amuse-*

mens et les fêtes, soit dans les lois, les capitulaires, les conciles et les principales coutumes des provinces méridionales avec ces anciennes pratiques ou habitudes?—3°. 1° *Quels droits et prérogatives les rois de France de la première race ont-ils exercés sur la nomination des évêques de leur royaume, et notamment dans les trois provinces de la Gaule-Belgique, connues pendant la domination romaine sous les noms de* 1re *et* 2e Belgique *et de* 2e Germanique, *dont les métropoles étaient* Trèves, Reims *et* Cologne? 2° *Quels sont les droits et prérogatives que les rois de France et les empereurs d'Allemagne ont exercés sur la nomination des évêques dans les trois mêmes provinces sous la* 2e *dynastie des rois de France?* 3° *A quel titre ces souverains exerçaient-ils ces droits? Était-ce de leur chef, comme souverains et protecteurs de l'église, ou était-ce par suite d'une convention?* 4° *Comment et par qui les évêques et les métropolitains de ces trois provinces recevaient-ils la confirmation canonique et la consécration pendant les deux époques sus-mentionnées?*

Pour 1828 : *Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas espagnols depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième, ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle?* En d'autres termes : *Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas espagnols en matière civile dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et ordonnances générales publiées en France?* L'Académie désire que l'on transcrive les textes des deux législations, et que l'on indique les différences des dispositions des placards belgiques qui n'ont été qu'imitées des lois françaises.

Classe des sciences : pour 1827.— 1° *Quelle est la théorie qui explique de la manière la plus satisfaisante les phénomènes divers que présente l'aiguille aimantée?*—2° *Assigner la forme et toutes les circonstances du mouvement d'une bulle d'air de grandeur finie qui s'élève dans un liquide, dont la densité est supposée uniforme.*—3° *Quelle relation doit-il y avoir entre dix points de l'espace pour que ces dix points appartiennent à une surface du second ordre, ou entre dix plans, pour que ces dix plans soient tangens à une même surface de cet ordre?*—4° *Examiner, d'une manière approfondie, les différentes espèces de sociétés d'assurance sur la vie; établir, d'après des principes mathématiques, quelle est celle qui présente à la fois le plus d'avantage aux assurés et aux assureurs.*—5° *Déterminer toutes les circonstances du mouvement infiniment petit d'un système quelconque linéaire, flexible, élastique ou non, autour de sa*

position d'équilibre, en ayant égard à la résistance d'un fluide élastique ambiant.

Pour 1828 : *On suppose que la surface de chaque aile d'un moulin mu par la force du vent est engendrée par une ligne droite mobile qui s'appuie toujours, d'une part, à angles droits sur une droite fixe donnée de position, et de l'autre, sur une courbe plane dont le plan est parallèle à la droite fixe. On demande quelle doit être la courbe directrice pour que l'impulsion du courant d'air sur les ailes du moulin produise le* maximum *d'effet.*

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, franc de port, avant le 1er février 1827, à M. *Dewez*, secrétaire perpétuel.

FRANCE.

Montignac (*Dordogne*). — *Canaux de la Corrèze et de la Vezère.* — Le ministre de l'intérieur ayant mis en adjudication, le 7 mars 1825, les travaux des canaux de la Corrèze et de la Vezère, M. *Eugène* Ménil, ancien élève de l'École polytechnique, etc., a été déclaré adjudicataire de ces canaux et concessionnaire à perpétuité des droits de péage. Ces travaux consistent : 1° dans l'ouverture d'un canal latéral à la Corrèze, depuis la ville de Brives jusqu'à l'embouchure de la Corrèze dans la Vezère; 2° dans la canalisation de cette dernière, depuis sa jonction avec le canal jusqu'à son embouchure dans la Dordogne. Le but de l'entreprise est d'établir une communication entre l'est et le sud-ouest de la France. Cette ligne de navigation doit surtout faciliter les relations commerciales entre deux des plus importantes places du royaume, Lyon et Bordeaux. Dépourvus jusqu'ici de moyens économiques de transport, les départemens de la Corrèze, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de la Creuze et de la Dordogne se voyaient privés de presque toute industrie, et forcés de laisser inactives, dans le sein de la terre, leurs immenses richesses minérales.

La longueur réunie du canal latéral et de la canalisation de la Vezère, est de 20 lieues. La pente totale des deux rivières, depuis Brives jusqu'à la Dordogne, sera rachetée par 30 écluses, de 2 m. de chute environ. Dans l'état actuel des choses le mouvement commercial, sur la ligne de cette navigation, est évalué à 120 mille tonneaux. D'après le tarif, le même que celui du

canal du midi, le revenu net s'élèvera à 470,000 fr. Le capital social étant de 7,250,000 fr., on voit que le dividende à distribuer aux actionnaires sera de 6 et $\frac{1}{2}$ pour 100. Ces revenus augmenteront considérablement par l'exploitation des mines de houille, de plomb et de cuivre, qui se trouvent dans le bassin de la Vezère.

Le 16 juillet 1826, on a posé la première pierre de l'écluse de Montignac. Une foule considérable couvrait les jolis rivages de la Vezère, et paraissait heureuse d'acquérir la certitude de l'accomplissement d'une entreprise qui doit avoir une si grande influence sur ses destinées. Cinq écluses sont déjà fondées; plusieurs ponts se construisent; partout les chemins de hallage s'établissent, et tout fait espérer qu'à la fin de cette campagne, la navigation aura lieu jusqu'à Terrasson, 15 lieues au-dessus de l'embouchure de la Vezère. C.-J. Henry.

Charenton (*Seine*).—*Forges et Fonderies.*—Nos lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici quelques mots sur le bel établissement de MM. *Manby, Wilson* et *Regnier,* et d'apprendre que, dans un petit village auprès de Paris, il existe une école normale d'industrie faite pour répandre, de la capitale jusqu'aux extrémités des provinces, quelques-uns des moyens d'exécution qui concourent à la prospérité de la Grande-Bretagne.

Cet utile établissement compte déjà cinq années d'existence, et tout semble lui prometfre une longue durée. Il a considérablement augmenté la population de Charenton: cinq cents ouvriers y sont encore occupés, malgré la stagnation des affaires. Cinq machines à vapeur, dont les forces réunies correspondent à celles de 114 chevaux, font mouvoir les innombrables rouages des mécaniques qui garnissent ces vastes ateliers, où l'on fabrique d'autres machines à vapeur, qui, elles-mêmes, iront, sur tous les points de la France, animer les métiers, faire tourner les moulins, et remplacer en tous lieux avec économie de tems et de dépenses la force des chevaux, ainsi que celle des courans d'eau et d'air. Dès les premiers pas que l'on fait dans l'établissement, l'œil découvre de toutes parts d'énormes blocs de métal auxquels le moule a donné les formes les plus exactes et les plus variées. Dernièrement plus de cent jeunes gens de l'École polytechnique assistant dans ce lieu à une solennité des arts, on y a coulé en leur présence, et d'un seul jet, un arbre de vingt-neuf pieds de longueur sur trois de diamètre; du poids de 12,000 kilog.

A la grande forge, une machine à vapeur de la force de 60 chevaux, et dont la puissance est encore accrue par un

volant en fonte d'une dimension gigantesque tournant avec une rapidité vraiment effrayante, donne, d'une part le mouvement à un martinet du poids de 1500 kilog. sous lequel des blocs de fer bouillant viennent recevoir une première forme, et de l'autre fait tourner de nombreux cylindres entre lesquels le fer s'étire, s'équarrit, s'arrondit ou s'amincit en tôle laminée. La terre qui tremble sous les pieds, l'air embrasé, le roulement des engrenages, les coups réitérés du marteau, la vue de ces hommes demi-nus rougis ou noircis par ces feux étincellans de tous côtés à travers l'épaisse fumée dont l'air est obscurci, ce soin continuel que le spectateur doit prendre de veiller à sa sûreté, tout concourt à réaliser dans ces lieux cet enfer ou cet Etna que l'imagination des poètes avait enfanté.

Plus loin, à la forge d'affinage, un autre moteur met en mouvement un martinet du poids de 3,000 kilog., sous les coups duquel le fer s'allonge, se polit et prend des formes aussi pures que celles que la lime ou le burin pourraient produire. Dans l'atelier des tourneurs, un seul arbre horizontal, séparant en deux parties égales dans le sens de sa longueur une salle immense, met en mouvement à droite et à gauche un grand nombre de tours de toute espèce. Ici sont les alezoirs, là les tours à dresser des cylindres, de ce côté les machines à forer, de cet autre les meules d'affûtage. Les cisailles énormes se croisent par un mouvement continuel, elles coupent à vide en attendant qu'on leur apporte le fer qu'elles tranchent avec une étonnante facilité, et sans que leur mouvement habituel en soit ralenti. Tout marche comme par enchantement, le moteur universel est caché; il semble que la vie anime ces blocs de fonte, ils paraissent accomplir d'eux-mêmes les fonctions et les mouvemens qui leur sont propres.

Nous n'avons ni l'intention, ni le pouvoir de rapporter ici tout ce que la fonderie de MM. Manby et de ses honorables associés renferme de curieux et d'utile. Divers journaux, ainsi que les bulletins de la Société d'encouragement en ont déjà entretenu le public, et d'ailleurs il faudrait consacrer à ce récit un grand nombre de pages, pour peu qu'on voulût entrer dans les détails. Ce que nous venons de dire pourra donner du moins une idée de l'importance d'un établissement dans lequel on consume par jour un bateau de charbon de terre, et où la suspension du feu, le dimanche, occasionne une perte de 500 fr. Æ.

Rennes (*Ille-et-Vilaine*). — *Extrait d'une lettre adressée au Directeur de la* Revue Encyclopédique, *en date du* 25 *août* 1826. — *Statistique morale du pays.* — Quoique la classe des

gens instruits dans notre ville soit composée presque exclusivement d'hommes de loi, qui manquent en général de loisir pour s'occuper avec attention des progrès des sciences et des arts, vous avez ici néanmoins un petit nombre d'appréciateurs de votre utile entreprise, qui n'est pas seulement scientifique et littéraire, mais dont le principal avantage est de former un lien nouveau entre les peuples, et particulièrement, dans la France, entre les hommes éclairés et amis du bien, épars dans nos différens départemens, et de contribuer efficacement à rendre impossible tout mouvement rétrograde dans la civilisation.

La ville de Rennes est entrée plus tard que beaucoup d'autres dans la carrière des améliorations; et, quoiqu'elle soit restée long-tems en arrière, ses progrès n'en sont pas moins sensibles. Il y a quinze ans, elle comptait dans son sein une foule de prolétaires qui semblaient se complaire dans leur misère, dans l'ignorance et dans l'ivrognerie. Les marchands, confinés dans des boutiques obscures et mal propres, profitaient de la rareté des communications, pour vendre à un prix excessif des marchandises de mauvaise qualité. On ne comptait dans cette ville que deux ou trois manufactures, tout-à-fait arriérées dans leurs procédés. Depuis, les bienfaits inappréciables de la paix se sont fait sentir. Des usines importantes se sont établies. Le travail a mis fin à la misère des basses classes : on ne voit plus, à beaucoup près, autant de gens couverts de haillons. Le nombre des habitans a augmenté; les boutiques sont aussi bien décorées que celles des grandes villes; des fortunes se sont faites dans le commerce, et lui ont donné plus d'influence et de considération. Une chambre de commerce vient d'être créée et remplit sa tâche avec zèle. Les registres de l'enregistrement font foi que les acquisitions en immeubles faites par les négocians s'élèvent chaque année à des sommes considérables. Des constructions faites avec élégance s'élèvent dans plusieurs quartiers. Les habitans voient se réaliser dans le sein de leur cité des projets qu'ils étaient habitués à regarder dès leur enfance comme des chimères.

L'instruction serait nécessaire pour développer ces germes de prospérité; mais, j'avoue à regret que, dans aucune autre ville de France, il n'existe peut-être autant d'ignorance. Des écoles lancastériennes avaient été fondées, en 1817 et en 1818: des moyens de toute espèce ont été employés pour les faire tomber. Le respectable recteur de l'Académie qui les protégeait, a été mis à la retraite. L'université depuis ne s'est occupée qu'à détruire les établissemens qui devaient faire son appui, et qu'à favoriser ceux qui lui préparent une guerre

mortelle. Des refus de sacremens, la crainte de perdre des pratiques, ont déterminé les artisans à retirer leurs enfans de ces écoles. Une seule subsiste encore de nom; mais le maître n'a pu la maintenir qu'en se soumettant à changer entièrement le procédé d'instruction. Il reçoit dans son école tous les enfans des gens aisés; les enfans des artisans sont instruits par les frères des écoles chrétiennes, autrement dits *ignorantins*. Vous savez que leur méthode consiste à comprimer tout essor de l'intelligence; qu'ils ont recours à des méthodes vicieuses, et qu'ils font faire des lectures ennuyeuses, pour que les enfans contractent une répugnance incurable pour toute espèce d'application.

Les études du collége royal sont encore bonnes; mais on y fatigue les jeunes gens par la multiplicité des exercices religieux. La piété est devenue le premier titre pour les récompenses, de sorte qu'on prépare des conquêtes à l'hypocrisie dans l'âge même de la candeur. Deux prix et quatre accessits ont été distribués, cette année, dans chacune des cinq plus hautes classes: ce sont ceux de dissertation religieuse. Nul doute que ceux qui les ont obtenus ne se soient ménagé pour l'avenir de grandes chances de faveur.

Un homme d'un grand talent, M. Legrand, a ouvert un *cours d'application des sciences naturelles aux arts mécaniques*. (Voy. ci-dessus, p. 602.). Soixante à quatre-vingts élèves ont suivi ses leçons avec une application digne du zèle du professeur. J'ai eu le plaisir d'être témoin de l'intérêt mêlé de surprise avec lequel ses démonstrations étaient écoutées. En relevant à leurs yeux l'importance de leurs professions, nul doute qu'on ne les dispose à devenir plus hommes de bien et meilleurs citoyens. L'année prochaine, des médailles seront distribuées pour exciter de plus en plus une louable émulation. T—c.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Chalons (*Marne*). — *Société d'Agriculture, commerce, sciences et arts. — Prix proposés.* — Dans sa séance publique du 28 août dernier, présidée par M. le duc de Doudeauville, cette Société, après avoir entendu diverses lectures faites par plusieurs de ses membres, a décerné des médailles d'encouragement, 1° à M. Povillon-Piérard, membre associé correspondant, à Reims, auteur de la statistique de Brimont; 2° à M. Remy, docteur en médecine, membre associé correspondant, à Châtillon-sur-Marne, pour les vaccinations nombreuses qu'il a opérées. — La société rappelle qu'elle dé-

cernera dans sa séance publique du mois d'août 1827 une médaille d'or de la valeur de 300 fr. au meilleur mémoire sur cette question : *Démontrer la supériorité de la morale de l'Évangile sur la morale des philosophes anciens et modernes ;* et dans sa séance publique de 1828, une médaille de la même valeur au meilleur mémoire sur ce sujet : *Quelle doit être, en France, l'influence du gouvernement représentatif sur la littérature ?* — La Société met au concours pour 1827 et les années suivantes, une *Biographie des Hommes célèbres nés dans le département de la Marne, ou qui s'y sont distingués*, 1° *dans le ministère des différens cultes ;* 2° *la magistrature, le barreau et l'administration civile ;* 3° *l'état militaire ;* 4° *les sciences et les belles-lettres ;* 5° *le commerce et l'agriculture ;* 6° *les beaux-arts et les arts industriels.* — Pour l'année 1827, elle demande la Biographie des hommes célèbres nés dans le département de la Marne, ou qui s'y sont distingués *dans les beaux-arts et les arts industriels.* — Pour l'année 1828, elle demande la Biographie des hommes célèbres nés dans le département, ou qui s'y sont distingués dans le *ministère des différens cultes.* Le prix de chaque division sera une médaille d'or de 200 francs. — La Société déclare que les hommes vivans ne peuvent faire partie de cette Biographie. — Des médailles d'encouragement sont offertes, comme les années précédentes, 1° à l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne ; 2° au médecin ou chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1827. — Les mémoires doivent être adressés, franc de port, avant le 1er juillet, à M. le docteur Prin, secrétaire de la Société.

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — *Bains de mer.* — Un établissement qui mérite d'obtenir tous les suffrages, se forme en ce moment dans notre ville par les soins et aux frais de M. Giraudy de Bouyon, D. M., auquel le gouvernement a fait la concession d'un emplacement. Ce sont des Bains de mer d'une utilité non moins grande que ceux de Dieppe, et qui atteindront bientôt au degré de renommée de ceux-ci. Ils sont situés sur la plage d'Arène, à un quart de lieue de Marseille, et ils occupent une superficie de plus de six cents mètres. Chaque bain, chaud ou froid à volonté, forme un petit salon séparé. Les eaux sont claires et limpides ; elles sont très-chaudes en été, les bassins étant sablés à trois pieds de profondeur.

Cet établissement renferme des bains de vapeur, de sable

saturé de sel marin à 36 degrés de chaleur, pour les rhumatismes, la paralysie, etc.

Autour de l'emplacement sont des maisons de campagne fort agréables, des restaurans, des maisons garnies, et *le Château-Vert*, où l'on trouve le logement et la table, et qui est à Marseille ce qu'est à Paris le Rocher de Cancale.

La beauté du site, la protection des autorités locales et du gouvernement, les soins nombreux et les talens de M. le docteur Giraudy de Bouyon font espérer que cet établissement acquerra bientôt la renommée et le succès auxquels il a droit de prétendre. MARIUS-GIMON.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — *Séance du 7 août* 1826. — M. LAFITTE présente un mémoire sur une nouvelle manière d'employer le grapin en usage sur les vaisseaux. Renvoyé à la commission chargée d'examiner un grapin proposé dans l'une des dernières séances. — On adresse un mémoire, en italien, par M. *Séraphin* BELLI, professeur de mathématiques à Pise, intitulé : *Exposition de quelques principes sur la solution générale des équations des degrés supérieurs au premier.* (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.) — L'Académie procède à l'élection d'un membre de la section de chimie, en remplacement de M. PROUST, décédé. Sur 47 votans, M. CHEVREUL obtient 39 voix, et il est proclamé. Ses concurrens ont obtenu, savoir, M. CLÉMENT, 6; MM. PELLETIER et LAUGIER, chacun une voix. — M. CORIOLIS lit un mémoire sur une nouvelle dénomination et sur une nouvelle unité à introduire dans la Dynamique. (MM. De Laplace, Fourier et Navier, commissaires.) — M. DUPUYTREN communique des observations sur le traitement du cancer de la mâchoire inférieure, par l'amputation de cet os. Il présente trois individus traités par cette méthode et qui sont dans un état de santé parfaite; d'autres, en plus grand nombre, sont répandus dans les provinces. Les suites de l'amputation de la mâchoire sont, non-seulement beaucoup moins graves, mais encore beaucoup moins longues qu'on pourrait le penser. La peau est cicatrisée en quelques jours; et pour la réunion des parties de l'os, il faut tout au plus 30 jours. — M. *Arago* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de MARIANI, relatif à l'électricité dynamique.

— *Du 14 août.* — On renvoie à MM. Duméril et Boyer l'examen d'un ouvrage de M. BALME, médecin à Lyon, intitulé : *Observations et réflexions sur les causes, les symptômes*

et le traitement de la contagion dans différentes maladies, et spécialement dans la peste d'orient et la fièvre jaune. — Le ministre de la marine adresse un mémoire contenant des observations zoologiques, faites dans le détroit de Gibraltar, par MM. Quoy et Gaymard, naturalistes de l'expédition de M. d'*Urville*. (MM. Cuvier et la Treille, rapporteurs.) — M. le Président annonce que MM. de la Place, Fourier et Navier se réuniront à la commission qui continuera à discuter, sous différens points de vue, les propositions de M. de Prony, relatives à l'établissement de deux nouvelles unités de mesure.—M. *Blainville* communique l'extrait d'une lettre de MM. Quoy et Gaymard, de l'expédition de l'*Astrolabe*, sur différens points d'histoire naturelle, et entre autres sur la circulation dans les *biphores*. — M. Pouzin est nommé candidat pour la place de professeur de pharmacie, vacante à l'école de Montpellier. — M. le docteur Bordot donne lecture d'une note relative à un Chinois vivant, âgé de 22 ans, et qui porte sur la partie antérieure de la poitrine un fœtus acéphale; la figure, modelée et coloriée, est mise sous les yeux de l'Académie. (MM. Duméril et Geoffroy-Saint-Hilaire, commissaires.)—MM. *Vauquelin*, *Thénard* et *Gay-Lussac* font un rapport sur un mémoire de M. Balard, qui a pour objet la description d'une nouvelle substance qu'il a trouvée dans les eaux de la mer. M. Balard avait donné à cette substance le nom de *muride;* avec son consentement, les commissaires l'ont remplacé par celui de *brome* (mauvaise odeur). Le brome est liquide jusqu'à 18° au-dessous de zéro. En masse, sa couleur est d'un rouge-brun foncé; en couche mince, d'un rouge hyacinthe. La couleur de sa vapeur est semblable à celle de l'acide nitreux; sa densité est d'environ 3. Il est très volatil, et bout à 47°; son odeur, très forte, ressemble à celle du chlore; il détruit les couleurs à la manière de cette substance. Il se dissout dans l'eau, l'alcool et l'éther. Le chlore est plus puissant que lui; mais, à son tour, il l'est plus que l'iode; ce qui peut faire penser que le brome est un composé de chlore et d'iode, comme l'affinité qu'il a avec ces deux corps pourrait le faire soupçonner. Si l'on veut se former une idée exacte des propriétés du brome, c'est au chlore qu'il faut le comparer. Avec l'hydrogène il forme un hydracide, l'acide hydrobromique; avec l'oxigène, l'acide bromique dont les sels ont la plus grande analogie avec les chlorates. Avec le gaz hydrogène percarboné, il produit un liquide oléagineux, d'une odeur éthérée très-suave. Le poids de son atôme est 9,328, en prenant celui de l'oxigène pour unité. M. Balard avait envoyé de petits échantillons de brome et de quelques-unes de ses

combinaisons, sur lesquelles les commissaires ont fait des expériences; ils ont même obtenu du brome en traitant de l'eau de mer par le procédé de M. Balard. Lors même qu'on parviendrait à démontrer que le brome n'est pas un corps simple, sa découverte n'en serait pas moins très-importante pour la chimie, et très-honorable pour M. Balard. « Nous pensons, dit en terminant le rapporteur, que ce jeune chimiste est tout-à-fait digne des encouragemens de l'Académie, et nous proposons d'insérer son mémoire dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — M *Héron-de-Villefosse* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Karsten, intitulé : *Recherches sur les substances charbonneuses du règne minéral, et particulièrement sur la composition des houilles dans les mines de la monarchie prussienne.*

— *Du* 21 *août.* — M. Navier lit des expériences sur la résistance que présentent diverses substances, telles que le fer, le cuivre, le plomb, etc., à la rupture causée par un effet de tension. — M. *Bouvard* communique des observations faites par M. Gambart, à Marseille, et par M. Pons, à Lucques, sur une nouvelle comète découverte dans la constellation de l'Éridan. Cet astre est très-petit et sans queue, et la lumière de la lune en affaiblit tellement l'éclat, que MM. Gambart et Pons ont eu beaucoup de peine à l'observer. — MM. *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Blainville* font un rapport sur le mémoire de M Surum, relatif aux fœtus acéphales. Suivant M. Surum, les organes d'un animal ont deux degrés de vitalité, l'un qui leur est propre, l'autre qui est dû à l'influence des nerfs. La circulation sanguine verse abondamment le principe vital sur tous les points du réservoir nerveux. Il est séparé des molécules matérielles du sang, où il est en grande proportion. Un corps peut donc se développer, s'animaliser et vivre sans nerfs, lorsqu'il est en rapport avec quelque partie du système sanguin. Chaque nerf existe par lui-même et a une action indépendante; il doit le complément de la vitalité et de sa puissance à sa communication avec les centres nerveux, avec une sorte de réservoir général; d'où il suit que, plus le système nerveux est compliqué, plus l'action particulière de chaque nerf est forte. Par contre, si le système nerveux est incomplet, il pourra bien servir à entretenir une vie obscure et bornée, mais non une existence élevée. D'après cela, M. Surum conçoit, dit-il, comment un animal élevé peut vivre à l'état de fœtus, sans cerveau et sans moëlle épinière, parce que sa vie est alors bornée à des fonctions peu nombreuses et peu développées. Mais cela ne sera plus possible lorsqu'il aura besoin de fonctions plus élevées.

Cependant l'auteur admet le besoin absolu de l'influence nerveuse, médiate ou immédiate, dans toutes les fonctions, même dans la nutrition. Les commissaires ne donnent aucune conclusion sur un travail qui paraît faire partie d'un ouvrage de physiologie pathologique qu'ils ne connaissent pas. (Approuvé.) — M. Collardon lit un mémoire sur la déviation de l'aiguille aimantée, par le courant d'une machine électrique et de l'électricité des nuages. (MM. Ampère, Fourier et Dulong, commissaires.) — M. Becquerel lit un mémoire sur les décompositions chimiques opérées avec des forces électriques à très-petites tensions. (MM. Ampère et Dulong, commissaires.) — M. Dudon lit un mémoire sur la sortie du cordon ombilical, au-devant de la tête du fœtus. (MM. Boyer et Pelletan, commissaires.)

— *Du* 28 *août.* — MM. Vernet et Gauvrin prient l'Académie de vouloir bien désigner des commissaires pour assister à l'essai d'un système de vaporisation par injection. (MM. Navier et Prony sont nommés à cet effet.) — M. Moreau de Jonnès lit un mémoire intitulé : *Aperçu statistique sur la quantité de céréales entreposée maintenant en Europe.* — M. le Dr Audouard donne communication de deux pièces de correspondance relatives à la fièvre jaune. — Au nom d'une commission, M. *Desfontaines* lit un rapport sur le mémoire de M. Turpin, intitulé : *Observations sur quelques végétaux microscopiques et sur le rôle que leurs analogues jouent dans la formation et l'accroissement du tissu cellulaire.* L'auteur s'est proposé de faire connaître le végétal le plus simple, celui qui forme le premier degré visible de l'organisation végétale. Il avait cru d'abord que c'était les *monilia*, qui ne sont composés que de petites vésicules unies les unes aux autres sur une même ligne ; mais, ayant ensuite observé ces mêmes vésicules entièrement isolées, il les a regardées comme les premiers élémens de la végétation. Si l'on suspend dans une serre chaude des morceaux de verre, ils sont bientôt couverts de petits végétaux. En les examinant avec le microscope, on voit que ce sont des globules luisans, diaphanes, vésiculeux, immobiles, de grosseurs différentes, isolés ou réunis en groupes, fixés par un point au corps sur lequel ils naissent. L'auteur substitue le nom de *globuline* à ceux de *byssus* et de *lepra* qu'on leur avait donnés précédemment. Cette substance, le plus ordinairement verte, offre aussi d'autres couleurs, telles que le pourpre, le jaune, le noir. La *globuline* est, selon M. Turpin, le 1er *degré visible du règne végétal*, et n'a jamais présenté à l'auteur aucun signe d'animalité. L'odeur qu'elle répand est celle de la moisissure. C'est une espèce bien distincte, qui ne devient jamais ni

une *trémelle*, ni une *mousse*, et qu'on doit bien se garder de confondre avec la *matière verte* des eaux croupissantes et des infusions de viandes et de végétaux, matière qui n'est qu'un amas de petits animaux. La globuline n'est pas non plus une production spontanée, puisqu'elle se reproduit par d'autres petits *globules*, nés de ses parois intérieures. Si l'on observe le genre connu sous le nom de *lepra*, on voit que les vésicules, élémens de la *globuline*, au lieu d'être solitaires, sont réunies par une substance fibreuse, très-déliée, qui leur sert de base, ce qu'il nomme *globuline enchaînée;* c'est le 2e degré de la végétation. De ce 2e degré, on arrive au 3e qui est le *tissu cellulaire*, où l'on reconnaît toujours la globuline, mais sans un appareil plus compliqué. Elle peut se dilater par la chaleur et par l'humidité; quelquefois elle s'allonge et forme un tube dans l'intérieur duquel naissent d'autres vésicules. Cette modification de la globuline conduit à ces végétaux filamenteux qu'on nomme *conferves*, et qui ne sont que de la globuline prolongée en tubes. La globuline des conferves naît de leurs parois intérieures; elle a des formes et des couleurs très-variées. Plusieurs conferves simples soudées latéralement forment une lame membraneuse ou *ulva;* enfin, plusieurs de ces lames appliquées les unes sur les autres forment le tissu cellulaire, des différentes modifications duquel résultent les formes si nombreuses et si variées des végétaux. Suivant M. Turpin, les couleurs des végétaux sont dues à la globuline, teinte des mêmes couleurs. Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse, qui suffit pour faire connaître l'importance des observations microscopiques de l'auteur. Son travail a paru à l'Académie très-digne d'éloges, et sera inséré dans le recueil des savans étrangers. — M. Robinot-Desvoidy présente un ouvrage manuscrit sur le genre *mouche* de *Linné*, dont il fait une famille, sous le nom de *myodaires*. (MM. Duméril, Latreille et Blainville, commissaires.) — MM. *Mirbel* et *Fresnel*, font un rapport sur une lettre de M. Sollier, dans laquelle il propose d'essayer l'action des rayons colorées de la lumière solaire sur les fleurs incolores, et d'employer des conducteurs électriques pour la correspondance télégraphique. M. Fresnel fait connaître que cette lettre ne contient pas les descriptions nécessaires, pour que la commission puisse exprimer son avis sur les vues de l'auteur. (Adopté.) — M. *Geoffroy Saint-Hilaire*, au nom d'une commission, lit un rapport sur une monstruosité singulière, dont le modèle a été apporté de la Chine, et qui a été présenté à l'Académie par M. le Dr *Bordot*. Il existe, en Chine, un homme qui, en janvier 1825, avait 21 ans, et qu'on mon-

trait de province en province, parce qu'il portait attaché à la poitrine un *fœtus acéphale*. Il était arrivé depuis trois ans à Macao, d'où il passa à Canton; deux médecins anglais, MM. *Pearson* et *Livingston*, alors à Canton, employèrent deux jours à en faire l'examen, et le premier consigna le résultat de cet examen dans une notice qui fut envoyée en Angleterre. On fit du jeune homme un modèle haut de 14 pouces, avec de la pâte de riz, que l'on coloria avec beaucoup de soin. Il paraît que l'on a spéculé à Canton sur cette monstruosité. On y a multiplié les exemplaires de la figure et de la notice, et trois, à la connaissance des commissaires, sont arrivés à Paris, par *la Thétis*, frégate commandée par M. de Bougainville; de sorte que les commissaires ont eu tous les renseignemens qui peuvent constater l'exactitude des faits; exactitude confirmée d'ailleurs par la description de vingt monstruosités à peu près semblables. Le jeune Chinois dont il est question n'a rien de particulier dans sa constitution; il a le même teint que ses compatriotes; il n'est ni très-maigre, ni très-gras; on remarque seulement que les parties de la génération sont peu développées. Le fœtus est adhérent au sternum, depuis la 4ᵉ côte jusqu'à la 8ᵉ. On remarque, dans cette étendue, une saillie osseuse qui paraît simuler la tête du fœtus, peut-être seulement une partie de l'occipital et des temporaux. Le fœtus ayant été palpé, on s'est assuré qu'il est privé des vertèbres dorsales et lombaires; il possède les cervicales. Il résulte de cette disposition qu'on pouvait à volonté, et sans causer de douleur au jeune Chinois, ployer le fœtus par le milieu du corps, le retourner *à sens dessus dessous*, et ramener les parties antérieures pour les placer sous les yeux du spectateur. Dans l'état ordinaire, les deux sujets sont placés ventre contre ventre. Nous ne suivrons pas le savant rapporteur dans les détails anatomiques que sa science et son érudition lui ont fournis. Ils ont pour but de relever quelques erreurs de M. Pearson, et de démontrer que la monstruosité du Chinois n'est point parfaitement identique avec celles du même genre décrites jusqu'ici, et que, sous ce dernier rapport, M. le docteur Bordot mérite d'autant mieux les remercîmens de l'Académie pour son intéressante communication. (Approuvé.) A. Michelot.

— *Académie française.* — *Séance publique annuelle du 25 août 1826.* — *Distribution des prix d'éloquence et de poésie, et des prix fondés par M. de Monthyon.* — Puisque les anciens usages continuent, même lorsqu'il ne reste plus de motifs pour les maintenir, sinon, comme dit Montaigne, *leur barbe chenue et leurs rides*, le panégyrique de Saint-Louis a été prononcé,

cette année, devant quelques membres de l'Académie française. Il paraît que l'étiquette ne permet pas de confier à un académicien cette œuvre purement oratoire, qui ne peut avoir, dans aucun cas, l'utilité d'un sermon sur la morale ; c'est un luxe de la chaire évangélique, dont elle ne reçoit aucun éclat, et qui a même le grave inconvénient de la soumettre aux critiques du goût, de confondre ses orateurs dans la foule, et de leur imposer des lois qui ne devraient pas être faites pour eux. Cette année, un jeune prêtre, M. Cabanès a été chargé de faire le cent cinquantième panégyrique du saint roi : il s'en est acquitté de son mieux; si les auditeurs n'ont pas été satisfaits, ce n'est pas à l'orateur qu'ils doivent s'en prendre, mais à ceux qui l'ont choisi. Quelques critiques, disposés à l'indulgence, ont aperçu dans son discours les germes d'un talent remarquable que le tems pourra développer et mûrir ; mais ce talent paraît mieux convenir à la tribune qu'à la chaire, aux choses profanes qu'à celles de la religion. L'éloquence sacrée se distingue surtout par une modération pleine de dignité, par une action douce, continue, qui pénètre sans efforts à travers les obstacles que lui oppose l'imperfection de la nature humaine, et laisse dans l'âme des impressions salutaires et durables.

L'Académie avait à décerner, dans sa séance publique, le prix d'éloquence et celui de poésie. — Pour le *prix d'éloquence*, le sujet mis au concours était l'*éloge de Bossuet :* il convenait aux circonstances présentes; et, si c'est par ce motif que l'Académie l'avait choisi, nous devons l'en remercier. Mais, pour le traiter convenablement, il ne fallait rien moins que la maturité d'un esprit observateur. Les jeunes talens se trouvaient hors d'état d'entrer en lice ; les talens éprouvés ne recherchent plus les couronnes académiques : le prix n'a pas été décerné.

Le *prix de poésie* était promis, depuis deux ans, à la meilleure pièce de vers sur *les legs et les fondations de M. de Monthyon*. Celle de M. *Alfred de* Wailly, professeur au collége de Henri IV, a été couronnée. Les concurrens étaient nombreux; un accessit décerné au numéro 15, la mention honorable des numéros 29, 4, 13 et 28 attestent que nos poëtes sont inspirés par la reconnaissance, et s'empressent de célébrer les bienfaits.

L'exposé des motifs qui ont déterminé l'Académie à décerner, cette année, plus de prix à la vertu, ne pouvait être écouté sans un vif intérêt. Douze récompenses ont été distribuées, dans l'ordre suivant :

1° 4,000 fr. à Mlle *Célestine* Detrimont, demeurant à Mouchy, arrondissement de Dieppe, Seine-Inférieure. Cette de-

moiselle a prodigué ses soins à une famille entière, attaquée du typhus. — 2° 3,000 fr. à *Marie* Brun, née à Montagny, canton et arrondissement de Louhans, Saône-et-Loire. Elle a servi et soulagé, pendant trente ans, ses maîtres tombés dans l'indigence. — 3° Médaille de 2,000 fr. à *Catherine* Gautier et à *Jean-Nicolas* Rol, son époux, demeurant à Damas-aux-Bois, arrondissement d'Épinal; ils se sont dévoués, comme Marie Brun, pour leurs maîtres qui sans doute étaient dignes de tels serviteurs. — 4° Médaille de 2,000 fr. à *Dominique* Musset et à *Anne* Delcros, son épouse, à Château-Salins, département de la Meurthe. — 5° Médaille de 1,000 fr. à Mlle Delcros, ouvrière en robes, à Paris. — 6° Médaille de 1,000 fr. à Mlle *Louise* Coindre, couturière, à Paris. — 7° Médaille de 1000 francs à M. Moreau, à la Chapelle-Saint-Mesmin, département du Loiret. — 8° Deux médailles, de 750 fr. chacune, aux demoiselles Rouillé, à Paris, rue Pierre-Sarrazin, n° 4. — 9° Une médaille de 600 fr. à *Jeanne* Mounicot, femme Pierrette, à Noye, canton de Lembeye, département des Basses-Pyrénées. — 10° Médaille de 500 fr. à *Marie-Élisabeth* Austerberthe, veuve Trottier, à Paris, rue Saint-Jacques, n° 332. — 11° Médaille de 500 fr. à *Anne* Couard, veuve Yôur, à Paris, rue du Dragon, n° 3. — 12° Enfin, une médaille d'or, du module de l'Institut, à *Étienne* Lucas, fils du garde champêtre de Serquigny, département de l'Eure.

Les actes de vertu qui ont mérité ces récompenses sont des secours offerts à l'infortune par la pauvreté, l'adoption d'enfans abandonnés, une vie tout entière consacrée à une courageuse bienfaisance, des victimes arrachées à la mort, au péril de la vie.

On demandera pourquoi les classes aisées ne paraissent point dans ces fêtes consacrées à la vertu, si ce n'est pour en rehausser la pompe? Pourquoi des couronnes ne leur sont pas décernées? Le fondateur ne s'est pas occupé d'elles; il pensait apparemment que les riches n'ont pas besoin d'être excités à la bienfaisance.

Il restait à décerner le prix destiné à l'ouvrage le plus utile aux mœurs. L'Académie a pensé qu'aucune des productions littéraires de cette année ne méritait une distinction de cet ordre; mais que trois petits ouvrages avaient approché du but. Des médailles ont été distribuées entre trois écrivains : M. de Jussieu, auteur de *Pierre Giberne*; Mme Panier qui nous a donné l'*Écrivain public*, et M. Bouilly, auteur des *Contes offerts aux enfans de France*. Le public a regretté que l'on n'ait

point fait connaître les motifs de cette décision; il est à craindre qu'il ne la confirme point. A l'avenir, on devra s'attendre que l'Académie et l'opinion publique suivront des directions différentes et ne se rencontreront point. Comme le corps littéraire paraît soigner assez peu les intérêts de la littérature, le public se charge d'y suppléer, autant qu'il le peut; et bientôt, son influence dominera seule, et fera sentir peut-être l'inutilité de l'Académie. Le généreux M. de Monthyon n'a pas prévu cette révolution dans nos mœurs publiques; aujourd'hui, ses intentions bienfaisantes sont mal comprises, et ses fondations ne seront pas aussi profitables qu'il l'espérait. Depuis que l'Académie française a cessé d'être environnée de la considération publique, elle ne peut plus être l'organe de jugemens aussi graves, aussi solennels que ceux qui décernent les prix de vertus et d'utilité morale.

M. de Cessac, présidant l'Académie en l'absence de Mgr l'archevêque de Paris a terminé la séance par l'inauguration du buste de Mme Élisabeth, placé en face du bureau du Directeur. C'est un des legs faits à l'Académie, par M. de Monthyon. « Le courage militaire, a dit M. le chancelier, est récompensé au nom de Saint-Louis, les signes de l'honneur sont donnés au nom de Henri IV, et désormais, la vertu sera récompensée au nom de Mme Élisabeth. »

L'Académie propose pour le prix de poésie qui sera décerné en 1827, l'affranchissement des Grecs. Elle annonce qu'elle proposera, pour le prix de prose à décerner en 1828, un discours sur la marche et les progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610. Y.

—*Académie des Beaux-Arts. — Nomination de M.* David, *sculpteur.* — L'Académie, dans sa séance du 5 août, a nommé à la place vacante par la mort de M. Stouf, statuaire, M. David, jeune sculpteur, dont les premiers ouvrages, les *statues colossales du grand Condé, de Racine, de Fénélon et de Bonchamp*, ces deux dernières accompagnées de bas-reliefs, donnent la plus haute idée de son talent, et les espérances les mieux fondées qu'il soutiendra dignement dans les arts le beau nom qu'il porte, et qu'un nouveau *David* ajoutera encore à la gloire française. M. David est chargé d'exécuter la statue du général Foy, et quatre bas-reliefs, représentant les époques les plus remarquables de la vie de ce grand citoyen, pour le monument consacré à sa mémoire par la reconnaissance nationale (Voy. *Rev. enc.*, t. XXX, p. 580); enfin, on lui devra bientôt deux bustes en marbre, l'un du célèbre

publiciste et philantrope *Bentham;* l'autre, du général *Lafayette*, également cher à la France et à l'Amérique. On aime à voir tour à tour le ciseau, le burin et le pinceau employés par des mains habiles à conserver les traits des hommes distingués et utiles, ou à transmettre aux siècles à venir les actions d'héroïsme et de vertu qui honorent l'humanité.

M. A. J.

Académie royale de médecine. — Résumé des délibérations relatives au magnétisme animal, dans les séances du 13 *décembre* 1825, *du* 10 *et du* 24 *janvier, et du* 14 *février* 1826. — Mesmer, natif de Vienne, entreprit, en 1772, de traiter les maladies par un agent qu'il disait avoir découvert, et qu'il appelait *magnétisme animal.* Selon lui, cet agent était un *fluide universel* dont chaque être avait sa portion. Ce fluide, mu par la volonté, pouvait se porter ainsi d'un corps sur un autre. Toute maladie était occasionée par un défaut d'équilibre de ce fluide, et en le mettant en action, une autre personne pouvait guérir le malade. Telle est la base du système de Mesmer; il se donna pour en être l'inventeur, quoique cette théorie se retrouve dans les écrits de Van Helmont, de Maxwell, de divers philosophes et médecins du XVIe siècle. Mesmer obtenait des résultats, il guérissait des malades; son système fut vivement attaqué et défendu.

En 1784, le roi nomma treize commissaires pour examiner la théorie et les procédés de Mesmer; ils étaient pris dans la Faculté de Paris, dans l'Académie des sciences, dans la Société royale de médecine, et on comptait parmi eux *Franklin*, *Lavoisier*, *de Jussieu* et *Bailly.* Ce dernier fit, au nom de la commission, un rapport dans lequel, rejetant la théorie du fluide, il reconnut l'existence *de violens effets, dus à l'attouchement, à l'imagination, à l'imitation.* De Jussieu, dans un rapport particulier, rejetant également la théorie, n'aperçut dans les effets que *l'émission de la chaleur animale, soit par le frottement, soit par le contact, et plus rarement par un simple rapprochement à quelque distance :* il demanda que ceux qui continuaient le traitement magnétique, fissent connaître leurs découvertes et leurs observations.

Le rapport de Bailly et les événemens de la révolution firent négliger les traitemens magnétiques. Plus tard, l'observation du somnambulisme, qui avait été ignoré de Mesmer, à l'époque de l'examen de la commission, et plusieurs ouvrages, surtout ceux de MM. *de Puységur* et *Deleuze* reportèrent l'attention sur ce sujet. La pratique et la théorie même changèrent; des expériences faites à l'Hôtel-Dieu, par le docteur *Dupotet*, en

1820, rendirent assidus à l'observation des faits beaucoup de jeunes médecins. Une lettre de M. le docteur *Foissac* à l'Académie de médecine, au mois d'août 1825, annonçait des facultés surprenantes reconnues dans les somnambules, et provoquait l'examen du magnétisme animal, ainsi que la nomination de commissaires pour suivre les expériences. M. *Adelon* fit part de ces propositions à l'Académie, et elles y furent le sujet d'une discussion. Les uns alléguaient qu'il était naturel d'examiner; les autres prétendaient que le magnétisme animal était *mort et enterré* depuis long-tems. Ces derniers ne remarquaient peut-être pas que la lettre de M. *Foissac* ne faisait guère mention que du somnambulisme et de quelques-unes de ses facultés, tandis que, dans le fameux rapport de Bailly, qui, selon eux, avait tué le magnétisme, il n'avait été nullement question du somnambulisme alors inconnu. Le président, M. *Double*, concilia les différens avis, en proposant de nommer une commission chargée de faire un rapport sur cette question, *s'il convenait que l'Académie s'occupât du magnétisme animal.* La proposition adoptée, MM. *Adelon*, *Pariset*, *Marc*, *Husson*, *Burdin* furent nommés commissaires; et le 13 décembre 1825, M. Husson fit le rapport. Bien qu'on ait prononcé, y est-il dit, sur le magnétisme, en 1784, ce n'est point une raison pour ne pas ordonner un nouvel examen, en supposant même que le premier ait été convenablement fait. En médecine, comme dans les autres sciences, de nouvelles lumières ont souvent fait naître de nouvelles doctrines. Depuis Mesmer, la théorie et les procédés du magnétisme sont changés, et les effets obtenus sont différens; un nouveau phénomène, le somnambulisme, s'est manifesté; enfin, dans presque tout le nord de l'Europe, le magnétisme est exercé par des hommes fort habiles et très-peu crédules, et, si l'utilité n'en est pas généralement reconnue, du moins la réalité n'en est pas mise en doute. En France, les docteurs *Georget*, *Bertrand*, *Rostan*, *Gersent*, et plus de vingt autres ont signé les procès-verbaux des expériences de l'Hôtel-Dieu, en 1820; et à leur suffrage s'est joint celui de MM. *Deleuze* et *de Puységur*, et d'autres personnes distinguées; si d'ailleurs on considérait le magnétisme comme un remède secret, il serait du devoir de l'Académie de l'examiner pour en prévenir les abus : dans cet état de choses, le rapporteur conclut à ce que *la section de l'Académie charge une commission spéciale de s'occuper de l'étude du magnétisme animal.*

Ce rapport fut accueilli très-favorablement par la majorité de l'Académie, et la discussion s'ouvrit sur les conclusions qu'il renfermait.

Dans les séances du 10 et du 24 janvier, et du 14 février, la plupart des membres présens ont lu sur cet objet des discours préparés avec soin. Les uns attaquaient le magnétisme avec violence, ou avec l'arme du ridicule si puissante parmi nous; les autres le défendaient avec une circonspection et un scepticisme philosophiques, ou ils rapportaient des faits observés par eux-mêmes. Parmi les opposans, on remarqua surtout le savant docteur *Double*, dont le discours fut un des plus spirituels et même des mieux raisonnés; mais les partisans du magnétisme regrettèrent de le voir rappeler avec tant d'art des passages tronqués, dont la citation plus exacte n'eut pas rempli son objet. Ne pouvant offrir ici, faute d'espace, l'analyse de chaque discours, nous n'en donnerons que la substance.

Les adversaires du magnétisme s'attachèrent pour la plupart à prouver qu'il n'était qu'un effet de l'imagination, ou même une jonglerie exposant aux plus graves inconvéniens. Reconnaître ces dangers, quelle qu'en fût d'ailleurs la cause, c'était admettre implicitement la réalité du magnétisme. Voici leurs principales objections : 1° le magnétisme animal a été bien jugé et bien observé, en 1784; Bailly et Thouret en ont fait justice. 2° Depuis cette époque, le fond de la chose est le même, les mots seuls sont changés. 3° Le succès du magnétisme en Allemagne et dans le nord ne décide rien, ces pays étant le berceau de toutes les rêveries philosophiques et scientifiques. 4° Le magnétisme doit être considéré et jugé comme un remède secret, sans qu'il soit besoin de nommer à cet effet une commission qui ne pourrait jamais s'occuper avec succès des expériences demandées par les magnétiseurs, et qui, par le seul fait de sa formation, exposerait l'Académie à la risée de l'Europe. 5° Le magnétisme n'étant que l'attraction naturelle des sexes, entraîne et entraînera de grands abus. 6° Ceux qui s'en occupent sont des ignorans ou des charlatans qui ne méritent aucune attention. 7° Les facultés attribuées aux somnambules, et les faits rapportés par les magnétiseurs, sont faux, puisqu'ils seraient miraculeux. 8° La foi déclarée nécessaire pour pouvoir magnétiser et être magnétisé, est une condition qui choque la raison. 9° Le fluide magnétique ne pouvant tomber sous les sens, il est difficile de le croire existant. 10° Si le magnétisme avait des fondemens réels, il serait d'usage depuis long-tems.

Les partisans du magnétisme répondirent : le magnétisme a été fort mal observé par les commissaires nommés en 1784 : ils n'ont point rempli les conditions proposées; et souvent, lorsqu'on ne les remplit pas, on peut manquer même une ex-

périence facile. D'ailleurs, ils n'ont point nié l'existence *des effets;* le rapport dit textuellement « ... *on ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constans une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire.* » Depuis 1784, le magnétisme a gagné dans l'opinion, et il s'appuie aujourd'hui sur une masse de faits difficiles à révoquer en doute. Depuis Mesmer, non-seulement les mots ont changé, mais encore la théorie, la pratique et les résultats; c'est depuis cette époque que le somnambulisme, le plus étonnant effet du magnétisme, a été découvert et observé. On ne peut dire sans injustice que l'Allemagne et les pays du nord soient le berceau de toutes les rêveries, que *Kepler*, *Euler*, *Leibnitz*, *Boërhaave* et tant d'autres n'aient été que des rêveurs. Après s'être déclaré contre le magnétisme, le célèbre *Hufeland*, se rendant à l'évidence, l'a pratiqué. Des savans et des médecins, exempts de fol enthousiasme, s'y sont attachés vers le Nord, et l'Académie des sciences de Berlin, une des plus distinguées dans le monde savant, a mis la question du magnétisme au concours, en 1820. En Prusse et en Russie, des ordonnances ont attribué aux seuls médecins la pratique du magnétisme, et en Danemark, on ne s'en est pas occupé moins sérieusement, puisqu'on y exige la surveillance d'un médecin responsable. Le magnétisme ne peut être considéré comme un remède secret; on sait que ceux qui le rejettent reprochent principalement aux magnétiseurs «la manie de vouloir convaincre, en promenant partout leurs miracles. » A la vérité, une commission offrirait peu de chances de succès, si elle agissait en masse; mais, si on la composait de dix ou douze membres chargés d'observer, chacun de son côté, pendant un tems, avant de faire son rapport, ce mode pourrait amener des résultats satisfaisans. Une recherche philosophique n'expose jamais qu'à la risée des ignorans. Le premier qui a parlé des aérolithes, il y a environ 40 ans, a excité le rire dans toutes les classes de la société. Cependant les analyses de *Lavoisier*, et les recherches de l'illustre *Laplace* ont bientôt changé l'opinion. Sans doute, le magnétisme peut occasionner des abus; mais le remède le plus salutaire, étant mal administré, peut aussi devenir pernicieux, et les corps savans dont l'opinion fait autorité dans la société auraient des reproches à se faire, s'ils refusaient d'examiner les procédés du magnétisme, afin d'en écarter les dangers. Tous les jours, un médecin pénètre plus avant dans les secrets des malades et les approche de plus près que ne le font les magnétiseurs, sans que l'on en eût conclu la nécessité de proscrire la médecine. Presque inconnu dans la

classe ignorante, le magnétisme n'est soutenu que par les ouvrages et par la pratique de médecins, de naturalistes, de savans dont plusieurs sont très-recommandables; il compte assez d'amis sur tous les points de l'Europe, et même en Amérique et en Asie, pour qu'il soit difficile de supposer que des hommes si différens entre eux à d'autres égards, s'entendent afin de tromper le genre humain. Si même tous les personnages attachés au magnétisme avaient le cerveau exalté, il faudrait du moins supposer à cette nouvelle secte un genre d'illuminisme, curieux à examiner. Mais ces prétendus sectaires ou ces imposteurs ne cachent point leurs mystères ou leurs artifices; ils disent à chacun : « nous n'avons point de secret; faites comme nous, et vous obtiendrez les mêmes effets. » Ils sont convaincus, parce que, en pratiquant, ils ont vu, tandis que, parmi leurs adversaires, on en trouve bien peu qui aient voulu voir, et qui aient essayé les expériences de la manière convenable. Si quelque magnétiseur, nouvellement converti, a parlé avec enthousiasme des effets surprenans qu'il a produits, ceux qui ont beaucoup pratiqué sont plus froids; ils n'aperçoivent point de miracles, mais seulement de nouveaux phénomènes dignes d'examen : sous ce point de vue, la plupart des expériences de physique paraîtraient aussi merveilleuses. Quant à une certaine foi, elle est demandée, non pas comme indispensable, surtout dans la personne magnétisée, mais comme ayant de l'influence sur la volonté, parce qu'il est bien différent d'agir avec la conviction d'un succès immédiat, ou sans cette conviction. D'autres fluides dont l'existence n'est pas contestée, tel que celui au moyen duquel on charge la matière électrique, ne frappent pas plus les sens que le fluide magnétique animal, et n'ont également que des effets particuliers. L'action magnétique d'un être sur un autre ne doit pas plus étonner que celle des poissons électriques, et que les effets de la pile galvanique. La plupart des découvertes utiles à l'humanité ne datent point des premiers tems; de nos jours, il a fallu se résoudre à reconnaître l'efficacité de la vaccine, la circulation du sang, la théorie de l'origine des nerfs, et tous les résultats d'expériences chimiques, astronomiques et physiques qui avaient d'abord été mal accueillies. Une jeunesse studieuse peut admettre ce que repoussent les préventions d'un autre âge; enfin il est digne d'un vrai savant d'apprendre ce qu'il ne savait pas.

Le 14 avril (1826) M. *Husson*, rapporteur de la commission, soutint ses opinions précédentes dans un discours très-étendu, chef-d'œuvre de clarté et de raisonnement: il persista dans

ses premières conclusions. La section de l'Académie vota par la voie du scrutin. Sur 60 membres présens, 35 votèrent dans le sens du rapport et la section décida *qu'il serait nommé une commission spéciale, pour s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme animal.* (Voy. ci-dessus, p. 515, l'annonce d'un journal, l'*Hermès*, consacré au magnétisme animal.) E. I.

Institution royale des jeunes aveugles. — La distribution solennelle des prix dans cet intéressant établissement, le jeudi 31 août, avait attiré un grand concours de spectateurs. la séance était présidée par M. Lafon de Ladebat, un des administrateurs de l'institution. Dans un discours vraiment paternel, ce respectable philantrope, que nous nous honorons de compter au nombre de nos collaborateurs, a payé un juste tribut d'éloge aux enfans qu'il venait de couronner; ainsi qu'à MM. Piquier, directeur et premier instituteur de l'établissement, et Dufau, deuxième instituteur et l'un de nos collaborateurs, enfin à Mme de Landresse, institutrice des jeunes filles. A cette séance assistaient plusieurs de nos professeurs de musique les plus distingués, tels que MM. *Dauprat*, *Berbiguier*, etc. qui donnent des soins habituels à ces jeunes gens avec le plus noble désintéressement. U.

Industrie. — *Perfectionnement de la trempe des rasoirs.* — Un de nos plus habiles couteliers, M. Villenave est parvenu à donner une trempe nouvelle aux rasoirs. Cette trempe est d'une telle force qu'elle fait éclater une partie des lames qu'on lui soumet. Il en résulte que celles qui résistent à cette épreuve font des rasoirs excellens, et dont la supériorité sur ce qui s'est fabriqué de mieux en ce genre, soit en Angleterre, soit en France, ne tardera pas à être généralement reconnue. C'est une découverte d'une très-haute importance pour notre industrie. La fabrique de M. Villenave est établie, place des Italiens, n° 5. M.

Théâtres. — *Théâtre-Français.* — Première représentation du *Duel*, ou *Dix ans de trop*, comédie en un acte et en prose, par M. *Léon* Halevy. (Mardi 29 août.) — La baronne Hortense a trente ans, mais elle est encore jolie, et elle a rendu d'importans services à son petit cousin Gustave. Celui-ci a vingt ans à peine, il est bien reconnaissant, il se croit amoureux, et il a promis à Hortense de l'épouser. Cependant cette disproportion d'âge inquiète la baronne, et son inquiétude redouble lorsqu'elle s'aperçoit que Gustave est fort occupé de Delphine, fille du général Maurice, qui est venu passer quel-

ques jours au château. Ce Maurice est beau-frère d'Hortense; elle lui explique le souci où la met ce projet d'une nouvelle union; et lui se charge de deviner le secret du jeune homme. Il semble qu'il pourrait le lui demander tout naturellement, mais ce n'eût guère été la peine de faire une comédie. Maurice y met plus de façon; il engage une querelle avec Gustave, et il le pousse tellement, que le jeune homme est forcé d'accepter le duel qu'il lui propose; c'est pour le général une preuve que la baronne est aimée de Gustave. Hortense, qui doute encore, ménage à son cousin un tête à tête avec Delphine. Si ce rendez-vous lui fait oublier l'autre, il sera évident que ce n'est pas elle qu'on aime. Voilà en effet ce qui arrive. Gustave ne songe à la partie d'honneur que lui a proposée le général que long-tems après que l'heure est écoulée; mais il s'en dédommage en tirant le pistolet avec un colonel amoureux de Delphine, et avec lequel il devait se rencontrer ce même jour. Au bruit du coup de feu, Delphine s'évanouit, de sorte que, grâce à la ruse du général, il ne manque rien à la conviction de la consciencieuse baronne; elle sait que Gustave ne l'aime pas, et que de plus il est aimé de Delphine. Tout cela n'est ni bien neuf, ni bien raisonnable; mais, il y a une ou deux scènes adroitement conduites; le dialogue est spirituel, mais quelquefois prétentieux. M. Léon Halevy a fait une traduction d'Horace où l'on a remarqué du talent pour la poësie; on regrette qu'il n'ait pas versifié sa pièce; ou plutôt il faut regretter qu'un jeune homme qui annonce du talent commence sa carrière dramatique par une esquisse de boudoir, où la peinture des mœurs est complétement oubliée. Il serait fâcheux que le succès de cet ouvrage engageât l'auteur à rester dans la mauvaise route où il débute.

—*Théâtre de l'Odéon.*—Ire représentation de *Baudouin, empereur*, tragédie en 3 actes, par M. Lemercier. (Mercredi 9 août). —La prise de Constantinople par les Croisés et l'avénement de Baudouin avaient déjà fourni le sujet d'une tragédie représentée au même théâtre, il y a cinq années. L'auteur avait pris son action dans les sanglans démêlés qui précédèrent la chute de l'empire grec, et la prise de Constantinople était un des incidens de sa pièce. M. Lemercier suppose que Constantinople est soumise, et les vainqueurs s'occupent paisiblement de lui donner un maître. Douze électeurs sont assemblés; les candidats entre lesquels se partagent les voix, sont au nombre de trois : le doge de Venise, Dandolo; Baudouin, comte de Flandre; et le duc de Montferrat. Baudouin, animé

de l'esprit des croisades, aimerait mieux disputer les palmes saintes sous les murs de Jérusalem, que briguer une couronne à Constantinople, et il verrait le sceptre avec indifférence, si l'ambition dont sa jeune épouse est dévorée ne le contraignait à disputer cette pourpre sanglante. En s'unissant à Marie de Champagne, nièce de Philippe-Auguste, Baudouin lui a juré que le premier fruit de leurs amours porterait la couronne, et le moment est venu de satisfaire à son imprudente promesse et de complaire à une femme qu'il adore. — Dandolo, vieux, aveugle, nourri d'ailleurs dans les sentimens républicains, dédaigne le trône, et il consacre toute son influence à obtenir l'élection de Baudouin; le duc de Montferrat est donc le seul rival que celui-ci ait à craindre. Ce personnage ne paraît point; et, quoique ses chances pour arriver au trône ne semblent pas bien redoutables pour Baudouin, Marie en est tellement effrayée qu'elle paie un assassin pour l'effacer de la liste des candidats; et, en même tems, elle répand l'or dans l'armée des Croisés, afin de concilier tous les vœux à son époux. Ces manœuvres dévoilées compromettent un instant l'élection de Baudouin; mais les efforts de Dandolo triomphent, et le comte de Flandre est élu; un festin somptueux suit cette élection; l'assassin qui a vendu le sang de Montferrat, mais qui n'a point consommé son crime, s'assied à la table impériale et verse du poison dans la coupe de Marie, qui expire au milieu de la cérémonie du couronnement. On voit que, dans un événement si simplement arrangé, et parmi des personnages dont un seul est animé de passions vives, il était difficile de trouver les élémens d'un drame; M. Lemercier l'a bien senti, et il a imaginé de jeter au milieu de son action un personnage dont la seule présence y répandît le mouvement et la terreur. Une femme, veuve d'un prince croisé, qui n'est plus connue que sous le nom d'Athanasie, consume sa jeunesse dans les austérités de la pénitence; retirée sur la colonne de Théodose, elle y entretient commerce avec le ciel, elle se croit inspirée, et Byzance la révère comme une sainte. Ce mystérieux personnage apparaît dans le palais du comte de Flandre, et s'efforce de le détourner de ses projets ambitieux, en lui déclarant que le jour où la couronne sera placée sur la tête de Marie, cette princesse infortunée descendra dans la tombe. Cette effrayante révélation inquiète l'amour de Baudouin, sans modérer l'ambition de Marie; mais, au moment où l'élection du comte de Flandre est connue, et parmi les transports de joie auxquels se livre la nouvelle impératrice, Athanasie apparaît une seconde fois et lui répète à elle-même ses sinistres prédictions. Si vous ne

m'écoutez pas, lui dit-elle, vous me reverrez encore une fois; mais ce ne sera que pour consoler vos derniers momens. En effet, lorsque, près de monter sur le trône, Marie pâle et faible sent les premiers ravages du poison, la troisième apparition de la fatale inspirée jette dans l'âme de Marie et de ceux qui l'environnent un profond sentiment d'effroi.

Ce personnage est une de ces créations originales auxquelles se plaît M. Lemercier, et dont on trouve des exemples dans presque toutes ses compositions. Son Athanasie est bien une figure de cette époque d'illumination dévote et d'exaltation théologique; et nous croyons qu'elle aurait fait une impression véritablement tragique dans une action plus attachante. Mais on ne s'intéresse pas plus à Baudouin, qui se laisse faire empereur par faiblesse, qu'aux trames et au triomphe de Marie; de sorte que les terreurs répandues par l'inspirée, et qui sont ici le seul obstacle au succès de l'action, perdent tout leur effet, comme ressort dramatique. Peut-être aussi eût-il été nécessaire, pour donner plus de créance aux prédictions d'Athanasie, de répandre sur tout le sujet une teinte plus prononcée du sentiment religieux et de la ferveur mystique qui régnaient alors.

Cette tragédie offre des morceaux d'éclat, et plus d'un trait qui décèlent la main du maître, mais l'effet général n'en est point satisfaisant. Nous regrettons qu'une conception qui, nous le répétons, est digne du génie de M. Lemercier, et pour laquelle sans doute il a composé la pièce, n'ait pas été placée de manière à produire tout l'effet qu'on en pouvait attendre.

Odéon. — Première représentation de *l'École des Veuves*, drame en trois actes et en vers; par M. *Gustave-Fabien* Pillet. (Mardi 29 août.) — Tandis que l'auteur du *Duel* donnait aux femmes de moyen âge une leçon sur le Théâtre-Français, l'auteur de *l'École des Veuves* leur rendait le même service à l'Odéon. Mais M. Gustave-Fabien Pillet est entré bien plus franchement dans son sujet; son héroïne ne connaît toutes les conséquences de son imprudence, que lorsqu'elle est irréparable; il en résulte que la pièce présente une leçon plus vive, mais aussi que le dénoûment est impossible, ou du moins qu'il ne saurait satisfaire le spectateur.

Mme Belval, veuve d'un riche négociant, s'est remariée à un jeune homme de 25 ans, quoiqu'elle en eût alors 35, et qu'elle fût mère de deux enfans presque d'âge à se marier eux-mêmes. Il n'y a guère que cinq ans qu'elle a fait cette folie, et déjà son mari a dissipé une partie de sa fortune.

Épris d'une femme sans honneur et sans mœurs, sur le compte de laquelle il est dans le plus complet aveuglement; lié avec un mauvais sujet nommé Saint-Phar, qui encourage des désordres dont il profite; complétement brouillé avec les enfans de sa femme, Belval abreuve de chagrins celle qui l'a mis dans une position brillante, en l'unissant à son sort. Toujours douce et bonne, M.me Belval se plaint avec tendresse, quand elle aurait droit de gronder; mais rien ne peut ramener son époux, qui ce jour même est sur le point de faire une nouvelle extravagance. Belval est informé que Jenny, sa maîtresse, est vivement pressée par ses créanciers pour une somme de vingt mille francs; s'il la prend dans sa caisse, il se met hors d'état de payer des billets dont l'échéance est arrivée; l'emprunter n'est pas sans inconvénient pour un crédit déjà ébranlé. Dans cet embarras, Saint-Phar lui offre un secours dont il ne saurait user sans s'avilir; un porte-feuille appartenant à Mme Belval, se trouve dans un secrétaire ouvert; Saint-Phar s'en saisit et presse Belval d'y prendre la somme dont Jenny a besoin; mais un retour vers l'honneur l'empêche de succomber à cette tentation, et il est bientôt rendu entièrement à lui-même, en voyant au tribunal, où son beau-fils l'a conduit, une femme et son complice condamnés pour escroquerie. On devine que c'est Jenny et Saint-Phar. Belval obtient facilement son pardon; mais, malgré ses protestations, on prévoit trop bien que ce n'est pas la dernière fois qu'il en aura besoin. Aussi, comme nous l'avons dit, le dénoûment ne satisfait pas. Il eût été plus vrai et plus moral, dans le sens dramatique, que la pièce se terminât par une rupture complète entre les deux époux; mais ce dénoûment eût jeté encore plus de tristesse dans l'ouvrage, et l'un des reproches que nous semble mériter l'auteur, c'est précisément de n'avoir pas cherché à présenter son sujet sous des formes comiques. Quand Molière a voulu mettre au théâtre les tristes suites d'une alliance inconsidérée, il a fait *Georges Dandin*. On répétera peut-être que la pièce n'est pas morale; il nous semble qu'on se méprend sur ce point. Il faut faire attention que ce n'est pas l'épouse que le poëte a voulu instruire; c'est au mari qu'il s'adresse, et l'on doit bien convenir que pour celui-ci la leçon est aussi éloquente qu'elle puisse l'être, et le drame le plus lugubre eût été bien moins persuasif. Au reste, ce que nous demandons ici ne peut pas être le coup d'essai d'un jeune homme, et l'on dit que M. G. Fabien Pillet est très-jeune. Sa pièce n'offre point de situations bien neuves, mais elle est sagement conduite; il y a peu d'originalité dans

les caractères, mais ils sont naturels ; enfin, le style n'est pas brillant, mais il ne manque ni d'élégance, ni de facilité; en un mot, ce début donne des espérances, et le public a mis de la justice et de la bienveillance dans l'accueil qu'il a fait à cette *École des veuves*. M. A.

Beaux-arts. — *Antiquités mexicaines*. — Un américain, M. Latour-Allard, a recueilli à Mexico, et vient d'apporter à Paris une collection d'antiquités, aussi curieuses qu'importantes pour l'histoire de l'art. En 1805, le gouvernement espagnol chargea M. *Dupaix* de rechercher tous les monumens méxicains antérieurs à l'invasion des espagnols, et de les faire connaître par des dessins et des descriptions. Une circonstance fort extraordinaire avait, surtout, fait naître cette détermination : des chasseurs avaient trouvé dans leurs courses, loin de tout lieu habité, une ville immense, sur l'existence de laquelle les habitans n'avaient aucune notion. Leur récit avait d'abord paru fabuleux; mais, de nouveaux témoignages l'ayant confirmé, il n'avait plus été possible de douter de la vérité de leur découverte. Cette ville était-elle inconnue des indigènes au moment de la conquête? ou, par suite du sentiment religieux qui les avaient engagés à dérober le plus possible aux Espagnols leurs édifices religieux, cette ville, consacrée à cette époque à un culte particulier, aurait-elle fini par demeurer inconnue aux descendans des vaincus? Telles sont les questions qui s'élèvent et dont la solution est entourée de difficultés. En effet, il semble impossible qu'une ville entière, d'une étendue de deux lieues et demie, de l'est à l'ouest, fût exclusivement consacrée à un culte quelconque; mais alors on peut demander par quel événement cette ville avait été si complétement abandonnée, et depuis quel tems? Ce ne peut être le résultat d'une révolution physique, car les édifices sont encore debout, et pourraient être, pour la plupart, habités. On voit que l'histoire de cette ville, dont M. de Humboldt n'a dit que quelques mots, est enveloppée d'un voile qu'il n'est pas facile de soulever.

M. Dupaix, dans trois expéditions successives, où il était accompagné d'un dessinateur et d'une escorte suffisante, explora donc le Mexique dans toutes les directions. Ce fut dans la dernière qu'il parvint à la ville récemment découverte, située à environ 80 lieues de Ciudad-Réal, dans la province de Las Chiapas, partie méridionale du Mexique, conséquemment sur les limites de Guatemala. Cette ville a reçu le nom de Palenqui-Viejo, ou Vieux-Palenqui, parce que le village indien le plus voisin s'appelle Palenqui. M. Dupaix étant mort peu après avoir rempli sa mission, et les événemens politiques ayant rompu les liens

qui attachaient le Mexique à l'Espagne, le dessinateur crut pouvoir disposer du résultat des travaux auxquels il avait si puissamment concouru. Ce sont donc les dessins, au nombre de cent-vingt, et les monumens de toutes sortes, fruits de ces trois expéditions, que M. Latour-Allard a acquis de lui et qu'il s'est empressé d'apporter en France, dans l'espérance que le mérite de cette collection y serait mieux apprécié que partout ailleurs et que le gouvernement en ferait l'acquisition. Cette espérance semble devoir se réaliser : déjà le ministère de la maison du Roi a envoyé des personnes fort éclairées en faire l'examen, et je ne doute pas qu'elles n'aient reconnu que cette collection forme une page, je dirai plus, un chapitre très intéressant, non-seulement de l'histoire de l'art, mais encore de l'esprit humain.

Parmi les sculptures qui ornent les édifices de Palenqui-Viejo, il en est une qui est bien de nature à faire naître les plus sérieuses réflexions. C'est une croix de forme latine, absolument semblable à celles qui sont usitées dans les églises catholiques. Cette croix repose sur une espèce de cœur; une femme richement vêtue tient sur ses bras un enfant qu'elle semble présenter à un personnage couvert d'habits sacerdotaux et placé vis-à-vis d'elle de l'autre côté de la croix. Ces deux figures sont de grandeur gigantesque et d'un caractère de physionomie tout-a-fait différent de celui des peuples indigènes qui occupent aujourd'hui les mêmes contrées. En général on peut reconnaître les figures de Palenqui à l'énorme proportion du nez.

Au nombre des ornemens hiéroglyphiques qui entourent cette croix, on trouve un τ très bien formé, et cette circonstance devient d'autant plus remarquable que les mexicains ont donné le nom de Teocalli, qui veut dire maison de Dieu, à des édifices consacrés à leurs divinités; or si l'on songe au mot Theos, Θεος, qui veut dire Dieu, sans vouloir établir des rapprochemens que rien ne semblerait pouvoir justifier quant à présent, il paraîtra fort étrange de trouver le mot Teo dans la langue mexicaine avec la signification de Dieu. Du reste il semble évident que le τ est l'initiale du mot Teo, et qu'ainsi la croix était également chez eux un symbole sacré.

Ces édifices dont je viens de parler, les Teocalli, sont bâtis sur des montagnes artificielles, dont l'existence est bien remarquable dans un pays aussi montagneux que le Mexique. N'est-on pas dès lors fondé à croire qu'elles ne pouvaient avoir qu'un but religieux. Quelques-unes de ces montagnes sont revêtues de briques; en général elles sont construites par assises de 8 à 10 pieds, en retraite l'une sur l'autre; un grand escalier

s'élève jusqu'au sommet : c'est par là que l'on jetait les corps des victimes humaines sacrifiées aux dieux que l'on y adorait.

Il me serait impossible d'énumérer tout ce que cette collection contient de remarquable ; M. de *Humboldt* a déjà fait connaître, dans un ouvrage qui a excité l'admiration de l'Europe savante, un grand nombre de monumens mexicains, de diverses natures ; on a publié en Angleterre, il y a quelques années, une partie des édifices de Palenqui, notamment la croix dont j'ai parlé : la collection de M. Latour-Allard contient tout ce qui est déjà connu, ce qui peut servir à constater l'authenticité du reste, et une foule d'autres objets, tels que, une statue de prêtresse aztique, des instrumens de musique et de sacrifices, des serpens sculptés, en granit (on voit sortir de la gueule de l'un de ces animaux, une tête de femme) ; une tête de mort en pierre volcanique dite tezontle ; une statue en pierre verte, ligneuse, brillante et sonore. On sait que l'abbé *Chappe* rapporte dans son voyage à la Californie une lettre d'un gentilhomme mexicain, adressée à l'Académie des sciences de Paris, dans laquelle ce gentilhomme parle d'une *pierre cloche*. Cette statue est-elle de cette nature, et cette pierre a-t-elle quelque analogie avec le marbre sonore de la Chine ? C'est ce que je laisse à décider aux savans.

Sans doute les formes de ces statues, statuettes, serpens, chapiteaux et autres objets, sont loin d'être agréables : mais on a bien donné l'entrée du Louvre aux antiquités égyptiennes. Les antiquités mexicaines appartiennent à un peuple moins avancé dans la civilisation ; mais enfin c'est l'histoire de l'art chez un peuple dont nous sommes loin de connaître l'origine d'une manière certaine. Les rapprochemens que l'on peut faire entre plusieurs de ces monumens et ceux de l'Égypte et de l'Inde, pourront servir un jour, à découvrir quelle relation il a pu exister entre ces diverses parties du monde, et il est digne du gouvernement français d'en fournir les moyens aux savans qui s'occupent de ces recherches.

Je fixe encore l'attention des curieux sur un volume composé de 12 feuilles de grand papier *Maguay*, revêtues d'anciennes peintures mexicaines symboliques, où l'on trouve des figures humaines en action, des animaux, des fleuves, etc. C'est évidemment, un monument historique dont le savant *Boturini*, mentionné si souvent par M. de Humboldt, a donné une explication par des notes écrites sur le manuscrit même, en langue aztique.

Il existe à l'Université de Mexico une statue extrêmement remarquable, et une pierre circulaire anciennement consacrée

aux sacrifices. Cette pierre est entièrement revêtue de sculptures. Léon de *Gama* a publié l'explication et la description de la statue, à Mexico, en 1792, et c'est un des monumens que M. de Humboldt ait fait, le premier, connaître en Europe. Ce dernier savant a également donné deux des groupes sculptés autour de la pierre aux sacrifices. Les dessins de M. Latour-Allard comprennent la totalité de ces sculptures qui se composent de quinze groupes de deux figures. Dans tous ces groupes le Mexicain est représenté sous le même aspect et avec les mêmes caractères ; c'est toujours un vainqueur ; le second personnage, au contraire, est toujours diversifié et toujours vaincu : ainsi le sens probable de ces bas-reliefs, c'est que la nation mexicaine avait vaincu quinze nations différentes.

Je le répète, la collection de M. Latour-Allard est du plus grand intérêt. Je puis invoquer à l'appui de mon opinion celle d'un savant dont le nom fait autorité. M. de Humboldt, dans une lettre adressée récemment à M. Latour-Allard, dit : « C'est la collection la plus complète qu'on ait fait en ce genre et qui se lie à l'idée si heureusement conçue de suivre les progrès des arts chez des peuples à demi barbares. Il serait digne de la munificence d'un monarque de faire déposer les dessins de M. Dupaix, dont j'ai reconnu la scrupuleuse exactitude, dans une grande bibliothèque ; la naïve simplicité de ces dessins même, atteste la véracité du témoignage. »

— *Diorama.* — *Vue du village d'Unterseen*, par M. Daguerre. — Je conseille à tous ceux qui ne connaissent pas la Suisse d'aller voir ce tableau ; je puis leur assurer qu'il leur en donnera une idée fidèle. J'ai cru que j'avais quitté Paris et que je me retrouvais au milieu de ces montagnes couvertes de neiges éternelles où la lumière se joue de mille manières différentes. Ce sont bien là ces maisons de bois couvertes de grands toits, dont le caractère se marie si bien avec les lieux qui les environnent. M. Daguerre a choisi le moment du jour que Virgile a décrit, d'une manière à la fois si pittoresque et si poétique, dans ce vers :

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

L'air circule partout, l'illusion est parfaite ; et, pour cette fois, je n'ai que des éloges à donner. P. A.

Nécrologie. — *Yves-Marie-Gabriel-Pierre Lecoat*, baron de Saint-Haouen, contre-amiral, officier de la Légion

d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né en 1756, d'une famille distinguée de la Bretagne, mort à Calais, le 5 septembre 1826, au moment où il se rendait en Angleterre, d'après l'invitation d'une société de capitalistes, pour mettre à exécution son grand et utile projet de *Télégraphie universelle de terre et de mer, de jour et de nuit*, (Voy. *Rev. Enc.*, t. IX, pag. 214, et t. XXVIII, pag. 942.)

M. de Saint-Haouen, après avoir fait de très-bonnes études dans le collége de Quimper, entra, fort jeune encore, au service de la marine pour lequel il avait une vocation prononcée. Il débuta par plusieurs campagnes dans les deux Amériques et dans les mers de l'Inde, et fut nommé enseigne de vaisseau. Sa bonne conduite et ses talens le firent parvenir de grade en grade jusqu'à celui de chef de division des armées navales : il n'obtint cependant ce grade qu'en 1796, après avoir été privé de la liberté dans les jours les plus orageux de la révolution. L'époque du 9 thermidor le fit sortir de la prison de l'Abbaye, où il était renfermé.

Ce fut dans l'an VIII (1800), qu'étant chef d'état-major de l'amiral Latouche-Tréville, il fit les premiers essais d'un nouveau système de signaux dont il s'occupait déjà depuis longtems. Le succès couronna ses travaux, que les missions importantes qu'il eut à remplir alors, le forcèrent d'interrompre: mais il eut la satisfaction d'obtenir l'approbation d'une commission de l'institut, chargée d'examiner son invention, et qui en fit un rapport très-avantageux. Son zèle et son activité bien connus le firent nommer chef militaire au port de Boulogne, lors de la grande expédition qui fut projetée contre l'Angleterre. Entre autres souvenirs des services importans qu'il rendit dans ce nouveau poste, nous citerons l'ordre du jour de la flotille, en date du 7 vendémiaire an XII, où l'on fait une mention très-honorable de la manœuvre brillante et hardie par laquelle il sut réunir les divisions de Dunkerque et de Calais à l'armée navale combinée dans le port de Boulogne. Après un combat opiniâtre, il força à la retraite les Anglais qui lui étaient fort supérieurs en nombre et en force.

L'année suivante, il trouva l'occasion de signaler de nouveau son intrépidité, lorsque les Anglais dirigèrent contre la flotille des brûlots incendiaires. Son attaque impétueuse les força à se retirer, et leur fit éprouver de grandes pertes.

Un long séjour à Boulogne lui permit de s'occuper de son invention télégraphique qu'il perfectionna par de nouveaux essais.

Deux ans avant la rentrée du Roi en France, on lui confia

par intérim le poste de préfet maritime du premier arrondissement : Boulogne, Calais, Dunkerque et Ostende. Il y fut bientôt nommé définitivement et chargé par le ministère de la marine de remplir la mission d'aller à Hartwell présenter à S. M. Louis XVIII les hommages de la marine française. Il passa en France avec ce prince qu'il eut le bonheur de posséder chez lui, pendant le séjour qu'il fit à Boulogne : une si heureuse circonstance paraissait promettre à M. de Saint-Haouen et à sa famille l'avenir le plus brillant. Pendant les cent jours, il se retira avec ses enfans dans une campagne de Normandie, où il profita de ses loisirs pour s'occuper exclusivement de l'extension et des perfectionnemens dont son nouveau système de signaux était susceptible.

Les événemens qui succédèrent l'ayant rappelé au service du Roi, il fut promu au grade de contre-amiral et nommé major-général au port de Brest. Il aurait pu dans cette place rendre encore à son pays les services les plus signalés, lorsqu'en 1817, il fut mis à la retraite.

Livré dès lors à des loisirs forcés, il chercha dans ses anciens projets un aliment à son activité naturelle. A la suite de plusieurs expériences qu'il fit à Paris, il proposa au gouvernement pour la correspondance entre les bâtimens et les côtes, ou de navire à navire, une télégraphie de nuit et de jour, qui pût servir aussi à la communication entre les divers points importans de l'intérieur, et dont les avantages fussent communs à tous les peuples, malgré la différence des langues.

Des expériences, répétées au Hâvre d'après l'ordre du gouvernement et sous les yeux d'une commission nommée à cet effet, eurent le plus brillant succès; et le 20 mars 1821, une décision du conseil des ministres, présidée par S. M., fit connaître à M. de Saint-Haouen, qu'une ligne télégraphique serait établie, d'après son système, entre Paris et Bordeaux. On s'occupa d'abord de l'espace compris entre Paris et Orléans : de nombreux essais eurent lieu pendant plusieurs mois devant plusieurs savans, militaires et marins, et obtinrent l'approbation de Mgr le duc d'Angoulême et de son auguste père. La guerre d'Espagne vint interrompre les travaux, mais amena une nouvelle application de la découverte de M. de Saint-Haouen. Une brigade télégraphique fut formée à la suite du quartier général du prince généralissime, et rendit quelques services dans le cours de la campagne.

M. de Saint-Haouen entrevoyait principalement dans son système les services qu'il pouvait rendre à l'humanité en diminuant le nombre des naufrages. Il s'occupait en conséquence

d'un plan d'établissement télégraphique des plus vastes ; mais une maladie, rapide dans ses progrès, l'enleva prématurément à une famille nombreuse et à des amis dont il était tendrement chéri.

Le télégraphe dont M. de Saint-Haouen a été l'inventeur, est le premier dont on se soit servi la nuit. L'usage en est si économique, que chacun de ses fanaux, dont la lumière, selon sa distribution, égale celle de 15 à 120 bougies, ne consume que pour 5 centimes d'huile par heure. Le langage en est aussi simple que la composition. Sur les côtes il aurait l'avantage de faire connaître pendant la nuit aux navigateurs le point précis où ils se trouvent : chaque poste télégraphique aurait un numéro particulier, vu de jour et de nuit, et qui pourrait être indiqué sur les cartes marines. Y.

—Chevard, mort à Chartres le 9 mai 1826, à l'âge de 78 ans. — D'abord notaire, M. Chevard dut à la confiance qu'il inspira d'être nommé deux fois maire de Chartres; en quittant le notariat, il devint conseiller de préfecture, puis inspecteur des prisons et membre de la *Société d'agriculture*. La statistique du département d'Eure-et-Loir, l'industrie agricole de la Beauce, l'archéologie, les monumens celtiques devinrent tour à tour les objets de ses recherches. Comme M. *Bellier-Duchesnay*, notre compatriote, il dirigea ses études sur l'histoire du pays chartrain. Riche du travail de *Souchet*, M. Chevard publia en l'an X son *Histoire de Chartres et de l'ancien pays chartrain* (2 vol. in-8°), ouvrage plein d'intérêt, où la critique pourrait trouver à dire sur la chronologie suivie par l'auteur, partie sur laquelle les savans sont loin d'être d'accord. Depuis on a remarqué, dans différens annuaires du département et dernièrement dans le n° 4 du Cours d'agriculture de M. *Forestier*, des dissertations dues aux veilles de M. Chevard. Cet excellent citoyen a bien fourni sa carrière : son désir fut d'être utile, et la reconnaissance de ses concitoyens récompensa ses généreux efforts. Doublet de Boisthibault.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-TREIZIÈME CAHIER.

SEPTEMBRE 1826.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur l'application des aérostats. *Ferry.* 577
2. Rapport sur l'enseignement industriel. *Ch. Dupin.* 594
3. Nouveaux principes d'économie politique. J.-C.-L. *de Sismondi.* 608

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Diagrammes chimiques, par M. Decremps. *F.* 629
5. Pièces relatives à la codification, par Jérémie Bentham, (ouvrage anglais). *Saint-Amand.* 626
6. Mémoires inédits de Mme de Genlis; deuxième et dernier article. *V. L.* 642
7. Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers; deuxième article. *Léon Thiessé.* 657
8. Chansons de P.-J. de Béranger; deuxième et dernier article. *Berville.* 669

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 149 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3, dont 2 ouv. pér. 676
— *Canada*, 2, dont 1 ouvrage périodique. 679
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 12, dont 8 ouvrages périodiques. 681
— *Russie*, 3. 683
— *Pologne*, 19 ouvrages périodiques publiés à Varsovie. . . . 695
— *Norvége*, 1. — *Danemark*, 3. 702
— *Allemagne*, 7. 706
— *Suisse*, 2. 715
— *Italie*, 10, dont 1 ouvrage périodique. 716
— *Pays-Bas*, 6, dont 2 ouvrages périodiques. 725
FRANCE, 81, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 20. 727
— *Sciences religieuses, morales, historiques et politiques*, 22. . . 742
— *Littérature*, 20. 764
— *Beaux-Arts*, 6. 782
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 789
— *Ouvrages périodiques*, 4. 790
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 8. 796

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. New-Harmony :* Société coopérative. *Philadelphie :* Recherches philologiques. — *Canada :* Extrait d'une lettre sur la situation de ce pays. . . . 801
ANTILLES. — Irruption de la fièvre jaune. 804
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.—*Buénos-Ayres :* Instruction publique; Monument national. 805
AUSTRALASIE. — *Nouvelle-Galles méridionale :* Progrès de la civilisation. 806
ASIE. — *Sumatra :* Crocodile apprivoisé. 807
AFRIQUE. — Voyages scientifiques. 808

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres :* Écoles primaires. Société des écoles : Appel fait au public en faveur des Grecs. Établissement d'un musée national. 809
RUSSIE. — Académie de *Saint-Pétersbourg.* — *Dorpat :* Encouragemens accordés aux sciences. 811
NORVÈGE. — *Christiania :* Phénomène végétal. — *Christiansand :* Société biblique. — Nécrologie : Arentz 812
ALLEMAGNE. — *Dresde :* Société pour la propagation des sciences naturelles ; nomination académique. — *Vienne :* Théâtres. — *Berlin :* Théâtres. . . . . *Ibid.*
SUISSE. — *Genève :* Société cantonale de physique et d'histoire naturelle. — *Arau :* Enseignement industriel. 814
ITALIE. — *Naples :* Mouvement de la population dans le royaume de Naples, en 1824. — *Milan :* Académie des beaux-arts ; exposition des ouvrages couronnés au concours de 1826. — *Turin ;* Nécrologie : Testa. 816
TURQUIE. — Mathématiques : Prétendue solution du problème de la trisection de l'angle. 820
PAYS-BAS. — *Bruxelles :* Académie royale des sciences et belles-lettres ; prix proposés pour 1827 et 1828. 821
FRANCE. — *Martignac :* Canaux de la Corrèze et de la Vezère. — *Charenton :* Forges et Fonderies. — *Rennes :* Statistique morale du pays. Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : *Châlons* (Marne) : Prix proposés par la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts. *Marseille :* Bains de mer. 823
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du mois d'août. Académie française : séance publique du 25 août. Académie des beaux-arts. — Académie de médecine. — Institution des jeunes aveugles. — Industrie : perfectionnement de la trempe des rasoirs. — *Théâtres. Théâtre français :* Première représentation du Duel, comédie. *Odéon :* Premières représentations de Baudouin, tragédie, et de l'École des Veuves, drame. — *Beaux-arts :* Antiquités mexicaines ; Diorama. — *Nécrologie :* Saint-Haouen ; Chevard. 829

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TRENTE-UNIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1826 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

Le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a en occasion de les considérer.

ACADÉMIES. *Voy.* SOCIÉTÉS.
Accouchement. *Voy.* Manuel d'obstétrique.
Actrice (L'), ou les deux portraits, comédie en vers, par Ader et Fontan, 563.

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

Adam (P.), graveur. Collection des portraits historiques de Gérard, 510.
Adams (John). *Voy.* Nécrologie.
Ader. *Voy.* Actrice.
Administration, 5, 109, 182, 189, 253.
— militaire, 186, 748.
Adrien-Lafasge (J.), C. — N., 278, 539.
Aérostats (Notice sur l'application des) à divers objets relatifs aux sciences et aux services publics, M., 577.
— (Sur les) militaires, 579.
— (Mémoires sur les), par Meunier, 588.
Affranchissement et colonisation des esclaves dans l'état de New-York, 235.
Afrique, 237, 452, 527, 808.
Agiotage (L'), ou le métier à la mode, comédie en prose, par Picard et Empis, 269, 777.
Agriculture, 726, 727, 790. *Voy. aussi* Économie rurale.
Air atmosphérique (Dissertation sur l'), etc., par J. R. L. de Kirckhoff, traduite en hollandais, par Swaan et Jorritsma, 152.
Alaïs, ou la Vierge de Ténédos, par Mme Adèle Daminois, 214.
Albert (D.), C. — N., 241, 534.
Albert-Montémont, C. — B. 444.
Alberti de Villanova. *Voy.* Dictionnaire universel.
Algèbre, 442, 735.
Alhoy. *Voy.* Promenades poétiques.
Alibert. Précis historique sur les eaux minérales, etc., 15.
Allemagne, 136, 244, 412, 541, 706, 812.
Almanak ten Diensten der Zeelieden, 153.
Amérique, 225.
— centrale, 236, 522.
— méridionale, 236, 524, 805.
— septentrionale, 109, 235, 394, 521, 677, 801.
Amic (Auguste), C. — B., 773.
Amours (Les) des Dieux, recueil lithographié d'après les dessins de Girodet, 785.
Amussat. L'Académie des sciences de Paris lui décerne un prix, 259.
Amusemens (Les) de la campagne, par A. Paulin Désormeaux, 447.
Analyses (II.), d'ouvrages *anglais :* Pièces relatives à la codification, etc., par Jérémie Bentham (*Saint-Amand*), 626.
— d'ouvrages *français :* Essai sur les cryptogames des écorces exotiques officinales, par A. L. Fée (*Bory de Saint-Vincent*), 47. — Géométrie et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts, par Charles Dupin (*Ferry*), 52. — Théorie du Beau et du Sublime, etc., par Massias (*A. Garnier*), 65. — Traité de législation, par Charles Comte (*L. C. F.*), 73. — Histoire des expéditions des Normands, et de leur établissement en France au dixième siècle, par G. B. Depping (*J. C. L. de Sismondi*), 91. — Œuvres complètes de J. J. Rousseau, en un seul volume (*M. A. Jullien*), 102. — Théorie du navire, par de Poterat (*Ferry*), 320. — Fragmens philosophiques, par Victor Cousin (Φ), 327. — Éducation domestique, par Mme Guizot (*P. B.*), 335. — Histoire de Sardaigne, par Mimaut; voyage en Sardaigne, par Albert de la Marmora (*Amaury Duval*), 346. — Mémoires inédits de Mme de Genlis (*V. L.*), 363, 642. — Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers (*Léon Thiessé*), 379, 657. — Diagrammes chimiques, par Decremps (F.), 629.

— Chansons de P. J. de Béranger (*Berville*), 669.
ANATOMIE, 165.
Ancelot. *Voy.* Pharamond.
Andral (G.), fils. *Voy.* Clinique médicale.
Andréossy (lieutenant-général). Mémoire sur les dépressions de la surface du globe, etc., 164.
— De la direction générale des subsistances militaires sous le ministère du duc de Bellune, 748.
— Mémoire sur ce qui concerne les marchés Ouvrard, 748.
Angeloni (*L.*). *Della forza nelle cose politiche*, 116.
ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
Annales academiæ Rheno-Trajectinæ, 432.
Annales des concours généraux. Matières des compositions de rhétorique, 768.
Année (L') française, ou Mémorial politique, scientifique et littéraire, 194.
Anthropologie (Principes d'), ou les lois de la nature considérées dans l'homme, par de Joannis, 178.
Anthologie arabe, appelée Hamasa, publiée à Bonn, par le professeur Freytag, 542.
ANTILLES, 236, 523, 804.
ANTIQUITÉS, 152, 248, 512, 550, 551, 721, 788.
— découvertes en Égypte. *Voy.* Catalogue.
— Mexicaines, recueillies et apportées à Paris, par Latour-Allard, 848.
Antommarchi (F.). Planches anatomiques du corps humain, publiées par C. de Lasteyrie, 165.
Aphorismata opposita aphorismatibus, etc., 456.
Apologues (Recueil d') en quatrains, par M. J. D., 133.
Appel au bon sens de certaines hérésies politiques et financières, 468.
— fait au public de la Grande-Bretagne en faveur des Grecs, 810.
Arc d'Auguste à Rimini. *Voy.* Brighenti.
ARCHÉOLOGIE, 428, 564. *Voy.* aussi ANTIQUITÉS.
ARCHITECTURE, 129, 174, 217, 219, 511, 720, 787, 819.
Arentz (F. C. Holberg). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Arguelles (*J. Canga*). *Diccionario de Hacienda, etc.*, 683.
— *Elementos de la ciencia de Hacienda*, 683.
Aristocratie (De l'), considérée dans ses rapports avec les progrès de la civilisation, par H. Passy, 466.
ARITHMÉTIQUE (Théorie complète de l'), 733.
— *Voy.* Berthevin.
Arlincourt (V. d'). Le siége de Paris, tragédie, 502.
ART MILITAIRE, 224, 715, 735.
— VÉTÉRINAIRE, 727.
ARTILLERIE (Expériences d'). *Voy.* Hutton.
ARTS INDUSTRIELS, 257, 444, 737, 843. *Voy.* aussi INDUSTRIE, *et* ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.
ASIE, 113, 237, 526, 807.
Assemblées nationales (Des) en France, depuis l'établissement de la monarchie, jusqu'en 1614, par le président Henrion de Pansey, 181.
ASTRONOMIE, 153, 260, 261, 442, 548.
— *Voy.* Leçons.
ATLAS constitutionnel, ou Tableaux chronologiques, généalogiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire de la monarchie représenta-

tive en France, etc., par A. J. de Mancy, 181, 757.
Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, etc., par Jarry de Mancy, 493.
—(Nouvel) du royaume de France, par A. M. Perrot et J. Aupick, 739.
— de l'histoire physique, civile et morale de Paris, par Dulaure, 759.
Attumonelli (Michel). *Voy.* Nécrologie.
Auber. *Voy.* Maçon.
Auger. *Voy.* Nominations académiques.
Aupick (J.). *Voy.* Atlas du royaume de France.
Austin (Arthur). *Voy.* Beaux Jours.
Australasie, 806.
Autorité royale. *Voy.* D'Aubuisson de Voisins.
Aventure (L') dans les montagnes, opéra comique norvégien, par H. A. Bierregaard, 409.
Aytoun (James). *Voy.* Morceaux choisis.

B

Bailly. *Voy.* Manuel de physique.
Bains de mer, établis à Marseille, 828.
Ballades et chants populaires anglais, 234.
Balochi. *Voy. Viaggio.*
Baptême (Sur le) du roi Harald, surnommé Klak, 705.
Barbier d'Aucourt. *Voy.* Onguent.
Barbieri. Orazione per l'eseguie anniversarie de benefattori della casa di ricovero in Padova, 716.
Barthélemy. *Voy.* Bibliothéque allemande.
Basevi. Degli uffici del medico, 423.
— *Del magnetismo animale*, 424.
Basiletti (Louis). Sur les monumens découverts à Brescia, 721.
Bateaux a vapeur. *Voy.* Invention.
— à roues de côté intérieures, 550.
Baudouin, empereur, tragédie, par N. Lemercier, 844.
Beauvais (Général). *Voy.* Dictionnaire historique.
Beaux-arts, 152, 155, 278, 417, 507, 564, 782, 810, 817, 848.
Beaux jours et mélancolie, nouvelles écossaises, par Arthur Austin, 716.
Belle-au-bois-dormant (la), opéra par Planard, musique, par Caraffa, 273.
Belles-lettres. *Voy.* Littérature.
Belloc (Mme Louise Swanton-), C. — Les articles signés L. Sw. B.
Bellune (Duc de). *Voy.* Mémoire.
— *Voy.* Andréossy.
Ben Ezra. La Venida del Messias, 796.
Bentham (Jérémie). Notice sur ses ouvrages, M., 298.
— *Papers relative to codification and public instruction, etc.*, A., 626.
Béranger (P. J. de). *Voy.* Chansons.
Berghaus (H. B.). Karte von Afrika, 136.
Bernède (Charles). *Voy.* Postes.
Berthevin. Élémens d'arithmétique complémentaire, 171.
Berton. *Voy.* Pharamond.
Berville, C.—A., 669.
Beugnot (Amédée). *Voy.* Palladio.
Bibliographie, 109, 155, 156, 298, 394, 677.
Bibliomappe, ou Livre-cartes; leçons méthodiques de géographie et de chronologie, 175.
Bibliothèque. *Voy.* Catalogue.

— allemande, publiée par Barthélemy et Silbermann, 231.
— choisie des pères de l'église, grecque et latine, par Marie N. S. Guillon, 742.
— populaire, 191.
— latine-française, 494.
— portative de l'amateur, 494, 770.
Bierregaard (*H. A.*) *Fjeldeventyret*, 409.
Biet (J. E.) *Voy.* Souvenirs.
Bignan (A.), C.—N., 286.
BIOGRAPHIE, 118, 201, 202, 203, 414, 431, 492, 705, 709, 717, 757, 762.
— universelle et portative des contemporains, en un seul volume, 200, 482.
— universelle, classique. *Voy.* Dictionnaire historique.
Blangini. *Voy.* Projet de pièce.
Blume (D. M.). Fragmens pour la composition de la Flore de l'Inde néerlandaise, 113.
Boïeldieu. *Voy.* Pharamond.
— *Voy.* Dame Blanche.
Böllinger. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Bonard. *Voy.* Forêts de la France.
Boniface (Alex.). *Voy.* Langue anglaise.
Bonne ville (La), ou le maire et le jésuite, par Isidore Lebrun, 213.
Bonstetten (Ch. Victor de). La Scandinavie et les Alpes, 146.
Borelli (Hippolyte). Analyses des fondemens de la matière médicale, etc., 422.
Bory-de-Saint-Vincent, C.—A., 47. — B., 207, 435.
— *Voy.* Dictionnaire classique d'histoire naturelle.
— De la matière, 158.
Bosse (*F. A.*). *Geographiæ antiquæ compendium*, 429.
BOTANIQUE, 47, 113, 148, 163, 399, 435, 548, 812.
— (Résumé complet de), par J. P. Lamouroux, 433.
Botaniste (Le) italien, ou Discussions sur la Flore italienne, de Joseph Moretti, 148.
Bouillet (J. B.). *Voy.* Montagne de la Boulade.
Bouillet, C.—B., 442, 517.
Bourgeois (Le) de Reims, opéra-comique, musique, par Fétis, 275.
Bouton, peintre. Le Cloître de S.-Wandrille, tableau du Diorama de Paris, 280.
Boyne Water (*The*), *by the O'Hara family*, 122.
Bréauté (Nell de). Relation du voyage du capitaine Guédon à la baie de Baffin, 450.
Bredin. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Brès. *Voy.* Tableau historique.
— *Voy.* Souvenirs.
Brescia. *Voy.* Discours.
BRÉSIL, 236, 525.
Briccolani (*A.*). *I. Lusiadi, etc.*, 519.
Briffaut. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Brighenti (*M.*). *Illustrazione dell' Arco d'Augusto in Rimini*, 152.
Brochures in-32, 780.
Brofferio (*A.*). *La Caduta di Missolongi*, 799.
— *Un Sogno della vita ed il Lamento di Dante*, 150.
Brotonne (F. de). *Voy.* Histoire universelle.
Budget (Le) d'un sous-lieutenant en réforme, par A. Roy, 504.
BUENOS-AYRES, 805.
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (III): Allemagne, 136, 412, 709. — Canada, 679. — Danemark, 135, 410, 702. — États-Unis, 109, 394, 676. — France, 157, 432, 727. — Grande-Bretagne, 114, 399, 681. — Indes orientales, 113.

Italie, 147, 422, 716. — Mexique, 399. — Norvége, 409, 702. Pays-Bas, 152, 429, 725. — Pologne, 695. — Russie, 131, 405, 693. — Suisse, 146, 418, 715.
Burns. *Voy.* Morceaux choisis.
Busching. Grabmal des Herzogs Heinrich des Vierten, 417.
Buttura. *Voy. Grecia.*

C

Cailliaud (Fréd.). *Voy.* Voyage à Méroé.
Canada, 679.
— Extrait d'une lettre sur la situation de ce pays, 803.
Canal de construction romaine, découvert à Besançon, 550.
Canard (N. F.). Mémoires sur les causes qui produisent la stagnation et le décroissement du commerce en France, 465.
Canaux de la Corrèze, et de la Vezère, 823.
Cantate sur la destruction de Missolonghi, par Ph. L. 154.
Cap de Bonne-Espérance, 237.
Capitaine Belronde (le), opéra-comique, par Picard, musique par Crémont, 274.
Cappefigue, de Marseille. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, lui décerne une médaille d'or, 558.
Caraffa. *Voy.* Belle au bois dormant.
Carové. Ueber die alleinseligmachende Kirche, 138.
Carrer (L.). Il Clotaldo, poema, 719.
Carte d'Afrique, projetée et dessinée par Henri Berghaus, 136.
— générale de la Grèce, 739.
Catalogue de la bibliothéque teylérienne, à Harlem, 155.
— de manuscrits orientaux, qui existent, mais que l'on n'a pas encore pu découvrir, 246.
— des antiquités découvertes en Egypte, par Joseph Passalacqua, 788.
Catecismas de ciencias y artes, 114.
Cathédrales françaises, dessinées et lithographiées par Chapuy, avec un texte historique, par Jolimont, et publiées par Engelmann, 219.
Catruffo. *V.* Voyage de cour.
Cazaux (P. L. F. G. de). *Voy.* Économie politique.
Caze (A.). *Voy.* Lois d'intérêt.
Caze (De). *Voy.* Compagnie.
Censure (Procédés de la) en Espagne, 252.
Cent épigrammes d'Antoine Perli, 428.
Ceylan, 5, 238, 534.
Chalas (Prosper). *Voy.* Histoire des conspirations des jésuites.
Champignons (Guide de l'amateur de), etc., par F. S. Cordier, 435.
Chamrobert (P. de). La Venue du Messie, etc., par Juan Josaphat Ben Ezra, 796.
Chansons nuptiales des Serviens, traduites en vers allemands, par Eugène Wessely, 712.
— serviennes, en partie recueillies, en partie traduites en allemand, par S. M***, 712.
— de P. J. de Béranger, A., 669.
Chant, 221.
Chant à Bolivar sur la bataille de Junin, par J. J. Olmedo, 400.
Chapuy. *Voy.* Palladio.
— *Voy.* Cathédrales françaises.
Chapuys-Monslaville (L. A. de). Lettres sur la Suisse, etc., 775.
Chasse (Secrets de la) aux oiseaux, par G..., 738.
Châteaubriand (V. de). Œuvres complètes, 499, 774.
Châtillon. Modèles lithographiés, 566.

Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, A., 379, 657.
Chevard. *Voy.* Nécrologie.
Childe Harold, aux ruines de Rome, imitation du poëme de lord Byron, par Aristide Tarry, 211.
Chimie, 619.
— (Théorie de la), par Overduin, 725.
Chine (La). Mœurs, usages, costumes, etc., recueil de lithographies, publié par D. B*** de Malpière, 509, 787.
Chirurgie, 259. *Voy. aussi* Sciences médicales.
Chlore. *Voy.* Labarraque.
Chronologie, 175, 757.
Cicéron (La République de). Nouvelle édition de G. H. Moser, avec des notes, par Creutzer, 144.
Cimarosa. *Voy.* Comédie.
Civiale. L'Académie des Sciences de Paris lui décerne un prix, 259.
Clapperton (Le capitaine). Voyage à l'intérieur de l'Afrique, 527.
Classiques grecs. Collection complète publiée en Italie, par Joseph Pomba, 250.
— français. Édition de Debure, 494, 770.
— de l'histoire, 749.
— latins, 770.
Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen, par Hellis, 170.
— —, ou Choix d'observations recueillies à la clinique de M. Lerminier, et publiées par G. Andral fils, 438.
— de la maladie syphilitique, par N. Devergie, 439.
Cloet. Handboek voor Staatsmannen, etc., 154.
Clotalde. *Voy.* Carrer.
Cobbett (William). *Voy.* Histoire de la réforme protestante.
Cochenille. On cherche à l'acclimater en Espagne, 251.
Codes des peines, etc., par Charles-Salomon Zachariæ, 412.
Codification (Pièces relatives à la), et à l'instruction publique, etc., par Jérémie Bentham, A., 626.
Cohen (Jean). *Voy.* Tableau de la Grèce.
Colique métallique (Traité pratique sur la), par B. Pallas, 731.
Collection complète des lois, décrets, ordonnances, etc., de 1788 à 1824, par J. B. Duverger, 461.
— des auteurs classiques latins, avec la traduction française, publiée par A. Pommier, 770.
— des classiques latins, à l'usage des classes élémentaires, etc., par Leroy et Prieur, 798.
Colombie, 524.
Comédie (La) à la Campagne, opéra, musique de Cimarosa, 277.
Commerce, 430, 465, 466, 517, 522, 523, 735.
— (Du) de l'Orient, avec la Russie et la Scandinavie au moyen âge, par Jean Lassen-Rasmussen, 136.
— (Le) extérieur de l'empire de Russie, etc., 693.
— de la France en 1824. *Voy.* Tableau statistique.
Commission (Formation d'une) de statistique pour les Pays-Bas, 548.
Compagnie de colonisation générale de la Guyane française, etc., par de Caze, 745.
Comte (Charles). Traité de législation, etc., A., 73.
— C.—B., 464.
Concert exécuté à Amsterdam, au profit des Grecs, 253.

Conseil de salubrité de Nantes. *Voy.* Rapport général.
Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence de la monarchie espagnole, par Sempère, 752.
Conspiration de Russie. Rapport de la commission d'enquête de Saint-Pétersbourg à l'empereur Nicolas Ier, 763.
Consultation adressée à la cour royale, pour M. le comte de Montlosier, 476.
— ni jésuitique, ni gallicane, ni féodale, en réponse à la Consultation de Me Dupin, 746.
Contes de la famille O'Hara, 122.
— de fées irlandais, traduits en allemand, par les frères Grimm, 713.
— de Xavier Scrofani, 151.
Cordier (F. S.) *Voy.* Champignons.
Cortambert (E.). *Voy.* Géographie universelle.
Cotelle. Traité des intérêts, 461.
Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
Cousin (Victor). *Voy.* Fragmens philosophiques.
Coutelle, C.—M., 587.
Crémont. *Voy.* Capitaine Belronde.
Creutzer. *Voy.* Cicéron.
Crillon. *Voy.* Vie.
Crivelli, avocat, C.—B., 185, 459.
— (Louis), C.—B., 503.
Crociato (Il) in Egitto, opera, per Meyer-Berr, 274.
Crocodile apprivoisé, 807.
Croisées impénétrables à l'eau pluviale. *Voy.* Saint-Amand.
Crusolle-Lami, C.—B., 181.
Cryptogames (Essai sur les) des écorces exotiques officinales, par A. L. A. Fée, A., 47.
— *Voy.* Plantes.
Culte. *Voy.* Théologie.
Curtius (P.). *Voy.* Villanueva.

D

Daguerre, peintre. Vue du village d'Unterseen, tableau du Diorama de Paris, 851.
Daligny. *Voy.* Législation pénale.
Dame (La) Blanche, opéra-comique, par Scribe, musique par Boïeldieu, 276.
— (La) du Lac, opéra-comique, par d'Épagny, musique par Rossini, 278.
Daminois (Mme Adèle). *Voy.* Alaïs.
Danemark, 135, 410, 484, 702.
Dante revendicato, 427.
— *Voy.* Brofferio.
Dassy. Lithographie d'après un dessin de Girodet, 282.
D'Aubuisson de Voisins. Considérations sur l'autorité royale et sur l'administration locale, 182.
David, peintre. *Voy.* Laugier.
David, sculpteur. *Voy.* Nominations académiques.
Débats qui ont eu lieu dans la chambre des communes, au sujet de l'exportation de deux habitans de la Jamaïque, 681.
Deby, C.—B., 723.
Découvertes, 444.
Decremps. *Voy.* Diagrammes chimiques.
Degeorge (F.), C.—B., 116. 131, et les articles signés F. D.
Dejuinne, peintre. Tableau représentant un intérieur d'appartement, 565.
— Modèles lithographiés, 566.
Delaire (J. A.). *Voy.* Grèce.
Delavigne (Germain). *Voy.* Maçon.
Deleau. L'Académie des sciences de Paris lui décerne un prix, 260.
Delle Chiaje (E.). Memorie sulla storia e notomia degli animali senza vertebre, 147.

Dénonciation aux cours royales, relativement au système religieux et politique, signalé dans le mémoire à consulter, par le comte de Montlosier, 468.

Denzinger (*J.*). *Prima elementa logices*, 429.

Depping (G. B.). Histoire des expéditions maritimes des Normands, A., 91.

Dépressions de la surface du globe. *Voy.* Andréossy.

Desmazières (J. B. H. J.) *Voy.* Plantes cryptogames.

Desmoulins (A.). Histoire naturelle des races humaines du nord-est de l'Europe, de l'Asie boréale et orientale, et de l'Afrique australe, etc., 160.

Désormeaux (A. Paulin). *Voy.* Amusemens.

— *Voy.* Pêche.

Dessin, 172, 566, 819.

— linéaire, introduit dans l'Académie et les écoles d'enseignement mutuel de Tournay, 548.

Déterminisme (Le), ou Hume opposé à Kant, par F. G. Hovitz, 410.

Devergie (N.). *Voy.* Clinique.

Devèze-de-Chabriol. *Voy.* Montagne de la Boulade.

Devisme (J. F. L.). *Voy.* Manuel historique.

Devoirs (Des) du médecin, par le docteur Basevi, 423.

Dewez. Abrégé de l'Histoire du duché de Brabant, etc., 725.

Diagnostic (Traité élémentaire de), de pronostic, d'indications thérapeutiques, etc., par Rostan, 166.

Diagrammes chimiques, ou Recueil de 360 figures qui expliquent les expériences par l'indication des agens et des produits, etc., par Decremps, A., 619.

Dialogues du Tasse, traduits par J. V. Periès, 774.

Diamant (Le) du roi des esprits, opéra allemand, musique de Glæser, 813.

Dictionnaire universel de la langue italienne, de l'abbé Alberti de Villanova, 426.

— espagnol, par D. G. Trapany, 797.

— universel des synonymes de la langue française, par Boinvilliers, 766.

— géographique universel, par une Société de géographes, 738.

— historique des hommes célèbres de toutes les nations, morts et vivans, en un seul volume, 200, 482.

— historique, ou Biographie universelle classique, par le général Beauvais, en un seul volume, 761.

— historique et descriptif des monumens de Paris, par B. de Roquefort, 758.

— classique d'histoire naturelle, etc., dirigé par Bory de Saint-Vincent, 157.

— des sciences, des lettres et des arts, par Courtin, 207.

— des finances, par don José Canga Arguelles, 683.

— féodal, 192.

Diorama de Paris, 280, 851.

Diplomatie, 431.

Discorso preliminare all' architettura di Vitruvio, etc., 720.

Discours prononcé à l'ouverture de l'Athénée de New-York, par H. Wheaton, 394.

— prononcé à l'Université de Leyde, par H. G. Tydeman, 430.

— prononcé à la deuxième séance du conseil de perfectionnement de l'école spéciale de commerce, par J. Lafitte, 466.

— pour les obsèques anniver-

saires des bienfaiteurs de la maison de refuge à Padoue, par Joseph Barbieri, 716.
— sur l'histoire de Brescia, par Joseph Nicolini, 148.
Dmitrief Apologui, 133.
Documens relatifs à l'état présent de la Grèce, 229.
Doin (G. T.), C.—M., 15.
Don Alonzo, Histoire contemporaine, par Salvandy; traduction allemande, 416.
Don Sanche, opéra-féerie, par le jeune Litz, 274.
Donker Curtius van Tienhoven. Voy. Opinions.
Doublet de Boisthibault, C.—N., 854.
Doyle (G.). *Voy.* Villanueva.
Droit, 626. *Voy. aussi* Jurisprudence.
— public, 190.
— (Le) de succession, considéré dans son développement chez tous les peuples, par E. Gans, 140.
Droz (Joseph). *Voy.* Études.
Ducloz (Mme). *Voy.* Époux.
Duel de deux Souliotes, 251.
— (Le), ou Dix ans de trop, comédie en prose, par Léon Halevy, 843.
Dufey (P. J. S.). *Voy.* L'Hospital.
Dugès (Ant.). *Voy.* Manuel d'obstétrique.
Dulaure. *Voy.* Atlas.
Dumersan, C.—B., 221.
Dupin, avocat. *Voy.* Consultation.
Dupin (B. Charles). *Voy.* Géométrie.
— *Voy.* Rapport général.
Dureau de la Malle, de l'Institut, C.—B., 453.
Duval (Amaury) de l'Institut, C.—A., 346. — B., 476.
Duverger (J. B.). *Voy.* Collection complète des lois.

E

Eckhard. *Voy.* Question d'état.
Eckstein (B. d'). *Voy.* Lettre.
École d'enseignement mutuel nouvellement fondée au Brésil, 236.
— normale de Londres, 809.
— pour les sourds-muets à Yverdun, 246.
— industrielle, nouvellement fondée à Arau, 815.
— d'arts et métiers, dite *de La Martinière*, établie à Lyon, 222.
— de géométrie et de mécanique, nouvellement fondée à Liancourt, département de l'Oise, 551.
— spéciale de commerce et d'industrie, fondée à Paris, 466.
— (L') des Veuves, drame en vers, par Gustave Fabien Pillet, 846.
Écoles primaires de Londres, 809.
Écoles savantes (Sur les), surtout par rapport à la Bavière, par Frédéric Thiersch, 709.
Économie domestique, 172, 447, 737.
— politique, 15, 154, 187, 465, 796.
— (Bases fondamentales de l'), d'après la nature des choses, par P. L. F. G. de Cazaux, 462.
— (Nouveaux principes). Jour qu'ils peuvent jeter sur la crise qu'éprouve aujourd'hui l'Angleterre, M., 608.
— rurale, 251, 447, 726.
Écosse, 239. *Voy. aussi* Grande-Bretagne.
Édifices de Rome moderne, dessinés et publiés par L. Le Tarouilly, 511.
Éducation, 235, 239, 746.
— domestique, ou Lettres de

famille sur l'éducation, par Mme Guizot, A., 335.
— publique. Ses progrès dans l'Inde britannique, 526.
Eaux minérales (Quelques observations sur les), M., 15.
Église (De l') qui seule prétend que hors d'elle, il n'y a point de salut, par Carové, 138.
Égypte, 237, 529.
Elegien (Zwey) über und nach Missolonghis Fall, 800.
Ellis' (W.). Narrative of a tour through Hawaii, etc., 144.
Éloge historique de M. Vouty de la Tour, etc., par Honoré Torombert, 203.
— de Godefroy de Bouillon, 431.
Éloquence, 203, 430, 431, 702, 716.
— sacrée, 742.
Éméric-David, de l'Institut, C.—B., 787.
Emerson (J.). *Voy.* Tableau de la Grèce.
Empis. *Voy.* Agiotage.
Emprunt de la république d'Haïti, 523, 524, 561.
Emprunts (Tableau des derniers) fournis par les capitalistes à Londres, 532.
Encouragemens accordés aux sciences par l'empereur de Russie, 812.
Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, etc., par Courtin, 207.
Enfans (Les) de Maître Pierre, opéra-comique, par de Kock, musique par Kreubé, 275.
Engelmann. *Voy.* Cathédrales françaises.
Enseignement industriel, 52, 524, 548, 551, 552, 594, 815.
— mutuel, 236, 524.
Entomologie (L'), ou l'Histoire naturelle des insectes enseignée en 15 leçons, par R. A. E., 432.
Époux (Les) malheureux, ou le voyage à Moscou, par Mme Ducloz, 215.
Erdmann (J. F.). Beyträge zur Kenntniss des Innern Russlands, 138.
Ermeler (C. F.). Deutsches Lesebuch, 519.
Esclavage (Rapport mensuel contre l'), 681.
Espagne, 251, 752.
— (L') poétique, choix de poésies castillanes, par don Juan Maria Maury, 500.
Établissemens industriels fondés en Égypte par ordre du pacha Mohamed-Ali, 237.
États-Unis, 109, 235, 394, 521, 676, 801.
Été (Un) à Varèse et ses environs, lettres adressées à Erminie, 720.
Ethnographie, 114.
Étienne (L.). C.—B., 142.
Ettinger (Fédor). *Voy.* Kotzebuë.
Étude du grec et du latin. *Voy.* Fririon.
Études sur le beau dans les arts, par Joseph Droz, 507.
Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis commentarii ad Homeri Odysseam, 143.
Événemens de ma vie, comme chef des institutions d'éducation à Bourgdorf et Yverdun, par Pestalozzi, 709.
Everett (A. H.). Nouvelles idées sur la population; ouvrage traduit de l'anglais, par C. J. Ferry, 187.
Expédition (Nouvelle) maritime du capitaine Parry, au pôle arctique, 239.
Exposition des ouvrages couronnés par l'Académie des beaux-arts de Milan, 817.
— de tableaux à Paris, au profit des Grecs, 278, 565.
Expositions publiques de fleurs et de plantes à Harlem et à Utrecht, 252.

F

Fabri (*E.*). *Tragedie*, 151.
Falkenskiold (De). *Voy.* Secretan.
Fausse (La) Croisade, opéra-comique, 275.
Fee (A. L. A.). *V.* Cryptogames.
Femmes célèbres (Quelques portraits de) de Venise, par Barthélemy Gamba, 717.
— *Voy.* Répertoire universel.
— françaises les plus célèbres. *Voy.* Genlis (Mme de).
Fenet (A.). *Voy.* Pothier.
Ferry, C. — M., 593. — A., 52, 320. — B., 209, 735. — N., 268.
— *Voy.* Everett.
Fétis. *Voy.* Bourgeois.
Fièvre jaune (Irruption de la) aux Antilles, 804.
Filon. Élémens de rhétorique française, 767.
Finances, 523, 524, 532, 561.
— (Elémens de la science des), par D. José Canga Arguelles, 683.
— *Voy.* Dictionnaire.
Fleurs (Culture des) dans les Pays-Bas, 252.
Flore de l'Inde néerlandaise. *Voy.* Blume.
Fontan. *Voy.* Actrice.
Force (De la) en politique, par Louis Angeloni, 116.
Forêts (Des) de la France, considérées dans leur rapport avec la marine militaire, par Bonard, 729.
Forges et fonderies de Charenton, près Paris, 824.
Fortia (De). *Voy.* Nominations académiques.
Fossati, C.—B., 423, 426.
Fouilles entreprises au camp de César, près de Dieppe, 551.
— qui ont eu lieu à Brescia, 721.
Fragmens philosophiques, par Victor Cousin, A., 327.
France, 157, 253, 432, 477, 550, 727, 739, 757, 823.
François fils, dit Alexandre. *Voy.* Grammaire classique.
Francœur, C.—B., 172, 442.
Frederichssteen (La forteresse de), pendant le siége, en 1814. Rapport officiel, 702.
Freytag. *Voy.* Anthologie.
Friedlander (*E. D.*). *Symbolae ad carcerum disciplinam, etc.*, 706.
Fririon (B. N.), lieutenant-général. Essai sur les moyens de faciliter l'étude du grec et du latin, 493.
Froids extraordinaires à la Martinique, 236.

G

Gamba. Voyage dans la Russie méridionale, 739.
Gambà (*B.*). *Alcuni ritratti di donne illustri veneziane*, 717.
Gans (*E.*). *Das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung*, 140.
Gardeton (César). *Voy.* Godwin.
Garnier (Adolphe), C.—A., 65. — B., 461.
Gaston de Blondeville, ou la Cour de Henri III à Ardenne, par Anne Radcliffe, 400.
Gaudin. Développement d'une pensée de d'Alembert, etc., 735.
Gendrin (A. N.). Histoire anatomique des inflammations, 168.
Genlis (Mme de). *Voy.* Mémoires inédits.
— Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres, 483.
Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore). Considérations sur les mammifères, 162.
Géographie, 136, 138, 175, 177, 738, 739.
— universelle, par E. Cortambert, 176.

— ancienne (Abrégé de la), par F. A. Bosse, 429.
Géologie, 164, 165.
Géométrie, 594, 734.
— et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts, par le baron Charles Dupin, A., 52.
Georget, C.—B., 168.
Géorgique (La) des fleurs, poëme d'Ange Ricci, 149.
Gérard. *Voy.* Adam.
Gessenius (*Wilhelm*). *Hebraische Grammatick*, 714.
Gessner. *Voy.* Œuvres.
Gilbert. *Voy.* Œuvres.
Girardin (Stanislas). Opinion contre le projet de loi destiné à rétablir les substitutions, 191.
Girodet. *Voy.* Amours.
— *Voy.* Dassy.
Glaeser, compositeur allemand. *Voy.* Diamant.
Godwin (Mme). Les Droits des femmes et l'injustice des hommes; ouvrage traduit de l'anglais par César Gardeton, 457.
Goethe (B. de). *Voy.* Nominations académiques.
Golbéry (P. de), C.—B., 146, 418.
Gondinet (A.), C.—B., 466, 468, 731, 733, 746, 748, 757.
Gossoudarstvennaïa vnéchnaïa torgovlia, etc., 693.
Gottis (Mme A.). *Voy.* Robert de France.
Grammaire, 232.
— anglaise de Lindley Murray, 233.
— française (Principes de la), à l'usage des Russes, par Ch. de Saint-Hilaire, 694.
— classique de la langue française, par François fils, dit Alexandre, 764.
— pratique de la langue française, par J. Rowbotham, 121.
— analytique, ou Élémens de grammaire générale appliqués à la langue française, par Leterrier, 764.
— hébraïque, par Guillaume Gessenius, 714.
— italienne, par D. Martelli, 797.
Grande-Bretagne, 114, 239, 399, 532, 681, 809.
Gravures, 281, 508, 510, 511, 784, 819.
— (Cent) pour les œuvres de Voltaire, publiées par Le Cerf, 510.
Grèce, 154, 197, 198, 199, 229, 251, 253, 739, 799, 810.
— (La), scène lyrique, musique de J. A. Delaire, 221.
— *Voy.* Tableau.
Grecia (*La*) *supplice, canzone, per Buttura*, 799.
Grégoire. Le gouvernement de Guatémala ordonne de traduire en langue nationale son ouvrage sur les libertés de l'église gallicane, 236.
Grémilliet (J. J.) *Voy.* Problèmes.
Grimm (*Gebrüder*). *Irische Elfenmärchen*, 713.
Grisons. Coup d'œil sur l'état actuel de ce canton, 542.
Groenland, 450.
Grosseur de la langue (Dissertation médicale sur la), par H. F. Van Doeveren, 725.
Guatémala, 236.
— particularités y relatives, 522.
Guedon (Capit.). *Voy.* Bréauté.
Guyane, 745.
Guillon (Marie N. S.). *Voy.* Bibliothèque des pères de l'église.
Guiraud. *Voy.* Nominations académiques.
— *Voy.* Pharamond.
Guizot (Mme). *Voy.* Éducation domestique.

H

Hachette. *Voy.* Nominations académiques.

Haïti, 523, 561.
— Diverses particuliarités y relatives, 523.
Halevy (Léon). *Voy.* Duel.
Heiberg, C.—B., 136, 410, 411, 412, 488, 702, 706.—N., 541, 812.
Hellis. *Voy.* Clinique médicale.
Henrion de Pensey. *Voy.* Assemblées nationales.
Henry (C. J.), C.—N., 824.
Héreau (E.), C.—B., 210, 213, 499, 519, 772, et les articles signés E. H.
Heurteloup. L'Académie des sciences de Paris lui décerne un prix, 259.
Histoire, 148, 194, 196, 198, 203, 204, 205, 206, 244, 363, 399, 473, 480, 484, 488, 490, 558, 702, 705, 749, 752, 757, 758, 759, 763.
— universelle (Résumé de l'), par F. de Brotonne et A. Laugier, 472.
— romaine (Résumé de l') depuis Romulus jusqu'à Constantin, par A. Roche, 476.
— critique du passage des Alpes par Annibal, par feu J. L. Larauza, 481.
— générale, physique et civile de l'Europe, etc., par de Lacépède, 750.
— de la réforme protestante en Angleterre et en Irlande, par William Cobbett, 193.
— de Pierre-le-Grand, 191.
— de la ville de Hameln, par F. Sprenger, 142.
— de Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne, par Mimaut, A., 346.
— des révolutions de la ville et du royaume de Naples, 479.
— (Abrégé de l') du duché de Brabant, etc., par Dewez, 725.
— de France abrégée, par Pigault-Lebrun, 477.
— des expéditions maritimes des Normands, et de leur établissement en France, etc., par G. B. Depping, A., 91.
— de Henri IV, 192.
— des conspirations des jésuites contre la maison de Bourbon en France, par Eugène de Monglave et Prosper Chalas, 192.
— (Résumé de l') de la révolution française, par Léon Thiessé, 755.
— des lois, 628, 678, 679.
— littéraire, 483.
— (Résumé de l') de la littérature allemande, par A. Loève-Veimars, 768.
— (Résumé de l') de la littérature italienne, par F. Salfi, 209.
— naturelle, 147, 157, 158, 162, 432.
— des races humaines du nord-est de l'Europe, etc., par A. Desmoulins, 160.
Homère. *Voy.* Eustathe.
Hospice nouvellement fondé dans le Connecticut, 235.
Hovitz (*F. G.*). *Determinismen, etc.*, 410.
— *Ultimatum, etc.*, 410.
Hume. Voy. Déterminisme.
Hutton (Charles). Nouvelles expériences d'artillerie, etc., traduites de l'anglais par O. Terquem, 735.
Huzard fils. *Voy.* Robinet.
Hydrotechnie, 550, 823.

I

Ile de la Camargue. (Bouches du Rhône.) Assainissement et fertilisation de cette île, 253.
Indes orientales, 113, 237, 526.
Industrie, 155, 237, 517, 559, 792, 824.
Inflammations. *Voy.* Gendrin.
Influence (De l') des femmes sur

la littérature française, etc., par Mme de Genlis, 483.
INSTITUT royal de France. *Voyez* SOCIÉTÉS.
— pour les sourds-muets des classes indigentes à Manchester, 240.
Institution royale des jeunes aveugles de Paris, 843.
INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, 114, 236.
— POPULAIRE dans la Haute-Écosse, 239.
— PUBLIQUE, 709, 805. *Voyez aussi* ÉCOLES, ENSEIGNEMENT et UNIVERSITÉS.
— dans l'état de Massachussetts, 235.
— à Buenos-Ayres, 805.
— (L') du peuple, salutaire au prince, discours prononcé en latin par H. C. Oersted, 702.
— RELIGIEUSE. *Voy.* Levade.
INVENTION des bateaux à vapeur, 546.
Isambert. *Voy.* Manuel du publiciste.
ITALIE, 147, 249, 422, 546, 716, 816.

J

Jacquet. De la tenue des livres en partie double, 735.
Jardin botanique nouvellement formé à Bruxelles, 548.
JARDINAGE, 252, 435.
Jarry de Mancy (A.). *Voy.* Atlas historique.
Jasikof. Recueil des voyages chez les Tatars, etc., 132.
Jefferson. *Voy.* NÉCROLOGIE.
JÉSUITISME, 192, 211, 213, 468, 470.
— (Le) dévoilé, par l'abbé Henri Le Maire, 746.
Joannis. *Voy.* Anthropologie.
Jolimont (J. de). *V.* Cathédrales françaises.
Jorritsma. *Voy.* Air atmosphérique.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES publiés en *Angleterre :* Revue sommaire des recueils périodiques. Journaux hebdomadaires, 124, 402, 688. — *Anti-slavery monthly reporter*, à Londres, 681. — *The Quarterly Review*, à Londres, 684. — *Ocios de Espanoles emigrados*, à Londres, 686. — *Literary gazette*, à Londres, 689. — *Literary chronicle*, à Londres, 690. — *News of literaure and fashion*, à Londres, 691. — Journaux français imprimés en Angleterre, 692.
— publiés en *Canada :* la Bibliothèque canadienne, à Montréal, 680.
— publiés aux *États-Unis : The north-american medical and surgical journal*, à Philadelphie, 111. — *The north american Review*, à Boston, 677. — Le Propagateur, journal français-américain, à New-York, 678.
— publiés en *France :* Le Spectateur militaire, à Paris, 224. — Revue américaine, journal mensuel, à Paris, 225. — La France chrétienne, à Paris, 227. — Documens relatifs à l'état présent de la Grèce, à Paris, 229. — Bibliothèque allemande, à Strasbourg, 231. — Journal clinique, à Paris, 514. — L'Hermès, journal du magnétisme animal, à Paris, 515. — Le Phare du Havre, au Havre, 517. — Bulletin des capitalistes, des spéculateurs et des rentiers, à Paris, 517. — La Psyché, choix de pièces en vers et en prose, à Paris, 518. — Bibliothèque physico-économique, à Paris, 790. — Journal de la Société d'émulation des Vosges, à Épinal, 791. —

Le Producteur, 792. — Journal des missions évangéliques, 795.
— publiés en *Italie : Annali universali di tecnologia*, à Milan, 723.
— publiés dans les *Pays-Bas* : Annales universelles de l'industrie, etc., à Bruxelles, 155. — Revue bibliographique des Pays-Bas, etc., 156. — Journal d'agriculture, etc., à Bruxelles, 726. — *Tydschrift voor geneeskundige Wetenschappen*, à Amsterdam, 726.
— publiés en *Pologne :* Revue des journaux et des recueils périodiques qui se publient à Varsovie, 695.
— publiés en *Russie :* Journal de la Société impériale philantropique de Saint-Pétersbourg, 134.
Julia-Fontenelle, C.—B., 171.
— *Voy.* Manuel de physique amusante.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la *Revue encyclopédique*, C.—A., 102, et les articles signés M. A. J.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Jullien, marchand de vins. *Voy.* Manuel du sommelier.
JURISPRUDENCE, 140, 184, 403, 470.
— française (Essai sur l'histoire de la), etc., par J. Sewell, 679.
Jury (Sur l'établissement du) à l'île de Ceylan, M., 5.
— Résultat de cet établissement, 238.

K

Kalaidovitch. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Kant. *Voy. Determinisme.*
Karamzine (Nicolas). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Kiesling (Théophile). *Voy.* Tzetzès.
Kirckhoff (J. R. L. de). Verhandeling over de dampkringslucht, 152.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADAMIQUES.
— C.—B., 114, 725, 727.
Kock (De). *Voy.* Enfans.
Kotzebuë (Aug. de). Théâtre traduit en russe, par Fédor Ettinger, 695.
Kreubé. *Voy.* Enfans.
Kreutzer. *Voy.* Pharamond.
Kuenlin (F.) *Voy.* Manuel militaire.

L

Labarraque (A. G.). De l'emploi des chlorures d'oxide de sodium et de chaux, 732.
Labus (Jean). Dissertation sur plusieurs monumens découverts à Brescia, 721.
Lacépède (C. de). *Voy.* Histoire générale.
Lafitte (J.). *Voy.* Discours.
La Goy (R. de). *Voy.* Médailles antiques.
Laing (Major), voyageur dans l'intérieur de l'Afrique, arrive à Tombouctou, 808.
Lake (J. W.). Select british Novels, 520.
Lamballe (Princesse de). *Voy.* Mémoires.
Lamouroux (J. P.) *Voy.* Botanique.
Langlois, peintre. Deux tableaux représentant la mort de Marc Botzaris, et la prise de Missolonghi, 566.
LANGUE anglaise (Élémens de la), par Siret. Nouvelle édition publiée par Alex. Boniface, 232.
— espagnole. *Voy.* Trapany.
— française. *Voy.* Grammaire classique.

— —*Voy.* Grammaire analytique.
— — *Voy.* Dictionnaire universel.
— — *Voy.* Saint-Hilaire.
— — *Voy.* Rowbotham.
— hébraïque. *Voy.* Gesseenius.
— hollandaise, 549.
— italienne. *Voy.* Martelli.
— — *Voy.* Dictionnaire.
— des sauvages de l'Amérique du Nord, M., 308.
— des tribus sauvages des États-Unis. Le gouvernement donne des ordres pour en recueillir des vocabulaires, 802.
Lanjuinais, de l'Institut, C.-B. 140, 456, 715.
— (P. E.), C.-B. 466.
— *Voy.* Sumner.
Lapin (Le) blanc, opéra-comique, 275.
Larauza (J. L.). *Voy.* Histoire critique.
— *Voy.* Nécrologie.
Lassen-Rasmussen (*J.*) *De Orientis commercio cum Russia et Scandinavia, medio ævo*, 136.
Lasteyrie (C. de). *Voy.* Antommarchi.
Latour-Allard. *Voy.* Antiquités mexicaines.
Laugier. Léonidas aux Thermopyles, gravure d'après le tableau de David, 281.
Laugier (A.). *Voy.* Histoire universelle.
Lauréal. *Voy.* Louis XII.
Lebrun (Isidore). *V.* Bonne Ville.
Le Cerf. *Voy.* Gravures.
Leçons de littérature allemande, par C. F. Ermeler, 519.
— de littérature chrétienne, 769.
— nouvelles d'Astronomie, par un ancien élève de l'École polytechnique, 442.
Législation, 5, 185, 191, 235, 396, 412, 430, 458, 459, 461, 524, 559, 626, 679.
— (Traité de), etc., par Charles Comte, A., 73.
— pénale (Essai sur les principes de la), en matière de tentative de crime et de délit, par Daligny, 185.
Legouvé (G.), OEuvres complètes, 497.
Le Maire (l'abbé Henri). *Voy.* Jésuitisme dévoilé.
Lemercier (N.). *Voy.* Baudouin.
Lemontey (P. E.). *V.* Nécrologie.
Le Normand (L. Séb.), C.-B. 436, 447.
— Manuel pratique de l'art du dégraisseur, 737.
Leopardi. Canzoni, 149.
Lerminier. *V.* Clinique médicale.
Leroux. (Ant.). *V.* Pneumatologie.
Leroy (James). L'académie des sciences de Paris lui décerne un prix, 259.
Leroy. *Voy.* Collection des classiques latins.
Le Roy. *Voy.* Origine des maladies.
Le Tarouilly. *V.* Édifices de Rome.
Leterrier. *Voy.* Grammaire analytique.
Lettre (Extrait d'une), écrite d'Alexandrie, par un voyageur français, 529.
— (Extrait d'une), du Caire, 542.
— (Troisième), à M. le baron d'Eckstein, sur les dangers de son catholicisme indo-chrétien, etc., par N. M., 453.
Lettres sur la Grèce, notes et chants populaires, extraits du portefeuille du colonel Voutier, 198.
— sur la Suisse et le pays des Grisons, par L. A. de Chapuys-Monslaville, 775.
— inédites de Mme de Maintenon et de Mme la princesse des Ursins, 204.
— d'un officier de la marine russe, etc., 405.
Levade (A.). Réflexions sur l'instruction religieuse, sur les temples, etc., 418.
Lexarza (Jean). *Voy.* Llave.

L'Hospital (Michel). OEuvres complètes publiées par P. J. S. Dufey, 494.
— OEuvres inédites publiées par le même, 494
Liberté des cultes. *Voy.* Portalis.
Libertés de l'église gallicane, 192, 236.
Librairie, 250, 268.
Libre arbitre (Considérations sur le), de l'homme, etc., par A. S. Oersted, 410.
Lithographie, 165, 219, 281, 566, 785, 787.
Littérature allemande, 209, 231, 519, 695, 768, 777, 800, 813,—Ancienne classique, 143, 144, 250, 399, 493, 494, 539, 770, 798. — Anglaise, 122, 210, 234, 400, 520, 684, 688, 716. — Arabe, 542. — Belge-Française, 154, 432. — Canadienne, 680. — Chingulaise, 534. — Danoise, 411. — Espagnole, 400, 500, 586. — Des États-Unis, 677, 678. — Française, 102, 209, 211, 212, 214, 215, 216, 258, 261, 266, 363, 416, 483, 494, 497, 499, 502, 503, 504, 505, 506, 518, 563, 564, 642, 657, 669, 692, 769, 770, 773, 774, 775, 777, 779, 780, 843, 844, 846. — Hébraïque, 549. — Hollandaise, 154, 431. — Irlandaise, 713. — Italienne, 149, 150, 151, 209, 427, 428, 519, 717, 719, 720, 774, 799. — Norvégienne, 409. — Polonaise, 695. — Portugaise, 519. — Russe, 133, 406. — Servienne, 712.
Llave (G. de la) et Jean Lexarza. Descriptions de végétaux nouveaux, 399.
Loève-Veimars (A.). Résumé de l'Histoire de la littérature allemande, 768.
— *Voy.* Romans historiques.
Logique (Premiers élémens de la), par G. Denzinger, 429.
Lois d'intérêt général (Esprit et conférences des), qui ont été rendues depuis la restauration, etc.; par Tajan, A. Caze et C. Messine, 458.
Loisirs (Les) d'un habitant de la campagne; poésies du paysan russe Fédor Slaipouchekine, 406.
Louis XII, opéra, par Saint-George et Lauréal, ouvrage parodié sur la musique de Mozart, 277.
Lourmand (A. D.). C.—B. 767.
Lucenay (J. de), C.—B. 417.
Luna-Folliero (*Cecilia de*). *L'ulivo di Boemia, terzine*, 719.
Lusiade (La) du Camoens, traduite en octave *rima*, par A. Briccolani, 519,
Lycée d'histoire naturelle de New-York, 235.

M

Maçon (Le), opéra-comique, par Scribe et Germain Delavigne, musique par Auber, 274.
Magnétisme animal (L'Hermès, ou Journal du), 515.
— (Du), etc., par le docteur Basevi, 424.
— (Exposé des cures opérées en France par le), etc., par S., 441.
—Résumé des délibérations y relatives de l'Académie royale de médecine de Paris, 838.
Maintenon (Mme de). *Voy.* Lettres inédites.
Maisonabe (C. A.). Journal clinique. Recueil d'observations sur les difformités du corps humain, 514.
Malacarne. Solution géométrique et rigoureuse du fameux problème de la quadrature du cercle, 734.
Malheurs (Les) de la Grèce, scène lyrique, par Ph. L., 154.

Malpel. Traité élémentaire des successions *ab intestat*, 184.
Malpière (D. B*** de). *Voy.* Chine.
Mammifères. *Voy.* Geoffroy Saint-Hilaire.
Mancy (A. J. de). *Voy.* Atlas constitutionnel.
Mangino (*R.*). *Miscelanea de economia politica y moral*, 796.
Manni (*P.*). *Del trattamento degli annegati*, 425.
Manuel du publiciste et de l'homme d'état, par Isambert, 190.
— de médecine et de chirurgie domestique, par J. Morin, 731.
— d'obstétrique, ou Précis de la science des accouchemens, etc., par Ant. Dugès, 169.
— de physique amusante, etc., par Julia-Fontenelle, 435.
— de physique, ou Élémens abrégés de cette science, par Bailly, 172.
— de perspective, du dessinateur et du peintre, par A. D. Vergnaud, 172.
— du pêcheur français, par Pesson-Maison-Neuve, 172.
— du sommelier, etc., par Jullien, marchand de vin, 172.
— militaire pour l'instruction des officiers suisses, etc., par F. Kuenlin, 715.
— de l'administrateur, du manufacturier et du négociant, par de Cloet, traduit en hollandais, par P. Van Grithuizen, 154.
— du bouvier, par J. Robinet, 727.
— du dégraisseur, par Le Normand, 737.
— historique du département de l'Aisne, par J. F. L. Devisme, 480.
Manufactures, 726.
Marais. *Voy.* Monfalcon.
Marcellus (C. de). Voyage dans les Hautes-Pyrénées, 503.
Marchangy. *Voy.* Tristan.
Marguerite, reine de Danemark, de Norvége et de Suède, par C. F. Wichmann, 705.
Marie. *Voy.* Millionnaire.
Marine, 729.
Marius-Gimon, C.—N., 829.
Marmin (Alex.). Notice historique sur Michel Patras de Campaigno, 762.
Marmora (Albert de la). *Voy.* Voyage en Sardaigne.
Martelli (D.). Grammaire italienne, 797.
Martin. *Voy.* Millionnaire.
Martinique, 236.
Martinof. Traduction des écrivains grecs en langue russe, 539.
Massias. *Voy.* Théorie.
Mathématiques, 171, 260, 442, 733, 734, 735, 820.
Matière (De la), par le colonel Bory-de-Saint-Vincent, 158.
— médicale. *Voy.* Borelli.
Matter, professeur à l'Académie de Strasbourg. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 557.
Maurin. Lithographie de la mort de Botzaris, d'après le tableau de Langlois, 566.
Maury (D. J. M.). *Voy.* Espagne.
Mécanicien (Le) anglais, ou Description de toutes les machines mécaniques appliquées aux arts industriels, par Nicholson, traduit de l'anglais, 444.
Mécanique, 52, 261, 444, 594.
Médailles antiques (Essai sur les) de Cunobelinus, etc., par Roger de La Goy, 220.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
Mélanges sur les beaux-arts, par Ponce, 782.

Mely-Janin. *Voy.* Projet de pièce.
Mémoire pour M. le maréchal (Victor) duc de Bellune, sur les marchés Ouvrard, 206.
— du général Andréossy, sur ce qui concerne les marchés Ouvrard, 748.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (I.) : De l'établissement du Jury à l'île de Ceylan, 5. — Quelques généralités sur les eaux minérales (*Doin*), 15. — Tableau statistique du commerce de la France, en 1824 (*Moreau de Jonnès*), 27. — Notice sur les sociétés savantes des États-Unis (Φ), 289. — Notice sur les ouvrages de Jérémie Bentham (T.), 298. — Notice sur la langue des sauvages de l'Amérique du nord (*Morenas*), 308. — Notice sur l'application des aérostats (*Ferry*), 577. — Rapport sur l'enseignement industriel (*Ch. Dupin*), 594. — Nouveaux principes d'économie politique (*J. C. L. de Sismondi*), 608.
— et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique en France, 222, 512, 789.
Mémoires de la cour de Henri VIII, par Mme Thompson, 399.
— de M. de Falkenskiold, 484.
— sur la guerre de 1809, en Allemagne, etc., par le général Pelet, 196.
— relatifs à la famille royale de France, pendant la révolution, publiés d'après le journal de la princesse de Lamballe, 488.
— inédits de Mme de Genlis, A., 363, 642.
— sur l'histoire et l'anatomie des animaux sans vertèbres du royaume de Naples, par E. Delle Chiaje, 147.
Merville. *Voy.* Voyage de cour.
Mesnard (J. B.). *Voy.* Morceaux choisis.
Messine (C.). *Voy.* Lois d'intérêt général.
Métaphysique, 178, 410.
Météorologie, 153, 436.
— *Voy.* Projet.
Meunier. *Voy.* Aérostats.
Mexique, 399.
Meyer-Berr. *Voy.* Crociato.
Michelot (A.), C.—B., 799. — N., 265, 557, 834.
Millionnaire (Le), comédie en prose, par Martin et Marie, 564.
Mimaut. *Voy.* Histoire de Sardaigne.
Miscelanea. Voy. *Mangino.*
Missions, 795.
Missolonghi. *Voy.* Cantate.
— *Voy.* Van dam-Van-Isselt.
— *Voy.* Brofferio.
— *Voy.* *Elegien.*
— n'est plus. Appel aux amis des Grecs, par Camille Paganel, 199.
Mochetti (Angelo). *Voy.* Monumens.
Monfalcon (J. B.). Histoire médicale des marais, etc., 731.
Monglave (Eugène de). *Voy.* Histoire des conspirations des jésuites.
Monnaie polonaise. Elle doit conserver toujours l'effigie de l'empereur Alexandre, 244.
Monsieur Valmore, ou le Maire de village, par Fréd. Rouveroy, 432.
Montagne de la Boulade (Essai géologique sur la), près d'Issoire, par Devèze-de-Chabriol et J. B. Bouillet, 165.
Montesquiou (C. Anatole de). Poésies, 502.
Montlosier (C. de). *Voy.* Dénonciation.
— *Voy.* Consultation.
Montmorency (Duc de). *Voy.* Vétillart.

Monumens (Les), poëme d'Angelo Mochetti, 719.
Monument érigé à Buenos-Ayres, à la mémoire des auteurs de la révolution du 25 mai 1810, 806.
— élevé dans la ville d'Odessa, au feu duc de Richelieu, 539.
Mora (J. J. de), C.—N., 252. — B., 400.
Morale, 780. *Voy. aussi* Sciences morales.
Morceaux choisis de Burns, traduits par James Aytoun et J. B. Mesnard, 210.
Moreau de Jonnès (A.), C.—M., 27. — B., 165. — N., 527, 805, 811.
Morenas (J.). *Voy.* Notice sur la langue des sauvages.
Moretti. Il Botanico italiano, etc., 148.
Morin (J.). *Voy.* Manuel de médecine.
Moser (G. H.). M. Tullii Ciceronis de Republica libri, etc., 144.
Mulder (G. L.). Dissertatio medica de opio, 725.
Muller (Wenzel), compositeur allemand. *Voy. Teufelsstein.*
Munter. Om Kong Harald Klaks daab, 705.
Muriel, C.—B., 502.
Murray (Lindley). English grammar, 233.
Musée nouvellement fondé au cap de Bonne-Espérance, 237.
— (Établissement d'un) national à Londres, 810.
Museum criticum, ou Recherches classiques à l'usage de l'Université de Cambridge, 399.
Musique, 420.
Mythologie (La) comparée avec l'histoire, par l'abbé de Tressan, 748.

N

Naples, 479.
Napoléon Bonaparte est-il né français, 205.
Navigation, 257, 320, 405.
— sur la Saône, 550.
— par la vapeur, 546, 550.
— — entre New-York et les états voisins, 521.
— — est rendue libre sur les côtes et les fleuves de la république de Colombie, 524.
— — dans les Pays Bas, 252.
Nécrologie. *Nicolas Karamzine*, historiographe de l'empire de Russie, 242. — *John Adams* et *Jefferson*, tous deux successivement présidens de la république des États-Unis, 521. — *Pierre Edouard Lémontey*, membre de l'Institut de France, 282. — *Charles Marie de Weber*, compositeur allemand, à Londres, 535. — Le célèbre astronome *Piazzi*, à Naples, 547. — Le professeur *Jean Antoine Santarelli*, à Florence, 547. — *Jean Louis Larauza*, bibliothécaire de la faculté de théologie de l'Académie de Paris, 567. — *Jean Frédéric Oberlin*, pasteur à Waldbach, département du Bas-Rhin, 569. — *Michel Attumonelli*, docteur en médecine, à Paris, 572. — *Frédéric Chrétien Holberg Arentz*, philologue, à Bergen, 812. — *Felice Testa*, sculpteur, à Turin, 820. — Le contre-amiral *Yves Marie Gabriel Pierre Lecoat*, baron de *Saint-Haouen*, à Calais, 852. — *Chevard*, auteur de plusieurs écrits historiques, à Chartres, 854.
Nekolike Piesnize, 712.
Nicolini. Della storia Bresciana, etc., 148.
Noces (Les) de Gamache, opéra-comique, 277.
Nominations académiques. Le baron de *Gœthe*, et J. R. L. de *Kirckhoff*, membres correspon-

dans du lycée d'histoire naturelle de New-York, 235. — Le général *Van den Bosch*; *Van Alphen*, de la Haye; *de Stassart*, de Namur; le recteur *Swaan*, de Hoorn; *Van Grithuizen*, d'Utrecht; et le docteur *Böllinger* de Munich, membres étrangers de la Société des sciences et arts de Batavia, 238. — *Kalaidovitch*, membre correspondant de l'Académie des sciences de Pétersbourg, 242. — *Bredin*, membre de l'Académie des sciences de Lyon, 258. — *Briffaut* et *Guiraud*, membres de l'Académie française, 265. — *Auger*, secrétaire perpétuel de l'Académie française, 266. — Le marquis de *Fortia*, et le professeur *Hachette*, associés correspondans étrangers de l'Académie des sciences de Naples, 547. — *Marc-Antoine Jullien*, de Paris, membre d'honneur de la Société pour la propagation des sciences naturelles de Dresde, 812. — *David*, sculpteur, membre de l'Académie des beaux-arts de Paris, 837.

Normand père et fils, graveurs. *Voy.* Souvenirs.

NORVÉGE, 409, 540, 702, 812.

Note diplomatique de M. le comte de Mier, ministre plénipotentiaire d'Autriche, près la cour des Pays-Bas, 431.

Notice sur les sociétés savantes des États-Unis de l'Amérique du nord, M., 289.

— sur les ouvrages de Jérémie Bentham, M., 298.

— sur la langue des sauvages de l'Amérique du nord, par J. Morenas, M., 308.

— sur la Société helvétique de musique, 420.

NOUVELLE GALLES MÉRIDIONALE, 806.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV.) : Afrique, 237, 527, 808. — Allemagne, 244, 541, 812. — Amérique centrale, 236, 522. — Amérique méridionale, 236, 524, 805. — Amérique septentrionale, 235, 521, 801. — Antilles, 236, 523, 804. — Asie, 237, 526, 807. — Australasie, 805. — Brésil, 236, 525. — Buenos-Ayres, 805. — Canada, 803, — Cap de Bonne-Espérance, 237. — Ceylan, 238. — Colombie, 524. — Égypte, 237, 529. — Espagne, 251. — États-Unis, 235, 521, 801. — France, 253, 550, 823. — Grande-Bretagne, 239, 532, 809. — Grèce, 251. — Guatemala, 236, 522. — Haïti, 523. — Indes orientales, 237, 526. — Italie, 249, 546, 816. — Martinique, 236. — Norvége, 540, 812. — Nouvelle Galles méridionale, 806. — Paris, 258, 552, 829. — Pays-Bas, 252, 548, 821. — Pologne, 244. — Russie, 241, 539, 811. — Sierra Léone, 527. — Suisse, 246, 542, 814. — Sumatra, 807. — Turquie, 820.

Novorum vegetabilium descriptiones, etc., 399.

Noyés (Du traitement des), etc., par Pierre Manni, 425.

NUMISMATIQUE, 210.

O

Oberlin (Jean Frédéric). *Voy.* NÉCROLOGIE.

Observations hors de saison, 746.

Observatoire, nouvellement fondé à Bruxelles, 548.

Odes de Jacques Léopardi, 149.

Oersted (A. S.). Forstatte Betragninger, 410.

— (*H. C.*). *Folkets Oplysning*, etc., 702.

Œuvres de Jean Racine, en un seul volume, 209.
— de Gessner, 209.
— de Gilbert, 770.
— de Saint-Lambert, 770.
— de Ducis, 773.
— choisies d'Évariste Parny, 773.
— complètes de Palladio, 217.
— — de J. J. Rousseau, en un seul volume, A., 102.
— — de Legouvé, 497.
— — de Châteaubriand, 499, 774.
— — de Michel L'Hospital, 494.
— inédites du même, 494.
— posthumes de Ducis, 495.
Olivier (L') de Bohême, tercets de Cecilia de Luna-Folliero, 719.
Olmedo (J. J.). Canto a Bolivar, etc., 400.
Onguent pour la brulure, poëme par Barbier d'Aucourt, 211.
Opinions énoncées par Donker Curtius van Tienhoven, député de la Hollande, sur le projet de Gode de commerce, 430.
Opium (Dissertation medicale sur l'), par G. L. Mulder, 725.
Opuscules de J. B. Vermiglioli, 428.
Origine des maladies (Réflexions sur l'), et leurs remèdes spécifiques modifiés d'après la théorie du docteur Le Roy, 148.
Othello, opéra de Rossini, 277.
Otto (C.). Phraenologien, 135.
Outrepont (Charles d'). La Saint-Barthélemy, 775.
Ouvrard. *Voy.* Mémoire.
Overduin. Leere der Scheikunde, 725.

P

Paganel (Camille). *Voy.* Missolonghi.
Pagani Cesa (G. U.). Sopra il teatro tragico italiano considerazioni, 717.
Palladio. Œuvres complètes, publiées par Chapuy et Beugnot, 217.
Pallas (Benjamin). *Voy.* Colique métallique.
Paris, 258, 552, 758, 759, 829.
Parny (Évariste). *Voy.* Œuvres choisies.
Parry (capitaine). *Voy.* Expédition.
Passalacqua (Joseph). *Voy.* Catalogue.
Passy (H.). *Voy.* Aristocratie.
Patras de Campaigno. *Voy.* Marmin.
Pays-Bas, 152, 252, 429, 548, 725, 821.
Pecchio (C.). *Voy.* Tableau de la Grèce.
Pêche, 172.
— (La) à la ligne, par A. Paulin Désormeaux, 447.
— de la baleine, 450.
Peinture, 278, 280, 565, 817, 851.
Pelet (Général). *Voy.* Mémoires sur la guerre de 1809.
Periès (J. V.). *Voy.* Dialogues.
Perli (A.). Cento epigrammi, 428.
Perrot (A. M.). *Voy.* Atlas du royaume de France.
Pesson-Maison-Neuve. *Voy.* Manuel du pêcheur.
Pestalozzi. Meine Lebensschicksale als Vorsteher meiner Erziehungsinstitute, 709.
Petit Code de morale à l'usage de toutes les classes de la société, 780.
Pharamond, opéra, par Ancelot, Guiraud et Soumet, musique par Boïeldieu, Berton et Kreutzer, 273.
Phénomène végétal, 812.
Philologie, 143, 144, 250, 308, 399, 417, 494, 770, 798.
Philosophie, 55, 146, 158, 327.
Phrénologie (La), d'après le

système de MM. Gall et Spurzheim, par C. Otto, 135.
Physiologie expérimentale, 260.
Physique, 152, 172, 260, 435.
Piazzi. *Voy.* Nécrologie
Picard. *Voy.* Agiotage.
— *Voy.* Capitaine Belronde.
Pierrot (Jules). Les lettres de Pline le jeune, traduites par de Sacy, 494.
— Satires de Juvénal, traduites par J. Dusaulx, 494.
Pigault-Lebrun. *Voy.* Histoire de France.
Pillet (G. F.). *Voy.* École des veuves.
Pisma morskaro ofitzera, etc., 405.
Planard. *Voy.* Belle-au-bois-Dormant.
Plantes cryptogames du nord de la France, par J. B. H. J. Desmazières, 163.
Pneumatologie (Élémens de), ou Anatomie des substances spirituelles, par Antoine Leroux, 743.
Poésie, 149, 150, 154, 211, 212, 234, 266, 400, 406, 428, 500, 504, 518, 519, 669, 712, 719, 773, 799, 800.
— dramatique, 151, 269, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 379, 409, 411, 502, 563, 564, 657, 695, 717, 775, 777, 813, 843, 844, 846.
Poésies d'Alexandre Pouchekine, 406.
— du comte Anatole de Montesquiou, 502.
Poleni (Jean). *Voy.* Vitruve.
Politique, 116, 181, 182, 191, 404, 430, 457, 466, 468, 470.
Pologne, 244, 695.
Pomba (Joseph). *Voy.* Classiques grecs.
Pommier (Amédée). Collection des auteurs classiques latins, 770.
Ponce. *Voy.* Mélanges.
Ponts et chaussées, 131, 560.
Ponts en chaînes (Description des), exécutés à Saint-Pétersbourg, par G. de Traitteur, 131.
Popular Ballads and Songs, from tradition manuscripts and scarce editions, 234.
Population. *Voy.* Everett.
— (Mouvement de la) dans le royaume de Naples, 816.
Portalis (Auguste). Mémoire en faveur de la liberté des cultes, 177.
Postes (Des) en général, et particulièrement en France, par Charles Bernède, 189.
Poterat (M. de). Théorie du navire, A., 320.
Pothier analysé dans ses rapports avec le Code civil, etc., par A. Fenet, 459.
Pouchekine (Alexandre.) *Voy.* Poésies.
Préciosa, drame coupé par des chœurs, musique de Weber, 278.
Prieur. *Voy.* Collection des classiques latins.
Prisons (Vues sur le régime des), par E. D. Friedlander, 706.
Prix décernés, par la Société des arts et des sciences d'Utrecht, 252. — par l'Académie des sciences de Paris, 258. — — par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 557. — par l'Académie des beaux-arts de Milan, 817. — par l'Académie royale des sciences de Bruxelles, 821. — par la Société d'agriculture de Châlons-sur-Marne, 827.—par l'Académie française, 834.
Prix proposés, par la Société des arts et des sciences d'Utrecht, 253. — par l'Académie des sciences de Bordeaux, 256. — par l'Académie des sciences de Paris, 260. — par l'Aca-

démie française, 266. — par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 558. — par plusieurs citoyens de Paris, 559. — par l'Académie royale des sciences de Bruxelles, 821. — par la Société d'agriculture de Châlons-sur-Marne, 827. — par l'Académie française; 837.
Problèmes (Recueil de) amusans et instructifs, par J. J. Grémilliet, 442.
Productions de la presse française, pendant le premier semestre de la présente année, 268.
Progrès de la civilisation dans la Nouvelle-Galles méridionale, 806.
Projet d'une correspondance à établir pour l'avancement de la météorologie, 436.
— (Le) de pièce, opéra-comique, par Mely-Janin, musique par Blangini, 276.
Promenades poétiques dans les hospices et hôpitaux de Paris, par Alhoy, 212.
Propriétaire-architecte (Le), ouvrage dessiné et rédigé par Urbain Vitry, 787.
Publication des livres sacrés et historiques de Ceylan, 534.

Q

Quadrature du cercle. *Voy.* Malacarne.
Question d'état civil et historique: Napoléon Bonaparte, est-il né français? par Eckhard, 205.
Quetelet (A.), C.—B., 154.

R

Racine (Jean). *Voy.* OEuvres.
Radcliffe (Anne). *Voy.* Gaston de Blondeville.
Rapport général fait au Ministre de la marine, sur l'enseignement de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts, par Ch. Dupin, M. 594.
— sur les travaux du conseil de salubrité de Nantes, 733.
Recherches philologiques, 802.
Redouté (P. J.). *Voy.* Roses.
Réformation, 193.
Reiffenberg (De), C.—B. 429, 430, 431.
Reinhold (Ernest). Karl Leonhard Reinholds Leben und literarisches Wirken, 414.
Religieuse (La) d'Arrouca, 216.
Religion, *Voy.* Théologie.
Rennes. Extrait d'une lettre sur la statistique morale du pays, 825.
Renouard (Ch.), C.—B., 743.
Répertoire universel, historique, biographique des femmes célèbres, mortes ou vivantes, etc., 201, 762,
Report from the commissioners appointed to revise the statute laws of the state of New-York, 396.
— *of the committee on laws, etc.* 109.
Résumés d'histoire. *Voy.* le mot Histoire.
Révolution Française, 488, 755.
Revue sommaire des recueils périodiques publiés dans la Grande-Bretagne. 9e 10e et 11e articles, 124, 402, 688.
— des journaux et des recueils périodiques qui se publient à Varsovie, 695.
— des théâtres lyriques de Paris pendant l'année dernière, 272.
Rhétorique française. *Voy.* Filon.
—(Matières des compositions de), 768.
— militaire, basée sur les élémens généraux de la littérature, etc., par J. Tolmatchef, 132.

Ricci (A.). La Georgica de fiori, poema, 149.
Richard (T.). C.—B., 734.
Richelieu (Feu le duc de). *Voy*, Monument.
Rigollot fils, C.—B. 180, 439, 732.
Robert de France ou l'Excommunication, par Mme A. Gottis, 779.
Robinet (Joseph). Manuel du bouvier, publié par Huzard fils, 727.
Rochefort (L. de), *Voy*. Souvenirs.
ROMANS, 122, 151, 212, 213, 214, 215, 216, 400, 416, 432, 506, 713, 779.
— anglais (Choix de), publiés à Paris par J. W. Lake.
— historiques de C. F. Van der Velde, traduits de l'allemand par A Loève-Weimars, 777,
Roquefort (B. de). *Voy*. Dictionnaire historique.
Roses (Les), par P. J. Redouté, avec le texte, par C. A. Thory, 510.
Rossini. *Voy*. Viaggio.
— *Voy*. Othello.
— *Voy*. Dame du Lac.
Rostan. Cours de médecine clinique, 166.
Rousseau (J. J.). *Voy*. OEuvres complètes.
Rouveroy (Fréd.). *Voy*. M. Valmore.
Rowbotham (J.) A practical grammar of the french language, 121.
Roy (A.). *Voy*. Budget.
RUSSIE, 131, 241, 405, 539, 693, 739 763, 811.
— (Description de l'intérieur de la), par J. T, Erdmann, 138.

S

Saint-Amand. Moyen de rendre les croisées absolument impénétrables à l'eau pluviale, 174.
Saint-Amand. C.—A. 626.
— Barthélemy (La) drame, par Charles d'Outrepont, 775.
— George. *Voy*. Louis XII.
— Haouen (Y. M. G. P, Lecoat de). *Voy*. NÉCROLOGIE.
— Hilaire (Ch. de). Grammaire française, 694.
— Lambert. OEuvres, 770.
Sainte-Périne. Souvenirs contemporains, par Valéry, 506.
Salfi (F.). C.—B. 148, 429.
Salmon. Art de cultiver la vigne et de faire du bon vin, etc., 727.
Salvandy (De). Don Alonzo, oder Spanien, 416.
Sampson's discourse and correspondence with various learned jurists, etc., published by G. Thompson, 676.
SANDWICH (ILES), 114.
Santarelli (J. A.). *Voy*. NÉCROLOGIE.
SANTÉ PUBLIQUE, 733.
SARDAIGNE, 346.
Satire Menippée, 505.
Scandinavie. *Voy*. Bonstetten.
Schrant. Lofred ap Godfried van Bouillon, 431.
SCIENCES MÉDICALES, 111, 130, 135. 148, 166, 168, 169, 170, 259, 422, 423, 424. 425, 438, 439, 440, 441, 514, 515, 725, 726, 731, 732, 804.
— MORALES ET POLITIQUES, 55, 177, 327, 402, 453, 626. 742.
— NAUTIQUES, 153.
— PHYSIQUES, 47, 157, 320, 432, 577, 619, 727.
— RELIGIEUSES. *V*. THÉOLOGIE.
Scribe. *Voy*. Maçon.
— *Voy*. Dame Blanche.
Scrofani. Novelle, 151.
SCULPTURE, 564, 818.
Secours donnés par les habitans de Manchester aux ouvriers restés sans pain, 532.
Secretan (Phil.). Mémoires de

M. de Falkenskiold, officier-général danois, à l'époque de la catastrophe du comte de Struensée, 484.
Sempère. Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence de la monarchie espagnole, 752.
Sewel's Essay on the juridical history of France, 679.
Siége (Le) de Paris, tragédie, par le vicomte d'Arlincourt, 502.
SIERRA LEONE, 527.
Silbermann (G.). *Voy.* Bibliothèque allemande.
Sismondi (J. C. L. de), C.—M. 608.—A. 91.
Slaipouchekine. Dassougui sellskavo gïtela, 408.
— L'Académie impériale russe décerne à ce paysan poëte une médaille en or, 408.
SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.
— aux États-Unis d'Amérique : Lycée d'histoire naturelle de New-York, 235. — Notice sur les sociétés savantes des États-Unis, au nombre de vingt-neuf, 289. — Société coopérative de New-Harmony, 801.
— aux *Indes orientales :* Société des sciences et arts de Batavia, 237.
— en *Angleterre :* Société des écoles pour la Grande-Bretagne et l'étranger, 810.
— en *Russie :* Société impériale philantropique de Saint-Pétersbourg, 134. — Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 241, 811.
— en *Danemark :* Société biblique de Christiansand, 812.
— en *Allemagne :* Société royale des sciences de Goettingue, 244.—Société pour l'amélioration des jeunes criminels de Koenigsberg, 541. — Société pour la propagation des sciences naturelles et médicales de Dresde, 812.
— en *Suisse :* Société d'antiquaires de Fribourg, 248.—Société helvétique de musique, 420. — Société philhellenique de Fribourg, 546—Société cantonale de physique et d'histoire naturelle de Genève, 814.
— en *Italie :* Académie royale des sciences de Naples, 547.—Académie des beaux-arts de Milan, 817.
— dans les *Pays-Bas :* Société des arts et des sciences d'Utrecht, 252. — Société Israëlite d'Amsterdam, 549. — Société nouvellement formée à Bruxelles pour l'encouragement de la langue hollandaise, 549.—Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 821.
— en *France* (dans les départemens) : Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 222, 258. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 256. — Société des amis du travail de Nancy, 552. — Société des lettres, sciences et arts de Metz, 789.—Société d'émulation des Vosges, 791. — Société d'agriculture, etc., de Châlons, 827.
— (à Paris) : Institut royal. Académie des sciences, 258, 552, 827. — Académie française, 265, 834.—Académie des inscriptions et belles-lettres, 557. — Académie des Beaux-Arts, 837.—Académie royale de médecine, 838. — Société royale des antiquaires de France, 512.
Société (Projet de) pour l'amélioration des animaux domestiques, 267.
Songe (Un) songe de la vie et la Lamentation du Dante, par Ange Brofferio, 150.
Soumet. *Voy.* Pharamond.
SOURDS-ET-MUETS, 240, 246.

Souvenirs du Musée des monumens français ; collection de 40 dessins de J. E. Biet, gravés par Normand père et fils, publiés par J. P. Brès, 784.
— et mélanges littéraires, par L. de Rochefort, 490.
Sprenger (F.). Geschichte der Stadt Hameln, 142.
Stagnation (Sur la) et le décroissement du commerce en France, par N. F. Canard, 465.
Stassart (De). *Voy.* Nominations académiques.
— C.—B. 432, 726.
State (Una) a Varese, etc., 720.
Statistique, 27, 177, 239, 247, 261, 548, 693, 816, 825.
Stikhotvorénia Alexandra Pouchekina, 406.
Stratico (Simon), *Voy.* Vitruve.
Struensée (C.). *Voy.* Secretan.
Substitutions. *Voy.* Girardin.
Successions ab intestat. *Voy.* Malpel.
Suénon, surnommé *Grathe*, roi de Danemark, tragédie en vers danois, 411.
Suisse, 146, 246, 418, 542, 715, 775, 814.
— *Voy.* Lettres.
Sumatra, 807.
Sumner (J. B.). Vérité du christianisme, prouvée par la nature même de cette religion, etc., traduit de l'anglais, par P. E. Lanjuinais, 742.
Swaan. *Voy.* Air atmosphérique.
— *Voy.* Nominations académiques.
Syphilis. *Voy.* Clinique.

T

Tableau statistique du commerce de la France, en 1824, M., 27.
— de la Grèce en 1825, ou Récit des voyages de J. Emerson et du comte Pecchio, traduit de l'anglais par J. Cohen, 196.
— historique de la Grèce ancienne et moderne, par Brès, 473.
Tableaux chronologiques et biographiques pour servir à l'histoire de France, par H. Vallée, 757.
Tajan. *Voy.* Lois d'intérêt général.
Tales of the O'Hara family, 122.
Tarbé des Sablons. Des modes actuels de remplacement et de rengagement, etc., 186.
Tarry (Aristide). *Voy.* Childe Harold.
Technologie, 52, 127, 723. *Voy. aussi :* Industrie et Arts industriels.
Télégraphie, 852.
— (Essais de) aérostatique, 592.
Tenue des livres. *Voy.* Jacquet.
Terquem (O.). *Voy.* Hutton.
Testa (Felice). *Voy.* Nécrologie.
Teufelsstein (Der) in Maedligen, Oper, Musick von Wenzel Muller, 814.
Théâtre (Considérations sur le) tragique italien, par G. U. Pagani Cesa, 717.
— de Kotzebue, 695.
Théâtres de Paris, 269, 272, 563, 843. — De Vienne, 813. — De Berlin, 814.
— (Chefs-d'œuvre des) étrangers, A., 379, 657.
Théologie, Religion, Culte, etc., 117, 138, 177, 227, 418, 453, 456, 468, 742, 769.
Théorie du beau et du sublime, etc., par le baron Massias, A., 65.
— du navire, par le marquis de Poterat, A., 320.
Thiersch (Friedrich). Ueber gelehrte Schulen, etc., 709.
Thiessé (Léon), C.—A., 379, 657.
— Résumé de l'histoire de la révolution française, 755.
Thompson (Mrs A. T.). Memoirs of the court of Henry the Eighth, 399.

Thompson (P.). *Voy.* Sampson.
Thory (C. A.). *Voy.* Redouté.
Tolmatchef. Voïennoïé krasnorètchié, osnovannoïé na obchikh natchalakh slovesnosti, 132.
Tombeau du duc Henri IV à Breslau, par Busching, 417.
Torombert (Honoré). *Voy.* Éloge historique.
TRADUCTIONS en *allemand :* du français, 416; de l'anglais, 713; du servien, 712.
— en *espagnol :* du français, 796.
— en *français :* de l'allemand, 209, 777; de l'anglais, 187, 193, 196, 210, 211, 444, 457, 716, 727, 735, 741, 742; du chingulais, 534; de l'espagnol, 500; de l'italien, 774; du latin, 494, 770; de toutes les langues cultivées, 379.
— en *hollandais :* du français, 152, 154.
— en *italien :* du portugais, 519.
— en *russe :* de l'allemand, 695; du grec, 539.
Tragédies d'Édouard de Fabri, de Cesène, 151.
TRAITE DES NÈGRES au Brésil, 525.
Traité des intérêts, par Cotelle, 461.
Traitteur (G. de). Description des ponts en chaînes exécutés à Saint-Pétersbourg, etc., 131.
Trapany (Don Domingo Gian). Nouveau dictionnaire espagnol, 797.
Tremblement de terre dans la Martinique, 236.
Trempe des rasoirs perfectionnée, 843.
Tressan (L'abbé de). *Voyez* Mythologie.
Trisection de l'angle, par Seid Hussein Massdariedschisade, 820.
Tristan le voyageur, ou la France au XIVe siècle, par de Marchangy, 212.
TURQUIE, 820.
Tydeman (H. G.). *Voy.* Discours.
Tzetzae (Joannis). Historiarum variarum chiliades, Ed. Theophilus Kieslingius, 417.

U

Ultimatum, ou Mon dernier mot sur le *Déterminisme*, etc., par F. G. Hovitz, 410.
UNIVERSITÉS : d'Utrecht, 432. — de Christiania, 540. — de Dorpat, 812.
Ursins (Mme la princesse des). *Voy.* Lettres inédites.

V

Vaccinations (Rapport sur les) pratiquées en France pendant l'année 1824, 440.
VACCINE (Propagation de la) en Savoie et à Raguse, 249, 440.
Valery. *Voy.* Sainte-Périne.
Vallée (H.) *Voy.* Tableaux chronologiques.
Van Alphen. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van den Bosch. *V.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van dam van Isselt. Missolonghi, 154.
Van Doeveren (H. F.). Dissertatio medicalis de macroglossa, 725.
Van Grithuisen (P.) *Voy.* Manuel de l'administrateur.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van der Velde (C. F.). *Voy.* Romans historiques.
Vantini (Rodolphe). Sur les monumens découverts à Brescia, 721.
Vergnaud (A. D.). *Voy.* Manuel de perspective.
Vérité du christianisme. *Voyez* Sumner.
Vermiglioli. Opuscoli, 428.
Vernet (Horace). Tableau repré-

sentant l'intrépide Canaris incendiant la flotte turque, 566.
Vers à soie de la Chine introduits en Espagne, 251.
Visconti (Sigismond), C.—N., 574.
Vétillart. Notice sur la vie de M. le duc de Montmorency, 492.
Viaggio (Il) a Reims, opera, per Balochi e Rossini, 274.
Vie de Louis de Berton de Crillon des Balbes, surnommé le brave Crillon, 202.
— et travaux littéraires de Charles Léonard Reinhold, 414.
Vigne (Art de cultiver la), par Salmon, 727.
Villanueva (J. L.). Méprises des très-révérends P. Curtius et G. Doyle concernant le serment que les évêques d'Irlande prêtent au pontife romain, 117.
— Observations sur les réponses du très-révérend G. Doyle, 117.
— (Vie littéraire de don Joachim), etc., écrite par lui-même, 118.
Vitruve (Discours préliminaire pour le traité d'architecture de), éclairci par Jean Poleni et Simon Statico, 720.
Vitry (Urbin). *Voy.* Propriétaire-architecte.
Voutier (Colonel). *Voy.* Lettres sur la Grèce.
Vouty de la Tour. *Voy.* Éloge historique.
Voyage (Le) de cour, opéra-comique, par Merville, musique par Catruffo, 276.
VOYAGES :
— Du capitaine Clapperton à l'intérieur de l'Afrique, 527.
— Du major Laing dans l'intérieur de l'Afrique, 808.
— à Méroé, au fleuve Blanc, dans le midi du royaume de Sennâr, etc., par Frédéric Cailliaud, 452.
— à Hawaii ou Owhyhee, par W. Ellis, 114.
— du capitaine Parry, au pôle arctique, 239.
— du capitaine Guédon, à la baie de Baffin, 450.
— dans la Russie méridionale, par Gamba, 739.
— en Sardaigne, de 1819 à 1825, par Albert de la Marmora, A., 346.
— en Grèce, de J. Emerson, et du comte Pecchio, 196.
— dans les Hautes-Pyrénées, par le comte de Marcellus, 503.
— de deux Anglais dans le Périgord, 741.
— (Recueil de) chez les Tatars et autres peuples de l'Orient, dans les 13e, 14e et 15e siècles, par Jasikof, 132.

W.

Wailly (Alfred de). L'Académie française couronne sa pièce de vers sur les legs de M. de Monthyon, 835.
Weber (C. M. de). *Voy.* NÉCROLOGIE.
— *Voy.* Préciosa.
Wessely (Eugen). Serbische Hochzeitslieder, 712.
Wheaton's (Henry) Address pronounced at the opening of the New-York Athenæum, 394.
Wichmann (C. F.). *Voy.* Marguerite.

Z

Zachariæ (C. S.). Strafgesetzbuch, 412.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXI.

ERRATA DU TOME XXXI.

Cahier de JUILLET. Page 10, lig. 13 et suivantes, *rarement et presque jamais, à moins de circonstances extraordinaires, il est permis à l'avocat fiscal, etc.*, lisez : *presque jamais, à moins de circonstances extraordinaires, il n'est permis, etc.;* p. 25, l. 12, *pour leur éviter*, lisez : *pour leur épargner;* p. 66, l. 28, *teells*, lisez : *telles;* p. 93, l. 30, *un bon ouvrage*. lisez : *un bon ouvrage;* — p. 95, l. 2 et 3, *diriger*, lisez : *désigner;* p. 154, l. 6, 11 et 15, *Van Grithuizen*, lisez : *Van Griethuizen; ibid.*, l. 7 *Alter*, lisez : *J. Altheer;* p. 189, ligne dernière, *les sciences de la vie sociale*, lisez : *les scènes de la vie sociale;* p. 190, l. 17, *plus abondante*, lisez : *plus abondantes;* p. 206, l. 22, *A. M.*, lisez : *M. A.;* p. 252, ligne dernière, DE FREMENS, lisez DE FREMERY.

*Cahier d'*AOUT. Page 317, l. 20, *idiemes*, lisez : *idiomes;* p. 365, l. 30 et 31, *le le catéchisme*, lisez : *le catéchisme;* p. 367, l. 31, *où le sujet*, lisez : *ou le sujet;* p. 368, l. 10, *c'était alors qu'il étant aimable*, lisez : *c'était alors qu'il était aimable;* p. 370, l. 29, *les graces*, lisez : *les grâces;* p. 400, l. 10, *Dieu sait*, lisez : *Dieu sait;* p. 405, l. 21, *Morskaro*, lisez : *Morskayo;* p. 406, l. 6, *Stikhotrorénia*, lisez : *Stikhotvorénia;* p. 409, l. 20, *Norvège*, lisez : *Norvége;* p. 412, l. 10, *etaient*, lisez : *étaient;* p. 431, l. 6, *cour des Pays-Bas*, lisez : *près la cour etc.;* p. 464, l. 16, *c'est grace*, lisez : *c'est grâce;* p. 466, l. 12, *les besoins*, lisez : *le besoin;* p. 470, l. 10, *on eut désiré*, lisez : *on eût désiré;* p. 497, l. 26, 3 *fr.*, lisez : 9 *fr.;* p. 535, l. 2, par en bas, *Eulin*, lisez : *Eutin;* p. 538, l. 1, *ses partitions;* lisez : *ses partitions*, — *ibid.*, l. 28, *compatriote*, lisez : *compatriotes.*

Cahier de SEPTEMBRE. Page 650, lig. 20, *soutenir*, lisez : *contenir;* p. 656, l. 30, *on*, lisez : *ou;* p. 668, l. 23, *à subi*, lisez : *a subi*, p. 677, l. 9, *rewiew*, lisez : *review;* p. 695, supprimez la virgule après le mot *dramatique;* p. 702, l. 10, *Norvège*, lisez : *Norvége;* p. 713, l. 25, *contes des fées*, lisez : *contes de fées;* p. 747, l. 33, *raisonable*, lisez : *raisonnable;* p. 771, dernière ligne du texte, *il eût*, lisez : *il eut;* p. 775, l. 25, l'article qui commence ici est numéroté par erreur 270, au lieu de 370; p. 778, l. 3, par en bas, *l'intéret*, lisez : *l'intérêt;* p. 811, l. 22 et 23, c'est à tort qu'on a renvoyé ici au tom. XXXI de la *Revue Encyclopédique;* la perte faite par l'Académie de Saint-Pétersbourg dans la personne de trois de ses membres les plus distingués, MM. Schubert, Fuss et Roumanzof est l'objet d'un article nécrologique, qui aurait dû précéder l'insertion de celui-ci, et qui, par erreur, n'a trouvé place que dans notre cahier d'*octobre*, tom. XXXII, p. 220; p. 848, l. 3 et 4, par en bas, *Palenqui*, lisez : *Palenqué;* p. 850, l. 12, *aztique*, lisez : *aztèque*; *ibid.*, l. 30, *Magnay*, lisez : *Maguey.*